THE UNIVERSITY
OF ILLINOIS
LIBRARY
382.05
FR
Sup.
1905 2

Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/rapportscommerci1905fran

936
52
Mapp
Correct

TABLE DES FASCICULES

382.05
FR
sup.
1905²

EUROPE

Numéros des fascicules.

ANGLETERRE

Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904. 456
Commerce et navigation du port de Swansea en 1904 458
L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître. 462
Commerce et navigation de Southampton en 1904. 487

Possessions anglaises.

EUROPE

Malte : Situation économique et mouvement commercial et maritime de Malte pendant l'année 1904. 491

ASIE

Birmanie : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations. 461
Inde : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. 470

AFRIQUE

Transvaal : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques. 478

AMÉRIQUE

Terre-Neuve : Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904. 488

OCÉANIE

Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904. 454

Numéros des fascicules.

ALLEMAGNE

Le commerce de Brême en 1904 472
Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg 481
Situation économique de l'Allemagne en 1904. — L'agriculture et l'élevage en Wurtemberg 489

PAYS-BAS

Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904. 485

BELGIQUE

Situation commerciale et industrielle de la circonscription consulaire de Liège en 1904. 490

LUXEMBOURG

Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904. 479

SUISSE

Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève. 459
Situation des industries de Bâle en 1904. 463

AUTRICHE-HONGRIE

Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904. 474
Commerce général en 1904. 483
Commerce de Trieste en 1904 484

ITALIE

Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904. 467
Les importations françaises à Gênes en 1904. 476
Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904. 486

Numéros des fascicules

ESPAGNE

Commerce, industrie et navigation des îles Baléares pendant l'année 1904 464
Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904 471

PORTUGAL

Mouvement commercial du Portugal en 1903 465

BULGARIE

Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904 473

ASIE

TURQUIE D'ASIE

Situation économique de l'île de Rhodes 457
Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904 466
Le commerce du vilayet de Brousse 468
Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904 . 469
Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904 475

PERSE

Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904 455

JAPON

Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904 . . 477
Commerce et navigation du port de Kobé en 1904 480

Numéros des fascicules.

SIAM

Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam 453

AMÉRIQUE

ÉTATS-UNIS

Possessions d'Océanie.

Iles Philippines : Situation commerciale, industrielle et économique des îles Philippines pendant l'année fiscale 1904 460

URUGUAY

Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises 482

N. B. — Pour faciliter les recherches dans les fascicules, nous joignons à cette table une feuille d'onglets numérotés qu'il suffira de découper et de fixer au bord de la couverture du rapport portant le numéro correspondant.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 6 JUILLET 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 453

SIAM

Commerce extérieur du Siam en 1903.
Exploitation des forêts au Siam.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 40 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
435.	— **Bulgarie** : Situation économique du Département et mouvement commercial du port de Bourgas en 1903.	» 30
436.	— **Bulgarie** : Mouvement commercial et maritime de Varna en 1903.	» 20
437.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1903.	» 20
438.	— **Serbie** : Le commerce de la Serbie en 1903. . . .	» 40
439.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Tarragone en 1903.	» 50
440.	— **Espagne** : Mouvement commercial du port de Carthagène en 1903	» 20
441.	— **Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904	» 20
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers.	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne	» 60
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Monvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40

SIAM

Commerce extérieur du Siam en 1903 (1).

Bangkok... **Mouvement du port de Bangkok.** — La valeur des importations et des exportations à Bangkok, en 1903 (2), a été de 186,043,229 fr., qui se décomposent comme suit :

Importations des pays étrangers	(3) 87.005.544 francs.
Exportations vers les pays étrangers	99.037.675 —

Le total est un peu inférieur à celui de l'an dernier. Voici le tableau comparatif :

	1902.	1903.		Différences.
		(En francs.)		
Importations . . .	81.774.289	87.005.544	+	5.231.255
Exportations . . .	109.252.361	99.037.675	—	10.214.686
Totaux . . .	191.026.650	186.043.219		

La diminution est donc de 4,983,431 fr.

Le commerce de Bangkok avec les côtes du Siam se présente de la façon suivante :

	1902.	1903.	En plus.
		(En francs.)	
Expéditions sur Bangkok.	730.721	1.701.421	970.700
— de Bangkok	3.579.716	7.025.117	3.445.401
Totaux	4.310.437	8.726.538	4.416.101

La plus value considérable constatée l'an dernier à l'importation : 16,264,734 fr., provenait en grande partie des sommes d'or, d'argent et de bronze monnayés, qui s'élevaient à

(1) A ce rapport étaient joints des tableaux statistiques détaillés dont on peut prendre connaissance à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, Paris (2e).

(2) Le commerce avec les côtes du Siam n'est pas compris dans ce chiffre.

(3) Nous comptons le tical à 1 fr. 33, valeur moyenne pour l'année 1903.

88814

20,045,563 fr. et dont l'importance était due aux diverses mesures financières prises par le gouvernement siamois. En 1903, ces sommes et les lingots d'or et d'argent ne représentent que 12,971,882 fr. ; l'importation en marchandises a donc augmenté en réalité de 12,304,936 fr. qui portent principalement sur le sucre, le pétrole, l'opium, les tissus de soie et la coutellerie.

Le principal facteur de la diminution à l'exportation 10,214,686 fr., a été le riz, dont les expéditions ont baissé de 11,933,438 fr. et de 3,497,122 piculs. On s'attendait, étant donnée la saison des pluies très défavorable que l'on avait traversée, à une réduction beaucoup plus forte ; aussi les chiffres ci-dessus sont-ils la meilleure preuve que la superficie cultivée en paddy s'est notablement accrue en 1903. Les exportations de teck se sont élevées à un chiffre qui n'avait jamais été atteint : 58,146 tonnes et 11,007,619 fr., soit 2,071 tonnes et 2,630,078 fr. de plus qu'en 1902.

Les importations venant de France paraissent, au premier abord, avoir baissé de 70,056 fr.; mais, comme celles venant de Cochinchine ont augmenté de 225,730 fr. et qu'elles sont en majeure partie constituées par des produits de la métropole, nous pouvons affirmer que nous sommes en progrès,

Il en est de même pour les exportations vers la France, qui ont baissé de 52,429 fr.; mais en même temps, celles vers la Cochinchine croissaient de 163,417 fr. et nous avons constaté nous-mêmes que bien des expéditions pour la France passaient par Saïgon ; nos exportations du Siam suivent donc une marche ascendante.

Nous répétons d'ailleurs une fois de plus que les chiffres de la douane non seulement sont incomplets, puisqu'ils ne s'appliquent qu'au port de Bangkok, mais aussi très inexacts, quand ils se rapportent à nos produits. La plupart de nos parfums, de nos comestibles, de nos vins, de nos liqueurs, sont expédiés ici par des maisons anglaises ou allemandes et perdent en route leur nationalité, pour la douane tout au moins. Les produits de Luang-Prabang, du moyen et du bas Laos, qui s'écoulent surtout sur Bangkok ; les riz des provinces de Sisophan, de Siem-Reap et de Battambang, les poissons salés du Toulé-Sap, qui descendent vers Priompenh et Saïgon ne figurent nulle part dans les statistiques. Aussi, au chiffre de la douane : 1,578,881 fr., devons-nous opposer celui qui résulte de nos recherches, d'après lesquelles nos transactions, à l'entrée et à la sortie, sur les différentes frontières du Siam, se montent au moins à 16 millions de francs.

Ce n'est pas tout. Il faut rappeler les 50,000,000 de francs d'affaires de la succursale de la Banque de l'Indo-Chine à Bangkok et les transactions opérées dans cette ville et à l'intérieur par les Chinois protégés Français. Deux d'entre eux, concessionnaires de forêts de teck, se livrent au commerce de ce bois ;

d'autres ont de grands magasins de gros et de détail ; d'autres encore, ceux-là nombreux, tiennent des boutiques plus ou moins importantes. D'après les renseignements que nous avons recueillis, le chiffre d'affaires de ce groupe de protégés peut atteindre dix millions de francs.

Enfin il ne faut pas oublier le côté industriel. Il y a à Bangkok et dans les provinces situées à l'Est de la capitale une dizaine de rizeries et deux scieries qui appartiennent à des Français ou à des Chinois protégés Français. Le capital engagé dans ces diverses usines se monte à une quinzaine de millions et les affaires traitées par leurs propriétaires peuvent facilement être évaluées à une somme deux fois supérieure.

Nos intérêts commerciaux et industriels au Siam ont donc une importance réelle. Il était utile de le dire et de le prouver ; car nos concurrents ne cessent de répéter le contraire et dernièrement encore on pouvait lire, dans un article sensationnel du *Morning Post*, au sujet de la dernière convention, que le commerce français au Siam était insignifiant et n'atteignait pas 1 0/0 du commerce anglais. Les chiffres ci-dessus montrent le cas qu'il y a lieu de faire d'une pareille assertion.

Grâce aux nouvelles voies de communication routières et ferrées que le gouvernement général de l'Indo-Chine se dispose à construire sur les deux rives du Mékong, grâce aux progrès réalisés dans la navigation de ce fleuve, grâce aux efforts que commencent à faire nos négociants pour vendre directement leurs produits, grâce à la création toute récente d'une agence de la Banque de l'Indo-Chine à Battambang, nous pouvons espérer que les relations commerciales de la France et de ses colonies avec le Siam prendront chaque année un plus grand essor.

IMPORTATION.

Le tableau A ci-dessous montre quels sont les articles qui ont subi les plus fortes diminutions.

Tableau A.

Articles.	Quantum de la diminution.
	Francs.
Or, argent et bronze monnayés	9.259.246
Machines et matériel d'usines	932.751
Sacs de jute pour le riz	811.611
Papoons (jupons coton tissés teints)	294.007

Articles.	Quantum de la diminution.
	Francs.
Machines diverses	270.269
Fils coton rouge turc	231.073
Bijouterie : pierres précieuses	195.560
Impressions et perses (coton)	194.448
Articles d'habillement et vêtements confectionnés	175.406
Articles de soie non classés	131.228
Singlets (gilets de coton en filet)	115.505
Courroies	90.948
Tissu rouge turc (Andrinople)	87.384
Patas (jupons coton imprimés en carreaux)	72.636

Les deux nations les plus atteintes par la diminution des importations en machines d'usines sont l'Allemagne et l'Angleterre, dont le chiffre a baissé de 481,083 fr.; les États-Unis, dont les expéditions se montaient l'an dernier à 47,502 fr., ne figurent pas cette année.

En machines autres que celle d'usines, l'Allemagne a baissé de 617,121 fr., tandis que l'Angleterre a augmenté de 236,121 fr.

La diminution constatée sur les sacs de jute correspond à celle survenue dans l'exportation du riz.

La diminution en papoons affecte surtout l'Inde : 78,716 fr., tandis que l'Angleterre augmente ses ventes de 120,337 fr. dans le même article.

Les trois nations qui perdent le plus en objets d'habillement sont : l'Angleterre, 103,854 fr.; la Chine, 60,524 fr.; l'Allemagne, 45,598 fr.

En impressions et perses, l'Angleterre augmente de 96,805 francs ; l'Inde diminue de 185,702 fr.

La diminution en pierres précieuses est de 80,585 fr. pour l'Angleterre ; de 73,092 fr. pour la France et de 51,831 fr. pour l'Allemagne.

En courroies, le chiffre de l'Angleterre a baissé de 62,576 fr.; en tissu andrinople et en patas, celui de la Suisse de 55,116 fr. et de 54,076 fr.

Le tableau B ci-dessous donne le détail des articles dont l'importation a le plus augmenté.

Tableau B.

Articles.	Quantum de l'augmentation.
	Francs.
Feuilles d'or	4.140.210
Comestibles	1.337.387
Pétrole	876.221
Opium	831.362
Sucre raffiné	830.225
Articles non classés	780.800
Articles de coton non classés	533.813
Tissus de coton divers	415.143
Produits chimiques et pharmaceutiques	397.176
Tissus de soie en pièces	367.159
Fer forgé et articles en fer forgé	322.506
Feuilles et plaques de fer	318.047
Lampes et ustensiles d'éclairage	262.660
Porcelaines et poteries communes	246.867
Fils de coton blancs	242.783
Shirting blanc	217.151
Thé	212.177
Quincaillerie et coutellerie	209.844
Cigares et cigarettes	190.687
Bijoux d'or et d'argent ; argenterie	173.681
Eaux-de-vie	166.066
Nattes et articles en rotin, paille ou bambou	152.399
Articles de ménage	143.166
Allumettes	134.972
Planches	132.329
Savon	129.695
Slendangs (châles coton étroits)	120.567
Appareils d'électricité	114.375
Feux d'artifice et pétards	111.985
Tissus de laine en pièces	108.740
Samshoo	105.541
Whisky	96.659

L'augmentation considérable en feuilles d'or, qui proviennent toutes de la Chine, doit être attribuée aux nombreux dons de statues de Bouddha que le roi a faits aux pagodes à l'occasion de son cinquantième anniversaire.

Les nations qui ont le plus profité de l'accroissement du chiffre en comestibles sont : la Chine, 256,323 fr. ; la Cochinchine, 105,548 fr.; l'Angleterre, 44,517 fr. et les États-Unis, 43,680 fr.

Sumatra a importé 725,098 fr. de plus en pétrole, et les pays

suivants qui ne figuraient pas l'an dernier ont expédié : Java, 113,822 fr.; Bornéo, 19,244 fr.; les États-Unis, 14,824 fr. du même article.

Tout l'opium étant classé comme envoyé de Singapore, cette importation doit entièrement provenir de l'Inde.

L'Angleterre a commencé à importer du sucre raffiné; son chiffre s'élève à 71,587 fr. Cet article trouve au Siam un marché de plus en plus important, car il en est entré en 1903 pour 830,225 fr. de plus qu'en 1902. Le Siam pourrait facilement produire tout le sucre nécessaire à sa consommation, car la canne à sucre y réussit parfaitement; mais l'industrie sucrière indigène emploie encore des méthodes tellement primitives que ses produits sont de plus en plus délaissés. Nous sommes surpris que le gouvernement royal ne se préoccupe pas d'encourager la culture de la canne à sucre et ne favorise pas l'installation d'usines munies des machines les plus modernes.

L'Allemagne a augmenté de 236,260 fr. ses expéditions en articles non classés.

L'importation des fils et tissus de coton a encore augmenté de 818,408 fr., ce qui porte le total à 17,188,148 fr. Il est à remarquer que ce sont surtout les tissus blancs et ceux teints en pièce dont la vente a progressé.

L'Angleterre a pris la plus forte partie de cette augmentation, qui se traduit pour elle par 286,639 fr. en tissus divers, 113,122 francs en articles de coton non classés, 96,805 fr. en impressions et perses et 95,813 fr. en slendangs.

Parmi les autres pays, l'Allemagne est en progrès de 263,723 francs; l'Inde, de 95,392 fr.; la Suisse, de 60,546 fr. en articles de coton non classés; la Hollande, de 34,202 fr. en slendangs; mais les ventes de cette dernière nation diminuent de 60,019 fr. en papoons; celles de la Suisse de 56,235 fr. en slendangs, de 54,076 fr. en patas (jupons imprimés en carreaux), de 55,117 fr. en andrinople, de 43,200 fr. en fils couleur; celles de l'Inde de 78,728 fr. en papoons.

L'Allemagne a progressé de 160,632 fr. et la France de 15,835 fr. en produits chimiques et pharmaceutiques.

En tissus de soie, la France a augmenté ses expédltions de 11,739 fr.; on voit figurer pour la première fois le Japon. 28,606 francs; la Birmanie, 21,956 fr. et la Chine, 17,334 fr.

Pour les articles en fer forgé, l'Angleterre progresse de 133,161 fr. et l'Allemagne de 113,876 fr.

En feuilles et plaques de fer, l'Angleterre a accru ses ventes de 157,787 fr., l'Allemagne de 33,372 fr.

Les États-Unis développent de plus en plus leurs affaires en

lampes à pétrole ; leurs progrès se chiffrent cette année par 119,422 fr.

La Chine a expédié 150,497 fr. de plus en porcelaines et poteries communes et 113,802 fr. de plus en thé.

En quincaillerie et coutellerie, l'Allemagne a progressé de 176,709 fr. et l'Italie de 29,716 fr.

Manille a augmenté de 38,011 fr. ses importations en cigares et cigarettes.

En bijoux d'or et d'argent, l'Allemagne a vu croître son chiffre de 121,477 fr.

L'Allemagne a expédié en eaux-de-vie 134,256 fr. et la France 20,202 fr. de plus qu'en 1902.

En nattes et articles en rotin, paille ou bambou, la Chine a augmenté son chiffre d'affaires de 74,228 fr. et la Cochinchine de 37,556 fr,

L'Allemagne a progressé de 37,275 fr. en articles de ménage.

L'augmentation de 132,329 fr. sur les planches venant toutes de Singapore et qui monte le total d'importation de cet article à 611,636 fr. confirme notre étonnement déjà signalé dans un précédent rapport, qu'on n'ait pas songé plus tôt à installer dans les environs de Bangkok une scierie bien organisée qui trouverait à portée les bois autres que le teck nécessaires à sa production. Cette lacune va être comblée, car Chao Phya Surisak et deux autres mandarins siamois construisent à Simaharacha une scierie pour exploiter les bois d'une forêt voisine dont ils ont la concession et qu'ils relient à la mer par un petit chemin de fer d'une vingtaine de kilomètres.

L'Angleterre a augmenté son chiffre en savon de 39,153 fr. et l'Allemagne de 18,101 fr.

En appareils d'électricité, l'Allemagne marque un pas en avant de 77,746 fr., les États-Unis de 72,172 fr.

La Chine, qui est le seul fournisseur du Siam en feux d'artifice et en samshoo, a progressé dans ces articles de 94,648 fr. et de 89,946 fr.

L'Allemagne a expédié 27,296 fr. de plus en tissus de laine et 64,792 fr. en whisky.

En résumé, les deux nations dont les importations croissent le plus régulièrement sont l'Angleterre et l'Allemagne.

Le tableau C nous montre ci-dessous les importations en 1902 et en 1903, classées par pays d'origine et par ordre d'importance.

Tableau C.

Pays d'origine.	Valeur en 1902.	Valeur en 1903.
	(En francs.)	
Singapore	37.769.574	30.155.187
Hong-Kong	19.499.764	24.485.127
Angleterre	7.835.072	13.603.598
Allemagne	3.669.737	4.693.813
Chine	3.330.735	4.217.703
Inde	3.494.950	2.663.759
Possessions hollandaises	1.511.882	2.293.259
Suisse	1.473.302	1.518.911
États-Unis d'Amérique	548.567	726.969
Hollande	571.319	465.700
France	514.142	444.086
Cochinchine	196.387	432.117
Italie	361.864	364.705
Danemark	396.604	310.453
Japon	158.070	159.761
Belgique	188.505	115.105
Birmanie	79.020	100.540
Autriche	85.672	92.085
Manille	16.472	53.204
Bornéo	2.110	23.766
Cambodge	3.344	21.279
Égypte	17.358	18.700
Suède	889	11.379
Aden	7.457	10.810
Australie	13.281	9.176
Penang	2.091	5.691
Algérie	6.956	5.284
Malte	2.871	1 392
Portugal	646	886
Russie	594	855

Ainsi que nous l'avons fait remarquer plus haut, les chiffres réunis de la France et de la Cochinchine montrent un progrès de 165,774 fr. sur l'année précédente ; mais ce n'est pas suffisant. Nos importations au Siam augmenteraient dans de bien autres proportions si nos industriels et nos négociants se décidaient à y envoyer des agents actifs, intelligents et parlant bien anglais, au lieu de faire vendre leurs produits par des maisons étrangères, qui s'occupent de préférence des produits fabriqués par leurs compatriotes. Le chiffre du Cambodge a augmenté de 17,935 fr. ; celui de l'Algérie est resté à peu près stationnaire.

L'Angleterre reste troisième sur la liste avec une augmentation très notable, 5,768,526 fr. ; l'Allemagne quatrième avec

1.024,076 fr. de plus ; la Chine devient cinquième avec 886,968 francs de plus ; l'Inde perd un rang et 831,191 ; les Possessions hollandaises restent septièmes avec 781,377 fr. de plus. La Suisse et les Etats-Unis voient croître leurs importations, la Hollande, le Danemark et la Belgique voient diminuer les leurs.

Les importations de la France ont augmenté de 20,202 fr. en eaux-de-vie, de 15,835 fr. en produits chimiques et pharmeutiques, de 11,739 fr. en tissus de soie en pièces, de 9,707 fr. en œuvres d'art, de 6,213 fr. en quincaillerie et coutellerie, de 5,513 fr. en articles de ménage, de 3,331 fr. en articles de coton non classés, de 2,882 fr. en chapeaux et casquettes, de 2.877 fr. en cigares et cigarettes, de 2,278 fr. en lampes, de 2,277 fr. en bijoux d'or et d'argent et de quantités moindres en armes, en tissus de coton divers, en savon, en papeterie, en bière et en liqueurs spiritueuses. Nous figurons, pour la première fois en appareils d'électricité, en toiles, en articles d'acier.

Nos importations ont diminué : en pierres précieuses, 73,092 francs : en comestibles, 10,904 fr. ; en parapluies; 8,311 fr. ; en livres et imprimés, 7,760 fr. ; en vins, 6,671 fr. ; en articles d'habillement européen, 6,082 fr.

Nous avouons ne pas comprendre comment nos transactions au Siam ont pu diminuer en vins et en comestibles. D'abord l'année 1903 a été des plus favorables pour ces articles, car l'augmentation en comestibles s'est chiffrée par 1,337,387 fr. et en liquides par 391,859 fr. Puis nous avons dans ces deux genres de produits une supériorité marquée sur tous nos concurrents. Il est donc profondément regrettable que nos négociants ne s'organisent pas pour prendre la place à laquelle ils ont droit.

Nos importations ont cessé en articles en cuir et en cire et bougies.

La Cochinchine a augmenté son chiffre en comestibles de 105,548 fr., en soie brute de 57,738 fr., en articles de plomb de 10,660 fr., en cigares et cigarettes de 3,795 fr. Elle a importé, pour la première fois, des monnaies d'or et d'argent pour 27,264 francs, des machines diverses pour 2,814 fr., des produits chimiques et pharmaceutiques pour 2,370 fr. et du charbon de terre.

Ses importations ont diminué de 7,917 fr. en tissus de soie en pièces, de 2,757 fr. en quincaillerie et coutellerie, de 2,581 fr. en articles de cuivre. Elles ont cessé en savon.

Le Cambodge figure cette année pour 20,893 fr. en comestibles, l'Annam n'importe plus rien, l'Algérie a vu baisser son chiffre de 1,672 fr. en cigares et cigarettes.

Le tableau ci-dessous D montre les quantités et la valeur, d'après la douane, des principaux articles importés.

Tableau D.

Articles.	Quantités.	Valeur.
Monnaies d'or et d'argent	969 caisses.	7.664.935
Feuilles d'or	46.900 taëls.	6.298.251
Comestibles	944.729 caisses.	6.085.837
Or et argent en lingots	»	4.774.681
Opium	1.539 boîtes.	3.445.934
Sucre raffiné	250.400 piculs.	3.078.631
Shirting blanc	346.357 pièces.	3.076.530
Sacs de jute pour le riz	15.856 balles.	2.799.267
Tissus de soie en pièces	156.731 pièces.	2.528.044
Tissus de coton divers	329.332 —	2.469.362
Pétrole	4.206.207 gallons.	2.296.296
Papoons (jupons coton, tissés, teints)	60.636 corges.	2.250.595
Articles de coton non classés	5.472 caisses.	1.839.751
Shirting gris	263.576 pièces.	1.402.336
Quincaillerie et coutellerie	7.507 caisses.	1.332.745
Huiles diverses	104.557 —	1.318.025
Impressions et perses (coton)	178.169 pièces.	1.219.603
Allumettes	26.441 caisses.	1.182.420
Palais (jupons coton imprimé)	55.112 —	1.178.824
Produits chimiques et pharmaceutiques	15.844 —	1.152.853
Articles d'habillement européen	2.728 —	1.136.648
Porcelaines et poteries communes	695.244 —	1.034.848
Fils de coton couleur autre que rouge turc	5.149 balles.	1.000.994
Feuilles et plaques de fer	11.310 caisses.	914.387
Nattes et articles en rotin, paille ou bambou	128.822 —	876.870
Slendangs (châles étroits coton)	53.927 corges.	835.675
Cigares et cigarettes	8.458 caisses.	811.370
Fer forgé et articles en fer forgé	36.299 —	796.389
Machines diverses	2.975 —	783.209
Feux d'artifices et pétards	25.147 —	766.241
Fils de coton blanc	3.436 balles.	683.209
Laiton et articles en laiton	3.415 caisses.	618.604
Thé	1.136.318 —	615.729
Planches	1.558.595 planches.	611.636
Lampes	5.132 caisses.	584.636
Couleurs et produits tinctoriaux	53.957 —	541.546
Monnaies de bronze	?	532.266
Métaux et articles en métaux non classés	15.591 caisses.	531 972
Samshoo	196.847 gallons.	529.650
Sarougs (jupons malais)	27.192 corges.	513.060

N. B. Le picul est de 60 kilog. 400 gr.
Le gallon est égal à 4 litres 1/2.
Une corge est composée de 20 pièces de 10 yards chaque.

On peut se rendre compte par le tableau ci-dessus, que les importations comprennent une foule d'articles que nous produisons et qui pourraient fort bien concurrencer ceux des Anglais et des Allemands. Quelques commerçants français ont tenté d'établir des comptoirs à Bangkok et certains d'entre eux, peu satisfaits des résultats obtenus, se sont plaints de la mauvaise foi de leurs clients ; mais ils devraient reconnaître que, dans la plupart des cas, leurs affaires avaient été traitées bien légèrement et avec des gens sur lesquels on n'avait pas pris de renseignements suffisants. Il existe à Bangkok de nombreux Chinois dont le crédit est bien assis et qui apportent dans leurs transactions une entière honnêteté ; s'il en était autrement, nos concurrents auraient depuis longtemps abandonné ce marché. Il n'y a qu'à suivre leur exemple pour réussir ; les banques de Bangkok donnent toutes facilités aux maisons sérieuses et la stabilisation relative du cours du tical a enlevé aux négociants de graves préoccupations. Nous ne saurions donc trop recommander à nos compatriotes de ne pas se laisser décourager par des insuccès trop justifiés et de ne pas négliger plus longtemps un marché dont l'importance grandit chaque année.

EXPORTATION.

Le tableau E ci-dessous montre quels sont les articles qui ont subi les plus fortes diminutions.

Tableau E.

Articles.	Quantum de la diminution.
Riz (riz blanc, brisures de riz blanc, farine de riz blanc, riz cargo)	11.933.438 francs.
Platao (poisson salé)	693.579 —
Bois de rose	187.357 —
Moules séchées	173.949 —
Poisson salé autre que platoo	114.441 —
Oignons	109.527 —
Voliges de teck	108.971 —
Œufs de canards	78.311 —
Plasalit (poisson séché)	74.928 —
Poivre	73.069 —
Graines de sésame	71.943 —
Tissus de soie noire en pièces	63.098 —
Nids d'hirondelles	58.574 —
Bois de teck non classé	56.761 —
Bardeaux de teck	55.761 —
Etain	53.672 —

Articles.	Quantum de la diminution.
Cornes de buffles	48.563 francs.
Plomb	44.156 —
Bois divers non classés	39.638 —
Peaux de cerfs fines	32.722 —
Laque en bâtons	27.112 —
Cardamome première qualité	24.286 —
Monnaies d'argent	22.122 —
Coton épluché et non épluché	18.840 —
Paddy	18.311 —
Haricots et pois secs	15.191 —
Fruits de tamarin	14.414 —

Nous avons parlé plus haut des causes de la diminution de l'exportation du riz.

Les transactions en poissons séchés et salés deviennent chaque année moins importantes. En deux ans, elles ont baissé de 55 0/0. Il en est de même d'ailleurs de presque tous les produits comestibles, moules séchées, oignons, œufs de canards, nids d'hirondelles, presque exclusivement expédiés en Chine et pour lesquels, la demande devient de moins en moins active.

Le commerce des bois autres que le teck et principalement celui du bois de rose sont en déclin.

Quant au poivre, il faut attribuer sa mévente, un millier de piculs de moins que l'an dernier, aux stocks très élevés des marchés européens.

Le tableau F ci-dessous nous montre les articles dont l'exportation a le plus augmenté.

Tableau F.

Articles.	Quantum de l'augmentation.
Billes de teck	2.830.912 francs.
Peaux de buffles et de bœufs	236.502 —
Rubis bruts	182.795 —
Bœufs	149.638 —
Farine de riz cargo	83.089 —
Sel	46.041 —
Bouteilles	36.711 —
Soie brute	30.079 —
Bois d'aigle	29.751 —
Gomme gute	28.317 —
Plaheng (poisson salé)	25.500 —
Cuir	22.216 —

Les exportations de teck, nous l'avons dit au début de ce rapport, sont montées en 1903 à un chiffre qu'elles n'avaient jamais atteint.

Celles en peaux de buffles et de bœufs continuent à progresser, ainsi que nous l'avions prévu. Depuis deux ans, en Europe et aux États-Unis, les demandes en peaux diverses ont augmenté et il en est résulté une hausse assez notable de l'article Ce commerce est appelé à prendre une extension beaucoup plus grande au Siam, car il n'existe à Bangkok qu'une petite tannerie chinoise fort mal installée; aussi. presque toutes les peaux expédiées sont-elles envoyées sans aucune préparation. Leur volume anormal entraîne des prix de fret élevés et leur odeur les fait refuser par les commandants de tous les bateaux rapides. Si l'un de nos tanneurs venait organiser au Siam une usine bien montée, ses peaux convenablement tannées seraient préférées à toutes les autres; nous engageons donc nos industriels à venir se convaincre sur place des chances de succès d'une entreprise de ce genre.

L'exportation des bœufs a augmenté de 1,782 têtes; la valeur par tête est restée sensiblement la même : 81 fr. 70 au lieu de 80 fr. Il est probable que cette exportation fera encore des progrès en 1904, car le fret de Bangkok à Singapore a été réduit au mois de février de cette année de 8 à 5 piastres par tête, c'est-à-dire au prix pratiqué avant qu'on exigeât de Singapore que les navires fussent aménagés pour le transport de ces animaux.

Il faut noter l'augmentation de 40,079 fr. dans les expéditions en soie brute. C'est d'un bon augure pour l'avenir et ce résultat doit être dû aux efforts faits par le département de la sériciculture pour améliorer la soie siamoise.

Le tableau G ci-dessous nous montre les exportations en 1902 et en 1903 classées par pays de destination et par ordre d'importance.

Tableau G.

Pays de destination.	Valeur en 1902.	Valeur en 1903.
	(En francs.)	
Hong-Kong	52.523.882	44.895.583
Singapore	41.759.261	39.021.318
Inde	3.738.642	6.008.907
Europe (pays divers)	3.858.212	4.445.155
Allemagne	4.026.962	1.625.497
Angleterre	694.942	988.965
Penang	6.735	855.335
Cochinchine	220.320	383.737
France	325.179	272.750
Danemark	506.552	250.742
Suisse	?	96.824
Italie	3.281	22.264
Chine	168.439	19.341
Cambodge	880	17.605

Pays de destination.	Valeur en 1902.	Valeur en 1903.
—	—	—
	(En francs.)	
Possessions hollandaises	10.234	8.725
Annam	2.829	7.307
Japon	86.784	5.736
États-Unis d'Amérique	42.275	1.330
Manille	705.865	465
Hollande	120.944	88

Les exportations vers la France et ses colonies se montent à 681,399 fr., soit à 132,191 fr. de plus que l'année précédente. La France a augmenté ses achats de 37,892 fr. en peaux de buffles et de bœufs. Elle a opéré pour la première fois en gomme gute, en peaux de cerfs fines, en soie brute, en bois de rose. Ses transactions ont diminué de 82,848 fr. en billes de teck ; elles ont cessé en cornes de buffles, en laque et en planches de teck.

La Cochinchine, qui est passée du onzième au huitième rang, a progressé de 28,190 fr. en billes de teck, de 15,311 fr. en articles non classés, de 3,410 fr. en bois de rose et de sommes moins fortes en gomme de benjoin, en chaux à bétel, en graines de niger, en tissus de soie noire.

Elle figure pour la première fois en peaux de buffles et de bœufs, 52,399 fr. ; en poivre, 18,620 fr. ; en nids d'hirondelles, 18,354 fr. ; en voliges de teck, 7,049 fr. ; en troncs de teck, en monnaies d'argent, en tabac.

Ses achats ont diminué de 8,548 fr. en planches de teck, de 8,214 fr. en pots de fer, de 916 fr. en pots de terre. Ils ont cessé en riz cargo et en riz blanc.

Le Cambodge, qui passe du vingt-deuxième au quatorzième rang, a emporté 2,345 fr. de plus en pots de fer et 5,287 fr. en articles non classés.

Les expéditions pour l'Annam, qui passe du vingtième au seizième rang, ont augmenté de 4,479 fr. en pots en terre.

Le port de Hong-Kong reste en tête de la liste malgré une diminution de 7,628 299 fr., qui est plus que couverte par la moins-value des expéditions en riz cargo : 10,302,435 fr.

Singapore n'a perdu sur son chiffre que 2,737,943 fr., qui se décomposent ainsi ; riz blanc, 2,213,066 fr. ; riz cargo, 193,738 francs ; peaux de buffles et de bœufs, 184,787 fr. ; œufs de canards, 78,298 fr. ; farine de riz blanc, 70,155 fr.

L'Inde reste troisième avec une augmentation de 2,270,265 fr. due aux billes de teck.

L'Allemagne garde le cinquième rang, mais avec une diminution de 2,401,465 fr., provenant presque entièrement du riz cargo : 2,317,286 fr. Ses achats ont cessé en billes de teck : 125,000 fr., en planches de teck : 74,938 fr., en voliges de teck :

10,415 fr. Elle a importé pour la première fois du riz blanc : 117,439 fr.

L'Angleterre arrive ensuite avec une augmentation de 294,023 francs, qui est due au poivre : 352,297 fr., aux billes de teck : 145,875 fr., aux rubis bruts : 78,080 fr., aux peaux de buffles et de bœufs : 49,654 fr. Ses achats ont diminué de 196,782 fr. en riz blanc, de 66,621 fr. en planches de teck, de 15,344 fr. en saphirs bruts; ils ont cessé en peaux de cerfs fines : 15,256 fr.

Penang est passé du dix-huitième rang au septième avec une augmentation de 849,100 fr., qui provient de ses achats nouveaux en riz blanc : 790,193 fr., en farine de riz blanc : 35,669 francs, en brisures de riz blanc : 28,329 fr.

Le Danemark, de huitième est devenu dixième, perdant 255,810 fr., dont 77,783 fr. en planches de teck, 76,659 fr. en peaux de buffles et de bœufs, 61,182 fr. en laque, 26,928 fr. en poivre, 16.928 fr. en voliges de teck, 11,750 fr. en teck non classé et 11,619 fr. en gomme de benjoin ; en cornes de buffles, ses transactions ont augmenté de 46,849 fr.

La Suisse qui n'avait pas encore figuré dans les exportations, prend la onzième place avec 96,824 fr. de rubis bruts.

Il nous reste à signaler la cessation presque totale des exportations sur Manille, qui de 705,865 fr., tout en riz blanc, sont tombées à 465 fr., et sur le Japon, la Hollande, l'Autriche et les États-Unis.

Le tableau H ci-dessous nous montre les quantités et la valeur totale des principaux articles exportés.

Tableau H.

Articles.	Quantités.	Valeur.
—	—	Francs.
Riz, (riz blanc, brisures de riz blanc, farine de riz blanc, riz cargo) . . .	9.514.125 piculs.	74.165.913
Billes de teck.	45.492 tonnes.	8.375.433
Planches de teck	6.535 —	1.594.827
Argent monnayé	297 caisses.	1.551.853
Peaux de buffles et de bœufs	35.162 piculs.	1.348.305
Poivre.	13.956 —	1.164.763
Voliges de teck.	4.866 tonnes.	930.226
Brisures de riz cargo	198.364 piculs.	880.666
Bœufs	10.344 têtes.	845.075
Tissus de soie noire en pièces . . .	3.794 corges et 11.123 rouleaux.	719.699
Platoo (poisson salé)	51.064 piculs.	538.333
Poisson salé autre que le platoo . . .	58.790 —	524.504
Laque en bâtons	6.581 —	443.861
Moules séchées	19.415 —	423.378

Articles.	Quantités.	Valeur. Francs.
Bouteilles (vieilles)	16.153 caisses.	395.091
Soie brute	894 piculs.	380.610
Nids d'hirondelles	157 —	277.219
Rubis bruts	53 caisses.	248.045
Farine de riz cargo	108.832 piculs.	233.721
Bois de rose	52.548 —	223.645
Oignons	49.710 —	209.245
Cornes de buffles	4.652 —	183.084
Œufs de canards	5.545.800 œufs.	175.270
Cardamome, 1re et 2e qualités	2.288 piculs.	162.939
Étain	1.196 —	161.755
Plaheng (poisson séché)	4.121 —	143.208
Sel	87.673 —	110.902
Fruits de pamplemousses	1.555.073 fruits.	91.941
Bois d'aigle	346 piculs.	91.718
Bois de pados	31.292 —	89.020
Paddy	10.807 —	81.376
Peaux de cerfs, communes	77.500 peaux.	76.310
— , fines	24.686 —	75.340
Coton, épluché ou non épluché	3.529 piculs.	64.000
Cuir	1.001 —	61.623
Noire	44 —	49 453
Bois de sapan	9.281 —	48.851
Gomme gutte	235 —	47.784
Teck non classé	590 tonnes.	43.922
Cornes de rhinocéros	2 pic. 12	35.052
Fruits de tamarin	6.738 piculs.	32.319
Bois d'ébène	4.735 —	25.714

Le tableau I ci-dessous nous donne pour l'année 1903 : 1° la valeur moyenne des principaux produits du Siam calculée d'après les chiffres de la douane; 2° la valeur moyenne des mêmes produits établie à la suite d'une enquête approfondie faite auprès des exportateurs les plus importants.

Tableau I.

Articles.	Unité de vente.	Valeur d'après la douane Francs.	Valeur réelle. Francs.
Riz blanc	Le picul.	9 59	12 30
Brisures de riz blanc	—	6 41	8 »
Farine de riz blanc	—	2 34	4 »
Riz cargo	—	6 82	9 85
Brisures de riz cargo	—	4 44	4 75

Articles.	Unité de vente.	Valeur d'après la douane. — Francs.		Valeur réelle. — Francs.
Farine de riz cargo	Le picul.	2 14		2 66
Paddy.	—	7 43	Paddy de riz blanc.	8 »
			— cargo.	6 65
Billes de teck . .	La tonne.	183 70	1er choix.	226 10
			2e choix.	169 10
Planches de teck.	—	244 04	1er choix.	249 40
			2e choix.	166 25
Voliges de teck .	—	191 17		159 60
Peaux de buffles et de bœufs. .	Le picul.	38 34	Buffles.	40 »
			Bœufs.	57 »
Peaux de cerfs, fines	La peau.	3 05		60 le picul.
Peaux de cerfs, communes . . .	—	1 01		50 »
Cuir	Le picul.	6 50		93 »
Poivre	—	82 88		120 »
Bœufs.	Par tête.	81 70		85 »
Platoo (poisson salé)	Le picul.	10 55		16 »
Plaheng (poisson séché).	—	34 75		50 »
Laque en bâtons.	—	67 44		93 »
Moules séchées. .	—	21 80		37 »
Soie brute. . . .	—	425 73		500 »
Nids d'hirondelles	—	1.765 72		4.680 »
Bois de rose. . .	—	4 26		4 50
— d'aigle . . .	—	265 08		275 »
— d'ébène. . .	—	5 43		5 50
— de padoo . .	—	2 84		4 30
— de sapan . .	—	5 26		5 50
Cornes de buffles.	—	39 13		46 »
Ivoire.	—	1.123 93		1.550 »
Cornes de rhinocéros	—	16.534 »		20.000 »
Cardamome, 1re qualité	—	378 »		1.130 »
Cardamome, 2e qualité	—	55 86		864 »
Sel.	—	1 26		1 33
Coton, épluché ou non épluché. .	—	18 13	épluché.	56 »
			non épluché.	21 30
Gomme gutte . .	—	203 77		319 »
Œufs de canards.	Les 100 œufs.	3 16		3 35
Oignons.	Le picul.	4 20		2 35
Étain.	—	135 24		153 »
Fruits de pamplemousses. . . .	Les 100 fruits.	5 22		6 65
Fruits de tamarin	Le picul.	4 79		10 65

Les différences considérables qui existent entre les chiffres du tableau prouvent tout l'intérêt qu'aurait le gouvernement siamois à exiger des exportateurs des déclarations de valeur exactes ou la production de factures. Quand on voit des écarts de 25, 40, 80 et même 100 0/0 porter sur des produits comme le riz et ses dérivés, les peaux diverses, le plaheng, la laque, l'ivoire, la cardamome, en somme sur presque tous les articles qui constituent la plus grosse partie de l'exportation, on est surpris que des mesures n'aient pas déjà été prises pour remédier à cet état de choses.

Nous savons combien il est difficile pour une douane de se procurer la valeur exacte des articles soumis à des droits; mais il est toujours possible d'arriver à des chiffres se rapprochant sensiblement de la réalité et ce serait d'autant plus aisé à Bangkok que le commerce d'exportation est concentré entre une vingtaine de maisons européennes ou chinoises.

Les mêmes remarques s'appliquent aux importations et les revenus que le gouvernement royal retire des douanes augmenteraient certainement dans une proportion intéressante, s'ils exigeait des expéditeurs et des destinataires les renseignements qui sont demandés aux négociants dans toutes les douanes européennes.

RÉEXPORTATION.

Le tableau J ci-dessous donne le détail et la valeur des réexportations en 1902 et en 1903.

Tableau J.

Articles.	Valeur en 1902.	Valeur en 1903.
	(En francs.)	
Bijouterie	168.310	372.145
Fils d'or.	2.664	266
Articles divers	347.189	492.800
Totaux . . .	518.163	864.800

Les réexportations ont donc été l'an dernier supérieures de 346,637 fr. à celles de l'année précédente. Les pays vers lesquels elles ont augmenté, sont les suivants ;

Singapore, 204,776 fr.; France, 96,796 fr.; Cochinchine, 20,836 francs ; Allemagne, 13,266 fr.; Angleterre, 7,200 fr.

Nos importations au Siam doivent donc être réduites de ce chef, pour la France et la Cochinchine, de 117,632 fr.; malgré tout, elles sont encore supérieures de 110,988 fr. à celles de l'année 1902. Nous étions donc en droit de dire au début de ce rapport qu'elles étaient en progrès. Mais il est utile de faire

remarquer à nos commerçants que nos réexportations sont tout à fait hors de proportion avec le chiffre de nos importations. La conclusion toute naturelle qui se dégage de ce fait est que nos négociants sont insuffisamment ou mal renseignés sur les besoins de ce pays et qu'ils y expédient, sans ordre ferme, des marchandises trop chères ou mal choisies qu'ils sont ensuite forcés de faire revenir en France à grands frais. Nous ne cesserons de le répéter : le choix de bons agents est la première condition de réussite des affaires d'exportation et nos compatriotes ne sauraient être trop prudents dans le choix de leurs représentants.

Les deux tableaux ci-dessous L et M montrent les pays d'origine et de destination et la valeur des importations et des exportations de monnaies en 1902 et en 1903.

Tableau L.

Importation de monnaies.

Pays d'origine.	Argent et bronze.		Or.	
	1902.	1903.	1902.	1903.
	(En francs.)			
Singapore . . .	13.682.751	2.658.884	»	»
Hong-Kong . .	5.773.541	4.948.406	2.133.250	»
Chine	»	»	24.791	»
Cochinchine . .	»	27.264	»	»
Inde.	589.896	17.830	»	»
États-Unis . . .	»	»	260	»
Angleterre. . .	»	4.787.682	»	»
Totaux. . .	20.045.564	12.439.616	2.158.301	»

Tableau M.

Exportation de monnaies.

Pays de destination.	Argent et bronze.		Or.	
	1902.	1903.	1902.	1903.
	(En francs.)			
Singapore . . .	1.570.659	1.538.918	62	»
Hong-Kong . .	1.879	11.748	»	10.507
Cochinchine . .	»	588	»	»
Penang	1.438	599	»	»
Totaux. . .	1.573.975	1.551.852	62	10.507

Le succès des mesures financières prises l'an dernier par le gouvernement siamois lui a permis de réduire de 9,764,249 fr. l'importation des monnaies d'or et d'argent.

La diminution de 22,123 fr. constatée à l'exportation est trop peu sensible pour être analysée.

Commerce de Bangkok avec les côtes du Siam.

Expéditions sur Bangkok.

Les expéditions des différents points de la côte du Siam sur Bangkok ont augmenté en 1903 de facon remarquable. Elles sont passées de 730,721 fr. à 1,701,421 fr., croissant ainsi de 133 0/0.

Le tableau N ci-dessous nous montre quel ont été les principaux articles.

Tableau N.

Articles.	Valeur.
Monnaies d'or et d'argent	867.318 francs.
Comestibles	205.927 —
Noix de coco	197.348 —
Étain	128.874 —
Planches	103.430 —
Porcs et volailles	91.488 —
Châles de soie	14.771 —
Rotin	10.317 —
Sarougs (jupons malais)	9.811 —
Peaux de buffles	9.595 —
Bijouterie (pierres précieuses)	9.310 —

Les augmentations les plus fortes portent sur les monnaies d'or et d'argent, 750,363 fr.; les comestibles, 131,952 fr.; les porcs et volailles, 57,279 fr.; les planches, 55,766 fr.; les noix de coco, 52,204 fr.

En 1902, il n'avait pas été expédié de pierres précieuses; par contre, les expéditions en châles de soie ont diminué de 22,438 francs et en étain de 16,270 fr.

Expéditions de Bangkok.

Les expéditions de Bangkok marquent aussi un progrès très accentué; elles se sont montées à 7,040,345 fr., augmentant de 3,460,629 fr., soit de près de 97 0/0.

Le tableau ci-dessous O montre quels ont été les principaux articles:

Tableau O.

Articles.	Valeur en francs.
Argent monnayé	2.882.210
Opium	1.635.400
Tissus de soie en pièces	233.740
Comestibles	229.808
Articles d'habillement européen	147.192
Fils de coton couleur autre que rouge turc	119.088
Livres et imprimés	112.662
Sucre raffiné	111.393
Cigares et cigarettes	106.623
Samshso	91.414
Palais (jupons coton ou imprimés)	89.951
Laiton et articles en laiton	85.596
Sacs de jute pour le riz	75.135
Pétrole	70.791
Monnaies de cuivre	67.812
Shirting blanc	65.925
Impressions et perses	52.119
Bijouterie (or et argent)	45.439
Allumettes	32.076
Porcelaines et poteries communes	31.388
Tissus de coton en pièces	31.239
Shirting gris	29.518
Bois, scié et non scié	29.123
Eaux-de-vie	28.735
Papoous (jupons coton tissés teints)	26.569
Armes	25.530
Machines et pièces de machines	23.948
Fils et câbles en fer	22.041
Châles de soie	20.824

De plus il a été expédié quelques produits qui ont acquitté des droits de sortie. Leur total se monte à 15,228 fr., consistant surtout en riz blanc, 8,751 fr.; chevaux et poneys, 2,160 fr.; bœufs, 1,862 fr.; laque en bâtons, 1,862 fr.

Les augmentations les plus fortes parmi les produits mentionnés au tableau O ont eu lieu sur l'argent monnayé, 2,326,919 francs; l'opium, 685,635 fr., les tissus de soie en pièces, 117,534 francs; les livres et imprimés, 96,003 fr.; les articles d'habillement européen, 87,154 fr.; les monnaies en cuivre, 45,150 fr.; le laiton et les articles en laiton, 37,694 fr.; les palais, 26,366 francs; le sucre raffiné, 21,903 fr.; les porcelaines et faïences communes, 20,763 fr.; le samshoo, 18,386 fr.; les cigares et cigarettes, 15,835 fr.

Les diminutions ont porté sur : les fils de coton couleur autre

que rouge turc, 60,230 fr.; les comestibles, 45,294 fr.; la bijouterie (or et argent), 36,795 fr.; les sacs de jute pour le riz, 23,220 fr.

Principales maisons de Bangkok (1).

Les Français désireux d'entamer des affaires au Siam liront sans doute avec intérêt la liste ci-contre des principales maisons qui s'occupent à Bangkok d'importation et d'exportation et de celles qui ne se livrent qu'à l'importation. Ils trouveront dans nos études sur le riz et le teck jointes à ce rapport les raisons sociales des firmes qui se consacrent spécialement à l'exportation de ces deux articles. Nous plaçons en tête de la liste les Banques, dont le concours est nécessaire à tout commerçant et, à la suite des maisons d'importation, nous citons quelques spécialités, les hôtels et les clubs, qui peuvent faire dans certains articles des achats assez importants.

Banques.

The Hong-Kong and Shanghaï Banking corporation.
The Chartered Bank of India, Australia and China.
La Banque de l'Indo-Chine.
The Mercantile Bank of India. (Agents : Windsor and C°.)
The National Bank of China. (Agents : Clarke and C°.)

Maisons d'importation et d'exportation.

The Arracan C° Limited, anglais.
The Bombay Burmah Trading Corporation Limited, anglais.
A. Berli et C°, suisses.
The Borneo and C° Limited, anglais.
Clarke and C°, anglais.
Cluzer et C°, italiens.
Denny, Mott and Dickson, anglais.
A. Diana et C°, italiens.
The East Asiatic C°, danois.
Carl Linon et C°, allemands.
A. Marangoni et C°, italiens.
E. C. Monod, français.
Schmidt, Fertsch et C°, allemands.
Windsor et C°, allemands.

---

(1) Ces noms sont donnés à titre de simple indication et sans aucune responsabilité.

Maisons d'importation.

A. M. Abdul Rhyoom (produits de l'Inde), hindou.
Harry A. Badman and C° (nouveautés, sellerie, articles de sport), anglais.
Bangkok Outfitting and C° (nouveautés, sellerie, articles de sport), allemands.
Bangkok Dock C° (constructeurs), anglais.
Buan Hoa Seng and C° (fers et aciers), chinois.
H. Bujault (vins et comestibles), français.
M. Cacace et C° (vins et comestibles), italiens.
Falck et Beidek (fers et aciers, ustensiles de ménage), allemands.
Howarth-Erskine and C° (constructeurs), anglais.
Riam Hoa Heng (vins, comestibles, articles de voyage), chinois.
Archibald Mac Lean and C° (constructeurs), anglais.
Oriental Store (meubles, parfums, vins et comestibles), danois.
J. Sampson and C° (nouveautés), anglais.
Yong Lee Seng (vins et comestibles, articles de voyage), chinois.

Imprimeurs et papetiers.

Bang Kolem Printing Office (anglais).
The Bangkok Times (journal quotidien), anglais.
L. Bradley, anglais.
Götte et C°, allemands.
The Siam Free Press (journal quotidien), français.
The Siam Observer — siamois.

Pharmaciens et droguistes.

The Bangkok Dispensary, allemand.
The British Dispensary, anglais.
B. Grimm et C°, allemands.
Médical Hall, allemand.
Reid's Drug Store, anglais.
Seckak Dispensary, anglais.
Tatien Dispensary, allemand.

Photographes.

J. Antonio, portugais.
K. Isonaga et C°, japonais.
R. Lenz et C°, allemands.

Hôtels.

Hôtel de l'Europe, russe.
Hôtel Oriental, américain.
Hôtel de la Paix, français.

Clubs.

Bangkok Club, anglais.
Bangkok Sports Club, international.
Bangkok Uniteb Club, —
British Club, anglais.
German Club, allemand.

Les factures d'articles importés se règlent en général en chè ques sur l'Europe à 30 jours de date de l'arrivée du connaisse ment à Bangkok ; quelques maisons allemandes accordent 60, parfois 90 jours ; mais c'est l'exception. Les mêmes termes sont d'usage pour les factures d'exportation. Dans les deux cas, les marchandises sont vendues emballées, prises au port d'embarquement.

La place de Bangkok jouit d'un bon crédit. Il ne nous est pas possible, dans un rapport destiné à la publicité, de classer ces maisons par ordre de valeur, mais nous rappelons à nos compatriotes que nous sommes à leur disposition pour leur donner tous les renseignements qui leur paraîtront utiles. Sur la demande du Musée commercial de Lille, nous lui avons envoyé, il y a quelques mois, une collection très complète de tous les tissus de coton qui se vendent au Siam et nous avons été heureux d'apprendre dernièrement que plusieurs maisons françaises, après avoir étudié cette collection, avaient fait des types sur lesquels elles avaient pris des ordres. Nous espérons que ce début sera suivi d'autres affaires et que notre industrie cotonnière prendra sa place dans un chiffre d'importation qui se monte à 16,500,000 fr.

Les fabricants de soieries de Lyon arriveraient certainement au même résultat s'ils voulaient échantillonner les tissus brochés d'or et d'argent qui servent à confectionner les costumes de cour siamois.

Le moment est d'ailleurs bien choisi pour tenter des affaires au Siam. La stabilisation du cours du tical, si elle n'est pas absolue, a fait du moins assez de progrès pour qu'on n'ait plus à redouter les fortes fluctuations qui, dans ces dernières années, ont coûté si cher à quelques maisons imprudentes. De plus, la saison des pluies a été en 1904 très abondante, ce qui permet de prévoir une bonne récolte de riz et une descente de teck au-dessus de la moyenne. Il est donc dès à présent très probable

que la vente des produits du Siam augmentera l'année prochaine et que par suite le chiffre de ses achats subira la même progression.

Mouvement de la navigation du port de Bangkok.

Les deux tableaux P et Q ci-dessous donnent le détail, par nationalité, tonnage et valeur de cargaison des entrées et des sorties de vapeurs et de voiliers pour le port de Bangkok en 1903.

Tableau P.

Entrées au port de Bangkok.

Nationalités.	Vapeurs. Nombre.	Vapeurs. Tonnes.	Voiliers. Nombre.	Voiliers. Tonnes.	Valeur de la cargaison. Francs.
Allemands. .	305	323.400	1	2.069	50.263.081
Norvégiens .	122	87.262	3	1.405	11.949.289
Anglais . . .	88	60.654	3	2.837	14.993.493
Siamois . . .	49	16.430	»	»	6.690.479
Français. . .	19	9.518	»	«	381.856
Hollandais. .	19	8.714	»	»	1.620.850
Autrichiens .	7	4.326	»	»	880.378
Danois . . .	4	4.343	«	»	54.784
Jonques . . .	»	»	58	»	171.335
Totaux . .	613	514.647	7	6.311	87.006.545
		+ 58 jonques.			

Tableau Q.

Sorties du port de Bangkok.

Nationalités.	Vapeurs. Nombre.	Vapeurs. Tonnes.	Voilliers. Nombre.	Voilliers. Tonnes.	Valeur de la cargaison. Francs.
Allemands. .	310	328.373	1	2.069	60.645.695
Norvégiens .	121	86.810	2	1.012	22.926.843
Anglais . .	87	59.661	1	850	12.196.487
Siamois . . .	49	17.172	»	»	649.388
Français. .	19	9.518	»	»	393.705
Hollandais . .	19	8.714	»	»	4.925
Autrichiens .	7	4.326	»	»	915.392
Danois. . . .	4	4.343	1	382	1.205.315
Jonques . . .	»	»	35	»	99.916
Totaux . .	616	518.917	5	4.313	99.037.666
		+ 35 jonques.			

Pour la première fois depuis longtemps, le mouvement de la navigation du port de Bangkok a été moindre que celui de l'exercice précédent. Il n'est entré que 613 vapeurs au lieu de 722 et leur tonnage a été de 112,705 tonnes, inférieur à celui de 1902. Nous trouvons à la sortie 616 vapeurs au lieu de 725 et une diminution de 109,238 tonnes.

Le chiffre total du commerce extérieur des deux années étant assez sensiblement le même, il faut en conclure que les marchandises ont eu en 1903 une valeur à peu près égale à celle de 1902 sous un volume beaucoup moindre.

Le pavillon allemand occupe toujours le premier rang avec 305 vapeurs et 323,400 tonnes à l'entrée contre 321 vapeurs et 343,712 tonnes en 1902 et avec 310 vapeurs et 328,373 tonnes à la sortie, contre 318 vapeurs et 334,391 tonnes l'année précédente. C'est lui qui a le moins souffert de la décroissance du mouvement.

Les Norvégiens gardent le second rang avec 122 vapeurs et 87,262 tonnes à l'entrée, contre 206 vapeurs et 149,971 tonnes, et, à la sortie, avec 121 vapeurs et 86,810 tonnes, contre 204 vapeurs et 149,457 tonnes.

Puis vient la Grande-Bretagne avec 88 vapeurs et 60,654 tonnes à l'entrée, contre 103 vapeurs et 82,471 tonnes, et, à la sortie, avec 87 vapeurs et 59,661 tonnes, contre 111 vapeurs et 91,803 tonnes.

Seuls, les Siamois sont en progrès avec 49 vapeurs et 16,430 tonnes à l'entrée, contre 34 vapeurs et 11,392 tonnes, et, à la sortie, avec 49 vapeurs et 17,172 tonnes, contre 33 vapeurs et 11,010 tonnes; mais il ne faut pas oublier qu'un certain nombre de ces navires, quoique naviguant sous pavillon siamois, appartiennent, soit à la Société danoise The East Asiatic Co, soit à des Chinois, protégés Français ou Anglais.

Si le nombre des vapeurs français a diminué, cela tient uniquement à ce que la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine a dû affrêter pendant trois mois un navire allemand, le *Nuen Fung*, pour remplacer sur la ligne Saïgon-Bangkok, son seul bateau de mer, le *Douaï*, qui était en réparation. Nous ajouterons que ce dernier navire, qui d'après le cahier des charges devrait accomplir le trajet à raison de huit nœuds minimum par heure, c'est-à-dire en moins de quatre jours, escales comprises, en met trop fréquemment, depuis qu'il est muni de chaudières neuves, cinq pour l'effectuer, alors que le *Nuen-Fung* a fait presque tous ses voyages en trois jours et demi.

Mouvement de la navigation entre Bangkok et les différents points de la côte du Siam.

Entrées.

Vapeurs.	Jonques et autres bateaux. Au-dessus de 50 tonnes.	Jonques et autres bateaux. Au-dessous de 50 tonnes.
717	178	3.761

Soit 4.656 entrées.

Sorties.

Vapeurs.	Jonques et autres bateaux. Au-dessus de 50 tonnes.	Jonques et autres bateaux. Au-dessous de 50 tonnes.
702	174	3.813

Soit 4,689 sorties.

A part le nombre des vapeurs, qui a légèrement augmenté, 717 contre 704 à l'entrée, 702 contre 690 à la sortie, le mouvement de la navigation côtière est en diminution, puisque le total nous montre 4,656 entrées et 4,689 sorties en 1903, contre 5.085 entrées et 5,077 sorties en 1902.

Mouvement des passagers.

Arrivées.

Passagers de cabine.	Passagers de pont.
1.039	53.322

Départs.

Passagers de cabine.	Passagers de pont.
890	26.977

Le nombre d'Européens qui viennent se fixer au Siam augmente évidemment chaque année; mais l'immigration chinoise a pris en 1903 des proportions qui n'avaient pas encore été atteintes. Il est arrivé 17,638 passagers de pont de plus que l'année précédente et il n'est reparti que 12,691 passagers de

plus de la même catégorie. Le Siam a donc augmenté sa population de ce chef d'environ 26,345 Célestes. Cette immigration a d'ailleurs été singulièrement favorisée en 1903 par la forte réduction du prix de passage entre Hong-Kong et Bangkok. La Compagnie Rickmers et le Nord-Deutscher Lloyd se sont fait une guerre acharnée qui n'a pris fin qu'après l'achat de deux des cinq vapeurs Rickmers par le Nord-Deutscher Lloyd et une entente entre les deux compagnies pour régler leurs départs de façon à ne pas se nuire mutuellement. Mais, pendant plusieurs mois, les coolies avaient pu venir de Chine au Siam moyennant moins d'une piastre et même, pendant quelques voyages, sans rien payer.

L'activité de la grande compagnie allemande est d'ailleurs prodigieuse. Chaque année, ses différents services prennent de l'extension et elle en crée de nouveaux.

Elle a dix-neuf vapeurs sur la ligne Bangkok-Singapore, qui se prolonge maintenant jusqu'à Bornéo, aux Philippines et aux ports de Java, par suite de la récente acquisition qu'elle a faite de deux lignes anglaises, la Sabah Steamship Co, de Sandakan, qui avec cinq vapeurs faisait le service des côtes du Bornéo anglais et le reliait aux Philippines, et la Tam Rin Fiam Steamship C° composée de cinq vapeurs et qui se partageait avec les lignes hollandaises le trafic entre les Détroits et les Indes Néerlandaises.

La compagnie allemande assure le trajet Bangkok Hong-Kong-Hoihas et Swatow avec seize vapeurs. Elle vient de mettre un steamer neuf sur le parcours Hong-Kong-Bornéo anglais et de créer une nouvelle ligne de Singapore aux Célèbes et aux îles Moluques, complétant ainsi le réseau dont il est question ci-dessus.

Les Allemands font d'ailleurs les mêmes progrès sur toutes les côtes de la Chine. On peut en juger par les chiffres suivants : en 1894, ils n'avaient que 1,938,605 tonnes employées dans ces parages, tandis qu'en 1903, ils en comptaient 7,310,427. Les Anglais se préoccupent vivement de ce rapide accroissement de la marine de commerce allemande, qu'ils attribuent en partie aux puissantes subventions qui lui sont accordées par le gouvernement impérial.

Il faut cependant remarquer que les 6,904,800 fr. que le Nord-Deutscher Lloyd reçoit de ce chef ne lui sont donnés que pour les trois lignes suivantes :

1° Un service postal de quinzaine entre Brême ou Hambourg, les Détroits, la Chine et le Japon, soit vingt-six voyages dans chaque sens. La vitesse entre Naples, où les malles sont prises et déposées, et les ports de la Chine, doit être de 14 nœuds, et, entre la Chine et le Japon, de 12 nœuds 6;

2° Un service postal toutes les trois ou quatre semaines sur

l'Australie, soit de quinze à dix-sept voyages dans chaque sens. La vitesse entre Naples et Adélaïde doit être de 13 nœuds 5.

3° Un service postal toutes les six semaines entre Sydney et Singapore, avec escale à la Nouvelle-Guinée allemande, soit neuf voyages dans chaque sens.

Voici quels sont les progrès accomplis par les compagnies françaises en Extrême-Orient depuis une année. La Compagnie des Messageries Maritimes a acheté les quatre cargo-boats neufs *Annam*, *Yunnan*, *Kouang-Si* et *Laos* de l'Est-Asiatique français et trois autres steamers du même genre en Angleterre. De plus, elle a sur chantier à la Ciotat quatre cargot-boats de 7,500 tonnes, qui pourront transporter chacun soixante passagers; deux d'entre eux seront en service avant la fin de 1904 et les deux autres en 1905. Ces douze steamers augmenteront sa flotte de 72,000 tonnes. On ne saurait trop louer un effort aussi considérable, qui représente un capital d'acquisition de 25,000,000 de francs. La nouvelle combinaison qui est à l'étude et qui consisterait à supprimer le service direct d'Australie, à organiser une ligne de Saïgon à Nouméa en passant par Singapore, où elle correspondrait avec la malle venant de France, et par Java, pour toucher à Brisbane et à Sydney; enfin, à supprimer l'escale de Bombay et à faire de Shanghaï le terminus de la grande ligne, nous paraît avantageuse pour les Messageries et pour nos colonies d'Extrême-Orient et d'Océanie.

Le premier des six grands nouveaux vapeurs dont la Compagnie des Chargeurs Réunis a décidé la construction, *l'Amiral de Kersaint*, navire de 7,000 tonnes, a fait récemment son premier voyage, et ses cabines larges et bien comprises, ses ventilateurs électriques, tous ses aménagements en somme ont été admirés par les connaisseurs. Le prix des premières classes n'est que de 700 fr., celui des secondes de 400 fr., ce qui constitue une forte réduction sur les tarifs des autres compagnies. Lorsque les six vapeurs seront terminés ils assureront un service mensuel du Havre à Haïphong; cette ligne nous semble appelée à un grand succès.

La Société Française de cabotage des mers de Chine relie l'Indo-Chine aux Indes Néerlandaises, aux Philippines, au Sud de la Chine, à la Corée et au Japon.

La Cochinchine et le Cambodge viennent d'accorder une subvention de 18,000 piastres, qui décroîtra jusqu'à zéro, en l'espace de douze ans, à M. Jourdan, industriel français établi à Bangkok, pour faire un service de cabotage dans le golfe du Cambodge. Ce service, qui a été inauguré le 15 avril 1904, est assuré par le vapeur le *Marcel* de 128 tonnes, qui part tous les quatorze jours de Hong-Tchang, en correspondance avec l'arrivée de Saïgon du vapeur *Douaï*, des Messageries Fluviales de Cochinchine, et s'arrête aux escales suivantes : Hon-Hès, Bayot, Hatien, Kep, Kampot, Phu-Quoc, Phu-Ou, Ile de la Baie, Turosor, Saracen et Samit. Etant donné les richesses agricoles

de la plus grande partie de cette côte et la difficulté des communications par terre avec Pnompenh pendant plusieurs mois de l'année, nous croyons que cette ligne peut être utile, surtout si un second vapeur y est affecté.

Les Hollandais ont organisé, avec trois vapeurs de 5,000 tonnes, entre Java, la Chine et le Japon, une ligne dont les départs ont lieu toutes les quatre semaines. Le parcours d'aller est le suivant : Batavia, Samarang, Sourabaya, Macassar, Hong-Kong, Shanghaï, Kobé et Yokohama. Le voyage de retour comprend : Kobé, Hong-Kong, Amoy, Swatow, Singapore et Batavia.

La lutte est donc acharnée entre les nations qui ont des intérêts politiques et commerciaux importants en Extrême-Orient et l'avenir appartient à celles dont la prévoyance et les efforts ne se démentiront pas.

Les deux tableaux ci-dessous R et S donnent, le premier, les points de départ des vapeurs et des voiliers entrés à Bangkok, le second, les lieux de destination des vapeurs et des voiliers sortis de Bangkok en 1903.

Tableau R.

Points de départ des vapeurs et des voiliers entrés à Bangkok.

Noms des ports.	Vapeurs.	Tonnes.	Voiliers.	Tonnes.
Singapore	362	270.182	»	»
Hong-Kong	124	131.928	»	»
Swatow	53	56.239	»	»
Saïgon	26	15.292	»	»
Hoihao	8	8.760	»	»
Moji	3	7.179	»	»
Palembang	10	4.484	»	»
Muntok	3	3.063	»	»
Bombay	4	2.917	»	»
P. Samboc	5	2.650	»	»
Langkat	2	1.984	»	»
Glasgow	1	1.576	»	»
P. Lentjir	3	1.185	»	»
Shanghaï	1	1.158	1	480
Jesselton	1	1.115	»	»
Geeskminde	1	1.001	»	»
Haïphong	1	997	»	»
Hambourg	1	966	»	»
Calcutta	1	958	»	»
Berandan	2	534	»	»
Penang	1	479	»	»

Noms des ports.	Vapeurs.	Tonnes.	Voiliers.	Tonnes.
Port-Natal.	»	»	1	513
Port-Élisabeth. . .	»	»	2	892
Japon.	»	»	1	2.069
Reclung.	»	»	1	1.507
Manille	»	»	1	850
Totaux	613	514.647	7	6.311

Tableau S.

Lieux de destination des vapeurs et des voiliers sortis de Bangkok.

Noms des ports.	Vapeurs.	Tonnes.	Voiliers.	Tonnes.
Singapore.	296	212.015	»	»
Hong-Kong	195	202.838	»	»
Swatow.	31	34.072	»	»
Saïgon	31	20.873	»	»
Bombay.	22	15.712	»	»
Haihao	4	4.610	»	»
Calcutta.	7	4.450	»	»
P. Samboc	7	2.943	»	»
Allemagne	1	2.263	1	2.069
Brême	1	2.178	»	»
Copenhague. . . .	2	2.012	»	»
Anvers	1	1.935	»	»
Port-Saïd (pr ordres)	1	1.852	»	»
Palembang	4	1.739	»	»
Zaandan	1	1.507	»	»
Sumatra	3	1.274	»	»
Pladjœ	2	1.209	»	»
Le Havre.	1	1.035	»	»
Londres.	1	989	»	»
Karachi.	1	958	»	»
P. Lentjir.	2	790	»	»
Amsterdam	1	700	»	»
Berandan	1	484	»	»
Penang.	1	479	»	»
Les Açores	»	»	2	1.012
Pisco	»	»	1	850
Totaux. . .	616	518.917	5	4.313

Ces tableaux, à part la décroissance générale constatée plus haut dans le mouvement de la navigation, ne présentent pas de différence notable sur ceux de l'an dernier. Les ports avec les-

quels les relations continuent à être le plus fréquentes, sont : Singapore, Hong-Kong, Swatow, Saïgon, Bombay et Haihao.

La Borneo C° vient de faire construire à Leigh un steamer de 700 tonnes, l'Aynthia, qui est spécialement aménagé pour le transport du teck. Ce navire, qui est récemment arrivé d'Écosse, est destiné à voyager entre Bangkok, Bombay et Calcutta.

La seule compagnie de navigation intérieure du Siam, la Siam Steam Packet C°, qui possède une dizaine de bateaux à vapeur faisant un service régulier entre Bangkok, Aynthia et Augtong, se développe tous les ans. Elle a donné l'an dernier à ses actionnaires 22 0/0 d'intérêt et vient de commander en Angleterre de nouveaux vapeurs à turbine.

Il serait à souhaiter que les mauvais bateaux siamois, qui relient Bangkok à Simaracha et à Chantaboum et qui appartiennent à la Siam Coast Navigation C°, fussent remplacés de la même manière ; car ils manquent totalement de confortable et, ce qui est plus grave, leur état de vétusté les rend absolument dangereux.

Résumé.

Les tableaux T et U, annexés à ce rapport (1) et qui donnent le détail des importations et des exportations, sont présentés de la même manière que les années précédentes, c'est-à-dire que, lorsque la France ou une colonie française entrent pour un chiffre quelconque dans l'importation ou l'exportation d'un article, nous donnons les chiffres détaillés par nation pour ce même article. Dans le cas contraire, nous nous contentons d'énumérer les pays d'origine ou de destination dans l'ordre d'importance des expéditions.

Nous joignons à ce travail différentes études qui nous paraissent le complément indispensable d'un rapport commercial. Elles permettront aux gens d'affaires de se rendre compte de la situation financière de ce pays, de ses tendances administratives et judiciaires, de ses projets de grands travaux et de ses besoins en général. Elles montreront au public français que, si le Siam a encore bien du progrès à accomplir pour se rapprocher de la civilisation européenne, il a fait, depuis plusieurs années, de grands efforts dans ce sens et en fait de nouveaux tous les jours. Nous avons l'espoir qu'elles le convaincront que c'est un pays d'avenir et que nos capitalistes, nos industriels et nos négociants se décideront enfin à venir prendre à Bangkok la place qu'ils devraient depuis longtemps y occuper auprès des Anglais et des Allemands.

---

(1) On peut consulter ces tableaux à l'Office national du Commerce extérieur, rue Feydeau.

Le Département des forêts et l'exploitation du teck et des autres bois au Siam en 1903.

L'exploitation du teck constitue au Siam la branche de commerce la plus importante après le riz ; les exportations de ce bois, par le port de Bangkok, se sont élevées en 1903 à un chiffre qu'elles n'avaient pas encore atteint : 58,146 tonnes, valant de 11 à 12 millions de francs.

Elles se décomposent ainsi :

Billes : 45,592 tonnes.
Planches : 6,535 tonnes.
Bardeaux : 60,977 paquets (paquets de 10 pièces).
Extrémités de troncs : 563 tonnes.
Voliges : 4,866 tonnes.
Sans dénomination : 590 tonnes.

La plus grande partie des billes est expédiée dans l'Inde ; les planches sont surtout destinées à l'Europe.

Les cours moyens de l'année ont été les suivants :

Billes, premier choix, 226 fr. la tonne.
— deuxième — 159 fr. —
Planches, premier choix, 249 fr. —
— deuxième — 166 fr. —
Voliges, 160 fr. par tonne.

Il faut ajouter à ces exportations celles provenant du bassin de la Salouen et qui descendent vers le port de Moulmein ; on peut les évaluer à un tiers des précédentes.

Le gouvernement siamois, s'étant engagé au cours des négociations qui se sont terminées par la signature de la convention du 13 février 1904 à donner à des Français des concessions de forêts de teck dans les vallées du nord du Siam qui font partie du bassin du Mé-Kong, nous allons examiner quels sont les principaux réglements qui régissent ce genre d'exploitation, étudier quels sont les capitaux nécessaires pour l'entreprendre, enfin donner quelques renseignements sur la région où nos nationaux pourront obtenir des concessions.

Règlements sur l'exploitation du teck.

Avant 1896, aucune mesure n'avait été prise pour la conservation des forêts ; on avait bien essayé d'imposer quelques règles relatives à la circonférence minima des arbres à abattre, mais personne n'étant responsable de leur application, elles restaient lettre morte.

Aussi pouvait-on prévoir, à bref délai, la disparition du teck au Siam.

Comprenant combien il était nécessaire de mettre un terme à cet état de choses, le gouvernement royal engagea en 1896 M. Plade, du Service Impérial des Forêts de l'Inde et le chargea d'organiser un Département des Forêts.

M. Plade divisa les régions forestières en treize districts qui sont surveillés par des inspecteurs anglais. Ces districts sont les suivants :

Muang Yonam, Xiengmaï, Pikaunloke, Lampoun, Muang Phré, Paknam-Po, Lakou-Lampang, Nau, Sanankaloke, Kauburi, Maihongrou, Moulmein, Bangkok.

En outre des fonctionnaires anglais qui sont au nombre de dix-sept, le Département cherche à former des forestiers siamois et a envoyé en 1903 dans l'Inde quatre jeunes gens qui suivront pendant deux ans et demi les cours de l'École Royale Forestière et qui, s'ils obtiennent le diplôme de sortie, seront nommés à leur retour inspecteurs-adjoints aux appointements de 240 ticaux (336 fr.), par mois.

Toutes les forêts de teck sont situées dans le nord du Siam et ne descendent guère plus bas que Phré. Les unes se trouvent dans les bassins du Menam et de la Salouen et sont plus ou moins exploitées; les autres dans le bassin du Mékong et celles-là sont à peu près intactes.

Nous dirons ici que l'expression « forêt de tecks » est impropre; car les forêts qui renferment le plus d'arbres de cette essence n'en contiennent pas plus de 10 0/0; avec cette réserve, nous nous servirons cependant de ce terme qu'il est difficile de remplacer.

En 1897, on adopta un nouveau type de contrat de concession et, la plupart des concessions expirant en 1900-1901, on ne les renouvela qu'en y apportant de nombreuses restrictions et en diminuant de moitié l'étendue des surfaces concédées. Puis on décida en principe de ne plus accorder de concession nouvelle, afin de permettre aux forêts de se reconstituer. Enfin, dans certaines forêts très appauvries, l'entaillage des arbres fut complètement interdit; dans les autres, il fut désormais limité au chiffre que fixeraient chaque année les inspecteurs du département.

Voici les principales conditions auxquelles ont été faits les derniers contrats :

La durée est généralement de six ans; la moitié de la forêt doit être exploitée pendant les trois premières années, le reste pendant les trois autres.

Le concessionnaire ne peut abattre que deux-cinquièmes des arbres de la grosseur minima et doit replanter un teck par chaque arbre abattu.

La grosseur minima est de 9 khams (1) et demi de demi-circonférence (1 m. 0255) à 3 pieds de terre (0 m. 93).

Le droit d'abatage est de 10 roupies (2) par arbre (16 fr. 80). Il n'est que de 6 roupies (10 fr. 08) pour les arbres d'une grosseur inférieure à 9 khams et demi de demi-circonférence; mais ce droit réduit ne s'appliquant qu'aux arbres entaillés avant les derniers contrats, disparaîtra prochainement.

Le droit d'enregistrement du contrat est de 1,300 roupies (2,184 fr.).

Le droit d'enregistrement de la marque est de 100 roupies (168 fr.).

Le droit de permis de coupe est de 300 roupies (504 fr.).

Chaque éléphant est soumis à une taxe annuelle de 3 roupies (5 fr. 04).

Chaque surveillant à une taxe annuelle de 5 roupies (8 fr. 40).

Chaque tronc, en passant à la station de perception de Paknam-Po ou aux stations similaires des bassins du Menam ou de la Salouen, est frappé d'un droit régalien que l'on peut évaluer en moyenne à 3 ticaux (4 fr. 20), soit environ 3 0/0, la valeur moyenne des troncs étant à peu près de 100 ticaux (140 francs). Chaque tronc reçoit alors la marque S.R.P. (Siam Royalty Paid).

Afin de rendre plus difficiles les vols en cours de route, les ventes de teck à l'intérieur doivent être officiellement enregistrées.

Les concessionnaires doivent déposer au Trésor, dans les bureaux de Xiengmaï, de Lakou, de Phrè ou de Nau, certaines sommes en garantie du paiement du droit régalien.

L'exploitation doit commencer dans les huit mois qui suivent la ratification de la concession par le gouvernement.

La concession peut être annulée si l'une des conditions précitées n'est pas observée.

Le transfert et l'hypothèque de la concession sont interdits, sauf autorisation spéciale et qui ne s'obtient presque jamais; mais des permis de coupes partielles peuvent être délivrés par le concessionnaire, avec l'approbation des inspecteurs des forêts.

Tous les arbres abattus, qui se trouvent encore dans la forêt au moment de l'expiration de la concession, appartiennent à l'État, qui se réserve cependant la faculté, contre paiement anticipé du droit régalien, d'accorder au concessionnaire un délai pour les enlever.

Nous avons fait allusion aux vols de bois en cours de route;

---

(1) Le kham est égal à 0 m. 10795.
(2) La roupie vaut 1 fr. 68.

en effet, malgré les marques très distinctes que doit porter chaque tronc, les vols de bois étaient autrefois très fréquents. Le 17 janvier 1897, le roi rendit un décret aux termes duquel : 1° Tous les troncs dont les marques ont été détériorées ou effacées doivent être retenus au passage par les inspecteurs du département et ne peuvent être rendus aux propriétaires que lorsque ceux-ci ont fourni la preuve que ces troncs leur appartenaient ; 2° Tous les troncs non marqués deviennent la propriété de la couronne; 3° Tout individu convaincu d'avoir effacé, détérioré ou changé une marque est passible d'une amende de mille ticaux (1,400 fr.), ou d'un emprisonnement d'un an, ou des deux peines à la fois; 4° Tout individu ayant en sa possession un ou plusieurs troncs dont les marques sont effacées ou détériorées, ou ne portant pas de marques, et qui n'en fait pas la déclaration aussitôt en arrivant à la station de perception, est passible d'une amende de 100 ticaux (140 fr.); 5° Tout individu trouvé en possession d'un ou de plusieurs troncs dont les marques sont effacées ou détériorées, ou ne portant pas de marques, et qui ne peut fournir de preuve suffisante qu'il en est *bona fide* propriétaire, est passible d'une amende de 500 ticaux (700 fr.).

Depuis cet édit, les vols sont plus rares et moins importants; cependant il y en a encore et les propriétaires de radeaux sont obligés d'organiser pendant la nuit une surveillance très active pour protéger leurs troncs contre les pillards.

Le Département des forêts coûte au gouvernement 3 millions de ticaux par an (4,200,000 fr.) et lui a rapporté en 1903 douze millions de ticaux, soit 16,800,000 fr.; de plus, il fournit gratuitement à tous les ministères les bois de construction dont ils peuvent avoir besoin.

Ces revenus, qui ne proviennent pas exclusivement du teck, augmenteront sensiblement. Il y a en effet au nord du Siam beaucoup d'autres bois qui, par suite des difficultés du flottage, ne peuvent être transportés plus loin que Raheng, Sanankaloke ou Outaradit.

Dans le bas Siam, on trouve aussi des forêts d'essences diverses. A l'Est elles s'étendent depuis les limites du Mouthon de Krung-Kao le long du chemin de fer de Korat jusqu'au delà de Buriram, à l'extrémité du Mouthon de Nakou-Rachasima, et, au Sud, vers le Mouthon de Prachim. Au Sud-Est, les forêts sont nombreuses dans le Mouthon de Chantaburi et, au Sud-Ouest, Singora, Tringgaun et Redah sont couverts de bois de valeur.

Le bois de rose (maï pa young) croît en abondance dans les Mouthons de Nakou-Rachasima et de Prachim. On en a exporté l'an dernier pour 225,000 fr. Il est utilisé pour les poutres, les traverses et les ponts de chemin de fer, et, quoique son emploi se généralise au Siam, il existe encore dans le royaume des

contrées entières couvertes de ce bois et dont on n'a pas encore commencé l'exploitation.

On trouve aussi d'autres essences précieuses, telles que le bois d'aigle, le bois d'ébène, le buis, les bois de capan et de padas; en résumé, le Siam a dans ses forêts une source de richesses presque inépuisable, s'il sait en user avec modération.

Capitaux nécessaires pour entreprendre l'exploitation du teck.

Nous passerons d'abord rapidement en revue les différentes phases de l'exploitation du teck.

La première opération est l'entaillage des arbres. Elle consiste à faire à la hache, à environ 1 mètre du sol, une incision circulaire large de 20 centimètres et profonde de 10 centimètres, de préférence lorsque l'arbre est en fleur, parce qu'à cette époque, la sève étant plus abondante, il meurt plus rapidement; quelques jours après cette première incision, on pratique avec une vrille un trou qui pénètre jusqu'au cœur de l'arbre et sert à l'écoulement de la sève.

Il se passe un an et demi à deux ans avant que le bois soit devenu complètement sec. On abat alors l'arbre et on le dépouille de ses branches. Cette tâche, ainsi que celle de l'entaillage, sont confiées à des entrepreneurs à qui l'on donne 15 fr. en moyenne par arbre pour faire ce travail et pour amener le tronc et ses principales branches jusqu'au ruisseau le plus voisin. Là, le représentant du concessionnaire examine le tout, prend livraison de ce qui lui paraît propre à fournir des bois de construction et fait apposer aux deux extrémités de chaque pièce la marque à feu choisie par son patron. Le reste est laissé sur place et devient la propriété de l'État.

Les éléphants sont alors attelés aux différentes pièces auxquelles ils font descendre les ruisseaux jusqu'à leur confluent avec une rivière assez importante pour qu'ils puissent y flotter seuls.

Une concession de 3,000 hectares nécessite de 100 à 125 éléphants, dont le prix moyen est de 5,000 à 5,500 fr. Chacun de ces éléphants est conduit par un cornac qui coûte par an, nourriture comprise, de 250 à 350 fr., et accompagné d'un piéton dont le salaire et l'entretien reviennent de 200 à 225 fr. On loue généralement une partie des éléphants, mais il est indispensable, afin de n'être pas à la merci des entrepreneurs, d'être propriétaire d'au moins un tiers du nombre d'éléphants nécessaire à la plantation. Il ne faut pas oublier que ces animaux sont très délicats et demandent les plus grands soins; les vols d'une part, les décès de l'autre, causent chaque année la perte d'une assez forte proportion de ces utiles animaux.

Une fois sur la rivière, les troncs sont abandonnés à eux-mêmes et descendent ainsi jusqu'à la plus prochaine station de radeaux (rafting place). Ces stations sont, dans le bassin du Menam, Raheng, Samankalok et Paknam-Po. Là, les indigènes arrêtent les troncs et les amènent à l'employé du concessionnaire qui les reconnaît, acquitte les droits régaliens et fait former des radeaux que les gens du pays mènent jusqu'à Bangkok. Le prix de cette descente est de 3 ticaux (4 fr. 20) par tronc.

Entre l'entaillage des arbres et leur arrivée dans la capitale du Siam, il s'écoule un laps de temps fort long, qu'il faut estimer en moyenne à cinq années.

Les meilleurs travailleurs dans la forêt, aussi bien comme bûcherons que comme conducteurs d'éléphants, sont les Khamous, Laotiens protégés Français, et on exige généralement des entrepreneurs que la plus grande partie de leur personnel soit composée de gens de cette race.

Pour surveiller son exploitation, le concessionnaire doit avoir à son service trois ou quatre Européens, dont un directeur, qui sont répartis sur les divers points de la concession et aux bureaux de perception, puis une quinzaine de surveillants, Siamois ou Laotiens. Les Européens reçoivent des traitements qui varient de 12 à 20,000 fr. par an; les surveillants sont payés de 135 à 200 fr. par mois.

Si l'on ajoute à tous ces frais ceux d'une maison de commerce à Bangkok et d'agents à l'étranger, les droits et les taxes que nous avons énumérés (1), la nécessité d'avoir à Bangkok une scierie bien montée afin d'être à même de tirer de ses bois le meilleur parti, quels que soient leurs défauts, et enfin l'intérêt de sommes importantes immobilisées pendant longtemps, on comprendra sans peine que, pour exploiter une concession de 3,000 hectares, qui, après cinq années, fournira assez de troncs pour un chiffre d'affaires annuel de 500,000 fr., il faille un capital de 2,500,000 fr.

Ce chiffre peut paraître exagéré, il ne l'est pas si l'on veut bien considérer qu'il suffit d'une mauvaise saison des pluies pour retarder d'une année et quelquefois plus la réalisation d'un stock. Pour faire comprendre quels résultats peut produire l'insuffisance des pluies, nous rappellerons qu'en 1900, 150,000 tecks sont descendus jusqu'à Paknam-Po, tandis qu'en 1901 il n'en est arrivé que 64,170 et 64,325 en 1902.

Nous ne parlerons pas des bénéfices, car ils dépendent surtout d'une bonne administration Il est un fait certain, c'est que toutes les petites sociétés qui se sont formées depuis dix ans pour exploiter cette industrie, ont sombré les unes après les

---

(1) Les droits et les taxes, ainsi que les frais d'exploitation et les salaires du personnel de surveillance de la concession, doivent être payés en roupies argent.

autres et qu'il ne reste plus en présence au Siam que les compagnies ci-dessous, qui donnent presque toutes de gros dividendes à leurs actionnaires, mais dont les capitaux sont considérables.

The Bombay Burmah Trading Corporation Limited, Anglais.
The Bornéo C° Limited, Anglais.
The Siam Forest C° Limited (Carke and C°), Anglais.
The East Asiatic C°, Danois.
Rim Seng Lee, Chinois.

Encore cette dernière maison cherche-t-elle depuis deux ans à céder ses concessions et son matériel.

Le détail ci-dessous donnera une idée de l'importance de quelques-unes de ces firmes. En octobre 1903, la Bombay Burmah Trading Corporation a vendu aux Chemins de fer du Bengal oriental un lot de billes de teck d'une valeur de 1,848,000 fr. Cette Société exploite d'ailleurs en Birmanie des concessions encore plus étendues que celles qui lui ont été accordées aux Siam.

Nous disions qu'il était indispensable de posséder à Bangkok une scierie bien montée, en voici la raison. Il n'est pas possible de juger d'avance ce que contient un tronc de teck et de graves défauts se révèlent souvent à l'intérieur de bois de la plus belle apparence, ce qui ne permet d'ailleurs de tirer du bois amené à Bangkok que 20 à 25 0/0 de la première qualité, dite d'Europe. Heureusement, tout se vend dans le teck, même les plus petits morceaux; aussi est-il nécessaire de le faire débiter sous ses yeux, d'abord pour en tirer le parti le plus avantageux, ensuite pour éviter des réclamations impossibles à prévoir et dont il est ensuite fort difficile de vérifier la validité.

Outre les maisons ci-dessus, il existe au Siam plusieurs commerçants en bois qui achètent du teck aux quelques concessionnaires siamois et le font débiter par les petites scieries chinoises de Bangkok. Ce sont :

MM. Leonowens, Anglais.
Cohen, Anglais.
Rellett, Américain.
Lam-Sam, Chinois protégé Français.
Wing Seng Long Kee, Chinois.

Enfin deux autres maisons font le même commerce mais possèdent leur scierie mécanique. Ce sont :

MM. Jourdan et Pialet, Français.
Denny-Mott and Dickson, Anglais.

Région où nos nationaux pourront demander des concessions.

La région où nos nationaux pourront demander des concessions est à peu près limitée à l'ouest, au sud et à l'est, par une

ligne qui, partant de Muang-Tang à peu de distance de la frontière birmane, passerait par Muang Pa-Pao, sur le Me-Lao et Muang Pra-Yao, sur le Me-Ing, pour aboutir en remontant vers le Nord, à Bo-Ko-Pap-Kop, à l'embouchure du Nam-Kop ; au Nord par le Mékong et la frontière du Siam.

Cette région qui comprend les bassins du Me-Khok et du Me-Ing est très riche en tecks et présente de grandes étendues de terrain propres à la culture du coton, du tabac, du cachou et du thé.

Le coton sauvage est abondant, mais il n'est guère cultivé que sur les berges de quelques rivières et seulement pour la consommation locale ; il en est de même du tabac qui cependant n'est pas de mauvaise qualité.

Un arbre à thé spécial appelé Pa-Mieng, se rencontre par milliers de plants à l'état sauvage dans la plupart des vallées un peu élevées et surtout entre Le Me-Ing et le Me-Lao. Il n'a pas jusqu'ici attiré l'attention des indigènes. Dans quelques localités, à Ban Mechiadi par exemple, des Khamons venus de la rive gauche en récoltent les feuilles quatre fois par an, les font bouillir à la vapeur d'eau, puis sécher pendant deux mois et les vendent pour être chiquées. Ce thé, qui est assez bon et dont la majeure partie pourrit sur place, pourrait donner lieu avec quelques soins, à une fructueuse entreprise à laquelle pourrait facilement se livrer, en s'entourant de Chinois expérimentés, un concessionnaire de forêts de la région.

Les forêts de teck dont on trouvera sur la carte ci-jointe les principaux emplacements, n'ont pour ainsi dire pas encore été exploitées ; des entaillages avaient été commencés sur plusieurs points il y a une dizaine d'années, mais fort peu d'arbres ont été abattus.

Bassin du Mé-Ing.

On trouve du teck dans toutes les parties du bassin du Me-Ing. Vers le milieu du cours de ce fleuve, cet arbre est abondant ; quand on se rapproche du Mékong, les tecks deviennent moins nombreux, mais ils sont plus beaux. L'exploitation serait partout facile, car le Me-Ing ne présente ni rapides, ni rochers, fait peu de détours et permettrait le flottage depuis sa source qui se trouve dans les environs de Pra-Yao, jusqu'à son confluent avec le Mékong; de plus, il court dans une vaste plaine, peu mamelonnée et sillonnée de ruisseaux, ce qui réduirait beaucoup l'emploi des éléphants. Enfin, outre cette artère principale, de nombreux ruisseaux se jettent dans le Mékong et presque tous se prêteraient au flottage des troncs. Les principaux sont : de l'embouchure du Nam-Rop à celle du Me-Ing, le Houci Sua, le Houei Kot, le Houei Pa-Hui, le Houei Meng et le Houei Sanuck.

Il existe dans ce bassin un certain nombre d'arbres entaillés,

10 à 12,000 au moins, ce qui rendrait les concessions avantageuses ; car ces entailles ayant été pratiquées il y a plusieurs années, les arbres sont tous secs et on pourrait en commencer de suite l'abatage.

Bassin du Me-Khok.

Les tecks du bassin du Me-Khok passent pour être plus beaux que ceux du bassin du Me-Ing ; mais la région étant plus accidentée, leur exploitation semble moins facile. Ce fleuve a cependant de nombreux affluents parmi lesquels nous citerons :

Rive droite. — Le Me-Bong, dont le parcours est de 30 kilomètres et qui se jette dans le Me-Khok tout près de son confluent avec le Mekong ; son principal affluent est le Me-Ep, sur sa rive droite : sur tout son parcours on rencontre de beaux tecks qui ont jusqu'à 1m50 et 1m70 de demi-circonférence.

25 kilomètres plus haut, le Nam-Pheng, dont la longueur est de 15 kilomètres.

A 22 kilomètres du Nam-Pheng, le Me-Pena.

Un peu plus loin, le Me-Lao, fleuve important dont le parcours dépasse 130 kilomètres et dans le bassin duquel on trouve presque partout du teck en abondance. Il est grossi à droite par le Houei Lai-Kao, dont le confluent est à 35 kilomètres du Me-Khok, à gauche par le Houei-Champu, à 15 kilomètres de sa source ; par le Nam-Mechiadi, à 23 kilomètres de cette même source et dont le parcours a près de 50 kilomètres, par le Nam Sang-Kao, 20 kilomètres plus loin par le Nam Me Tam, 30 puis 60 kilomètres plus au Nord par le Houei Puci et le Houei-San, dont les parcours respectifs sont de 40 et de 60 kilomètres, par le Nam-Kou, grossi du Houei-Sat, et qui suit pendant 15 kilomètres la route de Xiengmaï à Xienghaï, enfin par le Me-Tong, dont le parcours est de 90 kilomètres et sur les deux rives duquel les tecks se rencontrent en abondance.

Rive gauche. — Le Me-Loua, ruisseau autour duquel les tecks sont de petite taille ; le Nam Ilak où l'on trouve du teck jusqu'à son confluent ; à 30 kilomètres de là, le Houei-Mong-Khong et un peu plus loin le Houei-Kao-Tom, qui est un peu plus important. Les deux affluents du cours supérieur du Me-Khok, où l'on rencontre le plus de tecks, sont le Me-Pena et le Me-Pang, situés de l'autre côté de la frontière du Siam et dans les bassins desquels les forestiers anglais achètent le bois abattu par les petits concessionnaires shans.

Bassin du Me-Kham et du Nam-Huok.

Au Nord du bassin du Me-Khok, dans le bassin du Me-Kham et contre la frontière anglaise dans celui du Nam-Huok, il y a également beaucoup de beaux tecks.

En somme, quoique cette région soit plus montagneuse que le bassin du Me-Ing, l'exploitation locale ne présentera pas plus d'obstacles que n'en offre celle des concessions anglaises situées dans le bassin du Menam.

La seule véritable difficulté à surmonter consistera pour les Français qui s'établiront au nord du Siam, dans la descente de leurs troncs par la seule voie fluviale possible, c'est-à-dire par le Mékong dont les différents biefs sont coupés par des rapides. Il ne faut cependant pas s'exagérer les dangers de cette opération, M. Lussau, d'une part, MM. Antoine et Cordier d'autre part, puis M. de Parcevaux, après des essais plus ou moins heureux, sont parvenus à faire descendre l'année dernière plus de deux mille troncs qui n'ont mis que six mois pour parvenir de Xieng-Khong à Saïgon et le pourcentage de leurs pertes, soit à la suite de vols, soit dans les rapides, n'a pas sensiblement dépassé celui que constatent tous les ans, pendant le flottage de leurs bois, les grandes sociétés de Bangkok.

Les expériences tentées récemment avec succès par M. Mahé, Résident supérieur au Laos, qui est monté de Khong à Xiengsen avec sa chaloupe à vapeur l'*Argus* et qui est ensuite redescendu à Vien-Tiane, après avoir précédemment parcouru plusieurs fois le fleuve dans les deux sens entre Paksu et Savannaket à différentes époques, la descente de Xiengsen à Vien-Tiane, au moment des basses eaux par M. l'enseigne de vaisseau Lesterre sur la canonnière le *Lagrandière*, prouvent que la navigation du Mékong est loin d'être impraticable. Nous venons nous-même de monter sur l'*Argus* avec M. Mahé les rapides de Kemmarat qui sont réputés très dangereux et nous sommes convaincus que, lorsqu'ils seront bien connus, ils pourront être montés et descendus sans grand risque avec des chaloupes à vapeur pendant au moins cinq mois par an. Sans doute le moment n'est pas encore venu où on pourra descendre aisément le fleuve de Xiengsin à ses embouchures avec de grands radeaux, mais les travaux constants qu'y fait exécuter le gouvernement général de l'Indo-Chine diminuent de jour en jour les obstacles dont son cours est parsemé.

Lorsqu'on aura, et c'est là un des points des plus importants, fourni des équipes habituées à la conduite des radeaux et connaissant bien les rapides, et qu'on aura pris les mesures nécessaires pour empêcher les Siamois de retenir et de voler les troncs détachés qui vont parfois s'échouer sur la rive droite, nous croyons que la descente des tecks par le Mékong se fera dans des conditions suffisamment normales pour que l'exploitation des forêts des bassins du Me-Ing et du Me-Khok puisse être entreprise avec des chances de succès.

Nous avons entendu dire que les tecks arrivés à Saïgon par le Mékong depuis quelques années ne valaient pas, en général, ceux qui parviennent à Bangkok par le Menam, et nous avons consulté à cet égard plusieurs personnalités des plus compé-

tentes qui connaissent bien les deux régions dans lesquelles poussent ces arbres. Toutes nous ont répondu que les tecks du bassin du Mekong étaient exactement de la même espèce que ceux du bassin du Menam, qu'ils étaient même en moyenne plus beaux, puisque les forêts n'avaient pas encore été exploitées et que si leur rendement avait été moins bon que celui de leurs congénères provenant de l'autre côté de la ligne de partage des eaux, cette différence ne pouvait avoir qu'une cause, la façon dont ils avaient été traités avant d'être abattus.

L'opération de l'entaillage est assez délicate et a besoin d'être surveillée de près pour être menée à bien. Si on abandonne les bûcherons à eux-mêmes, ils emploient certains procédés qui leur sont familiers pour hâter l'écoulement de la sève et arrivent ainsi à donner aux arbres, au bout de six mois, l'apparence d'être complètement secs, alors que ceux-ci conservent encore une partie de eur sève. Ce sont ces pratiques qu'ils faut supprimer si l'on veut éviter les déconvenues qu'ont éprouvées quelques-uns de nos compatriotes, et c'est pourquoi nous ne pourrions trop leur recommander de veiller au choix de leurs entrepreneurs et de leur personnel et de n'acheter qu'après mûr examen les troncs abattus qui leur sont offerts par les petits concessionnaires siamois.

Les mines au Siam en 1903.

L'industrie minière au Siam ne porte actuellement que sur l'or, l'étain, les saphirs et les rubis.

Elle est sous le contrôle du Département royal des mines et de la géologie créé en 1890. Le directeur actuel est M. Scott, à l'obligeance duquel nous devons une bonne partie des renseignements qui nous ont permis de faire cette étude. La loi sur les mines, qui a été promulguée en 1901, est maintenant applicable dans la plupart des provinces; les licences de prospection et les concessions s'obtiennent assez facilement.

On trouve au Siam les minéraux suivants :

Or, cuivre, plomb, fer, étain, pierres précieuses, charbon. huile, salpêtre.

Or. — L'or se rencontre dans plusieurs Mouthons où les indigènes se livrent au lavage des alluvions. Les principaux centres sont : Pu Kirin, Bangtaphan, Kao Suplu et Tomoh. Dans ce dernier district, des Chinois ne se contentent pas du lavage des sables et ont commencé des recherches dans le sol. Cette industrie est d'ailleurs sans importance et le nombre des mineurs qui y sont employés ne dépassent pas un millier. Les essais tentés au Siam avec les méthodes modernes n'ont pas encore réussi, quoique le Gouvernement ait accordé de nombreuses concessions et que des capitaux importants aient été engagés sur plusieurs points, à Watana par exemple. Ces insuccès sont dus,

soit aux difficultés spéciales inhérentes à la nature du pays, soit à une mauvaise administration.

La Société anglaise Duff Development C°, fondée il y a deux ans au capital de 400,000 liv. st., est actuellement la seule Compagnie européenne qui recherche le précieux métal. Concessionnaire pour une période de quarante ans, qui a commencé en 1900 dans l'État malais de Kelantan, d'une étendue de terrain supérieure à 2,000 milles carrés, elle n'a pas encore, à beaucoup près, prospecté toute sa concession ; mais ayant trouvé dès le début des dépôts d'or alluvionnaire, elle a commandé de suite des dragues qui fonctionnent depuis quelque temps et qui, d'après les rapports de son directeur, donnent de bonnes proportions d'or à la tonne.

Aussi, le 3 juin dernier, a-t-elle lancé une compagnie filiale, la Kelantan Gold Dredguig C° Limited, au capital de 180,000 livres sterling, à qui elle a cédé le droit de draguer la rivière de Kelantan sur une longueur de cinq milles et demi et des terrains destinés à élever sur les bords de cette rivière tous les bâtiments nécessaires à l'exploitation.

La Duff Development C° n'est pas d'ailleurs seulement une compagnie minière ; c'est aussi une compagnie commerciale. D'après les termes de sa concession et ceux du traité subséquent que son directeur a signé avec le rajah de Kelantan, aidé de son nouveau conseiller anglais, M. Graham, la Compagnie a obtenu et fait confirmer les droits suivants : droits exclusifs sur la prospection et l'industrie minières, sur l'agriculture, les produits des forêts et de la jungle, les eaux, les communications routières et ferrées, la sous-location des terrains pour bâtir ou cultiver, la perception des revenus afférents à cette location et sur toute entreprise commerciale, ce terme général devant comprendre l'établissement de firmes de l'alcool, de l'opium, des jeux et des prêts sur gages. Les seules exceptions à ce monopole sont le commerce de l'ivoire, du caoutchouc indigène et du rotin. De plus, la Compagnie aura la priorité pour la concession d'un chemin de fer destiné à relier ses terrains à la mer.

La Compagnie anglaise s'est donc constituée, en réalité, en petit État dans la principauté de Kelantan et les conditions vraiment extraordinaires qu'elle a su obtenir du prince malais sont bonnes à noter et font honneur à l'habileté de M. Duff. Malgré tout, les débuts de la Compagnie ont été difficiles et ses actions ont été pendant quelques mois au-dessous du pair ; émises à 1 livre sterling, elles sont maintenant recherchées à Singapore à 12 piastres.

Cuivre. — Il existe un peu de cuivre dans certains districts, notamment à Chan-Tuk. Autrefois, les Siamois exploitaient ces dépôts ; depuis quelques années, un syndicat européen essaie d'en tirer parti, mais jusqu'ici sans aucun résultat.

Plomb. — Le seul endroit où l'on ait trouvé du plomb est

situé dans l'État malais de Jahar, où de fortes veines de galène argentifère se rencontrent dans des couches calcaires. Il y a trente ans, une Société siamoise exploitait ces veines avec bénéfice ; mais elles ont été abandonnées depuis la baisse du prix du plomb.

Fer. — Il existait autrefois un certain nombre de mines de fer, d'où on tirait le minerai nécessaire à la fabrication des armes et des outils du pays ; mais les importations européennes ont tué cette industrie qu'on ne rencontre plus qu'à l'état rudimentaire dans quelques coins reculés du royaume.

Étain. — Ce métal est le seul qui donne lieu au Siam à un travail de quelque importance. On en trouve des gisements dans la vallée de la rivière Nam Sak et sur quelques points du Siam septentrional ; mais tous les dépôts intéressants se rattachent au soulevement granitique qui constitue la frontière entre le Siam et Tennasserim, est en quelque sorte l'épine dorsale de la péninsule malaise et se retrouve jusque dans les îles de Billikou, Banco et Singkep, colonies hollandaises. Le territoire siamois parait sous ce rapport aussi bien partagé que celui des possessions anglaises et hollandaises de la Malaisie.

On trouve des mines d'étain dans les parties ci-dessous désignées des États malais siamois.

Côte est de la péninsule : Ratburi, Bangtaphan, Langsuan, Chaiya, Baudon, Ranglh, Lakou, Rahman, Kelantan, Tringgann.

Côte ouest de la péninsule : Kra, Renoug, Taknapar, Panga, Taknatung, Puket, Trang, Stul, Perlis, Kedah.

Dans quelques provinces on ne rencontre que de petites exploitations ; cependant la production totale annuelle dépasse déjà 5,000 tonnes, valant 600,000 liv. st., en estimant l'étain à 120 liv. st. la tonne.

Le seul Mouthon dont on connaisse exactement la production est celui de Puket qui, du 1er avril 1902 au 31 mars 1903, a exporté 3,705 tonnes. Si on y ajoute la production de Kedah, de Kelantan et de Tringgam, ainsi que celle de diverses mines situées dans les Mouthons de Champawn et Nahou Sritamarat sur lesquelles le Département des mines ne reçoit encore aucun renseignement, on doit admettre que le total est au moins de 5,000 tonnes.

En général cette industrie est entre les mains des Chinois, la main-d'œuvre est chinoise et la fonte est faite sur place d'après les procédés chinois. Les seules exceptions consistent en une Compagnie anglaise, la Karangan Hydraulic Tin Mining C°, une Compagnie hollandaise, la Singhep Tin Maatschappy C°, toutes deux installées dans la principauté de Kelantan, la première dans le district de Kuhin, la seconde dans celui de Semeling Merboh, et une Compagnie américaine dont nous avons parlé

l'an dernier, qui débute à Bangtaphan, dans le Mouthon de Champawn et qui n'avait probablement pas suffisamment escompté les difficultés de la première heure, car les machines qu'elle avait commandées et qui sont arrivées depuis plusieurs mois ne fonctionnent pas encore. Enfin, une fonderie anglaise, la Paulo Brani Smelters C°, vient d'organiser à Puket une agence d'achat de minerai.

On peut prévoir une forte expansion de l'industrie minière dans les possessions siamoises de la péninsule malaise ; car les capitalistes européens et américains y ont envoyé depuis peu de nombreuses missions de prospection. Actuellement, l'île de Puket, sur la côte ouest, est le centre de production d'étain le plus important de la région ; puis viennent Kedah, Taknapar et Renong. Sur la côte est, il faut signaler Lakou Pritamarat et Jahar, dont le port est Patani. Les districts où le développement paraît devoir être le plus rapide sont ceux de Kedah, Rahman, Jahar, Taknatung et Renong.

Pierres précieuses. — Les saphirs et les rubis sont les seules pierres précieuses que l'on trouve en abondance; on rencontre aussi des grenats et des topazes.

Les saphirs sont en général sans tache et d'un beau bleu pâle qui les a rendus célèbres dans le monde entier; on estime d'ailleurs que depuis la découverte de ces pierres au Siam, le pays a fourni aux marchés européens plus de la moitié des beaux saphirs qui y ont été vendus ; mais comme il n'y a pas de droit d'exportation sur les pierres précieuses, les statistiques font défaut. Ce genre d'industrie est pratiqué par un grand nombre de petites associations, voire même d'individus, qui vendent les pierres à des marchands de passage.

Les rubis siamois n'ont pas grande valeur, ceux qui sont d'une bonne nuance étant généralement petits. Les pierres vraiment rares sont envoyées en Birmanie et vendues comme rubis birmans.

Presque tous les saphirs viennent du district de Païlin dans la province de Battambang. On trouve des rubis dans la même région, mais surtout dans les environs de Chantaboum et de Krat. Les dépôts sont toujours alluvionnaires et le travail consiste à creuser des trous auprès des ruisseaux dans l'eau desquels on lave la terre extraite.

Cette industrie est entre les mains de Birmans et de Shaus qui emploient comme ouvriers des Laotiens. Les acheteurs sont des Birmans, des Shaus, des Cynghalais et des Hindous ; quelques maisons européennes de Bangkok se livrent aussi à ce commerce. Les districts où l'on rencontre ces pierres sont presque tous très malsains ; aussi les Européens n'y ont-ils jusqu'ici tenté aucune exploitation.

Charbon. — On trouve dans la péninsule malaise et notamment à Baudon, Gerbi, Plien et Trang, du lignite ou charbon

brun et on a annoncé dernièrement la découverte de véritable charbon de terre dans la province de Nakou Sawan ; mais ce bruit mérite confirmation.

Huile. — Il y a du pétrole à Muang Fan, tout à fait au nord du Siam ; mais la quantité recueillie est insignifiante. On l'obtient en écumant l'eau qui vient remplir des trous peu profonds creusés à cet effet. Cette huile, qui est noire et très visqueuse, parait avoir les mêmes éléments de formation que celle que l'on trouve en Birmanie. Il est peu probable qu'elle puisse faire l'objet d'un commerce sérieux, aussi longtemps que la province éloignée où on la recueille ne sera pas reliée à la capitale par des voies de communication rapides. On prétend avoir découvert du pétrole à Kedah; mais aucune preuve de cette assertion n'a encore été apportée.

Salpêtre. — Il existe dans les montagnes calcaires des districts de Lapburi, Saraburi, Buachum et Prabat de nombreuses cavernes qui contiennent d'épais dépôts de guano de chauves-souris.

De temps immémorial on a extrait de ces dépôts du nitrate de potasse, qui servait à la fabrication de la poudre et pour certaines drogues médicinales. Cette industrie existe toujours et, durant ces dernières années, a fourni à Bangkok des produits destinés à la fabrication des feux d'artifices.

Le procédé indigène d'extraction consiste à faire bouillir dans des jarres en terre le guano brut mélangé avec des cendres de bois. Le liquide est écumé et cristallisé; puis les cristaux sont traités à nouveau de la même façon. Le salpêtre ainsi obtenu est brun clair et renferme 95 0/0 de nitrate de potasse ; il ne contient pour ainsi dire pas de nitrate de soude.

On essaie en ce moment d'organiser une entreprise pour tirer de ces dépôts un meilleur parti en employant des méthodes perfectionnées, ce projet est dû aux fortes demandes faites depuis quelque temps en nitrate de potasse par le Japon.

L'agriculture au Siam en 1903.

Ainsi que nous l'avons constaté dans le cours de ce rapport, la récolte du riz en 1903 a été inférieure à celle des années précédentes et cette diminution a été due uniquement à l'insuffisance de la saison des pluies. La récolte de 1904 sera probablement bonne ; car, quoique les pluies aient été un peu tardives, elles ont été abondantes. L'une des plus grandes préoccupations du gouvernement royal est de mettre un terme aux incertitudes des cultivateurs relativement au résultat de leurs travaux ; aussi presse-t-il le plus possible l'amélioration du système de canaux qui existe déjà, en attendant qu'il puisse se procurer les ressources nécessaires pour assurer d'une façon définitive et complète l'irrigation de la basse vallée du Menam.

Culture du paddy. — Les paysans siamois emploient encore les méthodes de culture les plus primitives. Leur charrue n'est qu'une pièce de bois recourbée, avec un manche; une fourche d'arbre fait l'affaire; la seule partie en métal est un curoir en fonte de la largeur de la main; l'instrument tout entier coûte environ 2 fr. 50. Il creuse un sillon de 9 à 10 centimètres de profondeur et de 25 centimètres de largeur et la courbe du soc est si peu prononcée que la moitié des mottes de terre remuées ne sont même pas retournées. Le laboureur tient le manche d'une main et de l'autre guide ses buffles à l'aide d'une ficelle passée dans le nez de ces animaux. Le joug est cintré afin de suivre la forme du cou et porte une pièce de bois à laquelle sont attachés des traits en corde. Cette pièce dépasse souvent le joug et se recourbe en hauteur; elle est alors ornée de fleurs ou de ficelles rouges disposées avec un certain goût. La herse n'est qu'un grand rateau à dents de bois dont le manche en bambou est relié au joug. Elle porte une poignée ovale, qui permet de la soulever, afin de débarrasser les dents de l'herbe et du chaume et de peser dessus, lorsque les mottes de terre offrent de la résistance.

Mode de plantation du paddy. — Le paddy est semé aussi dru que possible sur des espaces assez peu étendus pour que la surveillance et l'irrigation en soient faciles. Quand il a environ 35 centimètres de hauteur, il est déplanté, mis en petits paquets et porté aux champs qui ont été au préalable labourés et hersés et qui sont à ce moment recouverts de 15 centimètres d'eau. Là, les hommes, les femmes, les enfants se livrent au repiquage (dum-nah). Cette besogne consiste à enfoncer les tiges dans la boue tant avec les mains qu'avec les pieds. Un bon repiqueur peut ainsi couvrir 13 ares par jour.

Les travailleurs sont payés en moyenne 80 ticaux, soit 112 fr., pour la saison tout entière qui dure neuf mois et sont en outre vêtus et nourris. La période de préparation et de plantation dure en général de juin à septembre et, quand l'année est favorable, la récolte est terminée vers la fin de décembre.

Malheureusement, la main-d'œuvre n'est pas abondante dans le Delta et on est obligé de recourir aux paysans du Laos qui descendent tous les ans par villages entiers pour passer dans la basse vallée du Ménam la saison de culture. Ils retournent dans le nord en janvier, et, quand la moisson est tardive et non terminée à cette époque, rien ne peut les retenir et une partie de la récolte reste sur pied. La superficie cultivée se développant tous les ans par suite de la mise en exploitation successive des plaines du Klong Ransit et devant croître bien plus encore dans l'avenir au fur et à mesure que s'achèveront les travaux déjà commencés de recreusement et d'amélioration des Klongs, le problème de la main-d'œuvre ne tardera pas à se poser d'une façon inquiétante, d'abord à cause de sa rareté,

ensuite en raison de l'augmentation que ne manqueront pas de subir les salaires.

Il y a deux moyens de résoudre ce problème.

Le premier consiste non pas seulement à encourager l'immigration, mais aussi à l'organiser d'une façon régulière et bien comprise. Il ne suffirait pas, en effet, d'engager dans les ports de Chine des coolies quelconques qui sont souvent le rebut de la population ; il faudrait que le gouvernement royal eût dans le Céleste Empire des agents spéciaux chargés de recruter à l'intérieur de véritables cultivateurs, qui prendraient l'engagement de passer au Siam un certain nombre d'années et dont la plupart y feraient souche très probablement, surtout s'ils entrevoyaient la possibilité d'y devenir propriétaires. On aurait ainsi des travailleurs dont on connaîtrait le nom et le lieu de naissance, ce qui serait une garantie de leur bonne conduite. Les paysans siamois sont d'ailleurs très favorables à cette mesure et tout disposés à partager le produit de leur récolte avec des gens qui laboureraient, moissonneraient et batteraient pour eux, eux-mêmes se chargeant de herser, de semer et de faire le reste du travail.

Le second moyen consisterait à remplacer en partie la main de l'homme par des machines. Il y aurait évidemment des difficultés toutes spéciales à vaincre pour arriver à construire un matériel bien approprié au sol particulièrement mou et argileux de ces contrées ; mais cela ne nous paraît pas impossible et nous croyons que si nos constructeurs de machines agricoles envoyaient au Siam des ingénieurs qui y passeraient une année à se rendre compte des conditions dans lesquelles se font les différents travaux de la culture du paddy, ils parviendraient après quelques essais à produire un matériel qui pourrait suppléer à la rareté de la main-d'œuvre et peut-être remplacer les buffles, dont le nombre diminue sensiblement par suite des diverses maladies qui les déciment.

La question est d'autant plus intéressante, que ces machines trouveraient aussi leur emploi dans l'Indo-Chine française et dans tout le Sud de l'Extrême-Orient où, pour les mêmes raisons, des étendues considérables de terres fertiles ne sont pas cultivées et où on recherche actuellement tous les moyens propres à mettre en valeur ces richesses improductives. Aussi espérons-nous que notre appel ne restera pas sans écho parmi nos compatriotes.

Irrigation. — De tout temps, les indigènes ont tenté de suppléer à l'insuffisance des pluies et la vallée du Menam est couverte de klongs ou canaux dont la plupart remontent à plusieurs siècles. Les cultivateurs emploient, pour distribuer dans leurs rizières l'eau de ces canaux, un certain nombre de méthodes. Voici les principales :

Une corbeille enduite intérieurement et extérieurement de

poix, afin d'en assurer l'étanchéité, est suspendue à quatre cordes légères de trois à quatre mètres de long, que deux fillettes tiennent par les extrémités et est ainsi balancée de façon à puiser toutes les cinq à six secondes dix ou douze litres d'eau dans le canal et à les répandre dans la rizière qui en est séparée par une digue. Lorsque le terrain qui borde le canal et est entouré de petits murs en terre est suffisamment inondé, le surplus, qui est rassemblé dans une déclivité préparée d'avance, est distribué à d'autres parcelles au moyen d'une grande cuiller en bois suspendue de telle sorte qu'un léger mouvement de la main suffise pour qu'elle s'emplisse d'eau et qu'une violente secousse du bras envoie cette eau par dessus le mur dans le champ voisin. La même opération se répète aussi loin qu'il est nécessaire.

On emploie parfois une drague rudimentaire dont les seaux en bois montent verticalement dans un large baquet l'eau qui est ensuite répartie dans les rizières.

Un autre système consiste en une série d'une vingtaine de palettes fixées à 30 centimètres d'intervalle à une chaîne sans fin et tournant autour d'un treuil grossier manœuvré par deux hommes qui se retiennent par les mains à une perche horizontale et appuient avec leurs pieds sur des tasseaux fixés à l'axe de l'appareil. Les palettes se meuvent le long d'un auget incliné et de largeur à peine supérieure à la leur, de sorte que la plus grande partie de l'eau qu'elles entraînent parvient au sommet du système et est répandue dans la rizière.

Quand les champs sont placés le long d'un cours d'eau, les indigènes se servent de norias disposées de la façon suivante : Une grande roue en bois plongeant en partie dans l'eau est mise en mouvement par le courant. Elle porte sur sa circonférence des bambous creux inclinés qui s'emplissent d'eau et la déversent dans une conduite en bois, qui transporte cette eau dans la rizière.

Moisson. — Lorsque le terrain est sec, on moissonne avec une faucille, on lie et on fait des meules. Lorsque l'eau ne s'est pas encore écoulée, il faut y entrer ou se servir de bateaux ; on coupe alors la tête des tiges et on la jette à poignée dans des corbeilles. Dans les bons terrains, le rendement du paddy varie de soixante à cent pour cent.

Battage. — Pour préparer un terrain à battre, on arrache l'herbe, on mèle le sol et on le durcit au moyen d'une couche faite d'eau et de fumier mélangés. Un poteau est planté au centre ; il est orné d'un bonhomme en bambou qu'on appelle Ta Poo et muni à son extrémité supérieure de quelques belles tiges de riz destinées aux oiseaux. Alors, pendant les nuits de lune, le paddy est battu par les pieds des bœufs ou des buffles attelés deux à deux et qui, retenus au poteau par une corde lâche, tournent autour de lui. Un gamin tient habituellement

la queue de l'animal qui est placé à l'extérieur et pousse des cris pour activer son allure qui doit être plus rapide que celle de son compagnon. Cette opération du battage est considérée comme une réjouissance par les indigènes qui en profitent pour se livrer autour de l'aire à des danses fantastiques bizarrement éclairées de temps en temps par des pétards et des pièces d'artifices. Les amateurs de scènes exotiques trouveraient là le motif d'un tableau peu banal.

Nettoyage du paddy. — Le paddy est ensuite vanné dans des corbeilles larges et peu profondes. Puis il est mesuré et versé dans des récipients qui sont placés sur une plateforme élevée au-dessus du sol. Ces récipients sont des corbeilles en bambou tressé dont l'ouverture, dès qu'elles sont pleines, est recouverte d'une épaisse couche de boue. C'est là que le riz est conservé, soit pour la vente, soit pour la consommation ; dans ce dernier cas, les femmes le dépouillent de son écorce, au fur et à mesure des besoins, en le broyant dans un mortier à l'aide d'un pilon en bois.

Le riz est au Siam le principal élément de nourriture, non-seulement des gens, mais aussi des chevaux, du bétail, des chiens, des chats, des volailles, en un mot de tous les animaux domestiques.

Les cultivateurs s'entendent en général par village pour protéger leurs champs contre les déprédations de tout genre ; mais, malgré leur vigilance et la réunion de leurs bestiaux en troupeaux pendant toute l'année, ceux-ci pénètrent souvent dans les rizières et y causent des dégâts qui amènent de nombreux procès.

Les deux principales sortes de paddy cultivées au Siam sont le Na-Suen, que l'on plante dans les terrains ordinaires et dont nous venons de décrire la culture, et le Na-Muang ou paddy flottant.

Na-Muang. — Ce paddy, que l'on trouve aussi au Cambodge et en Cochinchine, est le seul qui puisse pousser dans les terrains bas, où l'inondation dépasse souvent une hauteur de 2 mètres et dure pendant plusieurs mois.

Après un labourage très superficiel, on le sème à la volée dans les champs qui sont généralement assez étendus et ne sont pas, comme pour le Na-Suen, séparés par de petits murs en terre. Parfois, il y a trop d'eau pour semer ainsi et on est obligé d'enfoncer les grains dans de petits trous pratiqués dans la boue à l'aide d'un bâton et que l'on bouche ensuite avec le pied.

Ce paddy pousse avec une rapidité telle que, pendant sa période de grande croissance, il grandit souvent de 5 centimètres par jour ; aussi, lorsque l'inondation n'augmente pas dans des proportions anormales, les tiges s'élèvent-elles en ligne droite jusqu'à trois et quatre mètres, leur tête et leurs

feuilles restant seules hors de l'eau. Quand les vents sont violents et que l'inondation se prolonge, les tiges prennent une direction oblique et peuvent alors atteindre jusqu'à sept et huit mètres de longueur.

Si l'eau est peu abondante, le Na-Muang ne pousse pas plus vite qu'un vigoureux paddy ordinaire.

Une autre particularité fort curieuse de cette plante consiste en ceci que de nouvelles racines et de nouvelles tiges jaillissent de ses nœuds. Ces racines n'atteignent pas le sol et prennent leur nourriture dans l'eau.

Une variété spéciale de Na-Muang est même conformée de la façon suivante. La première tige et ses racines se développent à peine et ne servent guère qu'à retenir au sol les autres tiges et les racines sorties de leurs nœuds qui n'ont alors vraiment pour ainsi dire que l'eau comme élément de nutrition.

Ce fait corrobore l'opinion souvent émise que le paddy, pour sa croissance, ne dépend pas dans les mêmes proportions que les autres céréales des substances nutritives du sol, mais peut utiliser celles que contient l'eau. Il contribue en même temps à expliquer que des terres bien irriguées puissent, pendant un certain nombre d'années consécutives, donner une bonne recolte de paddy, sans montrer le moindre signe d'épuisement.

En général, le sarclage du Na-Muang doit se faire en bateau et il faut opérer de même pour la récolte, quand les eaux n'ont pas suffisamment baissé au moment de la moisson. Dans ce dernier cas, il arrive fréquemment qu'une partie du grain est mangée par les poissons.

La récolte est pauvre, quelquefois nulle, lorsque le niveau de l'eau s'élève trop rapidement et submerge la plante, ou bien lorsqu'il baisse tout à coup avant que les épis soient formés et aient eu le temps de mûrir.

Dans les circonstances les plus favorables, elle est inférieure comme quantité à celle du Na-Suen et le paddy est de valeur un peu moindre.

Il ne faut, cependant, pas oublier que cette plante est précieuse; car elle permet de cultiver des terrains qui, si elle n'existait pas, n'auraient aucune valeur.

Le Na-Muang compte un certain nombre de variétés, à évolution plus ou moins rapide et quelques sortes de riz gluant.

Garden-Rice. — Le garden-rice, (riz de jardin) de Bangkok est connu et réputé dans le monde entier. C'est une très belle qualité de Na-Suen qui se cultive comme les autres, mais dont les grains sont plus gros et plus blancs. Il se vend en moyenne de 20 à 40 0/0 plus cher et sa production atteint à peu près le dixième de la production totale du riz au Siam.

Voici les prix moyens de vente du riz au Siam en 1903.

Garden-Rice n° 1, 9 ticaux 50, soit 12 fr. 50 le picul.

Na-Suen, 4 ticaux, soit 5 fr. 30 le picul.

Na-Muang, 3 ticaux 70, soit 4 fr. 90 le picul.

Moulins en acier. — Nous reviendrons ici sur un sujet effleuré par nous il y a deux ans. Il était question à cette époque de l'essai dans les plaines du Delta des moulins à vent en acier qui, dans certaines contrées de l'Europe et des États-Unis, rendent de si grands services à l'agriculture. Il est regrettable que cette idée n'ait pas été poursuivie; car la fabrication de ces utiles machines a fait des progrès considérables.

On construit aujourd'hui des moulins qui développent une force de 15 chevaux et peuvent pomper 135,000 litres par heure. Placés sur une tour d'acier de 12 à 15 mètres, ils subissent pendant une heure ou deux au moins, dans les jours les plus défavorables, l'influence de la brise, si légère qu'elle soit. On peut d'ailleurs remédier par un réservoir aux inconvénients passagers d'un calme complet de l'atmosphère. Tournant sans fatigue grâce à leur rotation sur billes, munis de graisseurs automatiques, ils peuvent fonctionner presque sans surveillance pendant des journées entières. Un système spécial de queue-gouvernail force, en cas de tempête, la roue à présenter au vent ses bords, c'est-à-dire sa surface de moindre résistance, et la ramène dans sa position normale, dès que le danger est passé.

A l'époque des grandes pluies, ils peuvent servir à battre ou à décortiquer le riz, à broyer des racines, à tous les usages en un mot auxquels peut s'appliquer une force mécanique. Leur prix n'est pas exagéré et il serait fort intéressant d'en faire l'expérience dans la basse vallée du Menam, qui est presque constamment balayée par les vents et dans les plaines analogues de la Cochinchine, du Cambodge et du Tonkin. Soit que le gouvernement se procure l'un de ces moulins et le loue à quelques propriétaires, soit que les constructeurs eux-mêmes en mettent un à l'essai à la disposition d'un groupe de cultivateurs à un prix d'achat fixé d'avance, il nous semble que l'on pourrait facilement trouver un moyen de les introduire dans ces contrées. Si l'expérience réussissait, ainsi qu'il est probable, les agriculteurs pourraient, grâce à cette innovation, attendre avec plus de quiétude que les grands travaux projetés tant au Siam que dans notre colonie leur assurent la distribution régulière de la quantité d'eau indispensable pour obtenir une bonne récolte.

Maladies du bétail. — La peste bovine a fait en 1903 des ravages effrayants dans presque toutes les provinces du Siam. Les statistiques officielles, qui ne sont pas complètes, accusent les chiffres suivants : 24,849 bœufs et 50,546 buffles. Pendant les mois d'avril et de mai, dans le Mouthon de Nakou Sritamarat, 2,256 bœufs et 947 buffles moururent de la peste; leur valeur représentait 260,000 fr., chiffre énorme pour un seul

cercle et une période aussi courte. On estime d'ailleurs que la perte éprouvée de ce fait par le Royaume tout entier a été de plus de 7 millions de francs.

En septembre, le gouvernement prit un arrêté interdisant l'exportation des buffles et nomma une commission chargée de se rendre aux Philippines et d'y étudier le traitement des maladies du bétail. Dès son retour, cette commission, présidée par le docteur Adamsen, pratiqua sur des animaux malades des inoculations faites avec un sérum rapporté de Manille. Les résultats furent bons. Avant ces soins, les bêtes atteintes mouraient dans une proportion de 80 à 90 0/0; on espère arriver à ne perdre que 2 0/0 de celles inoculées. Aussi fait-on construire dans la banlieue de Bangkok, auprès du Wast Sapatoum, un laboratoire où on produira le sérum, et de vastes écuries qui serviront d'infirmerie; en même temps, ou multiplie les dépôts de sérum dans les provinces. Mais, si on a pu diminuer le nombre des décès, on n'a pas supprimé les causes de l'épidémie et, de nouveaux cas se produisant encore tous les mois, on recherche activement des moyens prophylactiques pour la combattre.

Une autre maladie, tout aussi meurtrière, s'est beaucoup développée depuis quelque temps; ce sont les anthrax, qui ont fait récemment de nombreuses victimes, non seulement parmi les buffles et bœufs, mais aussi parmi les indigènes assez imprudents pour se nourrir de la chair des animaux qui y avaient succombé. On a demandé aux États-Unis un sérum qui y est employé avec succès contre cet autre fléau et qui est attendu avec impatience par la population.

Encouragements à l'élevage du bétail. — Effrayé de cette mortalité qui pourrait faire craindre la disparition totale des buffles dans un bref délai et causerait ainsi la ruine de l'agriculture, le Roi a pris différentes mesures pour encourager l'élevage du précieux animal. C'est ainsi que dans plusieurs districts, notamment à Kohk-Poh-Hak, province de Ratburi, il a désigné par décret de larges étendues de terrain qui seront spécialement réservées à l'élevage du bétail.

Vols de buffles. — Malgré les efforts de la gendarmerie, les vols de buffles sont encore fréquents, grâce à la répulsion qu'éprouvent les indigènes à marquer leurs bestiaux. On vient de découvrir un nouveau système qu'on espère leur faire adopter et qui consiste en une sorte de tatouage qui serait appliqué sur les oreilles de l'animal et reproduirait l'abréviation du nom du district et le numéro de l'amphen.

Caoutchouc. — Quoique les statistiques de la douane ne fassent pas mention du caoutchouc, on commence cependant à en exporter. Les essais faits depuis deux ans dans les environs de Korat sont satisfaisants et les quelques milliers de plants du

Para qui y ont été importés réussissent fort bien dans presque tous les terrains, pourtant fort différents, où on les a placés.

Il existe au Siam deux plants indigènes produisant du caoutchouc. Le plus commun est le Ficus Elastica. Les indigènes recueillent le caoutchouc de cet arbuste en pratiquant dans l'écorce des scarifications longitudinales desquelles ils retirent ensuite le suc coagulé. Uu plant de six ans donne annuellement 1 kilog. 800 de caoutchouc dont la valeur est d'environ 4 fr. 50 le kilog.

L'autre espèce est une plante grimpante qui doit être soit l'Urceola esculenta, soit l'Urceola elastica. On la coupe en morceaux de 60 à 90 centimètres de long; puis on recueille le suc qui, placé dans l'eau bouillante, se coagule de suite et forme une masse visqueuse qu'on fait sécher devant un feu. On obtient aussi une qualité de caoutchouc assez inférieure en broyant et en faisant bouillir l'écorce de la même plante. Cette espèce pousse avec une rapidité surprenante, deux ou trois semaines après avoir été coupés, les plants ont de nouveau une longueur de 2 mètres.

Sériciculture. — Le département de la sériculture auquel deux nouveaux spécialistes japonais viennent d'être adjoints, poursuit ses études sur les mûriers et les vers à soie, enseigne aux indigènes, dans trois fermes-écoles, les méthodes d'élevage perfectionnées et forme des ouvrières capables de se servir des dévidoirs mécaniques. C'est probablement grâce à ses efforts que l'exportation de la soie a un peu augmenté en 1903.

Cadastre. — Le département du cadastre, dirigé par un Anglais, M. Giblin, qui a sous ses ordres 16 de ses compatriotes et 208 employés Siamois, rend des services signalés à l'agriculture.

L'École de Lapatoum, à la tête de laquelle est M. Irwin, a formé presque tous ces employés indigènes. Elle est divisée en deux cours et fournit en moyenne au département une trentaine de jeunes gens par an.

Pendant huit mois la plus grande partie du personnel, séparée en plusieurs groupes, opère sur le terrain. Certaines sections font les opérations préliminaires transversales; les autres complètent le réseau d'observations et recueillent les déclarations des propriétaires au sujet de la limite de leurs biens.

Depuis sa fondation, le département a eu pour but principal le relevé des terrains d'alluvion cultivés dans la vallée du Menam. Les cartes du Cercle de Krung-Tep (Bangkok) et de celui de Krung-Kao qui est limitrophe, sont à peu près terminées. On s'occupe activement, au Nord, des cercles de Pitsanulock et de Pa-Yupp (Chiengmaï) où sont les principales concessions de forêts de teck, au Sud-Est de celui de Pachim, et, dans la péninsule malaise, de celui de Nakau-Sritamarat.

Les cartes du cadastre, qui réprésentent déjà une superficie de 1,000 milles carrés, sont au 1/4,000e; les plans des villes comme Ayuthia, Korat, Ratburi et de leurs environs, qui sont préparés en ce moment, sont au 1/1,000e. Le coût des opérations cadastrales complètes a été en moyenne l'an dernier de 475 fr. par mille carré.

Le résultat le plus immédiat des travaux du département a été de permettre l'établissement d'un impôt foncier rationnel et l'organisation de sa perception d'une façon équitable.

Il y a au Siam deux modes de taxation des terres; le premier, le « Ku-Ko », consiste à faire payer au propriétaire 16 atts (1) par rai (2) sur toute l'étendue de son bien; le second, le « Pang-lawi », l'impose à 24 atts par rai, mais seulement sur la superficie cultivée. On appliquait jusqu'ici les deux systèmes et un propriétaire était parfois taxé des deux façons, ce qui entraînait de grands frais, puisqu'on devait faire mesurer tous les ans les espaces cultivés. Or, on a calculé que pour les cercles dont le cadastre était terminé on obtiendrait, sans frais nouveaux, un revenu de 30 0/0 plus élevé en ne taxant qu'au moyen du Ku-Ko. Aussi le département des revenus a-t-il reçu l'ordre de se procurer au fur et à mesure tous les renseignements recueillis par le cadastre et de les utiliser pour dresser ses rôles.

Le département du cadastre est également fort utile aux propriétaires en déterminant exactement les limites de leurs terres et en les mettant à même d'obtenir des titres de propriété indiscutables, qui sont pour eux un précieux gage de sécurité dans ce pays dont les habitants sont très enclins aux procès.

Ses cartes, qui représentent chacune 2,500 rais, soit environ un mille et demi carré, ainsi que les listes sur lesquelles sont inscrits les noms des propriétaires et les limites de leurs biens, sont remises au commissaire des terres dès qu'elles sont terminées. Ce fonctionnaire envoie dans chaque district une commission chargée de faire une enquête sur tous les terrains délimités et sur leurs propriétaires. L'enquête a lieu en présence des propriétaires, de leurs voisins et d'un administrateur du district. Si aucune réclamation ne se produit, les propriétaires reçoivent de suite un certificat sur la présentation duquel on leur remet leur titre de propriété. Ce titre est établi en double et l'un des exemplaires est déposé au bureau des transferts de terrains, où toute transaction concernant les propriétés doit être enregistrée. S'il y a discussion pendant l'enquête au sujet d'un terrain d'une valeur inférieure à 160 ticaux, le commissaire des terres peut trancher le différend; pour les terrains d'une valeur supérieure, la question est portée devant les tribunaux.

---

(1) Le tical, qui vaut en ce moment 1 fr. 40, est divisé en 64 atts. Un att est donc égal à 0 fr. 022 environ.

(2) Le rai est égal à 1,600 mètres carrés.

Les lois qui régissent au Siam les transactions opérées sur les propriétés n'étant en somme que l'application du système Torrens, il y a tout avantage à en généraliser les effets ; aussi le gouvernement royal se dispose-t-il à augmenter les cadres du département du cadastre, afin de pouvoir élargir le champ de ses opérations.

G. Dauphinot,

Agent du gouvernement de l'Indo-Chine, en mission à Bangkok.

OF THE
UNIVERSITY of ILLINOIS

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 13 JUILLET 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 454

Possessions anglaises d'Océanie

NOUVELLE-ZÉLANDE

Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
435.	— **Bulgarie** : Situation économique du Département et mouvement commercial du port de Bourgas en 1903.	» 30
436.	— **Bulgarie** : Mouvement commercial et maritime de Varna en 1903..	» 20
437.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1903.	» 20
438.	— **Serbie** : Le commerce de la Serbie en 1903. . .	» 40
439.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Tarragone en 1903..	» 50
440.	— **Espagne** : Mouvement commercial du port de Carthagène en 1903..	» 20
441.	— **Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904.	» 20
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers. . . .	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne..	» 60
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904..	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903..	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903..	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille..	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903..	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40

POSSESSIONS ANGLAISES D'OCEANIE

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.

Auckland, le 11 février 1905... La situation prospère dont jouit la Nouvelle-Zélande depuis plusieurs années s'est encore accentuée pendant l'exercice 1903.

Le commerce général de la colonie a atteint en 1903, le chiffre de 26.914.151 livres sterl. (672.852,775 fr.) contre 24,456,637 livres sterling (611,315,925 fr.) en 1902, accusant ainsi une augmentation de 2,457,514 livres sterl. (61,437,850 fr.).

IMPORTATION.

La valeur totale des importations s'est élevée, en 1903, à 12,075,959 livres sterl. (301,898,975 fr.), soit une augmentation de 1,117,921 livres sterl. (27.948,025 fr.) sur le chiffre de 10 millions 958,038 livres sterl. (273,950,950 fr.) relevé pendant le précédent exercice, et représente par habitant la somme moyenne de livres sterling 14-14-5 (368 fr. 05) contre livres sterling 13-14-8 (343 fr. 40) en 1902.

Ainsi que cela ressort des indications portées au tableau ci-dessous, la valeur des importations a plus que doublé dans l'espace de dix ans, période pendant laquelle l'augmentation du chiffre de la population de la colonie, de 686,128 habitants en 1894 à 832,505 en 1903, a été en proportion sensiblement plus lente :

Années.	Valeurs des importations.	Moyenne par habitant.
	(En livres sterling.)	
1894	5.990.177	8.16.5
1895	6.115.953	8.16.8
1896	7.035.379	9.19.1
1897	7.994.201	11.1.7
1898	8.211.409	11.3.1
1899	8.613.656	11.9.8
1900	10.207.326	13.7.4
1901	11.353.416	14.11.11
1902	10.958.038	13.14.8
1903	12.075.959	14.14.5

Jusqu'en 1901, l'augmentation, comme on vient de le voir, a été régulière. Des achats exceptionnellement considérables de rails de chemins de fer en 1901, pour plus d'un demi-million de livres sterling, ont contribué à grossir d'une manière anormale le chiffre afférent à cet exercice ; ce fait explique le recul constaté en 1902.

L'essor pris par le commerce d'importation peut être envisagé comme un signe non équivoque de l'accroissement du bien-être général de la colonie, d'autant plus que les industries indigènes et le commerce d'exportation se sont également, pendant la même période, considérablement développés.

Parmi les principaux articles importés pendant les années 1899 à 1903 se trouvent savoir :

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.
			(En livres sterling.)		
Articles de confection	393.689	451.879	463.194	511.397	582.917
Chaussures	151.593	194.811	211.215	202.931	245.639
Articles de Lingerie	447.495	514.607	470.568	498.485	556.564
Articles de Nouveauté	395.696	438.299	443.863	449.503	511.717
Articles de Mercerie	90.545	103.291	101.481	115.071	125.618
Soieries	87.639	97.922	121.937	139.522	128.223
Lainages	297.387	330.713	348.666	393.033	436.161
Articles de quincaillerie	255.701	330.314	315.239	334.965	355.562
Fer, acier, fils de fer	632.182	865.361	682.906	815.260	795.758
Machines	405.551	536.429	600.019	561.649	642.075
Rails pour chemins de fer	63.807	63.128	514.511	122.303	122.164
Sucre	354.925	451.522	489.936	402.138	441.843
Thé	183.691	199.934	219.089	197.127	204.236
Eaux-de-vie, alcools, esprits de vin, etc.	215.685	198.282	243.824	235.369	246.263
Vins	51.640	55.098	63.837	60.350	57.560
Tabacs, cigares, etc.	184.173	198.861	221.889	212.634	260.478
Livres, papier, etc.	368.617	407.410	438.755	443.356	521.181
Armes à feu, munitions	91.118	111.859	201.683	129.733	138.146
Drogues, produits chimiques, etc.	186.598	187.821	212.430	240.841	261.864
Articles de Paris, jouets, etc.	110.114	128.339	145.356	148.072	177.227
Fruits frais, secs et en conserve	180.590	226.128	248.985	175.366	233.382
Articles de verrerie	104.524	111.847	133.434	138.908	145.059
Engrais	116.395	112.287	134.186	154.964	120.711
Instruments de musique	86.405	97.678	116.396	110.663	113.849
Huiles (pétrole)	126.967	206.770	238.396	251.415	248.859

La part prise, en 1903, au mouvement d'importation dont le chiffre, en y comprenant les espèces métalliques, est évalué à 12,788,675 livres sterl. (319,716,875 fr.) a été de 7,512,668 livres sterling (187,816,700 fr.) pour le **Royaume-Uni;** les **Possessions britanniques** y figurent pour 3,135,494 livres sterling (78,387,350 fr.) et les **Pays étrangers** y ont contribué pour 2,140,513 livres sterl. (53,512,825 fr.). Ce dernier chiffre ne s'applique bien entendu qu'aux provenances directes et est loin de représenter la valeur totale des articles étrangers importés en Nouvelle-Zélande au cours de l'exercice 1903. Un très grand nombre de marchandises étrangères arrivent ici en transitant par l'Angleterre et sont notées dans les relevés statistiques comme de provenance anglaise, sans que leur véritable origine soit indiquée. Tel est le cas pour la plupart de nos articles français consommés en Nouvelle-Zélande. Le nouveau tarif de douane, dont il sera question plus loin, en application depuis le 1er avril 1904, qui frappe d'une surtaxe variant entre 20 et 100 0/0 une série d'articles de fabrication non britannique, aura pour résultat de faire connaître plus exactement l'origine des marchandises, et les futures publications statistiques renfermeront à cet égard des indications qui ne manqueront pas d'intérêt.

Les importations du Royaume-Uni se sont élevées de 3,949,770 livres sterling, en 1894, à 7,512,668 livres sterl. en 1903, celles des colonies anglaises de 2,233,860 livres sterl. à 3,135,474 livres sterling, représentant pour l'ensemble des territoires britanniques une augmentation de 72.20 0/0 dans l'espace de dix ans. Pendant la même période, les importations des pays étrangers ont haussé de 254.16 0/0, de 604,390 livres sterl. en 1894 à 2,140,533 livres sterl. en 1903.

Ce sont les États-Unis qui occupent, parmi les pays étrangers, le premier rang, leurs envois en Nouvelle-Zélande, en 1903, se chiffrant par 1,441,358 livres sterl. Viennent ensuite par ordre d'importance :

L'Allemagne	274.297	livres sterling.
La Belgique	133.140	—
Le Japon	86.192	—
La France	42.765	—

Nos importations françaises qui n'avaient été que de 26,326 livres sterling (658,150 fr.) en 1900, se sont successivement élevées à 27.538 livres sterl. (688,450 fr.) en 1901, à 35,572 livres sterling (889,300 fr.) en 1902, pour atteindre en 1903 le chiffre ci-dessus indiqué de 42,765 livres sterl. (1,069,125 fr.) comprenant, entre autres, les articles suivants :

Crème de tartre	20.403	livres sterling.
Eaux-de-vie, cognacs, liqueurs	4.769	—
Vins de Champagne	2.279	—
Raisins et fruits secs	1.940	—
Lainages	1.473	—

Vins	1.327	livres sterling.
Colis postaux	1.238	—
Amandes	1.162	—
Machines à gaz	824	—
Cuirs	602	—
Articles de confection	530	—
Soieries	521	—
Articles de parfumerie	494	—
Drogues et produits chimiques	421	—
Articles de Paris	376	—
Articles de verrerie	301	—

En raison de la proximité relative des États-Unis et des conditions specialement favorables de certaines de ses industries, le commerce d'importation de ce pays en Nouvelle-Zélande s'est développé dans des proportions très considérables. Ses envois ont régulièrement augmenté et leur valeur, de 492,840 livres sterling en 1896, s'est élevée à 1,441,358 livres sterl. en 1903, soit une augmentation de près de 300 0/0. Les principales marchandises importées des États-Unis sont, savoir :

Machines, fer, acier, quincaillerie, etc.	406.487	livres sterling.
Tabac	169.114	—
Huiles (en majeure partie, du pétrole)	129.708	—
Chaussures	102.057	—
Papier et articles de papeterie	62.941	—

Quant aux importations allemandes, elles aussi ont pris un grand essor dans ces dernières années et de 101,381 livres sterling en 1896 leur valeur est montée au chiffre de 274,297 livres sterling en 1903.

Des instruments de musique pour 55,467 livres sterl.; des articles de nouveautés pour 25,333 livres sterl.; du papier et des articles de papeterie pour 22,148 livres sterl.; de la verrerie pour 15,380 livres sterl. formaient les principaux articles des importations d'Allemagne en 1903.

Le nouveau tarif de douane dont mention a été faite plus haut, mis en application à partir du 1er avril 1904, prévoit un relèvement des droits d'entrée existants pour les articles ci-après dénommés lorsque ceux-ci sont originaires d'un pays non britannique.

Les droits d'entrée sont augmentés de :

Cent 0/0 pour le ciment.

Cinquante 0/0 pour les :

Paniers et ouvrages de vannerie qui ne sont pas des articles de meubles, bicyclettes, tricyclettes et autres véhicules du même genre ainsi que leurs accessoires en métal, chaussures de tout genre, bougies, véhicules divers et roues pour voitures, porcelaines et faïences, horlogerie, cordages de chanvre, crème

de tartre, poteries, articles de Paris et jouets, armes à feu de toute espèce, poisson conservé, meubles autres que ceux en fer, articles de verrerie, ouvrages en métaux, houblon, clous en fer, tuyaux en fer y compris les appliques, lampes et lanternes, instruments de musique, pianos, papier-tenture, papier pour emballage de tout genre, articles plaqués et argentés, pompes à eau de tout genre.

Vingt 0/0 pour les :

Accessoires divers pour bicyclettes et tricyclettes, tels que pneus, chaînes, etc., machines actionnées au gaz et à l'huile, bottes en gutta-percha, cordages en fer et en acier, fer en barres, tôle, plaque, écrous, etc., papier d'imprimerie, rails pour chemin de fer et tramways, toiles à voiles, instruments de chirurgie et pour dentistes, y compris les accessoires, thé (1).

Ce sont principalement les marchandises de fabrication américaine et allemande qui seront affectées par ces surtaxes, car la plupart des articles ci-dessus énumérés sont fournis en quantité plus ou moins considérables par les États-Unis et l'Allemagne. Mais notre commerce français également, se trouve atteint, notamment nos exportateurs de crème de tartre, de sardines, d'articles de Paris, de verrerie, etc.

Par l'adoption d'un tarif différentiel au détriment du commerce étranger, la Nouvelle-Zélande s'est prononcée en faveur de la nouvelle politique douanière actuellement à l'ordre du jour en Angleterre. Resserrer les liens d'intérêt entre les diverses parties du vaste empire pour arriver à la constitution d'un Zollverein britannique, tel est l'idéal de la politique économique du gouvernement néo-zélandais. Dans un discours qu'il a prononcé au mois de septembre dernier dans l'île du Sud, le premier ministre, M. Seddon, s'est attaché à recommander la création d'un office central impérial du commerce et de l'industrie, représenté dans les différents pays du monde par des agents chargés de tenir les commerçants et industriels de l'Empire britannique exactement au courant des besoins du commerce. Un bureau universel de renseignements de ce genre rendrait, selon M. Seddon, les plus précieux services et permettrait au commerce britannique de lutter plus avantageusement contre la concurrence étrangère.

Il est intéressant de noter en passant la place exceptionnellement importante de l'Australasie comme client de l'Angleterre. Avec une population de 4,700,000 âmes, l'Australasie ne le cède qu'aux Indes qui, avec ses 294 millions d'habitants, occupent le premier rang parmi les acheteurs de produits

---

(1) Aux termes de ce même tarif, le thé produit dans une possession anglaise est admis *en franchise*, à la condition d'être importé en paquets pesant plus d'une livre.

anglais. Les principaux pays de destination des exportations du Royaume-Uni en 1902 ont été, savoir :

Indes anglaises et Ceylan.	34.128.361	livres sterling.
Australasie.	25.207.694	—
Colonies du Cap et Natal .	24.436.739	—
États-Unis	23.760.913	—
Allemagne.	22.850.295	—
France	15.587.300	—
Canada	10.345.256	—
Russie	8.635.393	—
Pays-Bas.	8.445.915	—
Belgique.	8.409.659	—

EXPORTATION.

La valeur totale des exportations en 1903 a été de 14,838,192 livres sterl. (370,954,530 fr.) représentant une moyenne de livres sterl. 18-1-10 (452 fr. 30) par habitant, contre 13,498,599 livres sterl. (337,464,975 fr.) en 1902, soit une augmentation de 1,339,593 livres sterl. (33,489,825 fr.) ou de près de 10 0/0 sur l'année précédente.

Comme l'indique le tableau ci-après, qui donne la valeur des exportations de la colonie pendant les dix années 1894 à 1903, le chiffre atteint en 1903 est le plus élevé qui ait été constaté jusqu'à présent.

Années.	Laine.	Or.	Viande gelée.	Beurre et fromage.	Produits agricoles (céréales, farine, pommes de terre, etc.	Chanvre de la Nouvelle-Zélande (Phormium tenax) cuirs et autres objets manufacturés.	Bois, Gomme Kauri et autres produits de la colonie.	Totaux.
				(En livres sterling.)				
1894. . . .	4.827.016	887.865	1.194.545	366.483	317.655	224.958	1.266.626	9.085.148
1895. . . .	3.662.131	1 162.181	1.262.711	378.510	326.029	188.702	1.409.889	8.390.153
1896. . . .	4.391.848	1.041.428	1.251.993	411.882	572.355	198.081	1.309.749	9.177.336
1897. . . .	4.443.144	980.204	1.566.286	553.122	495.175	197.601	1.360.735	9.596.267
1898. . . .	4.645.804	1.080.691	1.698.750	539.466	410.677	253.805	1.695.795	10.324.988
1899. . . .	4.324.627	1.513.180	2.088.856	713.617	913.678	378.066	1.867.716	11.799.740
1900. . . .	4.749.196	1.439.602	2.123.881	969.731	1.230.565	549.342	1.992.932	13.055.249
1901. . . .	3.699.103	1.753.784	2.253.262	1.121.091	1.532.386	425.142	1.905.692	12.690.460
1902. . . .	3.354.563	1.951.426	2.718.763	1.369.341	1.045.986	755.232	2.302.288	13.498.599
1903. . . .	4.041.274	2.037.832	3.197.043	1.513.065	744.845	823.358	2.480.775	14.838.192

Comparé à l'année 1902, il y a une augmentation de 686,714 livres sterl. en ce qui concerne la valeur de la **laine** exportée.

L'**or** accuse une augmentation de 86,406 livres sterl., et **l'argent et d'autres minerais** ont haussé de 21,807 livres sterling, de 77,038 livres sterl. en 1902 à 98,845 livres sterl. en 1903, tandis que le **charbon** est tombé de 154,747 livres sterl. en 1902 à 128,927 livres sterl. en 1903, soit une perte de 25,820 livres sterl.

La **viande gelée** a gagné 478,280 livres sterl., le **beurre** 112,265 livres sterl. et le **fromage** 31,459 livres sterl.

Parmi les « produits agricoles », on constate une augmentation de 12,969 livres sterl. pour les **fèves** et **pois**, qui ont passé de 22,097 livres sterl. à 35,066 livres sterl. ; de 7,534 livres sterl. pour le **houblon** (21,826 livres sterl. contre 14,292 livres sterl.) et de 24,188 livres sterl. pour les **graines** et **semences** (109,049 livres st. contre 84,861 livres st.), mais le **maïs** accuse une diminution de 36,761 livres sterl. (3,656 livres sterl. au lieu de 40,417 livres sterl. en 1902), le **froment** de 17,006 livres sterl. (14,068 livres sterl. contre 31,074 livres sterl.), les **pommes de terre** de 59,779 livres sterl. (13,028 livres sterl. contre 72,807 livres sterl) et les exportations d'**avoine**, enfin, sont tombées de 666,664 livres sterl. en 1902 à 453,702 livres sterl., soit une perte de 212,962 livres sterl.

Le **chanvre de la Nouvelle-Zélande** phormium tenax) a progressé de 534,031 livres sterl. en 1902 à 595,684 livres sterl. en 1903, gagnant ainsi 61,653 livres sterl.; le **cuir** a légèrement augmenté de 92,636 livres sterl. à 94,024 livres sterl., soit de 1,388 livres sterl., tandis que les **autres objets manufacturés** exportés ont haussé de 5,085 livres sterl. (133,640 livres sterling contre 128,565 livres sterl.).

Le **bois** se trouve en augmentation pour 34,383 livres sterl, (244,865 livres sterl. contre 210,482 livres sterl.) ; la **gomme kauri** pour 180,879 livres sterl. (631,102 livres sterl. contre 450,223 livres sterl.), et les **peaux brutes, tannées, etc.**, pour 96,142 livres sterl. (630,297 livres sterl. contre 534,155 livres sterl. Par contre, sont en diminution le **suif**, 32,260 livres sterling (517,871 livres sterl. contre 550,131 livres sterl.; la **viande conservée**, 27,317 livres sterl. (97,217 livres sterl. contre 123,534 livres sterl.) et les **animaux vivants**, 74,883 livres sterl. (39,076 livres sterl. contre 113,959 livres sterl.).

Si nous comparons ces divers articles quant à leur poids ou aux quantités exportées, nous constatons d'une année à l'autre les fluctuations suivantes :

Il y a une diminution d'exportation de 5,290,642 lbs (1) (155,128,381 lbs contre 160,419,023 lbs pour les **laines**, mais

(1) 1 lb = 0 kilog. 453 gr.

cette perte a été largement compensée, comme nous l'avons constaté plus haut, par les prix plus élevés obtenus en 1903 pour ce produit.

L'**or** a gagné 25,462 onces (1) (533,314 contre 507,852 onces) et l'**argent et d'autres minerais**, 237,718 onces (911,914 contre 674,196). Les exportations de **charbon**, par contre, ont diminué de 36,345 tonnes (2) (152,332 contre 188,677 tonnes).

Les quantités de **viandes gelées** exportées se sont élevées à 2,378,650 cwt. (3) contre 2,138,557, réalisant un gain de 240,093 cwt. Le **beurre** a augmenté de 31,108 cwt. (285,106 contre 253,998 cwt.) et le **fromage** de 34 cwt. (74,780 contre 74,746 cwt.).

Les **fèves et pois** accusent une augmentation de 58,089 bushels (4) (160,403 contre 102,314 bushels); le **houblon** a perdu 438 cwt. (3,873 contre 4,311 cwt.) ; les **graines et semences** ont gagné 98,935 bushels (345,324 contre 246,389 bushels); le **maïs** a baissé de 207,771 bushels (18,058 contre 225,829 bushels); le **froment** de 122,971 bushels (71,700 contre 194,671 bushels); les **pommes de terre** ont décliné de 14,545 tonnes (3,170 contre 17,715 tonnes) et les **avoines** de 229,482 bushels (4,956,330 contre 5,185,812 bushels en 1902).

Il y a augmentation de 1,800 tonnes (22,652 contre 20,852 tonnes) pour le **chanvre de la Nouvelle-Zélande** (*Phormium tenax*) et les exportations de **cuir** sont restées sensiblement les mêmes, 15,465 cwt. contre 15,469, soit un déclin de 4 cwt.

Le **bois** a été exporté, en 1903, en quantités considérablement plus fortes qu'en 1902 : 57,097,990 pieds cubes (5) contre 49,251,549, représentant une avance de 7,846,441 pieds cubes. La **gomme Kauri** a gagné 1,927 tonnes (9,357 contre 7,430 tonnes. Les **peaux brutes tannées** sont en augmentation de 968,265 (13,297,777 peaux contre 12,329,512) ; le **suif** a subi une perte de 27,120 cwt. (396,940 contre 424,060 cwt.); les **viandes conservées** ont diminué de 14,746 cwt. (39,525 contre 54,271 cwt.) et les **animaux vivants** (bétail, chevaux, moutons, porcs) de 30,028 têtes (22,715 animaux contre 52,743).

Le tableau ci-après indique la valeur des exportations de la Nouvelle-Zélande, de 1894 à 1903, à destination du Royaume-Uni, des possessions britanniques ou des pays étrangers.

---

(1) 1 once-troy = 0 kilog. 031 gr. 10 (en usage pour les métaux précieux).

1 once-avoir du poids = 0 kilog. 028 gr. 35 (en usage ordinaire).

(2) 1 tonne = 1,016 kilog.

(3) 1 cwt. = 50 kilog. 802 gr. (cwt. ou hundredweight).

(4) 1 bushel = 36 litres 347.

(5) 1 pied cube = 0 m. c. 028,214.

EXPORTATIONS POUR :

Années.	Le Royaume-Uni.	Les possessions britanniques.	Les pays étrangers
	(En livres sterling.)		
1894	7.903.493	925.231	402.323
1895	7.045.646	1.091.062	413.516
1896	7.541.981	1.346.544	432.580
1897	8 168.123	1.380.502	468.368
1898	8.265.499	1.532.511	719.945
1899	9.427.515	1.850.239	660.581
1900	10.259.342	2.332.780	654.039
1901	9.295.375	2.907.412	678.637
1902	9.450.648	3.577.815	616.514
1903	11.345.075	2.821.608	843.695

Plus des trois quarts des exportations à destination des pays étrangers ont été dirigées sur les États-Unis qui sont les meilleurs clients étrangers de la Nouvelle-Zélande. En 1903, les exportations de la colonie ont été, savoir :

Pour les États-Unis.	669.649	livres sterling.
Pour l'Allemagne	17.584	—
Pour la France	13.435	—

La valeur des achats des États-Unis en Nouvelle-Zélande a plus que doublé depuis 1896, année pendant laquelle elle avait été de 326,589 livres sterl. Parmi les principaux produits composant la somme de 669,649 livres sterl. relevée en 1903, se trouvent :

La gomme Kauri pour	362.890	livres sterling.
Le chanvre de la Nouvelle-Zélande pour. .	125.425	—
Les peaux de moutons pour	88.038	—

Les envois à destination de l'Allemagne (17,584 livres sterl.) se composaient principalement de gomme Kauri (14,670 livres sterling) et de charbon (1,385 livres sterl.), (ce dernier produit à été expédié à la colonie allemande de Samoa).

La France a reçu de la laine pour 13,189 livres st., de la gomme Kauri pour 105 livres sterl. et quelques autres articles en quantités non-spécifiées.

NAVIGATION.

Au cours de l'année 1903, 617 navires jaugeant 1,120,064 tonnes sont arrivés du dehors dans les ports de la Nouvelle-Zélande et 608 navires d'une jauge totale de 1,113,165 tonnes sont sortis

de la colonie. Comparés à 1902, ces chiffres représentent à l'entrée : une diminution de 21 navires et une augmentation de 12,885 tonnes ; à la sortie : une réduction de 3 navires et un relèvement de 64,395 tonnes.

Le nombre des navires qui sont arrivés du dehors et qui ont quitté la colonie est à peu près le même qu'il y a dix ans, mais leur tonnage a considérablement progressé et se trouve être en 1903 près du double de ce qu'il avait été en 1894 ainsi que l'indique le tableau qui suit :

Entrées.

Années.	Totaux. Navires.	Totaux. Tonnes.	Anglais. Navires.	Anglais. Tonnes.	Coloniaux. Navires.	Coloniaux. Tonnes.	Etrangers. Navires.	Etrangers. Tonnes.
			(En livres sterling.)					
1894. . .	609	631.100	141	271.994	423	306.547	45	52.559
1895. . .	611	672.951	146	299.667	420	319.313	45	53.971
1896. . .	589	614.097	126	249.601	395	300.176	68	64.320
1897. . .	600	686.899	133	276.020	395	340.793	72	70.086
1898 . .	620	765.255	152	329.065	399	369.840	69	66.350
1899. . .	609	811.183	149	350.861	388	392.671	72	67.651
1900. . .	616	854.632	156	392.394	393	392.519	67	69.719
1901. . .	688	1.063.274	175	448.688	441	461.729	72	152.857
1902. . .	638	1.089.179	172	496.203	395	429.467	71	163.509
1903. . .	617	1.102.064	145	455.741	403	478.419	69	167.904

Sorties.

Années.	Totaux. Navires.	Totaux. Tonnes.	Anglais. Navires.	Anglais. Tonnes.	Coloniaux. Navires.	Coloniaux. Tonnes.	Etrangers. Navires.	Etrangers. Tonnes.
			(En livres sterling.)					
1894. . .	614	631.250	140	270.464	432	310.050	42	50.736
1895. . .	597	648.946	134	281.840	420	315.171	43	51.935
1896. . .	592	627.659	123	259.064	402	305.926	67	62.669
1897. . .	587	675.333	140	280.229	378	327.068	69	68.036
1898. . .	622	765.793	150	322.150	403	377.102	69	66.541
1899. . .	604	807.866	152	355.442	379	386.219	73	66.205
1900. . .	613	825.275	149	368.241	397	388.436	67	68.598
1901. . .	691	1.075.906	177	462.179	441	458.994	73	154.733
1902. . .	611	1.048.770	152	447.351	385	437.489	74	163.930
1903. . .	608	1.113.165	141	462.122	401	485.337	66	165.067

Parmi les navires étrangers arrivés dans les ports néo-zélandais, en 1903, on comptait, savoir :

Américains . .	36	vapeurs . .	jaugeant	139.537	tonnes.
— . . .	3	voiliers . .	—	4.406	—
Norvégiens . .	2	vapeurs . .	—	1.390	—
— . .	14	voiliers . .	—	8.971	—
Allemands . .	1	vapeur . .	—	3.278	—
— . .	6	voiliers . .	—	5.284	—
Danois	2	voiliers . .	—	1.282	—
Hollandais . .	1	voilier . .	—	1.911	—
Suédois	1	voilier . .	—	800	—
Italien	1	voilier . .	—	755	—
Français . . .	1	voilier . .	—	1.248	—

En ce qui concerne la navigation extérieure, le port d'Auckland est, ainsi que cela ressort des chiffres ci-après, de beaucoup le plus fréquenté des ports de la colonie.

Navires arrivés du dehors en 1903 :

Auckland . . .	65	voiliers . .	jaugeant	29.734	tonnes.
— . . .	176	vapeurs . .	—	441.669	—
Total. . .	241	navires . .	jaugeant	471.403	tonnes.
Wellington . .	28	voiliers . .	jaugeant	22.846	tonnes.
— . .	97	vapeurs . .	—	270.879	—
Total. . .	125	navires . .	jaugeant	293.725	tonnes.
Bluff	5	voiliers . .	jaugeant	3.014	tonnes.
—	60	vapeurs . .	—	128.669	—
Total. . .	65	navires . .	jaugeant	131.683	tonnes.
Dunedin . . .	19	voiliers . .	jaugeant	16.535	tonnes.
— . . .	17	vapeurs . .	—	52.740	—
Total. . .	36	navires . .	jaugeant	69.275	tonnes.
Lyttelton . . .	36	voiliers . .	jaugeant	17.880	tonnes.
(Christchurch) .	15	vapeurs . .	—	27.868	—
Total. . .	51	navires . .	jaugeant	45.748	tonnes.

Le cabotage qui, comme on le sait, est libre en Nouvelle-Zélande à tous les pavillons à condition que les hommes des equipages reçoivent au cours du voyage d'un port à un autre de la colonie les mêmes salaires que touchent les hommes des navires néo-zélandais, gagne chaque année en importance. En 1903, 4,984 voiliers d'une jauge totale de 330,894 tonnes et 18,453 vapeurs jaugeant ensemble 8,885,327 tonnes, soit 23,437 navires de 9,216,221 tonnes de jauge se sont livrés à la navigation cotière. Ces chiffres sont de 1,633 navires et de 966,598

tonnes, supérieurs à ceux relevés en 1902. — 570 navires, dont 235 vapeurs, d'une jauge totale de 106,619 fr. (tonnage net) avaient, à la fin de 1903, leur port d'attache en Nouvelle-Zélande.

Chemins de fer.

A la date du 31 mars 1904, 2,328 milles de voies ferrées appartenant à l'État se trouvaient en exploitation. Le capital d'établissement de ces lignes s'élevait à 20,692,911 livres sterl., soit 8,889 livres sterl. par mille, et les recettes de l'année fiscale ont été de 2,180,641 livres sterl., les dépenses d'exploitation de 1,438,724, le revenu net représentant 3.58 0/0 du capital d'établissement. On comptait 377 locomotives, 809 voitures de passagers, 13,433 wagons de marchandises, dans lesquels ont été transportés au cours des douze mois 8,306,383 passagers et 4,259,217 tonnes de marchandises et d'animaux. A la même date, 113 milles de voies ferrées étaient exploitées par des entreprises privées.

Poste, télégraphe et téléphone.

Par l'entremise des 1,844 bureaux de poste installés dans la colonie à la fin de 1903, ont été expédiés, savoir :

Lettres	60.512.647	en plus sur 1902 :		3.823.391
Lettres-cartes	1.174.810	—	—	149.435
Cartes-postales	1.453.463	—	—	151.296
Livres et échantillons	19.567.734	—	—	941.410
Journaux	19.696.434	—	—	1.179.158
Colis postaux	327.629	—	—	35·959

Par habitant, on comptait :

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.
	—	—	—	—	—
Lettres et cartes-lettres	47 77	49 01	63 49	68 07	70 38
Cartes-postales	2 12	2 43	1 88	1 55	1 68
Livres et colis postaux	21 68	21 10	21 09	21 45	21 80
Journaux	15 13	16 17	17 81	16 79	17 20

7,779 milles de lignes comprenant 22,920 milles de fils servaient aux communications télégraphiques dans la colonie à la date du 31 mars 1904. Le nombre des télégrammes expédiés s'est élevé à 4,965,197 fournissant, avec les messages téléphoniques, une recette budgétaire de 237,564 livres sterl.

Industrie.

Sans y comprendre les ateliers des chemins de fer de l'État, ni les imprimeries du gouvernement colonial, le nombre des manufactures et fabriques installées en Nouvelle-Zélande en 1901 — année à laquelle remonte le dernier recensement — était de 3,163, représentant un capital de près de huit millions de livres sterling ; 41,726 ouvriers, dont 35,438 du sexe masculin et 6.288 du sexe féminin y ont été employés et les gages payés au cours de l'année se sont élevés à 3,098,561 livres sterl. (2 millions 895,279 livres sterl. aux hommes et 203,282 livres sterl. aux femmes), le chiffre moyen des salaires par an étant de livres sterl. 81-7-0 (2.258 fr. 75) pour les ouvriers et de livres sterling 32-3-0 (803 fr. 75) pour les ouvrières.

Les chiffres qui suivent feront connaître l'importance des principales industries dont quelques-unes se sont développées pendant ces dernières années dans des proportions fort appréciables.

On comptait : **48 usines de viande congelée** occupant 2,282 ouvriers. La valeur de la production de l'année s'est élevée, en 1901, à la somme de 2,834,891 livres sterl., contre 1,652,275 livres sterl. en 1895, soit une augmentation de 2,182,616 livres sterling dans l'espace de six ans.

247 **fabriques de beurre et de fromage** employant 1,188 ouvriers ; production totale de l'année : 1,535,150 livres sterling (beurre, 1,203,520 livres sterl. ; fromage, 303,758 livres sterling ; divers, 27,821 livres sterl.), contre 501,274 en 1895. Augmentation : 1,033,876 livres sterl.

Tanneries, peausseries et blanchisseries de laine. — Au nombre de 119 avec 1,963 ouvriers. Valeur de la production, en 1901, 1,888,107 livres sterl., contre 1,237,252 livres sterl. en 1895. Augmentation : 650,855 livres sterl.

Scieries mécaniques et fabriques de portes et de châssis de fenêtres. — 334, employant 6,805 ouvriers, production de l'année : 1,268,689 livres sterl., contre 898,807 livres sterl. en 1895, soit 369,882 livres sterl. de plus en 1901.

Fonderies. — 111 usines avec 3,590 ouvriers, production de l'année : 924,171 livres sterl., contre 302,815 livres sterl. en 1895. Augmentation : 621,356 livres sterl.

Imprimeries et ateliers de reliure. — 188 établissements occupant 3,134 ouvriers. 704,285 livres. sterl. en 1901, 389,124 livres sterl. en 1895. Augmentation : 40,283 livres sterl.

Brasseries. — 74 avec 682 ouvriers, production en 1901 :

553,627 livres sterl., contre 336,734 livres sterl. Augmentation : 216,893 livres sterl.

Meubles. — On comptait, en 1901, 144 fabriques de meubles qui ont livré à la vente pour 241,024 livres sterl. d'articles.

Carrosserie. — 160 établissements employant 1,185 ouvriers, production : 216,077 livres sterl. en 1901, contre 148,969 livres sterl. en 1896. Augmentation : 67,108 livres. sterl.

Manufactures de laine. — Au nombre de 10 avec 1,693 ouvriers; ces manufactures ont livré à la vente pour 359,382 livres sterl. de marchandises contre 302,423 livres sterl. en 1896, soit une augmentation de 56,959 livres sterl.

Les **Moulins de phormium tenax** — (Chanvre de la Nouvelle-Zélande) dont on comptait, en 1896, seulement 52 avec 647 ouvriers et une production de 32,546 livres sterl., étaient, en 1901, au nombre de 111 employant 1,698 ouvriers. La valeur de la production, en 1901, s'est élevée à 203,492 livres st., représentant une augmentation de 170,949 livres sterl. sur l'année 1896.

Manufactures de vêtements. — Si le nombre de ces manufactures est tombé de 27 en 1896 à 21 en 1901, on constate, par contre, pour cette dernière année, un personnel plus nombreux et une production plus considérable : 431 ouvriers et 2,081 ouvrières en 1901, contre 307 et 1,751 en 1896. La valeur de la production annuelle a passé de 258,352 livres sterl. en 1896, à 329,026 livres sterl. en 1901, soit une augmentation de 70,674 liv. st.

Fabriques de chaussures. — 126 fabriques, employant 1,906 ouvriers et 790 ouvrières, qui ont livré à la vente pour 529,254 livres sterl. de marchandises. Pendant la même année (1901), il a été importé en Nouvelle-Zélande pour 187,629 liv. st. de chaussures, le Royaume-Uni ayant contribué pour 126,705 livres sterling et les États-Unis pour une somme de 42,658 livres sterling.

L'**or** et **argent** obtenus dans les usines où l'on broie le quartz, ou dans les mines à l'aide de machines hydrauliques ou en draguant les rivières, représentaient, en 1901, une valeur de 1,478,481 livres sterl.

Le nombre des ouvriers employés dans ces industries était de 6,260.

Les quantités de **charbon** extrait de 145 mines en 1901 ont été de 1,093,990 tonnes évaluées, à raison de 10 shillings la tonne, à 546,995 livres sterl., contre 726,654 tonnes en 1895, soit une augmentation de 367,336 tonnes ou plus de 50 0/0. Ces mines ont employé 2,460 ouvriers, contre 1,799 en 1895. Il a été importé, en 1901, 124,033 tonnes de charbon et les quantités exportées pendant la même année se sont élevées à 114,358 tonnes, dont 112,707 de production néo-zélandaise.

La production de **vin** et de **cidre** est encore peu importante dans la colonie ; elle tend cependant à augmenter. Il a été fabriqué, en 1901, 1,193 hectolitres de vin et 1,239 hectolitres de cidre évalués ensemble à 10,330 livres sterl. contre 714 hectolitres de vin et 863 hectolitres de cidre en 1896, d'une valeur de 8,963 livres sterling.

Les terrains et bâtiments occupés par les différentes fabriques et établissements industriels en Nouvelle-Zélande, ainsi que les machines et intallations servant à leur exploitation sont évalués comme suit, savoir :

	1896.	1901.	Augmentation.
	(En livres sterling).		
Terrains	1.063.989	1.713.254	649.265
Bâtiments	1·743.073	2.419.803	676.730
Machines et installations	2.988.955	3.826.574	837.619
Totaux	5.796.017	7.959.631	2.163.614

Le *New-Zealand Trade Review* publie quelques données succinctes sur le commerce d'importation et d'exportation de la colonie pendant les douze mois terminant au 30 septembre 1904.

Il ressort de ces chiffres que pendant cette période les importations ont augmenté de plus d'un million de livres sterling sur la période correspondante de 1902-1903, les exportations, par contre, accusent une diminution de 111,891 livres sterl.

Le tableau qui suit indique la valeur des marchandises importées par les différents ports de la colonie pendant l'exercice du 1er octobre 1903 au 30 septembre 1904 et pendant les douze mois précédents.

Ports.	1903-1904.	1902-1903.
	(En livres sterling.)	
Ile du Nord :		
Auckland	3.193.778	2.926.772
Wellington	3.584.237	3.183.875
Autres ports de l'île du Nord	622.852	562.834
Ile du Sud :		
Dunedin	2.201.401	2.115.996
Lyttelton	2.229.702	1.931.925
Autres ports de l'île du Sud	890.526	880.107
Total pour l'île du Nord	7.400.867	6.673.481
Total pour l'île du Sud	5.321.629	4.928.028
Colis postaux	165.710	145.926
Total pour la colonie	12.888.206	11.747.435

Ainsi la valeur des importations pendant l'exercice terminant au 30 septembre 1904 est de 10 0/0 environ supérieure au chiffre de l'exercice précédent et elle dépasse de 20 0/0 le total des produits importés pendant les douze mois, du 1er octobre 1901 au 30 septembre 1902, évalués à 10,803,031 livres sterl.

On trouvera, ci-après, l'indication des quantités ou de la valeur d'un certain nombre d'articles importés pendant les deux derniers exercices (du 1er octobre au 30 septembre).

		1903-04.	1902-03.
		—	—
Bougies	Lbs.	2.507.533	2.203.770
Ciment	Barils.	146.594	121.633
Raisins secs et autres fruits secs	Lbs.	6.244.446	6.314.774
Riz	Cwts.	65.751	58.229
Sel	Tonnes.	12.090	13.220
Thé	Lbs.	5.325.384	4.944.841
Tabac	—	1.764.094	1.664.932
Cigarettes	—	174.790	215.929
Articles de confection	liv. st.	534.756	510.037
Chaussures	—	245.840	213.738
Articles de lingerie	—	484.985	482.914
Articles de nouveautés	—	445.720	449.257
Lainages	—	380,647	368.813
Pianos	—	92.036	77.389

Malgré l'abolition des droits d'entrée sur le thé, les recettes des douanes accusent, de leur côté, une augmentation assez sensible qui se chiffre par 183,311 livres sterl. soit 7 1/2 0/0 environ. Les surtaxes imposées sur une série d'articles de provenance non britannique et appliquées à partir du 1er avril 1904, ont sans doute contribué dans une certaine mesure à ce relèvement.

Les deux tableaux ci-après indiquent les montants des droits de douane perçus pendant les exercices terminant au 30 septembre 1904 et 1903 :

1° Dans les différents ports de la colonie ;

2° Sur les marchandises importées.

Droits de douane perçus dans les différents ports de la Nouvelle-Zélande.

Ports.	1903-04.	1902-03.
	(En livres sterling.)	
Ile du Nord :		
Auckland	654.881	616.608
Wellington	672.677	611.273
Autres ports de l'île du Nord	200.338	186.067
Ile du Sud :		
Dunedin	441.499	423.572
Lyttelton	401.850	362.109
Autres ports de l'île du Sud	232.904	224.136
Total pou0 l'île du Nord	1.527.896	1.413.948
Total pour l'île du Sud	1.076.253	1.009.817
Colis postaux	32.107	29.180
Total pour la colonie	2.636.256	2.452.945

Droits d'entrée perçus sur les marchandises importées.

Marchandises.	1903-04.	1902-03.
	(En livres sterling.)	
Spiritueux	517.394	495.832
Vins	35.797	36.224
Bière	20.757	20.553
Tabac	340.764	314.897
Cigares et tabac à priser	25.490	28.389
Cigarettes	83.501	76.583
Thé	14.798	45.046
Café, cacao, etc.	6.614	5.588
Sucre	197.113	191.113
Opium	168	210
Taxes d'après le poids	194.333	179.227
Taxes *ad valorem*	1.083.006	956.985
Taxes diverses	84.414	73.118
Colis postaux	32.107	29.180
Totaux	2.636.256	2.452.945

Chacun des ports de la colonie accuse une augmentation de

recette fiscale qui pour Wellington et Lyttelton par exemple, s'élève jusqu'à 10 0/0.

Il y a également relèvement des droits pour la plupart des marchandises importées, notamment pour les marchandises taxées *ad valorem* (plus de 13 0/0), parmi lesquelles sont compris les « soft-goods », c'est-à-dire les articles de confection, de lingerie, de nouveauté, de lainage, etc.

Ainsi qu'il a été dit plus haut, on constate que les exportations pour la période du 1er octobre 1903 au 30 septembre 1904 sont inférieures au chiffre afférent au précédent exercice.

Les différents ports de la colonie ont exporté au cours des deux derniers exercices des marchandises dont la valeur est indiquée dans le tableau qui suit :

Ports.	1903-04.	1902-03.	Augmentation + Diminution —	
	(En livres sterling.)			
Ile du Nord :				
Auckland	2.498.442	2.452.750	+	45.692
Wellington	2.816.798	2.725.517	+	91.281
Napier	975.110	998.884	—	23.774
Autres ports de l'île du Nord	1.859.969	1.780.254	+	79.715
Ile du Sud :				
Lyttelton	2.168.394	2.674.280	—	505.886
Dunedin	1.417.365	1.500.360	—	82.995
Bluff	777.154	812.317	—	35.163
Jimaru	913.009	851.455	+	61.554
Autres ports de l'île du Sud	1.133.355	1.148.432	—	15.077
Total pour l'île du Nord	8.150.319	7.957.405	+	192.914
Total pour l'île du Sud	6.409.277	6.986.844	—	577.567
Total pour la colonie y compris les colis postaux	14.581.636	14.693.527	—	111.891

Les exportations des ports de l'île du Nord, sauf Napier, sont en augmentation, tandis que, à l'exception de Timaru, on constate un recul plus ou moins considérable de la valeur des envois expédiés par les ports de l'île du Sud.

Le port d'*Auckland* a gagné 45,692 livres sterl. Parmi les principaux produits exportés sont en augmentation, savoir : la **laine** (192,663 livres sterl. en 1903-1901 contre 471,495 livres sterl. en 1902-1903), le **beurre** (230,590 livres sterl. contre 176,089), l'**or** (834,344 livres sterl. contre 833,782 livres sterl.), l'**argent**

108,391 livres sterl. contre 92,680 livres sterl.), le **chanvre** (174,671 livres sterl. contre 116,694 livres sterl.), le **bois** (88,532 livres sterl. contre 74,678 livres sterl.). La **viande gelée** a sensiblement fléchi (45,161 livres sterl. contre 100,019 livres sterling) et la **gomme Kauri**, exportée presque exclusivement par le seul port d'Auckland, a perdu plus de 47,000 livres sterling (542,316 livres sterl. contre 589,921 livres sterl.).

Wellington. — En augmentation sont : la **laine** (977,933 liv. st. contre 823,994 livres sterl.), le **beurre** (365,677 livres sterl. contre 310,198 livres sterl.), le **charbon** (68,254 livres sterl. contre 41,716 livres sterl.), le **chanvre** (351,113 livres sterl. contre 347,725 livres sterl.), etc. Il y a eu diminution sur la **viande gelée** (690,331 livres sterl. contre 724,848 livres sterl.), le **suif** (117,741 livres sterl. contre 173,310 livres sterl.), le **fromage** (44,780 livres sterl. contre 55,628 livres sterl.), les **peaux de mouton** (73,073 livres sterl. contre 80,644 livres sterl.).

Napier. — Exportations en augmentation : la **laine** (695,677 livres sterl. contre 596,018 livres sterl.), les **peaux de mouton** (15,803 livres sterl. contre 13,684 livres sterl.). Sont en diminution : la **viande gelée** (211,488 livres sterl. contre 310,905 livres sterl.), le **suif** (24,049 livres sterl. contre 37,535 livres sterl.), le **chanvre** (1,936 livres sterl. contre 14,762 livres sterl.).

Les *autres ports de l'île du Nord* présentent les fluctuations suivantes. Sont en augmentation : la **laine** (558,089 livres sterl. contre 426,515 livres sterl.), le **beurre** (584,460 livres sterl. contre 556,740 livres sterl.), le **fromage** (66,473 livres sterl. contre 50,078 livres sterl.). Il y a eu recul sur les produits ci-après, savoir : la **viande gelée** (427,789 livres sterl. contre 449,341 livres sterl.), le **suif** (37,043 livres sterl. contre 68,747 livres sterl.), les **peaux de mouton** (28,650 livres sterl. contre 36,446 livres sterl.), le **bois** (139,964 livres sterl. contre 148,420 livres sterl.).

Lyttelton. — Augmentation : le **froment** (77,152 livres sterl. contre 5,798 livres sterl.), le **beurre** (52,106 livres sterl. contre 51,789 livres sterl.). Sont en perte : la **laine** (731,956 livres sterl. contre 809,578 livres sterl.), la **viande gelée** (680,811 livres sterling contre 924,972 livres sterl.), le **suif** (90,471 livres sterl. contre 139,284 livres sterl.), les **peaux de mouton** (181,011 livres sterl. contre 224,217 livres sterl.), le **cuir** (47,118 livres sterl. contre 75,124 livres sterl.), l'**avoine** (67,064 livres sterl. contre 144,037 livres sterl.).

Dunedin. — En augmentation : la **laine** (312,062 livres sterl. contre 302,456 livres sterl.), les **peaux de mouton** (60,852 livres sterl. contre 52,218 livres sterl.), le **chanvre** (25,433 livres sterl. contre 11,752 livres sterl.). En baisse : la **viande gelée** (107,821 livres sterl. contre 138,580 livres sterl.), le **suif**

(7,801 livres sterl. contre 13,675 livres sterl.), le **beurre** (89,484 livres sterl. contre 96,139 livres sterl.), l'**or** (648,577 livres sterl. contre 659,895 livres sterl.), l'**avoine** (14,163 livres sterl. contre 37,343 livres sterl.).

Bluff. — En hausse : le **fromage** (53,675 livres sterl. contre 43,243 livres sterl.), l'**avoine** (42,594 livres sterl. contre 38,883 livres sterl.), le **chanvre** (120,815 livres sterl. contre 47,716 livres sterl.) Diminution : la **laine** (225,609 livres sterl. contre 228,745 livres sterl.), la **viande gelée** (140,840 livres sterl. contre 194,964 livres sterl.), l'**orge** (93,663 livres sterl. contre 135,248 livres sterl.)

Timaru. — En augmentation : la **viande gelée** (378,597 livres sterl. contre 324,554 livres sterl.), le **suif** (38,535 contre 30,552 livres sterl.), le **froment** (40,859 livres sterl. contre 6,645). Diminution : la **laine** (345,830 livres sterl. contre 369,119 livres sterl.), l'**avoine** (77,092 livres sterl. contre 85,026 livres sterling).

Les *autres ports de l'île du Sud* sont en augmentation savoir : le **beurre** (23,277 livres sterl. contre 13,978 livres sterl), l'**or** (526,544 livres sterl. contre 515,182 livres sterl.). Diminution : la **laine** (291,652 livres sterl. contre 303,192 livres sterl.), la **viande gelée** (116,127 livres sterl. contre 123,553 livres sterl.), le **charbon** (48,803 livres sterl. contre 65,211 livres sterl.), l'**avoine** (10,495 livres sterl. contre 17,403 livres sterl.), le **chanvre** (10,857 livres sterl. contre 21,248 livres sterl.).

Parmi les principaux articles exportés de la colonie pendant les deux derniers exercices, on compte, savoir :

	1903-04.	1902-03.
	(En livres sterling.)	
Laine	4.331.471	4.031.112
Viande gelée	2.798.965	3.291.736
Suif	370.503	518.370
Beurre	1.360.332	1.211.652
Fromage	195.045	178.995
Peaux de mouton	405.862	463.183
Bétail	37.472	63.713
Cuir	71.725	98.803
Or	2.052.059	2.047.742
Argent	108.301	92.680
Gomme Kauri	542.321	589.922
Bois	246.763	226.836
Charbon	144.492	148.351
Froment	118.733	26.019
Avoine	262.870	419.421
Chanvre (phormium tenax)	706.012	574.547

Il ressort de ces chiffres que comparé à la période du 1er octobre 1902 au 30 septembre 1903, il y a eu pendant les douze mois suivants un déclin de près d'un demi-million de livres sterling pour les exportations de **viande gelée**. Le **suif** a diminué de près de 148,000 livres sterl., la **gomme Kauri** d'environ 48,000 livres sterl., le **cuir** de 27,000 livres sterl., les **peaux de moutons** de 57,000 livres sterl. et le **bétail** de 26,000 livres sterl. en chiffres ronds. Quant à l'**avoine** dont les exportations vers l'Afrique du Sud avaient été très considérables pendant la durée de la guerre contre les Boers — en 1900-01 : 840,897 livres sterl.; en 1901-02: 831,785 livres sterl.; en 1902-03: 419,421 livres sterl.; en 1903-04 : 262,870 livres sterl. — la différence en moins pour le dernier exercice est de 156,551 liv. st.

Il y a eu augmentation, par contre, pour la **laine** (300,359 livres sterl.); le **beurre** (148,680 livres sterl.) ; le **froment** (92,714 livres sterl.); le **chanvre** (131,465 livres sterl.) ; etc.

Au point de vue des quantités exportées pendant les deux derniers exercices, les principaux produits sont classés comme suit :

		1903-4.	1902-3.
		—	—
Laine.	lbs.	141.031.699	160.919.693
Viande gelée . . .	cwt.	1.959.764	2.435.651
Suif	tonnes.	16.398	19.692
Beurre	cwt.	306.755	257.568
Fromage	—	86.700	68.608
Gomme Kauri. . .	tonnes.	9.045	9.213
Froment	bushels.	772.873	134.427
Avoines.	—	3.311.705	4.236.505
Chanvre	tonnes.	26.452	22.486

Tandis que la valeur de la **laine** exportée a augmenté de 300.359 livres sterl. ou de 7 1/2 0/0, les quantités de ce produit sorties de la colonie en 1903-04 sont inférieures de près de 20 millions de livres, soit d'environ 12 1/2 0/0 aux chiffres relevés en 1902-03. La **viande gelée** a perdu environ 476,000 cwts., soit 20 0/0 et la diminution en valeur est d'à peu près 15 0/0.

Pour les exportations de **suif**, la diminution de la valeur est plus considérable que celle du poids, tandis qu'on constate le résultat contraire en ce qui concerne le **chanvre**. Le **beurre** accuse une augmentation de poids d'environ 19 0/0 et la valeur représente un relèvement de 12 0/0. Le **fromage** a gagné 26 0/0 en poids, mais seulement 9 0/0 en valeur. La **gomme Kauri** a fléchi de 2 0/0 quant au poids, tandis que la perte en valeur représente environ 8 0/0.

Vers la fin de l'année dernière, le prix obtenu pour les laines a été de 2 pence à 3 pence et demi, plus élevé que ceux payés à la même époque en 1903. De plus, pendant les trois derniers

mois de 1904, les quantités de laine exportées de la colonie paraissent avoir été très considérables.

Il se pourrait donc que grâce aux exportations de ce seul produit, le déficit de 111,891 livres sterl. constaté sur le résultat des douze mois terminant au 30 septembre 1904 se transformât en une augmentation dans les relevés pour l'année régulière (du 1er janvier au 31 décembre 1904). Ce résultat serait d'autant plus satisfaisant pour la colonie que 1903 avait été une année partculièrement prospère.

R. Boeufvé,

Consul de France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie. *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses**, *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904* . . .	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904* . .	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*.	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*.	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904* . . .	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904* . . .	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*.	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 20 JUILLET 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 455

PERSE

Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 70 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
437.	— **Bulgarie :** Commerce extérieur de la Bulgarie en 1903.	» 20
438.	— **Serbie :** Le commerce de la Serbie en 1903. . .	» 40
439.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Tarragone en 1903..	» 50
440.	— **Espagne** : Mouvement commercial du port de Carthagène en 1903..	» 20
441.	— **Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904.	» 20
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers.	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne.	» 60
444	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903..	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903. .	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903..	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient..	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20

PERSE

Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.

Chapitre I. — **Commerce général de la Perse pendant l'année Tavichqan-Il.**

Chapitre II. — **Importations générales. — Importations françaises.**

Chapitre III. — **Exportations générales. — Exportations françaises.**

Chapitre IV. — **La nouvelle législation douanière et le nouveau règlement légal.**

Chapitre V. — **Change pendant l'année 1904.**

Chapitre VI. — **Développement du commerce français en Perse. — Industries pouvant trouver un débouché en Perse.**

(Voir pour tous renseignements concernant les routes, les moyens et les prix de transport, l'agriculture, la sylviculture, les particularités sur Recht, Tauris et Bouchir, les rapports publiés par cette légation dans les numéros du *Moniteur officiel* des 13 août 1903 et 20 octobre 1904; suppléments n°s 251 et 383).

CHAPITRE PREMIER.

Commerce général de la Perse pendant l'année Tavichqan-Il.

Téhéran... Le commerce général de l'empire persan pendant l'année Tavichgan-Il, qui correspond à l'année 1321 de l'hégire et va du 21 mars 1903 au 20 mars 1904, s'est élevé à un total de 639,810,662 krans. Ce chiffre se décompose en importations, 385,036,158 krans (le kran vaut environ 42 centimes et le batman équivaut à 2 kilog. 940), et en exportations 254,774,504 krans.

Le commerce général de l'année précédente Bars-Il avait été de 452,718,658 krans, d'où une augmentation, pour la période dont nous nous occupons, de 180,092,004 krans, soit de 39 1/2 0/0.

Les importations pour l'année Bars-Il n'avaient été que de 273,384,934 krans, d'où une différence en plus pour l'année Tavichgan-Il de 111,651,224 krans, soit de 20 1/2 0/0, et les exportations que de 186,333,724 krans, d'où une augmentation de 19 0/0, soit 68,440,780 pour l'année Tavichqan-Il.

Bien que le commerce général de l'année Tavichqan-Il présente une notabte augmentation sur celui de l'année Bars-Il, cela ne veut pas dire que la situation économique de la Perse aillent en s'améliorant, bien au contraire. Depuis de longues années déjà, le chiffre des exportations est de beaucoup inférieur à celui des importations et encore cette fois-ci nous constatons que la Perse a importé pour 130.261,654 krans de plus qu'elle n'a exporté. Plus loin, lorsque nous traiterons de la question du change, nous verrons de quelle manière cette balance favorable à l'importation préjudicie à la bonne marche des finances de l'empire.

L'administration des douanes, cependant, n'a pas l'air de se préoccuper de ce point de vue. Dans ses statistiques douanières, elle fait un grand éloge de sa gestion en faisant ressortir le chiffre elevé du commerce de l'année Tavichqan-Il et elle semble croire que c'est aux nouvelles taxes douanières qu'est dû le relèvement du trafic. Il y a là une erreur assez grave : la nouvelle législation douanière n'est entrée en vigueur que le 14 février 1903, c'est-à-dire une vingtaine de jours seulement avant le début de l'année Tavichqan-Il. Les négociants importateurs n'ont été prévenus qu'à la dernière minute de ce nouvel état de choses ; mais déjà depuis quelque temps ils se doutaient de ce qui allait arriver ; ils prévoyaient, comme cela a eu lieu, des taxes plus onéreuses qu'auparavant et beaucoup d'entre eux avaient fait des commandes plus fortes que les années précédentes, espérant les recevoir avant l'entrée en vigueur du nouveau régime, éviter ainsi l'élévation de prix de leurs marchandises et réaliser un bénéfice considérable. Mais presque tous ont été déçus ; les transports sont très lents dans ce pays ; aucun délai ne leur fut donné pour les laisser se retourner ; du jour au lendemain la douane perçut les nouveaux droits.

A l'heure actuelle (décembre 1904), la situation commerciale est très pénible, les affaires vont mal et la douane est en déficit d'une grosse somme comparativement aux encaissements de l'année Tavichqan-Il. Les négociants qui ont vu ce que valait le nouveau régime s'abstiennent et font venir le strict nécessaire à la consommation.

CHAPITRE II.

IMPORTATIONS GÉNÉRALES.

	Année Bars-Il.	Année Tavichqan-Il.
	(En krans.)	
Allemagne	2.903.580	5.944.810
Autriche	10.806.978	12.075.765
Empire Britannique	101.350.695	128.401.253
Belgique	492.747	1.402.921
France	17.775.347	21.956.156
Italie	186.629	2.747.279
Afghanistan	5.122.344	6.426.058
États-Unis	281.641	6.401.071
Turquie	8.873.115	10.440.113
Russie	119.929.274	184.732.373
Chine	2.076.262	1.966.891
Japon	42.675	209.611
Égypte	3.238	97.882
Suisse	303.898	46.135
Suède	244.855	241.250
Pays-Bas	2.140.025	589.435
Indes Néerlandaises		1.356.405
Grèce et divers	855.631	750
Total	273.384.934	385.036.158

La différence en faveur de l'année Tavichqan-Il dont nous nous occupons, est donc, comme nous l'avons dit plus haut, de 111,651,224 krans. Tous les pays importateurs, sauf la Chine, la Suisse, la Suède et les Pays-Bas, ont vu leurs ventes en Perse s'accroître ; celles-ci ont progressé dans les proportions suivantes :

Pour l'Allemagne	3.041.230	krans.
— l'Autriche	1.268.787	—
— l'Empire Britannique	27.050.558	
— la Belgique	910.174	—
— la France	4.180.809	—
— l'Italie	2.560.650	—
— l'Afghanistan	1.303.714	—
— les États-Unis	6.119.430	—
— la Turquie	1.566.998	—
— la Russie	64.803.099	—
— le Japon	166.936	—
— l'Égypte	94.644	—
Total de l'augmentation des importations sur l'année précédente	113.067.029	krans.

Les pays dont le chiffre d'importations a baissé sont :

La Chine qui perd cette année	109.371	krans.
La Suisse — —	257.763	—
La Suède — —	3.605	—
Les Pays-Bas et leurs colonies qui perdent cette année	194.185	—
Divers pays qui perdent cette année	850.881	—
Total des diminutions des importations sur l'année précédente	1.415.805	krans.

Il reste donc en faveur de l'année Tavichqan-Il l'augmentation ci-dessus indiquée de 111,651,224 krans.

Le rang des puissances importatrices reste à peu près le même que celui qu'elles ont occupé les années précédentes. La Russie, dont le développement commercial est facilité par ses frontières limitrophes de celles de la Perse dans toute la partie nord de la Perse, vient en tête avec un chiffre très fort d'importations; l'augmentation dont elle a bénéficié cette année, soit 64,800,000 fr., représente, à elle seule, 58 0/0 de l'augmentation totale de l'année Tavichqan-Il ; il est vrai qu'outre sa proximité, la Russie profite largement des avantages du nouveau tarif douanier qui a été établi surtout en vue de la satisfaire ; l'Angleterre, voisine, par les Indes, des contrées méridionales de l'empire du Shah, tient la seconde place et la progression de son commerce d'importation en Perse équivaut à 25 0/0 de la progression de l'année entière. Quant au chiffre total des importations de ces deux puissances, soit 313,133,626 krans, il représente 81 1/2 0/0 de l'importation totale annuelle.

Il reste donc bien peu de chose à partager entre les autres pays fournisseurs du marché persan. La France vient aussitôt après la Russie et l'Angleterre, mais avec un écart formidable, ses importations ne s'élevant qu'à environ 22,000,000 de krans, soit 5 1/2 0/0 de l'importation globale. L'année dernière, notre commerce n'avait été que d'un peu plus de 17,000,000; nous sommes donc en progrès cette fois-ci et nous atteignons à peu près le chiffre d'affaires que nous avions fait durant l'année Oud-Il (21 mars 1901 à 20 mars 1902), qui fut de près de 24,0000,000 de krans et constitue le maximum de nos ventes en Perse pendant ces cinq dernières années.

Les autres pays restent à peu près dans la situation des années précédentes avec cependant pour tous un excédent de recettes ; il n'y a à signaler particulièrement que les États-Unis, qui ont vu leurs importations, nulles il y a un an, augmenter de plus de 6,000,000 de krans ; il est vrai que la cause en est à l'importation d'or et d'argent en lingots qu'ils ont fournis à la Perse.

Notre situation en Perse est stationnaire; il est vrai que la France, comme tous les autres pays, sauf la Russie et l'Angleterre, est fort éloignée des marchés de Perse. Elle n'y vend que

les objets qu'elle seule peut fournir dans les meilleures conditions ou qui sont des fabrications spéciales de nos grands centres industriels : or, dans une contrée comme la Perse, les besoins ne varient guère d'une année à l'autre ; les indigènes, comme tous les orientaux, ne changent que très lentement leurs habitudes ; de plus, aucune industrie ne fonctionne ici qui pourrait avoir besoin de produits spéciaux et nombreux que lui fourniraient les pays d'outre-mer ; aucune industrie n'a l'air de vouloir d'ici longtemps se créer ; tant que le mouvement industriel n'aura pas pris d'essor en Perse, le commerce général ne variera que bien peu et de longues années encore nous conserverons le rang que nous avons conquis sur ces marchés.

II. — IMPORTATION.

Nous examinerons les importations par catégories, telles qu'elles sont inscrites au tarif des douanes persanes.

Les importations de l'année Tavichqan-Il ont été de 385,036,158 krans, soit en francs, au cours moyen de l'année de 229 krans pour cent francs, de 168,138,060 fr.

Elles se décomposent de la manière suivante :

I. — **Allumettes.** — Importation totale : 373.173 batmans valant 2,269,992 krans, intéressant spécialement l'Autriche (898,279 krans) ; la Russie (670,732 krans) ; l'Italie (236,594 krans) ; la Suède (239,285 krans) ; le Japon (153,991 krans). Les autres importateurs sont : l'Allemagne, l'Empire Britannique, et la Turquie pour de petites quantités. Nous ne figurons pas dans ce commerce.

II. — **Animaux vivants.** — 17,590 têtes valant 2,456,073 krans. La Russie, pour sa seule part, a envoyé sur le marché persan 10,736 animaux divers représentant une somme de 2,245,463 ; puis l'Afghanistan a vendu 6,207 têtes de bétail pour 139,305 krans ; la Turquie et l'Empire Britannique fournissent le restant. C'est, du reste, là une importation forcément limitée aux pays frontières.

III. — **Armes de toute espèce.** — 951 armes valant 69,063 krans. Ces importations sont interdites ; celles qui ont pu être faites ne l'ont été qu'en vertu d'une décision et d'une autorisation spéciales du souverain et du ministère des douanes.

L'année dernière, nous avions contribué pour une assez large partie à cette importation. Mais cette fois-ci, nous ne figurons pas au tableau des pays importateurs. Nos armes sont peu connues ici et il appartiendrait aux grandes manufactures françaises d'envoyer des catalogues ou des réclames afin de ne pas nous laisser complètement distancer dans notre fabrication qui vaut celle des autres puissances.

La Russie a vendu 43 pièces d'armes pour 19,650 krans; l'Empire Britannique, 62 pour 37,303 krans; l'Allemagne, 780 pour 9,360 krans; l'Autriche, 66 pour 2,700 krans.

IV.

1° **Bois de construction.** — 2,593,298 batmans valant 1,678,765 krans. A part les Indes Néerlandaises qui n'ont vendu qu'une très petite quantité de ces produits, ce n'est encore là qu'une importation réservée aux pays limitrophes : Russie (1,391,942 krans); Turquie (28,303 krans); Empire Britannique (249,791 krans).

2° **Bois ouvrés.** — 222,186 batmans valant 54,319 krans répartis entre :

Russie, 45,296 krans; Turquie, 3,496 krans; Empire Britannique, 4,945 krans; France, 550 krans; Afghanistan, 10 krans; Allemagne, 22 krans.

2° **Bois non dénommés.**

Total de l'importation : 12,118 krans.

V. — **Boissons.**

1° *Vins mousseux en bouteilles,*

1,266 bouteilles valant 14,341 krans, importés par :

France, 625 bouteilles valant 8,790 krans; Russie, 119 bouteilles valant 2,788 krans; Empire Britannique, 522 bouteilles valant 2,763 krans.

2° *Vins non mousseux.*

10,934 bouteilles valant 104,156 krans répartis entre :

France, 3,417 bouteilles valant 41,380 krans; Russie, 4,855 bouteilles valant 38,632 krans; Empire Britannique, 1,524 bouteilles valant 17,229 krans; Allemagne, 968 bouteilles valant 6,355 krans; Turquie, 170 bouteilles valant 560 krans.

3° *Alcools et esprits de vin.*

13,380 bouteilles valant 106,044 krans divisés entre :

Russie, 11,052 bouteilles valant 75,419 krans; Turquie, 970 bouteilles valant 11,160 krans; France, 264 bouteilles valant 10,580 krans; Empire Britannique, 549 bouteilles valant 5,810 krans; Afghanistan, 545 bouteilles valant 3,075 krans.

4° **Cognac, rhum, whisky**, etc., (Liqueurs). — 4,178 bouteilles valant 82,095 krans répartis entre :

Empire britannique : 2,288 bouteilles valant 34,870 krans, France, 995 bouteilles valant 31,547 krans; Russie, 563 bouteilles valant 11,039 krans; Turquie, 129 bouteilles valant 2,614 krans; Allemagne, 184 bouteilles valant 1,740 krans; Grèce, 17 bouteilles valant 250 krans; Belgique, 2 bouteilles valant 35 krans.

5° **Bières et Vinaigres.** — 77,903 bouteilles valant 194,165 krans :

Russie, 74,461 bouteilles valant 181,395 krans; Allemagne, 2.092 bouteilles valant 7,946 krans; Empire Britannique, 1,259 bouteilles valant 4,449 krans; France, 66 bouteilles valant 330 krans; Turquie, 25 bouteilles valant 45 krans.

6° Limonades.

Russie	26.029	bouteilles	valant	78.666	krans.
Turquie	458	—	—	2.229	—
Empire Britannique.	159	—	—	698	—
	26.646	bouteilles	valant	81.593	krans.

7° Eaux minérales.

Russie	37.289	bouteilles	valant	30.371	krans.
Empire Britannique .	2.670	—	—	4.347	—
France	595	—	—	994	—
Turquie.	458	—	—	203	—
Allemagne	234	—	—	117	—
	41.246	bouteilles	valant	36.032	krans.

Le chapitre des boissons, surtout en ce qui concerne les vins, eaux-de-vie et liqueurs, est assez intéressant à étudier, d'abord parce qu'il regarde spécialement le commerce de la France et ensuite parce qu'il a été spécialement frappé d'une façon très lourde par les nouveaux droits de douane. Quoi qu'en dise la douane et quelque éloge qu'elle fasse de son nouveau tarif douanier, il n'en est pas moins vrai que celui-ci a porté un coup très rude aux importations de boissons en Perse, ainsi qu'on le verra par les détails qui suivent. Le chiffre total des importations de boissons, quel qu'en soit le genre, pendant l'année Bars-Il (21 mars 1902 à 20 mars 1903) s'était élevé à 1,025,072 krans; durant l'année Tavichqan-Il (21 mars 1903 à 20 mars 1904), il n'a été que de 618,426 krans, d'où une diminution de 406.646 krans ou de 39 0/0 de l'importation générale de ces marchandises. La diminution porte plus spécialement sur

l'importation des eaux-de-vie et liqueurs (curacao; absinthe; chartreuse; whisky; bénédictine; cognacs; anisette, etc.,.) qui avait été en Bars-Il, de 599,327 krans et qui n'est plus, en Tavichqan-Il que de 188,139 krans, d'où une diminution pour cette année de 411,188 krans ou 68 1/2 0/0; sur celle des vins en général qui atteignit, en Bars-Il, 184,844 krans et, en Tavichqan-Il, 118,497 krans, d'où diminution de 66,347 krans, soit 35 1/2 0/0.

En ce qui concerne spécialement le commerce de la France, cette dernière avait importé, en Bars-Il, avec les droits de douane de 5 0/0 ad valorem, un total de 221,724 krans de boissons diverses; durant l'année Tavichqan-Il, elle n'a vendu en Perse que 93,621 krans; elle a donc éprouvé de ce fait une diminution globale de 128,103 krans, soit 58 0/0 de perte; cette diminution se répartit de la façon suivante: sur les eaux-de-vie et liqueurs: En Bars-Il: 141,463 krans; en Tavichgan-Il: 42,127 krans, d'où diminution de 99,338 krans, soit 70 1/2 0/0.

Sur les vins:

En Bars-Il: 77.962 krans, en Tavichqan-Il: 50,170 krans, d'où diminution de 27,792 krans, soit 35 0/0;

Sur les bières et vinaigres:

En Bars-Il: 1,485 krans; en Tavichgan-Il: 330 krans, d'où diminution de 1,155 krans, soit 78 0/0.

La diminution éprouvée par le commerce français sur cette branche d'articles est formidable; nous faisions, du reste, prévoir cette baisse dans notre précédent rapport. La seule raison de cette mauvaise situation est le tarif douanier (et l'on s'en rendra facilement compte en prenant connaissance dans cette étude du chapitre V qui étudie en détail la nouvelle législation douanière en Perse. Les tarifs sont, en effet, si élevés et frappent tellement ces produits pour lesquels nous ne craignions presque pas de concurrence, que tous les magasins européens ont cette année encore arrêté leurs achats: chaque bouteille est grevée, en effet, d'une augmentation de 8 à 12 krans; si l'on ajoute à cela les frais de transport, l'emballage très soigné, la casse en route, on imaginera de suite à quel prix revient ici la moindre bouteille de liqueur et l'on comprendra aisément que les négociants du pays craignent de ne pouvoir écouler de telles marchandises qu'ils sont obligés, dans de telles conditions, de vendre au poids de l'or.

De plus, à cause de notre éloignement du centre des opérations commerciales, la contrefaçon se donne libre cours et non seulement nos articles sont invendables, mais encore les pays limitrophes en profitent pour imiter nos marques et livrer à la circulation des produits de la dernière qualité, qui, grâce à leur bon marché, au peu de distance à leur faire parcourir, reviennent ici à des prix très bas, peuvent supporter les droits de

douane, mais donnent aux acheteurs une piètre idée de ce que nous fabriquons soi-disant chez nous. Aucune loi n'existe ici pour protéger la propriété industrielle et enrayer la contrefaçon, aussi celle-ci est-elle très développée.

VI. — **Bougie, Cierges et Chandelles.** — 1,612,210 krans, se répartissant entre :

Russie, 590,277 krancs ; Belgique, 579,182 krans ; Hollande, 214.774 krans ; Empire Britannique, 94,248 krans ; Turquie, 90,144 krans ; France, 25,485 krans ; Autriche, 16,500 ; Allemagne, 1,200 krans ; Italie, 400 krans.

Notre importation, cette année-ci, a heureusement beaucoup augmenté en passant de 14,267 fr. à 25,485 krans, d'où une différence en plus de 11,218 krans. C'est là un progrès ; mais nous pourrions mieux faire et reprendre les anciennes traditions qui nous faisaient regarder comme les fournisseurs de tout le Sud et du Centre de la Perse jusqu'à Ispahan. Cela devrait être d'autant plus facile que la Belgique, notre voisine, a, cette année-ci, vendu pour près de 45 0/0 des bougies importées en Perse. Nos industriels en ce genre d'articles ne pourraient-ils se renseigner sur les procédés qui permettent à la Belgique de vendre les bougies à des prix qui lui facilitent leurs débouchés sur ces marchés lointains ?

VII. — Charbon de bois ou de terre.

Importation de pays frontières : 1,000,664 batmans valant 484,495 krans répartis entre : Empire Britannique (393,136 krans) ; Turquie (83,069 krans) ; Russie (8,290 krans).

VIII. — Cire brute.

Russie.	28.626 krans.
Turquie	380 —
	29.006 krans.

IX. — Denrées et conserves alimentaires.

Total de l'importation de toutes les denrées alimentaires : 111,892,511 krans, sur laquelle nous prenons part pour 10 millions 631,087 krans, soit 9 1/4 0/0.

Cet important chapitre d'importation, qui compte pour 29 1/4 0/0 dans le total de tout le commerce d'importation en Perse, comprend les subdivisions suivantes :

1° **Beurre frais.** — 342,405 krans vendus par l'Afghanistan, l'Empire Britannique, la Russie et la Turquie.

2° **Beurre conservé.** — 36,809 krans achetés à l'Empire Britannique, aux États-Unis, à la Russie, à la Turquie.

3° **Cacaos.** — 11,879 krans. La Russie participe à ce commerce pour 7,368 krans, la France pour 1,670 krans, l'Allemagne pour 1,575 krans, l'Empire Britannique pour 1,021 krans ; le reste vendu par les États-Unis et la Hollande.

4° **Café non torréfié.** — 136,709 krans, dont 94,264 pour l'Empire Britannique, 29,020 pour la Turquie; le restant se partage entre la Hollande et la Russie.

5° **Céréales et leurs dérivés :**

a) **Riz.** — 3,414,937 krans vendus par l'Empire Britannique (1,937,768 krans; la Russie (1,332,369 krans); la Turquie (103,401 krans) : l'Afghanistan (41,399 krans). Ces riz sont surtout vendus aux provinces frontières ; car la Perse est un grand exportateur de cette denrée.

b) **Autres grains.** — 1,870,686 krans achetés à l'Empire Britannique (912,739 krans); à la Russie (894,098 krans) ; à la Turquie (46,722 krans) ; à l'Afghanistan (17,127 krans).

c) **Amidon.** — 3,303 krans.

d) **Farines.** — 4,671,400 krans, représentant 3,317,642 batmans. Le grand importateur est la Russie (2,310,347 batmans pour 3,703,864 krans) ; puis viennent l'Empire Britannique (967,086 krans) ; et les États-Unis (450 krans).

e) **Macaroni et vermicelle.** — 26,048 krans répartis entre la Russie (15,927 krans) ; l'Empire Britannique (5,616 krans) ; la France (4,973 krans) ; puis l'Allemagne et la Turquie.

f) **Biscuits.** — 50,136 krans, dont 43,370 pour la Russie et 6,528 pour l'Empire Britannique.

6° **Chicorée.** — 10 krans.

7° **Fromages.** — 20,277 krans.

8° **Fruits secs.** — 1,864,866 krans, dont 1,583,461 pour la Turquie; 168,495 pour l'Empire Britannique; 79,456 pour la Russie; 33,454 pour l'Afghanistan.

9° **Fruits conservés.** — 235,691 krans, dont 138,460 pour la Chine; 51,832 pour l'Empire Britannique; 31,564 pour la Turquie ; 9,090 pour la Russie; 4,417 pour la France.

10° **Huiles d'olive.** — 11,016 krans, sur lesquels la France ne figure que pour 90 krans; la Russie importe 6,125 krans ; l'Empire Britannique, 2,823 krans; l'Italie, 500 krans.

Ce qui nous empêche surtout, à mon sens, d'avoir une importation plus considérable, c'est que, si nos huiles comestibles d'olives sont supérieures à toutes celles que l'on vend ici, elles sont également beaucoup plus chères, et, en Perse, on regarde

au bon marché bien plus qu'à la qualité. Peut-être pourrions-importer des huiles de quali é inférieure avec plus de chance de succès.

11° **Huiles végétales.** — 61,459 krans partagés entre l'Empire Britannique (51,832 krans); la Russie (6,270 krans); la France (2,952 krans) et la Turquie (405 krans).

12°. **Lait conservé.** — 991 krans.

13° **Légumes frais ou secs.** — 275,059 krans. La Russie en importe pour 198,818 krans: l'Empire Britannique, pour 66,571 krans.

14° **Légumes conservés.** — 29,468 krans, dont 6,400 pour la France.

15° **Miel.** — 60 krans.

16° **Poissons frais ou salés.** — 29,862 krans fournis principalement par la Turquie (24,299 krans).

17° **Poissons conservés.** — 46,923 krans provenant de Russie (34,597 krans); de France (7,325 krans); de l'Empire Britannique (4,401 krans).

18° **Sel.** — 222,728 krans venant de Russie (195,632 krans) et de l'Empire Britannique (31,087 krans).

19° **Sucre en pains.** — 21,349,027 batmans 69,257,914 krans. Cette importation se répartit de la façon suivante par ordre d'importance :

Russie	17.787.327	batmans valant	57.498.169	krans.
France	3.058.723	—	10.503.169	—
Allemagne	194.396	—	438.895	—
Empire Britannique .	113.002	—	304.176	—
Autriche	76.723	—	231.031	—
Belgique	78.884	—	168.679	—
Égypte	33.643	—	87.290	—
Turquie.	6.329	—	26.505	—

De l'examen de cette statistique douanière, il paraît résulter que le prix moyen du batman de sucre en pain pris en bloc revient à 3 kr. 244, soit au cours de 229 krans pour 100 fr., chiffre pris comme base de nos calculs en monnaie française, à 1 fr. 416.

Si maintenant l'on examine d'une façon particulière le prix de revient des sucres des deux grands pays exportateurs, la France et la Russie, l'on trouve que le batman de sucre français coûte (prix de douane) 3 kr. 433 et le batman de sucre russe seulement 3 kr. 232.

Bien que, cette année, notre importation ait encore augmenté et dépasse de 1,953,379 krans celle de l'année Bars-Il, cependant nous ferons encore la même remarque que celle exprimée

dans le dernier rapport commercial de cette légation ; notre sucre revient plus cher en Perse que le sucre russe. Il est fort agréable d'être les principaux fournisseurs des marchés du Sud de la Perse pour cette denrée ; mais ne serait-il pas encore avantageux d'étendre le développement de ce commerce ? Si nous ne craignons guère de concurrence sur le littoral du golfe Persique, et dans les régions avoisinantes, en revanche, les marchés du centre que nous fournissions naguère nous sont aujourd'hui à peu près fermés. Nos raffineurs ne devraient-ils pas, en supprimant les intermédiaires pour le transport, en s'adressant à des agents à eux dans le Sud, au lieu d'employer des représentants déjà attachés à des maisons étrangères, essayer de diminuer le prix de revient de cette marchandise ? Que leurs sucres arrivent à atteindre le prix des sucres russes, et ils peuvent être presque assurés de voir leurs ventes prendre de grands développements dans des centres aujourd'hui exclusivement approvisionnés par la Russie.

Notre marché du Sud n'est pas encore menacé ; le commerce russe a échoué dans les tentatives qu'il a faites jusqu'à présent dans le Sud. Mais il faut prévoir le jour où des voies de communication rapides s'établiront entre les deux extrémités du pays et où nous ne pourrons plus alors lutter à armes égales. Il serait regrettable alors de perdre une importation annuelle de plus de 4,000,000 de francs.

Les négociants que cette question pourrait intéresser trouveront le Consul de France à Bouchir toujours prêt à se mettre à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements dont ils auraient besoin, tant sur le fret que sur les prix de transport à l'intérieur du territoire persan et les meilleures routes à faire suivre aux caravanes chargées d'acheminer les marchandises.

Pour conserver et surtout améliorer notre position dans cette branche de commerce, les meilleurs moyens d'arriver à un heureux résultat sembleraient être les suivants :

1° S'efforcer d'arriver à un prix de revient moindre ;

2° Plusieurs grandes raffineries dirigent leurs sucres sur la Perse. Pourquoi n'auraient-elles pas, à Bouchir par exemple, point d'arrivée, un seul agent, français, leur appartenant, et qui s'occuperait exclusivement des importations sucrières pour toutes nos raffineries à la fois ?

3° Pourquoi, au lieu de vendre leurs produits d'abord à des maisons anglaises qui les revendent aux indigènes, ne s'arrangent-elles pas pour les céder directement aux consommateurs persans ?

4° Enfin peut-être une ligne de navigation française desservant les ports du golfe Persique serait-elle d'un grand secours à nos négociants jusqu'alors obligés d'emprunter les paquebots

anglais pour leurs expéditions. Cette ligne trouverait presque toujours du chargement pour son fret de retour.

20° **Sucres en poudre.** — 5,943,506 batmans valant 12,828,905 krans et se répartissant comme ci-dessous :

Russie	4.377.316	batmans valant	9.563.338	krans.
Autriche	1.078.464	—	2.282.972	—
Empire Britannique	227.085	—	455.119	—
Allemagne	226.444	—	421.581	—
France	31.289	—	98.716	—
Turquie	2.229	—	5.329	—
Chine	433	—	1.450	—
Belgique	246	—	400	—

Contrairement à ce qui se passe pour les sucres en pain, chaque année nous perdons du terrain en ce qui concerne les sucres en poudre; nous avons, pour la période que nous étudions, une diminution de 119,960 krans. Il est vrai qu'à la simple inspection du tableau ci-dessus nous sommes les seuls dont les sucres en poudre reviennent à plus de 3 krans le batman. Tous nos autres concurrents varient entre 2 krans et 2 krans 50. Dans ces conditions, il est bien difficile de se maintenir et la diminution constatée n'ira qu'en s'affirmant, si nos raffineries n'y remédient par les moyens en leur pouvoir. Il est regrettable de voir que le deuxième rang qui devrait nous revenir est occupé par l'Autriche : celle-ci ne vend qu'une petite quantité de sucres en pains ; nous, au contraire, nous sommes de grands fournisseurs de sucres en pains ; nos marques sont connues, très appréciées et nous ne trouvons pas moyen de faire rechercher également nos sucres en poudre et de leur faire prendre la même place que nos sucres en pain,

21° **Sucreries diverses.** — 75,224 krans répartis entre :

Empire britannique, 11,611 krans ; Russie, 54,455 krans ; Chine, 2,712 krans ; France, 2,638 krans ; Turquie, 2,544 krans ; Allemagne, 1,264 krans.

22° **Thés blancs.** — Marché alimenté exclusivement par la Chine (623,878 krans) ; les Indes Néerlandaises (417,482 krans) ; l'empire Britannique (333,716 krans) : la Russie (768 krans), au total, 1,375,844 krans.

23° **Thés autres.** — 15,497,376 krans vendus par l'empire britannique (12,509,748 krans) ; la Russie (1,536,094 krans) ; les Indes néerlandaises (804,648 krans) ; la Chine (640,714 krans) ; la Turquie (6,172 krans).

24° **Viandes salées ou séchées.** — 1;780 krans.

25° **Viandes conservées.** — 27,746 krans vendus par : empire britannique (12,261 krans) ; Russie (10,360 krans) ; France (4,820 krans) ; Turquie et Allemagne (305 krans).

X. — Drogueries.

265,784 batmans représentant une somme de 1,716,121 krans. Cette importation se partage entre :

L'empire Britannique, 638,712 krans ; l'Allemagne, 409,505 krans ; la Russie, 321,538 krans ; l'Afghanistan, 95,354 krans ; la Turquie, 77,211 krans ; la France, 52,403 krans ; l'Autriche, 51,552 krans ; les États-Unis, 34,735 krans ; l'Italie, 19,330 krans ; la Chine, 15,764 krans ; la Belgique, 17 krans.

Nous avons reperdu cette année le terrain gagné l'année dernière, puisque nous passons de 70,662 krans à 52,403 krans. C'est parmi les pays d'Europe l'Allemagne qui menace le plus d'envahir le marché persan. Nous en avons déjà dit les raisons dans notre précédent rapport ; il est inutile d'y revenir ici ; mais notons que le plus grand moteur du développement de ce genre de commerce pour l'Allemagne est le bon marché de ses produits un peu inférieurs en qualité aux nôtres.

XI. — Épiceries.

1° **Poivre et cannelle, etc.** — 403,351 batmans valant 3,696,545 krans. L'importateur principal est l'Empire Britannique qui vend ici pour 3,432,610 krans ; la Chine fait pour 250,018 krans d'affaires ; la Russie, pour 12,496 krans ; la France n'y figure que pour 70 krans.

2° **Vanille et safran.** — 75,251 krans, valeur de 454 batmans. Commerce presque exclusivement fait par la Russie qui a vendu cette année pour 74,444 krans de ces produits.

3° **Autres épiceries.** — 51,834 batmans valant 493,601 krans et partagés entre l'Empire Britannique (469,821 krans) ; la Russie (8,038 krans) ; l'Afghanistan (12,294 krans) ; la Turquie (734 krans) ; la Chine (2,418 krans) et la France (296 krans).

XII. — Gommes.

1° **Caoutchouc en plaques.** — Sur 548 batmans importés et valant 1,616 krans, l'Empire Britannique en a fourni 518 batmans pour 1,446 krans ; la Turquie, 26 batmans pour 100 krans ; la Russie, 4 batmans pour 70 krans.

2° **Galoches et chaussures en caoutchouc.** — 76,133 paires valant 621,633 krans, vendues par la Russie (597,374 krans) ; l'Empire Britannique (11,919 krans) ; les États-Unis (6,028 krans) ; la France (3,000 krans) ; l'Autriche (2,010 krans) ; l'Allemagne (856 krans).

C'est un article qui se vend beaucoup ici : tous les musulmans

ou presque tous en portent en toute saison ; le contact de la terre dans les appartements est impur et, pour ne pas souiller leurs maisons quand ils viennent de dehors, ils ont toujours soin d'avoir par-dessus leurs chaussures des caoutchoucs qu'ils retirent et laissent à la porte dès qu'ils pénètrent quelque part : de plus, la plupart des villes de Perse sont inondées de poussière en été et en hiver forment des cloaques de boue. Cette partie du vêtement est donc utile non seulement aux indigènes, mais aux étrangers. Il y aurait peut-être quelque chose à faire pour développer ici le commerce français de ce genre d'articles

3° **Toiles cirées.** — 2,569 batmans valant 40,327 krans. La Russie en importe pour 28,830 krans ; l'Empire Britannique, pour 3,980 krans ; l'Allemagne, pour 3,843 krans ; l'Autriche, pour 2,000 krans ; la France, pour 890 krans ; les États-Unis, pour 515 krans ; la Turquie, pour 269 krans.

4° **Ouvrages en caoutchouc.** — 637 batmans valant 32,268 krans. La Russie importe presque tout : 31,257 krans. Nous y figurons pour 330 krans ; l'Empire Britannique, pour 336 krans ; les autres pays pour des sommes plus infimes encore.

XIII. — Habillements.

1° **Habillements de corps et lingerie.** — 12,278 batmans valant 485,157 krans répartis entre :

Turquie, 301,112 krans ; Empire Britannique, 86,510 krans ; Russie, 60,619 krans ; France, 15,197 krans ; Allemagne, 14,992 krans ; Afghanistan, 2,952 krans ; Hollande, 1,890 krans ; Autriche, 1,885 krans.

2° **Autres habillements.** — 814,056 krans vendus par la Russie (196,464 krans) ; l'Autriche (187,416 krans) ; l'Empire Britannique (152,735 krans) ; la France (144,458 krans) ; la Turquie (66,354 krans) ; l'Allemagne (53,515 krans) ; l'Afghanistan (11,490 krans) ; la Suisse (839 krans) ; les États-Unis (670 krans) ; la Chine (115 krans).

3° **Parapluies et parasols.** — 181,822 krans vendus par : Russie (118,991 krans) ; Autriche (51,979 krans) ; Allemagne (3,317 krans) ; France (4,200) ; Empire Britannique (2,225 krans).

L'importation totale de ces marchandises, pour Tavichgan-II, a donc été de 1,481,035 krans contre 2,069,360 pendant Bars-II, d'où une diminution générale de 1,256,462 krans, non compris les parapluies et les parasols pendant Bars-II. Pour le compte de la France, la diminution est de 19,234 krans. La Turquie seule a vu son commerce dans ce genre d'articles augmenter de plus de 100,000 krans. Tous les autres pays voient cette importation diminuer et surtout l'Empire Britannique qui éprouve une perte de 900,000 krans. Cette diminution générale est-elle

due au nouveau tarif qui frappe l'habillement d'un droit actuel d'environ 15 0/0 au lieu de 5 0/0?

XIV. Huiles minérales.

1° Huiles de naphte en vrac. — Seule importatrice : la Russie, avec 5,942,446 batmans valant 1,233,421 krans.

2° Huiles de naphte en fûts.

Russie	2.567.523	batmans valant	2.868.608	krans
Empire Britannique	18.748	—	30.002	—
Turquie	14.483	—	26.559	—
États-Unis	3.437	—	3.900	—
	2.603.891	—	2.929.069	—

3° Autres huiles minérales.

Russie	13.777	batmans valant	51.628	krans
Turquie	14.233	—	35.955	—
Empire Britannique	8.849	—	28.413	—
	36.859	—	115.996	—

XV. — Instruments de musique.

1° Pianos et harmoniums. — 22 instruments valant 31,480 krans vendus par la Russie, 11 pièces valant 16,770 krans ; la France, 8 pièces valant 7,800 krans; l'empire britannique, 1 pièce valant 4,000 krans ; l'Allemagne, 1 piece valant 1,710 krans ; les États-Unis, 1 pièce valant 1,200 krans.

2° Autres instruments.

Russie	29.791	krans.
France	13.321	—
Empire britannique	8.207	—
Allemagne	3.995	—
Suisse	40	—
Turquie	10	—
	57.064	—

L'année précédente, l'importation des pianos et harmoniums atteignit le chiffre de 54,468 krans et celle des autres instru-

ments, celui de 42,841 krans, au total 96,309 krans, d'où une différence en moins sur le chiffre général de 7,500 krans environ. Mais la vente des pianos, prise séparément, a beaucoup baissé, de près de moitié. Cela tient sans nul doute aux nouveaux droits de douane : on peut se rendre compte facilement de ce que coûte, à Téhéran par exemple, un meuble aussi lourd qu'un piano ; les frais de transport sont ruineux ; or la douane fait payer, quelle que soit la valeur nominale de l'instrument, 400 krans pour un piano droit et 800 krans pour un piano à queue : c'est une sérieuse augmentation et une lourde charge pour des marchandises qui ont déjà tant de frais à supporter. Il vaut donc mieux, à l'heure actuelle, importer des pianos chers et de très belle qualité : le prix de transport est le même, les taxes de douane aussi.

XVI. — Instruments scientifiques.

Russie, 13,641 krans; Empire Britannique, 4,614 krans; Allemagne, 1,784 krans ; États-Unis, 550 krans; total 20,589 krans. L'année dernière, il avait été vendu en Perse pour 84,085 krans de ces articles et la France y participait alors pour 10,791 krans.

XVII. — Matières animales brutes non spécialement dénommées.

2,197,139 krans, vendues par la Turquie (1,864,054 krans) ; la Russie (250,472 krans) et l'Empire Britannique (82,613 krans).

XVIII. — Matières minérales. — Métaux.

Importation totale : 47,375,685 krans se subdivisant de la manière suivante :

A. — 1° Fer, acier, vieux fer.

Russie	588.014	batmans valant	627.856	krans
Empire Britannique . .	33.858	—	49.079	—
Allemagne.	529	—	665	—
Etats-Unis	30	—	367	—
Turquie.	262	—	282	—
	622.693	—	678.249	—

Importation portant sur des marchandises de peu de valeur et lourdes et forcément limitée aux pays frontières.

2° Fer et acier en barres, plaques.

Russie	1.276.512	batmans valant	3.134.927	krans
Empire Britannique	387.571	—	711.897	—
Belgique	36.140	—	152.146	—
Turquie	4.664	—	18.284	—
Autriche	1.404	—	11.000	—
Allemagne	2.265	—	3.065	—
Suède	1.035	—	1.980	—
Total	1.709.591	—	4.033.299	—

Même observation que ci-dessus. L'importation relativement importante de la Belgique tient à ce que les matériaux fournis étaient destinés à des constructions d'immeubles pour le gouvernement persan, bâtis sous le contrôle du ministère des douanes, administration dirigée par des fonctionnaires belges qui naturellement encouragent et alimentent le plus possible le commerce de leur pays.

3° Fer blanc en feuilles.

Empire Britannique	96.708	batmans valant	359.234	krans.
Russie	47.140	—	216.948	—
France	24.719	—	119.406	—
Allemagne	617	—	1.880	—
Autriche	258	—	1.641	—
Turquie	9	—	40	—
	169.451	batmans valant	699.149	krans.

4° Ouvrages en fer et acier.

Russie	355.115	batmans valant	2.100.611	krans.
Empire Britannique	147.362	—	697.977	—
France	1.156	—	19.105	—
Allemagne	3.699	—	18.532	—
Autriche	1.430	—	18.318	—
Turquie	2.781	—	13.861	—
Afghanistan	524	—	3.191	—
États-Unis	251	—	3.040	—
Belgique	452	—	1.735	—
Japon	34	—	120	—
	512.804	batmans valant	2.876.490	krans.

5° Ouvrages en fer émaillé.

Russie	16.148	batmans valant	236.786	krans.
Allemagne	5.644	—	74.028	—
Empire Britannique	6.032	—	66.274	—
France	795	—	29.447	—
Autriche	1.952	—	24.993	—
États-Unis	341	—	10.550	—
Turquie	416	—	4.554	—
Japon	8	—	83	—
	31.336	batmans valant	446.715	krans.

B. — 6° Étain, plomb et zinc.

Empire Britannique	87.953	batmans valant	1.286.489	krans
France	16.456	—	355.864	—
Russie	11.348	—	152.848	—
Indes Néerlandaises	5.744	—	125.546	—
Belgique	112	—	2.650	—
Chine	529	—	1.100	—
	122.182	batmans valant	1.9[illegible]4.497	krans.

7° Ouvrages en plomb, étain, zinc.

Russie	3.095	batmans valant	34.522	krans.
Empire Britannique	1.952	—	11.201	—
Allemagne	325	—	4.646	—
France	121	—	3.480	—
Autriche	71	—	1.635	—
	5.[illegible]65	batmans valant	55.484	krans.

C. — 8° Cuivre et nickel en barres, plaques.

Empire Britannique	361.030	batmans valant	4.191.853	krans.
France	23.702	—	350.232	—
Turquie	4.014	—	44.191	—
Russie	1.934	—	20.399	—
Allemagne	847	—	18.487	—
	391.527	batmans valant	4.625.162	krans.

9° **Monnaies de nickel.** — La Belgique en a importé pour 159.500 krans. Les monnaies ainsi importées sont des pièces de 1 et de 2 chahis (le kran contient 20 chahis). Il y a encore cinq

ou six ans, la monnaie d'appoint en Perse était en une sorte d'alliage de cuivre, comme nos sous français. Mais il y eut un agio formidable sur cette matière. Le change baissa à un tel point qu'il devint préférable de vendre cette monnaie de billon comme marchandise, comme vieux cuivre, plutôt que de l'employer dans les petites transactions commerciales. Des négociants arméniens et juifs se chargèrent de l'opération, vendirent tout en Russie et, bientôt, cette monnaie disparut. Il devenait impossible de changer un pièce d'un kran ou une de dix chahis. Aussi songea-t-on à réformer la monnaie d'appoint. Le Ministre des Douanes, également Directeur de la Trésorerie Générale, fit autoriser la frappe de la monnaie de nickel. Il y a environ deux ans que celle-ci est en circulation. L'Administration des Douanes en Perse en fit la commande en Belgique et ce fut également à ce pays que fut confiée la frappe. Les piécettes en circulation aujourd'hui sont assez propres, commodes à manier, assez bien frappées et n'encombrant pas comme l'ancienne monnaie de cuivre. Mais elles s'usent vite.

10° Ouvrages en cuivre.

Russie	55.408	batmans valant	1.224.965	krans.
Empire Britannique	2.010	—	28.240	—
Allemagne	317	—	12.704	—
Autriche	342	—	8.166	—
Turquie	374	—	4.692	—
France	1	—	10	—
	58.432	batmans valant	1.278.777	krans.

11° Ouvrages en nickel.

Russie	2.541	batmans valant	82.150	krans.
Empire Britannique	443	—	8.716	—
Allemagne	63	—	1.217	—
Autriche	5	—	468	—
États-Unis	1	—	100	—
	3.053	batmans valant	92.651	krans.

12° **Ouvrages en cuivre émaillés.** — 51,040 krans partagés entre la Russie (46,490 krans) et l'Empire Britannique (4,550 krans).

D. — 13° Or, argent et platine en lingots.

Russie	16.989	batmans valant	10.296.004	krans.
Empire Britannique	15.260	—	8.517.066	—
États-Unis	10.576	—	6.266.055	—
France	1	—	7.650	—
Allemagne	»	—	825	—
	42.826	batmans valant	25.087.600	krans.

La grande partie de cette importation est de l'argent en lingot destiné à la frappe de la monnaie persane. La Perse, en effet, est un pays à étalon d'argent; la monnaie d'or, qui existait autrefois, a presque totalement disparu; quelques grands personnages en possèdent encore, enfouie dans leurs maisons; à l'occasion de certaines fêtes très populaires, le shah en fait frapper un nombre limité de piécettes. En somme, les pièces d'or de valeur que l'on rencontre ici sont presque des objets de collection. L'or a disparu du pays, comme cela a eu lieu pour la monnaie de billon et comme on peut le redouter à présent pour la monnaie d'argent.

14° **Ouvrages en argent.** — 509,029 krans vendus par l'Empire Britannique (249,568 krans), la Chine (106,901 krans), la Turquie (55,817 krans), l'Allemagne (73,205 krans), la Russie (23,435 krans), la France (1,103 krans).

15° Monnaies d'or et d'argent.

Importées de	l'Empire Britannique.	2.604.743 krans.
—	la Turquie.	1.615.630 —
—	la Russie.	362.100 —
—	l'Autriche	71.292 —
—	la France	100 —
		4.653.865 krans.

16° **Ouvrages en or et en platine.** — 70,309 krans venant de Russie (40,705 krans), d'Allemagne (10,751 krans), de l'Empire Britannique (9,917 krans), de Chine (3,795 krans), de France (3,090 krans), d'Autriche (1,420 krans), d'Egypte (500 krans) et de Turquie (131 krans).

E. — 17° Minerais non dénommés.

11,220 krans entre la Russie (2,510 krans) et l'Empire Britannique (8,710 krans).

18° **Aluminium et autres métaux non dénommés.** — 68,675 krans entre l'Empire Britannique (24,844 krans), la Russie (18,336 krans), l'Allemagne (12,356 krans), la Turquie (11,848 krans).

19° **Ouvrages en métaux non dénommés.** — 53,934 krans entre : Russie (42,565 krans); États-Unis (5,501 krans); Empire Britannique (3,483 krans); Allemagne (1,670 krans); Turquie (500 krans); France (215 krans).

Nous avons donc vendu en tout à la Perse, pendant l'année Tavichqan-II pour 889,702 krans de métaux divers. Durant l'année Bars-II, nous en avions vendu pour 670,526 krans, d'où

cette année, une augmentation de 219,176 krans. Depuis trois ans, nous avons progressé pour ce genre de commerce. Il est vrai que c'est à peu près 2 0/0 de la vente générale, c'est-à-dire fort peu; mais pour des marchandises en général lourdes et encombrantes que les voisins de la Perse peuvent fournir en cas de besoin, c'est un résultat appréciable et une preuve que la qualité de nos étains, plombs et fers blancs est encore recherchée d'une certaine manière sur le marché persan.

XIX. — Pierres.

1° **Pierres brutes.** — 2,060 krans entre la Russie (920 krans) et la Turquie (1,140 krans).

2° **Pierres ouvrées, polies, sculptées.** — 27,790 krans entre la Russie (22,154 krans), la Turquie (2,020 krans), l'Empire Britannique (3,501 krans), la France (115 krans).

3° **Pierres précieuses.** — Russie, 17,342 krans; France, 16,220 krans; Empire Britannique, 12,385 krans; Turquie, 3,870 krans; Égypte, 1,000 krans; Autriche, 120 krans; Afghanistan, 100 krans; au total, 51,037 krans.

XX. — Matières minérales non spécialement dénommées.

794,530 batmans valant 239.577 krans importés par la Russie (226,802 krans), l'Empire Britannique (11,099 krans), la Turquie (1,676 krans).

XXI. — Matières textiles.

L'importation totale des matières textiles et de leurs applications, pendant l'année Tavichqan-Il, a été de 173,950,314 krans, contre 116,636,727 krans pendant l'année Bars-Il, d'où une augmentation globale de 57,313.587 krans. Cette importation représente à elle seule plus de 45 0/0 du commerce général d'importation en Perse. C'est une intéressante matière à examiner. Aussi allons nous la passer en revue dans tous ses détails.

A. — 1° Coton brut.

Petite importation, la Perse étant un des grands pays producteurs et exportateurs de cette marchandise. Il en a été seulement vendu par l'étranger pour 82,488 krans partagés entre l'Afghanistan (58,618 krans), l'Empire Britannique (16,900 krans) et la Russie (6,910 krans).

2° Fils de coton.

Empire Britannique.	493.849	batmans	valant	6.375.415	krans.
Allemagne.	12.791	—	—	212.110	—
Italie	9.570	—	—	172.800	—
Russie.	4.693	—	—	149.705	—
France.	2.678	—	—	54.349	—
Turquie	2.146	—	—	25.698	—
Afghanistan	1.908	—	—	14.957	—
Autriche.	775	—	—	12.427	—
	528.410	batmans	valant	7.017.461	krans.

3° Tissus de coton de toute espèce.

Empire Britannique.	3.592.197	batmans	valant	67.370.621	krans.
Russie.	2.140.201	—	—	59.491.172	—
France	73.601	—	—	2.092.285	—
Italie	72.390	—	—	2.072.550	—
Allemagne.	12.997	—	—	498.080	—
Autriche.	12.880	—	—	409.648	—
Turquie	19.584	—	—	409.378	—
Hollande.	14.665	—	—	361.400	—
Belgique.	1.626	—	—	53.800	—
États-Unis	551	—	—	10.962	—
Afghanistan	364	—	—	6.771	—
Japon	36	—	—	4.550	—
Chine	1	—	—	70	—
	5.941.093	batmans	valant	132.781.287	krans.

4° Velours et peluches de coton.

Russie.	22.152	batmans	valant	11.073.233	krans.
France.	1.423	—	—	110.668	—
Allemagne.	1.349	—	—	103.400	—
Empire Britannique.	1.153	—	—	80.367	—
Autriche.	290	—	—	23.000	—
Afghanistan	123	—	—	5.560	—
Turquie	3	—	—	335	—
	26.493	batmans	valant	1.396.563	krans.

5° Tissus de coton mélangés de laine.

France	217	batmans	valant	40.400	krans.
Empire Britannique.	574	—	—	24.038	—
Russie.	101	—	—	3.300	—
Turquie.	16	—	—	1.348	—
Afghanistan	8	—	—	668	—
	816	batmans	valant	69.747	krans.

6° Tulles de coton brodés ou non.

Empire Britannique.	9.152	batmans	valant	401.002	krans.
France.	4.591	—	—	361.199	—
Autriche.	980	—	—	63.921	—
Allemagne.	477	—	—	25.858	—
Italie	67	—	—	3.924	—
Russie.	32	—	—	1.390	—
Turquie	7	—	—	138	—
	15.306	batmans	valant	857.432	krans.

B. — 7° Laines brutes.

Afghanistan	720.896	batmans	valant	5.147.533	krans.
Russie.	15.491	—	—	70.013	—
Empire Britannique.	2.472	—	—	6.820	—
Turquie	2.899	—	—	5.857	—
	741.758	batmans	valant	5.230.223	krans.

L'Afghanistan importe en Perse et la Perse à son tour réexporte les laines de l'Afghanistan et en outre celles qu'elle produit elle-même. Les ventes de cet article par l'Afghanistan ne sont qu'une sorte de transit.

8° Feutre ordinaire.

12,359 krans répartis entre : Russie (8,780 krans); Afghanistan (3,279 krans); Allemagne (300 krans).

9° Fils de laine et poils.

Empire Britannique.	995	batmans	valant	35.466	krans.
Russie.	773	—	—	26.761	—
Turquie	346	—	—	2.172	—
Afghanistan	61	—	—	970	—
France.	18	—	—	930	—
Autriche.	9	—	—	500	—
Allemagne.	9	—	—	203	—
	2.211	batmans	valant	67.002	krans.

10° **Tapis de laine et tapis de table.** — 150,189 krans répartis entre : Afghanistan (90,985 krans); Russie (54,922 krans); Turquie (3,450 krans); Empire Britannique (810 krans); Allemagne (22 krans).

10° Châles de laine.

Empire Britannique.	1.226	batmans	valant	812.449	krans.
Russie.	231	—	—	47.038	—
Afghanistan	2	—	—	1.100	—
Allemagne.	2	—	—	1.000	—
Turquie	1	—	—	150	—
	1.462	batmans	valant	861.727	krans.

12° Tissus de laine pure.

Autriche.	72.108	batmans	valant	4.280.228	krans.
France.	30.209	—	—	2.131.437	—
Empire Britannique.	21.136	—	—	1.469.095	—
Allemagne.	12.496	—	—	810.644	—
Russie.	9.079	—	—	677.231	—
Turquie	355	—	—	24.364	—
Belgique.	405	—	—	22.240	—
Afghanistan	2.013	—	—	20.639	—
Suisse.	20	—	—	1.885	—
	147.821	batmans	valant	9.437.763	krans.

13° Tissus de laine mélangés de coton.

Empire Britannique . . .	58.314	batmans	valant	2.249.647	krans.
Autriche	17.644	—		736.665	—
France	10.117	—		479.189	—
Russie	8.638	—		318.313	—

Allemagne	3.767	batmans valant	144.575	krans.
Belgique	2.048	—	85.800	—
Italie	841	—	43.800	—
Afghanistan	1.476	—	16.218	—
Turquie	227	—	16.036	—
États-Unis	209	—	8.200	—
	103.281	batmans valant	4.111 143	krans.

C. — 14° Lin et chanvre bruts.

Russie	15.581	batmans valant	138.428	krans.
Empire Britannique	25.269	—	53.477	—
Turquie	200	—	100	—
	41.050	batmans valant	192.005	krans.

D. — 15° Jute brute.

Turquie : 110 batmans pour 150 krans.

16° Fils de lin et de chanvre.

Russie	197.827	batmans valant	1.523.047	krans.
Empire Britannique	17.646	—	46.958	—
Turquie	2.196	—	6.362	—
Afghanistan	153	—	1.159	—
Allemagne	24	—	156	—
	217.846	batmans valant	1.577.682	krans.

17° Fils de jute et autres filaments.

Empire Britannique	139.955	batmans valant	600.052	krans.
Russie	17.630	—	128.193	—
Turquie	2.756	—	10.107	—
France	1.301	—	4.971	—
Autriche	267	—	990	—
	161.909	—	744.313	krans.

18° Tissus de jute.

Russie	136.589	batmans valant	1.238.039	krans.
France	11.172	—	130.853	—
Empire Britannique	6.183	—	15.266	—
Turquie	246	—	4.266	—
Autriche	27	—	1.700	—
	154.217	—	1.390.124	krans.

19° Tissus de jute.

Empire Britannique . . .	3.618	batmans valant	20.455	krans.
Autriche	205	—	3.240	—
Turquie.	26	—	3.142	—
Russie	120	—	2.650	—
Chine.	18	—	1.118	—
Etats-Unis.	2	—	765	—
France	3	—	300	—
Allemagne	20	—	240	—
	4.012	batmans valant	31.910	krans.

20° Velours et peluche de jute.

Allemagne	305	batmans valant	28.392	krans.
Empire Britannique . . .	438	—	28.257	—
Russie	382	—	19.115	—
France.	40	—	6.650	—
	1.185	—	82.414	krans.

E. — 21° Soie en cocons.

Importation insignifiante, la Perse étant une grande exportatrice de cette matière, ainsi qu'on le verra au chapitre des Exportations.

278 krans seulement vendus en Perse par la Russie et la Turquie.

22° **Soie grège.** — Importation très minime pour les mêmes raisons que ci-dessus.

Empire Britannique . . .	27	batmans valant	3.348	krans.
Russie	182	—	1.728	—
Afghanistan.	6	—	785	—
Turquie.	1	—	175	—
France.	2	—	120	—
	218	batmans valant	6.146	krans.

23° Fils de bourre et de bourrette de soie.

Russie	194	batmans valant	18.820	krans.
Empire Britannique . . .	152	—	18.411	—
Chine.	2	—	270	—
Afghanistan.	4	—	240	—
	352	batmans valant	37.741	krans.

24° Fil de soie tors.

Russie	9.665	krans.
Empire Britannique	3.594	—
Chine	30	—
Allemagne	25	—
	13.314	krans.

25° Tissus de bourre et bourrette de soie.

Empire Britannique	115	batmans valant	13.915	krans.
Russie	109	—	12.213	—
Autriche	33	—	2.700	—
France	13	—	2.600	—
Chine	10	—	1.402	—
Turquie	2	—	100	—
	282	batmans valant	32.930	krans.

26° Tissus de soie brochés, velours de soie.

France	202	batmans valant	96.281	krans.
Empire Britannique	137	—	45.755	—
Turquie	24	—	16.940	—
Russie	41	—	14.602	—
Allemagne	40	—	7.458	—
Japon	7	—	1.200	—
Chine	1	—	440	—
Afghanistan	1	—	52	—
	453	batmans valant	182.728	krans.

27° Tissus de soie pure.

France	3.548	batmans valant	1.362.356	krans.
Russie	1.031	—	328.758	—
Empire Britannique	329	—	108.889	—
Italie	1.039	—	102.800	—
Chine	138	—	34.875	—
Autriche	66	—	33.000	—
Allemagne	69	—	21.101	—
Japon	35	—	20.372	—
Suisse	59	—	18.000	—
Turquie	17	—	6.505	—
Égypte	1	—	50	—
États-Unis	1	—	50	—
	6.333	batmans valant	1.927.817	krans.

28° Tissus de soie mélangés de coton.

France	11.506	batmans valant	1.898.853	krans.
Allemagne	6.418	—	1.045.730	—
Empire Britannique	5.243	—	839.304	—
Autriche	1.797	—	286.050	—
Russie	491	—	61.310	—
Italie	330	—	58.700	—
Chine	167	—	43.470	—
Turquie	306	—	20.614	—
États-Unis	1	—	25	—
	26.258	batmans valant	4.254.056	—

29° Tissus de soie mélangés de coton et brochés.

France	291	batmans valant	58.300	krans.
Turquie	7	—	1.256	—
	298	batmans valant	59.556	krans.

F. — 30° Fils d'or et d'argent faux.

Allemagne	6.174	batmans valant	345.136	krans.
Russie	1.849	—	228.933	—
France	1.134	—	70.735	—
Empire Britannique	490	—	41.069	—
Autriche	84	—	3.365	—
Afghanistan	1	—	40	—
	9.732	batmans valant	689.278	krans.

G. — 31° Fils d'argent fin, étirés dorés.

Turquie	463	batmans valant	75.554	krans.
Empire Britannique	54	—	19.764	—
Allemagne	5	—	1.690	—
France	1	—	1.310	—
Russie	1	—	440	—
Autriche	1	—	60	—
	525	batmans valant	98.818	krans.

H. — 32° Dentelles et broderies.

Allemagne	671	batmans valant	38.276	krans.
France	445	—	35.730	—
Russie	389	—	24.461	—
Empire Britannique	291	—	14.299	—
Autriche	102	—	8.060	—
Turquie	24	—	2.592	—
Chine	2	—	475	—
Afghanistan	1	—	200	—
	1.933	batmans valant	124.093	krans.

I. — 33° Tissus non spécialement dénommés.

Empire Britannique	12.411	batmans valant	39.038	krans.
Turquie	55.649	—	33.433	—
Autriche	510	—	24.160	—
France	238	—	13.843	—
Russie	2.143	—	9.210	—
Allemagne	182	—	7.472	—
Italie	104	—	3.900	—
Chine	27	—	2.580	—
	71.334	batmans valant	133.636	krans.

J. — 34° Cordes, cordages, ficelles.

Russie (259,766 krans); Empire Britannique (35,958 krans); Allemagne (190 krans); Turquie (27 krans): au total : 295,941 krans.

En se rapportant aux tableaux- ci-dessus, les principaux importateurs de matières textiles sont :

L'Empire Britannique avec 80,790,439 krans, soit 46 0/0 de l'importation totale de ces produits.

La Russie avec 65,815,944 krans, soit 37 1/2 0/0 de l'importation totale de ces produits.

La France avec 9,075,611 krans, soit 5 1/2 0/0 de l'importation totale de ces produits.

L'Autriche avec 5,889,714 krans, soit 3 1/4 0/0 de l'importation totale de ces produits.

L'Allemagne avec 3,293,061 krans, soit 2 3/4 0/0 de l'importation totale de ces produits.

L'Italie avec 2,460,474 krans, soit 1 1/2 0/0 de l'importation totale de ces produits.

La Turquie avec 695,850 krans, soit 0.38 0/0 de l'importation totale de ces produits.

Les autres pays ne contribuent donc que pour 3 1/2 0/0 à la vente de ces marchandises sur les marchés de la Perse.

En ce qui concerne le commerce particulier de la France, elle n'avait importé, en Bars-Il, que pour 7,062,801 krans de ces articles; elle voit donc ses transactions augmenter cette fois-ci de 2,012.810 krans. Il est assez difficile de voir exactement sur quels principaux articles elle a ainsi progressé, car les statistiques douanières pour l'année Tavichgan-Il ne sont pas établies sur le même plan que celles de l'année Bars-Il. Cependant, d'une façon générale, on peut dire que nos ventes se sont surtout accrues en ce qui concerne les tissus de coton de toute espèce et ceux de soie. Par contre, nous avons baissé au point de vue de la vente des tissus de laine. Pour la soie et ses applications, nous restons, comme les années précédentes, les premiers fournisseurs de la place: sur un total de 6,514,546 krans vendus de soie ou tissus de soie, nous avons fourni 3,418,510 krans, soit plus de 50 0/0. Aucun pays n'a pu encore rivaliser avec nos tissus de Lyon et nos marques sont ici trop appréciées des indigènes pour que d'ici longtemps nous ayons à redouter une sérieuse concurrence.

Mais cependant, il y a encore des efforts à faire: si nous avons dépassé notre chiffre de l'année Bars-Il (1902-1903), nous sommes loin encore d'atteindre, pour la vente des matières textiles, le chiffre auquel nous sommes parvenus en Oud-Il (1901-1902), c'est-à-dire à 11,300,000 krans. C'est surtout la vente des tissus de laine qui laisse à désirer; l'Angleterre est réputée pour ces articles et il est difficile de la distancer; mais l'Allemagne inonde le marché de sa camelote et menace d'ici peu de nous dépasser et de ruiner tout à fait notre vente de ces tissus.

XXII. — Mercerie et quincaillerie.

1° **Objets dénommés.** — 1,285.448 krans se répartissant entre:

Russie, 1,068,569 krans; Empire Britannique, 107,066 krans; Allemagne, 59,795 krans; Turquie, 38,551 krans; Autriche, 6,751 krans; Chine, 2.307 krans; France, 2,237 krans; Hollande, 150 krans; Japon, 12 krans.

2° **Objets non dénommés.** — 4,416,818 krans vendus par:

Russie, 1,478,584 krans; Autriche, 1,372,205 krans; Allemagne, 512,915 krans; France, 442,052 krans; Empire Britannique, 316,449 krans; Turquie, 202,967 krans; Italie, 27,650 krans; Afghanistan. 22,042 krans; Chine, 13,766 krans; États-Unis, 13,408 krans; Belgique, 10,565 krans; Japon, 1,630 krans;

Égypte, 1,130 krans ; Suisse, 820 krans ; Grèce, 500 krans ; Hollande, 135 krans.

Notre commerce sur ce point a diminué de 100,000 krans.

XXIII. — Mobilier.

1° Meubles en bois ou en fer, recouverts de tissus ou de cuir.

Russie	3.450	batmans	valant 38.966	krans.
Empire Britannique	180	—	8.750	—
France	380	—	4.305	—
Etats-Unis	8	—	105	—
	4.018	batmans	valant 52.126	krans.

2° **Autres meubles.** — 842,813 krans, répartis entre :

Russie (705,311 krans) ; Empire Britannique (66,610 krans) ; Autriche (23,320 krans) ; France (22,359 krans) ; Allemagne (14,416 krans) ; Turquie (9,862 krans).

3° **Autres objets d'ameublement (glaces, miroirs).** — 1,216,557 krans, divisés entre :

Russie (976,084 krans) ; Allemagne (88,625 krans) ; Empire Britannique (84.726 krans) ; Autriche (26,700 krans) ; France (20.278 krans) ; Turquie (19,481 krans).

4° **Objets mobiliers non spécialement dénommés.** — 1,376,547 krans, vendus par :

Russie (435,698 krans) ; Autriche (386,393 krans) ; France (376,102 krans) ; Empire Britannique (100,826 krans) ; Allemagne (31,530 krans) ; Belgique (14,995 krans) ; Turquie (5,859 krans) ; États-Unis (4,152 krans).

Nous avons donc vendu cette année pour 423,044 krans de meubles divers contre 27,779 krans l'année précédente.

C'est là une grosse augmentation ; mais qui cependant ne nous ramène pas encore au chiffre de 526,000 krans atteint pendant l'année Oud-Il (1901-1902).

XXIV. — Montres.

1° En or.

Russie	81	montres	valant 31.464	krans.
Empire Britannique	145	—	25.296	—
France	39	—	9.330	—
Autriche	33	—	8.400	—

Suisse	31 montres valant	7.830	krans.
Chine	10 —	6.700	—
Turquie	25 —	6.400	—
Etats-Unis	5 —	2.027	—
	374 montres valant	97.447	krans.

2° En argent.

France	553 montres valant	20.870	krans.
Empire Britannique	397 —	16.335	—
Suisse	220 —	11.208	—
Russie	206 —	7.715	—
Turquie	225 —	9.441	—
Chine	48 —	1.805	—
États-Unis	25 —	1.010	—
Allemagne	8 —	423	—
	1:682 montres valant	68.807	krans.

3° Autres.

Russie	577 montres valant	13.121	krans.
Empire Britannique	196 —	6.898	—
France	141 —	4.015	—
Allemagne	84 —	3.170	—
Chine	22 —	2.000	—
Suisse	64 —	1.833	—
Turquie	32 —	605	—
États-Unis	18 —	420	—
	1.134 montres valant	32.062	krans.

Légère augmentation pour notre commerce sur ce genre d'articles.

XXV. — Fournitures de navires et bateaux.

13,875 krans dont 11,783 fournies par l'Empire Britannique.

XXVI. — Objets d'art et de collection.

500 krans venant de Russie.

XXVII. — Opium.

6,844 krans venant de l'Empire Britannique (3,852 krans) et de la Chine (2.000 krans). Importation nulle, la Perse vendant

tous les ans des quantités considérables de ce produit et par conséquent n'en achetant qu'exceptionnellement quelques petites quantités.

XXVIII. — Papier.

1° **Papier d'impression ou à écrire ordinaire.** — 1,022,693 krans vendus par la Russie (744.122 krans); l'Autriche (154,249 krans); l'Empire Britannique (65,934 krans); l'Allemagne (29,137 krans); la France (24,580 krans); l'Italie (2,278 krans); les États-Unis (2,363 krans).

2° **Papier de luxe.** — 23,635 krans vendus par la Russie (10,558 krans); l'Empire Britannique (5,966 krans); la France (4,945 krans); l'Autriche (1,759 krans); l'Allemagne (377 krans).

3° **Papier d'ameublement.** — 53,422 krans vendu par: Russie (47,824 krans); France (2,455 krans); Etats-Unis (1,150 krans); Empire Britannique (908 krans); Allemagne (880 krans); Autriche (205 krans).

4° **autres papiers.** — 123,616 krans venant de Russie.

5° **Ouvrages en papier.** — 77,450 krans venant de Russie (48,932 krans); Empire Britannique (20.414 krans); Autriche (3,724 krans); Allemagne (3,248 krans); France (1,007 krans).

XXIX. — Parfumerie.

37,945 krans. Ces produits ont été vendus par la Russie (12,742 krans); la France (12,385 krans); l'Empire Britannique (6,955 krans); l'Autriche (2,887 krans); l'Allemagne (2,244 krans).

Nous conservons toujours la presque première place dans ces importations. Mais ce n'est qu'un commerce restreint: on fait venir peu de parfums d'Europe, les indigènes en trouvant dans leur pays, auxquels ils sont habitués et qu'ils préfèrent à nos essences artificielles et très chères. L'eau de roses, qu'on fabrique abondamment en Perse dans les provinces du Sud, à Chiraz surtout, est presque le seul parfum dont ils se servent et qui leur suffit.

XXX. — Peaux.

1° **Peaux d'agneaux de Bagdad.** — Ainsi que leur nom l'indique, ces peaux viennent en grande majorité de Turquie. Sur une importation totale de 983,022 krans, ce dernier pays en fournit pour 733,149 krans; l'Afghanistan vend pour 202,223 krans de peaux similaires; la Russie, pour 45,340 krans et l'Empire Britannique pour 2,310 krans.

2° **Autres peaux brutes.** — 1,091,753 krans. Elles viennent de Turquie (498,112 krans) d'Afghanistan (338,694 krans); de Russie (201,868 krans); de l'Empire Britannique (51,779 krans.)

3° **Peaux préparées.** — 537,020 krans venant de : Russie (391,773 krans); de Turquie (65,312 krans); de l'Empire Britannique (44,452 krans); d'Afghanistan (17,138 krans); de France (8,970 krans); d'Allemagne (4,075 krans); d'Autriche (4,000 krans); d'Italie (1,300 krans); et des États-Unis (930 krans).

4° **Ouvrages en cuir.** — 755,885 krans vendus par la Russie (387,295 krans); la Turquie (157,400 krans); l'Empire Britannique (126,766 krans); l'Autriche (32,340 krans); l'Allemagne (25,488); la France (17,256 krans); l'Afghanistan (4,327 krans); la Chine (2,361 krans); les États-Unis (1,352 krans); la Suisse (1,300 krans).

XXXI. — Poteries.

1° **Tuiles et briques.** — 27,114 krans venant de Russie.

2° **Objets en terre cuite.** — 14,915 krans venant de Russie (9,075 krans); d'Allemagne (2,225 krans); de l'Empire Britannique (2,046 krans; de Turquie (1,569 krans).

3° **Faïences et porcelaines.** — 215,150 batmans valant 2.044,630 krans et vendus par:

Russie	172.591	batmans valant	1.649.959	krans
Empire Britannique	24.458	—	194.678	—
Chine	4.803	—	62.861	—
Allemagne	5.485	—	54.707	—
Japon	3.358	—	23.675	—
France	692	—	18.390	—
Autriche	1.433	—	16.473	—
Turquie	1.210	—	12.377	—
Belgique	804	—	9.433	—
Hollande	296	—	1.677	—
Suisse	20	—	400	—

L'importation des faïences et des porcelaines françaises diminue chaque année et de 85,000 krans il y a deux ans, nous passons aujourd'hui à 18,000. Nous sommes peu à peu supplantés dans cette vente par l'Allemagne et l'Autriche pour les qualités ordinaires; quant aux qualités fines, les indigènes aiment beaucoup les porcelaines de Chine et du Japon, plus dans leurs goûts et se rapprochant davantage de leurs anciennes fabrications des articles similaires.

XXXII. — Produits chimiques.

1° **Sel de soude.** — 16,646 krans venant surtout de Russie (14,428 krans).

2° **Autres produits.** — 424,017 krans vendus principalement par l'Empire Britannique (266,439 krans) ; la Russie (135,471 krans) ; l'Allemagne (16,937 krans) ; la France (3,100 krans) ; l'Autriche (1,500 krans).

XXXIII. — Produits typographiques et litographiques.

1° **Journaux, revues.** — 163,514 krans venant de l'Empire Britannique (136,091 krans) ; de Russie (17,616 krans) ; d'Égypte (7,152 krans) ; des États-Unis (1,910 krans) ; de France (100 krans), etc.

2° **Autres.** — 51,041 krans. Principaux importateurs : Russie (32,186 krans) ; Empire Britannique (11,179 krans) ; France (3,730 krans) ; Allemagne (1,200 krans) ; Autriche (1,170 krans); etc.

La vente de ces produits tend à augmenter de jour en jour : il y a cinq ans, il n'existait par exemple à Téhéran en dehors de l'imprimerie particulière du Shah, aucune autre maison d'impression, si ce n'est une sorte d'échoppe où il était impossible de se rien procurer. Actuellement il existe plusieurs imprimeries persanes et deux grandes imprimeries européennes, le Pharos et l'imprimerie belge, se sont récemment ouvertes. On y peut faire exécuter tous les travaux typographiques désirés. Du reste, l'administration européenne des douanes, qui a des ramifications dans tout l'empire et surveille la partie administrative de plusieurs ministères persans, fait publier des masses d'imprimés et alimente à elle seule les deux imprimeries susdites.

XXXIV. — Poudre à tirer, cartouches.

Importation prohibée sauf permissions spéciales. Il en a été cependant vendu à la Perse pour 317,276 krans, par l'Allemagne (122,538 krans) ; la Russie (121,551 krans) ; l'Empire Britannique (60,867 krans) ; la France (12,300 krans).

XXXV. — Récoltes et fourrages.

51,107 krans, venant de Russie (46,699 krans).

XXXVI. — Résines et bitumes.

5,244 krans, de Russie (5,055 krans).

XXXVII. — Savons.

1° **Parfumés.** — Russie (102,000 krans); Empire Britannique (12,555 krans); Turquie (3,898 krans); Autriche (1,717 krans); Allemagne (1,583 krans); France (1,446 krans); États-Unis (565 krans).

2° **Autres.** — Pays importateurs. Russie (186,588 krans); Empire Britannique (62,206 krans); Turquie (5,580 krans); Allemagne (3,214 krans); France (1,899 krans); Autriche (1,882 krans); au total : 261,369 krans.

XXXVIII. — Tabacs.

1° **Non fabriqués.** — 1,561,415 krans dont la plus grande partie vient de Turquie (1,407,274 krans) et de Russie (151,568 krans).

2° **Cigares ordinaires.** — Fournis par : Empire Britannique (11,060 krans); Hollande (2,872 krans); Russie (2,290 krans); France (1,420 krans); Turquie (1,500 krans); Allemagne (1,104 krans).

3° **Autres cigares.** — 400 krans, viennent des États-Unis.

Les cigares sont un article de consommation peu courante ici; d'abord, ils reviennent fort cher, puis les seuls Européens les fument; les Persans préférant de beaucoup la cigarette et surtout le calian, sorte de narguileh, rempli d'un tabac spécial de Perse, appelé le toumbeki, d'un parfum très odorant et agréable.

4° **Cigarettes.** — 275,042 krans, viennent presque toutes de Russie (208,760 krans). Ce sont pourtant des cigarettes désagréables à fumer à cause de la mauvaise qualité du papier et des tubes de carton qui les terminent. Les Persans, cependant, dans le Nord, s'y sont habitués, quoique leur tabac à eux soit bien préférable. Les autres importateurs sont : l'Égypte (13,657 krans), qui vend des cigarettes de luxe; la Turquie (49,416 krans), également vendeuse de cigarettes chères et un peu opiacées; la France (1,390 krans), pour les qualités Bastos et Maryland. Les autres pays n'importent que des quantités infimes.

XXXIX. — Teintures, couleurs et vernis.

1° Indigo et kermès.

Empire Britannique.	75.909	batmans	valant	2.390.625	krans.
Russie.	1.474	—	—	90.197	—
Afghanistan	1.036	—	—	39.600	—
Autriche.	236	—	—	22.515	—
États-Unis	120	—	—	3.520	—
France.	44	—	—	2.517	—
Allemagne	99	—	—	2.188	—
Turquie	45	—	—	2.710	—
	78.963	batmans	valant	2.553.872	krans.

2° **Vernis à l'alcool.** — 6,629 krans dont 6,264 provenant de Russie.

3° **Autres vernis.** — 33,418 krans venant surtout de l'Empire Britannique (20.033 krans) et de Russie (12,074 krans). La France n'en a importé que pour 480 krans.

4° **Autres couleurs.** — 714,756 krans venant principalement de Russie (280,543 krans); de Turquie (279,605 krans); de l'Empire Britanniqne (138,958 krans) et d'Allemagne (15,500 krans).

XL. — **Végétaux et substances végétales.** — 260,140 krans venant de Russie (193,146 krans); l'Empire Britannique (47,407 krans); et d'Afghanistan (1,517 krans).

XLI. — Verreries.

1° Objets en verre ou cristal avec ornements.

Russie.	14.076	batmans	valant	212.367	krans.
Autriche.	2.764	—	—	61.681	—
France	1.277	—	—	45.260	—
Empire Britannique.	2.419	—	—	32.175	—
Allemagne.	2.206	—	—	30.702	—
Belgique.	675	—	—	7.309	—
Turquie	12	—	—	371	—
	23.429	batmans	valant	389.865	krans.

2° Autres objets.

Russie.	217.380	batmans	valant	1.300.578	krans.
Empire Britannique.	6.523	—	—	81.239	—

Allemagne	4.952	batmans	valant	38.129	krans.
Autriche.	1.421	—	—	26.603	—
Belgique.	2.654	—	—	25.122	—
France	732	—	—	12.240	—
Turquie	300	—	—	1.903	—
Etats-Unis	10	—	—	150	—
Japon	13	—	—	72	—
	233.985	batmans	valant	1.486.036	krans.

3° **Verres à vitres.** — 432,430 krans venant surtout de Russie (269,903 krans); de Belgique (106,398 krans); d'Autriche (24,790 krans); de l'Empire Britannique (23,298 krans), etc.

4° Glaces non encadrées.

Russie.	8.711	batmans	valant	215.126	krans.
Autriche.	3.884	—	—	49.800	—
France	524	—	—	20.204	—
Empire Britannique.	1.361	—	—	10.560	—
Allemagne.	979	—	—	47.486	—
Belgique.	80	—	—	2.000	—
Turquie	10	—	—	175	—
	15.649	batmans	valant	315.351	krans.

XLII. — Voitures.

1° **Charrettes et voitures non suspendues.** — 15,715 charrettes ou grossses voitures valant 176,290 krans. La Russie a importé presque tout : 15,149 de ces véhicules représentant 172,500 krans.

2° **Autres voitures.** — 3,813 pièces valant 889,985 krans. Pour sa seule part la Russie a vendu 3,782 pièces d'une valeur de 824,094 krans; l'Empire Britannique en a importé pour 40,218 krans; l'Autriche pour 11,400 krans; l'Allemagne pour 4,471 krans; les États-Unis pour 9,502 krans.

Tableau comparatif des importations françaises pendant les années Bars-Il (21 mars 1902 à 20 mars 1903) et Tavichqan-Il (21 mars 1903 à 20 mars 1904).

Nature des marchandises.	Année Tavichqan-Il en krans.	Année Bars-Il en krans.	Différence en moins pour Tavichqan-Il.	Différence en plus pour Tavichqan-Il.
Armes, munitions, poudre	12.300	1.012	»	+ 11.288
Bois	550	480	»	+ 70
Vins mousseux et autres	50.170	74.539	— 24.369	»
Eaux-de-vie et alcools	42.127	141.465	— 99.338	»
Bières et vinaigres	330	1.485	— 1.155	»
Eaux minérales	994	812	»	+ 182
Bougies	25.485	563	»	+ 24.922
Conserves et denrées alimentaires	29.922	21.897	»	+ 8.025
Cordes et cordages	»	1.065	— 1.065	»
Drogueries	52.403	86.356	— 33.953	»
Emballages vides	»	947	— 947	»
Épiceries	366	»	»	+ 366
Fils à coudre	»	228	— 228	»
Fils d'or et d'argent faux	70.735	6.702	»	+ 64.033
Fils d'argent fin	1.310	»	»	+ 1.310
Fils de coton	54.349	»	»	+ 54.349
Fils de laine	930	»	»	+ 930
Fils de jute et autres	4.971	»	»	+ 4.971
Graines	»	50	— 50	»

Nature des marchandises.	Année Tavichqaff-Il en krans.	Année Bars-Il en krans.	Différence en moins pour Tavichqan-Il.	Différence en plus pour Tavichqan-Il.
Habillements en général	166.855	178.889	— 12.034	»
Huiles d'olive	90	1.346	— 1.256	»
Autres huiles végétales	2.952	»	»	+ 2.952
Gommes (caoutchouc et objets en caoutchouc, toiles cirées)	1.220	»	»	+ 1.220
Instruments de musique (pianos et harmoniums)	7.800	10.797	— 2.997	»
Autres instruments de musique	13.321	4.680	»	+ 8.641
Instruments scientifiques	»	10.791	— 10.791	»
Machines-outils	»	21.734	— 21.734	»
Mercerie et quincaillerie	444.289	546.043	— 101.754	»
Métaux :				
Fer et acier en barres	»	63.037	— 63.037	»
Fer blanc en feuilles	119.406	15.602	»	+ 103.804
Ouvrages en fer et acier	19 105	12.445	»	+ 6.660
Ouvrages en fer émaillés	29.447	»	»	+ 29.447
Étain, plomb, zinc	355.864	109.581	»	+ 246.283
Ouvrages en étain	3.480	»	»	+ 3.480
Cuivre en barres	350.232	344.826	»	+ 5.406
Ouvrages en cuivre	10	»	»	+ 10
Or et argent en lingots	7.650	»	»	+ 7.650
Ouvrages en métaux précieux	4.193	24.930	— 20.737	»

Nature des marchandises.	Année Tavichqan-Il en krans.	Année Bars-Il en krans.	Différence en moins pour Tavichqan-Il.	Différence en plus pour Tavichqan-Il.
Métaux non dénommés	»	105	— 105	»
Ouvrages en métaux non dénommés	215	»	»	+ 215
Meubles	402.766	17.401	»	+ 385.305
Montres en or	9.330	13.915	— 4.585	»
Montres en argent	20.870	16.960	»	+ 3.910
Fournitures de montres	4.015	1.120	»	+ 2.895
Objets d'art et de collection	»	100	— 100	»
Papiers à écrire	29.525	12.054	»	+ 17.471
Papiers d'ameublement	2.455	5.267	— 2.812	»
Papiers autres	1.007	»	»	+ 1.007
Parfumeries	12.385	16.508	— 4.123	»
Peaux et cuirs préparés	8.970	11.930	— 2.960	»
Ouvrages en cuir	17.256	4.013	»	+ 13.243
Pierres ouvrées	115	66	»	+ 49
Pierres précieuses	16.220	»	»	+ 16.220
Porcelaines et faïences	18.390	19.591	— 1.201	»
Produits chimiques	3.100	63	»	+ 3.037
Produits typographiques	3.830	2.262	»	+ 1.568
Résines et bitumes	»	100	— 100	»
Savons	3.345	1.955	»	+ 1.390
Sucres en pains	10.503.169	8.549.790	»	+ 1.953.379

Nature des marchandises.	Année Tavichqan-II en krans.	Année Bart-II en krans.	Différence en moins pour Tavichqan-II.	Différence en plus pour Tavichqan-II.
Sucres en poudre	98.716	208.676	— 109.960	»
Sucreries	2.638	3.649	— 1.011	»
Tabacs fabriqués	2.810	6.616	— 3.806	»
Teintures et couleurs	2.997	9.240	— 6.243	»
Monnaies d'or et d'argent	100	»	— 100	»
Tissus de coton de tous genres (écrus, mêlés de laine, tulles, velours, peluches)	2.604.552	1.379.422	»	+ 1.225.130
Tissus de laine de tous genres (pure et mélangée de coton)	2.610.626	2.999.715	— 389.089	»
Tissus de chanvre et de lin	130.853	234	»	+ 130.619
Tissus de jute	6.950	»	»	+ 6.950
Soie grège	120	»	»	+ 120
Tissus de soie de tous genres (pure, mêlée de coton, velours, brochés, unis)	3.418.420	2.649.866	»	+ 768.554
Dentelles et broderies	35.730	8.178	»	+ 27.552
Tissus non dénommés	13.843	16.041	— 2.198	»
Objets confectionnés en tissus	»	1.250	— 1.250	»
Verrerie, gobeletterie	57.500	126.580	— 69.080	»
Glaces, miroirs	40.482	10.318	»	+ 30.164
Totaux	21.956.156	17.775.347	— 994.068	+ 5.174.877

On constate donc, pour l'année Tavichqan-Il, une plus-value générale de 111,651,224 krans, soit en francs de 48,500,000 en chiffres ronds et, particulièrement pour le commerce français, une augmentation de 4,180,811 krans, représentant à peu près 1,800,000 fr. C'est un progrès sur l'année Bars-Il ; mais c'est un chiffre encore inférieur à celui de l'année Oud-Il.

L'augmentation de nos importations en Tavichqan-Il porte surtout sur les ventes que nous avons faites, en Perse, des sucres pour lesquels nous constatons une plus-value de 1,953,379 krans (c'est, du reste, un article pour lequel chaque année, depuis cinq ans déjà, notre importation ne cesse de progresser) ; des tissus de coton de tous genres qui présentent une augmentation de 1,225,130 krans ; des tissus de soie, dont la vente a dépassé de 768,554 krans celle de l'année précédente ; des meubles qui atteignent, en Tavichqan-Il, une somme supérieure de 385,000 krans à celle de l'année passée ; des différents métaux et de leurs dérivés, accusant une progression de plus de 200,000 krans ; des tissus de chanvre et de lin, en progrès de plus de 100.000 krans, et des différents fils, dépassant de près de 120,000 krans la vente de ces mêmes marchandises en Bars-Il ; pour ne citer que les principaux articles sur lesquels l'augmentation de notre commerce est vraiment visible.

Nous aurions dû également voir nos ventes de vins et de spiritueux divers augmenter, comme elles l'avaient régulièrement fait jusqu'à présent ; mais le nouveau tarif douanier y a mis obstacle et nous sommes, au contraire, en perte sur ce chapitre de plus de 120,000 krans et il est probable que, peu à peu, notre importation des diverses boissons diminuera encore. S'il faut, en effet, ajouter aux frais de transport si onéreux dans ce pays, au bris, à la casse, aux risques de tous genres, des droits de douane équivalant parfois à plus de 50 0/0 de la valeur du liquide, on comprendra que cette vente n'a aucune chance de se développer et que nous aurons à lutter contre une concurrence impossible à soutenir : celle des contrefaçons et des liqueurs dénaturées venant de l'étranger ; car il est bien évident que nos négociants ne voudront pas, et avec raison, pour le simple plaisir de vendre quelques centaines de mille krans de leurs produits en Perse, se risquer à compromettre des marques connues et célèbres.

En ce qui concerne la droguerie et les produits pharmaceutiques, nous répéterons ce que nous avons déjà dit dans des rapports précédents : chaque année, notre vente de ces marchandises diminue ; l'Allemagne et l'Autriche nous supplantent complètement peu à peu ; ces deux pays établissent des prix de revient bien inférieurs aux nôtres et il y aurait peut-être lieu de s'inspirer de leurs procédés de fabrication et de main-d'œuvre pour remédier à ces inconvénients. De même pour les sucres en poudre français : ceux-ci, contrairement aux sucres en pain, trouvent de moins en moins d'écoulement sur les marchés du

Sud de la Perse, et c'est l'Autriche qui, chaque année, les fournit en quantités de plus en plus nombreuses. Nos raffineurs doivent cependant bien connaître la Perse où ils trouvent à placer chaque année pour environ 4 à 5,000,000 de francs de sucres en pains.

Enfin, comme dernière remarque, il faut noter que sous les étiquettes russe, anglaise et turque, il entre très certainement, en Perse, une bonne quantité de produits français. Ceux, en effet, qui empruntent la voie russe (ce qui, du reste, est rare) arrivent en Perse sous la rubrique de marchandises russes; de même (et c'est surtout là où il y a à observer cet état de choses) beaucoup des produits dénommés turcs sont des marchandises venant d'Europe, mais passant par la route de Trébizonde, Tauris ou celle de Bagdad ou Mohammerah et qui, par ce seul fait, sont regardés comme de provenance ottomane; enfin, dans le Sud, presque tous nos articles arrivent par le moyen des paquebots anglais, aucune ligne de navigation française n'existant dans ces parages, et, à leur débarquement, sont souvent classés sous la dénomination d'articles anglais.

Principales maisons de commerce en Perse et liste des professions qui peuvent intéresser notre commerce d'importation (1).

Les noms en caractères ordinaires indiquent des maisons européennes; ceux en italique des maisons françaises; les autres se rapportent à des négociants persans.

Automobiles.

M. Marnay, automobiliste du Shah;
F. Varnet, automobiliste du Shah.

Banques.

The Imperial Bank of Persia, ayant des succursales à Bouchir, à Chiraz, à Caswin, à Hamadan, à Ispahan, à Méched, à Recht, à Tauris, à Yezd.

Banque russe d'Escompte; banque Toumaniantz frères; banques Arzoumaniantz; banque Erbab Djemchid; Khosrow Chahé Djahan.

---

(1) La présente nomenclature est donnée à titre de renseignements, sans aucune espèce de responsabilité pour la Légation de France. Celle-ci, d'ailleurs, est toujours prête à fournir aux négociants français qui lui en font la demande toutes les indications qu'elle pourra recueillir sur l'honorabilité commerciale et la solvabilité des commerçants du pays

Bazars.

Comptoir Français : A. Virion, 199, rue Lafayette, à Paris. Magasin Indien ; magasin Hollandais ; magasin Russe.

Bijouterie.

Sani-el-Mamalek, bijoutier du Shah ; *A. Gueissaz*.

Carrossiers.

Ballogh ; Compagnie des Tramways.

Cristaux.

Bayer.

Dentistes.

Hybennet, dentiste du Shah ; *Raffy* ; Grigoriantz.

Draps.

Avakian ; Ossepian ; Sataroff ; Thatéossiantz.

Électricité.

Compagnie électrique, dirigée par Aadji Hussein Agha, Emin Zarb, nouvellement fondée et qui n'a pas encore commencé à fonctionner.

Fleurs, jardins.

Olivier ; W. Protiva.

Hôtels.

Hôtels Anglais : hôtel d'Europe.

Imprimerie.

Imprimerie Belge ; imprimerie du Pharos ; imprimerie du Shah.

Instruments de musique.

A. Gueissaz ; Petrossiantz.

Libraires.

Louis Barnéoud.

Commerce d'importation et d'exportation en gros.

Erbab Djemchid : commerce avec les Indes ; surcursales à Yezd, Bender Abbas, Bombay ; Hadji Habib Chalfourouch, négociant en gros : cotonnades ; Hadji Agha Reza Reis Et-Tudjar, à Téhéran et à Méched : turquoises ; exportation de laines et coton ; Hadji Mehemed Ali, fils de Hadji Ali Cachani, comptoir à Marseille ; Effekhar Et-Tudjar, commerce avec l'Angleterre ; comptoirs à Londres et à Manchester ; Hadji Mehemet Ismaïl Agha : soieries ; Hadji Hussein Agha Emin Zarb : soieries et divers ; Blumann ; *Maulion*, Conseiller du Commerce extérieur ; Arzoumaniantz ; Rosanis ; J. Pater ; Toumaniantz ; Ferahian ; Arzoumanoff ; Ziegler et Cie.

Modes, nouveautés, confections.

Mme Barneoad ; *Comptoir Français.*

Pharmaciens, droguistes.

Maulion ; Paparian ; Schwerin ; Dalguidjian.

Produits photographiques.

Maulion ; Sevruguin ; Abd-Ullah Mirza.

Tapissiers.

Mihran Khan Grigoriantz ; Soukias ; Ter Sarkissiantz.

Vins, liqueurs, cognacs.

Comptoir Français ; *Barnéoud* ; *Maulion* ; Magasin russe ; *Gueissaz* ; Club de Téhéran ; Hôtel anglais.

Écoles, fournitures classiques.

Collège polytechnique du Dar-el-Fanoun ; École des Sciences politiques (École Siaseh) ; Écoles de l'Alliance Israélite : *École de l'Alliance Française* ; *Écoles des Sœurs de Charité et des Lazaristes* ; Écoles arméniennes.

A BOUCHIR.

Gray Paul et Cie, importations, exportations; Malcolm; Persian Gulf Trading Cy.

A ENZÉLI.

Société du Ghilan : transports, importations, exportations.

A RECHT.

Badih Cossery, négociant en soies; *Garnier*, négociant en soies, représentant de la maison Terrail Payen, de Lyon; *L'Eplattenier*, négociant en soies, représentant de la maison des petits fils de Bonnet, à Lyon; Pascalidis frères : graines de vers à soie; Counis et Theophilactos : huiles, savons; *A. Brandly* : hôtelier.

A TAURIS.

Hildebrand Stevens; Toumaniantz frères; Ziegler et Cie; John Castelli.

III. — EXPORTATIONS GÉNÉRALES.

Notre commerce d'importation s'intéresse à presque tous les articles vendus à la Perse par les pays étrangers. Aussi avons-nous soigneusement passé en revue, et avec détails sur la provenance et la quantité, toutes les marchandises fournies sur les marchés de Perse par les diverses puissances importatrices. Au contraire, le commerce des exportations ne nous intéresse que pour quelques rares produits persans. Nous n'examinerons donc d'une façon précise que les seuls articles que nous pouvons acheter ici et les produits dont la Perse fait son principal commerce avec ses voisins ou des contrées plus éloignées. Aucune industrie n'existant, ce ne sont pas des produits tirés de son sol que la Perse exporte.

A. — Céréales.

I. — **Riz.** — La Perse en a vendu 17,127,401 batmans représentant une somme de 21,685,888 krans. Son client principal est la Russie, qui en a acheté pour 21,164,216 krans.

II. — **Autres graines.** — 6,620,533 batmans valant 3 millions 806,123 krans. Principaux acheteurs : l'Empire Britannique (1,740,463 krans); la Turquie (1,521,685 krans), et la

Russie (541.516 krans) : les céréales entrent donc pour 10 0/0 dans le total général des exportations persanes.

B. — Fruits secs ou frais.

Russie	15.362.843	batmans valant	39.076.263	krans.
Empire Britannique .	1.824.660	—	3.491.398	—
Turquie.	781.413	—	834.706	—
Afghanistan.	9.368	—	29.565	—
France	1.200	—	3.500	—
Belgique	34	—	306	—
Allemagne	176	—	220	—
	17.979.694	batmans valant	43.435.958	krans.

soit 17 0/0 de l'exportation globale.

C. — Poissons frais ou conservés.

Russie	10.130.055	batmans valant	40.040.299	krans.
Empire Britannique .	49.982	—	153.076	—
Turquie.	5.582	—	5.412	—
	10.185.619	batmans valant	40.198.787	krans.

soit 15 1/2 0/0 de l'exportation globale.

Cette exportation en Russie est due aux expéditions de caviar et d'œufs de poisson faites par le concessionnaire Lyassatoff auquel le gouvernement persan a accordé le monopole des pêcheries de la mer Caspienne. L'exportation de l'année qui nous occupe est supérieure de 10,000,000 de krans à celle de l'année précédente.

D. **Thés.** — 1,010,340 krans vendus en Russie (889,076 krans), et en Afghanistan (117,675 krans).

E. — Drogueries.

Empire Britannique.	1.500.679	krans.
Russie.	301.013	—
Turquie	267.017	—
France.	17.146	—
Afghanistan.	13.098	—
Allemagne	3.000	—
Egypte.	40	—
	2.101.993	krans.

F. — **Emballages vides.** — Russie (611,900 krans); Empire britannique (487,669 krans).

G. — Gommes indigènes.

Empire Britannique . . .	599.890	batmans valant	2.746.018	krans.
Turquie	238.325	—	2.507.837	—
Russie	111.866	—	1.144.928	—
Belgique	60.285	—	140.727	—
Allemagne	7.957	—	25.502	—
France	520	—	7.440	—
Hollande	4.220	—	6.428	—
Chine.	1.020	—	2.300	—
	1.024.083	batmans valant	6.581.180	krans.

Soit 2 1/4 0/0 des exportations.

H. — Matières animales brutes.

Empire Britannique.	478.889	krans.
Russie.	213.483	—
Allemagne.	130.648	—
Turquie	97.380	—
France.	3.590	—
	924.000	krans.

I. — Pierres précieuses.

Empire Britannique.	3.056.460	krans.
Russie	275.346	—
France	14.000	—
Afghanistan.	2.004	—
	3.347.810	krans.

Ces pierres précieuses sont surtout des perles venant des pêcheries du golfe Persique et des turquoises extraites principalement des mines de Nichapour, dans le Khorassan, non loin de Meched.

J. — Coton brut; fils de coton; tissus de coton.

Russie	20.078.432	krans.
Afghanistan.	2.021.683	—
Turquie.	940.283	—
Empire Britannique	167.460	—
	23.207.858	krans.

Soit 9 0/0 de l'exportation générale.

K. — Laines brutes; fils de laine; châles, ssus de laine.

Turquie	7.275.697	krans.
Russie	3.795.129	—
Afghanistan	226.557	—
Empire Britannique	785.254	—
	12.082.637	krans.

L. — **Tapis de laine.** — C'est là la seule vraie industrie de la Perse et il faut dire qu'elle y excelle. Ses tapis turcomans, ceux de Chiraz, de Kerman, de Sultanabad sont renommés et presque inimitables. Cette question a fait, du reste, l'objet d'un rapport de cette Légation qui a paru dans le Bulletin de la Chambre de Commerce Française de Constantinople du 31 août 1900.

L'exportation totale pour Tavichqan-Il a été de 643,185 batmans valant 22,412,853 krans, soit 8 1/2 0/0 des exportations globales et répartie de la manière suivante:

Turquie	432.260	batmans pour	13.620.314	krans.
Russie	149.413	—	6.126.052	—
Egypte	30.307	—	1.148.860	—
Empire britannique	25.038	—	851.047	—
Etats-Unis	13.807	—	620.770	—
Allemagne	768	—	17.950	—
Afghanistan	327	—	13.885	—
France	200	—	7.000	—
Chine	65	—	6.975	—

M. — **Soie en cocons.** — Cette exportation est celle qui nous intéresse le plus directement, puisque, sur un commerce général d'exportation de 19,080,430 krans avec la Perse durant Tavichqan-Il nos achats de soie en cocons ont monté à eux seuls à 18.610,774 krans. Le tableau suivant montrera de quelle façon se sont répartis entre les acheteurs étrangers les 663,608 batmans de soie en cocons valant ensemble 24,626,933 krans.

France	508.503	batmans pour	18.610.774	krans.
Italie	127.371	—	5.237.071	—
Russie	26.000	—	707.565	—
Turquie	1.524	—	68.579	—
Afghanistan	210	—	2.944	—

La région qui produit cette matière est le Ghilan, province du nord-ouest de la Perse, baignée par la mer Caspienne, au climat chaud et très humide.

Le rapport suivant, dressé par les soins de M. Garnier, représentant de la maison Terrail Payen, de Lyon, et résidant à Recht, capitale du Ghilan, depuis huit ans, intéressera peut-être ceux

des négociants français qui se livrent à ce commerce. Il se rapporte à la campagne de 1904 (mai-juin-juillet-août) et par conséquent s'occupe d'une époque postérieure à celle qui fait le sujet du présent rapport commercial. La campagne de 1903 a été étudiée dans le rapport précédent.

Tout d'abord, le tableau ci-dessous indiquera le nom des diverses maisons établies à Recht et achetant les cocons pour les expédier soit en France, soit en Italie. Ces deux pays sont, en effet, les grands clients du marché de Recht.

Acheteurs européens et levantins.

Noms des acheteurs.	Régions des achats.	Quantités en batmans frais.
		Batmans.
Toumaniantz frères et Harilaos.	Recht-Lahidjan-Lestenishah	27.000
Terrail Payen et Cie, Lyon, par E. Garnier	Recht-Lahidjan.	24.000
C. J. Bonnet et Cie, Lyon, par Ch. L'Eplattenier	Recht-Abkenar.	15.000
A. P. Lascaridès	Recht-Lahidjan-Langeroud.	15.000
Draco-Pilidès	Homan-Recht-Araban.	12.000
Pascalidès frères	Recht.	10.000
Georges Papadopoulos	Lahidjan-Lengeroud.	10.000
Badih Cosséry	Lahidjan.	8.200
Aleco Stromboulis et Cie	Lahidjan-Lengeroud.	7.300
Avidis Hortaniantz	Recht.	8.000
Toumaniantz frères	Enzeli-Mazandaran.	7.000
Georges Dimitriadis	Recht.	7.000
Zarifian Dikran	Recht.	5.000
Aslaniantz	Recht.	5.000
Société Ghilan	Kesker.	5.000
D. Pinatzi et Cangelarís et Cie	Lahidjan-Lengeroud.	4.000
Eftikidis Kyprianos	Lahidjan-Lengeroud.	4.000
Thaconas Themistoclès	Recht.	4.500
Mavropoulo Achille	Recht.	4.000
Bazil	Left.	4.000
Baroniantz	Recht.	4.000
Tchallis Demetrius	Recht.	3.000
Yavassoglou Nicolas	Lahidjan.	3.000
A. Saribalassis	Recht.	3.000
Papadopoulos frères	Recht.	3.000
Aghawell et Gaspariantz	Recht.	3.000
Hadji Assatour	Recht-Restabad.	6.000
A. Kalousteim Bolgari	Recht.	3.000
Divers ensemble	Recht.	5.000
		219.000

Acheteurs persans.

Noms des acheteurs.	Régions des achats.	Quantités en batmans frais. Batmans.
Hadji Mouin el Memalek-Hadji Kazem Ustui.	Recht.	21.000
Hadji Mouin-Essaltané.	Recht.	21.000
Agha Seid Mahmoud.	Recht-Araban.	21.000
Agha Emin Zerb.	Recht.	10.000
Hadji Ali Agha Ipektsi.	Recht.	10.000
Allioff frères	Recht.	10.000
Ressouloff.	Lengeroud.	5.000
Haliloff.	Recht.	7.000
Zemel-Adebin.	Recht.	10.000
Rizaeff frères	Recht.	7.000
Mirza Gafour, Société Tevekouly.	Recht.	8.200
Emin Todjar et Mirza Gafour . .	Lahidjan.	6.500
Moudir el Molk-Sedik-el royia .	Kesma.	9.500
Moudir el Molk-Sedik-el royia .	Ab-Kenar.	4.000
Ramazunoff el Emin Todjar. . .	Enzeli.	5.000
Seid-Ali.	Toumen.	7.000
Hadji Reza Morghi.	Recht.	6.000
Aziz	Recht.	3.000
Hadji Melek.	Lengeroud.	6.000
Ismaïl Patz	Recht.	3.500
Hadji Memed Reza.	Recht.	5.000
Total pour les Persans.		185.700
Report, Européens-Levantins.		219.000
Total général.		404.700
A déduire pour doubles et chiques 8 0/0.		32.376
Total net exportés		372.324

Représentant kilog. frais.	2.233.944
— secs	744.648
Nombre de balles exportées à 65 kilog. l'une.	11.456

Echelle de la progression des exportations de soie en cocons depuis 1893, date à laquelle ce commerce a commencé à s'introduire dans le Ghilan.

1893, cocons secs exportés en kilog., 34,549 représentant 535 balles;

1894, cocons secs exportés en kilog., 76,068 représentant 1,135 balles;

1895, cocons secs exportés en kilog., 107,035 représentant 1,597 balles ;

1896, cocons secs exportés en kilog., 101,984 représentant 1,520 balles ;

1897, cocons secs exportés en kilog., 156,774 représentant 2,300 balles ;

1898, cocons secs exportés en kilog., 294,500 représentant 4,300 balles ;

1899, cocons secs exportés en kilog., 537,600 représentant 8,200 balles ;

1900, cocons secs exportés en kilog., 765,496 représentant 11,272 balles ;

1901, cocons secs exportés en kilog., 585,200 représentant 8,081 balles ;

1902, cocons secs exportés en kilog., 865.200 représentant 13,311 balles ;

1903, cocons secs exportés en kilog., 1,500,000 représentant 23,000 balles ;

1904, cocons secs exportés en kilog., 744,648 représentant 11,456 balles.

En comparant les chiffres du tableau ci-dessus, on voit que la campagne de 1904 a été loin d'être fructueuse. Elle est inférieure de plus de moitié au produit de l'année 1903 et concorde à peu près avec celle de 1900.

La mauvaise situation de l'année 1904 est due à plusieurs raisons ; d'abord les graines de vers à soie, soumises à l'éclosion à la même époque que les années passées, ont eu à souffrir de la rigueur de la température qui est restée froide jusqu'à la fin de juin ; dans le Ghilan, l'éducation des vers se fait simplement dans des cabanes de bois appelées « tilimbars », à claire-voie, recouvertes de paille et dressées au milieu de bois ou de vergers de mûriers et pour ainsi dire en plein air ; aussi n'y a-t-il aucun moyen d'y régler la température, contrairement à ce qui a lieu en France ou en Europe, où l'éducation se fait dans des appartements ; pour ces raisons, les vers, pour passer d'une mue à l'autre, ont mis plus de 10 jours et l'éducation complète, au lieu d'être terminée en 35 ou 40 jours, a duré 55 à 60.

En outre, la rigueur de la température a empêché les feuilles de mûriers de se développer suffisamment pour nourrir les vers surtout au moment de la quatrième mue et à l'époque où ils font leurs cocons.

Il faut ajouter à ces accidents climatériques qu'il a été importé cette année en Perse 80,000 boîtes de graines de vers à soie de plus que l'année dernière ; les éducateurs indigènes n'ont pas prévu que la température assez rude les gênait et que peut-être les feuilles de mûriers manqueraient ; ils ont voulu

les utiliser toutes et dans chaque « tilimbar » ils ont mis 4, 5 et 6 boîtes de graines, alors que les grands tilimbars peuvent à peine en contenir 3 et les petits 2. De là éclosion de masses de vers à soie qui, ne trouvant que peu à manger, sont morts en grande partie. De plus, la chaleur est arrivée brusquement à la fin de l'éducation ; la flacherie et la muscardine ont alors atteint les survivants et beaucoup de cocons sont devenus faibles, peu fournis en coques soyeuses. Heureusement qu'après triage, les qualités de premier choix et les « petits tachés » ont été très appréciés : ils étaient serrés, fins et promettaient une soie fort belle pour des tissus de luxe et leur couleur était très blanche. Tous ces contre-temps fâcheux ont donc amené une récolte inférieure de moitié à celle de l'année précédente.

La douane persane, en 1903, avait touché pour l'exportation des cocons 900,000 krans ; cette année, elle n'en a guère touché que 400,000.

La faute en est aux indigènes qui mettent à éclore des quantités considérables de graines : il serait de l'intérêt du gouvernement persan et des acheteurs d'arriver à empêcher les éducateurs de surcharger les tilimbars et de les forcer à n'y mettre que la quantité nécessaire pour éclore dans de bonnes conditions.

En outre, la douane devrait empêcher qu'il fût importé plus d'un certain nombre de boîtes de graines de vers à soie en Perse et donner des ordres à ses fonctionnaires d'Enzéli et des ports de la Caspienne de ne pas laisser entrer plus de 225,000 boîtes de 25 grammes chacune de graines de vers à soie. Cette mesure empêcherait en grande partie le retour de faits pareils à ceux de l'année 1904 et permettrait à ce commerce de continuer à progresser. Sinon, la récolte ira en diminuant d'année en année et le Ghilan perdra par la faute de ses habitants une grande source de richesse que depuis 12 ans il avait reconquise. Les graines employées par les éleveurs sont des graines de race de Bagdad, originaires de Turquie d'Asie et d'Europe, de Brousse, Guemlek, Myriophyto, etc., qui sont fort robustes ; ce sont même les seules qui jusqu'à présent conviennent en Perse dans le Ghilan, où règnent une grande humidité. Des expériences faites avec des graines françaises jaunes, de première marque et qualité, expériences renouvelées plusieurs fois, n'ont nullement réussi à cause de l'humidité du climat et de l'éducation faite en plein air au milieu des bois ou des vergers de mûriers, comme il a été dit plus haut.

Il serait à désirer que les sériciculteurs de France pussent arriver à acclimater la graine de Brousse chez nous, de façon à pouvoir la produire plus tard et l'expédier au Ghilan. De la sorte nous fournirions les graines et nous achèterions la soie en cocons et nous pourrions établir ainsi dans cette province de Perse à notre profit une sorte de monopole du commerce de la soie. C'est, du reste, là une idée que j'avais déjà soumise à nos négociants dans mon rapport commercial de l'année passée.

N. — Soie grège.

Turquie	15.207 batmans valant	1.771.589 krans.	
France	3.097	—	362.840 —
Russie	4.876	—	244.851 —
Afghanistan	324	—	53.178 —
	23.504 batmans valant	2.432.458 krans.	

Fils de soie tors. — 863 krans.

Tissus de soie pure. — 27,324 batmans valant 4,576,483 krans répartis entre : Russie (3,302,232 krans), Turquie (807,196) et Afghanistan (253,228 krans).

Tissus de soie mélangés de coton. — 97,566 krans allant en Russie, soit un total de 31,734,303 krans pour la vente des soies ou des tissus de soie, représentant 12 1/4 0/0 de l'exportation générale.

O. — Opium.

La Perse est un grand pays producteur d'opium et ses ventes de cet article augmentent chaque année. L'exportation en a été pour Tavichqan-Il de 122,725 batmans valant 16,520,366 krans et représentant 6 0/0 des transactions totales de la Perse avec l'étranger. Cette vente se répartit ainsi : Chine (10.696,810 krans), Turquie (2,830,516 krans), Empire Britannique (1 million 881,890 krans), Russie (712,081 krans), Belgique (399,040 krans), Afghanistan (40 krans).

P. — Peaux.

2,902,330 krans de peaux d'agneaux, autrement dit d'astrakan, sont vendus à la Russie. Pour les autres peaux brutes, la Perse en a vendu pour 3,688,775 krans à la Russie (2,797,105 krans), à l'Empire Britannique (465,629 krans), à la Turquie (399,111 krans), à la France (22,400 krans), à l'Afghanistan (4,530 krans). Les peaux préparées ont donné lieu à une transaction de 3,117,367 krans : le principal acheteur est la Russie (2,855,773 krans). Enfin, la vente des ouvrages en cuir a produit 3,897 krans. Le total des ventes des peaux et de leurs applications a donc atteint la somme de 9,711,359 fr.

Q. — Tabacs.

1° Tabacs non fabriqués. — 1,317,435 krans vendus à l'Égypte (1,015,425 krans), à la Turquie (179,451 krans), à la

Russie (38,962 krans), à l'Empire Britannique (36,797 krans), à l'Italie (30,400 krans), à la France (16,400 fr.).

2° **Tabacs fabriqués.** — 2,054 krans.

R. — Teintures.

1° **Indigo et kermès.** — 76,325 krans dont 67,254 vendus à la Russie;

2° **Vernis.** — 995 krans à la Russie;

3° **Autres teintures.** — 1,105,730 krans partagés entre : Russie (857,612 krans), Turquie (209,747 krans), Empire Britannique (29,094 krans), France (5,340 krans), Afghanistan (3,937 krans).

S. — Végétaux et substances végétales.

1,128,424 krans vendus principalement à l'Empire Britannique (614,659 krans), à la Turquie (334,796 krans) et à la Russie (174,568 krans).

Autres exportations de moindre importance.

Allumettes, 2,240 krans; animaux vivants, 3,270,216 krans vendus surtout en Russie (2,329,489 krans) et à l'Empire Britannique (697,630 krans); bois de tous genres, 254,809 krans; boissons, 19,867 krans; bougies, 26,874 krans; charbons, 531,603 krans; cire brute, 106,452 krans; beurre frais, 220,440 krans; amidon, 29,324 krans; farines, 13,234; fromages, 3,017 krans; huiles végétales, 21,885 krans; légumes, 409,586 krans; miel, 67,960 krans; œufs, 346,876 krans; sel, 4,850 krans; sucres en pains, 545,743 krans (réexportations); sucres en poudre, 240,097 krans (réexportations); sucreries, 18,866 krans; épiceries, 134,589 krans; habillements, 669,284 krans.

Huiles de naphte, 97,471 krans; autres huiles minérales, 6,598 krans; fer, 26,106 krans; ouvrages en fer, 66,059 krans; Étain-plomb, 9,838 krans; cuivre, 4,680 krans; ouvrages en cuivre, 97,903 krans; ouvrages en argent, 102,366 krans; pierres ouvrées et polies, 3,254 krans; matières minérales diverses, 23,427 krans; fils de lin et de chanvre, 32,529 krans; tissus de lin et de chanvre, 29,873 krans; fils d'argent, 9,180 krans; dentelles, broderies, 3,900 krans; tissus divers, 363,442 krans; cordes, cordages, 9,684 krans; mercerie, quincaillerie, 557,307 krans; meubles, 13,726 krans; objets d'art et de collection, 120,461 krans; papiers divers, 577 krans; parfumeries, 55,354 krans; poteries, 33,805 krans; produits chimiques, 16,044 krans;

produits typographiques, 48.818 krans; poudre à tirer, 1,540 krans; récoltes et fourrages, 25,131 krans; résines et bitumes, 482,142 krans; savons, 3,720 krans; verreries, 22,530 krans; vitres, 12.094 krans; voitures, 4,600 krans.

Presque toutes ces exportations secondaires sont partagées entre les pays limitrophes de la Perse, soit la Russie, la Turquie, l'Afghanistan et les Indes.

Dans la nomenclature ci-dessus figurent des articles que la Perse ne produit pas et cependant qu'elle vend à ses voisins : par exemple les sucres, la mercerie, le fer, l'étain, la verrerie, les savons, etc.

Ce ne sont là que des marchandises achetées par la Perse à des pays européens et revendues par elle aux pays frontières.

Tableau comparatif des exportations des divers pays pendant les années Tavichqan-Il et Bars-Il.

Noms des pays.	Année Bars-Il (1902-1903).	Année Tavichqan-Il (1903-1904).	Différence en plus en krans pour Tavichqan-Il.	Différence en moins en krans pour Tavichqan-Il.
Russie . . .	121.382.895	155.512.359	+34.129.464	»
Empire Britannique..	18.395.061	21.113.178	+ 2.718.117	»
Turquie. . .	19.831.386	35.754.187	+15.922.801	»
Chine. . . .	9.080.155	10.709.350	+ 1.629.195	»
Japon. . . .	420	»	»	420
France . . .	9.201.655	19.080.430	+ 9.878.775	»
Égypte . . .	1.283.498	2.174.325	+ 890.827	»
Afghanistan.	2.586.548	3.805 782	+ 1.219.234	»
États-Unis. .	1.070.939	620.906	»	450.033
Allemagne. .	124.128	178.680	+ 54.552	»
Italie. . . .	3.363.448	5.267.471	+ 1.904.023	»
Belgique . . et divers..	13.591	557.836	+ 544.245	»
Totaux. .	186.333.724	254.774.504	+68.891.233	—450.453

En comparant les tableaux des importations et des exportations pour l'année Tavichqan-Il, on remarque que, durant cette période, les transactions commerciales de la Perse avec les pays étrangers ont dépassé dans les deux sens et dans des proportions très élevées celles de l'année précédente. Les importations ont augmenté de 41 0/0 et les exportations de 37 0/0.

L'Autriche, qui importe pour plus de 12,000,000 de krans de marchandises en Perse, n'a pas acheté le moindre article à ce dernier pays.

La Russie n'a qu'une différence de 29,000,000 de krans entre ses importations et ses exportations et cela en faveur des ventes qu'elle fait à la Perse.

L'Empire Britannique est la puissance qui a le plus grand écart entre ses ventes et ses achats à la Perse : il lui fournit pour plus de 128,000,000 de krans de marchandises et ne lui en achète que pour 21,000,000 environ.

L'Italie et la Turquie sont les seuls pays qui achètent plus à la Perse qu'il ne lui vendent. Pour les autres fournisseurs de la Perse, les importations et les exportations se balancent à peu près avec, en général, une légère différence en faveur des importations.

Mouvement des Ports du Golf Persique et de l'Arabistan pendant l'année Tavichqan- 1.

Ports. — Nationalité des navires.	Navires entrés. — Nombre.	Navires entrés. — Tonnage total en tonnes.	Navires entrés. — Moyenne du chargement en pieds.	Navires sortis. — Nombre.	Navires sortis. — Tonnage total en tonnes.	Navires sortis. — Moyenne du chargement en pieds.
Mohammerah : anglais	83	156.438	14	70	114.765	14
— persans	11	70	11	6	58	14
Total pour Mohammerah	94	156.508	12 1/2	76	114.823	14
Bouchir : anglais	158	205.516	15	121	156.794	18
— persan	1.061	1 840	3	690	1.286	7
— russes	3	11.000	16	3	8.668	17
Total pour Bouchir	1.222	218.356	11 1/3	814	166.748	14
Lingah : anglais	148	217.893	11	150	222.687	11
— persans	54	30	»	77	39	»
— russes	7	6.588	14	8	7.604	11
— turcs	273	160	»	286	140	»
Total pour Lingah	482	224.671	12 1/2	521	230.470	11
Bender-Abbas : anglais	163	240.909	22	162	239.420	22
— russes	5	11.580	23	5	11.580	23
— turc	4	2	»	4	3	»
Total pour Bender-Abbas	172	252.492	22 1/2	171	251.003	22 1/2
Mouvement total des 4 ports	1.970	852.027	»	1.582	763.044	»

Tableau comparatif des exportations françaises pendant les années Bars-Il et Tavichqan-Il.

Noms des marchandises.	Année Bars-Il en krans.	Année Tavichqan-Il en krans.	Différence en plus pour Tavichqan-Il.	Différence en moins pour Tavichqan-Il.
Animaux vivants	50	»	»	— 50
Bois divers. . .	600	»	»	— 600
Boyaux	1.230	»	»	— 1.230
Fruits divers . .	»	3.500	+ 3.500	»
Œufs	50	»	»	— 50
Drogueries. . .	510	17.146	+ 16.636	»
Graines	4.225	»	»	— 4.225
Minéraux divers.	12.622	»	»	—12.622
Objets de collection	34.160	»	»	—34.160
Peaux brutes. .	21.827	22.400	+ 573	»
Gommes indigènes	»	7.440	+ 7.440	»
Matières animales brutes .	»	3.590	+ 3.590	»
Plumes non apprêtées . . .	200	»	»	— 200
Pierres précieuses	»	14.000	+ 14.000	»
Tapis de laine .	»	7.000	7.000	»
Tapis de soie. .	700	»	»	— 700
Soie en cocons.	9.123.751	18.610.774	+9.487.023	»
Soie grège. . .	»	362.840	— 362.840	»
Tabacs non fabriqués . . .	»	16.400	+ 16.400	»
Textiles divers.	1.000	»	»	— 1.000
Tissus de soie .	730	»	»	— 730
Teintures diverses	»	5.340	+ 5.340	»
Totaux.	9.201.655	19.080.430	+9.934.342	—55.567

CHAPITRE IV. — La nouvelle législation douanière et le nouveau règlement légal.

L'ancien tarif douanier était des plus simples : conformément à l'article III du traité de commerce de Turkmanchaï signé entre la Russie et la Perse le 10/22 février 1828, les marchandises importées dans le pays étaient soumises à une taxe unique de

5 0/0 *ad valorem*, ou d'après l'estimation des importateurs ou d'après celle des bureaux de douane.

Les Persans réorganisèrent vers 1900 l'administration de leurs douanes, et au lieu de les affermer à des personnages persans, comme cela avait eu lieu jusqu'alors, ils les confièrent à des européens de nationalités belge qui entrèrent comme fonctionnaires au service du Shah.

Le nouveau tarif douanier établit à la fois des droits spécifiques pour certains articles et pour d'autres conserva les taxes *ad valorem*, soit la même que celle du traité de Turkmanchaï, soit des taxes plus élevées.

Ce tarif est entré en vigueur le 14 février 1903, c'est-à-dire peu de jours avant le début de l'année financière Tavichqan-Il, dont nous nous occupons dans ce rapport.

D'une façon générale, le nouveau tarif douanier a lourdement grevé la plupart des marchandises importées dans l'empire persan.

Les nouveaux droits peuvent se diviser en 6 catégories que nous allons étudier successivement.

A. — Produits continuant à être frappés du droit de 5 0/0 *ad valorem*. (1)

1° **Droguerie** (1). — Cet article comprend notamment les parties de végétaux employés en médecine qui ne sont pas soumises à un régime spécial, les extraits médicinaux et les essences ou huiles médicinales, les baumes, opiats, onguents, pilules, pommades pharmaceutiques, les eaux distillées de plantes et ne contenant pas d'alcool et en général tous les produits pharmaceutiques préparés sans sucre ni alcool. Les bonbons pharmaceutiques préparés avec du sucre suivent le régime des « sucreries » et ceux préparés avec de l'alcool celui des « liqueurs de toute espèce ».

2° **Parapluies et parasols.** (1)

3° **Or, argent et platine en lingots.**

4° **Ouvrages en argent fin ou en argent fin doré,** y compris l'argent fin en feuilles, en poudre, en fils, sauf le fil dit « canetille ».

5° **Glaces et miroirs encadrés** (1), **lampes, candélabres, flambeaux et bougies.**

6° **Navires** et **bateaux,** y compris les **agrès.**

7° Les **charrettes, tarantass, fourgons, chariots,**

(1) Ces produits sont ceux pouvant intéresser ou intéressant notre commerce.

brouettes et autres **véhicules non suspendus,** y compris les **locomotives** à vapeur et les pièces non assemblées.

8° **Certains articles de mercerie et de quincaillerie spécialement désignés** et qui sont : les coffres, boîtes en bois peint ou non, avec ou sans ornements, avec ou sans fermeture ou monture en métal, les paniers, corbeilles, cabas de paille ou autres végétaux, de drap, sauf les boîtes, coffrets et corbeilles de fantaisie ; la cire à cacheter, la colle de poisson liquide, les produits pour polir et nettoyer le cuir, les bois, les métaux (exemple : encaustique, cirage, etc.).

B. —Produits tarifiés *ad valorem*, mais dont la taxe est supérieure à 5 0/0.

1° **Épiceries non dénommées** (1), c'est-à-dire autres que le poivre, les condiments, la vanille, le safran, la vanilline, les truffes. Taxe : 15 0/0 *ad valorem.*

2° **Articles de bonneterie** (1) **garnis** de dentelles, de franges, de rubans, ou ayant reçu un complément de main-d'œuvre après la fabrication du tissu, boas, manchons, palatines, bretelles, jarretières, ceintures, chapeaux, casquettes, bonnets, chaussures autres qu'en cuir et en caoutchouc, corsets, brassières, cravates, fichus, écharpes, châles, voiles voilettes confectionnés et garnis de broderies, dentelles, faux-cols, manchettes, plastrons, gants, guêtres, jambières autres qu'en cuir, mouchoirs avec dentelles, panaches, aigrettes, plumes, plumets, peaux d'oiseaux, sous-bras, en général tous habillements de corps et de lingerie avec dentelles, broderies ou outres garnitures. Taxe : 15 0/0 *ad valorem.*

3° **Instruments de musique** (1), (sauf les pianos et harmoniums). — Taxe : 20 0/0 *ad valorem.*

4° **Instruments scientifiques** (1), (de physique, chimie, optique, mathématiques). — Taxe : 10 0/0 *ad valorem.*

5° **Ouvrages en or fin et en platine** (1). — Taxe : 10 0/0 *ad valorem.*

6° **Pierres précieuses** (1), (brutes, taillées ou non, montées ou non, y compris les perles). — Taxe : 25 0/0 *ad valorem.*

7° **Dentelles et broderies** (1). — Taxe : 20 0/0 *ad valorem.*

8° **Tissus non dénommés** (1), (c'est-à-dire de crin, de paille, de sparte, de jonc, d'amiante). — Taxe : 10 0/0 *ad valorem.*

9° **Mercerie et quincaillerie** (1) pour tous les objets non désignés au n° 8 de la catégorie I ci-dessus. Ce sont principale-

ment les articles suivants : **agrafes** pour manteaux, ceintures; **aiguilles** et **épingles; appareils photographiques** et accessoires; **argenterie de table** en argent neuf ou faux, ruolz, argent blanc, maillechort; objets garnis de montures en métaux ci-dessus pour le service et l'ornement de la table; **articles pour fumeurs; articles de bureau; articles de toilette; articles de maroquinerie; articles de voyage; articles de lunetterie** ordinaire; **bandages herniaires; bijouterie fausse,** y compris les articles en jais, en ambre, en perles ou pierres fausses; les **boîtes** et **coffrets** de fantaisie; les **boîtes de couleurs** et leurs accessoires; **boutons; cannes; cartes à jouer; chapelets; cinématographes** et appareils analogues; **cravaches; dés, étuis, éventails; fouets; feux d'artifices; ivoire, écaille, nacre** et objets confectionnés avec ces matières; **jouets; lanternes** de tous genres; **liège** et objets en liège; **masques; pierres à fusil** et pierres de touche; **phonographes** et accessoires; **sonnettes** et sonneries; **veilleuses** et en général tous **menus objets** autres qu'en métaux précieux et pour lesquels le tarif ne donne pas d'indications spéciales. — Taxe : 15 0/0 *ad valorem.*

Cette section est confuse et embrouillée : on y trouve des masses d'objets qui n'ont aucune raison de figurer sous cette rubrique : mercerie et quincaillerie.

Son interprétation a donné déjà et donnera encore souvent lieu à des difficultés innombrables.

10° **Ameublements non dénommés** (1), (cadres, baguettes dorées, coupes, vases, coussins, pendules, horloges, réveils, statues et statuettes, bustes, tableaux, tentures confectionnées, tous objets de fantaisie pour orner les cheminées et les consoles). — Taxe : 20 0/0 *ad valorem.*

11° **Parfumeries de toute espèce** (1), (y compris les huiles essentielles, les pommades, cosmétiques, huiles et poudres de toilette, pâtes et eaux dentifrices). — Taxe : 15 0/0 *ad valorem.*

12° **Voitures et véhicules** autres que ceux énumérés au n° 7 de la section A ci-dessus. Sont compris dans cette catégorie les automobiles, vélocipèdes, etc., et les pièces détachées ou non assemblées. — Taxe : 10 0/0 *ad valorem.*

Tableau comparatif des droits actuels et des droits anciens pour les articles énumérés en la section B.

Noms des articles.	Valeur en krans pour Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime douanier en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime douanier de de 5 0/0 *ad valorem* en krans.
Epiceries non dénommées (1).	493.601	74.040	24.680
Articles de bonneteries garnies (1).	814.056	122.106	40.702
Instruments de musique (1). .	57.064	11.412	2.853
Instruments scientifiques (1) .	20.589	2.058	1.029
Ouvrages en or fin et en platine (1)	70.309	7.030	3.515
Pierres précieuses (1)	51.037	12.755	2.551
Dentelles et broderies (1). . .	124.093	28.816	7.204
Tissus non dénommés (1) . .	133.636	13.762	6.881
Mercerie et quincaillerie (1) .	4.416.818	662.520	220.840
Meubles non dénommés (1). .	1.376.547	275.308	68.827
Parfumeries (1).	37.945	5.694	1.898
Voitures (1).	889.985	88.998	44.499

C. — **Marchandises exemptes de droits.**

1° **Animaux vivants** (importation en majorité russe);

2° **Bois de construction et de chauffage** (importation russe);

3° **Charbon de terre, coke, etc.** (importation anglaise);

4° **Beurres et graisses** frais et salés (importation anglaise);

5° **Froment, orge, avoine, céréales** (importation anglaise et russe);

6° **Farines, comestibles** (importation surtout russe et pour une part anglaise);

7° **Fromages communs** faits avec du lait non écrêmé (importation afghane);

8° **Lait frais** (importation nulle).

9° **Légumes frais** ou **secs** (importation russe).

10° **Miel** (importation nulle).

11° **Poissons** frais, secs, salés, fumés (importation turque).

12° **Viande fraiche** (importation nulle).

13° **Œufs de volailles** (importation nulle).

14° **Échantillons commerciaux.**

15° **Gommes,** sauf le caoutchouc (importation nulle).

16° **Matières animales brutes non dénommées** : colle forte, plumes, duvet non préparé, engrais animaux, **œufs de vers à soie** (1) (importation turque qui consiste exclusivement dans la vente à la Perse des graines de vers à soie de Brousse).

17° **Minerais de fer** (importation nulle).

18° **Minerais de plomb, d'étain, de zinc** (importation nulle).

19° **Minerais de cuivre et de nickel** (importation nulle).

20° **Minerais d'or, d'argent, de platine** (importation nulle).

21° **Minerais non dénommés** (importation nulle).

22° **Pierres brutes** (importation nulle).

23° **Matières minérales** telles que ciment, chaux, gypse, terre glaise, terre plastique (importation russe).

24° **Coton brut** (petite importation afghane).

25° **Laine brute,** déchets et poils (importation afghane).

26° **Lin, chanvre** et autres filaments végétaux bruts et leurs déchets (importation russe).

27° **Soie en cocons,** bourre, bourrette et déchets de soie (importation nulle).

28° **Drilles** et **chiffons** (importation nulle).

29° **Objets d'art et de collection** (importation nulle).

30° **Tuiles** et **briques** (importation russe).

31° **Journaux, revues,** livres, musique (importation russe).

32° **Récoltes** et **fourrages** (importation russe).

33° **Résines** et **bitumes** (importation russe).

34° **Végétaux** non dénommés (importation russe).

L'importation totale en Tavichqan-Il des marchandises exemptes de droits s'est élevée à 20,284,028 krans, soit 6 0/0 de l'importation générale : la Russie à elle seule a vendu à la Perse pour 9 millions 1/2 de ces articles, soit la moitié ; cette vente spéciale représente pour la Russie 6 0/0 de son importation générale en Perse et 2 1/2 0/0 de l'importation globale de toute l'année.

D. — Articles prohibés.

1° Les **armes** (1) de toute espèce, y compris les pièces détachées ou non assemblées. Il faut une dispense spéciale du gou

vernement persan pour introduire en Perse des armes quelconques qui alors sont soumises aux droits de douane suivants :

200 krans par fusil ; 50 krans par révolver ; 20 krans par pistolet ; 70 krans par batman de toutes autres armes ou de toutes autres pièces détachées ou non assemblées ;

2° Les **monnaies en cuivre et en nickel.** — Cette année cependant, comme on l'a vu au titre des importations, la Perse a commandé en Belgique une assez grande quantité de monnaie divisionnaire de nickel.

3° Les **poudres** à tirer, ainsi que la **dynamite,** les **explosifs** à pouvoir détonnant égal au moins ou supérieur à celui de la poudre à canon, les **cartouches** (1), capsules de poudre fulminante, les **projectiles,** les **douilles** vides amorcées ou non amorcées.

Les bazars de Téhéran regorgent cependant de toutes ces marchandises prohibées.

4° L'**aniline** (1), les couleurs d'aniline et leurs dérivés et toutes les couleurs préparées au moyen d'aniline. Cette mesure a surtout pour but de protéger l'industrie très florissante des tapis persans qui doivent leur renommée à l'emploi presque exclusif de couleurs végétales résistant à l'air et au temps d'une façon très vigoureuse.

E. — Marchandises frappées de droits spécifiques supérieurs aux droits de l'ancien tarif (1).

1° **Boissons** (1).— *a)* **Vins mousseux** en bouteilles (champagne, cidre mousseux, etc.) : taxe : 5 krans (2 fr. environ) par bouteille de 80 centilitres ou moins. La demi-bouteille de 40 centilitres paie 2 kr. 50 ; la bouteille de plus de 80 centilitres acquitte les droits proportionnellement à sa contenance réelle. En estimant une bonne bouteille de champagne à 10 fr. prix de fabrique, ce qui est cher, le droit qui lui est imposé s'élève donc à environ 20 0/0.

b) **Vins non mousseux,** en cercles, dames-jeannes, coupes ou bouteilles : 4 krans (1 fr. 60 environ) le batman brut (2 kilog. 940), c'est-à-dire y compris le poids du verre et de la première enveloppe. Tarif d'autant plus onereux que le liquide est d'un prix inférieur. Cette taxe représente approximativement 16 0/0 *ad valorem.*

c) **Alcools,** esprits de vin, eaux-de-vie non dénommées, (eaux-de-vie simplement sucrées ou préparées au moyen de

(1) Le batman vaut 2 kilog. 940. Le kran valait, au moment de l'application du nouveau tarif douanier 0 fr. 45 ; à l'heure actuelle, il ne vaut plus guère que 0 fr. 40. Dans 1 kran il y a 20 chahis (sous) et 100 centièmes (centimes).

fruits infusés), en cercles ou en bouteilles : 4 krans par batman brut.

d) Cognac, rhum, whisky, schiedam, araq, tafia, vermouth, gin, kirsch, eau-de-vie de Dantzig, kummels, **liqueurs de toute espèce** (chartreuse, bénédictine, alkermès, marasquin, curaçao, punch, absinthe, crèmes, anisette, etc.), en cercles ou en bouteilles, 12 krans par batman brut (environ 5 fr.). Taxe très lourde qui frappe en moyenne ces liquides d'un droit de 30 0/0 *ad valorem.*

e) **Eaux minérales.** — Taxe : les 10 bouteilles, 0 kr. 50 (droit à peu près équivalent au droit de 5 0/0 antérieur pour les eaux bon marché et un peu inférieur à la taxe ancienne pour les eaux minérales d'un prix élevé, telles que : eaux de Vals, de Vichy, de Contrexéville, etc.)

La taxe nouvelle sur les boissons a amené les augmentations suivantes en ce qui concerne les produits français :

Le cognac antérieurement payait 0 kr. 30 par bouteille, aujourd'hui il paie environ 6 kr. 50.

Le vermouth antérieurement payait 0 kr. 70 par bouteille, aujourd'hui il paie environ 7 krans.

La chartreuse antérieurement payait 0 kr. 50 par bouteille, aujourd'hui elle paie environ 8 krans.

La bénédictine antérieurement payait 0 kr. 80 par bouteille, aujourd'hui elle paie environ 10.

L'amer Picon antérieurement payait 0 kr. 50 par bouteille, aujourd'hui il paie environ 7 krans.

Le rhum antérieurement payait 0 fr. 40 par bouteille, aujourd'hui il paie environ 6, etc.

2° **Bougies** (1), 0 kr. 40 le batman brut. Cette taxe est légèrement supérieure à celle de l'ancien tarif.

3° **Cire brute,** 0 kr. 50 le batman.

4° **Cacao et chocolat** (1), 5 krans le batman. Cette taxe paraît revenir à environ 12 0/0 *ad valorem.*

5° **Cafés,** non torréfiés, 5 krans le batman ; torréfiés, 6 krans le batman brut. Le prix de cet article se vendait naguère au bazar entre 14 et 22 krans le batman. Il y a donc là une augmentation sensible de droit.

6° **Amidon,** 1 kran le batman.

7° **Macaroni, vermicelle, pâtes alimentaires** (1), biscuit, pain d'épices, pâtisserie, 1 kran le batman.

8° **Fromages** (1) autres que ceux faits exclusivement de lait non écrémé, 3 krans le batman.

9° **Fruits** ou **baies** frais ou secs, 0 kr. 25 le batman ; **fruits**

conservés (1), confitures, gelées, marmelades, pâtes, fruits confits, jus, sirops de fruit (sauf ceux ayant plus de 5 0/0 d'alcool qui paient 4 krans le batman), 1 kran le batman brut.

10° **Huile d'olive** (1) 2 krans le batman brut.

11° **Lait conservé,** 1 kran le batman brut.

12° **Légumes conservés** (1), 1 kr. le batman brut.

13° **Poissons conservés** (1) (caviar, poissons en boîtes, etc., ec.), 1 kr. 50 le batman.

14° **Sel,** 0 kr. 10 les 10 batmans.

15° **Conserves alimentaires** (1). Elles paient 0 kr. 40 le batman brut. Il est assez difficile de donner à ce sujet une évaluation précise, car les prix varient suivant la nature du produit. Mais il semble, d'après les statistiques douanières, que ces produits soient taxés plus fortement qu'auparavant par le nouveau tarif douanier.

16° **Thés blancs,** 10 krans le batman. La taxe semble avoir passé de 5 0/0 à 25 0/0.

17° **Thés autres,** 6 krans le batman. Même augmentation à peu près Ce produit est pourtant d'un usage indispensable en Perse, le thé y étant la boisson nationale.

18° **Viandes salées** ou séchées, 1 kr. 20 le batman; **viandes conservées** (1), 1 kr. 50 le batman.

19° Poivre, canelle et **épiceries** (1), 1 kr. 50 le batman.

20° **Vanille et safran,** 30 krans le batman.

21° Gommes, caoutchouc en plaques, feuilles, 3 krans le batman; chaussures de caoutchouc (1), 0 kr. 50 la paire; toiles cirées (1), 2 krans le batman; ouvrages en caoutchouc, 10 krans le batman.

22° **Habillements** de corps et **lingerie** (1) droit du tissu le plus imposé entrant dans la composition des objets augmentés de 50 0/0. Par exemple: un vêtement de pure laine qui paie 8 krans le batman, paiera 8 krans par batman, plus 4 krans, en tout 12 krans. Sur un pardessus de confection, cela représente environ 15 0/0 *ad valorem.*

D'une manière générale, la draperie d'été ou d'hiver pèse en moyenne 700 grammes par mètre, le nouveau tarif impose une augmentation approximative de 1 kran par mètre.

23° **Huiles de naphte** en vrac, 0 kr. 15 les 10 batmans.

Huiles minérales non dénommées, 0 kr. 20 le batman.

24° **Pianos** droits et **harmoniums** (1), 400 krans la pièce, sauf pour les harmoniums-flutes, pianos à queue, 800 krans pièce. Un piano droit d'une valeur moyenne de 900 fr. paiera

donc 160 fr. de droit de douane au lieu de 45 fr., un piano à queue de 1,700 fr. paiera 320 fr. au lieu de 85 fr.

25° **Métaux : fer,** acier, vieux fer, 1 kran les 10 batmans ; fer et acier en barres, plaques, 1 kr. 50 les 10 batmans ; **fer blanc** en feuilles (1), 5 krans les 10 batmans ; **ouvrages en fer** (1), acier (machines, outils, serrurerie, clouterie, objets en fer qui ne sont pas de fantaisie), 0 kr. 35 le batman ; **ouvrages en étain** (1), 1 kran le batman ; ouvrages en nickel, 2 krans le batman ; ouvrages en aluminium et métaux non dénommés, 5 krans le batman.

26° **Pierres** ouvrées, polies, sculptées, 2 kr. 50 les 10 batmans.

27° **Meubles** (1) en bois ou en fer recouvert de cuir ou de tissus, 15 krans les 10 batmans.

28° **Montres** (1). En or, 20 krans pièce, droit très favorable pour les articles de luxe, chronomètres, etc. En argent, 5 krans pièce. Autres, 4 krans pièce.

29° **Opium,** 60 krans le batman..

30° **Papier de luxe** (1), 7 krans le batman; **carton,** 0 kr. 25 le batman, **ouvrages** en papier (1), 5 krans le batman.

31° **Peaux brutes,** autres que celles de Bagdad, 0 kr. 50 le batman.

32° **Peaux préparées** (1) pour les pelleteries apprêtées, 100 krans le batman ; pour les peaux tannées, corroyées ou mégisées, 0 kr. 50 le batman ; pour les peaux teintes, vernies, chamoisées, maroquinées ou laquées, 1 kran le batman.

33° **Produits chimiques** (1), 1 kran le batman.

34° **Produits typographiques** (1) et lithographiques, 4 krans le batman.

35° **Savons parfumés** (1), 1 kran le batman.

36° **Tabacs** non fabriqués, 3 krans le batman ; fabriqués, **cigares** ordinaires (1) ne coûtant pas plus de 80 fr. les 1,000, 30 krans le batman brut ; autres **cigares,** 80 krans le batman brut ; **cigarettes** et autres **tabacs fabriqués** (1), 10 krans le batman brut.

37° **Teintures, indigo** et **kermès** (1), 10 krans le batman brut ; **vernis** à l'alcool, 5 krans le batman brut ; **vernis** autres (1), 3 krans le batman brut ; teintures et **couleurs** non dénommées, 1 kran le batman brut.

38° **Verrerie,** objets en verre ou en cristal avec ornements (1), 2 krans le batman ; autres objets (1) en verre ou en cristal, 4 krans les 10 batmans ; **verres à vitre,** 2 krans les 10 batmans ; **glaces** (1), non encadrées de moins de 50 décimètres carrés, 1 kran le batman ; glaces non encadrées de 50 décimètres carrés ou plus, 2 krans le batman.

Tableau comparatif des droits actuels et des droits anciens pour les articles énumérés en la section E.

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour l'année Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observations.
Vins mousseux	1.266 bouteilles.	14.341	6.330	719	Evaluation approximative : 2 bouteilles calculées pour 1 batman.
Vins non mousseux	10.934 —	104.156	21.868	5.209	
Alcools	13.380 —	106.044	26.760	5.303	
Cognacs et liqueurs	4.178 —	82.095	25.068	4.106	—
Eaux minérales	41.246 —	36.032	2.062	1.801	—
Bougie	189.482 batmans.	1.612.210	94.741	80.610	
Cire brute	3.437 —	29.006	1.716	1.450	
Cacao et chocolat	350 —	11.879	1.750	593	
Cafés non torréfiés	16.675 —	136.709	83.375	6.835	
Amidon	424	3.303	424	165	
Pâtes alimentaires	5.022 —	26.048	5.022	1.302	
Biscuits, pain d'épices	7.118 —	50.136	7.118	2.506	
Fromages	1.589 —	19.776	4.767	988	
Fruits secs ou frais	1.102.002 —	1.864.866	275.500	92.243	
Fruits conservés	45.582 —	235.691	45.582	11.784	
Huile d'olive	784 —	11.016	1.568	551	
Lait conservé	98 —	991	98	49	
Légumes conservés	3.182 —	29.468	4.500	1.473	

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour l'année Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observation.
Poissons conservés	4.278 —	46.923	4.705	2.346	
Sel	1.836.338 —	226.728	18.363	11.336	
Conserves alimentaires (sucreries)	8.270 —	75.224	8.270	3.762	
Thés blancs	50.523 —	1.375.844	505.230	68.792	
Autres thés	1.006.668 —	15.497.376	6.030.008	674.868	
Viandes salées	257 —	1.780	308	89	
Viandes conservées	1.849 —	27.746	2.774	1.387	
Poivre, cannelle, curry, etc	403.351 —	3.696.545	605.026	184.827	
Vanille et safran	454 —	75.251	13.620	3.762	
Caoutchouc en plaques ou en feuilles	548 —	1.616	1.644	81	
Chaussures de caoutchouc	76.133 paires.	621.633	38.064	31.081	
Toiles cirées	2.569 batmans.	40.327	5.138	2.016	
Ouvrages en caoutchouc	637 —	32.268	6.370	1.613	
Habillements de corps et lingerie	12.278 —	485.157	48.514	24.257	Evaluation approximative.
Huiles de naphte en vrac	5.942.446 —	1.233.421	89.136	61.671	
Huiles minérales non dénommées	36.859 —	115.996	7.371	5.799	

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour l'année Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observations.
Pianos droits et harmoniums .	22 pièces.	31.480	8.800	1.574	
Fer, acier, vieux fer	622.693 batmans.	678.249	62.269	33.922	
Fer et acier en barres	1.709.591 —	4.033.299	256.438	201.665	
Fer blanc en feuilles.	169.451 —	699.149	84.725	34.937	
Ouvrages en fer et acier . . .	512.804 —	2.876.490	179.481	143.824	
Ouvrages en étain, plomb. . .	5.565 —	55.484	5.565	2.774	
Ouvrages en nickel.	3.053 —	92.651	6.106	4.632	
Ouvrages en aluminium et métaux non dénommés	951 —	53.934	4.755	2.696	
Pierres ouvrées, polies. . . .	31.388 —	27.790	7.845	1.390	
Meubles	4.018 —	52.126	6.015	2.606	
Montres en or	374 montres.	97.447	7.480	4.872	
Montres en argent	1.682 —	68.807	8.410	3.440	
Montres autres.	1.134 —	32.062	4.536	1.603	
Opium.	47 batmans.	6.844	2.820	342	
Papier de luxe.	761 —	23.635	5.327	1.181	
Carton.	43.264 —	123.616	10.816	6.180	
Ouvrages en papier	4.476 —	77.450	22.380	3.873	

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour l'année Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observation.
Peaux brutes	130.420	1.091.753	65.210	54.587	
Peaux préparées	27.022	537.020	44.044	26.851	Évaluation approximative.
Produits chimiques	109.227	424.017	109.927	21.200	
Produits typographiques	2.697	51.041	10.788	2.552	
Savons parfumés	8.605	123.764	8.605	6.188	
Tabacs non fabriqués	82.499	1.561.415	247.497	78.070	
Cigares ordinaires	478	20.246	14.340	1.012	
Cigares autres	4	400	320	20	Il y a là, certainement, une erreur des statistiques.
Cigarettes	9.622	275.042	96.220	13.572	
Indigo et kermès	78.963	2.553.872	789.630	127.693	
Vernis à l'alcool	372	6.629	1.860	331	
Autres vernis	2.982	33.418	8.946	1.670	
Teintures non dénommées	100.585	714.756	100.585	35.737	
Verreries avec ornements	23.429	389.865	46.858	19.493	
Autres verreries	233.985	1.486.036	93.592	74.301	
Verres à vitres	124.524	432.430	24.904	21.621	
Glaces non encadrées	15.649	315.351	18.768	15.767	

F. — **Marchandises frappées de droits spécifiques qui paraissent être inférieurs à ceux qu'auraient appliqués l'ancien régime douanier.**

1° **Bois ouvrés,** taxe, 0 kr. 10 le batman (importation russe).

2° **Bières et vinaigres** (1), 0 kr. 30 le batman brut (importation russe).

3° **Limonades,** 0 kr. 50 le batman brut (importation russe).

4° **Beurres conservés,** 0 kr. 40 le batman brut (importation anglaise).

5° **Riz,** 0 kr. 10 le batman (importation anglaise et russe).

6° **Chicorée,** 0 kr. 20 le batman (importation nulle).

7° **Huiles végétales** autres que celle d'olive (1) (importationa nglaise), taxe, 0 kr. 20 le batman brut.

8° **Sucres en pains** (1), 0 kr. 15 le batman. Ils acquittent les droits avec le poids des papiers et corde qui leur servent d'emballage immédiat. Cette taxe semble être un peu moins forte que le droit de 5 0/0 *ad valorem* antérieurement appliqué. C'est une importation qui nous intéresse beaucoup ; nous avons fourni, en Tavichqan-Il, pour 10 millions 1/2 de krans de cette marchandise et la Russie pour 57 millions 1/2.

9° **Sucres en poudre** (1), 0 kr. 10 le batman (importations russe et autrichienne).

10° **Huiles de naphte** en fûts, 0 kr. 25 les 10 batmans et (importation russe).

11° **Ouvrages en fer** (1) émaillé, 0 kr. 35 le batman, plus 30 0/0 du droit principal (importations russe, allemande, autrichienne).

12° **Étain, plomb, zinc** (1) en lingots, 6 krans les 10 batmans (importations anglaise, française et hollandaise).

13° **Ouvrages en cuivre,** 1 kran le batman (importation russe).

14° **Ouvrages en cuivre émaillé,** même droit que pour les ouvrages en cuivre simple, augmenté de 30 0/0 du droit principal.

15° **Aluminium** et métaux non dénommés, 8 kr. les 10 batmans.

16° **Meubles** autres que ceux en bois ou en fer recouverts

de tissus ou de cuir (1), 5 krans les 10 batmans (importation russe).

17° **Papier ordinaire** (1), 0 kr. 25 le batman (importations russe et autrichienne).

18° **Papiers d'ameublement** (1), 0 kr. 50 le batman (importation russe).

19° **Peaux d'agneaux,** 1 kran le batman (importations turque et afghane).

20° **Ouvrages en cuir,** 1 kr. 50 le batman (importations anglaise, russe et turque).

21° **Poteries** en terre cuite, 0 kr. 50 les 10 batmans (petite importation).

22° **Porcelaines et faïences** (1), 0 kr. 40 le batman brut importations russe et anglaise).

23° **Sel de Soude,** 0 kr. 10 le batman (importation russe).

24° **Savons non parfumés** (1), 0 kr. 20 le batman (importation russe).

Tableau comparatif des droits actuels et des droits anciens pour les articles énumérés en la section F.

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour Tavichqan-Il.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observations.
—	—	—	—	—	—
Bois ouvrés.	222.186 batmans.	54.319	2.221	2.616	
Bières et vinaigres	77.903 bouteilles.	194.165	1.947	9.708	Évaluation approximative.
Limonades.	26.646 —	81.593	1.332	4.079	
Beurres conservés	3.427 batmans.	36.809	1.370	1.840	
Riz..	1.636.033 —	3.414.937	163.603	170.746	
Chicorée.	2 —	10	40	50	
Huiles végétales	9.110 —	61.459	1.822	3.073	
Sucres en pains	21.349.027 —	69.257.914	3.202.354	3.462.895	
Sucres en poudre	5.943.506 —	12.828.905	594.350	641.445	
Huile de naphte en fûts .	2.603.891 —	2.929.069	65.097	146.453	
Ouvrages en fer émaillé .	31.336 —	446.715	14.627	22.335	

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour l'année Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime en krans.	Observation.
—	—	—	—	—	—
Étain, plomb, zinc en lingots	122.182 —	1.924.497	73.308	97.224	
Ouvrages en cuivre	58.452 --	1.278.777	58.452	63.938	
Ouvrages en cuivre émaillé	1.782 —	51.040	2.376	2.552	
Aluminium	2.552 —	68.675	2.040	3.433	
Meubles	59.244 —	842.813	29.620	42.140	
Papier ordinaire	209.044 —	1.022.693	51.001	51.134	
Papiers d'ameublement	4.532 —	53.422	2.266	2.671	
Peaux d'agneaux	32.300 —	983.022	32.300	49.151	
Ouvrages en cuir	21.001 —	755.885	31.501	37.794	
Poteries en terre cuite	5.590 —	14.915	280	745	
Porcelaines et faïences	215.150 —	2.044.630	86.060	102.231	
Sel de soude	5.903 —	16.646	590	832	
Savons non parfumés	68.552 —	261.369	13.710	13.068	

G. — Droits frappant les textiles et leurs applications.

Ce sont là des articles formant une grosse partie de nos importations en Perse, puisque pendant l'année Tavichqan-Il nous en avons vendu à ce pays pour 8,933,359 krans (soit 41 0/0 de notre importation totale) qui se décomposent comme suit :

Coton : fils de coton, 54,349 krans; tissus de coton, 2,092,285 krans ; velours et peluches de coton, 110,668 krans ; tissus de coton mélangés de soie, 40,400 krans; tulles de coton, 361,199 krans.

Laine : fils de laine, 930 krans; tissus de laine pure, 2,131,437 krans; tissus de laine mélangés de coton, 479,189 krans.

Lin et jute : fils de jute, 4,971 krans; tissus de lin, 130,853 krans ; velours, peluches de jute, 6,650 krans; tissus de jute, 300 krans.

Soie : soie grège, 120 krans; tissus de bourre de soie, 2,600 krans; tissus de soie brochés, 96,281 krans; tissus de soie pure, 1,362,356 krans; tissus de soie mêlés de coton, 1,898,853 krans; soie brochée, 58,300 krans.

Fils d'or, 70,735 krans; fils d'argent, 1,310 krans; dentelles, broderies, 35,730 krans ; tissus non dénommés, 13,843 krans.

D'après les statistiques de l'année Tavichqan-Il, ces produits sont, en général, frappés d'une taxe plus lourde que par le passé. Il est vrai que les marchandises que nous importons étant presque toujours de belle qualité, surtout en ce qui concerne les soieries, peuvent plus facilement supporter cette élévation de droits.

Nous allons passer en détail les diverses catégories de ces articles et voir comment ils sont traités par le nouveau régime douanier.

I. — Coton.

1° **Coton brut.** — Exempt de droit, comme nous l'avons vu à la section C.

2° **Fils de coton** de toute espèce, y compris le fil pour la couture, 1 kran le batman. Les fils sur bobines, cartes, acquittent la taxe d'après le poids brut.

3° **Tissus de coton** : *a)* **de toute espèce,** écrus, blanchis, teints, imprimés, non spécialement dénommés, 12 krans les 10 batmans.

b) **Velours et peluches** de coton, 25 krans les 10 batmans.

c) **Tissus de coton mélangés de laine,** 12 krans les

10 batmans, plus 10 0/0 du droit principal, soit 13 kr. 20 les 10 batmans.

d) **Tulles** de coton, 25 krans les 10 batmans.

II. — Laine.

1° **Laine brute** : exempte.

2° **Feutre ordinaire** et objets confectionnés en feutre, sauf ceux rentrant dans la catégorie des habillements, 5 krans les 10 batmans.

3° **Fils et poils de laine**, 1 kran le batman brut.

4° **Tapis** de laine et de table, brodés, frangés, ornés, 3 krans le batman.

5° **Tissus de laine** : *a*) **châles de laine** des Indes et Shirvan, 30 krans le batman. Les châles imitant ceux des Indes ou de Shirvan, mais de provenance européenne dûment certifiée, acquittent seulement les droits selon l'espèce du tissus ; *b*) **tissus de laine pure** de toute espèce, c'est-à-dire renfermant dans leur chaîne et leur trame 90 0/0 et plus de fils de pure laine, 8 krans le batman ; *c*) **tissus de laine mélangés de coton,** de lin ou d'autres filaments végétaux à chaîne ou à trame de pure laine, 3 krans le batman. Les tissus de filaments végétaux mélangés, brodés ou brochés de laine ou garnis de franges de laine acquittent les droits du tissu selon l'espèce, augmentés de 10 0/0.

III. — Lin, chanvre, jute.

1° **Lin et chanvre brut** : exempts, y compris les décrets.

2° **Jute brut**, y compris les déchets, 0 kr. 20 le batman.

3° **Fils de lin et de chanvre**, simple ou tors, et **tissus** de ces filaments végétaux, écrus ou blanchis pour emballages, y compris les sacs : le batman, 0 kr. 30.

4° **Fils de jute** et d'autres filaments végétaux non dénommés, simples ou tors, et **tissus** de jute et de filaments végétaux non dénommés, écrus, blanchis pour emballages, y compris les sacs : le batman, 0 kr. 50.

5° **Tissus de lin et de chanvre** de toute espèce : le batman, 0 fr. 50.

6° **Tissus de jute** de toute espèce et d'autres filaments végétaux non dénommés : le batman, 1 kran.

7° **Velours** et **peluches** de jute, 2 kr. 50 le batman.

IV. — Soie.

1° **Soie en cocons**; bourres, bourrettes, déchets non peignés : exempts.

2° **Soie grège**; ouate de soie, déchets de soie peignés, teints ou non : 4 krans le batman.

3° **Fils** de bourre et bourrette de soie, 5 krans le batman.

4° **Fils** de soie tors ou préparés pour broderie et couture, 10 krans le batman.

5° **Tissus de soie** : *a*) **tissus de bourre** et de bourrette de soie, 5 kr. le batman; *b*) **tissus de soie pure brochés**, de fils d'argent faux ou fin, dorés ou non, **velours** et **peluches** de soie pure, 50 krans le batman ; *c*) **tissus de soie pure** tous autres, c'est-à-dire contenant 90 0/0 et plus de soie pure, 30 kr. le batman ; *d*) **tissus de soie mélangés** de coton ou d'autres filaments végétaux, à chaîne ou trame de pure soie, 15 krans le batman ; *e*) **tissus de soie mélangés** de coton, mais brodés ou brochés, 15 krans le batman, plus 20 0/0 du droit principal.

Remarques générales : 1° les étoffes tricotées ou tressées en matières filamenteuses, les objets de ces étoffes et les objets en tissus qui, après tissage, n'ont pas reçu de complément de main-d'œuvre, comme mouchoirs, couvertures, nappes, serviettes, plaids, châles non dénommés, voiles, voilettes, rubanneries, objets en tricot, etc., suivent le régime des tissus selon l'espèce.

2° Les objets confectionnés en étoffes tricotées ou tressées quelconques, ourlés ou bordés de franges de toute espèce, acquittent les droits afférents aux tissus comme les mêmes objets non ourlés ou non bordés de franges.

V. — Divers.

1° **Fils d'or et d'argent faux**, 2 krans le batman.

2° **Fils d'argent fin** étirés ou filés, dits « can etilles » galons, bandes, cordons, franges, passementeries, mêlés de fils d'argent fin, 10 krans le batman.

3° **Dentelles** et **broderies**, 20 0/0 *ad valorem* (voir section B).

4° **Tissus non dénommés** (tissus de crin, de paille, de sparte, de jonc, d'amiante, etc.), 10 0/0 *ad valorem* (voir section B).

5° **Cordes**, cordages, ficelles, filets, 3 krans les 10 batmans.

6 **Drilles** et **chiffons**, exempts (voir section C).

Tableau comparatif des droits afférents aux matières textiles et à leurs applications d'après le nouveau et l'ancien régime douanier.

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour Tavichqan-Il.	Droits perçus avec le nouveau régime douanier en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime douanier en krans.	Observations.
Coton brut	14.875 batmans.	824.888	Exempts.	»	
Fils de coton	528.410 —	7.017.461	528.410	350.874	Les nouveaux droits semblent plus élevés.
Tissus de coton	5.941.093 —	132.781.287	7.129.300	6.639.065	Les nouveaux droits semblent plus élevés.
Velours et peluches de coton	26.493 —	1.396.563	66.225	69.828	Petite diminution.
Tissus de coton mélangés de laine	816 —	69.747	1.077	3.487	Diminution.
Tulles de coton	15.306 —	857.432	38.250	42.871	—
Laine brute	741.758 —	5.230.223	Exempte	»	
Feutre ordinaire	2.093 —	12.359	1.045	618	Augmentation.
Fils, poils et déchets de laine	2.211 —	67.002	2.211	3.350	Diminution.
Tapis de laine et tapis de table	4.656 —	150.189	13.968	7.509	Augmentation.

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime douanier en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime douanier en krans.	Observations.
—	—	—	—	—	—
Châles de laine	1.461 —	861.727	43.830	43.086	Évaluation approximative semblant indiquer une très légère augmentation.
Tissus de laine pure	147.821 —	9.437.763	1.183.568	471.888	Grosse augmentation.
Tissus de laine mélangés de coton	103.281 —	4.111.143	309.843	205.557	Augmentation.
Lin et chanvre bruts	41.050 —	192.005	Exempts	»	
Jute brut	110 —	150	22	7 50	—
Fils de lin et de chanvre	217.846 —	1.577.682	65.353	78.884	Diminution.
Fils de jute	161.909 —	744.313	80.954	37.215	Assez forte augmentation.
Tissus de lin et de chanvre	154.217 —	1.390.124	77.108	69.506	Augmentation.
Tissus de jute	4.012 —	31.910	4.012	1.596	—
Velours et peluches de jute	1.185 —	82.414	2.962	4.120	Diminution.
Soie en cocons	7 —	278	Exempte	»	
Soie grège	218 —	6.146	872	308	Augmentation.

Nature des marchandises.	Quantités importées.	Valeur en krans pour Tavichqan-II.	Droits perçus avec le nouveau régime douanier en krans.	Droits qui auraient été perçus avec l'ancien régime douanier en krans.	Observation.
Fils de bourre et de bourrette de soie	352 —	37.741	1.760	1.887	Diminution.
Fils de soie tors	112 —	13.414	1.120	665	Augmentation.
Tissus de bourre et de bourrette de soie	282 —	32.930	1.410	1.646	Diminution.
Tisus de soie brochés, velours, peluches	452 —	182.728	22.600	9.136	Grosse augmentation
Tissus de soie pure	6.331 —	1.927.817	189.930	96.330	—
Tissus de soie mélangés de coton	26.258 —	4.254.056	393.870	212.702	—
Tissus de soie mélangés de coton et brochés	298 —	59.556	5.960	2.477	—
Fils d'or et d'argent faux	9.731 —	689.278	19.462	34.463	Diminution.
Fils d'argent fin	525 —	98.818	5.250	4.940	Augmentation.
Dentelles et broderies	1.933 —	124.093	28 816	7.204	—
Tissus non dénommés	71.334 —	133.636	13.363	6.881	—
Cordes, cordages, ficelles	62.028 —	295.941	18.606	14.797	—
Drilles et chiffons	» —	»	Exempts	»	—

Tel est le nouveau régime douanier en ce qui concerne les tarifs appliqués aux importations. Ce tarif est la consécration de l'accord établi entre la Perse et la Russie le 27 octobre 1901, ratifié le 13 décembre 1902. Tous les pays jouissant en Perse du traitement de la nation la plus favorisée et accordant la réciprocité aux produits persans, soit la Grande-Bretagne, la Turquie, la Russie, l'Espagne la Grèce, la France, les États-Unis, l'Autriche, la Suède, le Danemark, la Norvège, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse et quelques Républiques de l'Amérique du Sud, profitent de cette nouvelle législation. Les autres pays paient pour leurs importations le double des droits inscrits à l'actuel tarif et 10 0/0 *ad valorem* pour les marchandises classées comme exemptes de droits par ledit tarif.

L'application de ce nouveau tarif a rapporté en tout à la douane pour l'année Tavichqan-Il une somme en chiffres ronds de 28,500,000 krans d'après les évaluations approximatives que nous avons pu faire.

L'ancienne taxe de 5 0/0 *ad valorem* n'aurait rapporté, en prenant pour base les mêmes calculs, que 17,900,000 krans. Il y a donc eu sous le régime de ce nouveau tarif une augmentation des recettes douanières de près de 10,500,000 krans, environ 4,500,000 fr.

Ce régime est surtout favorable aux produits russes et c'est la Russie qui l'a, on peut le dire, imposé à la Perse. La Russie a importé cette année pour 184,732,373 krans de marchandises. Cette importation peut se décomposer de la manière suivante :

Marchandises russes soumises encore à des droits de 5 0/0 *ad valorem* (section A)	12.977.681 krans.
Marchandises russes exemptes de droits (section C)	9.550.000 —
Marchandises russes frappées de droits spécifiques inférieurs aux droits anciens (Section F).	77.071.250 —
Matières textiles russes frappées de droits inférieurs aux droits anciens (section G)	2.906.812 —
Total des marchandises russes payant, avec le nouveau tarif, des droits égaux ou inférieurs aux droits anciens de 5 0/0 *ad valorem*. . . .	102.505.243 krans.
Il ne reste donc que.	82.227.130 krans.

de marchandises soumises à des droits supérieurs à ceux de l'ancien tarif. 55 0/0 de l'importation totale russe est par ce fait favorisé par le régime actuel et 45 0/0 seulement est frappé un peu plus fortement que par le passé.

Il est évident qu'en constatant l'augmentation assez forte des recettes douanières de l'année Tavichqan-Il, les fonctionnaires persans qui ont élaboré cet accord, et les employés belges des douanes qui les ont aidés et ont contribué à cet état de choses,

il est évident, disons-nous, qu'ils ont regardé cette augmentation comme un criterium faisant tomber toutes les critiques formulées contre les nouvelles taxes.

Cependant, à nos yeux cela ne veut rien dire : ce tarif a eu pour résultat de faire renchérir toutes les marchandises de provenance européenne et parmi lesquelles se trouvent des articles de première nécessité pour les Persans; de plus, ce tarif n'a pas été inspiré par des raisons économiques, il a été élaboré par pure conception politique d'une part et de l'autre pour attirer de l'argent dans les coffres du Trésor persan. Or, des recettes de douane ne peuvent être, en économie politique, considérées comme remplaçant des recettes régulières fournies par un budget dûment établi sur des bases solides et indiscutables. Le tarif de douane ne devrait avoir qu'un but : augmenter le développement commercial et concourir à renforcer et à soutenir les industries du pays qui le met en pratique Or, dans le cas spécial de la Perse, c'est le contraire qui s'est passé : devant ces lourdes taxes, beaucoup de commerçants ont, non pas cessé, mais limité leurs commandes en Europe, nombre d'articles grevés par ce tarif ne pouvant plus être vendus que comme marchandises de luxe et par conséquent ayant de jour en jour un moindre écoulement. En outre, la Perse ne possède encore aucune industrie; à l'exception de celles des tapis de laine et de soie; elle ne fabrique rien; elle est obligée de tout faire venir du dehors; elle est à la merci des fournisseurs étrangers. A quoi bon alors avoir surchargé de droits très forts les produits dont elle a besoin, que ses habitants consomment ou dont ils se servent? Ici il n'y a pas à élaborer de tarif de protection, puisqu'il n'y a rien à protéger.

De telles taxes ne servent qu'à ruiner le commerce de ce pays, qui n'est déjà pas très brillant.

L'année Louy-Il (21 mars 1904/20 mars 1905) en sera du reste une preuve : les brillantes recettes de Tavichqan Il sont loin d'être atteintes et on dit même sous le manteau que la douane serait cette fois-ci en déficit d'une somme assez considérable.

Enfin, même au point de vue de l'augmentation des recettes du Trésor, la nouvelle administration douanière s'est peut-être encore trompée : les droits de douane ont été augmentés, il est vrai, mais les dépenses du service d'administration, elles aussi, ont progressé : il y a une armée de fonctionnaires européens à Téhéran et dans les provinces, chargés d'assurer la perception des taxes : leurs appointements sont très élevés. Le service même de l'administration (frais de bureau, imprimés, etc.) entraîne des frais considérables.

En outre, le cours du change, qui depuis deux ans va chaque jour en baissant, comme on le verra dans le chapitre suivant, constitue encore une diminution des prétendues augmentations des recettes douanières.

Pour conclure, ce tarif ne répond à aucun des services qu'on

est en droit d'attendre d'une législation douanière : il gêne le commerce ; il n'a aucune industrie locale à protéger ; son application est grevée de trop de frais accidentels mais forcés, pour être au besoin un moyen de ressources suffisant pour le budget du gouvernement persan. Il est à craindre que l'avenir ne donne trop raison à ces prévisions.

Au début du nouveau service douanier, le peuple a protesté ; depuis l'application des nouvelles taxes, il ne cesse de se soulever contre la douane, de créer des émeutes, de crier le mal fait à son pays par ce nouvel état de choses. Il a peut-être raison.

En ce qui concerne les exportations, le nouveau tarif douanier les exempte toutes de droits, sauf de rares exceptions (animaux vivants, boissons, denrées alimentaires et grains, soie en cocons et soie grège, opium, pierres précieuses, tabacs).

CHAPITRE V. — **Le change en 1904.**

Pendant l'année 1904, le change n'a cessé de baisser. Les renseignements suivants fournis par la Banque Impériale de Perse en donneront une preuve évidente ; ces chiffres indiquent les cours entre Téhéran, Londres et Paris. Les cours de Londres sont en krans par livre sterling et ceux de Paris sont en krans pour 100 fr. ; dans les deux cas, le change représente le prix d'achat de la Banque pour des traites à vue.

	Londres.		Paris.	
1904.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
Janvier.	55	54	218	216
Février.	55 3/4	55	221	219
Mars	56	55 1/4	222	221
Avril	56 3/4	56	225	222
Mai.	57 1/4	56 1/2	228	225
Juin	58	57 1/4	233	228
Juillet	58 1/4	58	233	230
Août	58 1/4	58	232	230
Septembre . . .	58 1/2	58	232	230
Octobre.	58 1/2	58	231	230
Novembre. . . .	59	58 1/4	231	231
Décembre. . . .	60 1/2	59	238	236

Ce tableau peut se compléter par celui que nous a fourni la Banque Russe d'Escompte et qui donne les cours suivants pour 100 francs :

Janvier, 220 ; 221 ; 222 ; 224 50.
Février, 224 50.
Mars, 225 ; 227.

Avril, 230.
Mai, 230 ; 232 ; 233.
Juin, 233.
Juillet, 233 ; 232 50 ; 233.
Août, 233 ; 232 75 ; 235.
Septembre, 232 50 ; 232 ; 231 ; 233 ; 234.
Octobre, 235 ; 234 ; 233 ; 238 ; 237.
Novembre, 238 ; 240 ; 242 ; 245.
Décembre, 240 ; 243 ; 244 ; 243 ; 245 ; 246 ; 250 ; 255.

Le tableau de la Banque Russe accuse une baisse encore plus sensible du cours du kran. Il n'y a qu'au mois de septembre que le kran hausse un peu de valeur, à cause probablement des offres du change faites à Recht par les exportateurs de soie en cocons.

Entre les cours du commencement de l'année et ceux de la fin, il y a une différence de plus de 16 0/0.

Quant aux causes de ces modifications, il semble en exister deux : l'une, pour ainsi dire occasionnelle et temporaire ; l'autre, plus profonde, provenant de la position financière et commerciale de la Perse.

La première cause a comme sources : le choléra qui a sévi dans toute la Perse depuis le commencement du printemps 1904 jusqu'à la fin de l'année et qui a arrêté toutes les transactions commerciales ; la mauvaise réalisation des produits exportés par les Persans en Russie ; la mauvaise récolte des cocons dans le Ghilan dont le chiffre n'a pas atteint la moitié de celui de l'année précédente, comme on l'a vu plus haut ; la guerre russo-japonaise n'a pas été non plus sans influencer le marché, les ventes à la Russie en 1904 ont diminué et le commerce est resté stagnant.

L'autre cause provient de la position commerciale de la Perse qui se montre chaque année de plus en plus passive.

La comparaison des données statistiques de la douane persane pour les quatre dernières années peut à ce propos être intéressante.

Sitchqan-Il. 21/3/1900 à 20/3/1901.	Oud-Il. 21/3/1901 à 20/3/1902.	Bars-Il. 21/3/1902 à 20/3/1903.	Tavichqan-Il. 21/3/1903 à 20/3/1904.	Totaux pour les 4 ans.
—	—	—	—	—
		Importations :		
255.380.057	298.577.216	273.384.934	385.036.158	1.212.378.365
		Exportations :		
147.323.165	150.597.757	186.333.724	254.774.504	739.029.146
		Différence en faveur des importations :		
108.656.892	147.979.459	87.051.210	130.261.654	473.349.219

Chaque année, la Perse doit donc payer pour les marchandises qu'elle importe une somme beaucoup plus considérable que celle qu'elle reçoit pour les marchandises exportées par elle-même et le solde passif pour les quatre dernières années donne une somme énorme pour un pays tel que la Perse, 47,334,921 tomans, soit environ 200,000,000 de francs. Un tel passif ne peut exister sans influencer le cours du change qui doit progressivement faire diminuer la valeur comparative du kran.

De plus, toutes les transactions commerciales de la Perse se font avec des pays possédant l'étalon d'or, tandis que la Perse n'a que l'étalon d'argent. L'or parvenant dans le pays en quantités trop insuffisantes pour couvrir les achats des Persans en Europe devient une chose rare et par ce seul fait très chère.

Le solde passif de la Perse de 47,334,921 tomans susmentionné a été payé ou par les ressources du pays même (or caché dans le sol; or apporté par les ouvriers persans qui vont en Russie chercher du travail ; or que les Européens dépensent en Perse) ou par les banques qui, à présent, doivent non seulement répondre aux demandes d'or pour les exigences des opérations commerciales, mais doivent encore chercher couverture pour leurs ventes antérieures, ce qui forcément ne fait qu'augmenter le prix de l'or.

On assiste actuellemeut, cependant, à un phénomène assez curieux parce que cette baisse du prix du kran s'effectue parallèlement avec la hausse du prix de l'argent sur le marché de Londres, c'est-à-dire que la valeur intrinsèque du kran devrait augmenter.

Cette particularité prouve seulement que l'on est en présence non pas de la baisse du kran, mais de la hausse du change. Dans la pratique, et pour le commerce, les résultats sont les mêmes parce que la Perse dépend trop des pays à étalon d'or ; mais iln'en était p as moins intéressant de signaler cet état de choses bizarre.

Voici, du reste, pour l'année 1904, les cours de l'argent étalon anglais, sur le marché de Londres, c'est-à-dire 37 fin sur 40 :

	Maximum. (Pence par once.)	Minimum. (Pence par once.)
Janvier	25 5/16	25 9/16
Février	27 1/2	25 5/8
Mars	25 11/16	25 7/16
Avril	25 7/16	24 9/16
Mai	25 7/8	25 1/4
Juin	26 1/8	25 3/8
Juillet	26 15/16	26 3/8
Août	26 13/16	26 1/4
Septembre	26 7/8	26
Octobre	26 7/8	26 11/16
Novembre	27 3/8	26 7/8
Décembre	28 1/2	27 5/8

Maximum de l'année : 28 1/2 en décembre.

Minimum de l'année : 24 9/16 en avril.

Dans de telles conditions, on peut prévoir une hausse du change jusqu'au moment où les cours atteindront ce qu'on appelle le « silver point », c'est-à-dire quand il sera plus profitable d'envoyer en Europe l'argent comme marchandise ; ce moment n'est pas éloigné, mais il sera très critique pour la Perse qui par ce fait sera privée non seulement de l'or, mais aussi de l'argent, son seul moyen d'achat et dans ces conditions elle se verra forcée de réduire fortement ses commandes en Europe.

Cette diminution de valeur du kran pourrait encore avoir un autre effet au point de vue des droits de douane, effet que redoutent déjà depuis quelque temps tous les négociants du pays. Ce serait de surélever encore les droits de douane actuellement perçus.

Le « Règlement Légal » établi comme complément du tarif douanier que nous avons étudié dans un chapitre précédent, stipule en effet, dans son article VIII, « que dans le cas où le change du kran par rapport au franc français ou au rouble russe viendrait à baisser de plus de 10 0/0 et se maintiendrait tel plus d'un mois, le Gouvernement Persan aurait la faculté, après constatation du fait par les principales banques, de hausser proportionnellement les taux des droits spécifiques fixés conformément aux tarifs en vigueur ».

Il est vrai que ledit règlement ne fixe aucune base première sur laquelle il s'appuiera ultérieurement pour prouver la hausse du change. Cette base sera-t-elle le cours du change au moment de l'entrée en vigueur du tarif (14 février 1903)? Sera-t-elle le cours du change à une époque autre? C'est ce qu'on ne sait. Il serait long, d'ailleurs, de relever toutes les incohérences dont est pleine cette nouvelle législation douanière établie un peu au hasard des événements et rédigée par des personnages qui ne semblent pas posséder toute la compétence voulue.

Enfin, quoi qu'il en soit, il est à souhaiter que cet article VIII restera lettre morte. Sinon, ce sera la ruine du commerce.

Les négociants persans achètent en Europe en francs ou en roubles. Ils doivent revendre dans leur pays en krans. Ils ont à s'occuper, pour établir leurs prix définitifs, du prix de revient de l'objet dans le pays d'où il est originaire; des frais considérables de transport; des avaries nombreuses pendant les mois de voyage des produits jusqu'à leur lieu d'arrivée; de la hausse du change; des nouveaux droits de douane. Ils sont donc obligés de vendre très cher. Que sera-ce le jour où l'application de l'article VIII du Règlement Légal les mettra dans la nécessité de majorer encore leurs prix de vente? Ce sera l'impossibilité d'écouler leurs marchandises; ce sera la faillite à brève échéance; mieux vaudra pour eux fermer leurs magasins.

Il est malheureux de voir tout le négoce d'un grand pays exposé à pareil péril par la faute et l'incompétence de gens qui devraient être les premiers à développer et à fortifier les débouchés commerciaux de la Perse.

Chapitre VI. — Moyens de développer le commerce français en Perse. — Industries pouvant trouver un débouché en Perse.

En tête de ce chapitre, nous sommes heureux de pouvoir faire figurer un rapport fort intéressant consacré aux industries pouvant être créées en Perse et qui nous a été communiqué par M. Maulion, négociant français, Conseiller du Commerce extérieur à Téhéran.

Il va de soi que le travail que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs ne saurait engager d'aucune façon ni la responsabilité de la Légation de France ni celle de M. Maulion et que nous faisons d'avance toutes les réserves d'usage. Ce rapport, qui n'a d'autre but que d'appeler l'attention de nos compatriotes sur les débouchés qu'on peut se créer en Perse, est divisé de la façon suivante : généralités sur le prix des terrains, des loyers, de la vie à Téhéran; industries existantes; industries disparues; industries à créer :

1° Généralités.

RAPPORT DE M. MAULION.

Dans les quartiers du centre de Téhéran, le prix des terrains atteint de 10 à 25 fr. Dans la périphérie, ce prix ne depasse guère 1 à 2 fr. Mais, dans bien des cas, les usines auront avantage à s'élever aux environs de la ville, près des points ou l'on trouve de l'eau et la valeur des terrains deviendra presque insignifiante. Si l'exploitation demande une grande quantité d'eau, il y aura lieu de prévoir de ce chef une dépense appréciable, l'eau etant d'autant plus rare qu'on se trouve plus près de la ville.

Le loyer d'un petit magasin de 30 à 40 mètres carrés est d'environ 50 francs par mois; pour 100 mètres carrés, il faut compter 200 fr.; le prix s'élève à 5 ou 600 fr. pour un très grand magasin avec dépendances.

La maison d'habitation se loue mensuellement de 50 à 200 fr. par mois, suivant dimensions et commodités; elle comporte généralement un jardin dont les dimensions varient suivant le prix du loyer

Le service d'un ménage ordinaire nécessite 3 ou 4 domestiques payés de 30 à 50 fr. par mois. On trouve assez facilement des serviteurs parlant le français d'une façon suffisante; mais leurs prétentions sont un peu plus élevées. Mêmes prix pour le personnel commercial.

L'éclairage se fait jusqu'à présent au moyen de lampes à pétrole : le pétrole revient en moyenne à 0 fr. 40 le kilogramme.

Pour le chauffage, on emploie généralement le charbon de terre qui vaut environ 8 à 10 francs les 100 kilogrammes.

Au point de vue industriel, les métiers indigènes mis à part, tout ou presque tout est encore à faire.

Quelques industries subsistent, quelques autres ont disparu, le reste est à créer. La question se trouve ainsi subdivisée en trois catégories: industries existantes; industries disparues; industries à créer.

2° Industries existantes.

Imprimeries. — Il y a 5 ans, Téhéran ne possédait qu'une petite imprimerie, fonctionnant avec un matériel tout primitif et qui couvrait à peine ses frais. Dans ces dernières années, il s'est ouvert successivement trois imprimeries, bien installées et marchant avec un matériel moderne, qui font toutes trois d'assez bonnes affaires et occupent chacune une trentaine d'ouvriers. Dans une certaine mesure, ceci donne la note de la possibilité d'un développement rapide pour un certain nombre de cas.

Chemins de fer (1). — Il n'existe dans toute la Perse qu'un petit chemin de fer local à voie unique qui va de Téhéran à la mosquée de Shah-Abd-Ul-Azim, avec un trajet de 10 kilomètres environ. Cette petite entreprise donne aujourd'hui de bons résultats, à cause du pèlerinage hebdomadaire fait à cette mosquée par les habitants de la capitale.

Il serait intéressant de créer de petits chemins de fer locaux, de ce genre, notamment pour aller de Téhéran aux villages de Shimran, à environ 12 kilomètres de la ville: c'est dans ces campagnes qu'en été une grande partie des habitants de Téhéran se transporte, pour y passer la période des chaleurs. La voie se trouverait en terrain à peu près plat; elle pourrait être posée sans donner lieu à aucune expropriation et sans nécessiter de grands travaux d'art. Plusieurs fois on a songé à entreprendre ce travail; mais, faute de capitaux et d'ingénieurs sérieux, on a dû y renoncer.

En ce qui concerne les grandes lignes de voies ferrées, la concession en est depuis longtemps entre les mains de la Russie qui ne parait guère, pour le moment, songer à l'utiliser. Et ce serait pourtant là le seul moyen de faire fructifier ce grand pays qui, pour l'écoulement de ses produits, manque de moyens de communications.

Tramways. — Depuis une dizaine d'années, fonctionne un réseau de tramways qui parcourt un tracé en croix, desservant les principales artères de Téhéran. Après des débuts difficiles, les bénéfices de cette Compagnie sont aujourd'hui satisfaisants. Il y aurait encore beaucoup à faire ici pour les tramways.

Téléphones. — Cette même Compagnie des tramways dirige un ser-

(1) Concession accordée par le gouvernement persan à un Français en 1887 et revendue par ce dernier à une Compagnie belge.

vice téléphonique assez restreint à cause du petit nombre de maisons de commerce ou d'administrations ayant intérêt à s'en servir. Cette entreprice, prise isolément, ne couvrirait pas ses frais.

Mais il n'en reste pas moins certain qu'un service téléphonique reliant les principaux centres de la Perse serait une entreprise intéressante qui répondrait à un véritable besoin (1).

Télégraphes. — Il existe deux compagnies, l'une, anglaise, que dirige l'Indo-Européen Télégraph Department sur le territoire eersan; l'autre, indigène, entre les mains du gouvernement persan, ainsi que le service des postes.

Électricité. — Une usine est actuellement en voie de création. Tout le matériel est en route. Néanmoins, on peut compter qu'il faudra bien encore deux ou trois ans avant qu'elle puisse commencer à distribuer de la lumière. Elle appartient à un riche marchand persan qui en a acquis la concession (2).

Ce court exposé clôt la série des industries existantes ou en formation.

3° Industries disparues.

Filature. — Un personnage persan avait ouvert, vers 1900, aux portes de Téhéran, une filature faisant exclusivement les fils de coton et occupant environ 60 ouvriers. Cette fabrique a dû cesser le travail il y a un an, au moment de la hausse des cotons. D'autre part, le coke, indispensable, parait-il, à l'alimentation des machines étant venu a manquer par suite de la disparition de l'usine à gaz, dont il est parlé plus loin, le chauffage devenait impossible.

Usine à gaz (3). — Une usine à gaz avait été créée, il a une douzaine d'années, a Téheran en plein centre de la ville (4). Elle ne fonctionna que quelques mois.

A quoi attribuer un pareil échec? Probablement à un début hâtif que n'avaient pas pas précédé des études suffisantes sur les res-

---

(1) La concession des téléphones en Perse a été donnée par le gouvernement persan à un de ses ressortissants, Moayer el Mamaleck, au mois de mai 1904. Ce dernier l'a revendue à la Banque d'Escompte Russe. Actuellement, cette cession fait l'objet de difficultés entre le gouvernement persan et la Banque, les autorités persanes ne voulant pas admettre cette rétrocession. Il s'écoulera probablement encore beaucoup de temps avant que cette entreprise ne soit mise à exécution.

(2) Le nom du concessionnaire est Hadji Houssein Agha Emin Zarb. Le tort de cette usine est d'être située en pleine ville, loin d'un centre de mines de charbon et loin des sources d'eau qui alimentent Téhéran.

(3) Voir aussi le rapport de cette Légation au *Moniteur officiel du Commerce* du 13 août 1903.

(4) Par concession donnée à un belge par le ministre des affaires étrangères de Perse en août 1891.

sources houillères ; peut-être encore à la compétence imparfaite de ceux qui dirigèrent l'entreprise et vraisemblablement aussi à des moyens financiers trop restreints ; en tout cas, ce n'est pas le consommateur qui a fait défaut.

Le liquidateur de cette usine déclare que le travail à dû cesser faute d'une qualité de charbon convenable pour une production lucrative. Cette raison paraît discutable, étant donné qu'un seul gisement a été attaqué et qu'on n'a guère recueilli que du charbon de surface, alors qu'il eût fallu faire une exploitation régulière avec puits et galeries, comme cela se pratique partout ailleurs. D'autre part, on aurait pu étudier la houille et la valeur des autres mines abondantes dans toute la chaîne montagneuse qui s'étend au nord de Téhéran et notamment à proximité de la route de Caswin, ce qui eût rendu le transport beaucoup plus facile.

Le charbon traité était amené de Laloun, à 40 kilomètres de Téhéran à dos de mulet, par des chemins impraticables et revenait à Téhéran, à un prix voisin de 8 fr. le quintal. Il y aurait eu peut-être avantage à placer l'usine plus près des centres miniers et à amener le gaz par des canalisations ; on aurait économisé de la sorte une grande partie des frais de transport, surtout en plaçant l'usine sur le trajet Caswin-Téhéran.

Enfin, il ne semble pas, l'exploitation ayant duré très peu de temps qu'on ait songé à utiliser les sous-produits autres que le coke, ce qui est une très grosse lacune dans la marche d'une telle industrie.

Il est certain, si la raison donnée plus haut a amené l'obligation d'éteindre les fourneaux, qu'on aurait pu y parer en prospectant d'autres mines. Des sondages méthodiques pratiqués dans la région nord de Téhéran où le calcaire carbonifère se rencontre sur des étendues considérables, auraient fait découvrir des gisements nombreux et l'on peut avancer avec quelque certitude que, quel que soit le développement futur de l'industrie en Perse, ce n'est jamais le charbon qui fera défaut (1).

Le matériel autrefois apporté pour cette usine est maintenant hors d'usage : il ne reste guère que quelques cornues et des tuyaux d'épurateur : à ce point de vue, tout est à refaire.

L'immeuble de la Société a été racheté il y a quelque temps par le concessionnaire de l'électricité.

Verrerie (2). — La verrerie installée autrefois à Téhéran par une Société belge a éteint ses fourneaux depuis 6 ans. A cette usine ce

---

(1) Ce qui gênera l'industrie jusqu'à nouvel ordre, c'est le manque absolu de voies ferrées : tant que la Russie ne se décidera pas à jouir de ses concessions de chemins de fer, toute industrie sera nécessairement grevée lourdement par des frais de transport considérables et de trop longs délais de voyage.

(2) Voir le rapport de cette légation au *Moniteur officiel du Commerce* cité plus haut.

n'est pas non plus la clientèle qui a manqué. La verrerie revient ici à 5 ou 6 fois le prix d'Europe, par suite des frais de transport et de la casse.

Il apparait nettement que la verrerie, ainsi que la sucrerie, qui appartenaient toutes deux à la même Société, ont été fermées pour des raisons financières.

La marche de l'usine de la verrerie était entre des mains inexpérimentées en ce métier et de lourdes fautes furent commises qui rendaient la production difficile. C'est ainsi qu'on s'était installé à 40 kilomètres du charbon et qu'on n'avait pas songé à rechercher où l'on pourrait trouver des terres suffisamment réfractaires pour résister à la chaleur des fours. En fin de compte, on faisait venir cette terre à prix d'or de Belgique même et elle revenait ici à plus de 1 fr. 50 le kilog. ! On peut dire cependant qu'on aurait pu, sans aller si loin, trouver une terre convenable et faire ainsi de notables économies. Si l'affaire avait été mieux conduite au début et confiée à des mains expertes, il y a tout lieu de croire que cette usine eût pu fournir par la suite des résultats assez satisfaisants.

Ces constructions assez importantes, qui se trouvent situées dans un des faubourgs de Téhéran, attendent aujourd'hui un successeur plus ingénieux (1).

Sucrerie (2). — La sucrerie (3) appartenait à la même Société que la verrerie. le désastre peut être attribué à des causes à peu près analogues, bien que l'affaire ait été mieux conduite.

Il semble pourtant que l'endroit aride choisi pour la culture des betteraves ait été un grand facteur d'insuccès. Mais il s'agissait d'utiliser les propriétés d'un gros personnage persan très influent et actionnaire principal de la Société. Le résultat fut qu'on récolta juste de quoi alimenter les machines trois mois sur douze. Les cultures confiées par fractions à des paysans ne donnèrent pas les rendements prévus. Les résidus toujours importants en matière d'industrie, ne furent pas utilisés. C'est ainsi qu'on jetait simplement les mélasses dont on aurait pu cependant retirer quantité d'alcool à vendre ici.

D'un autre côté, la Russie qui voyait en cette fabrique un sérieux concurrent pour l'écoulement de ses sucres (4), vendit ceux-ci rendus sur place à peu près au même prix que l'usine persane et alla jusqu'à mettre des roubles-papiers dans l'enveloppe de certains pains pour faire échec à son adversaire.

---

(1) La concession de la verrerie fut accordée par le gouvernement persan à un sujet belge au mois d'avril 1889.

(2) Voir rapport cité ci-dessus au *Moniteur officiel du Commerce*.

(3) La concession de la sucrerie fut accordée au même sujet belge et date de la même époque.

(4) Voir au chapitre des importations (section des sucres en pains et en poudre).

La Société belge, insuffisamment forte au point de vue financier, succomba. Elle fut fermée quelque temps après la verrerie. L'immeuble construit à Kérizeck, à quelques kilomètres de Téhéran, subsiste avec tout le matériel qui attend un preneur.

Voitures de place. — Un service de voitures de place, appartenant à la Compagnie des Tramways (1), a également cessé de fonctionner il y a deux ans par suite de la difficulté de surveiller les recettes et le matériel confiés à des cochers peu scrupuleux. Des voitures de place circulent toujours, mais elles sont maintenant la propriété des cochers qui les conduisent et qui trafiquent isolément.

Résumé. — Ce tableau des tentatives infructueuses n'est assurément pas fait pour orienter vers la Perse le zèle des pionniers industriels, mais nous estimons qu'en pareil cas il faut tout dire et qu'une impartialité absolue est de rigueur. Les fautes commises, une fois connues, il sera plus facile de les éviter à l'avenir.

Aussi, avant d'énumérer les créations nouvelles ayant des chances de succès, il faut dire et répéter qu'avant toute entreprise, il sera indispensable d'étudier l'affaire sur toutes ces faces, quant aux moyens de se procurer les matières premières et d'écouler les produits et de faire entrer dans les calculs toutes les probabilités possibles. D'une façon générale, il ne faudra pas au commencement lancer les affaires sur un trop grand pied. Il sera toujours facile d'augmenter le matériel si la consommation s'accroît et alors on travaillera sur des bases solides, exemptes du moins des gros aléas. Dans certains cas, il sera possible de mener de front deux fabrications similaires, comme par exemple : verrerie, faïencerie, brasserie, vinification, voitures, automobiles, etc., quitte à opérer plus tard une scission quand les affaires auront pris un bon développement. Ceci s'applique encore et surtout aux petits commerces qui, isolés, n'auraient qu'un intérêt médiocre et dont le groupement approprié peut être fécond en résultat (2).

1° *Allumettes* : concession donnée en novembre 1888 à un sujet belge et revendue à une compagnie. Les immeubles et le matériel ont été établis au-dessus de Zerguendeh, à 12 kilomètres environ de Téhéran. Des plantations nombreuses de peupliers ont été faites pour alimenter l'usine qui n'a presque jamais fonctionné.

L'eau manquait et les arbres ont péri. La direction laissait à désirer au point de vue de la compétence technique. Les mines de charbon nécessaires aux machines étaient fort éloignées et le prix de revient était très élevé. Les bâtiments en mauvais état subsistent encore. Il est curieux de remarquer que toutes ces industries ont tenu à s'établir près de la ville, au lieu d'aller se loger aux environs des mines de charbon ou des rivières. De cette idée étrange est venue souvent la déconfiture de l'établissement.

---

(1) A cette énumération des industries disparues faite par M. Maulion, il convient d'ajouter les suivantes :

(2) Cette concession à l'origine, il y a seize ans, avait été accordée à un grand personnage persan qui la revendit.

2° *Bougie* : concession accordée en avril 1889 au même sujet belge, cette industrie n'a, je crois, jamais commencé à fonctionner.

3° *Exploitation de mines de charbon* : société formée entre Français et Persans en avril 1889 pour exploiter les mines de Féchend, entre Caswin et Téhéran. N'a jamais donné de résultats. Elle a été malheureusement entreprise à la légère et les travaux n'ont pas été dirigés par des hommes compétents ou par des spécialistes.

4° *Exploitation du sel gemme et des lacs salés* : concession accordée à un Français en avril 1890; elle n'a jamais été mise en exploitation.

5° *Briques, tuiles* : concession accordée à un Français en 1890; son exploitation n'a donné que de très maigres résultats et a presque de suite cessé.

6° *Fabrication des tabacs* : monopole accordé en 1890 à une compagnie anglaise qui voulait manufacturer les excellents tabacs récoltés dans le pays. Une émeute assez grave éclata vers 1892, dirigée par les prêtres persans. La « régie » fut forcée de suspendre ses affaires et de fermer ses portes. Les indigènes avaient prétexté pour se soulever que la manipulation des tabacs par des Européens rendait ces produits « *nedjès* », c'est-à-dire impurs, souillés. En réalité, ce monopole enlevait à une masse de Persans le droit de cultiver eux-mêmes et de revendre les tabacs; de plus, la régie augmentait le prix de vente de cette marchandise fort en usage ici. Depuis lors, on n'a plus jamais essayé de renouveler cette expérience dangereuse.

4° Industries à créer.

Presque tout est à faire. Cependant, on ne s'attachera ici qu'aux points les plus importants, les autres ne répondant pas, pour le moment, à un besoin immédiat.

I. — **Produits chimiques.** — La Perse est entièrement tributaire de l'étranger pour ces produits; elle n'en fabrique aucun. On doit comprendre sous cette rubrique tant les matières destinées à l'industrie que celles employées en thérapeutique. L'importation annuelle atteint le chiffre de 500,000 fr. environ : c'est peu; mais ce commerce peut s'accroître considérablement avec le développement de l'industrie qui semble devoir être une marque de l'époque actuelle. Une usine de produits chimiques installée, par exemple, dans la région nord-est de la Perse, accaparerait non seulement l'ensemble de la clientèle persane, mais aussi pourrait prétendre à celle des districts voisins de la Russie et de la Turquie.

La base de la fabrication devrait être l'acide sulfurique, ce corps servant à la préparation d'une foule de produits de premier ordre dont la vente serait assurée par ce seul fait que les articles de ce genre sont grevés de frais de transport de 1 fr. à 1 fr. 50 par kilog., sans compter les taxes de douane, les avaries et les risques de casse.

C'est ainsi que l'acide sulfurique qui vaut environ 0 fr. 10 le

kilogramme en Europe revient ici à près de 2 fr. le kilog., sans parler du prix élevé des flacons bouchés à l'émeri dans lesquels s'effectue son transport. Il en est de même des produits lourds et bon marché tels que le sulfate de fer, le sulfate de magnésie, le bicarbonate de soude, etc.

Les substances les plus intéressantes à fabriquer seraient les acides chlorhydrique, azotique, citrique, tartrique ; les alcalis : potasse, soude, ammoniaque, et leurs sels ; les sulfates de fer, de cuivre, etc.

Une usine de cette espèce aurait avantage à fabriquer l'acide sulfurique au moyen du procédé catalytique par contact de platine, car le matériel nécessaire à l'installation des chambres de plomb serait d'un transport très coûteux. Ce procédé permettrait, en outre, d'obtenir l'acide anhydre, ce qui serait avantageux à tous les points de vue. Elle devrait s'installer dans le voisinage de gisements de soufre, comme ceux d'Astara, frontière russo-persane du Caucase ou de la region volcanique du Demavend Ces gisements sont inépuisables. Elle pourrait également utiliser les sulfures, comme la galène que l'on trouve un peu partout en très grande abondance et faire la métallurgie des métaux réduits. Cette affaire parait appelée à un grand avenir.

II. — **Savons, bougies, glycérine.** — On ne fabrique en Perse que des *savons* très grossiers, de très mauvaise qualité et d'odeur ignoble, obtenus en saponifiant des graisses (surtout celle du mouton) avec de la chaux. Ces savons, qui fondent très vite, moussent à peine et ne satisfont même pas aux besoins de la blanchisserie. Chaque marchand n'en fabrique qu'une très petite quantité à la fois. C'est un trafic qui se trouve assez réduit par suite de la médiocrité du produit. Tous les bons savons de blanchisserie ou de toilette viennent d'Europe, notamment de Russie, où l'on imite particulièrement bien les « marbrés » de Marseille. Les savons à la glycerine de la marque F. Puls, de Varsovie, sont très demandés ici. Les bons savons de toilette se vendent de 2 à 5 krans le pain.

Les *bougies* viennent toutes de Russie dans le nord de la Perse ; dans le sud, elles sont importées par la Belgique, la France et la Russie (1). Les Persans ne fabriquent que des chandelles de suif.

La *glycérine* de stéarinerie ou celle provenant des lessives de savonnerie serait d'une vente assurée, rectifiée ou non.

Ces différents articles dont la valeur marchande n'est pas très élevée ici, grevés de gros droits de douane (15 0/0 pour les savons de toilette) et de frais de transport considérables, à un prix qui assurerait à une usine fabriquant sur place une vente de début d'environ 200,000 fr.

Un matériel de 14 à 15,000 fr. pour la savonnerie, de 35,000 fr. environ pour la stéarinerie, suffirait largement pour le moment. Le poids de ce matériel étant d'environ 50,000 kilog., d'après les

---

(1) Voir ci-dessus au chapitre des importations.

devis des maisons Morane et Engelhardt, coûterait environ 20,000 francs de transport.

Le tarif de douanes persanes pour des machines de ce genre est de 0 fr. 05 par kilogramme approximativement; celui des douanes russes, le transit n'existant pas de France en Perse *viâ* Russie, est de plus de 0 fr. 50 par kilogramme; il serait donc obligatoire d'acheminer le matériel par le golfe Persique *viâ* Bouchir (1).

Il ne paraît pas indispensable que cette usine soit située à Téhéran; elle pourrait, notamment, s'élever à Ispahan, à Tauris ou même à Chiraz. Dans ce dernier cas les frais de transport se trouveraient diminués d'à peu près 50 0/0.

III. — **Carrosserie.** — Les voitures sont presque exclusivement importées de Russie; il n'en vient qu'un très petit nombre de Bombay, de fabrication anglaise. Leur prix varie de 2 à 6,000 fr., en allant de la victoria au landau. L'importation des voitures atteint environ 400,000 fr. par an, malgré ces prix exorbitants. La douane prélève 5 0/0 sur les charrettes, fourgons, brouettes et autres véhicules analogues non suspendus, y compris les pièces détachées ou non assemblées. Pour tous les autres véhicules ou voitures, y compris les automobiles, vélocipèdes et pièces détachées, le droit de douane est de 10 0/0.

Les voitures importées sont, à défaut d'autres moyens de transport, attelées derrière des fourgons et amenées jusqu'à destination sur de vieilles roues pour préserver les neuves.

Une carrosserie installée à Téhéran (2) pourrait y faire de bonnes affaires. Elle devrait fonctionner avec un personnel indigène dirigé par trois contremaîtres: un pour la carrosserie-bois; un pour la carrosserie-fer; un pour la peinture et l'aménagement extérieur de la voiture. Il lui faudrait un atelier de réparations où elle aurait de quoi occuper trente à quarante ouvriers. Enfin, elle pourrait s'adjoindre le commerce des bicyclettes, motocycles, automobiles, etc.

Il est à supposer qu'une société française de carrosserie qui entreprendrait cette industrie n'aurait qu'à s'en féliciter. Téhéran compte environ 5,000 voitures.

IV. — **Papiers, cartons, cartonnages.** — L'emploi des papiers et cartons est relativement restreint à cause de l'obligation de tout importer. Le prix initial de la marchandise est le plus souvent

---

(1) Durée du voyage de France à Téhéran pour ces grosses marchandises: un an.

(2) Il n'y actuellement à Téhéran que des réparateurs de voitures, la plupart indigènes et incapables de construire une voiture du commencement à la fin. Ils ne font guère qu'assembler les grosses pièces venues de l'étranger, coudre les draps et les cuirs, vernir et peindre les caisses et arranger tant bien que mal (plutôt mal) les roues ou les organes essentiels des véhicules. Leurs prix sont d'ailleurs fort élevés.

doublé par les frais de transport et d'emballage, une caisse en bois garnie de zinc coûtant en moyenne 15 fr., et aussi par les avaries en cours de route par la faute de la douane qui ouvre les caisses à la frontière du sud ou à celle du nord et laisse les marchandises à demi déballées, caisses dessoudées, continuer leur voyage pendant quatre à cinq mois à dos de mulet et de chameau. La douane prélève environ 0 fr. 05 par kilogramme pour les papiers ordinaires et les cartons et 1 fr. le kilogramme pour les papiers et enveloppes à écrire de fantaisie ou de luxe. Pour les ouvrages en papier (reliures, cahiers, livres de comptabilité, papiers sur tissus), la taxe est d'à peu près 0 fr. 60 par kilogramme.

Une papeterie outillée pour fabriquer seulement les papiers et cartons d'usage courant serait assurée de toute la clientèle et de la fourniture des imprimeries. Elle pourrait certainement compter sur un chiffre d'affaires de 150 à 200,000 fr. qui aurait chance de s'accroître vite.

V. — **Brasserie.** — L'importation de la bière en Perse atteint à peine le chiffre de 50,000 fr.; cela tient au prix élevé de cette boisson rendue ici.

La bouteille de 60 centilitres se vend de 1 fr. à 2 fr., suivant qu'elle est d'origine russe ou allemande. Le transport d'une bouteille de bière russe coûtant de 0 fr. 60 à 0 fr. 75, il en résulte que la bière importée est généralement de la qualité la plus inférieure.

Il y a donc tout lieu de penser qu'une brasserie fabricant un produit de bonne qualité, tout en vendant à des prix largement rémunérateurs se créerait vite une clientèle importante.

Les matières premières existent dans le pays : le houblon est abondant dans la région de Retcht ; il suffirait d'amener un matériel permettant de fabriquer, pour commencer, 2 à 300,000 bouteilles.

Il y aurait avantage pour cette fabrique à s'installer dans le Ghilan, à Recht ou aux environs, non seulement à cause du houblon qu'on aurait sous la main, mais parce que la verrerie provenant de Russie reviendrait moitié moins cher qu'à Téhéran

VI. — **Vins, vinaigres, eaux-de-vie.** — La Perse fournit d'excellents raisins et certains vignobles, comme ceux de Chiraz ou de Hamadan ont une petite célébrité locale. Malgré cela le vin produit n'a rien de remarquable ; les indigènes qui semblent ignorer l'emploi des bouchons de liège, le font voyager dans des flacons fermés par un petit bouchon de coton : c'est une assez mauvaise condition. A Téhéran, il n'y a aucune installation permettant d'obtenir du vin convenable en grande quantité et chaque maison doit faire le vin nécessaire à sa consommation (1).

Les raisins employés sont apportés à dos d'âne de la ville de

---

(1) Il y a cependant actuellement à Téhéran trois ou quatre négocants ou arméniens qui fabriquent du vin qui n'est pas trop mauvais.

Caswin ou des environs de Téhéran. La fermentation des raisins s'opère dans d'énormes vases (koumrehs) en terre graissés intérieurement afin d'éviter le plus possible les pertes provenant de la porosité de ces récipients, cela ne favorise guère la saveur du vin. Le grand défaut réside donc presque tout entier dans l'emploi d'un mauvais matériel vinaire.

Les raisins traités d'après les procédés de Bourgogne ou du Bordelais dans des vaisseaux de bois pourraient cependant fournir d'excellents vins. Mais, jusqu'à présent, le tonneau est presque inconnu ici et le maître de chais qui tenterait cette opération devra avoir un tonnelier.

Le climat chaud favorisant malheureusement le développement rapide du mycoderme aceti, il sera facile d'adjoindre à cette fabrication celle du vinaigre, personne n'en produisant de convenable. Enfin rien n'empêchera cette entreprise de s'annexer une petite distillerie et de fabriquer des eaux-de-vie et des liqueurs (1).

La taxe douanière qui atteint les boissons en général, s'élève souvent à près de 200 0/0 de leur valeur: cette industrie ne peut donc manquer dans les circonstances actuelles d'être lucrative.

Une bouteille de vin de Bordeaux ou de Bourgogne se vend ici de 10 à 15 francs; le cognac, de 12 à 18 francs; une bouteille de liqueur de nos marques françaises se paie aussi de 15 à 18 francs. Il y a donc une belle marge dont pourrait profiter un fabricant.

VIII. — **Faiences, porcelaines.** — L'importation des faïences et porcelaines atteint presque un million de francs. Les frais de transport et la casse en cours de route obligeant à vendre ces articles à un prix élevé en limitent forcément l'écoulement. Il est donc hors de doute qu'une faïencerie installée dans le pays, tout en vendant au-dessous des prix actuels, réaliserait des bénéfices. Elle pourrait trouver à peu de distance les matières premières nécessaires. A Kermanchah, notamment, on rencontre une excellente qualité de kaolin. Et il est probable qu'on en découvrirait dans beaucoup d'autres régions.

Récemment, dans le sud de la Russie, on a trouvé des gisements considérables qui sont maintenant exploités.

Il serait curieux que, dans un pays qui a été célèbre autrefois pour ses poteries et ses faïences, les matières premières de ce genre dussent être demandées à l'étranger.

Cette faïencerie pourrait également fabriquer des poteries de toutes sortes: les indigènes en emploient beaucoup, mais ne produisent qu'un article commun, mal cuit, peu résistant. Des poteries allant au feu, article inconnu ici, seraient d'une bonne vente courante à cause de leur bas prix.

---

(1) Aucune taxe ni impôt ne frappe les résidents étrangers en Perse pour leur commerce, quel qu'il soit. Ils ne peuvent pas, en outre, acquérir d'immeubles, sauf en ce qui concerne leur maison d'habitation ou le local nécessaire à leur commerce ou à leur industrie.

5° **Affaires de moindre importance.** — Parmi les affaires de moindre importance, qu'il serait encore intéressant d'étudier, on peut signaler :

L'éclairage acétylène, qui pourrait concurrencer la Compagnie persane d'électricité et se trouverait en bonne posture si cette dernière entreprise n'aboutissait pas. On trouverait à Bibi-Chehr-Banou, près de Téhéran, des matières premières très convenables pour la préparation du carbure. Les frais d'une installation de ce genre n'ont rien de comparable à ceux d'un secteur électrique.

Une *teinturerie* s'occupant également du dégraissage et du nettoyage des gants, des vêtements, etc.

Un magasin de *quincaillerie*, important en outre des articles de chauffage, de la petite machinerie, s'occupant de serrurerie, de réparations, etc.

Un *cordonnier-bottier* qui pourrait s'annexer la vente des articles de sellerie, de harnachement, de sport ;

Un *boulanger-pâtissier*, faisant aussi de la *confiserie* : il pourrait même s'adjoindre la *boucherie* et la *charcuterie ;*

Une *blanchisserie*, avec un atelier de repassage pouvant présenter le linge fin bien apprêté, vendant même de la chemiserie, serait fort bien accueillie.

Un magasin de *couleurs* et de *vernis*, dont le titulaire pourrait accepter des entreprises de peinture, décoration, faire les enseignes peintes ; il faudrait s'approvisionner surtout de couleurs délayables à l'eau et à la colle. Jusqu'à présent ce genre de travaux est exécuté d'une façon pitoyable.

Enfin un bon *tailleur* parisien, ayant un bon choix d'étoffes et un petit stock de confections : il monopoliserait la clientèle d'un millier d'Européens et se ferait facilement connaître parmi les personnages persans. Si la femme de ce tailleur était une *couturière* habile, ils feraient à eux deux d'excellentes affaires sans grands frais (1).

Les commerçants qui désireraient poursuivre une de ces entreprises, se basant sur ces brèves indications, ne devront pas manquer de se livrer à une enquête approfondie, complète et minutieuse et ne rien laisser au hasard, car, en pareil cas on ne saurait être trop prévoyant. Leurs demandes seront toujours accueillies avec le plus sincère empressement.

---

(1) A cette liste d'affaires moins importantes, il convient peut-être d'ajouter qu'il n'y a guère qu'un *dentiste* sérieux à Téhéran et encore ses procédés sont-ils un peu anciens ; un établissement de *bains* à l'européenne aurait peut-être des chances de réussite : le directeur devrait être en même temps *coiffeur* et *masseur* et sa femme pourrait être apte à donner des soins de massage et d'hydrothérapie aux dames ; cet établissement devrait comporter des douches et les appareils nécessaires pour l'hydrothérapie médicale.

Tel est le rapport de M. Maulion. Il est intéressant à consulter, parce qu'il montre d'une façon saisissante que la Perse ne possède aucune industrie et que même des métiers indispensables à une position aussi nombreuse (Téhéran a 300,000 âmes) n'existent pas.

Toutefois, il ne faut pas que nos compatriotes se forgent trop de chimères : il ne suffit pas de venir ici, de s'installer et d'attendre la clientèle. Non. Il est nécessaire auparavant de prendre toutes ses précautions : la Légation et M. Maulion sont prêts à aider de tout leur pouvoir ceux des Français qui désireraient des conseils et des renseignements.

Il faut qne ceux d'entre eux qui auraient l'idée de venir en Perse s'arment de patience : ici tout se fait lentement. Ils se heurteront à l'inertie des Persans tout d'abord.

De plus, pour de grandes industries, un déplacement préalable est absolument indispensable : nos compatriotes doivent venir eux-mêmes ou envoyer un ingénieur spécialiste qui se rendra compte de visu de la possibilité d'établir telle ou telle usine ou de trouver les matières premières nécessaires. C'est ici un pays encore un peu primitif, qui peut surprendre des Européens : aussi ceux-ci doivent-ils eux-mêmes prendre un premier contact avec ses habitudes, ses mœurs, etc.

En outre, il faut un capital assez sérieux pour commencer ; les indigènes se défient, au premier abord, des créations occidentales et ce n'est que peu à peu qu'ils se livrent et deviennent des chalands.

Il y a certes beaucoup à faire en Perse et principalement dans les grands centres ; mais il ne faut pas s'exagérer les facilités des entreprises ; il y aura peut-être des déboires au début ; ce n'est qu'à force d'activité, de patience et d'intelligence qu'on pourra compter surmonter les difficultés et se créer une situation acceptable.

Il ne faut donc, de prime abord, ni se décourager ni, non plus, avoir trop d'illusions : l'Orient n'est pas du tout le pays fantastique et paradisiaque qu'on s'imagine en France, d'après les récits pleins d'imagination de couleurs agréables, mais qui n'ont jamais ou que très peu vu ces contrées.

Au point de vue des conseils à donner à nos commerçants pour développer et protéger leurs affaires en ce pays, nous ne pouvons que répéter ce que nous avons dit maintes fois. Nous avons à lutter ici, sur le marché commercial, en dehors de l'Angleterre et de la Russie, avec l'Autriche et l'Allemagne. L'Autriche vend en Perse à peu près la même quantité de marchandises que nous et chaque année son trafic augmente un peu ; l'Allemagne n'a encore que des débouchés restreints, mais elle commence cependant à augmenter ses ventes et à nous concur-

rencer sur plusieurs marchés (1). Nous résumerons ainsi ce que nous avons à dire à ce propos :

1° Entente de plusieurs négociants vendant chacun un produit différent : cette sorte de syndicat confie à un commis-voyageur sa représentation en Perse. C'est d'abord une économie sur les frais de voyage très onéreux pour une expédition de ce genre et, en outre, c'est la meilleure manière de soumettre au client une collection assez importante d'articles différents. Il y a actuellement un voyageur qui visite ainsi le pays et qui fait en moyenne de 3 à 400,000 francs d'affaires par an. En outre, le voyage en Perse ne durant que quelques mois, ce voyageur peut, sur sa route, à l'aller et au retour, écouler dans les villes de son parcours une certaine quantité de marchandises. C'est là, je crois, uu point très important pour développer nos affaires en Perse.

Il est certain que 3 ou 400,000 francs de vente, c'est peu, et qu'il paraîtra inutile à nos négociants de faire entreprendre de tels voyages à leurs représentants pour des résultats relativement maigres. Cela est peut-être vrai, mais il ne faut pas se figurer que les marchés persans sont des débouchés pour tous nos articles : nous avons dans ce pays deux grosses importations, la soie et les textiles. Le restant ne forme qu'une petite vente. Mais pourquoi laisserions-nous tomber tout à fait cette dernière ? L'Autriche et l'Allemagne ne cherchent qu'à nous supplanter et y arriveront, car ces deux puissances fabriquent des objets semblables aux nôtres dans la forme, mais de très mauvaise qualité : il est vrai qu'ils sont vendus à très bas prix et que cela séduit les acheteurs persans. Bien des choses que nous vendions ici en quantités assez importantes (bougies ; quincaillerie ; mercerie ; sucre en poudre ; draperie ; faïences et porcelaines ; droguerie, etc...) il y a une dizaine d'années sont fournies maintenant à notre place par l'Autriche, l'Allemagne et même la Belgique. C'est même le reproche qu'on nous fait un peu partout : nous travaillons bien, nos articles sont solides, bien faits, de qualité supérieure ; mais ils coûtent cher et leur prix effraie les petits acheteurs. Ne pourrait-on pas (et je parle à un point de vue général, et non seulement a l'endroit spécial de la Perse) amener nos négociants à imiter, du moins pour certains articles de vente courante, nos voisins qui arrivent à produire à très bon marché, des articles bien présentés, d'apparence fort encourageante, mais peu solides ? Qu'importe à des Orientaux qui, pour cinq centimes, discutent des heures entières jusqu'à ce qu'ils aient déterminé leur adversaire ou leur marchand à leur faire cession de cette petite somme.

2° Nos négociants qui importent leurs marchandises par la voie de Marseille-Trébizonde-Tauris doivent s'entendre avec un agent sérieux à Trébizonde qui leur facilitera le transit à tra-

(1) Voir rapport publié le 13 août 1903 au *Moniteur Officiel du Commerce.*

vers le territoire turc et les formalités de la douane turque ; il empêchera que leurs caisses soient bouleversées de fond en comble et hâtera leur réexpédition sur la Perse. Ces négociants devront aussi avoir un agent à Tauris à cause de la douane persane.

On nous a demandé quel était le meilleur moyen de recouvrement pour les marchandises venant par voie de Trébizonde en Perse. Faut-il confier la livraison de la marchandise et le recouvrement à l'agent de Trébizonde ? Faut-il les confier à celui de Tauris ou à celui de la ville de destination.

Le meilleur moyen c'est, à notre avis, de ne livrer la marchandise que contre connaissements remis à la Banque Impériale de Perse. Celle-ci possède des succursales dans tous les centres importants de la Perse, partout où nos négociants peuvent avoir des affaires à traiter ; moyennant une très légère commission, elle ne remet la marchandise que contre paiement au comptant ou contre traites acceptées suivant les instructions des expéditeurs. C'est un usage, du reste, assez suivi dans le pays.

3° Nos négociants devraient protester et s'entendre entre eux pour faire cesser l'état de choses suivant : la douane persane ouvre les caisses non pas à leur point d'arrivée, mais aux frontières, soit à Bouchir, soit à Tauris, suivant qu'elles arrivent par la voie du Golfe Persique ou par celle de Trébizonde. Il est évident que, si l'expéditeur n'a pas un agent à Bouchir ou à Tauris, ou que si cet agent est un peu négligent, la douane, après avoir bouleversé le contenu des colis, après avoir dessoudé les enveloppes protectrices de zinc pour des articles fragiles, ne se donnera pas la peine de les remettre en état. Les caisses à moitié ouvertes partiront à dos de chameaux ou de mulets pour Téhéran ou pour un autre point du territoire. Elles voyageront ainsi des mois et des mois, exposées à la pluie, à toutes les intempéries. Les enveloppes de zinc destinées à préserver le contenu, deviendront un inconvénient : elles se rempliront d'eau, qui ne pourra plus s'écouler et qui fera pourrir la marchandise. Qu'on emploie ce système en Europe où les marchandises voyagent en wagon fermé, où la durée du trajet est toujours courte, rien de mieux. Mais ici, avec des moyens de transport primitifs très lents, c'est vouloir abîmer à plaisir les objets importés. Et cela n'a aucune raison d'être, puisque la douane fait des exceptions pour certains individus ou quelques sociétés de Téhéran, entre autres. Qu'elle généralise ces exceptions et elle rendra un très grand service au commerce.

La douane objecte la difficulté de surveiller en cours de route le contenu des caisses : c'est à elle qu'il appartient de trouver un moyen pour ne plus être préoccupée de ce point et c'est aussi aux importateurs à lui proposer des moyens de contrôle qui puissent les satisfaire. Un peu de bonne volonté de part et d'autre amènerait certainement un résultat rapide et satisfaisant.

Que la douane fasse des économies sur des branches de son administration trop dispendieuse et elle trouvera la possibilité, sans trop de frais, d'établir pour commencer dans les deux ou trois plus grandes villes du pays des hangars de dédouanement qui donneront toute satisfaction aux négociants importateurs.

4° Avoir grand soin de l'emballage : les caisses sont exposées à parcourir à dos de bêtes de somme des routes très mauvaises et restent en voyage des mois en butte à toutes les intempéries des saisons. Il ne faut pas faire d'économie sur ce chapitre. Les caisses doivent, pour les objets fragiles, être zinguées à l'extérieur et en général ferrées tout autour et hermétiquement closes. Elles ne doivent pas dépasser un certain poids : 60 à 70 kgr. pour les petits colis destinés à être portés par des mulets ; 120 kgr. au maximum pour les gros colis acheminés à dos de chameaux.

5° Nos commerçants doivent être très circonspects dans les crédits qu'ils accordent aux indigènes : ceux-ci sont en général très difficiles en affaires ; le moindre prétexte leur est bon pour essayer de ne pas payer les traites ou pour s'efforcer d'obtenir des diminutions sur les prix convenus d'avance. Souvent, en outre, ils offrent des garants aussi insolvables qu'eux et cette formalité de la garantie ne doit pas éblouir nos négociants ; avant de traiter une affaire, que ceux-ci demandent à la Légation de la République des renseignements sur leur client ; celle-ci ne manquera pas de leur répondre le plus rapidement possible et de son mieux et de leur faire parvenir toutes les indications qu'elle aura recueillies sur la personne dont il s'agira.

SAUGON,

Vice-Consul de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 27 JUILLET 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 456

ANGLETERRE

Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
437.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1903.	» 20
438.	— **Serbie** : Le commerce de la Serbie en 1903. . .	» 40
439.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Tarragone en 1903.	» 50
440.	— **Espagne** : Mouvement commercial du port de Carthagène en 1903	» 20
441.	— **Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904.	» 20
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers. . . .	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne	» 60
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Monvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70

ANGLETERRE

Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.

Cardiff... **Mouvement général du commerce.** — Le mouvement général du port de Cardiff, pendant l'année 1904, a atteint le total de 21,251,441 tonnes pour les exportations, et celui de 2,800,000 tonnes environ pour les importations (ce dernier chiffre n'est qu'une approximation, car les quantités de plusieurs des produits importés sont évaluées, dans les statistiques officielles, en gallons, quintaux, boisseaux, etc...).

Ces totaux étaient respectivement, en 1903, de 20,475,850 tonneaux (soit une augmentation de 775,591 tonnes en faveur de 1904) et 2,597,334 tonnes, ce qui fait ressortir à 200,000 tonnes environ la plus-value de la dernière année.

Exportation de la houille. — Ainsi que cela a été signalé dans un précédent rapport, la France a perdu, au cours du dernier exercice, le rang de principale cliente du marché de Cardiff ; il appartient maintenant à l'Italie.

En effet, sur un total de 20,934,676 tonnes en 1904, contre 20,475,850 tonnes en 1903, les exportations à destination de nos différents ports sont tombées de 2,709,949 tonnes à 2,439,279 tonnes, soit une diminution de 270,670 tonnes.

On attribue généralement cette situation à l'influence de la taxe de 1 shilling par tonne qui grève les charbons anglais exportés, et qui a permis à la Belgique et à l'Allemagne de rendre plus active leur concurrence.

Dans l'ensemble, les exportations de 1904 présentent sur celles de 1903 une plus-value de près d'un demi million de tonnes, provenant de commandes nécessitées par la guerre d'Extrême-Orient ; mais, en réalité, les dites commandes ayant porté sur 1,500,000 tonnes environ, on voit que le commerce « normal » du charbon se trouve fortement en déficit par rapport à 1903.

Sur le total ci-dessus de 20,934,676 tonnes de charbon,

Cardiff a livré aux pays étrangers 14,930,610 tonnes, contre 14,395,066 tonnes en 1903 ; les ports anglais ont reçu, de leur côté, 2,548,894 tonnes, contre 2,464,729 tonnes l'année précédente.

Les navires expédiés pour l'étranger ont embarqué 2,816,201 tonnes de charbons de soutes, soit un excédent de 55,816 tonneaux sur 1903; les briquettes et le coke ont figuré à l'exportation respectivement pour 469,985 tonnes et 40,082 tonnes, présentant, dans le premier cas, un excédent de 119,138 tonnes et dans le second une diminution de 10,783 tonnes.

Le rapport pour 1903 faisant prévoir cette augmentation de l'exportation des briquettes et indiquait que la cherté de cet article pendant l'exercice en question ne devait être que temporaire ; les goudrons employés à cette fabrication, après avoir atteint des prix exorbitants sont, en effet, retombés graduellement jusqu'au dessous des cours normaux, ce qui a eu pour conséquence une baisse de prix des briquettes et une recrudescence de la vente.

Aux chiffres ci-dessus il faut ajouter encore, pour compléter le total des exportations, les quantités de briquettes, coke et charbon, fournies aux remorqueurs et aux navires expédiés à destination de ports anglais, soit, en tout, 128,904 tonnes.

En regard de ce dernier chiffre, il convient de placer ceux des deux années précédentes : 162,330 tonnes pour 1903 et 245,061 pour 1902. On voit que cette branche du commerce d'exportation du port de Cardiff est en rapide décroissance.

Le rapport de l'année dernière contenait un tableau de la production de la houille dans le bassin du Sud du Pays de Galles pendant les trente années écoulées, et montrait la marche ascendante suivie depuis 1879 (17,819,043 tonneaux) jusqu'en 1903 (42,153,287 tonneaux). Pour 1904, l'évaluation officielle est de 43,730,415 tonneaux, soit une augmentation de 1,577,128 tonneaux, alors que la production totale du Royaume-Uni ne présente, pour 1904, qu'une augmentation globale de 1,666,000 tonneaux sur l'année précédente.

Le tableau ci-dessous est, à ce point de vue, intéressant à consulter; il met en évidence les progrès réalisés par les pays concurrents et fait ressortir, notamment, qu'alors que l'Angleterre n'a de 1900 à 1904, augmenté son extraction que de 7 millions de tonnes, les États-Unis ont réalisé un excédent de 74 millions de tonnes et l'Allemagne de 11,000,000 de tonnes.

1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
—	—	—	—	—
		(En tonnes.)		
		Royaume-Uni :		
225.181.000	219.047.000	227.095.000	230.334.000	232.000.000

1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
		(En tonnes.)		
		États-Unis :		
240.788.000	261.874.000	269.277.000	320.983.000	314.500.000
		Allemagne :		
107.534.000	106.795.000	105.747.000	114.763.000	118.755.000
		France :		
32.197.000	31.126.000	29.099.000	33.767.000	33.000.000
		Belgique :		
23.086.000	21.816.000	22.404.000	23.529.000	21.130.000

Cardiff conserve, pour 1904, le rang de premier port d'exportation étrangère du Royaume-Uni, et, en ce qui concerne le charbon, de premier port du monde; il dépasse de 6,575,954 tonnes le trafic de l'agglomération des ports de la Tyne (Newcastle, Northshields et Southsields) dont l'exportation n'a atteint que 8,354,696 tonnes contre 14,930,610 tonnes.

Le tableau suivant est instructif à cet égard; il révèle, de plus, les progrès réalisés par Port-Talbot, dont l'exportation, si minime jusqu'en 1900 que les statistiques officielles la rattachaient à celle de Swansea, s'est élevée, en 1904 à 645,205 tonnes. Ce rapide accroissement est dû, pour la plus large part, à la clientèle des voiliers de la maison française A. D. Bordes, précédemment chargés à Newcastle.

Années.	Cardiff.	Ports de la Tyne.	Newport.	Blyth.	Glasgow.	Swansea.	Port-Talbot.
—	—	—	—	—	—	—	—
	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.	Tonnes.
1900.	13.461.027	7.476.780	2.779.013	2.684.500	1.131.191	1.859.747	282.138
1901.	13.537.372	7.783.382	2.613.179	2.590.418	1.126.321	1.710.504	272.317
1902.	14.140.267	7.440.430	2.765.891	2.677.187	1.356.773	2.009.006	339.447
1903.	14.395.066	8.311.503	2.953.164	2.718.975	1.589.128	1.896.281	416.287
1904.	14.930.610	8.354.656	3.143.999	2.809.261	1.444.883	1.835.907	645.205

Les pays destinataires des charbons expédiés de Cardiff au cours de l'année 1904 sont indiqués ci-dessous. La comparaison avec les chiffres des deux années précédentes fait ressortir la diminution de l'importation française, déjà signalée plus haut, et la progression de l'importation italienne.

Les accroissements constatés pour Hong-Kong et pour les ports de l'Indo-Chine française méritent également une mention spéciale, de même que la disparition presque absolue des commandes des ports américains de l'Atlantique.

Pays destinataires des charbons exportés de Cardiff.

(Statistiques du service des Douanes.)

Destinations.	1902.	1903.	1904.
		(En tonnes.)	
Russie du Nord	166.637	207.832	288.200
— du Sud	2.878	»	50.446
Suède	55.635	66.797	89.436
Norvège	51.479	48.077	63.808
Danemark	69.978	71.584	42.240
Islande	1.132	1.924	1.387
Allemagne	94.164	78.025	125.296
Hollande	2.846	2.544	13.015
Belgique	13.036	23.173	50.381
France	2.951.889	2.709.949	2.439.279
Portugal	185.543	249.020	241.387
Açores	47.418	25.956	33.731
Madère	235.566	183.506	150.319
Espagne	519.556	465.190	460.620
Canaries	454.239	464.166	463.506
Italie	2.485.953	2.658.741	2.632.255
Autriche-Hongrie	92.225	98.711	131.393
Grèce	281.602	213.962	205.679
Bulgarie	2.164	2.217	2.128
Roumanie	109.331	84.460	99.500
Turquie d'Europe	189.555	196.245	174.616
— d'Asie	51.033	28.090	22.931
Égypte	1.361.903	1.590.279	1.640.241
Tripoli	»	29	»
Tunis	37.440	28.454	26.511
Algérie	172.913	261.319	150.892
Maroc	3.357	1.910	206
Ouest-africain (France)	25.923	38.234	52.312
— (Espagne)	443	»	»
— (Portugal)	228.272	250.998	302.187
Est-africain (France)	23.003	25.326	28.081
— (Portugal)	12.963	16.391	61.314
Abyssinie	3.572	3.000	8.185

Destinations.	1902.	1903.	1904.
		(En tonnes.)	
Madagascar	17.082	11.894	12.156
Réunion	»	»	10.039
Arabie	9.466	»	»
Perse	1.696	380	»
Java	32.926	14.367	56.289
Autres colonies hollandaises de l'Océan Indien	11.571	7.256	37.089
Philippines	»	»	57.075
Siam	»	»	12.877
Indo Chine française	»	19	17.597
Chine	36.655	137.929	186.627
Japon	47.554	110.831	81.097
Iles du Pacifique	7.366	13.787	9.478
États-Unis :			
Ports de l'Atlantique	195.835	266.226	159
Ports du Pacifique	26.971	26.311	10.376
Porto-Rico	3.224	9.475	150
Cuba	7.539	19.729	2.698
Antilles françaises	5.240	6.985	4.357
— hollandaises	7.583	9.292	1.003
— danoises	3.051	4.633	4.926
Guyane hollandaise	2.445	1.792	2.400
Haïti	1.135	499	244
Mexique	14.266	54.336	24.305
Costa-Rica	254	»	257
Colombie	3.393	»	1.923
Venezuela	»	1.251	140
Équateur	714	»	1.250
Pérou	9.703	12.041	12.626
Chili	112.049	39.689	62.097
Brésil	688.604	684.951	704.256
Uruguay	578.553	500.387	300.928
République Argentine	523.166	675.785	963.659
Iles anglo-normandes	7.526	8.335	7.697
Gibraltar	110.559	136.465	189.828
Malte	430.204	253.830	339.189
Gambie	»	413	»
Sierra-Leone	5.660	4.176	10.325
Côte-d'Or	644	»	538
Lagos	600	1.779	2.846
Nigeria	13.247	6.921	7.789
Ascension	679	1.570	1.524
Sainte-Hélène	1.556	1.997	4.089
Cap de Bonne-Espérance	511.504	453.936	317.044
Natal	»	»	4.037
Zanzibar	14.248	2.671	15.225
Est-africain anglais	13.338	1.672	»

Destinations.	1902.	1903.	1904.
		(En tonnes.)	
Maurice	22.247	33.814	27.121
Seychelles	»	»	3.536
Aden	134.122	187.219	167.167
Bombay	99.270	83.447	76.270
Etablissement des Détroits	65.105	92.609	113.296
Ceylan	308.054	226.200	293.624
Hong-Kong	27.127	57.471	582.596
Canada (Atlantique)	21.816	12.066	15.314
— (Pacifique)	8.239	3.498	3.079
Terre-Neuve	3.622	4.447	3.551
Bermudes	13.950	21.081	24.465
Indes anglaises	28.404	83.951	64.758
Guyane anglaise	2.506	1.655	2.983
Iles Falkland	1.385	2.024	»
Totaux	14.129.301	14.389.201	14.905.352

Importation française.

L'importation française s'est répartie entre les ports suivants :

Ports.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Arcachon	8.255	10.742
Auray	592	379
L'Abervrach	»	99
Bordeaux	264.019	285.147
Boucau	79.911	27.749
Brest	36.827	45.313
Bayonne	4.507	38.231
Bastia	3.974	5.698
Belle-Isle	209	413
Barfleur	125	121
Blaye	1.949	2.485
Chantenay	119.000	135.266
Caen	89.658	79.954
Cette	16.562	19.735
Calais	30.357	29.874
Cherbourg	2.932	4.230
Carentan	641	»
Concarneau	65	303
Caudebec	»	719
Dieppe	101.055	69.397
Dakar	38.644	52.312
Eu	»	184
Fécamp	»	130

Ports.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Granville	1.790	3.711
Le Havre	328.191	370.110
Honfleur	27.456	32.946
Hennebont	31.066	25.617
Indret	151	399
Isigny	»	89
Lorient	6.737	6.960
La Pallice	112.377	85.395
La Rochelle	96.732	105.892
Landerneau	274	563
La Roche-Bernard	205	164
Lannion	147	581
Le Conquet	»	307
Le Croisic	167	198
Marseille	548.456	331.157
Morlaix	799	605
Menton	1.803	1.310
Mortagne	»	1.084
Nantes	52.784	61.583
Nice	5.578	4.987
Pont-l'Abbé	343	319
Pornic	403	2.057
Pontrieux	502	427
Pouliguen	171	»
Paimbœuf	293	567
Pauillac	4.140	2.009
Port-Vendres	94	»
Paimpol	243	407
Perros-Guirec	130	384
Port-Navalo	»	177
Quiberon	100	375
Quimper	134	1.344
Rouen	118.197	111.026
Rochefort	39.000	74.910
Redon	5.564	2.162
Roscoff	1.174	1.007
Saint-Nazaire	352.749	292.407
Les Sables	39.134	37.767
Saint-Malo	113.943	122.113
Saint-Brieuc	4.768	7.243
Saint-Vaast	1.404	89
Saint-Pol-de-Léon	92	»
Tréport	498	210
Tonnay-Charente	29.612	25.043
Tréguier	193	661
Trouville	711	»
Vannes	578	1.358

Importation en Algérie. — Les différents ports de l'Algérie ont reçu de Cardiff, pendant l'année 1904, un total de 150,892 tonnes de charbon, se décomposant ainsi :

Ports algériens.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Alger	221.791	100.817
Bône	19.085	21.366
Oran	15.317	21.376
Autres ports	5.126	7.333
Totaux	261.319	150.892

Soit, pour 1904, une diminution de 110,427 tonnes.

Importation de la Tunisie. — Les importations de la Tunisie ont atteint le total de 25,008 tonnes, réparties comme suit :

Ports tunisiens.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Tunis	21.630	16.503
Bizerte	4.143	5.131
Sfax	2.681	3.374
Totaux	28.454	25.008

Soit, pour 1904, une diminution de 3,446 tonnes.

Autres colonies françaises. — Parmi les autres colonies françaises, il a été, en 1904, envoyé de Cardiff à destination de :

Djibouti	28.081	tonnes de charbon.
Madagascar	12.156	— —
La Réunion	10.039	— —
Antilles françaises	4.357	— —
Indo-Chine	17.597	— —

Les événements d'Extrême-Orient ont, en 1904, comme l'année précédente, valu au marché de Cardiff d'importantes commandes, mais le blocus de Port-Arthur et l'isolement de Vladivostock ayant fermé au commerce des neutres ces deux ports qui avaient reçu respectivement, en 1903, 94,201 et 24,979 tonnes, c'est principalement sur les transports chargés d'approvisionner la flotte de la Baltique qu'ont été chargées les cargaisons achetées pour le compte du gouvernement russe.

Les commandes du Japon ont fortement diminué, comme le montre le tableau suivant :

Destinations.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Nagasaki	33.436	10.353
Sasebo	26.648	16.484
Yokohama	10.118	13.425
Autres ports	40.629	34.825
Totaux	110.831	75.087

Commee il a été dit plus haut, les statistiques de la Chambre de commerce évaluent à 1,500,000 tonnes les achats de charbon faits à Cardiff par les belligérants d'Extrême-Orient; la part du Japon n'étant que de 75,087 tonnes, celle de la Russie s'élèverait à environ 1,425,000 tonnes.

Les prix des charbons. — Les prix des charbons ont subi, dans le cours de l'année 1904, des fluctuations importantes, motivées par les grèves qui se sont produites à l'étranger, notamment aux États-Unis et en Allemagne.

Le prix maximum a été atteint au mois d'avril avec 17 shillings 3 pence; le minimum en novembre avec 13 sh. 4 1/2 pence; c'est là le prix le plus bas qui ait été enregistré depuis 1899.

La moyenne a été, pour l'année, de 14 sh. 8 3/4 pence, en légère hausse sur celle de 1903.

Prix cotés pour les charbons dit « Cardiff Coals ».

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
Janvier	13.6	27.1	20.1	15.7	14.5	14.4
Février	13.7	25 »	18.1	14.7	13.10	14.7 1/2
Mars	13 »	21.9	17.3	14.6	13.9	15.10 1/2
Avril	12.10	22.4	17.7	15.1	13.7	17.3
Mai	13 »	23.4	18.7	15.9	14.7	16.3
Juin	13.3	23.1	19.6	16 »	14.9	15.1 1/2
Juillet	13.4	24.4	19.3	15.7	15.2	14.3
Août	13.7	28.4	19 »	15.6	15.2	14 »
Septembre	13.9	32 »	18.4	15.6	14.10	13.10 1/2
Octobre	14.9	26.4	16.10	16.6	14.5	13.7 1/4
Novembre	19 »	21.6	16.9	15.3	14.9	13.4 1/2
Décembre	22.9	20.1	16.9	14.6	14.3	13.7 1/2
Moyennes	14.8 1/4	24.7	18.1	15.4	14.5 1/2	14.8 3/4

Salaires des mineurs. — Au 1er janvier 1904, les salaires des ouvriers s'élevaient de 43 3/4 0/0 au-dessus du « standard » de 1879.

Les fortes commandes reçues, au début de l'année pour la guerre d'Extrême-Orient firent monter les prix jusqu'à un maximum de 17 sh. 3 par tonne en avril, mais une baisse gra-

duelle les ramena à 13 sh. 6 environ vers la fin de l'année. A ce moment, les propriétaires de mines furent contraints de faire subir une baisse équivalente aux salaires, qui ne dépassèrent plus que de 38 3/4 0/0 le « standard » de 1879. Même, cette diminution parut bientôt insuffisante aux propriétaires, qui demandèrent au Conseil de conciliation, constitué, au mois de mars 1903, pour régler, dans le pays de Galles tous les conflits entre le capital et le travail, une nouvelle réduction. Sir Michael Hichs Beach, président dudit Conseil, refusa de faire droit à cette demande.

Le cours des frêts. — La baisse des frets, signalée en 1903 a persisté au cours de l'année dernière, et les espérances qu'avaient fait concevoir aux armateurs les nécessités de la guerre russo-japonaise ne se sont pas réalisées.

Il est difficile d'expliquer la persistance de cette baisse; l'opinion la plus répandue est qu'il convient d'en faire remonter la cause à la « taxe d'exportation » qui a permis à un syndicat allemand de concurrencer, en France, par l'établissement de dépôts de charbon, l'exportation britannique.

D'autre part, on en rend responsable la trop rapide augmentation du tonnage, tant en Angleterre qu'à l'étranger, par suite des constructions neuves. Celles-ci, en effet, d'après les registres du Lloyd, se sont élevées, en 1904, pour le seul Royaume-Uni, au total de 1,114,403 tonnes ; or, en évaluant à 610,650 tonnes, le tonnage des navires anglais perdus, détruits on vendus à l'étranger dans le même temps, l'augmentation reste de 503,753 tonnes.

Une troisième cause de la baisse actuelle des frêts serait l'existence, à l'étranger, de « primes à la navigation » permettant aux bénéficiaires d'accepter des prix excessivement réduits. La Chambre de Commerce de Cardiff s'est occupé de cette question, et plusieurs de ses membres ont préconisé des mesures de représailles assurant la protection des armateurs anglais. mais la majorité a pensé que, dans la situation actuelle, toute proposition en ce sens pourrait revêtir les apparences d'une manœuvre politique, et l'on a décidé de s'abstenir, pour le moment, de toute démarche auprès du gouvernement.

La taxe d'exportation. — On s'est, du moins, efforcé d'obtenir l'abrogation de la taxe de 1 shilling par tonne frappant le charbon exporté à l'étranger. Les intéressés des différents disiricts miniers du Royaume-Uni s'étant mis d'accord, pour rédiger une pétition à l'adresse du Chancelier de l'Echiquier, une entrevue fut demandée à M. Austen Chamberlain. Celui-ci refusa de prendre aucun engagement, et, tout en se déclarant personnellement favorable à l'abrogation demandée, objecta que toute décision était subordonnée à l'agrément de l'amirauté. La taxe incriminée est, en effet, en même temps qu'une ressource financière, une mesure destinée à restreindre

l'exportation du charbon de façon à assurer à la marine de guerre britannique les approvisionnements dont elle pourrait avoir subitement besoin en de certaines éventualités.

Il est à prévoir que dès qu'auront pris fin les commandes russes et japonaises qui ont, jusqu'ici, compensé la diminution des achats de la France, les représentants de l'industrie minière feront valoir, avec plus d'insistance que par le passé, le préjudice résultant pour eux du maintien de ladite taxe.

Un tableau placé sous la rubrique « Navigation » indique quels ont été, en 1904, les cours moyens des frets pour les principales destinations.

Fer et acier. — Les exportations du fer et de l'acier, au cours de 1904, accusent une diminution de 14.316 tonnes par rapport à 1903, n'ayant été que de 135,216 tonnes contre 149,532 tonnes.

Ces exportations se sont détaillées ainsi :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Fer et rails d'acier	81.740	61.304
Fonte	2.127	5.957
Fers ouvrés et divers	59.665	67.955
	149.532	135.216

Marchandises diverses. — Le port de Cardiff a exporté, sous la dénomination de « Marchandises diverses », du matériel de chemin de fer, des machines, des fers ouvrés, et une certaine quantité de produits importés. En 1904, cette exportation s'est élevée à 181,549 tonnes contre 142,096 tonnes en 1903, soit une augmentation de 39,463 tonnes.

IMPORTATION.

Le mouvement ascendant du commerce d'importation, signalé dans le rapport pour 1903, s'est continué pendant la dernière année, le total ayant été de 2,800,000 tonnes environ, en augmentation de 200,000 tonnes.

Minerai de fer. — L'importation du minerai de fer a été en légère décroissance, avec 806,164 tonnes contre 830,617 en 1903; l'industrie métallurgique du pays de Galles étant en pleine activité, il y a lieu d'expliquer cette baisse de l'importation du minerai de fer en 1904 par ce fait qu'un fort excédent restait disponible sur les quantités importées en 1903.

Poteaux de mines. — Le marché des poteaux de mine, qui intéresse particulièrement la France a été influencé par la baisse

du change au Portugal. Les importateurs ont profité de cette situation pour augmenter leurs achats en ce dernier pays et, malgré un ralentissement sensible de l'exportation française, les prix se sont maintenus à une moyenne de 17 shillings par tonne, le maximum ayant été de 19 shillings et le minimum de 16 shillings.

L'importation s'est élevée au total de 689,352 tonnes en diminution de 20,864 tonnes sur 1903.

Bois de construction. — L'importation des bois de construction est restée à peu près stationnaire, avec 254,916 tonnes contre 254,212 tonnes ; elle a continué à être alimentée par les pays scandinaves. la France, l'Espagne et le Portugal.

Grains et farines. — L'importaton de 1904 a été, pour les grains et farines, en hausse de 28,000 tonnes avec 303,241 tonnes contre 275,529 tonnes en 1903.

On s'attend pour l'année en cours, à une nouvelle augmentation évaluée à 50.000 tonnes ; par suite de l'établissement d'une nouvelle minoterie opérant sur 30 sacs par heure. En prévision de cet accroissement, la Compagnie des Bute Docks a aménagé des installations spéciales pour le déchargement des farines.

L'importation étrangère, comme l'indique la statistique suivante s'est accrue de :

1,100,521 quintaux pour le blé ;
179,942 — pour l'orge ;
22,789 — pour l'avoine.

Par contre, elle a diminué de :

141,474 quintaux pour le maïs.

Pour les farines, l'augmentation a été de 13,533 quintaux.

	1903.	1904.
Blé.	3.261.379 quintaux.	4.361.900 quintaux.
Orge	454.158 —	634.100 —
Avoine. . . .	213.811 —	236.600 —
Maïs	360.774 —	219.300 —
Farine	21.767 —	35.300 —

Fer et acier. — Les exportations de fer et d'acier ont, en 1904, dépassé de 4,866 tonnes celles de l'année précédente, avec 41,832 tonnes contre 36,966 tonnes.

Les fers ouvrés n'ont atteint que 4,515 tonnes contre 5,022 tonnes en 1903.

Viandes congelées. — Les viandes congelées de la République Argentine ont continué à faire à Cardiff l'objet d'un commerce important qui s'est effectué en partie sous pavillon

français à bord de cargo-boats de la Compagnie des Chargeurs Réunis, les chiffres ont été les suivants :

	1903.	1904.
Viande de bœuf. . .	33.616 quintaux.	50.962 quintaux.
Viande de mouton. .	56.982 —	67.611 —

Bétail sur pied. — L'importation du bétail sur pied a été de 6,525 têtes (contre 6,428 en 1903) comprenant 2,354 bœufs et 4,171 moutons.

En vue de donner une plus grande extension à ce commerce, alimenté principalement par le Canada, des démarches ont été faites, à la requête de la Chambre de Commerce de Montréal, pour obtenir du gouvernement anglais l'abrogation du règlement stipulant que le bétail importé doit être abattu au port de débarquement. Le Ministre de l'Agriculture a fait savoir qu'il n'était pas disposé à abroger cette disposition.

Pommes de terre. — L'importation des pommes de terre, qui se trouvait déjà, en 1903, avoir augmenté de 7,143 tonnes, a réalisé l'année dernière une nouvelle avance de 2,168 tonnes, s'étant élevée à 60,836 tonnes contre 58.668 tonnes.

Marchandises diverses. — Gette rubrique comprend principalement des produits alimentaires; des matériaux de construction de la pulpe de bois destinée à la fabrication du papier, du charbon à gaz, etc.

Le total a été, pour 1904, de 495,000 tonnes environ.

Parmi les principaux articles figuraient :

Pulpe de bois	35.557 tonnes.
Charbon à gaz	82.556 —
Matériaux de construction. . .	19.008 —
Briques	12.852 —
Pommes	15.431 boisseaux.
Oranges	123.266 quintaux.

Il est à remarquer que ce dernier chiffre est presque exactement le double de celui atteint l'année précédente (61,720 quintaux).

La maison Champagne frères, de Paris, a contribué, pour une part importante, à ce commerce.

L'importation des fromages, qui avait été de 23,402 quintaux en 1903, est tombée l'année dernière à 4,933 quintaux.

NAVIGATION.

Le mouvement général de la navigation, pendant l'année 1904, a été de 28,533 navires, représentant un tonnage de 20,036,636 tonnes.

Ces chiffres se sont répartis comme suit :

1° *Entrée.*

Provenant de l'étranger.

	Navires.	Tonnage.
Avec chargement. .	1.538	1.208.459 tonnes.
Sur lest	2.307	3.586.947 —
Total. . .	3.845	4.795.406 tonnes.

Cabotage entre les ports anglais.

Avec chargement. .	3.652	506.692 tonnes.
Sur lest	6.419	4.616.083 —
Total. . .	10.071	5.122.775 tonnes.

2° *Sortie.*

Destinations étrangères :

	Navires.	Tonnage.
Avec chargement . . .	5.714	7.733.479 tonnes.
Sur lest.	389	590.587 —
Total	6.103	8.324.066 tonnes.

Cabotage entre les ports anglais :

	Navires.	Tonnage.
Avec chargement . . .	6.120	1.446.575 tonnes.
Sur lest.	2.394	347.814 —
Total.	8.514	1.794.389 tonnes.

Le nombre des navires entrés et sortis en 1903 avait été de 29,059, soit un surplus de 556 navires, mais le tonnage n'avait atteint que 19,564,578 tonnes, soit une différence en moins de 472,058 tonnes, comparativement à 1904. Cette anomalie apparente s'explique par le fort tonnage de la plupart des navires neufs.

Navigation française. — La navigation sous pavillon français est entrée, en 1904, dans le mouvement général du

port de Cardiff pour 464 navires, jaugeant ensemble 262,804 tonneaux, dont 127 voiliers avec 29,745 tonnes et 337 vapeurs avec 233,059 tonnes.

Trafic des docks. — Les statistiques suivantes, publiées par les Compagnies intéressées, ne concordent pas exactement avec celles de la Chambre de Commerce. J'ai cru intéressant de mettre en regard la part afférente, dans le commerce général du port de Cardiff, aux docks proprements dits de ce port (Bute-Docks, et à ceux de Penarth et de Barry).

L'extension de ces derniers a été signalée au département par un rapport spécial, en date du 31 janvier 1905, sous le timbre du « Cabinet du Ministre-Personnel, proposant la création d'un Vice-Consulat à Barry.

De son côté, la Compagnie des Bute Docks compte inaugurer, dans le courant de 1905, un nouveau dock d'une superficie de 50 acres, ayant 2,550 pieds de longueur, 800 pieds de largeur et 50 pieds de profondeur, dimensions qui en permettront l'accès aux navires du plus fort tonnage.

L'outillage sera pourvu des derniers perfectionnements et comprendra, notamment des grues capables d'embarquer 300 tonnes de charbon par heure.

Deux cales sèches de 850 pieds de longueur seront annexées au nouveau dock, sur lequel elles s'ouvriront directement.

Trafic des docks à l'importation.

Marchandises importées		Bute Docks.	Penarth Dock.	Barry Dock.
—		—	—	—
Bœufs	Nombre.	2.354	»	»
Moutons	—	4.171	»	»
Minerai de fer		806.164	»	»
Fonte		4.515	»	»
Fer ouvré		41.669	163	18.832
Bois de construction, bois divers.		219.071	2.516	42.337
Poteaux de mine		340.484	8.611	340.257
Grains et farines		303.241	»	»
Pommes de terre		60.836	»	»
Briques		2.852	»	»
Briquettes		»	»	350
Pulpe de bois		»	35.557	»
Charbon à gaz		»	82.556	»
Marchandises générales		242.104	41.872	22.052
Totaux		2.020.936	171.275	423.828
Pour 1903 les totaux étaient		2.056.024	151.714	389.596

Trafic des docks à l'exportation.

Marchandises exportées.	Bute Docks.	Penarth Dock.	Barry Dock.
Charbon, coke, briquettes. . . .	7.947.998	3.872.147	9.113.762
Rails d'acier et fer	60.990	»	314
Fer ouvré, fonte	73.037	875	»
Minerai de fer	»	553	»
Marchandises générales.	168.057	2.500	11.354
Totaux. . .	8.250.082	3.876.075	9.125.430
Pour 1903 les totaux étaient. .	7.818.327	3 802 343	8.855.180

Trafic général des docks (importations et exportations comprises.)

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Bute Docks.	9.874.351	10.271.018
Penarth Dock.	3.954.057	4.047.350
Barry Dock.	9.244.776	9.549.258

J'indique, ci-dessous, le nombre et le tonnage net des navires ayant participé à ce trafic :

	1903.		1904.	
	Navires.	Tonnage.	Navires.	Tonnage.
Bute Docks . . .	8.369	4.057.530	8.483	4.290 706
Penarth Dock . .	3.428	1.772.378	3.300	1.771.425
Barry Dock . .	3.128	4.287.713	3.082	4.351.972

Tableau des cours des frets. — J'ai mentionné plus haut la baisse persistante des cours des frets pendant l'année 1904, en exposant les motifs auxquels les commerçants et armateurs de Cardiff attribuent cette situation.

Le tableau ci-dessous fait connaître les cours moyens de ladite année pour les principaux ports du monde, et permet la comparaison avec les prix de 1903.

Tableau des cours moyens des frets.

Ports.	1903.	1904.
	Sh. d.	Sh. d.
Nord de l'Europe :		
Anvers	3 11	4 3
Christiania	5 »	4 9
Stockholm	5 »	4 10 1/2
Hambourg	4 1 1/2	4 1 1/2
Cronstadt	4 7	4 9
France :		
Dieppe	4 4	4 »
Havre	4 1	4 »
Rouen	5 »	4 9
Saint-Nazaire	4 fr. 35	4 fr. 30
Bordeaux	4 fr. 78	4 fr. 60
Espagne-Portugal :		
Bilbao	3 7 1/2	3 8
Oporto	4 11 1/2	4 9
Lisbonne	4 5	4 6
Méditerranée :		
Gibraltar	5 2	5 1
Bercelone	6 8	6 1 1/2
Marseille	7 fr. 03	6 fr. 90
Gênes	5 9	5 9
Naples	5 6 1/2	5 6
Palerme	5 11	5 8
Malte	4 7 1/2	4 9
Brindisi	5 6	5 3
Venise	6 5 1/2	6 5
Trieste	5 11	5 2
Alger	6 fr. 36	6 fr. 27
Bône	7 fr. 36	6 fr. 80
Tunis	7 fr. 65	8 fr. »
Oran	6 fr. 50	6 fr. 40
Egypte, Mer Noire, etc. :		
Alexandrie	5 9 1/2	5 6 1/2
Port-Saïd	5 7 1/2	5 3 1/2
Pirée	5 5 1/2	5 2
Constantinople	5 7	5 3
Danube	5 9 1/2	6 »
Odessa	»	7 9
Smyrne	5 7	5 6

Ports.	1903.	1904.
	Sh. d.	Sh. d.
Amérique :		
Boston	7 3	»
Pernambuco	»	9 9 1/2
Bahia	12 5 (Voiliers.)	»
Rio-Janeiro	9 6	8 10 1/2
Santos	11 2	10 »
Monte-Video	8 5	7 3
Buenos-Ayres	8 2	7 2
Ouest de l'Amérique :		
Valparaiso	12 »	» »
Iquique	10 5 (voiliers).	9 9 (voiliers).
San Francisco	14 9 —	14 6 —
Indes occidentales Afrique, etc.:		
Barbades	8 1 1/2	7 6
La Havane	7 10	6 6
La Jamaïque	7 1	6 9 1/2
Saint-Thomas	7 8	7 2
Las Palmas	6 2	5 9
Madère	6 4	5 11
Cap Vert	6 8 1/2	6 4 1/2
Dakar	7 »	6 7 1/2
Le Cap	13 8	10 10
Océan Indien : Chine, Japon :		
Aden	9 2	7 10
Zanzibar	19 » (voiliers).	14 3
Maurice	14 8 1/2	13 3
Bombay	9 3	8 4
Calcutta	12 »	» »
Ceylan	9 10	8 3
Singapour	10 9	9 8
Hong-Kong	17 1	16 6
Shanghaï	18 2	18 6
Japon	16 9	19 6
Kiao-Tchéou	» »	30 à 32
Vladivostock	» »	40 »

M. Truy,

Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris.

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste
N° 45. — Régime douanier applicable aux liqueurs françaises, en Allemagne et Luxembourg, Angleterre, Autriche-Hongrie, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Grèce, Italie, Mexique, Norvège, Portugal, Russie, Suède, Suisse, Turquie, *Mars 1904*	» 30	» 35
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 3 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 457

TURQUIE

Situation économique de l'île de Rhodes.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.			Prix.
440.	—	**Espagne** : Mouvement commercial du port de Carthagène en 1903	» 20
441.	—	**Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904	» 20
442.	—	**Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers	» 20
443.	—	**Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne	» 30
444.	—	**Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France	» 20
445.	—	**Possessions anglaises dOcéanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	—	**Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904	» 30
447.	—	**Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de commerce de Hambourg pour 1904	» 20
448.	—	**Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903	» 30
449.	—	**Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903	» 40
450.	—	**Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	—	**Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903	» 40
452.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	—	**Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam	» 40
454.	—	**Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904	» 20
455.	—	**Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	—	**Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20

TURQUIE

Situation économique de l'île de Rhodes.

Agriculture. — Commerce. — Industrie. — Navigation.

Rhodes... **Agriculture.** — Dans les rapports commerciaux que j'envoie depuis cinq années je n'ai pas cru nécessaire, jusqu'à présent, de consacrer un chapitre à l'agriculture. C'est que le sujet n'est pas engageant. Ce n'est, en effet, qu'avec une profonde pitié que l'on parle de la condition misérable du paysan rhodien. Disons, tout d'abord, que l'agriculture est regardée ici par l'ottoman indolent comme une occupation humiliante et dans l'île elle est toute entre les mains du grec orthodoxe.

Les instruments de travail sont encore des plus primitifs. La bêche ou la charrue en bois à éperon de fer grattent à peine la terre à l'époque où commencent les pluies d'automne. Gratter, est bien l'expression convenable, car le sol est à peine retourné, et la plante lorsque vient le printemps sans pluie est trop faible et pousse mal. Et puis, la terre est épuisée sans être jamais fertilisée par l'engrais qu'on n'emploie que pour les légumes. Il est vrai qu'à Rhodes la paille sert à nourrir les animaux et non à leur faire la litière. Quant au fourrage, c'est un luxe à peu près inconnu. Et pourtant le sol n'est pas mauvais et il y pousse à certains endroits, et, en certaines années favorisées, un blé indigène de bonne qualité, mais de peu de rendement. Souvent aussi, pour le malheur de l'île, le paysan au lieu de fumer ses champs épuisés, brûle et détruit les taillis et les forêts voisins afin de cultiver une plus grande étendue et réaliser, croit-il, un plus grand bénéfice; mais il ne fait que perdre plus de temps et de semence. Et ce déboisement systématique que le gouvernement ottoman n'essaye pas même d'enrayer a considérablement modifié le climat de l'île. Les pluies sont devenues plus tardives, plus intermittentes et de moins longue durée qu'autrefois.

Et pourtant l'agriculture dans les temps reculés, et encore au temps des chevaliers était florissante. Aujourd'hui, la misère qui règne à Rhodes a dépeuplé ses plaines en grande partie. Le sol abandonné s'est vite couvert de broussailles et d'arbustes, véritable maquis, qui, en certains endroits, semble planté avec un art infini, tant la nature est belle dans ses réactions. Une autre cause de décadence de l'agriculture est le système de cul-

ture triennale que le paysan s'obstine à pratiquer, et qui est d'ailleurs un peu justifié par le manque de fonds.

Le paysan rhodien, paresseux par nature sous son beau climat, ne cultivera que ce qui est absolument nécessaire à son entretien et au paiement de ses impôts ou de son fermage. Il est rare qu'il économise. Il en résulte qu'il se trouve, dans les mauvaises années, à la merci du propriétaire qui lui fournit la semence à raison de une mesure pour trois, ou trois pour quatre, ce qui fait 50 et 35 0/0. Et si au moment du paiement les cours sont bas, le prêteur le réclame en argent et non en nature. Aussi le paysan s'acquitte-t-il rarement de ses dettes. Cette situation amène la saisie, la misère et le conduit à l'émigration vers le continent voisin d'Anatolie où il va s'engager comme laboureur. Il en revient, quelques années après, peut-être avec un peu d'argent qui lui sert à s'établir de nouveau pour retomber bientôt entre les mains des usuriers et s'expatrier encore. Souvent même, obsédé par le souvenir des créanciers qui guettent son retour, il renonce à rentrer dans sa patrie.

Aussi, la dépopulation de Rhodes prend-elle des proportions inquiétantes.

COMMERCE.

Je répéterai, une fois encore, qu'il est fort difficile à Rhodes de rassembler les éléments d'un rapport commercial. La douane locale ne fournit aucun renseignement. Il faut donc s'adresser individuellement à tous les principaux négociants, qui n'ont pas toujours intérêt à dévoiler le chiffre et le genre de leurs affaires. Il s'en suit que les chiffres que l'on obtient à grand'peine peuvent ne pas être absolument exacts. Cependant, comme la place n'est pas grande et que chacun connaît, plus ou moins, les affaires de son voisin, on peut arriver en questionnant, en contrôlant, à se former une idée de l'importance de tel ou tel article. On s'imagine aisément que tout cela ne se fait pas en un jour, et qu'un rapport commercial exige, si l'on veut qu'il soit consciencieusement fait, une somme de travail assez considérable.

Ceci dit, examinons d'après nos données le mouvement général de la place de Rhodes en 1904. Il a été de 9,041,855 fr. Comme en 1903 il s'etait élevé à 9,774,548 fr., il s'en suit pour l'année courante une diminution de 732,693 fr. Nous verrons plus loin sur quels articles a porté cette différence et quelles en sont les causes. Le chiffre le plus saillant est celui de l'exportation qui montre une baisse de 804,110 fr. sur celui de 1903, lorsque l'importation est en hausse de 282,857 fr., ce qui rétablit un peu l'équilibre dans le total des opérations générales. L'année n'a donc pas été bonne pour le commerce de Rhodes. Il faut attribuer cet état des choses d'abord au mauvais temps persistant du dernier trimestre de l'année qui a empêché les communications par voiliers avec la Côte d'Anatolie, puis aux

quarantaines qui reparaissent chaque année dans le Levant. L'état de stagnation du marché et la guerre d'Extrême-Orient qui a été cause d'une augmentation sensible dans les cours de plusieurs denrées de première nécessité, et enfin les entraves apportées au commerce par les autorités douanières ottomanes sont aussi responsables de l'état de stagnation du marché de Rhodes à la fin de 1904. La douane, ici, ne fait d'ailleurs qu'imiter les autres douanes de l'empire. Ce sont des démarches sans nombre qu'il faut faire pour retirer un colis. Il y a chaque jour de nouvelles formalités, de nouveaux timbres, de nouvelles difficultés. Et comme le personnel est restreint, il s'en suit des pertes de temps extrêmement préjudiciables aux négociants. En outre, et d'accord avec la douane, la municipalité de Rhodes a depuis une année frappé chaque colis d'un droit arbitraire, sous prétexte de réparations aux quelques mètres de quai où, faute de hangars suffisants, les marchandises restent souvent exposées aux intempéries. Les négociants se sont plaints, les consuls même ont réclamé l'agrandissement absolument indispensable des magasins de la douane. Mais, ces protestations sont restées lettre morte, malgré toutes les promesses faites par les autorités.

Les principaux articles d'importation à Rhodes sont ; les cafés les sucres, le riz, la quincaillerie, les farines, les alcools, les savons, les peaux, le coton filé, les confections, les manufacturés, etc.

Il n'y a pas très longtemps, nous avions le monopole de beaucoup de ces articles. Mais, peu à peu, nos concurrents nous ont distancés et éliminés du marché. Ce sont maintenant les produits autrichiens et allemands qui l'alimentent. Et cela s'explique, car Rhodes est en communication directe et fréquente avec Trieste ; et l'on conçoit que le négociant s'adresse au plus près et à qui peut le servir le plus rapidement. Et puis, il faut bien le dire, nos commerçants semblent s'être désintéressés du marché de Rhodes où il ne vient plus de voyageurs ou placiers français.

Et pourtant, nos articles à prix égal sont toujours les plus estimés. Il n'est pas douteux que si les paquebots des Messageries Maritimes doublaient leur escale de Rhodes notre exportation en retirerait quelque profit. Nous n'en voyons un ici que tous les 28 jours, et pourtant ceux de la ligne annexe qui touchent à Samos passent à quelques centaines de mètres de Rhodes, une escale de quelques heures modifierait à peine leur itinéraire. Nous en avons parlé dans tous nos rapports précédents, et nous avons appris dernièrement, par voie officielle, que la Compagnie avait examiné l'opportunité de cette mesure et avait décidé qu'une touchée supplémentaire ne pourrait donner qu'un surcroît de dépenses. Nous ne sommes pas de cet avis. L'agence de Rhodes fait en moyenne de 15 à 16,000 fr. de recettes ce qui donne un bénéfice net de 12,000 fr. annuellement. Une touchée supplémentaire, considérant que l'agence existe et que les droits

consulaires sont insignifiants, occasionnerait certainement une plus-value de recettes de 7 à 8,000 fr. au minimum ; chiffre que je crois susceptible de s'accroître, une fois le service bien établi. Dès à présent, je mets en fait que la Compagnie a tort en pensant que cette touchée se traduirait par un passif.

Je maintiens d'autant plus ce que j'ai toujours avancé que nos idées et notre langue s'introduisent de jour en jour davantage avec nos écoles, que nous avons ici un bureau de postes françaises ce qui facilite beaucoup les petits payements et l'expédition des colis de cinq et dix kilog. et qu'enfin la clientèle viendrait certainement à nous si nous faisions la moindre chose pour l'attirer. Ce qui la décourage en l'état actuel des choses est le très long délai de livraison des commandes de France et l'état d'avarie dans lequel arrivent souvent les colis qui n'attendent pas à Marseille le paquebot mensuel et qui parviennent à destination après plusieurs transbordements.

Parmi les articles de notre industrie qui ont, ou qui pourraient avoir un débouché à Rhodes il faut citer les cuirs et peaux, le ciment, le papier à cigarettes, la droguerie, la verrerie, le savon, la parfumerie, le plomb de chasse, les nouveautés, les armes, les pointes de Paris, la morue, l'horlogerie, etc.

Faisons comme nos concurrents, ne nous en tenons pas à la routine et envoyons ici des voyageurs, nous nous en trouverons bien. Ceux qui se sont arrêtés à Rhodes ont emporté des commandes. Nous en avons qui visitent Constantinople, Smyrne et Beyrouth ; qu'ils s'arrêtent ici pendant les escales de leurs bateaux, la place n'est pas à dédaigner car elle est vraiment l'entrepôt de toute la côte voisine d'Anatolie. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les importations sont toujours de beaucoup supérieures aux exportations.

Passons maintenant à l'importation, Elle est en 1904 de 5,109,855 fr. contre 4,826,998 fr. l'année précédente, soit une augmentation de 282,857 fr. Cet écart porte sur un certain nombre d'articles, sans avoir d'importance sensible sur l'un d'eux en particulier.

Comme nous avons pu diviser nos chiffres par pays, nous prendrons tout d'abord le nôtre.

France.

Arachides	200 quintaux.	6.600 francs.
Acier	30 —	1.200 —
Eaux minérales . . .	4 —	260 —
Comestibles	15 —	2.000 —
Clous et fers.	60 —	1.700 —
Ciment	1.600 —	8.300 —
Café.	1.000 —	100.600 —
Cuirs	20 —	8.000 —

Peaux	80 quintaux.	11.200 francs.
Poivre	18 —	2.560 —
Étain	10 —	3.432 —
Soufre	300 —	4.800 —
Divers	200 —	35.000 —
Totaux	3.537 quintaux.	185.652 francs.

Nous avions en 1903 un total de 232,850 fr., ce qui représente pour l'année qui nous occupe une perte de 47,198 fr. Les importations de café seules représentent 33,500 fr. de ce total. C'est que les négociants ont trouvé avantage à commander directement au Brésil, sans passer par nos entrepôts de Marseille. Les tuiles qui figuraient l'année dernière pour une valeur de 7,800 francs n'ont pas paru cette année, le stock était abondant. Les autres articles se maintiennent. Par divers on peut entendre la droguerie, le ciment, la parfumerie, et enfin le savon de Marseille qui pourrait vraiment avoir ici un plus grand débouché si on s'en occupait plus sérieusement.

Allemagne.

Amidon	40 quintaux.	1.800 francs,
Acier	32 —	1.160 —
Bière	5 —	200 —
Quincaillerie	790 —	175.000 —
Clous et fers	355 —	9.500 —
Droguerie	14 —	7.500 —
Ferraille	250 —	1.650 —
Fils à coudre	9 —	7.100 —
Fer	350 —	7.500 —
Faïences	200 —	5.300 —
Fer-blanc, tôle	100 —	3.500 —
Manufacturés	50 —	1.300 —
Produits chimiques	200 —	80.000 —
Peaux	7 —	8.500 —
Divers	300 —	45.000 —
Totaux	2.702 quintaux.	355.010 francs.

L'Allemagne maintient à peu de chose près son chiffre de l'année dernière.

Angleterre.

Harengs	325 quintaux.	9.600 francs.
Fils à coudre	5 —	5.000 —
Tôle de zinc	80 —	2.200 —
Fer-blanc	130 —	3.900 —
Faïence	300 —	6.100 —

Manufacturés	300 quintaux.	130.000 francs.
Morue	100 —	6.500 —
Zinc	11 —	895 —
Totaux	1.251 quintaux.	164.195 francs.

L'Angleterre perd une soixante de mille francs dont 55,000 fr. sur les manufacturés seuls, ce qui est assez significatif. Peut-être les hausses récentes du coton sont elles responsables de cet état de choses.

Autriche.

Alcool	820 quintaux.	39.800 francs.
Amidon	120 —	5.400 —
Acier	25 —	950 —
Eaux minérales	18 —	1.050 —
Bière	120 —	8.500 —
Chocolat	5 —	1.850 —
Papier	550 —	15.100 —
Carton	180 —	4.000 —
Quincaillerie	360 —	80.000 —
Cordages	140 —	12.000 —
Comestibles	10 —	1.200 —
Coton filé	40 —	10.000 —
Clous et fer	200 —	5.600 —
Droguerie	8 —	5.500 —
Ferronnerie	100 —	6.600 —
Fil à coudre	10 —	10.000 —
Clous de girofle	20 —	3.000 —
Encens	18 —	1.500 —
Encre	25 —	1.500 —
Moulures pour cadres	30 —	2.500 —
Cirage	12 —	1.000 —
Boiserie	600 —	7.200 —
Bois de campêche	65 —	1.600 —
Tôle de zinc	50 —	1.800 —
Faïence	150 —	4.200 —
Manufacturés	70	40.000 —
Mobilier	37 —	7.800 —
Horlogerie	12 —	13.000 —
Porcelaine	20 —	2.000 —
Poivre	40 —	5.500 —
Étain	27 —	9.228 —
Bougies	10 —	1.150 —
Verrerie	600 —	15.000 —
Zinc	10 —	800 —
Allumettes	180 —	15.300 —
Sucre	6.880 —	242.000 —
Divers	650 —	90.000 —
Totaux	12.712 quintaux.	688.488 francs.

L'Autriche est de tous les pays celui dont l'importation a le plus diminué. Cette perte est de 176,287 fr. et porte, presque exclusivement, sur les sucres dont Trieste avait autrefois le monopole. La Russie lui fait maintenant une concurrence acharnée et le fait saillant de 1904 est l'arrivage de sucre russe.

Plusieurs autres articles tels que la bière, la quincaillerie, les manufactures sont également en perte. L'Autriche, qui est pourtout la principale pourvoyeuse du Levant, traverse certainement une crise qui a fait notamment l'objet d'une étude intéressante dans la Revue commerciale du Levant publiée à Constantinople.

Belgique.

Amidon	70 quintaux.	3.200 francs.
Chocolat	10 —	3.200 —
Cordages	85 —	6.000 —
Comestibles	6 —	800 —
Fer	400 —	11.000 —
Peinture	225 —	4.750 —
Peaux	100 —	11.400 —
Bougies	100 —	11.400 —
Verrerie	300 —	12.500 —
Clous et fer	120 —	3.450 —
Totaux	1.416 quintaux.	70.300 francs.

Le total pour la Belgique accuse une diminution d'une quinzaine de mille francs qui porte sur le fer, l'amidon, le chocolat et les cordages.

Brésil.

Café	950 quintaux.	94.000 francs.

Les commandes directes de café au Brésil ont augmenté cette année de 26,600 fr. au détriment de Marseille qui, depuis trois années, étaient seule fournisseur de cette denrée coloniale.

Bulgarie.

Fromage	170 quintaux.	22.542 francs.
Farine	300 —	7.000 —
Légumes secs	300 —	8.500 —
Manufactures	50 —	10.000 —
Totaux	820 quintaux.	48.042 francs.

Chypre.

Légumes secs	200 quintaux.	4.500 francs.
Vin	345 —	11.600 —
Totaux. . .	545 quintaux.	16.100 francs.

Egypte.

Alcool.	210 quintaux.	10.000 francs.
Arachides	800 —	24.000 —
Fruits secs.	300 —	11.000 —
Poisson salé	200 —	16.000 —
Riz	5.200 —	129.000 —
Totaux. . .	6.710 quintaux.	190.000 francs.

Grèce.

Comestibles	20 quintaux.	2.000 francs.
Cognac	20 —	1.200 —
Manufactures.	15 —	5.000 —
Totaux. . .	55 quintaux.	8.200 francs.

Indes anglaises.

Peaux	300 quintaux.	42.000 francs.
Sacs vides.	780 —	30.100 —
Totaux. . .	1.080 quintaux.	72.100 francs.

Italie

Coton filé	70 quintaux.	17.000 francs.
Cuirs	90 —	24.000 —
Manufactures.	300 —	60.000 —
Poisson salé	80 —	6.500 —
Poivre.	14 —	11.950 —
Allumettes.	156 —	11.700 —
Soufre.	450 —	7.000 —
Totaux. . .	1.160 quintaux.	138.150 francs.

Russie.

Alcool	150 quintaux.	7.000 francs.
Caviar rouge	85 —	11.000 —
Farine	160 —	18.000 —
Pétrole	4.000 —	65.000 —
Sucre	5.480 —	158.000 —
Totaux	10.475 quintaux.	259.000 francs.

A noter pour la Russie l'importation de plus en plus considérable de sucre. Cette année on constate une augmentation de 122,000 fr. Les qualités et les prix sont, il paraît, plus avantageux que ceux des sucres de Trieste qui seuls, jusqu'ici, paraissaient sur le marché.

Turquie.

Amidon	55 quintaux.	3.650 francs.
Beurre	310 —	52.000 —
Bétail	4.860 —	340.000 —
Papier	110 —	3.000 —
Quincaillerie	400 —	98.000 —
Comestibles	64 —	9.500 —
Coton	150 —	16.000 —
Cotons filés	135 —	26.000 —
Céréales	2.450 —	46.000 —
Cire vierge	400 —	127.000 —
Cuirs	60 —	18.500 —
Droguerie	9 —	5.500 —
Fromage	150 —	18.658 —
Farine	46.500 —	930.000 —
Ferraille	175 —	11.300 —
Fruits secs	200 —	7.000 —
Fruits frais	150 —	3.000 —
Tourteaux de Styrax	1.150 —	13.300 —
Encre	10 —	500 —
Boiserie	4.900 —	78.500 —
Carreaux, peintures, vernis	120 —	2.500 —
Légumes secs	350 —	8.800 —
Manufactures	815 —	303.000 —
Horlogerie	5 —	6.000 —
Styrax	1.050 —	105.000 —
Huile de sésame	15 —	11.550 —
Produits chimiques	4 —	4.000 —
Peaux	100 —	18.300 —
Porcelaine	35 —	3.700 —
Poisson salé	295 —	19.000 —

Pétrole	700 quintaux.	14.000 francs.
Poivre	10 —	1.500 —
Pâtes alimentaires	70 —	3.160 —
Riz	400 —	12.000 —
Savon	395 —	21.500 —
Sésame	3.000 —	121.100 —
Éponges	4 —	11.000 —
Soieries	6 —	9.800 —
Tapis	20 —	11.000 —
Poterie	250 —	7.000 —
Tuiles	4.000 —	8.000 —
Tabac	320 —	213.000 —
Tomback	27 —	12.300 —
Verrerie	1.610 —	21.500 —
Vin	20 —	700 —
Divers	570 —	63.800 —
Totaux	76.429 quintaux.	2.820.618 francs.

On remarque pour la Turquie une différence en plus de 342,297 fr., mais elle a porté en grande partie sur des articles de transit, tels que la cire vierge, la farine, le tabac, l'huile de sésame, les peaux, etc.

Voici maintenant l'importation par pays :

France	3.537 quintaux.	185.652 francs.
Autriche	12.712 —	688.488 —
Angleterre	1.251 —	164.195 —
Allemagne	2.702 —	355.010 —
Belgique	1.416 —	70.300 —
Brésil	950 —	94.000 —
Bulgarie	820 —	48.042 —
Chypre	545 —	16.100 —
Égypte	6.710 —	190.000 —
Grèce	55 —	3.200 —
Italie	1.160 —	138.150 —
Indes anglaises	1.080 —	72.100 —
Russie	10.475 —	259.000 —
Turquie	76.429 —	2.820.618 —
Totaux	119.842 quintaux.	5.109.855 francs.

Comme nous l'avons vu plus haut, il y a sur le chiffre de l'exportation de 1903 une augmentation de 282,857 fr., ce qui ne représente pas un écart très considérable.

Notre pays qui, du huitième rang en 1902, était monté, l'année dernière, au quatrième, redescend cette année au sixième. Mais cela s'explique par l'arrivage considérable du sucre russe.

Avant de parler de l'exportation, nous pourrions dire ici quelques mots de certains articles qui nous intéressent.

Une marque de bière française pourrait, je crois, être introduite sans difficulté sur le marché. Il en existait une il y a quelques années qui était très en faveur. Il n'y avait pas, il est vrai, de brasserie en Turquie à cette époque. Elles font maintenant concurrence à celles d'Europe, mais les bières autrichiennes et allemandes sont toujours les plus demandées.

Pour les cuirs nous pourrions faire davantage si nos rivaux n'imitaient nos façons et même nos marques. Il y aurait peut-être quelque chose à faire pour les protéger.

La quincaillerie représente une très grosse valeur à l'importation. Nous pouvons lutter très avantageusement pour cet article. Nous conseillerions à une ou plusieurs maisons de s'aboucher ici avec un représentant actif et honnête que nous pourrions, au besoin, trouver. Un voyageur viendrait une fois pour toutes avec des échantillons qui resteraient ensuite à l'agent. On ferait le tour des principaux négociants, et je suis sûr qu'on obtiendrait des commandes qui seraient renouvelées ensuite à l'aide des échantillons laissés en dépôt.

On est très amateur de salaisons à Rhodes. Il y a parmi celles-ci quelques spécialités qui pourraient, je crois, provenir de France aussi bien que d'Angleterre; la morue et le hareng par exemple. Il y aurait des chances de réussite, en faisant au début une petite dépense pour faire connaître nos produits.

Les autres articles d'importation ne donnent lieu à aucune remarque très spéciale.

EXPORTATION.

Nous passerons donc à l'exportation, en commençant toujours par la France :

France.

Cocons	10 quintaux.	8.000 francs.
Cire vierge	70 —	22.000 —
Styrax	200 —	20.000 —
Huile d'olive	350 —	24.000 —
Peaux	75 —	12.000 —
Totaux	705 quintaux.	86.000 francs.

L'exportation pour notre pays est en baisse de 45,090 fr. qui provient, pour la plus grande part du styrax, et aussi des cocons. Pour la résine il est probable que nos exportateurs n'ont pas épuisé leur stock de l'année dernière qui était considérablement plus fort que celui des années précédentes. En ce qui regarde les cocons, l'éclosion prématurée de la graine de ver à soie a fait que la récolte a été insignifiante.

Autriche.

Boyaux	40 quintaux.	9.900 francs.
Figues sèches	4.000 —	56.000 —
Miel	200 —	9.500 —
Styrax	335 —	33.500 —
Peaux	135 —	22.000 —
Pelleteries	4 —	6.000 —
Poterie	7 —	6.000 —
Divers	150 —	16.000 —
Totaux	4.871 quintaux.	158.900 francs.

A l'exportation comme à l'importation l'Autriche accuse une perte sensible. Elle est ici de 94,870 fr. dont 68,000 sur les figues sèches. Il est vrai que ce produit a donné des déboires cette année.

Bulgarie.

Cuirs	15 quintaux.	3.750 francs.
Cire vierge	15 —	4.750 —
Tourteaux de Styrax .	300 —	3.600 —
Totaux	330 quintaux.	12.100 francs.

Chypre.

Cuirs	300 quintaux.	75.000 francs.
Conserves de tomates.	100 —	3.000 —
Huile d'olive	150 —	10.500 —
Divers	50 —	4.000 —
Totaux	600 quintaux.	92.500 francs.

Egypte.

Oignons	5.000 quintaux.	37.500 francs.
Comestibles	111 —	11.760 —
Conserves de tomates.	50 —	1.500 —
Fruits frais	2.000 —	32.000 —
Tourteaux de Styrax .	377 —	4.400 —
Spiritueux	300 —	23.000 —
Miel	250 —	11.500 —
Huile d'olive	80 —	5.500 —
Sumac	200 —	1.550 —
Écorce de pins	100 —	1.200 —
Tabac en feuilles . . .	20 —	1.500 —

Vallonées	700 quintaux.	12.300 francs.
Vin	250 —	6.750 —
Divers.	200 —	24.000 —
Totaux. . .	9.642 quintaux.	174.460 francs.

Allemagne.

Cire vierge.	15 quintaux.	3.200 —
Styrax.	95 —	9.500 —
Sésame.	200 —	7.500 —
Totaux. . .	310 quintaux.	20.200 francs.

Grèce.

Cire vierge	60 quintaux.	19.000 francs.
Écorce de pin	200 —	2.400 —
Divers.	2.000 —	4.000 —
Totaux. . .	2.260 quintaux.	25.400 francs.

Indes anglaises.

Tourteaux de Styrax .	500 quintaux.	6.000 francs.
Styrax.	340 —	34.000 —
Totaux. . .	840 quintaux.	40.000 francs.

Italie.

Styrax.	10 quintaux.	1.000 francs.

L'apparition de l'Italie à l'exportation est à noter cette année.

Russie.

Cire vierge.	170 quintaux.	54.500 francs.
Styrax.	20 —	2.000 —
Totaux. . .	190 quintaux.	56.500 francs.

Le total d'exportation de la Russie est en baisse de 108,210 fr. Mais ceci est dû, bien entendu, à la situation actuelle de ce pays.

Turquie.

Cuirs	135 quintaux.	33.750 francs.
Cordages	30 —	2.400 —
Conserves de tomates	130 —	3.900 —
Ciment	500 —	4.300 —
Quincaillerie	900 —	230.000 —
Pointes de fer	180 —	5.500 —
Caviar rouge	25 —	3.500 —
Papier	275 —	8.300 —
Coton filé	100 —	24.000 —
Oignons	2.000 —	15.200 —
Droguerie	9 —	5 000 —
Farine	8.000 —	168.000 —
Fruits frais	7.150 —	84.900 —
Fruits secs	20 —	1.000 —
Spiritueux	1.900 —	149.000 —
Carreaux vernissés	60 —	1.400 —
Légumes secs	275 —	7.400 —
Légumes frais	17.000 —	205.000 —
Miel	200 —	9.000 —
Amandes	360 —	14.500 —
Manufactures	530 —	207.000 —
Macaronis	60 —	2.600 —
Plomb de chasse	150 —	6.300 —
Pommes de terre	300 —	3.000 —
Poisson salé	100 —	8.500 —
Poivre	30 —	4.280 —
Pétrole	950 —	17.000 —
Riz	1.050 —	25.850 —
Sacs vides	400 —	21.000 —
Sésame	2.800 —	113.500 —
Éponges	4 —	11.000 —
Savon	450 —	24.100 —
Bougies	28 —	3.120 —
Tapis	10 —	4.500 —
Ferraille	300 —	8.000 —
Verrerie	850 —	23.200 —
Vin	120 —	3.150 —
Allumettes	70 —	6.400 —
Sucre	5.000 —	172.500 —
Amidon	66 —	2.900 —
Acier	8 —	800 —
Cocons	30 —	24.000 —
Beurre	98 —	16.100 —
Bière	110 —	5.700 —
Comestibles	60 —	6.240 —
Café	950 —	108.800 —
Divers	400 —	46.000 —
Totaux	54.173 quintaux.	1.851.590 francs.

La Turquie également montre un recul de 492,550 fr. qui porte en grande partie sur les farines dont les cours ont haussé à cause de la guerre d'Extrême-Orient; sur les manufactures (205,200 fr.) le marché de cet article n'étant pas sûr en ce moment; et enfin, sur les sucres (124,300) dont les cours ne sont pas favorables.

En récapitulant par pays nous trouvons :

EXPORTATION.

France	705 quintaux.	86.000 francs.
Allemagne	310 —	20.200 —
Autriche	4.871 —	158.900 —
Bulgarie	330 —	12.100 —
Chypre	600 —	92.500 —
Égypte	9.642 —	174.460 —
Grèce	2.260 —	25.400 —
Indes anglaises	840 —	40.000 —
Italie	10 —	1 000 —
Russie	190 —	56 500 —
Turquie	54.183 —	1.851.590 —
Totaux	73.931 quintaux.	2.518.650 francs.

Parmi les articles d'exportation signalons les cocons dont on n'a mis à l'incubation cette année que 550 onces de race jaune du Var; et 400 onces de race blanche de Bagdad et Brousse. Comme nous l'avons dit plus haut, l'éclosion des vers a été prématurée. La feuille du mûrier n'ayant pas paru en quantité suffisante il n'y a eu à l'incubation que 650 onces environ, qui ont donné 4,500 kilog. de cocons, dont une petite partie seulement a été prise par Marseille.

L'huile d'olive de Rhodes, bien que d'une saveur peu agréable et d'une couleur brune, et malgré son prix élevé, a trouvé preneur en France pour une valeur de 24,000 fr. contre 12,500 fr. l'année dernière. Il est vrai que la récolte a été mauvaise.

Le styrax est une résine qui ne se recueille que sur la côte voisine d'Anatolie et dont tout l'entrepôt est à Rhodes qui en fournit le monde entier. Les difficultés d'exportation prévues l'année dernières par les prétentions de la douane locale de n'autoriser à la sortie que le produit pur ont découragé plusieurs exportateurs. D'ailleurs, le total de l'année dernière est tombé de 48,400 fr., c'était inévitable. Mais il y aura, à l'avenir, nous assure-t-on, moins de tracasseries.

Le savon commun se fabrique à Rhodes dans deux savonneries qui sont en pleine prospérité.

Il est vrai que ce savon est inférieur et ne peut lutter avec le

nôtre, mais son bas prix le fait rechercher surtout par les habitants du continent voisin.

Les éponges ont reparu cette année sur le marché de Rhodes à l'exportation. Mais cette réapparition n'est que passagère. Depuis que le Gouvernement ottoman n'autorise plus que la plongée à nu, la pêche n'est plus profitable et les plongeurs scaphandriers s'en vont à la côte de Tunisie ou aux environs de Chypre où le Gouvernement anglais essaye depuis l'année dernière d'attirer le marché des éponges.

Il n'y a rien d'intéressant à dire au sujet des autres articles de l'exportation.

Nous donnerons maintenant un tableau des marchandises en transit que nous avons pu dresser, non sans difficulté.

TRANSIT.

Amidon	66 quintaux.	2.900 francs.
Acier	8 —	800 —
Beurre	98 —	16.100 —
Bière	110 —	5.700 —
Café	950 —	108.100 —
Cordages	30 —	2.400 —
Ciment	500 —	4.300 —
Caviar rouge	25 —	3.500 —
Coton filé	100 —	24.000 —
Cire vierge	330 —	103.450 —
Pointes de fer	180 —	5.500 —
Papier	275 —	8.300 —
Quincaillerie	900 —	230.000 —
Droguerie	9 —	5.000 —
Farine	8.000 —	168.000 —
Tourteaux de Styrax	1.177 —	14.000 —
Manufactures	530 —	207.000 —
Styrax	1.000 —	100.000 —
Poisson salé	100 —	8.500 —
Poivre	30 —	4.280 —
Pétrole	950 —	17.000 —
Riz	1.050 —	25.850 —
Sacs vides	400 —	21.000 —
Sésame	3.000 —	120.000 —
Sumac	200 —	1.550 —
Tapis	10 —	4.500 —
Carreaux vernissés	60 —	1.430 —
Éponges	4 —	11.000 —
Bougies	28 —	3.120 —

Verrerie	60 quintaux.	1.400 francs.
Grenaille	150 —	6.300 —
Allumettes	70 —	6.400 —
Sucre	5.000 —	172.000 —
Totaux	25.400 quintaux.	1.413.350 francs.

Le transit, l'année dernière, s'était élevé à 1,624,490 fr., il y a donc cette année une diminution de 211,440 fr., ce qui n'est pas trop considérable considérant l'état actuel du marché européen.

Pour conclure le chapitre du commerce, nous rappellerons, en les comparant à ceux de 1903, les totaux du mouvement commercial de l'île de Rhodes et la part de la France dans ce mouvement :

	1903.	1904.	Différence.
	—	—	—
		(En francs.)	
Importation	4.826.998	5.109.855	282.857
Exportations	3.322.760	2.518.650	804.110
Transit	1.624.790	1.413.350	211.440
Totaux	9.774.548	9.041.855	732.693

Part de la France.

	1903.	1904.	Différence.
	—	—	—
		(En francs.)	
Importation	232.850	185.652	47.198
Exportation	131.090	86.000	45.090
Totaux	363.940	271.652	92.288

Notre pays a donc dans ses opérations avec Rhodes un recul de 92,288, ce qui est sensible, vu le peu d'importance de nos transactions avec cette île. Les grèves de Marseille n'ont pas peu contribué à ce recul car il s'est passé des semaines sans communication directe avec la France, et nous avons eu connaissance de plusieurs commandes qui nous étaient destinées et qui s'en sont allées à nos concurrents. Nous exprimerons, une fois de plus, nos regrets de ne plus voir ici nos voyageurs et de n'avoir pu convaincre notre grande Compagnie des Messageries qu'elle ne pourrait que tirer profit d'une double touchée mensuelle de ses paquebots à Rhodes. Nous perdons pied ici, quand nous pourrions y occuper une place beaucoup plus importante.

INDUSTRIE.

Les seules industries de Rhodes sont la tannerie et la savonnerie. Elles sont d'ailleurs toutes les deux assez prospères.

Il y a dans l'île cinq tanneries qui préparent des peaux assez estimées dans la région, et qui s'exportent même en Turquie d'Europe où elles sont employées à la cordonnerie bon marché. Ces tanneries ne travaillent qu'avec un outillage rudimentaire et les peaux n'atteignent qu'une valeur de 2 fr. 50 le kilog., lorsque les cuirs d'Europe importés à Rhodes, et qui sont cependant de qualité secondaire, valent 5 fr. le kilog. Il est vrai qu'on n'emploie ici que l'écorce de pin pour la préparation des peaux. Bien que celle de Rhodes soit article de contrebande on la trouve en abondance; ce qui, entre parenthèses, est un malheur pour l'île car les pins auxquels on l'enlève ne tardent pas à dépérir et l'île se dépouille peu à peu des quelques forêts qui existent encore, là où le paysan insouciant n'a pas allumé l'incendie. D'ailleurs, l'industrie de la tannerie n'est pas appelée à prendre une grande extension à Rhodes.

Le savon se fabrique depuis peu d'années dans cette île. Une savonnerie installée à peu de frais a si bien réussi qu'on vient d'en construire une seconde, tout à fait moderne sur laquelle on fonde grand espoir. Nous avons dit plus haut que la qualité du savon de Rhodes est des plus ordinaire. Elle veut imiter le marseille ; mais sa couleur est verdâtre et sa pâte sans consistance. Ce savon est pourtant recherché dans toute cette région très pauvre, à cause de son bon marché.

Peut-être pourrions-nous aussi considérer la cordonnerie comme une industrie locale. On fait ici une sorte de bottes, dites de Rhodes, très estimées par les paysans, non seulement de l'île, mais aussi de celles qui l'avoisinent. Détail curieux les semelles sont en peau de buffle provenant de Chine que l'on trempe dans l'eau de mer et que l'on fait sécher sans la tanner.

NAVIGATION.

Cinq compagnies de navigation desservent le port de Rhodes :

1° La Compagnie des Messageries Maritimes, dont les paquebots touchent ici tous les 28 jours venant de Marseille, repassant 15 jours après à leur retour de Syrie;

2° La Compagnie du Lloyd Autrichien, qui touche à Rhodes 6 fois par mois;

3° La Compagnie Ottomane Hadji Daoul, dont le siège est à Smyrne, 16 touchées par mois;

4° La Compagnie grecque Pantaléon, de Smyrne, 16 touchées, et enfin,

5° La Compagnie Samienne, une touchée par semaine.

Ci-après est un tableau du mouvement de la navigation du port de Rhodes pendant l'année 1904. Les totaux sont comparés à ceux de l'année précédente.

	Nombre des navires.			Tonnage.			
Pavillon.	Vapeurs.	Voiliers.	Total.	Vapeurs.	Voiliers.	Total tonnage en 1904.	Total tonnage en 1905.
Anglais . . .	4	3	7	4.310	109	4.419	6.932
Autrichien . .	64	»	64	103.358	»	103.358	115.230
Allemand . .	2	»	2	4.398	»	4.398	»
Français. . .	25	»	25	45.289	»	45.289	52.128
Hellène . . .	198	54	252	41.683	4.110	45.793	37.571
Italien. . . .	»	3	3	»	483	483	637
Monténégrin .	»	2	2	»	979	979	448
Ottoman. . .	302	2.636	2.938	85.962	83.301	169.263	152.376
Samien . . .	35	16	51	5.642	1.335	6.977	6.921
Totaux . .	630	2.714	3.344	290.642	90.317	380.959	372.243

Les totaux ci-dessus montrent qu'il y a eu une petite diminution dans le tonnage, ce qui n'est pas étonnant.

D'abord le mauvais temps persistant a empêché pendant les derniers mois la communication avec la côte voisine d'Anatolie ce qui a porté grand préjudice à la place de Rhodes. Et puis les grèves de Marseille ont été cause que plusieurs bateaux des Messageries n'ont pas touché à Rhodes. Les entrées des bateaux autrichiens accusent également une perte de 11,872 tonneaux, conséquence de la diminution dans les transactions commerciales entre l'Autriche et Rhodes. Enfin les quarantaines d'Égypte qui reparaissent chaque année, en été, ont empêché plusieurs bateaux de s'arrêter ici. Comme conclusion à ce travail, nous dirons que nous ne croyons pas la place de Rhodes susceptible de prendre une grande importance. Sous une sage et prévoyante administration elle regagnerait, peut-être, sa prospérité de jadis, car de toutes les îles de la Méditerranée elle est peut-être la plus favorisée au point de vue du climat.

A l'heure actuelle, la vieille cité des Chevaliers n'est qu'une ville morte, qui ne laisse dans l'esprit de celui qui la visite qu'un sentiment de pitié et d'admiration.

F. DE BELABRE,

Vice-Consul de France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25

1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*

2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*

3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*

fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*

5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*

6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*

7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*

8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*

N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 10

1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*

2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*

N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	2 25

1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*

2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*

3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904* . . .	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904* . .	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*.	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*.	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904* . . .	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904* . . .	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*.	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 10 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 458

ANGLETERRE

Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

8, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers.	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne.	» 60
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transaations avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaiaes d'Océanie** (Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20

ANGLETERRE

Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.

Swansea... Le rapport annuel édité par la corporation du port de Swansea pour l'année 1904, accuse une nouvelle progression du commerce et de la navigation de cette ville. Le total des transactions, qui avait atteint, en 1903, le chiffre de 4,183,053 tonnes, monte actuellement à 4,313,940 tonnes, soit une avance de 130,887 tonnes, dont 82,388 pour l'exportation du combustible. Cet article, qui avait subi l'année précédente une dépréciation de 71,000 tonnes, due à la cessation de la grève des États-Unis, a donc rattrapé et repris son avance. Cependant la progression n'est pas imputable aux achats de houille, qui ont été au contraire marqués par un déficit de 42,000 tonnes, mais à l'extension du commerce des briquettes, qui a excédé de 124.000 tonnes la quantité notée en 1903 ; c'est pourquoi il est question d'installer, à proximité du dock du Prince de Galles, des usines à briquettes, qui donneront à cette industrie le développement que les chiffres précédents font espérer.

Du reste, la guerre d'Extrême-Orient n'a pas exercé d'influence apparente sur le marché de Swansea, dont les qualités sont appréciées surtout pour l'usage domestique et pour les industries auxquelles la fumée n'est pas préjudiciable. La comparaison des cinq dernières années montre le progrès qui s'accomplit :

Exportation et importation réunies	en 1900 :	4,104,514	tonnes.
— —	en 1901 :	3,852,799	—
— —	en 1902 :	4,262,175	—
— —	en 1903 :	4,183,053	—
— —	en 1904 :	4,313,940	—

Les importations accusent une augmentation de 12,765 tonnes, due au commerce du cabotage, qui est en progrès de 35,854 tonnes sur l'année précédente, tandis que les arrivages de l'extérieur ont, au contraire, diminué de 23,089 tonnes. Notons que le minerai de fer a monté de 37,500 tonnes, tandis que la fonte fléchissait de 62,000 tonnes. L'importation des

grains n'a pas dépassé 96,298 tonnes, tandis que le commerce du poisson, que le mauvais temps avait contrarié en 1903, a pris une nouvelle avance de 41 0/0.

Le total du commerce d'importation a été de 855,208 tonnes, le commerce d'exportation a atteint 3,458,732 tonnes, défalcation faite du trafic avec les côtes britanniques, il reste, pour le commerce extérieur de Swansea, 540,852 tonnes à l'importation et 2,988,565 tonnes à l'exportation. Sur ces chiffres, la part de la France est de 101,989 tonnes importées directement et de 1,180,556 tonnes exportées, soit 19 0/0 de l'importation et 39 0/0 de l'exportation. Notre pays continue donc à tenir la tête du commerce étranger, ainsi que le fait ressortir le tableau suivant :

Commerce total par pays.

(Tonnes de 1,015 kilog.)

Pays.	1904.	1903.	1902.
France	1.282.545	1.267.604	1.289.615
Italie	440.994	394.441	375.414
Allemagne, Belgique, Hollande	373.243	399.219	372.629
Espagne	259.016	262.741	332.258
Amérique du Nord	258.422	301.895	449.212
Côtes Nord de l'Afrique	209.293	210.195	181.233
Russie	151.533	129.678	135.980
Pays scandinaves	144.984	164.881	155.922
Amérique du Sud	132.005	75.303	41.801
Autriche, Grèce, Roumanie	79.701	35.327	55.769
Sud de l'Afrique	63.033	66.806	59.266
Extrême-Orient	57.538	41.519	36.631
Iles anglo-normandes	33.384	39.003	38.411
Portugal	26.848	39.806	42.646
Indes Occidentales	7.784	9.533	1.880
Bengale	4.977	»	»
Gibraltar, Açores, Madère	2.689	1.552	2.679
Australie	1.428	2.663	97
Total du commerce extérieur	3.529.417	3.442.166	3.571.444
Commerce des côtes britanniques	784.523	740.887	690.731
Total général	4.313.940	4.183.053	4.262.175

IMPORTATION.

Le commerce d'importation, dans son ensemble, a donné, en poids et en valeur, les quantités portées au tableau ci-dessous :

Articles.	Tonnes.	Valeur.
		Liv. st.
Charbon à gaz, goudron de houille, brai	37.634	119.288
Minerais et alliages (cuivre, argent, plomb, étain, nickel)	123.960	2.760.421
Minerai et résidus de zinc	65.555	372.823
— de fer	55.874	42.170
Fer, acier, ferro-manganèse, fonte, pièces moulées et machines	150.042	605.116
Bois de construction et poteaux de mine	134.558	242.075
Briques, pierre à chaux, argile, etc.	55.791	109.116
Minerai de soufre, pyrite, phosphore, sels, etc.	41.593	149.345
Farine, grains, pommes de terre, fruits, foin, etc.	159.284	1.276.136
Huile, écorces, suif, etc.	9.978	160.297
Autres marchandises non spécifiées	20.939	209.390
Total	855.208	6.046.177

Sur ce total de 855,208 tonnes importées, les provenance des ports du Royaume-Uni entrent pour une valeur de 314,356 tonnes contre 540.852 tonnes venues de l'étranger, soit moins de 2 tonnes étrangères pour une tonne indigène.

Les pays importateurs ont fourni les quantités suivantes :

Importation des différents pays.

France	101.989	tonnes
Russie	52.720	—
Espagne	42.326	—
États-Unis	42.296	—
Allemagne	33.373	—
Cap	30.850	—
Terre-Neuve	27.522	—
Argentine	27.267	—
Norvège	25.770	—
Belgique	24.230	—
Chili	22.431	—
Italie	20.444	—
Canada	20.319	—
Hollande	19.213	—
Tunisie	12.945	—
Portugal	9.328	—
Mexique	6.838	—
Suède	6.079	—
Roumanie	5.655	—
Bengale	4.977	—
Gibraltar	1.027	—
Bolivie	911	—

Danemark	640 tonnes.
Établissements des Détroits	625 —
Algérie	400 —
Belgique	357 —
Maroc	267 —
Japon	53 —
Total	540.852 tonnes.
Importations côtières	314.356 —
Total des importations	855.208 tonnes.

Les tableaux ci-après donnent la quantité d'articles introduits à Swansea par les différents pays importateurs.

Minerais autres que le fer.

Colonie du Cap	30.850 tonnes.
Terre-Neuve	27.509 —
Italie	19.916 —
Chili	15.724 —
Tunisie	12.945 —
États-Unis	11.453 —
Espagne	9.822 —
Mexique	6.838 —
Allemagne	3.130 —
Belgique	2.458 —
France	2.332 —
Hollande	949 —
Bolivie	911 —
Établissements des Détroits	625 —
Algérie	400 —
Norvège	250 —
Portugal	164 —
Danemark	98 —
Suède	71 —
Japon	53 —
Russie	23 —
Total	146.521 tonnes.

Légèrement en avance sur celui de l'an dernier, qui se montait à 125,250 tonnes.

Minerai de fer.

France	39.165 tonnes.
Espagne	22.271 —
États-Unis	18.498 —
Belgique	7.819 —

Hollande	5.201	tonnes.
Suède	3.205	—
Allemagne	2.903	—
Gibraltar	1.027	—
Danemark	303	—
Italie	7	—
Total	100.399	tonnes.

L'année 1903 avait donné 159,515 tonnes, et 1902, 179,804 tonnes.

Bois et poteaux de mines.

France	48.578	tonnes.
Russie	23.760	—
Canada	19.719	—
Allemagne	18.188	—
Norvège	9.910	—
Espagne	9.074	—
Belgique	8.508	—
États-Unis	4.457	—
Hollande	3.537	—
Suède	2.803	—
Iles anglo-normandes	357	—
Italie	11	—
Total	150.363	tonnes.

Ce chiffre est encore en progrès sur celui de l'année dernière qui, avec un total de 143,444 tonnes, marquait une avance de 19,000 tonnes sur 1902 et de 56,000 tonnes sur 1901.

Produits chimiques.

Norvège	15.540	tonnes.
Portugal	7.690	—
France	2.966	—
Chili	1.644	—
Hollande	1.312	—
Etats-Unis	1.071	—
Belgique	911	—
Espagne	522	—
Allemagne	490	—
Italie	198	—
Total	32.344	tonnes.

Contre 34,513 tonnes en 1903. Ces produits comprennent : le soufre et ses dérivés, pyrites, coprolites, les phosphates minéraux, les sels, les nitrates, etc.

Produits agricoles alimentaires.

Russie	28.600 tonnes.
Argentine	27.267 —
France	8.577 —
Allemagne	7.885 —
Hollande	7.486 —
États-Unis	6.334 —
Roumanie	5.655 —
Chili	5.033 —
Bengale	4.977 —
Belgique	3.693 —
Canada	600 —
Espagne	482 —
Maroc	267 —
Italie	132 —
Portugal	13 —
Terre-Neuve	3 —
Total	107.004 tonnes.

La progression est de 89,841 tonnes en 1902; 98,140 en 1903; 107,004 en 1904.

Produits destinés aux manufactures.

Belgique	561 tonnes.
Allemagne	487 —
Hollande	478 —
États-Unis	353 —
Russie	287 —
Danemark	209 —
France	101 —
Italie	60 —
Espagne	5 —
Total	2.541 tonnes.

contre 1,532, en 1903.

Marchandises diverses.

Allemagne	290 tonnes.
Belgique	280 —
France	270 —
Hollande	250 —
Espagne	150 —
États-Unis	130 —
Italie	120 —

Norvège	70	tonnes.
Russie	50	—
Danemark	30	—
Chili	30	—
Terre-Neuve	10	—
Total	1.680	tonnes.

contre 1,547, en 1903.

EXPORTATION.

Le commerce d'exportation a donné, en poids et en valeur, les quantités portées au tableau ci-dessous. Les 18,000 tonnes d'excédent de la présente année donnent, sur 1903, une valeur supérieure de 1,550,000 livres sterling :

Articles.	Tonnes.	Valeur.
		Liv. st.
Charbon et coke	2.452.967	1.594.208
Briquettes	581.490	421.580
Cuivre, zinc, argent, nickel	13.643	800.418
Fer, acier, rails, pièces de fonte	44.291	474.843
Tôles étamées, zinguées et nues	285.775	3.483.014
Bois de construction	412	2.103
Briques et terres réfractaires	8.195	24.845
Alcali, superphosphates, arsenic, poudre	34.320	452.905
Farine, grains, pommes de terre	18.079	165.050
Huile, écorce, laine	3.235	98.504
Marchandises diverses	16.325	81.625
Total	3.458.732	7.599.095

Quantités à destination des différents pays.

(Tonne de 1,015 kilog.).

France et ses colonies	1.316.490	tonnes.
Italie	420.550	—
Espagne	216.690	—
Allemagne	194.874	—
États-Unis	142.804	—
Russie	98.813	—
Suède	88.804	—
Hollande	85.726	—
Grèce	40.486	—
Égypte	35.696	—
Iles anglo-normandes	33.027	—
Japon	29.717	—
Argentine	29.204	—

Le Cap	28.383	tonnes.
Turquie	22.001	—
Chili	19.320	—
Autriche	18.475	—
Portugal	17.520	—
Danemark	16.599	—
Belgique	15.827	—
Roumanie	15.085	—
Brésil	14.168	—
Chine	13.412	—
Uruguay	13.199	—
Établissements des Détroits	11.856	—
Canada	11.797	—
Norvège	7.092	—
Terre-Neuve	6.426	—
Indes occidentales danoises	3.920	—
Afrique occidentale portugaise	3.200	—
Bolivie	3.005	—
Pérou	2.500	—
Cuba	2.240	—
Indes occidentales britanniques	1.624	—
Madère	1.440	—
Australie	1.428	—
Java	1.425	—
Maroc	1.270	—
Afrique septentrionale espagnole	780	—
Natal	600	—
Siam	450	—
Mexique	420	—
Gibraltar, Malte	222	—
Total	2.988.565	tonnes.
Cabotage des côtes du Royaume-Uni	470.167	—
Total de l'exportation	3.458.732	tonnes.

Les diverses matières exportées sont réparties dans les tableaux ci-après, par pays exportateur :

Charbons et briquettes.

France et ses colonies	1.296.930	tonnes.
Italie	394.790	—
Espagne	215.309	—
Allemagne	174.645	—
États-Unis	103.217	—
Suède	86.922	—
Hollande	58.857	—
Russie	47.534	—
Grèce	40.322	—

Egypte	33.798	tonnes.
Belgique	33.021	—
Cap	25.700	—
Turquie	21.572	—
Chili	17.462	—
Argentine	15.173	—
Autriche	14.388	—
Uruguay	13.199	—
Danemark	12.794	—
Brésil	11.610	—
Canada	10.730	—
Portugal	7.571	—
Etablissements des Détroits	6.917	—
Norvège	6.890	—
Terre-Neuve	6.381	—
Indes occidentales danoises	3.920	—
Afrique portugaise	3.200	—
Bolivie	3.005	—
Roumanie	3.004	—
Pérou	2.500	—
Cuba	2.240	—
Belgique	1.836	—
Indes occidentales anglaises	1.624	—
Madère	1.440	—
Japon	1.412	—
Maroc	1.270	—
Nord de l'Afrique espagnole	780	—
Australie	774	—
Natal	600	—
Java	517	—
Mexique	420	—
Gibraltar	220	—
Total	2.684.494	tonnes.
Total du cabotage	349.963	—
Total général	3.034.457	tonnes.

contre 2,952,069 tonnes exportées en 1903.

Métaux autres que le fer.

Hollande	2.820	tonnes.
Allemagne	1.450	—
France	1.087	—
Chine	709	—
Belgique	596	—
Italie	595	—
Russie	541	—
Egypte	295	—
Suède	80	—

Autriche	77 tonnes.
Portugal	68 —
Etablissements des Détroits	28 —
Brésil	18 —
Espagne	13 —
Le Cap	9 —
Turquie	8 —
Grèce	6 —
Autres pays	16 —
Total	8.418 tonnes.

contre 13,485 tonnes en 1903.

Fers blancs et noirs, fonte, pièces moulées, rails et machines.

Russie	49.511 tonnes.
États-Unis	37.174 —
Japon	28.218 —
Hollande	23.530 —
Allemagne	16.176 —
France et colonies	14.745 —
Argentine	13.881 —
Italie	12.928 —
Chine	12.631 —
Roumanie	11.884 —
Belgique	11.401 —
Portugal	9.236 —
Etablissements des Détroits	4.776 —
Danemark	3.709 —
Autriche	3.496 —
Brésil	2.429 —
Suède	1.560 —
Égypte	1.327 —
Espagne	1.236 —
Cap	988 —
Java	900 —
Australie	654 —
Siam	436 —
Turquie	368 —
Canada	325 —
Chili	211 —
Norvège	175 —
Grèce	157 —
Terre-Neuve	29 —
Malte	2 —
Total	264.093 tonnes.

contre 231,631 tonnes l'année précédente.

Marchandises diverses.

Italie	12.237	tonnes.
France	3.728	—
Allemagne	2.608	—
Colonies britanniques	2.569	—
États-Unis	2.043	—
Belgique	1.994	—
Chili	1.647	—
Russie	1.227	—
Portugal	645	—
Hollande	519	—
Autriche	514	—
Égypte	276	—
Suède et Norvège	269	—
Roumanie	192	—
Argentine	148	—
Espagne	130	—
Brésil	111	—
Danemark	91	—
Autres pays	247	—
Total	31.565	tonnes.

Le total des marchandises diverses exportées en 1903 avait été de 26,896 tonnes.

Cette rubrique renferme : 1° les briques et terres réfractaires, dont les principaux clients sont : l'Italie pour 1,439 tonnes ; la Belgique pour 1,198 tonnes ; le Brésil pour 1,647 tonnes ; au total, 7,374 tonnes.

2° Les engrais, superphosphates, sulfates, arsenic, alcali, qui ont atteint 18,510 tonnes et ont été principalement demandés par : l'Italie, 10,518 tonnes ; la France, 3,170 tonnes ; les États-Unis, 1,672 tonnes, etc.

3° Les produits destinés à l'alimentation, pour 2,498 tonnes, qui ont fourni : à l'Allemagne, 1,777 tonnes ; au Cap, 337 tonnes, etc.

4° Les produits destinés aux manufactures, soit 1,383 tonnes, qui sont allées : 681 tonnes au Cap, 229 tonnes aux États-Unis, 223 tonnes à l'Allemagne, etc.

5° Les marchandises non dénommées, soit ensemble 1,800 tonnes.

L'apport du charbon, du coke et des agglomérés par le che-

min de fer et les canaux s'est effectué suivant le détail ci-dessous, qui indique la voie d'arrivée dans les docks de Swansea :

Par le Great Western, dock Sud	337.613	tonnes.
— Nord	386.562	—
— Prince de Galles	1.148.151	—
Par le Midland railway, dock Nord	20.390	—
— Prince de Galles	110.585	—
Par le London N. W. C°, dock Sud	120.526	—
Par le Rhondda and Swansea bay, d. Prince de Galles	293.565	—
Par les canaux et les usines	617.065	—
Total	3.034.457	—

contre 1,982,874 tonnes en 1894, et 2,952,069 tonnes en 1903.

NAVIGATION.

Le mouvement du port est indiqué par les chiffres ci-dessous à l'entrée :

Navires.	Nombre.	Tonnage.
Vapeurs	3.571	1.987.544
Voiliers	1.353	191.647
Total	4.924	2.179.191

La sortie a constatée 4.907 navires jaugeant 2,182,442 tonnes. L'ensemble du mouvement ressort donc à 9,831 bâtiments, avec une jauge de 4,361,633 tonnes. 33 navires ont fait escale pour prendre du charbon de soute seulement ; leur jauge est de 47,323 tonnes, ils ont pris la quantité de 21,860 tonnes.

En 1903, il était sorti du port 4,700 navires jaugeant 2,045,843 tonnes, soit 224 navires de moins qu'en 1904, avec une différence de tonnage de 123,348 tonnes en faveur de l'année courante. Les droits de port ont varié en conséquence passant de 43,872 liv. 19 sh. 3 d., en 1903, à 47,162 liv. 8 sh. 11 d., en 1904, soit une augmentation de 3,289 liv. 9 sh. 8 d.

La nature de la navigation, à la sortie, pour les deux dernières années, ressort du tableau suivant :

	1903.		1904.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Cabotage	2.215	350.975	2.301	363.841
Navigation avec l'Europe	2.233	1.261.832	2.339	1.353.903
— au delà de l'Europe	252	433.036	267	464.698
Total	4.700	2.045.843	4.907	2.182.442

D'après leur capacité, ces bâtiments ont été classés de la manière suivante :

	Navires.	Tonnage.
Au-dessous de 150 tonnes .	1.853	141.619
De 150 à 250 tonnes . . .	682	135.083
De 250 à 350 tonnes . . .	337	99.456
Au-dessus de 350 tonnes .	2.035	1.806.284
Total. . . .	4.907	2.182.442

Nationalité des bâtiments entrés en 1903 et 1904.

	1903.		1904.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Grande-Bretagne . . .	3.577	1.395.163	3.832	1.529.123
France.	460	178.228	404	158.424
Norvège	267	160.114	264	168.387
Allemagne	108	78.574	91	74.908
Suède	90	55.200	85	58.504
Hollande	62	44.341	73	45.955
Danemark.	45	27.720	45	28.852
Espagne	37	29.285	36	33.952
Italie	25	27.115	28	30.189
Russie	26	13.218	27	12.517
Belgique	23	19.654	19	14.050
Autriche	6	7.651	12	13.618
Grèce.	3	4.012	5	6.922
Portugal	1	906	1	972
Roumanie.	»	»	1	1.415
Uruguay	»	»	1	1.403
Total	4.730	2.041.181	4.924	2.179.191

Sur ces totaux, les pavillons étrangers sont représentés par 1,153 bâtiments jaugeant 646,018 tonneaux en 1903, et par 1,092 bâtiments avec 650,068 tonneaux de jauge en 1904.

Les vapeurs y entrent pour :

Nationalité.	1903.		1904.	
	Navires.	Tonneaux.	Navires.	Tonneaux.
Britanniques	2.578	1.308.806	2.817	1.432.330
Etrangers.	817	577.800	754	555.214
Au total. . .	3.395	1.866.606	3.571	1.987.544

Part de la France et de ses colonies dans la navigation et le commerce de Swansea.

La navigation française a subi un nouveau recul qu'explique la situation défavorable de notre marine marchande en général au regard des marines étrangères, situation à laquelle nos pouvoirs publics s'efforcent de porter remède par l'élaboration des différents projets actuellement à l'étude. Les entrées totales n'ont pas dépassé le chiffre de 404 bâtiments avec 158,424 tonnaux de jauge.

En signalant l'année dernière cette progression décroissante, j'avais exprimé l'espoir que, les frets ne pouvant se maintenir au taux extrêmement bas offert pendant cette période, il n'y avait pas encore lieu de s'alarmer de cette situation défavorable; mais aujourd'hui, après une expérience qui se prolonge et ne semble pas devoir arriver à son terme, je dois particulièrement attirer l'attention de notre commerce maritime sur la défaveur qui frappe notre pavillon. La comparaison des quatre dernières années en offre une preuve frappante.

Navires français entrés à Swansea.

	1901.	1902.	1903.	1904.
Vapeurs . . .	269	226	203	155
Voiliers. . . .	222	243	257	249
Total . . .	491	469	460	404

Jauge de ces bâtiments.

Vapeurs . . .	156.380	143.993	131.597	117.976
Voiliers. . . .	31.460	52.039	46.631	40.448
Total . . .	188.020	196.032	178.228	158.424

Comme je le disais plus haut, la dégression continue jusqu'à l'heure actuelle; c'est ainsi que la comparaison des 4 premiers mois de l'année, pour la période considérée donne les chiffres suivants :

Navires français entrés à Swansea pendant les 4 premiers mois de l'année.

En 1901, 155 navires (vapeurs et voiliers).
En 1902, 158 —
En 1903, 147 —
En 1904, 128 —
En 1905, 126 —

La proportion entre nos navires et les étrangers a été de 404 bâtiments français pour 688 étrangers, avec les jauges respectives de 158,424 tonnes françaises et 491,644 tonnes étrangères.

Nos bâtiments ont importé dans les quatre dernières années :

	1901.	1902.	1903.	1904.
	—	—	—	—
		(En tonnes.)		
Poteaux de mines	27.975	30.261	32.082	37.294
Minerai	7.470	11.430	19.899	41.918
Lingots de cuivre	»	»	»	400
Blé, sarrasin	»	3.600	1.510	»
Pommes de terre	270	140	1.238	1.296
Oignons	460	673	648	305
Divers	1.655	858	5.350	2.995
Total	37.830	46.922	60.777	84 208

Détail de la provenance des poteaux de mines.

Lorient	9.950 tonnes.
Arcachon	9.510 —
Vannes	5.376 —
Pauillac	3.860 —
Hennebont	1.688 —
La Pallice	975 —
Port-Navalo	805 —
Mortagne	710 —
La Tremblade	455 —
Blaye	450 —
Auray	435 —
Les Sables	410 —
Audierne	330 —
Port-Louis	315 —
Bayonne	255 —
Marennes	250 —
Quimper	200 —
Lannion	185 —
La Rochelle	180 —
L'Ile aux Moines	175 —
Benodet	172 —
Boyardville	150 —
Perros	150 —
Royan	130 —
La Roche-Bernard	125 —
Landerneau	110 —
Portrieux	98 —
Waterford	90 —
Nantes	80 —
Saint-Brieuc	75 —
Total	37.294 tonnes.

L'exportation par navires français a, comme les années précédentes, porté exclusivement sur les combustibles, charbons et briquettes. Les tableaux ci-dessous en font connaître les quantités, avec les ports de destination.

Exportation des briquettes, à destination de :

Arzew	5.200 tonnes.
Alger	4.700 —
Mortagne	4.500 —
Arcachon	3.702 —
Rio-Janeiro	2.300 —
La Rochelle	1.930 —
Oran	1.800 —
Rochefort	1.250 —
Bougie	1.100 —
Cette	1.100 —
Lequellien	220 —
Château d'Oléron	220 —
Ile de Ré	220 —
Vannes	190 —
Morlaix	140 —
Roscoff	80 —
Quimper	20 —
Total	28.672 tonnes.

Exportation du charbon, à destination de :

Rouen	98.700 tonnes.
San Francisco	47.010 —
Caen	34.260 —
Lorient	12.345 —
Havre	11.150 —
La Rochelle	9.530 —
Arcachon	6.536 —
Saint-Nazaire	4.400 —
Vannes	3.230 —
Gênes	3.000 —
Bordeaux	2.850 —
Portland (Orégon)	2.510 —
Morlaix	2.302 —
Brest	2.163 —
Trouville	2.100 —
Saint-Malo	2.000 —
Quimper	1.576 —
Tunis	1.500 —
Nantes	1.140 —
Saint-Servan	1.038 —

Marennes	975	tonnes.
Landerneau	930	—
Carentan	870	—
Pornic	850	—
Glasgow	800	—
Redon	765	—
Alger	700	—
Belle-Ile	694	—
Mortagne	675	—
Hennebont	670	—
Isigny	630	—
Saint-Valéry	620	—
Le Tréport	577	—
Pontrieux	540	—
Roscoff	490	—
Saint-Pierre	430	—
Cherbourg	426	—
Socoa	400	—
Bayonne	400	—
Bougie	400	—
Royan	325	—
Cette	300	—
Granville	275	—
Vigo	260	—
Oran	250	—
Lannion	230	—
Plymouth	226	—
Conquet	210	—
Auray	210	—
Eu	195	—
Blaye	190	—
Légué	190	—
Pontaven	180	—
Dahouet	170	—
Fécamp	170	—
Rochefort	150	—
Binic	150	—
Saint-Vaast	130	—
Lanneros	95	—
Jersey	90	—
Pont-l'Abbé	85	—
Arzew	50	—
Total	266.613	tonnes.

plus 50 tonnes de coke pour Alger.

En regard de ces chiffres, qui ne représentent que le transport effectué par nos navires, il est utile de mettre les totaux des produits effectivement reçus par la France et ses colonies,

sous les divers pavillons qui en ont conduit l'exportation. Ces totaux ont été, pour les trois dernières années :

	1902.	1903.	1904.
Combustibles	1.333.335	1.291.685	1.296.930
Métaux autres que le fer	1.948	2.169	1.087
Métallurgie du fer	19.487	15.922	14.745
Briques réfractaires	244	252	251
Engrais chimiques	5.288	5.904	3.170
Produits alimentaires	68	82	26
Produits pour manufactures	17	14	31
Marchandises diverses	220	210	250
Total	1.360.607	1.316.238	1.316.490

Dans ces totaux, nos colonies entrent pour les chiffres suivants :

	1902.	1903.	1904.
Algérie	100.867	113.717	109.149
Tunisie	29.496	33.674	26.785
Total	130.363	147.391	135.934

En 1903, la côte de l'Afrique française avait pris, de son côté 2,200 tonnes de combustible, et nos Antilles 600 tonnes. Cet ensemble de 2,800 tonnes, à ajouter aux 147,391 tonnes constatées ci-dessus, a fait défaut pour l'année 1904.

L'importation de ces mêmes colonies a été, en minerai de : 400 tonnes pour l'Algérie, contre 3,340 tonnes, en 1903, et 12,945 tonnes pour la Tunisie, contre 6,686 tonnes en 1903, soit 13,345 tonnes en 1904, contre 10,026 tonnes en 1903.

Concurrence des différents pays.

Le commerce de la région de Swansea a suivi une progression parallèle à celle des facilités mises par le port à la disposition des bâtiments qui viennent y chercher leur cargaison. C'est moins le commerce de cabotage que les exportations dans les pays étrangers qui en ont tiré le plus grand parti, ainsi que le montrent les chiffres suivants :

Le dock nord, le premier en date, ayant été ouvert en 1852, la navigation qui, à cette date, comprenait 3,679 navires jaugeant 383,338 tonneaux (sur lesquels 418 étrangers seulement avec 73,082 tonneaux de jauge) passe progressivement, en 1859, à

4,772 navires jaugeant 508,814 tonnes, dont les pavillons étrangers comprennent 1.632 navires, avec 266.944 tonneaux de jauge. Cette année 1859 fut ouvert le dock sud, dont la mise en service fit monter la navigation, dès 1861, à 5,700 navires jaugeant 620,151 tonneaux dont 2,450 navires étrangers, avec 350,954 tonneaux de jauge. La progression se maintient ensuite à un taux relativement peu élevé, atteignant, en 1878, le chiffre de 701,783 tonneaux au total.

Mais, dès le commencement des travaux de creusement du dock du Prince de Galles, en 1879, un nouvel essor est imprimé au commerce: le tonnage monte d'un coup à 761,708 tonnes fournis en grande partie par l'étranger, dont les navires passent de 1,966, en 1878, à 2.231, en 1879; l'année 1880 note 885,362 tonnes; 1882, 1,017,006 tonnes; 1890, 1,464,387 tonnes, dont 1,144,632 pour les pavillons étrangers. L'importance du trafic répond à ce mouvement: d'un commerce total, en 1862, de 1.283,700 tonneaux, dont la moitié, soit 652,900 tonnes pour le cabotage, les chiffres atteignent, en 1878: 1,502,040 tonnes; en 1880: 1,981,892 tonnes; en 1882: 2,309,417 tonnes; en 1890: 2,969,246 tonnes; en 1895: 3,011,648 tonnes. Il est à remarquer que le commerce de cabotage conserve à peu près ses positions primitives, malgré l'extention prise par le commerce en général, passant de 652,900 tonnes, en 1862, à 694,761 tonnes en 1895, après avoir atteint le maximum de 776,724 tonnes en 1890, pour arriver à 784,523 tonnes en 1904. C'est pourquoi, de la constatation de la prospérité du port au désir d'en augmenter l'activité, la tentation était trop légitime pour que l'administration locale n'y prêtât pas la main: aussi, après des préliminaires qui ont duré trois à quatre ans, un nouveau dock, de proportions plus vastes, est mis en construction cette année même.

Les différents pays qui concourent à cette prospérité n'ont pas profité également des facilités nouvelles offertes à leur activité. A cet égard, après avoir mis à part le commerce du cabotage, dont la clientèle paraît assez stable, on peut classer en deux catégories les pavillons qui fréquentent ce port : en premier lieu, ceux dont l'importance est restée relativement stationnaire; secondement, ceux dont le chiffre d'affaires a atteint un développement remarquable ; ils présentent pour nous un intérêt d'autant plus vif que c'est avec eux que nous avons à lutter pour maintenir notre prééminence dans l'exportation et atténuer l'effet de leur concurrence à l'importation.

Les pays qui ont peu profité du développement du port de Swansea, laissant à part les clients irréguliers, comme le Mexique, Cuba, le Siam, etc., et ceux dont le trafic est de peu d'importance, sont :

L'Uruguay, dont la moyenne ne dépasse pas 5,000 tonnes.

Le Brésil, dont le trafic limité à l'exportation est très variable,

ayant passé de 13,495 tonnes en 1895 à 14,168 tonnes en 1904, avec un maximum de 62,478 tonnes en 1898, et un minimum de 7,845 tonnes en 1903.

La Turquie, qui se tient au-dessous de 20,000 tonnes.

Terre-Neuve, qui a graduellement baissé de 47,000 tonnes à 34,000 tonnes.

Le Cap de Bonne-Espérance, qui s'est maintenu à une moyenne d'environ 60,000 tonnes.

Le Chili, ordinairement fixé vers 23,000 tonnes et exceptionnellement monté à près de 42,000 tonnes en 1904.

La Grèce, qui a aussi atteint le chiffre de 40,000 tonnes, tout en ne dépassant guère 24,000 tonnes, année courante.

Le Danemark, qui oscille entre 17,000 tonnes et 30,000 tonnes.

Tous ces pays accusent généralement une importation de minerai, auquel s'ajoutent parfois des produits destinés à l'agriculture; leur exportation consiste en combustible et métallurgie.

On peut ranger dans la même catégorie, au point de vue d'une concurrence qui n'est pas à redouter :

Le Portugal, importateur de minerais, bois et phosphates, dont le trafic a décliné ainsi depuis cinq ans : 45,000, 49.000, 42,000, 40,000, 27,000 tonnes. Il était à 18,000 tonnes en 1895.

Les États-Unis, malgré un chiffre élevé, parti de 441,000 tonnes en 1895 pour se trouver à 185,000 tonnes en 1904, voient aussi leur commerce cantonné dans les minerais, quelques produits d'alimentation, le combustible et la métallurgie.

La Suède a vu son commerce monter de 31,000 en 1895 à 95,000 tonnes en 1904 et a même dépassé les 100,000 tonnes dans les deux années précédentes. Ces chiffres se rapportent presque entièrement à l'exportation du charbon.

La Roumanie qui, partie de 2,820 tonnes en 1890, se trouve à 20,270 en 1902 et à 20,740 tonnes en 1904; ses importations en produits alimentaires ont marqué les valeurs de 4,915 tonnes en 1899, 16,300 tonnes en 1901, 18,410 tonnes en 1902, 6,129 tonnes en 1903, 5,655 tonnes en 1904.

L'Autriche ne présente pas de fixité dans ses transactions : de 4,531 tonnes en 1895, elle progresse à 13,300 tonnes en 1899, monte d'un coup à 36,800 tonnes l'année suivante, retombe à 13,000 en 1901, à 2,474 tonnes en 1902, à 2,367 tonnes en 1903, et reprend la cote de 18,475 tonnes pour 1904. Ses importations sont nulles; il n'a été noté que 120 tonnes de bois en 1901, et 20 tonnes de minerai en 1902 ; les autres années n'ayant rien reçu.

L'Égypte est restée inactive durant les années 1895 à 1897;

en 1898 son commerce a noté 12,697 tonnes ; il n'a cessé de croître depuis et se trouve, en 1904, à 35.700 tonnes, entièrement consacrées à l'exportation.

Les pays dont la progression constituerait une menace pour nous, si nous ne nous montrions pas disposés à les suivre, sinon à maintenir notre avance, sont :

La Russie, avec un commerce total qui a passé de 97,000 tonnes en 1895 à 151,500 tonnes en 1904, importe principalement du grain et des bois de construction ; le marché des grains est essentiellement variable ; il s'est tenu entre 24,000 tonnes en 1895 et 28,500 tonnes en 1904, étant descendu jusqu'à 7,500 tonnes en 1898. L'apport des bois et poteaux de mines, qui proviennent principalement des régions de la mer Baltique, a augmenté de la manière suivante :

1895, 5,000 tonnes ; 1896, 4,900 tonnes ; 1897, 4,400 tonnes ; 1898, 5,470 tonnes ; 1899, 3,900 tonnes ; 1900, 2,670 tonnes ; 1901, 4.000 tonnes ; 1902, 10,600 tonnes ; 1903, 13,900 tonnes ; 1904, 23,700 tonnes.

La Norvège, dont l'importation dépasse celle de la Suède, tandis que les rôles sont renversés à l'exportation, a passé de 21,000 tonnes en 1895 à 32,800 en 1904, après avoir marqué 38,300 tonnes en 1903, pour la totalité de ses échanges. Son apport de bois a passé de 6,700 tonnes en 1895 à 13,200 en 1903 ; les phosphates, nitrates et dérivés du soufre ont atteint 7,760 tonnes en 1895, et progressivement 15,500 tonnes en 1904.

La République Argentine, de 12,500 tonnes en 1895 a atteint près de 56,500 tonnes en 1904 ; la moitié de ces valeurs se réfère au commerce d'importation, entièrement composé de produits alimentaires.

La Belgique a progressé dans ces dix dernières années, après une période de dépression de 1896 à 1898, restant au-dessous de 5.000 tonnes. Elle a repris aussitôt, en 1899, avec 36,000 tonnes et se trouve actuellement à 40,000, ayant atteint 55,000 tonnes l'an passé. Ses principaux articles d'importation sont : les minerais, les bois, les produits chimiques et alimentaires. Elle y déploie une notable activité.

La Hollande a également fait de rapides progrès, passant de 22.000 à 105,000 tonnes. Ses importations, qui n'étaient que de 519 tonnes en 1905, ont atteint 31,000 tonnes en 1902, pour redescendre, il est vrai, l'année suivante, à 21,000 tonnes et se trouver à 19,000 en 1904. Ces chiffres se rapportent à toutes les branches d'importation reçues dans ce port.

L'Allemagne, en 1890, notait 52,000 tonnes ; cinq ans après, elle était à 88,000 ; en 1896, elle monte d'un coup à 135,000, et ce chiffre progresse jusqu'en 1903, où nous le trouvons à 250,000 ; en 1904, elle a fléchi à 228,000 tonnes. Ses importations,

qui comprennent tous les articles reçus à Swansea, sont passées, par un accroissement continu, de 5,000 à 33,000 tonnes.

L'Espagne, en dix années, a gagné 108,000 tonnes, passant de 151,000 à 259,000. Ce pays a importé plus qu'il ne prend à l'Angleterre et ses arrivages consistent surtout en minerai. L'importation a passé par les valeurs de 183,000 tonnes en 1898 et en 1897, alors que ses exportations ne montaient pas à 60,000 tonnes. Depuis cette date, les importations ont baissé et n'accusent plus que 42,000 tonnes en 1904.

L'Italie n'a cessé d'accroître ses relations commerciales, gagnant 150,000 tonnes dans la dernière décade, sur un total de 441,000 tonnes. A l'importation, elle marque un progrès de 6,000 tonnes environ, sur un total de 20,000 tonnes.

Je vais maintenant dans les tableaux ci-dessous, passer plus spécialement en revue les importations des pays avec lesquels nous nous trouvons en concurrence directe, pour la période des dix dernières années écoulées.

Importation des minerais.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Suède et Norvège	1.010	1.844	1.760	693	419	125	2.304	11.101	3.500	3.526
Allemagne	1.489	2.030	3.914	2.921	6.116	5.753	10.219	13.357	7·035	6.033
Hollande	»	204	500	2.618	6.217	4.442	9.159	25.769	15.491	6.150
Belgique	11.044	1.006	»	195	948	1.837	5.461	24.714	17.276	10.277
Espagne	101.438	138.886	174.906	169.022	159.263	138.858	79.474	110.617	85.232	32.093
Italie	16.408	7.887	19.678	14.127	13.552	24.927	14.190	14.386	16.768	19.923
France	4.431	2.331	621	1.915	3.130	5.602	6.962	3.124	40.468	41.497
Cabotage	98.831	125.248	151.011	159.870	139.505	137.779	126.360	126.239	114.821	148.511
Importation totale	323.243	402.734	478.418	467.061	478.294	473.999	384.219	433.809	399.586	395.431

L'apport moyen annuel du minerai à Swansea a donc été de 325,000 tonnes, dont 130,000 par la voie du cabotage. La France n'y a participé que pour un chiffre minime, sauf les deux dernières années, où nous avons introduit 40 et 41,000 tonnes. En même temps, l'Espagne, principale importatrice, voyait ses chiffres diminuer dans une forte proportion. Les pays germaniques ont donné leur effort maximum en 1902. L'Italie se maintient à un niveau normal.

Commerce du bois.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Russie	5.018	4.951	4.425	5.470	3.942	2.670	4.067	10.661	13.944	23.760
Suède	2.933	3.689	1.167	2.162	1.699	2.830	4.604	4.604	5.723	2.803
Norvège	6.746	8.678	6.564	9.978	10.241	4.136	8.533	11.787	13.252	9.910
Allemagne	47	141	35	40	46	151	51	3.139	13.607	18.188
Hollande	»	»	»	90	464	86	33	178	579	3.537
Belgique	1.534	1.881	1.592	1.377	1.574	2.226	2.501	3.364	5.859	8.508
Espagne	»	65	»	»	1.000	»	600	10.560	8.755	9.074
Portugal	»	»	1.620	1.555	4.570	9.009	6.295	8.405	8.331	1.461
Canada	8.653	18.020	19.893	19.460	14.926	20.551	10.526	18.629	20.046	19.719
États-Unis	5.515	3.808	5.131	4.911	2.565	4.833	1.791	3.556	2.779	4.457
France	32.913	32.682	38.649	40.453	45.291	53.612	49.317	49.318	50.390	48.578
Cabotage	35.068	33.404	32.433	42.984	47.040	33.769	30.975	32.502	31.940	39.986
Importation totale	99.556	108.665	112.064	129.041	133.473	133.936	119.448	156.821	175.384	190.349

Le développement de la consommation du bois pour poteaux de mines est lié à l'extension de l'extraction du combustible ; ce dernier, en dix ans, a augmenté de 1,000,000 de tonnes ; les poteaux, de 90,000. Les apports par le cabotage sont restés stationnaires entre 31,000 et 40,000 tonnes. Il est remarquable aussi que le Canada et les États-Unis n'ont pas développé cette branche de leurs exportations. Mais la puissance de production des autres pays concurrents s'affirme par des chiffres qu'il nous est bon de retenir, en tant que le bois compose la majeure partie de la cargaison de nos navires à l'arrivée à Swansea. Les quatre dernières années sont, à ce point de vue, tout à fait topiques, la Russie a plus que quintuplé ses envois ; la Belgique, de 2,500 passe à 8,500 tonnes ; l'Espagne, de 600 à 9,000 tonnes ; la Hollande, de moins de 100 à 3,500 tonnes, enfin l'Allemagne, dont l'effort n'avait pas dépassé 151 tonnes pendant les sept années précédentes, marque 3,000, 13,000 et 18,000 tonnes. De notre côté, la progression n'existe plus : nous avons délaissé le maximum de 53,600 tonnes, atteint en 1900, pour tomber peu à peu à 48,500, à peine le double de notre plus redoutable concurrent actuel, lequel, il y a dix ans, fournissait à peine la septième partie de notre apport. La vraie concurrence, d'ailleurs, se produit entre les bois du Nord et ceux de France au sujet de la qualité des poteaux : le pin français résiste davantage, tandis que celui du Nord ploie et se rompt sous la pression, d'autre part, ce dernier revient à meilleur compte et sa résistance suffit pour l'usage courant, qui est en général d'une durée restreinte. L'examen des chiffres fait ressortir la corrélation qui existe entre le recul de notre importation et l'affaiblissement de notre navigation.

Importation des produits chimiques.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
Norvège	7.760	6.181	3.890	8.551	4.820	5.943	12.047	12.573	11.289	15.540
Allemagne	272	57	1.514	447	350	557	669	397	703	490
Hollande	»	»	19	756	757	1.004	806	345	534	1.312
Belgique	1.358	1.165	1.127	740	1.780	1.004	1.027	950	1.965	911
Portugal	2.660	1.200	2.430	1.105	960	1.200	6.850	7.598	11.038	7.690
Espagne	10.596	9.928	8.115	14.406	13.027	14.731	2.403	2.819	1.885	522
Italie	1.250	1.100	877	10	300	»	»	520	517	198
États-Unis	3.199	1.853	1.250	53	1.871	773	»	12	2.836	1.071
France	525	315	1.493	677	2.480	3.258	2.203	1.201	3.418	2.966
Cabotage	7.254	10.355	11.612	9.314	6.364	6.603	11.703	11.636	8.699	9.249
Importation totale	36.240	35.354	33.157	37.479	34.920	35.749	38.903	40.600	43.212	41.593

La consommation des produits chimiques se maintient entre 36,000 et 40,000 tonnes. La France y a progressé de 500 à 3,000 tonnes; la Norvège, de 7,000 est passée à 15,000; la Hollande a atteint 1,300, après une très modeste première tentative en 1897; le Portugal est aussi en progrès. Mais l'Espagne supporte les frais de cette avance : d'un maximum de près de 15,000 tonnes, elle se trouve actuellement à 522 tonnes seulement. La valeur moyenne de ces produits est estimée à 135,000 livres sterling.

Produits destinés à l'alimentation.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Russie	24.008	26.806	22.456	7.584	12.344	10.204	16.238	27.765	26.424	29.600
Allemagne	2.848	1.986	5.214	7.126	5.667	11.850	13 979	8.203	11.252	7.885
Hollande	479	429	1.198	3.275	4.048	4.702	4.888	4.906	4.438	7.486
Belgique	»	»	»	1.091	273	3.884	2.116	3.363	886	3.693
Etats-Unis	3.822	481	12.066	8.592	9.277	8.507	12.416	11.403	3.892	6.334
Chili	3.177	15.120	4.725	5 731	3.835	»	11	19	1.761	5.033
Argentine	3.837	7.457	985	722	14.816	33.325	14.272	9.663	31.101	27.267
France	4.220	3.189	3.397	4.588	4.290	4.769	4.632	5.433	7.012	8.577
Cabotage	54.771	54.598	55.574	64.736	61.951	57.727	52.380	61.415	65.388	52.280
Importation totale	104.368	111.704	118.825	119.891	124.654	135.231	139.974	151.256	163.528	159.284

La majeure partie de cette importation concerne les grains et le sucre. La valeur marchande, pour 1904, en a été estimée à 1,276,136 livres sterling. Je rappellerai ici que notre importation de pommes de terre suit une marche ascendante et que le commerce des oignons est une spécialité florissante des environs de Roscoff. Nos rivaux les plus sérieux pour les produits alimentaires sont : l'Allemagne, la Belgique et la Hollande; les arrivages de l'Argentine consistent en grains, pour lesquels nous n'avons pas de production concurrente.

Produits pour manufactures.

	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Russie	1.484	1.000	1.360	»	874	48	361	»	263	287
Allemagne	585	580	365	420	498	507	243	387	371	487
Hollande	»	1	4	82	193	360	452	274	382	478
Belgique	13	64	122	36	191	212	319	555	448	561
Etats-Unis	279	345	279	119	238	1.226	648	827	25	353
France	79	99	29	46	24	77	35	45	32	101
Cabotage	4.729	5.845	5.700	6.265	6.370	4.881	6.015	6.304	7.581	7.437
Importation totale	7.394	8.152	7.991	7.156	8.388	7.377	8.073	8.601	9.113	9.978

Cette importation, qui comprend l'écorce, la laine, les suifs, les bois pour teinture, etc., se monte à 8,200 tonnes, année moyenne, ayant une valeur de 118,500 liv. st. Elle est alimentée pour les trois quarts par le commerce de cabotage, le dernier quart étant fourni par 6 pays étrangers. Des 2,000 tonnes laissées ainsi à la répartition des concurrents, la France n'a profité que pour une part minime, 56 tonnes en moyenne, qui ne semble pas indiquer un état de progrès. De même, les États-Unis et la Russie restent stationnaires. Mais l'avance est marquée par la Hollande et la Belgique, dont les efforts s'opposent aux nôtres sur tant de points déjà.

La difficulté est d'apprécier l'importation réelle des produits que consomme la région de Swansea, puisque les négociants s'approvisionnent aux grands marchés anglais, grâce aux facilités de transport par la voie ferrée, qui leur procure l'économie de marchandises en stock et assure une plus grande fraîcheur à celles qu'ils débitent ; cette difficulté laisse une marge notable aux appréciations optimistes. Comme, néanmoins, les différents pays sont soumis au même régime, il est permis de se faire une idée de l'étendue de la concurrence éveillée entre eux. Or, de l'exposé ci-dessus, il appert que la généralité de nos produits luttent avec ceux de la Hollande, la Belgique et l'Allemagne, tandis que nous rencontrons des spécialités seulement dans la concurrence des autres pays.

Tableau du progrès des importations, de 1895 à 1904.

Pays.	Bois.		Minerais.		Matières chimiques.		Aliments.	
	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	Maximum.
Hollande. .	»	3.537	»	25.769	»	1.312	429	7.486
Belgique. .	1.337	8.508	»	24.714	740	1.965	»	3.884
Allemagne.	35	18.188	1.489	13.357	57	1.514	1.986	13.979
Russie. . .	2.670	23.760	»	»	»	»	7.584	29.600
Norvège. .	4.136	13.252	»	»	3.890	15.540	»	»
Portugal. .	»	9.009	»	»	960	11.038	»	»
Espagne. .	»	10.560	79.474	174.906	»	»	»	»
États-Unis.	»	»	»	»	»	»	481	12.416
Argentine.	»	»	»	»	»	»	985	33.325
France. . .	32.682	50.390	621	41.497	315	3.418	3.189	8.577

OBSERVATIONS.

En présence de l'activité déployée par nos concurrents, qui trouve sa récompense dans l'accroissement des affaires, tel que le montrent les chiffres des tableaux ci-dessus, il semble que ce

soit une vaine redite d'attirer une fois encore l'attention de nos nationaux sur les méthodes opposées qu'emploient les uns et les autres.

Nous ne voyons pas de voyageur français.

Tandis que les Allemands sont venus au nombre d'une soixantaine, malgré la distance plus grande et les frais plus considérables, le vice-consulat de France n'a été visité par personne, au titre de voyageur de commerce. Il est vrai que nous avons reçu, au cours de 1904, vingt-trois lettres commerciales, dont : 5 demandant des renseignements sur l'existence d'un même charbonnage, 3 ayant pour objet la fabrication du fer-blanc, 2 pour la vente de l'huile d'olive, des spiritueux et des pommes de terre, 1 pour chacun des articles suivants : minerai, sulfate de fer, blende, plâtre, anthracite, épicerie, fourrages, fruits frais, poissons de mer.

Il arrive aussi que des correspondants demandent l'indication d'un agent pour Swansea et que, malgré la réponse du vice-consulat, ils ne donnent pas suite à leur proposition. C'est là notre manière de traiter les affaires avec, en outre, l'envoi de temps à autre d'un prospectus mis à la disposition du public et que bien peu de personnes consultent avec fruit. Les prospectus anglais et américains sont infiniment plus pressants dans leur teneur ; ils sont adressés itérativement, affectent un style personnel et, si vous y avez une fois répondu, l'envoyeur revient à la charge, affirme qu'il s'intéresse à vous d'une manière toute particulière, etc. Cette façon d'agir peut paraître excessive à nos négociants, dont le ton plus mesuré s'accommode mieux à notre caractère. Il faut néanmoins se dire que la réussite s'acquiert au prix de certains efforts ; que le voyageur qui frappe à votre porte, sollicitant votre clientèle et offrant ses échantillons, qui se dérange pour obtenir une commande souvent des plus modiques, qui par exemple revient à la charge pour un achat de deux francs de denrées coloniales, mérite le succès que finalement, il obtient. Et que dire de celui qui, tel le voyageur allemand, s'apercevant que ses échantillons ne sont pas entièrement au goût du client, prend les indications de ce dernier et lui fait fabriquer la marchandise conformément à ses besoins. La marque allemande en Angleterre est légion : c'est un fait bien reconnu.

Une autre remarque s'impose : nous sommes à la tête de l'importation des poteaux de mines, avec la quantité de 48,578 tonneaux, soit le tiers de la consommation totale. Sur ces 48,578 tonneaux, nos navires ont amené 37,294 tonneaux, soit 11,284 tonneaux arrivés à Swansea par bâtiments étrangers. D'autre part, sur 404 bâtiments français, 151 sont entrés sur lest. Il semble que ces 11,000 tonnes laissées à la navigation étrangère auraient dû être données à nos 151 navires ; mais c'est là une appréciation dont la base est extrêmement difficile à établir : il y faut tenir compte de la perte de temps exigée par le chargement, des frais généraux, des détours de route, toutes

choses que les grands bâtiments supportent moins aisément que les petits voiliers, et, en fin de compte, chacun reste juge de la meilleure direction à donner à ses affaires. Il n'en reste pas moins qu'un remède s'impose au malaise actuel et qu'il n'est point inutile de signaler même les faits de minime importance à l'attention des personnes qui s'emploient à sa recherche.

Les frets se sont maintenus à un taux extrêmement bas, dont la moyenne ressort du tableau ci-dessous :

	Vapeurs.		Voiliers.	
Ports.	Charbon.	Briquettes.	Charbon.	Briquettes.
Alger	6 fr. 75	7 fr. 75	»	»
Arcachon	»	»	8 fr. »	8 fr. 50
Auray	»	»	7 »	7 50
Blaye	»	»	7 50	8 »
Brest	»	»	7 »	7 50
Bône	8 fr. »	9 fr. »	»	»
Caen	4 sh. 3 d.	»	»	»
Cherbourg	4 3 d.	4 sh. 9 d.	»	»
Havre	4 sh. 4 1/2 d.	»	»	»
Landerneau	»	»	7 75	8 25
Lannion	»	»	7 50	8 »
La Rochelle	4 fr. 25	»	»	»
Marennes	»	»	7 »	7 50
Marseille	8 fr. «	9 fr. »	»	»
Morlaix	»	»	7 »	7 50
Mortagne	»	»	7 50	8 »
Nantes	5 fr. »	»	»	»
Oran	6 35	7 fr. 35	»	»
Pauillac	»	»	7 »	7 50
Pont-l'Abbé	«	»	7 50	8 »
Quimper	»	»	7 »	7 50
Roscoff	»	»	7 50	8 »
Rouen	4 sh. 9 a 5 sh.	»	»	»
Saint-Malo	»	»	6 50	7 »
Saint-Nazaire	4 fr. 50	»	»	»
Saint-Servan	»	»	6 50	7 »
Sfax	9 fr. »	10 fr. »	»	»
Tréport	»	»	7 »	7 50
Trouville	4 sh. 9 d.	»	»	»
Tunis	7 fr. 50	8 fr. 50	»	»
Vannes	»	»	7 »	7 50

Comme conséquence de cette situation défavorable, non seulement le nombre de nos bâtiments a été réduit, mais certains armateurs ont même cessé complètement de fréquenter ce port. C'est ce que l'on remarque principalement parmi les

vapeurs à service régulier : 7 de ces bâtiments, qui donnaient un total de 63 voyages pour les quatre premiers mois des années 1902 et 1903, ont tout à fait disparu ; ils ont été remplacés par 4 bâtiments ayant accompli 26 voyages dans la même période, en 1904 et 1903. En sorte que la diminution de la navigation à vapeur française s'établit ainsi qu'il suit, pour les mois de janvier à avril inclusivement :

En 1902,	bâtiments à vapeurs présents,	78 :
En 1903,	—	64 ;
En 1904,	—	50 ;
En 1905,	—	42.

L'exportation de Swansea pour la France, en 1904, a employé 404 navires français, jaugeant 158,424 tonneaux. La moyenne du chargement de ces bâtiments correspond à 2 tonnes 1/2 de combustible pour une tonne de jauge nette ; c'est donc environ 396,060 tonnes que nos bateaux ont apporté en France. Comme l'exportation totale de Swansea sur notre pays se chiffre par 1,180,556 tonnes, il en ressort que nos commerçants ont fait venir 784,496 tonnes de marchandises par navires étrangers, soit les 2/3 du commerce sous pavillon étranger, contre 1/3 seulement sous pavillon national.

PIAT,

Vice-Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	3 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses**, *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 10 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 459

SUISSE

Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
441.	— **Russie** : Commerce extérieur du Grand-Duché de Finlande en 1904.	» 20
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers. . . .	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne.	» 60
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903..	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903..	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30

SUISSE

Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève.

Formalités pour résider dans le canton de Genève.

Genève... C'est le canton de Genève qui est choisi de préférence comme lieu de domicile pour nos compatriotes désireux de se fixer en Suisse (près de 36,000 en 1904).

C'est pourquoi il peut être utile de faire connaître les formalités auxquelles donne lieu cet établissement et surtout les impôts auxquels peuvent être assujettis nos compatriotes.

Tout Français qui veut séjourner dans le canton doit se munir d'un permis d'établissement délivré par l'autorité locale et dont le coût est de 6 fr. 25. Cette pièce n'est obtenue que sur la production d'un extrait du casier judiciaire et d'un certificat d'immatriculation valable pour dix ans dressé par ce consulat général qui perçoit une taxe de 5 fr. La présentation de l'acte de mariage est indispensable pour les non célibataires.

Les objets mobiliers usagés ne sont assujettis à aucune taxe douanière à leur entrée en Suisse ; il est bon toutefois de se faire délivrer, le cas échéant, un certificat constatant le transfert du domicile et le faire viser par l'autorité consulaire suisse.

L'impôt sur le revenu n'existe pas à Genève : il est remplacé par une taxe municipale à laquelle sont soumis les rentiers et les propriétaires d'immeubles dont le revenu dépasse 1,000 fr. L'échelle est ainsi fixée : 0.45 0/0 pour un revenu de 1,000 à 2,000 fr. ; 0.50, de 2,000 à 3,000 ; 0.55, de 3,000 à 4,000 ; 0.60, de 4,000 à 5,000 et ainsi de suite.

D'après l'article 407 de la loi du 28 juin 1902, les étrangers ne sont soumis à cette taxe qu'après deux ans de résidence dans la commune de Genève et seulement sur le revenu de la fortune mobilière qu'ils possèdent dans le canton. Après dix ans de résidence ils sont astreints à la taxe comme les nationaux

En outre, après un an de séjour dans le canton, l'étranger est astreint à une taxe personnelle et annuelle de 5 fr. qui pour les domestiques est réduite à 4 fr., plus une taxe annuelle à l'hôpital de 4 fr. 50.

Situation économique. — Il est difficile, en traitant la situation économique de Genève, de s'en tenir à cette seule

ville ou même à la circonscription du Consulat general. Les statistiques font en général défaut pour cette partie restreinte de la Confédération et aussi les renseignements particuliers. Je me suis appliqué néanmoins à tirer des rapports fédéraux et des monographies publiées à Genève même tout ce qui concerne plus spécialement le commerce et l'industrie de ma résidence, et j'ai cherché à mettre en lumière les points qui intéressent particulièrement nos échanges avec ce pays.

L'étude présente est donc moins un rapport commercial proprement dit qu'une série de notes destinées à donner un aperçu de l'activité à la fois économique et sociale de ma circonscription.

Industries de la circonscription.

Il n'existe pas dans la circonscription de ce Consulat général de grands centres industriels.

Le tissage de la soie, la filature du coton, la construction des machines sont pour la majeure part localisées à Zurich. Bâle monopolise presqu'entièrement la rubannerie et a aussi une très grosse importance en ce qui concerne l'industrie chimique et celle des couleurs. La fabrication des broderies se fait surtout à Saint-Gall et celle des montres ordinaires à Neuchâtel et dans le Jura bernois.

L'industrie est cependant loin d'être absente des cantons du Valais, de Vaud et de Genève. Mais elle s'y présente sous des aspects beaucoup plus divers. Le labeur iudustriel y est à la fois moins spécialisé et moins intense.

Le Valais est un pays surtout agricole. Sous ce dernier rapport il a fait en ces derniers temps des progrès remarquables. La viticulture et l'arboriculture y ont pris une grande extension qui a permis aux usines de Saxon de créer et de développer la fabrication des conserves de fruits et de légumes.

A côté de cette industrie on peut citer les verreries et les usines électro-chimiques de Monthey.

Dans le canton de Vaud on rencontre les industries les plus variées. C'est dans l'une des vallées de cette région, la vallée de la Broye, qu'est produite la presque totalité du tabac récolté dans la Confédération. Les fabriques de cigares de Grandson, de Vevey et de Payerne en utilisent une grande partie.

Les alpages de cette partie de la Suisse nourrissent un assez nombreux bétail dont le lait est utilisé par les fabriques de chocolat de Lausanne, les fabriques de lait condensé de Payerne et d'Avenches, les fabriques de farines lactées de Vevey. Mentionnons encore les minoteries de Vevey qui ne travaillent que pour le marché intérieur, les tanneries qui existent dans cette ville et à Lausanne, les fabriques de limes de Vallorbe, l'industrie de la taille des pierres pour montres qui s'exerce à Lucens et dans

la vallée. Enfin la petite ville de Sainte-Croix doit une certaine notoriété à la fabrication des boîtes à musiques.

C'est à Genève qu'un réfugié français introduisit, en 1587, l'industrie de la montre. Alors qu'elle constitue pour la Suisse contemporaine une si importante source de richesses, elle est à son lieu de naissance en recul très marqué. On comptait en 1886 dans la ville de ma résidence 10,000 ouvriers horlogers occupés dans 300 fabriques ou ateliers. En 1896, ils étaient réduits à 1,774; en 1902, à 1,000 seulement. Les causes de cette décadence sont caractéristiques de l'état d'esprit des fabricants et des ouvriers. Cet état d'esprit est le même à Genève qu'en France. On ne veut produire ici que des articles finis et soignés; on répugne absolument à fabriquer par grandes masses et à bon marché « billig und schlecht » comme en Allemagne. Aussi a-t-on abandonné l'article courant à Neuchâtel et au Jura bernois pour ne plus s'occuper que des montres fines et de grand luxe, des chronographes et des chronomètres dont l'exportation annuelle était évaluée à 1,700,000 fr. en 1901 et 1902.

L'industrie des pièces à musique est également née à Genève. Aujourd'hui elle est exercée simultanément dans cette ville et à Sainte-Croix. Jusqu'en 1895, les exportations annuelles dépassaient 3,000,000 de francs. Aujourd'hui elles périclitent et ont baissé de plus d'un sixième. Ce fait est attribué à l'obstination des fabricants à ne pas recourir aux procédés mécaniques récemment mis en usage.

Les ouvriers employés à la bijouterie et à l'orfèvrerie genevoises sont également en diminution. En 1888 on en comptait 1,022, en 1896 ils n'étaient plus que 753 et aujourd'hui le nombre est moindre encore. Les motifs de ce ralentissement dans cette branche du travail sont toujours les mêmes. On ne s'est pas assez préoccupé de produire en grand et à bon marché, et on a abandonné la fabrication courante à Pforzheim (Grand-Duché de Bade) où le nombre des personnes vivant de cette industrie a passé de 10,000 en 1890 à 15 ou 16,000 en 1900. Genève demeure néanmoins, sous ce rapport, la ville suisse la plus importante, et on estime à 7 ou 8,000,000 de francs par an le chiffre de ses exportations de bijoux ou de pièces d'orfèvrerie, sans compter les quelques millions vendus directement aux étrangers de passage.

Les industries savantes dues aux progrès de la chimie et de l'électro-chimie sont au contraire à Genève en progrès très sensibles. Ce résultat est dû en grande partie à l'esprit scientifique qui a toujours animé cette ville et au caractère de précision et de fini que ses ouvriers aiment à donner à leurs produits, qualités qui trouvent en cette matière l'emploi le plus avantageux.

A côté de ces diverses branches du travail genevois, il en est deux autres qui, bien que moins importantes, présentent pour nous un intéret spécial à cause de l'exportation à laquelle elles donnent lieu en France.

Les brasseries genevoises sont, dans toute la Suisse, les seules qui envoient à l'étranger une partie des bières qu'elles fabriquent. Cette exportation qui, en 1900, a atteint 21,200 hectolitres d'une valeur de 617,000 fr. est presque toute entière à destination de notre zone franche.

Les fabriques de bonbons de Genève et de Versoix dirigent aussi vers notre pays une bonne part de leurs produits. Leurs exportations en grand progrès ont passé de 936,000 fr. en 1898 à 1,363,000 en 1902.

Viticulture suisse. — Importation des vins dans ce pays.

Au point de vue agricole, c'est la vigne qui constitue le principal élément de richesse de ma circonscription.

Le vignoble suisse qui s'étend sur 30,000 hectares environ, intéresse surtout ma circonscription, car pour la plus grande partie il est réparti dans les cantons de Vaud, de Genève et du Valais. La production totale de la Confédération est en moyenne de 1,190,565 hectolitres, blancs pour les cinq sixièmes; la consommation atteignant le double de ce chiffre, il en résulte que les vingt-deux cantons sont dans la nécessité d'importer chaque année une quantité de vins égale à celle qu'ils produisent.

Jusque vers 1876, ce fut la France qui fut le fournisseur presque exclusif de la Suisse. La crise phylloxérique entrava cette florissante exportation et nous dûmes céder le premier rang à l'Italie. La rupture commerciale survenue en 1892 entre notre pays et la Confédération helvétique porta à notre exportation viticole un coup encore plus sensible. Nos viticulteurs, frappés d'un droit différentiel de 25 fr. par quintal brut, ne purent plus lutter contre leurs concurrents qui n'avaient à acquitter qu'une taxe de 3 fr. 50. Nos envois qui avaient été de 771,000 hectolitres en 1876, de 302,000 hectolitres en 1891, ne furent plus en 1894 que de 28,198 hectolitres. L'Espagne, bien plus encore que l'Italie, profita de la situation. Elle avait d'abondantes récoltes à écouler, et notre marché, sur lequel elle avait jusqu'alors compté, lui était fermé par nos nouveaux tarifs.

En 1895 un arrangement fut signé entre la France et la Suisse par lequel les deux pays s'accordaient au point de vue douanier le traitement de la nation la plus favorisée. Nous pûmes dès lors regagner une partie du terrain perdu, ainsi que le montre le tableau suivant qui se rapporte aux trois dernières années dont nous possédons les statistiques :

Importations de vins en fûts *(hectolitres)*.

Années.	Espagne.	Italie.	France. (Algérie comprise.)	Autriche.	Autres pays.
1901. . . .	429.769	198.479	240.020	62.709	32.434
1902. . . .	438.459	281.273	336.868	75.988	34.532
1903. . . .	370.877	485.696	163.763	104.584	106.186

Importations de vins en bouteilles (non mousseux) *en quintaux*.

Années.	Espagne.	Italie.	France.	Allemagne.	Autres pays.
1901. . . .	134	278	1.091	542	104
1902. . . .	104	256	916	623	93
1903. . . .	91	282	852	647	126

Importations de vins en bouteilles (mousseux) *en quintaux*.

Années.	Espagne.	Italie.	France.	Allemagne.	Autres pays.
1901. . . .	3	16	3.257	139	1
1902. . . .	2	17	3.254	136	»
1903. . . .	3	11	4.004	146	2

Importations de raisins frais pour pressurage *en quintaux*.

Années.	Espagne.	Italie.	France.	Autriche.	Autres pays.
1901. . . .	2.345	42.581	7.044	5.389	29
1902. . . .	2.119	56.182	11.343	9.732	39
1903. . . .	6.864	61.776	12.737	11.227	155

On voit la place prépondérante qu'occupe l'Espagne dans les importations suisses. Il y a à cela deux raisons : la richesse alcoolique des vins de cette contrée et leur prix relativement bas que le cours du change diminue encore d'un tiers. Ce pays jouit en outre sur le marché suisse d'une sorte de monopole pour les vins blancs de qualité courante. On reproche aux nôtres d'être trop modérés et d'avoir une teinte jaune trop accusée. Les vins espagnols au contraire, tels que les aiment les consommateurs suisses, sont peu épais, de couleur verdâtre et presque identiques aux vins du pays de Vaud.

Quant à l'Italie, les statistiques que nous avons données démontrent clairement que certaines années nous luttons victorieusement contre elle. Les vins transalpins ont eux aussi un degré alcoolique plus élevé que les vins français du Midi qui forment le fond de notre exportation. A égalité de prix les consommateurs suisses préfèreront donc les premiers. Ils ne feront appel dans de larges proportions à nos produits que lorsque la modicité de leur prix compensera leur faiblesse en alcool. Cela se comprend d'autant mieux que les vins importés de qualités courantes ne sont que bien rarement livrés tels quels aux consommateurs. Ils subissent auparavant une préparation qui a pour but de les rendre conformes au type auquel on est accoutumé dans le pays. Les vins espagnols et italiens riches en alcool sont dédoublés et comme ils ne peuvent, en raison de leur platitude, être coupés avec trop d'eau, on les mélange avec nos vins du Midi, lesquels donnent à cette préparation un certain bouquet. Plus nos vins sont bon marché, plus la proportion pour laquelle ils entrent dans cette composition est considérable.

L'étude approfondie des statistiques prouve en effet clairement que lorsque, par suite d'une abondante récolte, nos prix baissent, fortement notre exportation en Suisse augmente dans des proportions considérables. Elle se restreint dès que nos prix se raffermissent. Ce pays constitne donc un débouché des plus intéressants pour nos viticulteurs puisqu'il aide à dégager nos caves encombrées par de trop bonnes vendanges.

Notre exportation en Suisse de vins courants se compose presque entièrement de vins rouges. Elle comprend quelques vins rosés ou gris, mais très peu de vins blancs. C'est du Midi qu'elle provient pour la plus grande partie.

Les statistiques fédérales de 1903 donnent pour la première fois des chiffres très intéressants indiquant la proportion des provenances françaises pour les vins de toutes qualités : Midi 49 0/0, Gironde 16 0/0, Côte-d'Or 29 0/0, reste de la France 6 0/0.

Les viticulteurs indigènes se plaignent beaucoup de la concurrence étrangère. Nombreuses sont les mesures de protection prises en leur faveur. Dans le canton de Genève, l'Etat a pris à sa charge une partie des frais nécessités par la reconstitution des vignes phylloxérées et il propose que la Confédération y contribue également. Dans le pays de Vaud, on a décidé, pour faciliter aux viticulteurs la lutte contre les maladies cryptogamiques, que ce serait le canton qui achèterait, dans les meilleures conditions possibles, le sulfate de cuivre et le soufre nécessaires et qui les répartirait entre les propriétaires de vignobles. Il a été entendu, en outre qu'il ne réclamerait qu'après la vendange le remboursement de ces avances.

Mais c'est surtout dans le récent renouvellement du régime commercial suisse que ces tendances protectionnistes se sont

manifestées. Les viticulteurs ont lié partie avec la puissante « ligue des paysans ». Celle-ci, officiellement consultée par les pouvoirs publics, demanda un relèvement considérable de tous les droits intéressant le vignoble suisse. Le Conseil fédéral, s'il ne donna pas entièrement satisfaction à toutes ces exigences, en tint cependant très largement compte dans le tarif général qu'il soumit au Conseil des Etats et au Conseil national, lesquels se montrèrent encore plus favorables aux vues des agriculteurs.

On porta à 20 fr. le droit sur les vins naturels en fûts qui était de 3 fr. 50 au tarif d'usage et de 6 fr. au tarif général; le droit sur les vins en bouteilles fut porté de 25 à 35 fr.; celui sur les vins mousseux de 40 à 60 fr.; celui sur les raisins destinés au pressurage qui était, dans le tarif minimum, de 3 fr. et de 5 fr. dans le tarif maximum, fut élevé jusqu'à 25 fr. Il demeurait d'ailleurs entendu que ces droits ne subsisteraient pas tels quels. Le tarif général dans lequel ils étaient incorporés devait servir de base aux négociations commerciales engagées par la Suisse et par conséquent subir des réductions correspondantes aux concessions consenties par les autres États. Ce fut avec l'Italie que la Confédération entama les pourparlers. On aboutit à un traité qui réduisit à 8 fr. le droit sur les vins en fûts. Le traité avec l'Allemagne ne modifie pas ce droit, mais il rétablit celui de 25 fr. accordé aux vins en bouteilles sous l'ancien régime et que le nouveau tarif général avait porté à 35 fr. Quant au droit pour les raisins destinés au pressurage, il demeure fixé à 25 fr. comme l'avait demandé l'Union suisse des paysans. En outre, des dispositions plus sévères sont prises en ce qui concerne les raisins secs, les vins de fruits, les vins artificiels et les moûts concentrés.

Les vignerons suisses, cependant, se montrent fort peu satisfaits. Les députés vaudois, qui sont aux Chambres helvétiques leurs représentants naturels, ont été les seuls à refuser leur vote à la ratification du traité de commerce italo-suisse si avantageux cependant, d'une façon générale, pour la Confédération. Les plaintes des propriétaires de vignobles sont évidemment fort exagérées; il est un point cependant sur lequel elles paraissent assez fondées, et en cela les intérêts des producteurs suisses sont d'accord avec ceux de nos exportateurs. Dans le traité italien, les vins courants ne sont surtaxés qu'à partir de 15 degrés. On pourra donc continuer à introduire sur le territoire des 22 cantons des vins très riches en alcool et avec un hectolitre en fabriquer plusieurs.

On peut dire en conséquence que le relèvement des droits à l'entrée en Suisse sera très préjudiciable à nos produits peu riches en alcool et qui ne rachètent ce grave défaut que par la modicité de leur coût. En outre, il est à remarquer que le droit des vins mousseux, pour lesquels nous sommes, en Suisse, les fournisseurs presque uniques, a été porté de 40 à 60 fr. le quintal brut.

En revanche, étant donné que les vins de coupage riches en

alcool sont très recherchés en Suisse, ce pays pourrait fournir un débouché sérieux pour nos vins algériens. Ce Consulat général a déjà attiré, à diverses reprises, l'attention du Gouvernement de notre colonie sur ce point spécial. On ne peut donc que regretter que les exportations vinicoles en Suisse de nos possessions d'Afrique continuent à demeurer aussi faibles. Elles ont été en 1901 de 4,000 hectolitres, en 1902 de 8,280 hectolitres, en 1903 de 4,306 hectolitres.

Fruits frais et primeurs.

Après les vins qui sont de beaucoup la branche la plus importante pour nous, il convient de citer les divers produits d'alimentation comme les conserves, les fruits frais et primeurs dont l'importation de France est susceptible d'être développée dans une large mesure. La Chambre de Commerce française de Genève, dans son bulletin, a traité ce sujet avec beaucoup de compétence. Nous y empruntons les renseignements qui suivent.

Les raisins de table entrent dans la consommation genevoise pour une quantité de 300,000 kilog. dont 250.000 proviennent de France et d'Algérie.

Les chasselas valent 110 fr. les 100 kilog., les raisins algériens 50 à 60 fr., ceux du Midi 40 a 45 fr. Les genres préférés ici sont les chasselas et le muscat. Quelques tentatives ont eté faites pour introduire également les produits tunisiens.

Les droits actuels sur les raisins sont de 2 fr. 50 les 100 kilog. (1).

Les fraises et les cerises donnent lieu également à un commerce considérable qui va jusqu'à 5,000 kilog. par jour durant la saison lors des années de récolte abondante, provenant de la Vaucluse et du Rhône.

Lee pêches viennent également de Vaucluse à raison de 3.000 kilog. par jour. De même pour les abricots (40 à 80,000 kilog. par an suivant la récolte),

Il est introduit environ 1,000 kilog. de prunes par jour, venant presque uniquement du Midi.

Pour les mandarines, oranges et citrons, nos producteurs de l'Afrique du Nord se heurtent à la concurrence de l'Italie et de l'Espagne. Les mandarines viennent presque uniquement d'Espagne (5,000 kilog. par jour en novembre, 10,000 kilog. en décembre, 40,000 vers Noël). Les oranges sont également de provenance espagnole, on évalue l'importation à 300 wagons de

---

(1) D'après le traité italo-suisse, les raisins de tables frais sont exempts en colis postaux jusqu'à 5 kilog.; au-dessus de cette quantité ils paieront 5 fr. par 100 kilog.

5,000 kilog. au prix de 30 à 45 fr. Les citrons sont tirés d'Italie et aussi du Midi de la France (4 à 500 caisses par an de 6 à 10 francs).

Il est utile de noter qu'il n'existe pas a Genève de vente à la criée. Les expéditeurs de fruits et primeurs s'adressent de préférence à des négociants en gros de la place qui achètent ferme ou à la commission. Dans ce dernier cas, ils prélèvent en général pour leur rémunération 10 0/0 sur les prix de vente, frais de magasinage et camionnage compris. L'envoi par colis postaux est peu usité en raison des dépenses considérables qu'il entraîne, et les expéditions se font de préférence par paniers. Les grosses maisons de Genève peuvent fournir à titre de prêt à leurs correspondants français les paniers nécessaires au transport.

En ce qui concerne les conserves alimentaires, il est difficile de donner des chiffres précis pour ma circonscription, mais il est aisé de voir qu'à Genève même, malgré la concurrence et le bon marché des produits de Saxon, les marques françaises sont l'objet d'une forte demande. Les efforts de nos fabricants sur ce point auraient donc toute chance de succès.

D'une façon générale d'ailleurs le Suisse a la consommation large. La meilleure preuve est dans le fait que ce n'est pas seulement pendant la saison des touristes qu'ont lieu les plus fortes importations de produits alimentaires de luxe, mais bien pendant l'hiver.

Sucres.

La plus grande partie du sucre consommé à Genève est d'origine française, quoique dans les importations suisses nous n'occupions plus que le deuxième rang. Nous avons en effet été dépassés par l'Allemagne.

D'après les statistiques fédérales, l'importation totale sur le territoire de la Confédération a atteint, en 1903, une valeur de 23,043,000 fr. dont 12,306,000 pour l'Autriche-Hongrie, 6,016,000 pour l'Allemagne et 4,368,000 fr. pour la France.

Comparée à celle de 1902, l'importation de 1903 a augmenté de 53,268 quintaux ou 6,5 0/0, Elle a été surtout considérable durant l'été. On escomptait, en effet, une forte hausse à partir du 1er septembre, date de l'entrée en vigueur de la Convention de Bruxelles. Mais les fabriques de sucre d'Autriche-Hongrie ayant été autorisées à écouler à l'étranger, même après cette date, d'anciens approvisionnements en profitant de la prime d'exportation, ce fut au contraire une baisse qui intervint duran les mois d'octobre et de novembre.

La hausse présumée ne se produisit à Genève qu'à la fin de 1904 ; elle atteignit près de 10 fr. les 100 kilog. et s'est maintenue depuis lors.

Il faut en chercher les motifs dans une mauvaise récolte

générale des betteraves et dans la surproduction, conséquence de la suppression des primes et de la réduction des impôts intérieurs.

La Suisse tire de l'étranger presque tout le sucre qu'elle consomme. Sa production est très faible. Il n'existe qu'une seule fabrique, située à Arberg, dans le canton de Berne. On a fait venir récemment de Galicie un certain nombre d'ouvriers des deux sexes pour cultiver les champs de betteraves qui alimentent cette fabrique. Cette culture tendrait du reste à prendre de l'extension en Suisse; 130 nouveaux arpents lui ont été consacrés à Dampierre et 200 autres lui seraient prochainement attribués entre Granges et Buren sur l'Aar. Quoi qu'il en soit, la Suisse restera encore longtemps tributaire de l'étranger pour cet article, et il dépend de nous de conserver un marché considérable et situé à notre porte.

Il peut être utile de rappeler les droits d'entrée actuels en Suisse. Le sucre brut paie 7 fr. 50 les 100 kilog., le sucre en pains 9 fr. et le sucre coupé 10 fr. 50.

Ces différences suivant l'espèce ont permis à de nombreuses « casseries de sucre » de se fonder et de se développer. A Genève seulement, il en existe deux qui emploient un assez grand nombre d'ouvriers.

Notons encore que la Suisse importe une petite quantité de sucre russe. Or, la Russie n'a pas adhéré à la Convention de Bruxelles. De là des protestations des importateurs intéressés, notamment en Allemagne et en Autriche. Les journaux de ces pays croient même pouvoir annoncer que la Commission permanente des sucres, lors de sa prochaine réunion à Bruxelles, se proposait d'examiner les mesures spéciales à prendre contre les produits sucrés exportés par la Suisse, en raison du fait que le sucre russe entre dans la composition de ces articles.

La presse de ma résidence s'est montrée particulièrement émue de cette information qui, jusqu'à présent, n'a pas été confirmée.

Pêche dans le Léman et importation du poisson.

La pêche dans les eaux du lac de Genève est beaucoup moins productive que jadis. Cette diminution porte principalement sur la « féra », le poisson le plus recherché du lac. La pêche des truites est également en baisse depuis trois ans, ainsi que celle des ombres-chevaliers, des brochets et des lottes. Une légère augmentation a seulement été constatée sur les perches et les poissons blancs. Encore y aurait-il lieu de s'attendre de ce côté à une diminution pour les années prochaines, les proportions données à la pêche de la perche risquant, paraît-il, d'amener la disparition de ce poisson.

On jugera de l'importance de la diminution de la féra par le

fait que la maison la plus considérable de Genève qui, en 1899, en avait acheté pour une valeur de 198,700 fr., n'a pu s'en procurer l'année dernière que pour 106,860 fr. Il semble bien que là aussi la cause de la baisse est le mode de procédé de pêche et l'usage d'un filet dévastateur.

En tout cas, on peut déduire de la diminution des quantités de poisson pris dans le lac de Genève qu'un des besoins de la consommation locale n'est plus satisfait dans une mesure suffisante et qu'en conséquence il y aura place pour une importation considérable de poisson français, d'autant plus que les Suisses, d'abord un peu rebelles au poisson de mer, y prennent goût de plus en plus.

Sur ce point, nous avons à lutter particulièrement avec l'Allemagne qui tient la tête pour les quantités importées, alors que nous venons en première ligne pour les valeurs. Deux sortes de griefs sont adressés à l'importation française.

En premier lieu, on se plaint que nos méthodes d'emballage laissent à désirer, au contraire des Allemands dont les méthodes à cet égard seraient irréprochables. Les réclamations ont porté surtout sur les envois d'Arcachon, ceux de la Rochelle paraissant donner satisfaction. En second lieu les expéditions ne sont pas faites avec la régularité et la rapidité désirables, conditions indispensables en matière de transport de poisson. La nécessité s'impose à nos Compagnies d'Orléans et du P.-L.-M. d'établir des services directs et rapides permettant à nos expéditeurs de l'Ouest, principalement de la Rochelle et d'Arcachon, de venir lutter sur le marché suisse avec leurs concurrents allemands et belges. Je ne saurais trop insister sur l'intérêt que nous avons à améliorer nos transports pour nous assurer le débouché de plus en plus important que deviendra la Suisse pour les expéditeurs de poisson de mer.

A différentes reprises, ce Consulat d'une part, la Chambre de commerce française de l'autre, ont signalé le fâcheux état de choses actuel aux Ministères du Commerce et des Travaux publics ainsi qu'aux Compagnies d'Orléans et de P.-L.-M. Une première satisfaction avait été donnée à ces desiderata au cours de l'été dernier. Les envois des ports sus-mentionnés, qui étaient généralement effectués en 36 heures, l'ont été durant tout l'été dernier en 24 heures seulement. Mais cette amélioration ne se soutint pas. Dès le mois d'octobre les anciens errements reprirent et il faut toujours compter au moins un jour et demi pour recevoir la marée de nos côtes de l'Océan et de la Manche. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que les expéditions belges et allemandes trouvent facilement ici à lutter contre les nôtres. C'est pourquoi il y a lieu d'insister à nouveau auprès des Compagnies françaises pour que de plus grandes facilités soient accordées à notre commerce. Les communications entre Bordeaux et Genève sont actuellement beaucoup trop lentes et un service de trains directs s'impose dans cette

direction. En ce qui concerne Paris, qui expédie ici une certaine quantité de poissons frais, la Compagnie P.-L.-M. accorde depuis quelques années le transport du poisson par train express. Mais c'est là une mesure toute gracieuse et dont les intéressés doivent solliciter le renouvellement chaque année. On demande en conséquence une organisation fixe qui donne au commerce la stabilité et la sécurité dont il a besoin.

Enfin les Allemands, tout en autorisant les expéditions de poisson de mer en grande vitesse, n'appliquent à ces envois que les tarifs de la petite vitesse. Il y a là un exemple à imiter.

Les principaux importateurs sont :

MM. Lugrin frères.
Desrayaux,
Zivi,
Zanetta.

Une nouvelle convention pour la réglementation de la pêche dans le Léman et dans les cours d'eau frontières a été signée entre la France et la Suisse le 9 mars 1904 et ratifiée le 1er février 1905. Il y a lieu d'y relever, en ce qui concerne le lac de Genève, des dispositions plus rigoureuses pour l'emploi des filets et autres engins destructeurs. L'application stricte de ces prescriptions sera de nature à empêcher les dévastations de poissons que nous avons signalées. Néanmoins, comme elles apportent certaines entraves à l'industrie de la pêche, elles ont provoqué des protestations assez vives de la part des intéressés dans les deux pays.

Union commerciale d'escompte.

Une coutume très répandue à Genève et très préjudiciable aux intérêts du commerce et celle de n'effectuer les paiements qu'à des epoques très reculées. Tous les négociants se plaignent des difficultés qu'ils éprouvent à obtenir le règlement de leurs comptes. Des tentatives diverses ont incité le public à payer comptant et sans délai. Il y a quelques années, des maisons de timbres-escompte ont introduit un procédé par lequel le client reçoit sur ses achats des coupons d'escompte qu'il conserve et peut ensuite échanger contre des objets de valeur correspondante à son choix. Ce système a été récemment perfectionné par la création d'une association dite « Union commerciale d'escompte de Genève » dont le but est d'introduire dans toutes les branches du commerce et de l'industrie du canton un système général d'escompte. Il peut être intéressant d'en exposer le fonctionnement.

Des jetons sont réunis par les négociants adhérents aux acheteurs qui paient comptant. Les acheteurs versent ces jetons à la caisse de la Société où on leur remet un livret sur lequel chaque versement est inscrit. Le règlement en espèces a lieu

deux fois par an, le 1er juin et le 1er septembre. Les négociants ne peuvent fixer un taux d'escompte autre que celui qui a été adopté dans la même corporation par leurs confrères de l'Union.

Du rapport du président en date du mois de mai dernier, il résulte que durant les dix-huit premiers mois d'existence de l'Association, il a été délivré 116,700 jetons de 2 centimes 1/2, 5, 10, 20 et 50 centimes. Les recettes se sont élevées à 13,334 fr. 65 provenant de la vente des jetons aux négociants adhérents et des cotisations, ces dernières étant de 10 fr. par an, plus un droit d'entrée de 5 fr. Les dépenses ont atteint 5,412 fr., chiffre qui s'explique par l'importance des frais de première installation.

La Caisse a fait, pendant cette période, deux remboursements au public pour une valeur dépassant 5,000 fr.

Le premier avantage de système inauguré par l'Union Commerciale est de remettre à l'acheteur un escompte réel sans l'obliger à prendre une nouvelle marchandise, ce qui est le cas pour les Sociétés de timbres escompte dont nous avons parlé.

Il y a un second avantage plus important peut-être encore, celui de vulgariser dans le canton l'usage du chèque, le public étant amené à payer sous cette forme puisqu'il connaît d'avance le taux d'escompte accordé par chacune des catégories de négociants. Malgré les efforts des banquiers et de l'Association des intérêts de Genève, la pratique du chèque n'a pu encore, en effet, se répandre ici. La Banque du Commerce à bien tenté de le rendre d'un emploi plus fréquent, en organisant un service gratuit de compensation des comptes. Mais il ne semble pas que ce service, qui existe depuis le 1er janvier 1902, ait produit les résultats qu'on espérait, En effet, la Banque du Commerce a dû récemment encore adresser aux négociants de Genève, une circulaire leur rappelant l'organisation créée par elle au lendemain de la loi cantonale du 9 mars 1901 qui a affranchi du timbre tout chèque émis ou payable dans le canton.

Les voies de communication et le projet de la Faucille.

Parmi les moyens de développer les relations commerciales entre la France et la Suisse, le premier qui se présente à l'esprit est l'amélioration des communications par voie ferrée.

Cette question des transports présente une telle importance pour la Suisse en général, pays de transit par excellence, et pour la ville de Genève, fort mal desservie à ce point de vue, qu'elle mérite d'être traitée avec quelques développements.

Depuis de longues années, on se plaint surtout ici du défaut de relations fréquentes et rapides avec la France et on a une

tendance à incriminer fortement à cet égard la Compagnie P.-L.-M. Il est de fait que les trains pour Lyon et Paris, en hiver du moins, sont peu nombreux et peu accélérés. Il faut dire toutefois, à la décharge de notre compagnie, que pendant la mauvaise saison le nombre des voyageurs est trop peu considérable pour justifier le maintien de plusieurs trains rapides. En été ces trains ne sont pas alimentés seulement par les voyageurs de Genève; il faut y ajouter la clientèle amenée par Aix-les-Bains et Evian. Il est donc difficile de donner satisfaction, aux réclamations des Genevois en organisant pour l'hiver le même nombre de trains express que pour l'été. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne la rapidité des communications avec Lyon notamment qui, à l'état actuel, laisse trop à désirer.

Le mal dont souffre surtout la ville de ma résidence, c'est qu'elle ne se trouve pas sur une grande voie internationale et qu'elle est présentement au fond d'une impasse. Il lui faudrait une voie lui permettant de sortir de son quasi-isolement et la mettant en rapports directs et faciles avec les grands réseaux européens. Les Genevois ont compris que l'ouverture prochaine du Simplon, en obligeant pour ainsi dire la France à améliorer et à rectifier ses voies de communication à travers le Jura, pouvait être l'occasion de modifier avantageusement et radicalement la situation de leur ville. De là l'intérêt avec lequel ils suivent les discussions auxquelles donnent lieu chez nous les projets de nouvelles lignes dans la direction du Simplon, de là leurs efforts pour favoriser le percement du tunnel de la Faucille et la construction de la ligne de Lons-le-Saunier qui raccourcirait considérablement la distance entre Paris et Génève; de 605 kilomètres elle serait ramenée à 488 kilomètres et le trajet serait de 7 heures au lieu de 10 actuellement.

Il a été versé de tels flots d'encre sur cette affaire du Simplon; les projets de la Faucille, de Bellegarde Saint-Amour, de Frasne-Vallorbe, puis de Mouchard-Vallorbe ont été si longuement discutés. non seulement dans les organes spéciaux, mais dans la presse quotidienne, à grand renfort de chiffres et de considérations techniques, que la question paraît plus embrouillée que jamais, et l'on comprend que le Gouvernement et le Parlement français aient peine à décider quelle serait la meilleure ligne à adopter.

Sans entrer dans de longs développements, constatons qu'aujourd'hui la lutte paraît circonscrite entre deux projets, celui de la rectification de la ligne Dijon-Lausanne par la construction d'un nouveau tronçon de Mouchard à Vallorbe permettant d'éviter les altitudes et les pentes actuelles excessives pour un trafic intensif, et celui de l'établissement d'une voie directe Dijon-Lons-le-Saunier-Genève par le percement du Jura sous la Faucille.

En France, disions-nous, on hésite et on tatonne encore. Ces atermoiements sont des plus regrettables, car la ligne du Simplon sera exploitée à la fin de cette année et nous courons le

risque de voir nos concurrents, suisses aussi bien qu'allemands, utiliser la nouvelle voie à notre détriment.

Ce qui est imprimé en Suisse même, relativement à cette question, n'est malheureusement pas de nature à nous éclairer sur notre véritable intérêt, car ici aussi les manières de voir diffèrent autant que chez nous.

A Genève même on combat naturellement pour la Faucille. A Lausanne on ne jure que par le Frasne ou le Mouchard-Vallorbe. On aurait pu croire que ces opinions intéressées eussent dû être départagées à Berne, où on ne doit avoir en vue que les intérêts généraux de la confédération. Mais Berne aussi a son projet : elle préconise une ligne qui la relierait directement au Simplon par le percement de l'Oberland sous le Lœtschberg ou le Wildstrubel et d'où le trafic rayonnerait sur l'Allemagne et sur la France. Dans les trois grands centres, Genève, Lausanne et Berne, chaque projet est défendu avec une énergie et une ténacité au moins égales à celles que manifestent chez nous les partisans de la Faucille ou du Vallorbe. Et l'on ne s'en tient pas là, chacun se livrant à une propagande active pour décider l'opinion française en sa faveur.

En ce qui concerne ma résidence, dès le jour où les travaux du Simplon ont été commences, un comité d'initiative dans lequel figurent les personnalités les plus notables de la ville a été constitué pour amener la création d'une ligne entre la France et le Simplon passant par Genève.

Quelle que soit la solution à laquelle s'arrêtera le Gouvernement de la République, nous ne devons pas oublier que Genève constitue pour nous un débouché très considérable, non seulement par elle-même mais par toute la région qui l'entoure et dont elle est le véritable centre économique, c'est-à-dire une notable portion de la Savoie. Il y a pour nous, en tout état de cause, question du Simplon mise à part, un interêt majeur à ce que la grande cité du Léman, dont l'importance et la richesse économiques croissent de jour en jour, soit mise en relation plus facile et plus rapide non seulement avec Paris et le nord de la France, mais aussi avec les provinces de l'Ouest. C'est à ce titre surtout que les réclamations adressées à nos Compagnies de chemins de fer méritent de trouver ici un echo.

Pour prouver l'importance de la place de Genève au point de vue strictement français, je donne ci-dessous le relevé des voyageurs descendus dans les hôtels de cette ville durant les trois dernières années.

	1904.	1903.	1902.
France	88.140	79.059	77.566
Suisse	59.868	53.663	56.995
Allemagne	35.229	32.229	28.642
Angleterre	12.219	13.663	10.516
Italie	11.287	11.864	11.305

Les autres contrées accusent un chiffre inférieur à 10,000 par an.

On voit à quel point le nombre des voyageurs français dépasse celui de tous les autres pays, la Suisse comprise : la proportion en notre faveur augmente même d'année en année. Assurément la plus grande partie de ces visiteurs sont des touristes, mais il y a aussi parmi eux beaucoup de négociants, d'hommes d'affaires, de voyageurs de commerce. Genève, je le répète, est le débouché commercial et industriel d'une partie de nos départements de la Savoie et de l'Ain ; son activité est principalement tournée du côté de la France. Les intérêts propres de Genève sont donc trop souvent connexes aux nôtres pour que nous ne cherchions pas à développer nos relations avec ce pays où la population française est si considérable et où, d'une façon générale, on consomme surtout nos produits.

Je rappellerai également ici ce que j'ai dit dans le chapitre relatif aux importations de poisson, sur l'insuffisance de nos moyens de communication entre nos côtes de l'Océan et la Suisse et sur la nécessité d'établir de Genève à Bordeaux des relations rapides.

Commis voyageurs. — Patentes.

Aux termes de la loi fédérale du 24 juin 1892, article premier, « les voyageurs de commerce voyageant en Suisse pour le compte d'une maison établie en Suisse, qui sont en relations d'affaires exclusivement avec des maisons opérant la revente de leurs articles ou faisant usage de ces articles pour leurs besoins professionnels, sont autorisés, pourvu qu'ils n'aient pas de marchandises avec eux, à prendre des commandes dans toute l'étendue de la Confédération, avec ou sans échantillons, sans être astreints à aucune taxe. »

L'article 2 de la même loi stipule que tous les autres voyageurs de commerce voyageant en Suisse pour le compte de maisons indigènes, sans avoir de marchandises avec eux, sont autorisés à prendre des commandes, avec ou sans échantillons, sur tout le territoire suisse, moyennant le paiement d'une taxe qui pour l'année est de 150 fr. et pour un semestre de 100 fr.

Ce dernier article s'applique à tous ceux qui s'adressent à des particuliers.

L'article 3, § 2, dit que les voyageurs de maisons étrangères, qui ne sont pas au bénéfice de stipulations entre la Suisse et l'État où leur maison est établie, paient une taxe annuelle de 300 fr. ou une taxe semestrielle de 200 fr. pour être autorisés à prendre des commandes dans le sens de l'article premier et une taxe annuelle de 500 fr. ou une taxe semestrielle de 300 fr. pour pouvoir prendre des commandes dans le sens de l'article 2.

La France et la Suisse n'ayant à cette époque conclu aucun accord à ce sujet, le gouvernement fédéral appliqua à nos voyageurs, dans un esprit de rigoureuse fiscalité, les dispositions de cet article 3 (décision du 27 décembre 1892).

De son côté, le gouvernement de la République, par application de la loi du 15 juillet 1880, qui établit le régime de la réciprocité pour les commis-voyageurs, soumit les Suisses exerçant en France exactement aux mêmes taxes (circulaire du 27 janvier 1893).

Cette sorte d'état de guerre ne dura pas longtemps. Une entente intervint entre les deux gouvernements dès le mois de juin 1893 stipulant qu'à partir du 1er juillet suivant les commis voyageurs opérant en Suisse pour le compte de maisons françaises y seront traités, au point de vue du droit de patente, dans les mêmes conditions que les commis voyageurs des maisons suisses et que les voyageurs suisses en France seront soumis au même traitement.

Telle est la base actuelle pour le régime des commis voyageurs dans les deux pays.

En Suisse, et notamment dans ma circonscription, les prescriptions de la loi fédérale du 24 juin 1892 sont strictement appliquées. Il semble en revanche qu'une certaine latitude aurait été laissée chez nous aux voyageurs suisses, lesquels, quoique prenant des commandes chez les particuliers, échapperaient à l'obligation de la patente. C'est pourquoi le préfet de la Haute-Savoie, dont le département est particulièrement visité par les voyageurs de commerce suisses, a cru devoir, dans une circulaire récente rappeler les prescriptions administratives : « Il est de notoriété publique, dit-il, que plusieurs maisons de Genève et de Lausanne ont des représentants qui parcourent périodiquement la Haute-Savoie pour prendre des commandes chez les particuliers sans se soucier que, aux termes d'une entente entre le gouvernement français et la Confédération helvétique, ces voyageurs sont astreints en France à une patente qui est de 100 fr. pour un semestre et de 150 fr. pour une année ». M. Ténot invite en conséquence les maires et les agents de police à veiller à l'application rigoureuse des règlements, sous peine de saisie des marchandises et échantillons.

A l'apparition de cette circulaire, le *Bulletin commercial suisse*, organe de la Chambre de Commerce de Genève, s'est cru fondé à protester contre la décision préfectorale, soutenant qu'elle était contraire à l'arrangement intervenu entre les deux pays en 1893 et qui stipule le traitement de la nation la plus favorisée. Les voyageurs français en Suisse jouissent du bénéfice de cette clause et sont soumis au régime appliqué aux nationaux. Les voyageurs suisses en France doivent donc être traités comme les Français eux-mêmes, c'est-à-dire n'être astreints qu'à la patente de 8 fr.

Cette argumentation n'est nullement fondée, les arrange-

ments franco-suisses de 1895 ayant un caractère purement commercial et n'ayant visé dans aucune de leurs parties la situation réciproque des voyageurs de commerce des deux pays.

Les dispositions prises par le préfet de la Haute-Savoie en conformité de l'entente de juin 1893 sont donc légitimes et n'ont d'autre but que de couper court à une inégalité de traitement qui plaçait nos commerçants de la Savoie dans une infériorité manifeste.

Pendant l'année 1903, d'après la *Feuille officielle Suisse du Commerce*, il a été délivré des cartes de légitimation à 30,478 voyageurs de commerce dont 23,545 représentaient des maisons suisses et 6,933 des maisons étrangères.

Les marchandises les plus fortement représentées sont les comestibles, les boissons, les tabacs et les matières textiles.

Le chiffre total des commis voyageurs étrangers se décompose ainsi par nationalité :

Allemagne	4.800
France	1.326
Italie	390
Autriche-Hongrie	250
Belgique	64
Angleterre	38
Hollande	31
Autres pays	14

Cette simple nomenclature suffit à montrer l'infériorité où nous nous trouvons sous ce rapport vis-à-vis des Allemands. Il serait puéril de rééditer toutes les exhortations qui ont été adressées à ce sujet à nos commerçants et industriels. Bornons-nous à dire qu'en présence de l'activité déployée par nos concurrents, la nécessité de visiter la clientèle en personne et de ne pas se contenter d'offres par correspondance s'impose plus que jamais. Nos compatriotes ne devraient jamais oublier que 95 fois sur 100 les lettres contenant des offres de service ou sollicitant des commandes sont immédiatement vouées au panier. Malheureusement trop de maisons françaises se contentent encore de ce moyen suranné et inefficace.

Propriété industrielle.

Il arrive fréquemment que les auteurs de nouveaux dessins et modèles industriels s'adressent à ce Consulat pour connaître le moyen de s'assurer en Suisse un droit exclusif d'exploitation. Il peut être utile en conséquence de rappeler les prescriptions fédérales en la matière.

L'intéressé doit faire parvenir au bureau fédéral de la propriété intellectuelle les documents suivants :

1° Une demande avec bordereau sur formulaire officiel en deux exemplaires;

2° Un exemplaire de chacun des dessins de modèles dont il s'agit;

3° Le montant de la taxe de 20 fr. exigée par les règlements;

4° Une procuration sous seing privé constituant un mandataire domicilié en Suisse si le demandeur se fait représenter par un tiers;

5° Une déclaration munie de la signature légalisée de l'auteur ou dressée par une autorité compétente et qui établisse le droit des ayants cause si la demande n'est pas présentée au nom de l'auteur.

La demande de dépôt doit être rédigée en français, allemand ou italien. Le formulaire sur lequel on l'inscrit est délivré gratuitement par le bureau de la propriété intellectuelle. Les dessins ou modèles doivent être déposés en paquets ouverts ou cachetés. Les taxes à payer pour le dépôt des dessins ou modèles sont les suivantes :

1° Pour les deux premières années 3 fr. par paquet;

2° De la 2e à la 5e année 50 centimes par dessin ou modèle;

3° De la 6e à la 10e année 3 fr. par dessin ou modèle;

4° De la 11e à la 15e année 7 fr. par dessin ou modèle.

Une exception très curieuse en matière de protection de la propriété intellectuelle existe en Suisse, c'est celle qui concerne les inventions chimiques. Les lois suisses n'accordent, en effet, la protection qu'aux dessins et modèles nouveaux ainsi qu'aux inventions représentées par des modèles et applicables à l'industrie. Il résulte de cette disposition que ceux qui découvrent de nouveaux procédés de fabrication chimique, lesquels ne sont pas susceptibles d'être représentés par des modèles, ne sont sur le territoire helvétique l'objet d'aucune protection. La cause de cette restriction qui surprend de la part d'un pays aussi libéral paraît être la crainte d'entraver la prospérité et le développement de certaines industries et peut-être aussi s'ouvrir la porte à des abus et des pratiques vexatoires.

C'est pourquoi en 1882 le peuple suisse avait rejeté la disposition qui lui était soumise par le conseil fédéral et en vertu de laquelle la confédération aurait eu le droit le légiférer sur la protection des inventions dans le domaine de l'industrie et de l'agriculture ainsi que sur la protection des dessins et modèles. En 1887, le peuple maintint sa manière de voir par le vote de l'article 64 de la constitution qui exclut de la protection les inventions dépourvues de modèles.

Ce sont les Allemands, passés maîtres en matière d'industrie chimique, qui avaient particulièrement à se plaindre de ces dispositions, car ils étaient souvent l'objet d'une concurrence déloyale de la part de leurs concurrents suisses. A plusieurs

reprises, en réponse à des interpellations au Reichstag, M. de Posadowsky, secrétaire d'Etat à l'office du Trésor, avait exprime l'opinion que la conclusion du nouveau traité de commerce germano-suisse fournirait l'occasion de porter remède à cette situation désastreuse.

L'opinion publique en Suisse se rendit enfin compte qu'il y avait intérêt à ne pas persister dans les errements actuels fâcheux d'ailleurs pour le bon renom du pays et qu'il y aurait risque d'autre part à s'exposer à des représailles des gouvernements étrangers.

Dès le mois de novembre 1903, le conseil fédéral saisit les chambres d'un projet de révision de l'article 64 de la constitution étendant à l'industrie chimique la protection des inventions. Cette modification devant être soumise à l'acceptation populaire il a été décidé que le vote aurait lieu le 19 mars. Ce vote ayant été affirmatif, la question se trouve ainsi réglée dans le sens à la fois libéral et équitable.

Contrefaçon et concurrence déloyale. — Affaire Perrin.

D'une façon générale nos marques de fabrique sont suffisamment protégées en Suisse. Toutefois, la matière est tellement délicate et les façons d'interpréter le texte des conventions sont si diverses que souvent nos compatriotes se déclarent lésés. Un procès engagé à Genève et qui au bout de 4 ans de procédure vient d'avoir sa solution au tribunal fédéral, a eu le grand avantage de fixer la jurisprudence. Comme, en conséquence, ce jugement a une portée générale et est de nature à intéresser nos commerçants et industriels je crois devoir à ce sujet entrer dans quelques détails.

La maison Perrin, fabricants de gants à Grenoble, avait intenté des poursuites contre un industriel de Genève qui faisait figurer la marque « la Chevrette » spéciale à la maison Perrin, sur son enseigne, ses factures et ses cartes, en s'abstenant toutefois de l'apposer sur ses produits,

En France il suffit qu'un signe ou dessin soit déposé comme marque pour qu'il jouisse d'une façon absolue de la protection accordée par la législation spéciale sur les marques de fabrique contre toute reproduction. Au contraire la loi fédérale du 26 septembre 1890 dispose que le signe caractéristique déposé par un fabricant pour lui servir de marque ne revêt ce caractère que s'il est appliqué sur le produit ou sur l'enveloppe de ce produit.

Le tribunal de 1re instance de Genève saisi dans les conditions susdites par la maison Perrin en juillet 1901, décida qu'il n'y avait pas de la part du fabricant genevois concurrence déloyable, mais simplement contrefaçon de marque et renvoya en

conséquence les parties à se pourvoir devant la Cour d'Appel seule compétente en matière d'interprétation et d'application des lois fédérales.

La Cour d'Appel n'admit pas la thèse du tribunal ; elle infirma le jugement d'incompétence en faisant ressortir que la plainte ne portait pas sur une contrefaçon de marque mais sur son emploi abusif et en conséquence elle renvoya l'affaire au tribunal de 1re instance.

Le procès fut plaidé au fond devant cette juridiction le 27 janvier 1903. Le tribunal donna gain de cause à notre compatriote en interdisant au fabricant genevois l'usage de la raison de commerce « A la Chevrette » et en le condamnant à 2,000 fr. de dommages intérêts et aux dépens.

Sur appel, la Cour civile réforma ce jugement le 25 juin 1904 et établit dans ses considérants que la maison n'avait pas été l'objet de manœuvres constituant une concurrence déloyale et que le négociant n'avait pas contrevenu aux lois spéciales régissant la matière ; en conséquence MM. Perrin étaient déboutés de leur demande.

Nos compatriotes, désireux de faire fixer définitivement la jurisprudence sur une matière aussi importante portèrent l'affaire devant le tribunal fédéral.

Par un jugement en date du 15 octobre dernier, la juridiction suprême de la confédération reconnut le fait de la concurrence déloyale de la part du fabricant de Genève, en conséquence elle fit interdiction à ce dernier de se servir des mots et de la devise « A la Chevrette » et d'apposer cette vignette sur son exergue ainsi que sur ses cartes, lettres, réclames etc., et en outre le condamna aux frais et dépens des instances auprès des tribunaux cantonaux et du tribunal fédéral.

Cette décision qui admet pleinement les conclusions de MM. Perrin en ce qui concerne la concurrence déloyale consacre une doctrine importante au sujet de l'application des articles 2 et 8 de la convention internationale de 1883. A ce titre elle ne manquera pas d'être accueillie avec faveur dans les milieux intéressés du commerce français.

JULLEMIER,

Consul général de France.

Supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 17 Aout 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 460

Possessions américaines d'Océanie

ILES PHILIPPINES

Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904.

VENTE AU NUMÉRO

Office national du Commerce extérieur

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros		Prix.
442.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Situation générale du Transvaal en 1903. — Importations. — Exportations. — Commerce français. — Travail des mines. — Situation des banques. — Renseignements divers.	» 20
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne.	» 60
444	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903. .	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient.	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève. .	» 20

POSSESSIONS AMÉRICAINES D'OCÉANIE

ILES PHILIPPINES.

Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904.

Manille, le 28 mars 1905... Les statistiques publiées par l'Administration des Douanes philippines pour l'année fiscale 1904 (1) indiquent une diminution de plus de quinze millions de francs sur les exportations de 1903; quant aux importations, elles dépassent d'un million deux cent mille francs celles de l'année précédente.

(1) Du 1er juillet au 30 juin.

	Importation.			Exportation.		
	902.	1903.	1904.	1902.	1903.	1904.
	(En dollars) (1).					
Europe	13.630.727	12.390.551	10.222.421	10.376.717	13.970.118	13.925.841
Amérique du Nord	4.087.354	3.959.359	4.641.739	7.703.189	13.875.294	11.121.502
Amérique du Sud	»	24	»	1.396	3.779	7.107
Amérique Centrale	»	»	»	411	»	»
Antilles	3.760	134	6	»	»	»
Asie	13.893.237	15.999.618	17.251.803	5.276.741	4.907.634	4.693.527
Océanie	523.522	618.140	1.101.092	445.942	342.321	443.826
Afrique	3.242	4.056	3.700	123.283	20.753	58.824
Total	32.141.842	32.971.882	33.220.761	23.927.679	33.119.899	30.250.627

(1) Dollar américain : 5 fr. 18.

Nous exposerons plus loin les causes de cet affaiblissement de l'exportation philippine, qui ne sera sans doute que momentané.

On peut constater, d'ailleurs, par le tableau exposé ci-dessus, que si la valeur des denrées exportées est inférieure de trois millions de dollars à celle de 1903, il y a augmentation de plus de sept millions de dollars sur 1902. Mais l'état satisfaisant, sinon prospère que semblent présenter ces statistiques officielles est singulièrement contredit par les doléances des négociants de cette place et par les nombreuses faillites et liquidations qui se sont produites dans le cours de ces deux dernières années.

Aujourd'hui cependant la situation paraît s'améliorer. L'élection du président Roosevelt a dissipé toute équivoque au sujet des Philippines. La confiance semble renaître aussi bien aux États-Unis que sur la place de Manille depuis certaines réformes accomplies par le Gouvernement insulaire, le passage du bill Cooper et certaines promesses de Washington, mais ce rapport devant porter sur 1903 et les premiers mois de 1904, on doit constater que, pendant le cours de ces deux années, la crise commerciale et industrielle que le regretté M. de Bérard signalait dans ses précédents rapports, n'a fait qu'augmenter d'intensité. Le pays se relevait de la situation précaire où l'avaient laissé cinq années de guerre, une épidémie de choléra qui fit dans cet archipel plus de cent soixante-dix mille victimes en moins de deux années et une épidémie de peste bovine qui détruisit presque tous les buffles des provinces de Luzon. De plus, dans certaines régions, des invasions de sauterelles anéantirent plusieurs récoltes consécutives et vinrent contribuer à l'appauvrissement de ce pays déjà si éprouvé. De nombreuses haciendas et plantations, jadis florissantes, étaient abandonnées, et les habitants des villages émigraient dans les villes où s'en allaient grossir les bandes armées qui terrorisaient encore les campagnes. Le marché de Manille devait naturellement se ressentir de cet état de choses.

Le Gouvernement insulaire s'émut de cette situation et fit tous ses efforts pour l'améliorer, surtout en vue de favoriser la prospérité des commerçants américains nouvellement établis sur la place. Mais, malgré les commandes, les adjudications, les fournitures officielles et les facilités de toutes sortes qui leur étaient prodiguées, c'est parmi ceux-ci que la crise fit ses premières victimes.

Aux premiers temps de l'occupation, les négociants canadiens avaient trouvé dans l'élément militaire, alors fort important, un client qui fit réaliser à certains des bénéfices importants autant qu'éphémères, car ils le perdirent lorsque les troupes furent licenciées, et ne trouvèrent pas de compensation dans l'élément philippin dont ils n'avaient pas su gagner la confiance. Le Gouverneur Taft ajoutait que pareil reproche

ne pouvait être fait aux maisons étrangères. Celles-ci, néanmoins, souffrirent de la crise, mais leur situation et les ressources dont elles disposaient leur permettait de résister et d'attendre des jours meilleurs, alors que les firmes américaines qui avaient subitement surgi sur le marché, et qui ne possédaient ni le capital nécessaire, ni la connaissance du pays se débattaient péniblement, se transformaient ou s'éteignaient.

La crise, d'ailleurs, fit également d'assez nombreuses victimes parmi les négociants espagnols et étrangers de Manille. L'Office national du Commerce extérieur a été informé de la cessation des affaires des maisons dont la chute pouvait avoir des conséquences pour notre commerce.

L'élévation du prix de certaines denrées, des loyers, des salaires, en un mot, l'excessive cherté de l'existence, n'a fait ici qu'augmenter le trouble et paralyser davantage le mouvement des affaires. L'échec des premières entreprises américaines aux Philippines avait fait naître aux États-Unis, à l'égard de la nouvelle possession, une grande méfiance dans le monde des capitalistes et des industriels. La valeur incertaine de la piastre mexicaine ou hispano-philippine en usage ici et dont le cours était tombé en l'espace de quelques mois de 50 à 38 cents (1) était, de l'avis du Gouvernement, la principale cause de la crise en même temps que la raison prédominante pour laquelle le capital américain « n'avait pas suivi le drapeau ». Et il fut résolu qu'un nouveau système monetaire basé sur l'étalon d'or serait établi aux Iles Philippines.

Les négociants américains installés à Manille désiraient ardemment cette réforme. Les étrangers l'accueillaient volontiers ; les fluctuations de la monnaie d'argent ne les avaient pas empêchés, dans le passé, de travailler avec fruit. Mais les baisses de 1903 n'avaient pas laissé de leur causer de sérieuses pertes.

Quant au public, la réforme projetée devait lui apporter un réel soulagement : la plupart des maisons américaines avaient déjà adopté le dollar or des États-Unis comme bases de leurs transactions ; quelques autres les avaient imité. Certains département du Gouvernement Insulaire avaient pris la même mesure. Ce système, qui facilitait les comptabilités et garantissait contre toute surprise, devait causer, naturellement, beaucoup de trouble dans un pays où la piastre d'argent était depuis si longtemps l'unité monétaire, car les prix de certaines marchandises et les droits prescrits par certains tarifs, qui étant fixés en dollars or, variaient d'une semaine à l'autre dans d'assez fortes proportions pour ceux qui devaient en acquitter le montant en monnaie locale.

L'acte du Congrès de Washington passé le 2 mars 1903,

(1) Soit de 2 fr. 54 à 1 fr. 96.

autorisait la Commission civile à exécuter la réforme monétaire, et dans le courant des années 1903 et 1904, cette assemblée vota une suite de lois dont l'exécution assura la frappe de la nouvelle monnaie, la garantie de sa parité avec la monnaie américaine ainsi que le retrait et l'exode de l'ancienne.

Aujourd'hui, l'unité monétaire officielle est une pièce d'argent de 416 grains contenant 9/10 d'argent et 1/10 de cuivre, ayant les mêmes dimensions que l'ancienne; sa valeur est de 50 cents (monnaie américaine) (1).

Le nom de cette pièce est *peso filipino* même en langue anglaise, afin qu'il n'y ait pas de confusion avec le dollar américain qui devait continuer d'avoir cours dans l'archipel et qui vaut donc deux pesos. On appelle cette nouvelle monnaie: *Conant* (2).

Une loi, passée le 14 janvier 1904 par la Commission civile, a interdit l'importation, dans l'Archipel, des anciennes monnaies, sous peine de confiscation, d'amende et même de prison. Dans les trois derniers mois de la même année, les chèques, billets à ordre, traites, contrats, etc., furent frappés d'une taxe. A partir du 1er janvier 1905, la nouvelle monnaie philippine et la monnaie des États-Unis ont seules cours légal dans les Iles,

L'exécution de cette réforme importante n'a pas été sans causer un certain trouble momentané. Dans le courant du mois de novembre 1903, plusieurs maisons de commerce et presque tous les magasins de détail annonçaient que leurs prix seraient en « conant » à partir du 1er janvier 1905.

Le public fut lésé par cette mesure, car il n'y avait pas encore dans le pays de monnaie philippine en quantité suffisante et l'argent mexicain abondait sur le marché. D'autre part, le taux officiel du peso phillipin étant de 1.15 mexicain, personne ne se souciait de convertir son avoir avec une perte de 15 0/0.

Les banques et quelques spéculateurs avaient accaparé l'or américain et la nouvelle monnaie. Il fallait donc payer en monnaie mexicaine les notes présentées en monnaie philippine en ajoutant 10 ou 15 0/0 pour parfaire la valeur de la somme demandée. Cette mesure n'était pas raisonnable, car beaucoup de ces commerçants ne modifiaient pas leurs prix, cotaient un peso philippin ce qui valait auparavant une piastre mexicaine et prélevaient donc ainsi sur le client un bénéfice supplémentaire d'autant moins justifié qu'eux-mêmes continuaient à payer leurs employés et leurs fournisseurs indigènes le même nombre de piastres mexicaines. Les propriétaires eurent aussi les mêmes prétentions, ce qui fait que les loyers augmentèrent dans les mêmes proportions.

---

(1) 2 fr. 54.

(2) Du nom de M. C.-A. Conant, expert financier dont les études provoquèrent l'adoption du nouveau système aujourd'hui en vigueur.

Cette situation ne pouvait durer, les lois essentielles de la concurrence ne l'eussent pas permis ; néanmoins l'attention du Gouvernement fut attirée par la pertubation que ce conflit causait sur la place de Manille. Le public demandait à ce que la Trésoreric insulaire rachetât, au pair, l'ancienne monnaie. Mais la Commission civile déclara que l'étalon d'or avait déjà causé beaucoup de frais, et que le Gouvernement ne pouvait accepter d'éprouver la perte qu'entraînerait la rachat au pair de l'ancienne monnaie. Il y avait d'assez bonnes raisons d'ailleurs pour qu'il n'eut pas lieu : le bruit avait couru que certains spéculateurs, dans l'espoir que le Gouvernement insulaire se verrait obligé de prendre cette mesure, avaient amassé de l'argent mexicain en grande quantité et se préparaient à réaliser, à ses dépens, des bénéfices considérables et trop faciles.

Mais le rachat par les percepteurs-trésoriers de la monnaie mexicaine à la valeur du métal, la loi interdisant son importation dans les îles, les taxes qui à la fin de 1904 frappaient son usage et aussi le propre intérêt des habitants du pays, la grande quantité mise en circulation de nouvel argent monnayé et de billets de la trésorerie insulaire suffirent à la faire disparaître complètement de l'Archipel au commencement de cette année.

La commission civile des Philippines a également changé le régime fiscal de l'Archipel en promulgant, le 2 juillet 1904, une loi désignée par le nom d' « Internal revenue law ».

La loi entra en vigueur au 1er août 1904. Elle ne frappe réellement que les distillatéurs et les fabricants de tabac qui arrivent à payer d'énormes redevances et dont la plus grande partie des produits (la totalité pour les premiers) se consomme sur place ; elle peut, cependant, avoir une influence indirecte sur le commerce général d'exportation et même d'importation des Philippines.

La commission civile a passé, le 7 mai 1904 une loi réglementant l'exploitation forestière aux Philippines. Les licences sont délivrées par le chef du service des forêts, avec l'approbation du secrétaire de l'intérieur ; le coût des licences, qui varie suivant les provinces pour lesquelles elles sont valables, se base sur la richesse forestière de celles-ci, sur les facilités de transport qu'on y rencontre, etc. Cette loi impose naturellement aux concessionnaires de nombreuses obligations en vue de prévenir la destruction des réserves et les intérêts du fisc n'y sont pas non plus négligés.

Il est à remarquer que l'initiative étrangère n'est pas exclue de cette industrie comme elle l'est de l'exploitation minière et de la pêche aux huîtres perlières ; car dans les lois passées en 1903, réglementant ces deux entreprises, il est prévu qu'elles seront réservées aux citoyens des États-Unis, aux Philippins et à ceux qui ont acquis les droits d'habitants des Philippines, par les dispositions du traité de Paris. L'étranger est également

privé de la faculté d'acquérir les terrains dits publics qui ne peuvent être vendus, loués, ou accordés en concession gratuite qu'aux Américains et aux Philippins (public lands act).

Le bill Cooper, que le Congrès de Washington vient de voter étend les droits de la commission civile et autorise celle-ci à contracter des emprunts remboursables sur les exercices de plusieurs années, avec un intérêt garanti de 4 0/0 pour la construction des chemins de fer.

Le congrès a voté, dans les premiers jours de mars 1905, certaines modifications dans le tarif douanier des îles Philippines. La commission civile avait nommé un comité composé de fonctionnaires et de commerçants de Manille à l'effet d'étudier une revision de ce tarif et de proposer les changements qu'ils croiraient devoir être profitables au commerce philippin. La commission transmit au secrétaire de la guerre le travail de ce comité sur lequel le Sénat vient de statuer.

Le texte officiel de ces modifications apportées au tarif douanier n'a pas encore été publié intégralement à Manille bien qu'il soit applicable soixante jours après sa promulgation, mais il le sera incessamment, et l'Office national en sera aussitôt informé.

Les machines agricoles paieront d'après le nouveau tarif un droit de 5 0/0 *ad valorem*, et les appareils électriques sont taxés du même droit. Les locomotives et matériel de chemin de fer paieront 15 0/0; ce droit ne s'applique pas aux wagons qui paieront un droit fixe de 100 dollars par pièce. Plusieurs articles comestibles, et spécialement les conserves ont été réduits. Le droit sur le riz décortiqué a été porté à 75 cents les 100 kilog. A partir du mois de janvier 1907 ce droit sera d'un dollar : les whiskies, rhums, gins, cognacs, paieront 35 cents le litre et les autres liqueurs 65 cents. Les champagnes demeurent à 85 cents le litre et les vins fins à 25, comme les vins rouges ordinaires continueront à payer 25 cents. Les eaux minérales paieront d'après le nouveau tarif, un dollar et demi par hectolitre.

L'aspect de Manille se modifie sous l'impulsion d'un conseil municipal actif. Les principales rues du quartier commerçant ont été pavées en bois et le macadam des autres voies a été renouvelé; les murailles qui entourent la vieille Manille s'abattent petit à petit sous la pioche des convicts et les larges fossés qui les bordaient extérieurement seront comblés et remplacés par un jardin public. De nouvelles avenues s'ouvrent, et des quartiers se forment où il n'y avait auparavant que champs de bananiers, prairies et terrains vagues parsemés de huttes indigènes. Malheureusement la plupart des nouvelles maisons d'habitation que l'on construit aujourd'hui manquent de confort et sont mal défendues contre les ardeurs du climat et la violence des pluies, car l'augmentation du prix de la main-d'œuvre et du coût des matériaux ne permet plus aux propriétaires et aux entrepreneurs d'apporter le même soin qu'autrefois dans la construction de leurs immeubles dont les loyers, cependant, sont fort élevés.

Le tramway électrique attendu depuis si longtemps circulera dans les premiers mois de cette année, et rendra de grands services aussi bien à la population blanche qu'aux indigènes. Un grand nombre d'employés habitant loin de leurs affaires devaient s'imposer l'entretien assez onéreux d'un cheval et d'une voiture, les fiacres étant très rares, sauf dans le centre de la ville et à certaines heures, et les véhicules publics presque impraticables pour les européens.

L'année 1903-1904 a eu l'inauguration des vastes bâtiments de la nouvelle douane, d'un hôtel de ville et d'un laboratoire de physique et de chimie aux proportions monumentales.

Les travaux du nouveau port de Manille se poursuivent activement, avant trois ans tous les navires pourront accoster à quai, ce qui n'est permis aujourd'hui qu'aux bateaux de petites dimensions, aux caboteurs de l'archipel, dont le tonnage restreint autorise l'entrée dans le fleuve Pasig.

Le commerce en retirera un immense avantage, car l'intermédiaire coûteux du « Stevedore » disparaîtra.

En province, les travaux d'agrandissement des ports d'Iloilo et de Cebu ont été entrepris cette année. L'édification pénible de la route de Cagnio, province de Benguet (la capitale d'été à 1,500 mètres d'altitude) est en train de s'achever, aux prix de grands sacrifices pécuniaires du gouvernement, qui s'y transporte, pendant les chaleurs, depuis deux ans, ainsi que les principaux services administratifs; un hôtel et un sanatorium y sont déjà installés depuis l'année dernière. Lorsque la route sera terminée et que les difficultés des transports seront aplanies, il est certain qu'une ville importante s'élèvera promptement sur le plateau de Bagnio.

EXPORTATION.

Abaca.

	1902.		1903.		1904.	
	Tonnes.	Dollars.	Tonnes.	Dollars.	Tonnes.	Dollars.
Etats-Unis	44.810	7.261.459	70.526	12.314.312	60.912	10.631.591
Angleterre	55.023	7.424.972	50.968	7.877.618	59.939	9.679.005
Hong-Kong	4.631	622.468	3.959	658.126	2.438	435.988
Japon	898	137.155	1.105	189.313	1.242	217.149
Divers	2.903	395.262	3.511	662.206	5.211	831.227
Totaux	108.265	15.841.316	130.159	21.701.575	129.742	21.794.960

L'abaca, connu sous le nom de « Manila Hemp » (chanvre de Manille), continue d'être le principal article d'exportation des Philippines; depuis deux ans, à la suite de l'épizootie, la culture du bananier qui produit cette fibre, ne nécessitant pas l'usage de buffles a remplacé, dans certaines provinces l'exploitation des rizières.

L'Amérique, qui, avant l'occupation des îles, s'adressait pour ce produit à Londres ou à Liverpool, en est devenu aujourd'hui le principal débouché direct. La production ne suffit pas aux demandes des marchés des Etats-Unis et d'Angleterre. Malheureusement les producteurs indigènes ont abusé de cette situation, des plaintes presque générales se sont élevées parmi les fabricants de cordages sur la mauvaise qualité des fibres qu'on exporte aujourd'hui et qui est due à la négligence et à la paresse des natifs qui se servent de certains couteaux à lame dentelée au lieu d'employer le couteau tranchant uni. Ce procédé leur permet de gagner du temps en dépêchant la besogne. Mais l'extraction de la moelle ne peut être opérée d'une façon aussi parfaite, et il arrive souvent qu'une partie se gâte pendant le voyage.

Le même fait s'était produit, au temps de la domination espagnole ; mais les moyens énergiques qu'il était possible d'employer alors avaient permis de l'enrayer. Les négociants de Manille, exportateurs d'abaca prièrent, le gouvernement de prendre des mesures en vue d'organiser un service d'inspection des chanvres destinés à l'exportation, afin que le principal produit des îles ne fut pas discrédité sur les marchés etrangers, et d'obliger les travailleurs indigènes à se servir du couteau à à lame unie.

Après examen de la question, le Secrétaire de l'Intérieur, M. Wright, aujourd'hui gouverneur, répondit, le 11 août 1903 que le Gouvernement n'avait pas le droit de proscrire ni d'imposer l'usage de certains outils ; quant à l'inspection des fibres, il en laissait le soin aux négociants exportateurs ou à leurs agents, dans les provinces auxquels il appartenait d'examiner les produits avant d'en prendre livraison. Malheureusement les quatre maisons anglaises qui ont presque accaparé le commerce de l'abaca doivent faire, chaque année, aux producteurs indigènes, des avances considérables, et sont obligées pour se rembourser d'accepter le produit tel qu'il leur est livré.

Le développement de l'abaca dépend de la situation que ce produit saura s'assurer dans le monde industriel. Sa récente application dans la fabrication des courroies de transmission élargit encore un débouché ; l'usage d'appareil à extraire et à isoler la fibre faciliterait l'extension de sa production en même temps que s'améliorerait la qualité qui dépend du succès de ces opérations. Mais si les producteurs continuent leurs errements et maintiennent leurs exigences qui ont fait augmenter sensiblement le prix de revient d'une denrée dont la qualité devient

inférieure à ce qu'elle était auparavant, celle-ci pourrait arriver à perdre son crédit et à trouver dans la fibre sisal, offerte par d'autres contrées, un compétiteur dangereux.

L'exportation de l'abaca est une sorte de monopole dont l'archipel philippin a joui jusqu'ici. Il serait pourtant intéressant de pousser sérieusement à l'étude de sa culture dans certaines de nos colonies où l'on rencontrerait les mêmes conditions favorables de sol et de climat.

Sucre.

	1902.		1903.		1904.	
	Livres.	Dollars.	Livres.	Dollars.	Livres.	Dollars.
Etats-Unis	11.521.215	293.354	75.916.518	1.335.826	25.632.500	354.144
Angleterre	»	»	14.026.857	153.982	»	»
Hong-Kong	81.231.018	1.360.861	59.692.385	886.282	63.374.699	1.050.817
Japon	35.935.693	711.743	77.486.525	1.269.485	50.426.537	807.663
Divers	20.803.613	395.474	19.029.262	309.993	26.275.697	455.883
	149.491.539	2.761.432	246.151.547	3.955.568	165.709.433	2.668.507

La production du sucre aux Philippines montre une certaine décroissance. Cependant avec du capital et en employant des machines moins primitives que celles qui sont encore aujourd'hui en usage ici, elle serait susceptible d'extension.

Mais cette exploitation ne trouve pas, aux États-Unis, l'encouragement qu'on sollicite pour elle. Malgré les efforts du président Roosevelt et du ministre Taft, le Sénat a refusé par deux fois de réduire de 25 0/0 le tarif Dingley en faveur des produits philippins.

La majeure partie du sucre des Philippines est dirigée sur Hong-Kong qui renvoie à Manille la quantité nécessaire à la consommation de l'archipel, le pays ne possédant pas de distilleries.

On craint que le Japon qui absorba cette année 50,437,537 livres de sucre philippin ne ferme ses marchés lorsque l'île de Formose suffira à alimenter sa métropole.

La méfiance des négociants exportateurs a paru s'accentuer dans le courant de l'année 1904 et plusieurs de ces maisons cessèrent de faire des avances aux producteurs du sucre de Negros et de Panay.

Tabac.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
États-Unis	8.615	46.162	1.857
Angleterre	632.796	148.309	87.755
Espagne	639.957	535.194	650.617
Hong-Kong	357.896	367.161	385.406
Divers	862.103	785.192	887.652
Totaux	2.501.367	1.882.018	2.013.287

La France achète aux Philippines pour 67,378 dollars de tabacs, de cigares et de cigarettes. Ses achats sont supérieurs à ceux de 1903 pour la somme de 27,327 dollars.

Si l'on en croit les fabricants de Manille, la nouvelle loi fiscale (Internal revenue law) paralysera beaucoup la principale industrie philippine : aujourd'hui les cigares sont frappés de 2 pesos par mille lorsque le prix du mille est de 20 pesos ou de moins de 20 pesos, 4 pesos par mille lorsque le prix du mille est de 21 pesos à 50 pesos, 6 pesos par mille lorsque le prix du mille dépassera 50 pesos.

Les cigarettes paient 67 cents lorsque le poids du mille ne dépassera pas deux kilog.

Cette taxe sera portée à un peso à partir du 1er juillet 1905. Les cigarettes dont le mille pèsera plus de deux kilog. paien 2 pesos par mille.

Depuis la promulgation de cette loi ces produits ont été l'objet d'une forte majoration de prix, alors que leur qualité ne se perfectionnait pas. De plus, ainsi que pour les sucres, le tarif Dingley leur interdit la lutte sur les marchés américains. Cette année, il n'a pas été importé pour deux mille dollars de tabacs philippins aux États-Unis.

Une grande partie du tabac récolté et manipulé aux Iles Philippines se consomme sur place, mais cette consommation pourrait bien diminuer à cause de l'augmentation des prix.

Coprah.

	1902.		1903.		1904.	
	Livres.	Dollars.	Livres.	Dollars.	Livres.	Dollars.
France	33.445.055	772.250	168.418.421	3.259.659	88.336.350	1.903.297
États-Unis	104	7	134.629	9.173	383.680	9.231
Angleterre	41.168	888	17.242.212	444.439	7.054.960	146.845
Hong-Kong	»	»	315	10	»	»
Divers	9.815.159	228.511	29.397.756	759.748	23.566.515	467.646
	43.301.486	1.001.656	215.193.333	4.473.029	119.341.505	2.527.019

Cette diminution de près de deux millions de dollars sur la valeur des exportations de coprah de cette année en regard de l'année précédente tient à ce que les produits de la manipulation des dernières récoltes de noix de coco restent emmagasinées à Manille, les exportateurs maintenant leurs prix, et Marseille réduisant ses demandes. Car plus des deux tiers de cette diminution portent sur les envois en France de l'année 1904 ; on remarquera que l'augmentation considérable de 1903 sur 1902 était due également aux exportations de Marseille.

La cherté du prix de la main-d'œuvre et les ravages d'un typhon sur les côtes de Lucena ne sont pas étrangers non plus à cette diminution considérable de la production de cette année.

Les États-Unis n'achètent qu'une quantité presque insignifiante de coprah philippin, bien que ce produit, plus favorisé que le sucre et le tabac de l'Archipel, jouisse, ainsi que l'abaca de la libre entrée sur les marchés américains ; ceux-ci continuent cependant à alimenter dans nos possessions françaises d'Océanie.

Divers.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
France	130.501	138.878	129.032
États-Unis	128.308	157.586	105.952
Angleterre	224.323	177.668	209.671
Espagne	101.865	17.774	19.037
Hong-Kong	842.257	210.725	230.574
Japon	50.797	19.004	160.983
Divers	343.857	386.074	391.605
Totaux	1.821.908	1.107.709	1.246.854

Les principaux produits compris dans ce tableau sont :

Les gommes almaciga, copal, élémi (résine), etc., 111,593 dollars. Principaux clients : l'Angleterre et la Belgique.

L'essence d'ilang-ilang (103,247 dollars) ; les neuf dixièmes de ce produit sont dirigés sur la France.

Les chapeaux de paille (84,625 dollars) ; la France est cliente pour 35,000 dollars.

Le nacre de perle (80,932 dollars) ; principal client : l'Inde anglaise.

La Chine et Hong-Kong reçoivent les cuirs et les peaux (48,000 dollars), les bois de Sapan et les poissons (80,000 dollars).

Le café cultivé aussi aux Iles ne suffit pas à la consommation locale ; il s'en exporte pour une valeur insignifiante.

Le cacao et l'indigo philippins n'existent plus qu'à l'état de souvenir.

Tableau récapitulatif des exportations philippines sur la France et l'Indo-Chine française.

	Dollars.	
Coprah	1.903.297	
Essence d'ilang-ilang	86.001	
Tabac, cigares, cigarettes	67.849	Indo-Chine : 8.719 dollars.
Abaca	36.377	
Chapeaux de paille	35.484	
Drogues, teintures, etc.	2.706	
Vins (?)	975	
Légumes, fruits	805	
Objets en terre, en pierre	435	
Gomme almaciga, copal	239	
Objets en fibre travaillée	185	
Cuirs tannés	38	Indo-Chine : 20 dollars.
Semences	10	—
Divers	1.659	
Total	2.136.060	

IMPORTATION.

Comestibles.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
France	42.582	54.529	59.384
États-Unis	877.611	1.042.324	1.303.611
Angleterre	324.916	305.629	275.040
Allemagne	95.938	57.078	68.977
Espagne	307.798	524.497	318.391
Chine	2.863 429	3.745.253	1.148.929
Hong-Kong	855.631	158.011	71.232
Japon	95.489	116.279	211.121
Inde anglaise	1.038.495	1.268.588	1.633.024
Indo-Chine française	3.216.252	5.947.310	9.197.470
Divers	777.321	884.666	1.403.831
Total	10.495.462	14.104.164	15.690 910

Riz. — 11,548,814 dollars. L'Indo-Chine figure pour 9,194,135 dollars, dans ce chiffre.

Le commerce du riz a mis notre colonie d'Extrême-Orient au premier rang des nations importatrices aux Philippines. C'est l'abandon presque général des rizières florissantes jadis dans l'île de Luzon, dû à l'épizootie et aux troubles de l'insurrection et de la guerre qui a ouvert ce marché, en 1901, au riz cochin-

chinois; depuis cette époque le chiffre de cette importation a augmenté, chaque année de plus de deux millions de dollars.

Mais la reconstitution des rizières qui s'effectue peu à peu sous l'impulsion et avec l'aide du gouvernement et les nouveaux droits pourraient réduire l'importance de ce débouché à nos riz dans un avenir assez proche.

Farine de froment. — 842,908 dollars, importés presque en totalité par les États-Unis ; augmentation de plus de cent mille dollars sur l'année précédente, due à l'accroissement de la population blanche de l'Archipel.

Viande de boucherie : bœuf, mouton, porc frais. — 226,168 dollars. Augmentation de plus du double sur 1903.

Principaux fournisseurs : l'Australie pour le bœuf et le mouton, les États-Unis pour les porc frais. La prévention des habitants de Manille contre les viandes importées dans les bateaux glaciers et vendus dans les magasins réfrigérateurs a fini par se dissiper. Leur qualité, supérieure à celle de la viande tuée sur place, est aujourd'hui reconnue.

Il y a aujourd'hui trois « Cold Stores » à Manille sans compter celui du Gouvernement qui pourvoit à la nourriture de l'armée.

Volailles, gibiers. — 9,624 dollars.

Les trois quarts de cette importation viennent d'Australie dans les mêmes conditions.

Viandes salées en conserves, etc., 314,229 dollars.

Principaux fournisseurs : les États-Unis, l'Angleterre; importation française, 3,700 dollars (jambons de qualité supérieure).

Lard. — 262,140 dollars ; principal importateur : la Chine, pour les quatre cinquièmes.

Poissons. — 168,248 dollars ; principaux importateurs : les États-Unis, la Chine ; les États-Unis importent le saumon, l'Espagne et l'Allemagne, les conserves. La France ne figure dans ce chapitre que pour un millier de dollars de caviar, anchois, sartides et filets de harengs.

Coquillages. — 54,706 dollars (Chine).

Légumes, haricots, pois, oignons, pommes de terre. 349,345 dollars ; principaux fournisseurs : Le Japon (pommes de terre, oignons), les États-Unis (pommes de terre, haricots, pois), les Indes anglaises (oignons), l'Espagne (haricots, pois).

Légumes conservés. — 71,774 dollars,

Les produits américains supplantent peu à peu ceux de l'Espagne qui, jadis, étaient maîtres du marché et dont l'importation a diminué cette année de moitié.

La France n'a importé, en 1904, que pour 2,530 dollars de

légumes en conserves ; la cherté de nos produits justifié sans doute par leur qualité en interdit l'extension sur cette place. La consommation des haricots verts, pois, asperges de marque française qui devient ici un grand luxe en raison de leur prix est forcément restreinte dans ce pays où les habitants américains, espagnols ou philippins, ne sont généralement ni raffinés, ni difficiles.

Néanmoins, nos conserves pourraient peu-être se faire une place plus large, avec des articles de qualité plus ordinaire, plusieurs négociants se sont adressés à nous à ce sujet, auxquels le Consulat a fourni l'adresse des maisons solvables et les renseignements qu'ils demandaient. Mais la plupart des épiciers ou marchands de comestibles sont espagnols et s'adresseront toujours de préférence à leur pays d'origine dont les produits sont connus des clients philippins et les débitants chinois sont fournis par les importateurs américains, anglais et allemands établis à Manille.

La conserve des légumes américaine s'est imposée par son bon marché auquel vient s'ajouter la bonne qualité pour certains articles.

Non seulement elle trouve dans la populatien américaine un client important et fidèle, mais encore elle envahit le marché, comme le montrent les statistiques, au détriment de l'article espagnol.

Lait frais. — 2,494 dollars (Suisse, France).

Lait condensé. — 251,261 dollars ; principaux fournisseurs : l'Angleterre, les États-Unis, la Chine. La France vient au quatrième rang pour cette importation avec le chiffre de 18,000 dollars.

Beurre. — 56,583 dollars. L'Australie figure pour 32,300 dollars (beurre frais conservé dans la glace). L'Italie et la France (5,000 dollars) fournissent le beurre conservé.

Fromages. — 38,518 dollars ; principaux importateurs : l'Angleterre, la France (9,615 dollars), la Hollande.

Margarine. — 31,895 dollars (Angleterre et Chine) ; on peut constater une heureuse diminution dans l'importation de ce produit,

Œufs. — 282,074 dollars (Chine).

Sucre raffiné. — 194,661 dollars. Sucre exporté à l'état brut des Philippines sur la Chine pour être raffiné et réimporté après manipulation.

Confiserie. — 27,400 dollars (Espagne, États-Unis).

Miel. — 681 dollars (États-Unis).

Épices, poivre, etc. — 19,635 dollars (Inde anglaise).

Sel. — 5,176 dollars (Chine, États-Unis).

Vinaigres. — Importation insignifiante.

Condiments, pickles. — 73,264 dollars (Chine, Espagne, États-Unis) ; importation française : 926 dollars.

Cacao. — 178,651 dollars ; principal fournisseur : l'Inde anglaise. Importation de l'Indo-Chine française : 1,081 dollars.

Café. — 61,341 dollars (Inde anglaise, États-Unis).

Thé. — 36,601 dollars (Chine).

Fruits : frais, confits, séchés : 78,737 dollars ; principaux fournisseurs : la Chine, l'Espagne.

Fruits en conserves. — 54,378 dollars (États-Unis, Espagne).

Noix. — 64,937 dollars (Chine).

Biscuits secs. — 48,696 dollars ; principaux fournisseurs : l'Angleterre, les États-Unis, l'Espagne. Importation française : 2,741 dollars.

Pâtes alimentaires. — 77,305 dollars ; principaux importateurs : la Chine, l'Inde anglaise, l'Espagne.

Boissons.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	97.610	65.851	52.787
États-Unis	757.547	537.212	320.168
Angleterre	109.301	91.185	92.790
Allemagne	25.733	35.466	53.799
Espagne	239.099	221.247	231.724
Chine	28.762	13.844	6.038
Hong-Kong	65.531	42.294	5.983
Japon	13.545	52.884	36.872
Inde anglaise	70.925	18.857	17.060
Divers	68.075	47.072	35.092
Totaux	1.476.128	1.125.912	852.313

Vins rouges et blancs. — (Champagne excepté), 229,822 dollars. L'Espagne figure dans ce chiffre pour 216,053 dollars alors que l'importation française n'atteint pas 3,000 dollars. La première raison de la mévente de nos vins est dans le fait que les importateurs de ce produit sont presque tous Espagnols ; ensuite, pour les vins de table, je ne crois pas que, à qualité égale, nos produits puissent lutter, quant aux prix avec les val-

depeñas et les Rioja auxquels les consommateurs de Manille sont habitués.

Comme vins fins, on se contente ici des Jerez de la Frontera, des Amontillados, des Manzanilla, etc., et aussi une grande quantité d'imitations avouées de nos vins de marque (*cepa* Bordeaux, *cepa* Sauternes, *cepa* Graves, etc.) dont les palais peu difficiles de la colonie manillaise se contentent. A peine même voit-on apparaître l'éternel « Saint-Julien » — made in France — que l'on rencontre dans tous les hôtels et restaurants du monde entier.

Les vins espagnols paraissent donc solidement établis. Les produits de Californie, qui avaient tenté une apparition sur ce marché, battent en retraite; l'importation américaine n'est plus aujourd'hui que de 3,384 dollars. Le public américain ne consomme presque pas de vins de table; quant aux vins fins, les produits signalés plus haut semblent les satisfaire.

Champagnes, vins mousseux. — 34,841 dollars Importation française : 30,154 dollars.

Bières. — 307,810 dollars (États-Unis, Allemagne, Angleterre) : ales et stouts. Diminution sensible dans les bières importées aux Philippines depuis deux ans, par suite des perfectionnements apportés à la Brasserie de San Miguel (fabrique de bière locale) et de l'amélioration sensible de ses produits.

Cognacs, eaux-de-vie. — 22,396 dollars, fournis par la France (9,068 dollars) et l'Espagne.

Les marques Hennessy, Martell, Bisquit-Dubouché, Jules Robin, sont représentées sur le marché où ces derniers ont la suprématie en raison de leur prix avantageux et de la réclame qui a été faite, pendant de longues années, pour les répandre.

Whiskys. — 98,714 dollars ; Angleterre, États-Unis.

Liqueurs diverses. — 106,468 dollars. Angleterre (gins), Hollande (curaçaos, anisettes), importation française : 7,795 dollars (liqueurs de marque).

Animaux, — Produits animaux.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	27.512	19.935	18.141
États-Unis	10.035	125.868	163.443
Angleterre	37.913	49.037	28.819
Allemagne	61.815	37.110	36.126
Espagne	264.968	425.218	237.311
Chine	47.757	530.354	788.662
Hong-Kong	289.717	157.701	94.526
Indes anglaises	200.199	136.466	13.759
Divers	66.909	88.477	81.287
Totaux	1.086.825	1.580.156	1.462.074

Bœufs. — 834,560 ; principal fournisseur : la Chine, pour plus des quatre cinquièmes. L'Indo-Chine française qui en importait pour 5,000 dollars l'année précédente ne figure dans les chiffres de 1904 que pour 2,000.

Les 35,828 têtes de bétail introduites cette année aux Philippines sont pour la plupart destinées au trait, et doivent remplacer dans les campagnes les victimes de la rhinderpest. Le gouvernement, pendant ces deux années, a fortement encouragé cette importation.

La plus grande partie de la viande de boucherie consommée à Manille vient d'Australie, dans les transports-glacières (voir : Comestibles). Aussi le nombre de têtes de moutons importées aux Philippines est presque insignifiant, si l'on considère le chiffre de la population et le manque absolu de bétail dans l'Archipel.

Chevaux. — 54,349 dollars ; 499 têtes ; provenance : l'Australie, les États-Unis.

Mules. — 18,597 dollars ; 135 têtes ; provenance : la Chine, les États-Unis.

Animaux divers. — 4,072 dollars.

Cuirs. — 91,084 dollars ; part de la France : 2,329 dollars ; principaux fournisseurs : les États-Unis, pour près de la moitié de l'importation totale, l'Espagne vient ensuite avec 18,562 dollars.

Manufactures de cuirs : chaussures. — 344,382 dollars. Importation française : 3,547 dollars.

L'Espagne continue à « contrôler » cet article, cependant l'usage de la chaussure américaine, plus solide, plus confortable, sinon élégante, se répand de plus en plus à Manille. Mais l'article espagnol pourra se défendre grâce à son bon marché.

Manufactures de cuirs : harnais, sellerie. — 16,149 dollars. Part de la France presque nulle. Principal fournisseur : les États-Unis, pour plus de la moitié du chiffre total. L'importation espagnole est ici encore en pleine décroissance, l'article sellerie se fabrique sur place, mais de qualité inférieure.

Manufactures de cuirs : malles, valises, sacs de voyage. — 5,295 dollars ; importation française : 500 dollars ; principal fournisseur : le Japon.

Manufactures de cuirs : articles divers. — 35,625 dollars ; part de la France : 5,680 dollars.

Peaux (bœufs, boucs, etc.). — 2,600 dollars. Les peaux de buffles qui constituent la plus grande partie de cette importation viennent de Chine et des Indes anglaises.

Os, cornes, etc. — 18,415 dollars ; part de la France : 4,876 dollars.

Soies de porc. — 5,420 dollars (Allemagne).

Coquilles. — 15,366 dollars (Allemagne, Autriche-Hongrie, Chine) ; part de la France : 1,509 dollars.

Produits pharmaceutiques et chimiques.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
France	41.651	50.429	48.840
États-Unis	70.878	95.772	138.224
Angleterre	202.681	209.385	188.688
Allemagne	93.883	101.391	80.969
Espagne	19.926	34.500	45.849
Chine	295.062	430.260	294.779
Hong-Kong	36.259	121.207	74.501
Inde anglaise	521.062	252.012	418.711
Divers	23.441	36.394	80.917
Totaux	1.304.843	1.331.350	1.371.478

Produits pharmaceutiques. — 604,200 dollars ; principaux fournisseurs : l'Allemagne, les États-Unis, l'Angleterre. L'importation française se monte à 42,536 dollars (spécialités, eaux minérales, benzines, divers).

Opium. — 770,596 dollars, importés par l'Inde anglaise et la Chine pour l'usage de la nombreuse colonie célestiale établie aux Iles.

Il est à prévoir que les dispositions d'une loi actuellement en préparation réduira considérablement le chiffre de l'entrée de ce produit.

Parfumerie. — 75,474 dollars ; principal fournisseur, la France, 51,142 dollars (marques Pinaud, Piver, Roger Gallet).

Savons. — 34,784 dollars (États-Unis, Angleterre) ; la France, 5,170 dollars.

Peintures. — 157,823 dollars (Angleterre, États-Unis, Allemagne). Importation de la France, 5,541 dollars.

Colle. — 11,386 dollars (Chine, États-Unis, Allemagne).

Encre. — 11,326 dollars (États-Unis, Angleterre, Allemagne).

Cire. — 101,305 dollars (Japon, États-Unis).

Bougies. — 94,714 dollars (Espagne, Angleterre, Inde anglaise, Chine).

Cirages, vernis. — 27,198 dollars (États-Unis, Allemagne). Importation française, 1,487 dollars.

Poudres, explosifs. — 49,893 dollars. Les poudres desti-

nées à l'usage de l'armée de terre et de mer ne sont naturellement pas comprises dans ce chiffre.

Celluloïd et manufactures. — 53,137 dollars; principal importateur, la France (29,919 dollars).

Allumettes. — 105,866 dollars (Japon, Chine). Manille possède une fabrique d'allumettes assez importante.

Gommes et résines. — 29,554 dollars (États-Unis, Allemagne, Angleterre).

Caoutchouc et manufactures. — 108,521 dollars; principal fournisseur, les États-Unis. L'importation française est de 10,570 dollars.

Amidon. — 4,365 dollars. Le principal importateur est la Chine.

Soies, laines, fibres végétales et leurs manufacturés.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	286.765	197.638	148.261
États-Unis	31.511	33.070	58.033
Angleterre	210.362	199.088	133.860
Allemagne	309.780	255.373	195.355
Espagne	125.800	136.889	56.104
Chine	489.519	409.543	375.257
Hong-Kong	38.072	39.860	37.488
Japon	61.183	40.768	49.502
Indes anglaises	65.042	49.691	23.100
Divers	316.829	185.810	129.270
	1.934.863	1.547.721	1.206.230

Soies. — 238,818 dollars. Importation de la Chine, 228,229 dollars (France, 1,451 dollars).

Soierie : velours et peluches. — 25,510 dollars; principal fournisseur, l'Allemagne, qui figure dans la statistique pour les trois quarts de ce chiffre; une grande partie vient de Suisse par la voie des commissionnaires allemands de Hambourg. Importation française, 3,080 dollars,

Soierie : tulles et dentelles. — 31,431 dollars. L'importation française vient en tête de ce chapitre avec 17,410 dollars.

Soierie : articles divers. — 250,383 dollars; principaux importateurs . la France, 68,398 dollars; l'Allemagne, 40,006 dollars, la Suisse, le Japon, la Chine.

Laines : tapis, couvertures. — 8,918 dollars; principal

importateur : l'Allemagne, 4,837 dollars ; importation française, 926 dollars.

Tapis-couvertures. — 19,390 dollars. Importation française, 862 dollars. Principaux fournisseurs : États-Unis, Chine et Angleterre.

Laines : vêtements. — 165,025 dollars. Principaux fournisseurs : l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique.

La France vient ensuite avec 21,000 dollars.

Laines : chapeaux, casquettes. — 118,862 dollars ; principal fournisseur : l'Allemagne (46,639 dollars). Importation française, 15,196 dollars.

Laines : articles divers. — 88.096 dollars. Importation française, 14,381 dollars.

Fibres végétales : jonc, canne, osier, lin, chanvre. — 64,668 dollars ; principal fournisseur : la Chine.

Fibres végétales : cordes, ficelles. — 41,477 dollars ; principaux fournisseurs : l'Allemagne, les États-Unis, la Chine.

Fibres végétales : vêtements. — 102,872 dollars ; importation française, 1,662 dollars ; principaux fournisseurs : l'Angleterre et la Chine.

Fibres végétales : articles divers. — 42,696 dollars ; importation française, 1,150 dollars.

Cotons et manufacturés.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	139.543	118.680	89.875
États-Unis	206.769	455.059	361.226
Angleterre	3.234.747	3.126.308	2.216.776
Allemagne	649.013	576.087	277.689
Espagne	1.025.326	861.800	761.578
Chine	193.992	144.639	150.803
Hong-Kong	48.943	59.843	12.111
Japon	147.683	132.042	191.560
Indes anglaises	507.705	329.302	358·630
Divers	871.698	546.887	542.106
Totaux	7.025.419	6.350.647	4.962.354

Coton brut. — 42,514 dollars ; importé par les États-Unis.

Coton : tissus, vêtements, bonneterie. — 3,292,173 dollars, diminution d'un million et demi de dollars sur l'année précédente.

Principaux fournisseurs pour les tissus : l'importation

anglaise est toujours maîtresse du marché. En bonneterie, l'Espagne vient en première ligne avec 105,319 dollars, suivie par les États-Unis et l'Allemagne. Part de la France dans l'importation de ces articles : 53,879 dollars. Ce chiffre accuse une forte diminution sur l'année 1903.

Cotons à coudre. — 779,910 dollars. Augmentation de plus de cent mille dollars sur l'année précédente. Principaux fournisseurs : l'Angleterre, le Japon. Part de la France : 42,160 dollars.

En regard de l'énorme diminution de l'entrée des tissus, vêtements et bonneterie de coton, cette augmentation relativement importante de la consommation du coton à coudre et à repriser est significative.

Velours de coton, piqués. — 36,970 dollars. On remarque également pour ces articles une diminution sensible sur l'an dernier. Principaux fournisseurs : l'Angleterre et l'Allemagne pour les piqués, les États-Unis pour le velours. Importation française : 1,620 dollars.

Coton : tulles et dentelles. — 50,470 dollars. Diminution de 50 0/0 sur 1903; principal fournisseur : l'Angleterre, la France importe pour 6,088 dollars.

Cotons tricotés. — 594,308 dollars; principal fournisseur : l'Espagne avec une augmentation de plus de cent mille dollars sur son chiffre de l'année dernière. La France : 10,047 dollars.

Cotons : articles divers. — 149,910 dollars; port de la France : 4,902 dollars.

Fer, acier et manufacturés.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
France	138.533	95.470	151.208
États-Unis	528.139	513.261	885.617
Angleterre	873.764	791.914	791.093
Allemagne	475.721	404.217	440.312
Belgique	50.179	37.564	113.741
Chine	32.941	21.688	31.812
Hong-Kong	50.912	32.991	55.458
Indes anglaises	280.531	35.057	17.095
Divers	79.646	91.622	55.155
Total	2.510.366	2.023.784	2.541.491

Augmentation de plus d'un demi-million de dollars sur l'année 1903. Le chiffre de l'entrée de ces articles est susceptible de devenir plus important encore par suite des nombreux travaux entrepris et projetés et du développement sensible de l'industrie

de Manille. Plusieurs fabriques françaises représentées ici par des agents ou qui ont envoyé des voyageurs, ont enlevé plusieurs affaires sur cette place pendant ces dernières années, les prix de certains de nos aciers étant plus avantageux, à qualité égale, que ceux de provenance américaine.

Fers en barre. — 61,074 dollars; principaux fournisseurs : l'Angleterre, la Belgique.

Aciers en barre. — 58,302 dollars; principal fournisseur : l'Angleterre pour 20,628 dollars, suivie de près par la France avec 15,500 dollars.

Rails. — 256,697 dollars; principaux fournisseurs : l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique. La France vient ensuite avec 7,428 dollars.

L'entreprise d'un nouvel embranchement du Manila Dagupan Railway, et l'installation du tramway électrique de Manille ont provoqué ces fortes demandes de rails dont l'importation était insignifiante ces trois dernières années.

Feuilles et lames. — 256,807 dollars; principal fournisseur : l'Angleterre pour 246,965 dollars.

Constructions de fer et acier. — 49,580 dollars; principaux fournisseurs : la Belgique et les États-Unis qui ont assuré cette année la fourniture de ces matériaux au détriment de l'Angleterre qui avait auparavant le monopole de cette importation.

Fils électriques. — 34,403 dollars; augmentation de 14,760 dollars sur 1903 et de plus de 21,000 dollars sur 1902 dont l'extension du service télégraphique de l'Archipel et l'entreprise des tramways de Manille sont les causes.

Serrures, gonds, scies. — 20,923 dollars. Articles importés par les États-Unis et l'Allemagne.

Outils divers.. — 125,488 dollars; principaux fournisseurs : les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne. La France vient ensuite avec 6,116 dollars.

Coutellerie. — 71,900 dollars; principal fournisseur : l'Allemagne. Importation française : 5,952 dollars.

Aiguilles, épingles, plumes, crochets, instruments de chirurgie, etc. — 29,577 dollars; principaux fournisseurs : l'Allemagne, les États-Unis, l'Angleterre. Importation française : 1,524 dollars.

Armes à feu. — 71,118 dollars (États-Unis). Importation française : 227 dollars.

Machines électriques. — 19,532 dollars (États-Unis).

Presses. — 8,791 dollars; fournisseurs : l'Allemagne, la France (2,324 dollars), les États-Unis.

Machines à coudre. — 122,143 dollars (l'Allemagne, les États-Unis). Importation française : 888 dollars.

Machines à vapeur. — 20,143 dollars; importateurs : les États-Unis et la France (6,460 dollars).

Chaudières. — 47,644 dollars (Angleterre, États-Unis, Hong-Kong).

Machines à écrire. — 48,646 dollars (États-Unis).

Machines diverses et parties. — 422,667 dollars; principaux fournisseurs : États-Unis, Angleterre, Allemagne. Importation française : 71,926 dollars.

Fils de fer, clous, pointes. — 70,504 dollars, principaux fournisseurs : États-Unis, Angleterre.

Tuyaux. — 94,556 dollars (États-Unis; France : 761 dollars).

Balances. — 15,311 dollars (États-Unis; France : 223 dollars).

Coffres-forts. — 13,449 dollars; principal importateur : les États-Unis. Importation française : 761 dollars.

Fourneaux. — 10,022 dollars (États-Unis).

Articles divers, manufacturés de fer et d'acier. — 375,978 dollars; principaux importateurs : les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne. Part de la France : 7,005 dollars.

Métaux (autres que le fer et l'acier).

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	471.991	281.744	315.662
États-Unis	200.591	172.139	212.579
Angleterre	150.522	129.850	156.986
Allemagne	143.423	124.143	114.782
Belgique	7.362	7.877	3.992
Chine	30.134	33.335	20.622
Hong-Kong	32 763	25.610	14.796
Indes anglaises	17.067	22.689	6.009
Divers	67.182	62.512	43.424
Total	1.121.035	859.899	888.843

La France doit la place qu'elle occupe dans le tableau ci-dessus au commerce de la bijouterie représenté aux Philippines par six maisons françaises, possédant cinq magasins à Manille et deux à Iloilo et dont les employés parcourent presque constamment l'intérieur des provinces. Cette branche a donné jadis

des résultats très brillants ; mais d'après nos compatriotes, les deux dernières années auraient été relativement mauvaises. Le goût des Philippins pour les bijoux est toujours aussi vif, mais la faculté d'achat a considérablement diminué par suite de la crise agricole.

Sur les 279,360 dollars de bijouterie importée en 1904, l'importation française se monte à 238,546 dollars. Ces chiffres, légèrement supérieurs à ceux de l'année précédente accusent une différence en moins de plus de 140,000 dollars sur l'importation française de 1901.

Argenterie. — 77,519 dollars, fournisseurs : les États-Unis, la France (23,451 dollars) l'Allemagne.

Étain et manufacturés. — 59,859 dollars (Allemagne, États-Unis, France (3,134 dollars).

Plomb et manufacturés. — 30,693 dollars (Angleterre, États-Unis), importation française : 1,344 dollars.

Cuivre et manufacturés. — 161,128 dollars, principaux fournisseurs : l'Angleterre, les États-Unis. Importation française : 6,742 dollars.

Zinc et manufacturés. — 22,450 dollars, principaux fournisseurs : l'Angleterre, l'Allemagne. Importation française : 1,919 dollars.

Aluminium. — 4,758 dollars (Allemagne).

Pierre, marbre.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	1.121	701	163
États-Unis	3.438	3.683	4.190
Angleterre	2.280	2.054	1.781
Allemagne	2.914	1.941	1.502
Espagne	2.886	2.053	1.769
Chine	3.465	4.541	3.039
Divers	1.966	2.887	3.101
Total	18.070	17.860	15.545

Les États-Unis et la Chine fournissent des pierres à aiguiser, employées pour affuter les outils et la machinerie. La France avec 163 dollars, ne s'est guère occupée que de l'envoi de pierres fines pour rasoirs et pierres à burins dites « Arkansas ».

Les Philipines produisent en suffisance aujourd'hui la pierre de construction qui venait, autrefois, de Chine et devait payer un fret très élevé.

Marbres. — Il n'existe à Manille que deux marbriers, dont les affaires sont peu importantes. Cet article ne fait pas l'objet de demande.

Argiles, ciments et manufacturés.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
États-Unis	15.867	10.501	14.800
Angleterre	66.333	38.368	42.644
Allemagne	54.649	47.070	25.627
Belgique	11.762	7.536	12.526
Chine	53.771	46.699	95.832
Hong-Kong	33.053	27.769	31.703
Divers	54.332	40.046	26.737
Total	289.757	217.989	249.869

Faïence et porcelaine. — 90,319 dollars; principaux fournisseurs : l'Angleterre, la Chine, importation française 2,536 dollars.

Briques. — 8,382 dollars; (Chine, Espagne, États-Unis).

Argiles. — 10,916 dollars; (États-Unis, Angleterre, Allemagne).

Ciment. — 140,252 dollars; principaux fournisseurs : la Chine et Hong-Kong, puis l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique.

Verrerie.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	23.401	20.435	16.090
États-Unis	247.096	32.352	22.260
Angleterre	36.176	42.289	39.187
Allemagne	104.153	90.833	56.240
Espagne	45.741	37.894	15.463
Belgique	22.289	13.399	9.168
Chine	10.652	15.512	10.795
Japon	13.636	16.668	14.110
Divers	36.922	19.473	10.507
Total	540.066	288.855	193.828

Vitres. — 11,382 dollars; fournisseurs : la Chine et l'Angleterre. Peu de demandes, presque pas employé en construction. On persiste à se servir généralement à Manille de fenêtres à

coulisses, faites de petits carrés d'écailles; plus efficace à l'époque des typhons assez fréquents aux Philippines.

Miroirs. — Les commandes sont restreintes parce que l'humidité du pays est fort à craindre et que son effet serait désastreux sur de grands stocks. Quelques maisons tenant l'article peinture en reçoivent de petits arrivages.

Verres de lampe. — Les États-Unis ont beaucoup envoyé des verres « Rochester »; l'Allemagne des « Prometheus ».

Verrerie table. — Les représentants de firmes allemandes se sont efforcés et ont réussi à placer de la verrerie grossière, à très bon marché au lieu de production; mais non pas à l'arrivée, en raison des droits excessifs qui atteignent deux et trois fois la valeur de cet article.

La France ne s'est guère tenue qu'à l'article plus fin, taillé ou gravé, dont la vente est naturellement restreinte à une époque où tout objet de luxe est d'un écoulement difficile.

Bois et manufacturés.

	1902.	1903.	1904.
		(En dollars.)	
France	23.152	10.456	14.033
États-Unis	236.336	143.840	253.909
Allemagne	87.077	77.181	68.218
Espagne	11.524	20.021	10.985
Chine	26.167	27.180	25.757
Inde anglaise	86.274	47.995	24.941
Divers	132.790	69.808	198.161
Total	603.320	396.481	596.004

Bois de construction, souches, planches, solives, douves, etc. — 357,763 dollars, part de la France : insignifiante. Principaux fournisseurs : les États-Unis et l'Australie.

Les bois de l'Indo-Chine pourraient peut-être trouver ici un débouché avantageux en raison de la proximité relative et lutter avec les bois de Californie, jusqu'à ce que l'établissement des voies ferrées permette l'exploitation en grand des richesses forestières de l'Ile.

Buis. — 34,780 dollars; part de la France : 509 dollars, principaux fournisseurs : l'Allemagne, la Belgique.

Portes, fenêtres, châssis. — 570 dollars, importés par l'Allemagne.

Meubles. — 92,730 dollars, part de la France 5,841 dollars (meubles de luxe) principaux fournisseurs : les États-Unis, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie.

On se sert communément, ici, de mobilier de rotin et de bambou (chaises, fauteuils, guéridons, étagères) confectionnés sur place par les Chinois qui fabriquent également des armoires, des buffets, des bureaux, des tables, etc. en bois importé de qualité très ordinaire, mais les prix de ces meubles ne sont pas en rapport avec leur simplicité. Les meubles fabriqués en bois du pays coûtent fort cher, mais offrent la garantie d'être préservés des ravages de la fourmi blanche.

Tonneaux. — 400 dollars; principal fournisseur de la Chine.

Garnitures, moulages, etc. — 8,029 dollars, principal fournisseur l'Allemagne.

Objets en bois, divers, etc. — 101,433 dollars; principaux fournisseurs : les États-Unis, l'Allemagne, la Chine, la France (7,514 dollars.)

Papiers.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	62.396	115.829	110.584
Etats-Unis	317.805	168.127	258.010
Angleterre	23.685	27.660	41.106
Allemagne	75.771	57.364	65.415
Espagne	145.956	126.026	147.484
Chine	47.791	62.601	45.224
Divers	98.687	72.995	86.107
Total	772.091	610.602	753.930

Papier d'impression. — 329,800 dollars; principaux fournisseurs : la France (100,712 dollars), l'Allemagne, les États-Unis.

Papier d'emballage. — 26,305 dollars; (l'Allemagne l'Espagne, les États-Unis, la France : 3,306 dollars.)

Registres, formules imprimées, papier à lettre, articles de papeterie. — 131,882 dollars; États-Unis, Espagne, France 2,444 dollars.

L'importation des papiers de tenture est nulle aux Philippines, l'humidité du climat en interdisant l'usage.

Articles divers.

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
		(En dollars.)	
France	158.362	143.967	146.725
Etats-Unis	173.538	252.833	325.941
Angleterre	204.467	138.344	97.507
Allemagne	163.894	126.594	107 373
Espagne	149.948	173.741	142.817
Chine	85.380	139.618	117.207
Hong-Hong	315.361	57.680	45.751
Japon	484.459	246.497	211.135
Inde anglaise	110.594	56.412	44.711
Divers	342.565	432.024	579.554
Total	2.188.568	1.767.710	1.818.721

Graines. — 154,500 dollars; États-Unis, Chine, Australie; importation française: 1,500 dollars.

Fourrages. — 138,961 dollars; (Australie, États-Unis, Inde-Anglaise.)

Liège et manufactures. — 23,837 dollars; principal fournisseur: l'Espagne; importation française insignifiante.

Toiles cirées. — 25,411 dollars, principal fournisseurs: les États-Unis.

Charbons. — 562,178 dollars, l'Australie figure dans ce chiffre pour 500,000 dollars; le reste est fourni par le Japon.

D'importantes mines de charbon sont exploitées aux Philippines dans la province de Batan, et dans les iles de Mindoro et de Cébu.

Voitures, wagons, chars, camions, voitures de luxe, automobiles, etc. — 138,961 dollars, principal fournisseur: les États-Unis. Les 13,556 dollars qui constituent, dans ce chiffre, l'importation française, représentent la valeur de quelques voitures, automobiles de marques connues importées par une maison française de Manille.

Plusieurs fabricants d'automobiles français se sont informés auprès du Consulat sur le débouché que pouvait offrir ce pays a notre industrie nationale. Ce système de locomotion paraît avoir beaucoup d'attrait pour les Philippins, mais la vente des automobiles ne peut guère pour le moment avoir une bien grande extension à cause du manque de routes dans les provinces et du mauvais état des chemins dits carrossables.

Les chauffeurs manillais doivent se contenter des rues et promenades de Manille et de quelques courtes excursions de huit à

dix milles au plus. Des camions automobiles pour livraisons à domicile seraient peut-être de vente, à Manille, car les distances, qui séparent la partie commerçante de la ville aux différents quartiers d'habitation, sont assez grandes.

Lampisterie. — 14,759 dollars (Allemagne), article bon marché, très ordinaire.

Jouets et jeux. — 97,980 dollars (Espagne, Allemagne); importation française : 4,350 dollars.

Instruments de précision. — 54,532 dollars, principal fournisseur : les États-Unis et la France qui importe pour 8,061 dollars.

Horlogerie. — 73,543 dollars, l'importation française vient en tête avec 29,535 dollars. Cet article est importé et vendu par les maisons françaises desquelles il a été parlé à l'article bijouterie. La montre américaine, à 6 et 7 francs se fait, en raison de son bon marché, une place de plus en plus importante au détriment de nos articles.

Instruments de musique. — 51,700 dollars. Importation de la France : 19,346 dollars. En outre, la plus grande partie des pianos importés d'Espagne sont fabriqués par des facteurs français établis à Barcelone.

Machines agricoles. — 9,892 dollars, fournisseur : les États-Unis.

Livres, cartes, articles scolaires. — 129,092 dollars (États-Unis). Le développement du service de l'instruction publique aux Philippines a provoqué une augmentation de plus de 100,000 dollars sur le chiffre de 1903.

Librairie, gravures. — 134,032 dollars, fournisseurs : l'Espagne, les États-Unis. Importation de la France : 4,080 dollars.

Autres articles. — 200,177 dollars, importation française : 14,703 dollars.

NAVIGATION.

	1902.		1903.		1904.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Entrées :						
Voiliers. .	7.568	240.238	6.712	261.678	4.937	213.841
Vapeurs. .	3.816	1.666.495	4.173	2.093.064	4.637	2.252.452
Sorties :						
Voiliers. .	8.114	262.558	6.848	269.412	5.103	220.321
Vapeurs. .	3.752	1.634.311	4.205	2.116.274	4.597	2.224.516

Tableau représentant la valeur des marchandises exportées et importées sous divers pavillons dans le courant de l'année fiscale 1904.

Pavillons.	Exportation.	Importation.
	(En dollars.)	
Anglais.	23.945.645	16.358.774
Américain.	3.250.315	2.101.234
Espagnol	2.349.284	4.879.778
Allemand.	1.997.276	6.572.958
Français	422.151	744.155
Norvégien.	406.678	1.218.238
Hollandais	160.299	»
Autres	1.879.975	2.428.343

Voici les lignes dont les vapeurs touchent le port de Manille en assurant un service régulier :

Compania Trasatlantica (espagnole). — Manille, Singapour, Barcelone, Liverpool ; service mensuel.

China Navigation C° (anglaise). — Manille, Hong-Kong ; chaque quinzaine.

China Navigation C° (anglaise). — Australie, Manille, Japon ; service mensuel.

India line (anglaise).— Manille, New-York (*via* Europe); mensuel.

Indo-China Steam line (anglaise). — Manille, Hong-Kong ; hebdomadaire.

China Manila line (anglaise).— Manille, Hong-Kong, Shanghaï; hebdomadaire.

British India C° (anglaise). — Yokohama, Manille, Singapour, Madras ; service mensuel.

Boston Steamship C° (américain). — Bi-mensuel.

Norddeustcher Lloyd (allemande). — Manille, Singapour ; bi-mensuel.

Les paquebots de la *Pacific Mail Steamship C°*, qui font un service régulier entre le Japon, la Chine et les États-Unis, touchent parfois à Manille.

Des vapeurs sont affrétés à peu près mensuellement par le ministère de Washington pour le transport des troupes, des fonctionnaires civils et des fournitures destinées au Gouvernement.

Les paquebots de la *Toyo Kischen Kaisha*, qui assurait des services réguliers sur Hong-Kong, le Japon et San Francisco sont, depuis le début de la guerre russo-japonaise, réquisitionnés par le gouvernement de Tokio.

Une quinzaine d'autres lignes anglaises, américaines, allemandes et françaises sont représentées par des agents ou consi-

gnataires et dont les vapeurs-cargo viennent à Manille, et prennent ou envoient le fret en transbordement à Singapour et à Hong-Kong.

Le service du cabotage entre les ports de l'archipel est assuré par trois compagnies locales et quelques vapeurs appartenant à des maisons de Manille qui naviguent également à l'occasion, sur la Chine, l'Indo-Chine et la Malaisie.

NAVIGATION FRANÇAISE.

Il est regrettable de constater le désintéressement dont notre marine marchande fait preuve dans les parages philippins. Ainsi qu'on l'a vu quelques lignes plus haut, la *Compagnie des Messageries maritimes* est la seule représentée sur la place, où elle n'a du reste qu'un agent consignataire, ses paquebots annexes ayant abandonné, depuis plus de douze ans, l'escale de Manille.

Les chargeurs philippins se plaignaient, dit-on, que les courriers de Saïgon laissaient en retard le fret apporté par l'annexe et se sont détachés peu à peu de cette compagnie au profit de la *Norddeustcher Lloyd* qui leur faisait des conditions plus avantageuses. Les nouveaux paquebots de la Compagnie allemande attirent aussi beaucoup les passagers philippins qui, jadis, s'embarquaient plus volontiers sur ceux de ligne française.

J'ai appris, par la publication de certains rapports, que le projet avait été examiné par la *Compagnie des Messageries maritimes* de faire repasser à nouveau ses paquebots par Manille. Son exécution pourrait être avantageuse si ce port était desservi par un bateau qui fit le voyage direct sans transbordement. De nombreux Américains rentrent chez eux par l'Europe et leur nombre augmenterait certainement si l'occasion leur était offerte d'un nouveau courrier direct et confortable ; car les vapeurs de la « Trasatlantica » ne sont fréquentés pour l'intégrité de leur parcours que par la clientèle espagnole et philippine. Les membres des colonies européennes de Manille pourraient également fournir un sérieux contingent de passagers pendant certains mois de l'année, car ils sont obligés encore d'aller prendre les grands steamers anglais et allemands à leurs escales de Hong-Kong ou de Singapour. Quant au fret, il serait bon de traiter avec certaines firmes exportatrices de coprah n'ayant pas d'intérêt dans d'autres compagnies de navigation.

Pendant douze mois, il n'est venu à Manille que douze vapeurs français formant un total de 18,000 tonnes (net). Sur ce nombre, neuf venaient de Saïgon, apportant 14,230 tonnes de riz, et sont repartis. Nos couleurs n'ont donc amené que la septième partie environ du riz cochinchinois importé aux Philippines, car, durant cette même période, 34 vapeurs anglais et américains sont partis de Manille sur Saïgon pour chercher ce

produit. Cela tient à ce que la plupart des importateurs de riz sont en même temps propriétaires de ces navires.

Deux autres vapeurs français sont venus des États-Unis chargés de marchandises diverses pour plusieurs ports d'Extrême-Orient.

La *Compagnie de l'Est-Asiatique* a tenté un essai en envoyant ici un de ses vapeurs de 6,000 tonnes après que celui-ci eut déchargé à Hong-Kong. L'expérience ne fut pas heureuse. Néanmoins la tentative pourrait peut-être se renouveler avec plus de succès, dans d'autres conditions, si l'on s'entendait, comme je l'ai dit pour les Messageries, avec une maison d'exportation sérieuse qui ne représentât pas d'autres affaires maritimes.

Considérations générales sur le commerce et l'industrie des Philippines. Intérêts français. Indications diverses.

Tableau des importations totales par nations.

	1903.	1904.
	(En dollars.)	
France et colonies	7.138.432	10.384.721
Angleterre et colonies	8.797.899	8.280.275
États-Unis	3.944.098	4.633.216
Chine	5.632.817	3.144.083
Espagne	2.620.891	2.008.944
Allemagne	1.998.922	1.600.878
Siam	610.039	857.300
Japon	700.728	803.314
Suisse	480.612	480.242
Belgique	218.929	275.262
Russie	286.856	238.772
Hollande et colonies	247.132	109.673
Autriche-Hongrie	105.145	92.557
Autres pays d'Asie	24.053	181.026
— d'Europe	12.336	8.338
— d'Amérique	129	»

Le commerce français occupe donc la première place dans le chiffre des importations de l'année 1904, avec une augmentation de plus de trois millions de dollars sur 1903.

Mais si l'on excepte du tableau ci-dessus, la fourniture du riz dont l'importance, comme il a été exposé plus haut, est due à des circonstances exceptionnelles, nous redescendons au septième rang avec une diminution de 21,000 dollars sur l'année précédente. Seuls les États-Unis, la Belgique et le Japon ont vu augmenter le chiffre des entrées de leurs marchandises ; le com-

merce d'importation de tous les autres pays accuse une dépression assez sensible et celle qui pèse sur le nôtre est encore la plus légère. On a pu voir par l'énoncé détaillé des différentes marchandises importées aux Philippines, et de leurs chiffres ; quels sont les besoins et les demandes de ce pays. Ces tableaux ont révélé également les genres d'articles où notre commerce fait prime ou occupe un rang honorable et ceux dans lesquels il serait susceptible de prendre de l'extension.

La faible importance de la navigation française aux Philippines est une des raisons de notre infériorité sur la place de Manille. De plus, la grande importation est aux mains de fortes maisons anglaises, allemandes et espagnoles et de quelques jeunes firmes américaines alimentées par leurs propres marchés, servis par leurs lignes maritimes qui fournissent les vendeurs et les colporteurs chinois ; les magasins de détail, sauf nos bijouteries, sont tous espagnols, allemands et américains, et, s'ils n'ont pas fait, pendant ces dernières années, de bonnes affaires, ils n'en ont pas du moins servi le commerce de leurs pays respectifs.

M. de Bérard, dans ses rapports avait préconisé l'installation à Manille d'un syndicat commercial français représentant plusieurs affaires et qui s'emploierait à procurer directement à nos fabricants les produits indigènes dont ils ont besoin et à développer l'importation de nos marchandises françaises.

L'exécution et la réussite de ce projet seraient certainement à souhaiter. Je dois cependant signaler que si la situation, bien qu'un peu moins mauvaise, n'est pas encore satisfaisante et, si, comme il a été dit au début de ce rapport, la crise commerciale a fait ici d'assez nombreuses victimes, l'encombrement de la place est une des principales raisons de ces accidents, car la lutte est devenue dure et âpre, sur le marché de Manille, depuis l'occupation américaine.

L'exportation des produits philippins est accaparée par quatre ou cinq fortes maisons étrangères qui sont maîtresses absolues des régions de production importante. Elles y ont constamment des agents qui s'assurent les récoltes en prêtant aux petits propriétaires indigènes, et lutter contre elles serait peut-être périlleux. Il est donc presque obligatoire de passer par leur intermédiaire.

Nos négociants pourraient étendre davantage leurs relations avec les Philippines en les faisant visiter davantage par leurs voyageurs et en choisissant sur place des représentants qui s'occuperaient d'une façon constante du placement de leurs marchandises.

J'ajouterai que pour lancer sérieusement sur ce marché un article nouveau ou même pour maintenir et propager la vente d'un objet déjà connu, la publicité et la réclame sous toutes les formes sont devenues des moyens de propagande nécessaires. C'est ainsi que les Américains ont fait connaître leurs arti-

cles et que les étrangers doivent défendre les leurs. Il y a aujourd'hui, à Manille, douze journaux quotidiens, trois hebdomadaires et une revue mensuelle, sans compter les bulletins des quatre Chambres de commerce et les directories. A l'annonce murale, qui avait pris depuis ces dernières années une grande extension, viennent s'ajouter maintenant la publicité ambulante et l'enseigne lumineuse.

Le changement de régime et la transformation active dont l'archipel philippin est l'objet n'a pas manqué d'attirer sur ce pays l'attention d'un certain nombre de compatriotes qui se sont adressés par lettre à ce Consulat. Il en est beaucoup, malheureusement qui s'illusionnent sur les ressources que Manille et les Philippines peuvent offrir à leur activité, et à tous, ingénieurs, médecins, employés de commerce, prospecteurs, entrepreneurs, etc., il a été répondu par l'envoi des renseignements qu'ils demandaient, ainsi que l'indication des facilités qu'ils pourraient trouver dans ce pays et des obstacles qui se dresseraient devant eux.

Je viens d'exposer les conditions assez peu favorables dans lesquelles s'effectueraient ici l'établissement d'une nouvelle entreprise commerciale. En ce qui concerne l'industrie, la place n'est pas aussi encombrée, et quelques initiatives nouvelles pourraient sans doute avoir quelques chances de succès.

La branche principale de l'industrie philippine est la manipulation du tabac et la fabrication des cigares et cigarettes ; il existe ici plus de cent établissements de cette nature dont quelques-uns sont fort importants et font un chiffre d'affaires considérable. Il y a de plus à Manille 24 distilleries, soit d'essences de fleurs, soit d'alcools, 7 fabriques de cordages et de tentes, 10 usines de constructions mécaniques avec ateliers de réparation de navires et fabrique d'outils, 17 scieries, une brasserie, une fabrique d'allumettes, 2 filatures, 2 fabriques de glace, 2 parfumeries. Une verrerie et une fabrique d'ustensiles de cuisine sont en train de se montrer.

Parmi les industries précitées, certaines seraient susceptibles de développement (huilerie, fabriques de cordes, filatures). Il n'y a qu'une brasserie, mais elle a le privilège d'un monopole accordée sous le régime espagnol et qui lui est conservé par les dispositions du traité de Paris.

L'installation d'une fabrique de papier pourrait réussir à Manille ; la grande quantités de fibres de rebut (abaca, maguey, etc) qu'il serait facile de se procurer, fournirait la matière première : il a été importé cette année, comme on l'a vu plus haut, pour plus de 700,000 dollars de papier.

L'industrie de la raffinerie est nulle. Le sucre consommé aux îles vient de Hong-Kong où le sucre philippin est envoyé. Le consommateur paie donc, outre la manipulation, le prix du double transport et les droits d'entrée.

Mais je dois rappeler que la nouvelle loi fiscale (Internal revenue law) frappe l'industrie locale dans de telles proportions que plusieurs distilleries ont dû fermer leurs portes et que des fabricants étrangers de cigares et de cigarettes parlent d'aller s'installer à Hong-Kong. Jusqu'à présent les prévisions de cette loi visent surtout la fabrication des alcools distilles, des boissons fermentées, du tabac et des allumettes. Les autres branches ne sont taxées que de 1/3 0/0 sur le prix de gros des marchandises fabriquées. Mais une industrie nouvelle qui se développerait provoquerait bientôt sans doute un amendement à la loi, surtout si elle était conduite par une direction étrangère.

La question de la main-d'œuvre philippine et la loi qui frappe d'interdiction l'immigration des coolies chinois ont provoqué aussi beaucoup de discussions et de controverses.

La loi d'immigration ne vise pas les Japonais. Aussi en est-il venu un certain nombre aux Philippines, pendant ces dernières années. Ils travaillent à la route de Benguet et principalement aux mines de charbon. Beaucoup d'entre eux exercent à Manille des métiers manuels.

L'ouvrier philippin se paie un peso et un peso et demi (2 fr. 50 à 3 fr. 75). On voit qu'en tous cas la main d'œuvre aux Philippines est fort chère en comparaison avec les autres pays d'Extrême-Orient.

Les entreprises minières, la pêche aux huîtres perlières sont réservées, je l'ai dit déjà, aux Américains, aux Philippins ou aux sociétés constituées sous les lois des États Unis. L'élément étranger n'est pas exclu de l'exploitation des forêts ; mais celle-ci ne pourra être poursuivie sérieusement avant l'ouverture de voies de communications qui ne sont encore qu'à l'état de projet.

Un étranger ne peut posséder de terrain aux Philippines qu'en achetant directement au propriétaire ; il n'a pas la faculté de louer ou d'acquérir un domaine dans les terrains dits publics, encore moins d'obtenir une concession gratuite.

La création à Manille d'un hôtel confortable peut-être citée, je crois parmi les entreprises ayant des chances de réussite.

Une société qui installerait ici un grand hôtel dans le genre de ceux de Hong-Kong, de Colombo, de Shanghaï, de Calcutta, etc, verrait sans doute son entreprise prospérer, car le mouvement avec l'extérieur augmente de mois en mois, et, de plus il est beaucoup de familles américaines qui ne craignent pas de vivre à l'hôtel d'une façon permanente afin d'éviter les soucis du « house keeping » particulièrement difficile et coûteux en ce pays.

Des entreprises de transports, dans les provinces seraient à étudier et pourraient être rémunératrices en attendant la construction des voies ferrées.

Je terminerai en disant qu'il est inutile de venir à Manille

sans engagement, pour essayer d'y trouver une place dans le commerce ou dans l'industrie. Les maisons françaises, dont le siège social est à Paris, recrutent tous leurs employés en France, et les maisons étrangères font de même dans leurs pays respectifs. Les firmes américaines et espagnoles emploieront toujours de préférence des compatriotes, et par suite des faillites, liquidations qui résultèrent de la crise, les employés sans place sont assez nombreux à l'heure présente mais les maisons de commerce diminuent leur personnel plutôt qu'elles ne l'augmentent.

Quant aux professions libérales, elles sont également encombrées. Il y a à Manille : 25 ingénieurs ou architectes, plus de 100 médecins ou dentistes sans compter ceux de l'armée, 45 courtiers, le reste à l'avenant.

HENRY J. M. LEVET,

Gérant du Consulat de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 24 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 461

Possessions anglaises d'Asie

BIRMANIE

La Birmanie en 1904.
Agriculture, commerce, industrie, finances.
Aperçu sur les populations.

VENTE AU NUMÉRO :
OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR
3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
443.	— **Espagne** : L'agriculture, l'industrie et le commerce extérieur de l'Espagne.	» 30
444.	— **Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France.	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 3[illegible]
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 4[illegible]
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» [illegible]
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903.	» [illegible]
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» [illegible]
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» [illegible]
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» [illegible]
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» [illegible]
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» [illegible]
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» [illegible]
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» [illegible]
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» [illegible]
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» [illegible]

POSSESSIONS ANGLAISES D'ASIE

BIRMANIE.

La Birmanie en 1904.
Agriculture, commerce, industrie, finances.
Aperçu sur les populations.

Rangoon... La Birmanie, possession anglaise, en partie depuis 1852, en totalité depuis 1885, est peuplée, outre les Birmans proprement dits, de différentes autres races et tribus, soit immigrées, comme les Hindous, soit indigènes, comme les Shan, Kachin, etc.

La population totale de la province de Birmanie, dépendant de la vice-royauté des Indes, et ayant à sa tête un lieutenant gouverneur, peut s'élever, suivant le dernier recensement, à 17,000,000 d'habitants. Deux villes : Rangoon, avec 280,000 et Mandalay avec 180,000, sont les deux centres principaux de la colonie.

Si nous laissons de côté les districts qui ne relèvent pas des huit grandes divisions administratives de la Birmanie propre, et les Hindous immigrés nous trouvons les populations suivantes (recensement de 1901) :

Birmans, 7,000,000 ; Aracans, 500,000 ; Karians, 800,000 Talaing, 500,000 ; Shan, 250,000 ; Chin, 100,000.

Ainsi qu'on le voit, le Birman domine de beaucoup ; cependant, en Basse Birmanie, il commence à disparaître, chassé par l'immigration hindoue qui devient d'année en année, tellement considérable que les terres, aux environs de Rangoon et de Moulmein et jusqu'à Pégou, sont entre leurs mains. Ils sont actuellement près d'un million d'individus en Birmanie.

Je donnerai ici un simple aperçu historique des races qui peuplent actuellement le pays birman.

Les Talaing sont les représentants les mieux connus des trois immigrations indo-chinoises connues dans le pays sous le nom de Mon-Annam, qui descendirent sur ce qui est maintenant la Birmanie, d'une région correspondant plus ou moins avec ce qui est, maintenant, le sud-ouest chinois. Jusqu'à une époque récente, on croyait que les Talaing étaient les seuls Mon-Annam habitant la Birmanie.

Des recherches récentes ont cependant montré que les

Palaung, les Wa et les Riang ou Yin, communautés sauvages habitant le nord et l'est de la province, sont certainement des tribus Mon-Annam qui ont été acculées aux montagnes par des immigrations postérieures. Les Talaing ont été, jusqu'au commencement de la période historique, maîtres du sud de la Birmanie, mais, comme leurs frères du nord, ils ont été obligés de céder devant des races plus jeunes, et, n'ayant point de montagnes où se réfugier, ils ont été absorbés par les Birmans.

La seconde vague qui vint s'abattre sur l'Indo-Chine fut celle qui amena les Thibéto-Birmans. A celle-ci appartiennent les Birmans, les Aracans, les Kachin dans le Nord et l'Est, les Ghin, dans les montagnes occidentales, et sans doute aussi, les Sis, les Lashi, les Maru, les Lisaw, les Akhas, les Lahu, et les différentes tribus répandues sur les montagnes dans l'extrême nord est de la Birmanie.

La plus moderne des trois immigrations indo-chinoises est celle des Thaï, qui s'étendent sur les rives de la Salween et du Mékong et s'arrêtent à la mer. A cette dernière appartiennent les Siamois, les Laotiens, les tribus des montagnes de l'Indo-Chine française et les Shan, qui sont répandus depuis le sud du Yunnan et le Haut Laos jusqu'en Birmanie.

En Birmanie ils ont été absorbés, mais dans les montagnes connues aujourd'hui sous le nom de Shanstates, ils sont parvenus à garder leur entité.

Quant aux Karian qui occupent les montagnes tout le long de la frontière orientale de la Basse Birmanie, et se trouvent aussi en assez grande quantité dans le Delta de l'Iraouaddy et de la Salween, on ne peut rien dire d'exact sur leur origine. Ils viennent aussi, sans doute, du sud-ouest chinois, mais à n'en pas douter, à une époque plutôt récente. Quoi qu'il en soit, ils sont bien distincts et occupent une place à part parmi les races de l'Indo-Chine.

Les langues parlées par les indigènes de la Birmanie peuvent se diviser en trois branches principales : le thibéto-birman, le siamo-chinois, le mon-annam. Ces principales branches peuvent se subdiviser en groupes ainsi qu'il suit :

1° Thibéto-birman en : birman, kachin et kukichin.

2° Siamo-chinois, en : thaï et karian.

3° Mon-annam, en : nord cambodgien et wa palaung.

Le groupe le plus important et le plus considérable est le birman : il comprend le birman, parlé par 8 millions d'individus, l'arakan par 500,000, l'akha par 20,000, le lahu ou moushen par 17,000, et le kadu par 17,000. Le groupe kachin comprend les différents dialectes du kachin parlés par environ 65,000 individus ; le kukichin est la langue des différentes tribus montagnardes qui habitent l'ouest de la Birmanie ; on n'en sait pas le nombre exact, mais il est parlé par à peu près 175,000 individus ; le shan birman est parlé par 750,000, à l'ouest de la Sal-

ween et au nord de la Haute Birmanie, le shan lü à Kieng Tong par 60,000; ces deux dernières langues sont du thai et se rapprochent du siamois et du laotien.

Le sgau et le pwo sont les deux principaux dialectes des Karian, parlés par 700,000 individus, le thong thu est parlé par 160,000, et le Talaing également par 160,000, quant au wa et au palaung ils sont parlés par de petites communautés seulement, pouvant se chiffrer par 50 ou 60,000 individus.

Les langues parlées par les immigrants peuvent se décomposer ainsi :

Anglais, 25,000; tamoul, 100,000; bengali, 250,000; télugu, 100,000; hindoustani, 100,000; chinois, 50,000.

Une amélioration continue a été constatée depuis dix ans dans l'état et la condition des différentes populations de la Birmanie. L'agriculture a pris un développement considérable et la production du riz est arrivée à occuper 90 0/0 des terres de la Basse Birmanie et les deux tiers de la Haute Birmanie. Les chemins de fer, les mines, le pétrole ont aidé puissamment à l'amélioration susdite et l'état actuel de la colonie peut être considéré comme excellent.

Produits du pays.

Agriculture. — Élevage. — Il y a eu un accroissement considérable de bétail (taureaux, bœufs, vaches et veaux), de 3,548,930 à 3,850,495 têtes; les buffles sont passés de 1,114,015 à 1,120,006 têtes. Les chèvres de 96,637 à 112,179, les poneys de 46,333 à 49,375; les moutons de 13,743 à 16,005. Les districts où l'on trouve le plus de bétail sont ceux de Miyingyang et Pakokku; les buffles et les chèvres à Akyab, les poneys à Pakokku. Il y a eu une grande importation à Akyab de bétail venant de Chittagong.

Il n'y a pas eu d'épizootie durant l'année et la santé du bétail a été généralement bonne. Cependant dans les divisions de l'Iraouaddy et de Tenasserim, il y a eu une grande mortalité par suite de la peste bovine ainsi que d'une maladie des pieds et de la bouche; dans la Haute Birmanie, à Gangaw il y a eu la peste bovine. A Mandalay l'inoculation du bétail prévint la maladie, mais ne réussit point à Bassein.

Des concours agricoles furent tenus avec grand succès dans quatre districts.

La récolte du riz fut splendide et, en dépit d'une grande exportation vers les détroits, la Chine et le Japon, le prix n'a jamais dépassé 105 roupies par tonne. Le marché s'est ouvert en janvier à 86 et 90 roupies, s'éleva à la fin de mai à 89 et 94, tomba en mars à 84 et 85. Les producteurs remisèrent alors leurs grains et le prix s'éleva graduellement à 94 et 100 roupies, se maintint pendant le mois de mai et tomba en juin.

Des avances aux cultivateurs ont été faites dans tous les districts, excepté ceux de Maubin et Amherst. Les collines de la Salween et Saigaing n'ont pas non plus fait appel à l'emprunt. Le montant total des avances fut de 361,056 roupies. Les plus considérables furent faites à Kyanksé, Yamethin et Myingyang. Le gouvernement tâche d'encourager la création des sociétés coopératives.

Une surface cultivée de 381,930 acres, dix mille fois plus considérable que celle de l'année dernière a été protégée par un important système de digues sur les rivières Iraouaddy et Ngawun; le coût a été de 250,000 roupies et les recettes nettes de 800,000. Les digues de Sangin, Sagagwi protègent 41,830 acres et celles de l'île Thangwa 29,363 acres. Le bénéfice net perçu grâce à ces digues a été de 1,400,000 roupies. On construit encore d'autres digues ailleurs, et celle de Sittang a été considérablement agrandie. On récupère ainsi de la terre cultivable qui rapporte de gros bénéfices.

La mousson se fit sentir assez tard, mais les premières pluies furent bonnes dans tout le pays. En Basse-Birmanie les pluies du milieu de la saison manquèrent, et à la fin elles furent plus considérables et durèrent plus longtemps que d'habitude. Malgré cela le dommage aux moissons ne fut pas considérable. En Haute-Birmanie les pluies d'été firent défaut au point de faire craindre une perte de récoltes à Shwebo, Sagaing, Bas Chindwin, Yamethin Meikila et Myningyang. Heureusement les pluies d'arrière saison réparèrent tout.

La superficie des récoltes s'est accrue de 11,355,614 acres à 12,595,156. La plus grande augmentation a été constatée à Shwebo où la superficie a monté de 153,042 à 961,975 acres.

Grâce à l'adduction de l'eau par le canal Mu, et aussi, grâce à une saison exceptionnellement bonne, huit autres districts de la Haute Birmanie donnent une augmentation : depuis 11.000 acres à Pakokku, jusqu'à 59.000 dans le Haut Chindwin. Mais il ne faut pas prendre cette augmentation au pied de la lettre, en Haute Birmanie; elle dépend de la saison et des pluies et n'indique nullement une plus grande intensité de culture. En Basse Birmanie, au contraire, une extension de superficie indique des friches mises en culture. Pegu a aussi une augmentation de 36,000 acres; Hauthowaddy, Myaungmya et Thâtou de même.

Le riz est de beaucoup la culture la plus importante dans toutes les parties de la province excepté à Pakokku et Myingyang dans la Haute Birmanie. Là, sauf à Magivé, c'est le millet qui donne le plus, le sésame, le maïs, pois, graminées viennent aussi en Haute Birmanie.

Les palmiers et les arbres à fruits couvrent une grande étendue à Hengada, Maubin, Hauthawaddy et Amherst en Basse Birmanie, à Tavay et Mergui un tiers de la terre cultivée est plantée d'arbres : cocotiers, bétel, aréquiers.

Les districts cotonniers sont Myingyang, Sagaing et Meiktila.

Le riz occupe 9.306,551 acres avec une augmentation de 1,000.000 d'acres sur l'année dernière. Le millet prend une augmentation à 1.148.747 acres, le sésame 993,770 acres. Les pois occupent 379.307 acres, le maïs 119,989, le coton 160,126, tous également en augmentation Les fruits et les palmiers couvrent 429.404 acres. On trouve aussi un peu de blé, et la culture des arachides commence à prendre de l'extension.

Horticulture. — La Société d'agriculture et horticulture de Birmanie continue à être en progrès. Le nombre de ses membres s'est élevé de 124 à 133 et le crédit de la Société, de 137,462 roupies à 144.373. Cette somme servira à créer de nouveaux jardins à Kandangalay. La distribution des plants est toujours considérable; plus de 4,000 plants de plantes d'ornement ont été distribués pendant l'année et il y en a encore un grand nombre en stock. La Société d'horticulture de Tenasserim, qui compte dix ans d'existence, a fait une exposition très réussie.

Des jardins d'expérience sont entretenus par le gouvernement à Myitkirma, Sima, Sinlumkaba, dans les montagnes Chin ; à Katha et Taunghyi. De tous ceux-ci le jardin de Taunggyi, dans les États Shans du Sud, est le plus grand et le plus prospère. Une expérience intéressante a été faite avec les patates douces d'Amérique; trois variétés ont été plantées et toutes ont très bien réussi ; des pêches, des pommes et des abricots ont donné de très bons résultats. Les autres jardins ont donné de bons légumes et quelques bons fruits; mais là, les pêches, abricots et cerises n'ont pas du tout réussi ; ou bien les arbres n'ont pas donné, ou, s'ils ont donné, les fruits étaient mauvais. La récolte des pommes de terre a été bonne partout, excepté à Katha.

La graine de tabac de la Havane et celle de la Virginie a été essayée un peu partout ; elle n'a donné de résultats que dans les districts de Maubin, Hantawaddy, Henzada, Minbu et Mandalay; mais là, les résultats ont été si considérables que le tabac produit s'est vendu moins cher que le tabac indigène, surtout à Maubin. Les cultivateurs ont conservé la graine de ces essais et le tabac de la Havane est destiné à un grand développement dans ce pays.

Les plants de café d'Arabie réussissent très bien, dit-on, à Taunggyi, Myitkinna et Thâton. Le thé réussit dans les États Shan et on va y faire de nouvelles plantations.

L'expérience faite avec des graines de vers à soie de France n'a pas réussi. 100 onces (280 grammes) venant de France, ont été distribués dans les cinq principaux centres de culture de la soie. En général, les œufs ne sont pas éclos, et pour ceux qui sont éclos, les vers sont morts en peu de jours sans même toucher aux feuilles de mûriers qu'on leur distribuait. La principale cause de la non-réussite a été d'abord les conditions climatériques, puis aussi l'ignorance des éleveurs indigènes.

Forêts. — Une addition de 329 milles carrés a été faite à la réserve forestière, donnant ainsi une superficie totale de 20,038 milles carrés. Des surfaces ajoutées, 259 milles carrés se trouvent dans la Haute Birmanie où, d'ailleurs, il reste encore beaucoup à répartir. Dans le cercle de Tenasserim, seulement 27 milles carrés ont été cadastrés, par suite du manque de personnel.

Plus de 100,000 roupies ont été dépensées en opérations de cadastre.

Malgré les précautions prises contre les incendies de forêts pendant la sécheresse (surtout en avril), il y a eu de graves incendies dans les forêts de Pegu et dans celles de la Haute Birmanie ; 509 milles carrés ont été brûlés et ont occasionné une perte de 272,612 roupies.

Des reboisements ont été faits, cette année 1904, sur un espace de 21,629 ares, au coût de 119,211 roupies. Le teck a été planté à Pégu, le caoutchouc à Sandawut, dans le district de Merqui. La grosse difficulté pour le caoutchouc est de le préserver des dommages causés par le cerf, le sanglier et le porc épic. Dans le jardin d'expériences de Merqui, 2,851 pieds ont produit 864 livres de gomme, dont le prix a varié de 4 shillings 5 pence à 5 shillings 1 penny par livre. Des expériences intéressantes pour la reproduction du teck ont eu lieu à Katha.

Plus de 26 millions de pieds cubes de bois ont été coupés pendant l'année, dont plus de la moitié était du teck.

Mines et carrières.

I. — **Pétrole.** — Les centres principaux de l'industrie du pétrole sont Yenangyaung, district de Magwe et Yenangyat, district de Pakokhu. Un nouveau puits a été ouvert par la Burma oil Company, à Singu, district de Myingyang. On a également trouvé de l'huile à Akyab et Kyankpyu. A Yenangyaung, les droits de la régie se sont élevés à 737,134 roupies. L'industrie est presque entièrement dans les mains de la Burma Oil Company qui travaille avec ardeur. Le rendement ne cesse d'augmenter et il n'y a aucun signe d'épuisement. Yenangyat est un puits plus neuf, et sur les cinquante parcelles de chacune un mille carré laissées aux compagnies : Burma oil, Rangoon Oil et Minbu Oil, cinq seulement payent des droits de régie. Le rendement a donné 22,356,904 gallons (le gallon vaut 4 litres 45) et le revenu s'est élevé à 293,022 roupies, en augmentation de 70,000 roupies sur l'année dernière. La Burma Oil Company exploite huit parcelles et en a sondé quatre autres, mais sans trouver d'huile. La Rangoon oil C° paie un droit de régie sur une parcelle et retire une petite quantité d'huile de plusieurs autres puits. La Minbu oil C° exploite une parcelle et a ouvert deux autres puits. A Singu, les droits de régie se sont élevés à 160,832 roupies. La Burma oil a fait des sondages à Prome, mais n'a pas trouvé d'huile.

2° **Rubis.** — Un nouveau contrat pour 28 ans, à partir du 30 avril 1904, a été accordé à la Burma Ruby mine Company, fixant les droits de régie à 300,000 roupies, plus 30 0/0 des bénéfices nets. Les recettes de la Compagnie ont été de 1,475,000 roupies et les dépenses de 800,000. Les permis délivrés aux mineurs indigènes ont fourni plus de 300,000 roupies par suite de l'ouverture par la Compagnie de la mine Kyauklongyi. Le marché a été normal et l'industrie est florissante.

3° **Jade et ambre.** — Conformément à un permis délivré en 1901, Chay Yiu et Maung Yin Det de Mandalay continuent à payer annuellement 50,400 roupies pour avoir le droit d'exploiter le jade et l'ambre dans le district de Myitkiuna.

Les mines de jade se trouvent dans les montages Kachin et sont administrées par un chef Kachin sous la surveillance du Deputy Commissioner. Le rendement a été 1,182 hundred weights (1) = 70,000 kilog. estimés à 77,691 roupies.

Il y a eu une baisse dans le rendement, mais la pierre était d'une meilleure qualité et le marché a été ferme grâce à la tranquillité de la frontière chinoise. L'épuisement de l'eau des mines par le travail des coolies devient de plus en plus difficile tous les ans. L'ambre se trouve dans un territoire non soumis à l'administration. Les permis d'exploitation annoncent un rendement de 91 hundred weights (1) estimés à 11,752 roupies. Plusieurs centaines de personnes travaillent aussi l'ambre dans une partie éloignée du district de Haut Chindwin, mais ne payent pas de droits de régie.

4. **Charbon.** — Les mines de charbon de Letkokpin, district de Shwebo, ont arrêté le travail cette année, et l'outillage a été vendu à MM. Clifford et Sevastopoulo qui abandonnèrent tout au bout de quelques mois d'essai, et enlèvent maintenant les machines.

Un permis de prospection fut accordé au colonel Foss pour deux petits terrains sur la rivière de Tenasserim, district de Mergui, mais le travail n'a pas été commencé.

5. **Or.** — MM. Moore et Terndrup qui avaient obtenu du gouvernement le droit de drainer l'or dans l'Irraouaddy, ont formé une société limitée nommée Burma gold dudging Company. Deux nouvelles machines ont été commandées en Grande-Bretagne. Cette année on n'a rien fait que des essais de drainage pour estimer la valeur en or des points concédés.

Des permis de prospection ont été accordés ou demandés pour Tavoy, Thâton, Katha, les mines de rubis et les États Shan du Nord.

6. **Étain.** — L'étain se trouve presque partout à Mergui, mais n'a encore été exploité que par des mineurs chinois et siamois

(1) Environ 6,000 kilog.

Les dépôts se trouvent au centre et au sud du district, et son tous alluviaux. L'existence d'une veine considérable a été révélée à Maliwun dans le sud, mais le syndicat formé pour l'exploiter n'a pu réunir les fonds nécessaires et s'est dissout. Le Burma development syndicate demande à reprendre la concession. A Yaungwa, plus au Nord, deux prospecteurs européens ont travaillé la plus grande partie de l'année en vue d'introduire des machines pour épuiser l'eau. Le rendement de l'étain qui, pendant plusieurs années était de 60 tonnes, est tombé un peu. La régie a perçu 3,517 roupies, en baisse de 200 roupies environ. A Tavoy, on travaille un peu, mais on ne fournit guère qu'une tonne par an. Un syndicat représenté par le colonel Foss fait actuellement de grandes prospections en vue de l'or et de l'étain.

7. **Autres minerais.** — Le nombre des permis pour la Tourmaline dans le district des mines de rubis, a doublé, et les droits se sont élevés à 1,058 roupies par suite de la grande demande parmi les Chinois de Mandalay. La stéatite continue à être travaillée à Minbu et Pakokhu, mais la demande devient plus rare par suite de la substitution d'une autre matière à la stéatite pour les crayons.

Les permis pour l'exploitation du marbre de Sagyin à Mandalay ont été suspendus par suite d'une demande de concession faite par une maison de Rangoon. Des spécimens du marbre de l'archipel de Mergui ont été soumis à des experts.

La chaux est exploitée à Toongou et à Thâton.

Le Burma Development Syndicate a obtenu l'autorisation d'extraire la galène de l'île Maingy dans l'archipel de Mergui et a envoyé en Angleterre un spécimen du minerai pour être soumis à l'épreuve.

Manufactures. — Presque toutes les industries de la Birmanie sont exercées dans les familles. Cependant les moulins à riz font vivre 41,000 individus dont les 4/5 sont des ouvriers et les scieries 8,000, dont les 3/4 sont des ouvriers. Parmi les industries familiales, le tissage et le filage du coton est la plus intéressante et fait vivre 300,000 individus. Plus de 90 0/0 des travailleurs actuels sont des femmes.

Charpentiers, menuisiers et leurs familles comptent 70,000 personnes; tailleurs des deux sexes, 58,000; orfèvres, tisseurs de soie, fabricants de cigares, forgerons et potiers viennent ensuite, puis les tourneurs, laqueurs et fabricants de souliers de feutre ou de bois.

Le nombre des manufactures s'élève maintenant à 190. Dans le district de la ville de Rangoon, le nombre est de 99, en augmentation de 35 sur l'année dernière, mais cela tient surtout au transfert de 29 moulins à riz de Hanthawaddy sur le côté sud de la rivière de Rangoon. 12 nouveaux moulins à riz ont été établis dont 8 à Rangoon et à Hanthawaddy. Les ouvriers ont

augmenté de 28,517 à 32,345, 26,000 se trouvent dans les districts de Rangoon et de Hanthwaddy, les salaires soutiennent favorablement la comparaison avec les autres industries. La condition générale des ouvriers est satisfaisante, on a employé plus de femmes et d'enfants, mais leur nombre ne forme que 3 0/0 du total général. Du reste, ils ne font que des travaux faciles, comme coudre des sacs, faire des échantillons de riz, etc.

En général, il y a eu peu d'accidents et une seule poursuite pour violation des règlements de protection et de prévoyance.

Le Gouvernement a du reste examiné la question de savoir si les lois existantes étaient suffisantes pour empêcher les accidents et les cas de mort dans les manufactures et il a décidé de supprimer le chiffre minimum des inspections.

COMMERCE.

La valeur totale du commerce maritime de la colonie s'est élevé de 373,700,000 roupies à 394,600,000. C'est le chiffre le plus élevé atteint jusqu'à présent. Les importations ont été de 170 millions et les exportations de 220,000,000 et demi. Environ 62 0/0 du commerce total a été étranger.

La valeur des importations étrangère par mer a passé de 62,500,000 roupies à 84,700,000. Si l'on exclut l'or et l'argent, l'augmentation a atteint 38 0/0. La raison de cette augmentation remarquable a été une récolte abondante et un marché financier très favorable. Les imports de fils et tissus ont atteint 29,200,000 roupies. En ce qui concerne le fil de coton et les tissus, l'augmentation a été plutôt en valeur qu'en quantité par suite d'une élévation de prix de la matière première. Les importations de soie se sont élevées de six à neuf millions de yards et la valeur a passé de 3,600,000 à 5,400,000 roupies. L'augmentation a été due presque entièrement aux grandes importations de pièces de soie du Japon qui sont en train de prendre totalement la place des soies d'Europe sur le marché, eu égard à leur plus de solidité, à leurs couleurs plus chatoyantes et leur plus grande valeur en général. Les tissus de laine ont augmenté du double, passant de 1,000,000 à 2,200,000. Les allumettes, venant principalement du Japon montent de 950,000 à 1 millions 200,000 roupies. Les machines à coudre ont triplé. Les imports de fer ont doublé et leur valeur a monté de 450,000 à 8,700,000 roupies. Les imports de pétrole ont été normaux. Les liqueurs sont passées de 2,900,000 à 3,700,000 roupies, dont 1,800,000 de bière et stout. Le sucre est passé de 2,350,000 à 3,175,000 roupies. Poissons salés des détroits (straits settlements), lard, jambons, biscuits, beurre, fromage, lait condensé, confitures, sardines ont considérablement augmenté.

La plupart des marchandises sont venues du Royaume-Uni (58 0/0) et des Détroits (11 0/0). Le Japon vient en troisième lieu

(6 0/0). Les autres pays par rang d'importance sont : l'Allemagne, la Belgique, la Hollande, les États-Unis, la France, la Chine, l'Autriche et Java. Le Royaume-Uni a fourni 91 0/0 des liqueurs, 62 0/0 des vaisselles et verreries et coutellerie; 77 0/0 du fer; et 78 0/0 des tissus. Un chargement de pétrole russe a été jeté sur la place, mais n'a pas trouvé faveur auprès des clients. Le pétrole des Détorits a augmenté :

Les exportations pour les pays étrangers n'ont pas sensiblement augmenté : (154,700,000 contre 158,200,000 roupies). Le gros du commerce a été surtout le riz; puis le son de riz, les graines, le coton, les peaux, le teck. Les riz ont faibli un peu, mais le reste est en progression; c'est le prix trop bas qui a fait garder en magasin le riz de l'année; les haricots également ont faibli par suite de mauvaise récolte. Les exportations en coton ont augmenté pour le Royaume-Uni par suite de la guerre japonaise qui a diminué la fourniture pour le Japon. Mais il est probable que cela ne durera pas, car les manufactures anglaises trouvent le coton birman trop inégal comme qualité.

Le teck est passé de 6,500,000 à 8,800,000 roupies.

Les exportations peuvent se régler ainsi : Détroits, 21 0/0; Japon, 19 0/0; Royaume-Uni, 15 0/0; Allemagne, 10 0/0. Le riz non décortiqué a été exporté aux Détroits et au Japon, en Allemagne, au Royaume Uni, en Autriche et en Hollande.

Les importations des produits de l'Inde ont passé de 60,900,000 à 65,100,000 roupies, et celles des marchandises étrangères par les ports de l'Inde, de 11,600,000 à 12,700,000 roupies. Les exportations aux ports de l'Inde des marchandises étrangères ont passé de 8,450,000 à 9,000,000 de roupies; mais les marchandises de la métropole ont diminué, passant de 58,700,000 à 53,100,000 roupies, par suite de la diminution de la fourniture de riz.

Les exportations de pétrole qui étaient de 1,800,000 gallons l'année précédente, ont presque doublé cette année ; et celles des chandelles ont monté de 1 million et demi à 5 millions et demi de livres, en dépit du nombre considérable brûlé dans les pagodes de Birmanie.

La valeur du commerce transfrontière a atteint 37 000,000 de roupies, en augmentation de 6,000,000 sur l'année dernière. Les imports ont augmenté de 26 0/0 et les exports de 12 0/0.

Le commerce avec la Chine occidentale (Yunnan) a montré un faible accroissement. Les imports, plus de la moitié en argent, ont été de 2,700,000 roupies, et les exports, principalement les tissus, de 3,600,000 roupies.

Avec les États Shan, surtout le long de la Salween, il y a eu augmentation d'imports et diminution d'exports. La valeur totale a été de 10,300,000 roupies. Le commerce est dérivé peu à peu vers le chemin de fer (section Mandaley-Lashio).

L'apaisement des troubles au Siam a causé une plus-value au

commerce de ce coté de la frontière. Les imports se sont élevés de 2,900,000 à 4,900,000 roupies et les exports de 1,700,000 à 3,200,000 roupies.

Il y a eu une énorme importation d'éléphants.

Avec les Karenni (Karians), le commerce (4,100,000 roupies) consiste entièrement en teck. Les imports de teck ont augmenté de valeur, mais non de quantité

Travaux publics.

La colonie comprenait cette année 1,603 milles de routes macadamisées, et 7,766 milles de routes non macadamisées en dehors des limites des municipalités. Des premières, 1,454 milles et des dernières 3,480 milles étaient à la charge du Département des Travaux Publics.

Voici quelles sont actuellement les routes les plus importantes en construction :

a) Une route macadamisée de 37 milles de long, de Kawkaleik à Miyawaddi, pour mettre en communication Moulmein et la ville siamoise de Raheng. La route sera prochainement ouverte au trafic.

b) Une route de Taunggyi, chef-lieu des États Shan du Sud, qui est reliée avec le chemin de fer à Thazi, et au poste de Kieng Tong où se trouve le vice-surintendant ainsi qu'un demi-bataillon d'infanterie indienne.

(c Une route de Toungoo, sur le chemin de fer jusqu'au sanatorium de Thondaung, presque achevée. Il ne reste plus à faire qu'un pont sur le Sittang.

d) Une route macadamisée de 25 milles de long, de Bhamo à a frontière chinoise du Nord-Est, a été récemment presque achevée et un sentier muletier de 21 milles a été amélioré.

e) Une route de Seikpyu, sur l'Iraouaddy, à Saw, au pied du mont Victoria sur lequel le chef-lieu d'administration des Chin de Pakokku est établi. La partie la plus difficile, depuis Saw jusqu'à Kanton (41 milles de long), est presque terminée. Les 27 milles qui restent seront achevés plus tard.

f) Par suite d'un arrangement avec le gouvernement Chinois, une route de 15 milles, de Kulika à Mantu, dans le territoire Chinois, a été construite par le département des travaux publics.

g) Une route de 14 milles de long pour rattacher le chef-lieu de la rivière Yaungwa (district de Mergui), où se trouvent de riches mines d'étain, à Bòkpyin, sur la côte, a été presque achevée, et des levés de plans sont faits en vue d'autres routes dans le même district.

Le département travaille aussi au réalignement de la route de Mogôk.

Chemins de fer. — La longueur des lignes ouvertes à toute espèce de transactions était cette année de 1,337 milles. La ligne de Bassein, Heuzada, Letpadan a été refaite et on a gagné 6 milles. La construction de la ligne de Pégu à Martaban, 121 milles de long, a été sanctionnée par le secrétaire d'État. Des levés de plans, en vue de l'établissement de nouvelles lignes ont été faits de Thamaing à Mahlagon, et de Prome à Taunggok.

Cinq accidents ont eu lieu par suite de rencontre de trains avec les buffles. Dans l'un, une femme fut tuée, le garde et sept coolies blessés. Dans un autre le garde fut tué. Les pluies, en août, ont causé l'arrêt de la ligne principale pendant trois jours: en octobre ce fut de même. La ligne Letpadan-Tharawan a été interrompue de la fin d'août au 18 novembre; la ligne de Leshio, du 1er septembre au 6 novembre, et la ligne de Bassein Heuzada du 19 au 25 septembre.

Le capital dépensé pendant l'année a été de 2,975,839 roupies, et la dépense totale pour les chemins de fer jusqu'à présent s'élève à 131,603,186 roupies. Les recettes brutes ont été pour l'année de 14,121,600 roupies.

Les tramways de Rangoon ont transporté 3,204,166 passagers et ont fait un gain de 248,485 roupies pour une ligne de 4 milles de long.

Les seuls canaux navigables de la colonie qui sont aux mains du département des travaux publics sont ceux de Pégu-Sihang, Sihang-Kyaikto et Twante. Le seul Pégu-Sihang prélève des taxes.

La navigation de la crique de Panhlaing a été améliorée par une coupure artificielle près de Yandoon.

Irrigation.

La superficie irriguée a considérablement augmenté; elle est passée de 649,012 acres à 686,588. A Shwebo elle a doublé et il y a eu un grand progrès à Mandalay et à Minbu. L'irrigation est faite principalement par des canaux dont les trois cinquièmes sont sous la direction des travaux publics. Là où la superficie est trop petite ou la quantité d'eau trop incertaine pour permettre l'établissement d'un canal permanent, on a tendance à revenir à la vieille coutume birmane qui rend la population responsable des travaux d'irrigation en échange d'une remise de la taxe Thathameda. (Sorte d'income-tax birman levé sur chaque foyer. Voir partie financière).

Le capital placé dans la construction de trois grands canaux d'irrigation, ceux de Mandalay, de Shwebo et des Môn a été de 1,398,507 roupies.

Le canal de Mandalay qui est presque achevé a déjà été ouvert

au trafic sur une certaine partie ; 30,000 acres, principalement de champ de riz, ont été irrigués. L'ouverture de ce canal a été fort opportune ; car sans lui il y aurait eu disette, les premières pluies ayant été tardives.

La longueur du canal et de ses embranchements était à la fin de l'année de 225 milles. Et la totalité du capital employé depuis le début est de 5,038,052 roupies dont 341,288 figurent comme dépenses de l'année.

Les revenus ont été de 92,796 roupies et les dépenses d'exploitation de 95,277 roupies.

La construction du canal de Shwebo avance rapidement; on a dépensé jusqu'à présent pour sa construction 3,018,109 roupies.

Le canal des Môn se fait actuellement ; il en est à la première période.

De nouveaux projets sont à l'étude pour le canal de Yé-u qui doit irriguer 100,000 milles carrés.

Les autres systèmes d'irrigation qui se trouvent sous la direction des travaux publics sont à Kyauksé, Mandalay et dans sept autres districts de la Haute Birmanie. La superficie irriguée ainsi que les revenus ont augmenté par suite de pluies abondantes à l'arrière saison. Les revenus ont donné 821,877 roupies. Plus de la moitié tirés du district de Kyanksé où le système de canaux est du reste très développé.

A Myingyan, Meiktila et Yamethin, l'irrigation se fait surtout avec des réservoirs.

Le canal de Shwetachaung, dans le district de Mandalay, a donné un bénéfice net de 81,000 roupies.

Les canaux de Kyanksé ont donné un revenu net de plus de 100,000 roupies.

Dans tous les autres districts, sauf à Shwebo, les dépenses ont excédé les revenus.

Le réservoir de Kauna à Miyingyan s'est rompu et a, jusqu'à présent, été un insuccès.

Finances.

Le total des revenus de la colonie, autres que les recettes locales et celles des postes et des télégraphes, se sont élevés à 88,478,570 roupies, soit une augmentation de 7,342,610 sur l'année précédente. Le total des dépenses a été de 51,345,517 roupies, soit 3,250.000 en plus de l'année dernière.

Les chapitres les plus importants sont ceux qui concernent les chemins de fer dont les gains bruts se sont élevés de 12,667,364 à 14,106,869 roupies, et les tributs des États indi-

gènes qui ont donné 479,926 roupies, soit près de 80,000 roupies de plus que l'année dernière.

L'administration et les ouvrages militaires ont présenté une diminution de dépenses.

Quant aux dépenses pour les travaux de chemins de fer, elles se sont élevées de 7,732,319 à 8,917,418 roupies.

Revenus fonciers. — Le total des revenus fournis par l'impôt foncier proprement dit, en dehors des taxes spéciales levées sur l'irrigation dans certains districts, a été de 21,815,715 roupies, en augmentation de près de 2,000,000 sur l'année précédente. Hanthawaddy, avec 3,300,000 roupies a donné de beaucoup le plus fort revenu de la colonie, Pegu venant ensuite avec 1,800,000, puis Akyob et Bassein avec 1,400,000. En Haute Birmanie, le petit district de Kyauksé a eu le plus fort revenu, soit 700,000 roupies. Plus d'un tiers de la plus-value est dû à l'établissement de taxes fixes foncières à Sagaing et Yamethin. Par contre, il y a eu réduction d'un autre côté par suite de la remise de la Thathameda et de la taxe d'irrigation. Les plus-values à Akyab (182,627 roupies), Tharanaddy (102,427), dans les trois districts de Maubin, Myaungmya et Pyapôn (117,640) et Bassein (69,434) sont dus à la revision des tarifs fonciers dans ces districts A Mandalay (131,132 roupies), elle est due à l'extension de l'irrigation par le nouveau canal. Dans le Bas Chindwin (102,447), également par suite de la fixation des taxes sur une plus grande surface de terrain. Partout ailleurs, les augmentations sont dues à une plus grande surface cultivée et à la saison favorable.

Remises de taxes. — Le gouvernement a fait remise de 260,550 roupies (un peu moins que l'année précédente), dont deux cinquièmes dans le district d'Hanthawaddy, à cause des inondations de la rivière Hlaing. Il y eut aussi des inondations à Maubin et Tharawaddy ainsi qu'à Heuzada et à Mandalay où des remises d'impôts furent également accordées.

Seules, les terres de la Basse Birmanie sont imposées d'une façon fixe; dans la Haute Birmanie, les inspecteurs sont obligés de tenir compte du manque de récoltes, chose qui arrive souvent dans un climat très sec.

Taxe sur l'eau (water rate). — Pour retrouver le coût des dépenses faites par le gouvernement en vue de l'irrigation, une taxe sur l'eau est levée, tantôt en augmentant l'impôt foncier, par exemple, dans la Haute Birmanie, tantôt sous forme de taxe spéciale comme à Yamèthin. Shwebo est jusqu'à présent le seul district qui possède une taxe de cette sorte fixement établie.

Capitation. — En dehors des grandes villes, une taxe est levée sur tout homme valide (en Basse Birmanie), les hommes mariés payant double. Le nombre des imposés s'est élevé de 1,156,825 à 1,179,251 et les revenus ont atteint 4,913,655 roupies.

Les seuls districts où il y ait eu moins-value sont Akyab et Prome. On ne peut guère donner une explication suffisante de cette moins-value, qui paraît être due à un pointage inexact. A Prome, elle est attribuée à l'émigration, dans d'autres districts à cause du peu de pluie au commencement de la saison.

Les exempts par suite de pauvreté ou de vieillesse ont passé de 82.324 à 90.881 depuis que les chefs de village ont les pouvoirs nécessaires pour porter ces indigents sur les rôles. On dit cependant qu'ils n'en ont pas abusé. Cette exemption, autrefois, ne pouvait être obtenue que de l'officier municipal de la ville.

Thathamèda. — Le thathamèda est une sorte d'*income tax* levé sur chaque foyer dans la Haute Birmanie, hors toutefois, la ville de Mandalay. Le Gouvernement fixe une certaine somme par village, laquelle somme est répartie par les chefs suivant les ressources de chacun. Cet impôt a donné cette année une moins-value dans le sud de la province de la Haute-Birmanie. La moins-value est due à l'émigration par suite de la sécheresse du printemps. Les recettes ont été de 4,641,173 roupies, en déficit de 600.000 roupies sur l'année précédente. Mais il est juste de dire aussi que ce déficit est dû, en partie à la fixation de l'impôt foncier à Sagaing, Yamethin, Bas Chindwin et, par suite, à la réduction de l'impôt thathamèda.

(L'année dernière le Gouvernement de Birmanie a voulu appliquer le thathamèda aux résidents européens, il y eut une protestation générale et des meetings : il est probable que le gouvernement ne maintiendra pas ses prétentions).

Revenus des pêcheries. — Sur ce chapitre, les recettes n'ont cessé d'augmenter, et, en 1904, elles ont donné 2,907,886 roupies. Les neuf dixièmes des recettes viennent du loyer des pêcheries, et le reste, des permis délivrés pour filets et engins de pêche. La poursuite des engins non autorisés est très difficile, surtout des engins employés pour la pêche maritime et on a essayé d'y arriver en fixant aux filets une marque de plomb scellée. On ne peut encore se prononcer sur le résultat. A Mergui, on se borne à fixer aux engins des planchettes numérotées.

Les pêcheries de perles, dans ce district, bien qu'abandonnées par les Australiens, sont reprises avec succès par les indigènes et le nombre des pompes s'est élevé de 60 à 70.

Les pêcheries affermées dans le Delta ont donné une augmentation de 77,669 roupies, en dépit d'une perte de 50,000 roupies par suite de l'entente entre les acheteurs de Pantanaw, le plus important des marchés.

Les plus fortes augmentations ont été à Pégu, Bassein et Hanthawaddy.

A Mergui, les permis ont surtout été délivrés pour la pêche de la bêche de mer, dans l'archipel. Le droit de pêcher l'huître

perlière et les coquilles connues dans le commerce sous le nom de « top shells », a donné une plus-value de 11,700 roupies.

Dans les sept municipalités de la Basse Birmanie, l'impôt établi pour remplacer la capitation a donné 88,317 roupies au lieu de 79,720.

Entre autres revenus divers, nous trouvons aussi :

Droits sur le pétrole, 1,205,674 roupies.

Droits sur les rubis, 211,545 roupies.

Amendes, 183,820 roupies.

Terrains urbains loués, 66,191 roupies.

Revenus des canaux de navigation. — Le canal de Pégu-Sittang est le seul soumis à des droits, 112,414 roupies contre 119,172 l'année dernière.

Revenus généraux autres que ceux de la terre.

Douanes. — Les droits d'importations sont montés de 4.812,149 roupies l'année dernière à 5,593,097 roupies cette année. Les droits d'exportation sont en baisse, par suite d'une moins forte exportation de riz, soit de 9,674,024 roupies à 8,762,302.

Opium. — Les recettes brutes ont donné 4 550,182 roupies au lieu de 3,064,946 l'année dernière. La plus-value tient à ce que l'on a augmenté le nombre des boutiques de trente et une et qu'on a réussi à empêcher un peu la contrebande ; mais d'autre part, les dépenses ont été accrues par suite du nombreux personnel nécessité par une plus forte répression de la vente illicite. Malgré tout on ne parvient pas à détruire la contrebande, chose bien difficile à faire, au reste, le long de la Chine et du Laos.

Sel. — Les droits payés sur le sel local ont augmenté (314,532 roupies contre 130,690). Les droits sur le sel étranger, par contre, ont diminué (1,274,992 roupies contre 1,439,979). La moins-value provient de la diminution des importations d'Allemagne et des autres pays étrangers, les importations britanniques, au contraire, augmentant de 25 à 42 0/0. Il y a eu aussi une moins-value considérable en poisson salé : 9,300.000 livres anglaises l'année dernière contre 6,500,000 cette année. Comme la consommation n'a certainement pas décru, et que, d'un autre côté, les pêcheries donnent une plus-value, il est évident que la Birmanie devient de plus en plus indépendante de l'étranger pour cet article.

Le prix du sel a été généralement plus bas que l'année précédente, grâce aux efforts faits par les importateurs de sel de Liverpool pour redevenir maîtres du marché.

Le système de lever des droits sur la quantité de sel pesé et

vendu nécessitant le contrôle d'un inspecteur, (système établi en 1902), a soulevé des difficultés, et, à Hanthawaddy, les bouilleurs ont même cessé leur travail.

Cependant, il faut espérer qu'on s'y habituera et que le système sera encore appliqué plus en grand ; car, au point de vue fiscal, il est certainement le meilleur.

Régie. — Excepté pour quelques distilleries européennes où les droits sont levés d'après la quantité produite, les revenus des liqueurs et alcools consistent principalement en permis (licenses) d'un prix déterminé. Toutefois, il est question d'étendre le système des droits sur la production.

Le revenu brut s'est élevé de 2,901.045 roupies l'année dernière à 3.334.653 roupies cette année. Le droit de vendre des liqueurs importées a produit 1,148,095 roupies, soit une augmentation de plus de 300.000 roupies. Cette augmentation vient, pour la moitié, de Rangoon, et on croit qu'une partie des liqueurs vendues comme liqueurs étrangères est tout simplement de l'alcool indigène traité illicitement avec différentes essences.

Les recettes des districts proviennent presque toutes de Tenasserim, Arakan, Mergui et Tavoy et quelques districts de la Haute Birmanie. Elles ont passé de 132,591 à 144,495 roupies ;

Le gouvernement songe à combattre l'alcoolisme et ne renouvellera pas un grand nombre de licences pour vente d'alcools étrangers.

La fabrique de liqueurs indigènes fermentées se fait surtout dans le Delta. Deux nouvelles fabriques se sont pourtant créées à Thaton dans la Haute Birmanie.

Le Tari, sorte de vin de palme est tombé de 558,590 à 521,558 roupies. Mais il a été remplacé par d'autres liqueurs, qui ont donné à la régie 1,205,341 roupies.

On a porté un coup sérieux à la distillation illicite en faisant entrer le hazawye (sorte de liqueur faite avec du riz fermenté et dont on se sert pour fabriquer les spiritueux), parmi la catégorie des liqueurs dont il est illégal de posséder plus qu'une certaine quantité limitée.

Timbre. — Le revenu brut a passé de 2,632,482 à 2,941,940 roupies. Le revenu net défalcation faite du coût des timbres, des escomptes aux vendeurs et autres frais, a été de 2,800.000 roupies. La plus value atteinte porte surtout sur le timbre non-judiciaire, ce qui prouve une amélioration. L'année a, du reste, été prospère pour les agriculteurs et les commerçants.

Les taxes des tribunaux (frais de procédure), ont augmenté un peu partout sauf dans les districts de Maubin, Myaungmya et Pyapon.

Les timbres non-judiciaires (non-judicial stamps) imprimés,

donnent une plus-value partout, sauf à Akxab et Thaton, et ont passé de 525,545 à 629,828 roupies.

Les étiquettes imprimées et les timbres adhérents spéciaux qui sont employés principalement pour les documents imprimés (et presque tous à Rangoon), ont passé de 290,304 à 380,712 roupies. C'est surtout la spéculation sur les terrains à Rangoon et aux environs qui a donné cette plus-value.

Taxe personnelle directe. — Par suite des provisions contenues dans l'acte XI de 1903, les revenus de moins de 1,000 roupies ont cessé d'être soumis à la taxe. Le résultat a été un nombre moins considérable de personnes imposées (11,431 au lieu de 25,308). Cependant on est encore arrivé au chiffre de 952,131 roupies probablement par suite d'une plus stricte imposition.

Rangoon, Toungoo et quatre autres districts donnent un superflu. Le nombre des employés du gouvernement payant la taxe a été réduit de plus de moitié.

La perception de la taxe n'a donné lieu à aucune difficulté, et le nombre des mandats lancés contre les délinquants n'a été que de 241.

Forêts. — Les revenus de cette année ont donné 8,519,404 roupies, soit une plus-value de 1,781,579 sur l'année dernière. Cela tient aux prix élevés atteints par le teck vendu au compte de l'État, et à la grande quantité vendue. Le surplus net a été de 1,244,854 roupies, le reste ayant été dépensé à la coupe plus considérable du bois de teck dans les forêts de l'administration.

Revenus provinciaux et locaux.

Les revenus provinciaux se sont élevés à 37,133,053 roupies, en augmentation de 3,065,149. Ils sont tirés des cours de justice, de la marine (surtout de l'éclairage des côtes), et des travaux publics ou de la vente de bâtiments ou de matériaux.

Les dépenses pour les cours de justice, la police, la marine, l'hygiène, les travaux se sont élevés à 24,121,200 roupies.

Il existe également des revenus spéciaux pour les districts, les « cantonnements » (terrains militaires dans certaines villes) ; quelques villes qui n'étant pas assez grandes pour être érigées en municipalités, ont cependant des budgets spéciaux, les ports tels que Rangoon, Moulmein, Akyab, Kyaukpyn, Bassein, Tavay et Mergui.

Les chiffres ne sont pas sensiblement différents de ceux de l'année dernière. Seulement à Mandalay, il y a eu un surplus de 11,247 roupies par suite de l'augmentation de la population, par contre, la même ville a fait une perte de plus de 50,000 roupies par suite de l'incendie du marché de Zegyo.

Ici se termine l'exposé de la situation agricole, commerciale, industrielle et financière de la Birmanie pour 1904.

Si l'on étudie avec un peu d'attention le résumé qui précède, on ne peut que constater le développement considérable que la Birmanie a pris à tous les points de vue sous le régime britannique. L'agriculture est propère; l'industrie commence à s'y faire une place considérable; les finances sont dans une situation tellement florissante que les travaux de chemins de fer, d'irrigation, d'assainissement, sont poussés activement sur toutes les parties du territoire.

La Birmanie est certainement la plus riche province du gouvernement des Indes; comme commerce étranger, nous trouvons ici celui du Japon (très considérable), de l'Allemagne et de l'Autriche. Quant à nous, ainsi que je l'ai déjà dit, nous n'apparaissons ici que comme noyés, avec un chiffre d'affaires fort peu considérable. Je doute que nous puissions jamais prendre une part active aux transactions de Rangoon et de Moulmein, le principal facteur, le bateau à vapeur, le cargo-boat, en un mot, nous faisant défaut.

La seule ligne directe de France pour Rangoon est une ligne anglaise, la Bibby Line Company.

Aucune maison française n'est installée ici; on pourrait, cependant, sans s'attendre à de grosses affaires immédiates, essayer, au moyen d'un syndicat de fabricants et de négociants à prendre place sur le marché de Rangoon. Il est étonnant qu'aucune Chambre de commerce de France, Lyon, le Havre, Marseille ou Paris, n'ait songé à cela. Ce serait cependant à tenter et je crois que l'effort ne serait pas sans résultat.

DAUTREMER,

Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLEPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

Prix. Par poste.

N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet) . . . . . 20 » 20 85

Chaque fascicule. . . . . 3 » 3 25

1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*

2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*

3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*

fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*

5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*

6e fascicule : Etats-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*

7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*

8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*

N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.

Chaque fascicule . . . . . 1 » 1 15

1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*

2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*

N° 10. — Le commerce de la coutellerie.

Chaque fascicule. . . . . 2 » » 2 25

1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*

2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*

3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 24 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 462

ANGLETERRE

L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.

VENTE AU NUMERO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

8, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 10 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros		Prix.
444	**Autriche-Hongrie** : Le développement économique de l'Autriche-Hongrie en vue de l'extension de ses rapports avec la France	» 20
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	**Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20

ANGLETERRE

L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.

Londres, 10 août 1905... **Valeur approximative de cette exportation.** — Ainsi qu'on le sait, notre exportation en Grande-Bretagne d'articles fabriqués s'élève annuellement à plus de 800 millions de francs. Elle comprend, (1) il est vrai, de 150 à 180 millions de francs de marchandises qui ne vont en Angleterre que pour y être transbordées de suite (environ 55 à 85 millions de francs) ou subséquemment réexportées (environ 95 millions de francs à destination des pays les plus divers. Si donc, comme il convient, l'on fait abstraction de ces deux dernières catégories de marchandises (nous reparlerons d'ailleurs des réexportations à la fin de la présente note) on arrive à cette conclusion que nos articles fabriqués passant la Manche pour être réellement absorbés par le Royaume Uni représentent par an une valeur approximative qui n'est pas de 800 millions de francs mais seulement de 650 millions de francs, chiffre qui n'en reste pas moins considérable.

Caractéristiques de cette exportation. — Ce chiffre pourrait être cependant, de l'avis de personnes qualifiées, beaucoup accru si nous savions mieux tirer profit des avantages en quelque sorte naturels que nous offre le marché britannique, si nous voulions aider la force des choses qui travaille déjà en notre faveur. Car, on peut le dire sans exagération, le débouché anglais s'ouvre comme de lui-même à nos articles manufacturés. De quoi, en effet, se composent ceux de ces articles que nous vendons outre-Manche? Premièrement, pour 80 millions de francs, d'articles dits de Paris; secondement, pour 450 millions de francs, de confections ou tissus presque entièrement destinés à l'habillement féminin; troisièmement d'articles spéciaux et particulièrement soignés de l'industrie du cuir, et des industries chimique, céramique et métallurgique (cuivrerie et automobiles). Or tous ces articles rencontrent peu de rivalité de la part de la production anglaise car celle-ci est surtout orientée vers la fabrication des articles de consommation cou-

(1) Pour plus de renseignements à cet égard, on voudra bien se reporter à nos précédents rapports n°s 43, 140, 238, 354, en particulier à ce dernier (p. 36 à 47 et 112 à 137).

rante alors que la nôtre, du moins en ce qui concerne l'exportation, s'adonne presque exclusivement à la fabrication de l'article de demi-luxe ou de grand-luxe. Comme de plus l'Angleterre compte une nombreuse classe riche pouvant et sachant payer un bel article, notre production se trouve être, à un degré rare, très complémentaire de la production britannique.

C'est là pour nous un avantage très précieux mais sur lequel nous paraissons trop compter.

La concurrence allemande. — En effet, de ce que la complète dissimilitude des aptitudes des ouvriers, des ouvrières, des industriels français et anglais nous met particulièrement à même de satisfaire aux besoins de notre vaste clientèle du Royaume-Uni, nous semblons trop souvent conclure que nous n'avons qu'à attendre tranquillement chez nous les commandes de cette clientèle. Certes nous pourrions raisonner de la sorte sans trop d'inconvénients si nous étions seuls dans le monde à produire le bibelot, les nouveautés, l'article industriel soigné et spécial. Longtemps il en a été à peu près ainsi. Jusqu'à ces trente dernières années, il n'y avait guère que deux grandes nations exportatrices : l'Angleterre pour les articles de consommation courante; la France pour les articles de demi-luxe ou de luxe. Et ces deux nations, au point de vue commercial, s'entrechoquaient rarement. Leurs rapports réciproques sont demeurés les mêmes; par contre elles ont maintenant toutes les deux à faire face à une situation complètement nouvelle. La première a vu surgir dans l'arène du trafic international la concurrence des États-Unis et de l'Allemagne, la seconde la concurrence de cette même Allemagne. Si l'une et l'autre souffrent également de la rivalité germanique c'est que l'Allemagne est, au point de vue économique, une sorte de nation mixte : grâce à sa richesse en houille et en minerais, elle excelle comme l'Angleterre à la production de l'article de grande consommation; grâce aux aptitudes de sa main-d'œuvre et de ses industriels, elle produit comme la France, les bibelots, les vêtements féminins, l'article industriel demandant un travail minutieux. Cette concurrence est d'autant plus dangereuse que les marchandises allemandes similaires aux nôtres sont d'un prix toujours moins élevé; sans nul doute cela tient à ce que leur qualité est inférieure et que trop souvent elles ont été copiées sur nos modèles; néanmoins, et c'est là le grand danger, la clientèle étrangère se laisse tenter par le bon marché de l'article d'outre-Rhin. Comme de plus l'Allemagne possède (ce qui nous a longtemps manqué) des légions de commis-voyageurs et de représentants de commerce, elle ne compte pas sur la simple force des choses pour écouler sur le marché anglais ses produits analogues aux nôtres, mais elle va au devant des acheteurs et les sollicite avec insistance. Aussi bien, rares sont ceux de nos articles fabriqués qui ne se heurtent pas dans le Royaume-Uni à la compétition germanique. Cependant c'est en Angleterre et chez les autres nations

de civilisation anglo-saxonne qu'il nous est relativement le plus facile de tenir tête à notre dangereux adversaire car la clientèle y est peu parcimonieuse et s'y laisse moins aisément tenter que celle des pays pauvres par le bas prix des produits allemands.

La méthode allemande. — Pour nous maintenir et progresser sur le marché britannique il suffirait donc, croyons-nous, d'emprunter, en les adaptant à nos conditions commerciales, les procédés qui réussissent si bien à nos rivaux. Ces procédés, quoique divers, consistent tous : à ne pas attendre les ordres des clients anglais; à venir visiter non seulement la capitale britannique mais aussi les grandes et même les petites villes du Royaume-Uni ; enfin à se faire représenter presque toujours par des Allemands, c'est-à-dire lier l'intérêt personnel à l'intérêt national. Tantôt ce sont des maisons allemandes installées en Angleterre et faisant des achats fermes dans la mère-patrie. Le plus souvent (et c'est là une pratique qui tend à devenir générale) les fabricants d'outre-Rhin s'efforcent de vendre eux-même leurs produits en Angleterre : ils y entretiennent un agent qui s'adresse directement aux maisons de gros ou mieux encore aux maisons de demi-gros, voire même de détail tant de Londres que de la province ; en supprimant des intermédiaires, en Allemagne et en Angleterre, ils abaissent les prix de vente tout en obtenant plus de profits. Pour écouler eux-mêmes leurs produits, les industriels allemands recourent à deux manières de faire différentes, suivant l'importance de leurs ressources. S'agit-il d'un grand manufacturier, il ouvre dans le Royaume-Uni un ou plusieurs comptoirs de vente, dirigés bien entendu par un compatriote et abondamment pourvus de stock; si la vente sur échantillons suffit, l'industriel en question s'assure les services exclusifs d'un ou plusieurs représentants allemands établis à demeure en Angleterre ou bien encore fait visiter chaque année par un ou plusieurs voyageurs allemands un grand nombre de villes anglaises.

Mais l'Allemagne ne compte pas que de grands industriels, elle a aussi beaucoup de moyens ou petits fabricants. Ceux-ci, ne pouvant le plus souvent entretenir individuellement à eux seuls un représentant ou un voyageur, savent du moins s'associer pour avoir un agent ou un commis voyageur allemand à frais commun ; dans ce but des associations se forment entre plusieurs fabricants produisant des articles qui, tout en appartenant à une même spécialité, ne se font point concurrence.

Bref, aller à la clientèle non seulement à Londres mais aussi dans la province anglaise ; se faire représenter par des compatriotes, supprimer des intermédiaires toutes les fois que la chose est possible, voilà, semble-t-il, les principales causes du succès des Allemands sur le marché britannique.

Nécessité pour la France de continuer à fabriquer l'article de qualité supérieure. — Quant aux bas prix et aux longs crédits que nos rivaux accordent en Angle-

terre comme ailleurs, nous croyons qu'ils y ont des conséquences moins redoutables pour notre commerce que dans les pays pauvres. Les Anglais, ainsi que nous l'avons déjà dit, sont en effet beaucoup plus capables que nos autres clients d'apprécier un article ayant du fini et de la solidité et de mettre pour l'acquérir le prix nécessaire. Du reste, il serait possible, en supprimant les intermédiaires inutiles, d'abaisser bien souvent le prix de nos articles sans que leur qualité en fût diminuée. Or, ne l'oublions pas, cette dernière condition est essentielle, car nous sommes et devons rester, dans le commerce international et particulièrement dans nos relations avec l'Angleterre, les fournisseurs attitrés des articles supérieurs ; il n'y a que dans cette production que nous puissions exceller et jamais nous ne saurons fabriquer la « camelote » à aussi bas prix que les Allemands.

Nous n'avons pas, d'ailleurs, à le regretter car, tout compte fait, on gagne plus avec l'article de luxe qu'avec le produit à bon marché et sans qu'il soit nécessaire d'atteindre un chiffre d'affaires aussi considérable. On semble souvent s'effrayer de ce que les exportations de l'Allemagne sont plus élevées que celles de la France; mais cela ne prouve nullement que notre grande concurrente fasse autant de profits que nous ; il est même permis de croire le contraire; or en matière de commerce le principal ce sont les bénéfices et peu importe de traiter moins d'affaires qu'un rival si l'on réalise des gains plus élevés que lui. En face des trois autres grandes nations exportatrices, Angleterre, États-Unis, Allemagne, toutes adonnées à la fabrication de l'article de consommation courante ou de demi-luxe à bas prix, conservons donc jalousement notre précieuse spécialité de pourvoyeurs d'articles de luxe. Nous sommes d'excellents producteurs; tâchons de devenir de meilleurs exportateurs sachant aller au-devant de la clientèle étrangère, anglaise notamment, et sachant aussi, tout en tenant compte des goûts particuliers de chaque peuple, faire ressortir les avantages des articles soignés sur les articles « camelotés » en montrant par exemple que les premiers sont, en réalité, moins chers que les seconds puisque, grâce à leur solidité, ils font beaucoup plus d'usage.

Avantages qu'il y a à confier sa représentation à un Français. — Mais pour bien faire valoir nos produits, il faut que ceux-ci soient présentés à nos clients par des Français. Le cas de l'Allemagne, en effet, prouve surabondamment que nul n'est plus apte que les nationaux du pays expéditeur à bien connaître les articles exportés et par suite à les faire apprécier des acheteurs étrangers. Il va de soi que les Français en question devront avoir également une connaissance approfondie des habitudes et des goûts d'outre-Manche. S'ils ont déjà réussi comme représentants, ils prouvent d'ailleurs par cela même que, toutes choses égales, ils ont plus d'initiative, plus d'énergie,

plus d'intelligence des affaires (1) qu'un agent anglais car, à leurs débuts, ils ont eu tout contre eux : langue, mœurs, etc. Enfin, en cas de démêlés, on a bien plus de prise sur un compatriote : on peut toujours le citer devant un tribunal français ; en outre s'il est un homme vraiment avisé il sait que, dans l'intérêt de son avenir, jamais aucune plainte sérieuse ne doit être élevée contre lui car elle ne tarderait pas à parvenir à la connaissance de l'Ambassade, du Consulat général ou de la Chambre de commerce française ; or, si l'appui le plus énergique est dû à nos représentants de commerce, ils sont tenus, de leur côté, de se rendre dignes, par une scrupuleuse honnêteté, d'être indiqués aux fabricants de France demandant à être représentés. On voit, conséquemment, quels avantages et quelles garanties il y a à avoir un Français pour représentant.

Nous ajouterons, d'autre part, que lorsqu'un industriel a obtenu de bons renseignements sur un représentant, il doit se montrer disposé à suivre les avis de ce dernier, relativement aux goûts de la clientèle anglaise, à ses habitudes de paiements, à la régularité dans les livraisons, etc. A cet égard, nous entendons continuellement formuler, par des représentants, des plaintes amères et trop souvent justifiées contre nos fabricants. Pour tout dire il faut que ceux-ci renoncent à « dinasser » avec leur agent mais au contraire qu'ils le traitent avec beaucoup de droiture et d'égards comme une sorte d'associé dont les conseils méritent d'être examinés attentivement. Si nous insistons sur ces divers points, c'est qu'il n'est pas rare de rencontrer chez nos industriels une certaine tournure d'esprit autocratique qui blesse et finit par décourager les meilleurs représentants. Pour terminer avec ce sujet, disons encore qu'au cas où un fabricant a des doutes sérieux en ce qui concerne les suggestions de son agent, il a toujours la ressource de les faire contrôler confiden-

---

(1) Dans un très curieux ouvrage qui mérite d'être lu : *Success among Nations*, et qui vient d'être traduit en français sous le titre : *Du succès des nations* (Flammarion, éditeur) nous trouvons, au moment où nous terminons la présente étude, une confirmation de ce que nous avions avancé au sujet de la supériorité, par rapport à l'habitant d'un pays donné, de l'étranger qui réussit. L'auteur, le docteur Reich un Hongrois établi en Angleterre après avoir longtemps séjourné dans les pays d'Europe et d'Amérique les plus divers, y revient à plusieurs reprises sur ce qu'il appelle la « théorie de l'étranger » : « On suppose généralement, dit-il, que l'étranger se trouve dans un pays, « en posture désavantageuse : les leçons de l'histoire sont là pour prouver combien cette supposition est erronée. Est-il en somme « surprenant qu'un homme transplanté sur une terre étrangère réussisse en règle générale ? Il s'est trouvé, tout d'abord, dans des « conditions qui ont développé son énergie, avant de s'expatrier il lui « a fallu acquérir une somme considérable de cette énergie et de décision. Il est résolu à tous les efforts pour réussir, car il joue sa dernière carte et il peut se considérer comme irrémédiablement perdu « s'il ne réussit pas. »

tiellement en écrivant à l'Ambassade, au Consulat général ou à la Chambre de commerce française.

Inconvénients qu'il peut y avoir à confier sa représentation à un étranger. — Dans l'état actuel des choses si trop peu de nos industriels sont représentés en Angleterre, par contre beaucoup trop le sont par des étrangers. Du moins quand l'agent est anglais il n'y a guère à énoncer que deux critiques qui sont, il est vrai, assez sérieuses et qui seraient sans fondements dans le cas où le représentant serait un Français. En premier lieu, on peut craindre que l'agent anglais, faute de bien comprendre nos articles, ne sache pas suffisamment les faire valoir. En second lieu, l'on peut redouter que notre fabricant, s'il venait à avoir gravement à se plaindre de son représentant, n'ait, malgré l'impartialité de la magistrature anglaise, beaucoup de peine à obtenir justice vu la cherté et l'extrême complexité de la procédure (1) dans le Royaume-Uni.

Mais on s'expose à ces mêmes difficultés et de plus à des inconvénients autrement graves lorsqu'on est représenté outre-Manche par un Allemand ou par un sujet d'un autre pays nous faisant concurrence sur le marché britannique. Ce représentant peut toujours être tenté, en effet, d'apporter, avec nos modèles, à un fabricant de sa nationalité la clientèle de la maison française, clientèle qui est habituée à ne traiter qu'avec lui et que par suite il lui est facile de conserver. C'est là un péril des plus sérieux et qui ne devrait jamais échapper à l'attention de nos industriels. Or, il nous est pénible de l'avouer : parmi les manufactures françaises représentées en Angleterre la proportion est très forte de celles qui ont pour agents des Allemands, c'est-à-dire des négociants d'un pays dont la concurrence s'exerce à tout instant contre nous sur le marché britannique. Nous avons reçu récemment à cet égard de deux importants commerçants de notre colonie des confidences qui ne laissaient pas que d'être très inquiétantes.

Possibilité de trouver des représentants français. — Lorsqu'on questionne les industriels qui ont si imprudemment confié leur représentation à des ressortissants de notre dangereuse rivale commerciale ils répondent généralement qu'ils ont dû agir ainsi faute de trouver des compatriotes susceptibles de les représenter. L'excuse était certainement valable il y a quel-

---

(1) En raison précisement de cette complexité, nous conseillons vivement à toute personne ayant à engager des poursuites en Angleterre à remettre le soin de ses intérêts à l'un des trois avocats français ci-dessous désignés :

Me Astoul, avocat de l'Ambassade : 115, Chancery Lane W. C.

Me de Gorostarzu, avocat du Consulat général : 33, Chancery Lane W. C.

Me Mesnil, avocat de la Chambre de Commerce française : 11, New-Court, Carey St-Lincoln's Inn. W. C.

ques années car très peu nombreux étaient alors les Français établis en Angleterre comme agents. A l'heure présente la situation est tout à fait changée et, du moins sur la place de Londres, nous possèdons un solide noyau de représentants français qu'il s'agit seulement de mettre, maintenant, le plus possible en relations avec les fabricants français. L'Ambassade, le Consulat général, la Chambre de Commerce française (1), la section de Londres de l'Union des associations des écoles supérieures de commerce (2) font, dans ce sens, tous leurs efforts et il est permis d'espérer qu'avec le temps se réalisera cette œuvre si nécessaire et si urgente : avoir dans le Royaume-Uni une représentation presque exclusivement française de la production française.

Necessité de décentraliser notre exportation en Angleterre. — Nous venons de dire : avoir une représentation dans le Royaume-Uni. Il ne suffit pas, en effet, à cet égard, de borner notre ambition à la capitale anglaise. S'il est une autre réforme urgente qui s'impose pour notre exportation en Angleterre c'est celle de sa décentralisation. Actuellement Londres est presque l'unique centre de distribution de nos marchandises. Sur 1.200 millions de francs de produits que nous expédions outre-Manche, c'est à peine si 20 millions de francs d'entre eux (dont 14 millions de poteaux de mine importés dans le Pays de Galles) se rendent directement dans la région où ils seront définitivement consommés. Tout le reste vient à Londres dans les maisons de gros anglaises qui revendent ensuite, à la province, aux colonies britanniques et aux pays les plus divers, la portion de nos envois qui n'est pas absorbée par la capitale, c'est-à-dire peut-être plus de la moitié de nos expéditions. De là un premier inconvénient : nos produits parviennent à leur destination finale grevés des bénéfices prélevés par les maisons de gros de Londres et s'y heurtent aux articles similaires allemands venus presque toujours directement. Autre désavantage : l'afflux de nos marchandises sur une même place amène très souvent, surtout pour les produits agricoles, un véritable écrasement des cours, que l'on supprimerait par l'envoi direct aux lieux de consommation finale. Cette complète décentralisation de notre exportation en Angleterre que nous préconisons, a déjà d'ailleurs été signalée comme nécessaire par d'autres que nous. Notamment, M. Lefeuvre-Méaulle, Consul de France à Dublin (rapport n° 351) et M. de Camas, du Consulat de France à Jersey (rapports n° 339 et n° 446) ont

(1) Nous ne saurions trop engager les industriels français désireux de s'ouvrir un débouché en Angleterre à demander leur admission dans notre Chambre à titre de membres adhérents. S'adresser à cet effet au secrétaire, M. Léon Clerc, Monument House, Monument Square E. C.

(2) Écrire à son président, M. Poignant : 98, Cheapside E. C.

montré quels bons débouchés l'Irlande et Jersey offriraient à nos produits si nous voulions les y envoyer directement.

Deux de nos Conseillers du Commerce extérieur connaissant parfaitement bien la province anglaise, MM. Lucien Lévy et G. Doll ont émis la même opinion. Récemment ce dernier écrivait au sujet de la bonneterie française dont la vente est, cependant, fort limitée en Angleterre : « . . . Plusieurs maisons de « détail des grandes villes semblent disposées à essayer la vente « de cet article. Il faudrait chercher plus que nous ne le faisons « à entrer en relations avec elles. Je n'en veux comme preuve « que la réflexion faite par une des premières maisons de « Glascow : « Nous ne demandons pas mieux que d'essayer la « vente de la bonneterie française, mais pour cela il faudrait que « nous fussions visités par vos nationaux et nous n'en voyons « pas. . . »

Ce qui est vrai pour un article français encore peu connu sur le marché anglais l'est encore plus, *a fortiori*, pour nos nombreux produits de grande vente. Les faire présenter directement aux maisons de la province (1) par des voyageurs français serait certes déjà un très notable progrès mais en confier l'écoulement à des représentants français établis à demeure dans les principales villes vaudrait encore beaucoup mieux.

Maisons françaises installées en Angleterre et spécialisées dans la vente des articles français. — Nous voici donc, de nouveau, en présence de la question de la représentation en Angleterre de notre production nationale. Cette représentation peut se pratiquer sous des formes diverses que nous allons maintenant examiner.

C'est ainsi que nos produits peuvent, par exemple, être vendus par des maisons françaises installées non seulement à Londres mais aussi dans d'autres grandes villes et ayant en outre des sous-agents français habitant ou circulant dans les moyens et petits centres. Ces maisons ont pour spécialité la vente des articles français qu'elles se procurent par des achats fermes faits directement aux producteurs. Il existe déjà à Londres quelques maisons de ce type. Mais il serait bien à désirer que leur rayon d'action s'étendît, plus qu'actuellement, à la province anglaise, écossaise et irlandaise au moyen d'employés français formés par elles et qu'elles y enverraient à titre de sous-agents. Ces maisons rendent de grands services aux fabricants français encore très nombreux qui, soit par manque d'initiative ou de capitaux, ne peuvent se faire représenter eux-mêmes en Angleterre.

(1) Nous n'ignorons pas qu'un bon nombre de maisons françaises en vins ou eaux-de-vie ou encore en lainages ou soieries font déjà visiter la province anglaise ; mais c'est là une exception qui devrait être la règle pour une infinité d'autres branches de notre commerce avec l'Angleterre.

Comptoirs de vente installés en Angleterre par de grands industriels. — Par contre, ceux de nos industriels auxquels ces deux dernières conditions ne font point défaut, doivent songer, de plus en plus, à venir offrir directement leurs produits en établissant à Londres ou dans une autre ville un agent français chargé exclusivement de la vente des articles de la manufacture qu'il représente. Suivant les cas, il dirigera un véritable comptoir possédant de gros stocks ou sera simplement chargé de visiter continuellement la clientèle en lui soumettant des échantillons. Depuis quelques années, le nombre des fabricants français représentés de la sorte à Londres s'est notablement accru et nous avons de sérieuses raisons de croire que ceux qui ont pris cette heureuse résolution n'ont eu qu'à se louer des résultats obtenus. Mais les frais qu'entraîne une représentation de ce genre sont élevés et seuls des industriels importants peuvent les supporter.

Pour fixer les idées à ce sujet, nous indiquerons les frais généraux mensuels d'un comptoir de vente installé dans un quartier où les loyers ne sont pas particulièrement élevés et qui comprend seulement deux pièces, l'une pour recevoir les clients, l'autre pour emmagasiner le stock qui est d'une nature fort peu encombrante :

	Par mois. (En francs.)
Loyer	208 40
Éclairage	12 50
Chauffage	10 »
Téléphone	12 50
Entretien	5 »
Homme de peine faisant le nettoyage, délivrant les ordres, faisant les emballages et les expéditions	108 60
Frais de déplacement dans Londres de l'agent qui travaille à la commission	50 »
	407 »

Soit bien près de 5.000 fr. par an pour une installation, nous le répétons, modeste. Et, cependant, le locataire dudit local ne paie aucun impôt. Par suite d'une circonstance spéciale il a pu jusqu'ici échapper au paiement de « l'income-tax » et les « rates » impôts municipaux très élevés à Londres) sont payés par le propriétaire de l'immeuble.

Le représentant à frais communs. — A ceux de nos moyens et petits fabricants auxquels ne ferait pas défaut l'initiative nécessaire pour chercher à vendre directement en Angleterre mais auxquels manqueraient les capitaux suffisants pour entretenir un agent travaillant pour eux seuls, nous conseillerons, (toujours à l'exemple de ce que pratiquent les Allemands), d'avoir de concert avec d'autres fabricants un représentant à

frais communs. Toutefois, une objection vient de suite à l'esprit : ce qui est possible en Allemagne ne l'est pas forcément en France. Nos voisins d'outre-Rhin ont un grand esprit d'association, on n'en saurait dire autant de nous. Un industriel allemand a-t il l'idée de se procurer un agent ou un voyageur à frais communs, il s'adresse à des fabricants de sa région se livrant à la production d'articles de la même spécialité que les siens mais ne les concurrençant pas et, bientôt, une entente ne tarde pas à se former entre les intéressés. La chose est infiniment moins aisée en notre pays; souvent même, par suite des petites jalousies locales, le fait de se connaître empêchera plus qu'il ne facilitera la conclusion d'un accord à cet égard. Comment donc surmonter cette difficulté? Comment mettre à même nos moyens et petits industriels de se procurer un sérieux représentant commun sans qu'ils aient beaucoup à se connaître, à se concerter longuement, enfin sans qu'une véritable association se forme entre eux? Au premier abord, on pourrait croire ces diverses conditions impossibles à réaliser. Elles paraissent, cependant, l'avoir été et d'une manière très heureuse par l'intéressante organisation dont nous allons parler.

A la suite d'un grand nombre de Consuls de France et en particulier de M. Regnault qui, croyons-nous, a été le premier à attirer l'attention sur les Syndicats d'exportation allemands, nous avions, dans un rapport publié en 1904, cité ces associations comme un exemple à suivre pour nos moyens et petits industriels désireux de s'ouvrir directement un débouché en Angleterre. Peu de temps après M. E. Demolins, le publiciste bien connu, prenait la peine de venir à Londres pour s'entretenir avec nous de la question, pour nous demander des renseignements complémentaires et se livrer à une enquête personnelle. De retour en France, il exposait bientôt ses vues sur la constitution de « Groupes d'Expansion Commerciale » dans une publication intitulée « Pour développer notre Commerce (1) ». et dans une circulaire adressée aux milieux industriels, il y montrait comment, à l'aide d'un bureau d'études qu'il venait de constituer et ayant exclusivement pour but l'intérêt général, il pensait pouvoir surmonter les difficultés que nous avons énumérées tout à l'heure, c'est-à-dire parvenir à organiser des groupes d'exportateurs sans que les adhérents eussent à former entre eux un véritable Syndicat.

En effet, ainsi que l'écrit le bureau d'études précité dans une de ses dernières circulaires : « Pour la création de Syndicats « d'exportation proprement dits il y a une grande difficulté « initiale : c'est celle qui consiste à trouver un certain nombre de « producteurs inconnus les uns aux autres et disposés, néan- « moins, à s'associer entre eux avant toute tentative d'exporta- « tion. En outre, même en supposant l'association formée, « d'autres difficultés peuvent surgir si des membres se retirent

(1) (Firmin-Didot éditeur, Paris, 56, rue Jacob).

« ou si pour des causes quelconques l'on est obligé d'éliminer « tel ou tel d'entre eux. C'est pourquoi notre combinaison ne « comporte que des contrats individuels entre chaque adhérent « et le représentant qu'il veut bien accepter sur notre présenta- « tion. Nous rapprochons nos adhérents, nous ne les associons « pas. Toutefois, il est bien entendu que nul ne sera admis « dans un groupe sans que nous ayons pris l'avis des premiers « adhérents qui ont commencé à le constituer... S'il y avait « syndicat ou association il faudrait attendre qu'un groupe fût « au complet pour fonctionner après un contrat collectif. Au « contraire, avec notre système, chaque comptoir existe dès « qu'il y a un adhérent et un représentant ; puis il se complète « au fur et à mesure des adhésions spontanées ou provoquées « par nous. »

Nous ne pouvons nous étendre plus longuement sur l'ingénieuse organisation de M. Demolins et il appartient aux fabricants désireux d'en profiter de s'adresser, pour plus amples informations, au Bureau d'études (1) susmentionné. Mais il nous a paru utile de signaler l'existence d'une institution d'intérêt général, qui, bien qu'à peine à ses débuts, a déjà su créer à Bruxelles un comptoir de spiritueux au complet avec huit adhérents et à Londres et Dublin plusieurs comptoirs partiellement constitués.

Quel que soit le sort réservé à l'heureuse initiative de M. Demolins, nous croyons fermement que l'avenir commercial des moyens et petits fabricants dépend de la mise en pratique du système des représentants à frais communs. D'ailleurs même de grands industriels représentés jusqu'ici par un agent travaillant exclusivement pour eux, se montrent disposés, pour alléger leurs charges, à adopter ce système. Tout récemment les représentants à Londres de trois importantes entreprises françaises nous demandaient de les mettre, à l'occasion, en communication avec des fabricants d'articles connexes à ceux qu'ils ont déjà en mains et qu'ils pourraient, par suite, offrir à leur clientèle actuelle. Nos compatriotes se déclaraient certains d'obtenir, à cet effet, l'autorisation nécessaire de l'industriel qu'ils représentent, car celui-ci y trouverait un grand avantage par la diminution de ses frais généraux. Ils ajoutaient, enfin, que si le besoin s'en faisait sentir, ils prendraient, pour s'occuper des nouveaux articles, un ou deux placiers de plus.

La réexportation des articles français et le voyageur à frais communs. — Ce n'est point seulement pour l'accroissement de notre commerce avec l'Angleterre que nous croyons à l'efficacité du système du représentant ou du voyageur à frais communs, nous y voyons aussi le moyen pour nos fabricants d'augmenter leurs affaires avec les colonies britanniques et d'autres pays en s'émancipant de l'intermédiaire des

(1) Groupe d'Expansion Commerciale : 56, rue Jacob, Paris.

commissionnaires de Londres. Ceux-ci achètent et puis réexportent annuellement, nous l'avons dit au début de ce travail, pour environ 95 à 100 millions de francs de nos marchandises. Comme, bien entendu, ces négociants ont à prélever leurs bénéfices sur la revente ; que de plus il n'est pas rare qu'avant de leur arriver nos produits aient déjà passé par un intermédiaire ; qu'eux-mêmes les vendent à des maisons de gros coloniales ou étrangères qui, à leur tour, les écoulent chez des commerçants de détail ; il résulte de tout cela, que le prix de nos marchandises, quand elles atteignent enfin le consommateur, se trouve énormement accru.

Dans ces conditions la lutte devient pour elles de jour en jour plus difficile avec les articles allemands qui eux, parviennent de plus en plus directement aux acheteurs des contrées lointaines. Il est même merveilleux que nos produits puissent encore trouver à s'écouler par une voie semblable. Mais du moins cela prouve, d'une manière certaine, combien les qualités supérieures de nos articles sont appréciées des consommateurs des pays d'outre-mer puisqu'ils continuent à les demander malgré leur coût élevé. On en peut donc conclure sans crainte que les quantités qu'ils achèteraient seraient infiniment plus grandes si, par la vente directe c'est-à-dire en supprimant deux et peut-être même trois des péages que nos marchandises rencontrent actuellement sur leur route, nous venions à abaisser leur prix. Certes nous n'ignorons pas les difficultés que nos fabricants désireux d'expédier directement au loin rencontrent souvent du fait des tarifs élevés de nos Compagnies de navigation ; remarquons, toutefois, que celles-ci sont en droit de répondre que si elles avaient plus de fret elles pourraient se montrer moins exigeantes : donc l'obstacle, tout sérieux qu'il soit, n'est pas insurmontable. Conséquemment si, d'une part nous pensons que les fabricants français qui ne se sentent pas assez sûrs d'eux-mêmes feront bien de continuer à écouler leurs produits par la voie des commissionnaires anglais ; d'autre part nous souhaitons très vivement que les plus hardis de nos industriels en finissent avec un système qui a fait son temps. Il avait peu d'inconvenients avant l'apparition de la concurrence allemande puisque nous étions alors à peu près seuls dans le monde à fabriquer les articles que recherchaient les réexportateurs britanniques. Actuellement la situation est tout à fait changée. Nos voisins d'outre-Manche ont trop le sens des réalités pour ne pas se rendre compte que nos fabricants doivent s'occuper, maintenant, eux-mêmes d'une branche de commerce qui, malgré toute l'habileté, les puissants moyens d'action et les bonnes dispositions à notre égard des commissionnaires anglais ne saurait que péricliter entre les mains de ces derniers par suite de la rivalité des marchandises allemandes qui, nous le répètons, sont de plus en plus importées directement d'Allemagne, en Australie, dans l'Inde, au Cap, au Canada, etc.

Pour aborder ces marchés éloignés, là encore et plus que

jamais, le procédé qui s'impose est le système du représentant ou du voyageur à frais communs. Et que l'on ne vienne pas prétendre que nos fabricants sont inaptes à un pareil effort. Nous avons en effet la très vive satisfaction de dire qu'à l'appel de la maison bien connue Maître frères de Billancourt et Avignon, un groupe composé d'environ vingt industriels vient de se constituer pour envoyer un voyageur collectif visiter le Cap, le Natal, l'Orange, le Transvaal, le Rhodesia, le Mozambique, Zanzibar et l'Égypte. Bien que cette entreprise ait forcément en vue le seul intérêt personnel des industriels qui ont eu le bon esprit d'y prendre part, on nous permettra cependant d'insister à son sujet d'abord parce qu'elle mérite d'être signalée en exemple aux fabricants désireux de s'émanciper de l'intermédiaire des commissionnaires anglais et aussi parce qu'elle a donné lieu, de la part du plus important journal commercial de l'Angleterre à de curieux commentaires.

Dans la circulaire qu'ils adressaient à leurs confrères des industries alimentaires, MM. Maître frères expliquaient comme suit les motifs qui les avaient amenés à proposer l'envoi, dans les contrées précitées, d'un voyageur à frais communs : « En comparant la part du commerce français en 1902 dans l'Afrique du Sud, on est stupéfait de voir que la France sur un chiffre d'affaires de 1.135.675.350 fr. n'a que 6.492.375 fr., soit 1 2 0 0, exactement 0.57 0 0, venant comme importance après la Belgique, la Suède, la Norvège et la Hollande. Divers produits d'origine française pénètrent bien en outre dans l'Afrique du Sud, mais ils sont achetés et bien souvent démarqués à Londres. Ils procurent, par conséquent, aux intermédiaires anglais un surcroît de bénéfices qui échappe en entier au commerce français ; préjudice par substitution de marques, dont ce dernier ne pourrait profiter que par l'exportation ou la représentation directe. Le contraste est frappant entre l'importance des capitaux français engagés dans ces pays, la confiance avec laquelle l'or français y a émigré et l'insouciance dont, faute d'une organisation pratique sans doute, notre commerce d'exportation fait preuve à l'égard du Sud-Afrique en ne lui fournissant qu'un très faible contingent de marchandises françaises. Nous avons trouvé un voyageur réunissant les qualités essentielles pour ce voyage. Ce voyageur connaissant les langues de ces pays donnera sur chaque contrée visitée des renseignements détaillés sur les produits du groupement susceptibles d'y trouver une vente assurée. Il nous renseignera sur les représentants les plus capables de tenir nos intérêts pendant les intervalles de ses passages, etc. »

Nous voulons espérer que les fabricants qui se sont associés à cette tentative persévéreront dans la voie où ils viennent de s'engager.

Simple coïncidence sans doute — qui en tout cas montre bien l'opportunité des deux tentatives françaises — peu de

temps après que M. Demolins annonçait l'organisation de ses premiers « Groupes d'Expansion Commerciale » et au même moment où MM. Maitre préconisaient le système du voyageur à frais communs, un grand journal anglais commençait, de son coté, une campagne pour amener les moyens fabricants anglais à s'unir en syndicats d'exportation. Or, tandis que les deux entreprises de nos distingués compatriotes sont, l'une et l'autre, en bonne voie d'exécution, le projet anglais est resté complètement lettre-morte. Les Français ne sont donc pas si peu aptes à l'action qu'on veut bien le dire.

Aussi est-ce pourquoi nous espérons que nos industriels se rendront, de plus en plus, compte de ce qui fait le succès de leurs concurrents sur les marchés d'Angleterre et des colonies britanniques et que, pour élargir ces débouchés si intéressants pour eux, ils prendront peu à peu la résolution, d'aller directement eux-mêmes au devant de leur clientèle ; de la faire solliciter par des représentants ou voyageurs de commerce français ; de ne pas borner leur effort à la seule place de Londres mais de l'étendre aux grandes et moyennes villes de la province anglaise et des colonies britanniques ; enfin, toutes les fois que l'initiative individuelle ne peut suffire, de s'unir à plusieurs pour avoir un représentant ou un voyagenr à frais communs.

Jean PÉRIER,

Attaché Commercial à l'Ambassade de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 31 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 463

SUISSE

Situation des industries de Bâle en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
445.	— **Possessions anglaises dOcéanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1904.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement géneral du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances.— Aperçu sur les populations	» 2[illegible]
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 1[illegible]

SUISSE

Situation des industries de Bâle en 1904.

Bâle, le 15 juillet 1905... Au point de vue économique, Bâle se présente à la fois comme un marché financier important, un centre manufacturier très actif et une place de transit de premier ordre. C'est sous ces trois aspects que son activité pendant l'exercice 1904 sera successivement étudiée dans ce rapport.

I.

Banque.

Loin de nuire à l'activité du marché, la guerre russo-japonaise, en provoquant des offres d'argent considérables pour les emprunts des belligérants a eu pour conséquence, en Suisse comme ailleurs, le développement des affaires financières. A Bâle, qui partage avec Genève le contrôle de ce mouvement, la Bourse a enregistré un chiffre de transactions de 564,447,248 francs, contre 440,070,050 en 1903.

Si la plupart des fonds d'État des pays d'Europe ont été cotés plus haut à la fin de l'année 1904 qu'au commencement, certaines valeurs fédérales ont subi dans cet exercice une assez forte dépréciation :

	31 décembre 1903.	plus bas.	31 décembre 1904.
Obligations 3 0/0 (1903).	95	88,5	90
Obligations 3 0/0 différé (Chemins de fer fédéraux) .	98	93	94 3/4

La rente 4 0/0 et les obligations de chemin de fer 3 1/2 0/0 ont été mieux tenues, tandis que les valeurs cantonales du type 3 1/2 enregistrent presque toutes des moins-values. Les diverses obligations émises par le canton de Bâle-ville sont dans ce cas; ainsi les titres de l'emprunt 1903 à 3 1/2 0/0 étaient cotés 98 environ en décembre 1904 contre 99 environ en décembre 1903. Les villes suisses qui ont émis des emprunts en 1904 (Nyon, Interlaken) se sont vu obligées d'adopter le type 3 3/4 au lieu de celui généralement usité depuis quelques années, de 3 1/2.

On attribue la baisse des fonds fédéraux au fait que beaucoup de rentiers français ont échangé leurs titres contre ceux des nouveaux emprunts russes, d'un intérêt sensiblement plus élevé.

Par contre, la tendance de plus en plus marquée du public à rechercher, même au prix d'une moindre sécurité, des placements plus rémunérateurs, s'est manifestée dans la faveur accordée en 1904 aux valeurs industrielles qui, en Suisse, sont d'une manière générale, en progrès sur l'année précédente. A Bâle, comme on le verra au cours de ce rapport, toutes les grandes sociétés industrielles, par actions (rubans, produits chimiques, électricité), à l'exception de celle de la filature de chappe, ont vu leurs titres monter.

Cependant, en comparaison avec l'année 1903, les émissions nouvelles de valeurs suisses ont été peu considérables, puisqu'elles n'ont porté approximativement que sur 90 millions de francs contre 230 millions.

Parmi les emprunts qui, au cours de 1904, ont été admis à la cote de la Bourse de Bâle, on peut indiquer :

Obligations. — Chemins de fer fédéraux 3 0/0 différé, 150,000,000, montant nominal.

— Ville de Rome (conversion de 4 en 3 3/4 0/0), 152,582,000, montant nominal.

— Chemin de fer de Bagdad (4 0/0), 54,000,000, montant nominal.

— Banque centrale pour les valeurs de chemins de fer à Berlin, 32,000,000, montant nominal.

— Société d'applications industrielles à Paris 3,000,000, montant nominal.

Actions. — Baltimore et Ohio, 600,000,000, montant nominal

— Société générale d'électricité à Berlin (Série IX) 43,750,000, montant nominal.

— Banque d'Alsace-Lorraine, 4,500,000, montan nominal.

— Banque commerciale italienne, 2,000,000, montan nominal.

— Société de banque italienne, 12,000,000, montan nominal.

Dans la catégorie des actions, il n'y a à relever aucune entre prise nouvelle; les sociétés précitées ont, ou augmenté leur cap tal, ou fait coter leurs titres à Bâle qui jusqu'à présent ne le négociait pas.

La tendance à la concentration des capitaux en matière de ba que continue à se manifester et, en Suisse, on en a eu plus d'u

exemple. C'est ainsi que la grande maison de banque von Speyr et Cie de Bâle s'est transformée en 1904 en Société par actions par une entente avec la Banque de Dresde (déjà associée avec la Banque de Schaffouse) qui a fourni la moitié du capital. Le Crédit suisse de Zurich a créé d'autre part à Bâle une filiale sous la direction de la Banque du Haut-Rhin qui est représentée sur cette place.

Le taux de l'escompte en Suisse a subi d'assez grandes fluctuations. Les banques d'émission l'avaient fixé à 4 1/2 0/0 au commencement de l'année, le 22 janvier elles le ramenèrent à 4 0/0 et ne l'abaissèrent à 3 1/2 0/0 que le 7 juillet pour le reporter à 4 0/0 le 9 septembre et à 4 1/2 0/0 le 14 octobre; ce taux est resté le même jusqu'à la fin de l'année. En comparaison avec les années 1902 et 1903 on obtient les moyennes suivantes :

	1902.	1903.	1904.
1er semestre. . . .	3,54 0/0	4,06 0/0	4,05 0/0
2e semestre. . . .	3,99 0/0	4,06 0/0	4,04 0/0
Année entière. . .	3,77 0/0	4,06 0/0	4,05 0/0

Quant à l'escompte privé, il a oscillé entre 3 3/4 0/0 en janvier et 2 7/8 0/0 en juin. La moyenne avait été de 3.43 0/0 en 1903 et de 2 1/4 0/0 en 1902.

La circulation des billets a atteint 228,430,000 fr. (soit 66 fr. 25 par tête d'habitant) contre 221,810,000 en 1903. Les deux établissements d'émission de Bâle (Bank in Basel et Banque Cantonale) entrent à elles deux dans ce mouvement de billets pour 14 millions environ. Le concordat des banques d'émission qui est chargé de régler la circulation comme le taux de l'escompte et où la Banque de Bâle exerce la présidence, avait réduit au mois de janvier 1904 la circulation à 90 0/0, mais elle l'a reportée de nouveau par fractions successives jusqu'à la limite autorisée par la loi.

Le cours du change entre la Suisse et les pays d'Europe qui ont avec elle le plus de relations d'affaires s'établit comme suit :

	Plus bas.		Plus haut.	
	1904.	1903.	1904.	1903.
France	99,90	99,92 1/2	100,55	100,27 1/2
Belgique . . .	99,90	99,72 1/2	100,37 1/2	100,10
Allemagne . .	123,15	122,85	123,75	123,77 1/2
Londres . . .	52,15	25,14	25,32	25,32 1/2
Hollande . . .	208,05	207,35	209,45	209,15
Italie.	98,60	99,90	100,35	100,40
Vienne	104,95	104,80	105,35	105,35

Sur Paris, le cours était monté de janvier à mars de 100.20 à

100.55. Il s'abaissa ensuite pour se fixer au pair, et même au-dessous, du mois de juin au mois de septembre. Une si longue période de baisse ne s'était pas vue depuis longtemps. On l'attribue au besoin qu'eurent à cette époque les banques françaises de papier à court terme. Mais, au mois d'octobre, le change sur Paris revint à son cours normal qui est de 100.25 environ.

Le mouvement des métaux précieux (or et argent monnayés), révèle comme d'habitude une plus-value de l'importation sur l'exportation :

		1903.	1904.
Or monnayé. . .	Importation.	30.073.387	41.548.035
—	Exportation.	20.689.386	30.334.774
Argent monnayé.	Importation.	25.853.116	41.691.245
—	Exportation.	7.522.041	12.751.675

C'est toujours avec la France que ces échanges sont de beaucoup le plus actifs :

		1903.	1904.
Or monnayé. . .	Importation de France. .	23.863.005	35.875.130
—	Exportation vers la France	5.564.076	18.478.908
Argent monnayé.	Importation de France. .	23.249.474	38.761.193
—	Exportation vers la France	5.288.251	10.417.841

II.

Industries manufacturières.

Soies et soieries.

Soie. — Deux des principales industries de Bâle, les rubans de soie et la chappe, dépendent des cours d'une matière première que la Suisse demande en quantités considérables (moyenne annuelle 55,000 quintaux) aux pays d'Extrême-Orient, à la Turquie, à l'Italie et à la France,

Le marché des soies a été assez agité en 1904. Dans les premiers mois de l'année, la demande était faible et les transactions se bornaient aux besoins journaliers de la fabrique. Puis, grâce à une reprise d'activité dans l'industrie du ruban et malgré l'ouverture des hostilités en Asie, les achats de matière brute se firent de plus en plus considérables.

Les prix qui avaient été particulièrement élevés en 1903 mais qui avaient fléchi à la fin de cette année n'en persistèrent pas moins dans leur tendance à la baisse ; de janvier à juin ils accusaient une diminution de 10 à 20 0/0 suivant les articles

C'est sans doute que, en Europe, comme en Asie, la récolte des cocons s'annonçait comme excellente, tant à cause d'un

température favorable que par suite des efforts accomplis pour développer la production. Ces pronostics ne furent pas détrompés. Les évaluations sont en effet pour la récolte italienne de 42 millions environ de cocons, chiffre qui n'avait pas été dépassé depuis sept ans, et, en ce qui concerne la France, de 7 millions 3/4, soit 2 millions de plus qu'en 1903.

A partir du mois de septembre, sous l'influence de l'activité croissante de la rubanerie, les cours de la soie remontèrent à Bâle de 8 à 12 0/0, et ce mouvement ascensionnel a continué, quoique modérément, au cours de la seconde partie de la campagne 1904-1905.

Le tableau suivant résume les fluctuations du marché des soies à Bâle en 1904 :

	Organsin d'Italie 21/23 et 22/34		Organsin du Levant 21/23 et 23/25	
	1904.	1903.	1904.	1903.
	(Valeur en francs.)			
Janvier-mars	54-52-49	55-54	51-47	52-52 1/2
Avril-juin	48-44-45	54-55-57	46-43	53-54
Juillet-septembre	45 1/2-46	57-58-59	43 1/2-44 1/2	53-54-56
Octobre-décembre	46-49	58-57-55	45-47 1/2	54-53-51

	Organsin de Brousse 26/30 et 30/34		Trame de Chine 1er titre 40/60	
	1904.	1903.	1904.	1903.
	(Valeur en francs.)			
Janvier-mars	49-45	50-49	42-41	40-41
Avril-juin	44-42	49-50-51	41-40	40-41
Juillet-septembre	42 1/2-44	48-49-51	41-39-41 1/2	41-43
Octobre-décembre	44-46 1/2	51-49	42-43 1/2	43-42

Quant à l'importation, elle n'a guère dépassé en valeur le chiffre de 139,254,000 fr. atteint en 1903. Les 139,480,000 fr. payés en 1904 par l'industrie textile de toute la Suisse se décomposent ainsi :

Cocons, 1,277,300 fr. (Italie) ;
Déchets, 8,616,000 fr. (Extrême-Orient, Italie, France);
Soie peignée, 17,482,000 fr. (France, Italie);
Soie grège, 22,611,000 fr. (Extrême Orient, Italie);
Bourre de soie non moulinée, 500,000 fr. (France);
Organsin et trame, 89,494,000 fr. (Italie, France).

La condition des soies de Bâle a été plus active en 1904 qu'elle ne l'avait été depuis cinq ans. Sur 2,634,000 kilog. de soie grège, d'organsin et de trame importés en 1904, elle a traité 599,487 kilog. (Zurich : 1,607,932) soit :

269,363 kilog. d'organsin ; 151,647 kilog. de trame ; 82,905 kilogrammes de soie grège.

Plus des trois quarts de ces soies étaient destinés à la fabrique bâloise.

Chappe. — Depuis longtemps, l'industrie de la bourre de soie, si importante à Bâle, n'avait pas été aussi éprouvée qu'en 1904, et sa situation, déjà mauvaise en 1903, n'a fait que s'aggraver. L'exportation bâloise, à peu près égale en quantité à celle de l'année précédente, est en effet tombée de 25,490,000 fr. à 23,893,000 fr., ce qui prouve l'avilissement des prix de cet article. Les stocks qui avaient pesé lourdement sur le marché, ont, il est vrai, diminué et les cours extraordinairement élevés des déchets ont fléchi en moyenne de 8 0/0 d'une année à l'autre, mais la filature n'a cependant pas réussi à travailler à des prix rémunérateurs.

Cet état de choses cause ici d'autant plus de déceptions que le Japon avait dû, par suite de la guerre, renoncer presque complètement à la production des filés de chappe et que, de ce fait, l'Europe semblait être en mesure de s'approvisionner de déchets de soie à des conditions exceptionnellement avantageuses. Mais il a fallu compter avec la demande des États-Unis et de la Chine, et aussi avec la spéculation, qui ont réussi à maintenir des cours trop élevés encore pour permettre une reprise sérieuse des affaires.

Les déchets (frisons classiques) ont été cotés comme suit sur la place de Bâle en 1904 :

Janvier, 9.75 ; février, 8.75 ; mars, 8.25 ; avril, 7.50 ; mai-août, 7 ; septembre-décembre, 7.25.

Les filateurs de chappe affirment que, malgré le développement de la soie artificielle et du coton mercerisé, la consommation de la bourre de soie n'a pas diminué, et qu'il faut attribuer à la résistance des tisseurs la baisse des prix des filés, baisse qui a suivi assez exactement celle des cours de la matière première, ainsi que le montre ce tableau :

	Chappe à velours.	Chappe à tisser.
	(Valeur en francs.)	
Janvier	23 50	19 50
Février	23 »	19 »
Mars	21 »	18 »
Avril	20 50	18 »
Mai	20 »	17 50
Juin	19 50	17 »
Juillet	20 »	17 »
Août	20 »	17 »
Septembre	20 50	17 50
Octobre	21 »	18 »
Novembre	21 »	18 »
Décembre	21 50	18 »

La place de Bâle trouve toujours ses principaux débouchés en Allemagne, qui absorbe plus de la moitié de l'exportation (14,234,000 fr. contre 15,827,000 en 1903), puis aux États-Unis (4,456,000 fr.), en Autriche-Hongrie (1,753,000 fr.). L'importation française a baissé de 50 0/0 depuis 1902 et ne s'est élevée en 1904 qu'à 924,000 fr. Par contre, les achats de l'Italie et des Indes anglaises se sont considérablement développés au cours ces dernières années.

D'une manière générale, il y a une tendance à employer la chappe plutôt dans l'ameublement que dans le vêtement féminin. C'est ainsi que Roubaix et les centres saxons de tissage ont restreint leurs demandes, tandis que Crefeld a consommé beaucoup de chappe pour la fabrication des velours. Il paraît toutefois que l'industrie des dentelles à Calais en a reçu des quantités assez considérables.

Quant au régime douanier de cet article dans les pays importateurs, il ne doit subir aucune modification du fait de la prochaine application des traités avec l'Allemagne et l'Italie. Admis en franchise dans le premier de ces pays, lorsqu'ils sont non teints ou teints en blanc, les filés de chappe continueront à être astreints en Italie à un droit général de 0 fr. 50 par 100 kilogrammes que la filature bâloise considère comme insignifiant comparé à celui presque triple qui doit être acquitté à l'entrée en France. Beaucoup plus gênante pour cette industrie est la taxe de sortie de 1 fr. 40 par kilogramme dont sont frappés les déchets de soie italiens. On espère ici que les protestations élevées en Italie même contre cette taxe réussiront à la faire disparaître.

Pour résumer la situation de cette industrie en 1904, il n'est pas sans intérêt de noter que la « Société industrielle pour la chappe » à Bâle, de beaucoup la plus importante sur cette place et qui possède des fabriques tant en Suisse qu'en France et en Allemagne, non seulement n'a pu donner de dividende à ses actionnaires, alors que ceux-ci avaient touché de 25 à 5 0/0 dans les dix dernières années, mais que, pour équilibrer les comptes, elle a dû prélever 1,658,389 fr. sur son fonds de réserve de 6 millions de francs.

Rubans. — Si l'on compare les chiffres de l'exportation des rubans en 1903 et 1904, il semble que cette dernière année ait été plus médiocre encore que la précédente. Les ventes à l'étranger ont diminué de 1,300,000 fr., ne s'étant élevées qu'à 31,800,000 fr., résultat le plus bas enregistré depuis 1875, à la seule exception de celui de 1896 (25,630,000 fr.).

En réalité, l'exercice 1904 a fort mal commencé, mais, dès le milieu de l'année, de meilleures perspectives se sont fait jour, et le dernier trimestre a donné des plus-values sur la période correspondante de 1903, ce qui annonçait une reprise des affaires. D'autre part, la baisse de l'exportation totale est presque tout entière imputable au resserrement du marché des États-

Unis, successivement influencé par le krach du trust de l'acier et par le trouble que chaque élection présidentielle apporte dans les facultés d'achat de l'Union. Mais la plupart des autres pays qui forment la clientèle de la grande industrie bâloise ont accru leurs demandes ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

	1903.	1904.
	—	—
Angleterre	20.237.000	21.852.000
Etats-Unis	5.820.000	3.180.000
France	2.003.000	1.560.000
Canada	884.000	1.035.000
Amérique centrale	589.000	611.000
Australie	246.000	534.000
Autriche-Hongrie	549.000	367.000
Italie	315.000	364.000
Allemagne	503.000	355.000
Espagne	303.000	219.000
Belgique	147.000	140.000
Indes anglaises	88.000	117.000

L'Angleterre absorbe toujours plus des deux tiers de la production suisse, mais les chiffres atteints avant la guerre sud-africaine (23 à 27 millions de francs) n'ont pas encore été retrouvés. Par contre, il y a lieu de noter le développement du mouvement d'affaires avec les colonies anglaises. Vers la France, l'exportation de 1904 reste dans la moyenne des huit dernières années :

1896	1.589.000
1897	1.200.000
1898	1.116.000
1899	974.000
1900	2.363 000
1901	1.549.000
1902	1.643.000
1903	2.003.000
1904	1.560.000

Le débouché allemand continue à être de moins en moins important, mais il ne faut pas perdre de vue que les industriels bâlois, pour échapper aux droits de douane sur les rubans en Allemagne, ont installé aux environs immédiats de la ville, soit en Alsace, soit dans le Grand-Duché de Bade, un grand nombre de fabriques dont la production est presque entièrement consommée en Allemagne.

Les articles courants fabriqués en 1904 à Bâle sont restés à peu près les mêmes que l'année précédente. Beaucoup de rubans larges en mousseline, satin mousseline et satin double face, teints dans le fil ou à la pièce. Le nouvel article dit « Messaline », un tissu de taffetas souple ayant l'éclat du satin, a joui

d'une grande vogue. Il y a eu également plus de demandes pour les moirés larges ou étroits, mais le succès de cet article n'a pas atteint des proportions exceptionnelles. Les rubans unis ont été à la mode pendant toute l'année. Comme couleurs, on a cherché à offrir du nouveau et on a réussi en automne à lancer les tons rouges (coq de roche, capucine), les glacés, principalement en bleu et vert mélangé, les nuances marine et tabac.

D'autre part, les ombrés ont joué un grand rôle; peu demandés au début de l'année, ils ont toujours gagné plus de terrain et donné lieu à des commandes plus considérables que précédemment. Tous les tissus, satins, mousselines, moirés, messelines, ont été confectionnés en ombré.

Les rubans noirs, spécialement en satin et en mousseline, ont continué à fournir un élément important aux métiers bâlois.

Dans les façonnés, les affaires ont été très difficiles, et, à l'exception des rubans imprimés sur chaîne, assez insignifiantes. De même, les écossais n'ont pas réussi à regagner la faveur de la mode qui est restée, par contre, fidèle aux rubans imprimés directement.

Comme rubans en velours, ce sont les sortes en couleurs qui ont été surtout demandées; les grands stocks de velours noir ont, parait-il, paralysé la vente de cet article à de bonnes conditions.

Mérite d'être mentionné également le fait que, pour les articles garniture, il y a eu dans le courant de l'année un mouvement de com mandes satisfaisant. Après avoir donné la préférence aux articles façonnés et en partie aux galons riches, la consommation a paru également se porter sur les unis.

Si, comme il a été dit plus haut, l'exportation des rubans suisses en Allemagne est devenue peu considérable, la réduction obtenue pour les tissus de soie dans le nouveau traité de commerce (de 750 à 562 fr. 50 pour les articles tout soie et de 562 fr. 50 à 437 fr. 50 pour les articles mi soie) permettra peut-être à l'industrie bâloise de développer directement ses affaires en Allemagne. D'autre part, il est douteux que les concessions faites par l'Italie aient le même effet, car les droits fixés dans le nouvel accord commercial avec cette puissance restent fort élevés (de 9 à 800 francs pour les rubans de soie pure). D'ailleurs, ce qui importe surtout à la fabrique de Bâle, c'est de conserver ses trois grands débouchés, en Angleterre, aux États-Unis et en France.

Teinturerie et apprêtage. — La teinturerie bâloise a été convenablement occupée en 1904 dès que les affaires de rubans ont repris leur essor.

La plupart du temps, on lui a demandé de la soie chargée. Un nouveau procédé pour teindre en brillant, sensiblement meil-

leur marché que celui qui avait été découvert à Lyon, a été importé de Crefeld, mais l'emploi que l'on en a fait ici a montré que ce nouveau brillant, moins beau que l'ancien, perdait encore à l'usage et il paraît douteux qu'il se maintienne longtemps.

Les teintes ombrées ont été très recherchées dans toutes les couleurs et combinaisons, mais les prix établis pour cette coloration n'ont pas apporté aux teinturiers une rémunération suffisante.

Comme les rubans qui ont eté les plus demandés étaient en tissus minces, on n'a employé que très rarement le coton pour les garnitures et de ce fait la teinturerie de coton a été presque inactive ou a travaillé à des prix de perte.

De même que les années précédentes, la teinturerie se plaint de ce que les rubaniers ne lui livrent que de petites quantités à la fois. Cette coutume qui lui enlève une grande partie du bénéfice qu'elle pourrait retirer avec de grandes quantités a été cause que, surtout dans les courtes journées du quatrième trimestre de l'année dernière, elle ne s'est pas trouvée outillée pour livrer aussi rapidement qu'il l'aurait fallu.

De tous les articles, le noir a été exceptionnellement peu recherché.

Il n'y a pas eu de nouvelles nuances, ni de nouvelles substances colorantes se distinguant par des qualités éminentes de celles qu'on avait employées jusqu'ici.

Quant à l'apprêtage du ruban, il a beaucoup souffert des tendances de la mode. Presque tous les articles de grande vente, après qu'ils ont été tissés, ne sont en effet plus ou ne sont que peu travaillés.

L'impression à la main n'a pas eu à se plaindre, à cause de la recrudescence de l'article chiné; mais l'impression à la machine, pour le ruban tissé, n'a que peu travaillé dans les cravates. Un nouveau procédé a cherché à s'introduire: l'impression d'ombrées sur tissus, et paraît devoir se faire une place importante, étant sensiblement meilleur marché et plus facile que celui qu'on emploie actuellement.

Produits chimiques.

Seule des trois grandes industries bâloises, l'industrie chimique a vu le chiffre de son exportation progresser sur celui de 1903. Ses deux branches principales, les couleurs dérivées du goudron et les produits pharmaceutiques enregistrent en effet le mouvement de sortie suivant :

	1903.	1904.
Couleurs de goudron	17.288.000	17.888.000
Produits pharmaceutiques	7.269.000	8.399.000

Couleurs de goudron. — Les couleurs préparées à Bâle s'expédient surtout aux États-Unis, en Allemagne, en Angleterre, en Italie et en Autriche-Hongrie. Tous ces pays ont plus acheté qu'en 1903. Par contre, la Russie et le Japon ont, par suite de la guerre, restreint leurs demandes. De même l'Inde anglaise, où l'industrie cotonnière n'a guère été florissante, a importé moins de couleurs qu'en 1902 et 1903.

Il convient de noter que cet accroissement, d'ailleurs modeste, de l'exportation s'est fait aux dépens des prix qui baissent d'année en année. Il y a vingt ans, le prix moyen par quintal de couleurs exportées de Suisse était de 900 fr., il est tombé en 1904 à 401 fr. soit 35 fr. de moins qu'en 1903. La concurrence croissante qui existe dans l'industrie des matières colorantes explique cette baisse qu'on cherche depuis quelque temps à enrayer en Allemagne par la conclusion de cartels. Il est possible que les six ou sept raisons sociales existant à Bâle suivent cet exemple.

Diverses questions d'ordre général ont sollicité l'an dernier l'attention des fabricants de couleurs.

Un projet d'imposition de l'alcool industriel a été combattu très vivement par les intéressés. Cette mesure fiscale mettrait l'industrie suisse en état d'infériorité vis à-vis de l'Allemagne, surtout dans les articles bon marché. Elle serait d'autant plus inopportune que les pays qui, comme l'Angleterre, taxent l'alcool industriel, sont sur le point de renoncer à cet impôt.

Dans le traité de commerce conclu le 12 novembre 1904 entre la Suisse et l'Allemagne, les négociateurs allemands avaient fait insérer une déclaration aux termes de laquelle les matières colorantes de goudron et d'alizarine de provenance suisse perdraient le bénéfice de l'exemption de droits dont elles jouissent à leur entrée en Allemagne si la Confédération ne révisait pas, avant le 31 décembre 1907, sa législation sur les brevets dans le sens de son extension aux inventions chimiques. Il est à remarquer que les fabriques de produits chimiques de Bâle, à qui leurs concurrentes allemandes reprochaient de n'avoir prospéré que grâce à la contrefaçon des inventions d'outre-Rhin, se sont prononcées à l'unanimité en faveur de la réforme en question. Celle-ci a été adoptée en principe dans la votation populaire du 19 mars 1905 à une très forte majorité et la loi qui doit modifier sur ce point l'article 64 § 4 de la Constitution fédérale sera discutee prochainement à Berne.

Le nouveau tarif douanier autrichien frappe les couleurs d'aniline d'un droit d'entrée de 12 0/0 *ad valorem*, dans le but de créer en Autriche une industrie qui n'est guère représentée que par deux petites fabriques. On espère ici que, lors des négociations commerciales avec l'Autriche-Hongrie qui tardent à s'ouvrir par suite de l'état intérieur de cette monarchie, la Suisse obtiendra une concession sur ce nouveau droit.

En fait de nouveautés dans l'industrie des couleurs d'aniline, on signale les inventions dues à la fabrique bâloise dans le domaine des matières colorantes sulfureuses bleues, jaunes, vertes et brunes. C'est, semble-t-il, le désir de protéger ces inventions qui a déterminé l'attitude des industriels de ce canton dans la question de l'extension du droit de brevet. Les substances colorantes de chrome ont eu également une production plus considérable.

L'une des plus importantes entreprises de fabrication de produits chimiques de cette place, la Société pour l'industrie chimique à Bâle qui date de 1884 et possède un capital-actions de 3,750,000 fr. a distribué à ses actionnaires pour l'exercice 1902-1903 un dividende de 12 0/0 (8 0/0 en 1901-1902). Les actions qui oscillaient en 1903 entre 1,820 et 2,796 fr. ont été cotées en 1904 jusqu'à 2,940 fr.; leur cours au 30 juin 1905 était de 2,651 francs.

Matières colorantes naturelles. — Très languissantes ont été les affaires en ce qui concerne les bois de teinture. L'importation du campêche à Hambourg est tombée de 25,000 en 1903 à 19,350 tonnes en 1904. Quant aux matières tannantes qui intéressent principalement l'industrie bâloise, les noix de galle pour la fabrication du tanin et de l'acide gallique, et le sumac pour celle des extraits, leur marché a varié suivant les provenances : si dans le Levant la récolte des noix de galle a été très mauvaise, et a entraîné une surélévation de prix de 50 0/0, celle de Chine a été normale et, loin de nuire à l'exportation, la guerre russo-japonaise a facilité, grâce à l'abondance du fret de retour, les transports de ce produit en Europe. Pour le sumac de Palerme, le syndicat de vente qui existait depuis 1899 a été dissous le 1er août 1904, ce qui a eu pour conséquence d'abaisser un peu les prix, cependant la récolte de 1904 est considérée comme médiocre au point de vue de la qualité qui serait sensiblement plus pauvre en tanin que les années précédentes.

La Suisse importe et exporte à la fois des extraits de bois tinctoriaux et des extraits tannants. Voici quels ont été les chiffres de ce trafic comparés à ceux de l'année précédente :

	1903.	1904.
	(En francs,)	
Extraits de bois tinctoriaux : importation. . .	367.625	341.275
— exportation. . .	398.847	392.393
Extraits tannants liquides : importation. . . .	446.611	469.413
— exportation. . . .	437.019	336.806
Extraits tannants solides : importation	143.882	155.480
— exportation	323.492	352.664

C'est principalement avec l'Allemagne et la France que la Suisse échange ce genre de produits.

Produits pharmaceutiques. — Ainsi qu'on pouvait s'y attendre, la guerre russo-japonaise a eu pour conséquence de développer considérablement la vente de ces produits. La Suisse qui jusqu'à present n'en exportait guère au Japon et peu en Russie, a pris sa part de ce mouvement d'affaires, sans qu'il soit possible de la déterminer actuellement, les chiffres, même provisoires, du commerce des produits pharmaceutiques par pays de destination n'ayant pas encore été publiés. Mais, comme il a été dit plus haut, l'exportation totale est évaluée à 8,399,000 francs (7,269,000 fr. en 1903, 5,933,000 fr, en 1902).

L'augmentation des demandes de médicaments a entraîné un notable accroissement des prix qui ont atteint jusqu'à 50 0/0, notamment pour les préparations d'iodure et de bismuth.

Les nouveaux tarifs douaniers de pays étrangers ne paraissent pas devoir contrarier l'extension prise depuis quelque temps par l'industrie pharmaceutique en Suisse; seule, la Russie a institué des droits d'entrée dont l'application pourra rendre plus difficiles les affaires avec ce pays.

Dans les chiffres cités plus haut, il est impossible de dégager comme pour les couleurs qu'on peut considérer comme exclusivement fabriquees à Bâle et dans les environs, la part de l'industrie bâloise. Celle-ci produit surtout de l'antipyrine et des antiseptiques.

Autres industries.

En dehors des trois grandes industries de la chappe, des rubans de soie et des produits chimiques et pharmaceutiques, qui sont plus ou moins concentrées, sur le territoire de son canton ou entre les mains de ses habitants, Bâle possède deux industries secondaires qui méritent d'être mentionnées.

Industrie électrique. — Cette industrie qui s'est répandue si rapidement dans toute la Suisse est représentée à Bâle par une grande entreprise fondée en 1895 au capital-actions de six millions de francs (capital-obligations : 3 millions), la Société d'Electricité Alioth, à Münchenstein (Bâle-Campagne). Les affaires de cette Société n'ont guère été prospères depuis 1900 et aucun dividende n'a été distribué aux actions ordinaires pendant les cinq derniers exercices. Toutefois, le cours en est remonté en 1904 et alors qu'elles étaient tombées l'année précédente jusqu'à 280 fr. (valeur nominale 500 fr.) elles ont progressivement atteint une valeur en banque de 430 fr. (31 mai 1905). Il paraît qu'au cours de l'année dernière, cette société a réalisé de grands progrès dans la fabrication et la vente de ses appareils et en particulier des moteurs à courant alternatif; d'autre part, c'est elle qui a été chargée de l'installation des importants établis-

sements générateurs de force électrique récemment fondés à la sortie du lac de Poschiavo (Engadine).

D'une manière générale d'ailleurs, l'année 1904 a vu s'améliorer la situation des entreprises électriques et la confiance du public, ébranlée pendant quelque temps, leur revient graduellement. Fabrication plus économique, abaissement des prix des matières premières, tendance à une plus grande spécialisation, telles sont les causes qui auraient concouru à ranimer l'industrie électrique en Suisse.

L'exportation des appareils électriques fabriqués dans ce pays a un peu dépassé celle de 1903 : 1,860,111 fr. contre 1.702,460 francs; c'est la France qui est la meilleure cliente de la Suisse pour ces appareils : 553,818 fr. en 1903, 485,756 fr. en 1904. Il est bon d'ajouter qu'elle lui en envoie de son côté pour une somme à peu près égale (418,888 en 1903; 548,500 fr. en 1904). Les achats de la Suisse dans cette branche atteignent d'ailleurs près du double de ses ventes : 3.427,845 fr. en 1904, soit 673,468 francs de plus que l'année précédente (Allemagne : 2,588,445).

Cette industrie qui, comme la plupart des industries suisses, ne peut prospérer sans débouchés à l'étranger, se préoccupe des relèvements de droits inscrits dans le tarif italien pour les petits moteurs et les grands transformateurs, comme dans le tarif allemand pour la plupart des machines électriques, et elle regrette qu'il n'ait pas pu être tenu compte de ses desiderata lors des négociations commerciales avec l'Allemagne et l'Italie. Elle espère que dans la convention à conclure avec l'Espagne qui est un marché important pour elle, les négociateurs suisses pourront obtenir le maintien des droits actuels qui sont relativement peu élevés.

Brasserie. — Elle compte à Bâle huit grands établissements qui ont produit en 1902, 253,730, et en 1903, 274,930 hectolitres; le chiffre de 1904, qui n'est pas encore connu, serait supérieur à celui de l'année précédente. Cette production est consommée tout entière dans les cantons, qui malgré le développement pris par l'industrie de la bière, importent encore plus de 100,000 hectolitres par an (dont les 9/10 d'Allemagne). L'exportation qui est peu importante (12,000 hectolitres en 1903, 17,000 hectolitres en 1904) est à destination de France et d'Italie, mais n'intéresse guère que les cantons de Genève et du Tessin.

Malgré l'accroissement de la consommation au cours de l'an dernier, la brasserie suisse se montre peu satisfaite, tant à cause du renchérissement des cours du malt et du houblon que de la concurrence que lui font les bières allemandes et qui l'oblige à des prix extrêmement bas. On regrette à cet égard les concessions faites à l'Allemagne qui continuera à pouvoir importer ses bières au taux de 4 fr. à condition que les fûts ne contiennent pas plus de 2 hectolitres; le droit ne sera de 5 fr. que si les fûts dépassent cette capacité.

III.

Transports.

L'importance de Bâle comme place de transit est, on le sait, considérable. Les bureaux de douane établis sur son territoire encaissent à eux seuls plus de 16 millions de francs de droit par an, soit près du tiers des recettes douanières totales de la Confédération.

En 1904, le trafic des marchandises expédiées de Bâle ou reçues dans cette ville a atteint 3,957,058 tonnes contre 3,683,696 en 1903. La part des chemins de fer d'Alsace-Lorraine et du Grand-Duché de Bade a été de 2,417,827 tonnes (34,014 de plus qu'en 1903), celle des chemins de fer fédéraux de 1,539,231 tonnes (239,258 de plus qu'en 1903). Dans les transports par lignes allemandes, les charbons, cokes et briquettes comptent à eux seuls pour 1,142,196 tonnes, soit près de la moitié du total.

Les recettes de la douane suisse à Bâle ont légèrement fléchi : 16,732,537 au lieu de 16,848,164 en 1903.

Les maisons d'expédition de cette place se plaignent de ce que par suite de l'organisation actuelle des tarifs internationaux beaucoup de marchandises qui passaient autrefois par Bâle prennent maintenant d'autres routes. De ce nombre sont notamment les charbons belges à destination de la Suisse française qui, jusqu'il y a deux ans, transitaient par Bâle. Par suite de la réduction du prix de transport inauguré en 1903 sur les chemins de fer français, ces charbons passent aujourd'hui par Vallorbe pour entrer en Suisse. Le tarif suisse du 1er janvier 1904 a abaissé, il est vrai, de 8 fr. le prix de transport de Bâle à Lausanne, mais pour rendre ce trafic aux chemins de fer suisses il a fallu instituer un tarif plus réduit encore qui devait être appliqué le 1er juillet 1905.

Sur les chemins de fer fédéraux sont entrés en vigueur, le 1er juillet 1904, les nouveaux tarifs pour le trafic intérieur des marchandises qui contiennent une quantité de petites réductions et auxquels ont été adaptés à la fin de l'année les tarifs directs entre la Suisse et l'Allemagne.

Les travaux de la nouvelle gare badoise des marchandises approuvés en octobre 1903 ont été poussés activement en 1904 et celle-ci pourra être ouverte au trafic le 1er octobre 1905. Grâce aux agrandissements considérables qui ont été réalisés, le commerce jouira de facilités que les locaux actuels rendaient impossibles. Quant à la nouvelle gare centrale qui intéresse surtout les voyageurs, elle ne paraît pas devoir être prête avant un an, si toutefois, la grève actuelle des maçons ne dure pas trop longtemps.

Les conditions climatériques en 1904 ont été défavorables à la

navigation sur le Rhin. Sur le parcours Mannheim-Strasbourg, le trafic normal n'a pu être pratiqué que du milieu d'avril au milieu de juillet. En aval même de Mannheim, le volume d'eau était parfois si insuffisant que des navires venant d'Anvers ou de Rotterdam ont eu de la peine à remonter jusqu'à ce port fluvial. En outre, il s'est formé un cartel entre les plus grandes firmes de navigation sur le Rhin pour la fixation des frets. entente qui a eu naturellement pour effet de rendre moins avantageux pour le commerce les transports par eau.

On a continué à s'intéresser vivement à Bâle à l'ouverture de la navigation du Rhin, entre cette ville et Strasbourg. Une importante association s'est fondée à la fin de 1904 pour cet objet et a organisé dès le mois d'avril 1905 une série de voyages d'essai qui ont donné des résultats satisfaisants. L'utilisation de cette section du Rhin par le commerce suisse présenterait, surtout pour Bâle, un intérêt considérable, mais il paraît jusqu'ici assez douteux que l'Allemagne se montre favorable à une entreprise qui enlèverait du trafic à ses lignes de chemins de fer et diminuerait le rôle qu'a pris depuis quelques années le port de Strasbourg-Kehl.

MAURICE DE COPPET,

Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques A-Z BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 18
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	1 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénezuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

NOTICES COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 31 AOUT 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 464

ESPAGNE

Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
445.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Confédération australienne) : Situation commerciale, industrielle et financière du Commonwealth australien.	» 30
446.	— **Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903. .	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 10
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20

ESPAGNE

Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904.

Palma, 1er juin 1905... **Observations générales.** — Il y a ieu, tout d'abord, de faire observer que l'absence de toute statis-ique officielle ne permet pas de donner à cette étude le dévelop-ement et la précision qui seraient désirables. Palma possède ien, depuis quelques années déjà, une Chambre de Commerce t une Chambre agricole, mais ces deux institutions n'ont ublié, jusqu'à ce jour, aucun travail d'ensemble sur la situation conomique des iles Baléares. Quant aux renseignements que on peut, non sans peine, se procurer à l'administration des douanes ou plutôt auprès de certains de ses employés, ils ne ortent, comme toujours, que sur le poids ou le nombre des narchandises, sans que ces données puissent même être tenues our bien exactes ! Dans de telles conditions, il est matérielle-nent impossible de déterminer exactement la valeur des trans-ctions, et il faut se contenter de l'apprécier d'une façon pproximative, ainsi qu'ont toujours dû le faire mes prédéces-eurs ici.

Parmi les iles et les ilots qui composent l'archipel Baléare, rois seulement ont une certaine importance commerciale : Majorque, Minorque et Ibiza.

Nous allons donc étudier successivement le commerce exté-ieur, l'industrie et la consommation de ces trois îles, tout en isant la plus large part au port de Palma dont le trafic est de eaucoup le plus actif.

Ile de Majorque.

Port de Palma. — En 1904, l'ensemble des transactions ommerciales a porté sur 156,106 tonnes ; par rapport à l'exer-ice précédent, ce chiffre accuse une augmentation de 10,387 onnes, soit environ 7 0/0 en plus. Un léger progrès continue onc à se manifester dans le trafic de ce port, comme le fait ssortir le tableau comparatif suivant :

	1903.	1904.	Augmentation pour 1904.
	Commerce avec l'étranger.		
	(En tonnes.)		
Importations	38.000	42.180	4.180
Exportations	9.086	10.175	1.089
Totaux	47.086	52.355	5.269
	Commerce avec la péninsule.		
Importations	68.633	72.063	3.430
Exportations	30.000	31.688	1.688
Totaux	98.633	103.751	5.118
Totaux pour l'ensemble des opérations	145.719	156.106	10.387

Commerce avec l'étranger.

IMPORTATION.

Après la France, dont nous examinerons ci-après la part, voici, par ordre d'importance, les pays qui approvisionnent Palma.

L'**Angleterre**, avec ses charbons de Cardiff et de Newcastle, se place immédiatement après nous comme chiffre d'affaires. En dehors de ce produit dont la vente, à Palma seulement, représente plus d'un million de francs, les importations anglaises sont assez restreintes et ne portent que sur quelques parties d'acier, de fer et de tissus. L'Inde anglaise envoie, de son côté, une bonne partie de cuirs et peaux et de faibles quantités d'indigo et de cochenille.

Les **États-Unis** ont le monopole de la vente du pétrole. Ils écoulent, en outre, aux Baléares, des fils de fer, du papier et des bois ordinaires ; l'île de Porto-Rico expédie, d'autre part, du fer, de l'acier, des peaux, du sucre et du café.

L'**Allemagne** fournit des fers, de la quincaillerie, de l'horlogerie, des velours de coton, des limes, des aiguilles et épingles, des fournitures de bureau et des jouets.

L'Italie vend des légumes secs (principalement des fèves), des conserves et des marbres. Cette année figure dans ses importations un navire à vapeur de 1,695 tonnes qui a été construit à Gênes pour le compte de la Compagnie mayorquine de navigation « Isléna Maritima ».

La Belgique importe des fers, de la verrerie, des machines, des extraits pour teinture et des ciments.

La **Suède** ne fournit que des bois.

La **Suisse** envoie des conserves (surtout du lait condensé) et de l'horlogerie.

La **Russie** fait seulement quelques expéditions de bois.

En somme, le bilan de ce commerce n'est pas bien élevé et c'est encore la France qui, grâce à la proximité des Baléares et à la fréquence des relations maritimes existant entre Palma, Cette et Marseille, réalise les opérations les plus actives.

Part de la France. — Il faut relever parmi nos principales importations les articles suivants :

Sons	1.218.000	kilogrammes.
Ciments	587.000	—
Cuirs et peaux	376.000	—
Drogueries et produits chimiques	240.809	—
Fer ouvré ou non	228.000	—
Chaux	190.000	—
Teintures et couleurs	160.926	—
Légumes secs	160.124	—
Maïs	120.852	—
Machines de toutes espèces	75.548	—
Graines de sésame, lin et autres	26.000	—
Tuiles et briques	20.450	—
Conserves alimentaires	16.600	—
Quincaillerie	15.530	—
Morue	13.000	—
Verres	11.250	—
Papiers et cartons	10.225	—
Raisins secs	10.158	—
Jute ouvrée ou non	8.600	—
Huile de graines	6.435	—
Graisses animales	3.237	—
Colle et albumine	2.940	—
Tissus divers	2.076	—
Eaux minérales	2.050	—
Moteurs	1.675	—
Bicyclettes (ou pièces pour)	1.125	—
Porcelaines et faïences	1.037	—
Divers	880	—

On doit ajouter à ce relevé deux automobiles et les articles d'horlogerie qui comprennent environ 500 montres or ou argent, 400 pendules et 150 mouvements d'horlogerie.

Il n'est pas inutile de faire observer ici que le trafic spécial de l'Algérie ne figure pas dans les chiffres ci-dessus. Il en sera question plus bas.

De 53,000 kilog. en 1903, l'importation de **morue** est tombée à 13,000 kilog. en 1904, mais cette diminution est plus apparente que réelle, car d'assez sérieux envois provenant également

des pêcheries françaises ont été faits, *via* Barcelone. Ceci s'explique par ce fait que les principaux exportateurs ont, avec la péninsule, des traités qui leur interdisent de vendre directement aux Baléares.

Il y a eu un sensible arrêt dans les expéditions de **raisins secs** et cet article tend même à disparaître.

C'est l'effet de la nouvelle loi sur les alcools qui met de grandes entraves à l'industrie de la distillerie, jadis assez florissante à Majorque.

EXPORTATION.

D'après l'importance de leur chiffre d'affaires, on peut classer ainsi les divers pays qui font des achats à Palma : France, Angleterre, États-Unis, Allemagne, Belgique, Italie et Maroc.

Les expéditions pour la France devant faire l'objet d'un examen particulier, nous passerons rapidement en revue les achats faits par les autres clients étrangers.

L'**Angleterre** demande à Palma des amandes, des pulpes d'abricot et des câpres. La valeur de son commerce suit de très près le nôtre, s'il ne le dépasse pas, et ses achats en amandes deviennent chaque année plus importants.

Les **États-Unis,** ou plutôt les anciennes colonies espagnoles font venir de Palma des amandes, de la poterie, du savon, des tissus de coton, des chaussures, des olives, de l'huile, des vins, des spiritueux, des conserves, de la confiserie, des espadrilles.

La plupart de ces articles trouvent leur principal débouche dans l'île de Puerto-Rico.

L'**Allemagne** qui s'approvisionnait autrefois d'amandes de Majorque sur le marché d'Aix-en-Provence, fait, depuis trois ou quatre ans déjà, ses achats à Palma même. Ces fruits qui constituent à peu près les seules expéditions à destination de l'Allemagne, font l'objet d'un commerce de plus en plus actif.

La **Belgique** offre également un certain débouché à ce produit.

L'**Italie,** quoique pays producteur, figure aussi au nombre des acheteurs d'amandes, mais la plupart des envois ne font que transiter ou sont revendus à la Suisse.

Le **Maroc** fait quelques affaires en ciment, plâtre, poterie, carreaux et briques.

Part de la France.

Amandes	1.525.000	kilogrammes.
Figues sèches	419.050	—
Vin	151.220	—
Pulpes d'abricots	100.000	—

Marc d'olives	90.400	kilogrammes.
Caroubes	85.500	—
Câpres	70.000	—
Conserves diverses	68.250	—
Os, cornes, et tendons	59.370	—
Pommes de terre (nouvelles)	50.000	—
Peaux brutes	25.800	—
Vannerie	15.730	—
Fruits frais	12.800	—
Chaussures	11.717	—
Crin animal	6.300	—
Huile	6.225	—
Laines brutes	6.150	—
Confiserie	2.000	—
Cire et stéarine	1.500	—
Fromages	800	—
Bourses d'argent	101	—

Dans cette énumération ne figurent pas les oranges et les citrons dont il sera question au commerce de Soller, port par lequel se font presque toutes les expéditions de ces fruits si justement renommés.

Il convient de dire ici quelques mots sur les principaux produits que nous demandons à Majorque.

En premier lieu viennent les **amandes** dont la récolte a été plus satisfaisante que l'an passé. On peut l'évaluer à environ 5 millions de kilogrammes, ce qui représenterait une valeur approximative de 8 millions à 8 millions 1/2 de pesetas. Les envois à l'étranger sont répartis de la façon suivante :

	Tonnes.
France	1.525
Angleterre	1.416
Allemagne	510
Italie	310
États-Unis	16
Total	3.783

La culture de l'amandier prend, chaque année, une plus grande extension et, si la nouvelle maladie qui a été observée sur cet arbre en différents points de l'île peut être enrayée, le commerce des amandes constituera de plus en plus une source de revenus pour les agriculteurs mayorquins. Les profits que nous tirions jadis de ces fruits, en centralisant à Aix les exportations, tendent de plus en plus à nous échapper, l'Angleterre et l'Allemagne s'efforçant de s'approvisionner directement aux Baléares.

Les **figues sèches,** dont il avait été exporté 330 tonnes en 1903, atteignent cette année le chiffre de 419 tonnes. C'est un produit que nous consommons presque entièrement et qui

donnerait lieu à une plus grande exportation encore si l'on parvenait à rendre plus durable la conservation de ces fruits. Afin d'obvier à cet inconvénient, on a soin de faire les expéditions en petites caisses ne dépassant pas 10 kilog. On distingue dans le commerce deux espèces de figues les « Cantines » et les « Bordissots ». Les premières se paient de 28 à 32 pesetas et les secondes de 37 à 40 les 100 kilog.

On estime à 20,000 hectares environ la superficie de culture du figuier dans l'île où il se fait une grande consommation de figues, ce fruit servant d'aliment aux hommes comme aux animaux.

Vin. — Le modeste chiffre de 151 hectolitres donné pour les envois en France pourrait laisser croire qu'il porte exclusivement sur les produits de l'île. Il n'en est pas ainsi et il s'agit, en l'espèce, de vins d'Espagne et en particulier d'Alicante, d'un degré plus élevé, qui, reçus à Palma, sont coupés avec des vins de l'île plus légers et envoyés ensuite à Cette. Le vin de Majorque donnait lieu autrefois à un commerce très actif avec le midi de la France, mais le phylloxera a, depuis, presque entièrement ravagé le vignoble et, à l'heure actuelle, la récolte est insignifiante. Des essais de reconstitution ont bien été tentés sur un certain nombre d'hectares, mais ils n'ont pas été continués. Dans beaucoup de propriétés, les amandiers et les caroubiers ont remplacé les vignes et les paysans préferent ces nouvelles cultures qui sont moins difficiles et tout aussi rémunératrices. Il est bon d'ajouter, d'ailleurs, que même si le vignoble mayorquin était reconstitué, il est fort probable que les produits de la récolte ne trouveraient plus en France des débouchés aussi faciles que par le passé; ils seraient, en effet, concurrencés par les vins d'Algérie qui sont de plus en plus répandus sur le marché français.

Abricots. — L'abricotier se trouve en grande quantité aux Baléares. Les fruits en sont exportés sous forme de pulpes. Il a été fabriqué en 1904, 10,000 caisses de 50 kilog. sur lesquelles 3,500 seulement ont été vendues à des prix variant de 34 à 36 francs, le stock est donc d'environ 6,500 caisses. Ce produit s'écoule en Angleterre et en France.

Marc d'olives. — L'exportation n'en est pas considérable parce que ce produit trouve son utilisation dans l'île même comme nous le verrons plus loin à la rubrique « Industrie ». Les 90,000 kilog. expédiés en France se sont payes à raison de 4.50, 4.75 les 100 kilog.

Caroubes. — Il y a une moins-value assez sensible dans les envois. Nous n'avons demandé cette année que 85 tonnes contre 150 en 1903. La supériorité des caroubes du Levant et d'Italie sur celles des Baléares et l'énorme consommation qui se fait de ces dernières dans l'île même explique, jusqu'à un certain point, que cet article n'ait pas donné lieu à un plus fort chiffre d'affaires.

Câpres. — Les expéditions à l'étranger ont atteint le chiffre de 140 tonnes, se répartissant à peu près par moitié entre l'Angleterre et la France. Quant à la récolte, elle n'a pas été inférieure à celle de l'année dernière qui oscillait entre 200 et 250 tonnes.

Peaux brutes. — C'est un article qui donne lieu à une exportation assez importante. Majorque emploie une grande quantité de cuir pour ses nombreuses fabriques de chaussures et possède quelques tanneries dans lesquelles se travaillent les peaux de bœuf et de vache qui lui arrivent principalement des Indes. L'île n'a cependant aucun établissement dans lequel puissent être préparées les peaux de moutons provenant des animaux abattus pour les besoins de la consommation. Ces peaux sont expédiées en France et dans la Péninsule, la plupart sont ensuite réexpédiées à Palma après avoir subi les préparations nécessaires. C'est une maison française qui exporte la plus grande quantité de ces peaux de mouton.

Il sera parlé, ci-dessus, de quelques autres articles qui trouveront leur place dans la section réservée à l'industrie.

Commerce avec la péninsule.

Le trafic avec l'Espagne, dont les chiffres sont reproduits plus haut, ne présentant qu'un médiocre intérêt pour notre pays, il nous a paru inutile de consacrer à ces échanges un chapitre spécial. Contentons-nous de signaler ici qu'il existe un mouvement d'affaires des plus actifs entre Palma et Barcelone et que, par l'entremise du grand port catalan, il continue à nous arriver un certain nombre de marchandises de provenance étrangère. Le cabotage entre notre port et ceux d'Alicante et de Valence, quoique assez suivi, est loin d'avoir la même importance.

Relations commerciales entre Palma et Alger :

Importations d'Alger à Palma.

...on	611.000	kilogrammes.
...parte et autres fibres végétales	155.000	—
...irains	108.600	—
...rin végétal	30.580	—
...arine de blé	17.624	—
...attes	3.180	—
...eufs	282	têtes.
...hevaux et juments	230	—
...ules	30	—
...nes	135	—
...èvres	29	—

Exportations de Palma à Alger.

	1.220.000	kilogrammes
Plâtre	108.270	—
Amandes	85.820	—
Légumes secs	58.057	—
Fruits	38.130	—
Poterie	16.568	—
Vannerie et palmes ouvrées	5.500	—
Carreaux de faïence	4.242	—
Volaille et gibier	2.278	—
Laine ouvrée	2.230	—
Conserves alimentaires	1.800	—
Chaussures		

Depuis ces dernières années, des communications relativement fréquentes sont établies entre Palma et Alger. Un service hebdomadaire a été créé en 1902 par la maison Caillol-Duvillard de Marseille et une Compagnie mayorquine envoie maintenant chaque semaine un de ses vapeurs sur Alger. Cette facilité de communications aurait dû, semble-t-il, exercer une influence favorable sur le trafic ; en réalité, aucune augmentation sérieuse ne s'est manifestée : le commerce entre Palma et Alger est resté à peu près en 1904, ce qu'il était en 1903 et les observations que nous présentions dans notre précédent rapport (supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 20 septembre 1904) peuvent s'appliquer encore à la situation actuelle. Toutefois une légère plus-value s'est produite sur les exportations de l'île. Il est regrettable que les commerçants et industriels algériens n'essaient pas de créer à Majorque de nouveaux débouchés pour leurs produits et que, d'autre part, certaines marchandises qu'ils pourraient acheter aux Baléares dans de bonnes conditions ne fassent pas l'objet de plus sérieuses transactions commerciales. Nous passerons en revue quelques-uns des produits qui figurent sur le relevé des importations et des exportations.

Son. — Cet article est nouveau ; il ne figurait pas sur les tableaux des années antérieures et les 611 tonnes qui ont été importées au cours du présent exercice constituent un chiffre respectable et plein de promesses pour l'avenir.

En réalité, ce son ne provient pas de l'Algérie, mais de la Tunisie, nous l'avons néanmoins classé dans les importations algériennes, non seulement parce que ces deux pays sont voisins, mais aussi pour indiquer aux négociants algériens la possibilité de prendre part à ce commerce.

Le son est utilisé à Majorque pour la nourriture des porcs que l'on élève en grand nombre dans l'île, il s'en fait une grande consommation et les minotiers d'Alger devraient étudier les moyens de suivre la voie tracée par les importateurs de Tunis

auxquels les bons offices de ce Consulat n'ont pas fait défaut en la circonstance.

Grains. — Une observation de même ordre peut être faite en ce qui concerne les grains. 108 tonnes ont été importées d'Algérie en 1904, mais ce commerce pourrait donner un plus fort chiffre d'affaires. Majorque consomme une assez forte quantité d'orge, d'avoine, de maïs, etc. et sa production est loin de suffire à ses besoins.

La diminution ou l'abolition provisoire des droits de douane espagnols sur les blés, farines, sons, orge, consequence de la mauvaise récolte et de la sécheresse prolongée de l'année dernière, pourrait faciliter encore l'ouverture de ce marché aux agriculteurs de notre grande et riche possession africaine.

Animaux de trait et de boucherie. — Les chevaux arabes sont très appréciés et il s'en vendrait un bien plus grand nombre à Majorque si les acheteurs ne craignaient pas d'être trompés en faisant venir des bêtes qu'ils n'ont pas la possibilité d'examiner.

Quant au bétail, en ce qui concerne les moutons notamment, il faut croire que le prix de la viande ici (1 fr. 80 le kilogramme) et le tarif douanier (2 fr. 40 par tête) ne permettent pas leur introduction puisqu'il n'arrive à Palma aucun de ces animaux. C'est, en tous cas, une question que les intéressés feraient bien d'étudier de près, une ville de 75,000 habitants n'est pas un marché à dédaigner.

Plâtre. — Il s'en fait depuis un an d'assez sérieux envois en Algérie.

Majorque possède des carrières qui produisent des plâtres blancs et gris d'excellente qualité et relativement bon marché. Le meilleur se paye 10 pesetas (environ 7 fr. 50) les 1,000 kilogrammes. Le fret de Palma à Alger revient à 10 francs la tonne. Les entrepreneurs de travaux pourraient, semble-t-il, traiter avantageusement avec les négociants de Palma pour ce produit qui trouverait un facile écoulement, grâce aux nombreuses constructions entreprises à Alger durant ces derniers temps.

Amandes. — Le chiffre de 108,370 kilogrammes, donné pour l'exportation des amandes de Majorque, ne représente pas la quantité consommée par l'Algérie. En effet, la plus grande partie de ces fruits est envoyée seulement en transit à Alger pour être, de là, dirigée sur les ports anglais, belges ou allemands.

Travailleurs agricoles. — Un grand nombre d'insulaires vont chaque année en Algérie chercher un travail plus rémunérateur que celui de leur pays. Ce mouvement de voyageurs mérite d'être signalé. Dans le courant de l'année, un millier d'ouvriers se sont ainsi embarqués pour Alger. Le port de

Palma en expédie le plus grand nombre, d'autres sont partis de Mahon, quelques-uns d'Iviza.

NAVIGATION.

Port de Palma. — Au cours de l'année 1904, le port de Palma a reçu 785 vapeurs et 466 voiliers; au total 1,251 navires de commerce représentant un tonnage de 461,120 tonneaux.

Dans ce chiffre ne sont pas compris les 95 navires de guerre (7 espagnols, 80 anglais et 8 français ou italiens) qui ont jeté l'ancre dans le port et représentent un tonnage de 731,444 tonneaux. On verra par le tableau suivant que le nombre des navires à vapeur ayant fréquenté le port de Palma a sensiblement augmenté tandis que le chiffre des voiliers subit une diminution, apparente seulement, puisque leur tonnage est encore supérieur à celui des voiliers entrés en 1903.

	1902.	1903.	1904.	Différence pour 1904.
Nombre de navires :				
Vapeurs	544	663	785	+ 122
Voiliers	478	510	466	— 44
Totaux	1.022	1.173	1.251	+ 78
Tonnage :				
Vapeurs	283.078	339.693	423.191	+83.498
Voiliers	25.963	30.543	38.329	+ 7.786
Totaux	309.041	370,236	461.520	+91.284

L'Espagne vient naturellement en tête dans le mouvement du port et la France occupe la première place dans la navigation étrangère. Voici d'ailleurs la répartition des pavillons dans l'ordre d'importance :

Pavillons.	Vapeurs.	Voiliers.	Totaux.
Espagne	645	460	1.105
France	74	3	77
Angleterre	51	»	51
Allemagne	6	»	6
Italie	1	3	4
Suède et Norvège	3	»	3
Russie	2	»	2
Danemark	2	»	2
Uruguay	1	»	1

Ces navires qui ont transporté 13,756 passagers provenaient la plupart d'Europe ou d'Algérie.

La navigation au cabotage, réservée au pavillon espagnol,

représente 973 navires. Les relations avec l'étranger ont occasionné dans le port de Palma un mouvement de 278 navires, 117 d'entre eux battaient pavillon espagnol. Sur les 143 autres portant pavillon étranger, 123 provenaient directement d'un port étranger et 18 avaient fait auparavant escale dans un port espagnol.

Le port de Palma, situé à l'extrémité d'une rade bien abritée, au nord, par une haute chaîne de montagnes, est susceptible de recevoir des navires de tonnage moyen. Ceux qui ne peuvent y entrer jettent l'ancre dans l'avant-port. L'état de la mer, généralement calme en cet endroit, leur permet de faire toutes les opérations de chargement et de déchargement.

Services maritimes entre Palma et l'étranger.

Palma est relié à Marseille et à Alger par les services de deux Compagnies de navigation. La première est la Société Caillol-Duvillard de Marseille dont le vapeur *Bastiais* part de cette ville le mardi de chaque semaine, touche à Palma le mercredi et repart le jour même pour Alger.

Le *Bastiais*, au retour, quitte Alger le vendredi, fait escale à Palma le samedi et rentre à Marseille le dimanche. Pendant la mauvaise saison, le service n'a lieu que tous les quinze jours. La création de ce service a assuré au pavillon français le premier rang dans la navigation étrangère, son maintien dans ces conditions de régularité est un précieux auxiliaire pour le commerce avec notre pays et avec l'Algérie.

Une Compagnie espagnole « l' Isleña Maritima » dessert également la ligne Palma-Marseille ; les départs sont assez réguliers et les vapeurs chargés de ce service font parfois escale à Tarragone et à Cette.

Depuis un an environ, cette même Compagnie a organisé un service sur Alger. C'est généralement un des navires arrivant de Barcelone, le matin, qui continue sa route, le soir, sur Alger, ce qui permet d'embarquer à Barcelone des marchandises et des passagers pour l'Algérie, sans transbordement. Signalons, en passant, que les navires de « l'Isleña Maritima », assez bien installés en général, ont largement profité des grèves qui, l'an dernier, ont paralysé pendant plus d'un mois le mouvement du commerce marseillais. A cette époque, le port de Palma était devenu le point de départ de nombreux voyageurs désireux de se rendre en Algérie et arrivant par les bateaux de cette Compagnie, soit de Barcelone, soit de Marseille même, où les vapeurs mayorquins, sans faire aucune opération commerciale, allaient prendre les passagers à destination d'Alger.

Enfin, mentionnons, pour terminer, qu'un transatlantique espagnol vient chaque mois à Palma avant de se diriger sur les Antilles.

Services maritimes entre Palma, les autres îles de l'archipel et la péninsule.

C'est encore l'Isléña qui assure les communications entre Palma et la péninsule. Cette compagnie possède actuellement six navires d'une jauge moyenne de 600 tonneaux. L'un d'entre eux, le *Miramar* dont le tonnage est de 950 tonneaux a été construit en 1904, en Italie.

Barcelone est reliée directement à Palma dans chaque sens, quatre fois par semaine, par vapeurs-courriers. Le trajet entre ces deux ports s'effectue de nuit, il dure environ douze heures.

Trois fois par semaine, dans chaque sens également, un vapeur dessert Palma, Alicante et Valence avec escale à Iviza.

Minorque est mis en rapport avec Majorque par les bateaux d'une société mahonnaise la « Maritima » dont le port d'attache est Mahon et qui viennent une fois par semaine à Palma et une autre fois à Alcudia après arrêt à Ciudadela.

Ajoutons encore, pour mémoire, qu'un petit vapeur relie Palma à l'île de Cabrera. Ce bateau part trois fois par semaine ; il apporte à Palma des poissons pêchés dans les parages de Cabrera et ravitaille le petit détachement qui tient garnison dans cet ilot.

Autres ports de l'île Majorque.

Ils sont au nombre de cinq : Capdepera, Puerto-Colom, Andraitx, Alcudia et Soller. Au point de vue du commerce extérieur, les deux derniers présentent seuls un certain intérêt, les autres ne faisant qu'un trafic de cabotage,

Soller est mis en rapports directs avec la France par un vapeur qui fait, trois fois par mois, un voyage à Cette avec escale à Barcelone à l'aller et au retour.

Les oranges, mandarines et citrons sont les principaux articles d'exportation. Ces fruits sont envoyés dans tout le Midi de la France où ils sont particulièrement appréciés. On vend les oranges de 10 à 12 et les citrons de 13 à 15 piécettes les 100 kilog. L'oranger qui faisait jadis la prospérité du pays est malheureusement atteint d'une maladie qui porte chaque année grand préjudice à la récolte.

On doit commencer bientôt les travaux d'un chemin de fer secondaire qui reliera cette ville de 12,000 habitants à Palma. Cette ligne ne pourra que développer le mouvement commer-

cial de Soller qui se trouve à 31 kilomètres seulement de Palma et est visitée par d'assez nombreux touristes.

Alcudia fait des envois de haricots secs à Alger, *via* Palma. La région d'Alcudia produit d'excellentes qualités de ce légume dont on a récolté environ 18,000 sacs cette année. Les prix pratiqués ont été de 35 à 38 piécettes les 100 kilog. Ce port est desservi deux fois par semaine par le vapeur courrier Mahon-Barcelone, Barcelone-Mahon et sa vaste baie ainsi que celle de Pollensa, séparées l'une de l'autre par un assez long promontoire, sont régulièrement fréquentées par l'escadre anglaise.

Quelques voiliers, dans lesquels sont aménagés des viviers, partent d'Alcudia pour aller chercher en Corse et en Sardaigne des langoustes qui sont ensuite réexpédiées à Barcelone, Cette et Marseille.

INDUSTRIE.

Le précédent rapport commercial donnant quelques détails sur l'agriculture, nous ne traiterons pas ce sujet qui imposerait forcément des répétitions et nous parlerons cette année de l'industrie.

Une rapide revue nous montrera que, tout en ayant encore beaucoup de progrès à accomplir, l'industrie baléare joue un certain rôle dans l'activité économique de Majorque. Le bon marché de la main-d'œuvre contribue largement à cet état de choses et l'essor du mouvement industriel serait plus grand si la perte des colonies espagnoles n'avait fermé aux produits mayorquins des débouchés précieux et très difficiles à trouver ailleurs.

Industrie chimique.

Allumettes. — La fabrication des allumettes chimiques est, en Espagne, le monopole de l'État, en ce sens que ce dernier cède à quatre ou cinq gros fabricants le privilège exclusif de cette entreprise pour un certain nombre d'années.

Une de ces fabriques, et la plus importante peut-être, est installée dans les environs de Palma. Cette usine, qui est outillée avec tous les perfectionnements modernes, appartient à MM. Rocca frères.

Elle emploie plus de 200 ouvriers et sa production journalière est de 180,000 boîtes d'une valeur de 5,040 pesetas. La consommation de l'archipel n'absorbant naturellement qu'une faible part de la production, tout le reste est expédié en Espagne.

Distilleries et fabriques d'alcool. — Elles ne sont plus aussi nombreuses qu'autrefois et la nouvelle loi sur l'alcool qui soulève, aux Baléares notamment, de si vives plaintes, risque fort de compromettre l'existence des établissements qui s'adonnent encore à cette industrie.

Voici une liste des principaux fabricants :

Roca, hermanos et Cie, Juan Suau, Salom y Rullan, P. José Barrauch, Miguel Bibiloniy Quetglas, J. Rintort, Bestard et hijos (Santa Maria).

Toutes ces maisons se livrent à la fabrication de « l'anisado » et plusieurs d'entre elles préparent des liqueurs d'assez bonne qualité. Leur commerce a lieu principalement avec le continent et les républiques sud-africaines.

Huileries. — A proprement parler, il n'y a à Majorque aucune grande huilerie. Chaque fermier fabrique lui-même son huile avec des installations tout à fait primitives ; seuls, quelques grands propriétaires ont apporté de légères améliorations dans leurs moulins qui sont encore loin cependant de réunir toutes les conditions qu'exigerait une fabrication soignée. La qualité inférieure des huiles de Majorque, due à la double défectuosité des procédés de fabrication et de cueillette, ne lui permet guère de trouver des débouchés à l'étranger. Donnons cependant quelques indications concernant les quantités et les prix.

Si l'on en croit des statistiques assez anciennes déjà, la production moyenne de l'huile au cours de dix années aurait été d'environ 30,000 hectolitres. Les prix de l'huile comestible sont, pour la qualité supérieure, de 90 à 95 piécettes les 100 kilog. Les cours varient entre 75 et 85, pour les qualités inférieures.

En dehors de ces huileries, il existe encore à Majorque quatre petites usines où l'on traite les marcs d'olive pour en extraire une huile industrielle qui sert à la fabrication du savon.

Savonneries. — On ne trouve pas non plus de grandes usines, mais la fabrication du savon se fait, un peu partout, dans des locaux plus ou moins bien aménagés. On estime cependant à 1,500 tonnes la production annuelle de Palma. La consommation locale en absorbe à peu près la moitié et le reste est envoyé en Espagne et aux Antilles.

Le savon de Majorque est relativement cher et de médiocre qualité. Les produits de la fabrication française lui seraient vite préférés si les droits d'entrée très élevés n'empêchaient leur introduction sur le marché où l'on ne trouve guère que des savons de toilette provenant de France.

Tanneries. — Nous avons vu plus haut, à l'article « peaux brutes » que Majorque possédait un assez grand nombre de tanneries. Plus de quarante fabriques de ce genre tannent, en effet, annuellement 1,200,000 kilog. de cuirs de bœufs, veaux et vachettes. Seules les peaux de mouton ne sont pas préparées ici et font même l'objet d'une exportation. Presque tous les cuirs sortant des tanneries indigènes sont utilisés dans l'île et employés à la confection des chaussures qui est une des industries les plus florissantes des Baléares.

Verrerie. — Les quelques verreries établies dans le pays fabriquent surtout des bouteilles, flacons, dames-jeannes, services de table, etc., la verrerie plate et le cristal sont importés de la Péninsule, de la France et de la Belgique. Il existe encore à Majorque une fabrique, où, mettant à profit le bon marché de la main-d'œuvre, on souffle des perles qui sont ensuite expédiées à Paris pour y être préparées et vendues comme imitation de perles fines. On évalue à 6,000 kilog. les envois de perles qui se font ainsi de Palma en France.

Gaz et électricité. — Deux usines à gaz et deux compagnies d'électricité sont établies à Palma. On ne s'explique pas, dans ces conditions, que la ville de Palma soit encore desservie par un unique tramway, péniblement traîné par des mules, alors qu'une ligne électrique rendrait de si grands services à la population et aux touristes, chaque année plus nombreux à Majorque.

Industrie extractive.

Pierres. — La pierre apparaît de tous côtés à Majorque, île qui semble établie sur une assise de rochers et dont les montagnes sont plutôt d'énormes rocs. Cette formation géologique permet d'intéressantes études, en particulier dans les grottes naturelles que l'on trouve en grand nombre.

La constitution du sol majorquin a facilité l'ouverture de carrières ou la pierre est abondante et variée. Parmi les exploitations les plus actives, il faut citer celles de Santañy d'où l'on extrait une belle pierre de taille qui fait l'objet d'une certaine exportation et celles de Felanitx qui produisent de la pierre silex. Le prix de vente du silex varie, suivant qu'il est livré en gros blocs ou en petits morceaux, de 2 pes. 50 à 3 pes. 50. Il faut prévoir, pour les frais de transport à Palma, à peu près 5 pesetas par mètre cube.

A signaler encore les carrières d'Andraitx et de Porreras qui fournissent une bonne pierre pour la construction.

Marbres. — Les marbres de l'île sont considérés comme étant de qualité assez ordinaire ; ils ne peuvent être comparés à ceux d'Italie ou de Corse. Leur prix de revient à Palma est de 100 à 125 piécettes le mètre cube. Les carrières principales sont celles de Bénisalem et d'Alaro où l'on trouve du marbre rouge, celles d'Arta qui donnent un marbre noir assez beau, mais qui sont irrégulièrement exploitées, celles, enfin de Calvia Galatzo dont le marbre rose est de qualité inférieure.

Lignite. — Le lignite est extrait d'une dizaine de mines dont les principales sont situées à Sineu, Alaro, Campanet et Llubi. Il est, en général, de qualité moyenne et n'est guère employé que dans les fours à chaux et certaines fabriques. Le prix du lignite, à la mine est de 2 pesetas les 100 kilog.

Ciment. — Le ciment fabriqué dans l'île est loin de valoir celui que l'on importe de France. Les six fabriques de Palma, Soller et Manacor donnent 6 à 7,000 tonnes par an. Les prix oscillent entre 3 pes. 20 et 3 pes. 70 les 100 kilog.

Plâtre. — Il existe à Majorque un certain nombre de carrières de plâtre. Les principales sont situées à Establiments et à la Porrasa. Le plâtre recueilli a été reconnu d'excellente qualité. Il ressort à 10 pesetas la tonne. Depuis cette année, d'assez grandes quantités ont été importées en Algérie et quelques envois ont même été faits au Maroc. Cette exportation sur l'Algérie augmentera au fur et à mesure que ce produit y sera plus connu.

Salines. — Les principales salines des Baléares sont celles d'Iviza dont il sera fait mention dans le chapitre relatif à cette île. Il existe cependant à Majorque, près du village de Santañy, une saline dont la production est d'environ 4,000 tonnes par an. Le rendement moyen annuel du mètre carré est d'à peu près 15 kilog. Le sel est recueilli et expédié en Amérique, en Russie, en Suède; les qualités sont très variées. Les envois se font en sel gros, le sel moulu est exclusivement destiné à la consommation locale. Les cours sont variables; la tonne rendue à bord se paie généralement 7 à 8 pesetas.

Plomb. — Il faut signaler quelques gisements de plomb à Andraitx, mais ils sont à peine exploités, car, la plupart du temps, les galeries sont envahies par l'eau.

Éponges.— Une société s'est formée récemment pour pêcher les éponges sur les côtes de l'île et a fait venir à grands frais des pêcheurs grecs. On aurait retiré, en 1904, 12,000 kilog. d'éponges d'une valeur approximative de 25,000 fr. Il semble malheureusement que l'espèce laisse un peu à désirer; tout en étant assez fine de tissu, l'éponge est trop plate pour être d'un usage facile. Des essais de vente en Angleterre et en France ne paraissent pas avoir donné des résultats satisfaisants.

Industries métallurgique et mécanique; machines diverses. — Palma ne compte que deux usines de machines agricoles et industrielles, d'outils et articles de ferronnerie; ces établissements ne produisent pas suffisamment pour donner satisfaction à toutes les demandes qui leur sont adressées. Aussi une bonne place est-elle encore réservée aux importations de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France.

Il existe aussi à Palma une fonderie importante et une usine où l'on construit des machines à vapeur.

Enfin, une fabrique de glace artificielle, qui ne fonctionne que l'été, livre à la consommation une glace à rafraîchir que l'on paie 2 pesetas les 12 kilog. Les machines employées dans cette usine sont d'un système déjà ancien et la production, qui est forcément limitée de ce fait, ne dépasse pas une tonne par

24 heures. Une fabrique bien montée, employant les procédés modernes et pouvant fournir à bon marché la glace en grande quantité, aurait peut-être quelque chance de réussir à Palma, d'autant plus que l'on pourrait lui adjoindre en même temps une installation frigorifique qui servirait aux importantes expéditions de poissons, de volailles, de fruits frais et de primeurs qui se font sur le continent.

Constructions navales. — Le port de Palma ne possède pas de bassin de radoub suffisant pour les navires de plus de 300 tonneaux. Les vapeurs appartenant au port vont généralement se faire radouber à Marseille. Seuls, les voiliers peuvent utiliser le bassin existant qui est, d'ailleurs, bien abrité. Les réparations peuvent être faites sans très grands frais, car la main-d'œuvre est à bien meilleur marché qu'en France ou qu'en Italie.

Quant aux constructions navales, proprement dites, elles n'ont qu'une importance insignifiante. Ce sont surtout des barques de pêche et de plaisance, et parfois de petits bricks, qui sortent des chantiers palmesans.

Industrie alimentaire.

Conserves de viande. — C'est la viande des nombreux porcs élevés dans l'île qui fait l'objet de cette industrie. Dans tout Majorque, en effet, on se livre à l'élevage intensif de cet animal qui trouve facilement sa nourriture dans les caroubes, les fèves et les figues récoltées dans l'île. Il est consommé annuellement environ 8,000 porcs ; une forte partie est convertie en conserves, charcuterie, le reste est exporté.

Conserves de légumes. — Deux maisons de Palma préparent chaque année la presque totalité des 250 à 300,000 kilog. de conserves de légumes (tomates, haricots, piments doux, petits pois, champignons, etc.). Il se fait une assez grande exportation de cet article qui se vend en moyenne 0.60 le kilogramme.

On peut mentionner ici, bien qu'elles ne rentrent pas tout à fait dans cette catégorie, les petites tomates conservées à l'état frais, sur des tresses en forme de chapelets, et qui, dans les mois d'hiver se vendent avantageusement en Espagne et même en France.

Enfin les câpres, dont il se fait une récolte généralement abondante, sont préparées au vinaigre et expédiées en petits barils, principalement en Angleterre et en France, comme nous l'avons précédemment déjà fait observer.

Conserves de fruits. — Toutes les espèces de fruits sont préparées en conserves : figues, raisins, abricots, prunes, etc. D'autres sont confites, glacées ou réduites en confiture. La plus

grande partie de la production est envoyée en Amérique. On l'évalue à environ 80,000 kilog. Les fruits conservés se vendent au prix moyen de 1 piécette le kilogramme, les fruits confits, 2 piécettes. Quelques expéditions ont été faites en France, ces derniers temps.

Nous avons signalé antérieurement la pulpe d'abricot qui s'expédie par caisses en Angleterre, en France et en Amérique ; ce dernier pays achète aussi la presque totalité des articles de pâtisserie et des nougats fabriqués aux Baléares.

Minoterie. — Sauf quelques petits moulins qui travaillent à façon pour couvertir en farine le blé indigène, il n'existe pas de minoterie à Majorque. Les deux tiers du blé consommé proviennent de la Péninsule et principalement de Barcelone, l'élévation des droits de douane empêchant l'entrée des farines de l'étranger.

Industries textiles.

Tissus de laine. — Aucun établissement de filature de laine n'existe à Palma où l'on trouve seulement une fabrique de drap dont les produits n'ont pas grande renommée. La fabrication des couvertures de laine est, en revanche, très développée. On estime la production à 60,000 pièces par an, pour les cinq grandes fabriques de la ville ou des environs. L'Espagne et les anciennes possessions d'outre-mer sont les principaux débouchés. Quant à la matière première, elle est tirée des entrepôts de Barcelone et pourrait, semble-t-il, être fournie par l'Algérie.

Tissus de coton. — Le tissage du coton se pratique sur une assez vaste échelle. En dehors des principales maisons, il y a un grand nombre d'ouvriers qui confectionnent des tissus de coton, blancs, teints ou imprimés. La quantité livrée ainsi tous les ans à la consommation est d'environ 300,000 kilog., la Péninsule et l'Amérique en absorbent la plus grande partie. C'est la Catalogne qui fournit toute la matière première nécessaire à cette industrie.

Tissus de soie. — Une trentaine de métiers seulement travaillent à cette fabrication de création récente à Palma. Ces tissus sont tous expédiés à Barcelone.

Corderie. — La corderie occupe un grand nombre d'ouvriers. Grâce au bon marché de la main-d'œuvre, cette marchandise trouve un facile placement en Espagne.

Jute. — Les sacs de jute étant très employés pour l'expédition de certains produits des Baléares, quelques maisons se livrent à cette fabrication, mais cet article ne fait pas l'objet d'une exportation spéciale et sert seulement à « loger » quelques-unes des marchandises exportées.

Industrie d'habillement et d'ameublement.

Lingerie, broderies, dentelle. — Les fabriques de l'île produisent une très petite quantité de tissus de coton et de lin pour la lingerie. La plus grande partie des objets de ce genre est fournie par les différentes places d'Europe. Quelques maisons du pays exportent cependant un certain nombre de pièces de lingerie, principalement en Amérique. Ce ne sont, le plus souvent, que des tissus venus de l'étranger qui ont subi ici quelque transformation. Il y a, en effet, dans l'île, un grand nombre de brodeuses très habiles, travaillant entièrement à la main. Les travaux de ce genre trouvent acheteurs sur le continent où ils ont acquis une certaine renommée. On évalue à 300,000 piécettes la valeur des broderies vendues ainsi chaque année. Ce que nous disons des broderies peut également s'appliquer aux dentelles, en ce qui concerne l'habileté des ouvrières mayorquines.

Chapellerie. — L'industrie de la chapellerie occupe à Majorque une dizaine de manufactures de feutres qui fabriquent annuellement de 90 à 100,000 chapeaux.

Tapis. — Une seule maison, fondée depuis quelques années, représente cette industrie à Palma. Cette fabrique dirigée par MM. Vidal y Ros emploie plus de 200 ouvriers et possède une maison de vente à Madrid où ses produits commencent à être très appréciés. Deux autres fabriques, qui ne tissent que des tapis de jute, sont aussi établies dans l'île.

Vannerie et sparterie. — On exerce un peu partout cette petite industrie à Majorque, mais c'est surtout à Arta et à Capdepera qu'elle est le plus en honneur. Corbeilles, paniers, berceaux chapeaux de paille ordinaires, palmes ouvrées, paillassons, nattes etc., sont les principaux articles de cette fabrication dont la matière première provient en grande partie de l'Algérie.

On trouve aussi, dans l'île même, une grande quantité de palmiers nains qui servent à la fabrication des balais. Grâce à son extrême bon marché, cet article fait l'objet d'une certaine exportation en France et en Algérie.

On paie, en effet, suivant la qualité, ces balais de 1 pes. 65 à 2 pes. 15 la douzaine.

Meubles. — Les ébénistes mayorquins sont, en général, bons ouvriers, aussi se fabrique-t-il à Palma des meubles solides et confortables à des prix ordinairement peu élevés. Toutefois l'ébénisterie ne donne lieu à aucun trafic extérieur, tout au plus se fait-il quelques vente, sur le continent. Les mobiliers n'ont d'ailleurs plus le caractère intéressant qu'ils avaient autrefois au point de vue du style; on peut en juger par les rares spécimens que l'on trouve encore dans les vieilles demeures

palmesanes et qu'il est fort difficile de se procurer chez les marchands.

Céramique. — Comme l'indique la désignation de « Majoliques » l'île de Majorque fut autrefois le centre de production de ces célèbres faïences dont le secret de fabrication est aujourd'hui perdu, en dépit des nombreuses recherches faites pour retrouver les anciens procédés.

Les imitations qu'en fait aujourd'hui une maison de Palma ne rappellent que de très loin les anciens produits à reflets métalliques de l'art majorquin. En revanche, de cette même fabrique, sortent des poteries artistiques et des carreaux de faïence dont il se fait quelques envois en Espagne et en Algérie.

Une douzaine d'autres fabricants s'occupent de la poterie ordinaire qui s'exporte également en Algérie.

Bijouterie. — Quoique les nombreux ateliers de Majorque fabriquent toutes espèces de bijoux d'or et surtout d'argent, c'est la confection des bourses en mailles qui occupe le plus grand nombre d'ouvriers. Là encore, le bas prix de la main-d'œuvre permet aux fabricants de livrer ces bourses à bon compte. Presque tous les fermoirs venaient autrefois de France, mais bien des bijoutiers reproduisent maintenant les modèles français ; quant aux mailles, ce sont généralement les femmes qui sont employées à leur confection. On estime à un peu plus de 100 kilog. l'exportation des bourses, ce qui représenterait environ 3,000 pièces, mais ce chiffre doit être considérablement augmenté, car, d'une part, beaucoup de touristes, séduits par le bon marché, ne partent pas de Palma sans avoir fait emplette d'une ou plusieurs bourses, et, de l'autre, un bon nombre de ces objets vont à l'étranger sans que la Douane en ait connaissance.

Le prix d'une bourse varie, suivant son poids et sa qualité, de 6 à 12 piécettes.

Cordonnerie et espadrilles. — La cordonnerie est la principale industrie des Baléares où presque tout le travail de fabrication se fait à la main. Le taux peu élevé des salaires permet de vendre à des prix aussi bas que ceux demandés pour la chaussure fabriquée à la machine sur le continent. Plus d'un million de paires de chaussures sont annuellement livrées à la vente, sur ce chiffre, près de 800.000 paires sont exportées en Espagne, en Amérique, en France et en Algérie. Deux magasins d'Alger vendent maintenant des chaussures fabriquées aux Baléares et on peut dire que les envois destinés à notre pays tendent à augmenter de plus en plus.

Les prix varient suivant la qualité du cuir ; on paie, en gros, la qualité moyennne de 65 à 70 pesetas la douzaine ; une paire de chaussures fines vaut, à Palma, de 18 à 19 pesetas.

Les espadrilles sont fabriquées dans toute l'île et, en grande

partie, dans les familles pauvres. Il y a néanmoins sept ou huit fabriques spéciales où cet article est confectionné en gros. Les expéditions se font en Espagne, en Amérique et depuis quelques années en Algérie. Les quantités exportées sont annuellement de 1,280,000 paires; le prix moyen est de 8 piécettes la douzaine.

Ile de Minorque.

Le bras de mer qui sépare les deux plus grandes Baléares a, sur sa partie la plus étroite, 27 milles de largeur seulement. Malgré ce voisinage, on peut dire que Majorque et Minorque sont des sœurs qui ne se ressemblent pas plus au physique qu'au moral.

Abritée du côté nord par une haute chaîne de montagnes, Majorque possède des terres d'une grande fertilité; au contraire, Minorque, exposée à tous les vents, n'a pour tout sol qu'un vaste rocher recouvert d'une légère couche de terre végétale.

Entre les insulaires, la différence de caractère n'est pas moins sensible. Les Mayorquins sont, en général, indolents et froids, tandis que les Minorquins ont presque tous un naturel gai et actif.

C'est seulement par l'effet d'un travail opiniâtre que ces derniers parviennent à tirer quelques produits de leurs ingrates terres. La culture des céréales et des pâturages font les principales occupations des paysans de Minorque. Comme il croît aussi dans l'île certains herbages propres à la nourriture des animaux, ils s'adonnent également à l'élevage du bétail.

PORT DE MAHON.

Nous trouvons cette année à l'ensemble des opérations un chiffre bien supérieur à celui des précédents exercices. Cela tient surtout à ce que le matériel de guerre du grand port militaire des Baléares a été transformé ou complété, ce qui a donné lieu à de gros envois, tant de l'Espagne même que de l'étranger. Néanmoins la situation commerciale de Mahon semble marquer, au moins en ce qui concerne le mouvement des importations, un certain progrès, Le total des opérations a atteint le chiffre de 50,884 tonnes, comme l'indique le tableau suivant :

	Importations.	Exportations.	Total.
	—	—	—
		(En tonnes.)	
Commerce avec l'étranger. . . .	14.938	437	15.376
Commerce avec la Péninsule . .	33.052	2.455	35.507
Total pour l'ensemble des opérations			50.883

Commerce avec l'étranger.

IMPORTATIONS.

Les principaux pays qui ont pris part à ce commerce se rangent ainsi :

L'Angleterre qui a envoyé 12,110 tonnes de marchandises, principalement du charbon, des fers, des aciers, des machines.

La Suède avec 944 tonnes ne comprenant que des bois.

La France (864 tonnes) dont nous détaillons, ci-après, les expéditions.

L'Allemagne, l'Italie et la Belgique, dont les exportations à Mahon sont insignifiantes se partagent le reste.

Part de la France.

Nos principaux apports consistent en :

Ciment	780.000	kilogrammes.
Acier en barres	51.522	—
Plaques tournantes	9.332	—
Moteurs	9.235	—
Vagonnets	7.172	—
Ancres et chaînes en fer	4.023	—
Projecteurs électriques	3.531	—
Locomobiles	2.495	—
Câbles électriques	1.465	—
Lampes électriques à arc	1.264	—
— à incandescence	400	—

EXPORTATIONS.

Comme elles se font presque toutes *viâ* Barcelone et figurent, par conséquent, dans le commerce avec l'Espagne, il est impossible de fournir le moindre chiffre. On peut dire seulement qu'elles sont très faibles et portent principalement sur des tissus de coton, des chaussures, des fromages, etc.

Quant aux marchandises embarquées dans ce port directement pour l'étranger au cours de cette année, elles se résument en une expédition de 437 tonnes de fer faite sur l'Italie.

NAVIGATION.

Port de Mahon. — 276 navires de commerce jaugeant 134,245 tonneaux ont visité ce port. Ce sont principalement des

vapeurs qui ont contribué à ce mouvement de la navigation et voici comment se classent les divers pavillons :

Espagnol	250
Anglais	10
Français	7
Italien	5
Allemand	2
Norvégien	1
États-Unis	1

D'autre part, dix-huit bateaux de guerre seulement sont entrés cette année dans le port. Sur ce nombre figurent 12 espagnols et 2 allemands. L'Angleterre, la France et l'Italie n'ont montré qu'une seule fois leurs couleurs. L'admirable port de guerre qu'est Mahon est ordinairement plus fréquenté, par l'escadre anglaise surtout.

Sous le rapport des *services maritimes*, Mahon est rattaché à Palma et à Barcelone par les vapeurs d'une compagnie mahonnaise « la Maritima » qui effectue un voyage hebdomadaire et direct sur Palma et deux voyages sur Barcelone, l'un direct et l'autre avec escales à Ciudadela et Alcudia.

Industrie.

Mahon, ville de 25,000 habitants environ, est avant tout un port de guerre où l'industrie n'est pas plus développée que le commerce. Il suffira de quelques lignes pour citer les ateliers, usines et fabriques qu'elle possède.

Mentionnons entre autres : un grand atelier de constructions mécaniques qui emploie près de 400 ouvriers ; un dock flottant de 150 mètres de long sur 30 de large et 15 de hauteur que son fonctionnement imparfait ne rend pas, malheureusement, toujours utilisable ; une manufacture de tissus de cotons blancs où travaillent 500 journaliers, une usine à gaz, une fabrique d'électricité, une importante fromagerie, d'assez nombreuses fabriques de chaussures et enfin, quelques ateliers de bijouterie.

Port de Ciudadela.

Situé en face des baies d'Alcudia et de Pollensa (Ile Majorque), ce port n'a qu'une minime importance commerciale, depuis surtout que la ville a perdu, au profit de Mahon, son titre de capitale de Minorque.

Commerce et navigation. — Au cours de cette année, le trafic avec l'étranger y a été particulièrement peu actif. Il se chiffre, en effet, par 860 tonnes à l'entrée et 80 seulement à la sortie.

Les importations comprennent surtout des fèves sèches, du cuir tanné, des bois, etc. Les exportations se réduisent à des pierres à bâtir, des langoustes et des oranges.

Le mouvement de la navigation a été de 78 vapeurs et 80 voiliers; parmi ces derniers, 17 allaient à l'étranger ou en arrivaient.

Cinq navires de guerre, tous espagnols, ont visité Ciudadela.

Le port n'est pas accessible aux navires de tonnage moyen et les vapeurs de la « Maritima », qui le mettent en communications régulières avec Alcudia et Barcelone, sont obligés de mouiller à plus d'un mille au dehors.

Ile d'Iviza.

C'est la principale du groupe des Pityuses et la plus rapprochée du continent de toutes les Baléares : 87 kilomètres seulement la séparent des côtes d'Espagne et 79 de Majorque. Elle possède le même climat et la même fertilité que cette dernière. Ses terres se prêtent, en effet, à toutes les cultures et produisent en assez grande quantité des céréales, des fruits, de l'huile, du vin, etc.

D'assez bons pâturages lui permettent de nourrir un bétail nombreux et de bonne espèce. De ses bois de pins, elle retire des écorces, qui servent à la tannerie, des bois de construction, de chauffage et, enfin, du charbon végétal.

Son sol renferme des minerais de plomb argentifère dont l'exploitation deviendra bien plus importante dès que seront achevés les travaux qui ont dû être entrepris à la suite de l'inondation d'une partie des galeries.

Enfin, ses salines constituent un revenu qui n'est pas à dédaigner, puisque leur rendement est de 80,000 à 100,000 tonnes par an, dont une bonne partie s'exporte à l'étranger, principalement en Finlande et en Danemark.

Port d'Iviza. — C'est l'unique port de l'île qui ait une activité commerciale.

Grâce aux obligeantes recherches de M. Vallis, notre Agent consulaire à Iviza, il nous est possible de donner ici la valeur des importations et des exportations dont les chiffres sont plutôt au-dessous qu'au-dessus de la réalité. Notons encore que presque tout le commerce extérieur se fait par les ports de l'Espagne.

Les seuls articles qui sont importés ou exportés directement, mais en partie seulement, comprennent, d'une part, les sons et les farines; de l'autre, les amandes et le sel :

IMPORTATION.

	Kilogrammes.	Pesetas.
	—	—
Riz	38.700	144.900
Eau-de-vie	3.841	21.538
Sucre	121.549	119.712
Coton	53.121	47.814
Morue	11.340	15.127
Café	27.111	45.126
Huile d'olive	21.834	19.145
Charbon minéral	95.000	67.431
Farine de blé	813.741	311.740
Orge	497.830	51.812
Ciment	59.741	5.711
Peaux tannées	4.571	12.700
Droguerie	11.230	9.711
Mules et mulets	121 têtes	67.500
Fer	41.631	24.707
Légumes	397.619	171.819
Mercerie	5.921	16.703
Poterie	145.300	27.000
Sparte	29.714	7.348
Pétrole	60.722	31.412
Son	621.400	98.418
Sardines salées	22.012	11.704
Tissus divers	57.421	29.817
Vins	61.616	27.411
Machines	30.000	91.430
Divers	141.704	203.413
Totaux	3.374.669	1.681.148

EXPORTATION.

Caroubes	3.547.831	266.025
Amandes	750.000	450.000
Charbon végétal	1.371.814	78.000
Orge	37.420	6.740
Écorce de pin	441.874	16.812
— moulue	600.000	35.500
Chèvres et moutons	»	29.711
Œufs	67.819	75.314
Légumes	241.311	59.810
Bois de pin	1.141.813	19.300
Bas de coton	52.112	131.318
Résine de pin	38.710	9.500

	Kilogrammes.	Pesetas.
	—	—
Peaux.	27.000	31.000
Sel marin.	60.000.000	480.000
Chiffons	15.411	6.750
Alcool	38.000	39.417
Pulpe d'abricot	40.000	80.000
Totaux . . .	68.411.115	1.815.197

NAVIGATION.

Le cabotage a été très actif cette année : 214 vapeurs et 231 voiliers ont pris part à ce mouvement ; les premiers jaugeaient 101,049 tonneaux et les seconds 15,641, soit au total 445 navires et 116,690 tonneaux.

La navigation au long cours comprend 19 vapeurs (27,411 tonneaux) et 21 voiliers (5,994 tonneaux), soit 40 bateaux avec un tonnage de 33,405 tonneaux.

Trente et un navires de toute espèce sont, en outre, entrés en relâche forcée dans le port d'Iviza qui a été également visité par 8 vaisseaux de guerre espagnols.

Les communications entre Ibiza, Palma, Barcelone, Valence et Alicante sont fréquentes. Les vapeurs-courriers de l'« Islena Maritima » assurent ces divers services.

Industrie. — En dehors de l'exploitation des mines de plomb et des salines dont nous avons dit quelques mots un peu plus haut, Ibiza ne possède aucune industrie qui mérite de fixer l'attention. Signalons cependant l'existence de trois moulins s'occupant de la trituration des écorces de pin et de deux tuileries. On fabrique aussi, dans les familles pauvres, un grand nombre de bas et de chaussettes de coton qui trouvent un facile écoulement à Barcelone, Valence et Alicante.

Autres îles de l'Archipel.

Parmi les autres îles et îlots de l'archipel Baléare, inhabités pour la plupart, il n'y a guère que les îles de Formentera et de Cabrera qui méritent d'être mentionnées.

La première, d'une superficie de 85 kilomètres carrés, est située à proximité et au Sud d'Iviza. Elle renferme près de 2,500 habitants qui se livrent à l'agriculture ou à la pêche ou bien encore recueillent le sel marin. Cette île possède, en effet, des salines et une importante madrague où l'on pêche un grand nombre de thons et autres gros poissons.

La seconde, qui se trouve à 50 kilomètres Sud-Est de Palma,

a une étendue de 20 kilomètres carrés seulement. Quelques rares familles de pêcheurs vivent sur ce rocher tristement célèbre pour avoir servi de prison et de tombeau aux 8,000 prisonniers français qui y furent internés en 1809, à la suite de la capitulation de Baylen. Presque partout le sol de l'île est impropre à la culture ; on y trouve seulement quelques vignes et quelques figuiers.

Depuis un an environ, des plongeurs grecs se livrent dans les eaux de Cabrera à la pêche des éponges, mais jusqu'à présent, le succès n'a guère répondu à leurs efforts, la qualité des éponges ne leur permettant pas de lutter avec celles de l'archipel grec ou des côtes de Syrie.

Conclusion.

Déjà avantagées par la douceur du climat et la fécondité des terres, les îles Baléares, Majorque et Iviza surtout, seraient tout à fait privilégiées si l'eau y était moins rare.

Malgré l'absence de toute rivière, les insulaires ont su néanmoins donner une assez vive impulsion à l'agriculture qui constitue la véritable richesse de ce pays et lui permet d'exporter un grand nombre de produits du sol.

D'autre part, le développement qu'ont pris, au cours de ces dernières années, les services maritimes n'a pas été sans exercer une heureuse influence sur le commerce, ainsi que sur le mouvement des touristes dont les préférences se portent vers Majorque.

Au point de vue plus spécial de notre trafic, il est bon de faire observer que nous sommes particulièrement favorisés, grâce à la situation de ces îles qui se trouvent à mi-route de la France et de l'Algérie et sont en communications bi-hebdomadaires avec ces deux pays, tandis qu'il n'existe, en dehors de l'Espagne, aucun service maritime régulier entre Palma et les autres ports d'Europe.

Il est donc vivement à souhaiter que nos commerçants sachent mettre à profit des conditions aussi favorables. Jamais, du reste, l'occasion ne sera plus propice.

La mauvaise récolte de 1905, dans la Péninsule, vient d'obliger le gouvernement espagnol à abaisser sensiblement les droits d'entrée sur les blés et les farines et d'examiner même s'il ne conviendrait pas de supprimer entièrement ceux qui frappent l'introduction du son et de l'orge. Or, ce sont là autant d'articles que la France et l'Algérie peuvent fournir aux Baléares. Si limité que puisse être le mouvement d'échanges de ces îles, il n'est pas tout à fait à négliger pour les maisons françaises désireuses de nouer de nouvelles relations d'affaires.

Que nos négociants n'hésitent donc pas, à l'occasion, à se ren-

seigner auprès de ce Consulat ou mieux encore qu'ils viennent étudier sur place les besoins et les ressources du pays. Le voyage *via* Marseille ou Barcelone est facile, agréable et peu coûteux et le séjour à Palma pourrait bien, dans ces conditions, être également profitable.

G. Audibert,

Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques A-Z BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25

1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*

2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*

3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*

fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*

5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*

6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*

7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*

8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*

N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15

1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*

2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*

N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	2 25

1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*

2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*

3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie. *Janvier 1905*

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 30	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 7 SEPTEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 465

PORTUGAL

Mouvement commercial du Portugal en 1903.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.			Prix.
446.	—	**Angleterre** (Jersey) : Situation économique et commerce de l'île de Jersey en 1904.	» 30
447.	—	**Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	—	**Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	—	**Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903. .	» 40
450.	—	**Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	—	**Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	—	**Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	—	**Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	—	**Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	—	**Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	—	**Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	—	**Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459.	—	**Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» 20
460.	—	**Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	—	**Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	—	**Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464.	—	**Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20

PORTUGAL

Mouvement commercial du Portugal en 1903.

Lisbonne... D'après les statistiques officielles, le commerce général du Portugal a atteint, pendant l'année 1903, importation et exportation réunies, la somme de 565,242,537 fr.

Ces mêmes transactions n'ayant été que de 503,415,000 fr. en 1902, il en résulte un excédant de 61,827,537 fr. en faveur de l'année qui nous occupe, représentant 8.01 0/0 d'augmentation.

Ce fait qui se constate d'ailleurs dans une proportion plus ou moins grande à chaque nouvel exercice est bien un signe évident que le Portugal est entré dans une ère de prospérité et qu'il réalise de véritables progrès autant dans son industrie et son agriculture que dans tout son commerce en général.

En effet, son commerce spécial (le seul dont nous nous occuperons dans ce travail) qui avait été de 377,220,882 fr. en 1902, est arrivé, en 1903, à 408,379,251 fr.

Sur ce chiffre, 263,310,438 fr. doivent être attribués à l'importation (défalcation faite de l'entrée de l'or et de l'argent qui a été de 8,039,550 fr.).

Et 137,029,251 fr. à l'exportation (non compris également l'or et l'argent).

IMPORTATION.

Les 263,310,438 fr. formant le total des importations se répartissent entre six classes de marchandises indiquées ci-dessous :

		Valeur en francs.	
		1903.	1902.
1re classe :	Animaux vivants.	14.928.357	18.577.942
2e —	Matières premières pour les arts et l'industrie	118.399.701	115.928.824
3e —	Fils, tissus, feutres et leurs dérivés.	30.946.566	28.311.616
4e —	Substances alimentaires . . .	59.897.013	46.594.411
5e —	Appareils, instruments, machines et ustensiles servant à la science, aux arts, à l'industrie et à l'agriculture	16.974.625	15.547.500
6e —	Objets manufacturés divers. .	21.726.267	19.947.793
	Tares.	437.910	371.029
	Total . . .	263.310.438	245.279.115

Ce tableau accuse donc une plus-value de 18,031,323 fr. par rapport à l'année antérieure.

En examinant successivement chaque classe, on remarque que c'est la quatrième (substances alimentaires) qui a obtenu la plus forte majoration, soit : 13,302,602 fr.; ensuite la troisième (fils et tissus) qui augmente de 2,634,950 fr.; puis la deuxième (matières premières) qui augmente aussi de 2,470,877 fr.; et, enfin, la sixième (objets manufacturés) qui gagne 1,778,474 fr. et la cinquième (machines et ustensiles) 1,427,125 fr.

On relève, par contre, que l'importation des animaux vivants (première classe) a diminué de 3,649,585 fr. par rapport à l'année 1902.

Cette diminution s'est portée généralement sur toutes les espèces d'animaux vivants, mules et chevaux, moutons et chèvres, mais elle s'est plus particulièrement fait sentir sur les bêtes à cornes dont l'importation a baissé de 8,170,587 fr. en 1902 à 5,440,296 fr. en 1903, et aussi sur les porcs qui sont tombés de 3,127,941 fr. à 2,435,820 fr.

Il y a lieu de rappeler ici qu'en vertu du traité de commerce conclu entre le Portugal et l'Espagne, l'importation des animaux vivants se fait pour ainsi dire presque exclusivement de ce dernier pays et, qu'en conséquence, c'est lui seul qui a souffert de cette assez sensible diminution.

Nous avons vu plus haut que l'importation des matières premières pour les arts et l'industrie (deuxième classe) avait augmenté de 2,470,877 fr.

Cette augmentation se constate principalement sur les produits chimiques de toutes sortes, qui montent de 4,036,764 fr. en 1902 à 5,476,119 fr.

Sur les fers fondus, battus, laminés, wagons et accessoires, qui passent de 7,129,410 fr. à 7,867,164 fr.; sur le tabac en feuilles, qui monte de 2,082,351 fr. à 2,479,132 fr. et enfin sur les couleurs et extraits tinctoriaux, qui de 2,479,410 fr., gagnent 2,955,222 fr., etc.

Mais, par contre, on note une assez sensible diminution dans l'importation de matières premières, telles que, par exemple, le charbon de terre qui descend de 20,355,882 fr., à 18,179,103 fr., etc., etc.

On a également relevé dans la troisième classe (fils, tissus, feutres et leurs dérivés) une plus-value en faveur de 1903 de 2,634,950 fr.

Elle comprend presque tous les articles dénommés dans cette classe, mais d'une façon plus spéciale, cependant, les tissus de laine, non spécifiés, qui gagnent 398,505 fr.; les tissus de coton, damassé et satiné, qui gagnent également 398,000 fr.; les tissus de soie, pur et mixte, de coton, dentelles et entredeux, qui gagnent respectivement 300 et 200,000 fr., etc.

Dans la quatrième classe « substances alimentaires », la plus-value de 13,302,602 fr. indiquée dans le premier tableau provient presque exclusivement de l'achat des blés étrangers pour parfaire la mauvaise récolte du pays. Le commerce portugais n'a donc pas lieu de se réjouir de cette augmentation, car les achats de blés au dehors sont une des principales causes de la hausse du change, sans compter la perte considérable qu'occasionne aux agriculteurs le manque de cette denrée nationale.

Comme nous l'avons déjà fait ressortir, l'entrée des « appareils, instruments et machines », servant à l'industrie et à l'agriculture, a gagné 1,427,125 fr.

Ce sont les pppareils et machines qui ont le plus bénéficié de cet accroissement d'importation ; après viennent les instruments pour les arts et l'agriculture, etc.

Enfin, l'étude des statistiques nous fait voir que l'augmentation de 1,778,474 fr. en faveur de la sixième classe (objets manufacturés) provient en grande partie d'une plus grande importation du matériel roulant et accessoires pour chemin de fer, qui passe de 207,353 fr. en 1902 à 1,002,984 fr. en 1903 ; et ensuite du verre, qui monte de 2,037,312 fr. à 2,247,759 fr. pendant la même période.

Tableau indiquant en francs et par ordre d'importance la participation des pays étrangers et des colonies dans les marchandises importées en Portugal pendant les deux dernières années :

Désignation des pays.	Valeur en francs. 1903.	1902.
Angleterre	78.025.074	76.506.174
Allemagne	44.259.402	40.676.469
États-Unis d'Amérique	27.624.624	17.598.087
France	25.103.730	25.049.556
Espagne	24.181.791	26.623.233
Etats-Unis du Brésil	13.846.566	12.604.851
Belgique	9.879.402	13.098.087
Suède et Norvège	5.736.267	5.513.382
Italie	5.215.074	4.182.792
Autriche	4.670.595	2.992.941
Russie	3.947.460	2.996.469
Hollande	3.288.352	3.709.851
Suisse	2.427.312	2.018.223
Argentine	1.863.132	1.391.910
Chine	1.341.042	1.132.056
Uruguay	1.234.476	1.542.351
Maroc	896.415	872.646
Egypte	247.164	306.174
Danemark	50.595	30.000

Désignation des pays.	Valeur en francs. 1903.	1902.
Turquie	47.460	253.684
Chili, Costa-Rica, Équateur, Grèce, Guatemala, Haïti, Hawaï, Honduras, Japon, Mexique, Perse, Pérou, Roumanie, Zanzibar, etc.	938.058	1.458.969
Angola	1.805.820	1.458.969
Cap-Vert	1.248.357	1.519.410
Guinée	610.296	773.382
Saint-Yhomé et Principe	2.033.730	2.240.292
Mozambique	1.915.074	874.410
Inde portugaise	72.087	125.733
Macau et Timor	6.714	15.882

S'il ressort du tableau précédent que nous occupons toujours le quatrième rang dans le total des importations étrangères en Portugal, il en ressort aussi malheureusement que nous ne gagnons rien ou presque rien dans ce mouvement d'échanges.

Tel n'est pas le fait de l'Allemagne.

En effet, ce pays passe de 40,676,469 fr. en 1902, à 44,259,402 francs en 1903, et si l'on compare ce total avec le nôtre on est amené à constater que nos rivaux font pour 43.7 0/0 de plus d'affaires que nous sur le marché portugais.

Cependant, contrairement à l'Angleterre, dont l'écrasante supériorité sur toutes les autres nations importatrices provient surtout de la vente de matières premières recueillies chez elle, telle que le charbon de terre, ou dont elle a pour ainsi dire le monopole, comme le coton, l'Allemagne lutte avec nous sur des produits similaires et pour lesquels elle n'a pas un avantage déjà acquis, comme le démontrera, à peu d'exception près, l'étude comparative de chacun de nos articles avec les siens.

Mais avant de passer à cette étude, je vais montrer, dans un tableau d'ensemble, la part qui revient à la France dans chacune des six catégories des marchandises importées.

Tableau indiquant le mouvement commercial avec la France pendant les années 1903 et 1902.

IMPORTATION.

	Valeur en francs. 1903.	1902.
1re classe : Animaux vivants	44.775	74.987
2e — Matières premières pour les arts et l'industrie	7.387.164	7.483.702

	Valeur en francs. 1903.	1902.
3e classe : Fils, tissus, feutres et leurs dérivés	6.029.103	5.479.344
4e — Substances alimentaires	1.933.878	2.551.763
5e — Appareils, instruments, machines et ustensiles servant à la science, aux arts, à l'industrie et à l'agriculture	4.037.910	3.991.513
6e — Objets manufacturés :		
Divers	5.652.537	5.433.029
Tares	18.357	30.877
Total	25.103.724	25.045.215

Sur les 263,310,438 fr. de marchandises diverses entrées dans le royaume pendant l'exercice 1903, notre part est donc de 25,103,724 fr. représentant 9.53 0/0 des transactions générales.

La part de l'Allemagne étant de 44,259,402 fr., elle obtient 16.80 0/0 ou 7.27 0/0 de plus que nous sur l'ensemble du trafic de ce pays avec les autres nations.

Je vais montrer par la suite sur quelles matières elle se porte de préférence en les comparant aux articles similaires de l'Allemagne.

Toutefois, pour ne pas allonger outre mesure ce travail et le remplir de chiffres sinon inutiles tout au moins fastidieux, je me réserve de ne citer que les principaux articles entrés dans le royaume.

Première classe.

Animaux vivants.

Nous n'entrons dans cette classe que pour un chiffre absolument insignifiant : 44,775 fr. représentant la valeur de quelques chevaux, bœufs, moutons, etc.

C'est à l'Espagne que revient tout l'avantage de cette importation qui a atteint pour elle la valeur de 14,139,402 fr. J'ai déjà expliqué plus haut que cela tenait au traité de commerce conclu entre le Portugal et l'Espagne qui favorise exceptionnellement, pour ne pas dire presque exclusivement, les échanges d'animaux entre les deux pays.

Deuxième classe.

Matières premières pour les arts et l'industrie.

Nos importations sont tombées de 7,483,702 fr. en 1902 à ,387,164 fr. en 1903.

L'Allemagne, au contraire, est montée de 14,204,556 fr. en 1902 à 16,400,148 fr. en 1903.

De telle sorte qu'elle gagne 2,195,592 fr. alors que nous en perdons 96,538 fr.

1° **Matières animales.** — Laine brute blanche, noire, lavée, cardée, peignée et teinte.

Notre importation dans cette branche a été de 2,078,364 fr. et celle de l'Allemagne de 477,546 fr.

Pour les peaux et cuirs bruts ou préparés, verts ou secs, tannés, maroquinés, etc., nous n'arrivons qu'au chiffre de 794,967 fr. alors que l'Allemagne a atteint celui de 2,166,621 fr.

2° **Matières végétales.** — Coton en ouate ou en flocon.

La France n'en a importé que pour la somme infime de 27,465 fr.; l'importation allemande se chiffre au contraire par celle de 1,768,422 fr.

Les huiles de sésame, d'amande, végétale, de coton, de palme, d'amandes douces, fixes et volatiles, sont représentées dans le commerce français pour une somme de 35,505 fr. et dans celui de l'Allemagne pour celle de 42,930 fr.

Enfin les résines, pour un total de 25,464 fr. et pour celui de 53,505 fr. à l'Allemagne.

3° **Matières minérales.** — Ciments, plâtre, chaux. Sur cet article, nous arrivons au total de 105,840 fr. et l'Allemagne à celui de 56,292 fr.

Pierres précieuses. — La France en a importé pour 133,806 francs.

Pour les matières minérales non spécifiées, notre importation a été de 119,568 fr. et celle de l'Allemagne de 88,086 fr.

4° **Métaux.** — Fer battu ou laminé, brut ou non, étamé, galvanisé, poli ou recouvert de quelque préparation que ce soit.

Nous n'arrivons pour cet article qu'à une somme de 73.656 francs, tandis que l'Allemagne y entre pour celle considérable de 3,893,166 fr.

L'acier en fil, en déchets, fondu, accessoires pour chemins de fer, ne donne pour la France qu'un chiffre de 64,722 fr. et pour l'Allemagne celui de 1,517,892 fr.;

Le cuivre en fil, fondu, battu, laminé, en lingots ou en mitraille, représente pour la France une somme de 174,678 fr. et pour l'Allemagne celle de 660,273 fr.

5° **Produits chimiques.** — La France en a importé pour 592,932 fr. et l'Allemagne pour 995,364 fr.

6° **Matières diverses.** — Engrais pour l'agriculture. Notre importation sur cet article s'est élevée à 1,634,973 fr., tandis que l'Allemagne n'arrive qu'à 152,874 fr.

Couleurs. — Pour ce produit, par contre, nous n'obtenons qu'un chiffre bien modeste, soit 58,305 fr., alors que l'Allemagne est arrivée à celui de 1,540,884 fr.

Matières tinctoriales préparées ou non. — Là encore nous obtenons un chiffre plus élevé que l'Allemagne, soit 447,438 fr.; l'Allemagne n'y entre que pour celui de 127,512 fr.

Substances médicinales ou pour la parfumerie non spécifiées qui ont donné pour la France un total de 104,142 fr. et pour l'Allemagne celui de 140,829 fr.

Troisième classe.

Fils, tissus, feutres et dérivés.

I. — **Tissus de laine**. — La France en a importé pour 1,653,948 fr. et l'Allemagne pour 950,976 fr.

Bonneterie: dans cet article la France n'entre que pour 57.060 fr. tandis que l'Allemagne atteint 239,910 fr.

II. — **Fils de soie et tissus de soie**. — Sur cet article nous importons pour 2,253,441 fr. et l'Allemagne pour 736,785 fr.

Bonneterie: de soie, la France en a envoyé pour 6,813 fr. et l'Allemagne pour 11,220 fr.

III. — **Fils et tissus de coton.** — La France n'arrive pour les fils qu'à la modeste somme de 67,383 fr. tandis que l'Allemagne en importe pour 303,822 fr.

En ce qui concerne les tissus de coton de toute espèce, l'importation française est de 631,812 fr. et celle de l'Allemagne de 932,937 fr.

Dentelles entre-deux : nous n'arrivons qu'à 61,251 fr., l'Allemagne au contraire en importe pour 118,103 fr.

Rubans et galons : on note sur cet article une disproportion encore plus forte soit 30,768 fr. pour la France contre 180,960 fr. pour l'Allemagne.

IV. — **Lin et similaire.**. — Pour les fils de lin et de jute nous n'arrivons qu'à la somme infime de 31,392 fr. tandis que l'Allemagne en importe pour celle de 478,164 fr.

Tissus de lin, la France en importe pour 54,822 fr. et l'Allemagne ponr 135,030 fr.

Passementerie de laine: on relève pour cet article une importation française de 21,186 fr. contre 851,400 fr. à l'Allemagne.

Passementerie de soie: 91,865 fr. à la France et 181,764 fr. à l'Allemagne.

Passementerie de coton : 39,960 fr. à la France et 122,073 fr. à l'Allemagne.

Pour les tissus brodés nous arrivons à 233,073 fr. et l'Allemagne à 246,504 fr.

Quatrième classe.

Substances alimentaires.

I. — **Boissons.** — Pour l'eau-de-vie et l'alcool simple, en fûts et en dames-jeannes notre importation est de 675 fr. et celle de l'Allemagne de 153,693 fr.

On relève pour les cognacs 50,376 fr. à la France et 378 fr. à l'Allemagne.

Pour les liqueurs et autres boissons alcooliques non spécifiées 84,228 fr. à la France et 8,385 fr. à l'Allemagne.

Pour la bière 705 fr. à la France et 82,386 fr. à l'Allemagne.

Le vin en fûts et en bouteilles se chiffre pour la France à la la somme de 126,921 fr. contre 3,384 fr. à l'Allemagne.

II. — **Céréales.** — Dans cette catégorie l'importation française est nulle. On relève pour l'Allemagne une somme de 246,714 fr. pour du blé en grains.

III. — **Farineux alimentaires.** — Pour les farineux de toute espèce c'est-à-dire : millet, amidon-riz, pommes de terre, biscuits, farine pour bouillon, fèves et pâtes alimentaires, nous arrivons au chiffre de 403,221 fr. dont 360,024 fr. pour les pommes de terre ; et l'Allemagne à celui de 2,754,978 fr. dont 2,614,719 fr. pour l'importation du riz seulement.

IV. — **Denrées coloniales.** — Notre importation de sucre de toute espèce et non spécifié, a éte de 809,151 fr. tandis que que celle de l'Allemagne se chiffre par 4,690,719 fr.

Pour les autres denrées coloniales, c'est-à-dire : cacao, café, chicorée, thé, chocolat, épices et mélasse, notre importation est de 23,877 fr. et celle de l'Allemagne de 219,939 fr.

V. — **Pêcheries.** — Dans cette catégorie nous figurons pour une importation de 264,273 fr. de morue, l'Allemagne y est pour ainsi dire nulle.

VI. — **Substances diverses.** — Dans cette catégorie qui se compose des articles suivants : huile d'olive, saindoux, viande de bœuf sèche ou salée, conserves alimentaires, confitures, légumes, fourrages, etc, nous arrivons au chiffre de 161,838 francs et l'Allemagne à celui de 11,456 fr.

Cinquième classe.

Appareils, instruments, machines, et ustensiles employés dans les sciences, les arts et l'agriculture, armes, embarcations et véhicules.

I. — Appareils, instruments, machines : Nous entrons dans la catégorie des machines pour un chiffre total de 1,105,539 francs dont 201,306 fr. pour les machines électriques et 478,596 fr. pour celles au dessus de 1,000 kilog., contre 1,780,392 fr. à l'Allemagne dont 232,938 fr. pour les machines électriques et 971,577 fr. pour celles au-dessus de 1,000 kilog.

Pour les machines agricoles, moissonneuses, faucheuses, etc. nous n'arrivons qu'à la somme insignifiante de 14,229 fr.; l'Allemagne y entre pour celle de 27,423 fr. Notre importation de chaudières à vapeur a été de 145,350 fr. et celle de l'Allemagne de 9,015 fr. seulement.

Pour les instruments de calcul nous allons au chiffre de 128,877 fr. et l'Allemagne à celui de 121,950 fr.

Pour les instruments de chirurgie nous obtenons 19,074 et l'Allemagne 29,142 fr.

Notre importation d'instruments, outils et ustensiles pour les arts et métiers, a été ee 394,068 fr. contre 614,328 fr. à l'Allemagne.

Pour les instruments, outils et ustensiles pour l'agriculture et le jardinage nous arrivons au chiffre de 131,985 fr. et l'Allemagne à celui de 4,485 fr.

Nous avons importé pour 347,421 fr. de machines à vapeur, à gaz ou à air, contre 168,957 fr. à l'Allemagne.

Pour les articles de bureau, de dessin ou de peinture, nous arrivons au chiffre de 84,849 fr. et l'Allemagne nous dépasse avec celui de 161,733 fr. et pour les pinceaux, brosses et articles similaires pour peinture nous ne faisons que le chiffre de 16.665 francs tandis que l'Allemagne arrive à celui de 63,477 francs.

L'importation française pour les montres, horloges et pièces détachées, a été de 36,042 fr. contre 176,496 fr. pour l'Allemagne, etc., etc.

II. — **Embarcations et véhicules.** — Le matériel circulant non spécifié, pour chemin de fer, se monte pour la France à 358,605 fr. et pour l'Allemagne à 474,765 fr.

Pour les voitures de toutes catégories nous arrivons à un chiffre d'importation de 60,966 fr. contre 4,311 fr. à l'Allemagne.

L'importation des vélocipèdes a donné pour la France 40,517 francs et 20,103 fr. pour l'Allemagne ; et celle des automobiles 697,302 fr. contre 19,968 fr. à l'Allemagne.

III. — **Armes.** — Des armes comprenant ; sabres, fusils, pistolets, revolvers, sont importés de France pour une somme de 33,366 fr. et de l'Allemagne pour celle de 37,941 fr., l'entrée des armes à feu, artillerie, a donné pour la France 12,594 fr. et pour l'Allemagne 4,476 fr.

Sixième classe.

Produits manufacturés divers.

I. — **Ouvrages en matières animales.** — Les peaux, en poil en œuvre, et peaux ou cuirs, s'élèvent pour la France à 85,491 fr. et pour l'Allemagne à 104,187 fr.

Les plumes en œuvre, à 17,133 fr. contre 3,882 fr. à l'Allemagne.

II. — **Ouvrages en matières végétales.** — L'importation du caoutchouc et de la gutta-percha, en œuvre et non spécifié, est montée pour la France à 34,208 fr. et pour l'Allemagne à 212,547 fr.

On relève encore pour les meubles de toute espèce, incrustés, laqués, vernis, dorés, de marqueterie, etc., un chiffre de 104,355 francs pour la France et de 74,667 fr. pour l'Allemagne ; pour les bois sciés et appareillés pour planchers, caisses et œuvres non spécifiées 45,120 fr. pour la France, et 48,000 fr. pour l'Allemagne.

III. — **Ouvrages en matières minérales.** — La faïence et la porcelaine, en argile et en grès, a monté pour la France au chiffre de 106,722 fr. contre 295,251 fr. à l'Allemagne ; le verre ordinaire de toute couleur, en bouteilles, est arrivé à la somme de 109,047 fr. pour la France et à 851,595 fr. pour l'Allemagne. Nous importons également pour 91,050 fr. de glaces étamées ou non, et l'Allemagne pour 8,766 fr.

Par contre le verre en œuvre, non spécifié, est monté à 161,292 fr. pour la France et à 470,139 fr. pour l'Allemagne.

IV. — **Ouvrages en métaux.** — L'importation de l'acier en œuvre de coutellerie, ciseaux et non spécifiés, s'élève à 50,778 francs pour la France et à 312,165 fr. pour l'Allemagne ; l'acier en œuvre, non spécifié, donne pour la France 139,200 fr. et pour l'Allemagne 84,231 fr.

Le fer forgé, fondu en tubes, peint, doré, émaillé, laminé, etc., représente pour la France une somme de 396,801 fr. et pour l'Allemagne celle de 915,900 fr.

Le matériel roulant non spécifié, pour chemin de fer, atteint le chiffre de 763,485 fr. pour la France et de 144,087 fr. pour l'Allemagne ;

Les ouvrages, en or, montent à 75,948 fr. pour la France et à 62,904 fr. pour l'Allemagne et ceux, en argent, à 110,538 fr. pour la France contre 52,920 fr., à l'Allemagne.

Enfin pour la clouterie, de cuivre, laiton, fer ou non spécifiée

nous arrivons au chiffre de 34,764 fr. et l'Allemagne à celui de 90,756 fr.

V. — **Papier et ouvrages de typographie, lithographie, de peinture, etc.** — Dans cette catégorie il faut citer tout d'abord les gravures, estampes, à une ou plusieurs couleurs, qui montent à 75,573 fr. pour la France et à 91,347 fr. pour l'Allemagne; le carton mince, coupé pour cartes de visite, photographies et en œuvres, et les cartes à jouer qui donnent un total de 27,546 fr. pour la France et de 296,187 fr. pour l'Allemagne; ensuite les livres, brochures et atlas en blanc, brochés, reliés, etc., dont l'importation française a été de 232,251 fr. contre 57,204 fr. à l'Allemagne. Enfin le papier à écrire, d'impression, albuminé, couché, sensible pour la photographie, peint et non spécifié, s'élève pour la France à la somme de 434,985 fr. et à celle de 878,049 fr. pour l'Allemagne.

VI. — **Ouvrages en matières diverses.** — On relève dans cette catégorie pour la bijouterie fausse une importation de 67,857 fr. pour la France et de 65,166 fr. pour l'Allemagne; pour les boutons de toutes catégories et non spécifiés une somme de 109,887 fr. pour la France et de 144,429 fr. pour l'Allemagne; pour les chapeaux de paille et de soie et imitations pour dames, et hommes et non spécifiés pour dames et pour hommes et accessoires, un chiffre de 164,196 fr. à la France et de 41,149 fr. à l'Allemagne.

On relève encore les brosses pour usage personnel et autres s'élevant pour la France à 67,242 fr. et à 13,137 fr. pour l'Allemagne; les fils métalliques, à l'exception de ceux d'or, d'argent et de platine, qui montent pour la France à 95,337 fr. et pour l'Allemagne à 119,424 fr.

Puis viennent les fleurs artificielles avec une importation française de 197,874 fr. contre 21,075 fr. à l'Allemagne.

Les médicaments, pilules, globules, dragées simples ou composés qui atteignent la somme de 232,329 fr. pour la France et de 47,568 fr. pour l'Allemagne.

Les ouvrages de pâtes de toute espèce, imitations de bois, de stuc, de cuir, etc., qui s'élèvent pour la France à 81,828 fr. et à 90,030 fr. pour l'Allemagne.

Les parfumeries en tous genres, pour lesquelles la France arrive à la somme de 234,738 fr. contre 40,146 fr. à l'Allemagne.

On passe ensuite à la quincaillerie diverse, pour une somme de 298,206 fr. contre 543,723 fr. à l'Allemagne; au tabac, cigares et autres manipulations, et en poudre qui représente pour la France un chiffre de 37,224 fr. et celui de 116,421 fr. pour l'Allemagne.

A l'encre et couleurs préparées en général, qui atteignent 51,810 fr. pour la France et 32,064 fr. pour l'Allemagne.

Conclusions.

Comme on peut s'en rendre compte par l'étude comparative des chiffres représentant nos deux importations, le commerce de la France est dans une notable infériorité par rapport à celui de l'Allemagne, infériorité qui s'accentue d'ailleurs chaque année davantage.

En effet, si l'on se reporte à dix années seulement en arrière, en 1893, on constate que les importations françaises étaient de 17,130,894 fr. contre 19,379,253 fr. à l'Allemagne, soit avec une différence de 2,748,359 fr. seulement en faveur de cette dernière.

Mais quels pas de géant l'Allemagne n'a-t-elle pas fait pendant ces dix années ! alors que notre commerce a péniblement augmenté de 7,972,836 fr. elle accroît le sien de 24,380,149 fr., c'est-à-dire de plus du double, exactement de 55.08 0/0 pendant la même période.

Cependant de l'aveu de tous les acheteurs étrangers nos produits sont incontestablement de meilleure qualité, plus finis, surtout d'un goût plus raffiné. Il est vrai qu'on dit aussi que leur prix plus élevé détruit en partie ces qualités et en paralyse la vente.

Ce n'est pourtant pas là qu'il faut chercher la cause essentielle de notre infériorité vis-à-vis de l'Allemagne.

Elle réside surtout dans notre méthode de vente, que dis-je, dans le manque plutôt d'une méthode de vente.

Les Français sont d'incomparables fabricants, mais de mauvais vendeurs. Ils sacrifient tout pour produire « bon et beau », rien pour se défaire de cette belle marchandise.

Ils se renferment dans leur tour d'ivoire et y attendent l'acheteur.

Pendant ce temps-là, l'Allemand court le monde, sollicite, intrigue, revient à la charge et finit neuf fois sur dix par faire prendre sa marchandise, le plus souvent de mauvaise qualité, presque toujours, en tous cas, de mauvais goût.

C'est que le voyageur allemand n'est pas seulement tenace, il sait encore se plier aux exigences locales, étudier les goûts de la population qu'il visite pour en faire part aux fabricants qui l'envoient et ceux-ci s'y conforment toujours sans dédaigner les ordrès quelque petits qu'ils soient.

Ils savent aussi présenter la marchandise mieux que nous, de manière à la faire valoir à son maximum. Enfin, ils adaptent les emballages suivant les exigences des douanes pour réduire les droits d'entrée à leur minimum.

A ces avantages s'ajoutent encore les crédits qu'ils accordent : trois mois, six mois, une année et plus même selon les circons-

tances. Or, que faisons-nous pendant que les Allemands mettent le monde en coupe réglée pour ainsi dire, car cette même intelligente activité se reproduit partout?

Nous attendons des ordres, comme autrefois lorsque nous étions seuls à produire, ordres qui ne viennent et ne viendront plus.

Le temps a marché et avec lui les autres pays se sont développés; ils ont créé des fabriques de toutes sortes, et d'uniquement « acheteur » ils sont également devenus « vendeur » à leur tour.

Cessons donc de croire qu'il n'y a que la France qui produit et à laquelle il faille s'adresser quand même et toujours.

Il n'est pas trop tard pour changer de tactique et suivre une méthode commerciale qui réussit si bien à nos rivaux. Et pour cela il faut aussi remplir le monde de nos voyageurs de commerce sans craindre une dépense qui sera d'ailleurs largement compensée par un surcroît d'affaires et par consequent de bénéfices.

Changeons également notre façon de faire et fabriquons davantage pour le goût de ceux à qui nous voulons vendre que pour le nôtre propre : il y a trop de concurrence actuellement pour croire que l'acheteur se conformera à ce que nous faisons, alors qu'il trouve à coté ce qu'il désire et comme il le désire.

N'ayons plus surtout la folle prétention de faire payer ce que nous vendons au moment où la marchandise sort du magasin ou de la fabrique.,

Après s'être enquis de la solvabilité et de l'honorabilité commerciale de l'acheteur, il n'y a pas plus de danger pour nous que pour les Allemands dans ce mode de réglement qui amènera nécessairement un surcroît de demandes arrêtées le plus souvent par l'idée de payer comptant.

Parmi les autres moyens à employer pour combattre cette concurrence acharnée et victorieuse, il y a lieu de conseiller l'exposition de nos articles : ayons des dépôts de toutes sortes où l'on pourra voir nos produits, spécialement nos machines. Le Portugal est un pays essentiellement agricole : montrons-lui donc autrement que par des catalogues que nous sommes à même de lui fournir tout ce dont il a besoin.

La propagande par les yeux est encore la meilleure en ce qu'elle décide le plus souvent l'hésitant à acheter un objet dont il peut lui-même apprécier l'utilité en l'étudiant de près, ou en la voyant fonctionner si c'est une machine.

Or, ce mode de propagande ne serait même pas bien coûteux s'il était fait en commun par des groupes d'industriels dont chacun n'aurait ainsi qu'une part relativemnnt restreinte de frais généraux à acquitter pour en obtenir, j'en suis certain, une vente bien supérieure.

Il existe déjà, du reste, des dépôts semblables à Lisbonne,

mais pour des machines et instruments agricoles anglais et allemands.

A. C. Mendes Pinheiro; A. Industrial Agricola; Ayres Sousa; Burguette Barbosa and C°; L. d'Oliveira Bellos; Amelin et Renaud.

Pour finir je rappelerai au commerce français que les transactions commerciales allemandes ont augmenté de plus de 24 millions en dix ans alors que les nôtres n'ont progressé pendant la même période que de 8 millions seulement.

C'est la meilleure conclusion que je puisse tirer pour prouver à nos industriels et à nos commerçants qu'ils font fausse route et qu'il n'est que temps de suivre celle qui leur est tracée par les Allemands.

EXPORTATION NATIONALE ET NATIONALISÉE.

L'exportatton s'est élevée en 1903 à	137.029.251 francs.
— — 1902 à	125.448.528 —
Soit une augmentation de.	11.580.723 francs.

pour l'année qui nous occupe représentant 9.22 0/0,

Ce chiffre qui marque encore une sensible amélioration dans le commerce spécial d'exportation du Portugal avec les autres pays et ses colonies, se décompose de la manière suivante :

	Valeur en francs.	
	1903.	1902.
1re classe : Animaux vivants.	18.913.432	15.309.705
2e — Matières premières pour les arts et l'industrie	27.739.252	25.985.734
3e — Fils, tissus, feutres et leurs dérivés	8.275.969	4.378.234
4e — Substances alimentaires . . .	72.654.178	71.534.116
5e — Appareils, instruments, machines et ustensiles servant à la science, aux arts, à l'industrie et à l'agriculture.	432.537	553.675
6e — Objets manufacturés divers. .	9.013.879	7.687.057
Total. . .	137.029.247	125.448.529

On voit par les chiffres ci-dessus que la plus-value constatée dans l'exportation s'étend de préférence sur les trois premières classes et principalement sur la classe des « tissus » qui a presque doublé.

Dans la première classe, Animaux vivants, cette augmentation porte surtout sur les moutons qui passent de 2,810,292 fr. à 3,707,460 fr.; sur les porcs qui de 1,663,233 fr. atteignent

2,525,373 fr., et sur les bêtes à cornes qui de 2,135,292 fr. s'élèvent à 2.964,177 fr.

Dans la deuxième classe, Matières premières, la plus-value indiquée se fait surtout sentir sur l'importation du liège qui monte de 11,413,233 fr. à 12,922,386 fr.

Dans la troisième classe, Fils et tissus, on remarque que l'exportation des tissus teints et imprimés est passée de 1,813,233 fr. à 5,274,624 fr.

Enfin, l'augmentation relevée dans la sixième classe, Produits manufacturés divers, va surtout sur les bouchons et le tabac.

Nous allons indiquer dans le tableau suivant et par rang d'importance quelle est la part qui revient à chaque pays dans ce trafic d'exportation pendant les deux dernières années.

Pays destinataires.	Valeur en francs. 1903.	1902.
Angleterre	35.991.042	36.611.469
Espagne	24.055.521	20.347.500
Brésil	22.739.550	23.355.000
Allemagne	9.136.566	9 461.028
Russie	4.171.791	2.719.410
France	4.157.013	3.314.115
Belgique	3.346.119	3.154.851
État-Unis	3.238.656	3.262.056
Hollande	2.129 103	2.020.146
Suède et Norvège	1.999.251	2.197.941
Italie	1.692.984	1.437.792
Danemark	1.154.775	1.516.174
Argentine	325.074	249.264
Uruguay	75.669	88.674
Égypte	72.984	24.264
Turquie	22.833	34.410
Chine	17.910	16.764
États libres du Congo	8.058	2.205
Autriche	3.582	4.851
Maroc	1.791	2.646
Chili, Costa-Rica, Cuba, Equateur, Grèce, Guatémala, Haïti, Hawaï, Honduras, Japon, Mexique, Perse, Pérou, Roumanie, Zanzibar, etc.	180.894	311.910
Angola	11.100.447	5.761.323
Cap Vert	1.131.492	1.196.910
Guinée	192.537	260.292
Saint-Thomé et Prince	1.220.000	3.763.233
Mozambique	5.647.611	3.757.056
Inde Portugaise	141.939	135.882
Macau et Timor	61.791	63.969

Comme les années précédentes, c'est l'Angleterre qui a fourni au Portugal son plus grand débouché avec un chiffre de 35,991,042 fr.

Trois produits concourent à former ce total :

1° Les vins qui entrent dans ce chiffre pour une somme totale de 15,085,695 fr. dont 13,858,485 fr. pour le vin de Porto, 643,512 fr. pour le vin de Madère, 523,305 fr. pour le vin commun (blanc et rouge) et 60,384 fr. pour celui de liqueur.

Ensuite vient le liège qui se monte à la valeur totale de 5,170,356 fr., soit 2,708,160 fr. pour le liège, en planche et en carrés, et 2,462,193 fr. pour les bouchons.

Après ce sont les sardines sous l'huile qui atteignent une somme de 2,751,729 fr.

L'Espagne vient ensuite avec un total de 24,055,521 fr. contre 20,347,500 fr. en 1902.

Le principal trafic qui existe entre le Portugal et l'Espagne a surtout lieu sur les animaux vivants.

Jusqu'à présent c'était l'Espagne qui en bénéficiait, mais en 1903 le fait contraire s'est produit, car elle a reçu pour 18,128,505 fr. d'animaux vivants de toute sorte contre 14,139,402 qu'elle a importé elle-même.

Parmi les autres articles exportés, on remarque le bois, les œufs, etc.

Le Brésil vient au troisième rang avec une somme peu inférieure, soit 22,739,550 fr.

Sur ce chiffre, le vin entre pour un total de 16,583,892 fr. se décomposant ainsi : 11,585,955 fr. pour le vin commun, blanc et rouge; 4,622,001 fr. pour le Porto et 375,891 pour le Madère et le vin de liqueur.

On note encore l'huile d'olive pour 1,416,030 fr., les pommes de terre pour 653,385 fr. et 585,558 fr. pour les légumes secs, etc., etc.

L'**Allemagne** arrive ensuite.

Elle a reçu pour 9,136,566 fr. de marchandises parmi lesquelles se place en premier lieu le liège qui représente la valeur de 3,233,748 fr., puis des minerais pour un chiffre de 1,063,182 fr.

Le Portugal lui envoie également pour 1,162,482 fr. de vin de Porto et pour 1,033,494 de vin de Madère.

La **Russie** vient après pour un total de 4,171,791 fr.

Deux articles se partagent presque entièrement le montant de cette exportation : d'abord, le liège pour une somme de 2,550,402 fr. et ensuite les vins de Madère représentant une valeur de 823,887 fr. et de Porto pour un chiffre de 480,684 francs.

La **France** n'arrive qu'au sixième rang avec un chiffre d'affaires de 4,157,013 fr., cependant en augmentation sur l'exercice précédent de 793,431 fr.

La plus forte exportation portugaise a été celle des sardines à l'huile qui est arrivée au total de 1,253,013 fr.

Après vient le vin de Madère pour un total de 668,514 fr. et le vin de Porto pour celui de 257,841 fr.

On relève encore le minerai de cuivre pour une somme de 826,284 fr. et les amandes fraîches et sèches qui montent à 506,049 fr.

Comme on le voit la France a reçu un peu plus que l'année dernière.

Cette augmentation se porte principalement sur les sardines à l'huile (quatrième classe).

Toutefois on relève une diminution dans l'exportation du vin de Madère qui est tombée de 590,280 à 495,800 litres en 1903.

Après avoir été le meilleur client du Portugal la France est descendue au huitième rang.

Sans m'attarder d'avantage à la répétition des mêmes chiffres pour chacune des autres nations entretenant des relations commerciales avec le Portugal, je vais indiquer dans le tablean suivant la part qui revient à ses colonies dans ce même trafic d'exportation.

EXPORTATION DE LA MÉTROPOLE DANS LES COLONIES.

	Valeur en francs.	
Années.	1903.	1902.
1re classe : Animaux vivants.	171.492	129.705
2e — Matières premières pour les arts et l'industrie	740.598	817.059
3e — Fils, tissus, feutres et leurs dérivés.	7.480.299	3.246.618
4e — Substances alimentaires . . .	9.536.865	7.518.087
5e — Appareils, instruments, machines, et ustensiles servant à la science, aux arts, à l'industrie et à l'agriculture.	251.640	321.177
6e — Objets manufacturés divers. .	3.701.643	2.906.028
Total.	21.882.537	14.938.674

En comparant l'année 1902 avec celle qui nous occupe on constate une sérieuse augmentation du commerce d'ensemble de la métropole avec ses colonies bien qu'il faille, d'autre part, constater une diminution d'exportation dans certaines colonies

et notamment pour St-Thomé et Principe qui descend de 3,763,233 fr. en 1902 à 1,230,000 fr. en 1903.

Cette augmentation porte justement sur les trois classes qui dénotent le plus l'essor que prend l'industrie nationale et en même temps que les progrès réalisés par son agriculture.

Ce sont les provinces d'Angola et de Mozambique qui bénéficient de cette plus-value d'exportation.

En effet, la première passe de 5,761,323 fr. en 1902 à 11,100,447 francs en 1903 et la seconde de 3,757,056 fr. à 5,647,611 fr. pour les deux mêmes exercices.

Pour Angola cette augmentation porte sur les tissus de coton en pièce, dont le chiffre s'élève de 1,240,698 fr. en 1902 à 4,583,712 fr. en 1903.

Quant à la plus-value remarquée pour la province de Mozambique elle provient d'une plus forte exportation des vins communs, blanc et rouge qui passent de 1,645,707 fr. à 2,855,787 fr. en 1903.

NAVIGATION

En 1902, le mouvement général était de . . .	26.029.241	tonneaux.
En 1903, il s'est élevé à.	27.969.808	—
Soit une augmentation de.	1.940.567	tonneaux

de jauge brute.

Le tonnage moyen des navires va toujours croissant.

Il était en 1901 de 1,100 tonneaux et en 1902 de 1,160; en 1903 il a atteint 1,283 tonneaux.

Le groupement des principaux pavillons par ordre d'importance est le suivant (entrées et sorties réunies) :

Anglais.	12.781.130	tonneaux.
Allemand	7.113.026	—
Portugais	3.654.541	—
Français	1.548.556	—
Espagnol	801.855	—
Suédois-Norvégien.	567.657	—
Italien	434.010	—
Hollandais	260.592	—

Bien que le chiffre du tonnage portugais paraisse relativement faible par rapport à celui des marines anglaise et allemande, c'est celui qui a le plus gagné, comparativement à ce qu'il était auparavant.

Il faut noter également une considérable augmentation des pavillons anglais et allemand. Le suédois et l'italien bénéficient aussi d'une faible plus-value.

Par contre l'espagnol subit une perte sensible et la diminution du pavillon français s'accentue encore.

Tout en étant pas encore très sensible ce pas en arrière coïncidant avec le progrès réalisé par la marine allemande démontre une fois en plus que notre commerce maritime à l'instar de celui de terre, se désintéresse de plus en plus de la lutte terrible que lui fait l'Allemagne sans chercher les moyens d'y remédier.

Tout au contraire et par des frets excessifs elle force les commerçants de ce pays, tant Français qu'étrangers à recourir aux compagnies allemandes qui trouvent cepeddant leur intérêt à venir drainer jusque dans nos ports du Nord le fret que nos bateaux pourraient prendre, pour le conduire à Anvers et de là à Lisbonne et Porto sans augmentation de prix.

Si l'on n'y prend garde le jour n'est pas éloigné où le pavillon français ne flottera plus dans le port de Lisbonne que sur les paquebots des Messageries Maritimes ou de pauvres petits voiliers dont le nombre d'ailleurs diminue aussi très sensiblement chaque année.

DESPESSAILLES,

Consul, chargé de la Chancellerie de la Légation de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amerique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs, *Février 1905*	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 14 SEPTEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 466

TURQUIE D'ASIE

Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
447.	— **Allemagne** : Analyse du rapport général de la Chambre de Commerce de Hambourg pour 1904.	» 20
448.	— **Espagne** : Mouvement commercial et maritime de Valence en 1903.	» 30
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903..	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Commerce et navigation de Chypre en 1903..	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20

TURQUIE D'ASIE

Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904.

Mersina, mai 1905 ...Le mouvement d'affaires commerciales de la province d'Adana a atteint pendant l'année 1904 une plus-value sensible sur l'année précédente: en 1904, le chiffre des transactions, importations et exportations réunies, s'est élevé à 120,983,750 kilogrammes pour une valeur de 44,253,516 francs, tandis qu'en 1903 il n'a été que de 84,267,398 kilogrammes et de 36.196;093 francs ce qui fait une augmentation pour l'année présente de 36,716,352 kilogrammes et de 8,057,423 francs.

IMPORTATION.

Le poids des marchandises importées en 1904 a été de 25,644,150 kilogrammes, et la valeur de 19,116,014 francs. Pour la période correspondante de 1903, ces chiffres ont été de 16,373,332 kilogrammes et de 14,168,234 francs, soit une différence en faveur de 1904, de 9,270,818 kilogrammes et de 4,947,780 francs.

Principaux articles d'importation.

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Ardoises	15.800	3.160
Allumettes (bois)	287.800	115.120
— (cire)	36.840	18.420
Acier	107.860	43.144
Amidon	22.210	14.436
Aciles	62.340	93.510
Armes	800	2.400
Alcool	290.700	116.280
Alun, sulfate, fer et cuivre, soude	100.400	19.083
Arachides	133.350	53.340
Balances et bascules et coffre-forts	38.405	48.089
Bière	55.160	44.128
Bourre	38.735	17.433

Articles. —	Kilogrammes.	Francs.
Bougies	30.850	33.935
Beurre	235.400	517.880
Conserves alimentaires, victuailles	152.960	116.040
Cirage	6.770	3.046
Carton et papier	327.380	163.690
Café	155.315	155.315
Cordes et ficelles	133.090	116.472
Cuivre	125.080	56.285
Couleurs, extraits, teintures	88.150	220.362
Coton filé	250.890	551.958
Chaux et ciments	291.080	21.841
Chevilles en bois	9.530	3.335
Confiserie	3.485	6.920
Cochenille	400	140
Cartes à jouer	9.180	10.225
Cognac, rhum, liqueurs	27.400	21.416
Droguerie, produits chimiques	58.480	58.480
Draperie, lainerie	47.350	77.400
Etain, sel ammoniaque	52.790	211.160
Eau de vie	21.300	2.768
Fruits secs, dattes, noix, cocos	459.000	184.200
Fer-blanc	33.610	16.806
Farine	33.700	11.795
Ferronnerie métaux	171.975	171.975
Fers, pelles, tôles teuillards	1.567.970	314.594
Grenailles	56.285	22.520
Graines de vers à soie	390	62.400
Huile à graisser machines	112.230	46.503
Huiles d'olive	99.700	99.700
Houille (briquettes)	4.426.000	154.910
Henné	22.450	10.103
Indigo	2.435	26.675
Légumes, oignons, patates	120.200	24.040
Machines à coudre	50.210	276.455
— agricoles	385.185	2.118.595
Manufactures	980.260	3.912.640
Mercerie	4.230	10.352
Olives	72.570	50.799
Peaux et cuirs	289.895	1.246.570
Parfumerie	3.620	21.720
Papier à cigarettes	35.125	35.125
Pointes et clous	574.170	160.764
Poivre	32.420	55.114
Plomb	50.305	35.224
Pétrole	3.452.580	599.406
Poisson salé	24.300	48.600
Quincaillerie	155.995	428.984
Riz	655.700	196.710
Savon	487.755	268.268

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Sucre	3.858.710	1.273.374
Sel	575.370	51.783
Soufre	9.800	2.156
Soierie et soie filée	6.655	66.550
Thé	41.165	246.990
Tuiles et briques	40.000	3.600
Tissus coton	708.360	1.329.274
Poterie	19.230	7.692
Tabac et tombac	336.900	1.516.050
Vin	88.160	70.528
Verrerie	228.445	91.434
Verres à vitres	78.050	23.415
Vaseline	410	410
Zinc	17.600	13.617
Divers	620.863	496.740
Sacs et canevas	1.144.730	311.181
Eau minérale	8.970	5.126
Lampes	6.900	3.450
Dames-jeannes, bouteilles vides	22.320	11.160
Fil de fer	48.200	16.870
Meubles en bois	13.970	11.160
Anis	10.915	6.552
Total	25.644.150	19.116.014

Dans cette nomenclature, la part revenant à chaque nation est la suivante :

Allemagne.

Articles.	Kilogrammes	Francs.
Ardoises	10.700	2.140
Allumettes (bois)	3.300	1.320
Amidon	760	494
Acides	37.000	55.000
Alun	7.630	1.449
Bière	9.750	7.800
Carton et papier	65.150	32.575
Couleurs	1.560	3.900
Chaux et ciment	9.240	703
Droguerie	11.900	11.900
Ferronnerie, métaux	16.850	16.850
Fers, pelles, tôles	890.000	178.000
Huile à graisser machines	8.650	3.892
Indigo	185	2.035
Machines agricoles	3.860	21.230
Parfumerie	390	2.340
Quincaillerie	11.125	30.593
Thé	1.600	9.600

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Tissus coton	25.600	58.880
Poterie	12.210	4.884
Verrerie	60.890	24.356
Zinc	10.850	8.355
Divers	44.800	35.840
Total	1.244.000	514.136

Angleterre.

Acier	11.710	4.684
Alun	83.700	15.903
Bière	2.500	2.000
Conserves	60 570	90.855
Cirage	72.600	32.670
Couleurs	7.215	18.037
Coton filé	69.200	152.240
Droguerie	395	395
Étain	20.230	80.920
Fer-blanc	6.900	3.450
Ferronnerie	5.700	5.700
Fers, pelles, tôles	6.200	1.240
Houille (briquettes)	3.167.000	110.845
Machines agricoles	79.900	439.445
Manufactures	95.500	382.000
Pointes et clous	1.200	2.040
Quincaillerie	3.400	9.350
Soieries	500	3.000
Tissus coton	186.000	427.800
Divers	85.000	68.000
Sacs et canevas	263.500	171.275
Total	4 228.920	2.021.849

Autriche.

Allumettes (bois)	198.470	79.388
Acier	80.450	32.180
Acides	17.730	26.595
Alcool	201.700	80.680
Arachides	500	200
Balances, bascules et coffres-forts	13.870	17.337
Bière	31.000	24.800
Conserves alimentaires, victuailles	1.200	1.800
Carton et papier	124.150	62.075
Café	62.600	62.600
Cordes et ficelles	1.860	1.488
Couleurs, extraits, teintures	29.940	74.850
Coton filé	14.400	31.680

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Chaux et ciments	1.280	96
Chevilles de bois	2.030	710
Cognac, rhum, liqueurs	700	56
Droguerie, produits chimiques	5.535	5.535
Draperie, lainage	7.670	30.680
Etain, sel ammoniaque	1.890	7.560
Ferronnerie, métaux	22.850	22.850
Fers, pelles, tôles, feuillards	20.210	4.042
Machines à coudre	2.150	11.825
— agricoles	30.300	166.650
Manufactures	31.100	124.000
Mercerie	450	1.237
Peaux et cuirs	8.290	35.647
Papier à cigarettes	15.885	15.885
Pointes et clous	188.300	52.724
Poivre	2.930	4.981
Plomb	5.000	3.500
Pétrole	18.180	3.156
Quincaillerie	23.350	64.212
Riz	32.100	9.630
Savon	3.400	1.870
Sucre	1.747.600	576.708
Soierie, soie filée	1.840	18.400
Tissus coton	9.700	22.310
Poterie	430	172
Verrerie	24.900	9.960
Divers	34.995	28.000
Sacs et canevas	23.900	15.535
Eau minérale	5.800	3.190
Lampes	6.900	3 450
Dames-jeannes, bouteilles vides	19.950	9.975
Fil de fer	47.800	16.730
Meubles en bois	11.050	8.840
Confiserie	2.035	8.120
Total	3.138 370	1.785.909

Amérique.

Huile à graisser	22.300	6.035
Pointes et clous	67.900	19.012
Divers	3.710	2.968
Total	93.910	28.015

Belgique.

Acier	15.700	6.280
Armes	800	2.400

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Carton et papier	3.230	1.615
Cirage	1.900	855
Couleurs	6.460	16.150
Chaux et ciments	12.600	945
Cartes à jouer	3.160	3.950
Droguerie	800	800
Draperie, lainage	1.500	6.000
Fer blanc	3.800	1.900
Ferronnerie	13.200	13.200
Fers, pelles, tôles	509.860	101.972
Huile à graisser	600	270
Houille (briquettes)	1.259.000	44.065
Machines agricoles	63.685	350.350
Parfumerie	1.130	6.780
Pointes et clous	113.350	31.738
Sucre	215.400	71.082
Tissus coton	11.565	26.611
Poteries	3.060	1.224
Verrerie	77.825	31.132
Verres à vitre	78.050	23.415
Vaseline	410	410
Zinc	1.050	787
Divers	3.500	2.800
Total	2.401.635	746.731

Chypre.

Conserves alimentaires	1.340	2.010
Cordes et ficelles	830	664
Eau-de-vie	12.790	1.662
Fruits secs	350	140
Légumes, oignons, patates	6.100	1.220
Vin	60.700	48.560
Divers	3.475	2.784
Anis	5.780	3.468
Total	91.365	60.508

Égypte.

Allumettes en bois	35.100	14.040
— cire	420	210
Acier	15.450	10.042
Amidon	980	1.470
Alun	5.040	957
Arachides	61.750	24.700
Balances, coffres-forts	14.950	18.687
Bière	3.910	3.128

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Carton et papier	17.480	8.740
Café	68.000	68.000
Cirage	31.700	14.265
Couleurs	8.270	20.675
Coton filé	27.690	60.918
Chaux et ciments	2.960	222
Cartes à jouer	2.200	2.750
Droguerie	6.750	6.750
Draperie, lainages	6.050	24.200
Etain	22.000	88.000
Fruits secs	183.350	73.340
Fer blanc	22.600	11.300
Ferronnerie	8.900	8.960
Fers, pelles, tôles	106.000	21.200
Henné	5.600	2.520
Indigo	1.690	18.590
Machines à coudre	36.250	199.375
— agricoles	109.650	603.075
Manufactures	430.220	1.720.880
Peaux et cuirs	32.300	138.890
Pointes et clous	155.000	43.400
Quincaillerie	12.160	33.440
Riz	530.900	159.270
Sucre	50.600	16.698
Soieries	2.545	25.450
Thé	7.000	42.000
Tissus coton	111.115	255.576
Verrerie	7.560	3.024
Zinc	4.000	3.000
Divers	50.490	40.400
Sacs et canevas	740.900	48.685
Total	2.939.530	3.836.767

France.

Alun	2.170	412
Arachides	61.500	24.600
Balances, coffres-forts	3.315	4.150
Bourre de soie	20.175	9.081
Bougies	30.850	33.935
Conserves alimentaires	3.550	5.325
Cirage	3.170	1.436
Carton et papier	21.870	10.935
Café	13.900	13.900
Couleurs	5.150	12.875
Chaux et ciments	249.600	18.720
Cochenille	400	140
Cartes à jouer	3.820	3.525

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Cognac, liqueurs	6.300	5 040
Droguerie	18.415	18.415
Ferronnerie, métaux	6.400	6.400
Graines de vers à soie	240	38.400
Huile à graisser machines	14.180	6.381
Machines agricoles	6.370	35.035
Peaux et cuirs	6.375	27.434
Parfumerie	2.100	12.600
Papier à cigarettes	11.830	11.830
Pointes et clous	4.845	1.356
Poivre	310	527
Plomb	17.150	12.005
Quincaillerie	750	2.062
Savon	6.755	3.718
Sucre	480.400	158.532
Soufre	3.400	748
Thé	1.325	7.950
Tuiles et briques	40.400	3.600
Tissus coton	6.200	14.260
Vin	6.680	5.344
Divers	28.220	22.576
Eau minérale	2.400	1.320
Dames-jeannes, bouteilles vides	1.250	625
Total	1.091.765	535.182

Grèce.

Conserves alimentaires	300	450
Cognac, liqueurs	18.500	14.800
Huile d'olive	690	690
Machines agricoles	4.220	23.210
Olives	11.000	7.700
Vin	6.580	5.264
Divers	2.400	1.920
Sacs et canevas	8.655	5.629
Total	52.345	59.663

Hollande.

Férronnerie	7.300	7.300

Italie.

Allumettes en bois	50.500	20.200
— en cire	36.420	18.210
Acides	5.550	8.325

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Balances, coffres-forts	6.300	7.915
Conserves alimentaires	1.590	2.385
Cirage	3.650	1.642
Carton et papier	18.900	9.450
Couleurs	2.255	5.625
Cotons filés	69.000	151.800
Chevilles de bois	4.800	1.680
Confiserie	850	3.400
Droguerie	1.285	1.285
Draperie, lainages	1.030	4.120
Etain	7.200	28.800
Ferronnerie	1.235	1.235
Grenailles	56 285	22.520
Graines de vers à soie	130	20.800
Huile d'olive	900	900
Machines à coudre	23.200	127.600
Machines agricoles	1.400	5.600
Mercerie	1.280	2.240
Peaux et cuirs	14.860	63.898
Pointes et clous	44.775	12.538
Poivre	17.700	30.090
Plomb	22.970	16.079
Riz	91.500	27.450
Savon	600	330
Soufre	4.900	1.078
Soieries	2.270	22.700
Tissus coton	247.515	269.296
Poteries et faïences	3.530	1.412
Divers	16.165	13.928
Anis	3.385	2.034
Total	763 930	916.565

Russie.

Alcool	89.000	35.600
Conserves alimentaires	410	615
Farine	265.000	9 275
Huile à graisser les machines	54.200	24.390
Papier à cigarettes	1.010	1.010
Pétrole	3.420.000	593.750
Sucre	1.023.150	337.640
Divers	760	608
Total	4.615.030	1.002.888

Turquie.

Ardoises	5.100	1.020
Allumettes en bois	880	352

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Amidon	6.000	3.900
Acides	1.080	1.620
Alun	1.900	361
Arachides	9.600	3.840
Bières	8.000	6.400
Bourres	18.560	8.352
Beurre	235.400	517.880
Conserves alimentaires	84.000	12.600
Carton et papier	76.600	38.300
Café	10.815	10.815
Cordes et ficelles	130.400	104.320
Cirage	18.830	8.473
Couleurs	27.300	68.250
Cotons filés	70.600	155.320
Chaux et ciments	15.400	1.155
Chevilles de bois	2.700	945
Confiserie	600	2.400
Cognac, liqueurs	1.900	1.520
Droguerie	13.400	13.400
Draperie, lainages	31.100	12.400
Etain	1.470	5.880
Eau-de-vie	8.510	1.106
Fruits secs	275.300	110.720
Fer-blanc	310	155
Farine	7.200	2.520
Ferronnerie	89.540	89.540
Fers, pelles, tôles	35.700	7.140
Graines de vers à soie	20	3.200
Huile à graisser les machines	12.300	[illegible]
Huile d'olive	98.110	98.100
Henné	16.850	7.583
Indigo	550	6.050
Légumes, oignons, patates	114.100	22.820
Machines à coudre	11.810	64.955
Machines agricoles	64.000	352.000
Manufactures	422.040	1.680.160
Mercerie	2.500	6.875
Olives	61.570	43.099
Peaux et cuirs	228.070	980.701
Papier à cigarettes	6.400	6.400
Poivre	10.280	17.476
Plomb	5.185	3.640
Pétrole	14.400	2.500
Poissons salés	24.300	48.600
Quincaillerie	105.210	289.327
Riz	1.200	[illegible]60
Savon	477.000	262.350
Sucre	341.560	112.714
Sel	575.370	51.783

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Soufre	1.500	330
Thé	30.740	184.440
Tissus coton	110.665	254.541
Tabac et tombac	336.900	1.516.050
Vin	14.200	11.360
Verrerie	57.270	22.968
Zinc	1.700	1.275
Divers	347.350	277.880
Sacs et canevas	107.775	70.057
Eau minérale	770	616
Dames-jeannes, bouteilles vides	1.120	560
Fil de fer	400	140
Meubles en bois	2.900	2.320
Anis	1.750	1.050
Total	4.796.060	7.600.499

Récapitulation.

Nations.	Kilogrammes.	Francs.
Allemagne	1.244.000	514.136
Angleterre	4.228.920	2.021.849
Autriche	3.138.370	1.785.909
Amérique	93.910	28.015
Belgique	2.401.635	746.731
Chypre	91.365	60.508
Egypte	2.939.530	3.836.767
France	1.091.765	535.182
Grèce	52.345	59.665
Hollande	7.300	7.300
Italie	763.930	916.565
Russie	4.615.030	1.002.888
Turquie	4.796.050	7.600.499

Pour expliquer le chiffre élevé des importations turques et égyptiennes, il convient de répéter ici que pour les articles indiqués comme provenant de Turquie et d'Egypte, une grande partie est d'origine étrangère; le petit commerce de la province d'Adana, comme celui des autres villes secondaires de la Syrie, s'approvisionne chez les négociants en gros de Constantinople, Smyrne, Beyrouth et Alexandrie. On peut donc réduire d'une bonne moitié la part portée dans cette statistique comme revenant à la Turquie et à l'Egypte pour la répartir entre les nations européennes.

Si l'on jette un coup d'œil sur les tableaux de statistique commerciale de ces cinq dernières années, on constatera de suite que le commerce de cette contrée a exactement doublé : de

8,000,000 de francs les importations ont atteint 19,000,000, et les exportations, de 12,000,000 de francs ont sauté à 24,000,000. On peut donc dire que le commerce de Mersina a fait des progrès rapides. Toutefois, il n'existe aucune cause extraordinaire qui justifie cette augmentation relativement énorme, c'est-à-dire qu'il n'y a pas eu pendant ce laps de temps ni construction de port, ni travaux d'irrigation, ni prolongement de ligne ferrée, ni même une de ces récoltes particulièrement abondantes, qui favorisent périodiquement les contrées agricoles; on peut même prétendre, au contraire, que le fait de la construction du chemin de fer de Konia à Erégli, à 150 kilomètres d'Adana, premier traçon de la ligne de Bagdad a dû naturellement détourner une grande partie du commerce d'Erégli vers Konia et Haïdar-Pacha, car l'administration des chemins de fer d'Anatolie tend tous ses efforts vers ce but; il est donc probable que le trafic de Mersina en 1905 se ressentira quelque peu de cette tendance. On ne peut donc expliquer cette plus-value des importations qu'en admettant tout d'abord que la province d'Adana a vu accroître sa population, ce qui est, d'ailleurs, prouvé par les statistiques officielles, et ensuite que, tant les habitants de cette région que ceux des provinces tributaires, de Mersina, ont vu se multiplier leurs besoins.

L'augmentation des exportations se comprend plus facilement : pendant ces deux dernières années les prix du coton ont été presque le double des prix ordinaires des années précédentes, et, en plus, durant ces deux dernières campagnes, les récoltes des cotons et des sésames ont été bonnes.

En outre, pour cette année 1904, qui nous occupe plus spécialement, vient s'ajouter un autre coefficient important : la hausse subite et très sensible des prix des céréales sur les marchés européens.

Observations générales sur le commerce d'importation.

Les chiffres donnés dans les tableaux ne peuvent pas représenter exactement la part de chaque pays, pour la raison qu'au moment de leur entrée ici les marchandises sont inscrites comme provenant du port d'embarquement indiqué sur les manifestes; il s'en suit que les marchandises allemandes passant par Trieste et Anvers et les marchandises venant par transbordement par Smyrne, Alexandrie et Beyrouth sont portées, les premières, comme provenant d'Autriche et de Belgique et les secondes, comme importées de Turquie et d'Égypte. Quoiqu'il soit donc impossible de faire le partage exact des importations par pays, on peut, cependant, assurer que 50 0/0 des marchandises introduites à Mersina sont allemandes. D'ailleurs, les efforts persévérants que font les Allemands pour accaparer tout le commerce d'importation en Turquie, ainsi qu'ils sont

parvenus à le faire en Égypte, sont inouïs; les négociants de ce pays ne doutent pas un instant que bientôt ils achèteront tout à l'Allemagne excepté ce que son sol ne produit pas et qu'elle ne peut pas créer. Les allemands sont manufacturiers et industriels en même temps qu'ils connaissent à fond le métier de commerçant; non seulement ils font tout leur possible pour exécuter avec soin les commandes qu'on leur donne, mais aussi, en traitant les affaires, ils s'arrangent de façon à contenter le client en portant un réel intérêt à son commerce; entre-autres avantages, ils présentent celui très appréciable de livrer promptement et directement, sans transbordement. Quiconque ne s'est pas occupé de questions commerciales, ne peut pas comprendre l'importance de cette facilité pour un négociant. A l'encontre des fabricants français, anglais, belges et autres, qui croient qu'une fois la marchandise sortie de leurs fabriques, leur devoir est accompli, les allemands disent à leur acheteur : « Vous recevrez votre commande à telle date, par tel bateau (Deutsche Levante-Linie, par Hambourg, ou Lloyd Autrichien, par Trieste, et sans transbordement. »

En somme, les fabricants, les industriels allemands, les établissements financiers, les compagnies de navigation et de transport, sont organisés comme une formidable armée conquérante; on dirait que toutes ces diverses branches sont administrées par un seul homme, tant leur organisation est uniforme.

La France qui, naguère encore, occupait le premier rang dans les importations du Levant, voit malheureusement le chiffre de ses transactioes diminuer chaque année. A Mersina, il y a à peine dix à douze ans, les produits français seuls étaient connus; en 1903, les importations françaises n'atteignaient que le 7e rang et en 1904 elles descendaient encore au 8e rang avec le modeste total d'un demi million de francs, environ.

La France garde encore le monopole des articles de luxe et de mode, mais il faut sérieusement penser que sur ce terrain aussi les articles français peuvent être remplacés par des articles similaires italiens.

Le commerce italien fait lui aussi d'énormes progrès en Orient; il occupe, cette année, le 6e rang dans les impor ations de Mersina et il n'existe aucun doute qu'il avancera encore très rapidement: 75 0/0 des cotonnades et des calicots importés, qui venaient jusqu'ici exclusivement d'Angleterre, sont maintenant fournis par l'Italie; on peut en dire autant des allumettes dont l'Autriche avait presque le monopole jusqu'à present.

AGRICULTURE.

L'agriculture fait également de grands progrès dans cette province; dans ces dernières années les conditions de culture ont complètement changé, et on constate, parmi les grands

propriétaires fonciers dans cette immence et fertile plaine de Cilicie, une heureuse émulation pour l'introduction dans leurs travaux des champs, de tous les intruments et machines modernes. Il existe aujourd'hui entre Mersina et Hamidié, c'est-à-dire dans une plaine cultivée de 150 kilomètres de longueur sur 40 kilomètres de largeur moyenne, entre le Taurus et la mer, 53 grandes batteuses pouvant battre toutes ensemble en moyenne 500 tonnes de céréales, par jour. De ces 53 batteuses, 5 sont de provenance américaine, 47 de construction anglaise (Marshall and Son); une seule est française, et encore pas tout à fait, puisque son motenr à pétrole est de fabrication anglaise. Cette année, il a été importé 14 batteuses Marshall and Son à la locomotive desquelles pourra s'adopter une charrue, ce qui fera alors une charrue à pétrole de 20 chevaux; c'est une invention toute récente qui va être essayée; on mettra également à l'épreuve cette année l'appareil pour l'alimentation automatique des batteuses tout dernièrement inventé.

Il est importé annuellement, dans cette plaine d'Adana, 200 moisonneuses toutes américaines; les machines agricoles portées sur les tableaux statistiques comme venant de Turquie et d'Egypte, sont pour la plupart des moissonneuses américaines expédiées par transbordement à Alexandrie et à Smyrne.

On voit donc que le pays suit de près les progrès et les inventions qui touchent à l'agriculture; malgré cela, il y a encore beaucoup à faire ici dans cette branche; la première des choses serait de peupler cette province qui n'a comme population, que le dixième de ce qu'elle peut nourrir; il existe un véritable manque de bras, et de tous les instruments, toutes les inventions modernes ne pourront y suppléer. Cultiver convenablement mille hectares de terres, pour un seul propriétaire foncier, si riche fût-il, est matériellement impossible; or, c'est le cas ici où le propriétaire de 200 hectares est considéré comme un petit agriculteur, la moyenne étant de 500 hectares.

La culture du coton et du sésame peut être décuplée par quelques travaux simples de canalisation des eaux des trois grands fleuves qui parcourent la plaine paralèllement. Une société française est précisement en train de poursuivre auprès du gouvernement ottoman la concession pour l'irrigation des plaines.

INDUSTRIE.

Mersina, Tarsous et Adana sont des villes qui peuvent passer parmi les plus industrielles de la Turquie. Outre plusieurs fabriques d'égrenage de coton qui datent de longtemps, il existe actuellement neuf minoteries perfectionnées dont 4 à Adana, 4 à Tarsous et une à Mersina; cinq de ces minoteries sont à cylindre (système Millote) et les autres à meules et à cylindres. Les minoteries de Tarsous et de Mersina sont mues par l'eau et celle d'Adana par la vapeur. Ces 9 minoteries pro-

duisent un total de 200,000 sacs de farine par an, en moyenne, dont la moitié au moins est exportée en Syrie et dans les îles de l'Archipel. Il n'est point question ici, naturellement des petits moulins à eau qui sont innombrables; chaque village possède le sien.

COTONS FILÉS.

Ainsi qu'il a été dit dans les rapports précédents, il existe une filature de coton à Tarsous, sur le Cydnus, fabriquant par jour 800 paquets de cotons filés, et une autre à Adana, mue par la vapeur, produisant 1000 paquets par jour. Cette dernière, qui appartient à MM. Trypani père et fils, est en train d'être complétée par des machines aptes à fabriquer des cotonnades et cabots; c'est là une nouvelle industrie qui va être mise en exploitation et qui deviendra sûrement très importante. Depuis quelques années déjà on y fabrique la toile à voiles.

Tuilerie. — Une fabrique de tuiles et de briques en ciment et sable, genre de Marseille a été également installée par M. Trypani à Mersina; mais jusqu'ici les essais n'ont pas été satisfaisants, les tuiles sont lourdes et spongieuses.

Glacières. — La fabrication de la glace, qui prend un grand développement, est due primitivement à une Société française « Les glacières de Cilicie » ; fondée par actions, il y a cinq ans, à Tarsous, sur le Cydnus, elle a distribué jusqu'ici 25 0/0 de dividende, si bien que cette année, pour faire face à la concurrence d'une autre entreprise similaire créée à Adana, elle a doublé son capital pour augmenter son matériel et sa production. Les glacières de Cilicie peuvent produire 10 tonnes par jour et la glacière d'Adana donnera 5 tonnes.

La province d'Adana peut être considérée à juste titre, comme l'un des domaines les plus beaux, les plus riches et les plus fertiles de l'Empire ottoman, malheureusement elle manque de bras, d'argent et d'initiative, et, d'autre part, les entreprises privées ne trouvent pas suffisamment d'encouragement si nécessaire à leur développement.

EXPORTATION.

Les exportations de la province d'Adana ont atteint en 1904 les chiffres de 95,339,600 kilogrammes et de 25,137,502 fr. C'est une plus-value sensible pour l'année 1904 sur la précédente de 27,445,534 kilogrammes et de 3,109,643 fr.

Principaux articles d'exportation.

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Avoine	16.174.400	1.536.568
Albumine et jaune d'œufs	8.930	15.181

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Alpiste	1.350	135
Beurre	19.560	48.900
Blé	21.688.080	3.253.212
Bigarrades	103.500	15.225
Boyaux salés	13.205	7.926
Bœufs et vaches	»	345 960
Bois de construction	»	43.256
— de noyer	»	5.940
Charbon de bois et bois de chauffage	982.300	46.585
Caroubes	914.700	73.176
Chevaux et mulets	64.800	81.000
Cotonnade	11.965	29.925
Coton	5.492.420	6.865.625
— filé	217.240	325.860
Cocons de soie	36.790	404.690
Cumin	3.100	1.550
Cire jaune	34.905	113.425
Daris et maïs	1.019.100	191.910
Divers	455.230	1.138.075
Écorces de pin	650.400	45.528
Escargots	8.000	800
Farine et semoule	5.059.165	1.011.834
Fruits	105.705	52 855
Fil de laine	18.570	51.986
Féculents (lentilles, pois chiches)	474.200	104.324
Gomme adragante	215.390	646.200
Graine jaune	255.935	89.579
— de lin	1.213.830	267.042
— de coton	4.166.600	416.660
— de ricin	33.200	5.312
Goudron et poix	446.780	178.712
Huile d'olive	2.100	2.100
Ivraie	606.140	42.429
Laine	970.500	1.019.025
Minerai et chrome	257.000	17.990
Moutons et chèvres	2.187.000	612.360
Manufactures	6.100	18.300
Millet	797.300	79.730
Noyaux d'abricots	111.575	55.790
Noix	4.820	1.687
Nattes	1 500	375
Orge	15.281.500	1.680.965
Opium	125	38
Œufs	4.400	132
Poissons salés	22.000	44.000
Peaux et cuirs	192.935	289.410
Pâtes alimentaires	30.725	10.755
Réglisse	15.900	2.226
Raisins secs	145.415	24.721

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Seigle	666.400	73.304
Son	1.703.510	119.245
Sésame	9.462.855	3.312.041
Tahine et huile de sésame	195.415	156.330
Tapis	22.750	182.000
Tabac et tombac	6.460	3.876
Tiftic	950	2.850
Victuailles	27.065	67.675
Viande salée	135.830	203.745
Os	50.110	3.507
Racine saponaire	4.860	36.650
Total	95.339.600	25.137.502

De ces totaux, la part revenant à chaque pays exportateur est la suivante :

Allemagne.

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Coton	169.200	211.500
Cire jaune	5.655	13.395
Farine et semoule	168.200	33.640
Gomme adragante	21.500	64.500
Graine jaune	15.500	5.425
— de lin	417 100	91.762
Ivraie	491.000	34.370
Laine tiftik	16.700	17.535
Millet	53.700	5.370
Noyaux d'abricots	23.200	11.600
Orge	250.000	27.500
Son	235.750	16.502
Sésame	7.000	2.450
Tabac et tombac	1.000	600
Os	50.110	3.507
Total	1.925.015	539.656

Angleterre.

Avoine	10.971.000	1.042.245
Blé	2.348.100	352.215
Bigarrades	103.500	15.525
Caroubes	237.700	19.016
Coton	112.555	140.700
Daris et maïs	673.500	67.350
Divers	11.100	27.750
Farine et semoule	180.280	36.056

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Féculents (lentilles, pois chiches)	205.800	45.276
Gomme adragante	15.470	46.410
Graine jaune	138.845	48.597
— de lin	567.800	124.916
— de coton	3.537.750	353.775
Laine tiftik	3.100	3.255
Nattes	1.500	375
Orge	3.098.000	340.780
Opium	125	80
Peaux et cuirs	2.860	4.290
Tapis	4.160	33.280
Total	22.213.145	2.701.891

Autriche.

Blé	9.000	1.350
Boyaux salés	12.005	7.203
Coton	889.850	1.112.312
Divers	410	1.025
Gomme adragante	19.715	59.145
Graine jaune	9.975	3.491
— de ricin	23.200	3.712
Huile d'olives	1.620	1.621
Peaux et cuir	2.120	3.180
Raisins secs	5.315	9.044
Son	971.060	67.974
Sésame	1.295.655	453.481
Racine saponaire	3.560	26.700
Total	3.243.485	1.750.238

Amérique.

Boyaux salés	700	420
Divers	2.990	7.475
Gomme adragante	2.800	8.400
Laine tiftik	66.800	70.140
Noix	2.200	770
Peaux et cuirs	4.150	6.225
Tahine et huile de sésame	4.420	3.536
Tapis	195	1.560
Viande salée	1.380	2.070
Total	85.635	100.596

Belgique.

Avoine	508.700	48.326
Blé	2.226.500	333.975

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Coton	5.000	6.250
Cire jaune	2.190	7.107
Farine et semoule	75.000	15.000
Féculents (lentilles, pois chiches)	12.000	2.640
Gomme adragante	14.150	42.450
Graine jaune	22.450	7.857
— de coton	41.500	41.500
Noyaux d'abricots	1.510	755
Orge	5.703.600	62.739
Sésame	20.000	7.000
Total	9.006.100	575.599

Bulgarie.

Coton	8.170	10 212
Sésame	53.300	18.725
Total	61.470	28.937

Chypre.

Beurre	720	1.800
Bigarrades	200	30
Chevaux	2.000	2.500
Divers	860	2.150
Farine et semoule	50.750	10.150
Fruits	1.080	540
Féculents (lentilles, pois chiches)	11.000	2.420
Goudron et poix	3.400	1.360
Peaux et cuirs	820	1.230
Sésame	2.800	980
Tahine et huile de sésame	7.260	5.808
Tapis	4.440	35.520
Victuailles	2.100	5.250
Viande salée	540	810
Total	87.970	70.548

Égypte.

Beurre	5.000	12.500
Blé	1.901.380	285.207
Bœufs et vaches	1.317.500	316.200
Bois de construction	»	19.082
Bois de noyer	»	555
Charbon de bois et bois de chauffage	298.900	14.945
Chevaux et mulets	16.000	20.000

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Coton	15.070	188.375
Coton filé	560	840
Daris et maïs	17.600	1.760
Divers	7.610	19.025
Ecorces de pin	481.700	33.719
Farine et semoule	463.950	92.790
Fruits	5.620	2.810
Féculents	102.500	22.550
Graine jaune	3.710	1.298
Graine de lin	216.730	47.680
Graine de coton	100.000	10.000
Goudron et poix	2.980	1.192
Huile d'olive	400	400
Ivraie	3.740	261
Laine Tiftik	200	210
Moutons et chèvres	1.137.000	318.360
Orge	114.400	12.584
Peaux et cuirs	2.670	4.005
Pâtes alimentaires	5.700	1.995
Raisins secs	5.050	858
Son	110.600	7.742
Sésame	117.100	40.985
Tahine et huile de sésame	117.325	93.864
Tapis	1.400	11.200
Victuailles	9.500	23.750
Viande salée	130.350	195.525
Total	6.712.245	1.801.712

Espagne.

Coton	390.640	488.300
Gomme adragante	1.550	4.650
Total	392.190	492.950

France.

Avoine	500.000	67.500
Albumine, jaune d'œuf	8.930	1.518
Alpiste	1.350	135
Blé	455.000	68.250
Caroubes	660.000	52.800
Coton	336.460	420.575
Cocons de soie	6.410	70.510
Cumin	1.300	650
Cire jaune	4.115	13.390
Divers	1.700	4.250
Féculents	88.500	19.470

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Gomme adragante	20.750	62.250
Graine jaune	57.515	20.132
Graine de lin	5.000	1.100
Laine tiftik	514.680	540.414
Minerai de chrome	157.000	8.990
Millet	69.700	6.970
Noyaux d'abricots	83.015	41.510
Œufs	4.400	132
Peaux et cuirs	71.000	106.500
Raisins secs	111.650	18.980
Sésame	1.330.750	465.762
Tapis	140	1.120
Total	4.489.365	1.992.908

Grèce.

Blé	1.300	195
Coton	178.895	223.625
Cire jaune	1.170	3.802
Divers	1.095	2.750
Féculents	500	110
Peaux et cuirs	3.115	4.665
Viande salée	300	450
Total	186.375	235.597

Hollande.

Avoine	1.258.800	119.586
Blé	3.100.100	465.015
Cire jaune	1.560	5.070
Graine de coton	50.000	5.000
Orge	293.000	32.230
Raisins secs	6.400	1.088
Total	4.709.860	627.989

Italie.

Avoine	2.930.000	278.350
Blé	602.000	90.300
Coton	1.449.970	1.812.462
Daris et maïs	907.000	97.000
Fruits	12.120	6.060
Gomme adragante	5 050	15.150
Graine jaune	2.360	860
Minerai de chrome	100.000	7.000

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Millet	330.800	33.080
Noyaux d'abricots	3.000	1.500
Sésame	1.653.650	578.777
Total	7.995.950	2.920.539

Roumanie.

Cotonnades	6.345	15.875
Coton	11.700	14.625
Cire jaune	6.500	21.125
Daris et maïs	50.500	5.050
Divers	1.220	1.830
Millet	112.500	11.250
Sésame	345.400	120.890
Total	534.165	190.645

Russie.

Coton	22.750	28.437
Cire jaune	5.200	16.900
Divers	1.850	4.625
Gomme adragante	18.220	54.660
Graine jaune	76.180	26.663
Sésame	2.095.700	733.495
Total	2.219.900	862.780

Turquie.

Avoine	5.900	560
Beurre	13.840	34.600
Blé	11.044.500	1.656.675
Boyaux salés	500	300
Bœufs et vaches	124.000	29.760
Bois de construction	m3 2.844	24.174
Bois de noyer	m3 98	5.439
Charbon de bois et bois de chauffage	683.400	34.170
Caroubes	17.000	1.360
Chevaux et mulets	46.800	58.500
Cotonnades	5.620	14.050
Coton	1.902.160	377.700
Coton filé	216.680	325.020
Cocons de soie	30.380	334.180
Cumin	1.800	900
Cire jaune	8.535	27.750
Daris et maïs	270.500	27.050

Articles.	Kilogrammes.	Francs.
Divers	426.395	1.066.000
Écorce de pins	168.700	11.809
Escargots	8.000	800
Farine et semoule	4.120.985	824.198
Fruits	86.885	43.440
Fils de laine	18.570	51.996
Féculents	53.900	11.858
Gomme adragante	96.185	288.570
Graine jaune	29.400	10.290
— de lin	7.200	1.584
— de coton	113.850	11.850
Goudron et poix	440.400	176.160
Huile d'olive	80	80
Ivraie	161.400	11.298
Laine et tiftik	369.020	387.471
Moutons et chèvres	1.055.000	295.400
Manufactures	6.110	18.330
Millet	230.600	23.060
Noyaux d'abricots	850	425
Noix	2.600	910
Orge	5.822.500	640.475
Poissons salés	22.900	45.800
Peaux et cuirs	106.200	159.300
Pâtes alimentaires	25.025	8.760
Réglisse	15.900	2.226
Raisins secs	17.100	2.907
Seigle	666.400	73.304
Son	386.100	27.027
Sésame	2.541.500	889.525
Tahine et huile de sésame	66.410	53.128
Tapis	11.915	95.320
Tabac et tombac	5.460	3.276
Tiftik	950	2.850
Victuailles	15.465	38.662
Viande salée	3.260	4.890
Racine saponaire	1.300	9.750
Total	31.476.130	10.244.917

Récapitulation.

Nations.	Kilogrammes.	Francs.
Allemagne	1.925.615	539.656
Angleterre	22.213.145	2.701.891
Autriche	3.243.485	1.750.238
Amérique	85.635	100.596
Belgique	9.006.100	575.599
Bulgarie	61.470	28.937

Nations.	Kilogrammes.	Francs.
Chypre	87.970	70.548
Égypte	6.712.245	1.801.712
Espagne	392.190	492.950
France	4.489.365	1.992.908
Grèce	186.375	235.597
Hollande	4.709.860	627.989
Italie	7.995.950	2.920.539
Roumanie	534.165	190.645
Russie	2.219.900	862.780
Turquie	31.476.130	10.244.917

Les exportations du port de Mersina représentent surtout les produits agricoles et industriels de la province d'Adana, qui sont :

Les céréales : blés, orges, avoines et similaires ;
Les cotons, graines de coton, sésames ;
Les produits industriels : cotons filés, farines, tahine, cocons de soie, macaronis ;
Les bois, goudron et poix ;
Les minerais de chrome ;
Le bétail, chèvres, moutons, bœufs, chevaux.

Et ceux des districts de Césarée, Nigdé, Ak-Séraï, Kara-Hissar, à savoir :

Les céréales, blés durs et tendres, ivraie, lin, pois chiches et tous les féculents, graines jaunes ;
La gomme adragante ;
La laine et le mohair (tiftik) ;
Les noyaux d'abricots ;
Les tapis ;
Les moutons et les viandes salées ;
Ainsi que d'autres articles de moindre importance.

Comme pays de destination, le partage des exportations ne varie guère ; cela dépend d'ailleurs de l'état des récoltes dans chaque contrée d'Europe ou de l'Empire ottoman.

Les chiffres donnés dans les tableaux pour les exportations peuvent être considérés comme exacts, car les expéditions se font, pour la plupart, directement aux marchés acheteurs ; il y a cependant des exceptions qu'on ne saurait éviter : ainsi, la plus grande partie des cotons, sésames et laines, ainsi qu'une notable portion des céréales indiquées comme expédiées en Turquie ne prennent cette voie de transit par Smyrne et Constantinople que pour être dirigées de là en Europe et en Amérique ; les laines et mohairs, les graines jaunes, la gomme adragante et quelques autres articles moins importants passés au compte de la Turquie sont réellement destinés à l'étranger, mais il est impossible de fixer la part de chaque pays.

Minerai de chrome. — C'est un nouvel article d'exporta-

tion de Mersina même qui promet de devenir des plus importants : 600 tonnes de chrome ont été expédiées de Mersina en Europe en 1904; c'est l'année de début de l'exploitation de deux mines qui se trouvent aux environs de cette ville, les seules, du reste, parmi de nombreuses autres, dont les propriétaires aient pu obtenir un firman d'exploitation ; ces mines sont assez riches toutes deux, et même avec les moyens incomplets pour l'extraction dont on dispose dans le pays, elles peuvent donner chacune de 1,500 à 2,000 tonnes par an.

Il existe également près de Mersina une mine de cuivre pour laquelle on n'a pu, jusqu'ici, obtenir le firman d'exploitation.

La part de la France. — La France occupe le troisième rang dans le tableau des exportations avec un chiffre de 1 million 992,908 fr., en augmentation de 300,000 fr., en chiffres ronds, sur l'année 1903. Malgré cette faible plus-value, il est incontestable que les transactions commerciales de la France avec cette contrée perdent chaque année de leur importance, tant au point de vue de l'importation que de l'exportation.

Durant l'hiver dernier, j'ai eu la visite, à Mersina, du chef d'une grande maison de commerce de l'une de nos principales villes maritimes qui, après un séjour assez prolongé dans les villes de ma circonscription, et après un examen attentif de la situation commerciale, a bien voulu me donner son opinion sur les causes de la diminution constante de nos échanges avec la Turquie. Dans l'intérêt même de notre commerce national, je crois devoir transcrire ici textuellement la lettre qui m'a été adressée à ce sujet :

« Vous avez pris un si bienveillant intérêt à ma tournée com-
« merciale dans votre région, vous m'avez muni de renseigne-
« ments si précieux que j'estime de mon devoir de vous donner
« quelques lignes sur mes impressions ; peut-être seront-elles
« utiles à nos rares compatriotes qui visitent ces parages.

« Je rapporte de mon voyage à Mersina-Tarsous-Adana-Alep
« la pénible impression que le commerce de notre pays a perdu
« sa presque totale importance dans ces provinces ; il n'a plus
« qu'une part que je ne crains pas de qualifier de minuscule.

« Me permettrez-vous de jeter un coup d'œil sur les divers
« articles produits par votre si riche région ?

« Nos plaines produisent :

« Sésames qui sont la première qualité du monde. Ces grai-
« nes, jadis monopole de Marseille, vont par moitié chez elle et
« par moitié à Trieste, Gênes, Odessa, etc., etc. Sur cet article
« Marseille a le grand tort de ne point se familiariser avec les
« conditions du C.A.F. (abréviation des mots coût, assurance, fret)
« concédées sur toutes les autres places.

« Les blés de vos régions sont superbes, au moins les durs
« produits par l'Anatolie. Ceux de Mersina, petits, rouges, sont

« inférieurs. La France, dont une prévoyante protection a relevé « l'agriculture, peut dans les bonnes années se passer des pro- « venances de votre contrée.

« Les cotons dits de Tarsous sont presque inconnus en France « et c'est grand dommage, car les filatures françaises trouve- « raient là des qualités avantageuses. Ces cotons vont à Liver- « pool et une bonne proportion à Gênes et à Barcelone.

« Les avoines sont pour l'Italie.

« Les orges, les daris et les graines de coton pour l'Angle- « terre. Les autres produits sont secondaires et la France n'en « prend pas sa part.

« Je crois utile de vous signaler l'éducation commerciale très « complète des maisons de Mersina, Tarsous et Adana. On y « trouve comme chefs ou collaborateurs des négociants qui ont « visité l'Angleterre, l'Italie, la France, parlent plusieurs lan- « gues, sont très au courant des questions de C. A. F. des taux de « fret, des changes, des avantages particuliers de chaque place; « ils s'adressent à toutes et leur choix se porte sur la plus avan- « tageuse. Ces Messieurs font des revients très exacts, chose « rare dans le sud de la Syrie et leurs opérations sont toujours « bien raisonnées. Il serait inutile de les aborder sans avoir soi- « même une réelle compétence.

« Revenons à notre point de départ, et en déplorant la petite « place que Marseille occupe dans les exportations de la Cara- « manie, laissez-moi dire un mot de la dernière carte que notre « pays peut jouer avantageusement. Marseille a été jadis le « grand entrepôt des produits du Levant ; ne pourrait-on pas « essayer de lui rendre ce rôle en lui concédant un port franc ? « Dans ce port qui devrait être réglementé avec sagesse et éco- « nomie en faveur des vendeurs, c'est-à-dire des étrangers, « viendraient se reposer les articles mal connus ou négligés. « Ils seraient échantillonnés, manipulés pour passer de là, soit « en France, soit en Afrique, soit dans les ports étrangers.

« Je n'aborde pas la question importation de produits fran- « çais ; elle sort de ma compétence, mais le premier touriste « venu saura indiquer que le produit français est presque « introuvable dans tous les bazars. »

Mouvement maritime de la rade de Mersina.

Compagnies ayant desservi la rade de Mersina en 1904.

Noms des Compagnies.	Pavillon.	Nombre.	Tonnage.
Adolf Deppe	Belge	11	16.404
Bell's Asia Minor	Anglais	27	11.791
Bechin et Calcagno	Italien	6	6.531
Compagnie Russe	Russe	27	33.771

Noms des Compagnies.	Pavillons.	Nombre.	Tonnage.
Deutsche Levante Linie	Allemand	26	33.200
Florio Rubattino	Italien	13	26.002
Fabre	Français	1	529
—	Italien	1	791
Hadji Daoud	Ottoman	12	8.878
Khédivial Mail	Anglais	55	64.582
Laurence Line	—	1	7.245
Lloyd Autrichien	Autrichien	81	126.423
Messageries Maritimes	Français	21	42.329
Mahsoussé	Ottoman	9	11.174
Prince Line	Anglais	37	47.016
Pantaléon	Hellène	20	6.720
Puglia	Italien	2	3.706
Diverses	Français	1	590
—	Anglais	3	3.630
—	Ottoman	2	1.994
—	Hellène	13	11.132
—	Italien	4	4.047
	Total	379	468.485

Voiliers et petits caboteurs.

Pavillon.	Voiliers. Nombre.	Voiliers. Tonnage.	Caboteurs. Nombre.	Caboteurs. Tonnage.
Hellène	11	2.816	»	»
Ottoman	28	3.046	921	10.334
Total	39	5.862	921	10.334

Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana.

Statistique des marchandises. Année 1904.

Désignation des marchandises.	Importation.	Exportation.	Totaux.
	(En tonnes.)		
Avoine	»	4.517	4.517
Blé	63	9.904	9.967
Betmez	»	98	98
Bois	134	174	308
Beurre	98	34	132
Café, sucre	1.400	2	1.402
Chiffons, os	»	150	150
Coza, coton non égréné	54	38	92

Désignation des marchandises.	Importation.	Exportation.	Totaux.
	(En tonnes.)		
Coton filé	14	376	390
— pressé	28	4.934	4.962
— non pressé	31	303	334
Cotonnades	9	10	19
Canevas, cordes	1.086	52	1.138
Cocons	3	29	32
Cire, gomme	6	25	31
Charbon	3.628	35	3.663
Divers	581	519	1.100
Denrées alimentaires coloniales	399	108	507
Fruits, légumes	583	674	1.257
Farine	57	7.389	7.446
Graines de coton	48	4.187	4.235
— diverses	1	652	653
Henna	574	47	621
Laine	14	238	252
Métaux	910	60	970
Machines	366	49	415
Manufactures	822	119	941
Oranges	34	114	148
Orge	1	6.433	6.434
Peaux, cuirs	218	143	361
Pierres, chaux	461	230	691
Pétrole	835	»	835
Quincaillerie	423	3	426
Riz, sel	438	11	439
Son	»	2.220	2.220
Sésame	23	6.770	6.793
Tabac	231	166	397
Caisses vides	»	46	46
Glace, neige	»	336	336
Totaux	13.573	51.195	64.768

Recettes.

		Recette piastres.
Nombre de voyageurs	123.754	832.946 75
Marchandises, tonnes	64.768	1.979.123 »
Bagages		48.085 25
Divers		4.651 75
Medjidié à 19 piastres	Total	2.864.806 75

Alph. GUILLOIS,

Consul chargé du Vice-Consulat de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amerique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9 — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*		

NOTICES COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 50
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904* . . .	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904* . .	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904* . . .	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904* . . .	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 21 SEPTEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 467

ITALIE

Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix
449.	— **Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903.	» 40
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port Swansea en 1904.	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève .	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904.	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904.	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20

ITALIE

Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.

VINTIMILLE—BORDIGHERA—SAN-REMO PORT-MAURICE ET ONEGLIA

Vintimille... Comme le faisait ressortir, à juste titre, le Gérant de ce Vice-Consulat, à l'occasion du rapport annuel qu'il établissait sur le mouvement commercial de Vintimille pendant l'année 1903, ma résidence est bien plutôt un point de passage, assez important, entre la France et l'Italie, qu'un centre commercial à proprement parler. Il est donc assez difficile d'établir pour Vintimille un relevé général du commerce et de l'industrie. Tout au plus est-il possible, dans ces conditions, de procéder à un exposé de l'industrie florale et des huiles d'olive (dont Vintimille, Bordighera, San-Remo et diverses autres localités de la province de Port-Maurice sont les centres assez actifs), d'indiquer le très petit mouvement de ce qui constitue le « port modeste de Vintimille » et de signaler, au point de vue industriel, les résultats obtenus :

1° Par quelques tanneries (dont l'une d'entre elles jouit d'une certaine importance) ;

2° Par une fabrique de glace ;

3° Par une Compagnie anglaise qui a installé à Vintimille une usine distribuant la lumière électrique à la ville et aux habitants.

A ces trois branches se limité presque exclusivement ce que l'on peut appeler le mouvement industriel de Vintimille. Aussi, après avoir exposé la quantité et la nature des marchandises exportées ou importées par Vintimille, ne bornerons-nous pas à cette seule ville le résultat de nos observations et pour compléter ce rapport, nous exposerons d'une façon aussi concise que possible à quoi se résume le mouvement industriel des villes de Bordighera, San-Remo, Port-Maurice et Oneglia, qui sont les centres les plus importants de la circonscription consulaire placée sous notre juridiction.

I.

Vintimille.

IMPORTATIONS.

Nature des marchandises.	Unités.	Années. 1903.	Années. 1904.	Différences pour 1904. en plus.	Différences pour 1904. en moins.
Laines en masse	kilog.	87.243	79.842	»	7.401
Soies grèges	—	534.407	742.632	208.225	»
Bourre de soie en masse	—	113.688	279.467	165.779	»
Os et sabots de bétail	—	128.000	202.960	74.960	»
Pommes de terre	—	1.148.437	889.146	»	259.291
Fruits de table frais	—	40.766	33.271	»	7.489
Huiles d'olive	—	11.487	31.804	20.317	»
Écorces à tan	—	579.205	732.370	153.165	»
Bois sciés	—	15.000	153.906	138.906	»
Tourteaux	—	246.106	196.125	»	49.981

Nature des marchandises.	Unités.	Années. 1903.	Années. 1904.	Différence pour 1904. en plus.	Différence pour 1904. en moins.
Drilles	kilog.	854.338	526.872	»	327.466
Vins ordinaires en fûts	litres.	49.743	85.547	35.804	»
Liqueurs	—	3.921	5.631	1.710	»
Pierres et terres	quintaux.	1.105.979	880.766	»	225.213
Plâtre	—	14.548	18.728	4.180	»
Ciment	—	3.753	12.085	8.332	»
Houille crue	—	26.903	18.374	»	8.529
Savons communs	kilog.	164.006	203.905	39.899	»
Poterie pour bâtiments	—	238.917	237.748	»	1.169
Parfumerie alcoolique	—	1.432	2.412	980	»
Peaux préparées	—	33.315	29.142	»	4.173
Liège ouvré	—	13.087	19.128	6.041	»
Verres et cristaux	—	111.198	136.998	25.798	»

Les articles qui présentent des plus-values importantes sont les soies grèges, les écorces à tan et les savons.

Un arrêt brusque dans la production des soies japonaises s'est manifesté au profit de l'industrie française à la suite de la guerre actuelle. Nos soies grèges et nos bourres de soie ont alimenté pour une plus large part le marché italien.

Les expéditions d'écorces à tan sont faites du département du Var et particulièrement de Draguignan, aux tanneries de Vintimille, actuellement en pleine activité.

La plus-value sur les vins et les huiles s'explique par suite de l'abondance de la récolte en France.

Les savons proviennent en grande partie de Marseille et peuvent facilement faire concurrence aux savons italiens qui sont généralement de qualité inférieure aux produits français.

La plus-value très sensible des importations de bois sciés, plâtres, ciments et, en général, des matériaux de construction, est due très vraisemblablement à la construction, par un Français, du casino de San-Remo.

A noter une diminution notable sur les importations de pommes de terre. Elle provient de la sécheresse persistante qui a éprouvé l'agriculture française pendant les derniers mois de l'année 1904.

Les pierres et terres accusent aussi, par rapport à l'année précédente, une diminution relativement importante, d'ailleurs assez difficile à expliquer.

EXPORTATIONS.

Nature des marchandises.	Unités.	Années. 1904.	Années. 1903.	Différence pour 1904. en plus.	Différence pour 1904. en moins.
Chevaux et juments	têtes.	130	23	107	»
Volailles vivantes	kilog.	320.007	319.690	317	»
Viande de boucherie	—	46.505	77.071	»	30.566
Charcuterie fabriquée		151.462	160.029	»	8.567
Volailles mortes		401.642	389.752	11.890	»
Gibier mort		186.953	259.945	»	72.992
Saindoux pour parfumerie		232.569	212.281	20.288	»
Œufs de volaille		363.327	306.344	56.983	»
Fromages		885.128	901.097	»	15.969
Beurre frais	—	1.379.423	1.364.946	14.477	»
Fruits frais de toutes sortes	—	776.946	1.435.743	»	658.797
Châtaignes	—	378.176	387.037	»	8.861

Nature des marchandises.	Unités.	Années. 1904.	1903.	Différence pour 1904. en plus.	en moins.
Huiles d'olive	kilog.	435.255	267.556	167.699	»
Racines médicinales	—	108.687	213.881	»	105.194
Bois sciés de toutes dimensions	—	330.228	240.377	89.851	»
Bois feuillards	—	16.886	10.213	6.673	»
Liège brut en planches	—	30.911	748	30.163	»
Charbons de bois	—	230.344	102.928	127.416	»
Légumes frais	—	335.718	250.238	85.480	»
Fourrages	—	778.662	763.394	15.268	»
Paille de millet à balais	—	968.914	1.201.853	»	232.939
Vins ordinaires en fûts	litres.	628.470	800.839	»	172.369
Vermouth (en fûts et en bouteilles)	—	20.980	86.370	»	65.390
Bière	—	787.322	874.401	»	87.079
Faïence fine	kilog.	6.822	5.261	1.561	»
Tresses de paille pour chapeaux	—	23.105	29.794	»	6.689
Machines dynamo-électriques	—	34.679	73.047	»	38.368

Du tableau précédent, il résulte que les plus-values portent principalement sur les saindoux, les volailles mortes, les œufs, le beurre frais, les huiles d'olive, le liège brut et les légumes frais.

En ce qui concerne le saindoux, il y a lieu de noter que les parfumeurs du littoral s'adressent quelquefois à la production française pour se procurer ce produit qu'ils dénaturent et emploient pour leur industrie ; mais la qualité du saindoux qui leur est ainsi livré par nos commerçants les détermine souvent à s'approvisionner plutôt en Italie.

Les volailles mortes, les œufs, proviennent du Piémont où l'élevage des volailles atteint un assez sérieux développement. Le succès de ce genre de commerce permet aux éleveurs italiens de livrer souvent ces produits à des conditions suffisamment avantageuses pour fixer néanmoins un prix de vente rémunérateur aux commerçants de notre littoral.

Les beurres sont généralement expédiés par la Lombardie. Leur qualité étant bonne, ils peuvent supporter la surélévation du prix de vente résultant du droit qui les frappe en raison de leur concurrence aux beurres français.

Le relèvement très sensible du chiffre des exportations d'huile doit être très vraisemblablement attribué à l'abondance de la dernière récolte en Italie.

Le liège brut est expédié pour la plus grande partie à Puget-sur-Argens qui est aussi un pays de production. La plus-value constatee dans les exportations de ce produit ne peut s'expliquer que par l'insuffisance de la production française.

Les légumes frais ont été récoltés en abondance dans la Ligurie. La production ayant, au contraire, à la suite d'nne sécheresse persistante, laissé beaucoup à désirer sur le littoral français, il a été nécessaire de recourir au marché étranger.

Les produits pour l'exportation desquels on constate une diminution sont les suivants : le gibier mort, les fromages, les fruits de table frais, les fourrages, les vins et les machines dynamo-électriques.

Les restrictions établies à la sortie. du gibier mort, ont certainement contribué à la diminution de son exportation.

Les fromages n'ont subi qu'une baisse sans importance si on les compare au chiffre correspondant de l'année précédente.

La baisse qui s'est produite sur les fruits frais s'explique par ce fait que, pendant l'année 1903, des envois importants de ces produits avaient été dirigés sur les confitureries de Vaucluse et provoqué une sensible augmentation. Par suite d'une abondante récolte de fruits en France, ces expéditions ne se sont pas renouvelées cette année.

La moins-value sur les vins a pour cause les résultats exceptionnels obtenus cette année par la viticulture française. Il faut

ajouter également que les vins algériens contribuent, pour leur part, à alimenter le marché français.

Les expéditions de machines dynamo-électriques ont été en grande partie faites sous le régime du transit international à destination de la côte d'Azur, et particulièrement de Menton, où s'établissent de nombreuses usines électriques. Cette augmentation du chiffre du transit international a tout naturellement eu sa répercussion sur les envois déclarés pour la consommation au bureau de Vintimille.

Mouvement maritime. — L'absence d'un port à Vintimille rend le mouvement commercial maritime à peu près nul.

La rade a été fréquentée, en 1904, par 51 voiliers jaugeant ensemble 1,604 tonneaux, chargés de charbon de bois et de vin destinés à la consommation locale. Tous ces navires, d'une jauge moyenne de 30 à 40 tonneaux, portaient pavillon italien.

Les mêmes navires sont repartis avec un chargement total de 114 tonneaux de grignons d'olives.

Mouvement industriel. — La culture des fleurs constitue la principale richesse agricole de Vintimille.

La quantité de fleurs fraîches expédiées de la localité s'est élevée, en 1904, à 678,844 kilog., dont 123,440 kilog. sont restés à l'intérieur du pays et 555,404 kilog. ont été dirigés sur l'étranger (notamment la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre).

Les expéditions de fleurs fraîches sont faites en colis postaux. Dans le but d'éluder le paiement de la surtaxe qui grève les transports de marchandises empruntant le tronçon de voie ferrée entre Vintimille et la frontière française, les expéditions de fleurs sont faites de préférence par la voie de terre, jusqu'à Garavan, d'où elles sont dirigées par chemin de fer sur les lieux de destination.

Le nombre des colis postaux de fleurs expédiés en 1904 par Menton-Garavan a été de 25,360 pour la France et 22,172 pour l'étranger.

Vintimille peut être aussi considéré comme un centre important de la fabrication des huiles d'olive. Le chiffre des expéditions faites en 1904 s'est élevé à 3,273,361 kilog. dont 1,969,613 kilog. pour l'intérieur de l'Italie et 1,303,748 kilog. pour l'étranger.

Trois usines pour le tannage des peaux, occupant un personnel de 200 ouvriers sont actuellement en pleine activité. Les écorces à tan nécessaire à leur fabrication proviennent en totalité du département du Var, mais elles n'emploient que des peaux brutes de provenance américaine importées par Gênes alors qu'autrefois elle les faisaient venir de Marseille. Les prix des transports très avantageux consentis par la Compagnie

P. L. M. n'ont pu changer un état des choses qui n'est qu'un des résultats de la concurrence faite au détriment de Marseille par le port de Gênes.

Le chiffre global des expéditions faites par les trois usines en 1904 a été de 397,203 kilog. de cuirs tannés livrés pour la presque totalité à la consommation intérieure.

Une usine électrique établie par une Compagnie anglaise distribue la lumière dans toute la ville. Elle fournit également la force motriée à une tigne de tramwavs que la même Compagnie exploite entre Vintimille et Bordighera.

Il existe aussi à Vintimille une fabrique de glace dont la production qui a été de 3,000 tonnes environ, en 1904, a été expédiée sur San-Remo, Port-Maurice et également en France.

Mouvement financier. — Les opérations financières s'effectuent principalement par la banque Paolo Ascenso fils. Cet établissement reçoit des dépôts en compte-courants, escompte les effets de Compagnies, délivre des chèques et des lettres de crédit pour l'Italie et pour l'étranger et fait des paiements de toute noture.

La banque Ascenso a fait, en 1904, pour 3 millions d'escompte et émis pour 3 millions de chèques.

II.

Bordighera.

La petite ville de Bordighera située à 6 kilomètres de Vintimille est plutôt une ville de saison qu'un centre commercial. Pourtant, il s'y fait un commerce assez actif de fleurs et d'huiles d'olive qui pour l'année 1904, a donné lieu aux exportations suivantea :

1° fleurs fraiches, 144,704 kilog. pour l'Italie et l'Allemagne

2° huiles d'olives, 179,250 kilog.

Tout aura été dit sur l'activité commerciale de cette station lorsque nous aurons signalé qu'elle possède un établissement de tout premier ordre, fondé et tenu par un Allemand nommé Winter qui cultive les palmiers. Sa maison est universellement connue et chaque année ses produits s'exportent en grande quantité en Europe et dans le nouveau monde. Il est malheureusement impossible de se procurer une chiffre exact des affaires traitées par cette maison.

III.

San-Remo.

Mouvement commercial. — San-Remo est surtout une ville de saison. L'activité commerciale, nulle en été, ne se manifeste que pendant l'hiver au moment du séjour des étrangers.

Nous donnons ci-après un aperçu du mouvement des étrangers pendant la saison d'hiver 1904-1905 :

Hôtels et pensions :	2.250
Allemands	1.280
Américains	4.375
Anglais	1.585
Autrichiens	366
Belges	69
Danois	15
Espagnols	3.220
Français	395
Hollandais	2.190
Italiens	285
Norvégiens	178
Roumains	1.987
Russes	960
Suisses	1.168
146 villas ont été occupées dont 62 par leurs propriétaires et 84 par des locataires, comprenant en tout, personnes	450
Dans les appartements	
	20.722
En 1903-1904, il y a eu : étrangers	22.322
Différence en moins	1.600

Étrangers en permanence pendant la haute saison, dans les hôtels et les villas, environ 4,000.

Mouvement maritime. — La compagnie allemande de navigation *Hambourg-America* qui exploite pendant l'hiver entre Nice en Gênes une ligne régulière de bateaux à vapeur pour le transport des passagers a organisé un service d'escale à San-Remo.

Le trafic maritime du port est presque nul. Le tonnage en marchandises, tant à l'entrée qu'à la sortie, atteint pour 1904, le chiffre peu élevé de 24,912 tonneaux.

Les deux tableaux ci-après donnent le mouvement du port et celui de la navigation pour 1904,

Mouvement du port de 1901 à 1904.

Années.	Navires arrivés et partis pour opérations de commerce.		Navires en relâche forcée.		Total général.		Marchandises débarquées et embarquées.	Navires en escale.		Passagers.
—	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Tonneaux.	Nombre.	Tonnage.	—
1901	263	24.982	64	4.208	327	29.190	9.763	54	2.166	3.161
1902	219	37.804	59	4.098	278	41.902	14.381	16	1.132	3.383
1903	461	136.241	78	5.228	539	141.469	15.804	46	3.081	4.578
1904	704	191.922	66	4.368	770	196.290	24.912	86	24.704	4.760

Tableau général de la navigation.

(Année 1904.)

	Nombre.	Tonnage.
Arrivages :	—	—
Vapeurs	184	149.920
Voiliers	218	46.370
Plaisanciers	45	2.394
Marchandises débarquées	»	21.710
Passagers	2.380	»
Départs :		
Vapeurs	184	149.920
Voiliers	210	45.923
Plaisanciers	45	2.394
Marchandise embarquée	»	3.202
Passagers	2.380	»

Mouvement industriel et commercial. — La culture des fleurs et la fabrication des huiles sont les seules industries du pays et encore sont-elles peu développées. Les expéditions ont atteint les chiffres suivants en 1904.

Huiles d'olives, 606,245 kilog.

Fleurs fraîches, 79,023 kilog.

Il y a lieu de remarquer que les parfumeurs de Grasse emploient principalement pour leur industrie les violettes de Taggia, petite localité située dans le voisinage de San-Remo.

IV.

Port-Maurice et Oneglia.

La ville de Port-Maurice, chef-lieu de la province du même nom et de notre circonscription consulaire tend à se développer tous les jours. Sa situation maritime qui n'est pas sans importance, comme nous allons le voir, est appelée à se développer du fait de sa proximité du port d'Oneglia dont la sépare une rade de quelques kilomètres. Celle-ci, très abritée, ayant un tirant d'eau de 8 12-17 est susceptible, en effet, de se transformer en un port magnifique, qui réunirait ceux de Port-Maurice et d'Oneglia. Ce projet assez vaste, hante l'esprit des habitants de cette région et serait le corollaire de la prolongation jusqu'à Port-Maurice de la voie ferrée reliant le Piémont à Garesso.

Nous allons exposer à quoi se résument pour les villes de

Port-Maurice et d'Oneglia les mouvements maritime, commercial et agricole :

1° Port-Maurice.

Mouvement maritime.

Le port de Port-Maurice a un tirant d'eau de 7 mètres et couvre une surface de 12 hectares. Les quais ont une étendue de 153 mètres qui doit bientôt être portée à 250 mètres. Ce port comprend en outre 430 mètres cubes de hangars couverts et deux chantiers de construction. Le livre-registre-italien, pour 1904, indique 12 navires attachés au port de Port-Maurice dont le tonnage total atteint 3,552 tonneaux. Les plus importants d'entre eux sont le *King Alfred* qui jauge 1,319 tonneaux et le *Paolina*, 1,286.

Trois compagnies de navigation à vapeur ont une escale à Port-Maurice :

1° *Compagnie Puglia* (italienne) qui assure un service de marchandises et de passagers entre Fiume et Marseille et dont le port d'attache est à Bari. Elle affecte à ce service 7 navires d'un tonnage total net de 4,174 tonneaux et fait 70 voyages par an.

2° *Compagnie Adria* (austro-hongroise) fait un service de passagers et marchandises entre Fiume et Valence avec 5 navires, d'un tonnage total net de 3,500 tonneaux et a Fiume comme port d'attache, fait 50 voyages par an.

3° *Compagnie Italo-Spagnola* (italienne) assure également un service de marchandises et passagers entre Naples et Mogador avec 4 navires d'un tonnage total net de 2,486 tonneaux. Son port d'attache est Gênes et elle fait 40 voyages par an.

Construction de navires. — Entre les années 1900 et 1905, il a été construit par les chantiers de Port-Maurice et Oneglia et pour le compte d'armateurs français, neuf navires dont voici le détail :

Un trois-mâts-goélette jaugeant 345 tonneaux net.
Un brick-goélette jaugeant 176 tonneaux net.
Un trois-mâts-goélette jaugeant 390 tonneaux net.
Un brick-goélette jaugeant 128 tonneaux net.
Une goélette (dundée) jaugeant 59 tonneaux net.
Un vapeur-remorqueur — 22 —
Un chaland jaugeant 20 tonneaux net.
— — 20 —
Un vapeur-remorqueur jaugeant 35 tonneaux net.

Mouvement commercial et industriel. — Voici quels sont les produits et les industries qui donnent lieu aux transactions les plus actives à Port-Maurice. En les énumérant rapide-

ment, nous énoncerons pour ceux qui ont le plus d'importance le montant et la valeur de leur exportation.

Huiles d'olive. — Il existe à Port-Maurice 18 maisons (dont une française) s'occupant de ce commerce. Ces maisons possèdent des marques connues dans le monde entier et traitent les huiles de la Ligurie, la Toscane, la Pouille, la Sicile, la Sardaigne, la Calabre, l'Espagne, la Tunisie, la Grèce.

La moyenne annuelle de l'exportation est de 180,000 quintaux représentant une valeur de 21,600.000 fr. environ.

Fleurs. — Il a été expédié pour 1904, 528 colis représentant 5,242 kilog. qui n'ont, pour la plupart, pas franchi la frontière italienne.

Produits chimiques. — Une usine possédant une marque brevetée connue en Italie et à l'étranger, se livre à la rectification de la térébenthine et exporte ses produits en Europe.

Engrais chimiques. — Une usine fabrique les engrais chimiques qui sont exportés en Ligurie.

Extraits de bois. — Une usine appartenant à MM. Patre et Mabillot traite les bois du département et exporte environ 20,000 quintaux de ces produits en Europe.

Savons — Quatre usines fabriquent le savon de famille dont l'exportation se fait surtout dans la province et en Sardaigne.

Carrelages et tuyaux. — Deux usines traitent les ciments venant de France et les exportent dans la Ligurie.

Huiles pour machines. — Une usine pour ces produits qu'elle répand dans toute l'Italie.

Vins fins. — Une seule maison qui exporte également dans l'intérieur de l'Italie.

Glace. — Une usine se livre à la fabrication à la vapeur et dirige ses produits vers la Ligurie et quelquefois même vers le département des Alpes-Maritimes.

Pâtes alimentaires. — Plusieurs fabricants dont les affaires se traitent dans le département.

Tonnellerie. — Plusieurs usines se livrent à cette industrie qui est une des plus actives et des plus productives pour la ville. Grâce à la grande habileté de la main-d'œuvre en cette matière, Port-Maurice est devenu le centre d'approvisionnement de la tonnellerie, non seulement pour les huileries de la place et de ses environs, mais très souvent aussi pour Nice, Toulon et même Marseille. L'exportation de ces produits atteint une moyenne annuelle de 70,000 fr. environ.

Navires en bois. — Nous avons donné, plus haut, quel-

ques détails sur cette industrie. (Voir suprà mouvement maritime de Port-Maurice.)

Charbon de Cardiff. — Les quais de Port-Maurice contiennent un dépôt d'environ 2,000 tonnes pour l'approvisionnement des navires à vapeur et pour l'industrie locale.

Gaz pour l'éclairage. — Une usine pourvoit à l'éclairage de la ville.

Merrains et douelles. — Une maison importante qui importe et exporte ses produits dans le département et à Marseille.

Éclairage électrique. — Une usine à vapeur pour la production de l'éclairage de la ville.

Chandelles. — Deux usines, dont l'une à vapeur. Exportations dans la Ligurie.

Banques. — Succursale de la « Banca d'Italia ». — « Banca M. Garibaldi et Cie ». — « Succursale de la Caisse de Crédit de Nice ». — « Banca V. Maglione et Cie ».

2° Oneglia.

Mouvement maritime.

Comme celui de Port-Maurice, le port d'Oneglia a un tirant d'eau de 7 mètres. Sa surface est de 10 hectares 16. Il possède une étendue de quais de 146 mètres qu'il est question de doubler et deux chantiers de construction. D'après le *Registro italiano*, 12 navires, dont le plus important jauge net 324 tonneaux, sont attachés au port d'Oneglia. Leur tonnage total net est de 1,114 tonneaux.

Deux compagnies de navigation italiennes ont établi une escale à Oneglia ; ce sont :

1° La Compagnie « Puglia », qui assure avec 7 navires un service de marchandises et passagers entre Fiume et Marseille. Cette Compagnie fait ainsi 70 voyages par an et a son port d'attache à Bari.

2° La Compagnie « Italia » qui a son port d'attache à Gênes, ait elle aussi un service de marchandises et de passagers entre Fiume et Marseille. Elle assure 52 voyages par an avec 7 navires jaugeant net 7,992 tonneaux.

Construction de navires. — Nous avons donné plus haut le détail des navires construits entre les années 1901 et 1905 par les chantiers de Port-Maurice et d'Oneglia. (Mouvement maritime de Port-Maurice.)

Mouvement commercial et industriel.

Huiles d'olive. — Plusieurs maisons importantes, dont les marques sont connues du monde entier, se livrent au commerce des huiles provenant de Ligurie, de Toscane, de Pouille, de Calabre, de Sicile, de Sardaigne, de Tunisie, d'Espagne et de Grèce. L'exportation annuelle atteint une moyenne de 100,000 quintaux représentant une valeur de 12,000,000 de fr. environ.

Produits chimiques. — Il existe une usine pour la fabrication de produits médicinaux qui sont exportés en France et spécialement à Marseille.

Savons. — Une usine se livre à la fabrication des savons de famille et les exporte dans le département et en Sardaigne.

Huiles pour l'industrie. — Une usine à vapeur procède à l'extraction de l'huile au sulfure de carbone (Exportations dans l'intérieur de l'Italie.

Boîtes métalliques. — Un atelier à vapeur fabrique des boîtes en tôle dont l'exportation se fait en Italie, en France et en Allemagne.

Bois de construction. — Une maison importante se livre au commerce des bois de Galatz, Suède et Mexique, (sapin, pin du Nord, pitchpin) dont elle possède un dépôt d'environ 3,700 tonneaux. Elle exporte ses produits en Ligurie.

Gaz d'éclairage. — Une usine fournit l'éclairage à la ville.

Navires en bois. — Deux chantiers de construction dont un plus important que l'autre — y ont construit des navires à voiles jaugeant jusqu'à 450 tonneaux net environ, dont quelques-uns pour le compte d'armateurs français.

Fleurs. — Il a été expédié, en 1904, 7,456 kilog. à l'intérieur de l'Italie et 1,354 kilog. à l'étranger (Suisse, Allemagne, Autriche).

Banques. — « Banca Astraldi et Cie », « Banca Bensa et Moraglia ».

Ajoutons pour terminer ces courtes notices qu'Oneglia est le centre d'approvisionnement de la province de Port-Maurice pour les céréales, les bois de construction, les cafés, le sucre, etc., etc.

AGRICULTURE.

Afin de compléter cette étude sur les ressources commerciales et industrielles de la province de Port-Maurice, nous croyons utile d'exposer en trois tableaux quels sont les arbres spontanés ou acclimatés qui sont utilisés sur son territoire. Nous insisterons particulièrement sur les arbres ou arbrisseaux à écorces tannantes et qui sont susceptibles d'être utilisés par les teinturiers en peaux et en tissus :

1° Liste des arbres et arbrisseaux à écorces tannantes, spontanés ou acclimatés.

Nom scientifique.	Nom français.	Observations.
Pinus larix. L.	mélèze.	Commun.
— alepensis. Ait. . .	—	— près de Diano.
— abies. L.	sapin.	Au nord de la province.
— pinaster. Ait . . .	pinastre.	Peu commun.
Fagus Sylvatica. L. . . .	hêtre.	Commun dans les environs de Piève.
Quercus sessiliflora . . .	chêne.	Commun dans les cantons d'Oneglia, Borgomaro, Dolcedo, Piève, Diano.
— ilex L	chêne vert.	Environs d'Oneglia et de Diano.
Corglus avellana. L . . .	noisetier.	Commun dans les environs de Piève.
Salix ingricans L . . .	saule.	Partie nord du territoire.
Populus nigra. L	peuplier.	Commun.
Alnus glutinosa	aune et verne.	Environs de Piève.
Betula alba. L.	bouleau.	Partie nord du territoire.
Celtis australis	»	Commun.
Myrtus communis. L. . .	myrte.	—
Eucalyptus globulus. L. .	»	Près du littoral.
Sorbus domestica. L. . .	sorbier.	Peu commun.
— aucuparia	—	Commun dans les environs de Piève.
Cératonia siliqua. L . . .	caroubier.	Peu commun.
Juglans regia. L.	noyer.	—
Rhus cotinus. L	»	Environs de Piève.
Tamarix gallica. L. . . .	tamaris.	Près du littoral.

2° Liste des arbres et arbrisseaux spontanés ou acclimatés qui sont utilisés par les teinturiers en peaux ou en tissus.

Nom scientifique.	Nom français.	Teinture que l'on obtient. — Observations.
Pinus aleppensis. Ait	»	Jaune.
— abies. L.	sapin.	Jaune et noir de fumée.
— pinaster. Ait	pinastre.	Noir de fumée.
Carpinus betulus. L.	bétille.	Jaune.
Fagus sylvatica. L.	hêtre.	Noir.
Quercus sessiliflora. Smikt.	chêne.	—
— ilex. L	chêne-vert.	—
Corylus avellana. L	noisetier.	Jaune.
Salix abba. L	saule blanc.	Noir.
— incana. L.	saule.	—
Populus alba. L	peuplier blanc.	Jaune.
Alnus glutinosa. Gact.	aune ou verne.	Noir.
Betula alba. L.	bouleau ordinaire.	Jaune.
Celtis australis. L	micocoulier ordinaire.	Jaune foncé.
Hedera helix. L.	lierre à cautère.	Noir.
Sambucus nigra. L.	sureau ordinaire.	Jaune.
Rhamnus alaternus. L	nerprun.	—
Myrtus communis. L.	myrte.	Vert.
Punica granatum. L	grenadier.	Jaune.
Prunus spinoza Gac.	prunier.	Noir.
Sorbus domesticus. L	sorbier-cormier.	—
— aucuparia. Gac.	sorbier des oiseaux.	—
Ceratonia siligua. L	caroubier.	Jaune orange.
Inglans regia. L.	noyer.	Noir.
Aylantus glandulosa.	aitante.	Jaune.
Rhus cotinus. L	»	Jaune et brun.
Pistacia lentiscus. L.	lentisque.	Vert.
— térébinthus. L.	térébinthe.	—
Tamaris gallica L.	tamaris.	Noir.
Acer platanoides. L	érable-plane.	Jaune.

3° Liste des arbres et arbrisseaux fruitiers spontanés ou acclimatés dans le territoire de la province de Port-Maurice.

Nom scientifique.	Nom français.	Observations.
Amygdalus communis. L.	amandier.	Et ses variétés.
— persica. L	pêcher.	Plusieurs variétés.

Nom scientifique.	Nom français.	Observations.
—	—	—
Arbutus unedo. L	arbousier.	
— uva-ursina. L . .	bousserole.	
Castanca-vesca. L	châtaignier.	Et ses variétés.
Ceratonia siliqua. L . . .	caroubier.	
Citrus aurantium. L . . .	oranger.	Et ses variétés.
— limonium. L . . .	limonier.	
— —	cédratier.	
Coryllus avellana. L. . .	noisetier.	
Cornus mas. L.	cornouiller.	
Cratoegus.	azerotier.	
Dissipirus kaki	figuier-caque.	
Ficus carica. L	figuier.	Plusieurs variétés.
Inglans regia. L.	noyer.	
Juniperus communis. L .	genevrier.	
Mespilus germanica. L. .	néflier.	
— japonica. L . . .	néflier du Japon.	
Myrtus communis. L. . .	myrte.	
Morus alba. L	mûrier.	
— nigra. L.	—	
Olea europea. L	olivier.	Avec ses variétés.

La conclusion qui ressort de ce rapport est que, si actuellement, la province de Port-Maurice ne manifeste pas une activité commerciale et industrielle très intense, elle n'en renferme pas moins beaucoup d'éléments qui lui permettent d'espérer un développement sérieux. Nous les avons énumérés. C'est de leur mise en valeur que dépend en partie la prospérité de ces regions, et c'est ce qu'en comprennent parfaitement les habitants. Voilà ce qui explique l'âpreté avec laquelle est réclamée la création de nouvelles voies ferrées. Nous avons signalé, à ce sujet, le projet qui a pour but de relier Garessio et par suite le Piémont à la mer. Ce projet fait, en ce moment même, l'objet de discussions devant le Parlement italien. D'un autre côté, la construction escomptée, pour un délai rapproché, de la ligne de Coni à Vintimille doit, dans l'esprit des populations intéressées, donner une forte impulsion aux transactions commerciales. Ce dernier projet semble être sur le point de recevoir son commencement d'exécution. L'avenir dira si les résultats qu'on espère en retirer sont réellement en rapport avec les espérances qu'il aura provoquées.

TONDEUR-SCHEFFLER,

Vice-Consul de France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Equateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

NOTICES COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904* . . .	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904* . .	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904* . . .	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904* . .	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	» 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 21 SEPTEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 468

TURQUIE D'ASIE

Le commerce du vilayet de Brousse.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

8, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
449. —	**Possessions portugaises d'Afrique** (Mozambique) : Mouvement commercial et maritime de Lourenço-Marquès et de la province de Mozambique pendant les années 1902 et 1903. .	» 40
450. —	**Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451. —	**Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452. —	**Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient.	» 40
453. —	**Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454. —	**Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455. —	**Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.	» 70
456. —	**Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.	» 20
457. —	**Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458. —	**Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459. —	**Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève. .	» 20
460. —	**Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461. —	**Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462. —	**Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463. —	**Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464 —	**Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465. —	**Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466. —	**Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Anana pendant l'année 1904	» 20
467. —	**Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	2

TURQUIE D'ASIE

Le commerce du vilayet de Brousse.

I. — IMPORTATION.

Brousse, le 15 juillet 1905... Comme je l'ai déjà mentionné dans mon rapport afférent à l'année 1903, les importations directes d'Europe, en transit, par voie de Constantinople, continuent d'augmenter dans le vilayet surtout pour certaines catégories d'articles qui ne peuvent supporter des frais onéreux d'intermédiaires, tels que : le ciment, fer, pointes, zinc, alcool, denrées coloniales, cotonnades et fil de coton, vitres, papiers d'emballage, etc., lesquels pris à Constantinople, en second main, reviennent ici à des prix peu rémunérateurs.

Parmi ces articles d'importation, la France fournit une faible partie et elle ne figure pas surtout dans les articles de première nécessité, comme les cotonnades, la quincaillerie, le fil de coton, la draperie inférieure, qui constituent ici le gros du commerce d'importation et dont le monopole est actuellement accaparé par les fabriques anglaises, allemandes, autrichiennes, suisses et belges.

A part les conserves alimentaires et les bougies stéariques qui sont de vente journalière, nous ne fournissons que le ciment toujours peu employé dans le pays, les articles de modes et quelques autres produits fabriqués d'importance secondaire, tels que : l'amidon, le bleu d'azur, les cirages, la parfumerie à bon marché, les vins et liqueurs, qui sont ici de consommation restreinte.

Nous ne prenons donc qu'une faible part au grand commerce d'importation du vilayet. Nos concurrents fournissent les produits de première nécessité et nous ne donnons — à part quelques rares exceptions — que nos articles de fantaisie.

Alcool. — Malgré les efforts des fabriques autrichiennes et roumaines, la Russie tient toujours le premier rang dans l'importation des alcools qui trouvent ici une large consommation.

Les envois ont lieu directement, en transit, par le port d'Odessa ; et les marques les plus employées sont « Ouladotka » et « Terestcheko ». De tout temps, la France n'a pris aucune part à ce commerce. Ces alcools étrangers, en somme de bonne qualité, importés à Brousse, sont consommés sous forme de : raki, mastic, eau-de-vie du pays, cognac, rhum.

On en fait aussi des liqueurs et autres boissons spiritueuses, et on les emploie également comme combustible. Les tonneaux d'alcool pèsent net de 530 à 550 kilog.

Les prix n'ont pas beaucoup varié pendant le courant de l'année, soit une moyenne de : 4 1/2 piastres-or l'ocque, ou 0.80 le litre.

Amidon. — On ne connaissait jusqu'à ce jour que la marque anglaise « Colmans », de Londres, que les négociants continuent à importer directement quoique en quantité plus restreinte, ainsi que différentes marques, très secondaires, de Belgique (Anvers), qui trouvent aussi une certaine vente dans les qualités en poudre employées notamment par les confiseurs turcs.

Une marque française, E. Verley, de Lille, « A l'ours blanc » et « Mercure » a pu s'introduire à Brousse. Les nombreux repasseurs de la ville préfèrent l'amidon français parce qu'il adhère plus vite et coûte meilleur marché. Dans ces conditions, d'autres marques françaises trouveraient facilement un débouché avantageux dans ces pays où l'on consomme beaucoup d'amidon.

Les prix de vente de l'article à Brousse sont :

La c/ amidon « Colmans » de 25 kilog. net, 83 piastres, soit 0 fr. 73 le kilog. ;

La c/ amidon E. Verley « Ours blanc » de 50 kilog. net, 140 piastres, soit 0 fr. 60 le kilog. ;

La c/ amidon « Mercure » de 50 kilog. net, 125 piastres, soit 0 fr. 55 le kilog.

Accessoires de filatures et balais. — Tous les accessoires de filatures, bassines, tours, dévidoirs, etc., sont très habilement fabriqués sur place par l'industrie indigène. Nos départements du Midi envoient exclusivement les balais de bruyère très employés ici à cause des nombreuses filatures de soies grèges. L'industrie française fournit également à ces filatures quelques menus matériaux techniques, tels que : éprouvettes, balances de précision, bascules, etc.

Armes et fournitures de chasse. — La France ne prend toujours qu'une petite part à ce commerce de plus en plus important, à cause des prix relativement élevés de ses armes. L'article courant reste toujours acquis aux fabriques belges (le plus souvent de Liége) ou quelques autres marques qui font payer de 20 à 30 fr. au plus un fusil de chasse. L'entrée des revolvers et cartouches chargées est prohibée ; tandis que la vente en est libre en ville.

On vend, au détail, les douilles en carton (cal. 12 et 16) de 1 fr. 80 à 2 fr. les 100 et les bourres (boîte de 200 feutres) de 0.35 à 0.45. Ces articles proviennent directement, caf Constantinople, d'une fabrique française établie en Italie. Les manufac-

tures françaises d'armes de Saint-Etienne et autres mentionnent généralement dans leurs catalogues des prix plus élevés et encore ces accessoires de chasse ne sont-ils rendus que franco bord Marseille.

Allumettes. — L'Autriche surtout, l'Angleterre, la Suède et dernièrement la Grèce, ont envoyé ici différentes qualités d'allumettes, par boîte à tiroir, en bois, au prix de 1 fr. la douzaine (boîtes de 500 allumettes).

Les allumettes en cire, boîtes en bois à tiroir, et rondes en fer-blanc, sont exclusivement fournies, les premières par l'Italie et les secondes par la Belgique.

D'après les statistiques de ces articles, la consommation aurait doublé dans l'espace de trois ans.

Beurre. — Un marchand turc a obtenu dernièrement pour son produit, la médaille d'argent à l'exposition de Bordeaux. La plaine de Brousse, grâce à ses riches pâturages, produit en effet d'excellents beurres de table, qui sont surtout consommés à Constantinople. Pour les beurres de cuisine, employés en plus grande quantité, ce sont toujours ceux de Russie par baril qui ont la préférence, et quelque peu de la Bulgarie. Les beurres de Milan en boîtes et ceux d'Autriche, par paquets margarinés, ne trouvent aucun placement. Cette année les beurres suisses de cuisine en boîtes, 2 fr. le kilog., soit la boîte d'une ocque à 2 fr. 50, sont en vogue et trouvent un écoulement plus régulier.

Bière. — Les bières consommées à Brousse, proviennent en grande partie des fabriques ou dépôts de Constantinople, mais dans les qualités secondaires. Pour les bonnes marques elles sont toujours fournies par Munich, Amsterdam, Vienne, etc. Ces bières étrangères importées directement reviennent à un prix assez élevé, de sorte que leur consommation est restreinte.

Il semble qu'une bière de marque française, de prix abordable, entrant en concurrence avec ces dernières, pourrait facilement se créer un débouché sur cette place.

La véritable bière de Munich se vend à 40 fr. la caisse de 48 bouteilles. Les autres marques étrangères diffèrent de 25 à 30 fr. la caisse de 50 bouteilles.

Biscuits. — Les biscuits anglais tiennent toujours une large place dans la consommation locale pour les qualités supérieures à 2 fr. et 2 fr. 50 le kilog. par boîte en fer blanc. On imite ces biscuits à Constantinople pour les vendre à 1 fr. le kilog. par caisse de 7 kilog. 500. Ces caisses portent cependant la mention « Glascow », « Londres », « Birmingham », etc.

Un commissionnaire français établi sur la place essaye depuis quelque temps d'introduire ici les biscuits français et il semble que l'article va s'implanter dans le pays où il a eu beaucoup de succès.

Bougies. — Quoique la marque Fournier tienne toujours le

premier rang dans cet article comme qualité et comme quantité fournies, il s'importe également des bougies de Belgique, marques : Apollon », « Roubaix » et surtout « Gouda ».

Quelques négociants reçoivent des bougies ordinaires belges portant la marque de leur raison sociale et dont on confond l'origine.

Les cierges sont fabriqués à Brousse.

Le prix de la caisse des bougies Fournier de 4, 6, 8 bougies au paquet, a été pendant l'année de 68 à 69 piastres, soit 14 fr. en moyenne. Les autres marques ont une petite différence en moins au détriment de leur qualité.

Bouchons. — Les bouchons de toutes dimensions arrivent en grande partie de France surtout de Marseille et sont très appréciés. Toutes les autres qualités, en somme très ordinaires proviennent de Constantinople.

Bonbons, dragées et fondants. — L'article français ne trouve plus qu'un placement insignifiant, il sera bientôt nul. En effet des bonbons turcs dont la fabrication progresse sont les seuls préférés dans le pays. Les dragées faites avec les amandes indigènes, les fruits confits et les imitations de fruits, marrons glacés, fondants et autres sont préparés à Brousse avec habileté et naturellement à bien meilleur marché. il n'arrive ici et surtout de Constantinople que des dragées liqueurs dont les prix ne dépassent jamais 10 piastres, soit 1 fr. 70 le kilog., et une très petite quantité de fruits cristallisés en boites, soit 1 fr. la boite contenant une douzaine de fruits.

Bleu outremer. — Les fabriques françaises fournissent directement tout le bleu en pastilles employé pour l'azurage du linge. dans les qualités de 46 fr. les 100 kilog. Les deux marques connues sont celles de « E. Guimet » et « F. Rister ». Expédition caf Marseille, paiement à trois mois.

Ciment. — Actuellement on ne pourrait écouler du ciment européen à Brousse qu'en l'important directement. Depuis quelques années déjà le petit commerce a cessé de s'adresser à Constantinople, où les frais onéreux de transbordement font revenir l'article à des prix supérieurs à ceux pratiqués par les gros négociants à Brousse. La majeure partie du ciment consommé pendant l'année 1904 provient directement de Marseille. Le ciment jaune de Roquefort est le plus demandé ; marque « Romain Boyer » et autres. Ce ciment est vendu à 23 piastres, soit 5 fr. le tonneau de 85 kilog. Le ciment noir dit « Portland » dont la consommation est restreinte provient peu d'Angleterre. On en reçoit surtout de la Société des Portlands méridionaux de France. Il est vendu à 26 piastres, soit 5 fr. 70 le tonneau dont le poids est le même que celui du ciment jaune. On n'emploie pas ici de tonneaux de plus grande dimension.

Parmi les ciments que l'on trouve encore à Brousse, mais qui

sont loin d'avoir réussi à concurrencer ceux de France, on peut citer les ciments autrichiens et roumains « Redlich », « Ohrenstein », « Spitzer » et « Beoesin » (Budapest), « Sténia » (Bosphore) et une nouvelle marque grecque « Titan ». Tous ces ciments sont unanimement reconnus de qualités inférieures.

D'après la statistique ci-dessous, la consommation du ciment paraît augmenter dans le pays, car on commence à l'employer dans les constructions des fontaines, des conduites en terre, bassins, parterres, réservoirs, bains, etc.

153 tonnes en 1902. 283 tonnes en 1903. 422 tonnes en 1904.

La Compagnie française de navigation Fraissinet, qui a pris dernièrement la bonne initiative de faire toucher à Moudania (port de Brousse) ses paquebots partant de Constantinople à destination de Marseille, devait aussi établir un service en sens contraire, c'est-à-dire entre Marseille et Moudania. Ce dernier service provoquerait certainement une augmentation considérable dans l'importation des ciments, tuiles et autres articles de provenance marseillaise.

Charbon de terre. — En 1902, il a été importé à Brousse 2,632,000 kilog. En 1903, 3,649,000 kilog., et, en 1904, 4,770,000 kilogrammes.

Comme le démontrent ces chiffres de la Compagnie du chemin de fer Moudania-Brousse, le charbon de terre est de plus en plus employé dans les filatures, chemin de fer, moulin à vapeur, etc. Cela tient aussi au déboisement continuel des forêts qui ne fournissent plus le combustible nécessaire à la consommation locale.

Les charbons importés briquettes pour le chemin de fer ont leur dépôt à Moudania. Le tout arrive dans ce port, surtout par voiliers, presque exclusivement des bassins houillers d'Heraclée (mer Noire). Comme on le sait, l'exploitation de ces gisements est dirigée en grande partie par des entreprises françaises.

Cirages et vernis. — Nos fabriques envoient toujours la majeure partie des cirages ordinaires pour chaussures en flacons et en boîtes; mais la vente de ces cirages n'augmente guère à cause de l'emploi considérable des cirages glacés en flacon pour soulier verni et en couleur, de provenances étrangères. Ce dernier article est très en vogue et nos fabriques françaises n'y prennent aucune part. Elles pourraient cependant aussi bien fournir le cirage glacé. On peut en dire autant pour les vernis de couleurs ou peintures françaises, pas suffisamment connus ici et qui trouveraient cependant des ventes avantageuses dans le pays.

Cognac, eaux-de-vie et liqueurs. — On continue à recevoir de Bordeaux quelques caisses de cognac et liqueurs dans

les bonnes marques, grâce aux offres des commis-voyageurs, mais la place reste toujours envahie par les pseudo-cognac grecs du Pirée, Athènes, etc. Ces derniers soi-disant cognacs, dont la vente a atteint son maximum en 1904, subissent en ce moment une crise due à la multitude des qualités et marques qui se font concurrence entre elles au point de céder ces produits, très inférieurs d'ailleurs, à des prix dérisoires, avec paiement de six mois et plus. Il n'y a, dans ces conditions, rien à tenter ici pour nos produits naturels et de bonne qualité de la Charente.

Cuirs. — L'article français tient toujours un bon rang, mais son emploi n'est pas en augmentation à cause de la concurrence faite à meilleur compte par les articles veaux cirés et glacés de qualités inférieures qui proviennent d'Allemagne et un peu d'Italie par l'intermédiaire des négociants établis à Constantinople. Les tanneries de Brousse sont loin d'avoir fait des progrès ; les cuirs préparés à Constantinople et ces derniers temps dans l'Archipel sont un peu plus appréciés. Ceux du pays ne sont pas assez souples et ne peuvent être employés que pour les chaussures grossières, à cause de leur odeur désagréable.

Colle forte. — Il y a eu des envois de colle forte de Bulgarie portant des marques françaises (contrefaçon) d'Italie et de Constantinople où on imite nos produits. Les prix de vente par caisse sont ici de 3 p. 75 à 4 piastres l'ocque, soit, en moyenne, 0 fr. 80 le kilog. Quoique les colles fortes de Marseille soient déclarées supérieures, leur importation a cessé depuis longtemps à cause des prix élevés ; on nous a donc supplantés dans la fourniture de cet article, en imitant grossièrement nos marques que l'on vend à meilleur marché.

Conserves alimentaires. — Les importations directes de France n'augmentent pas, quoique les produits français tiennent toujours la première place. Les achats se font de préférence à Constantinople, où on trouve un choix varié et de toutes marques. Il faudrait qu'un envoi direct de France soit quelque peu important pour trouver ici un écoulement avantageux, autrement les frais augmenteraient de beaucoup le coût en fabrique.

Les qualités ordinaires et à bon marché donnent lieu de plus en plus à des transactions importantes. Pour les sardines, on a vendu surtout, en 1904, celles de 30 à 32 fr. la caisse, pris à Constantinople. Ces sardines portent, au lieu de la marque et adresse du fabricant, des dénominations quelconques, telles par exemple : Sardines Club, Duguesclin, Jeanne d'Arc, Société Parisienne, etc. Il en est de même pour les petits pois, haricots, que l'on peut se procurer à Constantinople au prix avantageux de 30 fr. les 100 boîtes.

Carreaux de faïences et tuiles. — Les carreaux de

faïences, qui viennent de Marseille, commencent à être connus et adoptés dans le pays. Cette importation n'est pas bien grande encore, étant donnée la rareté des bâtisses en pierre à Brousse. Les carreaux fins rouges de 20 centimètres sont les plus employés.

Les tuiles provenant de Marseille, que l'on commence à introduire ici, trouvent malheureusement un article concurrent dans la fabrication similaire indigène créée à Salonique.

Droguerie. — Les produits pharmaceutiques francais sont toujours appréciés, mais les envois directs ne sont guère fréquents. Les droguistes de Brousse préfèrent s'adresser aux négociants en gros de Slamboul où ils trouvent de suite un assortiment complet de tous les produits, un emballage à bon marché et paiement à longue échéance.

D'ailleurs ces négociants de Stamboul se font la concurrence entre eux et envoient régulièrement a Brousse leurs voyageurs pour prendre des commandes et encaisser les factures en souffrance. Ces employés arrivent avec des échantillons de produits chimiques et accessoires de pharmacie de toute origine qu'ils offrent à des prix inférieurs. Les commis israélites excellent surtout dans ces placements.

En général les produits chimiques français sont notamment reconnus supérieurs dans les spécialités pharmaceutiques, les sulfates, les sels, les toxiques, les pommades diverses, etc., mais les prix des emballages, accessoires, conditionnements, bouteilles, pots vides, caisses, etc., augmentent considérablement la valeur de la marchandise. On se plaint aussi des retards apportés le plus souvent par les maisons de France dans l'expédition des commandes. Pour toutes ces raisons les importations directes diminuent au profit des droguistes de Constantinople.

Denrées coloniales. — Ce commerce est surtout entre les mains de gros commerçants turcs du pays et leur nombre tend à augmenter. Très souvent de petits marchands de denrées s'occupent du commerce en gros et reçoivent des stocks de cafés, sucre, riz, etc. Les exportateurs français devraient se prémunir de précautions à l'égard de ces derniers sous le rapport du paiement.

Les denrées coloniales donnent lieu ici plus ou moins à des importations directes d'Europe en transit à Constantinople pour Brousse. Des négociants de gros à Constantinople qui ont ici des agents portant la même raison sociale font eux-mêmes dans ces cas les formalités de transbordement.

La succursale de la Banque Impériale Ottomane se charge aussi de ces sortes d'opérations surtout pour les sucres. Les importateurs trouvent ainsi un moyen sûr pour quant au paiement car la Banque Ottomane touche ordinairement la contre-valeur de la marchandise sur la remise des documents. Je re-

commande beaucoup à nos commerçants et industriels ce mode d'opérer qui leur offre tout repos moyennant une légère commission.

Café. — Les cafés même peu colorés, dont l'entrée en Turquie est interdite, ne sont, on le comprend, plus demandés. Ceux du Brésil « Rio » de toutes qualités trouvent un placement facile. Des envois importants ont eu lieu surtout de France, d'Italie et un peu d'Autriche, en transit pour Brousse. Les prix actuels varient de 6 à 7 piastres 1/2 or, selon qualités, soit de 1 fr. 07 à 1 fr. 40 le kilogramme. Cette dernière qualité que l'on appelle première est du « Rio lavé ». On ne trouve pas ici de qualité supérieure.

Sucre. — Le sucre sable en poudre ainsi que le sucre fin farineux, tous deux employés par les confiseurs turcs, sont fournis par la Russie (Odessa), très peu d'Autriche (Trieste). Il y a eu quelques envois de France en sucre amidonné fin farineux servant à la fabrication indigène des sucreries dites « locoums ». Ces qualités de sucre entrent non seulement dans la confiserie orientale, mais dans le café, les glaces et sorbets dont on fait ici un abus de consommation. Ils ont un avantage précieux, celui de coûter meilleur marché que le sucre concassé 10 à 15 centimes de moins par kilog.

En réalité la plus grande quantité de sucre consommé à Brousse, provient de Trieste, concassé, emballé en double sac pesant net 84 kilog.; le prix actuel est de 104 paras l'ocque en or, soit environ 0 fr. 50 le kilog.

A la suite de la hausse dans les prix, en décembre dernier, il y a eu ici d'importants arrivages de sucre français concassé par sac, comme celui de Trieste, mais de qualité supérieure. Ces sucres provenant de la raffinerie Saint-Louis, à Marseille ont été promptement écoulés et la baisse étant survenue on ne voit plus sur place que les sucres de Trieste, marques « Etoile », « Ancre », etc.

L'Autriche fournit également le sucre carré par caisse de 25 kilog. (72 piastres la caisse soit 15 fr. 50 environ). Cette qualité est très employée dans le thé. Les raffineries françaises ont été les premières à introduire le sucre carré en Orient, il y a vingt-cinq ans ; et depuis on ne voit plus l'article français.

Riz. — Pour les qualités supérieures c'est le rizon par sac de 100 kilog. provenant de Gênes qui tient la première place. Prix actuel 108 paras l'ocque, soit environ 0 fr. 45 le kilog. Différentes autres marques de riz du Japon, d'Egypte par sacs ou en couffins trouvent aussi un écoulement à cause de leur bas prix. Mais les arrivages directs sont rares pour ces qualités, comme aussi pour celles en poudre que l'on trouve à Constantinople à 0 fr. 33 le kilog.

Thé. — Les négociants des denrées coloniales s'occupent aussi de la vente du thé en gros dans les qualités dénommees

« Pekoe, Ceylan, Orange », etc. Ces thés arrivent le plus souvent des lieux mêmes de production.

La France ne prend qu'une part insignifiante dans ce commerce. Les thés supérieurs et fins ne sont pas importés ici. Les qualités consommées sur place sont en général très ordinaires. On les vend en gros de 10 à 13 piastres 1/2 l'ocque, la livre turque à 100 piastres, soit 2 fr. à 2 fr. 60 le kilog.

Ces thés logés dans des caisses recouvertes de toile et intérieurement de feuilles de plomb et qui pèsent en moyenne 40 kilog. net,

Poivre. — Le poivre noir « Tellichery » généralement employé dans les ménages, arrive en transit du Havre et quelquefois de Marseille ; on le vend actuellement de 1 fr. 60 à 1 fr. 65 le kilog. ; les sacs sont de 60 kilog. net. Les autres qualités de poivre inférieures trouvent aussi une certaine vente et ont leur clientèle.

Sacs vides.— Nos maisons de Marseille n'ont plus le monopole de cet article, que l'on importe rarement de France. L'Angleterre, un peu Trieste et surtout Constantinople fournissent les sacs vides nécessaires au commerce. C'est au commencement de l'hiver, à la fin des récoltes, que les sacs servant à l'expédition des fruits et céréales sont demandés. Ce genre de sacs se vend de 0 fr. 55 à 0 fr. 60 pièce. Une maison française a établi sur mes instances une agence à Brousse. Elle fournit également les toiles d'emballage et les toiles spéciales dont on se sert dans les coconnières.

Farine. — L'importation de la farine qui était de 1,369 tonnes en 1903 est descendu en 1904 à 286 tonnes. Cela est dû au perfectionnement des nombreux moulins dont un à vapeur dans le pays. En effet, il n'arrive plus ici de farines étrangères et le blé d'Anatolie remplace de plus en plus celui des régions de Brousse qui reste tout à fait insuffisant à la consommation locale.

Fil de coton. — Cet article qui paraissait être l'apanage des fabriques de Manchester, est aussi fourni actuellement par la Suisse et l'Italie. Les importations se chiffrent par une moyenne de 300,000 kilogrammes par an. La France ne prend aucune part à ce commerce si important.

Quant au fil préparé en Turquie, la fabrication en étant inférieure, il ne peut servir qu'à la confection d'étoffes grossières indigènes.

Pointes de Paris. — Les qualités dites « de Paris » arrivent de Belgique (Anvers) et d'Amérique (New-York) marque « Stella ». Nos produits ont été définitivement supplantés par ces marques concurrentes et à moins de créer un article spécial d'exportation, à bas prix, les fabriques françaises ne pourront plus acquérir la place qu'elles ont perdue ici, les gens du pays

préférant les qualités secondaires à cause de leurs prix inférieurs.

Pâtes alimentaires. — Le pays n'est plus tributaire de l'Italie et de la Grèce pour ses approvisionnements en ces articles de première nécessité. Toutes les pâtes consommées ici proviennent maintenant des fabriques de Constantinople. On les achète de 80 à 87 paras l'ocque, soit 0 fr. 34 à 0 fr. 37 le kilog. Il existe également des qualités supérieures jusqu'à 0 fr. 60 le kilog., fabriquées également à Constantinople et portant sur les caisses la dénomination « pâtes de Gênes ». Ces produits fabriqués sur place ont remplacé les véritables pâtes d'Italie, grâce au perfectionnement de cette industrie à Constantinople.

Parfumerie. — Les parfumeries d'origine française tiennent toujours un bon rang dans la consommation locale. L'importation se fait directement, mais elle est loin de progresser. La cause est due aux produits inférieurs fournis par nos concurrents et surtout aux nombreuses contrefaçons fabriquées à Constantinople et facilement introduites dans les provinces.

L'eau de Cologne très employée ici donne lieu maintenant à des préparations locales. On voit souvent des flacons d'essences porter la mention « Cellé ou Cette frères » pour donner le change avec la marque « Gellé frères » et le mot « Péra » au lieu de « Paris », ou tout autre étiquette pouvant donner lieu à des confusions avec les bonnes marques de France qui sont ainsi contrefaites et remplacées par des produits indigènes.

Papier. — Ce commerce important échappe à l'industrie française qui n'expédie qu'un peu de papier à cigarettes par rame. L'Italie et l'Angleterre envoient quelques spécialités de papier paille et tout le reste, c'est-à-dire la masse vient d'Autriche (Trieste). Parmi ces qualités il faut citer le papier en couleurs assorties, fin, vendu à 1 fr. 50 la rame de 400 feuilles, et surtout un genre de papier par rame un peu épais et très ordinaire, par balle de 100 kilog. couleur grise beige, employé ici en très grande quantité dans le délitage des vers à soie, dans la fabrication des sacs en papier pour épiciers et pour bien d'autres usages. Ce papier dont les dimensions sont en moyenne de 82 × 57 se vend en différentes qualités et suivant épaisseur, de 70 à 80 paras l'ocque soit de 0 fr. 25 à 0 fr. 30 le kilog.

On fabrique dans le pays des boîtes vides pour la graine de vers à soie et pour pharmacies et on emploie pour cet usage une assez grande quantité de carton qui est également fourni par Trieste.

Verres à vitres et verrerie. — Des Sociétés françaises ayant des établissements en Belgique expédient presque tous les verres à vitres, très employés à cause du grand nombre de fenêtres dans les maisons du pays. Les verreries, bouteilles vides, verres à lampe de qualités inférieures qui étaient fournis jusqu'ici par la Belgique, l'Autriche et par Marseille, sont

maintenant fournis par des usines établies en Turquie, sur le Bosphore et ailleurs. Ces usines ont un avantage dans la réduction des frais de transport qui s'effectue par Mahone, sans emballage, et exempt de droits de douane.

La vente des cristaux et verreries de luxe est très restreinte.

Savons. — Tandis que les statistiques indiquent chaque année une augmentation dans les savons importés, ceux de Marseille, bien supérieurs, trouvent un placement difficile et de plus en plus limité.

On préfère toujours les savons indigènes des îles de l'Archipel, Mételin, Crète, etc., qui conviennent mieux à la population du pays.

On n'apprécie pas ici la supériorité des produits marseillais, le bon marché seul attirant la clientèle locale.

Les savons de Crète et de Mételin arrivent directement ou en transit par Constantinople et sont vendus par des négociants grecs de ces pays. Le sac pèse 75 kilogrammes et les prix de vente n'ont pas dépassé pendant l'année de 0 fr. 50 à 0 fr. 60 le kilogramme.

Quelques spécialités de savons inférieurs anglais employés pour la toilette et le bain trouvent une certaine vente, mais ne donnent pas lieu à des importations directes et la consommation en est plutôt restreinte.

II. EXPORTATION.

Dans le commerce d'exportation du Vilayet, les marchés soyeux français de Lyon, Saint-Etienne et Paris figurent au premier rang, ces trois places réunies achetant environ le 90 0/0 des soies grèges du pays.

Outre la soie, qui constitue la ressource principale de ce grand Vilayet sericicole, on exporte l'opium, olives et huile d'olive, vin, anis, sésame, orge, maïs, laine, peaux brutes, chiffons, cornes et os, œufs, bois veiné, graines de lin, haricots, pois-chiches, lentilles, fèves et autres légumes secs. Parmi les racines : la gentiane, réglisse, chiendent, saponaire, scamonée, mandragore, salep, asphodèle, etc. Parmi les fleurs : le tilleul renommée à cause de son parfum très prononcé, camomille, thym, mauve, digitale, sureau, centaurée, sauge, absinthe, etc. Et enfin, parmi les fruits exportables à l'état frais ou sec : le marron, châtaigne, noix, noisette, amande, prune surtout verte, raisin blanc, (pour la Roumanie) pêche d'Ispahan, melon, pastèque, etc.

Les marchés français attirent quelques uns de ces produits notamment l'anis, les peaux brutes, les chiffons et os, les œufs, le bois veiné, le vin (pour coupage), etc.

Mais la grande partie de cette riche production est dirigée sur

Trieste, Hambourg, Odessa et quelque peu en Angleterre et en Italie.

Anis. — Les exportations d'anis pour Marseille ont été cette année presque insignifiantes. A peine une petite quantité a pu être expédiée à Constantinople, la récolte ayant été très inférieure ainsi qu'il résulte des chiffres ci-après :

53,000 kilog. en 1902 ; 56,000 kilog. en 1903 ; 7,000 kilog. en 1904.

L'anis produit dans ces régions est supérieur comme qualité aux anis de Russie, de Bulgarie et de la Grèce. Si le système de nettoyage reste toujours un peu défectueux ici, l'anis de l'Anatolie se distingue par son parfum, sa nuance en vert foncé et sa force en essence.

Céréales. — Parmi les céréales, l'avoine et le maïs seulement ont donné lieu à une petite exportation des régions de Brousse en 1904. Les autres contrées de Vilayet ont exporté l'orge et même le blé en assez grande quantité par les ports d'Ismidt, de Derindjé et de Panderma ainsi que par Eski Chéhir sur le chemin de fer d'Anatolie.

Le port de Panderma sur la mer de Marmara est un centre assez important pour l'achat et l'exportation des céréales : maïs, orges, blé, avoine, fèves, etc.; comme le port d'Aïvaly, dans l'archipel, pour les huiles d'olives, vins et graines diverses.

Chiffons et os bruts. — L'exportation de ces articles augmente notamment dans les os bruts, les cornes de buffles et de moutons.

Les statistiques mentionnent :

105,000 kilog. pour 1902 ; 262,000 kilog. pour 1904.

Chataignes. — Par suite du peu de soins apporté aux châtaigniers pendant la saison des fruits et de l'abattage des arbres isolés dans la montagne, les récoltes diminuent sensiblement comme on peut s'en rendre compte par les chiffres ci-dessous :

1,336,000 kilog. exportés en 1902 ; 1,152,000 kilog. exportés en 1903 ; 887,000 kilog. exportés en 1904.

Les bonnes qualités de châtaignes et les marrons sont surtout vendus à Constantinople ou envoyés dans les pays voisins de la Turquie.

Graines de vers à soie. — A la suite des progrès réalisés par la sériciculture locale, les graines de vers à soie donnent lieu à des exportations de plus en plus importantes :

11,000 kilos en 1902 ; 16,000 kilos en 1903 ; 25,000 kilos en 1904.

Ces graines sont exportées au Caucase (Batoum) et en Turkestan, Bulgarie, Grèce, etc., et même une petite quantité en France. Par suite de la production considérable de la graine

dans le Vilayet et de la concurrence qui s'en est suivie les prix ont sensiblement baissé ces temps derniers.

Graines diverses. — L'exportation de la graine de sésame a été insignifiant (7,000 kilos) en 1904, elle avait été nulle en 1903, tandis qu'en 1902 elle se chiffrait par 228,000 kilog. Les graines de lin malgré leur très bas prix, sont peu exportées 1 piastre l'ocque soit 0 fr. 16 le kilog, on en trouverait actuellement des quantités suffisantes pour être exportées avec avantage. La graine de moutarde a complètement manqué. L'alpiste n'est pas assez cultivée dans ces régions et pendant l'année on en a reçu pour la consommation locale de Rodosto, de Constantinople et de l'interieur. Les graines de coriandre, nigelle, cumin, etc., suffisent à peine à la consommation du pays.

Huiles et olives. — Les fabricants d'huile d'olives établis dans les villes du littoral de la Marmara, ne produisent qu'une qualité inférieure, trouble et non épurée.

Les indigènes ont toujours leur système défectueux de préparation qui reste des plus primitifs. Ils emploient, d'autre part, pour la fabrication de l'huile, les plus mauvaises qualités d'olives, les bonnes étant exportées à l'état de fruit vert ou noir ; il y a aussi la vetusté des oliviers et les maladies dont ils sont atteints qui ne sont pas faites pour donner de bons résultats.

Laines brutes. — Il y a eu quelques petits envois pour la Bulgarie, très peu en France, à cause de la hausse de cet article ; les qualités de Brousse ne sont d'ailleurs pas très appréciées et les expéditions sont loin d'avoir l'importance de celles de Panderma qui est un centre d'achats.

Loupes de noyer et bois veinés. — Les loupes de noyer étant très rares, les bois veinés ont donné lieu en grande partie à l'exportation. Les expéditions se sont effectuées de Moudania directement pour Marseille et Hambourg.

Œufs. — A cause de la rareté de cet article surtout vers la fin de l'année, les exportations ont été peu importantes en 1904. Il n'y a eu que quelques petits envois d'œufs à Marseille. Les prix pratiqués ici ont été de 16 à 20 piastres les 100.

Peaux brutes. — Par suite du système défectueux des préparations indigènes, presque toutes les peaux de vaches, vachettes, buffles, veaux, moutons, agneaux et chevreaux, sont exportées à l'étranger à l'état brut. Une plus grande partie de ces peaux pourrait être dirigée sur Marseille qui actuellement reçoit à peine la moitié de la production locale, les marchés français s'intéressant peu aux productions de l'Asie-Mineure en cet article.

Voici quelques chiffres d'exportations :

70,000 kilog. en 1902 ; 133,000 kilog. 1903 ; 142,000 kilog. 1904.

Les peaux d'agneaux et de chevreaux notamment donnent lieu cette année à d'importantes commandes pour diverses places d'Europe, et surtout en peaux ouvertes en lévreaux que l'on achète ici en grande quantité, 2 fr. 20 à 2 fr. 50 la paire pour les peaux d'agneaux et de 3 fr. 30 à 3 fr. 55 la paire pour les chevreaux, selon grandeur et finesse.

Vins. — Le port d'Erdek (Artaki) dans le bassin de la Marmara, et celui d'Aïvaly, dans l'Archipel, exportent du vin dont une faible partie pour la France. Ces vins se consomment également à Constantinople où ils servent de coupage aux vins de la Roumélie. Les vins de Brousse ont fini par ne plus donner lieu à aucune exportation. — Le rouge est ou âpre ou trop doux, on le vend à 0 fr. 25 le litre. Ce dernier n'est plus du vin de table. Le vin blanc du pays est fort en alcool, on réserve une bonne partie du raisin blanc pour fabriquer le raki ou eau-de-vie indigène.

En résumé dans un pays vignoble comme Brousse on ne trouve pas du bon vin de table et les vins de France à prix réduit mais de qualité naturelle, pourraient trouver ici un petit débouché parmi les Européens résidant dans le pays.

III. — Statistiques.

Soies, frisons, déchets, cocons, etc., exportés de Brousse à destination des marchés européens, du 1er juin 1904 au 1er juin 1905.

Qualités.	Balles.	Poids.
	—	—
	(En kilogrammes.)	
Soies grèges	3.600	360.000
Soies ordinaires	435	43.500
Frisons	710	142.000
Déchets	1.670	250.500
Bourres de soie	10	1.000
Cocons secs	310	15.500
Cocons doubles percés et piqués	815	81.500

Marchandises transportées pendant l'année 1904 par la Société Ottomane du Chemin de fer de Moudania-Brousse.

IMPORTATION.

Nature des marchandises.	Poids en tonnes.
—	—
Allumettes	90
Alcool	149
Acier et cuivre	79

Nature des marchandises.	Poids en tonnes.
Bougies	57
Beurre	28
Bois de construction	80
Charbons de terre	4.770
Cordes	81
Canevas et toile	386
Citrons et oranges	480
Cafés	446
Cuir et peaux	162
Cocons frais	21
Cocons secs	288
Ciments et chaux hydraulique	422
Céréales (blé)	2.491
Divers	1.265
Étain et plomb	33
Farine	285
Fil de coton	264
Fruits secs	213
Fer en barre et autres	770
Huiles diverses	461
Laine brute	5
Laine et coton manufacturés	548
Légumes frais, secs et conservés	44
Métaux ouvrés	449
Marbres, briques et tuiles	338
Papiers et cartons	491
Potasse	132
Pointes de Paris	385
Pétrole	1.319
Riz	799
Sucre	2.730
Sel	1.643
Savons	670
Sacs vides	135
Spiritueux	51
Sésames	83
Soufre	33
Tabacs manufacturés	173
Verreries	235
Verres à vitres	200
Total	23.784

EXPORTATION.

Nature des marchandises.	Poids en tonnes.
Anis	7
Bois de construction	230
Céréales (avoines, maïs)	2.114

Nature des marchandises.	Poids en tonnes.
Châtaignes	887
Chiffons et os bruts	262
Coton manufacturé	113
Cocons secs	13
Déchets de cocons	265
Divers	409
Fruits frais et secs	746
Frisons	133
Fléaux et pelles en bois	110
Feuilles de mûriers	»
Graines de vers à soie	25
Légumes frais, secs et conservés	63
Œufs	241
Oignons	199
Peaux brutes et ouvrées	142
Pastèques et melons	55
Pekmez (moût de raisins)	223
Racines médicales	66
Soie grège	353
Sésames	7
Tabacs en feuilles	473
Eau minérale de Tchitli	112
Total	7.248

Résumé du résultat d'exploitation afférent à l'exercice 1904, de la Société Ottomane du Chemin de fer de Moudania-Brousse.

(Capitaux franco-belges.)

Longueur de la ligne, 41 kilom. 1/2.
Largeur, 1 mètre.
Durée du trajet, 1 h. 40 m.
Voyageurs transportés, nombre, 68,910.
Marchandises transportées en grande vitesse, importation, 467 t. 1/2.
Marchandises transportées en grande vitesse, exportation, 861 t. 1/2.
Marchandises transportées en petite vitesse, importation, 23,316 tonnes.
Marchandises transportées en petite vitesse, exportation, 6,387 tonnes.
Recettes kilométriques, 7,609 fr. 98.
Recettes brutes, 319,619 fr. 22.
Dépenses locales, 165,146 fr. 71.
Bénéfices de l'exploitation, 154,472 fr. 51.

Grégoire Bay,
Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses**, *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 28 SEPTEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 469

TURQUIE D'ASIE

Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
450.	— **Italie** : Navigation du port de Gênes pendant l'année 1904. — Comparaison avec le mouvement maritime de Marseille.	» 20
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient.	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904.	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève. .	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Anana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
168.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20

TURQUIE D'ASIE

Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.

Beyrouth, le 16 juin 1905... Les deux premiers chapitres de ce travail sont consacrés à un rapide exposé de la situation agricole et industrielle ; les deux autres au commerce et à la navigation.

I. — AGRICULTURE.

La Syrie est pour le moment un pays essentiellement agricole. Elle renferme de vastes étendues très fertiles par nature qui se prêteraient admirablement à la culture intensive. Ce sont, entre autres, dans la circonscription de ce Consulat général, la vallée de l'Oronte (Homs et Hama), celle du Jourdain, la plaine d'Esdrelon. Exploitées de la façon la plus rudimentaire, ces régions donnent cependant des récoltes abondantes. L'introduction de méthodes de culture plus rationnelles permettrait d'en augmenter sensiblement le rendement. Il n'est pas téméraire d'affirmer que, mise en valeur, la Syrie serait un pays presque aussi riche que l'Egypte.

Elle souffre malheureusement du défaut de sécurité, de l'instabilité de la propriété soumise à une législation aussi variée que pleine de surprises ; insuffisance des voies de communication — cependant moins grande depuis la construction de la ligne de Hama ; — inutilisation absolue des cours d'eau au point de vue des irrigations, grâce auxquelles certaines régions deviendraient d'une merveilleuse fertilité. Mais, par dessus tout, il faut mentionner l'organisation défectueuse de l'impôt foncier (1).

La dîme constitue, en effet, une charge écrasante pour l'agriculture, moins par son taux qui, légalement, ne dépasse pas 12 0/0 que par la manière dont se fait la perception. Impôt proportionnel en principe, puisque basé sur la capacité imposable du contribuable, il perd en pratique ce caractère. C'est que nombreux sont les privilégiés qui bénéficient de l'exonération complète ou presque complète, grâce à leur influence ou leurs relations. Parmi ceux-ci, il faut ranger le sultan dont les pro-

(1) La province du Liban jouit d'un régime privilégié, au point de vue fiscal notamment. Mais son sol est pauvre.

priétés exemptes de toute taxe, représentent le vingtième du sol arable de la Syrie. Comme la somme à recouvrer dans chaque région est d'autre part fixée d'avance indépendamment de ces circonstances et des rendements des récoltes, on peut se rendre compte de la mesure dans laquelle sont atteints les non-privilégiés. Mais il y a plus encore. La dîme est affermée par village. Ceux dont la récolte se présente bien trouvent toujours des adjudicataires qui ne se font pas faute de réaliser sur le cultivateur un bénéfice personel avec le concours intéressé des représentants du gouvernement. Lorsqu'il ne se présente pas d'adjudicataire, et c'est le cas lorsque la récolte semble médiocre, la dîme doit être, d'après la loi, administrée en régie. En fait, l'autorité force celui des habitants du village qui lui semble le plus solvable à la prendre à un taux atteignant parfois jusqu'à 30 et 40 0/0 des quantités récoltées.

Avec un pareil régime, les progrès ne sont guère possibles, car toute innovation, tout perfectionnement signale son auteur aux dîmiers. Aussi les méthodes de culture sont-elles des plus primitives : les terres restent en friche une année sur trois; nulle part il n'est fait usage d'engrais; l'emploi de machines qui en beaucoup d'endroits pourraient être utilisées avec succès, demeure à peu près inconu. Le paysan, très arriéré, n'ayant que peu de besoins ne cherche à gagner que juste ce qu'il lui faut pour vivre; sous l'influence des vexations et de la misère, beaucoup commencent à émigrer comme les Libanais.

Les grands propriétaires fonciers s'occupent peu de leurs terres dont ils se contentent de toucher les revenus. Quant aux étrangers qui pourraient introduire des progrès, soumis en matière immobilière au régime commun, ils se montrent peu soucieux d'acquérir des terres. On ne peut guère citer comme établissements agricoles de quelque importance appartenant à des étrangers que la colonie allemande de Caïffa et les colonies israélites du baron de Rothschild.

L'usure pèse lourdement sur l'agriculture. Les capitaux sont rares en Syrie et la situation précaire du paysan n'est pas de nature à lui en faire trouver facilement. Aussi les prêteurs prennent-ils couramment 20 0/0 et par le jeu de l'hypothèque, qui, en Turquie, est une vente à réméré, ils arrivent fréquemment à se constituer de grands domaines au détriment des propriétaires primitifs qui continuent à exploiter le sol comme fermiers.

La Banque agricole instituée en 1888 pour porter remède à cet état de choses (prêts de 1 à 10 ans au taux de 7 0/0) n'a donné que des résultats insignifiants à cause des formalités administratives compliquées qui sont exigées pour les prêts et parce que les paysans, par crainte de tout ce qui touche à l'administration, s'adressent peu à elle.

Les principales cultures sont : les **céréales**, blé, orge, sésamé, lentilles, pois, etc.,

Les blés du Hauran sont des blés durs d'excellente qualité, convenant parfaitement à la fabrication des pâtes. Les orges conviennent parfaitement pour la brasserie. Les rendements moyens sont de 10 pour 1.

La récolte de 1904 a été mauvaise par suite de l'insuffisance des pluies ; celle de cette année s'annonce fort belle.

Le mûrier. — La culture du mûrier est en développement continu par suite de l'extension donnée à l'élevage du ver à soie. Elle convient parfaitement au sol en déclivité du Liban qui ne se prête pas à la culture des céréales. Les mûriers viennent très bien en Syrie ; les feuilles sont abondantes et belles.

L'olivier. — Les arbres pourraient produire davantage s'ils étaient mieux soignés. La récolte moyenne est de 3,000 tonnes environ.

L'**oranger** et le **citronnier** sont cultivés en grand dans la province de Saïda, Tripoli et Lattaquié.

Le tabac. — Culture en décadence. La régie ne l'encourage pas par crainte de la contrebande et n'emploie pour sa fabrication que des tabacs d'Asie-Mineure et de Salonique. Seule la qualité dite Abou-Riha, assez recherchée en Égypte, continue à être cultivée à Lattaquié.

La vigne. — Répandue surtout au Liban et dans les colonies israélites où l'on fabrique d'assez bons vins. Une partie importante des raisins est transformée en raisins secs.

Le **bétail** est généralement mal soigné. Les bœufs et les vaches sont médiocres. Les chevaux travaillent trop jeunes et on néglige complètement la sélection des étalons. Les mulets sont fort beaux ; les moutons réussissent assez bien.

La **volaille** est élevée en grande quantité à Lattaquié, centre important d'exportation de jaune d'œuf et d'albumine.

II. — INDUSTRIE.

L'industrie en grand atelier, chose très compliquée, n'existe que dans les pays ayant atteint un degré élevé de civilisation. Elle exige des capitaux, un personnel de patrons et d'ouvriers, du combustible ou une force motrice naturelle. La Syrie ne possède aucun de ces facteurs. La population y est peu dense — 20 habitants par kilomètre carré —. Les capitaux y sont rares (1). Le Syrien n'a aucune aptitude au rôle de patron

(1) Cette raréfaction tend à s'accroître par suite de l'exode des capitaux syriens sur l'Égypte où ils trouvent actuellement des placements immobiliers fort avantageux.

industriel et il n'entre pas dans son caractère de se lancer dans des entreprises à longue échéance.

Les taxes, d'ailleurs, découragent toute initiative. Il faut mentionner, notamment, l'interdiction faite aux Sociétés anonymes de devenir propriétaires à moins d'une autorisation spéciale très difficile à obtenir. Cette forme de Société, devenue à l'heure actuelle le cadre ordinaire des grandes entreprises de tout genre, ne peut de ce fait fonctionner en Turquie comme dans les autres pays. Enfin, le charbon fait défaut et doit être importé du dehors. Peut-être la Syrie en possède-t-elle. Mais son sous-sol qui semble contenir de grandes richesses est inexploré et le restera longtemps encore, à moins d'une modification de la législation actuelle des mines. Des chutes d'eau, notamment sur l'Oronte et le Jourdain, permettraient l'emploi de l'électricité comme force motrice si les lois de l'Empire n'en interdisaient l'usage.

Aussi, l'industrie se borne-t-elle à la fabrication d'objets de consommation de première nécessité (farine, savon, huile), de meubles de Damas, au filage de la soie, au tissage d'étoffes de coton et de soie. Ces tissus sont fabriqués avec des métiers très primitifs, en général à domicile : les produits étrangers livrés à très bon marché par la grande industrie leur font une concurrence de plus en plus grande.

Industrie de la soie. — Cette industrie, la seule ayant une certaine importance, nous intéresse particulièrement parce qu'elle marche à l'aide de capitaux français et que toute la soie produite en Syrie est achetée par la place de Lyon.

Les filatures, au nombre de 140, occupent près de 10,000 bassines, dont 1,000 appartenant à des Français. Sauf 5 ou 6, elles sont installées au Liban, où elles n'ont à acquitter aucune taxe.

La récolte des vers à soie se prolonge de mai à août, en raison des périodes d'éclosion différentes selon l'altitude (plaine, basse montagne, haute montagne).

Les élevages ne se font pas toujours dans de bonnes conditions. D'une façon générale, les paysans entassent un trop grand nombre de vers dans des espaces trop restreints et n'observent pas suffisamment les règles d'hygiène. Aussi les rendements sont-ils plus faibles qu'ils ne devraient l'être étant données les conditions climatériques favorables et l'excellente qualité des feuilles de mûrier. Ils ne dépassent guère en moyenne 27 kilog. à l'once de semence au lieu de 39 en France. Les rendements des cocons à la bassine sont de 11 kilog. à 11 kilog. 1/2 par kilog. de soie.

Les éducations de Syrie avec des graines de provenance à peu près exclusivement française (races jaunes du Var, des Alpes, de Corse), les graines de Brousse qu'on a essayé d'introduire ne réussissent pas ici. Les reproductions indigènes donnent

parfois de bons résultats, mais il n'existe pas d'établissements sericicoles s'occupant d'une façon suivie de leur préparation. Tant qu'il en sera ainsi, nos sériciculteurs trouveront un débouché assuré en Syrie.

Les quantités de graines mises en incubation en 1904 ont été de 230 à 240,000 boîtes de 25 grammes. La récolte des cocons a été de 5.769,230 kilog.

L'industrie du filage reste très arriérée. Alors qu'en France et en Italie on file couramment à quatre et cinq bouts, ici on continue à ne filer qu'à deux. Le rendement journalier par bassine ne dépasse pas 200 grammes au lieu de 400 atteints couramment dans les deux pays précités. D'autre part, le charbon revient cher du fait qu'il est importé de l'étranger et que le transport de Beyrouth aux usines doit se faire par chariots ou bêtes de somme. Il en résulte que malgré le bon marché de la main-d'œuvre, les façons reviennent de 5 à 7 fr. (1) par kilog. au lieu de 4 fr. en Italie, par exemple. Il faut d'ailleurs noter que, si les salaires sont bas, ils ont une tendance à monter par suite de la raréfaction de la main-d'œuvre causée par l'émigration et que le travail utile fourni par les fileuses est faible à moins d'une surveillance très rigoureuse qui n'est pratiquée que dans peu d'établissements.

Les filateurs indigènes ne font rien pour améliorer leurs méthodes non seulement au point de vue d'un meilleur rendement mais encore d'un filage plus parfait. En effet, si l'on en excepte les marques françaises et quelques rares marques indigènes, les soies de Syrie sont assez mal filées et donnent presque constamment des mécomptes au point de vue du titrage. Aussi se vendent-elles moins cher que toutes les autres alors qu'elles devraient se vendre plus cher. Elles ont en effet une supériorité marquée tant au point de vue du plus grand pouvoir d'absorption de teinture, que de leur élasticité exceptionnelle qui constitue un grand avantage pour le tissage.

Ce fâcheux état de choses a pour cause l'esprit de routine et aussi la regrettable tendance des filateurs à faire de la spéculation et non de l'industrie. Ils s'imaginent que les soies pourront encore atteindre les prix élevés d'autrefois; très joueurs par tempérament, ils escomptent chaque année, au moment des achats, un bénéfice considérable sur les prix à réaliser en cours de campagne et poussent les prix des cocons à la parité des cours de la soie. Malgré des déboires répétés, ils restent incorrigibles. C'est ainsi que la baisse survenue pendant la campagne 1903 où les prix des cocons avaient été ainsi exagérés sur la foi de renseignements inexacts représentant les récoltes de France et d'Italie comme plus compromises qu'elles ne l'étaient, a causé en Syrie des pertes qu'on peut évaluer sans exagération

(1) En tenant compte des bénéfices réalisés sur les frisons et les déchets.

à 3 1/2 millions de francs. En 1904, les Syriens ont été plus sages : les prix des cocons n'ont pas dépassé 2 fr. 80 par kilogramme.

Il est peu de filateurs indigènes en mesure de mener une campagne avec leurs seuls fonds. Ceci m'amène à parler des concours financiers dont l'industrie syrienne de la soie a besoin pour fonctionner et qui, par suite de l'insuffisance des capitaux existants dans le pays, lui est fourni dans une proportion importante par la place de Lyon.

Quelques filateurs bien posés et offrant de sérieuses garanties de moralité traitent directement avec les maisons lyonnaises pour se procurer l'argent nécessaire à leurs achats de cocons. Au fur et à mesure de la production ils leur envoient leurs soies en consignation. Les prêts se font au taux de 5 0/0 ; la commission sur les ventes est de 1 1/2 0/0 à 2 0/0.

Le système des avances directes ne se pratique qu'exceptionnellement à cause des risques qu'il comporte. En général, les Lyonnais font leurs avances à des maisons de banque de Beyrouth, mieux en état qu'eux-mêmes de mesurer les crédits et de se faire donner des garanties constituées le plus souvent par la cession qu'elles se font faire des propriétés de l'emprunteur. Les banques se livrant à ce genre d'affaires prélèvent, à leur profit, outre l'intérêt et la commission à réserver pour les maisons lyonnaises, un intérêt de 1 0/0 et une commission de 1 à 1 1/2 0/0. Le loyer de l'argent revient ainsi aux filateurs de 8 1/2 à 9 0/0, mais dépasse en réalité ce chiffre ; et puis il faut tenir compte des opérations de change, des spoliations de tout genre dont ils sont souvent victimes, soit sur le poids des expéditions, soit sur les ventes.

Quant aux Lyonnais, le système des avances indirectes ne les met pas toujours à l'abri de tout risque. La place de Beyrouth ne brille pas par la moralité ; l'esprit de spéculation y est poussé au dernier point et, encouragées par un manque de répression complet, les faillites s'y multiplient depuis plusieurs années d'une façon fâcheuse. Il est bien peu de maisons auxquelles on se puisse fier. Les sommes dépensées annuellement en achats de cocons, représentent environ 12 à 14 millions ; les avances de Lyon peuvent être estimées à 6 millions.

Étant donné ce qui précède, taux élevé de l'argent, procédés industriels défectueux entraînant des frais de fabrication et la dépréciation des soies produites, il ne faut pas s'étonner si les filateurs syriens font souvent de mauvaises affaires. Les usines changent fréquemment de mains et, si l'industrie du filage se maintient, il faut en chercher la cause dans l'attrait que le métier de filateur exerce sur les Libanais, combiné avec l'afflux d'argent provenant de l'émigration. Les sommes entrant de ce chef au Liban représentent annuellement de 5 à 6 millions.

On a préconisé, à différentes reprises, la création au Liban d'une Banque agricole qui ferait des prêts aux filateurs à des

conditions plus avantageuses. L'idée est bonne en elle-même, mais semble peu réalisable.

On a vu qu'étant donnés les risques à courir avec la plupart de leurs clients, les prêteurs actuels sont obligés de s'assurer contre eux en se faisant faire par les filateurs cession de leurs propriétés. La Banque à instituer ne pourrait, d'après la législation ottomane, faire des opérations de ce genre sans un firman spécial. La Banque agricole ne serait pas en mesure de supporter de pareilles charges : son champ d'action ne serait, en effet, pas assez étendu, les banquiers de Beyrouth devant continuer malgré tout à garder une partie de leur clientèle. Il faut noter enfin que l'obligation où elle serait de prendre des garanties en immeubles aurait l'inconvénient d'immobiliser presque complètement son capital.

III. — COMMERCE.

Beyrouth est en train de reprendre son ancienne importance comme place de transit de la Syrie. C'est la conséquence du perfectionnement de ses moyens de communication avec l'intérieur. Le raccordement du chemins de fer de Damas avec les quais du port facilite l'embarquement et le débarquement des marchandises et les exonère de frais de transport assez élevés. La création de la ligne de pénétration sur Hama a détourné de Tripoli sur Beyrouth la plus grande partie du trafic de la vallée de l'Oronte. Le prolongement imminent de cette ligne sur Alep opérera un phénomène analogue au détriment d'Alexandrette. Alep a un trafic annuel de 60,000 tonnes au moins représentant une valeur de 70 millions. Les exportateurs de céréales, produites en grande quantité par toute cette région, ont, même à égalité de prix, avantage à se servir du chemin de fer pour leurs transports. En dehors de la fixité des prix et d'une plus grande sécurité, l'emploi de la voie ferrée leur procure la facilité d'obtenir à Beyrouth, dès chargement sur wagons au point d'expédition, des avances de fonds sur remise de lettres de voiture. Avec le transport par bêtes de somme, ces avances ne peuvent être faites que sur connaissements, c'est-à-dire 15 ou 20 jours après que la marchandise a quitté le lieu d'expédition. La Compagnie du Port offre de son côté d'importantes remises sur les taxes de quai aux exportateurs de céréales. Ceux-ci ont ainsi intérêt à consigner leurs produits à des maisons de Beyrouth plutôt qu'à celles de Tripoli et éventuellement d'Alexandrette. Il est naturel que le commerce d'exportation se faisant par Beyrouth, le commerce d'importation prenne la même voie. Les lignes de chemin de fer dont il vient d'être parlé ne donneront malheureusement pas au point de vue de l'attraction du trafic sur Beyrouth tous les résultats qu'on serait en droit d'en attendre par suite de la fâcheuse conception qui a présidé à leur

établissement et qui se traduit par l'insuffisance de la ligne de dégagement Rayak-Beyrouth à voie étroite et à crémaillère.

Ainsi qu'on l'a vu dans les deux premiers chapitres, la Syrie est un pays à production agricole prédominante, à production industrielle insignifiante. Il en résulte deux conséquences :

D'abord que le pouvoir d'achat du pays est en raison directe du plus ou moins d'abondance des récoltes ;

Ensuite que la Syrie sera pour longtemps encore un débouché important, les importations y représentant une valeur de 50 millions au minimum.

L'Angleterre occupe la première place sur le marché syrien avec ses cotonnades (40 0/0 de l'importation totale) et ses charbons. L'Allemagne et l'Autriche participent aux importations dans la proportion de 11 à 12 0/0 chacune ; l'Italie entrée en scène plus récemment a développé plus sensiblement le chiffre de ses ventes au cours de ces dernières années. La France a de la peine à lutter contre ces trois concurrents dont la plupart des articles de vente sont précisément ceux que nous fabriquons nous-mêmes et qui ont actuellement, tout comme nous, des services de navigation directs sur la Syrie. Sans doute sont-ils mieux outillés au point de vue de la production et des moyens de transport à l'intérieur. Mais au point de vue de la longueur des crédits ils sont devenus aussi difficiles que nous à la suite de mécomptes réitérés que leur ont valus les facilités consenties autrefois. Leur supériorité semble résulter d'une plus grande activité, d'un sens plus pratique des affaires. Il semble cependant qu'avec quelques efforts notre commerce d'importation en Syrie pourrait devenir plus considérable. Nous sommes le meilleur acheteur d'un des principaux produits du pays, la soie : il en résulte un courant d'affaires déjà établi. D'autre part, notre langue est, grâce à nos écoles, couramment parlée ici, ce qui constitue un avantage qui n'est pas sans importance.

Voici quelques indications pratiques à l'usage de nos commerçants :

1° Il y a deux manières de faire des affaires soit directement, soit par l'intermédiaire d'un représentant. Ce second mode est recommandé de préférence : le représentant surveille les clients et assure la régularité des paiements. Il prélève en général des commissions assez élevées mais largement compensées par la diminution des risques lorsqu'il est actif et intelligent. Il est indispensable de le faire visiter de temps en temps par un voyageur de commerce pour le surveiller et lui faire connaître les nouveaux produits des fabricants ;

2° On ne saurait trop recommander à nos compatriotes de bien se renseigner sur les maisons avec lesquelles ils veulent entrer en relations d'affaires avant de traiter avec elles. Il est bon de renouveler souvent ses renseignements, car la moralité

est faible en Syrie ; les situations changent souvent d'une année à l'autre. On ne saurait trop recommander de ne pas se fier à la bonne mine et aux belles assurances des Syriens en voyage dans notre pays. Ces précautions sont malheureusement trop rarement prises, ainsi qu'en témoignent les pertes élevées subies par de nombreuses maisons françaises dans des faillites récentes. Elles auraient facilement pu être évitées avec quelques précautions. Le Consulat Général est à l'entière disposition de nos compatriotes pour toute espèce de renseignements ; mais je dois constater que malgré tous les avis du *Moniteur officiel du Commerce* ils s'adressent rarement à lui.

3° En cas de difficultés, les maisons françaises se bornent le plus souvent à demander au Consulat de leur faire obtenir satisfaction par tous les moyens possibles : c'est la formule consacrée. Elles s'imaginent volontiers que les Consulats d'Orient ont des pouvoirs extraordinaires et négligent en général de leur communiquer les pièces de nature à établir le bien fondé de leurs réclamations. Les correspondances qu'il faut engager de ce chef causent des pertes de temps qu'il serait facile d'éviter ; il ne faut pas oublier que par les voies les plus rapides, tout échange de correspondance nécessite un minimum de vingt jours.

Le réclamant doit communiquer au Consulat toutes pièces justificatives, telles que correspondance, extrait de livres, traites, lettres de commission — en copie conforme, ou en original.

Il serait bon d'indiquer dès le début le rabais maximum qu'on consentirait en vue d'un arrangement à l'amiable, toujours préférable à une solution judiciaire, parce que moins coûteux et plus rapide, surtout lorsqu'on doit avoir affaire aux tribunaux ottomans.

Si l'on doit cependant en passer par les tribunaux, il est indispensable de faire établir une procuration légalisée par le Ministère des Affaires étrangères si le client poursuivi est français ou étranger ; par l'autorité consulaire ottomane s'il est ottoman.

Pour se faire représenter à une faillite, on peut envoyer une procuration en blanc, légalisée comme il vient d'être dit. Le Consulat se chargera de la remettre à une personne sûre et sérieuse.

4° Est seul de vente courante l'article bon marché, clinquant, criard.

5° Les emballages doivent être solides pour mettre à l'abri des soustractions, de plus en plus fréquentes, et supporter les manipulations nombreuses et généralement brutales tant à l'embarquement qu'au débarquement.

6° Le vendeur doit s'appliquer à remplir très exactement les conditions de qualité, livraison et prix pour éviter toute objec-

tion de l'acheteur à la livraison : la mauvaise foi est grande et ces objections vont souvent jusqu'au refus de la marchandise.

7° Il existe à Beyrouth un bureau de poste français qui prend et reçoit les colis postaux pesant jusqu'à 10 kilog. et fait le service de recouvrements.

8° La Banque Impériale ottomane possède à Beyrouth une succursale qui se charge des encaissements au taux de 1/8 0/0.

IMPORTATION.

159,500 tonnes.

Alcool. — 142,000 kilog. Employé pour la fabrication de l'arak, boisson fermentée très en usage dans le pays. Les alcools utilisés sont de qualité très inférieure et fournis par la Russie, la Roumanie, l'Autriche. Prix : 35 fr. l'hectolitre, fob. Beyrouth.

Allumettes. — 284,500 kilog. La vente de cet article est libre en Turquie.

L'Autriche fournit les allumettes en bois (65 0/0) au prix de 26 fr. 25 à 33 fr. 60 la caisse de 200 douzaines de boîtes.

L'Italie vend également des allumettes en bois (35 0/0) à 29 et 35 fr. la caisse et la totalité des allumettes en cire au prix de 113 à 128 fr. la caisse de 25 grosses.

La Suède vend 200 caisses de 60 douzaines : prix 58 à 63 fr. la caisse.

Armes. — 28,650 kilog. Ce chiffre est très inférieur à la réalité : la plus grande quantité des armes vient en effet en contrebande, l'entrée étant permise aux seuls fusils de chasse et pistolets de poche. La Belgique fournit plus de la moitié de la consommation, grâce à ses prix très bas. Les articles supérieurs viennent d'Angleterre et de France.

Automobiles, bicyclettes. — Le mauvais état des routes de Beyrouth, les pentes et courbes de celles du Liban empêchent l'emploi des automobiles et des bicyclettes.

Bière. — 424,000 kilog. La consommation se développe d'année en année. Le climat s'oppose à la consommation de la bière en tonneau qui ne supporte pas le voyage. La bière en bouteilles est seule de vente courante. L'Allemagne et l'Autriche fournissent 80 0/0 de la consommation ; marques courantes : Pilsen, Dreher, Seldmayer de Munich. Prix : 20 à 24 fr. les 48 bouteilles pour les marques autrichiennes ; 24 à 30 fr. pour les allemandes. Malgré une forte réclame les bières américaines se vendent peu. Les bières françaises sont peu connues.

Bijouterie. — 2,350 kilog. La bijouterie fine entre dans ce

chiffre pour moitié. Les pays importateurs sont surtout l'Autriche et l'Allemagne, puis la France.

Biscuits. — 92,150 kilog. Fournis par la France et l'Angleterre. Les ventes des produits français sont en voie de développement continu.

Bougies. — 150,200 kilog. La France fournit le 1/3 de la consommation ; la Belgique, le reste.

Briques, poteries, tuyaux en terre. — Marseille envoie les briques 1,896,000 kilog. et la poterie 53,000 kilog.

L'Italie, la poterie commune 86,000 kilog. Les tuyaux en terre viennent de Belgique et de France.

Brosserie. — 10,450 kilog. France.

Café. — 541,000 kilog. Importé du Brésil, en transit par Marseille, le Havre, Londres, Trieste.

Cartes à jouer. — La vente est libre en Turquie. Les importations représentent une valeur de 100,000 fr. La France fournit les qualités fines (60 0/0 de la consommation), la Belgique les qualités ordinaires.

Chapellerie. — 4,800 kilog. Provient d'Italie et de France (30 0/0). Les Européens étant seuls à porter des chapeaux et étant peu nombreux, la consommation est peu susceptible de développement. Les chapeaux de dames sont confectionnés dans le pays avec des formes importées de France.

Charbon. — 28,429,000 kilog. Angleterre.

Chaussures. — Importation très réduite à cause de la production locale.

Chaux, ciment. — Chaux hydraulique, 1,338,000 kilog. ; ciment, 743,700 kilog.

Ces deux articles viennent surtout de France. Leur importation tend à augmenter par suite du développement des constructions à Beyrouth et au Liban et des besoins du chemin de fer du Hedjaz.

Chocolat. — 25,000 kilog. Une grande partie est fournie par l'Italie. La France pourrait développer ses ventes.

Confections. — 54,600 kilog. Les importations représentant une valeur de 600,000 fr. tendent à diminuer en raison du bas prix des vêtements faits sur mesure par les tailleurs et les couturières indigènes. Les vêtements confectionnés proviennent l'Autriche. Rentrent dans cette dénomination les gilets de chasse, tricots, caleçons de laine et coton vendus par l'Allemagne et l'Italie.

Conserves. — 180,000 kilog. Fournies pour moitié par la France ; le reste par l'Angleterre et l'Italie.

Couleurs. — Couleurs en barils, 46,600 ; peinture brute, 4,750 ; blanc de zinc, 149,800 ; céruse, 1,800 ; ocre, 150,000 ; indigo, 7,350 kilog.

Les intérieurs des maisons ne sont pas tapissés en papier mais peints à la chaux ou à l'huile.

Les couleurs en barils et le blanc de zinc sont vendus par l'Angleterre et la Belgique : les couleurs sèches et l'ocre par la Belgique et un peu par la France. Pour la teinturerie on emploie de plus en plus les couleurs à l'aniline de provenance exclusivement allemande.

Cravates. — Valeur 50,000 fr.; fournies par l'Autriche, l'Allemagne, l'Italie.

Cuirs. — Bruts, 507.000 kilog. ; ouvrés. 614,000 kilog.

Les cuirs pour semelle continuent à être fournis par la France (50 0/0 de l'importation); mais il y a lieu de signaler la concurrence de l'Italie (principale marque Marcello Caserino de Gênes), de l'Autriche (J. Wolfner, de Budapest), des États-Unis.

Pour les cirés noirs et de couleur l'Allemagne tient aujourd'hui la tête et notre part n'est plus que de 16 0/0.

Les vernis viennent à peu près exclusivement d'Allemagne.

Draps. — Les quantités importées représentent une valeur de près de 2 millions.

Les draps unis, dits draps d'Orient, émployés pour la confection des vêtements de forme indigène sont fournis exclusivement par l'Autriche au prix de 2 à 3 fr. le mètre. Les importations (500,000 fr. par an) tendent à diminuer par suite de la substitution des vêtements de coupe européenne, pour lesquels sont employés des draps mélangés, aux vêtements de forme indigène.

Les draps mélangés viennent d'Angleterre, 600,000 fr., 1,25 à 14 fr. le mètre ; d'Allemagne, 100,000 fr., 3 à 9 fr. le mètre ; de Belgique, 100,000 fr., 3 à 9 fr. le mètre; de France, 50,000 fr., 5 à 15 fr. le mètre.

Notre part pourrait, semble-t-il, être augmentée.

Farines. — 4,428,000 kilog. Le pays étant producteur de céréales, les importations de farine varient selon le plus ou moins d'importance de la récolte. Les farines importées viennent de Salonique, Samsoun, de l'Anatolie (20,80 à 25 fr. les 100 kilog.) et d'Odessa (18 à 20 fr.). Les farines françaises pouvant être vendues au même prix sont de qualité très inférieure.

Fez. — Cet article est vendu exclusivement par un syndicat autrichien représenté pour toute la Syrie par la maison Hani et Audi qui lui garantit annuellement une vente minimum de 800,000 fr. Le prix moyen du fez est de 2 fr. La forme en usage

est le tronc de cône pas trop élevé. La France avait autrefois la fourniture de cet article.

Fils de coton. — 1,815,000 kilog. De provenance anglaise pour les blancs, allemande pour les rouges.

Graines de vers à soie. — 240,000 boites. De provenance française.

Horlogerie. — 17,000 kilog. Montres ordinaires, 9,100 ; montres fines, 1,300.

L'Allemagne et la Suisse fournissent 80 0/0 de l'importation, la France 15 0/0 au plus.

Jouets. — 25,700 fr. Les articles allemands sont 20 0/0 meilleur marché que les articles français, par suite plus demandés.

Lainages. — Les mérinos (150,000 fr.) sont vendus par l'Allemagne et la France, les couvertures, les flanelles par l'Allemagne ; la serge et l'alpaga par l'Angleterre et l'Allemagne ; les châles de laine viennent de Saxe.

Lampes. — L'éclairage au pétrole est à peu près exclusivement employé, sauf à Beyrouth où existe une usine à gaz en voie de progrès. Les articles bon marché et clinquants sont seuls de vente courante. Ils sont fournis à peu près exclusivement par l'Autriche qui fait un chiffre de ventes de 100,000 fr.

Liqueurs. — 131,700 kilog. Les produits français sont les plus demandés.

Lits en fer. — Leur usage se répand de plus en plus. Ils sont actuellement fournis par les maisons Petersen et Cie de Birminghan. Prix : 25 à 150 fr.

Machines. — 162,000 kilog. machines à coudre à pied 33,700, machines à coudre à la main 67,000.

On a vu précédemment que les machines agricoles étaient peu employées par suite de l'état arriéré de l'agriculture. Celles qui sont vendues sont de provenance américaine. Le chiffre relativement élevé donné pour les machines trouve son explication dans les arrivages de locomotives pour le chemin de fer du Hedjaz (de fabrication allemande) et celui de Damas (Winterthur) et d'appareils pour l'usine à gaz (d'origine française).

On commence à se servir de petits moteurs à pétrole pour remplacer les norias à traction animale destinées à élever l'eau servant aux irrigations. Ces moteurs viennent d'Allemagne.

Les machines à coudre sont presque toutes de la marque Singer. Prix 80 à 120 fr. pour machines à pied, 55 à 80 pour machines à main.

Manufactures. Coton. — 7,592,000 kilog. C'est le gros article de l'importation, les indigènes s'habillant surtout avec

des cotonnades. L'Angleterre tient toujours le monopole de la fourniture des calicots madopolanes. Les importateurs syriens ont tous des représentants à Manchester. Pour les indiennes elle tient également la tête, mais a à lutter contre la concurrence allemande.

Mercerie. — 1,224,000 kilog. Les articles de bonneterie sont vendus par l'Allemagne, ceux de lingerie par l'Autriche, sauf les qualités supérieures, peu demandées, fournies par la France.

Métaux.

Acier 136,000 kilog., Belgique et Autriche.

Cuivre brut 345,000, cuivre ouvré 21,000, cuivre tubes 9,000, Angleterre et Belgique.

Étain en saumons 58,400, étain ouvré 4,000, Angleterre.

Fers bruts 388,000, fers ouvrés 2,516,000, fers poutrelles 388,000, fers tubes 198,000, Belgique et Allemagne.

Ferrailles 28,000, Belgique.

Ferrements 32,000, fontes brutes 35,000, fontes ouvrées 178,000, Belgique.

Fer-blanc 179,000, fer galvanisé 228,000, Angleterre.

Plomb en saumons 36,000, plomb en feuilles, tuyaux 189,000, France et Italie.

Zinc 85,000, Belgique (3/4) et France.

Matériel de chemin de fer 30,874,000 kilog.

Ce matériel est celui de la ligne du Hedjaz.

Il est fourni par la Belgique et les États-Unis.

Pour tout ce qui concerne la métallurgie, la Belgique est actuellement maîtresse du marché.

Meubles. — 255,000 kilog. Les importations ont tendance à diminuer par suite du développement de la fabrication indigène. Celle-ci n'arrive pas encore à faire convenablement les chaises en bois courbé vendues par l'Autriche.

Papiers. — Papiers d'emballage 297,000. Le papier paille est importé de Marseille et de Naples en balle de 24 rames, 11 fr. la balle.

Le papier pliage, pour citrons et oranges, vient d'Autriche en balles de 40 rames de 480 feuilles. Prix, 42 fr. 50 la rame.

Papiers à écrire et impression, 162,000 kilog.

Le papier cloche est importé d'Autriche en rames de 40 cahiers de 10 feuilles.

Poids, 3 kilog., 1 fr. 35 la rame ; 3 kil. 1/2, 2 fr. 25 la rame ; 4 kilog., 2 fr. 50 la rame.

Le papier minutes (60,000 fr. par an), a la même provenance. Vendu en rames analogues.

Poids, 5 kilog., 2 fr. 65 la rame ; 5 kil. 1/2, 2 fr. 85 la rame ; 6 kilog., 3 fr. la rame.

Le papier d'impression importé d'Autriche en rames de 500 feuilles. Prix, 30 à 40 fr. les 100 kilog., qualités ordinaires ; 40 à 75 fr. les bonnes qualités.

Le papier à lettres commun vient également d'Autriche.

Les 20 cahiers, petit format, poids 1 kil. 1/2, 1 fr.
Les 20 — grand — — 2 kil. 1/2, 1 fr. 60.
Les 20 — — — — 2 kil. 3/4, 1 fr. 80.
Les 20 — — — — 3 kilog., 2 fr.

Le papier à lettres de qualité moyenne est fourni par l'Autriche et l'Allemagne dans les prix de 0 fr. 80 à 1 fr. le kilog. Importé en rames de 2 kil. 1/2 à 3 kil. 1/2, la rame de 400 à 480 feuilles.

Le papier de luxe par la France et l'Angleterre.

Papier à cigarettes. — 71,450 kilog. L'Autriche vend les qualités ordinaires (0 fr. 37 à 1 fr. 50 la boîte de 60 à 100 livrets). La France, les qualités supérieures (vente 40,000 fr. environ).

Parapluies. — 37,500 kilog. Qualités fines vendues par la France, qualités ordinaires par l'Autriche et l'Allemagne.

Parfumerie. — 72,500 kilog. Nos produits sont les plus demandés, mais ont à lutter contre la concurrence allemande et autrichienne. Nos marques sont fréquemment contrefaites.

Pâtés. — 148,700 kilog. Nous fournissons le 1/4 de la consommation, l'Italie le reste.

Poils de chèvre. — 246,950 kilog. Angleterre (3/4), France le reste.

Porcelaines et faïences. — 733,000 kilog. Pour les faïences, Lunéville et Choisy soutiennent la concurrence contre la Belgique et Sarreguemines. Les porcelaines viennent d'Allemagne et d'Autriche.

Produits chimiques et pharmaceutiques. — Acides, 57,300 kilog. ; alun, 56,000 kilog. ; ammoniaque, 23,500 kilog. ; eaux minérales, 74,900 kilog. ; essence de térébenthine, 10,900 kilogrammes ; médicaments, droguerie, produits chimiques, 221,300 kilog. ; goudron, 139,000 kilog. ; soude, 142,000 kilog. ; soufre, 26,000 kilog. ; sulfate de zinc, 7,700 kilog. ; sulfate de fer, 29,000 kilog.

L'Allemagne fournit la plus grande partie des produits chimiques et pharmaceutiques ; l'Italie, les huiles médicinales et les herbes ; la France, les spécialités pharmaceutiques et les

eaux minérales ; l'Autriche, les essences ; l'Angleterre, la soude. Les produits allemands viennent principalement des Maisons Marck de Darmstadt, Gehe et Cie.

Quincaillerie. — 1,962,000 kilog. Les principaux articles rentrant dans cette catégorie sont :

Les **serrures** vendues par la France pour les bonnes qualités (75,000 fr.), l'Allemagne pour les qualités inférieures (100,000 francs).

Les **pointes et clous.** — (547,000 kilog.). Valeur, 600,000 francs. Un quart fourni par la Belgique, le reste par l'Allemagne, les États-Unis, l'Italie les 15/15, 26 fr. 25. 1 fr. de plus par numéro.

Les **vis.** — Belgique (15,000 fr.), Allemagne (30,000), France (50,000).

Les **charnières.** — Allemagne (60,000 fr.), France (40,000).

Les **limes.** — Angleterre (20,000 fr.), Allemagne (60,000 fr.).

La batterie de cuisine (40,000 fr.), vient de France.

Les **différents articles de ménage.** — Allemagne (150,000 fr.), Angleterre (50,000 fr.), France (30,000 fr.).

Les outils. — Belgique.

Riz. — 6,275,000 kilog. Importés directement de Rangoon au prix de 20 à 22 fr. les 100 kilog.

Savon. — Ordinaire, 61,500; fin, 3,700.

Le savon fabriqué dans le pays est de qualité très inférieure, mais a l'avantage de fondre difficilement dans l'eau. Le savon importé vient de Marseille. Pour les savons fins, l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie nous font concurrence.

Soieries. — 47,150 kilog. Valeur 1,300,000 fr. Malgré les efforts de l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, nous continuons à fournir les trois cinquièmes de l'importation des tissus. Pour les rubans, la Suisse et l'Allemagne sont en progrès. Pour les velours, nous sommes fortement concurrencés par l'Allemagne.

Sucre. — 7,480,000 kilog.

Les sucres concassés. — 3,200 tonnes étaient jusqu'ici fournies à peu près exclusivement par l'Autriche (les neuf dixièmes). A l'abri du régime des primes, les producteurs de ce pays groupés en cartel faisaient à leur gré la hausse à l'intérieur, la baisse à l'exportation. Nos raffineurs assurés d'un débouché sur le marché anglais se préoccupaient d'autre part fort peu du Levant. Il n'en est plus de même depuis la suppres-

sion des primes qui a modifié la situation au détriment des Autrichiens. En 1904, nos importations ont doublé et il y a lieu d'espérer que ce mouvement continuera. Les frets de Marseille à Beyrouth sont meilleur marché que ceux de Trieste (1 fr. 80 contre 2 fr. 25 les 100 kilog.).

Les sucres sable. — 4,000 tonnes. Sont vendus exclusivement par la Russie qui peut les fournir à des prix défiant toute concurrence.

Les sucres en pains et cubiques. — De faible consommation, viennent de France.

Verrerie. — Verreries, 228,000 kilog.; verres coloriés, 182,000 kilog.; cristaux, glaces, 127,000 kilog.; demi-cristaux, 69,000 kilog.; verroterie, 6,800 kilog.

Les cristaux et glaces viennent de France (Baccarat et Saint-Gobain) et de Belgique.

La verrerie commune et les demi-cristaux, fournis autrefois par nous, le sont aujourd'hui par l'Autriche et la Belgique.

Pour les verres de lampe, l'Autriche est depuis quelques années concurrencée par une fabrique de Constantinople. Les verres coloriés et les verroteries viennent d'Autriche (Gablonz).

Vins fins. — 29,500 kilog. Nous sommes seuls importateurs avec la colonie israélite de Richon (environs de Jaffa) qui imite nos bordeaux. La consommation est faible et peu susceptible de développement, les indigènes faisant peu usage de vin et les colonies étrangères étant peu nombreuses.

EXPORTATION (45,503 tonnes).

Bitumes. — 395,000 kilog. D'excellente qualité, employés pour la fabrication des vernis. La plus grande partie exportée en Allemagne. Prix 63 fr. les 100 kilog., fob. Beyrouth.

Céréales. — Exportation insignifiante l'année dernière par suite des mécomptes de la récolte.

Prix moyens : blé, 14 à 15 fr. les 100 kilog. fob. Beyrouth ; orge, 11 fr. à 11 fr. 50 les 100 kilog. fob. Beyrouth.

Épices. — 162,000 kilog.

Fruits frais. — Cédrats, 70,300; citrons, 117,000; oranges, 36,000.

Pays de destination : Russie et Angleterre.

Fruits secs. — Abricots, 321,000; figues, 12,000.

Pays de destination . Égypte, Russie, Autriche.

Huile d'olive. — 168,000 kilog. Les huiles fabriquées dans

le pays sont en général mal épurées et ont un goût de fruit très prononcé. L'exportation se fait sur l'Égypte.

Jaunes d'œufs et albumines. — Prix : jaunes, 60 à 70 fr. les 100 kilog.; albumine, 4 à 4 fr. 50 le kilog.

Laines. — 1,685,000 kilog. Exportation sur Marseille et les États-Unis. Prix : en suint, 148 à 154 fr. les 100 kilog., fob. Beyrouth ; lavées, 210 à 215 fr. les 100 kilog., fob. Beyrouth.

Noyaux d'abricots. — 1,700,000 kilog. Exportés en France, Autriche. Italie. Prix : 54 fr., fob. Marseille.

Pâte d'abricots. — 1,877,000 kilog. Égypte.

Peaux et cuirs. — 263,000 kilog. Autriche, Allemagne et Italie.

Racines de réglisse. — 1,526,000 kilog. États-Unis.

Savons. — 148,000 kilog. Égypte.

Soies. — Soies, 331,400 kilog.; frisons, 130,150 kilog.; cocons secs, 66,000 kilog.

La totalité de l'exportation, en France ; sauf les cocons dont une partie va en Italie.

Prix : soies, 40 fr. (prix moyen pour bon deuxième ordre 9/10 usages de Lyon).

Frisons, 4 fr. 90 net franco-bord Marseille.

Déchets, 1 fr. 25 net franco-bord Marseille.

Cocons secs, 9 fr. 40 pour premier choix jaunes au rendement de 4 pour 1 net Marseille.

IV. — NAVIGATION.

Pavillon.	Vapeurs.	Tonnage.
—	—	—
Allemand	32	55.309
Anglais	320	340.510
Autrichien	121	187.205
Belge	16	22.090
Français	99	190.600
Grec	35	33.340
Italien	64	94.871
Ottoman	60	49.903
Russe	153	153.000
Divers	2	4.652
Total	902	1.131.480

Le mouvement maritime du port de Beyrouth ne correspond que de très loin avec le trafic réel (205,000 tonnes en tout). Cela tient à ce que la plupart des vapeurs faisant escale à Beyrouth font un service postal (allemands, autrichiens, français, italiens et russes). Ils touchent ce port, même sans avoir à y faire d'importantes opérations commerciales. C'est notamment le cas de nos bateaux à grand tonnage des Messageries Maritimes. D'autre part, les quarantaines, qui, depuis quelques années, se succèdent sans interruption à cause des épidémies d'Égypte, contribuent à accroître artificiellement le mouvement maritime de Beyrouth, ce port étant le seul des côtes de Syrie et de Caramanie qui possède un service sanitaire; les bâtiments ayant touché l'Égypte et devant visiter d'autres port, y viennent purger au préalable leurs quarantaines.

Les Compagnies de navigation reliant Beyrouth à l'Europe sont :

Les *Messageries Maritimes*. — Un service hebdomadaire de Marseille par l'Égypte; 1 service bi-mensuel par Constantinople.

La *Compagnie Cyprien Fabre*. — 1 service mensuel. Ces deux Compagnies ont eu à souffrir l'année dernière de la grève de Marseille, qui a d'ailleurs porté préjudice à notre commerce en Syrie.

Le *Lloyd Autrichien*. — Service hebdomadaire sur Trieste.

La *Deutsche Levant Linie*. — Service mensuel sur Hambourg.

La *Compagnie Florio Rubatino*. — Service mensuel sur Gênes.

La *Compagnie Fratelli Cappellino*, de Gênes. — Service bi-mensuel sur Gênes.

La *Compagnie anglaise Prince Line*. — Service hebdomadaire sur Manchester, irrégulier sur Hambourg et Anvers. Cette Compagnie est celle qui fait le plus de trafic. Elle apporte des cotonnades et du charbon et elle emporte des céréales et des oranges. Elle est fort bien administrée.

La *Compagnie russe de Navigation*. — Services sur Odessa et l'Égypte.

PÉAN,

Consul, Gérant du Consulat général de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		

NOTICES COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904* . . .	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904* . .	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904* . . .	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904* . . .	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs.	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

Supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 28 Septembre 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 470

Possessions anglaises d'Asie

INDE

Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. Exportation. — Importation.

VENTE AU NUMÉRO

Office national du Commerce extérieur

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 10 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
451.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement et navigation de Chypre en 1903.	» 40
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transaations avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaiaes d'Océanie** (Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904..	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève..	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations.	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20

POSSESSIONS ANGLAISES D'ASIE

INDE.

Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-05. — Exportation Importation.

Calcutta, le 14 juin 1905... Le rapport préliminaire du Directeur des Douanes du Bengale sur le trafic maritime de Calcutta pendant l'exercice 1904-05, affirme encore davantage l'état de prospérité croissante du port de Calcutta, le développement progressif de celui de Chittagong, et l'importance relative acquise par Cutack, grâce à la nouvelle ligne de l'« East Coast Railway » le desservant.

Ce trafic est évalué à environ 136 karors (90,666,666 liv. st.) dont près de 114 karors représentent le commerce extérieur et 22 karors, celui de cabotage. Le port de Calcutta à lui seul absorbe, en chiffres ronds, 131 karors de trafic dont :

116 extérieur;
et 21 cabotage.

Aux importations :

	Karors.	Lacks.	Roupies.
Royaume-Uni figure pour	29	97	86.000
Allemagne	1	37	49.000
Belgique	1	13	96.000
Autriche	»	93	08.000
Russie	»	53	67.000
France	»	39	31.000
Italie.	»	36	63.000
Autres pays d'Europe	»	10	45.000
Se montant à. . .	34	82	45.000

Les autres parties du monde ont importé par le port de Calcutta pendant le même exercice 1904-05.

	Karors.	Lacks.	Roupies.
Australie pour une valeur de. . .	7	55	27.000
Asie	4	85	»
Afrique (Sud)	1	07	48.000
Amérique.	»	49	48.000
Ensemble. . .	13	97	23.000

Résumé des importations :

	Karors.	Lacks.	Roupies.
	—	—	—
Europe	34	82	45.000
Autres parties du monde	13	99	23.000
Total	48	79	68.000

soit 32,531,200 liv. st.

Par contre, il a été exporté par le port de Calcutta pendant l'exercice 1904-1905 à destination :

		Karors.	Lacks.	Roupies.
		—	—	—
Royaume-Uni	pour	17	69	59.000
Allemagne	—	6	83	90.000
France	—	2	24	43.000
Belgique	—	1	77	54.000
Autriche	—	1	52	76.000
Italie	—	1	23	98.000
Russie	—	»	45	89.000
Autres nations d'Europe	—	»	91	12.000
Chiffrant pour l'Europe		32	69	21.000

Tandis que les autres parties du monde ne figurent que pour un total de 28 karors 80 lacks 70,000 roupies auquel contribuent :

		Karors.	Lacks.	Roupies.
		—	—	—
Asie	pour	13	59	28.000
Amérique	—	11	49	26.000
Afrique	—	2	13	77.000
Australie	—	1	58	39.000
Entre ces quatre parties du monde		28	80	70.000
Et l'Europe		32	69	21.000
Les exportations s'élèvent à		61	49	91.000

représentant au change fixé par le gouvernement de l'Inde de 15 roupies à la livre sterling, 40,999,400 liv. st.

	Karors.	Lacks.	Roupies.
	—	—	—
Chiffres d'importations	48	79	68.000
Et exportations	61	46	91.000
Réunis donnent	110	29	59.000

Il ressort de l'examen de ces chiffres qu'en déduisant le trésor (lingots d'or et d'argent, et numéraire) provenant d'Australie et de Chine, du total des importations pour les quatre parties du

monde, 13 karors 97 lacks 23,000 roupies, la valeur des exportations plus que double celle des importations.

Il en est de même pour l'Europe qui, une fois le chiffre des provenances britanniques, 29 karors 97 lacks 86,000 roupies, diminué de la valeur des importations Trésor (lingots d'or et d'argent, numéraire déduit) achète à Calcutta plus de marchandises qu'elle n'en vend.

La comparaison du trafic (marchandises) européen avec celui des quatre autres parties du monde fait bien ressortir la supériorité de la clientèle européenne sur celle du reste de la terre, en ce qui a trait à Calcutta.

Cependant l'expansion du commerce de Calcutta, dans la partie orienlale de l'Asie a fait de grands progrès au cours de l'exercice 1904-1905.

Les consignations de sucres provenant de Java ont augmenté considérablement.

La Chine a effectué de plus fortes remises de numéraire que l'exercice précédent. La noix de bétel des « Straits Settlements » a été fort demandée sur le marché de Calcutta.

L'Arabie a fourni beaucoup plus de sel.

L'Australie a importé plus de 6,000 chevaux évalués 23 lacks 80,000 roupies, ses remises du Trésor (lingots d'or et d'argent, numéraire) ont été très importantes.

L'opium a bénéficié d'environ un karor à l'exportation bien que la Cochinchine en ait demandé sensiblement moins que l'année dernière.

De gros chargements de riz et de charbon indiens ont contribué à cette activité de trafics, mais la cause en étant anormale, il y a lieu de les considérer comme accidentels et non comme symptômes d'un courant d'affaires naturel. Ainsi, l'île de Ceylan figure comme destination de nombre de chargements de riz ou charbons, dont la consommation locale et l'approvisionnement de navires faisant escale, ne sauraient justifier l'importance.

Le trafic avec les États-Unis s'est beaucoup amélioré à l'exportation, par de gros achats de shellac, de peaux et dépouilles d'animaux.

L'Afrique du Sud ne figure pas à l'importation mais a exporté de Calcutta pour plus de 220 lacks ; majorant de 39 lacks le chiffre des exportations de l'exercice 1903-1904.

La République Argentine a acheté une quantité énorme de sacs en tissus de jute (« gunny bags »); l'énorme demande est attribuée à l'abondance des récoltes.

L'île Maurice, le Cap et Natal ont subi une dépression de 36 lacks (3,600,000 roupies) dans leur trafic d'ensemble avec Calcutta. Les importations de sucre de Maurice ont diminué ; celles

de lingots d'or de Natal, cessé. Il a été remisé beaucoup moins d'argent à Maurice; les exportations à destination du Cap fléchissent.

Les importations provenant du Royaume-Uni ont augmenté de 3 karors 25 lacks de roupies tandis que les exportations ont diminué de 1.28 0/0.

Les cotonnades accusent la hausse la plus forte, mais à l'exception des liqueurs, tous les autres articles contribuent à l'augmentation signalée. Dans ce chiffre d'importation sont comprises les nombreuses marchandises, principalement d'origine française, que les commissionnaires anglais expédient des îles britanniques à destination des Indes.

La diminution des exportations est due principalement au jute en balles et au thé.

L'entreprise particulière a importé par le port de Calcutta pour 10 karors 25 lacks de trésor (lingots d'or et d'argent numéraire), dont 8.68 lacks en or. L'Etat n'a importé que de l'argent pour 1 karor 95 lacks 33333 roupies; l'exercice précédent, il n'en avait importé que pour 52 lacks 25,000 roupies.

La moyenne du change s'est maintenue à 1 sh. 4 p. 1/16 au cours de l'exercice 1904-1905.

La demande or s'est maintenue, mais c'est surtout pendant les derniers mois de 1904 que, par suite d'une recrudescence d'exportation, elle a atteint son maximum. Le prix moyen de l'argent a été de 26 shilling 3/8 l'once; la moyenne en 1903-1904 avait été de 24 3/4. Cette hausse a été la conséquence d'importants achats effectués par le Gouvernement de l'Inde et de la demande inusitée de Shanghaï et San Francisco, dont les dépenses de la guerre russo-japonaise expliquent l'importance.

Le trafic d'ensemble, entre le continent européen et le port de Calcutta, est évalué à environ 20 karors, 3 karors de plus que l'année dernière.

Toutes les nations, sauf la Russie et la France, ont bénéficié de cette amélioration. La Russie a vendu moins d'huile minérale; la France moins de bijouterie. Nous avons également moins acheté de soie grège.

L'Allemagne a considérablement plus vendu de lainages et acheté de jute, pois chiches, peaux et dépouilles d'animaux; comme du reste l'Autriche-Hongrie qui, en sus, a déversé sur l'Inde ses existences en sucre aidée par une réduction de 3 shillings par tonne sur le fret de 17 sh. que l'« Austrian Lloyd a baissé à 14 sh.

L'Italie a acheté plus de peaux, la Belgique plusieurs chargements de blé importants.

Les marchandises importées à Calcutta viâ canal de Suez, au cours de l'exercice 1904-1905 ont été évaluées à 79 karors et

demi, alors que l'exercice dernier elles ne représentaient que 72 karors de roupies.

Thé. — L'importance du marché de Calcutta comme autre distributif du thé, produit de l'Inde, s'est affirmée cette année davantage.

Les ventes locales ont enregistré l'offre de 64 millions de livres anglaises de thé indien.

Les expéditions à destination des marchés de l'extérieur ont atteint le chiffre de 159 millions de livres anglaises (lbs) desquelles la Russie a reçu environ 10 millions, la Turquie 4 millions ; il en a été expédié sur les marchés de l'Asie Centrale plus de 3 millions de livres (lbs) ; enfin le Canada s'est révélé excellent client avec plus de 10 millions de lbs.

La « Indian Tea Expansion Commission » qui, ainsi que son titre l'indique, a pour objet de répandre l'usage du thé indien par tous les moyens possibles, a vendu dans le cours de l'année dernière, 5,344,447 paquets de thé indien à raison d'un pice l'un (un farthing) dans plus de 3,000 villages et a distribué plus de 3,000,000 de tasses de thé brassé parmi les indigènes.

Jute. — Si Calcutta est le principal marché distributeur du blé, il est, sans contredit, le centre manufacturier du jute. Les quelques chiffres qui suivent donneront une idée de son importance.

Depuis 1895, évaluées à 3,444 lacks, les exportations ont progressivement augmenté jusqu'à atteindre cette année le chiffre de 8,291 lacks qui comparé à celui de 1903-1905, 7,819 lacks donne un boni de 472 lacks qui se répartit de la façon suivante :

218 lacks pour la consommation indigène en y comprenant Ceylan et les « Straits Settlements », et 254 lacks pour l'extérieur.

La Birmanie a augmenté sa demande de	38	lacks.
Les Straits Settlements	61	—
Bombay et le Golfe Persique	10	—
L'Inde et les contrées	123	—
Total	232	lacks.

Par contre les ports de la côte ont réduit leurs achats de	13	lacks.
et l'île de Ceylan de	1	—
Ensemble	14	lacks.

qu'il y a lieu de déduire des 232 lacks d'augmentation : 232 — 14 = 218 lacks.

La Nouvelle-Zélande a augmenté sa demande de	19	lacks.
Le Cap —	21	—
Maurice et Bourbon —	11	—
L'Amérique —	269	—
Le Japon —	5	—
La Chine et Hong-Kong —	56	—
Soit une augmentation de	381	lacks.

dont il faut déduire :

	45	lacks	pour l'Australie.
	21	—	l'Égypte.
et	61	—	l'Europe.

Ensemble 127 lacks que ces contrées ont acheté en moins au cours de l'exercice 1904-05.

En 1895 l'Inde (on pourrait dire le Bengale) comptait 9,841 métiers, aujourd'hui l'industrie du jute en compte 23,081 sans comprendre les agrandissements et installations de nouvelles manufactures en projet.

Indigo. — Marché distributif du thé indien, centre manufacturier du jute, Calcutta est également le comptoir des transactions pour l'indigo.

La lutte soutenue par les planteurs d'indigo pour soutenir la concurrence du produit synthétique allemand n'est malheureusement pas encouragée par la qualité et la quantité des récoltes. La saison n'a pas été favorable à la culture, et cette circonstance, unie à la baisse des prix à laquelle s'est résolue l'indigoterie indienne pour triompher de la concurrence étrangère, explique la réduction de l'aire ensemencée de 706,634 acres à 473,757, surface actuellement affectée à l'indigo.

Le Bengale et les Provinces-Unies ont souffert ainsi que la Présidence de Madras, les premières régions, de l'abondance des pluies, celle de Madras du manque d'eau. La récolte n'a pas atteint 57,000 hundredweights alors que la précédente avait dépassé 102,000 cwts (hundredweights).

MM. J. Thomas et C° dans leur revue estiment la récolte « very disappointing » (très décevante).

Le champaran a été généralement de bonne qualité.

Les Tirhut et Chapra de qualité inférieure.

Le Bas Bengale était pauvre en couleur, le Bénarès et l'oudh de très inférieure qualité.

Les ventes, comparées à la moyenne des années précédentes, ont souffert une dépréciation de :

15 à 20 roupies pour l'indigo fin ; 10 à 15 roupies pour l'indigo moyen et ordinaire ; et 5 roupies pour l'indigo commun.

Il s'est exporté une quantité plus considérable d'indigo que l'exercice précédent : 30,029 cwts contre 29,868 en 1903-1904 ; mais la valeur de cette plus grande quantité exportée a chiffré une moins-value d'environ 2 lacks de roupies sur l'évaluation des 29,868 cwts d'indigo exportés en 1903-1904 (près de 60 lacks).

L'Angleterre a absorbé le tiers de cette exportation évaluée à 58 lacks en chiffres ronds.

L'*Economist* traitant ce marché dit :

« Le cours du marché anglais pendant les neuf premiers « mois de 1904 a montré une tendance à la baisse et les prix « ont décliné doucement. Cette tendance obeissait au taux « anormalement bas du marché de Calcutta, qui, nécessaire- « ment, influençait celui de Londres.

« Une cause additionnelle était la maigre demande nationale « restreinte fortement par la crise cotonnière.

« Les troubles en Extrême-Orient arrêtant toute la demande « russe et japonaise privaient également le marché de Calcutta « de deux des principaux acheteurs de sa récolte. »

Il ajoute plus loin :

« Il paraitrait que la demande pendant les deux derniers « mois de l'année 1904 a été plus active. On a prétendu que « cette situation était la conséquence de l'impossibilité dans « laquelle se trouvaient les planteurs d'indigo de lutter en prix « avec les substituts allemands. Mais l'indigo ayant été vendu « sur la même base que ce produit synthétique, et l'acheteur « commençant à se convaincre de la supériorité des résultats « tinctoriels du produit naturel, tant en Angleterre qu'ail- « leurs, ceux qui l'avaient abandonné y retournent graduelle- « ment. »

Pour compléter les pronostics de la revue anglaise, il convient de rappeler que le gouvernement du Bengale a de nouveau affecté une somme de 50,000 roupies à la continuation d'expériences d'amélioration de culture. Les espèces de Natal et de Java sont l'objet d'une étude spéciale.

Sucre. — Pendant l'exercice 1904-1905 il n'y a eu aucune législation affectant le négoce du sucre :

Les nations qui ont adhéré à la convention sucrière ne subissent plus que le droit ordinaire de 5 0/0 *ad valorem* ; les « countrevailing duties » n'étant plus prélevées que sur les produits de la République Argentine, du Chili, du Pérou et du Danemark.

Le fait remarquable, a été la hausse des prix provoquée par une augmentation de la consommation européenne, d'une part, et la diminution de la récolte de la betterave, de l'autre.

Autrefois la majeure partie de la récolte javanaise était dirigée sur l'Amérique, alors qu'une faible partie seulement, allait aux raffineries des iles Britanniques pour être ensuite expédiée à la Péninsule Indienne, mais l'exercice dernier a vu doubler les transactions directes entre Calcutta et Java.

Depuis l'abolition des primes arrêtant les expéditions du Royaume-Uni, l'Autriche-Hongrie a déversé ses sucres sur l'Inde aidée par la réduction du fret consentie par la Compagnie de navigation « l'Austrian Lloyd ».

Les sucres provenant du Royaume-Uni, ont fléchi d'environ 60 0/0 par la suppression des primes.

Sous le régime des primes, le raffineur britannique, utilisant les sucres bruts acquis au pays où elles n'existaient pas, était en mesure d'embarquer à destination de l'Inde ses produits — que les « countervailing duties » n'atteignaient pas — à meilleur compte que son concurrent continental. Aujourd'hui il lutte toujours, mais malgré ses efforts, il voit diminuer dans une proportion alarmante le chiffre de ses affaires avec le marché indien.

Cigarettes. — Au cours de l'exercice 1904-1905, l'importation des cigarettes a atteint le chiffre fabuleux de 584 millions de cigarettes, évaluées à 21 lacks de roupies = 140,000 liv. st. L'indigène recherche le bon marché et ce n'est que l'article à bas prix qui trouve un écoulement que s'accroît d'année en année dans des proportions considérables. Shanghaï et Ceylan fournissent la majeure partie de ces cigarettes économiques.

Le prix moyen de l'article Shanghaï a été de Rs 1.9.4 0/00 2/ 1 1/4.

Ceylan, le prix moyen de l'article Shanghaï a été de Rs 1.11.1 0/00 2/-3 d.

Alors que les cigarettes provenant du Royaume-Uni et comprenant l'Égypte des États-Unis obtenaient :

Rs 3.10 et 3.4.6 4/-10 d 4/4 1/2.

Le Royaume-Uni (comprenant l'Égypte) a importé 385 millions de cigarettes, les États-Unis 111 millions. Ceylan et Shanghaï 78 millions.

Une manufacture de cigarettes utilisant le tabac indigène vient de s'installer dans les environs de Calcutta.

Nos industries, algérienne et tonkinoise, auraient certainement intérêt à étudier le marché qui est en pleine période de développement, en venant étudier sur place ses conditions, seul moyen d'obtenir une partie de sa demande.

Blé. — L'exportation du blé par le port de Calcutta s'est chiffré par environ 8,800,000 cwts (8,800,000×112=985,600,000 livres anglaises) 440,000 tonnes, chiffre qui n'avait jamais été atteint avant l'exercice 1904-1905.

Les récoltes du Bengale et des Provinces-Unies ayant été abondantes, plus de 12,000,000 cwts, 600,000 tonnes ont afflué à Calcutta.

Les États-Unis ont absorbé 50,000 cwts, 2,500 tonnes de cette exportation de 440,000 tonnes ; le reste a été pris par le Royaume-Uni et la Belgique.

Automobiles. — Il y a lieu de signaler l'importance chaque jour croissante de l'importation des automobiles dans l'Inde : voitures, canots et motocyclettes.

L'exercice dernier plus de 128 voitures automobiles ont passé par la douane de Calcutta. Il serait à désirer que notre industrie nationale porte son attention sur l'important marché de l'Inde, dont elle ne profite aujourd'hui que par l'intermédiaire du commissionnaire britannique. Cette méthode, qui assure le paiement des commandes, présente cependant de graves inconvénients quant à la propagation des produits de notre fabrication dans l'Inde, et menace dans un avenir prochain de nous priver d'un important débouché, sinon pour nos machines de luxe à grande vitesse dont la renommée nous est acquise, pour nos voiturettes que la concurrence (surtout l'américaine) tend à supplanter.

En effet, le commissionnaire anglais ayant le monopole de la vente, tient à la disposition de l'acheteur la machine française mais offre avec insistance la voiture similaire de la concurrence sur la vente de laquelle il réalise de plus gros bénéfices tout en la cédant à un prix inférieur. Le client, que le bon marché séduit toujours et auquel on n'a garde de démontrer les avantages de la fabrication française, se laisse faire, et petit à petit, le marché se perd, accaparé par la concurrence plus active, plus avisée, plus clairvoyante. La fabrication concurrente ayant lancé par ce moyen sa marque, établit alors des agences dans les principaux centres, avec garages où l'acheteur examine, essaye et choisit sa machine. Le marché lui est acquis de ce fait, et pour arriver à regagner le terrain perdu, l'effort nécessaire devient énorme.

Les machines d'usage courant sont les Oldsmobiles et Humberettes, se vendant dans les environs de 2,600 roupies, ce qui en met le prix à 3,000 fr., Bord Calcutta.

L'indigène n'attache aucune importance à la vitesse ; ce qu'il veut, c'est une voiture simple, et robuste, pratiquement routière. L'expérience acquise par notre industrie nationale à Madagascar et en Algérie, a dû lui permettre de construire un type remplissant ces conditions. Le marché de l'Inde mérite bien leur attention, mais nos constructeurs n'ont pas de temps à perdre s'ils veulent s'y implanter sérieusement.

Parapluies. — L'importation des parapluies et ombrelles, fait place rapidement à celle des accessoires et manches à l'usage de l'industrie indigène qui s'est développée considérablement dans le cours de l'exercice 1904-1905. Mais celle des cotonnades, des lainages et vêtements confectionnés, a augmenté. Malheureusement ce n'est pas la France qui a profité de cette augmentation dont bénéficie principalement l'Allemagne.

Soie. — L'industrie française de la soie maintient toujours son rang parmi les plus florissantes au Bengale, bien que l'exercice dernier ait vu diminuer ses envois de soie grège en France. Les sériciculteurs du Bengale s'appliquent depuis quelque temps déjà, à traiter les graines de vers à soie d'après la

méthode Pasteur et obtiennent des résultats tellement satisfaisants, qu'ils n'ont plus recours à nos sériciculteurs pour l'achat de la graine. Cette graine du reste, par suite du long trajet et du climat, se détériorait généralement et ne donnait aucun résultat au Bengale.

En résumé, l'exercice 1904-1905 a enregistré une augmentation sensible tant aux importations qu'à l'exportation, ce qui démontre l'état prospère du pays. Mais, point remarquable, le port de Calcutta vend beaucoup plus qu'il n'achète.

Rien que de naturel donc, que ce marché ait tout intérêt à ménager ses clients, même au détriment de la métropole et qu'il repousse fermement toute mesure tendant à mettre des entraves au libre échange qui pour se servir de l'expression du *Capital*, porte-voix du commerce et de l'industrie du Bengale est « The very life's Blood of India's Foreign Commerce ».

NAVIGATION.

Le nombre des navires employés au trafic transocéanique du port de Calcutta, s'est élevé à 1,281 jaugeant 3,500,000 tonnes.

315 navires sur lest ont remonté la rivière en quête de fret offert,

46 vapeurs et 1 voilier ont dévalé la rivière avec des chargements de jute,

106 vapeurs avec leur plein de charbon.

Le pavillon britannique a bénéficié d'une hausse très appréciable. L'allemand a subi une baisse sensible, dont le norvégien a profité par une augmentation de 23 navires sur le chiffre de l'exercice précédent (1903-1904).

Une nouvelle ligne entre ce port et ceux de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, a été créée, et pour faire face à la demande croissante de l'Amérique du Sud en tissus de jute, un service mensuel (*via* le Cap) avec La Plata, a été établi. Ce service fonctionnera uniquement pendant la saison exportive.

Le cabotage a employé 312 navires à vapeur au transport de charbons à destination des ports indiens. Le cabotage a été favorablement influencé par le mouvement des pétroles de Birmanie, qui prend chaque jour une importance plus grande, et par l'active demande : sacs de jute, riz et charbons à destination de la Birmanie.

Le numéraire monnaies or et argent y figure pour 2 karors et demi. Ce numéraire a servi à financer la récolte du riz en Birmanie.

BRAQUEHAIS,

Gérant du Consulat général de France.

Valeurs des marchandises exportées par le port de Calcutta (année fiscale 1904-05).

Jute en balles	10.77.98.642	roupies.
Manufacture de jute	9.88.72.276	—
Grains et semences	8.29.87.068	—
Opium	7.58.32.065	—
Thé	6.20.29.378	—
Peaux et dépouilles d'animaux	5.75.42.554	—
Graines oléagineuses	4.58.86.363	—
Laque	3.01.03.575	—
Coton en balles	83.06.743	—
Indigo	56.07.852	—
Charbons et cokes	46.34.198	—
Coton filé et cordonné	41.51.134	—
Soie grège	36.32.242	—
Salpêtre	35.59.405	—
Huiles	26.86.005	—
Produits alimentaires	18.82.406	—
Chanvre brut	15.17.320	—
Fromages, sons, etc.	14.63.254	—
Engrais	13.33.000	—
Lainages	11.70.273	—
Mica	8.87.810	—
Autres teintures que l'indigo	8.39.067	—
Fibres	8.24.658	—
Vêtements	8.08.258	—
Soieries	5.76.390	—
Caoutchouc brut	4.98.769	—
Drogues et narcotiques y compris le tabac	4.67.854	—
Cordes et cordages	4.02.190	—
Cires	3.48.081	—
Cornes	3.25.620	—
Epices	3.14.304	—
Cotonnades	3.00.629	—
Bétail	2.90.126	—
Laines brutes	2.85.988	—
Métaux	2.78.483	—
Bois	2.39.493	—
Cuirs	1.77.833	—
Borax	79.852	—
Fibre de coco	77.135	—
Divers	16.35.970	—
Valeur totale des marchandises	61.06.54.263	roupies.

Taux officiel du change : 15 roupies à la livre sterling.

Trésor :	
Or	5.40.037 roupies.
Argent	12.30.645 —
Valeur totale Trésor	17.70.682 roupies.
Ensemble	61.24.24.945 roupies.

Valeurs des principales marchandises importées par le port de Calcutta (année fiscale 1904-1905).

Cotonnades	18.66.86.106 roupies.
Métaux	4.30.81.896 —
Sucre	2.09.52.165 —
Machines et métiers	1.90.11.763 —
Huiles	1.53.29.882 —
Lainage	98.29.992 —
Quincaillerie	88.02.323 —
Vêtements	57.10.986 —
Sel	55.94.823 —
Drogues et narcotiques	53.00.736 —
Liqueurs	48.07.772 —
Matériel de chemin de fer	47.11.513 —
Bijouterie	41.15.390 —
Épices	39.75.669 —
Verre et verroterie	39.01.029 —
Produits alimentaires	38.56.115 —
Instruments et accessoires	32.13.853 —
Produits chimiques	24.19.982 —
Bétail	23.47.885 —
Couleurs et vernis	19.57.833 —
Véhicules	16.31.854 —
Caisses à thé	15.09.460 —
Papiers et cartons	15.05.479 —
Matériaux de construction	14.66.656 —
Allumettes	14.47.140 —
Soieries	14.35.025 —
Produits tinctoriels	14.08.217 —
Livres et imprimés	11.73.779 —
Lin et manufacture de lin	11.58.135 —
Bois bruts et manufacturés	11.25.654 —
Papeterie	10.29.203 —
Jouets	9.25.275 —
Faïences et porcelaines	7.92.286 —
Cuirs et courroies	7.72.020 —
Horlogerie	7.42.429 —
Savons	6.80.020 —
Armes et munitions	6.40.652 —
Coraux	5.37.132 —
Ébénisterie	4.71.222 —

Chanvre et ses manufactures	4.62.839	roupies.
Goudrons	4.62.068	—
Caoutchouc	2.71.588	—
Gommes et résines	2.58.929	—
Peaux et dépouilles d'animaux	2.48.034	—
Parapluies	2.41.996	—
Fruits et légumes	84.806	—
Grains et semences	25.634	—
Divers	54.10.273	—
Valeur totale des marchandises	38.35.25.518	roupies.

Trésor :

Or	8.74.21.616	roupies.
Argent	1.70.21.861	—
Valeur totale Trésor	10.44.43.477	—
Ensemble	48.70.68.985	roupies.

Taux officiel du change : 15 roupies à la livre sterling.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 5 OCTOBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 471

ESPAGNE

Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMERO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam.	» 40
454.	— **Possessions anglaiaes d'Océanie** (Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904..	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève..	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations.	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10

ESPAGNE

Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.

Malaga, le 31 juillet 1905... Bien que nous ayons tâché d'éviter de répéter à nouveau dans ce travail certaines remarques que nous avons consignées dans le rapport commercial de l'an dernier, on y relèvera cependant quelques redites, mais elles ont semblé indispensables. Les mêmes faits se reproduisant et provenant des mêmes causes amènent forcément celui qui les enregistre aux mêmes conclusions...

Les chiffres qu'on trouvera plus loin, bien qu'émanant de la douane de Malaga, n'ont point un caractère officiel, puisque cette administration ne publie aucun relevé de ses travaux, mais ils se rapprochent aussi sensiblement que possible de la vérité, car ils sont tirés d'un compte rendu des opérations de la douane établi par un de ses employés même, pour le corps consulaire et à ses frais.

Il en résulte qu'une des branches de notre commerce avec le port de Malaga, celle des articles manufacturés et des articles de luxe diminue d'année en année, au fur et à mesure de l'augmentation du nombre des fabriques et des usines de toutes sortes qui ont été créées sur le territoire de la Péninsule et en raison même de leur développement.

Nous ne pensons pas qu'aucun effort puisse enrayer ce mouvement constant depuis de longues annees, puisque nous constatons qu'il y a cinq ans, il s'élevait au chiffre d'environ 234,110 francs, tandis qu'il n'est plus aujourd'hui que de 100,580 fr., soit une diminution de 27 0/0 par an depuis 1899.

IMPORTATION.

Le total général des importations, pendant l'exercice 1904, a été de 47,918,180 pesetas. Comparé à celui de 1903, il accuse une diminution de 2,596,905 pesetas.

Ces importations se sont réparties, entre les divers pays de provenance, de la manière suivante :

États-Unis	12.054.109 pesetas.
Angleterre	11.189.116 —
France	5.787.342 —
Allemagne	5.708.918 —
Belgique	3.541.175 —
Hollande	3.010.143 —
Cuba et Porto-Rico	1.276.880 —
Maroc	1.056.846 —
Italie	724.325 —
Autriche	692.232 —
Portugal	188.734 —
Autres pays	2.688.360 —
Total	47.918.180 pesetas.

Le relevé que voici indique la valeur des principaux produits débarqués à Malaga :

TABLEAU

DES

IMPORTATIONS A MALAGA

en 1903.

Importatio

Articles importés.	Etats-Unis.	Angleterre.	France.	Allemagne.	Belgique.	Hollande.	Por
Huiles, peintures, couleurs	64.157	145.986	91.436	40.482	90.885	43.981	
Alcools	4.110	12.505	5.902	1.539	2.380	704	
Coton en balles	4.951.202	29.525	3.634	807	1.800	528	
Amidon	14.290	13.290	15.100	109.460	155.710	18.620	
Goudron, braie, asphalte	49.360	32.890	47.810	31.450	11.690	2.180	
Soufre, produits chimiques	331.900	1.137.470	817.210	190.100	489.860	156.250	
Morue	»	1.051.580	50.360	»	»	1.030.200	
Briques, ciments	47.100	42.130	239.700	56.690	20.140	20.250	
Cacao	»	55.450	»	31.030	5.650	»	
Café	52.260	1.124.780	326.030	2.165.490	416.820	»	1
Charbon de terre	»	2.871.250	»	»	»	510.770	
Charbon de bois	»	99.800	510	»	1.370	»	
Orge, maïs, pois chiches	470.320	172.050	108.220	»	»	»	
Bière, vins mousseux	19.240	26.210	51.320	187.250	39.330	10.820	
Cuirs et peaux	22.190	40.230	138.280	198.210	13.740	6.510	
Douelles	5.120.600	36.690	»	»	»	»	
Épiceries, conserves	10.920	76.880	15.970	17.390	10.300	3.620	
Étain, cuivre, zinc	38.150	96.410	36.580	30.390	11.300	16.800	
Suif	8.820	30.300	25.850	7.390	4.850	600	
Guano	224.400	1.056.450	2.318.400	1.554.350	505.380	107.000	
Quincaillerie, fer, acier et fil de fer	205.990	1.962.250	949.700	411.800	1.180.300	410.500	
Saindoux	57.700	5.890	3.670	1.250	370	650	
Machines	52.420	912.700	412.710	362.960	510.600	52.500	
Meubles	550	1.900	4.590	9.670	2.030	940	
Papier	4.550	15.150	7.720	13.950	21.000	1.800	
Fromage et beurre	48.780	17.100	7.900	225.580	4.390	611.100	
Bois	38.000	8.860	6.260	1.120	250	»	
Tissus divers	7.680	30.780	67.400	30.780	24.300	2.290	
Blé	196.800	»	»	»	»	»	
Verrerie	7.120	19.200	33.180	26.850	12.250	1.150	
Produits divers	5.500	63.410	1.900	2.930	4.480	380	
	12.054.109	11.189.116	5.787.342	5.708.918	3.541.175	3.010.143	1

en 1904.

Italie.	Autriche.	Portugal.	Autres pays.	Totaux en 1904.	Totaux en 1903.	Différence. Plus.	Différence. Moins.
21.589	7.393	12.943	13.481	534.099	484.029	50.070	»
342	499	351	1.589	29.921	22.829	7.092	»
44	»	»	»	4.987.540	5.396.663	»	409.123
1.710	15.610	»	4.700	348.490	468.704	»	120.214
16.320	7.370	6.090	8.100	216.320	261.782	»	45.462
63.690	123.680	57.050	108.670	3.593.090	3.869.593	»	276.503
24.200	»	»	1.900.200	4.056.540	5.165.173	»	1.108.633
10.350	15.290	5.410	10.300	467.360	814.299	»	346.939
»	»	»	»	92.130	65.750	26.380	»
»	23.470	»	»	5.377.040	5.549.079	»	172.039
»	»	»	»	3.382.020	3.157.045	224.975	»
50.160	»	»	»	270.110	149.675	120.435	»
»	17.130	»	238.000	1.142.670	968.663	174.007	»
3.090	190	»	6.110	343.650	453.749	»	110.099
990	2.800	»	5.740	826.970	1.394.607	»	567.637
0.000	»	»	»	5.207.290	3.609.648	1.597.642	»
5.700	6.310	1.690	8.570	172.280	183.077	»	10.797
3.600	3.400	»	6.050	242.680	319.953	»	77.273
5.340	850	»	1.100	87.930	89.020	»	1.090
8.550	69.730	»	»	5.994.650	5.543.910	450.740	»
1.940	284.300	84.160	53.680	5.988.820	7.180.775	»	1.191.955
»	1.970	»	»	71.830	237.201	»	165.371
9.600	75.900	3.750	10.600	2.413.740	2.450.422	»	36.682
1.890	1.260	1.890	»	55.770	60.477	»	4.707
.790	11.680	3.100	780	82.130	84.568	»	2.438
.460	2.360	580	1.100	923.350	1.501.181	»	577.831
»	180	9.000	110.950	176.520	269.858	»	93.338
.280	19.300	1.660	450	205.820	220.478	»	14.658
»	»	»	198.000	420.480	248.434	172.046	»
.000	170	960	160	126.160	206.141	»	79.981
690	1.390	100	»	80.780	88.302	»	7.522
.325	692.232	188.734	2.688.360	47.918.180	50.515.085	2.823.387	5.420.292
							2.823.387
					Différence en moins		2.596.905

L'importation française qui, en 1903, était de 6,134,665 pesetas, est tombée, en 1904, à 5,787,342 pesetas, soit une diminution de 347,322 pesetas; celle de l'Allemagne a subi également un recul de 200,000 pesetas. Les deux pays dont le chiffre d'affaires a progressé durant la même période sont les États-Unis de l'Amérique du Nord et l'Angleterre, le premier de 1,300,000 pesetas et le second de 1,100,000 pesetas.

Parmi les produits français dont l'importation a le plus baissé figurent les briques et ciments, les cuirs et peaux et le café; elle est restée, pour les autres articles, à peu près stationnaire.

Guano. — L'importation du guano a progressé assez sensiblement en 1904; 5,994,650 pesetas, contre 5,543,910 pesetas; la France figure dans ce chiffre pour 2,318,400 pesetas; c'est son principal article d'exportation ici.

Coton brut. — Cette matière première provient des États-Unis de l'Amérique du Nord et sert à alimenter deux importantes filatures de la contrée. L'on ne peut s'empêcher de déplorer pour ce pays si pauvre qu'il ne reprenne pas une tentative faite il y a quelques années, et qui n'a échoué qu'à cause des mauvaises méthodes alors employées. La culture du coton était fort prospère autrefois, la domination arabe la développa considérablement et l'expérience de jadis a démontré qu'elle réussissait fort bien en Andalousie, on a donc peine à s'expliquer que l'industrie espagnole continue à payer plus de 110 millions à l'Amérique pour se fournir de coton brut alors qu'elle pourrait s'en procurer aisément dans le pays même.

Charbon de terre. — Le charbon de terre d'importation est de provenance anglaise. Son prix moyen, rendu à bord des navires, est de 50 à 52 pesetas la tonne pour le Cardiff et de 45 pesetas pour le Newcastle. L'importance des stocks de charbon à Malaga varie de 7 à 9,000 tonnes, sans compter bien entendu le stock appartenant aux compagnies du chemin de fer Andalou et du Gaz de Malaga.

Là encore l'Espagne pourrait non seulement suffire à sa consommation intérieure, mais elle pourrait largement exporter, car ses bassins houillers ont une superficie supérieure à ceux de la Belgique, de la France et de l'Allemagne, cependant l'extraction s'y fait dans de telles conditions que l'Espagne est, chaque année, tributaire de l'étranger pour la houille et pour le coke de près de 2 millions 1/2 de tonnes et que notre port doit avoir sans cesse recours à l'Angleterre pour ce combustible alors qu'il touche pour ainsi dire à Cordoue un des plus importants bassins houillers du pays.

Morue. — La quantité de morue importée à Malaga, en 1904, a été moindre, comparée à celle de l'année précédente, de 1,108,633 pesetas. Cette diminution semble provenir surtout du stock existant en magasins des envois de l'année précédente,

puisque la morue continue à constituer un des aliments préférés de la classe ouvrière. La morue que l'on consomme dans la province de Malaga provient en partie directement de Terre-Neuve, d'Angleterre et de Hollande. La morue française continue à être peu recherchée ici pour les raisons que nous avons exposées dans le rapport de l'an dernier et dont la principale est sa qualité même qui explique son prix relativement élevé. La morue anglaise, au contraire, quoique moins bien préparée que la nôtre, est plus estimée à Malaga, où elle trouve un placement facile à cause de son coût très inférieur au nôtre.

Orge, maïs, pois chiches. — L'Espagne, qui ne produit pas en quantité suffisante les produits énumérés ci-dessus est obligée de s'approvisionner à l'étranger surtout pour les pois chiches dont la consommation est considérable en Andalousie. Ce sont les États-Unis qui en importent la plus grande partie, ainsi que le maïs.

Blé. — L'importation de blé a augmenté dans des proportions considérables, près du double : 420,480 pesetas contre 248,834. La Russie importe pour 198,000 pesetas à Malaga où elle occupe le premier rang. Viennent ensuite les États-Unis avec 196,800 pesetas et le Maroc avec 25,680.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, la crise vinicole n'a point eu pour effet de donner un peu d'essor à la culture du blé. Cette dernière tend même plutôt à diminuer et si rien ne vient enrayer cette diminution, avant peu d'années, c'est bien plus de deux millions d'hectolitres que l'Espagne devra se procurer à l'étranger, chiffre qui représente la moyenne qui lui est nécessaire dans les années de bonne récolte moyenne pour parfaire le déficit de sa production.

Quincaillerie, fer, acier et fil de fer. — Ces articles occupent encore une place prépondérante dans les transactions de Malaga, malgré qu'ils aient subi une diminution de 1,191,195 pesetas. Il est à prévoir qu'ils seront peu à peu remplacés par les produits de l'industrie métallurgique du nord de l'Espagne qui, sous le rapport de la qualité ne laisseraient guère à désirer.

Tissus divers. — Les progrès que réalise chaque jour l'industrie catalane permet également de prévoir que dans un avenir prochain la vente des tissus de provenance étrangère sera presque nulle à moins d'un remaniement du tarif d'entrée, modification peu probable d'ailleurs, car le régime en vigueur favorise l'industrie péninsulaire du tissage et il paraît difficile qu'on renonce à cette protection. Cet article figure pour 205,820 pesetas alors qu'il était encore, en 1896, de 529,000 pesetas.

Cuirs et peaux. — Le commerce des cuirs et peaux est lui aussi en baisse, 826,970 pesetas contre 1,394,607. Le Maroc a fourni pour 398,280 pesetas de peaux brutes pour être travaillées dans les tanneries de la région.

Vins. — A l'exception du champagne, les excellentes marques françaises ont disparu de Malaga. On leur a substitué des vins similaires fabriqués dans le nord de l'Espagne que les marchands du pays proclament égaux, sinon supérieurs à nos Sauternes, Bordeaux et Bourgogne et qui en réalité ne les rappellent que d'assez loin. Les meilleurs vins espagnols, les rioja qui se rapprochent un peu de nos vins français se répandent beaucoup dans le pays. De la Vieille Castille même on en avait tenté l'exportation sur les marchés français et à l'étranger, mais elle est maintenant en complète décroissance ; ils semblent par contre s'être implantés dans le pays où ils ont remplacé les vins que nous y envoyions autrefois.

La fabrication des boissons alcooliques se généralise également en Espagne. A Malaga même, plusieurs distilleries offrent à la consommation des liqueurs fines et une eau-de-vie genre cognac, en mesure, il faut le reconnaître, de soutenir la comparaison avec certains de nos produits fabriqués pour l'exportation.

Douelles. — Le monopole de ce commerce appartient aux États-Unis. Sauf quelques expéditions peu nombreuses faites par l'Angleterre, les douelles sont importées directement d'Amérique qui les fournit aux négociants de Malaga dans des conditions de bon marché telles qu'il est presque impossible à tout autre pays d'entrer en concurrence, la Bosnie et l'Herzégovine même, dont ce fut il y a quelques années, un des grands commerces, n'ayant pu lutter contre la concurrence d'outre-Atlantique. L'Italie, après quelques tentatives de fournir ici des douelles de chêne rouge a été amenée à renoncer également à la lutte, ce qui a tout lieu d'étonner, car elle est mieux placée que tout autre pays producteur pour la continuer avec succès.

EXPORTATION.

Le tableau suivant fait connaître les poids et volumes des articles exportés par le port de Malaga. Il est impossible dans l'état actuel de l'organisation de la statistique ici de tenter de donner le nom des pays destinataires.

Articles.		Totaux. 1904.	1903.
Plomb	kilog.	26.973.473	28.528.948
Huile d'olive	—	22.135.521	18.781.448
Vins	litres.	7.273.947	6.434.670
Amandes	kilog.	2.276.740	2.158.183
Raisins secs	—	3.643.090	3.408.398
Fruits frais et secs	—	3.331.943	3.486.028
Citrons	—	5.772.940	4.463.034
Produits végétaux	—	3.116.597	4.257.947

Articles.		Totaux. 1904.	1903.
Oranges	kilog.	2.937.838	2.829.486
Grenades	—	138.460	108.206
Chapeaux palme	—	11.791	27.043
Minerai de fer	—	15.412.038	17.878.765
Eaux-de-vie	litres.	91.036	96.242

Ces articles représentent une valeur approximative de 66.240.000 pesetas.

Plomb. — L'exportation du plomb par le port de Malaga a été, en 1904, de 26,973,473 kilog.

Les centres miniers les plus importants de la circonscription consulaire de Malaga sont ceux de Linares et de Peñarroya, dont les produits sont exportés aussi par Séville et Cadix.

La région de Linares possède trois importantes fonderies de plomb, savoir :

Compagnie « La Cruz » (maison française); San-Luis (Figueroa et Cie); Sopwith and Cie Limited.

Le prix moyen du plomb était de 13 liv. st.

La Compagnie « La Cruz » traite les minerais de plomb provenant de ses propres mines et ceux qu'elle se procure dans les mines des environs. Le plomb produit se vend sous la forme de plomb argentifère ou de plomb doux. Une partie du plomb désargenté sert, en outre, à fabriquer soit la céruse (plomb doux de 1re fusion), soit le plomb de chasse (plomb pauvre de 2e fusion).

Les usines San Luis et Sopwith and Cie Limited (La Tortilla) traitent la galene comme la Compagnie « La Cruz » et produisent, en outre, des plaques de plomb. Les produits fabriqués sont expédiés en Portugal, en France, en Angleterre et aux États-Unis. Le cours moyen de la céruse était de 56 pesetas les 100 kilog., celui du plomb de chasse de 19 pesetas les 46 kilog.

Mines. — Les minerais de plomb de la région sont généralement fort riches. Leur rendement moyen est de 80 0/0. Ils contiennent, en outre, de 15 à 60 gr. d'argent. Les gisements sont répartis sur les territoires de Linares, La Carolina et Baños.

Les mines de Linares produisent par an environ 51,800 tonnes, celles de la Carolina 25,000 tonnes et celles de Baños 21,600 tonnes. Si l'on ajoute à ces chiffres le rendement des diverses autres mines de moindre importance, on peut évaluer à 100,000 tonnes la quantité de sulfure de plomb extraite du district de Linares.

Dans le courant de l'année, on a construit dans cette dernière ville un tramway électrique à trolley dont le parcours est de 12 kilomètres; il relie la gare aux trois usines mentionnées ci-des-

sus. Ce tramway a été construit par la Compagnie française dite « Compagnie d'électricité et de traction » et est exploité par ladite Société.

Il existe, en outre, dans la province de Grenade d'importants gisements de fer entr'autres à Salinas et à Alquife qui ont obligé à construire à Almeria un quai d'embarquement spécial appartenant à une Société anglaise.

Les usines du Creusot construisent actuellement dans cette province une ligne de chemin de fer de plus de 40 kilomètres reliant le port de Calahonda au district de l'Alpujara destinée à transporter les produits des mines de plomb de la Sierra de Lujar, ceux des mines de fer et de mercure des Alpujara et autres produits naturels de ces contrées. Des capitaux considérables ont déjà été employés par cette Compagnie pour mener à bien cette entreprise.

Huiles d'olive. — L'exportation de ce produit s'est élevée à 22,070,724 kilog. La France, l'Allemagne, l'Angleterre et la Russie sont les centres d'importation de l'huile de l'Andalousie.

Les points principaux de production sont : Province de Cordoue : Cordoue, Lucena, Cabra, Baena, Montoro, Benameji.

Province de Jaën : Jaën, Andujar, Arjona, Baeza, Martos.

Les huiles andalouses ne sont pas, en général, destinées à l'alimentation, l'art d'extraire l'huile de l'olive est resté des plus primitifs, les moulins (molinos de aceite), avec leurs presses en bois et à bascule datent de plusieurs siècles. On ne prend pas assez de précaution pour la cueillette du fruit et pour sa conservation, on entasse les olives dans de grandes cours en plein air où elles restent souvent plusieurs semaines jusqu'à ce que leur tour arrive d'être mises sous presse, ce qui fait qu'elles s'échauffent, fermentent et produisent une huile d'un goût détestable. Il faut reconnaître cependant que depuis quelques années, y a tendance à réagir contre ce procédé, quelques installations modernes fonctionnent un peu partout, mais en trop petit nombre encore pour exercer une grande influence sur l'ensemble de la production. Une bonne partie de l'outillage, presses, machines, etc., est fournie par l'industrie française.

Vins. — L'exportation des vins monte à 7,273,947 litres.

La totalité des vignobles, soit 108,957 hectares, a été anéantie par le phylloxera qui a fait son apparition dans la province de Malaga en 1878. La reconstitution a été timidement tentée surtout dans les terrains des plaines pour la production des raisins secs de table au moyen de vignes greffées sur porte-greffes américains, mais les viticulteurs n'ont nullement reconquis le terrain perdu et l'on voit encore tous les côteaux des environs, dénudés alors qu'ils étaient autrefois couverts de vignes luxuriantes.

Il n'en est pas de même dans la province de Grenade, où les

vignes furent également anéanties par le fléau. Les propriétaires se sont efforcés non-seulement de reconstituer les anciens vignobles détruits, mais aussi d'en planter de nouveaux dans des terrains qui, jusqu'à présent, étaient considérés comme improductifs.

Pour faciliter la reconstitution des vignobles en Andalousie, un de nos compatriotes, résidant à Grenade, M. Giraud, à établi dans cette ville, depuis quelques années, de grandes pépinières de vignes américaines et franco-américaines, boutures, racines, plants greffés, etc. Il vend et exporte chaque année des quantités considérables de plants et boutures. Ses établissements donnent de l'occupation à une centaine d'ouvriers.

Amandes. — Ce produit est très recherché dans la région et l'écoulement en est, par conséquent, facile. L'amande dite « Larga malagueña » est très estimée par le commerce.

Raisins secs. — Avant l'invasion phylloxérique, Malaga vendait, annuellement, 10,000,000 de kilog. de pasas ou raisins secs de table. Cette exportation est réduite aujourd'hui à 3 millions 643,090 kilog. Cependant le prix des raisins secs n'a pas augmenté, au contraire, il tend à faiblir. Ainsi, l'an dernier, au moment de l'exportation, de nombreux commerçants avaient conservé des stocks assez considérables de ce produit espérant en retirer, plus tard, un prix plus avantageux, leur espérance a été, en grande partie déçue parce que l'Amérique du Nord qui autrefois demandait quantité de ces raisins à l'Andalousie, étant devenue ellemême productrice et exportatrice, surtout en Californie, restreint ses commandes d'année en année jusqu'au jour prochain où elle les cessera presque complètement.

Les pasas sont des muscats que l'on a séchés au soleil sur des terrains inclinés entre des murs d'égale hauteur et que l'on a préservés de la rosée en les abritant du soir au matin sous des toiles tendues d'un mur à l'autre.

Le raisin que l'on exporte frais jusque dans l'Amérique du Sud est logé dans des barils et couché sur de la sciure de liège. Très différent du muscat, il est de couleur verte plutôt que dorée et de peau résistante ; on le récolte avant complète maturité et l'on a soin d'enlever au ciseau tous les grains qui ne sont pas parfaitement sains.

Citrons. — Les citrons s'exportent de Malaga, à l'état vert par caisses de 80 kilog., enveloppés chacun dans une feuille de papier brouillard. L'Amérique du Nord et l'Angleterre en consomment de très grandes quantités. Les petits centres de population qui avoisinent Malaga; Pizarra, Alora et Coin sont, en grande partie, les pays de production.

Oranges. — 2,937,838 kilog. d'oranges ont été exportées en 1904, contre 2,829,486 en 1903. Ce fruit provient, comme les

citrons, des alentours de Malaga. La récolte se fait toujours à l'état vert, afin que la maturité n'ait lieu qu'au port d'arrivée.

NAVIGATION.

Le mouvement général des bâtiments de commerce dans le port de Malaga, pour l'année 1904, s'est élevé aux chiffres suivants :

1,693 vapeurs de 1,501,085 tonneaux et 466 voiliers de 37,952 tonneaux, soit 2,159 unités jaugeant ensemble 1,539,037 tonneaux. L'année précédente avait donné 1,624 vapeurs de 1,612,014 tonneaux et 559 voiliers de 56,377 tonneaux, soit une différence en faveur de 1903 de 24 bâtiments et de 129,354 tonneaux.

Ces 2,159 navires étaient servis par 55,341 hommes d'équipage et ont compté 16,127 passagers.

En outre, 31 navires de guerre ont séjourné ici jaugeant ensemble 65,954 tonneaux.

Pour le nombre des navires et pour le tonnage, le pavillon espagnol l'emporte sur tous les autres; immédiatement après vient se placer le pavillon anglais.

Voici, du reste, la part respective, dans les transports maritimes, prise par les huit puissances qui entretiennent le plus de relations d'affaires avec cette place :

	Nombre.
Pavillon espagnol	1.495
— anglais	200
— Suède et Norvège	80
— français	73
— allemand	67
— hollandais	58
— italien	48
— autrichien	29

Navigation française.

La navigation française dans le port de Malaga compte, en 1904 :

73 bâtiments jaugeant 75.641 tonneaux,

auxquels il y a lieu d'ajouter les navires norvégiens af-

frétés par une de nos compagnies maritimes, soit . .	12 bâtimenis jaugeant	4.997 tonneaux.
En outre, 2 contre-torpilleurs, 7 torpilleurs et 2 yachts de plaisance ont séjourné dans les eaux de Malaga	11 —	1.613 —
Soit au total. . .	96 bâtiments jaugeant	82.251 tonneaux.

Si l'on compare ces chiffres à ceux de l'exercice précédent, on constate que le nombre de navires marchands qui ont fréquenté ce port est supérieur de deux unités à celui de 1903. Cette différence s'explique par ce fait que deux de nos bâtiments de commerce ayant leur port d'attache à Marseille, ont reçu l'ordre, pendant la période des grèves, de ne pas rejoindre cette dernière ville et de continuer leur service entre Oran, Tanger et Malaga; ils ont donc visité notre port plus fréquemment que d'habitude.

Si l'on retranche du chiffre ci-dessus les paquebots de la Compagnie générale des transports maritimes qui, dans leur parcours entre Marseille et l'Amérique du Sud, touchent à Malaga, à l'aller, mais ne débarquent aucun colis de provenance française, il ne reste donc plus que 56 navires ayant fait réellement un service simplement international franco-espagnol; tandis que les vaisseaux espagnols, allemands, autrichiens et italiens, qui font un service similaire, sont, en outre, tous caboteurs.

Les navires dénombrés ci-dessus appartiennent aux compagnies suivantes :

Société générale des transports maritimes à vapeur.
Compagnie générale transatlantique;
Compagnie havraise péninsulaire;
Compagnie de navigation mixte;
N. Paquet et Cie;
Cyp. Fabre et Cie;
Compagnie « les Frères de Th. Conseil » de Bordeaux ;
Compagnie d'Orbigny Faustin et Cie ;
Compagnie Anquetil.

Compagnie générale des transports maritimes à vapeur, Marseille.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, cette compagnie ne débarque à Malaga, aucune marchandise de provenance française. Ses vapeurs touchent ce port régulièrement, tous les 28 de chaque mois, pour prendre des émigrants et des marchan-

dises à destination de Dakar, Rio de Janeiro, Santos, Montevideo et Buenos-Aires, avec transbordement pour Paranagua, Florianopolis, Rio Grande do Sul, Pelotas et Porto Alegre.

Elle a subi durant les grèves de Marseille, des pertes assez importantes. Un de ses vapeurs devait prendre à son passage ici, le 28 septembre, 1,100 émigrants pour Santos, mais son arrivée ayant été retardée de 17 jours par suite des grèves en question, ce n'est que le 14 octobre qu'il a pu lever l'ancre. Ce retard a occasionné des frais assez considérables à cette compagnie qui a dû subvenir à l'entretien de ce nombreux groupe d'émigrants.

Compagnie générale Transatlantique, Marseille.

Les vapeurs que cette compagnie envoie à Malaga toutes les six semaines desservent ce port à l'aller seulement ; ils continuent ensuite leur route sur Ténériffe, Fort de France et Colon.

Compagnie havraise Péninsulaire, Le Havre.

Cette compagnie continue avantageusement son service entre le Havre-Cadix et Malaga. Ses vapeurs qui touchent la seconde ville au retour viennent à Malaga chaque quinzaine ; ils fréquentent ce port depuis plus de cinquante ans et rejoignent leur port d'attache presque toujours avec un chargement complet. Cette compagnie a en outre, paraît-il, l'intention de faire figurer à partir de l'année prochaine, dans son itinéraire, les rades de Casablanca et de Tanger.

Compagnie de Navigation mixte (Touache), Marseille.

La compagnie de navigation mixte a organisé, depuis le mois de septembre 1901, un service régulier entre Marseille, Oran, Nemours, Melilla, Malaga et *vice-versa*, avec transbordement pour Cette, Palerme, Tunis, Alexandrie, Constantinople, Odessa et tous les ports de l'Algérie ; elle a, en outre, à partir du mois de septembre, intercalé dans son itinéraire la rade de Tanger. Ses vapeurs, confortablement installés pour recevoir des passagers, paraissent à Malaga tous les quinze jours (le mercredi) pour repartir le même jour, à destination de Marseille. En plus du service bimensuel fait ordinairement par un de ses bâtiments, cette compagnie se proposerait de modifier, au commencement de l'année prochaine, l'itinéraire d'une de ses unités qui dessert la côte ouest du Maroc, qui à son retour, toucherait Malaga une fois par mois et se dirigerait ensuite directement sur Marseille.

Les grèves de Marseille (août-septembre), ont eu également

un contre-coup fâcheux pour cette compagnie parce qu'elles ont duré pendant l'exportation des fruits, c'est-à-dire durant toute l'époque la plus avantageuse de l'année. Elle a dû, en outre, faire effectuer, pendant le chômage de notre grand port méditerranéen, par un de ses navires, la navette entre Oran, Melilla, Malaga. Ce bâtiment est donc fort souvent entré et sorti de ce port avec ses cales à peu près vides, car le fret pour nos ports du Midi fut, comme on le sait, enlevé durant tout ce laps de temps, par des navires espagnols, italiens, autrichiens et allemands.

Compagnie N. Paquet et Cie, Marseille.

La compagnie N. Paquet et Cie qui fait visiter par ses bateaux tous les ports marocains de l'Atlantique, Tanger et Gibraltar envoie à Malaga, au retour, quelques-uns de ses vapeurs qui se dirigent ensuite directement sur Marseille; le trajet a lieu en soixante-cinq heures environ ; cette compagnie de navigation a l'intention de faire toucher ce port régulièrement, une fois par mois par un de ses bâtiments, à partir du mois de janvier prochain, mais pour arriver à un bon résultat, il serait nécessaire de faire connaître au moins huit jours à l'avance la date exacte du départ pour Marseille. Une telle innovation serait bien accueillie par les négociants exportateurs de cette place, et il y aurait lieu de faire ressortir par une grande publicité les avantages de la rapidité du parcours et de signaler les aménagements confortables qui existent à bord de ses navires non seulement à Malaga même mais dans toute la province et dans toutes les provinces environnantes dans lesquelles on pourrait ainsi trouver, croyons-nous, un nombre de passagers appréciable.

Cyp. Fabre et Cie.

Un seul des vapeurs de cette société, venant de Naples, s'est arrêté dans ce port au mois de septembre pour procéder à l'embarquement de nombreux émigrants à destination des États-Unis.

Compagnie les frères de Th. Conseil, Bordeaux.

Cette compagnie n'a envoyé ici qu'un seul navire avec un chargement de morue sèche de pêche française.

Compagnie d'Orbigny, Faustin et Cie, La Rochelle.

Un navire de cette compagnie a fait escale à Malaga pour embarquer plusieurs centaines de tonnes de plomb.

Compagnie Anquetil, Fécamp.

Le voilier *Automne* appartenant à cette société est entré dans ce port le 18 décembre avec un chargement complet de coke provenant de Gijon.

Port de Malaga.

Les travaux du port sont terminés depuis plus de dix ans et l'accès en est facile même aux navires d'un fort tirant d'eau qui trouvent dans le bassin intérieur un mouillage sûr où ils peuvent s'amarrer à quai. Le phare est de 3e classe à feu blanc fixe. Il est situé à 38 mètres au-dessus du niveau de la mer et 32 mètres de la terre par 36° 42' 39" de latitude nord et 1° 47' 42" de longitude.

Droits de port.

Les droits de port sont divisés en deux parties distinctes : ceux perçus par l'administration du port (Junta del puerto) et ceux imposés par l'État comme taxe douanière. La quotité varie suivant que la marchandise provient d'un port européen ou d'outre-mer ou y est destinée.

Perceptions de la Junta du port.

Provenance ou destination européenne : marchandise importée ou exportée, pesetas : 0.57.50 les 1,000 kilog.

Provenance ou destination d'outre-mer : marchandise importée ou exportée : pesetas 0.68.80 les 1,000 kilog.

Impôt transitoire, appliqué aux marchandises importées et exportées, conformément à la loi du 30 août 1896.

Henry DALLEMAGNE,

Consul général de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
5e fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
6e fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*		

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 12 OCTOBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 472

ALLEMAGNE

Le commerce de Brême en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros		Prix.
452.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Hong-Kong) : Mouvement de la navigation et du commerce dans le port de Hong-Kong en 1903. — Transactions avec la France et ses possessions d'Extrême-Orient.	» 40
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904.	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904.	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes..	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904..	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève..	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Anana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20

ALLEMAGNE

Le commerce de Brême en 1904.

Brême, le 9 août 1905... Pour la première fois depuis bien des années, la statistique brêmoise a dû constater un léger fléchissement en ce qui concerne la quantité de marchandises importées et exportées ici en 1904. Quant à leur valeur, le mouvement ascensionnel a continué, mais il est dû, ainsi qu'on le verra plus loin, uniquement à la hausse des prix du coton. Les chiffres suivants résument la situation :

	Importation.		Exportation.	
	Quantité en 1,000 tonnes.	Valeur en millions de francs.	Quantité en 1,000 tonnes.	Valeur en millions de francs.
Mouvement total :				
1903	4.694	1.517	4.473	1.446
1904	4.486	1.620	3.423	1.557
Mouvement maritime :				
1903	2.592	1.105	1.882	669
1904	2.514	1.190	1.816	697
Mouvement terrestre et fluvial :				
1903	2.101	412	1.596	777
1904	1.973	430	1.607	860

La diminution la plus forte porte sur le mouvement fluvial en amont de Brême (confondu dans le tableau ci-dessus avec celui du trafic par chemin de fer) ; ce mouvement se présente comme suit :

	Arrivages à Brême du Weser supérieur.		Départs de Brême pour le Weser supérieur.	
	Quantité en 1,000 tonnes.	Valeur en millions de francs.	Quantité en 1,000 tonnes.	Valeur en millions de francs.
1903.	497	25.0	274	40
1904.	350	18.4	233	35

Le trafic sur le haut Weser s'était développé jusqu'en 1900 d'une façon assez satisfaisante, eu égard au peu de profondeur de la rivière, notamment en été, où parfois cette profondeur n'est que de 80 centimètres; depuis, il est resté stationnaire ou

bien il a reculé comme en 1904. Certaines circonstances, telles que la reconstruction de l'écluse de Hameln et l'effondrement de la passerelle de Nienbourg ont d'ailleurs, en 1904, entravé cette navigation. De plus, les réductions apportées aux tarifs de chemins de fer, détournant de la voie fluviale le transport du sucre et des sels de potasse (kalisalze) lui a également été défavorable, Le trafic sur le Weser a, du reste, de tout temps, été le point vulnérable du commerce brêmois et cette situation, si différente de celle de Hambourg, disposant de cette magnifique voie de pénétration et d'exportation qu'est l'Elbe, ne se modifiera pas de sitôt. Seule la mise à exécution du plan primitif du canal du Centre reliant le Rhin à l'Elbe et de la canalisation du Weser eût pu amener un changement radical ; la communication directe avec l'Elbe aux environs de Magdebourg, c'était là le rêve entretenu depuis des années ; aussi, la décision de ne conduire le canal que jusqu'à Hanovre ne réalise-t-elle en aucune façon les espérances brêmoises et a-t-elle provoqué le retrait de l'offre de l'État de Brême, disposé à procéder à ses frais (55 millions de francs) à la canalisation du Weser entre Brême et son point de jonction avec le canal du projet primitif.

A l'encontre de l'importation par voie fluviale venant du haut Weser, les entrées à Brême par voie ferrée ont un peu augmenté comme quantité ; l'accroissement comme valeur est d'une vingtaine de millions de francs. Il s'agit ici surtout de marchandises destinées à l'exportation par mer, une partie minime seulement en entrant dans la consommation locale brêmoise. Les chiffres de l'importation terrestre à Brême permettent donc de se rendre compte de la puissance d'exportation de l'intérieur allemand et de l'Autriche, portant surtout sur les produits industriels et les articles mi-ouvrés (fer blanc, étain en barres, fil de fer). Les sels de potasse méritent aussi une mention spéciale, comme choisissant de plus en plus la voie de Brême pour traverser les mers. L'Allemagne est le seul pays possédant en quantités notables cet engrais, particulièrement recherché aux Etats-Unis. Autrefois, les principaux centres de production se trouvaient dans le voisinage de la Saale (Stassfurt, etc.); aujourd'hui, l'exploitation s'est beaucoup portée vers les régions situées au nord et au nord-ouest du Harz, ce qui permet à Brême de concourir de plus en plus efficacement avec Hambourg, pour l'exportation de ce produit. Il a été exporté en fait de sels de potasse :

	Par Brême.	Par Hambourg.
	(En tonnes.)	
1890	8.119	229.994
1900	74.037	434.151
1901	112.550	475.859
1902	128.661	393.390
1903	169.802	427.653
1904	205.943	?

A part les États-Unis, les Indes anglaises, l'Australie et les îles Sandwich sont preneurs de cet article, mais en petites quantités seulement.

Quelle que soit l'importance de l'importation terrestre venant de l'intérieur de l'Allemagne, c'est l'importation maritime cependant qui forme la base du commerce brêmois et le principal élément de sa prospérité.

Coton.— Ainsi que l'ont fait connaître les chiffres ci-dessus, relatifs à l'importation par mer, la valeur, par rapport à 1903, en a augmenté pour une somme supérieure à 84 millions de francs. Cette augmentation n'est toutefois qu'apparente; elle provient presque exclusivement de la hausse énorme du prix du coton, l'article le plus important du commerce brêmois. D'après les annotations de la Chambre de Commerce, le prix moyen de 100 kilog. de middling upland, emballage compris, paiement à quatre mois, s'est élevé :

En 1882, à 127 mks 10 = 158 fr. 87 ; en 1892, à 80 mks 02 = 100 fr. 03 ; en 1898, à 62 fr. 77 = 78 fr. 46 ; en 1900, à 102 mks 96 = 128 fr. 80 ; en 1901, 88 mks 49 = 110 fr. 61 ; en 1902, à 91 marks = 113 fr. 75 ; en 1903, à 114 mks 80 = 143 fr. 50 ; en 1904, à 124 mks 30 = 155 fr. 37.

Le prix a donc presque atteint, en 1904, celui de 1882, mais il y a 22 ans Brême ne recevait encore que 76,726 tonnes de coton, alors qu'en 1904 il en a vu arriver 411,738 tonnes. La quantité et la valeur totale du coton importé à Brême, comparée aux quantités et à la valeur de toutes les importations par mer se traduit ainsi :

	Coton. Quantités importées tonnes de 1,000 kilog.	Valeur en 1,000 fr.	Pour cent de la valeur de toute l'importation maritime à Brême.
	—	—	—
1902. . .	361.216	391.805	40.4 0/0
1903. . .	399.131	485.842	44.0 0/0
1904. . .	411.738	533.184	49.0 0/0

Ces chiffres font ressortir d'une façon saisissante le rôle que joue le coton sur la place de Brême, où à lui seul, dépassant, on le voit, le chiffre d'un demi-milliard de francs, il représente la moitié du commence maritime.

L'augmentation de la valeur du coton introduit à Brême, en 1904, est d'environ 97 millions de francs ; elle est supérieure à elle seule à l'augmentation de 85 millions attribuée à toute l'importation ; on peut, en conséquence, en conclure qu'en réalité il y aurait eu, en 1904, diminution des valeurs importées aussi bien que des quantités si la hausse des cotons n'était survenue.

Considérée au point de vue du nombre de balles importées,

l'entrée du coton donne lieu pour les trois dernières années aux constatations suivantes :

Il est arrivé, en 1904, 1,773,501 balles; en 1903, 1,974,871 balles; en 1902, 1,690,429 balles.

Sur ces quantités, ont été évaluées par les classificateurs assermentés de la Bourse du coton de Brême :

1904, 1,466,617 balles; en 1903, 1,820,572 balles ; en 1902, 1,295,441 balles.

Le coton provient surtout des États-Unis (394,084 tonnes sur une importation totale de 411,738 tonnes). Quant à sa répartition entre les divers pays de destination, le tableau ci-après la fait connaître :

Pays de destination.	Exportation du coton importé à Brême. (en 1,000 tonnes.) 1880.	1890.	1900.	1904.
États de l'Allemagne du Nord. .	16.9	35.3	83.1	92.3
Saxe et Thuringe	14.0	17.4	26.3	26.3
États de l'Allemagne du Sud . .	16.3	53.4	96.5	109.0
Autriche	19.2	32.2	57.0	65.6
Suisse	4.8	11.9	11.6	12.4
Russie d'Europe.	5.6	13.0	58.1	81.3
Pays scandinaves	0.1	0.3	6.6	7.0
Pays-Bas	1.9	2.4	9.0	9.5
Portugal	»	»	1.2	3.7
Autres pays européens.	0.1	0.7	2.0	3.2
Exportation totale.	78.9	116.6	352.8	410.5
Valeur en millions de francs. .	118.1	222.9	402.7	585.7

L'augmentation la plus rapide du commerce du coton à Brême se place donc dans la période allant de 1890 à 1900. Parmi les pays de destination recevant des quantités croissantes du coton qui arrive à Brême, il y a lieu de citer les régions de l'Allemagne du Nord (Province prussienne du Rhin), les États du Sud (Bavière, Wurtemberg, Alsace, Bade), l'Autriche et la Russie. La Saxe et la Suisse sont moins empressées à augmenter leurs achats. Par contre, on remarquera le développement que prennent les envois à destination de la Scandinavie, de la Hollande et du Portugal, où l'importation anglaise se voit de plus en plus supplantée par celle de Brême. Le Portugal consomme en tout environ 15 millions de kilog. (dont Brême lui a fourni 3.7 en 1904), les Pays-Bas 20 millions (dont 9.5 fournis par Brême) les pays scandinaves 20 millions (dont 7 venant de Brême). Jusqu'à présent, on ne ressent pas ici les effets de la concurrence, sur les marchés russes, du coton turkmène.

Laine. — L'article qui, au point de vue de la valeur, occupe la seconde place sur le marché de Brême, est la **laine**. En 1904, l'importation en a sensiblement fléchi : au lieu de 72,238

tonnes, chiffre de 1903, il n'en est entré ici que 61,682 tonnes, soit environ 10,000 tonnes de moins ; la valeur totale a baissé aussi de 140.6 millions de francs à 126 millions. Quant aux pays de production, ils ont envoyé à Brême les quantités suivantes en tonnes de 1,000 kilog.

	1902.	1903.	1904.
Australie	21.680	19.083	18.257
Amérique du Sud	35.335	39.046	30.489
Colonie du Cap	7.599	8.346	6.435
Europe et autres centres de production	3.146	3.847	4.267

Il n'est pas possible de faire remonter plus haut les chiffres de comparaison, attendu qu'avant 1902, la statistique ne tenait compte que des pays de provenance et non pas de production.

La laine arrivant à Brême indirectement par la Belgique, l'Angleterre ou Hambourg était attribuée à ces États. Le relevé ci-dessus fait connaitre que pour Brême, l'Amérique du Sud (en premier lieu la Républiqne Argentine) est le principal pays de provenance et que le mouvement de recul, constaté pour 1904, a été particulièrement marqué en ce qui le concerne. Grâce aux lignes de navigation bien organisées entretenues par le Norddeutscher Lloyd avec l'Australie, l'importation de laine australienne a peu fléchi.

Jute. — Un autre produit textile, le jute, provenant surtout des Indes anglaises, tend à prendre sur la place de Brême une importance croissante; il en a été introduit ici, en 1904, 24,152 tonnes valant 7,196,000 fr. Ces chiffres n'avaient pas encore été atteints, ils restent, cependant, bien inférieurs à ceux de Hambourg (141,271 tonnes en 1903).

Tabac. — Brême a reçu en 1904 55,783,955 kilog. de tabac, chiffre qui tient à peu près le milieu entre l'importation de 1903 (49,9 millions) et celle de 1902 (63,5 millions). La valeur en est taxée à 52 millions de marks (65 millions de francs). L'augmentation, par rapport à 1903, se répartit à peu près également sur toutes les espèces, sauf celles de l'Amérique du Nord. En ce qui concerne en particulier les tabacs du Brésil, pour lesquels Brême reste le grand marché européen, il en a été introduit ici 18,356,000 kilog. contre 14,588,000 kilog. en 1903. Ce qui frappe, à l'article tabac, c'est que malgré l'accroissement considérable de la population allemande pendant les 25 dernières années, l'importation de ce produit reste presque stationnaire. En 1878, année particulièrement favorisée il est vrai, l'importation avait été de 68,939 tonnes valant 79,1 millions de francs; en 1903, elle n'atteignait que 49,949 tonnes valant 58,5 millions et en 1904 que 55,784 tonnes valant 65 millions de francs. De ces chiffres on peut déduire que la consommation du tabac en Allemagne ne tend pas à progresser et que de nouveaux droits d'entrée et de nouveaux impôts, dont il est fréquemment ques-

tion, auraient pour effet immédiat de restreindre la consommation, résultat qui ne satisferait ni les cultivateurs allemands ni le fisc, sans parler des négociants.

Céréales. — La récolte de céréales ayant été bonne en Allemagne, l'importation de produits agricoles s'en est nécessairement ressentie. Seuls les fourrages accusent une augmentation, due aux craintes qu'avait fait naître la période de sécheresse survenue en automne. Brême a reçu en tout 567,456 tonnes de grains et de plantes légumineuses, contre 674,173 et 548,499 tonnes pendant les deux années précédentes. Comme principales régions de provenance et comme principales espèces il y a lieu de mentionner :

	Orge.	Maïs.	Seigle.	Froment.
	—	—	—	—
	(En 1,000 tonnes.)			
Etats-Unis	5.6	51.5	»	8.0
Russie et pays des Balkans . .	217.8	4.7	96.4	51.1
République Argentine.	0.2	42.1	0.1	19.8

La Russie et les États des Balkans sont donc aujourd'hui pour Brême de beaucoup les pays de provenance les plus importants. D'autre part, la République Argentine tend de plus en plus à supplanter les États-Unis comme fournisseur de ce marché, ce qui s'explique d'ailleurs tout naturellement par les besoins croissants de la consommation indigène américaine. De plus en plus, les États-Unis perdront de l'importance comme pays exportateur de céréales et ne paraîtront sur le marché européen en qualité de vendeur que pendant les années à récoltes particulièrement abondantes. Dans ces conditions le commerce de Brême a un intérêt tout spécial à cultiver ses relations avec la Russie méridionale, les pays Balkaniques, le Levant et la République Argentine.

Riz. — L'importation du riz a également fléchi l'année dernière. Il n'est arrivé ici que 162 millions de kilogrammes de riz brut contre 175 en 1903 et 214 en 1902. Deux tiers de l'importation provenaient des Indes Anglaises, un tiers du Siam, une fraction minime venait des Indes néerlandaises et du Japon. Quant à la réexportation du riz poli, elle devient de plus en plus difficile; les États-Unis, qui, en 1895, recevait encore 40,000 tonnes de riz travaillé à Brême, s'abstiennent de plus en plus de s'adresser ici et n'en ont plus fait venir en 1904 que 11,000 tonnes. L'Amérique du Sud et Cuba se montrent, il est vrai, plus accueillants, mais ne peuvent compenser les pertes éprouvées dans l'Union.

L'Autriche cesse de figurer pour Brême comme pays d'importation, depuis qu'elle a établi ses propres rizeries et qu'elle possède des communications directes avec l'Asie; il y a aussi diminution dans les envois à destination des pays scandinaves et du Portugal.

Pétrole, divers articles. — En ce qui concerne les autres grands articles, traités sur la place de Brême, il y a lieu de constater la baisse de plus en plus accentuée des importations de pétrole, qui, en 1904, n'ont pas même atteint la valeur de 6 millions de francs, alors qu'il y a 25 ans, cette place en recevait souvent pour 60 millions. C'est Hambourg, d'accord avec la Deutsch Amerikanische Petroleum Gesellschaft qui a su attirer ce commerce. Il y a eu, en outre, diminution sur l'importation de fruits du Midi (oranges, citrons, etc.) que la « Société du Commerce des Fruits » avait pu pousser assez activement en 1903; les oranges, en effet, ne sont plus entrées à Brême que pour une quantité de 3,682,182 kilog. contre 5,893,111 kilog. en 1903. On attribue cette diminution aux défectuosités des moyens de transport, ainsi qu'aux bas prix réalisés dans les ventes publiques, qui ont découragé les expéditionnaires. Toutefois, la « Fruchthandel-Gesellschaft » lutte courageusement et fait de grands efforts pour vulgariser la consommation de fruits et de légumes de toute sorte. Elle publie toutes les semaines un bulletin indiquant l'état du marché de Brême et les prix réalisés. Ces mercuriales sont régulièrement envoyées à toute personne qui en fait la demande. L'adresse de la Société est : Grosse Waagestrasse, n° 4, Brême.

Le suif, le copra, les huiles, les graines de sésame ont aussi fléchi; par contre, on constate une augmentation des entrées de café, thé, graine de lin, peaux brutes, bois, métaux, ainsi que de nombreux articles destinés à l'exportation.

NAVIGATION.

De même que le mouvement général des marchandises, le tonnage des navires entrant à Brême, à Bremerhaven et autres ports du Weser (en tant que le trafic a lieu pour compte brêmois) accuse une légère diminution par rapport à l'année précédente : 3,175,078 tonnes de registre contre 3,179,815. Cette diminution atteint notamment les ports non brêmois et Bremerhaven, tandis que Brême-ville voit croître cette fois aussi le mouvement de son port. Je ferai observer, en outre, que la statistique de 1904 tient compte pour la première fois des escales à Bremerhaven des navires remontant ensuite jusqu'à Brême et qui, jusqu'à présent, n'avaient été portés qu'au compte de cette dernière ville en sa qualité de port terminus. Le tonnage total des navires de cette catégorie s'est élevé pour Bremerhaven à 28,246 tonnes, qui sont à déduire du mouvement de Bremerhaven lorsqu'on compare les résultats des deux années 1904 et 1903. Dans les chiffres totaux pour tous les ports, ces 28,246 tonnes n'ont été calculées qu'une seule fois, de sorte que la comparaison s'établit exactement.

Entrées.	1903. Navires.	1903. Tonnes de registre.	1904. Navires.	1904. Tonnes de registre.
Bremerhaven (1)	1.513	1.561.423	1.650	1.549.088
Vegesack (2)	52	6.086	40	5.711
Brême	2.326	1.114.659	2.328	1.208.764
Total pour les ports brêmois	3.891	2.682.168	3.934	2.733.675
Geestemünde (2) Prusse	156	236.281	148	228.228
Brake (2) Oldenbourg	124	201.294	106	171.229
Nordenham (2) Oldenbourg	76	59.447	49	41.083
Autres ports du Weser (2)	3	625	5	863
Totaux de tous les ports	4.250	3.179.815	4.242	3.175.078
Dont vapeurs	2.503	2.801.981	2.521	2.796.770
Dont chalands de mer	970	270.776	912	266.917

Quant à la nationalité des navires entrés, elle se trouve indiquée dans le tableau ci-après :

Pavillons.	1904. Navires.	1904. Tonnes de registre.
Allemand, brêmois	2.212	1.367.630
— non brêmois	1.015	300.714
Russe	22	10.115
Suédois	107	28.297
Norvégien	135	78.666
Danois	84	58.606
Anglais	864	735.963
Hollandais	122	17.727
Français	7	5.460
Espagnol	3	8.173
Italien	3	5.813
Autrichien	10	20.743
Grec	16	26.909
Américain du Nord	2	10.262
	4.242	3.175.078

(1) Depuis 1904, y compris les navires qui ont, en outre, remonté jusqu'à Brême-Ville.

(2) Les chiffres des ports non brêmois ne comprennent que le commerce fait pour compte de maisons de Brême.

En ce qui concerne les pays d'où ces navires venaient, en voici le relevé :

Ports de provenance.	1904. Navires.	Tonnes de registre.
Allemands	1.713	445.177
Anglais	647	385.862
Scandinaves	348	113.919
Russes	204	230.696
Hollandais	161	51.524
Belges	52	34.588
Français	33	21.850
Espagnols et portugais	50	32.766
Italiens, roumains, turcs	20	29.566
Américains du Nord	302	1.141.953
Des Antilles	45	52.660
Américains du Centre et du Sud	106	253.884
Asiatiques	93	248.894
Australiens et des mers du Sud	17	78.327
Africains	26	36.537
Soit :		
Ports européens	3.653	1.362.823
Ports d'outre-mer	589	1.812.255
	4.242	3.175.078

Les navires immatriculés à Brême fournissent, ainsi qu'on vient de le voir, plus de la moitié du tonnage entré en 1904. Ces navires sont au nombre de 635 bâtiments, jaugeant ensemble 693,892 tonnes de registre nettes, dont 382 vapeurs jaugeant 503,122 tonnes. Dans leur grande majorité, ces 382 vapeurs circulent sur les lignes régulières entretenues par le Norddeutscher-Lloyd, les Compagnies Hansa, Neptune et Argo qui possèdent les flottes ci-après :

	Nombre des vapeurs.	Tonnage net.
Norddeutscher-Lloyd	111	296.928
Hansa	40	113.036
Neptune	58	22.826
Argo	26	26.474

Norddeutscher-Lloyd. — La plus grande de ces quatre Compagnies, le Norddeutscher-Lloyd (fondé en 1857) n'a pas obtenu en 1904 de résultats financiers très brillants (1) puisqu'elle n'a pu distribuer qu'un dividende de 2 0/0 (6 0/0 en 1903, 0 en

(1) A cause du bas taux des frets, mais surtout à cause de la lutte qu'elle a dû soutenir contre la Compagnie Cunard dans le service de transport d'émigrants.

1902, 6 en 1901, 8 1/2 en 1900). Elle n'aurait même pu offrir à ses actionnaires que 1 0/0 = 1 million de marks, si le deuxième pour cent ne lui avait été versé par le Trust Morgan (International Mercantile Marine Company) en vertu de la convention dont j'ai expliqué le mécanisme dans mon dernier rapport annuel. (Supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 3 novembre 1904).

Le capital-actions de cette Compagnie est de 125 millions de francs, ses emprunts s'élèvent à la somme de 70,425,000 fr. Elle a transporté l'année dernière 353,686 voyageurs ainsi que 3,425,148 mètres cubes de marchandises, contre 374,972 voyageurs et 3,292,881 mètres cubes en 1903.

Ses lignes s'étendent sur le monde entier et desservent notamment l'Amérique du Nord, celle du Sud, l'Extrême-Orient et l'Australie. Une de ses spécialités, c'est le transport d'émigrants, c'est elle qui a fait passer de Brême à New-York la plupart de 133,681 émigrants qui ont quitté ce port en 1904. De ces 133,681 personnes :

14,329 étaient de nationalité allemande.
67,885 étaient de nationalité austro-hongroise.
49,719 étaient de nationalité russe.

Pendant les six premiers mois de la présente année 1905, le mouvement d'émigration a d'ailleurs encore augmenté et accuse le chiffre très élevé de 121,384 personnes contre 63,698 de la période correspondante de 1904. Cette activité de l'émigration, jointe à un mouvement de marchandises satisfaisant, fait prévoir pour 1905 de meilleurs résultats qu'en 1904 et explique que les actions de cette Compagnie trouvent actuellement preneur à 135 0/0.

Le Norddeutscher Lloyd étant, dans le monde entier, la compagnie de navigation qui transporte le plus grand nombre de passagers, il peut être intéressant de faire connaître les quantités d'approvisionnements que nécessite son exploitation. En 1904, il a été consommé à bord de sa flotte 3,950,000 kilog. de viande de boucherie, fournie par 13,000 bœufs, 14,200 porcs, 7,000 veaux et 16,000 moutons. La volaille (564,000 pièces de volaille domestique et 59,000 pièces de volaille sauvage) a pesé 525,000 kilog. La consommation du beurre s'est élevée à 423,996 kilog., celle du lait à 1,102,297 litres ; on a vendu en outre 61,139 flacons de lait pour nourrissons et 4,897 boites de lait condensé. Le nombre des œufs employés s'est élevé à 5 millions. Le poids des pommes de terre consommées a été de 7,226,000 kilog., celui de la farine et du pain de 3,500,000 kilogrammes. Quant aux boissons, le Lloyd a servi à ses passagers :

271,520 bouteilles de vin, dont 46,694 bouteilles de champagne, 92,192 bouteilles de vin rouge et 132,634 bouteilles de vin du Rhin et de la Moselle.

On a bu, en outre, à son bord, 27,274 bouteilles de cognac, 17,872 bouteilles de vins doux (du Midi), 54,495 bouteilles de divers spiritueux, 1,820,452 litres de bière et 473,743 litres d'eaux minérales.

Le café représente une consommation de 165,424 kilog., le thé de 14,789 kilog., le chocolat et le cacao de 10,818 kilog.

On a vendu à bord 1,189,994 cigares.

L'achat de ces approvisionnements a occasionnné au Lloyd une dépense de près de 18 millions de francs.

Enfin, la consommation de charbon à bord des navires de cette Compagnie a atteint, en 1904, le chiffre de 1,320,000 tonnes valant environ 27 millions de francs.

La Compagnie Hansa, fondée en 1881, a toujours été fort prospère : dividendes 1904, 9 0/0 ; 1903, 6 0/0 ; 1902, 6 0/0 ; 1901, 8 0/0 ; 1900, 14 0/0. Elle dispose d'un capital-actions de 25 millions de francs et a contracté un emprunt de 9,112,500 fr. Ses lignes desservent l'Allemagne et l'Inde ; l'Allemagne, l'Argentine et le Portugal, l'Amérique du Nord, l'Afrique du Sud et l'Inde. Depuis quelques mois, elle se trouve engagée dans une guerre de tarifs avec des compagnies anglaises, notamment avec la Peninsular and Oriental Line, ce qui explique peut-être que ses actions ne soient en ce moment cotées que de 135 à 140 0/0.

A l'aide de 58 vapeurs de dimensions modestes et ne jaugeant ensemble que 22,826 tonnes de registre nettes, la Compagnie Neptune, qui fréquente les ports de Rotterdam, Amsterdam, Lisbonne, Oporto, Copenhague, Danzig, Konigsberg, Riga, Stockholm, Bergen, Emden et Cologne, a transporté, en 1904, 841,000 tonnes de marchandises (à 1.000 kilog.). Pendant les trois dernières années, elle a pu rémunérer à 5 0/0 le capital à elle confié (4,375,000 fr.) ; en 1901, son dividende avait été de 7 0/0, en 1900 de 12. Elle a émis pour 3,109,250 fr. d'obligations.

Moins prospères sont les trois compagnies suivantes : Argo, Triton et Visurgis (cette dernière n'a que des voiliers) qui n'ont pu distribuer aucun dividende pendant ces dernières années, Par contre, la Société dite « Rickmers Reismühlen Reederei et Schiffbau » offre depuis trois ans régulièrement 7 0/0 à ses actionnaires. Les bateaux, tous de grands voiliers, au nombre de neuf, jaugeant brut 25,146 tonneaux et net 20,070, s'occupent surtout du transport de riz d'Asie à Brême.

Les deux navires-écoles *Herzogin Sophie Charlotte* et *Herzogin Cecilie*, qu'entretient le Norddeutscher Lloyd dans le but de former rapidement des officiers pour sa flotte, ont atteint dans le courant de l'année 1904 leurs destinations, Honolulu et Iquique, dans des voyages commerciaux particulièrement rapides. Les élèves les plus anciens, ceux de l'année 1900, au nombre de 26, après avoir servi comme matelots à bord des

navires-écoles et des vapeurs du Lloyd et après avoir fréquenté les écoles de navigation de Brême et de Geestemünde, ont passé avec succès l'examen d'officier. La plupart de ces jeunes gens ont trouvé un emploi comme quatrième officier à bord des vapeurs du Lloyd ou bien ils satisfont dans la marine impériale à la loi militaire. Les élèves de 1901, en vue de l'achèvement de leur apprentissage nautique, sont répartis comme matelots entre les navires-écoles et les vapeurs de la Compagnie.

La pêcherie maritime a continué à se développer en 1904. La chaleur inaccoutumée de l'été dernier et les captures parfois médiocres ont bien contrarié les efforts des pêcheurs ; cependant, les résultats définitifs ont été satisfaisants, les fonds de pêche près d'Islande et dans la mer du Nord ayant été très poissonneux. La flottille de pêche du Weser s'est accrue de plusieurs vapeurs d'un nouveau type agrandi. Le *Moniteur officiel du Commerce* ayant, dans son numéro du 20 avril dernier, publié les résultats des ventes de poisson à la criée sur les marchés du Weser et de l'Elbe (Geestemünde, Bremerhaven, Hambourg et Altona), je me contenterai de rappeler ici que la valeur de la capture des pêcheries de Geestemünde et de Bremerhaven est estimée pour 1904 à

Fr.	7.638.924
somme à laquelle il convient d'ajouter la valeur de la capture de la Compagnie « Nordsee » de Nordenham, estimée à	3.239.435
Soit une valeur totale de. . .	10.878.359

La Compagnie « Nordsee », on s'en souvient, dirige directement sa capture sur ses succursales à l'intérieur de l'Allemagne. Elle possède actuellement 39 chalutiers à vapeur valant 5 millions de francs. Son dividende, sur un capital de 4,375,000 francs, a été de 6 0/0 pour l'année finissant le 30 juin 1905. Ses emprunts hypothécaires se montent à 2,500,000 fr.

Pêche au hareng. — La flottille de la compagnie de pêche au hareng de Vegesack s'est accrue de quatre unités et comprend maintenant 32 lougres. La capture de hareng a été assez abondante, mais cette entreprise comme les compagnies similaires d'Emden, principal centre de la circonscription consulaire de Brême pour la pêche de ce poisson, se plaignent des fortes pertes de filets qu'elles ont éprouvées pendant les tempêtes de l'automne dernier.

Constructions navales. — Pendant l'année 1904, les cinq grands chantiers du Weser : Actiengesellschaft Weser, à Brême; Vulcain Brêmois, à Vegesack; Tecklenborg, Seebeck et Rickmers, à Bremerhaven-Geestemünde, ont livré 53 bâtiments de toute sorte ayant une capacité de jauge de 66,800 tonnes de registre. Restaient sur chantier 28 bâtiments de 76,200 tonnes dont deux croiseurs jaugeant ensemble 11,000 tonnes. Ces cinq

chantiers, qui ont employé en moyenne 8,000 ouvriers, ont exécuté aussi de nombreuses réparations et ont construit un grand nombre de machines. — Le chantier Weser, à Brême, est maintenant complètement installé sur son nouvel emplacement au faubourg de Grôpelingen, en face du grand avant-bassin donnant accès au bassin II du port franc. Les petits croiseurs *Bremen* et *Munchen*, livrés dans le courant de l'année 1904, avaient encore été construits à l'ancien chantier, situé sur le bord même de la rivière.

TRAVAUX PUBLICS.

Bassins à Brême. — Les travaux de dragage du nouveau bassin II, intercalé entre le bassin I et celui qu'on nomme le Port aux bois et des-fabriques, ont été presque achevés dans le courant de l'année ; de même, les murs des quais de ce bassin ont été terminés sur une longueur de 300 mètres. Les nivellements de terrains, les percements de voies d'accès, la canalisation ont fait de notables progrès. Toutefois, il ne sera pas possible d'inaugurer le nouveau bassin II le 1er octobre de cette année, comme on l'avait d'abord espéré.

Le Mittelland Canal. — C'est avec une profonde déception, ainsi que je le rappelais au commencement de ce travail, que le commerce de Brême a assisté, impuissant, à la modification du projet primitif de construire un canal allant du Rhin à l'Elbe (Mittelland Canal). On sait que le canal voté par les Chambres prussiennes ne sera poussé que jusqu'à Hanovre, privant ainsi Brême de la communication avec l'Elbe, sur laquelle depuis de longues années cette ville-ci avait fondé de si grandes espérances. La pensée que les circonstances sont plus fortes que les hommes et que le jour où le canal aura atteint Hanovre, un mouvement irrésistible l'entraînera à rejoindre l'Elbe, a, assurément, pour les Brêmois, quelque chose de consolant ; mais, en admettant même que ce vœu se réalise un jour, on ne saurait se dissimuler que ce jour est encore bien éloigné. L'abandon du projet du grand canal a d'ailleurs fait renoncer à la canalisation du Weser en amont de Brême ; on cherchera à se procurer l'eau nécessaire à la navigabilité du Weser en érigeant des réservoirs et des barrages dans la région des sources du fleuve.

La Chambre de Commerce se montre assez sceptique quant à l'efficacité de ces mesures.

Échange de territoires. — Une autre question d'une grande importance pour l'avenir commercial de Brême, a également retenu en 1904 l'attention publique ; elle vient de trouver sa solution. Il s'agit d'un échange de territoires prussiens et brêmois, afin de permettre à l'État de Brême d'étendre ses installations dans son enclave de Bremerhaven, où les bassins actuels, surtout à cause de leur peu de profondeur, deviendront bientôt insuffisants pour le trafic croissant des grands

transatlantiques du Norddeutscher Lloyd. Le projet primitif, dont j'ai donné un résumé dans mon dernier rapport annuel, imposait de grands sacrifices à l'État de Brême en faveur des communes prussiennes voisines de Geestmünde et de Lehe : paiement d'un million de marks pour subvenir aux besoins scolaires de Lehe, interdiction d'agrandir pendant trente ans les installations de pêche de Bremerhaven, pour avantager celles de Geestemünde. Malgré ces conditions, la commission de la Chambre des députés de Prusse a encore trouvé la convention trop avantageuse pour Brême, au détriment des communes prussiennes qui avaient su faire entendre des plaintes habilement formulées, et le gouvernement brêmois a dû consentir à en modifier les termes. La superficie du terrain à incorporer à Bremerhaven a été un peu réduite : 587 hectares 17 ares 28 mètres carrés, au lieu de 610 hectares 51 ares 68 mètres carrés, et l'on a interdit à Brême le droit d'y établir de nouveaux chantiers de construction (pour ne pas concurrencer ceux de Prusse); seule la réparation de navires sera permise. La convention ainsi modifiée a été votée par les Chambres prussiennes le printemps dernier; la Bürgerschaft de Brême, après l'avoir d'abord renvoyée à une commission, l'a également votée le 12 juillet 1905, non sans maugréant un peu. Cet accord vient de paraître au *Bulletin des lois* de Brême à la date du 31 juillet 1905.

En même temps que le traité avec la Prusse, l'État de Brême a conclu une convention avec le Norddeutscher Lloyd, qui s'engage à lui payer un intérêt de 3 1/2 0/0 sur les dépenses qu'occasionneront les futurs agrandissements des bassins de Bremerhaven dont il aura l'usage, mais non pas le monopole. On estime à 42,812,500 fr. le capital dont le Lloyd aura à payer l'intérêt d'ici douze ans, et à 125 millions de francs les frais totaux des travaux.

De plus Brême, s'est engagé à verser 1,500,000 marks (1 million 875,000 fr.) à l'Office impérial de la marine, à titre d'indemnité pour le déplacement du fort de Brinkamahof, situé dans l'enceinte du territoire qui lui a été cédé; ce fort sera reporté à Wremen, plus en aval de Bremerhaven.

Les sacrifices que l'État Brêmois s'impose à cette occasion sont considérables, mais les avantages sont plus grands encore. Pour mieux le faire comprendre, il suffit de rappeler les phases par lesquelles a passé déjà la question de l'enclave brêmoise à l'embouchure du Weser. Depuis l'achat en 1827 par le bourgmestre Smidt du premier territoire de Bremerhaven, d'une étendue de 99 hectares, Brême a obtenu successivement les agrandissement suivants : en 1862, 26 hectares ; en 1869, 37 hectares, enfin en 1892, 115 hectares, soit depuis la fondation en tout 277 hectares. La superficie de 587 hectares 17 ares 28 mètres carrés (qui comprend il est vrai 113 hectares 5 ares 69 mètres carrés de bas-fonds et de surfaces mouillées), est donc plus du double de tout ce que Brême avait obtenu jusqu'à présent. Le traité donne à la ville de Bremerhaven la possibilité de

s'étendre, les terrains réservés aux habitations permettant d'y loger de 20 à 25,000 personnes (actuellement Bremerhaven compte environ 24,000 âmes) et les installations du port pourront être augmentés dans la mesure la plus large. Aussi est-on d'accord pour saluer le traité, malgré ses charges, comme le point de départ d'une nouvelle ère de prospérité pour l'État de Brême.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler ici que la Ville Libre Hanséatique de Brême est, comme superficie, le plus petit des 26 États formant l'Empire d'Allemagne et que son territoire ne comprend que 256 kilomètres carrés. Sa population est de 230,000 habitants, dont 200,000 résident à Brême même. Au 1er avril 1904, sa dette était de 264,759,375 fr., alors que celle de l'État de Hambourg, qui compte 800,000 habitants était relativement plus faible, n'étant que de 601,801,330 fr. C'est l'obligation de maintenir libre l'accès à la mer qui a contraint Brême à obérer ainsi son budget. Il l'a fait en s'inspirant de sa vieille devise : *Navigare necesse est, vivere non est necesse.*

Encore pendant la seule année de 1904, les travaux d'entretien de la navigabilité du Weser depuis Brême jusqu'à la mer ont occasionné une dépense de 1,735,188 fr. 25. Depuis le commencement des travaux de correction du Weser, c'est-à-dire depuis le 13 juillet 1886 jusqu'au 31 mars 1905, l'État de Brême a dépensé pour l'amélioration du cours du fleuve la somme de 39,763,108 fr. 59. On se souvient que la tâche que s'était proposé M. Franzius, l'ingénieur en chef de la Ville de Brême, consistait à porter de 2 mètres 1/2 à 5 mètres 1/2 la profondeur du chenal entre Brême et l'embouchure Aujourd'hui, où cette correction a admirablement bien réussi, les autorités brêmoises seraient très désireuses d'augmenter encore cette profondeur, dans le but d'attirer à Brême-Ville des navires d'un tirant d'eau de plus en plus considérable, mais elles rencontrent une vive opposition de la part des deux autres États riverains, la Prusse et l'Oldenbourg, qui craignent que l'abaissement croissant du lit du fleuve ne prive de plus en plus les champs avoisinants de l'eau qui les irrigue et qui leur est indispensable.

Relations avec la France.

Les relations directes de Brême avec la France, j'ai souvent eu l'occasion de le faire ressortir, sont relativement peu importantes : environ 5 millions de francs à l'entrée et 2 millions à la sortie. Je dois cependant rappeler les observations précédemment présentées : la statistique ne tenant pas compte d'envois isolés dont la valeur est inférieure à 60 marks (75 fr.), de très nombreux colis postaux : fleurs fraiches, primeurs, fruits, légumes, articles de mode, etc. ; échappent à son contrôle et ne figurent pas, comme ils le devraient, à l'actif de nos échanges avec Brême.

Quant aux arrivages dans cette ville de marchandises fran-

çaises, dédouanées sur d'autres points de l'Empire, il n'existe aucun moyen de les contrôler.

Pour ce qui touche en particulier l'année 1904, il y a lieu d'observer que nos envois, enregistrés par la statistique et dont la valeur dépasse 100,000 fr. ont porté sur les cafés, les tourteaux, les vins, le champagne, les cognacs, les extraits pour tannerie et la laine. La valeur totale de toute notre importation à Brême se monte à la somme de 4,926.892 fr. contre 4,478,837 en 1903. Il y a donc progrès, mais il est uniquement dû à de plus gros arrivages de café ; les articles français proprement dits sont presque tous en baisse (les vins notamment, comme, du reste, dans tout l'Empire, qui n'a reçu que pour 19,5 millions de francs de vin en 1904 contre 21,4 millions en 1903). (1).

En comparant, quant aux vins, les deux années 1904 et 1903, on trouve que la France et ses principaux concurrents ont envoyé à Brême les quantités suivantes :

	1904.		1903.	
	Litres.	Francs.	Litres.	Francs.
Allemagne (vins allemands)	1.998.176	1.481.059	1.961.691	1.521.765
France	1.513.297	943.389	1.996.178	1.304.569
Turquie d'Asie	1.405.581	444.455	1.339.218	432.684
Espagne	1.251.856	467.497	910.287	397.882
États-Unis	413.027	196.602	238.618	131.229
Grèce	375.628	98.404	274.954	81.516
Portugal	316.300	329.102	401.386	412.565
Madère	257.502	307.455	266.291	233.891
Italie	254.153	149.561	374.892	155.137
Algérie	87.972	39.406	72.712	33.517

L'importation totale de 1904 s'est montée à 6,249,945 litres de vins étrangers (non allemands) valant 3,367,760 fr. contre 6.381.483 litres valant 3,607.927 fr. en 1903.

Si l'on examine les chiffres du tableau ci-dessus, on est frappé non seulement de la forte diminution de l'importation de vins français, mais encore de l'augmentatiou parfois notable des entrées de vins de valeur secondaire : vins d'Espagne, de Turquie d'Asie, de Grèce. Cela est d'autant plus fâcheux qu'on peut admettre qu'un certain nombre de ces vins arrivent en dernier

(1) Je mentionnerai incidemment que les viticulteurs allemands se plaignent aussi de la baisse de la consommation de leurs produits, baisse qu'ils attribuent, en premier lieu, aux progrès du mouvement antialcoolique et, en second, à l'accroissement continu de la consommation de la bière, qui soutenue par les capitaux des grandes brasseries, voit ériger en son honneur, dans les grandes villes, de véritables palais (« Bierpaläste »).

ressort sur la table du consommateur sous l'étiquette de « vin de Bordeaux ». Les vins algériens sont en léger progrès, mais les quantités qu'accuse la statistique sont encore en soi si insignifiantes que l'augmentation ne porte que sur quelques hectolitres.

Pour le champagne, par contre, nos envois à Brême ont augmenté en 1904 : 47,851 bouteilles valant 380,836 fr. contre 34,608 bouteilles valant 275.950 fr. en 1903. Les champagnes français toutefois ne représentent pas même le tiers de l'importation de vins mousseux, les divers États allemands, la Prusse, en premier lieu, ayant envoyé l'année dernière à Brême plus de 100,000 bouteilles de cette boisson.

Les cognacs français (on sait qu'on désigne en Allemagne du nom de « Cognac » toute eau-de-vie de raisin de n'importe quelle provenance) se maintiennent entre 70 et 75,000 litres sur une importation totale de 180 à 200,000 litres. Sauf les États-Unis, qui figurent pour 38,000 litres, les rivaux de la France pour cet article ne se trouvent guère qu'en Allemagne même, en particulier en Prusse (26,000 litres) et à Hambourg (2,900 litres).

En ce qui concerne l'article tourteaux, nous occupons cette fois la première place que nous cèdent les Indes anglaises : nos envois se chiffrent à 2,895 tonnes, valant 426,310 fr., ceux des Indes à 2,725 tonnes, valant 389,957 fr. Les autres principaux pays sont : les États-Unis, 2,193 tonnes, et la République Argentines 1,629 tonnes.

Quant à l'exportation de Brême à destination de la France, dont la valeur totale est de 1,663,652 fr., si l'on en déduit les tabacs exotiques, achetés ici pour le compte de la régie française pour une valeur de 1,400,870 francs, il ne reste, on le voit, qu'un mouvement tout à fait insignifiant, dans lequel les dépouilles d'animaux (30,000 fr.) et le linoléum (30,000 fr.) jouent le rôle principal.

Malgré mon désir de renseigner en détail nos colonies sur leurs échanges avec Brême, la tâche en devient de plus en plus difficile à cause du groupement de pays adopté par la statistique. C'est ainsi que toutes les diverses colonies de la Côte occidentale d'Afrique sont englobées sous une seule désignation et que cette année, pour la première fois d'ailleurs, l'Algérie et la Tunisie paraissent sons la même rubrique, avec des envois à destination de Brême, valant ensemble 570,712 fr., qui se répartissent entre les phosphates (277,330 fr.), le liège (237,858 fr.) et les vins (39,406 fr.).

La valeur des envois de Brême à l'Algérie ne se monte qu'à 77,522 fr., somme dans laquelle les tabacs figurent pour la presque totalité.

L'Indo-Chine française, depuis qu'elle n'envoie plus de riz à Brême alors que le Siam figure en 1904 pour 7,5 millions de

francs de riz brut, a presque disparu de la nomenclature des pays faisant le commerce avec le lieu de ma résidence. Elle a envoyé ici pour 6,000 fr. de laque en écailles et elle a reçu pour 14,000 fr. de diverses marchandises, « Cognac », drogueries, etc., etc.

En raison des récents événements, je crois devoir, avant de terminer cette étude, indiquer le mouvement des échanges entre Brême et le Maroc. On verra combien il est encore de peu d'importance.

1904 : Importation du Maroc à Brême, 753,164 fr. (laine 620,884 fr.) ; 1903 : 570,805 fr. (laine 319,500 fr.)

1904 : Exportation de Brême au Maroc, 70,488 fr. (tabacs 52,244 fr.) ; 1903 : 41,981 fr. (riz et tabac).

Eugène Bœufvé,

Consul de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 12 OCTOBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 473

BULGARIE

Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
454.	— **Possessions anglaiaes d'Océanie** (Nouvelle-Zélande : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904.	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes.	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904..	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève..	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations.	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904 .	» 20

BULGARIE

Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.

Commerce général.

Roustchouk, le 22 juin 1905... Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le commerce extérieur de la Bulgarie en 1904 inscrit de très importantes augmentations, aussi bien à l'égard des sorties que des entrées de marchandises.

A l'exception du colza, des légumes secs, toutes les cultures ont en effet donné des résultats fort satisfaisants. D'un autre côté, il restait pour l'exportation différents stocks de céréales appelés à bénéficier des prix particulièrement avantageux de la dernière campagne. Et loin de s'épuiser, ces stocks ont été reconstitués par l'arrêt partiel des transports, conséquence des intempéries survenues prématurément dès l'automne et qui rendaient les charrois fort difficiles sur les routes des villages.

L'importation, nous l'avons indiqué dans un précédent rapport, devait bénéficier de deux circonstances : les commandes de l'État et les approvisionnements en marchandises diverses décidés, malheureusement sans mesure, par les négociants, en prévision de la mise en vigueur du nouveau tarif des douanes. C'est à 14 millions de francs au moins qu'il convient de porter les articles immédiatement attribuables aux achats de l'État, avec 1 million environ de rappel de marchandises précédemment introduites, mais déclarées seulement en 1904. Avec un autre million de peaux brutes destinées aux tanneries travaillant pour l'armée, nous arrivons à un total de 15 millions, dont 11,829,355 fr. en augmentations nettes au profit de l'exercice que nous étudions, soit un quart juste de la progression totale les entrées.

Voici le mouvement général du commerce extérieur en 1904 :

EXPORTATION.

omptés en nombre (1).	Kilogrammes.	Francs.
894.921	1.089.520.882	157.618.914

IMPORTATION.

11.077	287.695.948	129.689.577

(1) Animaux, véhicules divers.

Ces chiffres comportent, sur ceux de l'année précédente, un excédent de 97,432,271 fr.; l'exportation entre dans celui-ci pour 49,545,275 fr.; l'importation pour 47,886,996 fr., soit respectivement 45,84 et 58,54 0/0.

La balance au profit des ventes bulgares, de 32 millions 4 au cours de l'année normale 1902, tombe à 27 millions 9 en 1904.

Il y a tout lieu de penser que cette proportion se rétablira au moins à son ancien chiffre dès la fin de 1905, les achats de l'État étant naturellement mis à part.

Ce sont les ports de la mer Noire qui ont fourni, en 1904, le plus grand trafic à l'exportation ; les ports danubiens également favorisés, bien que dans une plus faible mesure, ont eu contre eux la reprise tardive des transports au printemps et l'arrêt de la navigation sur le fleuve dès le mois de novembre.

A l'importation, les postes douaniers présentent, d'une façon générale, de sérieuses progressions. Sofia (commandes d'État), Varna, Roustchouk, notamment, inscrivent dans leurs opérations des majorations inaccoutumées ; il en est de même pour toutes les autres places où se centralisent les transactions en gros sur les tissus, fils, cuirs, quincaillerie.

Les droits perçus ont été les suivants :

	(En francs.)
De douane :	
Sortie	1.861.733 »
Entrée	15.025.486 »
De statistique :	
Sortie	187.793 61
Entrée	280.509 64
D'accise sur les produits étrangers :	
Alcool et boissons	50.439 10
Sucre et confitures	2.503.390 03
Café et thé	724.381 02
Pétrole	1.043.884 16
Parfumerie	52.455 79
Articles d'épicerie	168.313 90
Cartes à jouer	58.293 »
Tabac	616 »
Total	4.601.773 »

Abstraction faite des produits introduits en franchise et qui ne comptent pas dans les statistiques de 1904 pour moins de 28 millions, la taxe d'entrée supportée par les marchandises

étrangères ressort assez exactement à 20 0/0 de la valeur. C'est une légère diminution sur la moyenne de 1903, mais celle-ci s'explique si l'on envisage la moindre valeur proportionnelle de la majorité des articles importés l'an dernier.

Il y a augmentation sur les accises pour les sucres, cognacs et liqueurs, pétroles, conserves alimentaires, cartes à jouer, savons fins, bougies, thé. L'alcool, les vins, la bière, les allumettes, les huiles comestibles, le café s'inscrivent en recul sensible.

EXPORTATION.

Plus favorisée que la Roumanie, la Bulgarie a eu peu à souffrir de la sécheresse qui a caractérisé l'été de 1904 dans l'Europe orientale.

Les céréales, en général, se sont montrées de grand rendement. Le maïs, lui-même, a fourni un produit satisfaisant, malgré quelques ensemencements complètement perdus dans la région danubienne. Les fourrages ont été, de leur côté, suffisamment abondants, au point même de permettre une appréciable exportation vers les régions voisines éprouvées par la rareté des pluies.

Presque toutes les espèces de produits indigènes bénéficient donc d'augmentations de sorties. Parmi elles, les blés tendres inscrivent à eux seuls 146,733 tonnes, soit presque les chiffres d'une année moyenne, les blés durs 43,957 tonnes, le maïs 118,712 tonnes, les orges 43,319 tonnes, le seigle 31,778 tonnes, l'avoine 7,430 tonnes. Les œufs, de plus en plus centralisés en Autriche pour la réexpédition sur les marchés consommateurs, fournissent un supplément de 255 wagons de 10 tonnes. Au grand détriment de la clientèle, le cartel organisé pour en monopoliser l'exportation continue à évincer toute concurrence.

Contrairement à ce qui a lieu en Roumanie, le paysan bulgare ne consomme que fort peu de maïs pour son alimentation.

On a donc profité de la mauvaise récolte roumaine et la Principauté a pris de son mieux la place du pays voisin dans l'approvisionnement européen.

Les animaux vivants, produits et déchets d'animaux donnent de leur côté des chiffres favorables. On limite les déficits d'exportation aux haricots (3,851 tonnes au lieu de 13,648), au millet (2,501 tonnes contre 10,195 en 1903), au colza tombé presque à rien (85 tonnes contre une moyenne de 35,000) et que l'on utilise d'ailleurs maintenant sur place, aux tabac, essence de rose, anis, bois de construction, peaux préparées.

Voici les chiffres de l'exportation des articles d'origine bulgare incontestable (1) pour l'année qui nous occupe :

Produits du sol :				
Céréales et issues.	1.026.176.106	kilogrammes.	122.204.681	francs.
Fruits, légumes, graines, tabac.	10.116.650	—	1.886.916	—
Bois.	14.790.412	—	937.592	—
Bois de chauffage.	7.520.794	—	103.262	—
Sumac.	746.360	—	59.926	—
Total. . .	1.059.350.322	kilogrammes.	125.192.377	francs.
Matières animales :				
Animaux vivants.	894.371	têtes.	6.304.814	francs.
Produits alimentaires d'animaux	14.896.503	kilogrammes.	12.348.766	
Peaux, toisons, laine, etc . . .	1.262.320	—	2.858.995	—
Déchets	2.819.952	—	383.351	—
Cocons.	396.359	—	3.034.873	—
Bourre de soie. .	9.278	—	186.990	—
Total. . .	894.371	têtes.	25.117.789	francs.
	19.384.412	kilogrammes.		
Articles ouvrés :				
Produits textiles. .	635.352	kilogrammes.	2.728.164	francs
Essence de rose. .	4.394	—	2.741.038	—
Peaux préparées.	216.625	—	541.224	—
Total. . .	856.371	kilogrammes.	6.010.426	francs

Pays destinataires ayant reçu chacun pour plus d'un million de francs de produits :

	Nombre.	Tonnes.	Francs.
	—	—	—
Belgique.	»	408.493	52.987.55
Turquie	488.412	101.041	25.645.20
Angleterre.	534	236.015	24.728.17
Autriche-Hongrie.	211.711	55.982	14.089.76
Allemagne.	2.479	97.711	12.216.03
France.	104.228	39.801	7.605.97
Italie	»	25.716	4.762.16
Grèce	64.743	23.708	3.730.81
Roumanie	5.847	19.779	1.755.62
Serbie.	15.835	16.438	1.745.55
Autres et destination indéterminée.	1.132	64.735	8.352.00

(1) Nos relevés diffèrent toujours un peu des statistiques officielles où l'on fait entrer dans l'exportation les divers articles nationalisés par l'acquittement des droits de douane et ressortis ensuite du pays.

De plus en plus, Anvers devient le grand entrepôt des céréales bulgares. La demande de celles-ci en Suisse, Allemagne et France ressort donc fort inexactement des mentions de la statistique, puisque ces trois pays, les deux premiers notamment, ont régulièrement recours au marché d'Anvers pour une partie appréciable de leurs approvisionnements.

En 1904, l'exportation sur la **Belgique** gagne 94 0/0 du montant en poids de l'année précédente. Les principaux produits envoyés dans ce pays ont été des blés tendres (287,968 tonnes), le froment (16,506 tonnes), l'avoine (31,747 tonnes), les orges (25,897 tonnes), le maïs (25,863 tonnes), le seigle (15,072 tonnes). De 60 0/0 environ en 1903, la proportion des envois bulgares de blés tendres en Belgique, par rapport au montant total de l'exportation, passe à 65 0/0 en 1904.

Les autres expéditions directes en Belgique restent insignifiantes.

L'augmentation des achats de la **Turquie** ressortirait de la valeur des articles demandés ; leur poids est, en effet, pour une somme supérieure, au-dessous de celui constaté en 1903. Les animaux vivants, les produits alimentaires d'animaux, les tissus indigènes, ont rencontré leur clientèle habituelle, les céréales et farines ont trouvé un marché normal.

Il y a également progrès en ce qui concerne l'**Angleterre,** aussi bien dans le poids (27 0/0) qu'au regard de la valeur (20 0/0). Il s'agit surtout de maïs (117,290 tonnes), de blés tendres (49,315 tonnes), de froment (8,907 tonnes), de seigle (15,072 tonnes), d'avoine (31,747 tonnes), d'orges (37,578 tonnes), de farines pour Chypre, d'essence de rose (292,199 fr); l'Angleterre a pris la presque totalité de la bourre de soie et de la soie écrue exportées, avec 5,680 kilog.

La proportion est plus satisfaisante encore à l'égard de l'**Autriche-Hongrie**. Les cultures hongroises ont été aussi éprouvées que celles de la Roumanie par les sécheresses de 1904, ce qui explique la plus grande demande adressée en Bulgarie de produits que la Monarchie fournit elle-même à l'étranger. Cette avance de 70 0/0 en poids, de 45 0/0 en valeur, tient aussi, il est vrai, en grande partie à la concentration en Autriche du commerce des œufs, lesquels inscrivent une augmentation de 50 0/0 avec 6,632,770 fr.; mais le froment, mentionné pour la première fois depuis de longues années à l'exportation bulgare sur l'Autriche-Hongrie (1,455 tonnes), les blés tendres (7,461 tonnes), les orges (11,848 tonnes), les maïs (16,864 tonnes), les son et dragée (6,083 tonnes), sont l'objet de mentions inusitées, alors que les peaux diverses subissent une réduction appréciable, conséquence du plus grand abattage que l'absence de fourrages a déterminé pour le troupeau de l'Europe centrale.

L'**Allemagne** est également en avance : 64 0/0 en poids, 33 0/0 en valeur. Elle a commencé à recevoir directement une

partie des oiseaux de basse-cour qui transitaient habituellement par l'Autriche-Hongrie (2,476 têtes) ; mais le progrès le plus marqué dans les relations directes concerne le froment (16,506 tonnes), les blés tendres (20,027 tonnes), le seigle (20,780 tonnes), les orges (12,441 tonnes), le maïs (29,635 tonnes), les son et dragée (2,875 tonnes). Les œufs, l'essence de rose, les peaux brutes sont en réduction.

Avec une très légère différence dans les poids, la **France** peut inscrire une augmentation de 99,944 fr., soit 0,13 0/0, dans la valeur. Nous conservons le deuxième rang pour les achats d'oiseaux de basse-cour (104,228 têtes), le premier dans ceux de l'essence de rose (909,509 fr.), les peaux de chèvre et de chevreau (326,786 kilog.) ; nous passons encore au premier rang pour le froment (17,958 tonnes), au second pour les peaux de mouton et d'agneau (25,910 kilog.) ; l'augmentation de nos demandes est également appréciable à l'égard des blés tendres (13,025 tonnes), seigle, tabac en feuilles, cocons de vers à soie ; le maïs, l'avoine, les haricots, le millet, les bois bruts, sont en perte.

Pour l'**Italie**, l'augmentation est fort prononcée, bien qu'il s'agisse de demandes toujours restreintes : 47 0/0 en poids, 67 0/0 en valeur. Le froment (15,167 tonnes) atteint à lui seul la moitié environ des achats italiens. Les cocons de vers à soie (149,066 kilog.), du maïs (6,250 tonnes), complètent le total.

La **Grèce**, bonne consommatrice de céréales bulgares, a fort restreint ses achats en 1904, tandis qu'elle augmentait un peu ses demandes de farine. Les principaux articles à lui attribuer sont d'ailleurs les suivants : froment (19,269 tonnes), les blés tendres (1,741 tonnes), farines (1,120 tonnes), moutons (17,026 têtes), chèvres (3,375 têtes), bœufs (1,078 têtes).

L'exportation en Grèce des animaux vivants marque un progrès très prononcé.

Il y a amélioration dans les envois en **Roumanie** et en **Serbie**, notamment en ce qui concerne ce dernier pays, pour lequel la progression des ventes bulgares n'a pas atteint moins de 400 0/0 en poids, de 560 0/0 en valeur. Mais ce sont uniquement des échanges de frontière tels qu'ils peuvent exister entre pays voisins de productions analogues et sans industrie particulière. Leur contribution au mouvement total du commerce bulgare n'excède pas, en effet, 0.27 0/0.

Nous n'avons plus à signaler qu'une réduction des ventes aux **États-Unis** portant principalement sur l'essence de rose (809 kilog., contre 1,467 en 1903).

La moyenne des prix cotés pour les principaux articles d'exportation de la Bulgarie a été la suivante en 1904 :

Blés tendres, 14 fr. 45 les 100 kilog. ; froment, 14 fr. 18 les 100 kilog. ; maïs, 11 fr. 16 les 100 kilog. ; orges, 9 fr. 79 les 100

kilogrammes ; seigle, 10 fr. 70 les 100 kilog. ; avoine, 9 fr. 82 les 100 kilog. ; farine de blé, 19 fr. 45 les 100 kilog.

Essence de rose, 625 fr. 15 le kilog. ; cocons de vers à soie, 9 fr. 52 le kilog. ; œufs, 1 fr. 14 le kilog,

Fromages gras, 116 fr. 95 les 100 kilog. ; peaux de chèvre et de chevreau, 386 fr. 53 les 100 kilog.

IMPORTATION.

Mouvement par pays d'origine.

	Nombre.	Kilogrammes.	Francs.
Autriche-Hongrie	2.677	62.649.518	38.169.314
Allemagne	301	13.709.650	19.976.482
Angleterre	»	28.239.921	18.849.294
Turquie	2.266	63.118.427	17.025.465
France	5	8.230.079	10.693.270
Italie	»	8.242.965	8.318.730
Russie	768	21.154.264	6.075.433
Roumanie	4.852	59.678.485	3.712.018
Belgique	1	7.182.910	2.496.520
Serbie	198	12.487.212	1.100.597
Suisse	»	145.064	965.492
Hollande	»	311.935	627.054
États-Unis	4	445.478	577.289
Grèce	5	634.595	337.759
Suède et Norvège	»	742.212	176.525
Divers	»	723.233	588.335

L'année 1904, nous l'avons dit, a été exceptionnelle pour les fournisseurs habituels de la Bulgarie. Les causes spéciales signalées plus haut ayant déjà exercé leur influence sur le commerce de 1903, c'est en se reportant aux chiffres de 1902 que l'on aura seulement une impression exacte des plus-values rencontrées. . tout au moins à l'égard du total des commandes, sinon à celui des encaissements. Les plus-values sont de 20,026,905 fr. pour l'**Autriche-Hongrie** ; de 11,420,848 fr. pour l'**Allemagne** ; de 5,948,090 fr. pour la **Turquie** ; de 3,633,426 fr. pour l'**Angleterre**; de 3,295,626 fr. pour l'**Italie**.

La **France** bénéficie elle-même d'une fort appréciable augmentation de 6,735,184 fr. sur l'année 1902. Mais, tout en relevant différentes améliorations dans nos ventes de tissus, d'articles de lingerie, de conserves de poisson, d'huiles et savons, d'outils d'acier, il faut reconnaitre que cette majoration doit, pour la plus grande partie, être mise au compte des commandes de l'État, armes, poudre, munitions de guerre, peaux pour l'équipement, fils de cuivre. Le cas est d'ailleurs semblable en ce qui concerne d'autres pays : l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne,

la Russie même doivent une partie de l'extension de leurs opérations en 1904 à des fournitures militaires, de chevaux pour l'armée, de coutils pour la troupe, de gravure de papier-monnaie.

Ce sont seulement les rails, boulons, pièces de fonte et de fer pour les ponts et ponceaux, la graine de sésame, les allumettes, le verre à vitre et en plaques, le vin en tonneaux qui inscrivent des diminutions dans les entrées. Les plus grandes augmentations portent sur les indiennes et toiles imprimées (1.825,318 francs), le pétrole et les huiles minérales raffinées (1,458,844 fr.), les tissus de laine épais et légers (1,221,431 fr.), le sucre raffiné (1,205,243 fr.), les fils de coton écrus (852,389 fr.), les toiles de coton blanchies (796,961 fr.), les toiles de coton écrues (738,784 francs), les peaux ouvrées (726,394 fr.), les tissus mélangés à base de laine (702,511 fr.), les bois préparés (698,771 fr.), les cuirs à semelle (695,854 fr.), les vêtements confectionnés (650,492 fr.), le riz, l'huile d'olive, le coton en laine, etc.

Nous ajouterons, comme nous en avons au surplus fait l'observation en 1903, que l'augmentation relevée sur les importations de produits alimentaires semblerait indiquer une amélioration des ressources de la population agricole. Cette amélioration pourrait en outre être constatée par la difficulté du recrutement de la main-d'œuvre ouvrière et domestique en 1904. Mais beaucoup de personnes estiment, non sans raison, que l'exportation de plus en plus considérable des matières alimentaires de production bulgare a tellement provoqué la rareté et la cherté de celles-ci qu'une masse de gens doivent les remplacer par de mauvaises préparations turques de poisson ou d'olives noires. Cette indication serait regrettable, car l'alimentation des Bulgares est déjà généralement bien insuffisante.

Nous allons donner le détail des principales importations, telles qu'elles ressortent des statistiques actuellement publiées: leur répartition d'après l'ordre du nouveau tarif général des douanes bulgares, que nous avons entreprise depuis le rapport n° 405, ne sera en effet complètement réalisable qu'après l'apparition de la statistique annuelle, attendue au plus tôt vers la fin de 1905. Nous suivrons de notre mieux l'ordre dont il s'agit.

I. — Animaux vivants.

9,711 têtes, 1,686,031 fr.

Chevaux. — Une importante commande destinée à l'armée élève leur entrée de 580 à 3,714 têtes, valant 1,604,397 fr. L'autriche pour 1.308,004 fr., la Russie pour 197,448 fr., profitent surtout de cette demande.

81,634 fr. sont attribuables aux autres acquisitions de bétail, porcs, etc.

II et III. — Produits alimentaires d'animaux, poissons et produits de la pêche.

2,840,219 kilog., 1,868,248 fr.

Poissons frais et salés. — 2,322,545 kilog., 1,310,936 fr.

Principales provenances :

Turquie.	1.553.321 kilogrammes.	906.230 francs.
Russie	721.372 —	373.176 —
Roumanie.	41.034 —	26.596 —

Caviar rouge. — 205,412 kilog., 212,099 fr. De Russie pour la plus grande partie.

IV. — Céréales et leurs produits.

5,924 tonnes, 1,581,982 fr.

Riz. — 3,936 tonnes, 1,016, 375 fr. De Rangoon direct ou en transit par l'Angleterre (1,708 tonnes), de Trieste (1,301 tonnes), d'Italie (568 tonnes), voie de Turquie, 173 tonnes.

Valeur en douane : 28 fr. 12 les 100 kilog.

V, VII et VIII. — Fruits, légumes, plantes et graines, denrées coloniales, sucre et sucreries, huiles et graisses.

32,848 tonnes, 16,018,962 fr.

Citrons, cédrats, oranges, grenades et autres fruits frais du Midi. — 1,487 tonnes, 371,197 fr. En presque totalité de provenance turque.

Poivre noir et piment (poivre rouge). — 158 tonnes, 200,195 fr. Envoyé principalement par Gênes (106 tonnes).

115 fr. 59 les 100 kilog.

Café cru. — 1,388 tonnes, 1,372,189 fr.

Principales provenances :

Trieste.	490 tonnes.	476.879 francs.
Londres	436 —	396.246 —
Gênes	364 —	394.718 —

La diminution des petits envois de Marseille s'aggrave encore.

101 fr. 49 les 100 kilog.

Olives en paniers et en barils. — 1,375 tonnes,

614,540 fr. Article à peu près exclusivement envoyé de Turquie.

44 fr. 34 les 100 kilog.

Graines de sésame. — 1,551 tonnes, 660,598 fr. Demandées en Turquie.

43 fr. 16 les 100 kilog.

Sucre raffiné. — 12,381 tonnes, 4,280,141 fr. Le sucre a continué à venir de Hongrie et d'Autriche, sur le prix moyen de 40 fr. 68 les 100 kilog. On mentionne un envoi de 871 tonnes de Russie.

Huile d'olive. — 3,085 tonnes, 2,461,710 fr. Envois de Turquie, toujours à cause de la franchise des droits de douane dont jouissent les produits alimentaires importés de ce pays. Notre vente d'huile fine se restreint de plus en plus (3,447 kilogrammes en 1904).

81 fr. 60 les 100 kilog.

Huile de sésame et de noix. — 70 tonnes, 64,497 kilog. Marseille cesse à peu près ses envois et l'on ne s'adresse plus guère qu'en Turquie, toujours à cause du privilège accordé aux provenances de l'Empire ottoman.

97 fr. 31 les 100 kilog.

Il en est de même pour les diverses **huiles comestibles ou d'usage industriel et médical** · 747,681 kilog., 462,857 francs.

Savons communs. — 1,498 tonnes, 757,677 fr. Marseille reprend ici une faible partie de son ancienne situation (143 tonnes), la franchise ne jouant plus au profit de la Turquie. Mais celle-ci l'emporte cependant encore de beaucoup sur ses divers concurrents avec 1,231 tonnes et 603,825 fr.

50 fr. 33 les 100 kilog.

VI. — Boissons.

748,711 kilog., 338,839 fr.

Vin en cercles. — 100,236 kilog., 34,857 fr. Les vendanges de 1904 ont été généralement heureuses et si, dans le Nord notamment, d'assez fortes pluies ont réduit la teneur en sucre du moût, la quantité récoltée ne s'est pas ressentie de ces mauvaises conditions. C'est donc la production indigène qui doit expliquer le recul subi par l'importation des vins.

Il faut d'ailleurs reconnaître que la clientèle bulgare ne montre aucun goût pour les vins étrangers, dont le commerce est d'ailleurs entravé par des droits absolument prohibitifs de

douane, d'accise et d'octroi, sans oublier les analyses malveillantes.

36 fr. 67 l'hectolitre.

Les mêmes motifs ferment le marché aux **cognacs, rhums, liqueurs étrangers.** On ne consomme guère en Bulgarie que le produit des distilleries indigènes, principalement tiré du maïs et coloré et parfumé ensuite suivant qu'il s'agit d'établir de l'eau-de-vie, du cognac, du rhum. Une petite amélioration dans les ventes françaises est toutefois à constater (11,158 fr. en 1904 contre 9,490 fr. en 1902). Cette amélioration se maintient et serait, dit-on, due aux efforts des grandes distilleries Cusenier qui font apprécier un cognac léger, à prix très abordable et de très bon goût.

Importation totale de 1904 : 50,395 kilog., 92,038 fr. La Grèce tient, comme auparavant, la première place (73,202 fr.) avec ses koniaks de raisin sec.

176 fr. 70 l'hectolitre.

IX et X. — Résines, matières collantes végétales et minérales, huiles minérales.

24,373 tonnes, 4,540,363 fr.

Pétrole, naphte, etc., non raffinés. — 922 tonnes, 293,225 fr.

Principales provenances :

Roumanie	575 tonnes.	153.630 francs.
Autriche-Hongrie	92 —	54.532 —
Belgique	60 —	29.040 —
Allemagne	79 —	26.738 —
France	55 —	14.449 —

Pétrole, naphte, etc., raffinés. — 21,232 tonnes, 3,766,788 fr.

Principales provenances :

Batoum	17.357 tonnes.	3.339.761 francs.
Roumanie	3.349 —	323.971 —
Autriche-Hongrie	512 —	100.213 —

La consommation moyenne annuelle de la Bulgarie étant de 13,800 tonnes, les fortes demandes de pétrole en 1904 ne peuvent s'expliquer que par la crainte de voir fonctionner soit le monopole de cet article, soit un régime le grevant de droits élevés.

16 fr. 50 les 100 kilog.

XI. — Combustibles.

48,549 tonnes, 1,129,239 fr.

Charbon de terre. — 35,073 tonnes, 877,291 fr.

Principales provenances :

Turquie	15.658 tonnes.	305.771 francs.
Angleterre	8.438 —	298.896 —
Serbie	8.954 —	221.149 —
Autriche-Hongrie	1.578 —	36.983 —

L'on a fait un appel exceptionnel au charbon d'Héraclée. Toutefois, à ce qu'affirme du moins un des intermédiaires chargés de la vente de ces charbons, les consommateurs lui préféreraient les mauvaises briquettes serbes, auxquelles ils sont, il est vrai, accoutumés. Le charbon anglais est employé pour les besoins de la navigation maritime, de l'industrie. Sur le Danube on n'emploie guère que les briquettes.

26 fr. 80 la tonne.

XII. — Parfumerie. — 55,137 kilog., 255,430 fr.

XIII. — Tanins et matières tinctoriales, couleurs et vernis. — 2,584 tonnes, 1,919,315 fr.

Couleurs tirées du goudron de houille. — 196,998 kilogrammes, 544,508 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	82.685 kilogrammes.	260.736 francs.
Allemagne	86.773 —	235.120 —
Hollande	9.329 —	26.389 —

L'Allemagne augmente constamment ses ventes de couleurs chimiques en Bulgarie; l'Autriche-Hongrie reste stationnaire; la Hollande est en progrès marqué. Les envois de France et de Belgique sont en diminution.

3 fr. 65 le kilogramme.

XIV. — Produits chimiques. — 3,203 tonnes, 1,269,830 fr.

Sans compter les : **sel gemme.** — 24,724 tonnes, 853,502 fr.
sel marin — 14,273 tonnes, 341,330 fr.

La Roumanie pour le premier, la Turquie pour le second

conservent leur situation prépondérante. Nous inscrivons un envoi de 105 tonnes de Tunisie.

Le sel est maintenant devenu un monopole d'État. La fourniture doit en être adjugée le 11 août 1905 pour une durée de 5 ans, sur la base d'une fourniture annuelle de 22,000 tonnes de sel gemme (blanc et gris), dont 17,000 tonnes à livrer dans les ports danubiens et 5,000 dans les ports de la mer Noire.

Prix moyens en 1904 :

Sel gemme, 35 fr. 20 la tonne ; sel marin, 24 fr. 50.

XV. — Médicaments et matières médicinales.

189,569 kilog., 724,711 fr.

XVI. — Bois et articles de charronnage, tournage, tonnellerie, vannerie, etc.

46,316 tonnes, 3,768,355 fr.

Bois de construction simple ou équarri. — 15,610 tonnes, 557,036 fr. D'Autriche-Hongrie et de Roumanie, par répartition sensiblement égale.

Bois scié et préparé. — 27,183 tonnes, 1,710,986 fr. Cette importation marque en 1904 un accroissement de plus de 50 0/0 dont la Roumanie profite particulièrement. Les envois de Turquie sont également plus nombreux.

XVII. — Pierres, faïence, porcelaine, tuiles, ciment, verre et verrerie, etc.

17.700 tonnes, 2,640,044 fr.

Meules de moulin. — 1,512 tonnes, 167,339 fr. De provenance turque. On inscrit 21 tonnes au compte de la France.

15 fr. 45 les 100 kilog.

Chaux hydraulique. — 4,426 tonnes, 142,034 fr. Nous tenons encore le premier rang dans la fourniture, mais l'Autriche-Hongrie est en sensible progrès avec 1,542 tonnes.

3 fr. 21 les 100 kilog.

Ciment. — 3,433 tonnes, 169,243 fr. Principalement venu de l'Autriche-Hongrie. Notre petite participation aux ventes s'est améliorée avec 293 tonnes.

4 fr. 65 les 100 kilog.

Verre à vitre et plaques de verre. — 1,167 tonnes,

287,842 fr. Importation en déficit, que subissent la Belgique et l'Autriche-Hongrie. L'Allemagne a doublé ses ventes de 1902.

26 fr. 12 les 100 kilog.

Verrerie ordinaire et fine. — 1,603 tonnes, 740,068 fr. Nous marquons une légère avance avec 15,458 fr. Les cristaux français commencent à se rencontre dans l'assortiment des marchands, mais à des prix que ceux-ci fixent d'une manière bien excessive.

L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne conservent d'ailleurs la place prépondérante qu'elles occupent dans tout le Levant pour les articles communs de gobeletterie, verrerie, lampes et verres de lampe, petits miroirs, etc.

Évaluation globale : 48 fr. 47 les 100 kilog.

XVIII. — Papier, carton, articles de papier et carton.

5,197 tonnes, 2,901,238 fr.

Papiers communs, buvard, à filtrer, carton. — 2,479 tonnes, 653,121 fr. Nous venons au troisième rang avec 51,365 francs. L'Allemagne double ses ventes de 1902. L'Autriche-Hongrie conserve la fourniture des cinq sixièmes de ces articles.

26 fr. 52 les 100 kilog.

Il en est de même pour les **papiers à imprimer et à écrire** (2,101 tonnes, 951.944 fr.) à l'égard desquels notre participation s'inscrit enfin à un chiffre appréciable, quoique bien modeste encore.

45 fr. 11 les 100 kilog.

Papier à cigarettes. — 187 tonnes, 336,337 fr. Nous parvenons en 1904 à rejoindre l'Autriche Hongrie. Il faut espérer que nous saurons profiter de l'établissement du monopole de cet article en Bulgarie.

179 fr. 57 les 100 kilog.

XIX. — Peaux, articles en peau et cuir. Pelleteries.

3,462 tonnes, 8,986,486 fr.

Nos ventes reçoivent, dans toute cette série, une extension prononcée, particulièrement en ce qui concerne les grandes **peaux de bœuf séchées ou salées** dont l'importation a atteint en 1904 1,596 tonnes d'une valeur de 1,994,584 fr. Il s'agit d'ailleurs de demandes exceptionnelles faites par les

tanneries locales qui fournissent à la troupe des sandales et des bottes.

Principales provenances :

France	320 tonnes.	453.295 francs.
Russie	399 —	413.033 —
Autriche-Hongrie	271 —	351.375 —
Roumanie	203 —	227.943 —
Turquie	122 —	148.445 —

119 fr. 19 les 100 kilog.

Cuir à semelle. — 1,063 tonnes, 2,593,589 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	372 tonnes.	1.000.169 francs.
Turquie	392 —	855.510 —
Italie	98 —	280.020 —
France	66 —	224.989 —
Angleterre	111 —	186.784 —

L'augmentation des ventes est particulièrement sensible en ce qui concerne l'Autriche-Hongrie (33 0/0).

247 fr. 94 les 100 kilog.

Peaux tannées. — 307 tonnes, 1,799,098 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	107 tonnes.	633.696 francs.
France	44 —	412.161 —
Allemagne	27 —	327.391 —
Angleterre	90 —	272.755 —
Turquie	32 —	103.410 —

605 fr. 56 les 100 kilog.

XX. — **Caoutchouc, gutta-percha,** etc.

87 tonnes, 568,393 fr.

Chaussures de caoutchouc. — 67 tonnes, 430,556 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	36 tonnes.	230.910 francs.
Russie	19 —	133.731 —
Allemagne	4 — 5	27.547 —
France	4 — 1	21.527 —

C'est la première fois que nous figurons dans cette spécialité avec un chiffre appréciable. Les ventes anglaises sont en recul.

659 fr. 96 les 100 kilog.

XXI, XXII, XXIII, XXIV et XXV. — **Fils, tissus, manufacturés, confections.**

15,257 tonnes, 44,304.353 fr.

Augmentation de 53 0/0 sur les chiffres de 1902.

Passementerie de soie. — 19 tonnes, 393,568 fr. L'augmentation s'en inscrit surtout au profit de l'Autriche-Hongrie (162,211 fr.) : de l'Allemagne (105,938 fr.). Nous marquons un petit progrès avec 33,718 fr.

Fils de laine. — 87 tonnes, 662,636 fr.

Principales provenances :

Allemagne	39 tonnes.	279.155 francs.
Belgique	29 —	247.290 —
Autriche-Hongrie	14 —	110.498 —

La Belgique et l'Allemagne bénéficient des plus considérables augmentations.

775 fr. 43 les 100 kilog.

Draps et lainages. — 471 tonnes, 3,382,636 fr.

Principales provenances :

Allemagne	113 tonnes.	1.164.902 francs.
Autriche-Hongrie	114 —	840.486 —
France	66 —	644.666 —
Angleterre	152 —	557.469 —

Distancés par l'Autriche-Hongrie, nous passons du deuxième au troisième rang dans cette intéressante fourniture. La Belgique reste stationnaire.

On ne reverra d'ailleurs pas de longtemps des chiffres aussi élevés pour les importations de draperie.

657 fr. 72 les 100 kilog.

Chapeaux de feutre pour hommes, fez. — 27 tonnes, 382,607 fr. Pour cette importation au surplus stationnaire, nous ne voyons à signaler que les progrès de l'Italie, qui garde le premier rang des vendeurs avec 205.077 fr. L'Autriche-Hongrie. dont les prix semblent s'être un peu élevés, conserve le deuxième rang. Nos légères ventes anciennes sont tombées à rien, cela certainement à cause des difficultés rencontrées par nos fabricants, qui se sont, surtout dans la région de mon poste, confiés un peu imprudemment à des intermédiaires dépourvus de scrupules.

13 fr. 02 le kilog.

Coton en laine. — 1,177 tonnes, 1,554,443 fr. Peu de variation dans ce produit demandé en Angleterre et en Turquie.

111 fr. 80 les 100 kilog.

Fils de coton écru. — 2,479 tonnes. 5,050,857 fr. Les progrès de l'Italie ne se chiffrent à cet égard pas à moins de 181 0/0. La Turquie également double presque ses envois ; la Belgique recule. Il convient au surplus de considérer l'importation de 1904 comme absolument exceptionnelle, pour ne pas employer le qualificatif d'imprudente.

202 fr. 50 les 100 kilog.

Fils de coton blanchis ou teints. — 687 tonnes, 1,707.466 fr. L'Autriche-Hongrie et la Turquie sont à peu près seules à bénéficier d'une légère augmentation des ventes (10 tonnes).

235 fr. 16 les 100 kilog.

Fils de coton à plusieurs bouts, (fils à tricoter, à broder). — 296 tonnes, 1,117,086 fr. Cet article en constante et très régulière progression fournit à l'Italie, principalement, à l'Autriche-Hongrie et à l'Allemagne l'occasion d'étendre leurs affaires. L'Angleterre reste à peu près dans la même position avec 75 tonnes en moyenne de fourniture annuelle ; nous faisons de même avec les 1,000 kilog. environ d'articles fins qui nous sont demandés chaque année et qu'emploient à peu près seules les lingères.

374 fr. 93 les 100 kilog.

Fil à coudre. — 83,683 kilog., 730,926 fr. Les expéditions d'Allemagne sont en sensible diminution, et cela d'une manière régulière. L'Angleterre double le chiffre habituel de ses affaires mais par suite des circonstances exceptionnelles dont nous avons parlé.

Principales provenances :

Angleterre	46.778	kilogrammes.	446.973	francs.
Autriche-Hongrie . . .	18.280	—	162.798	—
Allemagne	12.926	—	89.768	—
Italie.	4.565	—	21.031	—
De France	256	—	2.326	—

8 fr. 11 le kilog.

Toiles de coton écru. — 969 tonnes, 1,758,805 fr. Augmentation sensible pour les provenances anglaises, qui font régulièrement les 5/6 des affaires dans cette branche.

173 fr. 46 les 100 kilog.

Toiles de coton blanchies, teintes et apprêtées. —

1,059 tonnes, 3,699,886 fr. Tous les pays, la France exceptée, ont reçu des commandes plus grandes qu'à l'ordinaire, dans la proportion d'un huitième environ de la consommation normale.

337 fr. 95 les 100 kilog.

Il en est de même pour les **gazes, marlis, linons,** etc. 176 tonnes. 1,009,566 fr. La vogue de certains tissus légers exerce à cet égard une influence ; l'Italie et l'Autriche-Hongrie bénéficient surtout de la progression constatée.

605 fr. 69 les 100 kilog.

Les différentes sortes **d'indiennes et de tissus légers teints de coton** rencontrent la principale augmentation ; celle-ci n'est pas inférieure à 50 0/0 du mouvement normal. 1,440 tonnes, 5,576,188 fr. La seule avance de l'Allemagne atteint le montant entier de ses fournitures habituelles ; il en est de même pour l'Autriche-Hongrie. La Hollande dépasse quatre fois ses ventes de 1902.

Principales provenances :

Angleterre	425	tonnes.	1.621.612	francs.
Italie	394	—	1.470.836	—
Allemagne	255	—	1.028.343	—
Autriche-Hongrie	174	—	736.848	—
Hollande	102	—	335.964	—
De France	9	—	44.918	—

362 fr. 80 les 100 kilog.

Mouchoirs de tête en mousseline de coton imprimée (yazmas). — 46,592 kilog., 341,553 fr. L'on constate un ralentissement dans l'importation de ces articles, demandés surtout en Turquie et en Suisse, el que l'on est surpris de ne pas voir préparer par l'industrie locale.

715 fr. 60 les 100 kilog.

Couvertures, essuie-mains, linge de coton. — 175 tonnes, 851,474 fr. Importation deux fois supérieure à la consommation normale du pays.

L'Angleterre (432,509 fr.), l'Autriche Hongrie (159,799 fr.), l'Allemagne (96,272 fr.), bénéficient surtout de cette augmentation. Les achats en France passent de 9,185 fr. en 1902 à 29,152 francs.

465 fr. 04 les 100 kilog.

Passementerie de coton. — 23,056 kilog., 375,685 fr. Avec les passementeries de fil, ce sont presque les seuls articles dont la plus grande demande ne provient pas uniquement de

la spéculation ; ils répondent en effet à une vogue des tissus légers blancs.

L'Autriche-Hongrie (151,352 fr.), l'Angleterre (73,665 fr.), l'Allemagne (73,103 fr.) fournissent la majeure partie de la passementerie de coton. Les articles fins de Suisse restent stationnaires avec 2,063 kilog. Il y a une très minime augmentation de la demande en France qui atieint 11,488 fr.

14 fr. 10 le kilog.

Cordes, cordelettes et ficelles.— 1,026 tonnes, 1,091,604 francs. Augmentation sensible de 40 0/0 sur la consommation moyenne bulgare. La Serbie fait la majeure partie des envois (632 tonnes). L'Italie vient ensuite (251 tonnes). Nous figurons aux statistiques pour 3,973 kilog.

108 fr. 25 les 100 kilog.

Toiles, coutils et treillis de lin ou de chanvre. — 1,967 tonnes, 1,250,509 fr.

Principales provenances :

Angleterre	688 tonnes.	430.374 francs.
Autriche-Hongrie	612 —	428.697 —
Italie	327 —	235.703 —

64 fr. 59 les 100 kilog.

Tissus mélangés. — La laine dominant, 327 tonnes, 1,935,768 fr., dépassant d'un tiers la consommatian moyenne.

Principales provenances :

Allemagne	103 tonnes.	762.423 francs.
Angleterre	151 —	597.680 —
Autriche-Hongrie	45 —	347.587 —
France	18 —	167.991 —

L'avance de la France est surtout appréciable. Attendons toutefois les échéances, avant d'avoir une opinon définitive.

5 fr. 61 le kilog.

Le coton dominant, 76 tonnes, 727,422 fr., dépassant de 50 0/0 la consommation habituelle.

Principales provenances :

Allemagne	18 tonnes.	209.550 francs.
Turquie	14 —	132.339 —
Autriche-Hongrie	11 —	98.297 —
Italie	5 — 5	96.560 —
Angleterre	16 —	86.420 —
France	5 — 6	69.765 —

Ici aussi, nous sommes provisoirement en progrès.

11 fr. 72 le kilog. (à cause des mélangés soie).

Vêtements confectionnés. — 126 tonnes, 1,472,906 fr., soit un tiers en plus de la demande moyenne.

L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne se partagent la principale partie de cette importation. Nous venons en troisième rang avec 47,698 fr. d'articles demandés surtout à nos grands magasins de Paris.

14 fr. 48 le kilog.

Lingerie. — 130 tonnes, 843,581 fr. Bien que l'augmentation constatée sur cet article soit due, en 1904, surtout à la spéculation, il ne faut pas perdre de vue que la lingerie confectionnée est susceptible en Bulgarie d'une consommation bien supérieure aux chiffres actuels.

C'est surtout la Bohême qui approvisionne le commerce local. Nous reculons un peu sur nos ventes antérieures (20,411 fr. contre 23,149 fr. en 1902). On se plaint un peu de l'article français depuis quelques mois : il est plus cher et moins bien conditionné.

6 fr. 30 le kilog.

XXVI. — Métaux et ouvrages en métaux, machines diverses. Fils et câbles de cuivre.

54 tonnes, 103,233 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	18 tonnes.	41.444 francs.
France	24.5 —	36.246 —
Allemagne	9 —	20.984 —

2,950 fr. la tonne.

Étain en planches et lingots. — 93 tonnes, 299,224 fr.

Principales provenances :

Angleterre	75 tonnes.	240.244 francs.
Italie	12.5 —	42.130 —

3,309 fr. la tonne.

Fer brut, dur et mou. — 8.076 tonnes, 1,462.799 fr. D'Autriche-Hongrie, d'Angleterre, d'Allemagne, de Suède et Norvège.

176 fr. 60 la tonne.

Rails et accessoires. — 7,846 tonnes, 990,894 fr. Il s'agit

d'importations effectuées principalement en 1899 et inscrites pour ordre en 1904,

123 fr. 30 la tonne.

Ouvrages en fonte. — 1,012 tonnes, 256,306 fr. — 27 tonnes de France. Le reste a été demandé surtout en Autriche-Hongrie.

236 fr. 20 la tonne.

Tôles, feuilles, bandages de roues, etc. — 3,815 tonnes, 731,221 fr. En très sensible augmentation au profit de l'Autriche-Hongrie, de l'Angleterre, de la Belgique, de l'Allemagne.

186 fr. 80 la tonne.

Poutrelles de fer, roues en fonte. — 733 tonnes, 123.143 fr. La Belgique reprend ici le premier rang qu'elle avait perdu depuis trois ans.

186 fr. 80 la tonne.

Pièces de ponts. — 895 tonnes, 218,548 fr. Fournitures allemandes pour la presque totalité.

228 fr. 60 la tonne.

Pointes de Paris, clous à tête décorée. — 2,805 tonnes. 739,887 fr. Importation sensiblement supérieure aux besoins, fournie surtout par l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne. Nous sommes en progrès avec 46 tonnes valant 20,967 fr.

30 fr. 88 les 100 kilog.

Ferronnerie, fers à cheval. — 299 tonnes, 135,773 fr. Il s'agit surtout d'articles demandés en Turquie.

Outils, ustensiles de ménage en tôle émaillée, quincaillerie métallique. — 546 tonnes, 877,585 fr.

Principales provenances :

Allemagne.	342 tonnes.	578.897 francs.
Autriche-Hongrie	134 —	154.550 —
France.	15.5 —	42.837 —

Nous fournissons surtout des outils trempés. Les ustensiles de ménage en tôle émaillée, légers et sans aucune solidité, sont livrés au poids, l'un dans l'autre, à la vente au détail. Ils proviennent de fabriques allemandes.

Armes à feu. — 388,329 kilog., 5,614,967 fr. Dont 5 millions 408,698 fr. d'armes de guerre.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie. . . .	268.361 kilogrammes.	4.905.497 francs.
France	99.550 —	508.310 —
Belgique	12.304 —	124.792 —

Machines à coudre. — 333,101 kilog., 921,209 fr. Importation en régulière progression, bien que les chiffres de 1904 soient exceptionnels. D'après la nature des pièces (bâtis de fonte et mécanisme d'acier) l'origine est principalement anglaise ou américaine.

Outils et instruments agricoles. — 1,309 tonnes, 779,883 francs. La progression des ventes redevient sensible pour ces articles, que l'on doit pour la plupart du temps livrer à crédit. L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne restent, comme par le passé, seules à en bénéficier.

Machines agricoles. — 852,746 kilog., 739,466 fr. Pour celles-ci, également, l'avance est sensible ; mais le système des longues échéances s'impose avec elles, et il n'est pas rare de voir les fabriques allemandes consentir des délais de paiement de 8 à 10 ans pour le règlement complet de leur fourniture,

L'Autriche-Hongrie, les États-Unis, l'Allemagne en livrent la plus grande partie.

Machines et appareils non spécialement dénommés. — 1,119 tonnes, 1,408,476 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie.	349 tonnes.	479.813 francs.
Allemagne	312 —	424.025 —
France.	152 —	201.912 —
Angleterre	199 —	200.281 —

XXVII. — **Voitures, wagons,** etc.

Nombre, 1,366; tonnes, 1,013 : 2,175,540 fr.

Locomotives et locomobiles. — 992 tonnes, 1,266,961 fr. Il s'agit surtout de locomotives destinées aux chemins de fer de l'État bulgare et commandées en Allemagne.

1 fr. 28 le kilog.

XXVIII, XXIX, XXX. — **Instruments de musique, explosifs, divers.**

1,928 tonnes, 9,827,975 fr.

Allumettes. — 213 tonnes, 135,009 fr. Très grande réduc-

tion sur les achats antérieurs; elles proviennent de Hongrie et d'Autriche. L'État bulgare a d'ailleurs décidé d'établir le monopole des allumettes, comme ceux du papier à cigarettes, des cartes à jouer, du sel. L'adjudication des allumettes à fournir à la Bulgarie est annoncée pour le 28 juin 1905; elle portera sur :

30 millions de boîtes d'allumettes dites suédoises, 72 millions de boîtes d'allumettes soufrées ordinaires, à livrer en une fois ou par tiers en trois ans.

Évaluation en douane, 63 fr. 28 les 100 kilog.

Poudre. — 127 tonnes, 1,065,822 fr.

Principale provenances :

Allemagne	116 tonnes.	959.174 francs.
France	10 —	105.000 —

Cartouches pleines. — 423 tonnes, 1,760,666 fr. A peu près exclusivement fournies par l'Autriche-Hongrie.

Munitions de guerre, projectiles, etc. — 814 tonnes, 2,546,035 fr.

Principales provenances :

Allemagne	277 tonnes.	1.382.069 francs.
France	322 —	868.740 —
Autriche-Hongrie	215 —	295.226 —

Bimbeloterie, bijouterie. — 752 tonnes, 72,542 fr. Articles de Bohême et d'Allemagne.

Chapeaux de paille, même garnis. — 60,802 kilog., 322,636 fr.

Principales provenances :

Autriche-Hongrie	46.850 kilogrammes.	182.482 francs.
Allemagne	6.999 —	62.069 —
Italie	4.369 —	42.711 —

Les envois de France (205 kilog., 6,487 fr.) sont en légère augmentation.

5 fr. 31 le kilog.

XXXI. — Engrais et déchets.

73 tonnes, 264,101 fr.

TRANSPORTS.

Navigation. — Les relevés par entrée et sortie constituent seulement une redite quand il s'agit de simples escales, ce qui est le cas en Bulgarie. Nous ne donnerons donc que le nombre réel de celles-ci, avec les opérations effectuées a l'arrivée et au départ des bateaux.

MER NOIRE.

Pavillon.	Nombre des navires ayant fait escale.	Tonnage.	Opérations effectuées à l'entrée. Cargaison.	Passagers.	à la sortie. Cargaison.	Passagers.
Austro-Hongrois	255	335.205	17.870	2.317	75.733	2.510
Anglais	202	327.252	14.985	127	324.302	49
Allemand	155	211.655	7.682	208	52.704	115
Bulgare	2.047	208.851	38.977	12.824	47.294	15.009
Hellène	300	175.141	11.121	3.598	81.732	5.552
Français	72	97.063	4.339	352	15.552	221
Russe	109	95,069	5.047	2.871	880	3.523
Ottoman	971	50.999	36.297	461	16.510	462
Italien	23	31.849	1.483	61	17.804	77
Suédois-norvégien	3	4.878	»	»	8.056	»
Belge	2	2.758	516	»	»	»
Danois	2	2.026	»	»	2.143	»
Roumain	1	4	»	»	»	»
Total	4.142	1.542.750	138.319	22.819	642.710	27.518

DANUBE.

Cabotage régulier et transports par chalands.

Pavillon.	Nombre des navires ayant fait escale.	Tonnage.	Opérations effectuées à l'entrée. Cargaison.	Opérations effectuées à l'entrée. Passagers.	Opérations effectuées à la sortie. Cargaison.	Opérations effectuées à la sortie. Passagers.
Austro-hongrois	6.375	1.421.942	59.627	116.800	94.531	124.916
Roumain	1.274	125.920	18.742	8.799	54.339	8.580
Russe	1.131	108.327	25.325	2.072	34.993	1.874
Hellène	325	104.237	11.596	»	159.799	»
Bulgare	819	40.330	14.998	499	26.817	430
Italien	17	8.165	452	»	11.866	»
Anglais	15	8.040	»	»	11.089	»
Ottoman	40	5.737	6.091	»	2.048	»
Allemand	8	3.836	»	»	4.832	»
Français	3	1.510	»	»	2.320	»
Serbe	23	804	541	»	220	»
Total	10.030	1.828.855	137.372	128.170	402.860	135.800

Relations régulières, sur le Danube, entre ports voisins roumains et bulgares :

5,852 courses, dont 1,040 sous pavillon bulgare et 4,812 sous pavillon roumain. Le trafic a été de :

	Colis divers et valises postales.	Passagers.
	—	—
Entrée	140 tonnes.	50.987
Sortie	123 —	54.693
Total	263 tonnes.	105.680

Ces chiffres font ressortir, pour la mer Noire, une augmentation générale sur ceux de 1903. Les pavillons hellène, russe et ottoman subissent seuls une diminution de tonnage. L'augmentation est particulièrement appréciable quant au nombre des passagers transportés. Le pavillon français a été représenté par 72 navires contre 67 en 1903.

Le mouvement sur le Danube, repris tardivement en mars 1904 et arrêté très tôt en novembre, a éprouvé une réduction dans le nombre des navires, le tonnage général, et le nombre des passagers transportés.

Par contre, le cube des marchandises y inscrit une sérieuse augmentation, qui va jusqu'à 8 0/0 à l'entrée et à 70 0/0 à la sortie.

Les relations régulières entre ports roumains et bulgares du Danube marquent les différences suivantes avec 1903 :

Nombre de courses + 248 ;
Tonnes transportées + 2 ;
Voyageurs — 8,783.

Chemins de fer. — La Direction des chemins de fer de Bulgarie vient seulement de publier son rapport sur l'exercice 1903. Les chiffres que nous allons extraire de celui-ci sont donc les plus récents actuellement connus.

Le réseau possédé par l'État bulgare a 1,129 kilom. 6 d'étendue. L'État exploite directement 1,175 kilom. 8 par suite de la location au gouvernement turc du tronçon Vakarel-Belovo, moyennant une redevance de 2,250 fr. par kilomètre. Par contre, il a confié aux chemins de fer orientaux, qui possèdent eux-mêmes 300 kilomètres de voie ferrée en Bulgarie sur leur grande ligne de Constantinople, l'exploitation du tronçon Tchirpan-Novazagora de 80 kilomètres.

Le réseau d'État est inscrit à l'inventaire pour les valeurs suivantes :

	Francs.		Francs.
Réseau exploité	148.416.685	soit par kilomètre.	131.401
Tronçon Tchirpan-Novazagora	4.350.365	—	54.354
Total	152.767.050		

Immeubles :

Gares et stations, 70 ; haltes, 34.

Matériel roulant :

Locomotives, 71 ; (achats en 1904), wagons princiers, 10 ; services spéciaux, 5 ; voitures à voyageurs, 144 ; voitures postales, 7 ; voitures mixtes (postes et voyageurs), 7 ; fourgons et wagons à marchandises, 1,690 ; contrôle, 1.

Valeur totale d'achat, 13,160,294 fr.

En dépenses d'établissement, le secteur Roman-Sofia à la plus haute évaluation kilométrique : 234,000 fr. Celui de Guébédjé-Dernya la plus basse : 50,000 fr.

Les deux prolongements suivants sont immédiatement projetés :

Tirnovo-Trevna-Boristritza, 70 kilomèt.; Radomir-Kustendil-Frontière turque, 87 kilom.

Recettes d'exploitation :

Voyageurs transportés :

Ier classe	6.212		
IIe classe	67.474		
IIIe classe	887.056		
Abonnés	99		
	960.841	2.935.700 fr.	34
Bagages	3.610 tonnes 2		
Et chiens	2.845 têtes.	145.898	40
Marchandises :			
Grande vitesse	3.903 tonnes 4	122.955	80
Petite vitesse	813.144	4.691.829	80
dont animaux :			
Grande vitesse	34 têtes.		
Petite vitesse	1.424 wagons.		

soit 8,239,432 fr. 07 donnant 8.8 0/0 d'augmentation sur les recettes de 1901.

Nombre de kilomètres parcourus 2,078,093.

Charge brute ton. kilom. 302,633,123.

Dépenses totales 5,639,744 fr. 85, donnant 9 0/0 d'augmentation sur les dépenses de 1901.

Bénéfice net 2,599,687 fr. 22, soit 2,211 fr. par kilomètre ou 1.61 0/0 du capital d'achat et de construction ; déficit sur l'intérêt et l'amortissement de celui-ci : 4.44 0/0.

Personnel stable :

Employés	493
Sous-agents, facteurs, ouvriers	1.439
	1,932

Soit 16 personnes par 10 kilog., contre 13 en 1901.

Opérations de la Banque Nationale bulgare avec l'extérieur; mouvements du numéraire; billets en circulation.

Le nombre des opérations s'est relevé en 1904; il a porté également sur un montant supérieur de 251,480,401 l. 77 à celui de l'exercice précédent avec 1,928,371,548 l. 22. Il en est de même pour l'encaisse, passée en fin d'année de 20,870,932 l. 35 en 1903 à 40,808,878 l. 68 en 1904.

Il y a eu peu de variations dans la situation du siège central et des diverses succursales. Par suite des arrêts relativement longs de la navigation sur le Danube que les Compagnies d'assurances provoquent régulièrement depuis les surprises de l'hiver 1902-1903, les céréales, dès la fin d'octobre, prennent maintenant la voie de Bourgas et de Varna ; il s'ensuit que des opérations d'escompte plus considérables que par le passé sont réalisées dans ces deux villes.

Le mouvement des effets étrangers a été le suivant (1) :

Non encaissés au 31 décembre 1903.	2.403	pour levs	1.185.573 89
Reçus en 1904	39.966	—	19.653.414 34
Dont :			
Encaissés	34.962	—	17.008.613 41
Retournés	4.493	—	2.138.252 06
Non encaissés	2.914	—	1.692.122 76

Pour des opérations bien plus importantes qu'en 1903, les remises étrangères dont la Banque a eu à s'occuper sont en diminution.

Situations débitrices à la Banque pouvant intéresser l'étranger :

	Au 31 décembre 1903.	Au 31 décembre 1904.
	(En milliers de levs.)	
Commerçants	5.448	6.546
Industriels	2.234	2.273
Changeurs	4.029	4.285
Banques et Sociétés	1.840	1.811
	13.553	14.916

(1) Nous rappelons que les opérations courantes avec l'étranger sont surtout faites par les banques privées.

Soit, net, 1,362,746 l. 69 d'obligations nouvelles.

Toujours au même point de vue :

	(En levs.)
Renouvellement des effets en portefeuille	27.446.358 48
Prolongations accordées	20.122.418 30
Montant des protêts	3.422.065 77

En augmentation de 444,658 l. 57 sur l'exercice précédent.

Transferts à l'étranger :

Chèques et ordres divers, émission	37.185.281 91
— paiement	4.202.000 15
Achats pour couvrir des différences	58.746.294 18
Envois par groups	183.931 »

En 1904, les taux de l'escompte et de l'intérêt sont restés sans changement à 8 0/0, à l'exception des avances contre dépôt de rentes de l'État, consenties à 7 0/0.

L'agio était rarement descendu aux cours relevés en 1904 :

Six premiers mois 2.70, exceptionnellement 3.25 0/0 ;
Six derniers mois 0.50 à 1.10 0/0.

Cela tient naturellement aux disponibilités dont dispose la Bulgarie, à Paris notamment, depuis les derniers emprunts.

Circulation des billets au 31 décembre :

Billets or	15.504.057 l. 50
— argent	24.713.430 »
Total	40.217.487 l. 50

Garantie immédiate :

Encaisse métallique	19.722.213 l. 68
Effets et valeurs escomptés	24.313.315 02
Total	44.035.528 l. 70

Conclusion.

Pour le détail de l'importation en Bulgarie, nous continuons à renvoyer au rapport n° 405 (supplément au *Moniteur Officiel du Commerce* du 5 Janvier 1905). Ce travail concerne l'année 1902, pendant laquelle le commerce bulgare s'est effectué régulièrement, sans spéculation ni à-coups, comme le cas s'est produit en 1903 et en 1904. La meilleure preuve que les relevés de l'exercice 1902 sont d'une juste moyenne, c'est l'adoption qu'en fait le Gouvernement bulgare pour la fixation des quantités de produits à acheter afin d'approvisionner les monopoles récemment institués dans la principauté.

Que des restrictions se manifestent dans les achats du commerce au cours des mois qui vont suivre, la chose n'est que raisonnable à prévoir. Depuis le dernier détaillant jusqu'au principal grossiste, tout le monde est encombré de marchandises; des défaillances se produisent qui vont naturellement rendre les crédits moins faciles, d'autant plus que les banques privées, ayant des capitaux immobilisés, ne voudront pas, de quelque temps, multiplier les garanties.

Il serait prématuré de prévoir les suites des relèvements de droits de douane qui pourraient résulter des négociations de tarif actuellement engagées avec les différents pays étrangers. L'exercice des métiers en Bulgarie, si j'en juge par ce qui ce passe dans le pays de ma résidence, serait plutôt en recul. Des patentes excessives, majorées de 63 0/0 du principal au profit du département et de la commune, découragent les patrons. Les ouvriers eux-mêmes sont taxés lourdement. Il est peu vraisemblable qu'une industrie sérieuse se soumette à des conditions qui rebutent les plus minimes entreprises. Malgré des droits d'entrée nettement protectionnistes, la Bulgarie devrait sans doute encore recourir aux importations de l'étranger; devant l'obligation de les surpayer, il se passerait alors pour quantité de marchandises ce qui s'est produit à l'égard des vins français et des conserves fines, pour ne parler que de ces catégories d'articles : l'usage en a purement et simplement été abandonné.

JOUSSELIN,

Vice-Consul de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 19 OCTOBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 474

AUTRICHE-HONGRIE

Situation économique de la Bohême et de la Moravie. Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
453.	— **Siam** : Commerce extérieur du Siam en 1903. — Exploitation des forêts au Siam	» 40
454.	— **Possessions anglaises d'Océanie** (Nouvelle-Zélande) : Situation économique de la Nouvelle-Zélande en 1903 et en 1904	» 20
455.	— **Perse** : Commerce général de la Perse avec les pays étrangers pendant l'année du 21 mars 1903 au 20 mars 1904	» 70
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Anana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	**Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20

AUTRICHE-HONGRIE

Situation économique de la Bohême et de la Moravie. Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.

Prague, le 28 juillet 1905... **Situation économique de la Bohème et de la Moravie en 1904.** — La situation économique de la Bohême et de la Moravie, de même, d'une manière générale, que celle de toute la monarchie austro-hongroise, s'est légèrement améliorée en 1904. Cette amélioration aurait été beaucoup plus sensible sans les effets désastreux de l'extraordinaire sécheresse du dernier été. La récolte des fourrages, des plantes tuberculifères et surtout de la betterave a accusé une diminution énorme que l'on taxe pour la betterave seule à 13 millions de quintaux métriques ou à peu près 26 millions de couronnes. La pomme de terre n'a rapporté en Bohême que 24 millions de quintaux métriques, contre 43 millions en 1903, ce qui représente un déficit de 43 0/0 environ. Il a été enfin récolté pour 3 millions 1/2 d'hectolitres en moins d'avoine et d'orges et 5 millions 1/2 de quintaux métriques en moins de paille. La conséquence de ces mauvaises récoltes a été l'importation dans la monarchie de quantités considérables de produits agricoles étrangers et l'on peut dire que, si à la fin du mois de novembre 1904, la balance du commerce présentait aux importations un excédent de 200 millions de couronnes sur les exportations, c'est, en grande partie, aux effets de la sécheresse, qu'on le doit. Ainsi, dans les 11 premiers mois de l'exercice envisagé, on voit que l'Autriche-Hongrie a importé 40 millions de plus et exporté 44 millions de moins de céréales qu'en 1903. Le chiffre des entrées pour le froment a décuplé et il a sextuplé pour le seigle.

La rareté des pluies a également fait sentir son influence sur le débit des cours d'eau navigables ou flottables. Le niveau de l'Elbe, entre autres, a baissé à tel point que la navigation dût y être interrompue durant plus de 3 mois; les exportations autrichiennes sur l'Allemagne en ont éprouvé le plus grave dommage; pour les lignites, seuls, on constate une diminution aux sorties de plus de 8 millions de quintaux métriques.

Quoi qu'il en soit, l'année eût pu être plus mauvaise et l'on escompte, en tout cas, une reprise sérieuse pour 1905, à condition que le compromis entre l'Autriche et la Hongrie soit enfin renouvelé et que les querelles nationales laissent quelque répit au monde de l'industrie et du négoce.

On se promet des résultats passables du traité de commerce qui vient d'être signé entre l'Allemagne et ce pays.

1. **Industrie métallurgique.** — Elle accuse une amélioration par rapport à l'exercice précédent.

Les chiffres suivants représentent les quantités de fers écoulées sur le marché de l'Empire par le cartel des fabricants de fer au cours des 5 dernières années :

En 1900, 4,320,000 quintaux métriques; en 1901, 4,300,000 quintaux métriques; en 1902, 4,750,000 quintaux métriques; en 1903, 4,250,000 quintaux métriques; en 1904, 4,700,000 quintaux métriques.

L'exportation, de son côté, a donné des résultats que la concurrence, sur les marchés extérieurs, des fers américains et allemands ne permettait guère d'escompter. C'est ainsi qu'il a été vendu à l'étranger, en 1904, pour 640,000 quintaux métriques de fers bruts et 600,000 quintaux métriques de rails et de fers en barre contre et respectivement 560,000 et 580,000 quintaux métriques en 1903.

Quant à l'importation dans la monarchie de ces mêmes articles (fers bruts, rails et barres) elle a été de beaucoup inférieure aux quantités par elle exportées. L'Autriche-Hongrie n'en a acheté en 1904 que pour 350,000 et 80,000 quintaux métriques respectivement. Ces chiffres méritent d'autant plus qu'on les retienne que, jusque dans ces dernières années, c'était la proportion inverse qui existait, à savoir excédent des entrées sur les sorties. En 1895, par exemple, l'Austro-Hongrie importait pour 1,730,000 quintaux métriques de fers bruts et 270,000 quintaux métriques de fers en barre, alors qu'elle n'exportait pas pour plus de 94,000 quintaux métriques des premiers et de 90,000 quintaux métriques des seconds. On constate, au contraire, en 1904, pour ces deux variétés de fers, un excédent respectif des exportations sur les importations de 290,000 et 520,000 quintaux métriques.

Ces données indiquent clairement que, pendant la dernière période décennale, l'industrie métallurgique austro-hongroise a pris un développement tel qu'elle est arrivée à dominer tout le marché national tout en s'ouvrant, au dehors, des débouchés. Les milieux intéressés attribuent ce développement à l'existence d'un régime douanier protecteur et à l'organisation d'un cartel de fabrication et de vente.

Les prévisions pour l'exercice en cours (1905) sont optimistes.

2. — **Industrie des machines.** — La situation de cette industrie a été aussi instable et peu rémunatrice en 1904 qu'en 1903. On se plaint toujours qu'aucune entente ne soit intervenue sur le régime douanier à venir entre l'Autriche et la Hongrie, que les impôts dont sont frappées les usines et les Sociétés anonymes n'aient pas été réduits et que les taxes indirectes qui pèsent si

lourdement sur l'ouvrier, renchérissant ainsi sa vie et la main-d'œuvre, n'aient pas encore été modifiées.

Les industriels craignent que les travaux pour le creusement des canaux du Danube à la Moldau et du Danube à l'Oder ne soient renvoyés à une époque indéterminée, ils voient ainsi s'évanouir une source d'activité pour leurs usines. On pense que le chiffre d'affaires réalisé par cette branche d'industrie n'a pas dépassé, en 1904, le chiffre atteint en 1903 : en tous cas, il est certain que la production du dernier exercice est demeurée bien en deça de celle de 1900. Quant aux bénéfices, seules les entreprises construisant les machines agricoles et les machines pour sucreries et raffineries ont présenté des gains passables, pour ce qui est des autres, les dividendes distribués ont été insignifiants.

Les prévisions pour l'exercice courant ne sont pas favorables.

3. **Construction de wagons.** — La crise qui pèse, depuis quatre ans, sur cette industrie, a empiré en 1904. Il a fallu réduire les heures de travail et congédier de nombreux ouvriers Une fabrique a dû fermer ses portes.

Les chiffres qui suivent permettent de mesurer le recul qui affecte, depuis plusieurs années, les fabriques autrichiennes de wagons.

	Voitures à moteur.	Voitures de service.	Voitures de charge.
1900.	984	215	5.645
1901.	757	142	5.163
1902.	555	199	3.631
1903.	465	157	2.185
1904.	393	125	1.827

Soit un total de 6,844 voitures en 1900,
— 6,062 — 1901,
— 4,385 — 1902,
— 2,805 — 1903,
— 2,345 — 1904.

Il a été livré pour les chemins de fer de l'État, en 1904 :

168 voitures à voyageurs, 79 voitures de service, 1,004 voitures à marchandises, en tout : 1,251 voitures.

Et pour les compagnies :

116 voitures pour la « Sudbahn », 151 voitures pour le Nord-Ouest, 3 voitures pour le Nord.

Le total des livraisons pour les compagnies et pour les reseaux des provinces ne s'est élevé qu'à :

225 voitures de voyageurs, 46 voitures de service, 823 voitures de marchandises.

Ce qui représente une diminution très sensible sur les livraisons des exercices antérieurs.

Quant à la production pour l'étranger, elle a eu à subir la concurrence des fabriques allemandes et surtout belges dont les conditions de production sont infiniment plus favorables. Néanmoins, la fabrique autrichienne a livré en 1904 :

500 wagons à charbon pour la Roumanie, 107 wagons à marchandises couverts pour le chemin de fer de Bagdad, 12 wagons à voyageurs et 90 wagons à marchandises pour la Bulgarie, 100 wagons à voyageurs pour l'Italie, 1 wagon-restaurant pour l'Égypte.

Les commandes actuellement en exécution, suffisent à peine à l'emploi du tiers du chiffre normal des ouvriers. Aussi les entreprises se sont-elles adressées à l'État en vue d'obtenir de lui quelques commandes afin que les usines ne soient pas contraintes au chômage. Le ministère des chemins de fer prenant en considération la crise qui sévit a ordonné la mise en fabrication immédiate de 57 voitures diverses, faisant prévoir une prochaine commande de 1,080 autres voitures qui seraient livrables en avril 1906.

Malgré ce concours de l'État, la situation des fabriques de wagons ne semble devoir être, pour l'exercice en cours rien moins que bonne. On ne s'attend, en effet, à aucune commande de la part des compagnies, ni des provinces, ni des particuliers. La dépression dont on se plaint aujourd'hui dans cette branche et qui dure depuis plusieurs années ne paraît pas encore devoir prendre fin.

4. **Extraction des lignites.** — Le fait qui domine en 1904, cette branche de l'industrie extractive est le chômage complet, pendant près de 3 mois, de la navigation fluviale sur l'Elbe. Si l'on envisage que le meilleur client des mines bohêmes de lignite est l'Allemagne et que l'exportation de ce combustible se fait, en grande partie, par la voie d'eau, on ne peut être surpris que le trafic qui a été de 2,360,000 tonnes en 1903, soit tombé l'année suivante à 1,730,000 tonnes, marquant ainsi un recul de 600,000 tonnes environ. Les entreprises minières avaient, en présence des effets de la sécheresse, escompté que le ministre des chemins de fer accorderait des réductions au barème des transports houilliers vers l'Allemagne. [illegible] les tarifs n'ont pas été abaissés et, finalement, si les mines ont voulu conserver leur clientèle, elles ont du assumer sur leur compte d'exploitation une bonne part de la différence en plus existant entre le prix des transports par eau et celui des transports par voie de fer. Il en est résulté des transactions à perte qui ont eu, du moins, la conséquence de conserver pour partie la clientèle des anciens jours au lieu de la voir s'abandonner à la concurrence des minières allemandes de Silésie ou de la Ruhr.

On calcule que les chemins de fer saxons ont transporté en

1904 pour plus de 260.000 tonnes de lignite qu'en 1903. Si l'on retranche ce chiffre de celui de 600.000 tonnes qui représente la diminution des exportations par l'Elbe, on voit que la sécheresse a, en somme, occasionné un déficit aux sorties de 340,000 tonnes à peu près.

On redoute que la clientèle qui, pendant l'été, a dû consommer la briquette allemande se refuse, dans la suite, à revenir aux lignites de Bohême. Ce serait là une partie du débouché allemand perdue, perte qui ne laisserait pas d'influer sur la prospérité des minières bohêmiennes.

La consommation sur le marché intérieur n'a pas augmenté d'une manière notable: 10,500,000 tonnes contre 10,360,000 tonnes. C'est le 58 0 0 des quantités extraites, qui se sont élevées en 1904 à 18,100,000 tonnes contre 18,300,000 pour l'exercice antérieur.

Cette réduction dans la production (200.000 tonnes) est d'autant plus frappante et significative que, dans le même temps, l'industrie charbonnière allemande faisait de sensible progrès, les données suivantes en témoignent :

	1904.	1905.
Houille extraite.	120.000.000 tonnes.	116.000.000 tonnes.

	1904.	1903.
Lignites extraits.	49.000.000 tonnes.	45.000.000 tonnes.
Cokes	12.000.000 —	11.500.000 —
Briquettes	11.300.000 —	10.400.000 —

Si l'extraction des lignites en Bohême marque un recul, c'est à la baisse des prix qu'on le doit. Cette baisse est telle que, pour maintes entreprises, les prix de vente ont été inférieurs au coût de production : il s'en est suivi la fermeture d'un certain nombre de mines exploitant à perte. On est du reste généralement d'avis que la courbe de dépression des prix en est arrivée à son point maximum. On peut en avoir la preuve dans ce fait que nombre de grands consommateurs de combustible ont cherché à passer des contrats d'achat pour 3, 5 et même plus d'années. Un signe évident que les conditions de vente sont singulièrement propices pour l'acheteur et près, certainement, de s'améliorer. C'est cette amélioration que l'on espère ici pour l'exercice en cours.

5. — **Extraction de la houille.** — Les charbons noirs de Bohême ont trouvé, en 1904, un marché assez propice. Bien que l'hiver ait été doux, que les récoltes en betterave et en pommes de terre aient été très réduites, ce qui a eu pour conséquence une diminution des achats de combustible par les sucreries et distilleries agricoles, bien que l'exportation des lignites par l'Elbe ait été restreinte par la sécheresse et que ces

lignites, vendus à bas prix en consignation, aient fortement concurrencé les houilles, ces dernières n'en ont pas moins haussé de prix.

C'est qu'à côté de ces circonstances défavorables, il s'en est trouvé d'autres dont les charbons noirs ont profité. C'est ainsi qu'en 1904, l'industrie métallurgique a vu sa situation s'améliorer, les quantités de fer traitées ont été supérieures à celles de l'exercice précédent. Même amélioration pour l'industrie textile. Il s'en est suivi une consommation plus grande des houilles et une élévation des cours. Mais ce résultat est encore dû, et ceci mérite d'être relevé, à la constitution d'un cartel de production et de vente organisé en avril 1904 par les mine de la Basse-Silésie; les effets de ce cartel se sont fait sentir aussitôt jusque sur les houillères de Bohême.

Les entreprises de mines comptent sur une reprise générale pendant l'exercice 1905.

6. — **Industrie cotonnière.** — *a) Filatures de coton.* — Cette industrie a eu passablement à souffrir des fluctuations qui ont affecté, en cours d'exercice, les prix de la matière première et qui ont amené, en fin octobre 1904, une baisse de près de 60 0/0 dans les cours du coton américain.

Cependant les filatures ont été pleinement occupées, l'écoulement de l'article a accusé une certaine recrudescence dans les derniers mois de l'année, et la baisse des prix aidant, des commandes considérables ont été faites à la livraison desquelles les fabriques seront occupées plus de la moitié de l'année courante.

b) Tissages de coton. — La situation des tissages a été satisfaisante, sauf pour les étoffes teintes qui ont eu à subir le contre-coup de la fluctuation dans les prix.

L'imprimerie, la blanchisserie, la teinturerie et l'apprêtage, bien qu'ayant été occupées, n'accusent pas de bons résultats. Ceci tient à ce que ces industries sont obligées de couvrir leurs besoins au taux des cours du jour et que si elles ont acheté cher la matière qu'elles traitent, il ne leur est pas loisible de la revendre un prix rémunérateur dans le cas où, dans l'intervalle, une baisse vient à se produire sur le marché.

On espère une reprise si les prix du coton se maintiennent bas et on escompte une recrudescence de la demande.

7. — **Industrie du lin.** — Cette industrie est d'autant plus intéressante pour l'Autriche qu'elle contribue notablement à rendre favorable à la monarchie sa balance du commerce. En effet, alors que les autres industrie textiles accusent à l'importation une plus-value très sensible sur l'exportation (300 millions de couronnes dans les neuf premiers mois de 1904), l'industrie linière présente le phénomène contraire avec une plus-value des exportations sur les importations de 12 millions de

couronnes pour la même période. Ce n'est pas là un chiffre négligeable lorsqu'on suppute que la balance austro-hongroise n'a présenté qu'un actif de 58 millions pour la période envisagée.

On peut craindre que cette situation, si profitable au commerce autrichien, de l'industrie linière ne soit fortement battue en brèche par les tarifs prévus dans les nouveaux traités de commerce. Les pays avec lesquels l'Autriche va être liée par de nouvelles conventions ont, en effet, une tendance à considérer les articles de lin comme articles de luxe et par suite à les frapper de droits élevés. La Serbie entre autres prépare des taxes quasi prohibitives, et la Scandinavie elle-même se dispose à fermer ses portes. Il ne restera à l'Autriche, dans ces conditions, que la Grande-Bretagne et les États-Unis ; ce seront les deux seuls pays où la situation demeurera inchangée.

Les chiffres afférents aux neuf premiers mois de 1904 présentent un recul notable des importations par rapport à la période correspondante de 1903 : 26,300,000 couronnes en 1903 contre 20,900,000 en 1904, les chiffres relatifs à l'exportation sont demeurés les mêmes : 33,000,000 pour chaque exercice. Si l'on considère les articles par groupes, on voit que les importations ont augmenté, en 1904, pour la paille de lin brute : 114,000 quintaux métriques contre 75,900, que les exportations de la paille de lin ont haussé de 93,900 quintaux métriques en 1903 à 136,800 quintaux métriques et que les importations de lin à briser sont tombées de 221,000 quintaux métriques à 129,000, soit un déchet de 100,000 quintaux métriques environ. Cette diminution tient à une assez bonne récolte de lin en Autriche en 1904.

Les broderies de lin, surtout de la Bohême septentrionale, ont été pleinement occupées pendant cet exercice, il n'en a pas été de même des fileries dont l'exportation a reculé de 66,200 quintaux métriques en 1903 à 53,900 quintaux métrique. L'importation des fils est restée stationnaire (7,700 quintaux métriques contre 7,600). Il y a lieu de remarquer que les exportations sur l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie ont baissé ; cette baisse a été pour l'Italie de 17 0/0.

En ce qui concerne le marché de la matière première, l'industrie linière autrichienne ne compte qu'avec les récoltes austro-hongroises et russes. Elle s'occupe moins des récoltes allemandes, belges et irlandaises. En Bohême, la récolte de 1904 a laissé à désirer. En Russie, elle a été supérieure de près d'un quart à celle de l'année antérieure : toutefois cette augmentation a servi à combler le déficit laissé par la récolte précédente, il en est résulté une demande d'achat plus active. Du reste, les prix payés en décembre dernier étaient, eu égard à la mauvaise qualité du lin, supérieurs à ceux de la campagne précédente.

Les tissages de fils de lin ont subi, en 1904, les conséquences

du renchérissement des fils, dont les prix ont haussé au printemps de 5 à 10 0/0 sur les cours de 1903. L'effet en a été que les achats ont diminué et que des stocks se sont accumulés dont on prévoit qu'ils ne tarderont pas à peser sur le marché.

En somme, la situation de l'industrie linière ne laisse pas que d'être embarrassée. Les Autrichiens redoutent les droits élevés prévus aux nouveaux tarifs roumain, serbe et bulgare et craignent la concurrence des cotonnades qui peut les obliger à faire, sur les prix, des concessions qui rendraient très peu rémunératrice cette branche de leur production.

8. — **Draperie de Reichenberg.** — L'exercice 1904 est considéré comme normal par les fabricants drapiers de Reichenberg. Les articles unis, tels que coachmen, draps pour dames, doskins, péruviennes, etc., ont conservé leur vogue, de sorte que les fabriques n'ont pas eu à se plaindre de manque de commandes et que, sauf pendant les mois d'été où l'eau a manqué, aucun chômage notable n'a été signalé. Le drap pour dames continue de constituer la principale spécialité de la production de Reichenberg.

La demande a été satisfaisante ; mais les prix offerts n'ont pas été assez élevés pour permettre de notables bénéfices. Du reste, les fabricants de drap de Reichenberg ont le tort de se spécialiser dans un même genre de fabrication, de sorte qu'ils se font mutuellement concurrence. Il existe, en outre, une seconde condition qui ne peut être que défavorable à la rémunération de cette industrie. C'est que les cours s'établissent dès le début de la saison et restent ensuite au même niveau jusqu'à la fin de la campagne, bien que souvent, dans l'intervalle, les prix de la matière première accusent une hausse. On comprend qu'à partir d'un certain point cette hausse dans le prix des laines entraîne une perte pour les fabricants liés aux mêmes prix pour la vente de leurs produits. Cependant, ce qui préjudicie le plus à la draperie, ce sont les conditions de paiement défectueuses dont l'usage s'est insensiblement introduit chez les acheteurs : ceux-ci n'entendent régler leurs factures, sur effet, qu'à sept ou huit mois, à dater du jour de la livraison. Il en résulte, pour les fabricants, des comptes continuellement ouverts et la presque impossibilité d'établir avec sûreté le bilan des profits et pertes.

Malgré ces inconvénients, la situation de la draperie a été passable ; les débouchés ont été conservés aussi bien à l'intérieur qu'à l'étranger ; les faillites sont demeurées au-dessous de la moyenne.

9. **Industrie, lingerie.** — Bien que le coton soit à la baisse, les fabricants de linge n'en ont encore guère profité ; ils ont à écouler un stock considérable de matière première, achetée cher l'an dernier, au moment où le corner américain du coton avait fait hausser les cours en des proportions extrêmes. Il en résulte que les fabricants sont placés entre deux feux ; ils pré-

tendent maintenir les prix qui leur sont imposés par la cherté des cotons encore en stock et, d'autre part, ils sont en butte aux exigences des acheteurs qui, se basant sur la forte baisse actuelle du coton, demandent une forte réduction des prix du produit fabriqué. Il semble que, jusqu'ici, ce sont les fabricants qui aient réussi à faire triompher leur intérêt qui est de continuer de vendre cher tant qu'ils n'ont pas attaqué les réserves de coton nouveau.

Les industriels de cette branche sont inquiets de la tournure que peuvent prendre les négociations commerciales entre l'Autriche et les États des Balkans qui constituent leur principale clientèle. La Bulgarie manifeste l'intention de tripler les droits actuels sur la lingerie, de même la Roumanie; quant à la Serbie, ce serait un droit sept fois plus fort que l'actuel qu'elle prétendrait imposer à l'Autriche.

Les débouchés extérieurs, notamment dans le Levant, ont pu être conservés en 1904. Cependant, d'une manière générale, les commandes ont été moins nombreuses, et il ne semble pas que l'exercice 1903 doivent amener une amélioration bien sensible.

10. — **Industrie sucrière**. — La sucrerie autrichienne a victorieusement traversé la période transitoire subséquente à l'entrée en vigueur de la Convention de Bruxelles.

La production austro-hongroise en sucre brut a été de 11,580,000 quintaux métriques, pour la campagne 1903 1904, ce qui représente un excédent sur la précédente de 1,079,000 quintaux métriques, L'impôt sur la consommation s'est élevé, en équivalence de sucre brut, à 5,075,000 quintaux métriques, contre 4,182,000 en 1902-1903, d'où un plus de 893,000 quintaux métriques ou 21 0/0, c'est dire que la quantité consommée dans l'Empire s'est augmentée de ce chiffre, par suite d'un abaissement de prix d'environ 20 couronnes le quintal métrique.

L'exportation des raffinés austro-hongrois a diminué, pour les deux mêmes périodes, de 6,484,000 quintaux métriques en 1903 à 4,830,000 quintaux métriques en 1904, soit un recul de 1,634,000 quintaux métriques ou 25 0/0. Cette réduction des exportations a un double motif : d'abord l'augmentation de la consommation interne qui a permis aux fabriques de négliger la clientèle étrangère, et, en second lieu, le resserrement des débouchés extérieurs. Le prix moyen du sucre brut a été, en 1904, de 20 couronnes 59 hellers, franco Aussig, si l'on considère que le rendement de la racine a été de 14.9 0/0; on en infère que les fabriques de sucre brut ont travaillé dans des conditions favorables. Il n'en a pas été de même de la raffinerie : les raffinés en pain sont tombés, à Vienne, de 84 couronnes 92 à 68 couronnes 10. Enfin, l'exportation des raffinés a subi, elle aussi, un recul sensible en Angleterre, en Italie, en

Suisse et au Japon; elle s'est simplement maintenue dans les Balkans, la Turquie et le Levant.

A dater du début de la campagne 1904-1905 (1er septembre 1904), les prix du sucre ont recommencé à hausser. Cette hausse a été une conséquence de la sécheresse exceptionnelle qui a régné au cours du dernier été et qui a réduit, en d'énormes proportions, le rendement en betteraves. On a prévu que, si la consommation demeurait ce qu'elle était, les réserves seraient épuisées avant le 1er septembre 1905. Pour obvier à ce mal, les fabricants ont voulu restreindre la consommation, ce qu'ils ont compté faire en élevant les prix du produit. Ainsi les cours, qui étaient de 19 marks en juillet (pour livraison en décembre) se sont élevés jusqu'à 28 marks 60 pfennigs au 30 décembre.

Comme il vient d'être dit, le rendement de la betterave a été en 1904, de beaucoup inférieur à celui de la campagne précédente. Ce rendement a accusé un recul de 16 millions de quintaux métriques : 321,000 hectares emblavés en 1904 n'ont donné que 61,65 millions de quintaux métriques de racine, alors que les 309,100 hectares d'emblavures de 1903 en fournissaient 77,75 millions. Ce résultat a été ruineux pour les betteraviers.

11. — **Industrie de l'alcool.** — Elle a été plus prospère en 1904 qu'en 1903. Ce progrès a été dû à la réduction de production décidée par le Syndicat allemand des brûleurs à Berlin. Le marché étranger a été ainsi désencombré d'un excédent d'alcools dont la première conséquence avait été de diminuer, en de très fortes proportions, les quantités d'alcools autrichiens exportés.

C'est ainsi que les alcools d'Autriche non contingentés qui s'étaient vendus en 1903 au prix ruineux de 15 couronnes, ont atteint, au départ des stations de Bohême, le taux de 30 couronnes.

Les cours de l'alcool contingenté ont suivi, de leur côté, une marche ascendante parallèle, qui les a porté jusqu'à 45 couronnes, à Vienne, au début de l'été.

Mais, vers le mois d'août, lorsque, par suite de la sécheresse, les brûleurs purent craindre que la récolte en maïs et en pommes de terre ne suffirait pas à l'extraction des quantités contingentées par l'État, il survint une hausse au cours de laquelle les alcools de contingent furent notés 56 couronnes, les alcools non contingentés 44 couronnes et les alcools rectifiés 148. Cependant, les distillateurs, revenant à une appréciation plus saine des faits — et aidés par le maïs et les mélasses américaines — n'ont pas tardé à s'apercevoir que la quantité fixée pour le contingent pourrait être assez facilement produite : il en est résulté une baisse immédiate des prix de près de 7 couronnes pour les deux variétés d'alcool.

L'exposition de l'alcool et des moteurs à l'alcool qui a eu lieu

à Vienne au printemps 1904 a rendu les plus sensibles services aux distillateurs en leur faisant connaître les emplois multiples et l'avenir réservé à leur produit. Les industriels intéressés ont décidé de constituer une sorte de ring, semblable au syndicat de l'alcool allemand, à la faveur duquel ils espèrent arracher aux fluctuations de bourse les cours de l'alcool contingenté.

Les données suivantes permettent de se faire une idée de la situation de l'industrie de l'alcool en Autriche en 1904 :

	1904.		1903.
	(En hectolitres.)		
Production totale	1.453.340	contre	10.173
Quantités imposées	953.853	—	6.226
— exportées	176.733	—	1.201
— dénaturées	215.187	—	1.055
Vinaigre dénaturé	29.193	—	2.491

Il est intéressant de relever que, par suite de la hausse des cours, la consommation a baissé et que seul, l'alcool industriel, a accusé une légère augmentation dans les quantités produites.

12. — **Brasserie.** — Cette industrie ne s'est pas développée pendant l'exercice qui nous occupe. La population de l'empire a beau augmenter, l'exportation même de la bière a beau progresser, cela n'empêche que les quantités produites ne demeurent en dessous du chiffre atteint par exemple en 1900-1901. Ceci tient à la taxe additionnelle dont cette boisson a été frappée dans presque tous les pays de la monarchie; la consommation a baissé à peu près dans la proportion où les prix ont augmenté.

La production totale s'est élevée, en 1902, 1903 et 1904, aux chiffres suivants, dans chacun des pays autrichiens.

	1903/1904.	1902/1903.	1901/1902.
	(En hectolitres.)		
Bohême	9.098.746	8.750.049	9.157.777
Basse-Autriche	3.636.697	3.586.551	3.589.373
Moravie	2.027.479	1.938.449	1.995.504
Galicie	1.183.223	1.100.796	1.117.319
Haute-Autriche	1.089.518	1.159.682	1.088.071
Styrie	941.746	945.409	918.316
Tyrol	467.130	447.949	436.098
Silésie	450.398	407.407	430.995
Salzbourg	415.028	396.890	396.943
Carinthie	231.069	237.338	234.619
Bukowine	127.268	121.522	122.127
Carniole	87.036	60.640	77.830
Littoral	65.620	74.278	62.745
	19.830.898	19.226.960	19.627.717

D'où il appert que, malgré les grosses chaleurs de l'été dernier, la production de la bière en Bohême n'a pas encore rejoint le chiffre qu'elle y avait atteint avant l'introduction de la contribution sur ce liquide.

Ces mêmes pays autrichiens ont versé les sommes suivantes comme « contribution sur la bière » :

	1903/1904.	1902/1903.
	(En millions de couronnes.)	
Bohême	31.972.206	30.614.860
Basse-Autriche	16.496.049	16.246.928
Moravie	7.357.157	7.047.938
Galicie	4.338.673	4.040.363
Haute-Autriche	4.096.046	3.343.323
Styrie	4.048.963	4.070.102
Tyrol	1.835.139	1.767.557
Silésie	1.670.358	1.512.519
Salzbourg	1.667.950	1.590.860
Carinthie	934.170	949.003
Bukowine	486.295	387 486
Littoral	420.553	463.548
Carniole	350.892	306.655
	75.674.451	73.341.144

Le rendement brut a ainsi augmenté de 2,333,307 couronnes. La Bohême seule paie le 42 0/0 du total fourni.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'exportation de la bière ne cesse d'augmenter progressivement, les chiffres suivants en font foi (en hectolitres) :

1894-1895	495.520	hectolitres.
1895-1896	570.221	—
1896-1897	571.148	—
1897-1898	548.698	—
1898-1899	694.164	—
1899-1900	687.921	—
1900-1901	717.860	—
1901-1902	978.949	—
1902-1903	1.030.049	—
1903-1904	1.118.483	—

Pour les destinations de ces quantités exportées elles se répartissent comme suit (en poids) :

	1904.	1903.
Allemagne	602.275	613.106
Italie	64.974	64.220
Suisse	29.484	27.903
Turquie	8.598	6.968

	1904.	1903.
Serbie	8.089	6.199
France	6.652	7.771
Égypte	2.866	2.647
Grande-Bretagne	2.537	2.254
Russie	1.510	1.678
Grèce	668	1.512

L'exportation a, on le voit, subi un recul pour la France et la Grèce, elle s'est accrue, au contraire, en Turquie, en Serbie et en Suisse.

Les bénéfices que rapportait l'industrie de la brasserie ont été réduits par la hausse des orges, hausse qui vient ainsi réduire à néant les bons effets de la baisse des houblons. On estime, en effet, qu'une hausse de 2 couronnes par 100 kilog. sur les prix des orges réduit la marge des profits autant qu'une augmentation de 100 couronnes sur 50 kilog. de houblon.

Les bilans des principales brasseries d'Autriche ont été les suivants:

Brasseries de :	Capital-actions en millions de couronnes.	Dividende. 1904. Couronnes.	Dividende. 1903. Couronnes.	Cours.
Brunn, Première	4.2	32	12	560
Gœss	5	20	25	497
Graz	5.6	50	50	1.250
Liesing	9	15	18	308
Linz	2.4	»	»	275
Pilsen	2.4	100	120	2.040
Prague-Holleschowitz	3	20	20	490
— Weinberge	2	16	16	425
— Nusle	3	»	»	100
— Branik	2	»	»	300
— Smichow	1.8	165	165	3.100

Il y a lieu, enfin, de noter qu'il est question de la constitution d'un cartel des brasseurs autrichiens, l'initiative de cette idée appartiendrait aux grands brasseurs de Bohême.

13. — **Orge et malt.** — *a) Orge.* — Les conditions climatériques n'ont pas été favorables à la croissance de cette céréale en 1904. La sécheresse a affecté aussi bien les épis que la paille et la quantité récoltée est demeurée au-dessous de la moyenne. Néanmoins, les craintes qu'on avait eues quant à la qualité ne se sont pas réalisées : les grains ont été pleins, la décortication facile et la teneur en matières brassables très satisfaisante.

Dès la récolte (août) les cours ont été élevés et n'ont accusé une baisse légère que vers octobre-novembre lorsque les négociants ont senti qu'il n'y aurait pas à compter sur la voie de

l'Elbe pour l'expédition en Allemagne des orges de Bohême. Dès la reprise de la navigation les envois auraient pu être considérables mais les clients étrangers s'étaient, dans l'intervalle, fournis ailleurs.

Toutefois, étant donné le déchet de récolte de la campagne, les stocks se sont peu à peu épuisés et aujourd'hui la demande est forcée de se contenter avec des qualités parfois très inférieures et d'un prix néanmoins élevé.

b) Malt. — Quand les orges sont chers, la saison est d'habitude mauvaise pour les malteurs, ce principe de l'industrie de la bière s'est encore vérifié en 1904. Les malteurs autrichiens souffrent notamment de la concurrence qui leur est faite par les malts français et allemands, qui, bénéficiant de fortes primes à l'exportation, sont vendus à l'étranger dans des conditions auxquelles ne peuvent atteindre les Autrichiens.

Ceux-ci demandent que leur gouvernement établisse, comme les pays concurrents, des primes à l'exportation sur cet article. Ils y voient d'autant plus leur unique moyen de salut qu'ils sont en passe de perdre même le marché hongrois et que l'Allemagne vient d'élever les droits à l'importation chez elle de ce produit.

14. — **Industrie du papier.** — On peut relever tout d'abord l'antagonisme existant entre les fabricants de papier et les grands propriétaires terriens. Les premiers, inquiets des proportions qu'a prises, ces dernières années, l'exportation des bois tendres autrichiens, ont demandé, à plusieurs reprises, que le gouvernement frappât d'un droit à la sortie les bois d'origine austro-hongroise. Par contre, les propriétaires de forêt qui ont intérêt à étendre le plus possible leurs débouchés, s'opposent à cette mesure, et comme le courant agrarien est, en Autriche comme en Allemagne, celui dont les intérêts priment les intérêts voisins, l'exportation des bois autrichiens est demeurée jusqu'ici sans entrave.

Cet état de choses, cette exportation renforcée, n'est pas sans danger pour les industries de la monarchie dépendantes des existances en forêt. On a beau replanter en semis dès les abatages, avant que l'arbre ait crû et soit devenu de dimension utile, bien des années devront se passer, au cours desquelles ne manquera pas de se faire sentir une pénurie de cette matière première.

La Suède s'en est bien rendue compte, depuis le 1er janvier 1905 elle a établi, sous le nom de « contribution forestière » une taxe qui n'est rien moins qu'un droit frappant l'exportation de ses bois.

La situation étant différente en Autriche, il en résulte, du point de vue de l'industrie du papier, que le renchérissement de la matière brute exportée affecte les prix de revient et d'ex-

portation des articles de l'industrie nationale fabriqués avec cette matière.

Il a été fabriqué, en 1904, en Autriche pour 270 millions de couronnes de papier environ. L'exportation et la consommation intérieure ont légèrement progressé. L'exportation en articles demi-fabriqués a haussé de 2 millions.

Cette industrie prendrait un tout autre essor, si le projet de loi sur la presse, actuellement examiné par une commission spéciale, arrivait enfin à être voté et promulgué. On sait que ce projet prévoit le libre colportage dans la rue, ce qui est interdit sous le régime de la loi actuelle.

Les papetiers autrichiens escomptent la fin de guerre russo-japonaise pour le développement de leurs ventes en Extrême-Orient. Ils se disent d'abord que les stocks de papier sont totalement épuisés et, d'autre part, ils se promettent des bénéfices de la décision qui, parait-il, aurait été prise par le gouvernement chinois de fonder des écoles primaires et secondaires.

15. — Industrie pétrolifère.

Elle a donné, en 1904, des résultats satisfaisants. Les Américains ont en vain tenté de rompre le cartel des producteurs et raffineurs autrichiens en faisant construire dans la Monarchie une grande raffinerie qui devait devenir comme une sorte d'établissement de combat. Ils ont échoué et le cartel, qui est venu à expiration le 30 avril dernier, a été renouvelé.

La consommation intérieure s'est élevée, du 1er mai 1903 au 30 avril 1904, à 2,371,577 quintaux métriques, ce qui représente par rapport à la période correspondante antérieure une diminution de 143,611 quintaux métriques. L'exportation, bien qu'elle ait eu souffrir du chômage de la navigation sur l'Elbe, est en progression constante. Elle a atteint, pour l'année 1904, tant en huiles brutes que demi-raffinées ou raffinées, le chiffre de 1,306,275 quintaux métriques contre 859,592 quintaux métriques en 1903. L'augmentation a surtout porté sur les huiles raffinées qui passent de 520,754 quintaux métriques en 1903 à 883,941 quintaux métriques en 1904. Les principaux pays importateurs ont été, par rang de quantités absorbées :

Allemagne avec 637,716 quintaux métriques; Suisse avec 136,952 quintaux métriques; France avec 91,930 quintaux métriques; Turquie avec 88,776 quintaux métriques; Grande-Bretagne avec 67,789 quintaux métriques.

On doit signaler le développement pris par la production de la benzine. Les raffineries autrichiennes, qui en ont exporté en 1904 pour 137,061 quintaux métriques, ont eu les plus grandes difficultés à satisfaire aux commandes; à noter que ces dernières proviennent principalement de pays d'outre-mer.

16. — **Industrie de la porcelaine.** — Cette industrie qui se trouvait comme en stagnation depuis quelques années semble vouloir reprendre. On parle, en effet, de la construction de nouveaux fours dans les fabriques déjà en activité, voire de la construction de fabriques nouvelles. La consommation est en croissance : il est vrai que les prix ne haussent pas proportionnellement à la demande, ce qu'on explique par la concurrence écrasante qui serait faite à la porcelaine autrichienne par les porcelaines de Bavière, fabriquées en masse à la frontière de Bohême. L'article le plus demandé est l'article commun : tasses, plats et autres articlespour la cuisine dont la Hongrie absorbe de grandes quantités. Pour les services complets, ce ne sont que les qualités bon marché qui trouvent acheteurs : on demande très peu de porcelaine finement décorée.

L'un des principaux débouchés pour la production céramique autrichienne (notamment pour les fabriques du district de Carlsbad) sont les États-Unis d'Amérique qui, en 1904, ont importé pour 23,834 quintaux métriques de porcelaine de couleur. L'Angleterre importe encore davantage (29,584 quintaux métriques), l'Allemagne vient en troisième ligne (13,791 quintaux métriques). Quant à la France, elle n'a acheté en Autriche en 1904 que pour 916 quintaux métriques de porcelaine de couleur. Il est de plus en plus difficile aux Autrichiens de maintenir leurs débouchés dans le Levant : ceci tient surtout aux conditions de fret extrêmement favorables que les lignes allemandes accordent aux fabriques de leur pays, conditions infiniment plus bénignes que celles que le Lloyd autrichien persiste à garder en vigueur. Il en résulte un avantage tel pour la porcelaine allemande que celle-ci tend à prendre la place, en Orient, de l'article similaire d'Autriche.

L'exportation sur l'Allemagne est en recul ; quant à la Russie, on a peu d'espoir d'arriver à surmonter les droits prohibitifs qui en gardent la frontière.

Les minières de Kaolin, qui constituent une des richesses de la région de Carlsbad, sont en pleine exploitation, on en estime la production annuelle à plus de 3,000 wagons dont les deux tiers sont dirigés sur l'Allemagne.

17. — **Industrie du ciment.** — Elle est entrée dans une phase favorable, depuis que les fabricants de ciment se sont unis en un cartel de vente. Les prix n'ont pas il est vrai sensiblement augmenté, mais les conditions de vente ont été régularisées. La consommation intérieure s'est accrue : elle absorbe maintenant le 70 0/0 à peu près de la production.

La construction des chemins de fer des Alpes a profité aux fabriques de cette partie de la Monarchie ; celles de Silesie et surtout de Bohême subissent les conséquences des querelles politiques qui affectent ce pays et dont l'un des résultats est de faire remettre à une époque indéterminée la mise en train des travaux de canalisation des cours d'eau de cette province.

L'exportation accuse une légère augmentation : les prix côtés sont demeurés les mêmes, à l'exception des districts frontières où ils ont subi une baisse par suite de la concurrence des ciments étrangers.

La Monarchie a exporté, en 1904, 430,942 quintaux métriques de ciment contre 402,389 quintaux métriques en 1903. Les principaux pays acheteurs ont été, par ordre d'importance :

L'Allemagne avec 273,656 quintaux métriques.
Les Indes anglaises avec 50,995 quintaux métriques.
La Bulgarie avec 45,858 quintaux métriques.
La Turquie avec 20,219 quintaux métriques.
La Roumanie avec 13,029 quintaux métriques.

La France n'a importé d'Autriche, en 1904, que 416 quintaux métriques de ce produit.

Elle n'y en a exporté que pour 453 quintaux métriques, alors que l'Allemagne y en expédiait pour 198,127 quintaux métriques, l'Italie pour 2 384 et l'Angleterre pour 1,116.

La situation de l'industrie du ciment ne serait pas mauvaise en 1905 si l'on pouvait compter sur le commencement des travaux de construction des voies navigables. Si cet espoir doit encore être deçu, cette industrie aura à traverser un temps de crise causé par les assurances optimistes de ces dernières années.

18. — Industrie de Gablonz.

a) **Bijouterie.** — Les principaux articles rentrant dans cette catégorie, tels que broches, bracelets, etc., n'ont plus eu, en 1904, la faveur du public acheteur; il en a été de même pour les articles d'ornementation des chapeaux dont la mode s'est actuellement détournée. Les ceinturiers ont eu grandement à souffrir de cette situation qui pèse notamment sur toute la région de Gablonz (Nord de la Bohême).

b) **Les parures en émail** qui, il y a plusieurs années, donnaient de beaux bénéfices à leurs fabricants, accusent un fléchissement qu'il faut attribuer non pas à la négligence de la fabrique mais à la concurrence que font à cet article, sur les places étrangères, les produits similaires d'autres pays.

c) Même remarque pour les **articles en simili** avec ou sans pierres de Bohême. L'exportation de cet article, il y a quelque temps, représentait une des plus notables sources des industriels de Gablonz.

d) La **cristallerie** qui, autrefois, constituait une des branches les plus importantes de l'industrie de Gablonz, ne joue plus qu'un rôle modeste depuis que l'usage a cessé d'orner les lustres à bougie et à gaz au moyen de prismes de cristaux.

L'éclairage électrique a tué, peut-on dire, la cristallerie.

Quant à la production de flacons, elle est, elle aussi, tombée à un minimum.

e) Les **bangles** continuent, comme par le passé, d'être fabriquées en quantités considérables destinées surtout à l'exportation, mais les bénéfices se sont réduits à une marge des plus minimes.

f) Même remarque pour les **boutons**. On en fabrique et exporte encore de grandes quantités, surtout dans le Levant, mais l'article n'est plus rémunérateur comme il l'était il y a quelques années.

L'industrie de Gablonz a dû toujours compter, pour vivre, moins sur la clientèle nationale que sur la clientèle étrangère. Aussi n'est-ce pas sans une certaine inquiétude que les fabricants intéressés constatent que les ventes à l'étranger se font de plus en plus modestes et de plus en plus rares.

La **France** n'achète plus comme autrefois l'article de Gablonz. L'article bon marché y est soumis à un droit de douane très élevé et quant à l'article de meilleure qualité, le simili par exemple, l'industrie française est arrivée à produire aussi bien que les fabricants de Gablonz. Notre pays n'achète plus guère à ces derniers que les pierres de verre.

Malgré la guerre, la **Russie** a continué d'importer en quantités notables, l'article de Gablonz, il est vrai à des conditions de crédit infiniment plus étroites que ce n'était le cas auparavant. On est en train d'y installer des fabriques concurrentes qui, dans un jour prochain, ne seront pas sans danger pour les producteurs autrichiens.

L'**Allemagne** n'achète plus que par petites quantités (envois postaux de 5 kilog. à des détaillants).

L'exportation en **Italie** est plus satisfaisante : l'Italien commence à apprécier les articles de bijouterie de Gablonz, il en achète tous les ans davantage.

L'**Angleterre** n'a pas rempli les espoirs qu'on avait mis en elle. On avait attendu, après la cessation des hostilités au Transvaal, une reprise dans les achats : on a été détrompé. La concurrence a fait son œuvre en Grande-Bretagne, comme ailleurs. De plus, les articles de Gablonz y souffrent de la tendance qui existe chez les petits détaillants anglais à tout rabaisser à la valeur d'un article d'un penny.

L'**Espagne** demeure, par suite de ses tarifs élevés et de l'insécurité économique qui y règne, un territoire quasi fermé pour la bimbloterie de Gablonz.

L'**Amérique du Nord** tend, à grands pas, à devenir, pour cet article comme pour toutes les branches de la production,

indépendante de l'industrie européenne. Elle n'achète plus guère à Gablonz et commence même à lui faire concurrence.

Même recul dans le chiffre des affaires pour l'Amérique du Sud, l'Extrême-Orient et l'Afrique.

L'exportation s'est seulement maintenue en Turquie et dans les Balkans.

On voit, par cet aperçu, que l'industrie dite de Gablonz, si elle est encore prospère, semble devoir aller au devant de jours moins favorables. La production diminue, certaines branches en sont presque réduites au chômage, et, en même temps, les débouchés extérieurs se ferment, lentement si l'on veut, mais sûrement. C'est là un horizon bien sombre pour toute une région dont l'unique richesse dépend de la production de cet article.

19. — **Electricité.** — L'industrie électro-technique autrichienne n'a pas fait de progrès depuis l'an dernier. Les fabriques ont été suffisamment occupées, mais la concurrence allemande a influé sur les prix qui sont à peine rémunérateurs. Cette baisse des prix, qui s'est fait sentir parallèlement à une hausse des cours pour les matières premières, a eu comme conséquence qu'à l'exception de la Compagnie anonyme d'électricité de Prague, aucune fabrique n'a pu distribuer de dividendes. Cette hausse des prix de la matière première a atteint 5 0/0 pour les fers bruts, 10-15 0 0 pour les aciers, 10 0 0 pour les autres variétés de fer, 20 0 0 pour les fils de cuivre d'électrolyse.

Pour répondre au cartel des établissements électrotechniques allemands, les 4 plus grandes fabriques autrichiennes se sont coalisées. Deux groupes concurrents se trouvent ainsi en présence : on ne saurait en attendre une amélioration des conditions de travail de cette industrie.

Produits chimiques. — L'industrie des produits chimique s'est traînée en 1904, dans le même état de stagnation où elle végète depuis 1903. C'est que les causes qui, en 1903, ont amené la dépression dont elle souffre, n'ont pas cessé d'exercer leur influence au cours de l'année suivante : la situation politique en Autriche est tout aussi peu claire et l'avenir économique aussi incertain. On perçoit bien déjà, il est vrai, les conséquences des nouveaux traités de commerce signés avec l'Allemagne, l'Italie et la Russie, mais on ignore encore ce que seront les rapports entre la Cisleithanie et la Hongrie. Y aura-t-il séparation douanière ou bien l'union économique continuera-t-elle de subsister ? C'est là une question dont la solution à venir pèse lourdement sur l'industrie envisagée.

En fait, les prix continuent de baisser, aucun établissement nouveau ne s'est construit, aucune extension n'a été donnée à ceux existant déjà.

Les intéressés redoutent particulièrement les effets du nou-

veau tarif austro-allemand devant entrer en vigueur le 15 février 1906. On parle déjà d'une entente possible, d'un syndicat à constituer entre producteurs allemands et autrichiens, mais même au cas où ce cartel serait appelé à la vie, il est probable que ce sera l'industrie autrichienne qui en devra payer les frais. Les fabriques allemandes, en effet, sont déjà organisées pour maintenir chez elles des cours élevés à la faveur desquels elles accordent des prix très bas à la clientèle étrangère, elles ont pour objectif d'étouffer toute concurrence. On conçoit que si elles consentent à s'entendre avec les entreprises similaires autrichiennes, ce ne sera qu'au détriment de ces dernières.

En somme, l'industrie autrichienne des produits chimiques semble aller au devant de jours singulièrement sombres; indépendante, elle sera incapable de soutenir le choc de sa concurrente d'Allemagne ; liée à celle-ci par une coalition, ce ne sera pas à elle que reviendra la part léonine dans les transactions.

21. — **Industrie du bois.** — Les bois tendres, pins, sapins, mélèzes, constituent la plus grande part de la superficie boisée de la Bohême et de la Moravie. L'exportation de cet article est considérable (80 millions de couronnes en bois ronds et 98 millions en bois à scier en 1904). Cependant cette exportation eût atteint un chiffre bien plus élevé si le flottage des bois eût pu se faire durant toute la saison. Malheureusement l'étiage extrêmement bas de l'Elbe et des principaux cours d'eau de Bohême, pendant les trois à quatre mois d'été, a été un insurmontable obstacle à l'expedition vers la frontière allemande des bois coupés. Les forestiers de Galicie et de la Haute-Hongrie ont profité de cette circonstance pour écouler leurs produits en Saxe, encouragés par des tarifs de chemin de fer appropriés ; il est à craindre que ces producteurs n'accaparent d'une manière définitive un débouché qui était regardé, jusqu'à ce jour, comme le monopole des marchands de la Bohême.

Ce dernier pays expédie, bon an mal an, 500,000 mètres cubes de bois rond en Saxe; ces expéditions se font par la voie fluviale de la Moldau et de l'Elbe.

Elles se sont élevées :

En 1904 à 2.003	trains de bois avec	478.363	mètres cubes.
En 1903 à 1.987	—	490.126	—
En 1902 à 1.674	—	401.201	—
En 1898 à 2.514	—	576.850	—

Les exportations des bois à ouvrer d'Autriche-Hongrie ont atteint, en 1904, le chiffre de :

21,517,140 quintaux métriques contre 21,817,115 quintaux métriques en 1903.

Les principaux acheteurs ont été :

L'Allemagne	pour	16.769,795	quintaux métriques ;
La Russie	—	1,878,495	—
L'Italie	—	1,174,358	—
La Suisse	—	242,914	—
La France	—	50,552	—

A noter que sur une exportation totale de 878,964 quintaux métriques de douelles, la France en a acheté près de la moitié, soit 417,664 quintaux métriques. Notre pays a encore importé d'Autriche pour 313,862 quintaux métriques de bois à scier, sur une quantité totale exportée de 2,035,098 quintaux metriques.

22. — **Agriculture.** — La situation de ce facteur si important de la prospérité nationale, loin de s'améliorer en 1904, n'a fait qu'empirer. L'émigration, signe de malaise des classes laborieuses, augmente sans cesse, les immeubles fonciers sont de plus en plus grevés d'obligations hypothécaires et chirographaires, de sorte qu'on calcule que les charges qui, de ce chef, pèsent sur la classe paysanne, ont plus que doublé depuis 1867 et que, dans 25 ans, elles égaleront la valeur des fonds.

La sécheresse de l'été dernier a été, principalement pour la Bohême, une véritable catastrophe. Les récoltes de pommes de terre, de légumes à gousse et surtout de fourrages ont été réduites à un minimum qui ne s'était jamais vu. Les existences en bétail dans les étables ont été réduites par les éleveurs à un tiers du chiffre habituel. Contrairement à ce que l'on eût pu attendre en présence d'une semblable pénurie, les prix n'ont pas haussé d'une manière proportionnelle au déficit de la récolte ce qui, dans une certaine mesure, a sauvé certains agriculteurs de la ruine. Le Gouvernement autrichien a établi, pour la durée de la crise, des droits à l'exportation sur les fourrages : mais ce n'a été qu'un palliatif tout à fait insuffisant à faire obstacle au dépeuplement ruineux des étables.

Les intérêts agricoles en Bohême sont défendus par diverses associations dont les principales sont le « Conseil d'Agriculture de Bohême » et le « Syndicat central des agriculteurs allemands ».

C'est aux efforts de la première de ces organisations qu'a été due la création de nouveaux inspecteurs pour la laiterie, la culture du chanvre et l'élevage, c'est grâce à elle qu'ont lieu une foule d'expositions locales pour le beurre, les espèces bovines, les diverses qualités de chanvre. Enfin, elle a intensifié dans la mesure la plus large les cours d'agriculture ambulants avec étude toute spéciale des divers procédés et méthodes d'engrais.

Le « Syndicat central des agriculteurs allemands » de Bohême a eu plutôt en vue l'organisation de fréquentes réunions d'agriculteurs où des hommes du métier, dans un langage clair, à la portée des esprits les moins formés, ont traité des principales

questions intéressant les populations rurales, il s'est aussi consacré à la diffusion de la presse agricole qui compte en Bohême plusieurs organes hebdomadaires.

Ce qui mérite d'être relevé, c'est la fondation d'une foule d'associations paysannes, telles que Caisses d'épargne ou de prêt, ou de coopératives de laiterie, de meunerie, d'élevage, d'entreposage, etc. On taxe en 1904 à 75 millions de couronnes le chiffre des transactions en monnaie de ces diverses sociétés et à 2 millions celui de leurs échanges en nature.

A noter, en dernier lieu, que le mouvement agrarien prend, chaque jour, plus de force en Autriche. On a pu s'en rendre compte aux diverses positions du nouveau tarif douanier où l'industrie se trouve trop souvent sacrifiée aux intérêts des propriétaires terriens.

23. — Statistiques concernant le commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.

La situation économique du royaume de Bohême que nous venons de résumer ne me semblerait pas complète et ne pourrait fournir à nos industriels et commerçants des renseignements utiles si ce travail n'était complété par quelques données intéressantes tirées des chiffres publiés récemment par le Ministère du Commerce austro-hongrois sur le commerce spécial de la Monarchie en 1904.

Il convient de remarquer, en effet, qu'aucune statistique distincte n'est publiée pour la Bohême seule et qu'il est nécessaire de rechercher dans les chiffres fournis par les tableaux du Ministère du Commerce, une indication approximative tirée de l'ensemble du commerce d'importation et d'exportation auquel, d'ailleurs, ma circonscription, par suite de sa position géographique, de son agriculture, de son industrie très perfectionnée et des moyens de transport dont elle dispose, participe dans une très large mesure.

24. — IMPORTATION.

Le total des importations en Autriche-Hongrie pour l'année 1904 s'élève, sans y comprendre le métal fin et le numéraire, à la somme de 2,047,901,000 couronnes (1) et avec le métal fin et le numéraire à 2,158,201,000 couronnes.

Ces mêmes importations atteignaient seulement 1,552,645,000

(1) La couronne, monnaie de compte austro-hongrois, vaut au pair 1 fr. 05; elle se divise en 100 hellers. Etant donnée la légère différence qui représente à peine 5 0/0, on n'a pas cru nécessaire de faire la conversion en francs des chiffres donnés au cours de ce rapport.

couronnes en 1895 et elles se sont accrues régulièrement d'environ cent millions de couronnes par an pour arriver au chiffre actuel.

L'examen, dans l'ordre de la nomenclature du tarif général austro-hongrois de 1892, des diverses articles importés en 1904 donne lieu aux remarques suivantes ;

Denrées coloniales : 58,244,000 couronnes.

Sur ce chiffre le Brésil fournit à lui seul pour 43,149,000 couronnes, le reste vient de l'Amérique pour 2.235,000 couronnes, et des Indes britanniques et néerlandaises. Les qualités consommées particulièrement pour le café sont ordinaires, on pourrait essayer d'introduire quelques marques plus fines.

Épices : 7,098,000 couronnes.

Ces articles sont exportés des Indes britanniques pour 4,427,000 couronnes, la France en vend seulement 678,000 couronnes et l'Espagne 380,000. L'Indo-Chine française pourrait faire une concurrence plus active.

Fruits du Midi : 28,323,000 couronnes.

La Grèce, l'Italie et la Turquie sont les pays importateurs de fruits en Autriche, la part de la France n'est que de 284,000 couronnes. Il semble cependant que nous pourrions faire davantage sur cet article, particulièrement en ce qui concerne les fruits d'Algérie et de Tunisie, ainsi que les olives fraiches, séchées ou salées.

Sucre : 81,000 couronnes.

L'Autriche étant elle-même un pays producteur importe peu ou presque pas, le chiffre susvisé est à peu près également réparti entre les État-Unis, la Grande-Bretagne et la Turquie.

Tabac : 52,624,000 couronnes.

L'État a le monopole des tabacs ; les pays qui fournissent la régie autrichienne sont les suivants :

Turquie.	17.043.000	couronnes.
Indes néerlandaises	15.624.000	—
Brésil.	4.649.000	
Cuba	3.345.000	—
Asie	2.505.000	—
Égypte	1.913.000	—

Grains, légumineux, farines : 116,595,000 couronnes.

La Roumanie entre dans ce total pour 40,394,000 couronnes, la Russie pour 22,146,000 couronnes et le reste est fourni par l'Inde britannique, la Serbie, l'Argentine, l'Italie et l'Allemagne.

La France ne figure pas parmi les pays importateurs et cependant nous devrions, en particulier pour les graines de

semences, entrer en compétition. Nous avons été autrefois presque les seuls fournisseurs pour les semences de betteraves, il y aurait surement quelque chose à faire pour reconquérir ce marché qui nous échappe depuis quelques années.

Légumes, fruits, plantes et parties de plantes: 98,463,000 couronnes venant de:

Allemagne	28.235.000	couronnes.
Italie	18.269.000	—
Indes britanniques	13.393.000	—
Russie	9.132.000	—
Argentine	5.767.000	—
Afrique	5.302.000	—
Serbie	3.546.000	—

Il n'est pas douteux qu'une partie des fruits et légumes mis sous la rubrique Allemagne ne provienne de France. Nous serions en mesure d'établir je crois un commerce direct pour les fruits de primeurs et les légumes, si le service des colis postaux était plus rapide entre la France et l'Autriche. Il faut compter actuellement une moyenne de 7 jours pour recevoir à Prague un colis postal d'Avignon par exemple et jusqu'à 13 jours pour un colis venant de Bordeaux. Pourquoi nos Compagnies ne s'entendraient-elles pas avec les Compagnies autrichiennes, comme cela existe, si je ne me trompe, pour les colis venant de la Suisse et transitant en France à destination de la Belgique? Nos colis postaux ne devraient pas mettre plus de 3 jours pour un trajet que les express font en 36 heures au maximum.

Un avantage très grand pour l'Allemagne, c'est aussi l'entente qui existe entre elle et l'Autriche pour l'échange des colis postaux à destination des deux pays. Aux termes de cette entente un colis-postal de 5 kilog au lieu de payer 1 fr. 50 n'acquitte en réalité que 60 centimes comme s'il était envoyé d'Autriche même. Rien n'empêcherait la France de contracter des arrangements semblables avec les pays limitrophes.

Bêtes de boucherie et de trait: 43,711,000 couronnes de provenance de Serbie, d'Allemagne, d'Italie et du Monténégro.

Animaux autres: 17,176,000 couronnes.

La Russie importe en Autriche pour 3,589,000 couronnes, le reste se répartit comme pour l'article précédent.

Produits d'animaux: 127,782,000 couronnes.

Russie	44.256.000	couronnes.
Allemagne	21.204.000	—
Inde britannique	17.365.000	—
Italie	5.902.000	—
Grande-Bretagne	5.592.000	—
Grèce	5.419.000	—

Graisses : 27.890,000 couronnes.

Les plus gros importateurs de ce produit sont les États-Unis et l'Allemagne pour environ 9 millions de couronnes chacun.

Huiles grasses : 16,772,000 couronnes.

Tandis que les États-Unis vendent pour 7,706,000 couronnes d'huiles de différentes sortes, la France ne vient qu'en troisième rang après l'Italie avec 1,727,000 couronnes. Les droits sur l'huile d'olive pure sont très élevés et la consommation assez réduite : j'augure bien des efforts faits en ces derniers temps par quelques producteurs du midi de la France.

Boissons : 13,980,000 couronnes qui se répartissent comme suit :

France.	4.410.000	couronnes.
Italie.	3.772.000	—
Allemagne	3.443.000	—
Grande-Bretagne	685.000	—
Grèce.	627.000	—

Un accroissement d'affaires pour la France paraîtrait encore possible si les représentants des grandes maisons visitaient plus soigneusement et plus régulièrement la clientèle. On se plaint souvent de la qualité du vin à la réception ; il est vrai de dire aussi que le goût du consommateur a été faussé par les produits vendus pendant la période des ravages du phylloxera et par la trop grande confiance accordée au destinataire qui peut quelquefois abuser, soit des barriques expédiées du lieu d'origine, soit des bouchons et étiquettes.

Les tarifs de faveur accordés à l'Italie n'étant plus renouvelés, les vins de coupage français et algériens pourraient entrer en concurrence avec les vins de la Péninsule. Il serait bon de ne pas attendre la mise en vigueur du nouveau tarif plus élevé, c'est-à-dire le mois de mars 1906, pour faire des offres.

Aliments préparés : 30,491,000 couronnes.

La France qui produit les meilleures conserves ne figure pas dans les statistiques à l'importation, les aliments préparés sont de provenance d'Allemagne, d'Italie, de Suisse et de Norvège.

Cependant les conserves vendues chez les épiciers ont toutes des étiquettes en langue française, ce sont pour la plupart des imitations comme la moutarde Louit fabriquée à Vienne ou les sardines françaises de Trieste. Beaucoup de produits d'Alsace viennent également avec des étiquettes françaises et jouissent des avantages concédés aux produits allemands.

Bois, charbon et tourbe : 116,362,000 couronnes.

Le principal pays importateur est l'Allemagne avec 94 millions 736,000 couronnes.

Matières à tourner et à tailler : 12,595,000 couronnes.

Ces matières sont exemptes de droits, elles sont fournies par l'Allemagne, la Grande-Bretagne, la Turquie, l'Amérique et l'Inde britannique.

Matières minérales : 26,335,000 couronnes.

L'Allemagne vient au premier rang avec 11,607,000 couronnes, le reste est divisé à peu près également entre la Suède, la Russie, les États-Unis, l'Italie et l'Espagne.

Allemagne	1.473.000	couronnes.
Italie	326.000	—
France	278.000	—
Etats-Unis	245.000	—
Grande-Bretagne	220.000	—

Le commerce français devrait pour ces articles occuper au moins la deuxième place avec un chiffre d'affaires presque égal à celui de l'Allemagne. Il est vrai de dire que beaucoup de restrictions sont apportées à l'introduction des médicaments sur le territoire de la monarchie.

Couleurs et substances propres à la teinture et au tannage : 24,094,000 couronnes.

Il est regrettable de ne pas voir la France figurer parmi les pays importateurs de ces articles en Autriche, l'Allemagne en vend 13,092,000 couronnes. Les produits chimiques utilisés pour les apprêts sont pourtant bien des articles pour lesquels nous avions une spécialité.

Gommes et résines : 17,712,000 couronnes.

Réparties entre :

Allemagne	5.440.000	couronnes.
États-Unis	3.747.000	—
Inde britannique	2.211.000	—
Russie	2.096.000	—
Grande-Bretagne	1.301.000	—

On prétend que nos colonies contiennent des gommes et résines en assez grande quantité et que ce commerce serait fructueux.

Coton, fils et tissus de coton : 271,535,000 couronnes.

Les États-Unis importent en Autriche 115,340,000 couronnes, tandis que la France n'arrive qu'au septième rang, après la Suisse, avec 2,620,000 couronnes. Il n'est pas douteux qu'avec la renommée dont jouissent les fils de coton français nous ne soyons en mesure de pousser cet article.

Lin, chanvre, jute et autres végétaux filamenteux :

Inde Britannique	17.391.000	couronnes.
Russie	16.691.000	—
Allemagne	13.735.000	—
Italie	5.356.000	—
Grande-Bretagne	3.091.000	—
Belgique	769.000	—

Laine : 195,432,000 couronnes.

L'Allemagne et la Grande-Bretagne concourent, l'une pour 95.173.000 couronnes, et l'autre pour 40,010.000 couronnes, la Belgique vient ensuite avec 23,342.000 couronnes.

Soie : 83,499,000 couronnes.

Dans le commerce de la soie et des marchandises en soie, la France n'occupe que le troisième rang avec 20,379,000 couronnes, contre 23,072,000 couronnes pour l'Allemagne et 22.270,000 couronnes pour la Suisse.

Effets d'habillement, linge et ouvrages de mode : 22,421,000 couronnes. Sur ce total d'importation, l'Allemagne tient la tête avec 11,461,000 couronnes, la France vient ensuite avec 4,500,000 couronnes, l'Italie 2,162,000, la Grande-Bretagne 1,813,000, la Suisse 835,000.

On remarquera la différence considérable qui existe entre le commerce allemand et le nôtre sur des articles où notre réputation est constatée et pour lesquels nous devrions encore tenir le premier rang dans tous les pays du monde. Invariablement, tous les magasins de nouveauté de l'étranger présentent leurs articles comme étant la dernière nouveauté parisienne.

Je ne puis évidemment pas exactement savoir ce qui se passe dans les maisons de commission de Paris, mais je suis persuadé que les modèles, établis toujours en avance, sont vendus à l'étranger qui se hâte de les confectionner tant bien que mal et qui en monde toutes les places d'Europe avant même leur apparition en France. Je ne suis pas absolument certain que lesdits articles confectionnnés à l'étranger sur des modèles français ne reviennent chez nous pour entrer en concurrence avec les nôtres.

Cette question de la contrefaçon de nos produits est celle que nous devons étudier avec le plus de soin afin de trouver les moyens d'y remédier.

Brosserie et tamiserie : 752,000 couronnes.

Allemagne	622.000	couronnes.
États-Unis	56.000	—
Italie	31.000	—
Grande-Bretagne	20.000	—
France	19.000	—

On me signale comme un produit très apprécié la brosse à dents de fabrication française qui serait assurée d'une bonne vente en Autriche.

Ouvrages en paille et en écorce : 10,789,000 couronnes.

Grande-Bretagne	3.882.000 couronnes.
Allemagne	3.485.000 —
Japon	1.361.000 —
Suisse	1.007.000 —

Papiers et ouvrages et papier : 33,267,000 couronnes.

Malgré la grande quantité de papier fabriqué en Autriche et que nous avons signalé au début de ce rapport, l'Allemagne fait pour 29,664,000 couronnes d'affaires dans ce pays, tandis que la France, qui jouit du même traitement douanier, n'en envoie que pour 1,147,000.

Cet article pourrait offrir un débouché sérieux notamment tout ce qui concerne les papiers de luxe et les spécialités photographique, telles que papiers au ferro-prussiate, etc.

Caoutchouc, gutta-percha et ouvrages fabriqués avec ces matières : 28,789.000 couronnes.

Allemagne	11.787.000 couronnes.
Grande-Bretagne	8.145.000 —
État du Congo	1.902.000 —
Russie	1.376.000 —
France	1.076.000 —
Brésil	1.059.000 —

Cuir et ouvrages en cuir : 53,050,000 couronnes.

Allemagne	29.330.000 couronnes.
Grande-Bretagne	13.148.000 —
France	2.994.000 —
États-Unis	1.864.000 —
Turquie	1.225.000 —

Pendant de nombreuses années nous avons eu le monopole de la vente des courroies en cuir pour les machines. L'article français est reconnu supérieur, au double point de vue du tannage et de la résistance aux acides, mais actuellement une grande concurrence est faite à notre fabrication par l'industrie autrichienne qui n'hésite pas à imiter la couleur spéciale de nos cuirs et à y graver dessus le nom d'une ville française, Lyon par exemple.

Ouvrages en bois et en os : 13.857,000 couronnes.

Allemagne	6.757.000 couronnes.
Espagne	2.452.000 —

Etats-Unis	1.105.000	couronnes.
Grande-Bretagne	956.000	—
France	934.000	—

Pelleteries : 13.712.000 couronnes.

Allemagne	11.546.000	couronnes.
France	979.000	—
Russie	372.000	—
Belgique	301.000	—

Ce qui a été dit pour les modes et confections s'applique également à l'article pelleterie. On achète à Paris dans une grande maison deux ou trois bons modèles que l'on copie ensuite.

Verres et verreries : 4,127,000 couronnes.

Allemagne	2.425.000	couronnes.
Italie	741.000	—
Belgique	436.000	—

Ainsi que l'on a pu le remarquer dans la première partie de ce rapport, l'Autriche et particulièrement la Bohême est un centre renommé pour la fabrication de la verrerie. Le pays de ma résidence en exporte pour 56,945.000 couronnes et spécialement en France pour 3.942,000 couronnes. On voit, cependant, dans quelques magasins de Prague de la verrerie de Nancy. Les isolateurs en verre pour l'électricité de fabrication française trouveraient en Autriche un débouché.

Ouvrages en pierre : 29,341.000 couronnes.

Hollande	9.002.000	couronnes.
Belgique	5.535.000	—
France	4.629.000	
Allemagne	4.551.000	—
Grande-Bretagne	3.828.000	

La France peut victorieusement faire la concurrence aux autres pays pour le commerce des pierres fines ou demi-fines; c'est, en Autriche, un article dont la vente est susceptible d'être augmentée.

Poteries : 5,377,000 couronnes.

Allemagne	3.795.000	couronnes.
Italie	1.059.000	—
Grande-Bretagne	247.000	—

Les fabriques de porcelaines établies en Bohême ont fait l'objet d'une analyse au commencement de ce rapport, on voudra bien s'y reporter. La mode étant de plus en plus aux ornementations en faïence, nos fabriques de Limoges auraient intérêt à se mettre en rapport avec des architectes de ma résidence. Les

grandes plaques et la netteté du coloris des articles fabriqués en France ont été très remarqués ici.

Fer et ouvrages en fer : 30,246,000 couronnes.

Allemagne	22.157.000	couronnes.
Grande-Bretagne	4.069.000	—
Belgique	1.454.000	—
France	620.000	—
États-Unis	554.000	—

Depuis que l'on a trouvé le moyen d'utiliser le minerai de fer de Bohême, que l'on considérait, il y a trente ans à peine, comme ne pouvant donner de bons résultats, l'industrie métallurgique a pris un essor considérable en Autriche. Nous pouvons cependant trouver, dans ce pays, un bon débouché pour les machines-outils, les outils, la quincaillerie, les ustensiles agricoles, en particulier, les fourches à betteraves de notre fabrication sont préférées à l'article allemand.

Métaux communs et ouvrages en métaux communs : 80,181,000 couronnes.

Allemagne	46.861.000	couronnes.
États-Unis	21.273.000	—
Inde Britannique	3.059.000	—
Japon	2.119.000	—
France	833.000	—

L'article aluminium est en demande.

Machines et appareils en bois, fer ou métaux communs : 52,636,000 couronnes.

Allemagne	35.539.000	couronnes.
Grande-Bretagne	12.016.000	—
États-Unis	1.914.000	—
Suisse	1.872.000	—

Voitures : 1,066,000 couronnes.

Allemagne	636.000	couronnes.
France	175.000	—
Grande-Bretagne	62.000	—
Italie	58.000	—

L'automobilisme commence à être en faveur parmi les grands propriétaires et les gros industriels, l'intendance militaire a quelques voitures automobiles, Prague est un centre que nos fabricants ne devraient pas négliger. On se sert beaucoup aussi de motocyclettes et de bicyclettes, malheureusement, l'état défectueux de la majorité des routes empêchera l'extension de ce mouvement.

Métal fin et monnaies : 110.300,000 couronnes.

Allemagne	38.970.000	couronnes.
France	31.175 000	—
Roumanie	5.160.000	—
Italie	3.980.000	—
Serbie	2.674.000	—
Hollande	1.591.000	—
Turquie	1.292.000	—

Instruments, horlogerie, quincaillerie : 64,975,000 couronnes.

Allemagne	42.625.000	couronnes.
Suisse	11.619.000	—
France	3.100.000	—
États-Unis	2.344.000	—
Grande-Bretagne	2.074.000	—

Sans compter l'horlogerie de précision pour laquelle nous sommes en mesure de lutter avec la Suisse, il y aurait un débouché sérieux en Bohême pour les ornements de cuivre destinés aux meubles et pour la serrurerie fine.

Sel : 786,000 couronnes.

Allemagne, 785,000 couronnes.

Substances propres à la chimie : 30.566.000 couronnes.

Chili	13.192.000	couronnes.
Allemagne	11.094.000	—
Italie	2.874.000	—
Grande-Bretagne	1.099.000	—

La consommation de l'alun comme engrais pour la betterave est très répandue.

Produits chimiques, couleurs, médicaments, et parfumerie : 33.398.000 couronnes.

Allemagne	26.869.000	couronnes.
Grande-Bretagne	1.627.000	—
Suisse	1.461.000	—
France	1.352.000	—

Nos spécialités pharmaceutiques sont peu connues en Bohême, cela tient aux reglements sévères qui régissent la vente des médicaments aux particuliers. En revanche les essences pour la parfumerie sont en demande et notamment le musc du Tonkin.

Bougies et savons : 761,000 couronnes.

Allemagne	436.000	couronnes.
Grande-Bretagne	116.000	—
Italie	78.000	—

Le savon de Marseille pourrait être mieux représenté sur le marché.

Matières inflammables : 335,000 couronnes.

Allemagne	289.000	couronnes.
Grande-Bretagne	19.000	—
Suède	17.000	—

Le monopole des allumettes n'existe pas en Autriche le commerce en est libre.

Objets de littérature et d'art : 58,942,000 couronnes.

Allemagne	13.431.000	couronnes.
Italie	1.510.000	—
Suisse	1.255.000	—
Russie	1.174.000	—
France	1.061.000	—

On parle généralement français à Prague dans la bonne société et soit parmi l'élément allemand, soit parmi l'élément tchèque, on se tient assez généralement au courant de nos nouveautés littéraires. Il ne peut malheureusement pas en être de même pour nos œuvres d'art, seuls quelques privilégiés qui viennent en France connaissent nos artistes et professent à l'égard de l'École française le même culte que les générations précédentes

Parmi ce nombre il faut compter plusieurs artistes tchèques élèves de nos meilleurs peintres et sculpteurs et qui se sont fait déjà un nom à Paris et à l'étranger.

En ce qui concerne l'ameublement et la décoration on se préoccupe avant tout de faire du bon marché, aussi il est rare de trouver dans les magasins un article fini et véritablement artistique. Ici, comme en Allemagne et ailleurs, on s'est livré à l'art dit « nouveau, » qui n'est en somme qu'une mauvaise copie du gothique allemand si peu apprécié il y a encore peu d'années par les collectionneurs. Gardons nous de faire le jeu de nos concurrents et de paraître vouloir adopter un genre si contraire à toutes nos traditions de bon goût et d'élégance.

Si nous voulons, pour plus tard, caractériser notre époque par un style défini, cherchons à en trouver un qui nous soit propre et qui s'inspire de notre véritable caractère national et des chefs d'œuvres français des siècles passés.

Déchets : 23,909,000 couronnes.

Allemagne, 13,431,000 couronnes ; Roumanie, 2,208,000 couronnes ; Italie, 2,170,000 couronnes ; Russie, 1,914,000 couronnes.

Comme il est facile de le constater dans la nomenclature qui précède, le commerce de l'Allemagne avec l'Autriche-Hongrie

représente 37,34 0/0 des importations, tandis que le commerce de la France ne s'inscrit au total que pour 3,30 0/0.

En comparant dans le tableau suivant les chiffres des importations pour les années 1895 et 1904, on pourra ainsi se rendre compte de la marche progressive du commerce d'exportation des principaux États qui sont en relations d'affaires avec la monarchie.

IMPORTATIONS EN AUTRICHE-HONGRIE.

	1895.	1904.
	(En couronnes.)	
Allemagne	515.260.000	764.677.000
Grande-Bretagne	150.570.000	154.892.000
Italie	95.038.000	104.617.000
Russie	93.776.000	119.863.000
États-Unis	75.360.000	182.461.000
France	51.722.000	67.545.000
Suisse	42.544.000	57.644.000

Les États-Unis montrent un accroissement vraiment remarquable puisque les exportations de ce pays ont passé de 57,360,000 couronnes en 1895 à 182,461,000 couronnes en 1904.

25. — EXPORTATION.

Je ne crois pas utile de donner dans ce rapport le détail des exportations, le travail d'ensemble sur le commerce de l'Autriche-Hongrie ne rentrant pas dans mes attributions. Si je me suis étendu sur les résultats du commerce d'importation c'est que, à défaut d'une statistique particulière pour le royaume de Bohême, il m'était difficile de faire ressortir, sans prendre un point de comparaison, les articles pour lesquels nos commerçants pourraient entrer en compétition avec leurs concurrents étrangers et les débouchés qui leurs sont offerts dans le pays de ma résidence.

Qu'il me suffise de dire que les exportations se sont élevées en 1904, sans y comprendre le métal fin, à 2,088,669,000 couronnes et avec le métal fin à 2,141,513.000 couronnes.

Sur ce total le commerce de l'Autriche-Hongrie avec l'Allemagne représente 46,02 0/0 en légère diminution avec les années précédentes, et le commerce avec la France 3.01 0 0.

L'ensemble du commerce spécial de l'Autriche-Hongrie s'élève donc pour l'année 1904 à 4,299,714,000 couronnes ; il n'atteignait en 1895 que 2,929,606,528 couronnes, soit un peu plus de la moitié du total actuel,

COLOMIÈS,
Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TELEGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique
COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques
A-Z
BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9 — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.	2 »	» 2 25
Chaque fascicule.		
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*		

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 19 OCTOBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX
DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 475

TURQUIE D'ASIE

Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30

TURQUIE D'ASIE

Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription consulaire de Damas en 1904.

Damas, le 30 juillet 1905... La circonscription consulaire de Damas comprend, à l'exception des districts de Homs et de Hama, tout le territoire du vilayet de Syrie qui est compris en latitude Nord entre le 31° et le 35° degré et en longitude Est entre le 35° et le 38° degré. La population totale de la contrée est d'environ 750,000 âmes.

Au point de vue commercial, cette province est tributaire en très grande partie du port de Beyrouth, où les détaillants s'approvisionnent des produits de l'industrie étrangère nécessaires à leur négoce. Il n'y a, en effet, dans la ville de Damas, qu'un nombre fort restreint de maisons de gros et de commission.

Si, d'autre part, on ne perd pas de vue qu'il n'est publié ici aucune statistique officielle ou privée, on se rendra aisément compte des difficultés qu'il y a à se procurer avec précision les données d'un rapport d'ensemble. Aussi, les chiffres qui vont suivre bien que contrôlés avec soin et puisés aux meilleures sources, ne sont-ils reproduits que comme des indications approximatives et à titre de renseignements d'ordre général.

Le mouvement commercial du vilayet de Syrie a atteint en 1904 le chiffre de 55 millions de francs, contre 70 millions de francs en 1903.

Dans ce total, l'exportation figure pour 30 millions de francs et l'importation pour 25 millions de francs; l'année 1904 se présente donc avec une diminution de 13 millions de francs à l'exportation et de 2 millions de francs à l'importation.

Par suite du manque d'eau, les récoltes de l'année dernière ont été médiocres et la gêne produite par cette diminution de la principale source de revenus de la population a eu sa répercussion sur l'importation, les habitants ayant forcément restreint les achats qu'ils font en temps normal de produits de l'industrie étrangère.

EXPORTATION.

Les principales marchandises exportées du vilayet de Syrie en 1903 et en 1904 font l'objet du tableau suivant :

EXPORTATION EN FRANCS.

Nature des marchandises.	1903.	1904.	Différence.
Céréales	30.000.000	20.000 000	— 10.000.000
Laines	1.200.000	1.000.000	— 200.000
Réglisse	300.000	250.000	— 50.000
Cuirs et peaux . . .	350.000	300.000	— 50.000
Os	4.000	3.500	— 500
Boyaux	80.000	70.000	— 10.000
Beurre	1.500.000	1.200.000	— 300.000
Fruits frais et secs. .	5.000.000	3.000.000	— 2.000.000

Laines. — En 1903 l'exportation des laines s'était élevée à 1,500 tonnes, elle n'a été en 1904 que de 1,200 tonnes. Ces laines ont été dirigées sur Beyrouth, tant par le chemin de fer que par chariots, et ont été expédiées en Amérique, France, Grande-Bretagne et Italie.

Le prix moyen de la tonne non lavée a été de 800 à 1,000 francs.

Réglisse. — 2,500 tonnes ont été expédiées en 1904 à destination de l'Égypte et de l'Amérique, contre 3,000 tonnes en 1903.

Le prix moyen de la tonne a été de 100 fr.

Cuirs et peaux. — 250 tonnes ont été exportées, contre 300 en 1903, à destination de l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Égypte.

Le prix moyen d'achat sur place a été :

Peaux de chèvres (petites), 2 fr. la pièce ; (grandes), de 3 à 4 francs.

Peaux de chevreaux, de 1 fr. 50 à 1 fr. 80.

Peaux de veaux, bœufs, vaches, de 3 à 4 fr.

Peaux de moutons avec laine, de 2 à 3 fr.

Os. — L'exportation des os a été, en 1904, de 125 tonnes, contre 150 tonnes en 1903, au taux moyen de 25 fr. la tonne.

Cette marchandise est expédiée en France.

Boyaux. — 350,000 pièces contre 400,000 en 1903, au prix moyen d'une piastre (0 fr. 20) et à destination de l'Autriche.

Beurre. — 1,250,000 kilog. en 1904, contre 1,500,000 kilog. en 1903, à destination de Beyrouth, Constantinople, Côte de Syrie, Égypte.

Fruits frais et secs. — Les fruits frais sont exportés vers la côte de Syrie. Parmi les fruits secs, les abricots secs forment la portion la plus importante avec les noyaux et les raisins secs. Cette marchandise a été exportée à destination de France, Allemagne, Égypte, Autriche, pour une valeur de 3 millions de francs en 1904, contre 5 millions en 1903.

IMPORTATION.

Le tableau ci-après présente la nomenclature des principaux produits de l'industrie étrangère importés dans la circonscription de Damas, valeur en francs :

Nature des marchandises.	1903.	1904.	Différence.
Filés de coton	2.500.000	2.000.000	— 500.000
Filés de laine	100.000	70.000	— 30.000
Fil à coudre	150.000	100.000	— 50 000
Soies grèges	3.250.000	3.000.000	— 250.000
Cotonnades	6.500.000	5.000.000	— 1.500.000
Toiles d'emballage, sacs vides	250.000	200.000	— 50.000
Soieries	560.000	500.000	— 60.000
Draps	600.000	500.000	— 100.000
Vêtements confectionnés	250.000	200.000	— 50.000
Bonneterie, lingerie	300.000	250.000	— 50.000
Tarbouches	200.000	150.000	— 50.000
Fourrures	120.000	100.000	— 20.000
Poils de chèvres	13.000	10.000	— 3.000
Cuirs et peaux	400.000	350.000	— 50.000
Droguerie, produits pharmaceutiques	500.000	550.000	+ 50.000
Peintures	250.000	200.000	— 50.000
Goudron	10.000	10.000	»
Cirages	10.000	8.000	— 2 000
Indigo	250.000	200.000	— 50.000
Cochenille	50.000	30.000	— 20.000
Henné	20.000	15.000	— 5.000
Savons	100.000	80.000	— 20.000
Parfumerie	100.000	125.000	+ 25.000
Métaux	600.000	700.000	+ 100.000
Papiers	250.000	200.000	— 50.000
Faïences, porcelaines, céramique	250.000	200.000	— 50.000
Coutellerie	30.000	30.000	»
Verrerie, glaces	300.000	300.000	»
Quincaillerie	150.000	150.000	»
Articles de Paris, jouets	200.000	200.000	»

Nature des marchandises.	1903.	1904.	Différence.
Conserves, pâtes alimentaires	60.000	60.000	»
Fruits et légumes	250.000	200.000	— 50.000
Fromages	100.000	80.000	— 20.000
Café	400.000	360.000	— 40.000
Sucre	3.000.000	2.700.000	— 300.000
Riz	800.000	700.000	— 100.000
Vins et spiritueux, alcool	440.000	420.000	— 20.000
Bière	30.000	35.000	+ 5.000
Sel	300.000	300.000	»
Tabac	2.000.000	2.000.000	»
Tombac	500.000	500.000	»
Armes et munitions	80.000	80.000	»
Matériaux de construction	250.000	200.000	— 50.000
Tuiles et carreaux	20.000	20.000	»
Marbres	40.000	40.000	»
Ciment, chaux hydraulique	20.000	20.000	»
Pétrole	800.000	750.000	— 50.000
Bougie	50.000	50.000	»
Appareils d'éclairage	20.000	25.000	— 5.000
Allumettes	120.000	100.000	— 20.000
Charbon de terre	60.000	65.000	+ 5.000
Coton non ouvré	100.000	80 000	— 20.000
Tapis d'Orient	250.000	170 000	— 80.000
Tapis d'Europe	15.000	20.000	— 5.000

Filés de coton. — Les filés de coton constituent une des principales branches de l'importation de Damas, ville où s'exerce encore avec une certaine activité l'industrie du tissage.

En 1904, la valeur importée a été de 2,000,000 de francs contre 2,500,000 fr. en 1903. Cette marchandise est importée d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse. Les filés blancs sont de provenance anglaise et italienne; ils arrivent en paquets de 10 livres anglaises. Ce sont les nos 16 et 20 pour les fins et 6 pour les gros qui sont recherchés.

L'Allemagne et la Suisse fournissent avec l'Angleterre les filés rouges, ceux d'autres couleurs proviennent exclusivement d'Angleterre.

Filés de laine. — L'importation en 1904 a été de 70,000 fr. et de 100,000 fr. en 1903.

Les filés de laine pour tissage proviennent d'Angleterre, ceux pour tapisserie et broderie d'Allemagne.

Fil à coudre. — L'importation de cet article a été de 100,000 fr. en 1904 et de 150,000 fr. en 1903. Il provient d'Angleterre, d'Allemagne et de Belgique.

Soies grèges. — Les soies grèges sont importées de Shanghaï. L'importation en 1904 a été de 2,600 balles de

60 kilog. valant 3 millions, contre 3,200 balles, en 1903, valant 3,250,000 fr.

Cotonnades. — Toiles de coton, madapolams, calicot, mousseline, indiennes, etc.

Il s'importe annuellement dans le vilayet de Damas pour environ 5,000,000 de francs de cotonnades de tous genres. Toutes ces marchandises sont de provenance anglaise, les produits allemands et suisses n'entrent sur le marché que pour de très faibles quantités.

L'importation a été, en 1904, de 5 millions, contre 6,500,000 francs en 1903.

Toiles d'emballage. — Sacs. Ces articles sont également de provenance anglaise. La valeur importée en 1904 a été de 200,000 fr. contre 250,000 fr. en 1903.

Soieries. — Ce sont surtout les étoffes ordinaires qui sont demandées à Damas ; les produits les plus recherchés sont le satin, le taffetas, la faille à fleurs et ramages et, en général, toutes les soieries de couleur, brochées.

On estime à 500,000 fr. la valeur des soieries importées à Damas en 1904, contre 560,000 fr. en 1903.

Dans cette somme, nos soieries de Lyon figurent pour la moitié environ ; l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse se partagent l'autre moitié.

Draps. — On n'importe guère en Syrie, dans ces derniers temps, que des draps de fantaisie, de provenance belge, allemande et autrichienne; les draps unis employés par les indigènes aisés ne sont plus demandés, ceux-ci ayant adopté pour la plupart les costumes genre européen.

Les draps français ne se trouvent pour ainsi dire pas sur le marché en raison de leurs prix élevés. On se contente ici de l'apparence et on ne recherche que la modicité des prix. Au détail, les draps employés généralement coûtent de 6 à 10 fr. le mètre.

L'importation en 1904 a été de 500,000 fr., contre 600,000 fr. en 1904.

Vêtements confectionnés. — Il a été importé principalement d'Autriche, en 1904, pour 200,000 fr. de vêtements confectionnés pour hommes et enfants, contre 250,000 fr. en 1903.

Bonneterie, lingerie. — Ces marchandises de qualité inférieure et tres bon marché proviennent d'Angleterre, d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie et, pour une très faible part, de France.

L'importation totale a été de 250,000 fr. en 1904, contre 300,000 fr. en 1903.

Tarbouches. — Fez. L'Autriche est le seul pays qui fourni. cet article.

L'importation a été, en 1904, de 150,000 fr., contre 200,000 r. en 1903.

Chapeaux. — Cet article n'est actionné ici que pour mémoire ; il ne s'en vend qu'un nombre tout à fait insignifiant.

Fourrures. — Il a été importé en 1904 pour une valeur d'environ 100,000 fr. de fourrures contre 120,000 fr. en 1903. Cette marchandise provient généralement de Constantinople.

Poils de chèvres. — Le poil de chèvres provient de Marseille. La valeur de l'importation a été de 10,000 fr. en 1904, contre 13,000 fr. en 1903.

Droguerie, produits pharmaceutiques. — Ces produits sont de provenance française pour les deux tiers environ.

Il en a été importé en 1904 pour 550,000 fr. contre 500,000 fr. en 1903. Nos concurrents pour ces articles sont l'Allemagne, l'Italie, l'Autriche et l'Angleterre.

Peintures. — Il a été importé en 1904 pour 200,000 fr. de produits employés à la teinture contre 250,000 fr. en 1903. Ces marchandises proviennent d'Angleterre et de Belgique.

Goudron. — On importe annuellement environ 40 tonnes de goudron provenant d'Adana (Asie Mineure). Ce produit est uniquement employé à enduire les chameaux et les chevaux atteints de maladies de peau.

Le goudron français qu'on avait tenté d'écouler sur place n'a pas trouvé d'acquéreurs en raison de son prix de revient.

Indigo. — En 1904, il a été importé de Madras et de Bombay pour 200,000 fr. d'indigo contre 250,000 fr. en 1903.

Cochenille. — La cochenille provient de France. L'importation annuelle varie de 30 à 50,000 fr. ; en 1904 elle a été de 30,000 fr. contre 50,000 fr. en 1903.

Cirages. — Les cirages sont fournis par la France, l'Autriche l'Allemagne et l'Angleterre.

L'importation a été de 8,000 fr. en 1904 contre 10,000 fr. en 1903.

Savons. — Le savon consommé sur place provient de Beyrouth et des environs de Jérusalem (Naplouse) ; les savons de Marseille n'ont pas pu être introduits ici les indigènes donnant la préférence, en raison de son prix élevé, aux produits similaires d'Orient.

Parfumerie. — L'importation de parfumerie est peu importante. Ces produits proviennent de France et d'Allemagne.

Il en est entré, en 1904, pour 125,000 fr. contre 100,000 fr. en 1903.

Papiers. — La France ne fournit qu'une quantité tout à fait insignifiante de papier. Le papier blanc et le papier à cigarettes viennent d'Autriche et d'Italie (Trieste et Milan).

C'est l'Italie également qui fournit la papeterie de bureau. Les papiers d'emballage employés dans l'industrie locale sont de provenances autrichienne et italienne.

En 1904, l'importation a été de 200,000 fr. contre 250,000 fr. en 1903.

Faïences, porcelaines. — Les faïences proviennent de Sarreguemines, d'Autriche et d'Italie; l'Autriche et la France, pour une faible quantité, fournissent les porcelaines.

L'importation, en 1904, a été de 200,000 fr. contre 250,000 fr. en 1903.

Verrerie, glaces. — De provenance allemande, autrichienne et belge, l'importation de ces articles s'est élevée à 100,000 fr. en 1904, chiffre pareil à celui de 1903.

Coutellerie. — Il a été importé d'Angleterre pour une valeur de 30,000 fr. de coutellerie en 1904 et en 1903.

Quincaillerie. — C'est l'Allemagne et la Belgique qui ont le monopole de la vente de cette marchandise.

L'importation des ustensiles de ménage en fer battu et fer émaillé augmente d'année en année. Ce sont des articles d'une qualité très inférieure et très bon marché.

En 1904, l'importation des articles de quincaillerie a été de 150,000 fr., comme en 1903.

Métaux, fer, acier. — L'importation du fer est assez importante depuis quelques années et consiste principalement dans la fourniture des articles nécessaires à la construction de la ligne du chemin de fer du Hedjaz.

Les fers proviennent d'Angleterre, de Belgique et de Suède.

L'acier, en très petite quantité d'ailleurs, est fourni par l'Autriche (10 tonnes).

On évalue à 205,000 fr. la valeur des fers et aciers importés en 1904 contre 205,000 fr. également en 1903.

Cuivre. — Il a été importé d'Angleterre et de Belgique en 1904 pour une valeur de 277,000 fr. de cuivre rouge et jaune contre 300,000 fr. en 1903.

Zinc. — De provenance belge, le zinc importé en 1904 a atteint la valeur de 100,000 fr. contre 60,000 fr. en 1903.

Étain. — Il a été importé d'Angleterre en 1904 pour 100,000 fr. d'étain, contre 50,000 fr. en 1903.

Argent. — Il a été également importé en 1904 d'Angleterre pour une valeur de 200,000 fr. d'argent contre 180,000 fr. en 1903.

Articles de Paris, jouets. — Ces articles qui occupent une place importance dans le commerce de Damas proviennent de France, d'Allemagne, d'Angleterre et d'Autriche.

Leur valeur a atteint 200,000 fr. en 1904, contre la même somme en 1903.

Conserves alimentaires. — Les conserves françaises sont les plus recherchées; il en a été importé de France et d'Italie pour une valeur de 60,000 fr. en 1904, chiffre égal à celui de 1903.

Fruits, légumes frais et secs, fromages. — Tous ces articles proviennent de Turquie. Les fromages étrangers sont peu recherchés.

Il a été importé en 1904 pour 200,000 fr. de fruits et légumes contre 250,000 fr. en 1903.

La valeur du fromage importé a atteint 80,000 fr. en 1903, contre 100,000 fr. en 1904.

Café. — Cafés de Rio expédiés de Marseille et ceux de Moka de l'Arabie, Port-Saïd et Londres.

L'importation a été d'environ 360,000 fr. en 1904 contre 400,000 en 1903.

Sucre. — Ce sont les sucres de fabrication française, russe, autrichienne et égyptienne que l'on consomme en Syrie.

L'importation annuelle est d'environ trois millions de kilogrammes, soit en pains de 2 kilogrammes, soit en morceaux déchets, poudre.

En 1904, l'importation a atteint 2,700,000 fr. contre 3,000,000 de francs en 1903. Dans ces sommes les produits de notre industrie nationale figurent pour la moitié environ.

Riz. — Indien et égyptien; en 1904, l'importation de cette denrée s'est élevée à 700,000 fr. contre 800,000 fr. en 1903.

Vins. — Ce sont surtout les vins du Liban et de Palestine qui sont vendus dans la circonscription de Damas. Quant aux vins étrangers, ils sont très peu consommés sur la place. Les hôtels et quelques Européens font venir des vins de Champagne et de Bordeaux, mais en fort petite quantité.

L'importation des vins d'Europe et du Liban a été en 1904 de 270,000 fr. contre 270,000 fr. en 1903, les vins français figurent dans ce total pour environ 6 à 8,000 fr.

Eaux-de-vie, spiritueux. — Il est de même pour les eaux-de-vie et spiritueux. Les indigènes consomment une eau-de-vie fabriquée sur place avec de l'alcool du pays ou importé de Roumanie et d'Autriche.

On vend aussi ici du cognac à très bas prix provenant de France, de Grèce et d'Allemagne, l'importation de cette dernière marchandise a été de 23,000 fr. en 1904 contre 25,000 fr. en 1903.

Il a été importé en 1904 pour environ 150,000 fr. d'alcool contre 170,000 fr. en 1903, la tonne vaut environ 600 fr.

Bière. — Il a été importé en 1904 environ mille caisses de 48 bouteilles de bière contre 800 caisses en 1903 d'une valeur de 3,000 fr.

Ce sont des produits d'Autriche et d'Allemagne qui se vendent ici.

Sel. — La vente du sel est le monopole de la Dette publique qui exploite les salines de l'Empire ottoman. L'importation dans la circonscription de Damas a atteint en 1904, 2,300 tonnes d'une valeur de 300,000 fr. contre 2,000 tonnes en 1903 valant 300,000 fr.

Tabac et tombac. — La Régie du tabac et celle du tombac jouissent du monopole de la vente de ces deux produits.

L'importation du tabac (provenance turque) a été en 1904 et 1903 de 2,000,000 de francs, celle du tombac (provenance persane) de 500,000 fr. pour les deux années.

Armes et munitions. — Les fusils de chasse à percussion centrale et les fusils à deux coups à baguette sont importés de Belgique en assez grande quantité. La France fournit quelques armes de luxe ; les capsules, les douilles et bourres viennent de France et d'Autriche. Les armes blanches sont fabriquées dans ce pays, mais l'industrie des célèbres lames de Damas a depuis longtemps disparu, on ne trouve ici que des armes très vulgaires.

L'importation en 1904 représente une valeur de 80,000 fr., chiffre égal à celui de 1903.

Matériaux de construction. — Les bois de construction sont produits dans les environs mêmes de Damas, les planches employées dans la menuiserie sont importées d'Autriche.

En 1904, l'importation de cet article a été de 200,000 fr. contre 250,000 en 1903.

Tuiles et carreaux. — Les briques cuites sont fournies par Beyrouth ; les tuiles sont importées de Marseille ainsi que les carreaux vernis.

L'importation de ces articles a atteint, en 1904, une valeur de 20,000 fr. chiffre de 1903.

Marbres. — Les marbres proviennent d'Italie, il en a été importé en 1904 comme en 1903 pour 40,000 fr.

Ciment, chaux hydraulique. — Les ciments sont fournis par la France et l'Angleterre, mais en plus grande quantité par la France.

L'importation a été en 1904 d'une valeur de 65,000 fr. contre 60,000 fr. en 1903.

Pétrole. — Le pétrole constitue ici l'unique moyen d'éclairage, il est importé de Batoum en bidons de 15 kilog.

En 1904. l'importation a atteint 3,500,000 kilog. d'une valeur de 500,000 fr. contre 4,500,000 kilog. d'une valeur de 800,000 fr. en 1903.

Bougie. — Les bougies consommées à Damas sont de fabrication française (Marque Fournier), belge et hollandaise.

L'importation a atteint, en 1904, une valeur de 50,000 fr. chiffre égal à celui de 1903.

Appareils d'éclairage. — Tous ces appareils sont fournis par l'Autriche, l'Allemagne et la France.

Ce sont des articles ordinaires et bon marché qui se vendent en assez grande quantité. Les articles français ne peuvent pas soutenir la concurrence allemande sur cette place en raison de leur prix de revient relativement élevé.

L'importation a atteint, en 1904, une valeur de 25,000 fr. contre 20,000 en 1903.

Allumettes. — Ce sont des allumettes en bois de provenances suédoise et autrichienne que l'on emploie généralement ici.

L'Italie fournit aussi des allumettes en bois, mais surtout des allumettes-bougies. L'Autriche nous envoie des amadous, cartons-amadous.

La valeur de l'importation de ces différents articles a été de 100,000 fr. en 1904 contre 120,000 fr. en 1903.

Charbon de terre. — Fourni par l'Angleterre. Il en a été importé environ 1,000 tonnes, en 1904, contre 920 en 1903. La tonne vaut environ 60 fr.

Coton non ouvré. — Le coton non ouvré est fourni par le Nord de la Syrie.

Il en a été importé, en 1904, pour une valeur de 80,000 fr. contre 100,000 fr. en 1903.

Tapis d'Orient. — En raison des nombreux touristes qui visitent Damas, il s'y fait un commerce important de tapis de Perse.

Il s'en est importé, en 1904, pour environ 170,000 fr. contre 250,000 fr. en 1903.

Les tapis d'Europe, moquettes de qualité inférieure proviennent d'Allemagne. L'importation de cet article a atteint, en 1904, une valeur de 15,000 fr. contre 20,000 fr. en 1903.

Cuirs et peaux. — Les cuirs employés pour les chaussures genre européen, bottines, souliers, etc., proviennent d'Europe, tant pour les cuirs et semelles que pour les cuirs vernis, chevreau glacé, veau.

La France, l'Autriche et l'Allemagne, cette dernière notamment pour les cuirs vernis et les articles de carrosserie, fournissent le marché de Damas.

L'importation a atteint, en 1904, une valeur de 350,000 fr. contre 400,000 fr. en 1903.

Chemins de fer de Damas-Hama et prolongements. — Le trafic général de cette société a été de 104,151 tonnes en 1904 contre 98,767 en 1903 ; cette différence de 5,384 en faveur l'année 1904 est due au transport des matériaux destinés à la construction de la ligne du Hedjaz.

Ces totaux se décomposent ainsi par direction : de Damas à Beyrouth, le trafic en 1904, a été de 25,769 tonnes et 78,382 en sens inverse.

En 1903, de 40,851 tonnes et de 57,916 respectivement.

La diminution du tonnage des expéditions de Damas à Beyrouth, en 1904, porte principalement sur les céréales, et elle est la conséquence de la sécheresse qui avait sévi sur une grande partie du plateau du Hauran.

Quant aux voyageurs transportés, leur nombre a été de 224,380 en 1904 et de 177,041 en 1903.

L'ensemble de ces opérations a produit : 4,629,134 fr. de recettes en 1904 contre 3,693,181 fr. en 1903.

La Société des chemins de fer « Damas-Hama et Prolongements » a obtenu, on le sait, la concession de la construction de la ligne Hama-Alep avec une garantie kilométrique de 13,000 francs. Les travaux de cette entreprise vont être très prochainement commencés, et il n'est pas douteux que grâce à l'apport de la nouvelle ligne, le trafic sur tout le réseau augmentera dans des proportions très notables.

INDUSTRIE.

Les principales industries de Damas sont le tissage, la minoterie, la fabrication de l'amidon, la menuiserie, la ciselure du cuivre, la chaudronnerie, la sellerie et la cordonnerie.

I.

Tissage.

La plus importante des industries de Damas est celle du tissage du coton, de la soie et de la laine, elle était jadis très florissante, mais elle est tombée en décadence et le nombre des métiers qui était de plus de 3,000 il y a quelques années, n'est plus aujourd'hui que de 2,000.

Cette décadence est due à la concurrence des industries similaires d'Europe et d'Égypte. Les produits du pays fabriqués en très grande partie avec des matières premières venant de l'étranger et au moyen d'un outillage suranné, luttent très péniblement avec les provenances du dehors, et le moment ne paraît pas devoir être très éloigné où cette industrie qui occupe encore 10,000 ouvriers, disparaîtra comme tant d'autres que l'on ne connaît que par leur renommée d'autrefois.

Les cotons et les laines employés proviennent d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne et d'Autriche. Quant aux soies, elles sont importées de Chine, de Perse et en très faible proportion, du Liban.

La production actuelle se borne à trois spécimens principaux, le cotni, l'aladja et la dima. Le cotni est tramé de soie avec chaîne de coton : c'est une étoffe à raies de couleurs diverses ; elle est employée à l'habillement et en même temps à l'ameublement. Il s'en tisse annuellement 100,000 pièces environ de 0 m. 70 de large sur 4 mètres à 6 mètres de longueur.

Les prix varient entre 5 fr. et 26 fr. la pièce suivant la qualité et la dimension.

L'aladja est un tissu à trame de soie avec chaîne de coton; il est également rayé, de différentes nuances à fond moiré et sert à l'habillement. On en fabrique annuellement environ 150,000 pièces du prix de 5 fr. 50 à 18 fr. selon les dimensions qui sont de 5 m. 10 à 6 m. 50 de longueur sur 0 m. 50 à 0 m. 52 de largeur et les qualités.

La dima est au contraire tout en coton. Cette étoffe sert exclusivement à l'ameublement; elle est aussi à raies de couleurs diverses. On en fait environ 300,000 pièces valant environ 3 fr. l'une.

Ces trois fabrications représentent un rendement de près de 4 millions de francs.

Outre la vente locale, les tissus de Damas faisaient l'objet de transactions assez importantes avec l'Égypte, la Turquie, l'Arabie et la Palestine. L'Égypte demande beaucoup moins à Damas de ces produits qu'elle fabrique elle-même aujourd'hui.

Je ne parlerai que pour mémoire de certaines étoffes telles que le mabroum (tissu transparent genre étoffe de Brousse), l'aba (lainage épais et grossier) et les châles dont la fabrication tend à disparaître par suite de la concurrence que leur font les produits similaires de Brousse, Homs, Hama et Badgad.

II.

Minoterie.

Grâce à la force motrice des chutes du Barada, il s'est établi à Damas un grand nombre de moulins à moudre le blé et dont quelques-uns sont suffisamment outillés.

Les meules employées sont taillées dans des pierres volcaniques du Hauran. C'est à Damas que la ville de Beyrouth, le Liban et tout le Hauran s'approvisionnent de farine.

III.

Amidon.

Il existe ici 20 fabriques produisant en moyenne 900,000 kilog. d'amidon.

Ce produit est employé dans l'industrie du tissage et est, en outre, consommé ici par les indigènes sous forme de diverses sucreries.

Les prix varient de 0 fr. 60 à 0 fr. 80 le rotoli de 2 kilog. 564.

IV.

Menuiserie.

Après le tissage des étoffes, l'ameublement est la plus importante industrie de Damas et, cette branche tend à se développer chaque jour davantage en raison du nombre de plus en plus grand des touristes Anglo-Américains qui visitent cette ville. C'est à leur usage, d'ailleurs, que se fabriquent les meubles tels que canapés, fauteuils, tables, bureaux, guéridons, paravents, etc., incrustés de nacre ou simplement sculptés, que les ouvriers damasquins excellent à confectionner à des prix de revient des plus modestes.

V.

Ciselure du cuivre.

A l'ameublement s'ajoutent les bibelots de toute sorte en cuivre ciselé et repoussé imitant les cuivres anciens que les touristes recherchent également.

On évalue à 500,000 fr. la valeur des produits annuels de cette industrie.

VI.

Bijouterie.

Quoique n'étant pas aussi prospère qu'autrefois, la bijouterie occupe encore une place importante parmi les industries de Damas.

On y compte environ 300 patrons qui emploient journellement 400 ouvriers ; la fabrication consiste notamment dans le bijou d'or et d'argent, bracelets, boucles d'oreilles, ceintures et le sertissage des pierres précieuses.

VII.

Je mentionnerai tout aussi sommairement la cordonnerie, la sellerie et la chaudronnerie, industries qui ne fabriquent guère que les articles consommés sur place. Elles perdent également chaque jour de leur importance en raison de la concurrence des produits allemands et autrichiens que l'on parvient à livrer ici à des prix très bas, mais qui sont d'une qualité inférieure.

AGRICULTURE.

Au point de vue des produits agricoles ont peut diviser le territoire du Vilayet de Syrie en trois zones :

1° La région de l'oasis de Damas.
2° Les régions du Hauran et de Karak.
3° La région montagneuse et celle de la Becka.

1° Oasis de Damas.

L'oasis de Damas comprend un territoire d'une étendue de 40 kilomètres de longueur et d'une largeur moyenne de 15 kilomètres.

On y cultive le blé, l'orge, les fèves, les pois chiches, le chanvre, l'olivier, les abricotiers et autres arbres fruitiers, le peuplier, le noyer et la vigne.

On peut évaluer approximativement pour l'année dernière à 50,000,000 de francs le rendement de ces différentes cultures.

2° Region du Hauran et de Karak.

La région du Hauran et celle de Karak ne produisent que des céréales, blé, orge, maïs etc. Le rendement de la récolte de 1904 a été d'une valeur approximative de 5.000,000 de francs pour le Hauran et de 5,000,000 de francs pour le Karak.

3° Région montagneuse et région de la Becka.

La région montagneuse comprend le Djebel Druse, l'Adgeloun, le Mont Hermon et le Djebel Kalamoun.

Comme les deux précédentes. cette région produit des céréales, mais on y cultive en outre le mûrier et la vigne.

Le rendement des céréales dans la région montagneuse a été pendant l'exercice qui nous occupe de 20.000,000 de francs, celui de la vigne de 3,000,000 de francs.

Quant au rendement des mûriers, il n'est pas possible de le déterminer à cette place, les propriétaires des terrains plantés de mûriers étant en même temps des sériciculteurs, c'est au chapitre relatif à leur industrie qu'on trouvera approximativement l'évaluation de cette catégorie de revenus.

Dans la région de la Becka, plaine d'une étendue de 60 kilomètres environ de longueur sur une largeur de 8 kilomètres, on cultive comme dans la région montagneuse les céréales, le mûrier et la vigne.

Les céréales ont produit l'année dernière 10,000,000 de francs environ et la vigne 2,000,000 de francs.

Une partie des céréales du Hauran, du Karak, de la région montagneuse et de la Becka est consommée par les habitants et l'autre est expédiée soit en nature en Europe soit comme farine au Liban et à Beyrouth

En résumé l'agriculture du vilayet de Syrie comprend : les céréales, les arbres fruitiers, les peupliers, les noyers, l'olivier, la vigne, le chanvre.

Les céréales ont produit cette année 150,000,000 de francs.

Les arbres fruitiers et notamment les abricotiers ont donné 30,000,000 de francs.

Les bois de menuiserie et de construction (noyers et peupliers) 2,000,000 de francs.

Les bois de chauffage 2,000,000 de francs.

Les oliviers 2,000,000 de francs.

La vigne 10,000,000 de francs.

Le chanvre 1,000,000 de francs.

ÉLEVAGE.

Après l'agriculture l'élevage constitue pour les habitants du vilayet de Syrie la source la plus importante de leurs revenus, grâce à la production du lait, beurre, fromage, viande de boucherie et peaux.

Les bœufs et les chevaux sont aussi employés au labour et, dans ce pays où les routes sont mal entretenues, les animaux tels que chameaux, chevaux, ânes, mulets sont les moyens ordinaires de locomotion et de transport dont se servent les habitants.

On peut compter environ dans la circonscription consulaire de Damas :

Chevaux, mulets, ânes, 300,000.

Moutons, chèvres, 3,000,000.

Bœufs, vaches, 500,000 (1).

Chameaux, 1,200,000.

Au total 5,000,000 d'animaux.

SÉRICICULTURE.

La sériciculture constitue enfin la troisième des sources de revenus les plus importantes de la population agricole de la circonscription de Damas.

Le mûrier est spécialement cultivé dans les districts de la Becka, Baalbeck, Zebdani, Ouad-el-Ajam, Douma, Nebk, Hasbeya, Racheïa et Djebel Druse en vue de l'élevage des vers à soie.

Cette industrie a produit l'année dernière 400,000 kilog. de cocons d'une valeur approximative de 1,000.000 de francs.

Les cocons sont manipulés dans les filatures du Liban et la soie obtenue est expédiée en très grande partie en France.

Les graines de vers à soie employées ici proviennent de France, département du Var.

---

(1) Ce nombre doit être considérablement réduit, une épizootie ravageant depuis plusieurs mois le bétail à cornes de la circonscription.

Commerce avec l'Algérie.

Damas envoie pour une valeur qu'on ne peut que très approximativement établir à 500,000 francs, faute de toute donnée officielle, de bibelots à l'usage des touristes tels que cuivres ouvrés, soieries arabes, meubles sculptés ou incrustés de nacre ; mais les produits du sol de l'Algérie étant à peu pres les mêmes que ceux de la Syrie, il n'est guère possible d'entrevoir qu'un jour des transactions de quelque importance puissent s'établir entre ces deux contrées.

BERTRAND,

Consul de France.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques A-Z BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9 — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905.*		

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 26 OCTOBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 476

ITALIE

Les importations françaises à Gênes en 1904.

VENTE AU NUMERO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

8, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.			Prix.
456.	—	**Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	—	**Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	—	**Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	—	**Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	—	**Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	—	**Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	—	**Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464.	—	**Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	—	**Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903	» 20
466.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	—	**Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	—	**Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	» 20
469.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	—	**Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	—	**Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	—	**Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20
474.	—	**Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30
475.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 20

ITALIE

Les importations françaises à Gênes en 1904.

Gênes, le 7 août 1905... Suivant des informations recueillies officieusement auprès du service local des douanes, l'importation des marchandises étrangères à Gênes pendant l'année 1904, aurait atteint un total de 3,193,432 tonnes représentant une valeur de 618 millions de lires en chiffres ronds. A ce trafic la France a pris part jusqu'à concurrence de 52,307 tonnes valant 19,970,243 lires, soit 1.6 0/0 en poids et 3 0/0 en valeur.

Dans le tableau ci-dessous, figurent pour les 16 catégories du tarif italien la valeur et la quantité des produits étrangers importés, avec en regard la part prise par la France, tant au point de vue absolu qu'au point de vue proportionnel.

Importations étrangères à Gênes en 1904.

Catégories.	Quantité en kilogrammes.	Valeur en lires.	Dont de France. Quantité. Kilogrammes.	0/0.	Valeur. Lires.	0/0.
I. . . .	30.012.866	11.417.890	4.793.156	15.»	2.213.833	19.»
II. . . .	13.928.627	15.385.453	165.481	1.1	180.761	1.1
III. . .	85.857.603	29.315.236	3.061.073	3.»	2.931.801	10.»
IV. . .	30.381.170	8.992.138	1.363.332	4.»	539.055	5.9
V. . . .	15.646.163	9.538.410	447.175	2.8	287.859	3.»
VI. . .	114.590.903	174.299.107	543.710	0.4	875.620	0.5
VII. . .	3.733.689	10.465.980	867.904	2.2	2.412.498	23.»
VIII. . .	2.804.903	59.823.437	35.745	1.2	764.186	1.2
IX. . .	105.534.527	16.741.945	1.016.015	0.9	513.034	3.1
X. . . .	7.809.830	3.014.530	140.440	1.7	165.011	5.»
XI. . .	11.370.695	24.091.192	751.645	6.6	1.529.624	6.3
XII. . .	223.965.429	59.907.925	22.169.312	9.8	3.238.105	5.4
XIII. . .	1.971.570.625	59.574.295	6.793.720	0.3	476.195	0.8
XIV. . .	499.766.003	94.996.135	3.179.833	0.6	1.485.335	1.5
XV. . .	75.595.625	31.404.885	6.961.119	9.»	1.470.049	3.»
XVI. . .	863.322	7.820.292	18.724	2.2	287.277	3.»
Totaux .	3.193.431.980	617.778.770	52.307.484	1.6	19.370.243	3.»

Il serait impossible, vu la multiplicité des produits dont se composent les envois de France, de faire une étude détaillée de chacun de ces articles, mais il peut être intéressant pour notre

commerce de connaître quels sont ces multiples articles : aussi ai-je joint à la présente étude, une série de tableaux donnant en quantité et valeur, l'énumération complète des produits français entrés à Gênes (1). Pour chacun d'eux, j'ai indiqué quels étaient les pays étrangers qui nous faisaient la concurrence la plus active, en me bornant, pour ne pas trop allonger la liste, en Europe, à l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Autriche-Hongrie; hors d'Europe aux États-Unis et à l'Argentine qui, comme l'on sait, sont les pays avec lesquels Gênes entretient les relations les plus actives.

Je n'étudierai en détail que les articles dont l'importance atteint au minimum une valeur de 10,000 fr. en rapprochant, quand il y aura lieu, les résultats acquis en 1904 de ceux constatés en 1903.

PREMIÈRE CATÉGORIE.

Boissons et huiles.

Nos principaux envois consistent par ordre d'importance en :

Huiles minérales lourdes. — 3,683,886 kilog. valant 920,971 fr. en diminution de 1,720,688 kilog. et de 159,943 fr. comme toujours l'importation américaine est double de la nôtre : ensuite vient celle de Russie.

Huiles d'olive. — (749,690 kilog. valant 712,206 fr.) soit par rapport à 1903 augmentation de 59,810 kilog. et de 22,314 francs. L'Espagne seule nous dépasse avec 2,874,141 kilog. sur un total de 4 millions : vient ensuite l'Empire turc.

Vins en bouteilles. — (71,660 bouteilles valant 206,648 fr.). C'est la France qui a importé, comme à l'ordinaire les trois quarts de cet article : nos envois de 1904 présentent une augmentation de 4,504 bouteilles et de 5,180 fr.

Liqueurs et cognacs en bouteilles. — (61,707 bouteilles valant 178,950 fr.) ; la France est encore en tête pour cet article qui présente par rapport à l'exercice antérieur une augmentation de 2,980 bouteilles et une diminution de valeur de 2,103 francs.

Huiles lourdes de térébenthine. — Les États-Unis occupent le premier rang avec une importation plus de six fois supérieure à la nôtre qui atteint 110,647 kilog. valant 88,374 fr. : en 1903 nos envois avaient été nuls.

Spiritueux, cognacs en fûts. — Nous venons pour cet article après l'Angleterre qui a importé 52,000 litres : nos ventes portent sur 17,973 litres valant 56,617 fr. en diminution de 7,965 litres et de 5,634 fr. sur 1903.

---

(1) Ces tableaux peuvent être consultés à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris.

Huiles fixes non dénommées. — Sur un total de 47.391 kilog. la part de la France est de 33,278 kilog. valant 23,294 fr.; c'est approximativement la même proportion que l'an passé.

Pour nos autres envois, dans cette catégorie on peut les classer comme suit d'après leur valeur : au-dessus de 5,000 fr. et au-dessous de 8,000.

Vins en fûts, bière en bouteilles, de 1.000 à 5,000 fr.

Huile de poisson impure, huiles minérales en barils, essence de menthe, essence non dénommée.

Au-dessus de 100 fr. et jusqu'à 800 fr. : Eaux minérales, alcool pur, huiles minérales en caisse.

D'une façon générale les importations françaises dans cette catégorie présentent par rapport à 1903, une différence en moins de 1,501,156 kilog. en poids attribuable comme nous l'avons vu en majeure partie aux huiles lourdes, et de 78,761 fr. en valeur. D'une façon générale, il est d'ailleurs à noter que les prix en 1904 ont éprouvé par comparaison à 1903 une baisse sensible.

DEUXIÈME CATÉGORIE.

Denrées coloniales.

Au-dessus de 1,000 fr. nous notons :

1° le **café naturel** (51.817 kilos valant 51,817 fr.) article pour lequel nous rencontrons en première ligne la concurrence des pays producteurs, Brésil (7 millions de kilog. environ) et Amérique centrale (1 million et demi de kilog.); ensuite celle de la Grande-Bretagne (540,072 kilog.) Nous enregistrons cependant une augmentation de 14 tonnes et de 18,000 fr.

2° **le cacao** (20 tonnes 1/2 valant 45,107 fr.), soit une augmentation de 4 tonnes et d'environ 10,000 fr. Outre la concurrence de l'Amérique Centrale et Méridionale nous avons à lutter contre les envois de Hollande (111 tonnes) et de la Grande-Bretagne (36 tonnes.)

3° **le poivre et piment** (11 tonnes valant 15,441 fr,) en diminution de 7 tonnes et de 9,000 fr. C'est un nouveau pas en arrière qui vient s'ajouter à celui déjà signalé en 1903. Ces produits arrivent surtout à Gênes du Brésil: 185 tonnes et des possessions anglaises d'Asie, 200 tonnes: en Europe c'est la Grande-Bretagne qui est notre principal concurrent avec 31 tonnes.

4° **La moutarde liquide**. — Nous continuons à nous partager avec l'Angleterre, par portions sensiblement égales, le commerce de cet article dont l'importation est en légère décroissance depuis quelques années par suite notamment du développement de la fabrication indigène, notamment à Milan, dont les usines imitent ou cherchent à imiter avec plus ou moins de succès les marques bordelaises et leurs produits. En 1904 notre

importation atteint 11 tonnes valant 14,000 fr., en augmentation d'une tonne et de 2,000 fr. environ.

5° **Cannelle.** — (5,435 kilos valant près de 12,000 fr.), soit près du triple des envois de 1903 : nos principaux concurrents sont hors d'Europe, les possessions anglaises d'Asie et le Brésil ; en Europe, la Grande-Bretagne (9,546 kilos).

6° **Confitures et conserves au sucre.** — Doubles de celles de 1903, nos ventes ont porté sur 7,469 kilos valant 11,577 fr. ; ce progrès perd toutefois de sa valeur si l'on considère que l'Angleterre peut nous opposer 42 tonnes.

Le dernier exercice semble avoir consacré la décadence irrémédiable de notre exportation sucrière en Italie que ma correspondance de ces dernières années avait laissé entrevoir et qui tient à la fois au développement considérable pris par l'industrie sucrière indigène et à l'application de la Convention de Bruxelles. En fait les 300 tonnes de sucre brut que nous enregistrons encore en 1903 sont tombées en 1904 à 22 tonnes valant 6,625 fr. ; quant à nos exportations de raffinés, quoique doubles de celles de 1903, elles ne dépassaient pas 23 tonnes valant 8,000 fr. Notre importation totale de sucre destiné à la consommation n'a d'ailleurs pas dépassé (brut et raffiné) le total de 94 tonnes alors qu'il atteignait encore 455 tonnes en 1903, 4093 en 1902 et 14,110 tonnes en 1901.

Le reste de nos ventes dans cette catégorie peut se classer comme suit par importance :

Valeur entre 1,000 et 3,000 fr.

Lait condensé : Biscuits à thé, chocolat, clous de girofle, thé, graine de moutarde, épices non dénommées.

Entre 100 et 800 fr. : café grillé, sirops, safran, noix, muscades, cigares, tabac.

Dans l'ensemble la catégorie présente par rapport à 1903, un recul de 250 tonnes en poids et de 12,000 fr. en valeur.

TROISIÈME CATÉGORIE.

Produits chimiques.

Pour éviter des redites, il convient, semble-t-il, d'établir que pour cette catégorie qui, qui au point de vue des quantités tout au moins, est une des plus importantes du trafic génois, nous rencontrons à chaque pas la concurrence victorieuse de l'Allemagne et de l'Angleterre. Pour un petit nombre d'articles, les États-Unis et quelquefois l'Argentine et l'Autriche-Hongrie entrent en scène. L'on se bornera à renvoyer aux tableaux annexés à ce rapport (1) dans lesquels, pour chaque produit,

(1). Ces tableaux peuvent être consultés à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau, à Paris.

le pays concurrent est indiqué. Il semble qu'avec l'importance qu'elle possède chez nous, l'industrie des produits chimiques devrait trouver ici un plus grand débouché, si elle s'attachait à produire aux mêmes conditions de prix que ces concurrents d'outre-Rhin ou d'outre Manche puisque les conditions du tarif douanier sont les mêmes pour tous. Notre part représente 3 0/0 pour le poids et 10 0/0 pour la valeur. Restées plutôt stationnaires depuis quelques années, nos ventes à côté d'une assez sensible diminution en poids accusent en même temps une augmentation de valeur de 1,634,000 fr. Il y a là, semble-t-il, un symptôme qui devrait nous encourager à essayer d'augmenter aussi la quantité de nos envois.

Ceci posé, nos principaux envois ont porté en 1904 sur :

1° **les gommes indigènes de toute espèce** (645 tonnes valant 1,096,000 fr. en augmentation de 573 tonnes et de plus de 900,000 fr., les envois d'Angleterre sont doubles des nôtres, ceux des États-Unis décuples.

2° **Savon commun.** — Il y a pour cet article à enregistrer un nouveau gain de 85 tonnes et de 127,000 fr.; la France se maintient au premier rang.

3° **Acides non dénommés.** — Plus-value de 20 tonnes et de 60,000 fr., avec 62 tonnes valant près de 247,000 fr.

4° **Carbonate et bicarbonate de soude** (1,317 tonnes valant 211,000 fr.— Quoique notre gain représente 1,172 tonnes, nos envois restent bien en arrière de ceux de l'Angleterre qui dépassent 2,400 tonnes.

5° **Produits chimiques non dénommés** (202 tonnes 1/2 valant 192,612 fr.). Un progrès nouveau a été réalisé en 1904, qui porte sur 64 tonnes et sur 8,000 fr. ; mais il n'est que juste d'ajouter que le même progrès est à relever, et dans des proportions plus considérables encore dans les envois d'Angleterre et d'Allemagne.

6° **Herbes et plantes médicinales.** — En gain de plus de 35 tonnes, nos envois représentent 72 tonnes et 181,000 fr., et nous tenons la tête des pays importateurs.

7° **Acides gallique, tannique et acétique.** — Dépassées seulement par celles de l'Argentine doubles des nôtres, nos ventes ont porté sur 492 tonnes valant environ 148,000 fr.; en augmentation de 416 tonnes sur le chiffre de 1903.

8° **Espèces médicinales non dénommées** (70 tonnes valant 112,000 fr.). — Les ventes de l'Allemagne sont presque doubles des nôtres et celles de l'Angleterre quintuples. Inférieure très fortement à celle de 1902, notre importation accuse une augmentation d'une vingtaine de tonnes sur 1903.

9° **Oxydes de plomb et de fer.** — Nos envois de 1904 avec 123 tonnes valant 50,000 fr. sont en diminution de 40 ton

nes et de 47,000 fr. sur ceux de l'exercice précédent. Comme l'an passé également, nous rencontrons la concurrence victorieuse des États-Unis et de l'Angleterre dont les envois sont deux ou trois fois plus importants que les nôtres, tout en ayant subi, eux aussi un sensible recul.

10° **Chlorure de chaux** (404 tonnes valant 38,000 fr.). — Là aussi nos envois sont en diminution et celle-ci atteint 161 tonnes et 18,000 fr.; le mouvement de recul signalé l'an passé va donc en s'accentuant. Nous avons la consolation de penser, si c'est une consolation, que notre principal concurrent, l'Angleterre a vu aussi ses envois diminuer d'environ 185 tonnes.

11° **Chlorure de potassium** (125 tonnes valant 30,000 fr.). — En 1903 notre importation était nulle.

12° **Médicaments composés** (5 tonnes 1/2 valant 28,000 francs), soit une augmentation de 2 tonnes.

Les autres produits de cette catégorie peuvent se classer ainsi.

Au-dessus de 20,000 fr. et au-dessous de 28,000 :

Glycérine, casse et tamarin.

Au-dessus de 10,000 et au-dessous de 20,000 fr. :

Camphre brut et raffiné, parfumerie alcoolique et autres.

De 5,000 à 10,000 fr. :

Borax, tartre et crème de tartre, paraffine, potasse caustique.

De 1,000 à 5,000 fr. :

Acide tartrique, acétates de toutes sortes, carbonate de potasse, chlorure de calcium, sulfate de cuivre, racines de réglisse, jus de réglisse, gommes indigènes brutes, savon parfumé.

De 100 à 1,000 fr. :

Nitrate de potassium, sulfate de baryte, capsules.

Au-dessous de 100 fr. :

Acide phénique, savon à la glycérine.

QUATRIÈME CATÉGORIE.

Couleurs et articles pour la teinture et le tannage.

L'ensemble de cette catégorie présente par rapport à 1903 une augmentation en valeur de 20,000 fr. et une diminution en poids de 992 tonnes.

Cette diminution a atteint principalement nos ventes de **bois et racines pour teinture et tannage** qui ont fléchi de plus de 943 tonnes et qui n'atteignent plus que 1,132 tonnes valant

249,217 fr., c'est un article pour lequel, comme on sait, la République Argentine possède une supériorité écrasante, ses envois étant huit fois plus considérables que les nôtres.

Viennent ensuite les **extraits colorants** (147 tonnes valant 132,000 fr.), soit en moins 67 tonnes et 61,000 fr.; nos principaux concurrents sont les États-Unis.

L'indigo avec 12 tonnes valant 73,000 fr. environ accuse une augmentation de 7 tonnes et de 38,000 fr. environ ; nos concurrents, qui se partagent presque également le marché avec nous sont l'Allemagne et l'Angleterre.

Vernis autres qu'à l'alcool (21 tonnes valant 42,000 fr.), en augmentation de 3 tonnes et de 4,000 fr. Ce léger progrès ne doit pas nous illusionner : l'Allemagne vend deux fois plus que nous, les États-Unis près de trois fois et l'Angleterre plus de dix fois.

Couleurs en tablettes. — Nos ventes doubles de l'an passé portent sur 16 tonnes valant 24,000 fr.

Nos autres envois dans cette catégorie comprennent les articles suivants :

Valeur entre 1,000 et 7,000 fr. : bois et racines moulues, cochenille et kermès, crayons avec ou sans gaine, encres de toutes sortes, noir animal.

De 50 à 300 fr. : vernis à l'alcool, cirage noir de toute sorte, couleurs diverses et goudron.

CINQUIÈME CATÉGORIE.

Lin, chanvre, jute.

Cette catégorie n'a pas, semble-t-il, pour notre commerce, grand intérêt.

Nos ventes n'y atteignent que 2 0/0 et encore se composent-elles pour majeure partie de matières premières, **chanvre brut** et **végétaux filamenteux autres.** En ce qui concerne les produits fabriqués, nous rencontrons presque toujours la concurrence victorieuse de l'Angleterre à laquelle viennent se joindre dans un certain nombre de cas, l'Allemagne, les États-Unis ou l'Autriche. Mais la raison principale de la faiblesse de l'importation étrangère, en général, c'est la situation de l'industrie textile en Lombardie et en Piémont, laquelle a réalisé en ces dernières années des progrès considérables et qui fournit presque exclusivement la consommation indigène pour les articles d'usage courant.

Trois articles seulement, les végétaux filamenteux autres (329 tonnes valant 197,000 fr.), les sacs (84 tonnes valant 59,000 francs) et le chanvre brut (14 tonnes valant 12,000 fr.), sortent un peu de l'ordinaire, en diminution sur 1903 de 262 tonnes et de 90,000 fr. sur les végétaux filamenteux ; de 19 tonnes pour les sacs et de 46 tonnes pour le chanvre brut.

Les autres articles se classent comme suit :

Entre 1,000 et 5,500 fr. : toiles cirées, cordages de tous genres, articles de lin et chanvre cousus, tissus de lin et chanvre teints, jute brut.

Entre 100 et 500 fr. : bonneterie et passementerie de lin et chanvre, tissus de lin et chanvre autres, fils retors blanchis.

D'une façon générale, en 1904, la cinquième catégorie présente, en ce qui concerne nos envois, par rapport à 1903, une diminution de 371 tonnes et de 164,000 fr.

SIXIÈME CATÉGORIE.

Coton.

Ainsi que nous l'avons fait remarquer dans nos précédents rapports, la part prise par la France à cette branche du trafic génois est insignifiante. Sur un total de 875,000 fr. que représentent nos ventes, plus de 797,000 fr. concernent le coton en laine et en masse, produit qui n'est pas français et ne fait en réalité que transiter par la France. En ce qui touche les produits fabriqués, nous avons à lutter, comme pour la catégorie précédente, contre la concurrente anglaise et allemande et contre l'industrie indigène dont les progrès sont considérables depuis quelques années. On n'en veut d'autre preuve que le chiffre de l'exportation italienne *via* Gênes qui a atteint en 1904 près de 70 millions.

En dehors de nos envois de coton brut, il n'y a à relever que 23,771 fr. (1,321 kilog.) de dentelles, article pour lequel nous nous partageons le marché avec l'Angleterre, en diminution de 19,000 fr. sur l'année précédente ; 14,117 fr. (2,076 kilog.) d'articles cousus, en diminution de 5,000 fr. et 13,512 fr. de fils simples écrus, en augmentation de 3 tonnes sur 1903.

Le reste de nos ventes se répartit comme suit par ordre d'importance :

De 5,000 à 10,000 fr. : velours fins, blanchis, teints et imprimés, tissus unis imprimés, tissus brodés, mousselines.

De 1,000 à 3,000 fr. : cotonnades de couleurs, tissus ouvrés et damassés, tissus goudronnés.

De 100 à 1,000 fr. : tissus mélangés de laine, tissus cirés, galons et rubans, tissus blanchis, passementerie et bonneterie, filets de pêche.

Dans l'ensemble, la sixième catégorie, en 1904, présente en ce qui nous concerne par rapport à 1903 une augmentation de 97 1/2 tonnes et de 295,000 fr.; il est vrai que le coton brut y contribue à lui seul pour 96 tonnes.

SEPTIÈME CATÉGORIE.

Laine.

En 1903, la France avait importé 900 tonnes valant 2,031,201 francs ; notre part en 1904 est de 868 tonnes (soit — 32 tonnes)

valant 2,492,498 fr., soit + 400,000 fr. Le progrès réalisé en 1903 pour les valeurs par rapport à 1902 s'est donc maintenu et accentué, et nous avons dépassé le chiffre de 1901.

Comme toujours, c'est la **laine lavée** qui constitue notre principal envoi ; elle atteint, en 1904, 468 tonnes valant 1 million 311,206 fr., soit une différence de 73 tonnes en moins et de 65,506 fr. en plus. Pour cet article, la France maintient une supériorité incontestable.

Vient ensuite la **laine en suint** (246 tonnes valant 411,000 francs, soit — 68 tonnes et — 33,000 fr.). C'est l'Argentine qui occupe le premier rang avec une importation près du triple de a nôtre.

Crins bruts. — Dépassés par ceux de l'Argentine et de l'Allemagne, nos envois représentent 120 tonnes valant 336,000 francs ; ils étaient nuls en 1903.

Tissus de laine peignée non imprimés. — (23 tonnes valant 264,000 fr.) : il y a à enregistrer une augmentation de 34,000 fr. environ.

Au point de vue des quantités nous nous maintenons stationnaires, et il en est à peu près de même de nos principaux concurrents, l'Angleterre et l'Allemagne dont les envois s'arrêtent respectivement aux environs de 40 et de 30 tonnes.

Tissus de laine cardée imprimée. — Pour cet article encore nous restons dans le *statu quo*, nos ventes de 1904 représentent 1,844 kilog. et 20,000 fr., alors que celles de l'Angleterre sont dix fois supérieures et celles de l'Allemagne quadruples.

Bonneterie et passementerie. — L'Allemagne occupe la première place pour cet article avec des envois triples des nôtres qui n'atteignent que 231 kilog. valant 27,604 fr. ; nous avons pourtant à enregistrer une plus-value de 210 kilog.

Le reste de notre importation se répartit comme suit :

De 6,000 à 15,000 fr. : tissus brodés, articles cousus, déchets de laine,

De 1,000 à 4,000 fr. : fils retors teints, tissus brochés, fils retors écrus, dentelles et tulles, couvertures et tapis.

Au-dessous de 200 fr. : boutons, fils simples écrus.

HUITIÈME CATÉGORIE.

Soie.

Jusqu'à l'an passé la Douane italienne attribuait à la France les cocons d'origine étrangère qui étaient importés dans la Péninsule *via* Marseille : il a été reconnu que ces articles étaient d'origine asiatique, pour la plupart, et la statistique les a attribués aux pays de production. Elle n'en continue pas moins, et nous faisons de même en France, à attribuer à la Russie la

majeure partie des cocons importés à Gênes, parce que ces cocons sont chargés dans les ports russes de la mer Noire alors que manifestement la majeure partie de ces cocons sont originaires de Perse et du Turkestan.

Du fait de la suppression des cocons dans les relevés concernant la France, notre importation a, en apparence, diminué de 15 à 20 millions, heureusement que ces millions notre commerce ne les a pas réellement perdus, car ces cocons ont continué à assurer le fret de nos navires et nos importateurs et transitaires ont bénéficié de leur manipulation.

D'une façon générale, l'année 1904 n'a pas été favorable à notre commerce de soie et soieries avec Gênes ; on enregistre, en effet, une diminution en poids de 71 tonnes et en valeur de 1,542,000 fr. Ces diminutions concernent nos envois de soie moulinée qui ont baissé de 40 tonnes, et nos envois de déchets de soie grège en recul de 32 tonnes ; nos ventes de produits fabriqués, tissus, velours, rubans, etc., accusent au contraire un gain d'une tonne.

Ceci posé les achats de Gênes en France, pour soie et soieries ont porté principalement sur les articles suivants :

1° **Déchets de soie grège** (27,363 kilog., valant 131,342 francs) et 2° **la soie moulinée simple et torse** (2,501 kilog. valant 125,000 fr.), nous avons déjà relevé les diminutions subies par ces deux produits.

En articles fabriqués nos importations, qui restent toujours les plus importantes portent sur :

Les tulles et dentelles (1 tonne valant 100,000 fr., soit par rapport à 1903 augmentation de 502 kilog.).

Les velours et peluches unis (363 kilog. valant 58,000 fr., soit + 73 kilog.).

Les articles cousus (386 kilog. valant 55,970 fr., soit un gain de 5 kilog. et d'un millier de francs).

Les tissus de couleurs unis et façonnés (648 kilog. valant 54,432 fr. en augmentation de 283 kilog.).

La bonneterie et la passementerie (636 kilog. valant 41,976 fr., soit + 389 kilog.).

Les châles, mouchoirs, fichus de soie et filoselle (429 kilog. valant 35,178 fr., soit + 253 kilog.).

Les tissus autres dans lesquels rentrent notamment les soies noires façonnées, pures ou mélangées, et les velours mélangés façonnés, 431 kilog. valant 33,532 fr. ; en 1903 ces articles n'avaient pas été spécialement relevés.

Enfin **les galons et rubans** (705 kilog. et 38,775 fr., soit une diminution en poids de 106 kilog. et une diminution en valeur de 2,556 fr.).

Le reste de notre importation comprend :

Entre 3,500 et 22,500 fr., les tissus de soie mélangés noirs et de couleurs, les tissus avec fils métalliques, les tissus non unis, les tissus brodés, les tissus clairs façon voile (graticolati, à grilles).

Entre 40 et 600 fr. les boutons et les velours mélangés.

NEUVIÈME CATÉGORIE.

Bois et paille.

Nos envois ne représentent pas tout à fait 1 0/0 des importations en poids et en valeur atteignent 3 0 0 du total des produits de l'espèce importés à Gênes en 1904. Au regard de 1904, il y a diminution en poids de 6,047 tonnes et en valeur de plus de 26,000 fr. Ils se chiffrent par 1,016 tonnes valant 1,040,000 fr. et sont répandus sur un assez grand nombre d'articles dont les plus importants sont :

Les automobiles (valeur de 110,000 fr. pour un poids de 11,000 kilog.) — Nous sommes dépassés pour cet article par les États-Unis, mais nous avons néanmoins sur 1903 un gain de près de 70,000 fr.

Le liège travaillé (98,106 fr. représentés par 35,038 kilog., soit + 19 tonnes et + 53,000 fr.).

Le bois d'ébénisterie non scié. — Article pour lequel la Grande-Bretagne a des ventes quatre fois supérieures aux nôtres (297 tonnes valant 74,000 fr.), soit un gain de 80 tonnes sur 1903.

Les racines pour balais (41 tonnes valant 63,000 fr., soit 27 tonnes). — L'Allemagne est notre principal concurrent.

Enfin les **cordages de sparte, de tilleul,** etc. (65 tonnes valant environ 40,000 fr.). — Article dont nous sommes en Europe le principal fournisseur du marché génois, mais pour lequel nous avons fortement à lutter contre les provenances anglo-asiatiques.

Le reste de notre importation comprend entre 14,000 et 27,000 fr.; par ordre d'importance, le bois commun équarri en long, les roseaux, joncs et osiers, les voitures et vélocipèdes et le bois d'ébénisterie scié en long.

Entre 1,000 et 11,000 fr., les tresses de paille, les meubles de bois commun rembourrés et non rembourrés, les ustensiles et outils de bois, le liège brut, le charbon de bois, la mercerie commune de bois, les meubles d'ébénisterie rembourrés, les bois de construction bruts.

Entre 100 et 1,000 fr., les cadres et bois pour cadres, les planches, les chapeaux de paille et les articles de vannerie grossière.

DIXIÈME CATÉGORIE.

Papier.

Cette catégorie qui devrait, semble-t-il, être productive pour nous, est au contraire une de celles où nous travaillons le moins, nos ventes y dépassent à peine 165,000 fr. dont 42,000 représentent la valeur de la matière première, drilles et chiffons. En ce qui concerne les articles fabriqués, nous sommes restés bien en arrière de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne et pour certains produits de l'Autriche et des États-Unis. L'article français est pourtant apprécié à Gênes, mais la vente n'en est pas courante parce qu'on lui reproche d'être trop cher. Pour l'article commun, la fabrication indigène nous fait aussi concurrence.

Trois articles seulement sont à relever : les **drilles d'origine animale** (64 tonnes valant près de 39,000 fr., en diminution de 93 tonnes et de 40,000 fr.). Quoique nous restions les principaux importateurs, la baisse de nos envois signalée l'an passé s'accentue comme on le voit.

Les estampes et lithographies (4 tonnes valant 41,140 francs). — Notre importation est restée un peu inférieure à celle de l'an passé, tandis que nos concurrents, Allemagne, États-Unis et Angleterre ont tous vu augmenter le chiffre de leurs ventes; nous nous maintenons au quatrième rang.

Nous reprenons le premier rang avec les **livres imprimés** qui représentent une valeur de 51,000 fr. et desquels nos envois ont presque doublé.

Un seul de nos produits, les **cartonnages,** dépasse 15,000 fr., mais à nos 3 tonnes l'Angleterre en oppose 19, l'Allemagne 11 et les États-Unis 10.

Nous trouvons ensuite entre 4,000 et 7,000 fr. les drilles et chiffons mélangés, le papier blanc teint en pâte et non rayé, et le papier de couleur doré et de teinture. Ne dépassent pas, par contre, quelques centaines de francs, nos envois de cartons ordinaires, registres, cartes à jouer, papier d'emballage et chiffons végétaux.

D'une façon générale nos envois de papier, qui ne représentent que 1,7 0 0 en poids et 5 0/0 en valeur du total des entrées génoises de l'espèce présentent par rapport à 1903 une différence en moins de 111 tonnes et de 9,000 fr.

ONZIÈME CATÉGORIE.

Peaux.

La part de la France dans le trafic des peaux à Gênes représente, tant en poids qu'en valeur 6 0/0; elle comprend surtout de la matière première brute ou des articles mi-fabriqués. Parmi ceux-ci il y a lieu de mentionner surtout :

1° Les peaux crues fraîches et sèches de bœuf (482 tonnes

valant 1,060,770 fr.), article dont Gênes se fournit surtout dans l'Argentine (3.181 tonnes), les peaux de moutons brutes (223 tonnes valant 290.810 fr.), les peaux d'agneau et de chèvre (34 tonnes valant 81,000 fr.), les peaux tannées avec le poil, fines et communes (5 tonnes valant 29,000 fr.), enfin le cuir autre qu'à semelles (3,632 kilog. valant 25.000 fr.), article dans lequel nous rencontrons la concurrence très active et malheureusement victorieuse de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des États-Unis, et un peu moins forte de l'Autriche.

Par rapport à 1903, il y a à enregistrer, pour les peaux de bœuf, une plus-value de près d'un demi-million de francs. pour les peaux de mouton une diminution de 55,000 fr. et pour les peaux d'agneau un gain de 30 tonnes, pour les peaux tannées avec le poil un gain de 5 tonnes, enfin pour le cuir autre qu'à semelles une perte de 3 tonnes environ.

Le reste de notre importation va de 90 fr. à 11,000 fr.

Entre 1,000 et 11,000 fr. on trouve les gants de peau, les peaux tannées sans le poil, les peaux vernies, les articles de fourreur, les courroies de transmission.

Au-dessous de 1,000 fr., les déchets et rognures de peaux, les selles, le cuir coupé en lanières, les harnais, les chaussures.

Dans l'ensemble, la onzième catégorie représente pour nous, par comparaison avec l'exercice précédent, un gain de 135 tonnes et une plus-value supérieure à un demi-million de francs.

DOUZIÈME CATÉGORIE.

Minerais et métaux.

Cette catégorie est une de celles qui offrent pour Gênes une importance capitale à raison du grand nombre d'usines et établissements métallurgiques répandus dans toute la rivière et principalement à Sampierdarena et à Sestri (forges, aciéries, chantiers de constructions navales, etc.). Le total de l'importation a atteint en 1904, 132,965 tonnes en diminution de 62,000 tonnes sur l'an passé; mais cette diminution n'atteint pas nos envois qui accusent au contraire un progrès de 2,000 tonnes.

Nos ventes se montent à 22,169 tonnes valant 3,238.000 fr. et ce total est pour majeure partie formé par les envois de débris de fer qui atteignent 21,126 tonnes valant 1,584,000 fr., soit par rapport à 1903 + 1,469 tonnes et — 381,000 fr. : la France se place immédiatement après l'Angleterre qui importe deux fois plus que nous. La plus grande partie des produits expédiés de France se compose d'ailleurs de matière première, savoir :

Cuivre en pain. — (382 tonnes valant 56,500 fr.) les États-Unis envoient 2,017 tonnes et l'Angleterre 1,938 : par rapport à 1903 il y a augmentation de un demi-million.

Nickel et ses alliages. — (68 tonnes valant 273,200 fr. contre 601 kilog. importés en 1903.

Fer de deuxième fabrication. — (143 tonnes valant 100,100 fr., soit un progrès de 45 tonnes et de 50,000 fr. sur l'exercice précédent.

Parmi les articles fabriqués on peut citer les **bijoux d'or** (109,000 fr.), les **instruments d'optique** (100,000 fr.), les **parties détachées de machines** (76,000 fr.), les **machines électriques** (42,000 fr.) : tous ces articles sont en progrès considérable notamment les bijoux (+ 99,000 fr.), les machines électriques dont l'importation était nulle et les instruments d'optique qui ont triplé.

Le nombre des articles que nous importons dans cette catégorie est très considérable et je renvoie dès lors, pour le détail, aux tableaux annexés à ce travail ; je me borne à énumérer les articles qui dépassent 15,000 fr. et restent au-dessous de 30,000 francs, savoir : les tôles de fer zinguées, les ustensiles et outils en fer et fonte, les articles de cuivre non dénommés, les fils de cuivre, le zinc en pain, les machines non dénommées et les bijoux et articles d'argent : la valeur de ceux-ci à passé de 610 à 26,000 fr.

TREIZIÈME CATÉGORIE.

Pierres et terres.

Dans cette catégorie est compris le charbon de terre qui est, on le sait, un article fort important pour Gênes et dont l'importation à elle seule représente près de la moitié du mouvement total de l'importation étrangère dans le port de ma résidence : mais au point de vue français, cette catégorie n'offre que peu d'intérêt, notre part ne représentant que 0,3 0/0.

Nous n'avons guère à signaler que cinq articles dont la valeur dépasse 20,000 fr., savoir :

Les terres et minerais non métalliques comprenant les plâtres et phosphates 4,953 tonnes valant 222,000 fr., en augmentation de plus de 80,000 fr. sur l'an passé : nos principaux concurrents sont les Etats-Unis, 56.000 tonnes ; l'Algérie, 20,000 ; l'Angleterre, 16,000 et la Tunisie. 11,000.

Les bitumes solides, — (836 tonnes valant 67,000 fr., soit environ 40,000 fr. de gain, article dont les deux tiers de l'importation sont d'origine française.

Les **pierres à bâtir** (204 tonnes valant 40,000 fr.), les **terres colorées** (203 tonnes valant 24,000 fr.), les **pierres précieuses** (23,000 fr.) ; aucun de ces articles en 1903 n'avait d'importance. Aucun autre de nos articles n'atteint 21,000 fr. : on y rencontre au-dessus de 1,000 fr. et jusqu'à 20,300 : la majolique, les porcelaines blanches, les articles en verre, les poteries colorées, le kaolin, les plaques de verre et les miroirs, les porcelaines colorées et dorées, les bouteilles. Le reste ne dépasse pas en valeur quelques centaines de francs, et l'on ne peut que

renvoyer aux tableaux annexes. Dans l'ensemble nous enregistrons un gain de 2,300 tonnes et de 137,000 fr.

QUATORZIÈME CATÉGORIE.

Céréales et produits végétaux.

Le commerce des articles compris dans cette catégorie constitue un des éléments les plus importants du trafic gênois, Gênes, on le sait, alimente pour partie la Suisse en céréales et de plus les nombreuses fabriques de pâtes alimentaires et les minoteries de la région trouvent dans l'énorme quantité de blé importé sous le régime de l'admission temporaire (29,112 tonnes) la matière première de leur industrie.

En céréales et produits végétaux de toute sorte, il a été importé, l'an passé, près de 500,000 tonnes valant environ 95 millions de francs. A ce trafic, c'est la Russie qui prend la part la plus considérable avec 331,531 tonnes ; viennent ensuite l'Argentine avec 49,000 tonnes, les possessions anglaises d'Asie et la Roumanie. L'année 1904 est d'ailleurs en baisse de plus de 166,000 tonnes et cette différence tient sans doute, pour partie à la concurrence croissante des ports du Nord, Anvers et Rotterdam et pour partie aussi à la nouvelle législation sur les distilleries qui a eu pour effet de substituer dans la pratique pour la fabrication de l'alcool les matières vineuses au mais précédemment importé en quantités considérables.

La part de la France est peu considérable, elle dépasse de bien peu de 3,000 tonnes en poids et 1 million de francs en valeur, présentant toutefois une légère amélioration sur les chiffres relevés en 1903.

Les principaux produits de cette catégorie qui offrent quelque intérêt pour nous sont les suivants :

	Valeur.	Différence avec 1903.
	(En francs.)	
Dattes (175 tonnes sur un total de 195)	210.478	+ 150.153
Amandes sèches (195 tonnes)	253.028	+ 115.530
Noix et noisettes (215 tonnes)	150.393	+ 47.150
Graines de sésame (661 tonnes)	218.154	+ 44.353
Graines de lin, colza, ravizon (477 tonnes)	157.582	+ 151.615
Huile de palme et de coco (207 tonnes)	130.126	— 41.222
Légumes secs (387 tonnes)	85.248	+ 80.873

Il y a, par contre, à enregistrer une diminution de 153,811 fr. sur l'importation des graines non oléagineuses.

Parmi le reste de nos envois, sont encore à noter, variant entre 2,500 et 62,000 fr., les fruits et légumes conservés au vinaigre, les grains non dénommés, les graines de ricin, les champignons et les fécules.

Le surplus de nos ventes se compose d'articles très variés mais dont la valeur n'atteint jamais 15,000 fr. et tombe quelque fois au-dessous de 100 fr. L'on ne peut donc que renvoyer aux tableaux qui accompagnent la présente étude.

QUINZIÈME CATÉGORIE.

Animaux et leurs dépouilles.

Nos ventes représentaient l'an passé 14 0/0 de l'ensemble des importations de Gênes dans cette catégorie ; cette année elles sont tombées à 9 0/0 et cette diminution proportionnelle se traduit, en chiffres absolus, par une différence en moins de 1,754 tonnes et de 245,000 fr. Cette catégorie offre pourtant pour nous un réel intérêt et ceux de nos articles dont la valeur dépasse 30,000 fr. y sont relativement nombreux.

Le premier rang appartient à cet égard à l'**acide oléique** (1,362 tonnes valant 749.000 fr.) et dont l'importation croissante semble coïncider avec le développement croissant des savonneries italiennes : 1904 accuse par rapport à 1903 un gain de près de 200,000 fr.; les **sardines et anchois**, dont l'importation a augmenté considérablement et représente 136,000 fr.; les **engrais** (3,697 tonnes valant 148,000 fr.), en diminution de près de 300,000 fr. et dont les principaux fournisseurs du marché gênois sont l'Angleterre, la Belgique et l'Argentine ; les **graisses de toutes sortes** (79,000 fr., en diminution de 178,000 fr.) et pour lesquelles l'Argentine, les États-Unis et la Grande-Bretagne nous font une concurrence victorieuse ; les **plumes de parure brutes et travaillées** (247 kilog, valant 62,920 fr.) dont la totalité est importée de France ; l'**acide stéarique** (57 tonnes valant 55,000 fr.), en diminution de 132,000 fr. sur 1903 ; les **boyaux frais et salés** (54,000 fr., soit — 10,000 fr.), articles où nous n'arrivons qu'au quatrième rang, très loin derrière l'Argentine, l'Allemagne, l'Angleterre et les États Unis ; les **œufs** (36,000 fr.) ; le **corail brut** (34,500 fr.) et les **boutons de nacre** (34,050 fr.) ; en 1903, ces articles ne présentaient pour nous que peu d'importance. Parmi les autres articles, quatre seulement dépassent 10.000 fr. ; le reste représente quelques milliers ou quelques centaines de francs.

SEIZIÈME CATÉGORIE.

Produits divers.

Dans le trafic gênois, cette catégorie, qui renferme tous les produits qui ne rentrent dans aucune des quinze autres précédemment étudiées, n'offre que peu d'importance ; elle ne dépasse pas en effet 863 tonnes et 7,820,000 fr. Notre part n'y est que pour un peu plus de 2 0/0 en poids et de 3 0/0 en valeur ; quatre articles seulement sont à relever comme dépassant 30,000 fr. et représentant à eux seuls les trois quarts de nos ventes. Ce sont le **caoutchouc** et la **gutta-percha bruts**

(74,000 fr., en diminution de 2 tonnes sur 1903) ; les **fleurs artificielles**, produit dont l'importation à Gênes est exclusivement française et dont la valeur représente en 1904 près de 71,000 fr., nos ventes ayant été quinze fois plus considérables que l'exercice précédent ; la **mercerie fine** (33,000 fr.) et la **mercerie commune** (48,000 fr.). Si par rapport à 1903 nous pouvons enregistrer sur la mercerie commune un gain de une tonne, nous accusons, par contre, sur la mercerie fine, une perte de 1,477 kilog. A part les pianos et le caoutchouc travaillé dont les envois dépassent 20,000 fr., le reste de la catégorie est sans intérêt.

Dans l'ensemble, la part prise par la France au trafic de cette catégorie présente par rapport à 1903 une diminution en poids de 8 tonnes en même temps qu'une augmentation de valeur de 70,000 fr.

Conclusions. — En 1903, l'importation française avait atteint 56,120 tonnes valant 17,205,239 fr.; en 1904, elle se chiffre, comme nous l'avons vu précédemment, par 52,307 tonnes valant 19,370 243 fr., soit une différence en poids, en moins de 3,813 tonnes et une augmentation de valeur de 2,165,004 fr.

La revue détaillée que nous avons faite des principaux articles de notre commerce a mis en relief les causes de ces différences : il semble inutile d'y revenir. La part que nous prenons au trafic de Gênes se maintient infime, 3 0/0 ; elle est stationnaire alors que le commerce de la ville de ma résidence augmente toujours et que l'année 1904 accuse, par rapport à sa dernière année, une plus-value de 75 millions de tonnes en poids et de 34 millions de francs en valeur.

Il y a là un fait très regrettable qui doit tenir aux conditions d'organisation interne de notre industrie, car nos produits sont placés en Italie au point de vue douanier, sur le même pied que ceux de nos concurrents ; c'est donc la question des prix qui fait osciller la balance en faveur de ceux-là pour les articles fabriqués que l'industrie indigène, en progrès constant, n'est pas en mesure de fournir. Il est vrai que l'importation, *via* Gênes, est principalement une importation par voie de mer et que nous avons lieu de supposer qu'une bonne partie des marchandises dédouanées à Modane où à Vintimille ont Gênes pour destination définitive : il est vrai également que les riches Génois vont chaque année en France et y font des commandes importantes de vêtements, articles de mode et produits de luxe ou vont s'approvisionner à Milan d'articles français et que de tout cela la statistique ne peut tenir compte. Mais si l'on admet que toutes ces sources arrivent à doubler le chiffre de nos ventes ce doit être tout ; nous serions donc en présence d'un total de 36 à 37 millions sur un chiffre global d'affaires de 618 millions, elle semble plutôt maigre pour une ville où les millionnaires sont légion.

J'ai dit et répété dans mes rapports, et les listes annexées à

ce rapport le prouvent, qu'à Gênes le produit français est connu, apprécié et y peut trouver un écoulement plus considérable que celui qu'il rencontre aujourd'hui, dans toutes les branches d'industrie. Je ne saurais donc que reproduire les conclusions qui terminaient le rapport de l'année dernière de ce Consulat général.

« On ne saurait trop recommander, y était-il dit, d'envoyer « sur la place des voyageurs intelligents et actifs au cas où le « patron lui-même ne pourrait se déplacer. La correspondance « tout utile qu'elle puisse être, ne peut avoir la même efficacité. « Il est nécessaire si l'on veut voir progresser la vente de nos « articles de faire des offres séduisantes tant au point de vue « des prix que des qualités; il conviendrait d'envoyer des « échantillons soigneusement catalogués en établissant le prix « de façon à ne pas dépasser celui demandé en France pour le « même article sauf un léger supplément pour frais de trans- « port. »

En rappelant que les articles de mode, les vêtements et parures pour dames trouveront à Gênes un débouché facile, le rapport ajoutait : « Nos commerçants ne doivent pas oublier « quel progrès a fait le commerce génois dans les quinze der- « nières années; par conséquent qu'ils renoncent à vouloir « réaliser sur le marché génois des parités supérieures à celles « qui leur semblent suffisantes dans le commerce intérieur « français. Les Allemands spécialement ont la bonne habitude « d'offrir tous leurs articles franco-gare ou franco-domicile de « destination. Il semble que les Français auraient tout avan- « tage à les imiter. Entre le fabricant grand producteur d'un « article et le petit commerçant qui doit le vendre au détail sur « la place, le premier est infiniment mieux placé pour établir « au plus juste prix, la parité franco-destination d'un produit « quel qu'il soit. Il est infiniment plus facile au producteur en « gros d'établir lui-même ce chiffre destiné à le couvrir de son « prix de revient, frais généraux, transport, douane et de son « bénéfice. Il a en général plus d'expérience et dispose de plus « de fonds que celui qui est destiné à le vendre sur le lieu même. « Cette façon d'entendre les affaires est celle qui est pratiquée « dans le commerce maritime du monde entier et les importa- « teurs rompus à ce genre de calcul n'ont jamais de mécomptes « de ce chef en circonstances normales. »

En rééditant ces observations, je n'ai pas besoin d'ajouter que ma chancellerie est toujours ouverte à ceux de nos nationaux résidents ou de passage, qui me font l'honneur de venir me demander conseil, et que mon concours leur est toujours acquis pour tout renseignement général ou technique qu'ils sollicitent de moi verbalement ou par lettre.

De Clercq,

Consul général de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 26 OCTOBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 477

JAPON

Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix
456.	— **Angleterre** : Mouvement général du commerce et de la navigation du port de Cardiff pendant l'année 1904	» 20
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20

JAPON

Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904 (1).

Tokio... Le commerce extérieur du Japon pour 1904 a atteint 690 millions 621.634 yens, dont à l'exportation : 319,260,895 yens, et à l'importation 371,360,738 yens.

La balance en faveur des importations a donc été de 52 millions 99,842 yens.

Les chiffres correspondants pour l'année 1903 avaient été :

Exportations.	289.502.442 yens.
Importations.	317.835.517 —
Total. . .	606.637.960 yens.

Balance en faveur des importations, 27,633,075 yens.

On peut tirer de l'examen de ces deux séries de chiffres, les couclusions suivantes :

1° Accroissement du commerce général : 83,983.674 yens (de 1902 à 1903 il avait été de 76,603.638 yens) ;
2° Accroissement des importations : 54,225,221 yens ;
3° Accroissement des exportations : 29,758,453 yens ;
4° Comme l'année précédente la balance en faveur des importations a encore doublé.

Métaux précieux.

IMPORTATION.

	1903.	1904.
	(En yens.)	
Or	25.355.369	5.456.332
Argent	2.452.099	28.490.323
Total. . .	27.807.469	33.946.655

(1) Équivalence des mesures, poids et monnaies japonaises et françaises :
Koku = 1 hectolitre 8039.
Kin = 6 hectogrammes.
Yen (1 yen = 100 sen) = 2 fr. 54

EXPORTATION.

	1903.	1904.
	(En yens.)	
Or	16.698.229	106.026.561
Argent	2.302.969	1.769.296
Total. . .	19.001.198	107.795.858

Excès des exportations sur les importations, 73,849,202 yens. En 1903 la balance avait été en faveur des importations pour 8,806,270 yens.

Les frets.

Importations sous pavillon japonais .	25.802.112 yens.
Exportations — .	18.304.181 —
Total. . .	44.106.293 yens.

Si l'on prend un tarif moyen de 12 1/2 0/0, les compagnie ont encaissé 5,513,186 yens.

En 1903 ces chiffres avaient été respectivement de 13,565,43 yens + 14,369,103 yens = 27,934,539 yens. Il y a donc là un perte assez sensible qui, comme on le verra plus loin (*Moyen de communication*), est imputable à la guerre.

Situation financière.

Pendant tout le cours de l'année 1904 la situation financièr du Japon a fait l'objet de l'intérêt universel. Lorsque la lutt ayant duré quelques mois, il eût été démontré que sur le ter rain purement militaire, et en particulier sur la question de effectifs à mettre en ligne, le Japon pouvait maintenir son éga lité, sinon sa suprématie sur son adversaire pendant un temp indéterminé, il apparut que le facteur décisif dans ce confl serait l'élément financier. Dès lors, dans l'ancien comme dan le nouveau monde, on essaya de supputer la valeur intrinsèqu et pour ainsi dire matérielle du Japon. Mais, à ce sujet, l données sur lesquelles peuvent être établies un jugement sû sont encore si vagues, la vie intime de ce peuple est si impéne trable, que l'étude des ressources économiques du Japon, loi d'aboutir à des certitudes mathématiques, laisse la plus gran place à l'appréciation personnelle.

Or, agents étrangers, hommes d'affaire ou journalistes, o apporté dans cette recherche, soit une vue intéressée, soit d idées préconçues en faveur ou en défaveur du Japon auxquell nul n'a pu se soustraire ; de sorte que, des mêmes données, o été tirées les conclusions les plus contradictoires.

Si, par exemple, l'on consulte les publications japonaises,

commerce du Japon n'a subi aucune diminution du fait de la guerre, et la richesse du pays s'est révélée par la facilité avec laquelle les emprunts intérieurs ont été couverts au delà des demandes. Les conclusions d'un rapport adressé par le Ministre des États-Unis à Tokio à son Gouvernement à la fin de 1903 (analysé succinctement dans la presse américaine : *San Francisco Chronicle* 16 janvier 1905) sont dans le même sens.

L'intérêt qui s'attache pour le Japon à maintenir son crédit, et pour l'Amérique à placer le plus de fonds possible dans ce pays, suffirait à justifier ces appréciations.

En considérant les chiffres en eux-mêmes il est exact que le commerce extérieur du Japon a continué à progresser au cours de l'année 1904, grâce à la maîtrise de la mer que les Japonais n'ont jamais perdue. Les craintes des commerçants et l'élévation des taux d'assurance n'ont restreint le mouvement maritime que pendant un petit nombre de semaines, au moment du raid de l'escadre de Vladivostock. Il faut cependant tenir compte, en ce qui concerne les importations, de l'énorme quantité de matériel de guerre, ou de produits destinés à l'entretien des armées, et qui rendent le chiffre des importations utiles au point de vue économique, à peu près stationnaire.

Il est également exact que les emprunts intérieurs ont été souscrits avec une facilité qui témoigne de ressources disponibles plus importantes que certains n'étaient disposés à le croire. La cause principale en est la qualité exceptionnelle des récoltes de riz et de céréales qui ont favorisé le Japon au cours de l'année 1904. L'année précédente ayant été également excellente, bien que dans une proportion moins remarquable, les populations rurales ont pu opérer dans les banques des dépôts que celles-ci se sont hâtées d'employer en fonds d'État.

Il faut de plus tenir compte d'un facteur dont l'importance ne peut être appréciée que par les personnes résidant dans le pays. C'est l'esprit de sacrifice, le sentiment de l'intérêt collectif, le patriotisme en un mot, qui a déterminé tous les Japonais, à quelque classe qu'ils appartiennent, à restreindre leurs dépenses de luxe, en vue des sacrifices qui leur seraient demandés pour la poursuite de la guerre. Cette sorte de loi somptuaire, volontairement et tacitement consentie, a produit certains phénomènes économiques parmi lesquels la chute des importations françaises composées en majeure partie d'articles de luxe, l'augmentation de l'exportation de la soie, etc. Dans le même ordre d'idées, il ne faut pas perdre de vue que si le commerce intérieur et si le crédit de l'État japonais n'ont pas accusé de défaillances au cours de cette année, c'est grâce à la certitude morale qu'en aucun cas, les banques privées et les particuliers n'exigeraient le remboursement de leur papier-monnaie et de leurs titres.

Ces exemples indiquent que les faits économiques se produisent chez ce peuple dans des conditions spéciales et qu'il ne

faut pas en tirer les conclusions qui découleraient naturellement des mêmes indices dans d'autres milieux. Ainsi l'importance des offres qui ont répondu aux appels de fonds de l'État n'est pas proportionnée à celle des réserves qui existent dans la population. La quantité de numéraire répandue dans le pays est en réalité très faible, et comme les Japonais sont tributaires de l'étranger pour leur entretien, il suffit d'une mauvaise récolte pour que leur réserve quitte le pays.

Si les dépenses d'ordre militaire bénéficiaient pour la presque totalité à l'industrie indigène, comme c'est le cas en France, les emprunts intérieurs permettraient au Japon de satisfaire assez facilement aux exigences de l'entreprise : le produit de tous les emprunts de cet ordre effectués jusqu'à present est retourné au peuple sous forme de commandes. Mais malheureusement pour lui, l'État japonais a pour créancier l'Étranger. Au cours de l'année 1904, il n'est pour ainsi dire pas arrivé un navire d'Angleterre ou d'Amérique qui ne contînt des fournitures de guerre. Et lorsqu'il s'agit de canons ou de torpilles les créances s'élèvent vite. Or, pour ces fournisseurs étrangers l'abondante monnaie fiduciaire du Japon ne lui sert de rien ; et comme sa réserve en or est fort restreinte, il est tenu d'emprunter dans ces mêmes pays étrangers le numéraire qui lui manque pour effectuer ses paiements. L'exode persistant de l'or et la nécessité, pour s'en procurer de nouveau, de donner des gages et de subir des conditions onéreuses, tel est le gros danger que la prolongation de la guerre fait courir au Japon.

Un Allemand qui dirige un journal hebdomadaire de Yokohama *The Eastern World*, a étudié avec beaucoup de conscience le problème financier qui se pose pour le Japon. Ses conclusions peuvent parfois paraître discutables, mais il a rassemblé et présenté dans un ordre clair des chiffres exacts.

Voici d'après ses publications le montant de l'or qu'a renfermé le Trésor au cours de l'année :

Reliquat de la Banque du Japon au 31 décembre 1903	112.000.000 yens.
Fonds de réserve	50.000.000 —
Premier emprunt étranger (10,000,000 de liv. st.)	88.000.000 —
Deuxième emprunt étranger (12,000,000 de liv. st.)	104.000.000 —
Produit des mines d'or et souscriptions volontaires	5.900.000 —
Total	360.000.000 yens.

Pendant la même période, les paiements effectués en or ont absorbé à peu près 200 millions de yens, ce qui donnait comme reliquat au 1er décembre dernier 160 millions. En estimant à un million de yens par jour le coût de la guerre, celle-ci n'aurait pu être soutenue que jusqu'au 1er mai 1905, si un troisième emprunt étranger n'était venu apporter au Gouvernement des ressources nouvelles. Cet exemple indique la dépen-

dance à l'égard des financiers étrangers que les circonstances actuelles imposent au Japon, et qui l'obligent, pour ainsi dire, à vivre sinon au jour le jour, du moins de semestre en semestre.

Pour faire face à ces dépenses exceptionnelles le Gouvernement japonais a eu recours, en 1904, aux procédés suivants :

A). Emprunts intérieurs ;
B). Emprunts extérieurs ;
C). Augmentation des impôts existants ;
D). Création de droits de consommation ;
E). Création de monopoles d'État.

A). — Emprunts intérieurs.

Sous forme d'émission de bons du trésor. Le tableau suivant indique les principaux caractères de chacun de ces emprunts :

Emission.	Date.	Montant.	Taux. d'émission.	Intérêt 0/0.	Période de rédemption.
1	Février 1904.	100.000.000	95	5 0/0	5 ans.
2	Mai — .	100.000.000	95	5 0/0	7 ans.
3	Novembre — .	80.000.000	92	5 0/0	7 ans.
4	Mars 1905. . .	100.000.000	90	6 0/0	7 ans (de septembre 1905.)

Ces emprunts ont été couverts respectivement 452, 322, 246 et 490 fois.

B). — Emprunts extérieurs.

Émis sur les marchés de Londres et New-York :

N°	Montant. Liv. st.	Montant. Yens.	Période de rédemption.	Taux d'émission. Taux.	Taux d'émission. Liv. st.	Gage.
1 Mai 1904.	10.000.000	100.000.000	7 ans.	6 0/0	93 1/2	Douanes.
2 Novembre	12.000.000	117.156.000	7 ans.	6 0/0	90 1/2	—
3 Mars 1905.	30.000.000	292.890.000	20 ans.	4 1/2	90 0/0	Monopole du tabac.

C). — Augmentation d'impôts.

Loi des finances spéciale extraordinaire du 31 mars 1904.

Impôts fonciers, patentes, revenu, saké, consommation du sucre, shôyu, enregistrement, opérations de bourse, permis de chasse, étendue des mines, droits d'importation, timbre, etc. (1).

(1) La loi des Finances du 1er janvier 1905 a renchéri considérablement sur celle du 31 mars 1904 : certaines de ses dispositions exerceront une grosse influence sur l'état économique du pays, par exemple le droit d'importation de 15 0/0 sur le riz.

D). — Création de droits.

Droits de consommation : 1) sur les tissus de laine (laine pure mélangée, quelle que soit la quantité de laine) 15 0/0 *ad valorem*; 2) sur le pétrole 3 sens 2 par gallon.

E). — Monopoles.

Monopoles du tabac et du sel.

Celles de ces mesures qui affectent particulièrement les étrangers établis au Japon, et par conséquent le commerce extérieur, sont les majorations de 7 dixièmes du droit sur les patentes et sur le revenu ; la majoration des droits d'importation (tissus de soie majoration de 10 0/0 et pour certains tissus de 20 0/0, pétrole, mélasses, sirops, 20 0/0 ; sucre, 25 0/0 ; vins et spiritueux au-dessus de 50°, 1 sen pour 20 litres, etc.), enfin le droit de consommation de 15 0/0 sur les tissus de laine qui a atteint la France dans son principal produit d'importation, la mousseline de laine, et sur le pétrole. L'obligation d'acquitter ce droit de consommation imposée aux étrangers est du reste d'une légalité douteuse étant donné son caractère de taxe de guerre extraordinaire, et les termes des traités.

Quant au monopole des tabacs, il a mis fin aux importantes affaires de quelques citoyens américains, mais le gouvernement japonais leur a permis de les liquider dans des conditions très avantageuses.

Banque du Japon.

Le montant de la réserve métallique et de l'émission de billets de la Banque du Japon à la fin de 1904 et de 1903 s'est élevé aux chiffres suivants :

	Encaisse métal.	Billets émis.
1903	116.962.184 yens.	232.920.563 yens.
1904	83.581.226 —	286.625.752 —

Le chiffre de l'encaisse métallique a subi des fluctuations très accentuées au cours de l'année, du fait des paiements considérables à opérer et des arrivages d'or provenant des emprunts extérieurs. Ainsi, tombée à 68,087,262 yens au mois de mai, l'encaisse était de 109 millions et demi de yens au mois de juillet et à plus de 117 millions au mois d'août.

Bons de guerre.

il convient de noter que dans le chiffre représentant les billets émis figurent les Bons de guerre qui circulent en Mandchourie pour une somme variant de 20,000,000 de yens à 30,000,000 de

yens. Le gouvernement, en effet, rétribue tous les services de l'armée en campagne au moyen de ces bons spéciaux, ce qui diminue temporairement les charges du Trésor dans de très fortes proportions. Il s'en faut néanmoins que cette mesure ait donné des résultats aussi complets que ceux qui en étaient attendus. Car pour faire accepter ces bons des populations chinoise et coréenne il a fallu leur permettre de les négocier, et pour cela les appuyer d'une réserve d'espèces sonnantes que se constituent les succursales de la Banque du Japon au fur et à mesure de leur établissement dans les principaux centres des territoires occupés. Tous comptes faits on peut évaluer à la moitié de la valeur nominale des billets le montant des économies que ce procédé permet au gouvernement de réaliser.

Taux de l'intérêt.

Le taux de l'intérêt servi par les banques qui avait déjà baissé de près de 1 0/0 en moyenne en 1903 a continué son mouvement descendant dans les banques de Tokio, mais s'est relevé dans la région d'Osaka où règne une activité industrielle et commerciale croissante. La Banque du Japon a élevé le taux officiel de son intérêt.

Change.

Le change du yen sur Paris a subi les fluctuations suivantes :

1903 : de 2 fr. 56 à 2 fr. 59; moyenne : 2 fr. 57;
1904 : de 2 fr. 53 à 2 fr. 56; moyenne : 2 fr. 54.

Change sur Londres :

1903 : de 2 sh. 003 d. à 2 sh. 007 d.; moyenne : 2 sh. 005 d.;
1904 : de 2 sh. 001 d. à 2 sh. 003 d.; moyenne : 2 sh. 002 d.

EXPORTATION.

Les principaux produits qui alimentent l'exportation japonaise figurent sensiblement pour les mêmes chiffres en 1904 qu'en 1903. A l'exception des soieries, aucun n'a accusé au cours de cette année un pas notable en avant, et de même il n'en est guère qui ait subi une diminution considérable. Les filés de coton, dont la progression avait été si rapide, ont légèrement diminué, de même que le cuivre et le thé. Par contre le saké, les allumettes et les tresses de paille ont augmenté; le fait le plus remarquable de l'année est le chiffre qu'a atteint l'exportation de la soie. Les raisons de ce phénomène économique seront indiquées plus loin.

Principaux pays acheteurs.

Les États-Unis, qui déjà tenaient la tête des clients du commerce japonais, ont encore accompli un bond exceptionnelle-

ment important, passant de 82,723,985 yens en 1903 à 101 millions 250,773 yens en 1904, soit une augmentation de plus de 18 millions et demie de yens. Mais, d'autre part, il faut signaler 80,349,044 yens de numéraire or (1903 : 5,910,712 yens) destiné pour la plus grande partie à solder des fournitures requises pour les besoins de la guerre. L'importance considérable de ces mouvements commerciaux est le résultat des circonstances exceptionnelles.

La **Chine** qui vient ensuite n'a pas progressé d'une façon aussi remarquable que l'année précédente, mais a cependant augmenté la valeur de ses achats :

1901.	1902.	1903.	1904.
42.925.579	46.838.544	84.994.179	67.985.872

Chez elle aussi une quantité notable d'or a été exportée : 15,477,841 yens contre 3,841,988 yens en 1903.

Hong-Kong a légèrement diminué : 28,160,102 yens au lieu de 29,724,694 yens en 1903. De plus 9,957,380 yens d'or y ont été exportés. (1903 : 6,779,365 yens.)

La **Corée** comme il fallait s'y attendre a doublé le chiffre de ses achats : 20,389,728 yens. (1903 : 11,761,494 yens.)

Les autres débouchés des produits japonais ont généralement augmenté dans de faibles proportions leurs demandes, mais les chiffres sont à peu de chose près les mêmes que ceux de l'année précédente.

La **France** accuse 36,320,101 yens; (1903 : 34,279,115).

L'**Angleterre** accuse 17,643,962 yens ; (1903 : 16,544,523).

L'**Italie** accuse 12 070,669 yens ; (1903 : 11,003,607).

L'**Allemagne** a légèrement diminué : 4,104,122 yens (1903 : 5,185,658).

Quant à la **Russie** elle est tombée de 1,125,250 yens à 53,625.

Principaux produits.

Soie. — La valeur totale des différents articles de soie exportés au cours des années 1904 et 1903 est indiquée dans le tableau ci-dessous ainsi que les principaux acheteurs en 1904 :

Articles.	1903. Yens.	1904. Yens.	Acheteurs en 1904.	Yens.
Soie grège	74.428.907	88.740.702	États-Unis	60.747.83[illegible]
			France	17.090.33[illegible]
			Italie	10.639.19[illegible]
Déchets de soie	6.957.321	5.590.729	France	3.176.96[illegible]
Habutai	27.510.478	37.546.099	France	12.390.00[illegible]
			États-Unis	10.322.08[illegible]
			Angleterre	6.800.75[illegible]
			Indes anglaises	4 083.80
			Australie	1.330.66[illegible]

Articles.	1903.	1904.	Acheteurs en 1904	
—	Yens.	Yens.		Yens.
Pongés glacés kaiki. . . .	1.000.386	449.060	États-Unis . .	219.374
Mouchoirs. . .	2.938.421	1.699.593	États-Unis . .	1 572.244
			Angleterre . . .	1.043.160

Ces chiffres qui proviennent des statistiques officielles ne sont pas d'une rigueur parfaite, car le commerce des soies donne lieu à mille petites tricheries, augmentation de poids, fausses déclarations, etc., dont la Chambre de Commerce de Yokohama se plaint amèrement. Ils se rapportent à l'année civile 1904, mais pour suivre l'usage précédemment établi et qui tient à la nature spéciale du commerce des soies nous étudierons les faits qui ont caractérisé la dernière campagne, du 1er juillet 1904 au 1er juillet 1905. La France entrant pour la plus grande part dans l'ensemble de ce commerce, il n'est pas inutile d'en connaître les éléments avec quelques détails.

L'exceptionnelle importance des envois de soie au cours de cette saison est en partie le résultat des efforts du gouvernement pour procurer une source importante de richesse au pays au moment où toutes les ressources disponibles sont drainées pour les besoins de la guerre. En même temps qu'il provoquait et encourageait la campagne menée avec activité et succès parmi les classes aisées de la population pour restreindre leurs dépenses de luxe et consacrer leur surplus à des œuvres patriotiques, il faisait donner aux industriels des indications tendant vers le même but. Cette action eut un plein succès. La femme japonaise dont le seul luxe réside, pour ainsi dire, dans le nombre de ses kimonos et ceintures de soie, s'épargna cette source de dépenses; tous les fabricants, travaillant pour la consommation indigène diminuèrent sensiblement l'activité de leurs usines ce qui détourna vers le marché une part imprévue de produits.

Il convient de noter que les Japonais ont fait preuve d'une grande habileté en assurant, malgré les circonstances, le bon fonctionnement des organisations diverses qui contribuent au confectionnement de la soie grège. Il est vrai que la guerre ne devait pas priver les usines de main-d'œuvre puisque leur personnel est presque entièrement féminin; mais les éducations de vers à soie dépendent pour une bonne part du concours apporté par les ouvriers dans les campagnes. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'au point de vue financier la saison se soit passée sans le moindre à coup; l'argent n'a fait défaut en aucune occasion; les circonstances ont été singulièrement favorables, il est vrai, l'offre et la demande s'étant presque constamment équilibrées durant les mois de forte production. Cependant des capitaux qui en temps normal sont réservés à l'indus-

trie, ont fait défaut sans que l'industrie soyeuse en ait souffert aucun préjudice.

Soies grèges. — L'exportation de soie grège pendant les deux dernières saisons a été respectivement :

	1903-04.	1904-05.
Europe	24.935 balles.	28.350 balles.
États-Unis	49.936 —	65.500 —
Total. . .	74.871 balles.	93.850 balles.

Les chiffres d'exportation ont dépassé de beaucoup les prévisions et tous les records de plus de 20 0/0. Le plus grand acheteur de soie grège, les États-Unis en a pris des quantités croissantes, faisant entrevoir même que la progression des affaires ne s'arrêterait pas encore. Aussi la grande majorité des producteurs a-t-elle délaissé les espèces minces demandées par l'Europe, pour faire uniquement des especes grosses, sauf peut-être les 11/13 deniers qui ont fait l'objet d'une demande constante. La hâte des Japonais à vendre leurs produits a empêché les prix de monter très haut Ils ont atteint leur maximum en décembre avec 1 020 yens pour le numéro 1 espèces grosses, mais de juillet à octobre ils ont oscillé entre 890 et 930 yens.

Le Japon s'est placé cette année à la tête des pays exportateurs de soie avec 5 millions et demi de kilogrammes. Shanghai arrivant seulement second avec un peu plus de 4 millions de kilogrammes. Cependant les premiers élevages du printemps n'avaient pas donné un très bon résultat; les cocons laissaient à désirer comme qualité et produisaient proportionnellement moins de soie. Les élevages d'été furent encore moins heureux et fournirent environ 40 0/0 de moins de cocons que la moyenne des années précédentes. Les éducateurs tentèrent quand même en automne un dernier effort; ils augmentèrent la quantité des graines mises à l'incubation et cette fois ils obtinrent un plein succès; les cocons récoltés en automne qui avaient représenté en moyenne jusqu'à présent de 10 à 15 0/0 de la récolte globale, représentèrent pour 1904 30 0/0.

Quant aux filateurs ils firent leurs provisions de cocons dans de bonnes conditions et dès le début furent à même de réaliser quelques bénéfices sur leurs produits manufacturés. La demande pour les États-Unis se développait de manière persistante, dès le mois de juillet et d'août les expéditions atteignaient des chiffres inconnus jusqu'alors. Un ralentissement aurait pu être redouté pour septembre et octobre mais les ordres continuèrent au contraire à affluer des États-Unis et vinrent également d'Europe en plus grande quantité. Les Japonais tout en cherchant à améliorer leurs prix restèrent vendeurs faciles, heureux qu'ils étaient de réaliser avec des marges très appréciables la plus grande partie de leurs produits. Ils ne commencèrent à exa-

gérer leurs prétentions que durant la seconde quinzaine de décembre alors que les deux tiers environ de leurs soies avaient été exportées. Ils furent comme d'habitude victimes de leurs exigences et durent accepter dans les mois suivants des prix modérés. Somme toute ils réalisèrent au cours de la campagne qui prend fin des bénéfices inégaux mais constants, et qui durent compenser pour une bonne part sinon pour la totalité les pertes de la saison précédente.

Déchets de soie. — La saison a été mauvaise pour les déchets de soie en ce sens que la baisse a été pour eux presque constamment à l'ordre du jour. La cause de cette baisse doit être attribuée à la concurrence grandissante qu'a rencontrée la schappe, le produit manufacturé sur les marchés du monde entier. Dans les dernières années, le coton mercerisé et le coton artificiel avaient supplanté la schappe dans un certain nombre d'articles et la soie artificielle dans quelques-uns seulement, sans doute à cause de son prix de revient élevé. Mais il semble que désormais la soie artificielle puisse être produite dans des conditions de prix bien plus avantageuses pour l'acheteur, et cela porte à la schappe et par conséquent aux déchets de soie dans tous les pays un tort considérable. Les déchets de soie ayant donc ouvert la saison au Japon avec des quotations élevées, la baisse a fait graduellement des progrès et a atteint jusqu'à 25 à 30 0/0. L'industrie locale, influencée par la guerre, a réduit sensiblement ses achats (voir à ce sujet les remarques faites pour les soies grèges); mais l'Europe a augmenté les siens, en proportion à peu près égale, de manière que l'exportation a dépassé 18,000 balles contre 14.000 l'année dernière. L'Amérique n'a en aucune façon contribué à cet accroissement de l'exportation ; elle aurait au contraire plutôt diminué ses achats. Il est à remarquer que les qualités mises en surplus à la disposition de l'exportation sont surtout des qualités basses. Neanmoins, les habituelles pratiques employées par les Japonais, qui consistent à mélanger leurs produits, n'ont rencontré que peu de succès dans le cours de la saison ; la baisse a au contraire forcé les indigènes à ne présenter à l'acheteur que des qualités marchandes ; les autres, en toute petite quantité, il faut le reconnaître, ont été réalisées dans de très mauvaises conditions pour eux.

Tissus de soie. — Les tissus manufacturés de juillet à fin octobre ont été d'une qualité satisfaisante et sensiblement égale à celle de la même période des années précédentes. Mais la plus grosse partie des approvisionnements faits à la récolte en vue du tissage ayant été épuisée, il ne fut pas possible aux manufacturiers de se procurer en novembre et pendant les mois qui suivirent des soies équivalentes, à moins de payer une forte avance sur les cours de début. Comme d'autre part les prix de l'habutai n'avaient subi presque aucune amélioration, des qualités très inférieures furent mises au métier et, à partir de ce moment, la marchandise tissée devint

mauvaise au point de rebuter la plupart des acheteurs. Un grand nombre de tisseuses abandonnèrent leur travail et se répandirent dans les campagnes pour aider aux travaux des champs où elles devenaient nécessaires en raison des nombreux vides causés par la mobilisation.

La saison 1904-1905 s'est donc terminée avec des stocks très restreints et une production sagement réduite en proportion de la demande qui sans doute restera faible jusqu'à la reprise qui suit généralement la récolte.

L'*habutai* ou *pongée* est fabriquée principalement dans six provinces du Japon qui sont généralement des lieux de production de la soie.

Echizen, dont la capitale Fukui est le centre du commerce et le lieu d'inspection des tissus après les opérations du décreusage.

En raison de l'importance des transactions et du peu de confiance qu'il est possible d'accorder aux marchands intermédiaires surtout au point de vue des contrats qu'ils acceptent et dont ils n'effectuent pas livraison si les cours leur deviennent défavorables, un certain nombre de maisons européennes ont leurs propres installations à Fukui et procèdent par elles aux achats.

Les tissus sont offerts dans des ventes à l'encan ayant lieu journellement et, dans plusieurs parties de la ville, ils deviennent naturellement la propriété du plus offrant et les cours subissent des variations fréquentes, reflétant d'ailleurs assez fidèlement le rapport entre l'offre et la demande.

Le nombre des métiers existant à Fukui et dans les faubourgs était à la fin de décembre 1904 de 19,959 et la production, du 1er juillet 1904 au 30 juin 1905, a été d'environ 1,200,000 pièces soit une moyenne de 60 pièces par métier pour une période de douze mois.

On peut dire qu'au moment de la saison 4,000 à 4,500 pièces arrivent chaque jour sur le marché, et grâce aux organisations spéciales des banques locales consentant des avances généreuses sur les tissus fabriqués qui leur sont remis en nantissement, les paiements peuvent être effectues au comptant et pour ainsi dire à l'instant même où la marchandise passe en d'autres mains.

Des organisations analogues existent aussi dans les autres provinces.

Kaga dont la capitale est Kanazawa, ville importante comptant plus de 200 000 habitants.

Ce distrist ne fabrique que les qualités légères et plus de la moitié de sa production est destinée aux États-Unis d'Amérique qui, en raison du prix élevé des douanes, recherchent plus spécialement des tissus légers.

Les pièces les mieux fabriquées commandent des prix très élevés comparativement aux autres, en raison des achats pour le compte de l'Amérique où les tissus de qualité ordinaire ne trouvent qu'un faible écoulement. On comprend donc que les tisseurs apportent tous leurs soins à maintenir et améliorer leur fabrication qui d'une façon générale est soignée.

La province de Kaga compte 14,500 metiers, et la production a été, pendant l'exercice qui nous interesse, de 750,000 pièces.

Toyama, dans la province d'Etchu, est un centre de fabrication de moyenne importance ; on y compte 5,500 metiers ayant une production annuelle de 150.000 pièces.

Uzen, 1,200 métiers : production annuelle, 42,000 pièces.

Kawamata Les tissus fabriqués dans cette province s'étaient acquis dans ces dernières années une mauvaise réputation par le fait de la charge que l'on faisait, dans la plupart des cas, subir aux pièces après décreusage.

Pour atteindre ce but, on les laissait séjourner dans un bain à base de magnésie, l'augmentation de poids variant en rapport direct avec la durée de l'opération.

C'est ainsi que l'on arrivait à charger les tissus jusqu'à 40 0/0 en plus de leur poids de soie pure.

Il est nécessaire d'ajouter que ce traitement ne donnait aucune qualité aux étoffes, en altérait au contraire complètement le brillant et n'avait d'autre but que de tromper l'acheteur. De pareils procédés ne devaient pas tarder à nuire au commerce de cette région, aussi leurs genres arrivèrent-ils à être tellement délaissés que, se rendant compte de la gravité de la situation, le gouvernement provincial décréta en novembre 1904 qu'à dater du 1er avril 1905 aucune pièce ne serait vendue autrement que pure.

Des mesures sévères ayant été adoptées, les nouveaux règlements sont maintenant correctement observés.

La province de Kawamata contient 5.300 métiers avec une production relativement importante de 260,000 pièces.

Joshu fut le berceau de l'habutai, c'est là, en effet, que quelques pièces d'un article similaire fabriqué en Chine furent pour la première fois imitées au Japon, il y a environ vingt-cinq ans, et les autres provinces, en présence de la demande, s'emparant peu à peu des procédés de leur voisin et le modifiant suivant leurs capacités arriverent à créer cette industrie considérable.

Le Joshu est en même temps un centre très important pour la fabrication des étoffes de soie employées pour kimonos japonais.

Sans tenir compte des métiers appliqués à ce dernier genre on trouve qu'il existe dans cette région :

503 métiers pour unis : production annuelle, 15,000 pièces.

800 métiers pour habutai façonné : production annuelle, 40,000 pièces.

2,000 métiers pour soieries : production annuelle, 60,000 pièces.

Kyoto et Gifu produisent également des étoffes de soie, dont une partie infime seulement est exportée, les neuf dixièmes environ étant destinés à la consommation intérieure.

A Gifu, le tissage est réduit au crêpe de Chine, alors qu'à Kyoto l'on fabrique des étoffes de tous genres depuis le taffetas jusqu'aux grands façonnés lamés or et argent.

C'est à Kyoto que se trouve la seule grande fabrique méritant d'être citée, elle est en société anonyme au capital de 2,500,000 francs et possède 275 métiers mécaniques et 100 métiers à la main, ainsi que toutes les machines pour le dévidage, montage, ourdissage, pliage, lissage, etc. Ses ateliers de teinture en fils, teinture en pièces et apprêts et en général tous ceux que comporte cette industrie, lui assurent une complète indépendance et contribuent à la placer au premier rang parmi les établissements de ce genre existant en dehors de l'Europe et de l'Amérique.

Mouchoirs de soie. — Ce commerce qui avait subi une diminution notable semble reprendre une certaine importance mais il est peu probable qu'il retrouve sa prospérité d'il y a dix ans.

Les principaux acheteurs de ce produit sont : l'Amérique du Nord, l'Angleterre, l'Amérique du Sud, le Mexique, l'Australie.

Coton. — Le tableau suivant indique le détail de l'exportation des produits de l'industrie cotonnière au cours des deux dernières années :

	1903.	1904.
	(En yens).	
Filés	31.418.614	29.268.456
Couvertures	404.188	292.792
Flanelles	877.478	715.457
Crèpe	471.454	668.768
Imitation nankin	448.572	993.379
Shirting gris	2.424.453	2.558.898
Nappes	1.060.815	687.930
Serviettes	953.363	1.374.202

Comme on le voit, l'exportation des principaux articles est restée à peu près stationnaire; les filés sont même tombés légèrement, la Chine n'ayant pas maintenu les demandes exceptionnelles de 1903. Si l'on considère que l'importation a été supérieure à celle de l'année précédente, il faut en conclure que la consommation intérieure a augmenté.

Thé. — Valeur de l'exportation de thé vert :

Brûlé à la poêle . .	7.511.500 yens.	
Brûlé au panier . .	4.839.758 —	
Total . . .	12.351.258 yens.	(1903 : 13.543.770)

Principal acheteur, États-Unis, 10,893,114 yens.

Les premiers choix de la première récolte trouvèrent preneur aux mêmes prix qu'en 1903; mais les qualités secondaires et la seconde récolte furent vendues dans de moins bonnes conditions. Cependant, à la fin de la saison les stocks en magasin étant assez faibles le marché devint plus ferme. La qualité des thés sans être très inférieure à la moyenne des années précédentes laissait beaucoup à désirer. Le « Syndicat du thé », qui, de 1896 à 1903, avait reçu une subvention annuelle de 70,000 y. du gouvernement s'est vu supprimer cet encouragement. Le gouvernement anglais n'a sans doute pas été étranger à cette mesure car le thé japonais constitue la concurrence la plus dangereuse pour le thé de Ceylan. En 1903, le syndicat reçut encore 35.000 yens, mais en 1904 le gouvernement prétextant les dépenses de la guerre supprima complètement la subvention.

Riz.—Valeur de l'exportation, 4,724.860 yens (1903, 4,964,349). Principaux debouchés : Australie, 1,091,669 y. (1903, 1,080,060); Hawaï, 787,852 yens (1903, 762,588); Angleterre, 765,772 yens (1903, 545.267); Corée, 474.003 (1903. 131,367); Russie d'Asie, 17,621 (1903, 449,765).

L'état de guerre explique suffisamment les fluctuations accusées par ces deux derniers pays. La quasi-disparition du débouché allemand est plus difficile à comprendre. Quant aux États-Unis, leurs demandes n'ont cessé de décroître chaque année jusqu'à tomber à 333,315 yens; fait qui s'explique par les progrès qu'a réalisés cette culture dans le Texas et dans la Louisiane, le riz de ces États étant coté à l'heure actuelle 1 dollar 1/2 moins cher par 100 kin que le riz japonais. Les Américains ont habilement ménagé la transition en opérant des mélanges des deux espèces. Et maintenant les Japonais eux-mêmes, établis à San-Francisco consomment du riz américain.

La récolte de 1904 est la plus belle que le Japon ait jamais produite. Elle s'est élevée à 51,401,997 kokus soit 92 1/2 millions d'hectolitres, (1903, 46.473,298 kokus), dépassant sensiblement la célèbre récolte de 1898 qui n'avait atteint que 47,387,666 kokus.

Malgré cette abondance exceptionnelle, le marché n'a pas été très actif. Il est même digne de remarque qu'à la fin de l'année les cotes étaient de 1 y. 80 plus élevées qu'à la fin de 1903, tandis que l'importation du riz de moindre qualité de l'étranger n'a fait qu'augmenter. Les raisons principales de cet état de choses sont les suivantes :

1) Aisance où se trouvaient les cultivateurs grâce à deux années exceptionnellement prospères. N'étant pas pressés de vendre toute leur recolte ils l'ont conservée en attendant une hausse plus accentuée des prix, et pour leur consommation personnelle ils ont acheté du riz d'importation vendant pour cela leur avoine et leur orge à des prix rémunérateurs.

2) Constitution de vastes approvisionnements de riz en prévision du droit d'importation extraordinaire de 15 0/0 *ad valorem* qui a été établi sur ce produit en 1905.

3) L'envoi de quantités considérables de riz aux armées de Mandchourie. Le riz japonais étant très supérieur comme qualité et comme valeur nutritive à celui du continent a servi exclusivement à l'alimentation des troupes. Pour en faciliter le transport, l'administration de la guerre a eu recours au procédé suivant : le riz, décortiqué est cuit à l'eau comme s'il devait être consommé sur le moment, la masse molle ainsi obtenue est répandue sur des plaques de tôle chauffées a une très haute température, chaque grain de riz se dessèche, devient transparent, prend une apparence cristalline en perdant du tiers au quart de son volume. Sous cette forme il est de nouveau lavé et enfermé dans de petites boites ou sacs ; chaque soldat peut ainsi porter sur lui la valeur de plusieurs repas sous un très petit volume. Il suffit de tremper le riz dans l'eau afin de le faire recuire pour qu'il reprenne son volume et son aspect primitifs.

Charbon. — L'exportation du charbon est tombée à 14 millions 828 093 yens (1903, 19,260,503). La cause de cette chute n'a pas été une diminution du rendement des mines qui a, au contraire augmenté. Il faut la trouver dans les risques de guerre qui ont fait tomber l'exportation vers la Chine de 8,040,474 à 5,402,182 yens et dans la constitution d'approvisionnements par l'État. Bien que le charbon japonais soit difficilement utilisable pour les navires de guerre à l'état pur, il est employé a cet usage en mélange avec du charbon anglais. Le gouvernement n'a cessé d'étudier les moyens de rendre la houille japonaise utilisable dans les chaufferies de ses navires de guerre, ce qui lui procurerait une notable économie et une indépendance précieuse en temps de guerre. Il semble avoir réussi en adoptant des briquettes comprimées, pour la fabrication desquelles des machines spéciales ont été expédiées de France. Mais le temps nécessaire à l'exécution de la commande et au montage des pièces sur place n'ont pas permis de les utiliser avant le printemps 1905.

Cuivre. — La production de ce métal continue à augmenter. Elle a été en 1903 de 55,312,343 kin (1902, 48,390,637 kin). La production de 1904 est estimée à 35,000 tonnes. Par contre l'exportation au cours de cette dernière année a légèrement diminué dans son ensemble : 12,907,776 yens (1903 : 14,906,034) les expéditions vers l'Europe ayant été très faibles. Hong-Kong : 2,850,195 yens au lieu de 5,630,992 en 1903. Angleterre : 611,322

yens au lieu de 1,864,353. Mais jamais ce produit n'a donné lieu à des affaires aussi prospères, grâce à la considérable consommation intérieure due en majeure partie à la guerre, et aux demandes inusitées de la Chine pour les besoins de sa frappe de monnaies. L'exportation vers ce dernier pays a passé de 3 millions 767.082 en 1903 à 8,520,729 en 1904. Les maisons d'Osaka ont été particulièrement favorisées par cet état de choses. Les prix payés sur le marché intérieur ont été de 10 0/0 plus élevés que sur ceux d'Europe.

Camphre. — Valeur de l'exportation : 3,168,197 yens (1903, 3.337,844). Principaux acheteurs : États-Unis : 1,254.255 yens ; Inde Anglaise : 807,028 : France : 693,659 yens (1903 : 360,275).

Nattes. — Valeur de l'exportation : 4,917,358 (1903, 4 millions 651,465) dont 4,587,724 pour les États-Unis.

La qualité de ce produit a beaucoup baissé, et c'est au manque de soins avec lequel il est confectionné qu'il faut attribuer la diminution de l'exportation de ces deux dernières années. Le même phénomène s'était produit précédemment et pour la même cause à l'égard des tapis d'Osaka, dont la vogue a presque complètement pris fin. Aussi le gouvernement vient il d'instituer un bureau d'examen semblable à celui qui existe pour la soie et qui refusera le permis d'exporter à toutes les nattes dont la qualité sera insuffisante (mai 1905).

Quant aux objets de paille tressée, ils ont atteint le chiffre de 5.165,612 yens (1903, 3,787,062) dont 1,969 066 yens pour l'Angleterre, 1,019,485 pour les États-Unis, 543,105 pour la France.

Allumettes. — Valeur de l'exportation : 9.763.860 yens (1903 : 8.473,072). Principaux acheteurs : Chine : 4,779,773 yens ; Hong-Kong : 3,019,710 yens ; Straits Settlements : 980,471 yens. Ces deux derniers ports n'étant que des points de débarquement, les Japonais continuent à alimenter en allumettes une très grande partie du Continent asiatique.

Saké. — Le saké ou eau-de vie de riz est la liqueur presque exclusivement en usage au Japon. Ce produit figure à l'exportation en 1904, pour 2,445,196 yens (1903, 852.401). Les deux principaux acheteurs étant la Corée, 1,042,792 yens et la Chine, 958,379 yens, il est à présumer que la présence des armées japonaises dans ces pays est la cause de ce fait économique.

Porcelaines. — Valeur de l'exportation : 3,873,021 yens (1903 : 3,169,000) dont 1,931,541 pour les Etats-Unis.

Cigarettes. — Valeur de l'exportation : 2,512,848 yens, à destination de la Chine et de la Corée. Les cigarettes des marques « Ourin » et « Ho-o » sont spécialement demandées dans la vallée du Yang tsé et conviennent au goût des Chinois.

Produits de la mer. — Valeur des exportations : Seiche séchée : 2,666,121 yens (1903 : 2,094,499). Bêches de mer :

395,746 yens (1903 : 444,236). Colle végétale : 1,013,599 yens (1903 : 818,172), Varechs : 1,054,157 yens (1903 : 839,291 plus 192,358 yens de varechs coupés. Principaux débouchés : Hong-Kong pour la seiche et la Chine pour les varechs.

III. IMPORTATION.

Le total de l'importation japonaise pour les cinq dernières années est indiqué par les chiffres suivants :

1904.	1903.	1902.	1901.	1900.
371.360.738	317.835.517	271.731.258	255.816.644	287.261.845

Les importations continueraient donc à augmenter suivant la même progression. Mais il ne faut pas perdre de vue que cette année présente un caractère exceptionnel et que parmi les marchandises importées il en est une forte proportion qui répond aux besoins de la guerre. Il n'est pas question ici du « materiel de guerre » proprement dit, qui, ne passant pas en douane ne figure pas sur les statistiques officielles. Mais certaines catégories de produits telles que couvertures de laine, cuirs et peaux, charbon, etc., ont été importés pour servir aux besoins militaires. De plus, en prévision des droits de douane qui ne devaient pas manquer d'être établis dans le courant de l'année, les importateurs se sont empressés de constituer d'avance leurs stocks de produits frappés. De sorte que si le chiffre atteint par les importations au cours de l'année est intéressant au point de vue des affaires qui ont été réalisées dans les pays étrangers, il ne saurait constituer une indication sûre en ce qui concerne la situation économique du Japon.

La nature même des produits dont la guerre devait favoriser l'importation a fait de la Grande-Bretagne la principale bénéficiaire de cet état de choses. Les relations politiques anglo-japonaises ayant singulièrement secondé le courant naturel ainsi déterminé, l'Angleterre qui tenait déjà la première place dans les importations japonaises a accompli en 1904 un bond considérable :

1904.	1903.	1902.	1901.
74.992.865	48.736.758	50.364.029	50.575.788

Certains produits, dont les circonstances ont déterminé un fort afflux ont été fournis presque uniquement par l'Angleterre, chaudières, 1,256,642 yens (1903, 535,275) ; fer blanc, 2,323,804 yens (1903, 964,783) ; laine brute, 2,340,219 yens (1903. 696,070) ; ammoniaque, 1,480,415 yens (1903, 363,071) ; enfin et surtout les couvertures de laine 6,221,013 yens (1903, 63,981) ; le charbon, 11,269,951 yens (1903, 1,675,494) et 51 navires, 7,991,584 yens (1903. 1,519,752).

Par contre, les produits de l'industrie cotonnière ont notable-

ment diminué, en particulier les étoffes imprimées, les velours et les shirtings, phénomène déjà signalé l'année précédente.

Grâce à des circonstances exceptionnelles, le commerce de la métropole anglaise a donc dépassé légèrement celui de ses possessions des Indes. Mais celui-ci n'en garde pas moins le deuxième rang avec 70,737,985 yens (1903, 71,217,638) dont riz 35,857,910 yens (1903, 27,427,675) et coton égrené, 28,610,728 yens (1903, 38,470,935).

Les **États-Unis** conservent le troisième rang, ayant fortement progressé

1904.	1903.	1902.	1901.
58.116.344	46.273.870	48.652.824	42.769.429

Le pétrole a atteint 11,152,271 yens (1903, 6 825 000) et le cuir pour semelles 2,561 063 (1903, 603,152), l'augmentation du premier de ces produits étant due en partie aux achats qui ont précédé la mise en vigueur des nouveaux tarifs, celle du second au besoin des équipements militaires.

Les autres produits qui font l'objet principal de ce commerce sont restés sensiblement stationnaires : farines 9.343,011 yens ; coton égrené, 9,082,577.

La **Chine** suit de près les États-Unis :

1904.	1903.	1902.	1901.
54.810.335	45.458.057	40.590.858	27.256.986

Le coton égrené a doublé, 30,678 241 (1903, 15.609,162). Le riz, qui l'année précédente avait fait l'objet de demandes exceptionnelles est retombé à sa moyenne ordinaire de 817.611 yens. Les tourteaux pour engrais (bean cakes ont diminué de moitié, 4,668,550 (1903, 10,739,361).

Ces quatre contrées forment le bloc des principaux fournisseurs du Japon.

L'**Allemagne** qui vient ensuite occupe une place intermédiaire avec 28,697,381 (1903, 26,958,976), commerce sensiblement stationnaire. Plusieurs locomotives allemandes ont été mises en usage sur la ligne Tokio-Yokohama, et le ministre d'Allemagne a été présider à leurs essais. Les produits chimiques de toute sorte (indigo sec artificiel, 1,616,544), le fer en barres, 1,115,837, le sucre raffiné, 1,130,235; la laine, 1,891,197, les filés de laine, 2,034,808, constituent les principaux produits.

Puis viennent les **Indes néerlandaises** qui accusent un progrès décisif avec 17,912,483 yens (1903, 842,779) dont 13,859,939 yens de sucre brut et 2.450.407 yens de pétrole.

L'**Indo-Chine française** avec 17,399,667 yens (1903, 15,579,626), dont 15.788,870 yens de riz. Nous en étudierons les détails dans un chapitre spécial.

La **Corée** avec 6,400,777 yens (1903, 8,912,151) présente une légère diminution.

La **Belgique** avec 6,104,474 yens maintient sa moyenne.

Le **Siam** avec 5,785,713 yens (1903, 3,726,270) est en progrès constant. Le riz compte pour la presque totalité de ce chiffre 5,577,942 yens.

La **Russie d'Asie**, en raison des événements, a diminué de moitié, 4,527,746 yens (1903, 8,267,652). Le pétrole est pour ainsi dire son seul produit.

La **France** avec 3,334,322 yens est en diminution, on en trouvera le détail plus loin.

L'**Egypte** avec 2,476,257 yens maintient sa moyenne.

Hong-Kong qui avait accusé une chute continue précédemment semble se relever un peu, 2,495,409 yens.

Les **Iles Philippines** avec 2,468,706, yens en légère diminution sur l'année précédente, ne semblent pas développer leur commerce comme on aurait pu s'y attendre.

Puis vient la **Russie** qui malgré les événements aurait, d'après les statistiques officielles, atteint en 1904 un chiffre très supérieur à la moyenne précédente :

1904.	1903.	1902.	1901.
1.995.719	291.558	103.113	210.274

La presque totalité du chiffre afférent à 1904 se rapporte au sucre raffiné (1,983,595 yens). L'Allemagne et l'Autriche ont été supplantées pour ce produit par la Russie. La diminution des envois des deux pays du centre de l'Europe s'explique par la suppression des primes à l'exportation. Mais comme cette suppression a également été opérée en Russie, il est difficile de comprendre comment ce dernier pays a pris la place laissée libre par les deux autres. D'autant plus que des renseignements sûrs nous permettent d'établir qu'il n'est pas entré de sucre russe au Japon depuis le commencement de la guerre. Si les statistiques sont exactes, elles renferment à cet endroit un mystère difficile à éclaircir.

L'**Autriche-Hongrie** a diminué de moitié, 1,374,658 yens.

La **Suisse** a légèrement diminué.

Principaux produits.

Coton. — Le tableau suivant donne le chiffre de l'importation de ce produit sous ses différentes formes :

	1903	1904
	(En yens.)	
Coton brut égrené	68.206.725	71.466.844
Coton non égrené	1.311.385	1.953.542
Filés	766 287	343.290
Coutil	108.644	1.221.702
Toile	74.298	1.005.969
Toile imprimée	1.975.376	532.093
Satins	1.140.858	656.546
Velours	759.707	293.577
Shirting gris	3.605.876	2.335.702
— croisés	648.492	637.562
Toile à parapluies	560.889	587.346

Comme on peut s'en rendre compte, une augmentation s'est produite sur la matière première, ce qui prouve que l'industrie cotonnière continue à prospérer au Japon, et sur les produits simples, d'usage pratique toiles et coutils. Par contre les articles de luxe présentent une légère diminution sur l'année précédente ce qui caractérise d'une manière générale le commerce d'importation en 1904.

La **Chine** s'est placée au premier rang des importateurs de coton brut avec 30 678,242 (1903 : 15,609,163). L'**Inde anglaise** qui occupait ce rang précédemment est tombée de 38,470,935 yens à 28,610,728 yens. Les autres fournisseurs habituels du Japon sont restés à peu près stationnaires : **États-Unis**, 9.082.577 yens ; **Égypte**, 2,470,591 yens.

L'augmentation sur les toiles et coutils a profité surtout aux Etats-Unis. La diminution des satins, velours et shirtings gris a préjudicié à l'Angleterre. Celle-ci reste cependant l'importatrice à peu près exclusive de la toile à parapluies : 587,346 yens.

Laine. — Importation des produits de l'industrie lainière au cours des deux dernières années :

	1904.	1903.
Laine brute	9.971.055	4.811.811
Filés	2.912.721	1.141.073
Drap d'Italie	165.378	650.579
Mousseline de laine	1.818.551	4.189.076
Draps	1.754.255	2.610.394
Drap mélangé coton	825.983	954.852
Couvertures	6.423.113	166.259

Le phénomène économique signalé à propos de l'industrie cotonnière apparaît d'une façon bien plus caractérisée encore dans le tableau ci-dessus, du moins en ce qui concerne la chute des draps et des mousselines de laine. Quant à l'augmentation tout à fait exceptionnelle des importations de laine brute et surtout de couvertures, elle est due pour la plus grande part aux commandes militaires. Pour la laine brute l'augmentation

a profité à l'Angleterre, 2,340,221 yens (1903 : 696,071) ; à l'Australie, 2,489,211 yens (1903 : 562,264) ; à la Chine, 1,826,785 yens (1903 : 324 202). L'Allemagne qui était précédemment le principal importateur de cet article est tombée de 2,270,429 yens à 1 million 890,207 yens ce qui indique bien le caractère « officiel » des demandes du Japon. Pour les couvertures on peut dire que l'ensemble de la commande a été adressée à l'Angleterre 6 millions 423,113 yens (1903, 166,269). La France a été gravement atteinte par la chute des mousselines de laine 558.261 yens (1903 : 2 millions 315,190). D'autant plus que la Suisse qui nous concurrençait sur ce terrain, mais jusqu'à présent sans pouvoir nous rejoindre, a été moins atteinte que nous ce qui nous fait perdre le premier rang (Suisse : 854,174 ; 1903 : 1,280,255).

Riz. — Valeur de l'importation : 59,791,911 yens (1903 : 51 millions 960.272). Pays importateurs : Inde anglaise, 35,857,911 yens (1903 : 27,427,675) ; Indo-Chine française, 15,788,870 yens (1903 : 14,207,368) ; Siam, 5,577,942 (1903 : 3,498,945).

Les raisons pour lesquelles l'importation du riz a été si considérable bien que la récolte de 1904 fût la plus belle que le Japon ait jamais connue, ont été énumérées au paragraphe qui traite de ce produit à l'exportation.

Sucre. — Valeur de l'importation : Sucre brut, 18,031,923 yens (1903 : 14,817,125). Sucre raffiné, 5,011,085 yens (1903 : 6 millions 148,906).

Principaux importateurs :

Sucre brut. — Indes néerlandaises, 14,537,701 yens ; Chine, 1,000,000 de yens ; Philippines, 1 million 1/2 de yens.

Sucre raffiné. — Russie, 1,983 596 ; Hong-Kong, 1 million 490,867 ; Allemagne, 1,130,236 yens.

Les faits caractéristiques de l'importation de ce produit sont l'augmentation accusée par les Indes néerlandaises en ce qui concerne le sucre brut et par la Russie pour le sucre raffiné ; la chute presque complète de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie.

Autres produits végétaux. — *Haricots Soya*, avec lesquels les Japonais fabriquent la sauce dite « Shoyû », 7 millions 116,267 yens (1903 : 6,369,081) dont 4 millions 1/2 de Chine et 2 millions 1/2 de Corée.

Farine de blé. — Valeur de l'importation : 9,625,398 yens, presque entièrement d'Amérique. Cet afflux est nouveau, il date de 1903 où l'importation était passée de 3 à 10 millions.

Tourteaux (Bean Cakes). — Ce produit composé de haricots agglomérés constitue un engrais précieux pour l'agriculture japonaise. Les événements en rendant incertaines les communications entre le Japon et le port de Tchéfou d'où la majeure partie de ce produit est expédiée, en ont diminué la quantité de moitié : 4,668,550 yens au lieu de 10,739,631 en 1903.

Tabacs en feuilles. — 1.438.807 yens, presque entièrement d'Amérique.

Métallurgie. — L'état de guerre devait favoriser au premier chef l'importation des produits de l'industrie métallurgique. Le Gouvernement japonais qui, comme on le sait, fait de louables efforts pour créer cette industrie dans le pays, et, dans ce but, entretient à grands frais les établissements de Wakamatsu, s'est vu obligé de donner des éclaircissements à la commission du budget sur les résultats, jusqu'ici assez médiocres, obtenus par cette entreprise. Il résulte des explications apportées par le directeur de cet établissement que les commandes de l'État en vue de la guerre au nombre de 867 avaient déterminé une grande activité et que les travaux avaient été couronnés de succès, que de plus les ateliers avaient produit et livré aux compagnies de chemin de fer japonaises, 31,000 tonnes de rails. La matière première pour tous ces produits provenait des mines de fer de Taiya en Chine et des mines locales. Un haut fourneau de grande taille dont la construction avait donné lieu à de nombreux déboires avait enfin été mis en œuvre au mois de juillet et produisait une moyenne de 149 tonnes de fonte par jour ; on est en train d'en construire un deuxième. La fonderie de Wakamatsu exécute aussi, de concert avec l'arsenal de Kure, du matériel de guerre, en particulier des projectiles. Enfin, détail que le directeur de l'établissement savait devoir être accueilli avec satisfaction par le public, des dix employés européens qu'entretenait la fabrique au commencement de l'année 1904, neuf avaient été congédiés.

Ces explications ont suffi pour justifier aux yeux du Parlement les frais dont la fonderie de Wakamatsu grève annuellement le budget.

Du reste, en ce qui concerne l'industrie métallurgique l'importation des rails a seule diminué : 1,696,918 yens (1903, 2,751,972). L'importation de tous les autres produits a augmenté.

Lingots de fer. — 2,248,265 yens (1903, 1,256,910) dont 1,809,418 d'Angleterre.

Fer en barres. — 4,301,506 yens (1903, 3,557,942) dont 1,720,000 de Belgique et 1,238,318 d'Allemagne.

Plaques et tôle de fer. — 5,093,223 yens (1903, 5,085,574) provenant d'Angleterre (3,528,379) de Belgique et d'Allemagne.

Tuyaux en fer. — 1,311,757 yens (1902, 1,482,250) par parts égales d'Allemagne et des États-Unis.

Clous. — 1,960,055 yens (1903, 1,509,994) d'Angleterre et des États-Unis.

Fer étamé en feuilles. — 2,706,769 yens (1903, 972,621) en notable augmentation, presque exclusivement d'Angleterre.

Fils télégraphiques. — 1,044,767 yens (1903, 733,269) dont 750,869 d'Allemagne.

Acier. — 664,785 yens (1903, 777,818) dont 429,667 d'Angleterre ; 13,951 de France, qui n'a pas continué sa progression comme on pouvait l'espérer.

Plomb. — 808,096 yens (1903, 626,095) la moitié des États-Unis.

Etain. — 1,302,530 yens (1903, 544,677) presque entièrement de Singapore (Straits Settlements).

Zinc. — 756,243 yens (1903, 709,719) dont 532,375 d'Allemagne.

Tous les produits de l'industrie métallurgique énumérés ci-dessus ne comprennent pas le matériel de guerre proprement dit dont il est difficile d'apprécier même approximativement la valeur et par conséquent les chiffres indiqués ne se rapportent qu'à une part minime des affaires qui ont été conclues en Europe et en Amérique.

Matériel roulant. — *Wagons* : 914,092 yens surtout d'Angleterre.

Tramways électriques : 905,768 yens.

Locomotives : 2,291,327 yens dont 1 million 1/2 d'Angleterre.

Pétrole. — Valeur de l'importation : 18,201,490 (1903, 11,455,697). Principaux importateurs : États-Unis, 11,152,271 ; Russie d'Asie, 4,385,478. De son côté, la production locale a augmenté, ayant atteint 1,965,116 kokus.

Charbon. — Valeur de l'importation : 12,199,885 yens (1903, 1,972,923) dont 11,269,952 d'Angleterre.

Cet accroissement considérable est dû, il n'est pas besoin de le dire, aux commandes de l'Etat pour les besoins de la marine de guerre. La perspective de voir peut-être ses communications coupées avec les lieux de production lui a fait constituer des approvisionnements aussi importants que possible. La plus grande partie de ce charbon vient de Cardiff ; les Japonais n'ont acheté que de la première qualité fournie à l'Amirauté anglaise. Tandis qu'en 1903 leurs commandes déjà fortes n'avaient profité qu'aux intermédiaires exportateurs et non aux producteurs qui n'avaient pas prévu de débouché exceptionnel, en 1904 toutes les affaires se traitèrent directement au bénéfice des deux contractants. Les demandes du Japon, très élevées au commencement de l'année, faiblirent un peu au cours de l'été mais pour reprendre ensuite. Dans les seuls mois de novembre et décembre, 200,000 à 250,000 tonnes furent achetées à Cardiff.

Indigo. — Valeur de l'importation : 2,117,678 yens (1903, 4,350,816). En diminution sensible en ce qui concerne l'indigo végétal des Indes anglaises et néerlandaises qui a été détrôné par l'indigo artificiel allemand : 1,620,977 yens (1903, 1,345,025).

Sulfate d'ammoniaque. — Valeur de l'importation :

1,511,583 yens (1903, 382,619) presque exclusivement anglais. Ce produit servant à la fabrication des explosifs, il est aisé de comprendre pourquoi son importation a augmenté dans de telles proportions.

IV. — COMMERCE DU JAPON AVEC LA FRANCE.

Le commerce du Japon avec la France pour l'année 1904 se chiffre par 39,654,425 yens.

Dans ce total, l'exportation entre pour 36,320,102 yens (1903, 34,279,116), l'importation pour 3,334,323 yens (1903, 5,107,913).

Exportation.

Les principaux produits qui figurent à l'exportation sont :

	Yens.	Francs. (en chiffres ronds.)
Soie brute dévidée à la machine jusqu'à 12 deniers	5.186.301	12.800.000
— au-dessus de 12 deniers	7.777.208	19.000.000
— dévidée à la main	241.669	600.000
Autres	3.885.157	11.000.000
Déchets Kibiso	1.937.918	4.900.000
Noshi	1.239.041	3.000.000
Habutai	12.380.000	30.500.000
Mouchoirs	473.830	1.200.000

Le total des produits de la soie s'élève à 32,525,515 yens, soit environ 70,000,000 de francs.

Camphre	693.000	1.750.000
Menthol cristallisé	141.075	360.000
Riz décortiqué	183.313	450.000
Cuivre	420.492	1.060.000
Fils et filés de coton	61.761	150.000
Éventails et écrans en papier	90.321	220.000
Colle de poisson	51.794	126.000

Le fait caractéristique de l'année est l'augmentation notable de la soie sous toutes ses formes. De gros approvisionnements avaient été constitués dès le début de la campagne pour les besoins français, en vue d'éviter le nouveau droit dont il était question de taxer ces tissus à leur entrée en France (9 fr. par kilogramme). Lorsqu'on eut acquis l'assurance dans les premiers jours de novembre que le nouveau régime douanier serait définitivement appliqué le 1er janvier 1905, les expéditions devinrent considérables ; à tel point que le dernier bateau arrivant à Marseille avant la mise en vigueur des droits apporta le 30 décembre au soir l'énorme quantité de 30,000 pièces. En mars une dépêche du Consul du Japon à Lyon annonçait que le stock alors existant en France s'élevait encore à 160,000 pièces. Il est donc à présumer que la plus grosse partie des

expéditions faites depuis l'application des droits à des ports français n'a dû y séjourner que temporairement.

IMPORTATION.

3,334,323 yens (1903 : 5,107,913).

	Yens.		Francs en chiffres ronds.
Lunettes et télescopes	181.471		450.000
Boîtiers de montre argent	13.399		33.000
Mouvements d'horlogerie	35.333		88.000
Beurre	29.452		75.000
Antipyrine	35.028		88.000
Chlorate de potasse	284.639		780.000
Drogues et médecines	57.746		143.000
Phosphore amorphe	41.342		100.000
— jaune	20.656		50.000
Bois de campêche	46.561		115.000
Soies de porc	26.344		63.000
Tubes de cuivre	26.764		63.000
Plomb	48.334		120.000
Livres	16.832		37.000
Papiers à cigarettes	284.769		780.000
		1903.	
Mousseline de laine	558.260	(2.315.189)	1.390.000
Vins en bouteille	65.854	(94.684)	163.000
Vins en futs	83.502		208.000
Champagne	103.085		250.000
Eau-de-vie	53.764		130.000
Autres liqueurs	12.541		30.000
Bouchons	35.024		88.000
Savon de toilette	49.408		124.000
— ordinaire	30.901		75.000
Parfumerie	138.490		330.000

La chute qu'a subie le commerce français en 1904 est imputable pour la presque totalité à la diminution de l'importation des mousselines de laine. Ce phénomène est déterminé par deux causes. D'abord et surtout par l'abstention des Japonais de se fournir d'objets de luxe au cours de la guerre, abstention encouragée par l'action du gouvernement et de nombreuses sociétés particulières. En second lieu les Japonais se sont mis à fabriquer eux-mêmes cet article et s'ils ne sont pas encore arrivés à une grande perfection, du moins leur effort est-il une menace pour l'industrie étrangère.

L'année a été bonne pour les champagnes, grâce aux nombreux dîners et banquets auxquels la célébration des victoires a donné lieu. Dans les milieux officiels, comme sur les navires de guerre, le seul champagne en usage est le champagne français et des meilleures marques.

Si l'importation de nos eaux-de-vie a augmenté, par contre celle de nos vins en bouteille, c'est-à-dire, pour la plupart des cas, des vins fins, a diminué d'un tiers. Il faut en trouver la cause :

1° Dans la concurrence américaine, les États-Unis étant passés de 177,794 litres (31,913 yens) en 1903 à 228,407 litres (46,208 yens en 1904).

2° La concurrence locale. Les Japonais qui n'ont aucune idée de ce qui constitue la valeur d'un vin, fabriquent des produits innomables qu'ils revêtent d'étiquettes portant les noms de nos grands crus. Les plus purs et les plus sains de ces produits sont ceux qu'ils obtiennent en important des vins très lourds, très chargés, qu'ils diluent, triplant ou quadruplant leur volume.

Quant au tonnage marchand français, il est le même que celui de l'année précédente, en ce qui concerne les navires à vapeur : 98 navires jaugeant 217,917 tonnes (1903 : 101 navires jaugeant 213,180 tonnes). Le pavillon français ne se montrant que sur nos courriers subventionnés, le nombre des entrées et sorties est à peu près fixe. Pourtant si les armateurs français voulaient étudier l'organisation de services « commercialement » organisés, ils pourraient vraisemblablement se créer au Japon et en Extrême-Orient une belle situation. La flotte commerciale internationale qui dessert les ports du Japon ne suffit pas aux nécessités commerciales : les docks de Yokohama sont remplis de marchandises qui attendent parfois plusieurs semaines leur tour d'embarquement. Avec des agents actifs qui ne craindraient pas de solliciter les frets au lieu de les attendre passivement, des tarifs assez bas pour concurrencer les entreprises rivales des itinéraires assez souples pour être modifiés suivant les nécessités du moment et l'initiative des agents, une compagnie française aurait de grandes chances de succès. Les très rares cargo-boats que la Compagnie des Messageries Maritimes a fait circuler depuis quelque temps constituent un timide pas dans cette voie. Il est certaines nécessités auxquelles on ne peut pas demander à un service postal comme celui des Messageries Maritimes de se plier, parce qu'il en résulterait des perturbations dans ses horaires. Mais d'autre part il en est d'autres auxquelles notre grande Compagnie devrait se soumettre. Pourquoi par exemple ses frets sont-ils plus élevés que ceux de toutes les autres Compagnies de navigation étrangères, y compris les Compagnies subventionnées allemandes? Il en résulte que les produits français, même ceux provenant de Lyon, arrivent au Japon par la voie d'Anvers et sous pavillon allemand plutôt que par Marseille et sous pavillon français.

Si des tonnages des vapeurs nous passons à celui des voiliers nous constatons qu'en 1904, 10 navires jaugeant 13,617 tonnes sont entrés dans les ports du Japon. En 1903, ces chiffres étaient 12 navires et 24,047 tonnes.

Il ne faut pas regretter de constater cette légère diminution

de bâtiments qui voyagent sur lest dans le seul but de toucher la prime à la distance parcourue que leur accorde la loi, et qui ont à plusieurs reprise *refusé* le fret qu'on les pressait d'accepter à un tarif pourtant rémunérateur.

V. — Commerce du Japon avec l'Indo-Chine

	1904.	1903.
Exportations	374.948	197.776
Importations	17.399.668	15.579.627
Total	17.774.616	15.777.403

Pommes de terre	10.165 Yens.	25.000 Francs.
Charbon : morceaux	126.270 —	315.000 —
— poussier	5.600 —	13.000 —

EXPORTATION.

	Yens.	Francs. En chiffres ronds.
Bouteilles et flacons	174.598	430.000
Laques	3.166	7.500
Porcelaine	6.449	16.000
Mouchoirs de soie	12.988	32.000

IMPORTATION.

Riz	15.788.870	38.000.000
Sel	21.000	52.000
Produits chimiques	13.000	32.000
Peaux	64.539	160.000
Peaux de daim	19.236	49.000
Cuir de chèvre	25.527	63.000
Coton égrené	589.722	1.450.000
Coton non égrené	813.009	2.000.000

VI. — Moyens de communication.

(A) *Chemins de fer.*

	1903.	1904.
Longueur exploitée : Etat	1.961 kilomètres.	2.150
— Compagnies	4.816 —	5.040
	6.777 kilomètres.	7.190

Soit une augmentation de 398 kilomètres.

Les recettes totales pour toutes les lignes se sont montées à 52,003,026 yens, ainsi décomposés :

	1904.	1903.
A. Voyageurs : Nombre	113.870.084	110.018.501
Recettes	30.455.562	28.617.791
B. Marchandises : Tonnes	17.761.312	16.122.671
Recettes	21.547.464	17.206.147

Les constructions de lignes projetées ont été en grande partie remises à la fin de la guerre. A partir de mars 1905 les facilités avec lesquelles des entreprises de chemins de fer pourront se développer ont été considérablement augmentées grâce à la nouvelle loi sur les hypothèqnes des chemins de fer qui permet à une compagnie d'emprunter sur son matériel et ses terrains, pourvu que la valeur des biens hypothéqués jointe à celle des dépenses engagées ne dépasse pas celle du capital entièrement versé.

Tramways électriques. — La première ligne de tramways électriques construite au Japon date de 1895 et servit à l'exposition industrielle de Kyoto. Actuellement il existe 17 compagnies au capital total de 36,000,000 de yens et dont les lignes couvrent 120 milles, plus 85 milles on construction. Ces compagnies font des affaires inégales. A Tokio où le développement des réseaux a été poussé avec une activité prodigieuse et où ce mode de locomotion a trouvé une grande faveur dans la population, les compagnies paient des dividendes de 10 0/0.

B. — *Marine marchande.*

En raison des circonstances, la flotte japonaise utilisable pour le commerce s'est trouvée réduite dans des proportions considérables :

	Tonneaux.
1° par les réquisitions de l'Etat.	518.381
2° par la tentative d'embouteillage de Port-Arthur. . .	39.138
3° par les actes de guerre des Russes	15.280
En y ajoutant les pertes accidentelles ordinaires.	13.312
On a le total de. . .	586.111

Pour compenser ces pertes on ne trouve que :

	Tonneaux.
Nouvelles acquistions	140.011
Nouvelles constructions au Japon.	4.247
Affrètements	166.903
Total. . .	311.161

En soustrayant ce total du précédent on voit qu'au cours de 1904 la flotte employée à un usage commercial a été diminuée de 270.000 tonneaux, soit 30 0/0 de son chiffre normal qui est de 900,000 tonneaux.

Il est vrai d'autre part que les prises de guerre opérées par les Japonais constituent un fort tonnage de navires russes et neutres à l'acquit. Mais tous ont été employés par l'État.

VII. — FORMOSE.

La situation économique de cette possession japonaise semble avoir été favorable au cours de l'année 1904, surtout si on la compare avec celle de l'année précédente. En 1903, une séche-

resse exceptionnelle avait atteint tous les produits agricoles qui ont repris cette année un rendement normal. Les chiffres de la production des principaux produits n'ont pas encore été publiés sauf en ce qui concerne la canne, le sucre, le camphre et l'huile de camphre qui se chiffrent comme suit :

	Yens.	Kin.
Canne	683.157.902	1.074.974.929
Sucre	59.478.344	82.800.948
Camphre	3.728.731	3.389.933
Huile de camphre	2.690.370	2.720.388

Quant au riz on peut inférer de la quantité exportée que la récolte a été excellente.

Les **exportations** de l'île en 1904 se sont montées à 22 millions 822,431 yens dont 12,391,124 avec les pays étrangers (1903 : 11,078,381) et 10,431,307 avec la métropole (1903 : 9 millions 729,460).

Les **importations** se chiffrent par 22,991,754 yens dont 12,838,443 avec l'étranger et 10,156,311 avec le métropole. La balance est donc en faveur des importations, mais d'une somme infime.

Le principal article d'exportation est le thé noir, 5,770,748 yens ; le riz vient ensuite avec 2,536,362, la récolte de 1903 était tombée à 854,561 grâce à la sécheresse. Le camphre qui est soumis à un monopole d'État, 2,199,320 (1903 : 2,518,305) ; le jute 458,316 yens. L'exportation du sucre a été faible 223,525 yens, sans doute à cause de la mauvaise récolte précédente.

A l'importation l'opium — monopolisé par le gouvernement local — a atteint 2,866,117 yens (1903 : 121,455), le pétrole 1,028,672. Ce sont là les deux seuls produits qui soient en progrès marqué.

Les principaux pays importateurs sont la Chine : 5,842,425 yens, l'Inde anglaise : 1,681,907 yens, les États-Unis : 1,452,047 yens, l'Angleterre : 1,374,984 yens. L'Indo-Chine française figure modestement pour 42,487 yens.

Les Japonais ne sont pas sortis de la période de colonisation officielle, on pourrait même dire de la période de conquête.

Il est à présumer que les entreprises privées se développeront lentement dans cette île dont le climat est néfaste aux Japonais. Il apparait que la raison d'être de la prise de possession de Formose est d'ordre politique beaucoup plus qu'économique, les Japonais s'étant jusqu'à présent préoccupés de la domination et non de la mise en valeur de l'île.

Henri CAMBON,

Secrétaire de la Legation de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 2 NOVEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 478

Possessions anglaises d'Afrique

TRANSVAAL

Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
457.	— **Turquie** : Situation économique de l'île de Rhodes	» 20
458.	— **Angleterre** : Commerce et navigation du port de Swansea en 1904	» 30
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève	» 20
460.	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 10
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904	» 20

POSSESSIONS ANGLAISES D'AFRIQUE

TRANSVAAL

Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.

Prétoria, le 15 août 1905... D'après la statistique douanière, les importations au Transvaal se sont élevées en 1904 à 340 millions de francs contre 488 en 1903, et 326 en 1902. La part de la France y paraît être de six millions et demi, tandis que les mêmes statistiques ne nous attribuent en 1903 que cinq millions.

Les exportations ont atteint 444 millions de francs, contre 322 millions en 1903. Sur ces 444 millions, l'or et les diamants comptent à eux seuls pour 424 millions, et, des 20 millions qui restent, les deux tiers consistent en réexportations. De sorte que la seule étude fructueuse au point de vue de nos intérêts est celle des importations.

Il est vrai que celles-ci dépendent absolument de la prospérité des mines, comme d'ailleurs les destins économiques de toute l'Afrique australe. La situation de l'industrie aurifère intéresse, en outre, à un très haut degré l'épargne française. Mais cette situation a déjà fait l'objet, comme chaque année, du rapport de notre vice-consulat de Johannesburg. D'ailleurs les mines, tout en dominant l'évolution commerciale du Transvaal, parce que d'elles dépend son avenir, ne consomment cependant qu'environ un cinquième des achats à l'étranger. Je me propose donc de n'envisager cette année que le commerce général d'importations au Transvaal, et les conditions économiques qui le régissent.

Inter-dépendance économique des colonies anglaises dans l'Afrique australe.

Dès l'abord, une remarque s'impose. C'est qu'on ne peut se rendre compte de la vie matérielle au Transvaal, de quelque côté qu'on l'observe, sans constater qu'elle est inséparable de celle du continent sud-africain.

Par exemple, si l'on s'en tenait aux chiffres, les importations

du Transvaal auraient subi tout à coup une diminution anormale. Mais l'année 1903 avait vu dans toute l'Afrique australe un mouvement particulier d'achats, car il fallait refaire les stocks épuisés par la guerre, et l'on escomptait en outre trop haut et trop vite la reprise des affaires. Ce ne sont pas seulement les importations du Transvaal qui avaient alors augmenté et qui ont baissé en 1904, mais celles de tout le continent austral, et dans des proportions analogues (1,324 millions en 1903, 911 en 1904, avant la guerre le chiffre le plus haut avait été en 1897, 669 millions). Cette inter-dépendance n'est pas temporaire, elle est permanente. Il y a des besoins spéciaux à chacune des colonies sud-africaines, par exemple au Transvaal pour les mines, au Natal pour les plantations. Mais partout les besoins généraux sont immensément supérieurs, même au Transvaal, qui est pourtant le pays le plus spécialisé.

En outre ces besoins généraux sont uniformes. Avant celles du Transvaal j'ai vu les principales villes de la côte, le Cap, Port-Elizabeth, East-London, Durban, et parcouru leurs grands « Stores » ou entrepôts. On n'y trouve rien de plus, rien de moins que dans ceux de Johannesburg ou de Pretoria, rien non plus qui soit différent. D'un bout à l'autre de l'Afrique australe se vendent donc les mêmes articles venant des mêmes pays, que ce soient étoffes d'Angleterre, outils d'Amérique, bois de Suède, ciments d'Allemagne, beurres d'Australie, champagnes de France. Les prix ne varient qu'en raison de l'éloignement; tout, par exemple est plus cher au Transvaal qu'au Cap. Les fluctuations du marché sont identiques. Les mêmes banques, partout établies, enregistrent les mêmes courbes de dépression ou de prospérité.

Il n'en saurait guère aller autrement, puisque ce sont les mêmes grandes maisons d'importation qui fournissent au commerce de toute l'Afrique australe. Les unes ont leur siège principal dans les ports, les autres dans les villes de l'intérieur. Mais celles des ports ont des agences « up-country » (dans le haut du pays) et celles d'*up-country* ont des agences à la côte. Les unes et les autres achètent à Londres, soit directement, soit par leurs commissionnaires, de sorte que le commerce immédiat avec l'Europe est relativement faible.

Les unes et les autres écoulent leurs marchandises tantôt par des filiales ou *tied houses* qui, en échange d'un long crédit, prennent l'engagement de n'acheter qu'à la même source.

Les unes et les autres, enfin, retiennent leurs marchandises à la côte le plus longtemps possible, pour ne payer qu'au dernier moment les droits de douane et les frais énormes de transport pour l'Orange, le Transvaal ou la Rhodesia. Elles gagnent ainsi l'intérêt de ces sommes considérables, jusqu'au jour du déboursement. En outre, une très forte proportion de leurs marchandises, ayant payé à l'entrée au Cap ou au Natal, les droits de l'union douanière, et été classées comme importations

pour le Cap ou Natal, sont ensuite légèrement manipulées ou transformées, puis réexportées en franchise au Transvaal et dans l'Orange, comme produits sud-africains. On s'explique, dans ces conditions, combien il est difficile et illusoire de traiter séparément, au point de vue de l'importation, les colonies anglaises du Sud de l'Afrique.

Il n'y a pas, en réalité, de commerce spécial avec le Natal ou l'Orange, le Transvaal ou le Cap. Il y a seulement le commerce sud-africain. A beaucoup d'égards, les ports servent comme de barrage à une rivière, pour régulariser le cours des entrées. Mais, de même que les eaux accumulées au barrage n'appartiennent pas aux seuls riverains de même les marchandises en apparence absorbées par les colonies de la côte (en réalité simplement retenues), doivent être considérées comme une portion du commerce sud-africain, un et indivisible. Le débit du fleuve, mesuré soit au-dessus, soit au-dessous de l'écluse, fournirait des chiffres trompeurs. Il est également décevant d'étudier à part le commerce de chacune des colonies sud-africaines, en se figurant que les divisions politiques de l'Afrique australe, éphémères, variables, d'ailleurs plus d'à moitié effacées depuis la guerre, correspondent à de véritables différences économiques.

Au lieu de le suivre, l'unité commerciale du continent sud-africain domine et précède son développement administratif. L'Union douanière inter-coloniale, la conférence inter-coloniale des chemins de fer, le système inter-colonial des tarifs de transit et de transport, le bureau de statistique inter-colonial, le conseil inter-colonial des municipalités, le congrès inter-colonial des Chambres de Commerce, la conférence inter-coloniale des frets et de la navigation, la commission inter coloniale de l'irrigation, sont les expressions inévitables d'une étroite interdépendance. La fédération politique peut tarder, elle est en tous cas plus éloignée que jamais. L'union douanière elle-même peut être menacée, bien qu'elle dépende de la nature des choses plus que de la volonté des hommes. Mais la solidarité économique des colonies anglaises de l'Afrique australe est un fait qui demeure, et ce fait est d'une importance capitale pour l'importation étrangère.

Or, on ne saurait trop insister sur ce point : le commerce d'importation dans le sud de l'Afrique est un des premiers du monde. Par exemple, l'Afrique australe a importé, en 1903, pour 1,324 millions de marchandises presque entièrement européennes, le Canada pour 1,140 millions, dont plus de la moitié venant des États-Unis ; l'Australie pour 945 millions, originaires de trois continents. Des trois « Dominions » britanniques, le Sud-Africain est donc de beaucoup le meilleur client de l'Europe.

Pendant la même année qui a vu 1,300 millions de marchandises arriver d'Europe dans l'Afrique australe, l'Espagne achetait à l'univers pour 862 millions, et les importations continen-

tales de la Russie, ainsi que celles de l'Italie, ne dépassaient guère celles des colonies sud-africaines. Toujours en 1903, le Japon, la Turquie, la République Argentine, le Brésil, n'importaient que moins de la moitié de ce qu'importe l'Afrique australe anglaise.

Sans doute, les circonstances de la vie économique dans l'Afrique australe sont exceptionnelles. Il est anormal de voir les 900,000 blancs du continent sud-africain acheter bon an mal an de 200 à 400 millions de plus qu'ils ne produisent. Que les mines d'or maintiennent ou non leur production actuelle, il est possible que cette singulière opération doive se ralentir un jour.

Du moins, ce jour qu'on annonce depuis vingt ans ne paraît pas encore venu, Il est impossible, sans prophétiser, de se prononcer sur l'avenir économique de l'Afrique australe. Mais, si elle ne doit pas encaisser la grosse lettre de change qui a été tirée pour elle sur l'avenir, peut-être notre commerce y devrait-il voir une raison de plus pour profiter, pendant qu'il dure, de cet énorme mouvement d'importation.

Place du Transvaal dans le marché sud-africain.

Dans la masse du commerce sud-africain, toutes les colonies britanniques sont solidaires, mais c'est le Transvaal qui en est l'organe principal.

C'est au Transvaal, en effet, qu'aboutissent les routes et les chemins de fer venant des cinq grands ports de la côte : Le Cap, Port-Elizabeth. East-Landon, Durban et Lourenço-Marquès. C'est lui qui expédie la presque totalité des exportations, savoir, 18 millions de livres sterling sur 28. C'est lui, enfin, qui reçoit la majeure partie des importations.

En 1904, les colonies maritimes du Cap et du Natal n'ont absorbé ensemble que 479 millions de francs (19,168,000 liv. st.) sur les importations totales de l'Afrique du Sud. Les colonies de l'intérieur en ont pris 489 millions (19,550,000 liv. st.). Tandis que les importations spéciales au Natal ne s'élevaient qu'à 133 millions, le Transvaal et l'Orange, qui sont sous la même administration, en absorbaient 475 millions, et le Transvaal à lui seul 340 en 1904, 488 en 1903. Ces chiffres seraient, comme je l'ai dit plus haut, inférieurs pour les colonies de la côte et plus élevés pour le Transvaal, si l'on tenait compte en fin d'exercice des marchandises destinées à l'intérieur, quoique retenues aux ports, droits de douane payés ou non. A la fin de 1902, il y en avait pour 100 millions de francs dans le seul port de Durban.

Le Transvaal est est déjà un pays de grande industrie, du moins dans le Sud. La population s'y accroît plus vite, elle gagne et dépense davantage. Il y a soixante ans que les blancs

ont pénétré au Transvaal et trois cents ans qu'ils s'étendent sur la colonie du Cap. Cependant, on compte trois blancs par mille carré au nord du Vaal et deux seulement au sud de l'Orange. Chaque habitant blanc du Transvaal consomne pour 1,157 fr. d'importations, et chaque habitant blanc du Cap pour 629. (les Britanniques: 323 fr.)

Si l'on compte les noirs qui vivent de rien, et sont au Transvaal trois fois plus nombreux que les blancs, l'importation par tête monte à 256 fr., abstraction faite de toute importation pour le compte du gouvernement. L'Algérien, même sans déduire les réexportations et les achats du gouvernement, ne consomme que pour 140 fr. par an de marchandises venues de l'extérieur, le Tunisien 38 fr., l'Indo-Chinois 12.

Enfin, quand on considère l'intérêt des importateurs, il faut aussi tenir compte du fait que le Transvaal est devenu le centre administratif de l'Afrique austale en même temps que le centre économique. Du Haut-Commissariat part encore et partira jusqu'à la Fédération politique, la plus puissante des influences.

Les conditions économiques du Transvaal déterminent le niveau et les vicissitudes de ses importations et intéressent donc en même temps toute l'Afrique australe.

La plus importante est, sans contredit, la situation des mines d'or. C'est aussi la plus connue. Il n'est pas un journal d'Europe qui ne l'enregistre mois par mois et semaine par semaine. Aucune industrie au monde ne jouit d'une plus large publicité. En revanche, les circonstances qui président depuis la guerre à la vie économique du Transvaal, non pas seulement au destin des mines, demeurent assez ignorées. Il est donc plus pressant de les exposer.

Conditions économiques du Transvaal.

Jusqu'au développement des mines d'or, le Transvaal n'était qu'une grande solitude pastorale. Au fur et à mesure du lent exode qui, par bandes successives, peupla la région au nord du Vaal, les Boers s'étaient partagé la contrée en remontant du Sud au Nord. Il suffisait, pour avoir de la terre, de se présenter et d'appartenir au peuple élu.

Le sol étant alors ce qu'il est aujourd'hui dans toute l'Arique australe, trop sec pour fournir des récoltes certaines, trop aride, sauf en quelques régions privilégiées, pour tenter le cultivateur, le pâturage avec ses grandes exploitations, s'imposait aux Boers. A chaque nouvel arrivant, 3,000 morgen (2,569 hectares) furent alloués. Un grossier cadastre consacra cette division. Beaucoup de domaines boers, improprement appelés fermes, n'ont jamais été occupés. Parmi les plus récents, un grand nombre, surtout dans le Nord, sont encore des « paper-

farms » (fermes sur le papier seulement). Habitées ou non, il y a en ce moment au Transvaal 11,291 fermes.

Sur un certain nombre de ces domaines, concédés originairement à un seul homme et à une seule famille, vivent maintenant plusieurs familles de descendants. La ferme reste indivise, mais chacun des fils en possède une part. Dans les régions productives comme le Magaliesberg, les jeunes générations sont restées attachées au sol et chaque nouvelle famille vit près de l'ancienne, avec une portion des terrains irrigués de la ferme, et une autre portion dans le veldt non irrigué. Ailleurs, les groupements sont plus précaires.

Les nègres sont répartis sur l'ensemble du territoire de la façon suivante : environ une moitié de leur nombre total habite en tribus sur des terrains qui leur ont été réservés, ou qui appartiennent à la Couronne. Dans les terrains réservés (2,120 milles carrés), le chef distribue des lots de terre irrigués aux familles. Le pâturage, le bois, l'eau, sont en commun. Aucun impôt n'est dû. Ceux des noirs qui occupent des terres appartenant au gouvernement paient une taxe de 25 fr. par hutte, ont droit à l'eau, au bois et au pâturage, et le terrain cultivable ne leur est pas mesuré. L'autre moitié vit sur des fermes appartenant aux blancs. Une loi de 1895 établit que cinq familles de nègres seulement peuvent habiter sur une ferme ou portion de ferme occupée par une famille de blancs. Mais cette loi reste sans effet. Dans tout le Nord, les noirs se groupent à leur guise et beaucoup de « fermes sur le papier » ne sont en réalité que des campements de tribu. Il y a 945,498 indigènes au Transvaal dont 133,745 sont des travailleurs importés pour les mines et autres industries, soit 811,753 indigènes purement transvaaliens. Sur ce nombre, 123,309 vivent en tribus sur des réserves; 180,427 vivent en tribus sur les terres de la Couronne, et un nombre indéterminé vivent sur des terres acquises par certaines tribus, ou dans des conditions irrégulières et variables. Environ 438,000 sont établis sur des terres appartenant à des blancs.

On se représente ce qu'a été, ce qu'est encore la vie des campagnes au Transvaal. Pas de routes, pas de chemins de fer, peu ou point de cultures. Les distances sont énormes entre chaque ferme. Il faut un, deux, trois jours de chariot pour se rendre au plus prochain centre habité. Encore, le centre habité se réduit-il le plus souvent à un « store » ou magasin où l'on vend de tout, installé dans un carrefour de pistes ou sur le bord du chemin de fer. C'est là qu'un train paresseux, une diligence attelée de dix paires de mules, et plus fréquemment un simple coureur nègre déposent les lettres destinées aux fermes d'alentour. La vie du Boer se passe à surveiller ses troupeaux et ses « clients » de race noire. L'intérieur de sa maison est des plus rustiques. Ses besoins sont peu nombreux ; il n'attend que peu de choses du reste du monde. Il est facile de comprendre ce que peut être la valeur économique, au point de vue de l'importa

tion, de tout ce qui reste strictement rural dans le Transvaal d'aujourd'hui. A l'heure actuelle, cette importance est encore au-dessous de la normale à cause des suites de la guerre, aggravées par une sécheresse exceptionnelle qui, depuis plusieurs années, réduit le volume des cours d'eau disponibles pour l'irrigation.

Parfois, on rencontre sur le Veldt, des gens qu'on prendrait pour des chemineaux, avec leur couverture roulée sur le dos autour de quelques ustensiles, une marmite de campement à la main, une légère pioche en travers de l'épaule. Ce sont bien, en effet, des chemineaux, mais d'une espèce particulière. L'un d'eux, après avoir rôdé quelque temps dans le même voisinage revient à Johannesburg avec une poignée de cailloux. On apprend un jour que la ferme où il maraudait des pierres vient d'être achetée ou réservée par une Compagnie, et six mois après on y exploite de l'or, des diamants, ou la crédulité publique. Le chemineau du Transvaal n'est dangereux que pour l'épargne européenne. Demain, peut-être, il sera millionnaire. Cela n'arrive qu'à un sur cent mille, mais cet exemple suffit. Ou bien, oiseau de passage, il aura pris son billet pour un nouvel Eldorado. Madagascar en ce moment lui paraît irrésistible.

Venons aux groupements urbains. Les premières villes fondées par les Boers furent presque toujours établies dans un bas-fond bien arrosé, qui, dans beaucoup de cas, devient malsain à mesure que la ville augmente. Chaque nouvel arrivant y recevait un terrain irrigué appelé *erf*, de dimensions variables suivant les localités, où il plantait des arbres et construisait sa maison. Le transport et la main-d'œuvre n'ayant jamais été jusqu'à maintenant qu'à des prix considérables, ces maisons sont du type le plus simple, très basses, un rez-de-chaussée seulement, couvertes et souvent construites en tôle ondulée. L'espace qui les divise, la végétation qui les entoure, donnent à cette première génération des villes l'aspect de cités-jardins.

Une portion du veldt, autour de la cité nouvelle, était réservée comme pâturages communs pour les chevaux et les bœufs des Burghers. Potchefstroom, Prétoria, Ermelo, Heidelberg, Middelburg, bref, toutes les cités du Transvaal fondées par les Boers eurent au début le même caractère. Sauf celles que le voisinage des mines ou des circonstances particulières ont développées, ce furent de grands villages flanqués de larges espaces indivis. Point d'administration locale, point de vie municipale jusqu'à cette année. L'idée d'une ville qui se gouverne elle-même était en opposition avec le système patriarcal et ultra centralisé de l'organisation boer.

Avec la découverte et le développement des mines d'or, un nouveau type de villes surgit au Transvaal. Ce sont d'abord des camps de mineurs, Johannesburg par exemple. Là, les terrains concédés aux nouveaux arrivants ne sont que de petits lopins de cinquante pieds sur cinquante ou sur cent au maximum. On

les appelle « stands », Chaque pouce de veldt étant précieux, on n'en prend que juste le nécessaire pour la tente et le feu de cuisine. Les villes à « stands », villes minières, nouvelles villes, sont donc beaucoup plus tassées, plus européennes que les villes à « erf » Barberton, Johannesburg, Klerksdorp, Germiston, autant d'exemples de ce genre plus nouveau de cités, presque toutes situées sur le Rand. Là aussi il n'y avait pas d'organisation municipale. Le Staadsraad de Jonannesburg ne fut créé qu'après le raid. Vers le même temps, la région du Sud changeait de caractère, de population, presque de maitres. De tous les bouts de la terre arrivaient des chercheurs d'or, et la plupart étaient d'origine britannique. Les terrains devenaient un objet de spéculation et passaient avec rapidité des mains des fermiers entre celles de Compagnies. On ne voit que maintenant, par les statistiques et les faits, à quel point, sous la pression du nombre et de l'argent, le sud du Transvaal, dès avant la guerre, avait échappé aux premiers occupants. Si bien que aujourd'hui les Boers ne forment que 32 0/0 du total de la population adulte et mâle, les Anglais 54 0/0, et les étrangers 14 0/0, Sur le Witwatersrand, les Anglais forment 72 0/0 de la population, les étrangers de 10 à 15 0/0, les Boers le reste.

Depuis la guerre, deux principaux changements sont intervenus, affectant la situation économique du pays.

Le premier est d'ordre administratif. Il consiste dans l'application du système municipal aux villes du pays, avec toutes les conséquences matérielles qu'entraine une pareille réforme. Les groupements urbains sont devenus des villes. Il n'y a plus seulement des agglomérations, il y a des personnes capables de vendre, d'acheter, de bâtir, d'emprunter et elles ne s'en priveront pas. C'est ainsi qu'en 1903 et 1904, Johannesburg, Prétoria, Boksburg, Barberton, Germiston, Heidelberg, Krugersdorp. Klerksdorp, Middelburg, Pietersburg, Potchefstroom et Standerton ont été munies de leurs propres budgets, nanties de leurs terrains et dotées de leur Conseil municipal élu sur les bases les plus larges (les femmes votent si elles sont propriétaires ou locataires) enfin complètement organisées en villes modernes. Vingt-trois autres centres moins importants viennent d'être transformés en municipalités également autonomes, mais d'une organisation électorale plus simple, à savoir : Ermelo, Lichtenburg, Lydenburg, Machadodorp, Nylstroom, Pietretief, Potgieter, Roodepoort, Rustenburg, Schweitzer-Resicke, Springs, Ventersdorp, Vereeniging, Volksrust, Wakkerstroom, Wolmaranstadt, Zeerust. Il ne faudrait pas se faire d'illusions sur l'importance de ces « villes ». La plupart ne sont que des villages. Il y en a beaucoup d'autres sur les cartes du Transvaal. Mais elles ne consistent encore qu'en vagues tracés, avec çà et là une baraque en tôle ondulée. Ce sont de simples hypothèques sur l'avenir. Mais dans un pays qui ne compte que 300,000 blancs, une ville de 3,000 habitants blancs est un centre à considérer.

Qu'on se représente un département français jusqu'alors dépourvu de tout service urbain et aussi peuplé que le Transvaal, celui du Nord, par exemple, appelé tout à coup à la vie municipale, et l'on pourra se faire une idée des conséquences qu'en des temps meilleurs pourrait entraîner la récente réforme au Transvaal.

A Johannesburg, ville de 160,000 habitants, dont 84,000 blancs, et à Prétoria qui en compte 37,000, dont 22,000 blancs, le sous-sol est encore vierge de tout tuyau d'égout. Peut-être est-ce même le seul objet au monde dont il soit vierge. L'enlèvement des ordures est supposé se faire par le moyen de seaux dits hygiéniques que des nègres viennent enlever et remplacer. Dans les villes moindres, cette organisation est, s'il se peut, plus rudimentaire encore. Le climat sud-africain épargne seul aux agglomérations urbaines de terribles épidémies. Encore ne les préserve-t-il qu'imparfaitement : la fièvre typhoïde est à l'état endemique dans les quartiers bas. Il est facile d'imaginer avec quelle satisfaction les municipalités vont se pourvoir du « confort moderne » : eau, tramways, lumière, égouts, poids publics, postes d'incendie, sans compter la réfection des rues, routes et ponts qui sont dans un état des plus primitifs. Il y a telle grande rue de Johannesburg où chaque pluie creuse des ravins à engloutir cheval et voiture. Prétoria, entourée de trois côtés par des ruisseaux n'a que deux ponts. Partout ailleurs, on passe à gué. Ces particularités sont moins étonnantes quand on songe à la jeunesse du pays.

La plupart des villes, sauf les anciens camps des mineurs qui possèdent d'autres garanties, ont pour assurer leurs emprunts futurs la providentielle ressource des anciens pâturages communaux, contigus aux villes, qui ont vu leur valeur augmenter dans des proportions considérables. A la suite d'une longue campagne de contentieux menée par Prétoria, le Gouvernement a fini par renoncer à ses prétentions sur les « Town Lands ».

Johannesburg a déjà engagé une quinzaine de millions pour son système d'égouts et trente-et-un millions pour ses tramways qui sont quasi-terminés (importations de fournitures pour tramways au Transvaal en 1904 : Royaume-Uni, 2 millions et demi ; Allemagne, un million et demi ; France, néant). Les eaux du Rand, installées sous les auspices d'un grand conseil spécial ont donné et donnent lieu à une dépense de 100 millions de francs.

Jusqu'à présent, les autres municipalités n'ont pas encore de plans de travaux. Prétoria a décidé de dépenser 11 millions pour l'écoulement des eaux. Les villes du Rand suivront avec un programme analogue à celui de Johannesburg et de Prétoria. Sans doute, il est peu probable que notre industrie profite directement de ces travaux. Elle s'est trop laissé distancer depuis dix ans par ses rivales. Mais qu'on ne croie pas que la production britannique ait un monopole dans le Transvaal. Les Américains et

les Allemands y sont devenus pour elle de dangereux concurrents et ils n'ont été servis par personne que par eux-mêmes. D'ailleurs, ces entreprises municipales seront certainement et peut-être longtemps retardées par la dépression qui sévit et par le prix trop élevé de la main-d'œuvre blanche.

Mais, s'il y a peu d'espoir pour nous de prendre part directement à ce mouvement d'affaires, en revanche, nous pouvons profiter de l'activité qu'il contribuera, d'ici quelques années au moins, à donner au commerce général d'importations. C'est toujours à ce commerce général qu'il en faut revenir. Là est notre part.

Les chemins de fer nouveaux, décidés l'an dernier entre quelques-unes des villes (par exemple, Johannesburg, Spring et Lourenco-Marquès par le Swaziland, et Prétoria à Rustenburg) influeront de leur côté sur le développement d'une portion des campagnes. Ils s'ajouteront au second facteur qui s'est manifesté depuis la guerre dans le développement économique du Transvaal. Je veux parler des nouvelles entreprises minières.

Depuis la paix de Verreeniging, un phénomène comparable à celui de la découverte du Rand, quoique moins intense et moins rapide, est en train de se produire au Transvaal. En bref, c'est une nouvelle poussée vers le nord de l'aire industrielle ou minière. Depuis deux années, elle entame largement les districts de Prétoria et de Middelburg. La grande mine de diamant Premier dont l'histoire qui date de deux ans touche presque au merveilleux, n'est que la plus brillante et la plus heureuse des nouvelles mines de diamants au nord du Rand. Autour de l'aire du diamant s'esquisse une large ceinture de terrains à étain et à cuivre. L'année 1905 sera au Transvaal l'année de l'étain. Les terrains qui contiennent ce minerai, les titres des compagnies qui les représentent n'ont pas cessé, depuis dix mois d'être l'objet de la spéculation. Il est naturellement impossible de se prononcer sur la valeur réelle de ces découvertes si récentes, au sujet desquelles les experts eux-mêmes ne sont pas d'accord. On ne peut que constater le mouvement d'affaires auquel elles donnent lieu.

Un large demi-cercle au nord du Rand, dont Prétoria est à peu près le centre, passe en ce moment de la phase pastorale à la phase minière. Le terrain y change de mains avec rapidité. Chaque mois, de nouveaux « blocs » sont tranférés des anciens propriétaires aux spéculateurs, ou bien les droits miniers en sont achetés ou réservés pour plusieurs années. C'est bien une répétition du mouvement qui, pendant les dernières décades du siècle, transforma la propriété foncière au sud du Transvaal. Le « Registrar of Deeds », ou Directeur de l'Enregistrement, constatait dans son dernier rapport que les ventes de terrain ont passé de 6,256 en 1898 à 8,526 en 1902-1903 et 13,065 en 1903-1904. Cette progression est significative, bien que les suites de la guerre y doivent compter pour quelque hose.

En somme, le Transvaal reste partagé comme avant la guerre en deux régions distinctes, celle du Centre-sud, peuplée, industrielle, largement anglaise, et celle du Nord, agricole, peu commerçante, surtout peuplée de Boers, pleine de ressources sans doute, mais dont le sous-sol n'est pas encore exploré. La première seule intéresse nos exportateurs. Les quatre grandes provinces du Nord, Zoutpansberg, Waterberg, Rustenburg et Lydenburg comptent ensemble 61,136 milles carrés sur 111,196, soit plus de la moitié de la superficie totale du Transvaal. Leur population blanche n'est guère qu'un dixième de la population blanche du pays (30,479 sur 299,327). Leur population totale, blancs et noirs s'élève à 249,331 sur 1,368,116, soit un cinquième. Les blancs seuls comptent pour l'importateur français et leurs besoins sont plus considérables là où ils sont plus tassés. On peut donc dire que la seule région intéressante du Transvaal, en ce qui concerne notre commerce, se trouve autour de Johannesburg et de Prétoria dans un rayon d'une cinquantaine de milles, soit à l'Est, soit à l'Ouest. Là se limite le terrain de concurrence. Il ne faut donc pas se laisser décourager par les conditions peu favorables du Transvaal agricole, car le Transvaal agricole n'est pas un marché. Le marché transvaalien se trouve concentré autour de ces deux grandes villes. Quiconque réussirait dans l'une ou dans l'autre, à se faire une place, aurait bientôt tout ce qu'il peut attendre du Transvaal.

Limite des capacités d'importation. La cherté de la vie.

Encore n'en faudrait-il pas attendre plus qu'il ne peut donner. A cet égard, de graves excès d'optimisme furent commis après la guerre et punis comme ils le méritaient. Le *boom* de 1903 a été suivi de la dépression de 1904. On escomptait un afflux énorme de population sur le Rand et au Transvaal, et par conséquent un flot d'importation qui croîtrait par grandes vagues. Mais, au lieu de 50,206 en 1903, 26,818 personnes seulement sont venues dans l'Afrique australe en 1904. La vérité est que le Rand, quelque opinion qu'on puisse avoir sur son avenir (et celles des experts diffèrent grandement) n'est pas, en tous cas, une de ces richesses inépuisables qui assurent d'avance la prospérité d'un pays.

Toute la question est de savoir si, grâce à lui, les ressources et la population auront le temps de se développer assez largement pour maintenir plus tard, sans lui, le train actuel du commerce. Or, pour que la population se développe et mette le pays en valeur il faut qu'elle puisse vivre. Nous avons vu que la capacité d'achat par tête d'habitant est considérable au Transvaal, mais elle ne peut s'exercer que sur un petit nombre d'articles élémentaires, indispensables, hors de prix. Le coût de l'existence matérielle est si élevé qu'à l'heure actuelle, l'idéal officiel,

lement proclamé des Chambres de commerce et des associations économiques est « de permettre à un ouvrier blanc sans famille de vivre au Transvaal avec cinq cents francs par mois ». Toutes les ressources de l'immense majorité des familles sont absorbées et souvent au-delà par les nécessités immédiates de l'existence. Il ne reste rien pour les mille besoins de confort et de luxe auxquels le commerce et l'industrie de la France sont particulièrement en mesure de satisfaire.

Cela se comprend. Le Transvaal importe pour ainsi dire tout ce qu'il consomme. Or, toute marchandise venant d'Europe à destination du Transvaal est d'abord grevée d'un fret que la distance suffirait à rendre fort élevé Mais les lignes de navigation intéressées au commerce de l'Afrique australe sont, en outre, fortement syndiquées. Malgré les protestations des Chambres de commerce, malgré les conclusions d'une commission d'enquête intercoloniale qui a deux fois siégé, la « Conférence » des compagnies maritimes maintient ses tarifs de transport à un taux qui peut n'être pas abusivement rémunérateur vu la distance, et l'absence de fret au retour, mais n'en reste pas moins beaucoup au-dessus de ce que permettrait la libre concurrence.

Il est vrai qu'en échange la Conférence assure une régularité de services des plus louables. L'Afrique australe trouve que c'est là un avantage payé bien cher.

Arrivant à la côte déjà très enchéries par le prix du fret, les importations européennes rencontrent des droits de port assez élevés, et souvent comme je l'ai dit, sont obligées à un séjour à l'entrepôt. Mais le pire est le transport par chemin de fer. Les colonies de la côte et le Transvaal lui-même font de leurs chemins de fer une source de revenus. D'où transports coûteux, discussions sans fin entre colonies interdépendantes, et remaniements perpétuels du tarif. Là, encore, l'éloignement suffirait bien, en ce qui concerne le Transvaal, à augmenter dans des proportions énormes le coût des marchandises. Il y a, du Cap à Johannesburg 1,633 kilomètres, de Port-Elizabeth, 1,150, de Durban, 750, et de Lourenço-Marquès, 637 kilomètres. Les tarifs de chemins de fer, après une entente générale, d'ailleurs soumise à revision en ce moment, furent établis de telle sorte que les importateurs ont peu de bénéfice à choisir la plus courte voie. En fait, sur les cinq ports qui fournissent le Transvaal, Lourenço-Marquès n'avait eu jusqu'à cette année qu'un cinquième du transit.

On peut donc à toutes fins pratiques considérer le Transvaal comme au bout d'une ligne de chemin de fer partant de la côte et d'une longueur égale à la moyenne des cinq lignes qui l'alimentent, soit environ 1,040 kilomètres. C'est à peu près la même distance de Dunkerque à Port-Vendres. La casse et le coût sont ce qu'on peut imaginer, sur des chemins de fer pri-

mitifs, d'une exploitation dispendieuse, dont on attend en outre de gros bénéfices au profit du Trésor.

Les chemins de fer sud-africains justifient d'ailleurs leur tarif par des circonstances particulières. En effet, le chargement de retour manque partout. L'unique exportation du Transvaal est celle de l'or et des diamants, qui comptent pour 17 millions de livres sterling sur 18, et pourraient s'expédier chaque semaine en une seule caisse. De sorte que les trains montent bondés de la mer à l'intérieur sur un parcours des plus pénibles, et doivent retourner à vide quand la descente serait si facile même à trains surchargés. Ainsi s'explique que les importations lourdes et bon marché arrivent au Transvaal grevées de frais proportionnels qui sont énormes, le ciment de 2 à 300 0/0, les bois de charpente et les meubles de 200 0/0. Une barrique de vin coûtant franco-bord 100 fr. à Bordeaux ou à Marseille, paierait en fret, assurance et droits jusqu'à la gare de Durban, 38 fr. 50 et 56 fr. ensuite de transport entre Durban et Johannesburg, soit au total 94 fr. 50 ; ou 100 fr. avec les frais de manutention. Suivant son degré d'alcool, elle devrait en outre acquitter 260 ou 510 fr. de douanes. On s'explique que ce commerce n'existe pas.

A titre d'exemple plus précis encore, et pour montrer dans qu'elle proportion le fret et le transport par chemins de fer majorent le prix de diverses marchandises à destination du Transvaal venant par divers ports sud-africains, je crois intéressant de citer les expéditions suivantes qui ont été réellement faites par l'un ou l'autre des ports sud-africains, et dont le coût, par les autres ports, m'a été officiellement fourni. Je donne en francs le détail d'une de ces expéditions et conserve pour les autres les chiffres anglais ainsi que les mesures britanniques, presque uniquement usitées dans le commerce sud-africain.

Détail en francs d'une expédition de serrures et écrous :

Poids : 15,252 kilog. Valeur : 4,349 fr. 80.

	Par Port-Elizabeth.	Par East-London.	Par Durban.	Par Lourenço.
	—	—	—	—
		(En francs.)		
	4.349 80	4.349 80	4.349 80	4.349 80
Fret	645 10	799 90	825 85	877 30
Droits de quai.	10 85	10 85	10 85	10 85
Débarquement.	56 25	» »	» »	» »
Frais d'agent	37 50	37 50	37 50	75 »
Chemin de fer jusqu'à Johannesburg. . . .	2.592 30	2.417 20	2.417 20	2.101 85
Total. . .	7.691 80	7.615 25	7.641 20	7.414 80

Note. — Le fret est le même, que le départ ait lieu de n'importe quel port d'Europe. Par Port-Elizabeth on compte, pour cette catégorie de marchandises 31 sh. 6 d. par tonne anglaise, plus 10 0/0 ; par East-London, 38 sh. 9 d. par tonne anglaise, plus 10 0/0 ; par Durban, 40 sh. par tonne anglaise ; par Lourenço-Marquès, 42 sh. 6 d. par tonne anglaise. Le Cap ne figure pas dans la liste des ports, car le Cap a déjà cessé d'être une porte d'entrée vers le Transvaal, sauf pour les passagers et les petits colis. Le transport par chemin de fer compte pour 6 sh. 2 d. (7 fr. 70) par 100 livres anglaises (45 kilog. 354) au départ de Port-Elizabeth ; 7 fr. 20 par East-London ; 7 fr. 20 par Durban et 6 fr. 25 par Lourenço.

Un lot de tapis. — Volume : 246 pieds cubes et 10 inches ; poids : 6,166 livres anglaises ; valeur : 87 liv. st. 11 s. 8 d. Revient à l'arrivée à 128 liv. st. 13 s. 9 d. par Port-Elizabeth ; 128 liv. st. 12 s. par East-London ; 129 liv. st. 17 s. 6 d. par Durban ; 129 liv. st. 1 s. 3 d. par Lourenço-Marquès.

Faïences. — Volume : 629 pieds cubes 2 inches ; poids : 6,750 livres anglaises ; valeur : 135 liv. st. 3 s. 7 d. Reviennent à l'arrivée à 193 liv. st. 15 s. 3 d. par Port-Elizabeth ; 196 liv. st. 9 s. 6 d. par East-London ; 197 liv. st. 11 s. 4 d. par Durban, 198 liv. st. 14 s. 3 d. par Lourenço-Marquès.

Planches de sapin. — Poids : 796,620 livres anglaises ; valeur : 1,887 liv. st. 4 s. 10 d. Reviennent à l'arrivée à 4,398 liv. st. 15 s. 7 d. par Port-Elisabeth ; 4,225 liv. st. 4 s. par East-London ; 4,228 liv. st. 9 s. 11 d. par Durban ; 4,130 liv. st. 6 s. 4 d. par Lourenço-Marquès.

Fer en barres. — Poids : 268,709 livres anglaises ; valeur : 699 liv. st. 18 s. 6 d. Revient à l'arrivée à 1,718 liv. st. 3 s. par Port-Elisabeth ; 1,684 liv. st. 2 s. 10 d. par East-London ou Durban ; 1,610 liv. st. 2 s. 7 d. par Lourenço-Marquès.

Le *modus vivendi* des chemins de fer est en ce moment l'objet de négociations entre l'Angleterre et le Portugal. Ces négociations, décidées sur les instances du Cap et du Natal ont pour objet de réduire l'avantage de tarifs dont, en raison de sa proximité, jouit Lourenço-Marquès sur les ports britanniques du Sud. Il n'est pas étonnant que le commerce du Transvaal, intéressé à diminuer le prix de la vie, voie d'un fort mauvais œil une tentative qui aurait pour résultat de l'augmenter. Cette rivalité d'intérêts donne lieu à des discussions instructives. Par exemple, la colonie du Natal fabrique du savon. Bien que fait avec des produits importés, le savon du Natal était suivant le *modus vivendi*, transporté sur les chemins de fer du Natal et du Transvaal au taux réduit des produits coloniaux à destination d'une autre colonie. Les matières premières venant par le même chemin au Transvaal payaient au contraire, puisqu'elles venaient de l'étranger, le tarif plein. De sorte que le fabricant de

savon du Transvaal vit bientôt la concurrence impossible. Réclamations au gouvernement du Transvaal. Celui-ci négocie un arrangement par lequel une remise est accordée sur les chemins de fer du Natal aux matières premières pour la fabrication du savon dans le Transvaal. Tout, semblait-il, était arrangé.

Quelque temps après, on apprend que le gouvernement du Natal a changé d'avis. Il vient de décider que les savons du Natal ne voyageraient plus au taux réduit prévu par le *modus vivendi* pour les produits coloniaux, à destination d'une autre colonie. Les matières premières auront le même sort. L'égalité de traitement, obtenue par détaxe, est en apparence maintenue par surtaxe, au bénéfice des chemins de fer et aux dépens du consommateur. Le savonnier du Transvaal s'en accommode, puisque son concurrent du Natal ne paraît pas favorisé.

Mais on s'aperçoit bientôt au Transvaal que le savon natalien doit pourtant jouir quelque part d'un traitement de faveur. Renseignements pris, il apparaît que l'administration du Natal, agissant d'ailleurs dans la plénitude de son droit, admet sur son propre territoire, et jusqu'à la gare de frontière le savon du Natal au taux réduit des produits coloniaux. Là, ce savon est réexpédié au Transvaal aux conditions ordinaires du tarif intercolonial. De sorte que pour toute la traversée du Natal, il jouit de nouveau de l'ancienne préférence sur les matières premières à destination de la savonnerie transvaalienne

Ce serait une grave erreur que d'accorder à ces petites querelles intercoloniales plus d'importance qu'elles n'en comportent. Mais elles montrent l'enchevêtrement de la vie économique de l'Afrique australe, et ses conséquences sur le prix de la vie. Les seuls bénéfices des chemins de fer combinés équivalent d'après des calculs récents à un impôt de 21 0/0 sur la farine, 16 0/0 sur le jambon, 22 0/0 sur le sucre, et 25 0/0 sur le beurre. Si l'on compte non pas seulement les bénéfices, mais le prix total du transport, cette taxe devient absolument prohibitive sur beaucoup d'articles. Pour prendre un exemple qui nous intéresse, la tuile de Marseille qui a un tel succès sur la côte, et remplacerait si avantageusement les toitures de tôle ondulée dans toute l'Afrique australe, est absolument arrêtée dans son expansion vers l'intérieur par les tarifs de transport.

Les droits de douane viennent encore augmenter le fardeau de l'importateur et du consommateur. Comme les chemins de fer sud-africains, les tarifs douaniers sont agencés en vue de la protection et du revenu. Ils pèsent lourdement sur nos articles d'origine française qui sont, pour la plupart des articles de luxe. En revanche, grâce à l'Union douanière de 1903, les importations du Cap au Transvaal ont quadruplé depuis deux ans et celles du Natal ont presque doublé. On dit et on écrit librement au Transvaal que c'est trop sacrifier aux industries côtières, et à des cultures dans l'enfance, que de faire des colo-

nies de l'intérieur d'un pays où la vie est impossible à l'ouvrier ou à l'employé blancs. La tendance actuelle dans les colonies de l'intérieur qui ont à supporter le maximum des tarifs de transport et de douane est donc de les alléger. La tendance actuelle, dans les colonies de la côte, est au contraire de les rendre plus productifs. La convention douanière de 1903 vient d'être remise en question comme le *modus vivendi*. Une nouvelle conférence douanière doit se réunir au commencement de l'année prochaine et peut-être l'arrangement relatif aux chemins de fer lui sera-t-il également soumis. Les bases mêmes du Zollverein créé hâtivement par lord Milner se trouvent remises en question.

Il faut encore noter comme enchérissant la vie au Transvaal et diminuant par conséquent les capacités d'achat du pays cette recherche exclusive des gros bénéfices qui est un peu le vice de toutes les communautés récentes, mais caractérise spécialement le travailleur et le commerçant de l'Afrique australe. C'est une région où l'exemple des mines d'or, l'atmosphère de spéculation qui prévaut, ne cesse de fausser la notion de l'échange. Les rapports économiques n'ont pas eu le temps d'y devenir normaux. Il y a quelque chose du camp de mineurs dans le marché transvaalien. On joue sur tout et tout le monde joue. La moindre transaction ressemble à un coup de dés. On accepte d'un cœur léger, quitte à sombrer et à se refaire, les risques les plus évidents, pourvu qu'il y ait une chance de gagner gros. L'ouvrier blanc, à moins d'être pressé par le besoin, aime mieux se croiser les bras que d'obtenir moins du triple de ce qu'il aurait en Europe pour le même travail. Aussi risque-t-il d'être déplacé par la première race de couleur qui s'implantera dans le pays, et cette éventualité est peut-être moins lointaine qu'elle ne paraît. Le petit commerçant dédaigne les profits médiocres et se refuse à l'attention obstinée qui transforme en fortune les modestes gains de chaque jour. Aussi, devant la concurrence triomphante des quelques marchands hindous établis dans les villes du Transvaal, les commerçants blancs demandent-ils à grands cris, à grand renfort de meetings, que ces silencieux conquérants soient expulsés. La question est en ce moment à l'état aigu.

Toute cette population qui vit de son travail ou d'un petit négoce est d'ailleurs la victime autant que la cause de la cherté de la vie. Elle dépense trois fois plus qu'en Europe et veut gagner quatre, cinq ou dix fois plus s'il est possible, puisque le Transvaal est un pays où l'opinion populaire veut qu'on fasse rapidement fortune. Un menuisier, peintre ou charpentier (quand il a du travail) reçoit de 16 à 23 shillings par journée de 8 heures. En ce moment, les charpentiers de Prétoria sont en grève parce que leur salaire a été réduit de 28 à 25 fr. par jour, et citent avec indignation le prix de famine que certains d'entre eux ont dû accepter : 525 fr. par mois. La Trade-Union pèse d'en haut sur l'ouvrier pour le forcer à maintenir ses prix, et

pousse d'en bas les autorités à le défendre contre la concurrence des autres races. On voit poindre de ce côté un état de choses semblable à celui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

La liste suivante montre à quel taux ces causes combinées portent le prix de l'existence. Pour qu'il n'y ait pas d'erreur provenant d'un choix arbitraire, ou de circonstances exceptionnelles, on l'a empruntée d'une part à l'une des plus grandes maisons d'alimentation du Transvaal, et d'autre part à l'une des premières de Paris. Les prix de l'une et l'autre maison sont cotés sur facture et varient très peu, suivant les époques. Les quantités sont équivalentes sauf indication contraire, et la qualité est généralement meilleure à Paris.

Prétoria. —	Francs.	Paris. —	Francs.
Pain (livre angl. : 453 gr.)	0.40	Pain (la livre française)	0.20
Farine (liv. angl. : 453 gr.)	0.60	Farine (la livre française)	0.20
Œufs frais (la douz.)	4.50 à 5 »	Œufs frais (la douz.)	1.50 à 2 »
Lait (le litre)	0.80	Lait (le litre)	0.40
Beurre (liv. angl.)	2.50	Beurre (même qual., la livre)	1.60
Chocolat (qual. médiocre) 5 kilog.)	37.50	Chocolat (les 5 kilog.)	14.20
Macaroni (liv. angl.)	0.80	Macaroni (la livre)	0.40
Asperges conservées (la boîte)	2.50	Asperges (même boîte)	0.95
Amandes (liv. angl.)	3.75	Amandes (la livre)	1.40
Abricots secs (liv. angl.)	1.25	Abricots secs (la livre)	0.80
Cerises confites (liv. angl.)	3.10	Cerises confites (la livre)	2 »
Saindoux (liv. angl.)	1.25	Saindoux (la livre)	0.65
Sucre —	0.60	Sucre —	0.35
Haricots (la boîte)	1.25	Haricots (même boîte)	0.45
— verts (la boîte)	0.70	Haricots verts (même boîte)	0.45
Camembert	2.80	Camembert	0.70
Gorgonzola (la jarre)	8.75	Gorgonzola (poids égal)	4.80
Câpres (le flacon)	1.75	Câpres (même flacon)	0.70
Sauce tomate (le flacon)	1.55	Sauce tomate (même flacon)	0.35
Olives (le flacon)	2.50	Olives (même flacon)	0.80
Homard conservé (la boîte)	2.80	Homard (la boîte)	1.75
Gâteau aux raisins	2.50	Même gâteau	1.20

Prétoria. —	Francs.	Paris. —	Francs.
Farine maïs (1/2 livre angl.)	0.90	Farine maïs (la 1/2 livre)	0.25
Petits pois français .	2.15	Les mêmes.	0.90
Plum-pudding (la 1/2 boite).	3.10	Plum-puding (la 1/2 boite)	1.60
Langue de porc. . .	2.10	Même quant. même marque	1.60
Pâté de foie gras . .	16.80	Même quantité	9.75
Sardines à l'huile . .	2.15	Sardines (même boîte).	0.80
Macédoine (le flacon).	1.55	Macédoine (même flacon).	0.80

L'extrême cherté des loyers, conséquence du prix excessif de la main-d'œuvre et des matériaux, agit aussi comme cause de malaise économique. Enfin la pénurie absolue des domestiques rend humiliante et souvent insupportable la condition des familles de ressources moyennes. Avant la guerre, la simplicité des mœurs palliait la sévérité des conditions économiques. Depuis que les mines ont fait de grosses fortunes locales et que la conquête a mis l'administration ainsi que l'influence sociale aux mains d'un peuple à vie dispendieuse, le problème de l'existence est devenu douloureux au Transvaal.

La quantité et le taux des prêts sur hypothèque témoignent de la gêne intense qui sévit.

En résumé, le commerce d'importations au Transvaal est proportionnellement un des plus élevés au monde. Quels que soient les malaises dont l'Afrique australe souffre et ait à souffrir, il restera plus que suffisant pour tenter les nations qui ont un surplus de richesse à écouler.

Mais ce commerce d'importations est arrêté par le coût du fret, la sévérité des tarifs de chemins de fer et du tarif douanier, ainsi que par diverses circonstances naturelles d'où résulte une cherté de vie qui limite à son degré actuel la capacité d'achat.

Répartition des importations au Transvaal entre le Royaume-Uni, l'Afrique australe, les autres colonies britanniques et les pays étrangers.

Royaume-Uni.	159.960.925	francs.
Afrique australe anglaise. .	41.500.900	—
Autres colonies britanniqnes	29.449.025	—
Pays étrangers.	104.450.600	—

(*La colonie de l'Orange qui compte pour environ 6 millions n'est pas comprise dans ce tableau.*)

On voit donc que la part des pays étrangers est fort belle. Elle dépasse de beaucoup celle de l'Afrique australe et celle des

utre colonies britanniques. Elle atteint aux deux tiers de la part du Royaume-Uni. Mais comme on va le constater plus des deux tiers de cette importation étrangère elle-même appartiennent à deux pays : les États Unis et l'Allemagne. La France n'y compte que pour moins d'un quinzième. Certains produits français arrivant par l'Angleterre ou séjournant aux colonies de la côte sont, il est vrai, noyés dans le commerce britannique ou local. D'autres figurent à l'entrée dans plusieurs colonies différentes. Il en va de même pour les autres pays. Les États Unis et l'Allemagne ayant des lignes directes et un commerce direct — que nous n'avons pas — cette cause d'erreur est moins importante en ce qui les concerne. On fera bien toutefois de n'accorder aux chiffres ci-dessous, quoiqu'il y ait eu, depuis deux ans, d'énormes progrès dans l'exactitude des statistiques sud-africaines, qu'un crédit approximatif et de pure relativité.

Répartition des importations étrangères au Transvaal suivant les principaux pays d'origine.

États-Unis	38.795.325	francs.
Allemagne	25.003.850	—
Suède	6.820.500	—
France	6.756.500	—
Hollande	3.627.825	—
Argentine	2.922.425	—
Belgique	2.110.975	—
Autriche-Hongrie	1.752.950	—
Italie	1.074.200	—
Portugal	961.825	—
Suisse	960.200	—
Norvège	852.450	—
Brésil	814.450	—
Chine	689.675	—
Chili	556.850	—
Danemark	524.650	—
Japon	302.800	—
Espagne	313.425	—

La Suède doit son rang aux bois dont elle importe pour plus de 6 millions et demi. Il faut noter le rôle que commencent à jouer la Chine et le Japon, comme facteurs économiques dans le commerce du Transvaal. Ce rôle ne peut qu'augmenter avec l'importation des coolies.

Les importations du Transvaal peuvent se partager, quand on considère les chances immédiates d'extension pour le commerce français, en deux catégories, celle des besoins spéciaux et celle des besoins généraux.

La catégorie des besoins spéciaux comprend les importations pour les mines qui s'élèvent en chiffres ronds à 75 millions. On

y peut joindre les instruments et produits agricoles qui s'élèvent à 30 millions environ.

La catégorie des besoins généraux comprend les articles d'ameublement et construction qu'on peut évaluer à 40 millions, les livres et objets artistiques comptant pour 5 millions, le vêtement qui monte à 65 millions et l'alimentation qui atteint *cent millions*.

Les articles divers qui ne rentrent pas dans cette division ont une valeur d'environ 25 millions.

Le tableau des importations au Transvaal peut donc être dressé de la manière suivante :

Besoins spéciaux		
Mines	75	millions.
Agriculture	30	—
Besoins généraux :		
Alimentation	100	—
Vêtement	65	—
Construction et ameublement	40	—
Vie intellectuelle et artistique	5	—
Divers	25	—
Total	340	millions.

Besoins spéciaux. Importations à l'usage des mines.

Machines pour les mines. — Ce marché est disputé avec acharnement aux fabricants anglais par les fabricants américains. Ceux-ci font des progrès considérables. On a, naturellement, beaucoup moins acheté de machines qu'en 1903, les réinstallations nécessitées après la guerre étant complètes dès le commencement de l'année (18 millions au lieu de 34). Mais l'Amérique en a fourni pour 5 millions et l'Allemagne pour 1 million, l'Angleterre pour 12 millions. De sorte que l'étranger compte maintenant pour un tiers dans le commerce des machines pour mines. La France n'y participe en aucune mesure.

Les machines pour manufactures et usines (7 millions) sont fournies par le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne qui en vendent respectivement pour 5 millions, 1 million 200,000 et 800,000 fr.

Dynamite. — Sur 6 millions de dynamite importée, l'Afrique australe compte pour 3 millions, venant principalement de la manufacture De Beers près du Cap, le Royaume-Uni pour 2 millions et l'Allemagne pour 225,000 fr.

Cyanure de potassium. — Les mines en absorbent pour près de 5 millions. L'Allemagne est leur principal fournisseur (2,700,000 fr.). Le Royaume-Uni ne vend que pour 2 millions de cet article.

Fer et fonte. — La fonte brute ou travaillée, les articles de fer ou de métal tels que chaudières, tuyaux, en usage surtout dans le district minier comptent dans les importations pour 17 millions. Royaume-Uni, 10 millions; États-Unis, 3 millions; Allemagne, 2,300,000; Belgique et Hollande, chacune entre 2 et 300,000 fr.; France, 89,100 fr.

Bois. — Les bois de mines et autres viennent principalement de la Suède et de la Norvège qui en fournissent pour près de 7 millions et des États-Unis pour moins de quatre. Il est probable que beaucoup de bois canadiens arrivant sous pavillon américain sont classés comme provenant des États-Unis. Nos forêts des Landes et de Bretagne fournissent pour une quinzaine de millions de bois de mines à l'Angleterre. Nous avons des voiliers sans grand fret se rendant en Australie pour y chercher du blé.

Le *fer brut*, le *zinc brut*, les *graisses* et *chandelles* (quatre millions), les *courroies*, les *câbles* et *grelins*, les *fils* et les *machines électriques* complètent cette série d'importations à l'usage des mines.

Nous n'avons, pour ainsi dire, aucune part dans ce mouvement d'affaires.

Agriculture.

Là encore, nous comptons pour peu de chose. La principale importation est celle du *bétail* qui monte à neuf millions. Les épidemies et en particulier la maladie connue sous le nom de *Rhodesia tick fever* ont décimé les bœufs du Transvaal. Pour combattre ces fléaux, tout déplacement d'animaux à cornes a été longtemps interdit. L'importation des bœufs de Madagascar fut, en outre, empêchée par diverses mesures prises à Lourenço-Marquès qui ont été exposées par notre vice-consul dans cette ville.

Pendant l'année 1904, les diverses colonies de l'Afrique australe ont donc eu le quasi-monopole du commerce de bétail, de chevaux et de mulets avec le Transvaal. La République Argentine ne fournit plus que pour 4 à 500,000 fr. de chevaux et mulets.

Instruments et machines agricoles. — Total : 3 millions et demi partagés entre l'Amérique et le Royaume-Uni. Ce commerce est principalement entre les mains des grandes maisons de la côte. (Le Cap, Port-Elizabeth et East London). Les machines des États-Unis ont cet avantage d'être admirablement *standar-*

dizées c'est-à-dire que les pièces de rechange sont bien assorties et bien repérées. Cet avantage est énorme dans un pays où le cultivateur doit faire lui-même toutes les réparations. Les spécialistes que j'ai consultés ne voient que peu de chances de lutter avec avantage contre les Américains sur ce domaine.

Charrettes et voitures. — Quatre millions dont les trois quarts en véhicules pour la campagne.

L'Angleterre en fournit pour 1,120,000 fr., l'Amérique pour un million et les autres colonies sud-africaines, en particulier le Cap pour 1,386,000 fr. Beaucoup de ces voitures sud-africaines sont faites de morceaux fabriqués en Europe ou en Amérique et simplement assemblés dans la colonie. L'Amérique, dont les conditions de vie dans les régions agricoles ressemblent tant à celles de l'Afrique australe, importe des voitures particulièrement appropriées aux besoins du pays ; légères, solides, montées sur quatre roues très écartées. Nous n'importons guère au Transvaal que des voitures de luxe (240,000 fr.).

Fils de fer pour clôtures. — Sans buissons, sans arbres, le Transvaal achète chaque année près d'un million de fil de fer pour clore ses fermes. Ce commerce ne fera que grandir. Il est à l'heure actuelle partagé entre l'Angleterre (400,000 fr.), l'Allemagne et l'Amérique (chacune 150,000 fr.), la Belgique (50,000 francs) et les autres colonies sud-africaines. La France n'y compte que pour 550 fr.

Sellerie. — Près d'un million. Les ventes d'approvisionnements militaires ont complètement bouleversé ce commerce. Il ne reprendra son élasticité que lorsque les quelques cent ou deux cent mille selles ou harnais laissés ici par les troupes britanniques auront fini leur office.

A l'heure actuelle il est peu de Boers qui ne chevauchent avec une ancienne bride ou selle de l'armée anglaise. L'Angleterre a vendu cette année, pour 712,000 fr. d'articles de sellerie au Transvaal.

Avoine. — Les stocks de l'armée dont on avait disposé à vil prix sont maintenant épuisés. On a importé pour plus de deux millions d'avoines étrangères. La Nouvelle-Zelande et l'Afrique australe sont les principaux fournisseurs.

Le *son* (1 million 31,000 fr.) vient principalement du Cap. Le *foin* (1 million et demi) est presque entièrement importé d'Australie (1 million) et de l'Argentine (250,000 fr.).

Pommes de terre. — Le Transvaal en importe pour 1,250,000 francs, dont plus d'un million venant du Cap. La France ne vend ici, d'après les chiffres officiels, que pour 12 à 13,000 fr. de pommes de terre. Mais il est infiniment probable que les envois du Cap et de Natal comprennent beaucoup de pommes de terre françaises qui ont passé par Londres. Dans tous les cas,

l'article le plus recherché, celui qui convient le mieux pour a semence est l'*Early Rose* de l'ouest de la France ou la *German Blue*. Le Bordelais, Noirmoutiers, la Bretagne pourraient trouver ici un plus large débouché. Il faut pour cela s'adresser à des maisons de la côte, au Cap ou à Port-Elizabeth par l'intermédiaire de nos consuls. L'emballage doit être en caisses de 66 livres anglaises, poids net. Le fret joue un tel rôle (il double juste le prix) que la caisse doit être aussi légère et pourtant aussi résistante que possible. L'uniformité de grosseur est indispensable. Il faut donc que les pommes de terre soient triées à la main. On ne doit les expédier que bien sèches.

Les pommes de terre pour la semence viennent uniquement d'outre-mer, car ce légume dégénère sur le continent sud-africain. C'est une importation stable.

Graines, arbres et plantes. — Voilà un des rares articles où nous tenions la tête. Total des importations 1,400,000 fr. Part de l'Afrique australe : 525,000 fr. dans laquelle il y a sans doute une notable proportion d'envois français. Part du Royaume-Uni, 218,000 fr.; de l'Australie, 100,000 fr.; de la France, 268,000 fr.

Le Transvaal est un pays sans arbres et qui veut en avoir. On plante de toutes parts dans les villes et autour des villes. Aux portes de Prétoria, le gouvernement impérial a fait acheter, il y a trois ans, un vaste domaine pour loger ses fonctionnaires. Ce domaine est aujourd'hui couvert de maisons. Toutes ont déjà leur jardin fruitier. Les arbres poussent à merveille. Ce qui s'est passé à Prétoria se passera partout. A mesure que le Transvaal se peuple et s'enrichit, l'importation des bons plants européens doit grandir.

Les graines potagères se vendent au détail par petits paquets de 30 à 60 grammes. Le petit paquet vaut au détail de 40 centimes à 1 fr. Dans les régions agricoles, la graine de luzerne est particulièrement demandée depuis la guerre.

Besoins généraux. — Groupe du vêtement.

Dans les deux groupes précédents, notre part est extrêmement faible et difficile à augmenter. Elle est plus considérable cependant dans le groupe agricole que dans le groupe minier et peut-être plus susceptible de progrès. Dans le groupe du vêtement nous comptons pour davantage et pourrions faire mieux encore. L'article le plus important est celui des modes.

Modes, chemiserie : 21,120,350 fr. Principaux concurrents :

Royaume-Uni	16.107.950 francs.
Allemagne	2.233.125 —
France	1.209.625 —
Afrique australe	266.400 —
États-Unis	126.825 —

Inde	322.250 francs.
Suisse	180.125 —
Japon	212.500 —
Autriche	108.650 —

Il est probable que les envois de l'Angleterre et de l'Afrique australe contiennent une notable proportion d'articles français.

Il n'est pas une femme, dans la classe aisée, qui n'achète en Europe une ou plusieurs toilettes par an. Le moindre chapeau parisien, ou plutôt fabriqué avec des articles venant de Paris, se vend ici deux ou trois fois sa valeur. Le goût et les qualités artistiques qui font le succès de nos modes manquent absolument dans le sud de l'Afrique, Il semble donc qu'une maison française aurait chance de succès au Transvaal, mais à une condiiion, c'est d'être dès le début bien pourvue de capitaux, et si possible d'être la succursale d'une grande maison bien connue. Comme je l'ai déjà dit, la concentration de l'effort commercial, l'acuité de la concurrence sont telles que les temps de la petite entreprise sont complètement passés. Le magasin modeste et peu garni, sans grand étalage, sans grandes relations, n'a que peu de chances de succès. Le grand magasin, seul, peut réussir.

Confections. — Total : 16,010,300 fr,

Principaux concurrents :

Angleterre	13.494.100 francs.
Allemagne	712.075 —
Autriche	509.400 —
France	163.100 —

Là encore, il est probable que beaucoup de nos articles passent par Londres. La plupart des confections pour dames sont d'origine continentale, bien qu'achetées par Londres.

Les articles allemands font des progrès remarquables. La blouse de toile pour dames, le « complet » pour hommes pouvant revenir ici à 50 ou 60 fr. sont les articles les plus demandés. Le marché ne sera probablement plus longtemps dans la dépendance de l'Europe.

Des ateliers anglais, américains et allemands de confections sont en voie d'établissement dans toute l'Afrique australe. Les goûts de la majorité de la population sont nettement britanniques.

Souliers. — Total des importations, 9,550,125 fr. Ils viennent surtout du Royaume-Uni qui en importe pour près de 8 millions, et dans de telles conditions de bon marché relatif qu'il y a peu de place pour la concurrence (France, 56.000 fr.).

Chapeaux. — Total des importations 1,917,625 fr. Le chapeau

sud-africain est un feutre souple, forme assez haute, à larges bords, gris ou brun, avec un voile de gaze roulée, blanche ou rayée sur fond blanc, qui sert de ruban.

L'Angleterre en vend pour 1,765,000 fr., les Américains pour 91,000 fr., les Allemands pour 41,000 fr., et la France pour 24,000 fr.

Cotonnades. — Total des importations, 5,824,675 fr. venant surtout d'Angleterre, 4,433,000 fr. Pourtant l'Allemagne gagne du terrain. Ses agents étudient avec soin les goûts de l'indigène et du fermier colonial. Ils fournissent en 1904 pour plus d'un million de cotonnades au Transvaal. Part de la France, 70,000 fr.

Lainages. — Total des importations, 3,020,025 fr. Article presque exclusivement anglais. Les seuls concurrents du Royaume-Uni sont l'Allemagne, 157,000 fr.; la Belgique, 87,000 fr. et la France, 40,000 fr.

Articles de toilette et de bazar. — On rencontre là beaucoup d'articles français évidemment venus par l'Angleterre puisque les statistiques ne nous attribuent aucune part dans ce commerce, qui monte à près de 3 millions et demi.

Je passe sur la *bijouterie* (3,772,900 fr.) et sur la *brosserie de toilette* (240,700 fr.) où la douane n'accuse presque aucun produit français bien qu'on voie en maint endroit nos articles du Jura.

Les Allemands ont réussi, depuis une dizaine d'années à s'y tailler une place.

Construction et ameublement.

C'est sur ce chapitre que les frais de transport pèsent le plus lourdement. On s'exposerait à de grosses déceptions si l'on n'y prenait garde. Il faut se souvenir que toutes les marchandises lourdes et de peu de valeur arrivent au Transvaal grevées de 100 à 400 0/0.

Meubles. — Total des importations, 8 millions de francs.

Les principaux concurrents sont :

Royaume-Uni.	5.743.000	francs.
États-Unis	887.000	—
Allemagne.	469.000	—
Part de la France.	35.000	—

On importe quelques bons et beaux meubles anglais au Transvaal. Les articles allemands à bon marché y ont moins de succès que dans le reste de l'Afrique australe. L'Amérique, grâce à son emballage plus scientifique, enlève peu à peu au commerce

anglais certaines spécialités, par exemple les burcaux. Peu à faire pour les fabricants de meubles français.

Vannerie. — Total des importations, 61,000 fr.

Royaume-Uni	21.000	francs.
Afrique australe	15.975	—
Allemagne	12.250	—
Madère	3.825	—
France	1.680	—

Articles de chauffage et d'éclairage.

Le total n'est pas donné par la douane qui confond cet article dans les objets en fonte et en fer. Il s'élève approximativement à 3 millions.

Le commerce des fourneaux de cuisine est particulièrement curieux parce qu'il fournit un exemple de l'ardeur, de la promptitude et de l'ingéniosité que nécessite en ce pays neuf la concurrence commerciale.

Avec ses maisons de pionniers, dont 75 sur 100 sont en tôle ondulée, avec ses distances énormes et sans chemins de fer, la rareté des ouvriers, la chaleur du climat, la cherté du combustible dans la plupart de ses régions, sauf autour du Rand, l'Afrique australe ne peut s'offrir ni le grand fourneau des cuisines parisiennes, ni le *range* de Londres ou d'Edimbourg. Ce sont des monuments, grands consommateurs de charbon, aussi longs à éteindre qu'à allumer.

L'Afrique australe veut, au contraire, un article que le fermier puisse charger dans sa carriole avec quelques pieds de tuyau, monter lui-même en un quart d'heure, placer loin de la muraille au centre de la pièce si possible. Et pourtant il lui faut un bon grand four, car on mange aussi souvent que possible des pièces de viande rôtie, et une large bouilloire pour avoir de l'eau chaude tout le jour. Il convient, en outre, que le foyer s'allume vite et à peu de frais, car le Transvaal est sans bois. Il faut qu'il s'éteigne non moins vite pour ne pas maintenir trop longtemps la pièce à une température insupportable pendant le long été austral.

Il était naturel que l'Amérique fût la première à comprendre et à réaliser ces conditions puisque ce sont les mêmes qui prévalent sur une grande étendue de son territoire. Après la découverte des mines d'or, deux ou trois de ses marques comprenant des fourneaux à tous prix et à toutes tailles envahirent le pays, s'installant là où l'on ne vendait pas encore de fourneaux de cuisine et délogeant ailleurs les quelques marques écossaises jusqu'alors en faveur. Les fabricants de Glascow et de Falkirk s'émurent, copièrent les poêles américains et regagnèrent un peu de terrain. Mais il est impossible de reprendre complètement un marché entamé.

Cependant de nouveaux concurrents venaient de paraître C'étaient des poêles suédois qui avaient l'inconvénient de nécessiter un peu de maçonnerie, mais le grand avantage d'économiser le charbon tout en gardant de l'eau chaude pendant tout le jour. Ce type envahit en deux ou trois ans la colonie du Cap. Les Écossais ajoutèrent à leurs plus gros fourneaux une chaudière perfectionnée et tinrent tête comme ils purent à l'adversaire.

Mais tous ces fourneaux américains, suédois ou écossais souffraient d'un même désavantage, celui qui résulte de l'inévitable casse, fléau du commerce sud-africain. Un article français parut alors sur le marché (c'était avant la guerre) qui, depourvu de pieds, massif sans être trop lourd, réduisait au minimum les risques de ce genre. Il eut un grand et prompt succès. Malheureusement il est trop bon et trop cher pour atteindre la clientèle moyenne, qui fait les grands succès commerciaux. Falkirk et Glascow se mirent à fabriquer un article analogue, portant le même nom traduit en anglais. Les choses en sont là.

L'article qui se vendrait le plus couramment au Transvaal et dans l'Afrique australe serait un fourneau analogue à une des marques écossaises, *Dower* par exemple, mais sans pieds, c'est-à-dire, garni jusqu'en bas pour éviter la casse. Ce fourneau se vend le plus souvent avec les ustensiles élémentaires de cuisine consistant en six pots ou casseroles émaillés, outre une bouilloire de cuivre garnie de son couvercle, et d'un robinet, qui se place sur le fourneau. Les trois grandeurs les plus usitées sont les nos 6, 7, 8, qui reviennent respectivement, rendus à Prétoria, à 101 fr. 55, 115 fr. 90 et 128 fr. 80 avec ustensiles, et à 55 fr. 10, 75 fr. 30, et 86 fr. 85 sans ustensiles.

J'ai insisté sur cet article parce que c'est un des rares où l'industrie française ait d'avance fait sa brèche et parce qu'on pourrait élargir cette brèche en arrivant à fournir des articles du même genre ou du même aspect mais plus petits et meilleur marché.

Les lampes à pétrole sont allemandes ou américaines. La plus populaire est une lampe allemande qui revient, rendue à Johannesburg, avec abat-jour et mèche à 3 fr. 60.

Tuyaux d'égout et autres. — Comme je l'ai dit plus haut, les villes du Transvaal vont successivement se pourvoir d'un système d'égouts. Johannesburg a commencé, Prétoria vient d'arrêter un plan qui n'est que partiel et comporte une dépense totale de 11 millions de francs. Les autres villes suivront. Tous les tuyaux seront importés. Il y a déjà sur place, pour les mines et les eaux du Rand, des concurrents admirablement outillés. La lutte est des plus vives entre fabricants anglais et fabricants américains. Ceux-ci font leurs tuyaux plus longs (savoir 6 à 12 mètres) tandis que la longueur des tuyaux anglais ne dépasse guère 5 à 6 mètres, d'où économie de raccords pour

les Américains. En outre, les tuyaux américains sont plus durables parce que plus lourds. Jusqu'à maintenant les frets étant moins élevés à partir de New-York, cette supériorité de poids n'augmentait pas le prix de revient. Tous les tuyaux américains sont interchangeables ; ils n'ont ni les mêmes grosseurs ni les mêmes pas de vis que les tuyaux anglais. Dans tout le Transvaal on ne se sert maintenant pour les commandes de tuyaux que des grosseurs et des types en usage dans les États-Unis. Les stocks sont considérables sur le Rand.

Balais, brosses à parquets. — Les balais italiens et autrichiens commencent à arriver dans toute l'Afrique australe, délogeant l'ancien article indigène ou allemand. Les brosses à chevaux, à souliers, à parquets, les brosses de chiendent pour surfaces cimentées, viennent la plupart d'Allemagne. Voici les prix des brosses allemandes, sur quai de Durban :

Brosses à souliers, par paquets de trois, 12 fr. 20 la douzaine de paquets ;

Brosses à chevaux, 8 fr. la douzaine.

Ciment. — Nulle part la concurrence n'est plus ardente que pour le ciment. Nulle par le fret et le transport sur rails ne comptent pour davantage dans le prix de revient. L'Allemagne a peu à peu conquis la portion de ce commerce qui échoit à l'étranger.

Total des importations : 900,000 fr.

Principaux concurrents :

Allemagne	530.000 francs.
Royaume-Uni	275.000 —
Belgique	52.000 —

La France n'est pas mentionnée dans les statistiques.

Verres et verrerie. — Les verres à vitres viennent surtout de Belgique, beaucoup passant par Londres.

Total des importations : 505,250 fr.

Royaume-Uni	249.650 francs.
Belgique	151.250 —
Allemagne	77.925 —
France	12.875 —

Les bouteilles sont surtout fournies par le Royaume-Uni, l'Allemagne et les États-Unis. L'emballage des Allemands qui se fait en sacs, est tellement économique et efficace qu'il assure à leurs articles une supériorité notable.

Total des importations de bouteilles : 530,000 fr.

Les autres sortes de verres donnent lieu à un commerce de 750,000 fr. où nous comptons pour 28,400 fr. et l'Allemagne pour 158,450 fr.

Papier de tenture. — Total des importations près d'un 1/2 million. L'Angleterre y compte pour 275,000 fr., l'Allemagne pour 105,000 fr., les États-Unis pour 33,000 fr. et la France pour 25 fr. Les papiers allemands gagnent du terrain chaque année aux dépens des papiers anglais.

Couleurs, peintures, vernis, térébenthine. — Total des importations : 1,166,000 fr.

La térébenthine vient presque exclusivement des États-Unis, les vernis presque exclusivement du Royaume-Uni. On vend beaucoup de peinture à la détrempe pour murailles.

Savons ordinaires. — Total des importations : 2,166,500 fr.

Il y a maintenant quelques savonneries dans l'Afrique australe qui fournissent au Transvaal pour 200,000 fr. de leurs produits. Tout le reste de l'importation est fait par le Royaume-Uni.

Savons de toilette. — Total de l'importation : environ 200,000 francs dont les 3/8 viennent du Royaume-Uni et 2/8 d'Amérique. Quelques marques françaises entrent par Londres au Transvaal, mais il ne faut guère compter sur les agents pour le développement de ce commerce qui paraît cependant susceptible d'extension.

Les nègres achètent très cher des articles allemands qui reviennent ici à 5 centimes le pain. Les Chinois récemment importés sur le Rand sont, paraît-il, grands consommateurs de savons. Rien n'est trop violemment parfumé pour eux.

Horloges et montres. — Total des importations : 700,000 fr.

Royaume-Uni	322.925	francs.
États-Unis	146.925	—
Allemagne	71.750	—
Suisse	102.500	—
France	37.425	—

La montre de Besançon avec mouvement solide, boîte à bon marché, double boîtier de corne ou de celluloïd pour le travail dans les mines, pourrait, peut-être, concurrencer les montres allemandes du même genre. Détail à noter : les fermetures doivent être parfaites dans ce pays de poussière permanente. Les horloges de Morez à boîtes de sapin verni si elles étaient connues dans l'Afrique australe seraient susceptibles de tenter, par leurs couleurs et leur bon marché, les populations rurales. Pour faire connaître certains articles de ce genre les fabricants allemands ont employé avec succès, dans les ports de la côte le système de l'exposition permanente dans un magasin loué à cet effet.

Jouets et articles de sport. — Total des importations : 1 million 081,375 fr. dont 250,000 fr. venant d'Allemagne et presque

tout le reste du Royaume-Uni. La France ne compte que pour 11,000 fr. Le Japon devient un concurrent sérieux.

Alimentation.

Le Transvaal importe toute son alimentation. C'est, comme le reste de l'Afrique australe, la terre promise du marchand de conserves.

Il est regrettable que les grandes maisons d'alimentation françaises dont la renommée est universelle n'y soient que peu ou point représentées.

Les *farines* de froment (9,400,950 fr.) viennent surtout des États-Unis (5,292,000 fr.), de l'Australie (2,729,000 fr.) et du Canada (1,250,000 fr.). L'Afrique australe n'en fournit que pour 250,000 fr.

Les autres farines (1,800,000 fr.) sont importées par les États-Unis (près d'un million) et par la Colonie du Cap (moins d'un 1/2 million).

Les *sucres* (8,359,875 fr.) ont été, par le tarif douanier de 1903, littéralement donnés au Natal qui en importe pour plus de cinq millions et demi. Le marché de l'Afrique australe appartient aux planteurs de cette colonie. Les douanes côtières ont appliqué le tarif d'une manière qui a provoqué des représentations de la part de plusieurs gouvernements intéressés.

Conserves de viandes. — Total des importations 5 millions 131,000 fr.

États-Unis	2.402.900	francs.
Royaume-Uni	2.058.974	—
Australie,	240.675	—
Hollande	40.650	—
Allemagne	61.150	—
France	26.850	—

Nos principales importations consistent en pâtés de foies gras et autres spécialités d'un prix élevé. Les produits des États-Unis et ceux qui viennent du Royaume-Uni sont des conserves de consommation courante.

Beurres. — Total des importations 5,035,300 fr. (en diminution sur 1903).

Australie	2.366.725	francs.
Nouvelle-Zélande	837.250	—
Argentine	834.075	—
France	245.450	—
Royaume-Uni	201.225	—
Afrique australe	81.900	—
Canada	28.025	—
Allemagne	18.825	—
Danemark	15.550	—

Les beurres français ne figuraient pas jusqu'à maintenant aux statistiques. Il est probable qu'une certaine quantité de nos produits se trouvent inclus dans les envois du Royaume-Uni et de l'Afrique australe. Mais lors même qu'on ajouterait aux nôtres le total des importations anglaises et sud-africaines on voit à quelle distance nous serions encore de l'Argentine et de la Nouvelle-Zélande.

On peut dire, à toutes fins pratiques, que l'Australie domine le marché du beurre au Transvaal. La République Argentine devient un concurrent redoutable. Ses progrès ont été si rapides qu'elle menace l'Australie elle-même. Le meilleur beurre australien arrive en pains d'une livre anglaise et par caisses de cinquante livres. Il se vend à Johannesburg ou à Prétoria de 4 à 6 fr. le kilogramme. Nos producteurs pourraient-ils livrer à ce prix des beurres équivalents? Dans tous les cas il serait indispensable, pour réussir, que la qualité fût régulière, les pains d'une livre anglaise et non d'une livre française, et que la livraison se fît en caisse de 30 kilog. au maximum, établies en bois léger pour économiser sur le fret, et bien sec pour éviter la désastreuse moisissure qui cause tant de déchet. Il ne faudrait pas craindre d'arborer l'étiquette « beurres français » qui serait plutôt une recommandation.

Fromages. — Total des importations : 1,055,000 fr.

Hollande	1.058.950	francs.
Royaume-Uni	65.550	—
Canada	44.800	—
Italie	25.775	—
Suisse	24.950	—
France	12.125	—

Le fromage de Hollande est celui qui se vend le mieux, surtout aux Boers. Les fromages anglais cheddar et stilton sont fortement concurrencés par le gorgonzola italien.

Nos fromages, la plupart à pâte molle, n'ont que peu de débouchés dans le Transvaal, mais en trouveraient s'ils étaient connus. Les « gruyères » français pourraient concurrencer les gruyères suisses.

Laits condensés. — Total des importations : 4,638,825 fr., en augmentation sur toutes les années précédentes, sauf 1903. Ils viennent presque entièrement d'Angleterre, des États-Unis, de Suisse et d'Allemagne. La consommation ne peut que s'accroître.

Œufs. — Total des importations : 3,042,500 fr. dont près de la moitié venant de l'Afrique australe. L'élevage de la volaille faisant de grands et rapides progrès, le marché transvaalien deviendra de plus en plus indépendant de l'Europe. Mais d'ici longtemps encore on peut compter sur une importation étrangère d'un à deux millions. Les plus estimés sont les œufs roux ou bruns. La Grande-Bretagne en envoie pour 500,000 fr., le

Danemark à peu près autant, Madère pour 250,000 fr., l'Italie pour 250,000 fr., le Portugal pour près de 100,000 fr. La France ne compte pas (2,750 fr. en 1904).

Conserves de poissons. — Total des importations : 2,482,425 francs (diminution faible mais régulière depuis plusieurs années à cause des progrès de la pêche et du transport sur les côtes sud-africaines).

Royaume-Uni	1.229.575 francs.
États-Unis	434.525 —
France	304.750 —
Chine	50.000 —

Il existe au Transvaal un marché pour nos conserves de sardines qu'on préfère hautement aux conserves portugaises. A noter que les sardines à l'huile deviennent chaque année plus populaires parmi la population noire. Naturellement les nègres n'achètent que ce qu'il y a de moins fin et de meilleur marché.

Fruits. — L'importation des fruits (frais, secs et conservés) monte à 14,321,900 fr..

Les fruits frais viennent surtout des colonies voisines (le Cap et Natal) qui en importent pour 2,750,000 fr. L'Australie en envoie pour 100,000 fr., la Tasmanie pour 70,000 fr., la France pour 50 fr.

Les fruits secs donnent lieu à un commerce de 760,000 fr. Ils viennent surtout des États-Unis et de Grèce. Nos pruneaux, nos noisettes, nos noix sont presque inconnus.

Les conserves de fruits (420,000 fr.) arrivent principalement des États-Unis (près de 200,000 fr.) et du Royaume-Uni (120,000 fr.).

Là encore nos produits seraient probablement appréciés s'ils étaient plus connus. Mais on peut dire qu'ils n'ont pas été introduits sur le marché d'une façon méthodique et persévérante.

Conserves de légumes. — Total des importations, 761,200 fr.

Nous venons au premier rang avec 261,950 fr. d'importations.

Mais le Portugal (105,000 fr.), l'Allemagne (120,000 fr.) et la Hollande (85,000 fr.) menacent notre position. Les conserves allemandes et belges sont moins fines mais meilleur marché. Elles sont présentées et poussées par des représentants directs. Les conserves de légumes italiennes ne sont pas encore devenues rivales des nôtres, mais tous les spécialistes prédisent que cela ne saurait tarder. On demande surtout nos petits pois et nos haricots verts.

Oignons. — Total des importations, 523,975 fr. venant presque entièrement des autres colonies anglaises de l'Afrique australe.

Épicerie. — Total des importations 3,205,675 fr.

Royaume-Uni	2.000.000	francs.
États-Unis	731.475	—
Allemagne	58.850	—
Italie	61.925	—
France	29.400	—
Canada	45.600	—

On a vu par la liste de prix que j'ai donnée plus haut la différence des prix entre le Transvaal et Paris. J'ajoute que le transport et la douane pèsent moins lourdement sur l'épicerie que sur un grand nombre de nos produits. Voici par exemple un envoi d'épicerie par Lourenço Marquès d'un poids de 4,500 kilog. et d'une valeur de 4,310 fr. et revenant à Johannesburg à 5,225 fr., tous frais de transport payés. Le transport ne majore le prix d'achat que de 23.8 0 0. La douane monte à 10 0/0 sur la moyenne des articles. Mais comme je l'ai dit pour d'autres articles, il est inutile de rien tenter sur une petite échelle et sans risquer les sacrifices d'argent, de labeur et de persévérance qui sont particulièrement à envisager dans ce pays de concurrence acharnée. Il est parfaitement vain d'imaginer qu'on peut faire plus facilement une fortune au Transvaal qu'ailleurs. Il faut les mêmes qualités de sobriété, de régularité dans la vie, il faut la même stricte économie, la même patience, la même attention ; il faut se refuser autant de plaisirs qu'en Europe. En outre, plus qu'en Europe il faut avoir derrière soi des capitaux pour traverser, sans y périr, les moments de crise ou de dépression.

Confiserie, chocolats. — Total des importations, 1,610,825 fr.

Royaume-Uni	1.029.750	francs.
Afrique australe	425.800	—
Allemagne	93.875	—
États-Unis	74.150	—
Suisse	49.275	-
France	20.775	—

Il est anormal que nos importations de bonbons, sucreries, pâtisseries et chocolats n'atteignent pas la moitié des importations suisses. En ce qui regarde le chocolat, nos excellentes marques françaises sont pour ainsi dire inconnues. Il est vrai que le chocolat n'est pas un article de consommation courante dans les colonies britanniques. Ce n'est qu'une douceur, un bonbon. Encore s'en vend-il beaucoup sous forme de croquettes ou à la crème, ou au lait. Sauf un importateur français de Johannesburg, qui vend et fabrique des chocolats français, les confiseurs et pâtissiers du Transvaal ne tiennent guère que des marques anglaises et suisses. Les *fondants* de basse qualité se vendent parmi la population noire. Des paquets d'une 1/2 livre anglaise (252 grammes) de bonbons assortis, dans les prix de 30 à 45 fr, les 100 kilog., pourvu que l'aspect extérieur soit soigné, s'écoulen facilement dans toutes les villes du Transvaal

On livre généralement en boîtes de 7 livres (3 kilog. 178) ou en boîtes de 4 livres.

Biscuits. — Total des importations : 1,220,900 fr.

Royaume-Uni	1.017.175 francs.
Afrique australe	156.400 —
Australie	251.775 —
France	2.775 —

Il y a maintenant plusieurs fabriques de biscuits dans l'Afrique australe. Pourtant, le marché ouvert à l'importation reste considérable. Outre les diverses variétés de biscuits secs pour le thé, l'Angleterre importe beaucoup de « Canterbury cakes » en conserves. Nos « gaufrettes » de tous genres sont presque inconnues et seraient appréciées.

Spiritueux. — Total des importations : 6,008,775 fr.

Royaume-Uni	4.200.000 francs.
France	1.113.775 —
Hollande	259.200 —
Jamaïque	126.000 —

Sous le nom de spiritueux il faut surtout entendre le whisky et le gin. Pourtant nos cognacs les plus ordinaires se vendent aussi sous le nom de French brandy. Il faut s'attendre à un effort énergique de la part de la colonie du Cap pour développer son commerce de spiritueux avec le Transvaal, qui ne monte encore qu'à 120,000 fr. Déjà cette colonie vient de frapper les eaux-de-vie étrangères d'un droit additionnel de 5 shillings par gallon à l'entrée sur son territoire. Le Transvaal a donné son assentiment à cette modification du tarif de 1903 mais se refuse à l'appliquer à sa propre frontière, de sorte que les cognacs pour le Transvaal, s'ils passent par Lourenço-Marquès, ou sont expédiés directement en douane à leur destination, échappent à cette surtaxe. Le Cap insiste maintenant pour un dégrèvement notable de ses cognacs à l'entrée au Transvaal.

Vins autres que les champagnes.

Total des importations : 1,716,300 fr.

Vins du Cap	678.575 francs.
Portugal	422.175 —
France	370.100 —
Allemagne	68.900 —
Italie	63.475 —
Espagne	61.375 —
Royaume-Uni	38.675 —

Le vin au Transvaal est un article de luxe, non pas une boisson de table. Les efforts des principaux intéressés, à savoir les producteurs sud-africains, n'ont pas réussi et risquent de ne jamais réussir à lui faire remplacer la bière et le whisky. Des brasseries s'établissent et prospèrent partout, tandis que la viti

culture sud-africaine est réduite aux expédients. Un de ces expédients, c'est le tarif de l'Union douanière qui serait absolument prohibitif pour les vins ordinaires venant d'Europe, même si la distance jointe à la rareté de la demande ne suffisait pas d'avance à les écarter du marché. Une barrique de vin, coûtant franco bord à Bordeaux 100 fr., devrait payer en fret, assurance et chemin de fer de 95 à 110 fr. pour arriver à Prétoria et une barrique de vin du Cap, 52 fr. 50. En ce qui regarde la douane, le vin du Cap jouit de l'exemption, Le vin français est frappé de droits qui atteindraient, pour une barrique de vin de 100 fr. 260 0/0, si ce vin marque moins de 110° à l'alcoomètre Gay-Lussac, 510 0/0 s'il était au-dessus de ce chiffre.

Aussi longtemps que prévaudront ces conditions, le Transvaal ne saurait être un marché pour nos vins ordinaires. Seuls les vins de luxe en bouteille peuvent supporter le transport et la douane.

Sur 1,037,725 fr. de vins venant de l'étranger la douane transvaalienne a perçu 942,700 fr.

Vins mousseux et champagnes.

Total des importations : 780.125 fr.

France.	771.600 francs.
Belgique.	5.775 —
Allemagne	2.650 —

Le total des droits perçus sur les champagnes a été de 425,325 francs.

Vie intellectuelle et artistique.

Livres. — Total des importations : 1,731,150 fr.

Royaume-Uni.	1.393.975 francs.
Hollande.	91.975 —
États-Unis	78.250 —
Allemagne.	72.650 —
France.	8.775 —

Comme on le voit, le Royaume-Uni fournit environ quinze à vingt fois plus de livres que la Hollande ou l'Allemagne. Encore pour évaluer le total des livres anglais qui pénètrent au Transvaal, faudrait-il tenir compte des quelque 60,000 fr. de matière imprimée qui vient du Cap et de l'Orange, ainsi que des 78,250 francs qui arrivent des États-Unis. Cette suprématie du livre anglo-saxon dans le Transvaal, qui ne date ni de la guerre, ni même d'il y a vingt ans, est un fait digne d'attention. Il est vrai que le Boër des campagnes donne peu de temps à la lecture. Mais la population des villes lit beaucoup et les bibliothèques publiques, qui sont bien fournies, encouragent ce goût.

Bien que le nombre des personnes parlant français soit plus considérable qu'on ne serait tenté de le croire, la librairie française n'a pour ainsi dire pas de débouchés au Transvaal.

Le plus clair des bénéfices qu'elle y réalise vient de la population louche des faubourgs des principales villes. C'est malheureusement sa littérature qui passe aux yeux de la foule mal informée pour « notre » littérature. Il ne faut pas s'étonner si l'on se défie du livre et du journal français. Il y a là tout un courant à remonter.

Papeterie. — Total des importations : 3,428,275 fr.

Royaume-Uni	2.599.125 francs.
Allemagne	321.675 —
Etats-Unis	155.600 —
Hollande	44.600 —
Autriche	22.625 —
France	16.875 —

Objets d'art, tableaux, statues. — Total des importations : environ 525,000 fr. L'Angleterre y compte pour 350,000 fr., l'Allemagne et l'Italie pour 30 à 40,000 fr.. la France pour 16,000 fr.

Les articles où se manifeste le goût français en papeterie ou objets d'art sont inconnus au Transvaal. Ils y seraient, au début, d'une vente peu facile, le marché étant déjà très disputé.

Prévisions pour 1905.

Les cinq mois écoulés depuis le commencement de l'année 1905 jusqu'au 31 mai témoignent d'un important progrès : 155,927,875 fr. au lieu de 144,817,750 fr. dans la période correspondante de l'année dernière. Ce fait est d'autant plus remarquable que le commerce d'importation spécial aux colonies de la côte souffre d'une cruelle dépression depuis le commencement de l'année.

Malheureusement les commerces auxquels notre agriculture participe (vins, conserves de légumes, graines et plants) sont parmi ceux qui ont plutôt diminué qu'augmenté depuis le commencement de l'année 1905. Les modes sont en léger progrès.

Commerce avec Madagascar.

Les importations de Madagascar au Transvaal, telles du moins que les fournit la statistique douanière, se sont élevées en 1904 à 32,000 fr. dont 28,825 fr. de bétail et 2,650 fr. de haricots. Les mesures rigoureuses nécessitées par la maladie rhodésienne qui frappait les bœufs s'atténuent lentement. L'interdiction de transporter du bétail est peu à peu levée. Mais beaucoup de régions restent encore fermées à toute importation.

Principales maisons d'importation à Prétoria.

Mosenthal brothers, Hemwood et Cie, T. W. Beckett et Cie, John Juck Limited, A. Johnston et Cie, importations générales et en gros (tous articles).

W. Millar et Cie mercerie, modes, jouets.

Van Zuylen et Cie, alimentation, porcelaine, quincaillerie.

Joel Lean, A. G. Heather et Cie, alimentation.

Willes and C°, meubles, ameublement.

Maskew Millar and C°, W. E. Burnester, de Bussy, Central News, librairie, papeterie, jouets.

E. K. Green and Morrisson, W. Pilditch and C°, vins et spiritueux.

Poynton brothers, Law and Campbell, Cairncross, et Zillen, Lilienfeld et Cie, quincaillerie, fourneaux.

Central Pharmacy, Hollandshe Apotheek, Kœdoe Apotheek, Philips et Cie, P. J. Balthus, pharmacie, parfumerie, articles de toilette.

Comme mes prédécesseurs l'ont fait remarquer plus d'une fois, il y a peu de spécialistes dans le commerce transvaalien. Les maisons déjà signalées *sous les réserves d'usage* dans le rapport de l'année dernière (année 1905, n° 442) continuent d'avoir une bonne réputation commerciale.

Situation des Banques.

La Banque Robinson est en liquidation volontaire depuis le commencement de l'année.

La situation des autres, comme en témoigne le tableau ci-contre, ne s'est pas sensiblement modifiée depuis l'année dernière.

(Voir le tableau page 40.)

Les placements sur hypothèques sont nombreux et fructueux au Transvaal.

Les sociétés européennes n'y participent guère et les établissements de crédit français pas du tout. Deux sociétés continentales seulement y sont intéressées, la Société hypothécaire de Prétoria, dont le siège social est à Amsterdam et qui est dirigée ici par la Banque néerlandaise de l'Afrique du Sud, et la Banque hypothécaire néerlandaise et sud-africaine dont le siège social est aussi à Amsterdam et qui a une direction spéciale pour l'Afrique du Sud. L'une et l'autre vont étendre leur champ d'action à toute l'Afrique australe. Le taux moyen des prêts sur hypothèque consentis par la première société s'élevait pour le dernier exercice à 7.19 0/0. Ces deux sociétés distribuent des dividendes importants.

Abel CHEVALLEY,

Consul général de France.

En livres sterling.	National Bank.	African Banking Corporation.	Bank of Afrika.	Natal Bank.	Netherlands Bank.	Robinson Bank.	Standard Bank.
—	—	—	—	—	—	—	—
Numéraire en banque 1903	688.869	482.671	488.087	646.849	154.979	65.149	1.924.475
— 1904	914.193	398.520	284.219	602.078	179.218	71.138	1.670.968
Total — 330.745	+ 225.324	— 84.151	— 203.868	— 44.771	+ 24.239	+ 5.984	— 253.507
Reliquats de comptes courants, etc., 1903	2.375.647	760.428	1.050.897	816.350	329.296	13.576	3.106.496
— 1904	2.636.841	688.845	995.276	831.990	323.947	250.399	3.071.780
Total + 345.388	+ 261.194	— 71.583	— 55.621	+ 15.640	— 5.349	+ 236.823	— 34.716
Billets escomptés et avances sur garantie 1903	2.662.883	562.687	791.160	1.150.693	115.391	291.176	1.553.336
— — 1904	2.891.703	820.691	1.013.195	1.109.517	128.219	337.878	1.838.782
Total +1.012.659	+ 228.820	+ 258.004	+ 222.035	— 4 .176	+ 12.828	+ 46.702	+ 285.446
Billets à recouvrer 1903	293.587	132.309	176.582	162.913	85 296	20.366	706.978
— 1904	245.983	102.087	203.205	132.617	57.280	6.422	476.353
Total — 354.084	— 47.604	— 30.222	+ 26.623	— 30.296	— 28.016	— 13.944	— 230.625

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 9 NOVEMBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 479

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
459.	— **Suisse** : Situation économique de la circonscription du Consulat général de France à Genève. .	» 20
460	— **Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations.	» 20
462	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904 .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.

Luxembourg... Ainsi que le signalait notre précédent rapport (1), la crise qui a sévi en Allemagne à la fin de 1901, avait profondément atteint la situation économique du Grand-Duché.

Cependant, dès 1902, un mouvement de reprise avait été constaté, et s'était affirmé en 1903. Cette période de convalescence économique s'est encore accentuée en 1904, et le relèvement du marché intérieur forme le trait caractéristique de l'année qui vient de s'écouler.

Le commerce extérieur a présenté un mouvement parallèle, mais plus faible et surtout moins régulier. Les besoins croissants de la consommation intérieure ont vivement sollicité les importations: par contre, le commerce d'exportation a été alourdi par la situation assez tourmentée de l'Amérique, dont l'influence sur les marchés du Zollverein augmente d'année en année.

Le mouvement des importations et des exportations du Zollverein donne les chiffres suivants pour les cinq dernières années :

	Importations.		Exportations.	
	Tonnes.	Marks.	Tonnes.	Marks.
1900 . . .	49.911.800	6.043 millions.	32.681.700	4.753 millions.
1901 . . .	44.304.600	5.710 —	32.362.600	4.513 —
1902 . . .	43.335.700	5.816 —	35.029.600	4.813 —
1903 . . .	47.034.100	6.299 —	38.279.700	5.095 —
1904 . . .	48.886.800	6.789 —	38.854.000	5.259 —

La force économique d'un pays, a-t-on dit, réside dans la faculté de grouper des individus et des capitaux, de fonder en commun de grandes entreprises.

C'est à l'application constante de ce principe, qu'on doit attribuer l'essor économique des pays germaniques depuis trente ans.

(1) Voir le rapport publié en supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 13 octobre 1904.

L'association est la tendance essentielle de l'esprit allemand, et dans le domaine économique comme dans le domaine politique, c'est vers cette forme vitale que s'orientent invinciblement toutes les activités.

Ce sont ses puissants cartels, qui ont permis à l'industrie allemande de surmonter la crise de 1901.

Leur utilité apparaît aujourd'hui clairement, et les violentes attaques dont ils ont été longtemps l'objet, ont dû cesser devant l'évidence des résultats. Certains d'entre-eux (le trust du charbon par exemple), maîtres absolus du marché, ont abusé de leur force pour se livrer à des spéculations regrettables, cela n'est pas douteux : lorsque les prix étaient dépréciés, ils refusaient les contrats à long terme, et les imposaient au contraire dès que la hausse survenait, s'assurant ainsi pour une période déterminée sur la consommation intérieure, de forts bénéfices, qui leur permettaient de consentir à la clientèle étrangère des prix dérisoires.

Malgré tout, si l'Allemagne a pu vaincre les difficultés de ces dernières années, c'est aux cartels qu'elle le doit.

Suppression de la concurrence, fixation des prix, règlement de la production, achat à meilleur compte des matières premières, transports au plus justes prix, telle fut l'œuvre bienfaisante de ces puissantes entreprises, qui soutenues par d'énormes réserves de capitaux, ont pu renoncer aux bénéfices et travailler à perte pendant de longs mois, pour permettre au marché de se ressaisir.

Le mouvement qui pousse toutes les entreprises à se syndiquer, se développe chaque jour, et le fait qui domine la situation de la métallurgie luxembourgeoise pour l'année 1904, a été la constitution à Dusseldorf, le 1er mars dernier, du trust de l'acier, dans lequel sont entrées les principales entreprises métallurgiques du Grand-Duché.

Les débuts de cette association n'ont cependant pas répondu à l'attente générale; on a vendu un peu à tort et à travers, et les prix se sont ressentis de cette manière de faire. Toutefois depuis quelques mois la marche des affaires s'est régularisée, et on espère de bons résultats de l'exercice en cours.

La guerre russo-japonaise, avait fait naître de vives appréhensions, dont la répercussion fâcheuse ne tarda pas à se faire sentir sur la marche des affaires. Peu à peu on acquit la certitude que les hostilités resteraient circonscrites entre les deux puissances, et les alarmes de la première heure se dissipèrent. Si la guerre faisait souffrir les industries qui avaient des débouchés dans les deux pays ou qui en tiraient des matières premières, d'autres industries qui avaient des fournitures à faire aux parties belligérantes en ont retiré un certain avantage. Le Japon notamment a donné de bonne besogne aux producteurs

par ses immenses achats, et actuellement ses magasins doivent être pleins.

Enfin l'incertitude où l'on était au sujet des nouveaux traités de commerce, arrêtait dans une certaine mesure l'esprit d'initiative. Cependant l'Allemagne parvint dans le courant de l'année à conclure des traités avec l'Italie, la Belgique, la Russie, la Roumanie, la Suisse, la Serbie, et avec l'Autriche-Hongrie. Quant aux époques auxquelles les nouveaux traités entreront en vigueur, on a choisi diverses formules laissant une certaine marge, et permettant en outre d'arriver à des dates uniformes. La durée des traités est fixée jusqu'au 31 décembre 1917, et un délai d'un an est accordé pour les dénoncer.

Si ces traités déterminent l'orientation économique du Zollverein jusqu'en 1917, et promettent une longue ère de stabilité, il faut convenir d'autre part qu'ils ne sont pas de nature à satisfaire l'industrie et le commerce. Les négociations avec la Russie et l'Autriche-Hongrie en particulier ont démontré qu'on s'est exclusivement préoccupé des intérêts agricoles.

Quelles seront les conditions d'existence de l'industrie dans le Zollverein? On ne saurait le préjuger. Mais il est dès à présent certain qu'elle aura à compter d'un côté avec une augmentation de ses prix de revient, et d'un autre côté, avec des difficultés nouvelles dans les exportations.

Mines.

La statistique de production pour l'année 1904, établie par l'administration des mines a donné les résultats ci-après :

	Année 1903.	Année 1904.
Nombre de sièges en exploitation	80 »	76 »
Production totale	t. 6.010.012 670	t. 6.347.780 570
Valeur de la production	fr. 15.278.922 50	fr. 16.458.904 »
Prix moyen par tonne	2 54	2 59
Nombre des ouvriers occupés.	6.023	6.262
Population ouvrière (femmes et enfants)	13.894	14.196

Alors que la consommation des hauts fourneaux indigènes n'a guère varié par rapport à l'année précédente, la production des mines accuse un progrès de 337,769 tonnes, ce qui laisse supposer que les exportations de minette ont augmenté dans une mesure très appréciable. En même temps la valeur de la production a augmenté de 1,179,980 fr. 50, l'augmentation ressort donc à 0 fr. 05 par tonne.

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1903.

	Siéges d'exploitation.	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
	—	—	—	—	—
			Tonnes.	Francs.	
Allemagne . .	362	35.570	15.220.638	77.544.000	5 09
Luxembourg .	80	6.024	6.010.012	15.278.923	2 54

Métallurgie.

Les établissements métallurgiques du Grand-Duché, ont travaillé, en 1904, sensiblement dans les mêmes conditions que pendant l'année précédente.

	Hauts fourneaux.	Aciéries.	Fonderies.
	—	—	—
		(En tonnes.)	
Pour 1903.	1.217.830	371.978	11.119
Pour 1904.	1.198.001	366.302	13.436
Différence.	— 19.829	— 5.676	+ 2.317

Si la production n'accuse que des variations insignifiantes, les prix des fontes et des produits finis ne se sont guère écartés des niveaux de l'année 1903.

Durant toute l'année le marché sidérurgique a été en quelque sorte fasciné par le trust de l'acier qui, après de longues et laborieuses négociations fut définitivement constitué le 1er mars 1904.

Au mois de juillet à la suite de l'allure tourmentée que prenait le marché américain et qui se répercutait sur le marché du Zollverein, une dépression se produisit. Le trust de l'acier rencontrait de sérieuses difficultés en abordant la réalisation de ses projets grandioses. La demande étrangère diminuait, la production ne pouvait garder son ampleur, et des stocks commençaient à se former. Mais la demande intérieure ne cessait de donner, pendant que l'exportation souffrait, sur le marché mondial, de la concurrence de l'Amérique et de l'Angleterre.

La situation resta telle jusqu'à la fin de l'automne. A cette époque le calme revenait, le marché put se ressaisir promptement, et à la fin de l'année nous avons pu constater une situation sans grande animation, mais ferme sous tous les rapports.

A. — HAUTS FOURNEAUX.

	Année 1903.	Année 1904.
	—	—
Le nombre de fours existants a été de.	»	31
A feu.	25 à 27	28
Ayant marché. . . . . semaines	1.382	1.371

La production se répartit ainsi :

	Année 1903.	Année 1904.
	(En tonnes.)	
1° Fonte d'affinage.	104.720 »	90.655 »
2° — Thomas.	962.987 960	967.134 710
3° — de moulage. . . .	150.122 270	140.212 250
Production totale. . .	1.217.830 230	189.001 960

Représentant :

	(En francs.)	
1° Pour la fonte d'affinage..	5.723.250 »	4.944.246 50
2° — Thomas . .	53.738.930 75	55.579.112 »
3° — de moulage	8.384.865 25	7.817.369 80
Soit une valeur totale de. .	67.847.046 »	66.350.738 30

Prix de la tonne.	Francs	55 71	55 39
Minerai consommé	Tonnes	3.757.565	3.873.900
Nombre des ouvriers.		3.336	3.359
Population ouvrière (femmes et enfants).		9.150	8.453

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1903 :

	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur totale.	Prix de la tonne.
		Tonnes.	(En francs.)	
Allemagne.	32.025	8.800.070	588.412.500	66 86
Luxembourg. . . .	3.336	1.217.830	67.847.046	55 71

B. — FONDERIES.

	Année 1903.	Année 1904.
Nombre des fonderies en activité	9	9

La production se répartit ainsi :

	(En tonnes.)	
1° Poterie.	645 300	638 800
2° Tuyaux	24 »	7.263 400
3° Machines et divers.	10.450 165	5.489 326
Production totale. . .	11.119 465	13.436 526

Représentant :

		(En francs.)	
1° Pour la poterie		197.400 »	193.700 »
2° — les tuyaux		4.287 50	674.091 25
3° — machines et divers		1.222.341 »	770.726 10
Soit une valeur totale		1.424.954 50	1.638.517 35
Prix moyen de la tonne	Francs	128 10	121 95
Matières premières consommées	Tonnes	12.303	14.974
Nombre des ouvriers		274	283
Population ouvrière		930	980

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour l'année 1903 :

	Nombre des ouvriers.	Nombre des fonderies.	Consommation des matières premières.	Production totale.	Valeur de la production.
	—	—	—	—	—
			Tonnes.		Francs.
Allemagne	85.547	1.273	1.980.115	1.704.062	351.620.000
Luxembourg	274	9	12.378	11.119	1.424.342

C. — ACIÉRIES.

		Année 1903.	Année 1904.
		—	—
Nombre des aciéries		3	3
La production se répartit ainsi :			
1° Lingots	Tonnes	15.474 »	17.070 »
2° Demi-produits		220.005 420	149.505 370
3° Produits finis :			

		Année 1903.	Année 1904.
		—	—
a) Rails et éclisses	Tonnes	28.008 320	31.108 920
b) Traverses		9.638 920	17.060 460
c) Fers marchands et divers		96.475 560	127.159 266
d) Fil laminé		1.576 460	24.390 210
		135.699 260	199.726 966
Production totale		135.699 260	199.726 966
		371.978 680	366.302 336

		Année 1903.	Année 1903.
Représentant :			
1° Pour les lingots . . . . . Francs		1.152.812 »	1.301.587 50
2° Pour les demi-produits.		50.646.009 »	13.535.461 25

3° Produits finis :

		Année 1903.	Année 1904.		
a) Rails et éclisses . . . . . Francs	3.130.295 »	3.942.242 50		
b) Traverses	1.020.651 »	2.174.500 »		
c) Fers marchands et divers.	12.198.555 »	16.210.490 »		
d) Fil laminé	198.377 »	2.980.892 50		
	16.547.878 »	25.308.125 »	16.547.878 »	25.308.125 »
Soit une valeur totale de francs. . .			38.346.399 »	40.145.173 75

Prix moyen de la tonne.	Francs	103 08	109 60
Consommation de fontes.	Tonnes	483.799	517.914
Nombre des ouvriers		3.027	2.872
Population ouvrière (femmes et enfants) . .		5.541	4.325

Comparaison entre la production de l'Allemagne et celle du Grand-Duché pour 1903.

	Nombre des aciéries.	Nombre des ouvriers.	Production.	Valeur.
	—	—	—	—
			Tonnes.	Francs.
Allemagne . .	205	129.415	7.977.230	1·133.241.255
Luxembourg .	3	3.027	371.978	38.346.699

Ateliers de construction. — Le courant d'ordres pendant l'année 1904 a donné entière satisfaction à nos ateliers de construction. L'allure générale des affaires se ressentait encore dans une certaine mesure de la faiblesse des prix pratiqués l'année précédente, néanmoins l'accroissement de la demande a permis de donner à la production toute son ampleur.

Les augmentations de prix dans les trois derniers mois oscillent entre 5 et 10 0/0 et des indices sûrs, notamment le mouvement ascendant que poursuit le prix des produits bruts, nous permettent d'espérer d'autres augmentations dans le courant de l'année.

La situation des fonderies luxembourgeoises, qui produisent des machines et autres articles destinés à la vente, est identique à celle des ateliers. Toutes les fonderies sont bien occupées et les prix se raffermissent.

Enfin nous constatons que nos ateliers de construction ne sont pas entrés seuls dans une meilleure phase, mais que la petite industrie et le métier leur ont emboité le pas.

Industrie du bâtiment. — L'industrie du bâtiment vivement sollicitée par la reprise des affaires a marqué une tendance nettement en progrès.

L'année 1905 s'ouvre sous les auspices les plus encourageants. Plusieurs grands édifices sont en construction à Luxembourg, les salaires sont en hausse et le nombre des ouvriers italiens employés dans cette industrie va en augmentant.

Le bâtiment occupe ensemble 324 patrons et 2,067 ouvriers.

Ardoisières. — La production qui s'est faite dans les mêmes conditions que l'année dernière est en augmentation. D'autre part, les ventes, sollicitées par les bas prix, ont gardé durant toute l'année une bonne allure qui a permis un prompt écoulement de la production et des stocks restés sur chantier.

Une société fait toujours des essais en vue de l'emploi des

machines au fond, cependant le résultat final paraît être que ces installations ne sont en tout cas pas moins coûteuses que l'ancienne méthode d'extraction.

L'augmentation des droits de douane sur les ardoises, prévue dans les nouveaux traités de commerce, ne manquera pas d'exercer une influence favorable sur l'industrie ardoisière.

Carrières. — La Société anonyme de Montfort nous présente les considérations suivantes sur la situation de l'industrie des carrières en 1904.

L'année écoulée a été meilleure sous le rapport de la production par suite d'importantes commandes enlevées en pays étranger.

Il est à remarquer que si l'on excepte les constructions dirigées par l'État, la pierre indigène est de plus en plus délaissée dans le Grand-Duché même, et remplacée par les pierres allemandes et françaises, tandis que dans les pays voisins, en Allemagne et en Belgique, par exemple, où l'on a reconnu la supériorité et la beauté de la pierre luxembourgeoise, on n'hésite pas à l'employer même au prix de grands sacrifices pécuniaires.

Mais si nos produits indigènes sont supérieurs sous tous les rapports, il nous est impossible de les fournir à des prix aussi réduits que les carrières étrangères, celles-ci étant toutes reliées au cbemin de fer et offrant en même temps une exploitation moins onéreuse. La concurrence les trouve donc mieux outillées.

Les salaires ont subi une augmentation qui va jusqu'à 30 0/0 et qui n'est guère compensée par une majoration des prix de vente restés stationnaires.

Comme l'industrie des carrières tend à se développer de plus en plus, la formation des jeunes ouvriers carriers mériterait de fixer l'attention des pouvoirs. Sous ce rapport la création d'ateliers d'apprentissage, à l'instar de ceux qui fonctionnent depuis une série d'années en Belgique à la satisfaction des intéressés, donnerait de bons résultats.

Industrie des ciments. — L'industrie du ciment a traversé une crise d'une violence inouïe qui, commencée en 1901, a duré jusqu'à la fin de 1903.

Les prix qui étaient tombés au point que beaucoup d'usines très bien situées et travaillant dans d'excellentes conditions, ont clôturé leurs bilans des années 1901, 1902 et 1903 par des pertes importantes, se sont relevés en 1904.

Le plus grand nombre des usines produisant du ciment de Portland, et situées dans le rayon d'action de l'usine de Dommetdangt ont formé un syndicat de vente sous le nom de « Suddeutsche Cementverkanpstelle ».

Un effet de la constitution des fabricants de ciment en syndicat, a été l'augmentation du prix du ciment de 25 fr. pour 10 tonnes; une autre augmentation de 50 fr. pour 10 tonnes est entrée en vigueur à partir du 1er janvier 1905.

Briqueterie. — L'année 1904 a été pour l'industrie de la briqueterie mécanique luxembourgeoise sensiblement égale à l'année 1903.

Au début de l'exercice 1904, les prix étaient très bas. Un relèvement s'est fait sentir vers les mois de juin et juillet, mais ce relèvement des prix a été localisé à certaines régions, notamment à la région Messine.

Comme desiderata, les briquetiers luxembourgeois souhaitent la réduction des tarifs douaniers pour l'exportation en France et en Belgique, et il n'y aurait aucun inconvénient à accorder les réductions correspondantes aux briques françaises et belges importées dans le pays, cette importation étant d'une importance minime.

Tannerie. — L'année 1904, pour la tannerie, ne peut pas être classée parmi les années de prospérité au point de vue des résultats obtenus. Cependant la production accuse une augmentation provoquée surtout par l'importance croissante des exportations.

On peut évaluer la production pour toutes les catégories de cuirs et pour tout le Grand-Duché à 240,000 pièces.

Les matières premières, à l'exception de l'écorce de chêne, sont à des prix très élevés et nullement en proportion avec le produit fabriqué. Cet état de choses persiste depuis plusieurs années.

Écorces à tan. — Les prix des écorces à tan baissent continuellement, et la production ne se vend plus guère En automne 1904, on vendait la première qualité à 2 fr. 50 la botte de 26 kilog. Vers la fin de décembre, les ventes se ralentissaient avec des prix en baisse de 25 à 30 centimes, et bien des écorces restaient invendues.

Ganterie. — L'année 1904 a été plus favorable à l'industrie gantière que la précédente, et la production qui avait diminué de 10,000 à 12,000 paires de gants en 1903, est parvenue à rattraper ce chiffre.

Une particularité du marché, qui tend à se développer au détriment de la ganterie luxembourgeoise, c'est la demande croissante des articles à bon marché. Ce phénomène trouve son explication dans ce fait que dans différents pays, la main-d'œuvre est inférieure de 15 à 30 0/0 à la nôtre, et que certains pays vendent même des gants au prix de notre main-d'œuvre.

La mégisserie a produit un chiffre approximatif de 1,500,000

peaux, et la ganterie environ 72,000 douzaines de paires de gants. Cette industrie a occupé en 1904 environ 700 ouvriers et 1,200 ouvrières.

Industrie textile. — L'industrie textile continue à souffrir de la faiblesse des prix, des inconstances de la mode et surtout de la désorientation complète des prix des matières premières. Cependant les ventes, quoique sans ampleur, se sont faites couramment.

Les prix de la laine sont restés très élevés pendant toute l'année, surtout pour les « crossbreds » ordinaires et mi-fines. La cause en est due à une rareté sensible, et pour les laines ordinaires, à une consommation plus importante, par suite de la forte demande de couvertures et d'étoffes pour le Japon et la Russie. D'autre part, les cotons ont subi une hausse énorme qui est due à la spéculation sur cet article.

Industrie du vêtement. — L'industrie du vêtement de travail a été entravée, pendant toute l'année 1904, par les cours anormaux et incertains des tissus de coton, parce que les acheteurs, en présence de la surélévation des prix habituellement pratiqués, ne pouvaient remettre que de petits ordres urgents.

Vers la fin de l'année une détente s'est produite dans le cours des cotons, qui permettra, il faut l'espérer, une reprise normale et sérieuse de la fabrication de ces vêtements.

Tabacs et cigares. — La production pour l'année 1904 est restée au niveau de l'année précédente, et se répartit comme suit :

	Francs.
23,000 quintaux de tabac à fumer d'une valeur de . . .	2.500.000
1,000 quintaux de tabac à priser et à mâcher.	150.000
12 millions de cigares	400.000
30 millions de cigarettes	270.000
Soit ensemble. . .	3.320.000

contre 3,270,000 en 1903.

Il y a une légère augmentation à signaler dans la fabrication des cigarettes, qui deviennent de plus en plus un article de grande consommation.

Brasserie. — L'exercice de 1904 accuse la plus forte production que l'industrie de la brasserie aient eu à enregistrer dans le pays. Alors que comparées aux années antérieures, les années 1902 et 1903 avaient enregistré une légère baisse, le chiffre de la fabrication des bières indigènes est monté, en 1904, à 205,663 hectolitres, dépassant ainsi de près de 30,000 hectolitres, le maximum qui avait été atteint en 1901, soit 180,479 hectolitres.

Cette production est fournie par les treize brasseries actuellement en exploitation et occupant environ 400 ouvriers.

L'importation des bières allemandes, notamment des bières de Munich, varie toujours entre 20.000 et 25,000 hectolitres par an. Toutefois, il est à prévoir qu'elle diminuera assez sensiblement en 1905, puisqu'un assez important établissement étranger vient de renoncer à son commerce avec le Grand-Duché.

Il faut espérer que le développement de la brasserie ne sera pas enrayé, ni même ralenti, par les nouveaux impôts dont en Allemagne quelques partis politiques entendent frapper les blés.

Horticulture. — L'année 1904 a été, au point de vue horticole, la même que les précédentes. On a noté une légère augmentation dans la production des rosiers.

L'horticulture occupe environ 600 ouvriers pour lesquels la moyenne des salaires varie entre 3 fr. et 3 fr. 50 par journée de travail.

Conserves alimentaires. — La fabrication des conserves alimentaires, spécialité de légumes, à Beaufort, annonce une production approximative de 132,000 litres-kilog. pour l'année 1904. Les affaires ont gardé l'allure des années précédentes et la vente continue à s'effectuer comme par le passé, en Allemagne.

On a employé cette année 50 ouvrières belges et autant d'ouvrières luxembourgeoises. Le prix de la main-d'œuvre tend à augmenter.

Meunerie. — La production de la meunerie, en 1904, se rapproche du chiffre de 50,000,000 de kilogrammes, dont au moins les deux tiers sont travaillés par les meuneries de commerce, alors qu'à peine un tiers est travaillé par les meuneries à petits sacs.

Au point de vue financier, l'année a été mauvaise pour la meunerie. Les facilités croissantes des communications rendent la meunerie locale toujours plus pénible.

Laiterie. — Le syndicat des laiteries luxembourgeoises donne les transactions suivantes :

	Nombre de laiteries employées par le syndicat.	Montant net versé aux producteurs. Déduction faite des frais.
	—	—
Année 1904	75	639.848

Fournitures de beurre en 1904 : 258,785 kilog.

Viticulture et commerce des vins. — L'année 1904 est

à classer parmi les bonnes années, tant par rapport à la qualité qu'à la quantité.

La production qui marquait à l'aréomètre Oechsle de 70 à 80°, et au pèse-acide de 8 à 13 0/0 d'acidité totale exprimée en acide, est évaluée approximativement à 130,000 hectolitres pour les 1,468 hectares de vigne, soit 88 hectolitres à l'hectare. Les cours s'établirent de suite à 300 et 400 fr. les 1,000 litres pris en cave, prix déjà dépassés aujourd'hui.

Depuis 1900 nous n'avons plus eu une année de qualité : 1901, 1902, 1903 n'ont donné que des vins pauvres en alcool perdant leur valeur en vieillissant : le 1904 au contraire est un vin au goût franc, fruité et corsé, un vin-de garde qui d'ici un ou deux ans, sera payé à des prix relativement plus élevés.

Vin de Champagne.

Établissement Mercier et Cie, succursale de Luxembourg.

Le tirage de l'année 1904 comprend 811,000 1/1 et 141,850 1/2 bouteilles : la production est donc inférieure de 200,000 1/1 et 80,000 1/2 bouteilles à celle de 1903. Cette diminution a pour cause le stock considérable restant en cave, bien que le chiffre des expéditions de 1904 ait dépassé celui de 1903 de 13,000 1/1, 5,000 1/2, 5,000 1/4 et 1,200 1/8 bouteilles.

La récolte du vin de Champagne en 1904 a été très abondante, les vins sont de qualité supérieure ; les prix d'achat sont restés plus ou moins stationnaires.

Le nombre moyen des ouvriers occupés est de 130, la plupart Luxembourgeois.

Les salaires payés à Luxembourg en 1904 ont été de 116,000 francs ; les ouvriers occupés à la culture des osiers ont touché un total de 17,700 fr. Les vanniers de Koptol 6,300 fr.

Poudrerie de Luxembourg. — Les ventes de l'établissement de Kockelschener, accusent une production en augmentation de 50,000 kilog., sur l'année précédente.

Faillites et concordats.

Le nombre des faillites et concordats s'établit ainsi pour les trois dernières années.

A. — Arrondissement de Luxembourg.

	Années 1902.	1903.	1904.
Faillites déclarées.	25	27	20
Concordats sollicités. . . .	8	16	8
— homologués . .	8	12	6

B. — Arrondissement de Diekirch.

	Années 1902.	1903.	1904.
Faillites déclarées. . . .	1	4	5
Concordats sollicités. . . .	2	»	2
— homologués . .	2	»	»

Bourse du travail.

Relevé des opérations de la Bourse du travail en 1904 :

Demandes de travail.		Offres de travail.		Résiliation d'offres.	
Présentées.	Réalisées.	Par patrons.	Par ouvriers.	Emanant de patrons.	Emanant d'ouvriers.
902	897	4.556	6.179	4.476	5.959

Banque internationale de Luxembourg.

Le relèvement du marché industriel a exercé une heureuse influence sur le bilan de cet établissement. Il lui a été possible de maintenir la réserve extraordinaire de 400,000 fr. sur le compte de fonds publics et de répartir en outre aux actionnaires, un dividende de 8 0/0, soit 1 0/0 de plus qu'en 1903.

Le chiffre d'affaires de la Banque internationale ainsi que de ses deux succursales s'est élevé :

	Francs.
En 1904.	1.219.495.285 24
En 1903.	1.172.255.218 »
D'où il ressort une différence en faveur de 1904 de	47.240.067 24

Exposition du travail à Luxembourg.

13 août-15 septembre 1904.

Le métier et la petite industrie menacent de sombrer dans leur lutte inégale contre la grande industrie et les puissantes associations de capitaux, et il importe pour la prospérité du pays, qu'on aide les artisans et les petits industriels dans leur lutte, qu'on fasse leur éducation technique.

Déjà en 1894 le gouvernement avait organisé dans ce but une exposition pendant les mois d'août et de septembre, exposition qui a été couronnée d'un succès complet.

Persuadé que l'écoulement d'une période de dix ans était plus que suffisant pour justifier l'idée d'une nouvelle exposition, et inspiré par les considérations qui précèdent, le gouvernement a pensé qu'il était plus qu'indiqué de répéter en 1904 l'essai si heureusement fait en 1894.

Le succès dépassa celui de notre première exposition du travail. Ce fut une puissante leçon de choses en même temps qu'un stimulant énergique pour nos artisans : elle marquera une très suggestive étape dans le développement industriel du pays.

École industrielle et commerciale de Luxembourg.

Nombre et répartition des élèves qui ont fréquenté cet établissement pendant les deux dernières années :

Années.	Classes inférieures communes. VIe, Ve, IVe.	Section commerciale. IIIe, IIe, Ire.	Section industrielle. IIIe, IIe, Ire. et cours supérieurs.	Totaux.
1903-1904 . .	278	61	105	444
4904-1905 . .	298	60	168	526

École industrielle et commerciale d'Esch-sur-Alzette.

Années.	Classes inférieures communes. VIe, Ve, IVe.	Section commerciale. IIIe, IIe, Ire.	Section industrielle. IIIe, IIe, Ire. et cours supérieurs.	Totaux.
1903-1904 . .	129	4	9	142
1904-1905 . .	99	5	18	122

CHEMINS DE FER

Chemins de fer Guillaume-Luxembourg.

Tonnage des marchandises transportées en petite vitesse :

	1904.	1903.
	Tonneaux.	
Trafic intérieur.	504.826	391.900
— d'exportation. . .	2.929.710	2.629.432
— d'importation. . .	1.757.522	1.752.795
— de transit	2.534.232	2.882.689
	7.726.290	7.656.816

Recettes effectuées.

	1904.	1903.
	Tonneaux.	
Voyageurs et bagages .	1.896.250	1.857.500
Marchandises.	15.792.500	14.021.250
Recettes diverses. . . .	1.348.750	1.258.750
Recettes totales. . .	19.037.500	17.137.500

Chemins de fer Prince-Henri.

Marchandises expédiées.	1904.	1903.	Différence en faveur de 1904.	Différence en faveur de 1903.
	Tonnes kilométriques.		Tonnes kilométriques.	
1° pour l'intérieur	1.281.081.370	1.202.011.710	78.569.660	»
2° vers la France	102.991.660	141.721.180	»	38.729.520
3° — Belgique	1.212.224.260	1.222.842.940	»	10.618.680
4° — Hollande	1.306.800	1.339.580	»	32.780
5° — Allemagne	517.596.870	373.760.230	143.836.640	»
6° — Suisse	4.347.350	2.798.940	1.548.910	»
7° — Italie	1.196.370	2.879.390	»	1.683.020
Ensemble	3.120.745.180	2.947.853.970	172.891.210	»

	1904.	1903.	Différence en faveur de 1904.	Différence en faveur de 1903.
	Tonnes kilométriques.		Tonnes kilométriques.	
II. Marchandises importées :				
1° De la France via Rodange	59.244.650	39.088.860	20.155.790	»
2° De la Belgique :				
a) Via Athus	356.545.940	244.933.100	111.612.840	»
b) Via Sterpenich	35.797.050	37.126.100	»	1.329.050
c) Via Benonchamps	4.638.330	4.169.050	469.280	»
d) Via Gouvy	14.329.500	15.229.770	»	900.270
3° De l'Allemagne :				
a) Via Esch	68.257.750	73.952.310	»	5.694.560
b) Via Kleinbettingen	4.439.430	4.710.290	»	270.860
c) Via Trois-Vierges	2.824.690	4.512.650	»	1.687.960
d) Via Trois-Vierges (Dippoch)	604.369.860	540.021.380	64.348.480	»
e) Via Wemerlislig (Thionville et Kartham)	25.644.810	22.766.330	2.878.480	»
f) Via Wemerlisilg (Dippoch)	18.370.670	27.746.910	»	9.376.240
Ensemble	1.194.462.680	1.014.256.750	180.205.930	»
III. Marchandises en transit par la ligne des Minières :				
a) Via Esch-Athus et inversement	125.300.470	156.651.970	»	31.351.500
b) Via Esch-Rodange	6.173.800	»	6.173.800	»
Ensemble	131.474.270	156.651.970	»	25.177.700
Total	4.446.682.130	4.118.762.690	327 919.440	»

Marchandises expédiées en France :

Minerais	93.333.250	tonnes kilométriques.
Pierres	442.000	—
Acier	324.590	—
Fontes	974.000	—
Bois	25.000	—
Scories phosphores	694.200	—
Divers	7.198.620	—
Total	102.991.660	tonnes kilométriques.

Marchandises importées de France :

Minerais	36.990.000	tonnes kilométriques.
Pierres	75.010	—
Fontes	»	—
Bois	313.910	—
Scories phosphores	18.583.830	—
Cokes	»	—
Houilles	»	—
Divers	3.481.900	—
Total	59.244.650	tonnes kilométriques.

Recettes effectuées sur le réseau minières, Luxembourg, Attert et la Sure.

Produit moyen par voyageur, 0 fr. 4152 en 1904, 0 fr. 4367 en 1903.

Produit moyen par tonne de marchandises, 1 fr. 0338 en 1904, 1 fr. 0205 en 1903.

Produit kilométrique correspondant : 1904, 31,638 fr. 51 ;
— 1903, 29,017 fr. 38.

Chemins de fer secondaires.

Lignes de Luxembourg-Reinich et de Cruchten à Larochette, longueur, 41 kilomètres :

Produit kilométrique correspondant : 1904, 5,893 fr. ;
— 1903, 5,826 fr.

Lignes de Diekirch-Viandin et de Noerdange-Mortitamp, longueur, 44 kilomètres :

Produit kilométrique correspondant : 1904, 4,345 fr. ;
— 1903, 4,129 fr.

Ligne de Bettembourg-Aspett, longueur, 11 kilomètres :

Produit kilométrique correspondant : 1904, 2,308 fr. ;
— 1903, 2,127 fr.

En terminant ce rapport, nous ne pouvons que rappeler ce que nous disions l'année dernière.

L'adoption par le Reichstag du nouveau tarif douanier est susceptible d'apporter de profondes modifications dans le régime des importations du Zollverein, et la France sera sans doute la première à ressentir les effets du nouvel état de choses.

La répercussion économique que les traités de 1904 et de 1905 sont appelés à exercer sur le commerce d'exportation français, a suscité de bien vives controverses. Les esprits pessimistes croient le moment prochain où les produits français en quête de débouchés se heurteront à des barrières de douanes inaccessibles. L'étude des documents statistiques, montre que le danger quoique réel est moins grave qu'il ne le paraît à première vue.

Il ne faut pas oublier en effet, que malgré les instances des agrariens, l'Allemagne a dû consentir un tarif minimum sur les quatre céréales ; par suite, les traités conclus avec les puissances agricoles, ont atténué sans les faire disparaître les rigueurs du tarif général sur ces articles. En outre bien que le tarif conventionnel futur frappe très sévèrement les diverses céréales et les produits de minoterie, cet accroissement de sévérité ne portera pas un grave préjudice au commerce d'exportation français, en raison même de l'importance minime des quantités exportées.

On pourra consulter utilement pour tout ce qui concerne le nouveau régime commercial franco-allemand, l'ouvrage de M. G. Wampach, intitulé : *Les exportations françaises en présence des récentes modifications douanières*, et publié par les soins du Syndicat central des agriculteurs de France.

Après avoir étudié en détail les effets du nouveau tarif sur les diverses branches de notre production nationale, l'auteur conclut ainsi : « Malgré la sévérité protectionniste du régime com-
« mercial de demain, les exportateurs français, les agriculteurs
« comme les industriels, pourront comme par le passé jouer
« un rôle aussi glorieux que rémunérateur, sur les grands
« marchés étrangers. Les obstacles qui se dressent devant leurs
« produits, ne sont pas de ceux qui font reculer des esprits
« entreprenants. A nos agriculteurs et à nos manufacturiers de
« se servir à leur tour des armes dont l'Allemagne contempo-
« raine leur a pris le maniement. Passés maîtres dans l'art de
« produire, les uns et les autres sont malheureusement restés
« novices dans l'art de vendre leurs produits. »

Il appartient donc au commerce français de s'outiller dès à présent en vue de la lutte économique qui s'annonce. Il serait désirable qu'une étude approfondie des conditions de transit et de fabrication chez des concurrents, le mette à même de produire à des prix de revient suffisants pour attirer la clientèle étrangère.

Le principal agent de l'expansion commerciale est le commis voyageur. Il est toujours préférable au représentant commercial installé dans le pays. Celui-ci est en effet ordinairement chargé de la représentation de plusieurs maisons concurrentes et ne présente pas toujours les garanties d'indépendance nécessaires.

L'Allemagne a admirablement compris le rôle capital des voyageurs de commerce, et c'est par milliers que ses agents parcourent tous les marchés, attentifs aux moindres désirs de sa clientèle, et soucieux d'envoyer à leurs maisons des renseignements utiles qu'ils recueillent dans leurs voyages. C'est à cette organisation qu'il faut attribuer pour une bonne part, le prodigieux essor commercial de l'Empire dans ces dernières années.

Les maisons françaises qui seraient embarrassées pour se procurer des voyageurs possédant suffisamment la langue allemande, trouveront à Luxembourg, une pépinière de jeunes gens doués des qualités requises.

Il existe en effet dans ce pays une école industrielle et commerciale dépendant de l'État, dirigée par des professeurs distingués, et qui donne à ses élèves une éducation professionnelle dans les deux langues.

L'utilisation de ces jeunes gens aurait le double avantage de procurer à nos maisons françaises un personnel excellent, et de contribuer d'une façon efficace à l'extension du commerce français dans ces pays.

Pour compléter ces indications nous croyons utile d'ajouter qu'il existe à Luxembourg une association des voyageurs de commerce et de l'industrie, qui se charge de procurer autant que possible des emplois à ceux de ses membres qui en sont dépourvus.

L'adresse du siège social est la suivante :

Hôtel Schintgen, Luxembourg.

De La Chapelle,

Secrétaire de la Légation de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 9 NOVEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 480

JAPON

Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.			Prix.
460.	—	**Possessions américaines d'Océanie** (Iles Philippines) : Situation commerciale, industrielle et économique des Iles Philippines pendant l'année fiscale 1904	» 30
461.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	—	**Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	—	**Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904	» 20
464.	—	**Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904	» 20
465.	—	**Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	—	**Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	—	**Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	—	**Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	—	**Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	—	**Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	—	**Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 10
476.	—	**Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	—	**Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	—	**Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	—	**Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20

JAPON

Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.

Kobé, le 30 juillet 1905... Le commerce extérieur du Japon s'est élevé en 1904 à 690.621,634 y. 48 s., dont 371,360,738 y. 59 s. à l'importation et 319,260,895 y. 89 s. à l'exportation.

Dans ce total, la part de Kobé figure pour 262,831,378 y. 93 s. Si nous faisons abstraction des réimportations et des réexportations se chiffrant respectivement par 240,948 y. 95 s. et 1,066,042 y. 54 s., les exportations et les importatisns directes s'élèvent séparément à 86,910,135 y. 48 s. et 174,614,251 y. 96 s.

Jusqu'ici les statistiques douanières s'étaient bornées à enregistrer pour chaque nation la valeur globale des principaux articles expédiés ou reçus, sans assigner à chaque port sa part. La douane de Kobé vient de combler cette lacune en ce qui la concerne et a publié dernièrement, en japonais, un ouvrage qui nous offre un tableau comparatif et complet des échanges entre cette ville et les pays étrangers, pendant les années 1902, 1903 et 1904. Grâce aux données officielles de ce travail et à la collaboration précieuse de l'interprète du poste, je suis parvenu à dresser le relevé des principales exportations et importations effectuées par Kobé en 1904.

EXPORTATION.

Les exportations par Kobé se sont élevées à 86,910,135 y. 48 s.

L'exportation accuse sur 1903 une moins-value de 2 millions 606,747 y. 88 s. (786,910,135 y. 48 s. contre 89,516,883 y. 36 s.).

Malgré cette légère diminution, la vente des articles s'est bien maintenue. La guerre avec la Russie n'a guère arrêté la production indigène et grâce à sa maîtrise de la mer le Japon a toujours pu écouler aisément ses produits sur les marchés extérieurs. Ses principales exportations ont été les suivantes :

Filés de coton. — 21,016,042 yens contre 24,383,236 y. 70 s. en 1903. Malgré ce recul qui s'explique par l'augmentation de la consommation indigène et le développement du tissage, les fils de coton dont les envois s'élevaient seulement à 665,434 yens en 1895 représentent aujourd'hui la principale exportation de Kobé. Plus des deux tiers de cette denrée sont expédiés par ce port et manufacturés à Osaka. Le premier client du Japon est la

Chine dont les achats inférieurs, cependant, à ceux de 1903 (18,676,901 contre 23,041,197) expliquent la diminution subie l'an dernier par cet article.

Les autres acheteurs sont, par rang d'importance, Hong-Kong (2,100,505), les Philippines (220,658), la Corée (12,024) et les Établissements des Détroits (5,934).

Tricots de coton. — 1,323,595 y. 55 s. contre 705,557 y. 35 s. en 1903, soit une augmentation de près de moitié. Cet article, d'un très grand avenir, est surtout fabriqué à Osaka et presque exclusivement exporté par Kobé.

Les principaux importateurs sont les Indes anglaises dont les achats ont plus que doublé en un an (995,906 yens contre 455,709 en 1903). Le restant est pris par Hong-Kong (146,108), les Indes hollandaises (63,314), les Établissements des Détroits (59,944), l'Australie (36,605), la Chine (17,074), les Philippines (2,528), la Corée (1,072) et divers pays (1,044 55).

Chaussettes de coton. — 105,249 y. 96 s. contre 108,117 43 en 1903. Les principaux clients sont encore les Indes anglaises (41,254) et Hong-Kong (41,446) qui absorbent les huit dixièmes du chiffre. La Chine vient ensuite avec 17,645 yens.

Couvertures de coton. — 67,293 y. 60 s. contre 308,908 40 en 1903 L'énorme différence de 241,614 y. 80 s. s'explique par l'augmentation de la consommation indigène et notamment par les achats de l'autorité militaire.

Le principal acheteur est toujours la Chine. Elle a importé pour 62,357 yens contre 295,933 yens en 1903. Le reste est pris par Hong-Kong (3,033), la Corée (242) et les pays divers (1,661 60).

Sheeting. — 194,626 y. 40 s. contre 19,660 yens en 1903, soit une augmentation de 174,966 y. 40 s. La Chine, qui avait absorbé toute la toile pour draps de lits en 1903, en a acheté, l'an dernier, pour 156,568 yens. Le reste est pris par Hong-Kong (17,362), les Philippines (16,787) et les divers pays (3,909 40).

Shirting. — 319,022 yens contre 443,015 y. 61 s. en 1903, soit une diminution de 123,993 61. La toile de coton continue à être presque complètement absorbée par la Chine qui en a acheté pour 308,250 yens. La Corée et les Philippines viennent ensuite avec une part respective de 1,608 yens et 9,158 yens.

Coutil. — 145,258 y. 45 s. contre 191,525 y. 39 s. en 1903. A part divers pays qui en prennent pour 2,037 y. 45 s., cet article est encore absorbé par la Chine (143,221).

Flanelle de coton. — 466,280 y. 08 s. contre 502,855 y. 36 s. Hong-Kong arrive en tête avec 364,103 yens. Puis viennent la Chine (97,280), la Corée (3,696) et les divers pays (1,201 08).

Tenjiku (espèce de toile de coton). — 326,586 yens contre 608.415 y 40 s. en 1903. La Chine absorbe presque la totalité, soit 302,621 yens. Le reste est pris par Hong-Kong (21,761) et les Philippines (2,204).

Serviettes de bain. — 845,952 y. 82 s. contre 667,081 y. 99 s. en 1903. La Chine, qui en absorbe ordinairement la moitié, en a acheté pour 305,298 yens. Hong-Kong tient le second rang avec 229 401 yens. Puis viennent les Indes anglaises dont les importations ont quintuplé d'une année à l'autre (100,933 contre 18,167), l'Australie (98,519), les Établissements des Détroits (70,451), les Indes hollandaises (27,663), les Philippines (3,057), Hawaï (1,567) et divers pays (9,063 82) prennent le restant.

Tapis de coton. — 463,134 y. 66 s. contre 587,989 y. 35 s. en 1903. Ces tapis fabriqués à Sakaï près Osaka sont surtout expédiés en Angleterre qui en a importé pour 305,267 yens. Les autres acheteurs sont les États-Unis (79,099), l'Australie (41,645), Hong-Kong (19,361), la Chine (4,866), les Indes anglaises (3,033), Hawaï (2,526) et la Hollande (7,337 66).

Riz. — 3,462,988 y. 10 s. Les quatre cinquièmes de cette exportation passent par Kobé. Ce fait s'explique par la situation de Kobé au centre de la région de production la plus importante du Japon. Les envois de cette graine ont été les suivants pendant les quatre dernières années :

	Piculs.	Yens.
1901.	1.111.135	5.912.507 97
1902.	1.087.304	5.748 162 46
1903.	700.404	4.244.847 40
1904.	624.634	3.462.988 10

Malgré l'excellence de la récolte, pendant les deux dernières années, on remarque ici une moins-value notable comparativement aux deux premiers exercices.

L'explication de ce fait proviendrait à la fois des pertes apportées aux approvisionnements de la troupe pendant la campagne de Corée et de la baisse des prix qui, consécutive à l'augmentation de la production a abaissé le chiffre des ventes et déterminé le développement de la consommation indigène.

D'après le relevé des douanes, les envois de riz décortiqués et polis seraient les suivants en 1904 :

Décortiqués, 483,046 piculs valant 2,826 158 y. 83 s. ;
Polis, 141,588 piculs valant 1,017,254 y. 67 s. ;
Ce qui donne pour ces deux qualités un prix respectif moyen de 5 y. 64 s. et 7 y. 18 s. le picul en 1904.

La contribution des principaux pays à l'importation de cette denrée a été la suivante en 1904 :

Australie, 1,037,097 yens ; Hawaï, 775,695 ; Grande-Bretagne,

737,272; Amérique anglaise, 227,978; États-Unis, 258,069, France, 183,666; Hong-Kong, 54,970; Chine, 36,958 et les pays divers, 148,562 y. 10 s., dont la Hollande et l'Autriche-Hongrie se partagent le chiffre.

Thé. — 4,319,572 y. 55 s. contre 4,497,477 y. 50 s. en 1903. Le tiers environ des expéditions passe par Kobé. Les thés grillés à la bassine (2,722,180 15) et au panier (1,454,471 90) constituent la presque totalité de cette exportation.

Le thé japonais, peu apprécié en Europe est presque exclusivement vendu dans l'Amérique du Nord. Les États-Unis qui sont le principal acheteur et l'Amérique anglaise ont absorbé, en effet, pour 3,871,274 yens et 428,780 yens de cet article en 1904. La différence presque négligeable est prise par la Chine (14,518), Havaï (3,872) et divers pays (1,128 55).

Cuivre et ses manufactures. — 4,538,580 y. 83 s. contre 7,668,579 y. 90 s. en 1903. C'est un des articles qui ont été le plus affectés par la guerre. Son exportation s'est pratiquement limitée, en 1904 à la fourniture au marché chinois de monnaies de cuivre. Si l'on songe, en outre, que Hong-Kong n'est qu'un entrepôt d'où les marchandises s'acheminent en grande partie vers la Chine meridionale, son export de 1,554,266 yens devra être ajouté aux 2,515,957 yens absorbés directement par le Celeste Empire qui aura ainsi importé près des 9/10 de ce métal.

Par suite, l'Angleterre qui, en 1903, avait été un gros acheteur du cuivre raffiné (1,181.714) n'en a importé que pour une valeur de 134,974 yens en 1904. Les Indes anglaises qui tiennent le second rang ont également diminué les achats (337,374 yens contre 417,382 yens). Le reste est absorbé par les Philippines (4,229), les Établissements des Détroits (20,337) et divers pays (70,720 83).

La balance de la production a été absorbée par la consommation intérieure et, notamment, par les arsenaux qui en ont utilisé une grande partie pour les besoins militaires. Une hausse des prix en est résultée et à la fin de l'année, cet article était coté 5 à 6 liv. st. de plus que sur le marché de Londres.

La plus grande partie du cuivre exporté de Kobé provient des mines de Sumitono, principalement de celle de Besshi, dans l'île de Shikoku. Leur rendement en lingots est d'environ 5 à 6,000 tonnes par an.

Antimoine. — 280,256 y. 27 s. contre 363,703 y. 18 s. en 1903. Les principaux acheteurs sont : les États Unis dont l'importation a diminué de 43 777 (90,297 contre 139,074). La Grande-Bretagne, l'Allemagne et Hong-Kong arrivent ensuite avec une part sensiblement égale : 60,426 ; 55,358 ; 67,469. La différence est négligeable et est expédiée en Chine, en Australie, en France, et dans divers pays, notamment en Hollande.

Allumettes. — 7,471,539 y. 02 s. contre 7,677,166 y. 27 s. en 1903.

La fabrication des allumettes est presque tout entière concentrée dans la circonscription de ce poste et notamment dans la partie occidentale du Honshiu ou Nippon. Le tableau statistique suivant en est une preuve éloquente :

Fabrication des allumettes en 1901.

Régions.	Nombre des fabriques.	Nombre des ouvriers. Hommes.	Femmes.	Total.	Nombre de grosses.	Valeur en yens.
Honshiu central . . .	97	1.491	3.314	4.805	48.866.181	1.011.354
— septentrional	13	105	203	308	3.246.950	69.903
— occidental. .	135	3.850	12.258	16.208	329.821.917	7.938.971
Total. . .	245	5.446	15.875	21.321	381.935.048	9.020.228
Shikoku	9	182	532	714	9.488.826	171.656
Kinshin.	7	28	97	125	3.391.955	74.805
Totaux. . .	261	5.656	16.504	22.160	394.815.829	9.266.689

Cette industrie relativement récente et qui a pris une des premières places au Japon est stationnaire depuis 1901, date à laquelle elle semble avoir atteint son complet développement.

Les prix extraordinairement bas de cet article (3 sens ou 7 centimes 1/2 les boites de 60) dus au bon marché du bois dans le pays et surtout au peu d'élévation de la main-d'œuvre en majorité féminine, expliquent le haut chiffre de son exportation.

Les principaux pays acheteurs sont : la Chine qui en a pris directement pour 2,764,109 yens en 1904 et a dû absorber la moitié des envois à Hong-Kong s'élevant à 3,019,035 yens. Le reste est absorbé par les autres pays asiatiques : Indes anglaises (541,217), Indes hollandaises (105,691), Établissements des Détroits (980,471), la Corée (16,501), les Philippines (31,095).

Nattes. — 4,820,404 y. 04 s. contre 4,603,041 y. 90 s. en 1903.

Voilà encore une industrie de date récente qui est arrivée à une extension extraordinaire, bien que son maximum de rendement semble avoir été atteint depuis quelques années. Les principaux districts producteurs sont ceux de Bizen, Bingo, Bungo et Chikugo sur la Mer Intérieure et toute l'exportation en passe par Kobé, à part un chiffre insignifiant de dix mille yens qui revient à Nagasaki ou Yokohama. 120,000 ménages de fabricants, environ, s'adonnent à cette industrie domestique.

Malgré le bon marché de la main-d'œuvre, le prix d'un rou-

leau de 40 yards est assez cher et varie entre 8 et 10 yens. Les nattes dites « goza » et les « tatamis » sont absorbés par la consommation indigène. Quant aux paillassons fantaisie à fleurs, dits « hanagoza », ils constituent les 5/6 de la production et la presque totalité des expéditions.

Cet article supérieur comme qualité, finesse et décorations aux similaires chinois est presque exclusivement absorbé par le marché américain. Les États-Unis en ont acheté, en effet, pour 4,551,256 yens en 1904. L'Amérique anglaise, l'Australie, la Grande-Bretagne suivent de très loin avec 57,360; 56,713; 47,148. Le reste est pris par Hong-Kong (26,425), la Chine (7,303), les Indes anglaises (8,668), l'Allemagne (19,831), les Philippines (1,042), les Indes hollandaises (4,371), Hawaï (10,684), l'Italie (1,191) et divers pays (9,678 04).

Camphre. — 3,168,197 yens contre 3,480,268 y. 89 s. en 1903.

L'exportation presque totale de ce produit s'effectue par Kobé, ce qui s'explique par la richesse particulière, en camphriers, de la Mer Intérieure.

Par une loi mise en vigueur le 1er octobre 1903, l'État s'est réservé le monopole du camphre. Il en a depuis lors, adjugé la ferme à l'importante maison anglaise Samuel, Samuel and Cº.

Les principaux débouchés sont les États Unis (1,254,255); la France (693,569); les Indes anglaises (807,028); l'Allemagne (146,842); Hong Kong (87,329) et la Grande-Bretagne (79,026). Le reste est pris par l'Australie (26,272); l'Amérique anglaise (28,715); les Etablissements des Détroits (36,205) et la Chine (5,785).

Papier et ses manufactures. — 708,643 y. 81 s. contre 454,523 y. 01 s. en 1903. Environ un tiers de l'exportation générale.

Cette industrie domestique, qui emploie environ 70,000 ménages de fabricants, double sa production depuis une dizaine d'années. Elle est d'environ 20 à 22 millions. Sur ce chiffre, les neuf dixièmes sont absorbés par les besoins divers de la consommation indigène. Le restant est expédié sur les marchés étrangers.

Les Japonais exportent à la fois le papier japonais et le papier européen. Le premier comprend plusieurs espèces dont les deux principales sont le « gampi » (papier à copier) et le « hanshi » (papier à lettre sans raies). Le « gampi » fabriqué dans la province de Mino est expédié pour les deux tiers de sa valeur, par Yokohama. Le « hanshi » fabriqué à Kobé et à Osaka passe exclusivement par ces ports. Les seules expéditions par Kobé ont atteint 264,640 y. 86 s. en 1904. Même observation pour le papier européen dont la production, triplée en moins de dix ans, représente environ le tiers du rendement total.

Le principal marché de cet article est la Chine qui, sur le chiffre de 518.516, a absorbé en 1904 pour 146,498 yens de papier manufacturé (contre 1,460 en 1903).

Les États-Unis viennent ensuite avec 92,786 yens, Hong-Kong tient le troisième rang avec 29,510 yens et est suivi de près par la Corée, qui a plus que doublé son chiffre de 1903 (26,633 contre 11,320).

Le reste est pris par l'Australie (14,480); l'Allemagne (7,079); la Grande-Bretagne (6,819); l'Amérique anglaise (2,331) et les Indes hollandaises (1,596 yens).

Tresses de paille. — 5,085,135 y. 36 s.

Voici encore un article d'exportation qui a énormément augmenté depuis quelques années. On peut en juger par la progression du tableau suivant :

	Valeur en yens.
1901	2.849.921 »
1902	2.862.763 »
1903	3.761.192 »
1904	5.085.135 36

Les fabriques d'Osaka et d'Okayama produisent respectivement dans la proportion de sept et trois dixièmes, cette marchandise exclusivement expédiée par Kobé.

Les principaux acheteurs sont la Grande-Bretagne (1,957,530); les États-Unis (1,019,233); Hong-Kong (653,436); l'Allemagne (633,590) et la France (542,792).

Viennent ensuite l'Australie (168,325); la Chine (43,382); l'Italie (31,070); l'Amérique anglaise (12,895); les Philippines (5,725); les Indes anglaises (5,634); les Etablissements des Détroits (6,941); Hawaï (1,009) et divers pays (3,573 36).

Brosses. — 818,311 y. 45 s.

Encore un article d'avenir qui, à part un léger fléchissement l'an dernier, a vu son exportation passer, en 1900, de 354,895 yens 20 s à 869,124 y. 05 s, en 1903.

Les principales fabriques de brosses sont à Osaka. Ce sont : la « Royal Brush » qui appartient à un Français, M. Loonen, et l' « Osaka Seiyo Kabushi Kaisha » qui est constituée par une société japonaise.

Cette exportation, dont les sept neuvièmes passent par Kobé, s'est décomposée comme suit en 1904 :

	Douzaines.	Valeur en yens.
Brosses à cheveux	25.024	116.610 »
— ongles	58.530	82.117 66
— dents	948.644	583.405 09
Autres	21.082	36.178 70
Totaux	1.053.280	818.311 45

Comme on le voit, ce sont les brosses à dents qui représentent la grande majorité des envois.

Les États-Unis sont le meilleur client. Ils ont acheté pour 624,319 yens de cet article, soit plus des deux tiers. La Grande-Bretagne et l'Amérique anglaise suivent, avec des chiffres sensiblement égaux (67,984 et 50,699). L'Australie (38,466); la Chine (2,276); les Indes anglaises (6,772); la France (1,768); l'Allemagne (2,265); les Philippines (3,909); les Indes hollandaises (5,627); les Straits Settlements (6,627) et divers pays (7,515 45) se partagent le restant.

Verre et ses manufactures. — 400,083 y. 85 s. contre 622,510 y. 49 s. en 1903.

Cet article fabriqué à Osaka et qui comprend surtout des bouteilles, des verres et des miroirs est expédié, en partie, par Kobé. Les principaux débouchés sont la Chine (142,044); les Etablissements des Détroits (71,158) et Hong-Kong (77,102).

Le reste est pris par les Indes anglaises (47,236); l'Australie (12,577); les Indes hollandaises (17,486); les États-Unis (8,443); les Philippines (4,861) et les pays divers, notamment l'Indo-Chine française) (18,576 85).

Cigarettes. — 1,263,242 yens contre 1,659,573 y. 21 s. en 1903.

La presque totalité des exportations de cigarettes passe par Kobé et par Osaka. Le tabac coupé représente une somme insignifiante (3,386 96).

Depuis mars 1904, en vertu d'une loi votée par la Diète, le Gouvernement a décrété l'organisation du monopole de la manufacture des tabacs par l'Etat.

D'après cette loi, la culture du tabac est laissée, comme auparavant, à l'initiative des paysans; mais le Gouvernement en distribue la fabrication entre toutes les manufactures d'État instituées dans l'Empire, après avoir acheté la feuille aux cultivateurs. Une fois le tabac manufacturé sous ses différentes formes de consommation, le Gouvernement le vend aux marchands en gros qui, à leur tour, le revendent aux marchands en détail, lesquels, enfin, le débitent aux consommateurs. Tous ces marchands en gros et en détail sont choisis et nommés directement par l'État.

Cette loi a été exécutoire à dater de juillet 1904 pour les cigarettes et à dater d'avril 1905 en ce qui concerne le tabac coupé.

La Chine est le principal acheteur (1,038,259). Elle doit, en outre, absorber une grande partie des importations de Hong-Kong (120,626).

Le reste est pris par les Établissements des Détroits (88,870); les Indes anglaises (10,085) et la Corée (5,402).

Porcelaine et faïences. — 2,698,457 y. 14 s. contre 2,287,488 y. 60 s. en 1903.

Ce chiffre représente environ les deux tiers de l'exportation générale (3,873,021 46). La plupart de ces objets sont fabriqués dans la circonscription de ce poste : Nagoya, Kioto, Osaka.

Le principal acheteur sont les États-Unis qui prennent plus de la moitié de la somme : 1,550,928 yens. La Grande-Bretagne avec 217,403 et la majeure partie des importations de Hong-Kong (325,269) tient le second rang.

Viennent ensuite, la Chine (79,854), l'Amérique anglaise (107,640), l'Australie (87,748), l'Allemagne (75,359) et la France (45,329).

Le reste est insignifiant et est absorbé par les Indes hollandaises, Hawaï, la Corée, l'Italie et divers pays.

Bambou et ses manufactures. — L'exportation de cet article est plus du double de celle des trois précédentes années :

1901, 312,247 y. 69 ; 1902, 230,594 y. 02 ; 1903, 261,593 y. 31 ; 1904, 647,719 y. 63.

Les deux articles les plus importants de cette catégorie sont les stores (123,638) et les paniers (185,575). Les paniers, manufactures en grande partie dans les préfectures de Hiogo et de Kanazawa sont principalement exportés par Kobé.

Il y a deux sortes de bambous : les blancs qui sont achetés de préférence par les États-Unis et les noirs qui sont expédiés surtout en Angleterre. Ce sont ces deux pays qui, dans les proportions respectives de 251,074 yens et de 189,908 yens absorbent les deux tiers de cette exportation.

L'Australie en importe également pour 137,609 yens. La France et l'Allemagne arrivent en troisième rang avec 21,044 et 23,417 yens. La différence qui est négligeable est prise par Hong-Kong, les Indes et l'Amérique anglaises, l'Italie et divers pays.

Éventails. — 666,298 y. 32 contre 752,693 y. 58 en 1903. Exportation stationnaire depuis plusieurs années. Les éventails pliants (sensu) ou ronds (uchiwa), fabriqués surtout à Kioto, Osaka et Nagoya sont expédiés presque exclusivement par Kobé. Les « sensu » représentent les neuf dixièmes des envois. Le restant est pris par les « uchiwa ».

Principaux débouchés : les États-Unis (277,620), la France (92,671), Hong-Kong (80,421), l'Espagne (58,643), l'Italie (101,189).

Paravents. — 264,200 y. 85 contre 341,563 y. 39 en 1903. Articles fabriqués en majeure partie à Kioto et Kobe. Il y a plusieurs qualités de paravents et d'écrans : en papier, en batiste, en mousseline, en soie. Les plus appréciés représentent des fleurs et oiseaux ; leurs formes et leurs dimensions sont des plus variées.

Principaux débouchés : Grande-Bretagne (77,763), États-Unis (69,555), Australie (26,003), la France (25,326).

Parapluies. — 1,019,915 yens contre 702,345 y. 15 en 1903. Article d'avenir fabriqué exclusivement à Osaka. Les seuls parapluies en tissu de coton se chiffrent à la sortie par 857,569 yens 93.

Le principal débouché est la Chine (547,002) qui doit absorber, en outre, la majeure partie des envois à Hong-Kong (196,692). Les autres pays asiatiques : Indes anglaises (144,096), les Straits-Settlements (62,272), les Indes hollandaises (47,377) et les Philippines (12,887) absorbent la presque totalité du restant.

Déchets de soie. — 690,993 y. 59 contre 421,635 y. 40 en 1903, soit environ, le quart de l'exportation générale. A part les déchets, l'expédition des articles de soie par Kobé est insignifiante. Elle n'arrive, dans son ensemble, qu'à 1,171,172 y. 61 contre 136.694,395 y. 61 drainés par Yokohama.

Principaux débouchés : la France (459,165). Viennent ensuite Hong-Kong (72 062), les Indes anglaises (33,290), l'Australie (44,876), la Grande-Bretagne (74,262), l'Allemagne (2,890) et divers pays (1,215 85).

Bois et ses manufactures. — 855.787 yens contre 790,633 yens 95 sen en 1903.

Les principaux articles de cette catégorie sont : les bois de charpente (213 800 54) qui proviennent des provinces de Satsuma, Tosa et Mino et sont expédiés par Kobé et Nagasaki; les planchettes pour boites à thé (304,623 69) et les buchettes pour allumettes (196,930 38).

La Chine directement (449,803) et indirectement par Hong-Kong (181,902) prend les trois quarts de cette marchandise. Les Indes anglaises et les États-Unis en absorbent respectivement pour 148,949 yens et 48,575 yens. Le reste qui est négligeable se répartit entre l'Australie, la France, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et l'Italie.

Cire végétale. — 1,010,046 y. 87 contre 1,037,142 y. 89 en 1903. Produite à Kinshin et surtout à Iyo (Shikoku), la cire végétale est presque exclusivement exportée par Kobé.

Principaux débouchés : Hong-Kong (400,908), États-Unis (117,876), Allemagne (154,292), Angleterre (65,592), France (38,131), Indes hollandaises (59,830), Indes anglaises (36,737) et Etablissements des Détroits (37,808).

Colle végétale. — 677,684 y. 37 contre 584,262 y. 63 en 1903. La colle végétale ou « Kanten » exportée en grande partie par Kobé est un produit de la mer préparé par la dissolution dans de l'eau d'une algue marine appelée tenjusa. Le Kanten a un double usage. Il est employé comme aliment par les Chinois

et sert, en outre, à l'instar de la colle de poisson, à amidonner les tissus et à détacher.

La Chine directement (178,128) et indirectement par Hong-Kong (260,186) absorbe les deux tiers de cette marchandise. L'Allemagne (74,840), la France (45,840) et la Grande-Bretagne (39,658) viennent ensuite. Les Indes hollandaises (28,937), les Établissements des Détroits (14,442) et d'autres pays importent le restant.

Sèches. — 648,661 y. 44 contre 633,672 y. 32 en 1903. Yokohama et Kobé en exportent pour des quantités à peu près égales. Kobé expédie surtout la sépia (Kabuto ika).

Principaux débouchés : Hong-Kong (555,339) dont la majeure partie va en Chine. Celle-ci en a importé directement pour 79,646 yens.

Le reste est pris par Hawaï, les Straits-Settlements et divers pays.

Crevettes. — 315,303 y. 21 contre 343,557 y. 20 en 1903. Hong-Kong (151,769) et la Chine (163,252) se partagent par moitié cette exportation dont Kobé draine la presque totalité.

Champignons. — 682,262 y. 04 contre 462,419 y. 60 en 1903.

Ce sont encore Hong-Kong et la Chine qui absorbent ce comestible pour les chiffres respectifs de 421,133 yens et 248,283 yens.

Corail et ses manufactures. — 402,277 y. 80 contre 732,060 y. 10 en 1903. L'Italie est le principal acheteur, 327,532 yens. Le reste est absorbé par Hong-Kong (50,569), la Chine (23,163) et les pays divers (1,013 80).

Boissons. — 1,154,689 y. 91 contre 1,277,309 y. 25 en 1903. Cette exportation se décompose comme suit :

	Yens.
Bière	218.895 27
Sake	782.470 53
Eaux minérales	153.324 11
Total.	1.154.689 91

a). — **Bière.** — L'industrie de la bière qui date de quatre ans, a pris, depuis quelques années une très grande extension et est concentrée à Yokohama, Tokio et Osaka. Les brasseries d'Osaka et de la région fournissent environ les deux tiers de l'exportation générale. La Chine et la Corée sont les deux meilleurs clients. Elles ont pris pour 178,049 yens et 14,769 yens de ce liquide en 1904.

b). — **Saké.** — La fabrication du saké ou eau-de-vie de riz

est pour les deux tiers concentrée dans la partie méridionale de la grande île. Aussi Kobé et Osaka exportent-ils la presque totalité de cet article. Les principaux acheteurs sont : Hawaï (309,708 yens) ; la Chine (267,432 yens) ; les États-Unis (109,780 yens) ; la Corée (79,185 yens).

c). — **Eaux minérales.** — L'eau minérale de Hirano près Osaka, est très digestive et fait déjà l'objet d'une certaine exportation. Elle est presque exclusivement absorbée par la Chine (53,156 yens) ; les Philippines (65,724 yens) et Hong-Kong (14,027 yens).

Engrais. — 354,268 y. 84 s. Les statistiques des années précédentes sont muettes sur cet article dont l'exportation semble avoir été inaugurée l'an dernier. Le débouché principal est l'Australie qui a pris la presque totalité de ce fertilisant (342,961).

Cuirs et peaux. — 252,327 y. 31 s. contre 378,224 y. 72 s. en 1903.

Débouchés principaux : Hong-Kong (50,483) ; États-Unis (64,044) ; Grande-Bretagne (51,394) et Allemagne (69,834).

Divers. — 12,889,246 y. 36 s. Parmi les diverses marchandises non spécifiées au tableau ci-dessus, mais dont l'importance pour être secondaire n'en est pas moins réelle, il faut citer : les algues (224,118 85) qui sont expédiées en Chine ; les piments secs (112,802 54) dont la moitié va aux États-Unis ; les pois de Chine (131,711 05) qui ont la même destination ; les boutons en écaille (224,083 73) dont une moitié est prise par l'Allemagne ; la noix de galle (116,945 87) expédiée pour les trois quarts de sa valeur à Hong-Kong ; le ginseng (120,346 03) qui est absorbé par la Chine ; l'huile de camphre (189,124 56) et le menthol (337,325 05) exportés presque exclusivement aux États-Unis ; l'huile de pippermint (282,526 15) importée par l'Allemagne, l'Amérique, la France et l'Angleterre ; le soufre (225,922 95) expédié par parties égales en Chine et aux États-Unis ; les articles de bronze (195,401 83) à destination des États-Unis et d'Europe ; les manufactures d'acier et de fer envoyées en Corée (77,815 04) ; l'huile de colza (776,282 68), exportation récente absorbée par Hong-Kong ; les fourrures (367,953 92) expédiées également à Hong-Kong et en Angleterre ; les horloges (252,406 38) destinées à la Chine ; les laques (210,278 76) achetées par l'Allemagne, l'Angleterre, les États-Unis et la France ; les lampes (383,380 30) d'importation chinoise ; les lanternes japonaises (140,385 30) ; les cloisonnés (131.998 17) absorbés en grande partie par l'Amérique du Nord ; les jouets (368,239 63) dont la presque totalité va en Angleterre ; la parfumerie (161,575 04) expédiée à Hong-Kong et dans les autres pays d'Asie, etc., etc.

Après nous avoir indiqué la façon dont se distribuent les exportations, le tableau que nous avons dressé plus haut va

nous permettre de passer en revue chaque pays étranger et d'en déterminer la part contributive.

Hong-Kong. — 14,381,940 y. 15 s. contre 14,922,452 y. 32 en 1903, soit une diminution de 540,512 y. 17 s., qui s'expliquerait par un abaissement des importations de cuivre ayant passé en un an de 3 733,448 yens à 1,554,266. La plus grande partie des marchandises ne font que transiter dans le grand entrepôt de l'Extrême-Orient d'où elles s'acheminent vers les pays d'Europe et d'Asie.

Les achats de Hong-Kong, à Kobé représentent largement la moitié de toutes les exportations japonaises (14,381,940 y. 15 s. sur 28,160,102 y. 52 s.).

Elles consistent principalement en filés de coton (2 100,505 yens), cuivre (1,554,266), allumettes (3,019,035), tresses de paille (653,436) et en marchandises diverses (2,977,381 15).

Chine. — 32,438,068 y. 07 s. contre 35,764 621 y. 18 s. en 1903. La diminution de 3,326,553 y. 11 s. est une conséquence de la guerre actuelle. Une partie des filés et étoffes de coton qui, en temps normal, eussent été dirigés sur cet empire ont dû être absorbés pour les besoins militaires. Il en est résulté, que, malgré l'augmentation de la production, Shanghaï n'a reçu que 18,676,901 de filés au lieu de 23,041,197 en 1903.

Les achats de la Chine à Kobé représentent environ la moitié de toutes les exportations japonaises (32,438,068 07 sur 67,985,872 81).

Elles consistent surtout en filés et étoffes de coton (20,092,087), en allumettes (2,764,109), en papier (518,516), en cigarettes (1,038,259), en parapluies (547,002) et en marchandises diverses (2,959,290 07). La Chine a également importé l'an dernier, 2,515,957 yens de cuivre pour sa circulation monétaire, mais c'est une importation extraordinaire.

Corée. — 1,282,056 y. 32 s. contre 726,959 y. 62 s. en 1903.

L'augmentation énorme de 555,096 y. 70 s. s'explique par les succès guerriers du Japon qui en assurant sa domination sur la presqu'île, ont eu pour résultat d'y développer avec l'immigration insulaire, les industries, les travaux publics et par suite de créer tout un courant d'affaires avantageuses pour les Japonais.

Si l'on en exclue les boissons (100,872), les papiers (26,633), les allumettes (16,501), les achats coréens consistent surtout en marchandises diverses (1,106,592 32). Kobé fournit à peine à la Corée le vingtième de ses importations (1,282,056 y. 32 s. sur 20,389,728 43).

Indes anglaises.—3,708,922 y. 53 s. contre 3,102,273 y. 63 s. en 1903, soit un gain de 606,648 y. 90 s. que nous retrouvons en partie dans la plus-value des tricots (995,906 contre 455,709). Cette marchandise constitue, d'ailleurs, avec le camphre

(807.028), les allumettes (541,217), le cuivre (337,374) et les marchandises diverses (318,183 53), les principaux achats des Indes anglaises.

Kobé fournit à l'Hindoustan, environ, la moitié de ses importations (3,708,922 53 sur 9,404,954 05).

Amérique anglaise. — 1,151,759 y. 77 s. contre 1,086,387 yens 89 s. en 1903, sur une légère diminution de 65.371 y. 88 s.

Les achats de l'Amérique anglaise à Kobé représentent près du tiers de tous ses achats au Japon (1,151,759 77 sur 3,211,675 25).

Ils consistent surtout en thé (428,780), en riz (227,978) et en diverses marchandises (207,608 77).

Australie. — 2,621,344 y. 43 s. contre 2,195.838 y. 47 s. en 1903. La plus-value de 425,505 y. 96 s. s'applique à la généralité des articles. L'Australie s'annonce, d'ailleurs, comme un marché de jour en jour meilleur pour les produits japonais si l'on en juge par le relevé suivant des expéditions de ce port pendant ces quatre dernières années :

1901, 1,677,565 y., 31 s.; 1902, 2,095,128 y., 23 s.; 1903, 2,195,838,47; 1904, 2,621,344,43.

Les importations australiennes consistent surtont en riz (1,037,097); en engrais (342,961), tresses de paille (168,325), bambous (137,600) et diverses marchandises (406,945 43).

Elles représentent un peu plus de la moitié des importations totales (2,621,344 43 sur 4,438,589 22).

États-Unis. — 16,293,409 y. 53 s. contre 15,640,518 y. 12 s. en 1903. L'augmentation a porté surtout sur les nattes et les tresses de paille qui ont passé, en un an de 4,252,307 et de 867,859 à 4,555,251 et 1,019,233. Ces deux articles constituent d'ailleurs les principales importations nord-américaines avec le thé (3,871,274), le camphre (1,254,255), la porcelaine (1,550,928), les brosses (624,319) et les marchandises diverses (1,860,205 53).

Quoique énormes, les achats des États-Unis à Kobé représentent à peine le cinquième des importations totales qui ont atteint 101,250,773 05, en 1904, et dont la majeure partie absorbée par les soies, passe par Yokohama.

Grande-Bretagne. — 5,041,254 y. 98 s. contre cinq millions 647,401 y. 01 s. en 1903. Cette moins value doit être attribuée au fléchissement de plus d'un million de cuivre raffiné. Les achats qui avaient été, en effet, de 1,181,714 y. en 1903, sont tombés l'année suivante à 134,974 yens. Par contre, les tresses de paille ont réalisé un gain de 597,065 yens (1,957,530 contre 1,360,465) et rétabli, en partie, l'équilibre. Ces deux derniers articles constituant les principales importations anglaises avec le riz (737,272), les tapis de coton (305,267), la porcelaine

(217,403 , les bambous (189,908) et les marchandises diverses (887,247 98).

Les achats de la Grande Bretagne à Kobé représentent un peu moins d'un tiers des importations générales (5,041,254 98 sur 17,643,962 59).

Allemagne. — 1,913,993 y 85 s. contre 2,967,062 y. 31 s. en 1903. Ce chiffre qui équivaut à la moité, environ de tous les achats allemands au Japon (1,913.993 85 sur 4,104,122,04) accuse une diminution d'un million sur l'année précédente.

Cette moins value s'explique par la hausse, au Japon, du riz et du cuivre dont les ventes en géneral importantes sur le marché allemand, ont été nulles en 1904. Le riz passe, en effet, de 280,187 yens à 62 yens et quant au cuivre qui se chiffrait par 406,999 yens en 1903, il n'en a pas été exporté un centime l'année dernière

L'Allemagne a reçu surtout des tresses de paille (633,590), du camphre (146,842), de la cire végétale (154,292) et des marchandises diverses (619,677,85).

Philippines. — 757,080 y. 79 s. contre 663,912 y. 03 s. en 1903. La plus value s'explique par l'achat exceptionnel de chaloupes à vapeur qui a passé, en un an de 10,000 à 120,000 yens. Par suite de l'accumulation des stocks dans les ports philippins, au début de la guerre, les jonques locales ont dû recourir à ce genre de remorqueurs pour assurer les transactions maritimes avec les pays voisins.

Les achats des Philippines à Kobé qui représentent près de la moitié de leurs achats généraux (757,080 79 sur 1,675,847 11) consistent principalement en filés de coton (220,658); en boissons (65,724) et en marchandises diverses (341,014,79).

Indes hollandaises. — 473,822 y. 22 s. contre 243,714 y. 57 en 1903. Ces expéditions qui représentent près de la moitié de l'exportation totale (473,822 y. 22 s. sur 1,082,321 91) ont presque doublé en un an.

Leur augmentation s'explique par le développement de tous les articles, notamment des allumettes et des parapluies qui de 22,211 yens et 19,819 yens ont passé en un an à 105,691 yens et 47,377 yens. Les autres importations des Indes hollandaises sont les tricots de coton (63,314), la cire végétale (59,830) et les marchandises diverses (79,422 22).

Hawaï. — 1,506,540 y. 64 s. contre 1,535,407 en 1903.

Chiffre à peu près stationnaire représentant un peu plus de la moitié des achats d'Hawaï (1,506,540 64 sur 2,240,564 01).

Les principaux articles exportés à Hawaï sont les riz (775,695); les boissons (309,708), et les marchandises diverses (384,240 64).

Établissements des Détroits. — 1,913,522 y. 93 s. contre

2,011,831 y. 03 s., en 1903. Exportation à peu près stationnaire depuis trois ans et représentant à peine les deux cinquièmes des expéditions totales.

Principaux articles : allumettes (980,471); tricots de coton (59,944), serviettes de laine (70,451) et divers (323,583 93).

Italie. — 506,561 y. 09 contre 655,559 y. 76 s. en 1903. Diminution de 148,998 y. 67 s. s'expliquant surtout par la moins value des coraux (428,743 yens en 1903 contre 327,352 yens en 1904). Cet article constitue les trois cinquièmes des achats italiens. Après viennent les éventails (101,189) et les marchandises diverses (16,835 09).

L'Italie achetant surtout au Japon de la soie qui est drainée par Yokohama, on conçoit que les importations, de Kobé s'élèvent seulement à 506,561 y. 09 s. sur un chiffre total de 12,070,669 59,

France. — 2,475,515 y. 02 s.

L'explication ci-dessus s'applique également à la France, dont les importations par Kobé n'atteignent *grosso modo* que le quinzième de tous les achats (2,475,515 y. 02 sur 36,320,101 16.

Nos importations qui étaient seulement de 1,275,847 y. 48 s. en 1902 ont doublé en deux ans après avoir atteint 1,705,621 91 en 2903. L'augmentation a porté surtout sur le camphre (693,569), les peaux (459,565) et les tresses de paille (542,292) qui sont les principaux articles expédiés en France. Nous avons également acheté de la colle végétale ou Kranten (45,846), de l'huile de menthe (19,761), de la cire végétale (38,136), des pongées (habutaï) (25,643), des éventails (92,671), des oiseaux empaillés (58,741) etc., etc.

Le tableau comparatif ci-après nous offre la nomenclature assez détaillée de nos importations en 1902, 1903, 1904 et nous permet aussi de juger de leur marche ascendante pendant cette période.

EXPORTATIONS EN FRANCE.

Articles.	1904.	1903.	1902.
Camphre	696.569	353.975	33.050
Tresses de paille	542.292	396.782	322.014
Peaux	459.565	313.806	396.308
Riz	183.676	125.094	173.880
Éventails	92.671	113.257	40.400
Oiseaux empaillés	58.741	47.878	14.665
Kantin (colle végétale)	45.846	4.845	2.607
Cire végétale	38.136	26.170	10.008
Habukai (pongées)	25.643	1.617	1.324
Huiles de menthe	19.761	2.700	540
Bronzes	16.355	12.376	13.214

Articles.	1904.	1903.	1902.
Huile de camphre	14.327	4.510	1.675
Paravents	23.510	18.824	21.571
Porcelaines	45.329	48.449	18.942
Laques	12.222	6.681	4.715
Bambous et manufactures	21.644	24.111	29.666
Cloisonnés	1.973	9.129	2.689
Piments	6.030	2.970	»
Gingembre	4.140	3.020	32
Boutons	6.102	20.879	10.399
Menthe	7.715	»	»
Iodure de potassium	8.307	»	»
Antimoine (articles d')	2.099	414	532
Hitchima (espèce d'éponge)	2.246	1.322	100
Tresses de bois	14.311	29.015	47.556
Brosses	1.768	733	45
Jouets	5.662	3.367	1.135
Divers	118.775 02	133.697 91	147.067 48
Totaux	2.475.515 02	1.705.621 91	1.275.847 48

Pays divers. — 444,343 y. 16 s. Ce chiffre est absorbé à peu près en parties égales par l'Autriche-Hongrie, la Hollande, la Belgique et l'Indo-Chine française. Les deux premiers pays absorbent ensemble le solde du riz (148,562,10). La Belgique importe environ pour cent mille yens de produits divers (cire végétale, éventails, etc). L'Indo-Chine s'approvisionne principalement de bouteilles (80,002) pour le compte de la régie de l'alcool. C'est le gros chiffre de ses achats depuis 1903, comme on peut en juger par le relevé suivant :

EXPORTATIONS EN INDO-CHINE.

Articles.	1904.	1903.	1902.
Bière	1.722	2.460	315
Eau minérale	1.167	590	639
Bouteilles	80.002	95.885	»
Porcelaine	4.101	7.055	8.002
Cuivre raffiné	»	»	1.575
Totaux	86.992	105.990	10.531

IMPORTATION.

Kobé est, par excellence, le port importateur du Japon.

Les entrées se sont élevées, en 1904, à 174,614,251 y. 96 s., soit plus du double de la sortie (86,910.135 48). Elles dépassent de 38,391,506 04 celles de Yokohama (136,222,745 92) et accusent

une augmentation de près de 20 millions sur le chiffre correspondant de l'année dernière (154,324,713 54).

Bien que depuis longtemps les importations de ce port suivent une marche ascendante et aient gagné près de 35 millions en quatre ans, la cause de la plus-value énorme de 1904 est exceptionnelle. Elle se rattache à la guerre actuelle et provient du développement des besoins militaires qui en est résulté et qui s'est traduit par des commandes de navires à vapeur, de houille, de couvertures et de machines, en Angleterre, des achats de laine et de coton, en Chine, et des approvisionnements de conserves et de cuirs aux États-Unis.

Le surplus des exportations de ces trois pays a porté précisément sur ces ventes et équivaut à l'excédent total des achats.

La revue comparative des principaux articles pendant les deux dernières années témoigne à la fois du fléchissement des objets fabriqués et de la plus-value des matières premières. C'est un signe non équivoque, que malgré les événements actuels l'industrie indigène a continué sa marche ascendante en 1904.

Locomotives. — 531,113 y. 94 s. contre 488,839 y. 90 s. en 1903.

La Grande-Bretagne est le principal fournisseur de locomotives (488,578). Elle a pris la place des États-Unis qui en avaient vendu pour 387,173 yens en 1903, et dont la part n'a été, l'an dernier, que de 26,730 yens. Le reste est fourni par l'Allemagne (8,298) et les pays divers (7,507 94).

Machines, outils. — 780,048 fr. 91 s. contre 391,488 y. 57 en 1903 ; l'augmentation a doublé en un an et a porté surtout sur les tours dont le chiffre a passé de 69,881 y. 21 s. à 363,355 yens 45 s.

A part le faible apport de la France (3,452) et les 65,860 de l'Allemagne, cette importation se partage entre l'Angleterre (369,573) et les États-Unis (341,163 91).

Chaudières et machines à vapeur. — 701,604 y. 18 c. contre 253,628 y. 93 c. en 1903.

Cette grosse augmentation s'expliquerait par le développement des achats des filatures et la mise en exploitation de la ligne Osaka-Maizurn. Ce sont encore la Grande-Bretagne (482,805) et les États-Unis (204,151 88) qui ont exporté ces articles. L'Allemagne et la France n'ont contribué que pour 8,018 et 6,630 yens.

Farine de blé. — 2,877,123 y. 82 s. contre 3,883,457 y. 04 s.

Presque exclusivement importée des États-Unis. Le reste est fourni par les Indes anglaises (1,544), l'Australie (32,820) et l'Amérique anglaise (129,116).

Conserves. — 1,695,864 y. 16 s. contre 110,410 y. 20 s. en 1903.

Enorme augmentation de plus d'un million et demi, attribuable aux besoins militaires et dont les États-Unis, principal fournisseur (1,506,893) ont surtout bénéficié. La différence est prise par différents pays (188,971 16). Sur ce chiffre, la part de l'Amérique anglaise est de 125,843.

Œufs frais. — 253,323 y. 45 s. contre 444,298 y. 58 s. en 1903.

Exclusivement fourni par la Chine. Diminution de près de 200,000 yens attribuable à la guerre.

Lait condensé. — 452,707 y. 74 s. contre 350,975 y. 24 s. en 1903.

Principaux fournisseurs : États-Unis (259,574) ; Angleterre (131,974) et divers (61,159 74) parmi lesquels lesquels la Suisse et la Hollande figurent pour 55,648 et 2,474 yens.

Articles de toilette et d'habillement. — 448,944 y. 54 contre 569,560 y. 99 s. en 1903. L'importation de ces objets diminue chaque année grâce au développement de la fabrication locale. La moins-value porte surtout sur les chapeaux et les chaussures.

L'Angleterre et l'Allemagne sont les principaux vendeurs (147,525 et 126,329). Puis viennent les États-Unis (44,276) ; les pays divers (117,024 54) où l'Italie figure pour 42,175, l'Australie pour 7,654 et la France pour 6,136.

Chlorate de potasse. — 752,251 y. 05 s. contre 711,343 96 en 1903. L'importation de cette matière première a augmenté de près d'un tiers depuis 1900 et progresse régulièrement chaque année. C'est ce qui explique le développement de la production indigène des allumettes.

En 1903, nous arrivions au premier rang avec 351,014 yens ; l'Angleterre suivait avec 282,869 yens.

Les rôles sont renversés aujourd'hui. C'est la Grande-Bretagne qui tient la tête (345,541) ; la France arrive en second lieu (276,759) ; l'Allemagne passe de 77,462 à 122,490 ; les pays divers fournissent le reste, soit 7,461 y. 15 s. où le Danemark figure pour 3,720.

Phosphore. — 380,782 yens contre 260,454 y. 26 en 1903. Même explication que ci-dessus.

Principaux fournisseurs : la Grande-Bretagne (190,684), l'Allemagne (126,099) et la France (6,199). Le reste (2,000) est fourni par divers pays.

Soude. — 581,923 y. 44 s. contre 572,599 y. 90 s. en 1903.

Cette importation qui comprend principalement de la cendre de soude (235,173 32) et de la soude caustique (287,239 22) pro-

vient presque exclusivement de la Grande-Bretagne (555,535). Le reste est fourni par l'Allemagne (15,685), les États-Unis (9,956 et divers pays (74,744).

Couleurs d'aniline.. — 503,035 y. 60 s. contre 798,744 36.

Malgré la supériorité reconnue de nos couleurs sur les couleurs allemandes, nos ventes atteignent seulement 11,470 yens. L'Allemagne vend presque tout (443,635). Le reste est fourni par la Belgique (7,425) ; les pays divers (40,505 60) exportent le restant. Parmi ces derniers. il convient de citer la Suisse et la Hollande, avec une part respective de 35,044 et de 2,958 yens.

Indigo sec. — 1,298,842 y. 93 s. contre 2,229,170 y. 07.

L'Allemagne est encore le principal vendeur (1,063,849) Viennent ensuite les Indes hollandaises (132,194), les Indes anglaises (17,197) et divers pays (85,602 93).

Verres à vitre. — 317,449 y. 35 s. contre 575,211 y. 09 s.

Principal fournisseur : la Belgique (311,603).

La Grande-Bretagne (5,769) et les divers pays (7,735) exportent le reste.

Riz. — 25,570,523 y. 07 s. contre 23,675,776 y. 54 s. en 1903.

De même que le fléchissement des exportations, la plus-value du riz à l'importation s'explique par les gros approvisionnements de la troupe pendant la guerre actuelle.

Le riz provient surtout de Bombay, Saïgon et Rangoon. Aussi, les principaux fournisseurs sont-ils les Indes anglaises (11,502,415) ; l'Indo-Chine (8,972,782) et le Siam (4,909,523 07).

Le reste est expédié par la Chine (111,035) et la Corée (74,768).

Légumineuses. — 4,092,882 y. 70 s. contre 3,331,959 y. 06 s. en 1903, fournies surtout par la Chine (3,008,525) et la Corée (661,758). Les Indes anglaises (413,102), les Établissements des Détroits (5,768) et les pays divers (3,729 70) fournissent le restant.

Graines de coton. — 715,054 y. 42 s. contre 717,198 y. 57 s.

Importation stationnaire, exclusivement de provenance chinoise.

Peaux de vache et de buffle. — 405,993 y. 10 s. contre 179,830 y. 63 s. Augmentation due aux besoins militaires.

Principaux fournisseurs : Chine (176,284) et Établissements des Détroits (75,439). Le reste est fourni par l'Indo-Chine (63,304), l'Allemagne (52,802). la Corée (8,434), la Grande-Bretagne (1,093), la Belgique (5,421), l'Australie (8,352) et les pays divers (14,804 10) parmi lesquels la Hollande arrive en tête avec 8,018 yens.

Cuirs pour semelles. — 917,568 y. 61 s. contre 128,418 y. 51 s. en 1903.

Grosse augmentation due également aux achats militaires et dont les États-Unis ont presque exclusivement profité (911,581). L'Australie (5,481) et les pays divers (506 61) fournissent la différence.

Fers en gueuse et lingot. — 1,211,827 y. 69 s. contre 823,440 y. 33 s.

L'augmentation de cet article qui a presque doublé depuis 1902, provient du grand développement des ateliers de métallurgie d'Osaka. La même cause paraît expliquer la plus-value des fers en barres et en plaques.

La Grande-Bretagne est le principal fournisseur de cet article (1,079,083). L'Allemagne la suit de très loin (52,171). Puis viennent la Norvège (35,737 69), la France (21,038), la Chine (11,869) et les États-Unis (11,929).

Fer en barres et tringles. — 1,729,949 y. 81 s. contre 1,479,280 y. 21 s. en 1903.

Principaux fournisseurs : Belgique (776,345), l'Allemagne (542,781), la Grande-Bretagne (241,922). Le reste est vendu par divers pays (168,901 81).

Fer en plaques et en feuilles. — 1,331,667 y. 84 s. contre 1,075,223 y. 17 s. en 1903. Importés d'Angleterre (625,854), de Belgique (283,730), des États-Unis (244,388) et d'Allemagne (172,252). Les divers pays n'en expédient que pour 5,443 y. 84 s.

Rails. — 739,188 y. 82 s. contre 272,283 y. 74 s. en 1903.

Cette grosse augmentation s'explique par le développement du réseau ferré. Les fournisseurs sont encore les mêmes : États-Unis (438,577), Grande-Bretagne (101,722), Belgique (101,530) et Allemagne (97,296).

Clous. — 1,149,600 y. 48 s. contre 746,225 y. 76 s. en 1903.

Les clous que les Japonais ne savent pas encore fabriquer ont vu leur importation s'accroître pour des motifs d'ordre militaire, tels que constructions de baraquements en Mandchourie ou Corée, etc.

Mêmes fournisseurs que plus haut : Allemagne (606,183), États-Unis (499,058), Belgique (40,411 48) et Grande-Bretagne 3,948).

Feuilles ou plaques de tôle. — 1,535,269 y. 81 s. contre 271,124 y. 61 s. en 1903.

Cette augmentation énorme est due à la même cause que celle des clous, les feuilles de tôle ondulée entrant dans la construction des toits des maisons en bois. L'Angleterre en est le principal fournisseur (1,208,856). Le reste est partagé par les États-Unis (180,345) et l'Allemagne (144,979).

Étain. — 978,795 y. 60 s. contre 283,509 y. 44 s. en 1903.

Les Établissements des Détroits fournissent la presque totalité de l'étain (962,869) dont les applications ont été énorme, l'an derniers par suite des besoins militaires. La Grande-Bretagne a vendu seulement pour 15,841 yens de cet article.

Zinc. — 1,221,890 y. 49 s. contre 1.124,402 y. 95 s. en 1903.

L'Allemagne en a exporté plus de la moité (756,341). Le reste est fourni par l'Angleterre (106,621), la Belgique (178,170), les Établissements des Détroits (14,690), les États-Unis (43,877) et divers pays (122,191 49).

Pétrole. — 6,901,141 y. 98 s. contre 4,335,435 y. 60 s. en 1903.

L'emploi de plus en plus fréquent, comme éclairage, de cette huile minérale dans les intérieurs japonais explique la plus-value. Les États-Unis et la Russie asiatique en ont respectivement expédié pour 4,969,768 yens et 1,718,041 yens. Le reste (213,332 98) est fourni par divers pays.

Paraffine. — 842,951 y. 64 s. contre 587,893 y. 37 s. en 1903.

Les États-Unis sont le principal vendeur : 810,492 yens. La Grande-Bretagne fournit le reste (32,397).

Sucre brut. — 2,219,059 y. 11 s. L'augmentation est constante et a triplé depuis trois ans.

1902, 896,631 y. 99 s. ; 1903, 1,877,364 y. 30 s. ; 1904, 2 millions 219,059 y. 11 s.

Elle temoigne du développement des raffineries indigènes et notamment de la « Seito Kaisha » d'Osaka qui aurait vendu près de 320,000 sacs de sucre roux ou blanc en fin 1904.

Les Indes hollandaises sont le principal fournisseur de cette denrée (1,966,520). Les Philippines viennent ensuite avec 128,117 y. 11 s. Le reste est exporté par la Chine (72,886), Hong-Kong (28,148) et l'Allemagne (23,388).

Sucre raffiné. — 1,304,716 y. 88 s. contre 1,381,694 y. 10 s. en 1903.

L'importation du sucre raffiné, qui avait été de 6,481,561 y. 61 s. en 1901, suit, par contre, actuellement un mouvement régressif. Il est permit même de supposer que le fléchissement eut été plus accentué en 1904, si la spéculation ne s'était pas mise de la partie.

La plupart des importations ont été faites, en effet, en prévision du relèvement de la taxe de consommation sur les sucres qui a été mise en vigueur dès le commencement de la guerre russo-japonaise.

La Russie d'Europe (509,293) et Hong-Kong (507,518) ont presque exclusivement contribué à la fourniture de cet article par

parts égales. Le reste a été expédié par les Indes hollandaises (150,888), l'Allemagne (81,467), les États-Unis (5,699) et l'Autriche Hongrie (49,851 88).

Coton égrené. — 61,010,718 y. 45 s. contre 56,949,043 y. 05 s. en 1903.

Coton sur graine. — 1,731,648 y. 36 s. contre 1 million 138,541 y. 24. s. en 1903. C'est le plus gros chiffre de l'importation de Kobé. Il équivaut au tiers de toutes les entrées.

Le coton brut égrené ou sur graine est en sensible augmentation d'une année à l'autre et témoigne de l'extraordinaire développement des filatures indigènes et notamment de celles d'Osaka dont les ventes de filés à l'étranger et notamment à Shanghaï, ont passé en cinq ans de 16 à 21 millions. En moins de dix ans les rôles étaient intervertis et d'importateur de yams qu'il était autrefois, le Japon devenait un exportateur remarquable.

Le coton égrené provient par valeurs presque égales des Indes anglaises (26,650,296) et la Chine (24,277,956). L'Égypte arrive au troisième rang avec 1,918,245 45, l'Indo-Chine fournit le reste (572,708).

Le coton sur graine provient pour moitié de ce dernier pays (813 009). Puis viennent la Chine (419,974), les Établissements des Détroits (205,928) et les pays divers (194,318).

Cotons italiens. — 421,556 y. 65 s. contre 735,444 y. 73 s. en 1903.

Diminution qui prouve encore le développement de la fabrication indigène, mais qui s'explique aussi par la taxe de consommation dont ces textiles sont grevés depuis le commencement de la guerre. La Grande-Bretagne est le principal fournisseur, avec 414,200 yens.

Cotons imprimés. — 468,392 y. 17 s. contre 1,366,993 yens en 1903. Moins-value qui s'explique par les grands progrès réalisés par la teinturerie de Kioto. La Grande-Bretagne est également le premier vendeur, 431,357 yens. L'Allemagne ne fournit que 28,702 yens.

Shirting. — 1,371.940 y. 98 s. contre 1,633,780 y. 92 s. en 1903. L'Angleterre en expédie pour 1,142,234 yens et les États Unis pour 209,010 yens.

Laine brute. — 2,225,562 y. 76 s. contre 146,391 y. 03 s. en 1903. Cette augmentation doit être attribuée à la guerre et aux besoins exceptionnels qui en ont resulté. Fournisseurs : Chine (794,177), Angleterre (300,837), Allemagne (680,266), Belgique (202,526), Indes anglaises (93,330), Australie (87,945), France (12,488), Argentine (42,556), Hollande (11,437 y. 76), etc.

Mousseline de laine. — 1,379,570 y. 91 s. contre 3 millions

247,774 y. 73 s. en 1903. Énorme diminution s'expliquant en partie par la taxe de consommation de 15 0/0 établie sur ces textiles et dont nous faisons presque tous les frais.

La France qui fournissait encore en 1903 plus de la moitié de cette importation passe de 1,946,364 yens à 449,879 yens, accusant ainsi un fléchissement d'un million et demi en un an ! Nous n'occupons plus même la première place qui est détenue par la Suisse (576,364 91). L'Allemagne nous serre de près avec 353,327 yens et est à la veille de nous dépasser.

Quoique dans des proportions moindres que les nôtres, les exportations allemandes et suisses fléchissent depuis 1902. Elles ont passé respectivement de 859,431 yens à 353,327 et de 590,530 à 576,364.

Étant donné que la consommation de l'article est toujours la même, c'est là, encore, un signe évident du développement de l'industrie indigène.

Il existe, en effet, depuis cinq ans, une usine à Osaka qui fabrique les sortes courantes de mousseline de laine. Quant aux qualités fines que l'industrie japonaise n'est pas encore capable de faire, elles seront encore importées pendant longtemps des pays d'Europe.

Lin, chanvre et jute. — 985,444 y. 04 s. contre 924,669 60 en 1903. La Chine est le principal vendeur (488,845). Après viennent les Indes anglaises (293,358), les Philippines (168,482 04) et l'Australie (34,759).

Couvertures de laine. — 4,450,151 y. 38 s. contre 93,636 75 en 1903. Cette plus-value énorme provient uniquement de commandes faites pour le compte de l'armée japonaise en Mandchourie et exécutées presque exclusivement en Angleterre (4,346,273). L'Allemagne (92,817) et les pays divers (11,061 38) fournissent le restant.

Tabac et cigarettes. — 894,486 y. 77 s. contre 800,777 13 en 1903. Presque exclusivement importés des États-Unis (872,632). L'Allemagne avec 2,271 yens et les Philippines avec 19,583 y. 77 s. fournissent le reste.

Vins et liqueurs. — 203,525 y. 11 s. contre 170,682 y. 59 s. en 1903. La France occupe le premier rang avec 79,686 yens et fournit surtout le champagne, le cognac et les vins. La Grande-Bretagne qui vient après nous vend exclusivement du whisky (46,340). L'Allemagne place du champagne et des vins pour 15,587 yens et les Etats-Unis dont la part est de 17,047 yens expédient de préférence leurs crus de Californie. Le reste (44,865 11) est fourni par l'Italie (vermouth) (4,653), le Portugal (4,351), l'Espagne (3,029) et divers pays.

Houille. — 71,150,040 y. 20 s. contre 58,843 y. 25 s. en 1903. Augmentation d'un million provenant de commandes extraor-

dinaires de la marine de guerre et dont l'Angleterre a presque seule bénéficié (1,026,926). Les États-Unis, dont les envois de houille avaient été nuls en 1903, en ont expédié l'an dernier pour 118,092 yens. Le reste (5,022 21) est fourni par divers pays.

Engrais. — 1,422,086 y. 94 s. contre 360 676 y. 96 s. en 1903. Nouvelle plus-value d'un million qui a encore profité à la Grande-Bretagne (1 249,077 94). La Corée a fourni pour 84,741 yens d'engrais. Puis viennent les États-Unis (43,938), l'Australie (28,895), l'Allemagne (7,960) et la Chine (7,475).

L'agriculture japonaise tend à généraliser de plus en plus l'emploi des fertilisants comme on peut en juger par le relevé suivant des importations effectuées par ce port depuis 1901 :

1901, 40,993 y. 27 s.; 1902, 357,641 47; 1903, 360,676 96; 1904, 1,422,086 94.

Les sulfates d'ammoniaque absorbent la presque totalité de ces chiffres. Nos engrais chimiques qui sont fort appréciés à l'étranger devraient concurrencer les similaires anglais sur le marché japonais.

Tourteaux. — 1,904,571 y. 41 s. contre 2,517,331 y. 76 s. en 1903. Presque exclusivement importés de Chine (1,980,147), le reste (14,424 41) est fourni par divers pays.

Voitures, wagons, bicycles. — 789,662 y. 17 s. contre 492,199 y. 67 s. en 1903. Importation partagée entre la Grande-Bretagne (448,539 17), les États-Unis (179,737) et l'Allemagne (161,386).

L'augmentation a surtout porté sur les bicyclettes qui accusent un gain de près de 100,000 yens en un an (303,169 y. 02 s. contre 209,860 y. 85 s.) et dont l'usage se généralise parmi les Japonais. Cet article, en raison de son bon marché, sinon de sa solidité, provient surtout des États-Unis et d'Allemagne. L'Angleterre fournit plutôt les voitures et les wagons.

Navires à vapeur. — 3,875,950 y. 98 s. contre 441,992 02 en 1903. Augmentation exceptionnelle s'expliquant par les commandes de la marine dès les débuts de la guerre et dont l'Angleterre a presque seule bénéficié (3,066,912). Le reste (809,038 98) est fourni par divers pays.

Divers. — 25,795,385 87. Cette rubrique comprend une infinité d'articles secondaires qui n'ont pu figurer au tableau général des importations et dont les principaux sont : les machines élévatoires (111,070 89) importées en grande partie des États-Unis; les montres (105,279 49) qui proviennent surtout de Suisse; le matériel pour brasserie (66,844 73) en provenance d'Allemagne, le matériel pour filatures (261,621 64) et les métiers (175,114 84) qui viennent d'Angleterre; l'acide acétique (1,684 10) importée de Suède et Norvège, de Hong-Kong et d'Al-

lemagne; la résine (106,772 76) fournie par les États-Unis; la soie de porc (147,440 16) de provenance chinoise; l'aci r en barres ou plaques (233,595 79) vendu par l'Angleterre; l'huile de machines (195,924 94) exportée par les États-Unis; la stéarine (284,138 39) qui vient de Hollande et d'Allemagne; le papier pour allumettes (261,452 52) vendu surtout par l'Allemagne; les velours de coton (95,452 05), les unsaï, espèce de shirting (316,363 69) et les cotonnades pour parapluies (367,956 96) provenant de la Grande-Bretagne; les flanelles de coton (226,405 32) expédiées par l'Allemagne, la Belgique et la Hollande; la laine filée (641,998 74) exportée par l'Allemagne et par l'Angleterre; les draps (790.306 61) qui viennent de ce dernier pays; les superphosphates (700,357 74) et la pulpe pour papier (523,098 15) de provenances diverses; les cordages (156,907 91) expédiés par Hong-Kong; la colle (196,170 58) qui vient à la fois d'Angleterre, d'Allemagne et de Hollande; les nattes et sacs d'emballages (301,331 87) de provenance chinoise; les savons et la parfumerie (188,429 32) dont la moitié vient de France et le restant d'Allemagne et de pays divers, etc.

Nous allons analyser maintenant la part contributive des principaux pays à l'importation.

Indes Anglaises. — 40,007,478 y. 39 s. contre 46,564.800 yens 53 s. en 1903.

Les Indes Anglaises dont les achats à Kobé n'ont été que de 3,708,922 y. 53 s arrivent au premier rang pour la vente. Leurs exportations qui représentent les quatre septièmes du chiffre total (68,011,997 15) ont éprouvé néanmoins une diminution de plus de six millions et demi provenant d'une moins-value équivalente entre les expéditions du coton égrené en 1903 et 1904. La valeur de cet article qui constitue l'importation principale de l'Hindoustan a baissé, en effet de 33,273,677 y. à 26,650,296 yens.

Les Indes Anglaises fournissent, en outre, au marché de Kobé près de la moitié du riz qu'il importe (11,502,412). Leurs autres ventes consistent en légumineuses (413,102), en lin, chanvre et jute (293,358) et en marchandises diverses (937,817 yens 39 s.).

Chine. — 34,014,141 y. 39 s. contre 25,234,140 y. 66 s. en 1903.

Ce chiffre qui représente les trois cinquièmes des ventes totales (54,810,335 88) accuse une énorme augmentation de 9 millions de yens provenant de commandes militaires exceptionnelles en coton egrené et en laine brute. Les expéditions de coton ont doublé en un an, passent de 12,337,524 à 24,277,956. Celles de laines brutes s'élèvent de 188.016 à 784,037. Le gain réalisé par ces deux articles seuls dépasse douze millions, et si la plus-value totale doit être réduite d'un quart, nous en trouvons l'explication en partie dans les diminutions des envois de

riz, d'œufs frais et de tourteaux qui ont tombé respectivement de 714,850 yens, 444.299 yens et 2,512,544 yens à 111 035 yens, 253,322 et 1,980,147 yens.

Ce sont là les principales ventes de la Chine auxquelles il faut ajouter les légumineuses (3,008,525), les graines de coton (715 054 42), le coton sur graine (419,974) et les marchandises diverses (1,696,590 52).

Par suite de la guerre russo-japonaise, les exportations chinoises qui étaient inférieures d'un tiers aux importations ont dépassé ces dernières de près de 2 millions (34,014,141 39 contre 32,438,068 07).

Indes Hollandaises. — 2,464,484 y. 92 s. contre 2,362,795 yens 63 s. en 1903.

Importation à peu près stationnaire représentant à peine le seizième du chiffre total (17.912,483 74) dont la plus grande partie est directement drainée par Osaka.

Les Indes Hollandaises ont expédié six fois plus qu'elles n'ont reçu, leurs achats atteignant seulement 473,822 y. 22 s.

La principale exportation de Java est le sucre brut qui a atteint 1,966.520. Citons aussi l'indigo sec (132.194), le sucre blanc (150,888) et les marchandises diverses (214,882 92).

Corée. — 850,408 y. 37 s. contre 1,147,441 y. 21 s. en 1903.

Cette moins-value provient du fléchissement des envois de riz qui sont tombés en un an de 545,893 à 75,767 yens et dont la cause doit être recherchée dans la bonne récolte du Japon et dans les gros achats, en Corée même, de cette denrée par l'armée japonaise d'occupation. Les légumineuses (661 758) ont été en 1904 le principal article de l'exportation coréenne.

La prépondérance du Japon dans cette presqu'île ne pourra qu'accroître le mouvement des échanges entre les deux pays.

Les achats de Kobé ne représentent que le huitième des achats totaux (6,400,777 09) dont la plus grande partie intéresse Osaka. Ils sont inférieurs de 431,647 95 à ses ventes (1,282,056 yens 32).

Siam. — 4.985,957 y. 44 s. contre 2,452,545 y. 43 s. en 1903.

Augmentation du double s'expliquant par l'augmentation parallèle du riz qui est la grosse exportation siamoise. La valeur des envois de riz qui suit une marche ascendante depuis plusieurs années a passé, en un an, de 2,342,148 à 4,909,523 y. 07. Le riz de Rangoon est de plus en plus consommé par les Japonais de la basse classe.

Les ventes du Siam à Kobé, représentent les quatre cinquièmes du chiffre total (5,785,713 71). Par contre, ses achats sont à peu près nuls : 26,083 y. 97 s.

Russie d'Asie. — 1,719,470 y. 84 s. contre 1,017,143 y. 01 s. en 1903.

Augmentation portant sur le pétrole qui est la seule exportation de la Russie d'Asie.

Les ventes de ce pays à Kobé représentent les deux cinquièmes du chiffre total (4,527,746 22). Comme ceux du Siam, ses achats sont insignifiants : 16,806 y. 60 s.

Établissements des Détroits. — 1,841,520 y. 18 s. contre 744,768 y. 53 s. en 1903.

Plus-value s'expliquant à la fois par celle de l'étain qui passe de 280,337 à 962,869 yens et par les ventes de coton sur graine qui nulles en 1903, se chiffrent par 205,928 yens, en 1904. Ces deux articles forment avec les marchandises diverses (576,826 yens 18) les exportations à Kobé des Straits Settlements dont le montant représente approximativement les importations (1 million 913,522 93) et équivaut aux deux tiers des ventes totales (2,725,988 03).

Hong-Kong. — 733,034 y. 50 s. contre 411,378 y. 70 s. en 1903.

L'augmentation a porté sur le sucre raffiné dont les achats accrus de 300,000 yens en un an (219,938 contre 507,518) ont été faits en prévision de la mise en vigueur du droit d'accise sur cette denrée. Les sucres brun et blanc et les marchandises diverses (197,368 50) constituent les ventes de Hong-Kong à Kobé dont le montant représente un peu moins d'un tiers du chiffre total (2,495,409 66).

Hong-Kong reçoit vingt fois plus de marchandises qu'il n'en expédie. C'est avant tout un entrepôt mondial dont les 14,381,940 y. 15 s. d'importations sont répartis dans l'univers entier.

Grande-Bretagne. — 27,327,536 y. 74 s. contre 18,759,880 yens 26 s. en 1903.

Cette augmentation exceptionnelle de près de 9 millions équivaut à la plus-value chinoise et est due comme elle, à la guerre. Elle a porté principalement sur les couvertures de laine, les navires à vapeur et la houille qui ont en un an passé respectivement de 20,579, 419.274 et 58,843 à 4,346.273, 3.066,912 et 1,026,926 yens. Outre ces trois articles, l'Angleterre a fourni des engrais (1,249,077 94), des shirtings (1.142,234), des feuilles en tôle (1,208,856), du fer en gueuse et lingot (1,079,083), de la soude (555,535), des locomotives (488,578), du fer en plaques (625,854), des chaudières et machines à vapeur (482,805), etc.

Les ventes anglaises à Kobé représentent un peu plus du tiers du chiffre total (74,992,865 46) et ont dépassé les achats correspondant de plus de 22 millions (5,041,254 98).

Allemagne. — 12,250,011 y. 74 s. contre 11,189,176 y. 16 s. en 1903.

Augmentation de près d'un million ayant porté sur la plupart

des articles, notamment sur les clous et le zinc qui passent de 316,147 yens et 483,288 yens à 606,183 et 756.341 yens.

Les principales exportations allemandes sont l'indigo sec (1,063,849); les couleurs d'aniline (443,635); le fer en barres (542.781); la laine brute (680,266); la mousseline de laine (353,327), etc.

Les ventes allemandes à Kobé représentent un peu moins de la moitié des ventes totales (28,697,381 53) et dépassent de plus de dix millions les achats correspondants (1.913,993 85).

Belgique. — 2,419,517 y. 51 s. contre 2,711,808 y. 19 s. en 1903.

La moins-value a surtout porté sur les verres à vitre et le zinc dont la vente a respectivement baissé de 562,006 yens et 355,821 yens à 317,449 y. 35 s. et 178,170 yens. Outre ces deux articles, la Belgique fournit aussi des fers en tringles et barres (776,345), de la laine brute (202,526) et des marchandises diverses pour 512,356 y. 03 s.

Les ventes belges à Kobé représentent les deux cinquièmes du chiffre total (6.104,474 49) et dépassent de 2.259,906 y. 90 s. les achats correspondants (159,610 61). C'est, toute proportion gardée, le pays d'Europe dont la balance commerciale est la plus avantageuse.

États Unis d'Amérique. — 26.881,291 yens contre 22,984,961 y. 59 s. en 1903.

La plus-value de près de quatre millions est due en partie à la guerre. C'est ainsi que les conserves et les cuirs pour semelles, destinés à l'armée, ont passé respectivement, en un an, de 20,010 yens et 127.721 yens à 1,506,893 yens et 911,581 yens. Elle s'explique aussi par des achats exceptionnels effectués avant le 1er juillet 1904, date du relèvement du tarif douanier.

Les ventes des Etats-Unis à Kobé représentent près de la moitié du chiffre total et dépassent de plus de dix millions le chiffre correspondant des achats (16.293,409 53).

Outre les conserves et les cuirs, les principales exportations nord-américaines consistent en farine de blé (2,713,644), en pétrole (4,969,768), en coton brut (7,591,513), en tabac (872,632) et en marchandises diverses (4,627,220 50).

Australie. — 845,970 y. 96 s. contre 250,980 y. 24 s. en 1903.

Augmentation due à la guerre et notamment à d'assez gros achats de fourrage pour la cavalerie (132,160). Les autres articles consistent surtout en laine brute (87,945) et en marchandises diverses (640,070 96).

Les ventes de l'Australie à Kobé représentent environ le cinquième du chiffre total et sont de 3/4 inférieures à ses achats (2,621,344 43).

Divers pays. — 6,357,542 y. 35 s.

L'Égypte arrive en tête avec 1,892,294 yens de coton brut, puis viennent : la Suisse (834,754 37) qui expédie pour 576,364 yens de mousseline de laine et 102.277 yens de montres ; la Russie (515,817 07) qui fournit 509,293 yens de sucre raffiné ; l'Autriche-Hongrie (407,060 01) qui expédie divers articles tels que papier d'imitation japonaise (154,399), sucre raffiné (49,792), papier imprimé (47,862), etc., etc. L'Italie (454 689), exportatrice de pétrole (213.331) et de chapeaux (41,245) ; la Hollande (303,320) qui vend des fromages (36,671), de la flanelle de coton (31,109), de la colle (58,071) et de la stéarine (53,908) ; la Suède (264,494 36) avec un apport de bateaux (87,867), de fer (46,279), etc., etc., l'Amérique anglaise, 299,949 y. 80 s. dont les deux principaux articles sont les conserves, 125,843 yens et la farine de blé, 129,116 yens, etc., etc.

IMPORTATIONS FRANÇAISES.

Articles.	1904.	1903.	1902.
Appareils d'optique	24.674	13.316	4.958
— scientifiques divers	5.599	8.833	2.148
Tours	3.166	14.165	»
Machines à imprimer	»	9.806	»
— à filer	7.283	678	1.569
— à tisser le coton	»	19.256	524
— à tisser la laine	»	3.240	»
— diverses	10.540	23.412	1.464
Beurre	15.866	15 378	9.463
Fromage	4.933	1.775	»
Boutons	4.471	2.369	4.799
Acide tartrique	2 795	5.372	493
Safran	8.448	13.207	11.261
Phosphore rouge	41.348	44.760	47.639
— jaune	20.656	1.280	48.583
Chlorate de potasse	276.759	351.014	215.581
Rogoude	26.366	52.788	124.020
Aniline	11.470	16.460	16.283
Laine de porc	26.344	7.511	25.903
Fer brut	21.038	7.814	»
Acier en barres et planches	5.299	12.018	35.992
Tuyaux en cuivre	17.382	5.292	5.538
Nickel	»	43.323	30.609
Aluminium	»	50.310	1.441
Papier à tabac	66.425	97.149	164.595
Laines	12 488	29.811	»
Mousseline	449.879	1.946.364	1.558.803
Draps	124	17.625	13.813

Articles.	1904.	1903.	1902.
Cognac	23.828	9.490	7.542
Champagne	22.729	21.643	14.214
Vin rouge en fûts	15.952	24.671	12.140
— et blanc en bouteilles	12.085	10.598	17.790
Liqueurs et vermouth	5.092	5.319	4.194
Celluloïde	3.028	6.998	2.137
Bouchons	18.124	3.784	72
Savons de toilette	10.683	9.814	5.583
— de Marseille	12.120	17.142	51.012
Parfumerie	58.779	59.578	51.063
Jouets	346	23 515	16.532
Huile pour cheveux	3.409	2.361	4.492
Chaudières et autres	6.630	»	39
Rails	»	»	9.769
Fer en planches	»	»	35.845
Zinc en planches	»	»	4.896
Cotons italiens	»	»	8.579
Divers	138.409 48	129.842 72	198.622 56
Totaux	1.394.552 48	3.138.671 72	2.769.930 56

Ainsi nos exportations qui avaient gagné près de 400,000 yens en 1903 ont diminué de plus de moitié depuis lors, puisqu'elles ont passé de 3,138,671 y. 72 à 1.394,552 y. 48. La cause de cette enorme moins-value doit être attribuée avant tout à la mévente de nos mousselines de laine qui sont notre principal article d'exportation. Nos expéditions ont été réduites, de ce chef, d'un million et demi de yens et sont tombées de 1,946,364 à 449,879 yens au grand profit de nos concurrents allemands et suisses et de la fabrication indigène. Le chorate de potasse et le papier à tabac qui viennent ensuite ont subi également un recul. Ils passent respectivement de 351,014 yens et 97,149 à 276,759 yens et 66,425 yens. Nos ventes de nickel, d'aluminium et de machines à tisser le coton et la laine qui avaient atteint 43,323, 50,310, 49 256 et 3 240 yens en 1903 ont été nulles l'année dernière. Même observation pour le fer et le zinc en planches et les cotons italiens qui avaient été expédiés en 1902 pour une valeur de 35 845, 4.896 et 8.579 yens et dont la vente n'a marqué aucune reprise en 1904. L'acier en barres et en planches est également tombé de 12,008 à 5,299 yens. L'aniline accuse une diminution de près d'un quart 11,470 contre 16,460). Le rogonde s'abaisse de 52,788 à 26,366 yens, et les jouets passent de 23,515 à 346 yens.

Nous constatons, par contre, une plus-value dans nos expéditions d'appareils optiques (24.674 contre 13,316), de bouchons 18,124 contre 3,784), de tuyaux en cuivre (17,382 contre 5,292), de fromages (4,933 contre 1,775), de fer brut (21,038 contre 7,814) et de machines à filer (7,283 contre 678). Malheureusement,

cette augmentation ne porte que sur des articles dont la demande est très restreinte et ne saurait compenser les pertes éprouvées par nos principales exportations.

La parfumerie et les vins français sont à peu près stationnaires avec une légère tendance à la baisse. Nos essences s'élèvent à 58,779 yens contre 59,578 yens; et quant à nos savons, si les sortes communes ont diminué passant de 17,142 à 12,120 yens cette différence est en partie contrebalancée par le regain des qualités plus fines (10,683 contre 9,814). Nos liqueurs subissent un recul insignifiant (5,092 contre 5,319). Le flechissement des vins rouges est plus sérieux; il est d'environ un tiers (15,952 contre 25,271). Par contre, les champagnes ont progressé s'élevant de 21,643 à 22,729 yens.

En somme, l'année 1904 a été désastreuse pour nos ventes dont le montant équivaut aux deux cinquièmes de la totalité de nos expéditions (3,334,322 90).

Notre balance commerciale se chiffre par un déficit de 1 million 80,962 y. 54 (2,475,515,020 contre 1,394,552 48) alors qu'en 1903 notre bilan se soldait par un excédent de 1,433,050 y. 53 (3,138,671 72 contre 1,705,621 19).

Pour regagner le terrain perdu, nous devrions rompre en visière à nos pratiques commerciales et nous inspirer des méthodes plus expédientes de nos concurrents américains et allemands dont les exportations au Japon s'accroissent annuellement. Nous devrions, à leur instar, consentir de plus longs crédits, pratiquer une publicité plus large et nous plier davantage aux goûts de la clientèle au lieu de vouloir lui imposer les nôtres. Le Japonais vivant au jour le jour, sobre de sa nature et peu fortuné n'est pas encore un client pour nos objets de luxe. Par contre, il préfèrera, à égalité de prix, nos articles de première nécessité si nos fabricants se décident à lui servir l'objet bon marché et voyant.

Plusieurs industriels non concurrents pourraient également s'entendre pour envoyer ici à frais communs, en l'intéressant aux bénéfices, un voyageur compétent et sérieux, connaissant l'anglais qui serait chargé d'étudier les besoins de la consommation locale et d'exécuter les commandes en s'adressant de préférence à l'intermédiaire des maisons étrangères. Il est peu prudent, en effet, de traiter directement avec les négociants japonais qui ne sont pas toujours de très bonne foi en affaires et profitent de la moindre différence entre la marchandise et l'échantillon pour refuser de prendre livraison afin d'obtenir une réduction de prix.

En suivant ces conseils notre commerce d'exportation pourrait se relever, je crois, et faire bonne figure sur cette place où nos mousselines de laine, nos vins, nos articles de toilette et d'habillement et notre parfumerie sont toujours très appréciés.

Importations de l'Indo-Chine.

Articles.	1904.	1903.	1902.
Sel non purifié.	21.815	12.228	2.865
Cassia.	10.240	2.493	1.060
Riz	8.972.782	8.683.523	167.886
Peaux de bœuf et buffle.	63.304	30.459	37.474
— cerf	18.179	27.628	21.304
Zinc en lingots.	564	3.606	15.015
Coton brut égrené . . .	572.708	789.843	540.305
— sur graine. .	813.009	310.351	178.860
Oil cacao (huile de coco).	630	3.269	25.293
Fils de soie	14.212	20.872	13.079
Médicaments	3.712	1.078	9.182
Sucre	»	»	16 738
Brokudan (bois parfumé).	525	»	2.104
Divers.	29.646 47	10.530 62	52.270 25
Totaux. . .	10.521.362 47	9.901.880 62	4.081.435 25

Si les ventes de la Métropole ont diminué, celle de la colonie, par contre, ont plus que doublé en trois ans. Elles passent de 9,901.880 y. 62 en 1903 à 10,521,326 y. 47 en 1904. Les exportations indo-chinoises à Kobé représentant les trois cinquièmes du chiffre total (17,399,667 59) et accusent un excédent énorme de 10,426,636 y. 36 sur le chiffre correspondant des importations (94,690 11).

Les principales ventes de notre colonie sont le riz (8,972,782) et le coton sur graine (813,009) qui sont en augmentation sensible sur les années précédentes. Le coton brut égrené, par contre, subit un fléchissement : 572,708 contre 789.843 yens. Par suite de la guerre russo-japonaise, les peaux de bœufs ont eu une bonne demande de la part des tanneries d'Osaka. Leur chiffre a doublé en un an (63,304 contre 30,459).

En somme, la plus-value des articles est générale et nous permet d'espérer que l'Indo-Chine trouvera au Japon et notamment à Kobé un débouché de plus en plus important pour ses matières premières.

Mouvement des métaux précieux.

Le mouvement des métaux précieux au Japon s'est élevé, en 1904, à 107,745,858 y. 49 s. à l'exportation et à 33,946,655 y. 85 à l'importation.

La part de Kobé, dans ce total, a été de 50,888,859 y. 79 s. à la sortie et de 24.503.176 y. 74 s. à l'entrée, soit de moitié pour les ventes et des deux tiers pour les achats.

Elle se décompose comme suit :

1° Exportation :

Monnaies d'or : 50,187,741 y. 51 s. sur un total pour tout le Japon de 107,745,858 y. 41.

Monnaies et lingots d'argent : 401,118 y. 28 s., sur un total pour tout le Japon de 1,769,296 y. 68 s.

2° Importations :

Monnaies d or : 1,156 y. 16 s. sur un total pour tout le Japon de 5,777 y. 73 s.

Lingots d'or : 1,074,201 y. 42 s. sur un total pour tout le Japon de 5,450,754 y. 85 s.

Monnaies d'argent : 12,174,889 y. 16 sur un total pour tout le Japon de 14,068,739 y. 87 s.

Lingots d'argent : 11,252,930 y. 46 s. sur un total pour tout le Japon de 14,421,583 y. 40 s.

On remarquera qu'un cinquième des lingots d'or et la plupart des lingots d'argent passent par Kobé.

Ce fait s'explique par la présence à Osaka de la monnaie impériale à laquelle est destinée la presque totalité de ces métaux réservé à la frappe, soit pour le compte de l'Etat, soit pour le compte des particuliers. Le port d'Osaka, dont le mouvement se développe de jour en jour, a directement importé pour 4,338,210 y. 53 s. de lingots d'or et pour 1,999,711 y. 54 s. de lingots d'argent.

La plus grande partie de l'argent en lingots vient de Chine et des États-Unis. L'or provient en totalité de Corée.

Mouvement du port de Kobé pendant l'année 1904.

Vapeurs.

Nationalités.	Entrées.		Sorties.	
	Nombres.	Tonnage.	Nombres.	Tonnage.
Japonais	375	353.271	341	301.659
Austro-Hongrois	17	52.856	16	51.015
Belges	»	»	»	»
Anglais	603	1.669.299	582	1.639.451
Chinois	5	5.017	5	5.340
Coréens	31	20.910	30	20.114
Danois	3	9.564	3	9.564
Hollandais	26	64.159	27	66.220
Français	51	118.692	51	118.742
Allemands	202	527.300	202	524.790
Italiens	»	»	»	»

Nationalités.	Entrées.		Sorties.	
	Nombres.	Tonnage.	Nombres.	Tonnage.
Norvégiens	143	135.609	135	125.604
Russes	»	»	»	»
Espagnols	»	»	»	»
Suédois	7	6.967	7	6.958
Américains (E. U.)	97	391.345	95	386.977
Totaux	1.560	3.354.989	1.494	3.256.434

Voiliers.

Nationalités.	Entrées.		Sorties.	
	Nombres.	Tonnage.	Nombres.	Tonnage.
Japonais	3	340	»	»
— (jonques)	3	26	»	»
Anglais	4	8.124	5	11.716
Coréens	»	»	»	»
Français	4	6.960	4	6.960
Allemands	2	3.786	2	3.938
Italiens	2	4.595	2	4.588
Américains (E. U.)	3	5.754	2	2.767
Totaux	21	29.585	15	29.969

Le port de Kobé a reçu et expédié 3,090 navires d'un tonnage total de 6,670,977 tonneaux. Les chiffres pour Yokohama ne présentent pour la même période que 1,524 navires avec une jauge de 4,498,113 tonneaux, soit une moins-value de moitié dans le nombre des bâtiments et d'un tiers environ pour le tonnage. Le mouvement de la navigation est donc beaucoup plus considérable à Kobé qu'à Yokohama. Comparé au mouvement de la navigation pour tous les ports du Japon, il représente le cinquième du nombre total des bâtiments (15,103) et près du tiers du tonnage total (22,548,221).

Si, dans le relevé ci-dessus de la navigation à vapeur, on fait abstraction du pavillon japonais, on remarquera que la part de la Grande-Bretagne équivaut comme tonnage et nombre de bâtiments à plus de 50 0/0 du total. Le pavillon anglais présente sur l'année précédente une plus-value brute de 301 navires, jaugeant 656,345 tonneaux. En déduisant la part des bâtiments affrétés par les Japonais, l'excédent net est encore de 81 navires et de 222,580 tonnes.

Le pavillon allemand qui vient en second lieu accuse également une augmentation de 80 bâtiments et 95,095 tonnes.

Le pavillon Norvegien qui arrive au troisième rang comme nombre de bâtiments et au quatrième pour le tonnage a vu

aussi son mouvement s'accroître de 73 navires et de 75,679 tonneaux.

L'augmentation de 73,525 tonnes dont bénéficie le pavillon américain — qui à l'inverse du précédent occupe la troisième place pour le tonnage et la quatrième pour le nombre de bâtiments — doit être attribuée à l'emploi d'unités plus grandes.

Quant à notre navigation qui arrive en cinquième lieu, elle reste stationnaire. A part cinq vapeurs appartenant à la Fédération maritime de Bretagne et à la Compagnie de cabotage des mers de Chine et quatre voiliers, le pavillon français a été uniquement représenté ici en 1904 par la Compagnie des Messageries Maritimes.

Sur 129 bâtiments ayant quitté Kobé pour un port français, notre part n'a été que de 51 unités. Les marines anglaises et allemandes ont fourni respectivement 52 et 26 navires. Le pavillon français ne figure donc, dans le trafic avec la France que pour un peu plus du tiers du nombre des bâtiments. C'est ce qui explique que sur 57,429,039 y. 55 s. représentant le total de nos échanges avec le Japon, notre marine marchande n'a pris que 25,142,330 y. 35 s. — c'est-à-dire, à peine la moitié du total — au grand bénéfice des pavillons allemands et anglais.

La faiblesse de la part des Messageries Maritimes dans ce transport tient à ce que cette Compagnie, ayant son fret de retour assuré par les soies de Yokohama évite de s incommoder de marchandises volumineuses qui pourraient retarder les opérations de ses paquebots. Le raisonnement est juste pour les navires du service postal tenu à un horaire fixe. Mais les Messageries trouveraient, je crois, leur profit, en dehors de ce service régulier, à expédier de temps à autre, quelques cargo-boats qui pourraient enlever une notable portion de fret aux bâtiments étrangers.

Les principales lignes de vapeurs desservant Kobé sont les suivantes :

1° La Compagnie des Messageries Maritimes (française) avec un départ toutes les deux semaines, tant sur Yokohama que sur Marseille, soit cinquante-deux départs par an;

2° La Norddeutscher Lloyd (allemande) avec un départ également toutes les deux semaines sur Yokohama et Brême;

3° La Compagnie anglaise péninsulaire et orientale avec le même nombre de départ réguliers tant sur Yokohama que sur Shanghaï où les paquebots annexes de la ligne du Japon correspondant avec ceux de la grande ligne sur Londres.

4° La Canadian Pacific Railway C° Royal Mail steamships Line (anglaise) avec un départ tous les vingt jours sur Vancouver viâ Yokohama et un départ aux mêmes intervalles sur Hong-Kong.

5° La Northern Pacific S. S. C° (américaine) avec un départ tous les quinze jours sur Tacoma (États-Unis), viâ Yokohama.

6° La Hambourg América Linie (allemande) dont le point terminus est Yokohama et qui comprend un service de cargo-boats dont les départs pour le Havre et Hambourg ont lieu tous les dix jours environ.

7° Le service combiné des compagnies anglaises de navigation Ocean steamship C° Ld et China Mutual Steam navigation C° Ld avec des départs bi-mensuels pour Londres, Amsterdam et Anvers, un départ mensuel pour Liverpool, vià Gènes et Marseille et un départ pour Seattle sur le Pacifique.

8° Américan asiatic Steamship C° (américaine) avec un service mensuel régulier de Kobé à New-York par le canal de Suez.

9° Java China Japon Lyn (hollandaise) avec un départ toutes les quatre semaines tant sur Yokohama que sur Batavia (vià Moji, Hong-Kong, Amoy).

10° Eastern and Australian Steamship C° Ld (anglaise) avec un départ tous les mois pour l'Australie.

11° China Navigation C° Lt (anglaise) avec un départ régulier tous les mois pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande (via Hong-Kong).

12° La Boston Steamships Towboat C° (américaine) en correspondant avec la Northern Pacific Railway C° : service de cargo-boats avec un départ, environ, tous les vingt jours tant pour Hong-Kong que pour Victoria et Tacoma.

13° La Pacific Mail Steamships C° Occidental and Oriental Steamships C° (américaines) dont le service combiné assure un départ tous les dix jours tant sur Manille que sur San-Francisco.

14° Portland and Asiatic Steamship C° (américaine) avec un départ environ tous les vingt jours tant sur Hong-Kong que sur Portland (Oregon).

15° Austrian Lloyds Steam Navigation C° (autrichienne) faisant un service irrégulier entre le Japon et Trieste.

Les principales Compagnies japonaises de navigation sont :

1° La Nippon Yusen Kaisha subventionnée par le gouvernement qui possède plusieurs lignes allant à l'étranger :

A. — Ligne d'Europe (Marseille, Anvers et Londres) desservie pendant la guerre russo-japonaise par des navires battant pavillon anglais.

B. — Ligne de Seattle-Hong-Kong avec départs pour ces ports tous les quinze jours.

G. — Ligne de Kobé à Newchwang vià Shimonsoecki, Nagasaki, etc.

D. — Ligne de Yokohama à Shangaï, vià Kobé.

E. — Ligne de Kobé à Keelung, vià Shimonosecki.

F. — Ligne de Kobé à Tientsin, vià Shimonosecki.

G. — Ligne de Yokohama à Manille et Melbourne avec escale à Kobé.

H. — Lignes de Kobé à Port-Arthur et Vladivostock interrompues en partie en 1904 par suite de la guerre.

Les lignes exclusivement japonaises touchant à Kobé ou faisant de ce port leur tête de ligne sont les suivantes :

a) de Kobé à Otaru (viâ Yokohama et Hakadate).

b) Kobé à Otarn, (viâ Shimonosecki, Nigutu et Hakodate).

c) Kobé à Yokohama (viâ Shiosu).

d) Kobé aux îles Lion-Kiou via Kagoshima.

2°) La Tokyo Kisen Kaisha dont les navires ont été utilisés par le gouvernement pendant la guerre actuelle et qui, en temps normal, se combine avec le Pacific Mail Steamship C° et l'Occidental et Oriental Steamship C° pour assurer le service San-Francisco à Manille.

3°) La Osaka Shosen Kaisha, subventionnée par le gouvernement et desservant les ports de la mer intérieure, de Formose et de Corée.

Comme on peut le voir par le relevé ci-dessus, les voiliers occupent une place fort restreinte dans le mouvement de la navigation de Kobé. Leur nombre à l'entrée et à la sortie ne s'est élevé, en effet, qu'à 36 unités jaugeant 59,554 tonneaux sur un total pour tout le Japon de 1,435 navires et de 121,822 tonneaux.

La Grande-Bretagne et la France occupent le premier rang avec respectivement 9 et 8 bâtiments et représentent la moitié environ du tonnage total.

Aymé Martin,

Vice-Consul de France.

LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF ILLINOIS.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 16 NOVEMBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 481

ALLEMAGNE

Statistique générale du Commerce et de la Navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le Commerce et la Navigation de la France à Hambourg.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
461.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Birmanie) : La Birmanie en 1904. — Agriculture, commerce, industrie, finances. — Aperçu sur les populations	» 20
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904.	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30

ALLEMAGNE

Statistique générale du Commerce et de la Navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le Commerce et la Navigation de la France à Hambourg.

Hambourg, le 9 septembre 1905... Le bureau de statistique commerciale de Hambourg vient de publier les chiffres généraux du commerce de ce port au cours de l'année 1904.

Voici les données principales de cette publication qui complètent mon rapport général sur le commerce et la navigation de Hambourg du 25 janvier dernier. (1) Il m'a paru intéressant d'ajouter à cette occasion quelques observations relatives à la situation des principales Sociétés d'armement de ma résidence et d'insister sur le commerce entre la France et Hambourg envisagé à notre point de vue national.

Les importations totales de Hambourg se sont élevées, en quintaux métriques, aux chiffres suivants :

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
Par mer.	100.225.510	105.352.227	107.340.043
Par les chemins de fer et la voie fluviale . .	49.385.739	58.658.540	52.148.668
Total	149.611.249	163.082.318	159.488.711

La valeur des importations a été en marks :

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
Par mer	1.296.808.220	2.397.586.040	2.555.173.840
Par les chemins de fer et la voie fluviale . .	1.470.769.950	1.638.501.770	1.624.525.560
Total	3.767.578.170	4.034.992.210	4.179.699.400

(1) Voir Rapport publié en supplément au *Moniteur Officiel du Commerce* du 8 juin 1905.

Les exportations totales de Hambourg se sont élevées, en quintaux métriques, aux chiffres suivants :

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
Par mer.	49.431.027	53.577.624	53.768.572
Par les chemins de fer et la voie fluviale. . . .	45.061.861	49.343.057	46.918.454
Total	94.492.888	102.920.681	100.687.026

La valeur des exportations a été en marks :

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
Par mer	1.899.883.990	2.025.525.700	2.147.400.160
Par les chemins de fer et la voie fluviale . .	1.411.922.440	1.522.383.760	1.627.354.980
Total.	3.311.806.440	3.547.909.460	3.774.755.140

En additionnant les chiffres exprimant les valeurs des importations et des exportations de marchandises et en ajoutant au total les importations et les exportations en espèces métalliques, on trouve que le commerce général de Hambourg en 1904 représente une valeur d'environ 8 milliards de marks, soit près de 10 milliards de francs.

Les chiffres précédents confirment les observations que, d'après le rapport de la Chambre de Commerce de ma résidence, j'avais présentées dans mon rapport général. La reprise qui s'était manifestée au cours de l'année 1903 dans toutes les affaires s'est maintenue pendant le dernier exercice. Néanmoins on continue à se trouver en présence de progrès assez lents, beaucoup plus lents sans doute qu'on ne l'avait généralement escompté. Il est intéressant de noter, qu'au point de vue spécifique, on constate un recul dans les importations et les exportations par les chemins de fer et la voie fluviale; ce recul n'a d'ailleurs pour corollaire qu'une très faible diminution des valeurs aux importations, comparativement aux résultats de l'année précédente, diminution qui disparaît même aux exportations et fait place à un léger excédent.

Tout naturellement, le chiffre total des navires entrés et sortis, chiffre qui est en étroite corrélation avec l'augmentation du commerce, s'est, de son côté, légèrement accru, le tableau suivant l'atteste :

NAVIGATION MARITIME.

Entrées.

	1902.		1903.		1904.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Voiliers .	4.272	833.497	4.579	841.842	5.284	977.030
Vapeurs .	9.025	7.893.797	9.449	8.314.084	9.559	8.633.764
Total . .	13.297	8.727.294	14.028	9.155.926	14.843	9.610.794

Sorties.

	1902.		1903.		1904.	
	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.
Voiliers .	4.272	840.564	4.589	843.744	5.272	957.837
Vapeurs .	9.024	7.864.305	9.484	8.377.517	9.544	8.652.647
Total . .	13.296	8.704.869	14.073	9.221.261	14.816	9.610.479

On remarque que, tant à l'entrée qu'à la sortie, le nombre et le tonnage des voiliers s'est accru dans une proportion de beaucoup supérieure au nombre et au tonnage des vapeurs.

Navigation fluviale. — Tandis que le nombre des chalands arrivés à Hambourg en provenance de la Haute-Elbe avait été, entre 1891 et 1900 de 15,852, en moyenne, et s'était élevé à 16,444 en 1902 (11,209 avec chargement; 5,235 à vide), puis à 19,435 en 1903 (14,379 avec chargement; 5,056 à vide), il n'a été en 1904 que de 16,070 unités (11,352 avec chargement; 4,738 à vide). Leur tonnage est monté en 1902 à 25,454,259 quintaux métriques; en 1903, à 33,868,950 et en 1904 à 22,422,143.

Le nombre des chalands qui sont partis de Hambourg pour la Haute-Elbe avait été, en moyenne, entre 1891 et 1900, de 15,793; il s'est élevé en 1902 à 16,852 (14,339 avec chargement; 2,513 à vide), en 1903 à 19,151 (16,185 avec chargement; 2,513 à vide), en 1904, à 16,311 (13,603 avec chargement, 2,708 à vide).

Le recul qui s'est manifesté dans la batellerie s'explique aisément. Comme l'indiquait déjà mon rapport général, le manque d'eau qu'on a constaté l'année dernière dans la plupart des fleuves allemands a été particulièrement sensible dans l'Elbe. Il en est résulté, d'une part, que le trafic de la batellerie a souffert d'une interruption plus longue que d'habitude; d'autre part que les prix des frets, en raison du peu de durée de la campagne

s'est relevé ; les expéditeurs étant décidés à assurer, sans plus de retard, dès que la hauteur des eaux l'a permis, le transport de leurs marchandises. Ces premières constatations permettent d'expliquer comment, ainsi que je l'observais plus haut, tant aux importations qu'aux exportations par les chemins de fer et la voie fluviale, la diminution des valeurs ne correspondait pas à la diminution spécifique. Toutes les marchandises d'un certain prix ont eu intérêt à emprunter la voie ferrée tandis que les marchandises encombrantes, à valeur très faible, n'ont pu être transportées par suite de l'élévation du prix des frets.

A un autre point de vue, le fait que le nombre des chalands vides qui se dirigent vers la Haute-Elbe est sensiblement supérieur à celui des chalands qui se dirigent vers Hambourg, tient à plusieurs raisons. Hambourg étant le centre commercial le plus considérable du fleuve, les allèges ont intérêt à y attendre le fret plutôt que dans tout autre port où elles auraient effectivement de moindres chances d'en trouver. D'autre part, la remontée du fleuve par les allèges vides aussi bien que chargées nécessite le concours onéreux des remorqueurs inutiles à la descente. Enfin, comme je le faisais ressortir déjà l'année dernière, Hambourg envisagé comme port fluvial, est surtout un port de distribution ; les dernières statistiques le démontrent au même titre et peut-être davantage encore que celles des années précédentes : en 1904 le port de Hambourg a reçu de son arrière-pays 22.422,463 qx mét., alors qu'il lui en a envoyé 30,845 389. L'écart est de 8 millions de quintaux métriques alors qu'il n'était, en 1903, que de 5 millions (33,860,950 à l'entrée ; 38,925,305 à la sortie) et cet accroissement n'est certainement pas uniquement occasionné par le fléchissement constaté dans le trafic par l'Elbe. S'il en était autrement il devrait se retrouver aussi bien aux importations qu'aux exportations et non pas affecter l'une seulement de ces deux opérations.

Ces remarques présentées sur la navigation fluviale, il convient, avant d'aborder l'étude du commerce spécial à la France de compléter les indications générales que nous avons données au début de ce travail par une série de remarques sur la navigation hambourgeoise proprement dite.

L'ensemble du trafic représenté par le pavillon hambourgeois dans le port de Hambourg s'est élevé, depuis quinze ans, aux chiffres suivants :

Entrées.

	Trafic total.	Vapeurs.	Voiliers.
	(En tonnes de registre.)		
1891-1900	2.430.755	2.243.961	196.794
1900	3.409.224	3.163.110	246.114
1901	3.588.668	3.319.258	269.410
1902	3.680.076	3.380.909	309.167
1903	3.968.464	3.626.360	342.104
1904	4.116.825	3.741.083	375.742

Sorties.

	Trafic total.	Vapeurs.	Voiliers.
	—	—	—
	(En tonnes de registres.)		
1891-1900	2.447.567	2.259.056	188.511
1900	3.415.185	3.163.883	251.302
1901	3.560.690	3.302.444	258.246
1902	3.652.142	3.349.731	302.411
1903	4.039.985	3.692.308	347.677
1904	4.135.695	3.782.535	353.160

Pour apprécier exactement ces chiffres, il est nécessaire de placer en regard la statistique de l'ensemble du trafic sous tous les pavillons dans le port de Hambourg. Voici cette statistique pour les trois dernières années :

Entrées.

1902	8.727.294 tonnes de registre.
1903	9.155.926 —
1904	9.610.794 —

Il ressort de la comparaison des tableaux précédents que le pavillon hambourgeois ne dispose pas encore de la moitié du trafic de son port d'attache. On sait d'ailleurs que c'est seulement depuis quelques années que le pavillon allemand lui-même est prépondérant dans les ports de l'empire. Voici, d'ailleurs, quelle est la part contributive des marines étrangères dans ces derniers :

Pavillons.	1902.	1903.	1904.
—	—	—	—
	(En tonnes de registre.)		
Allemand	4.656.040	4.905.186	5.213.598
Dont Brêmois	608.980	618.454	670.969
Hambourgeois	3.680.076	3 968.464	4.116.825
Prussien	262.825	227.171	340.415
Britannique	3.125.906	3.175.859	3.352.325
Français	94.865	91.444	144.166
Néerlandais	124.459	135.845	150.123
Norvégien	231.809	342.655	292.617
Suédois	100.752	97.250	103.978

On peut déduire des chiffres précédents que la part du pavilon hambourgeois ne s'est pas accrue l'année dernière dans une proportion aussi considérable qu'en 1903. Au contraire, la marine marchande britannique a bénéficié d'une augmentation qui n'est pas négligeable. Le principal organe de ma résidence, le *Hamburgischer Correspondent*, constate dans son supplément économique quotidien que l'on pourrait en Angleterre dégager la leçon de ces faits. On s'y rendrait compte qu à côté du pavillon

allemand il y a encore place pour les pavillons étrangers. La flotte commerciale britannique n'est pas seule à fournir la preuve de cette assertion, la situation démontre que les autres marines y contribuent pour leur part.

Si on compare entre eux les chiffres exprimant le tonnage d'entrée et le tonnage de sortie des navires hambourgeois dans le port de Hambourg, on trouve que la sortie l'emporte légèrement sur l'entrée. Les différences entre les entrées et les sorties s'accentuent d'une manière curieuse si on fait porter la comparaison sur les trois principales routes commerciales. Les chiffres suivants en fournissent la démonstration :

Trafic des navires hambourgeois avec les ports allemands :

	Entrées.	Sorties.
	(En tonnes de registre.)	
1902	318.867	266.861
1903	344.957	315.299
1904	320.238	318.900

Le trafic avec Emden s'élevait, en 1903, à 59,444 tonnes de registre à l'entrée et à 31,605 tonnes de registre en 1904. Le recul constaté par les chiffres précédents entre 1904 et 1903 se réfère par conséquent aux relations de Hambourg avec cette place.

Trafic des navires hambourgeois avec les autres pays européens :

	Entrées.	Sorties.
	(En tonnes de registre.)	
1902	1.110.544	1.152.408
1903	1.199.206	1.260.317
1904	1.259.436	1.389.911

Trafic des navires hambourgeois avec les ports extra-européens :

	Entrées.	Sorties.
	(En tonnes de registre.)	
1902	2.250.665	2.238.873
1903	2.424.301	2.464.369
1904	2.537.131	2.426.884

Il résulte de ces statistiques que le trafic avec les ports européens a été caractérisé par un tonnage moins élevé aux importations qu'aux exportations et que le trafic avec les ports extra-européens présente une proportion inverse. La différence s'explique par le mouvement de la navigation libre, c'est-à-dire de la navigation indépendante des lignes régulières. Souvent des bâtiments provenant d'Amérique touchent à Hambourg afin d'y opérer leur déchargement, puis se rendent en Angleterre en vue

de repartir de ce pays vers l'Amérique après avoir pris une cargaison de charbon. Ils figurent donc, à l'entrée, au trafic extra-européen. Si la différence entre les chiffres d'entrée et de sortie a été, l'année dernière, particulièrement importante, cela tient à ce que le trafic propre à la navigation libre a été, pendant la même période, tout spécialement élevé. Nous en trouverons la confirmation un peu plus loin.

La statistique que nous commentons passe également en revue le trafic des lignes régulières, et si l'on déduit ce trafic spécial du trafic total, on constate une augmentation considérable des opérations commerciales de la navigation libre. Cette augmentation s'est surtout manifestée par un accroissement des importations extraeuropéennes, notamment des céréales. Voici un tableau des importations par navigation libre et par les lignes régulières au cours des cinq dernières années :

	Trafic total.	Navigation régulière.	Navigation libre.
	—	—	—
1900. . .	8.037.514	5.520.404	2.517.110
1901. . .	8.383.365	5.704.041	2.679.324
1903. . .	8.727.294	5.711.622	3.015.672
1903. . .	9.155.926	6.155.329	3.000.597
1904. . .	9.610.794	6.226.510	3.384.284

Des vapeurs affrétés par la Hamburg-Amerika-Linie ont, en outre, effectué pour le compte de cette compagnie :

En 1903 : 71 voyages avec 156,931 tonnes de registre.
En 1904 : 35 — 63,474 —

Même, si l'on ne tient pas compte de ces derniers chiffres et si l'on ne fait pas état du mouvement de navires qui a été provoqué par les transports de charbons destinés à la flotte russe, on peut admettre une augmentation du trafic des « tramps » hambourgeois.

Nous allons maintenant présenter encore quelques observations relatives au trafic des navires de Hambourg d'après leurs principales destinations. C'est déjà un point acquis que l'importance des affaires avec la Grande-Bretagne s'est accrue ; mais cet accroissement s'est surtout manifesté aux exportations tandis que l'on constate un léger recul aux importations. Les progrès réalisés et le recul observé s'élèvent, pour les deux dernières années, aux chiffres suivants :

	1903.	1904.
	—	—
	(En tonnes de registre.)	
Importations	567.091	552.459
Exportations	652.677	695.411

Le trafic de la flotte hambourgeoise avec les autres pays a été, au cours des deux derniers exercices, le suivant :

Europe.

	Entrées.		Sorties.	
	1903.	1904.	1903.	1904.
	(En tonnes de registre.)			
Ports russes de la Baltique	84.255	78.278	101.046	116.440
Norvège	17.267	30.214	32.206	35.690
Suède	71.035	70.877	87.186	90.152
Danemark	48.203	67.929	53 297	75.154
Hollande	95.858	90.342	75.991	85.096
Belgique	72.154	85.988	83.954	134.398
France	4.572	23.096	21.070	9.316
Espagne	16.608	26.796	»	2.105
Italie	86.649	107.742	57.005	55.480
Autriche-Hongrie	34.258	33.214	34.011	33.302
Grèce	4.382	7.049	»	»
Turquie, mer Noire, etc.	59.522	82.636	61.522	56.799

Pays extra-européens.

Canada (côte Atlantique)	17.323	1.962	20.199	1.962
États-Unis (côte Atlantique)	994.399	940.861	985.063	901.040
Mexique occidental et Centre-Amérique)	68.491	67.428	97.532	91.667
Antilles	94.566	118.572	107.657	126.230
Brésil	243.989	219.601	246.264	244.485
La Plata, etc.	199.823	235.605	165.161	172.373
Côte de l'Ouest américain	212.133	252.609	218.186	221.811
Afrique occidentale	171.911	205.161	158.840	214.361
Afrique du Sud et Afrique orientale	96.508	119 071	121.449	110.199
Asie	222.401	271.546	216.927	212.674
Australie	96.713	90.879	125.625	130.082

Il y a lieu de constater sur plusieurs points une augmentation du trafic de la flotte hambourgeoise. Ce n'est cependant pas le cas dans les relations avec l'Amérique du Nord. Le commerce avec le Canada a subi un recul correspondant au conflit douanier qui existe entre ce pays et l'Allemagne. Le trafic avec les Etats-Unis a subi, lui aussi, une légère régression, causée par l'amoindrissement de l'exportation des céréales. On doit au contraire noter une augmentation du mouvement d'affaires avec l'Amérique du Sud, l'Afrique occidentale et l'Australie.

Indépendamment des observations déjà présentées au sujet

des lignes régulières hambourgeoises, je crois devoir ajouter encore quelques indications et d'abord reproduire un tableau des lignes desservant Hambourg en service régulier.

A Hambourg ont touché en service régulier, venant des pays extra-européens au cours de 1904:

	Nombre de vapeurs.	Nombre de voyages.	Tonnage total.	Tonnage moyen par voyage.
	—	—	—	—
34 lignes avec . . .	447	963	2.778.115	2.885
Dont 30 lignes allemandes avec. . .	387	873	2.480.488	2.964
Venant des pays européens :				
89 lignes avec . . .	507	6.439	3.448.395	536
Dont 46 lignes allemandes avec. . .	258	3.192	1.663.098	521
Au total (pays européens et extra-européens) :				
123 lignes avec. . .	954	7.402	6.226.510	841
Dont 76 lignes allemandes avec. . .	695	4.029	4.143.586	1.028
Les chiffres pour 1903 avaient été les suivants :				
Venant des pays extra-européens :				
35 lignes avec . . .	447	982	2.748.317	2.799
Dont 31 lignes allemandes avec. . .	384	849	2.479.247	2.920
Venant des pays européens :				
86 lignes avec . . .	597	6.528	3.407.012	522
Dont 44 lignes allemandes avec. . .	297	3.249	1.598.676	492
Au total (pays européens et extra-européens) :				
121 lignes avec. . .	1.044	7.510	6.155.329	820
Dont 75 lignes allemandes avec. . .	681	4.098	4.077.923	995

Il n'y a pas de modification à signaler, du moins de quelque importance entre la situation des lignes régulières en 1903 et en 1904. Dans le trafic avec les ports allemands, il n'y en a aucune ; dans le trafic avec la Grande-Bretagne, par contre, on

constate les suivantes. Les lignes dont l'énumération suit ont été supprimées :

Compagnie Burnet et Cie, port d'attache Blyth-Newcastle.
— Bailey et Leetham, port d'attache Hull.
— John Fenvick et fils, port d'attache Newcastle.

Par contre, ont été créées les lignes :

Compagnie Reunert et Cie, port d'attache Blyth-Newcastle.
— Jno. Ridley fils et Tulley, port d'attache Grangemouth.
Compagnie W. Eichholz, port d'attache Leith-Methil.
Ligne de vapeurs Hambourg-Manchester (ancienne Société d'Armement de la mer du Nord), port d'attache Manchester.
Compagnie Donald, Currie et Cie, port d'attache Manchester.
— Pyman, Bell et Cie, port d'attache Newcastle.

En outre, il faut mentionner dans le trafic avec la Suède, l'établissement d'une ligne ayant son point de départ à Udevalla, par le Svenska Lloyd.

Le développement du trafic des lignes hambourgeoises avec la Méditerranée et les pays extra-européens permet de constater également un progrès en beaucoup de points.

Les services des lignes hambourgeoises régulières sont représentés par le tableau suivant (voyages en provenance des pays extraeuropéens) :

Vapeurs des Compagnies.	Pays d'origine.	1903. Nombre de voyages.	1903. Tonnage total pour tous les voyages.	1904. Nombre de voyages.	1904. Tonnage total pour tous les voyages.
Robert M. Sloman jr	Méditerranée	106	127.782	114	135.192
A. C. de Freitas et Cie	—	34	37.462	29	33.252
Deutsche Levante Linie	—	38	57.418	49	71.759
Hamburg Amerika Linie	Canada	7	17.323	1	1.962
—	Baltimore	52	206.923	35	131.444
—	La Nouvelle-Orléans	12	40.813	8	20.985
—	New-York	85	572.885	83	604.163
Union Linie	New-York, etc.	20	58.753	15	43.622
Hamburg America Linie	Antilles	36	81.708	40	90.038
—	*Via* Le Havre	66	105.632	72	124.281
—	*Via* Le Havre, et Anvers	66	»	»	»
Hamburg Sud Amerika Linie	Brésil septentrional	35	105.876	34	102.855
Hamburg Amerika Linie	—	17	46.734	19	50.817
Hamburg Sud Amerika Linie	Brésil méridional	15	31.159	14	29.145
Hamburg America Linie	—	9	16.424	8	15.355

Vapeurs des Compagnies.	Pays d'origine.	1903. Nombre de voyages.	1903. Tonnage total pour tous les voyages.	1904. Nombre de voyages.	1904. Tonnage total pour tous les voyages.
Hamburg America Linie. . . .	Paraguay, etc.	7	11.508	4	6.746
—	—	9	24.630	12	37.167
Compagnie Cosmos	Côte Pacifique.	42	114.127	45	128.649
Hamburg Amerika Linie	—	8	22.405	7	21.217
Deutsche Levante Linie	Alexandrie	7	8.277	10	12.749
Compagnie Wœrman	Maroc.	3	2.545	»	»
—	Afrique du Sud et Afrique occidentale.	98	150.251	103	171.294
Deutsche Ost Afrika Linie . . .	Afrique du Sud et Afrique orientale.	42	113.663	37	104.203
Hamburg Batoum	Batoum.	7	9.135	8	10.440
Deutsche Levante Linie.	Russie méridionale et Anatolie . . .	18	25.478	22	31.992
—	Asie Mineure	14	17.493	19	24.894
Hamburg Amerika Linie	Asie orientale.	34	128.322	37	128.062
Deutsche Australische Gesellschaft	Australie, Indes	41	119 106	41	124.491

Il est intéressant de connaître également la part occupée dans le trafic extra-européen de Hambourg par les autres compagnies allemandes et par les compagnies anglaises. C'est ce qu'indique le tableau suivant. On remarquera que le trafic de la Société brêmoise Hansa s'est accru alors que le trafic du Lloyd a fléchi et que, d'autre part, les lignes anglaises gardent dans les relations avec l'Afrique une place importante.

Lignes brêmoises.	Pays d'origine.	1903. Nombre de voyages.	1903. Tonnage moyen par voyage.	1904. Nombre de voyages.	1904. Tonnage moyen par voyage.
Compagnie Oldenbourgeoise portugaise	Maroc	16	12.224	23	18.849
Compagnie Hansa	Indes	69	197.551	75	232.132
Norddeutscher Lloyd	Extrême-Orient	21	73.977	11	44.325
Lignes anglaises :					
Red Crosz Squitos	Squitos	11	6.990	13	8.256
Union Castle	Afrique du Sud	49	155.064	47	183.431
Bucknal Lines, British et African	—	16	33.789	16	34.567
St N. Co and African St S. Co	Afrique occidentale	57	73.227	50	71.137

Les lignes brêmoises et anglaises énumérées dans ce tableau touchent régulièrement à Hambourg et viennent y faire concurrence aux lignes hambourgeoises. Aussi bien, le développement des lignes régulières hambourgeoises, en dépit des concurrences que nous venons de mentionner, a-t-il correspondu, dans la plupart des cas, à une prospérité incontestable. J'ai déjà montré quels brillants résultats avait donnés, au cours du dernier exercice, la Hamburg Amerika Linie, partageant à ses actionnaires un dividende de 9 0/0 (6 0/0 en 1903). La Hamburg Sud Amerikanische Dampschiffahrts Gesellschaft, qui occupe le second rang parmi les Compagnies de ma résidence, accuse également un bilan très favorable. Le rapport général de cette Société pour l'année 1904 constate que, malgré la concurrence qui a fait sentir son influence sur le taux des frets, elle a pu, grâce à son matériel approprié, réaliser des bénéfices et distribuer un dividende de 8 0/0 (6 0/0 en 1903) tout en portant des sommes importantes au compte des fonds de réserve et d'amortissement. C'est un dividende presque aussi élevé, 7 0/0 (6 0/0 en 1904), que la Deutsch Australische Dampschiffahrts Gesellschaft a pu distribuer à ses actionnaires.

A côté de ces résultats, qui suffiraient, en raison du tonnage représenté par les trois compagnies que je viens de citer, à autoriser une appréciation très favorable sur la situation des lignes régulières hambourgeoises, il faut placer cependant ceux qu'ont obtenus des sociétés moins importantes, mais dont l'activité, pour des raisons diverses présente un particulier intérêt. C'est ainsi que la Deutsche Levante Linie et l'Ost Afrika Linie, en dépit du système des tarifs combinés étudiés à diverses reprises par ce Consulat général, n'ont pas donné de dividende. Ces lignes de conquête commerciale réussissent à se maintenir, mais jusqu'ici n'ont pu prospérer. Il est temps, maintenant, de signaler parmi les pavillons en progrès dans le port de Hambourg le pavillon français qui se présente cette année dans des conditions particulièrement favorables.

Navigation française.

Il est entré à Hambourg 113 navires français au cours de l'année 1904, soit trente-six de plus que l'année précédente. Vingt-deux étaient des voiliers dont cinq naviguaient sur lest; les voiliers chargés représentaient 46,366 tonnes; les autres, 6,274 tonnes. Trois des vapeurs étaient des remorqueurs représentant 145 tonnes. Les 80 vapeurs étaient des cargo-boats; 77 portaient une cargaison et jaugeaient 86,986 tonnes; les trois vapeurs sur lest ne dépassaient pas 4,395 tonnes.

Voici les lieux de provenance de ces cent treize navires :

	Nombre de navires.	Nature des navires.	Tonnes de registre.
	—	—	—
Basse-Elbe, territoire prussien (sur lest).	1	—	88
Russie d'Europe (Baltique).	1	cargo	165
Danemark (sur lest).	1	»	1.531
Grande-Bretagne et Irlande (sur lest). .	3	»	2.913
— — .	1	—	1.737
Belgique (sur lest).	1	—	384
France (côte Atlantique)	73	cargos	66.469
— (sur lest).	2	»	96
États-Unis (côte Atlantique).	5	voiliers	17.380
— (côte Pacifique).	3	»	6.754
Indes occidentales (Aruba-Island). . . .	1	»	305
Amérique du Sud (côte Atlantique) Brésil.	1	»	365
— (côte Pacifique) Chili. .	15	voiliers	35.441
Inde anglaise.	1	cargo	2.972
Australie	1	»	1.764

Avant d'apprécier ces statistiques, il convient de présenter le tableau détaillé des importations françaises à Hambourg et des exportations hambourgeoises en France.

Importations de France à Hambourg. — Les importations françaises à Hambourg ont atteint, en 1904, un chiffre auquel elles ne s'étaient jamais élevées jusqu'à ce jour. Elles accusent, depuis 1900, une progression constante.

Voici d'ailleurs la statistique de ces importations au cours des dix dernières années, quelques dates antérieures étant cependant indiquées comme particulièrement significatives :

			Valeur en marks.
			—
1851-1855. . . .	111.503	quintaux métriques	8.858.958
1886-1890. . . .	1.055.956	—	52.489.198
1891-1895. . . .	1.093.664	—	52.2 7.692
1896-1900. . . .	950.269	—	52.609.076
1896	893.473	—	48.171.150
1897	882.342	—	49.820.280
1898	876.750	—	50.504.910
1899	918.678	—	51.331.290
1900	1.180.101	—	63.217.750
1901	920.553	—	50.335.250
1902	1.180.101	—	54.229.100
1903	1.194.626	—	53.667.280
1904	1.232.482	—	63.219.550

On relève parmi nos importations les chiffres suivants (je me borne à citer ceux qui surpassent 100,000 marks) :

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Cafés	6.380.580	3.980.050	+
Cacao	1.026.620	796.640	+
Tabac brut	478.140	84.780	—
Poivre	257.330	439.930	—
Fruits du Sud, divers moins oranges et citrons	130.330	43.920	+
Amandes	676.770	691.670	—
Noix et noisettes	875.100	921.560	—
Plumes sèches	1.026.290	135.190	+
Fruits frais	145.830	179.590	—
Vin	6.190.220	6.996.630	—
Champagne	1.570.980	1.800.380	—
Cognac	2.157.990	2.056.650	+
Liqueurs et autres alcools	264.790	705.900	—
Farine de froment	111.040	5.150	+
Orge, gruau, semoule	173.970	71.020	+
Sardines	1.225.650	114.480	+
Beurre	223.280	109.980	+
Fromage	274.110	287.520	—
Conserves	450.210	333.920	—
Extrait de bois de campêche	1.242.190	1.537.900	—
Extrait de tannin	2.348.160	1.729.010	—
Ocre	214.880	247.000	—
Blanc de zinc	22.510	109.110	—
Mousse d'Irlande et d'Islande	136.960	94.660	—
Résine et galipot	1.057.570	979.140	+
Gomme arabique	133.830	120.650	+
Caoutchouc	2.486.960	2.350.330	+
Gomme du Sénégal	113.280	42.550	+
Huile de ricin	270.600	362.330	—
Huile de badiane	145.810	115.950	+
Huile de térébenthine	738.560	1.532.540	—
Autres huiles éthérées	70.210	188.110	—
Acide citrique	290.680	127.640	+
Prussiate de potasse	234.200	52.870	+
Chlorure de potassium	548.850	483.770	+
Chromate de soude	107.610	82.100	+
Glycérine brute	177.410	300.530	—
Caséine	105.860	8.720	+
Drogues et autres produits chimiques	117.560	63.460	+
Antimoine	33.450	201.160	—
Minerai de plomb	109.300	196.100	—
Cobalt et minerai de nickel	125.830	1[illegible]5.130	—
Cuivre	140.480	212.620	—
Or et limaille d'argent	272.000	130.000	+
Nickel	45.130	412.930	—

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Zinc brut	339.960	237.480	+
Peaux de chevaux	1.697.290	1.696.450	+
Peaux de bœufs séchées et salées	1.125.260	642 630	+
Peaux de veaux	1.001.180	803.000	+
Peaux de brebis	180.210	»	—
Peaux de moutons et chèvres	712.740	1.481.220	—
Cuirs préparés	101.030	59.320	+
Cuirs divers	578.970	575.090	+
Coquilles de nacre	22.660	207.800	—
Boyaux	539.350	318.150	+
Superphosphates	131.810	»	+
Déchets divers	666.240	501.890	+
Plumes de lit	274.310	264.180	+
Colle	275.270	337.070	—
Margarine	101.740	»	+
Suif	394.820	225.950	+
Cire	330.100	330.720	—
Huile de noix de coco	62.390	516.540	—
Huile d'olive	991.730	875.100	+
Oléine et autres huiles	147.350	261.570	—
Graines de gazon	203.080	148.250	+
Graines de trèfle	5.422.490	3.246.070	+
Tourteaux de lin	3.979.670	5.340.710	—
Bois de noyer	9.480	115.540	—
Noix de palmes	12.380	111.690	—
Laine de mouton	1.139.640	688.180	+
Shooddy	113.180	77.290	+
Cotons	1.259.040	470.710	+
Déchets de coton	153.590	15.260	+
Cotonnades	110.310	136.280	—
Bouchons	154.270	72.960	+
Papier	184.630	141.750	+
Perles en verre	111.860	64.140	+
Canons et pièces accessoires	130.000	50.000	+
Tuyaux bruts	»	280.350	—
Ferronneries	93.560	152.070	—
Boutons	105.150	105.380	—
Quincaillerie	142.360	145.260	—
Parfumerie	248.620	275.990	—

L'examen des chiffres de 1904 donne lieu à des conclusions analogues à celles des années précédentes. On constate une stabilité réelle dans le courant des importations. Il y a eu augmentation sur 46 produits, diminution sur 36. Le plus souvent on se trouve en présence d'un accroissement peu considérable ou d'un très léger fléchissement. Les positions acquises se maintiennent presque toujours. De 1903 à 1904, huit sortes de marchandises seulement tombent au-dessus de 100,000 marks ; par contre, dix-sept viennent s'inscrire au-dessus de ce chiffre.

Il convient d'ailleurs de compléter la statistique de nos importations métropolitaines par la statistique de nos importations coloniales.

Algérie.

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Tabac brut	50.500	152.730	—
Vins	505.260	366.820	+
Phosphate de chaux naturel	1.284.010	923.250	+
Peaux de chèvres et de brebis	672.280	383.280	+
Liège (déchets)	189.980	4.100	+
Liège	1.555.550	1.216.260	+
Pflanzenhaare (crin végétal)	372.100	443.140	—
Laine de mouton	316.990	103.910	+

Dans l'ensemble, les importations algériennes à Hambourg sont en progrès sensible. Elles ont atteint, en 1904, le chiffre de 5,406,380 marks, soit un accroissement de 1,500,000 marks par rapport à 1903.

Les résultats de l'année 1900, la plus favorables des dernières années, ont été de beaucoup dépassés (1900 : 4,561,000 marks). Par contre on observe un fléchissement pour la Tunisie dont le chiffre d'affaires tombe de 917,540 marks, en 1903, à 755,700 marks en 1904. Néanmoins, prenant pour base les résultats des cinq dernières années, la tendance au progrès reste constante.

Les phosphates constituent le principal produit d'exportation du Protectorat (359,750 marks, en 1904, contre 699,570 en 1903).

Les importations de Madagascar accusent également un progrès sensible, ainsi qu'il résulte du tableau suivant, relatif aux cinq dernières années :

1900	1.777.960 marks.
1901	1.739.660 —
1902	2.495.500 —
1903	2.813.100 —
1904	4.105.060 —

Les principaux produits importés sont :

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Caoutchouc	1.258.220	642.030	+
Peaux de bœufs séchées et salées	1.252.750	449.240	+
Cire	345.480	148.300	+
Bois et ébène	191.051	262.820	—
Tetxiles	882.780	465.680	+

Les importations Indo-Chinoises s'élèvent à 3,290,390 marks ; dans ce chiffre les terre-noix entrent pour 2,315,360 marks. La situation est meilleure qu'en 1903, mais Hambourg ne constitue pas encore pour l'Indo-Chine un débouché régulier.

La Réunion voit tomber ses importations de 46,720 marks à 29,450 marks. Elles sont presque uniquement constituées par l'huile de géranium (28,720 marks). La Nouvelle-Calédonie n'exporte, en 1904, que pour 472.970 marks de marchandises à destination de Hambourg (minerai de cobalt 450.610 contre 710,650 en 1903).

Ainsi que je l'observais dans mon rapport de l'année dernière, nos possessions d'outre-mer entretiennent avec Hambourg un commerce de même nature que celui de la Métropole. Notre production est en quelque sorte complémentaire de celle de l'Allemagne ; la plupart des produits énumérés plus haut sont de ceux que ni l'Allemagne ni ses colonies ne produisent en quantité suffisante pour répondre aux besoins de l'Empire. C'est ce qui explique les progrès incontestables de notre commerce et permet de croire en leur caractère durable. Nos négociants trouveront donc dans les statistiques du port franc des indications leur permettant de diriger leurs efforts dans un sens déterminé, en toute connaissance de cause.

Voici maintenant les principaux articles expédiés de Hambourg en France :

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Cacao	197.980	7.440	+
Tabac brut	2.984.580	2.742.740	+
Alcools de blé, de pommes de terre et alcools divers	79.470	174.130	—
Haricots	251.440	736.840	—
Petits pois	116.630	143.990	—
Lentilles	288.250	311.200	—
Froment	»	210.110	—
Farine de seigle	29.320	567.790	—
Viandes salées et fumées	1.235.670	1.189.740	+
Œufs	294.400	162.120	+
Blanc et gris de zinc	128.090	160.650	—
Écorce de quinquina	111.740	97.210	+
Camphre	125.170	88.860	+
Gomme élastique	1.668.320	924.150	+
Acide oxalique	79.510	102.610	—
Potasse caustique	551.500	293.270	+
Produits chimiques	478.800	302.420	+
Minerais divers	767.160	64.580	+
Cuivre	162.070	156.240	+
Cuivre et billon	1.671.810	931.590	+
Zinc brut et laminé	1.279.730	1 172.600	+

	1904.	1903.	1904.
	—	—	—
Etain	845.290	791.100	+
Peaux de bœufs séchées et salées	422.300	788.410	—
Peaux de veaux	418.260	458.640	—
Peaux de moutons et de chèvres	198.460	235.190	—
Cuirs divers	90.940	136.140	
Ivoire	475.800	294.390	+
Cornes de bœufs et de vaches	52.910	129.760	—
Boyaux	245.510	187.970	+
Sels lourds	1.083.150	1.277.790	—
Soies de porc (Borsten)	158.040	251.420	—
Colle et gélatine	77.480	194.910	—
Cire	102.480	106.950	—
Erd Wachs (cire minérale)	133.840	121.540	+
Huile minérale de graissage	303.400	116.620	+
Huile de palme	268.710	126 520	+
Matériaux de bois	66.090	110.890	—
Jute	206.400	»	+
Cotonnades	191.380	224.110	—
Articles en tricot	185.300	107.030	+
Tonneaux	104.800	150.950	—
Papier	188.300	216.520	—
Enveloppes de boulimikon	127.840	148.700	—
Papiers et cartonnage	169.690	130.410	+
Lithographies, etc	250.060	186.050	+
Clouterie	168.080	295.960	—
Autres ustensiles de fer	280.570	277.160	+
Machines diverses	628.010	503.650	+
Laiton	174.370	161.580	+

Il y a augmentation sur vingt-six produits, diminution sur vingt trois. De 1903 à 1903, sept catégories de marchandises tombent au-dessous de 100,000 marks, quatre seulement viennent s'inscrire au-dessus de ce chiffre. Les exportations hambourgeoises en France semblent moins stables que les exportations françaises à Hambourg. La situation du commerçant allemand paraît plus défavorable que celle des négociants français. Le premier doit concurrencer sur leur propre marché les produits nationaux, métropolitains ou coloniaux; le second se trouve à égalité avec les producteurs étrangers. C'est certainement ce qui explique que la balance du commerce soit en notre faveur et d'une manière très marquée bien que les exportations hambourgeoises accusent un progrès continu, mais lent. Encore convient-il d'observer que si la valeur en marks a augmenté en 1904, le tonnage a fléchi.

Voici la statistique des exportations de Hambourg vers la France par mer au cours des cinq dernières années :

	Quintaux métriques.	Valeurs en marks.
1900	497.170	23.456.670
1901	370.346	20.246.580

	Quintaux métriques.	Valeurs en marks.
1902.	355.070	20.398.560
1903.	474.277	22.364.820
1904.	397.381	24.025.140

Les exportations hambourgeoises vers l'Algérie sont également en progrès constant. Elles ont passé de 274,970 marks en 1900 à 430,210 marks en 1904. Elles ont le même caractère que les exportations vers la France. Aucun produit ne mérite d'être mentionné spécialement.

Les mêmes remarques s'appliquent à la Tunisie : le commerce hambourgeois y est passé de 112.600 marks en 1900 à 266,200 en 1904. A Madagascar, il s'est élevé de 282,970 marks en 1903 à 332,700 en 1904, mais n'a pas atteint les chiffres de 1900, soit 542,010,

A la Réunion, il y a baisse constante : au lieu de 37.450 marks en 1900 nous tombons à 9,820 marks en 1904.

On constate peu de régularité dans les affaires avec l'Indo-Chine ; il y a néanmoins une légère tendance au progrès. 130.750 marks en 1900 : 288.350 marks en 1904.

Les exportations vers la Nouvelle-Calédonie qui avaient passé brusquement de 6.810 marks en 1902 à 150.350 en 1903 retombent en 1904 à 95,710 marks.

En résumé, le commerce de la France avec Hambourg se développe d'une manière satisfaisante.

Le pavillon français apparaît dans le port de Hambourg, en 1904, au cinquième rang, avant le pavillon suédois qui le dépassait d'ordinaire, presque au même rang que le pavillon hollandais, très loin par contre des pavillons allemands, anglais et même norvégien C'est un premier résultat. Il en est d'autres également appréciables. La presque totalité du trafic entre la France et Hambourg s'effectue par les cargo-boats de la ligne Worms, ligne non subventionnée, et qui doit sa prospérité à son habile direction commerciale.

La statistique permet de constater des liens très étroits entre les progrès de cette compagnie et l'accroissement des importations françaises ; en même temps que ces dernières s'accroissent, le nombre des voyages des vapeurs de la ligne Worms augmente.

En 1904, à côté de 54 voyages effectués par ses bâtiments réguliers, 16 ont du être accomplis par des paquebots supplémentaires,

La ligne Worms est assurément l'un des meilleurs éléments dont se compose notre marine marchande.

J. Lefaivre,

Consul général de France.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 1. — Le commerce des huiles d'olive, *Mai 1899*.	2 »	2 35
N° 2. — Le commerce d'importation et d'exportation du Sénégal, *Août 1899*	» 75	» 85
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4) .	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux, Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901*. *(Ce recueil est tenu à jour par des suppléments)*	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*.	» 30	» 40
2e Supplément, *Décembre 1903*. . . .	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie. *Juillet 1902*.		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905*.		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904*.		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904*.		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

Supplément au *Moniteur officiel du Commerce* du 16 Novembre 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 482

URUGUAY

Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. Transactions françaises.

VENTE AU NUMERO

Office national du Commerce extérieur

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
462.	— **Angleterre** : L'exportation française en Angleterre d'articles fabriqués et les moyens de l'accroître.	» 10
463.	— **Suisse** : Situation des industries de Bâle en 1904.	» 20
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des îles Baléares pendant l'année 1904.	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904.	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20

URUGUAY

Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. Transactions françaises.

Montevideo, le 5 octobre 1905... « L'Annuario Estadistico » qui, chaque année, fournit les données les plus intéressantes sur la situation économique de l'Uruguay au cours de l'exercice antérieur n'a pas paru en 1904. Le pays traversait alors une nouvelle crise : les Conservateurs ou Blancs qui ont, depuis plus de 40 ans, cessé d'exercer le pouvoir, avaient pris les armes contre les libéraux ou Rouges qui dirigent l'administration. La lutte a duré de mars à septembre et a ralenti la marche de beaucoup de services. L'ordre rétabli en octobre, par la mort d'Aparicio Saravia, le chef des révolutionnaires, les travaux officiels ont repris. C'est ainsi que je puis seulement rendre compte aujourd'hui des opérations du commerce extérieur de la république Orientale en 1903, et particulièrement des transactions françaises.

Comme on le sait, le territoire de la rive ou bande Orientale de l'Uruguay a la forme d'un « D » dont la barre verticale est constituée par le fleuve Uruguay et dont la courbe limite, dans sa moitié inférieure, l'estuaire du Rio de la Plata puis l'océan Atlantique, dans sa moitié supérieure l'État-brésilien de Rio Grande del Sur. Il est situé entre les longitudes 56° et 60° 30 Ouest de Paris et sous les parallèles de 30° à 35° au sud de l'Équateur. Montevideo est sur le même méridien que Saint-Jean de Terre Neuve, sur le même parallèle que le Cap, Sydney, Valparaiso, sur le parallèle symétrique, par rapport au soleil, de la Crète, Charleston, Los Angeles et aux antipodes mêmes de la pointe Sud de Corée. Les saisons sont naturellement alternées, janvier et février étant les mois de récolte et les plus chauds, juillet et août étant les plus rigoureux. En raison de la prédominance de l'eau dans l'hémisphère Sud et de l'absence de montagnes protectrices contre les vents glacés du Pôle antartique, la température est moins élevée qu'elle ne l'est à pareille latitude dans l'hémisphère Nord. Les vents du Nord et de l'Est apportent la chaleur et l'humidité ; les vents du Sud ou de l'Ouest la fraicheur et la sécheresse Une particularité du climat est l'alternance comme la rapidité des vents qui amènent des sautes brusques et de grands écarts de température, le thermomètre pouvant monter ou descendre en quelques moments de 12, 14 et 16 degrés centigrades. Le froid n'est jamais très intense 2 ou 3° degrés au minimum, le matin vers l'aurore à quelques époques de l'hiver. Le maximum n'est jamais non plus très élevé, + 38°,

une fois par hasard, au cours de l'été. La moyenne d'août, l'hiver, est de + 11°; la moyenne de février, l'été, + 23°; la moyenne de l'année + 17°. On ne compte que 73 jours de pluie, 1 jour sur cinq, avec quelque abondance en automne. Le sol reste toujours assez chaud. On ne connaît ni la neige, ni la glace, à peine la gelée blanche.

Population. — Ce vaste quadrilatère mesure 186,926 kilomètres carrés, soit à peu près le tiers de la France, qui contient 536,408 kilomètres, soit six fois l'étendue de la Belgique. Le pays est à peine peuplé : on n'y arrive pas encore au million d'habitants, à peine cinq individus par 100 hectares. La même surface est couverte en France par 72, en Italie par 113, en Belgique par 231 personnes. Il y aurait donc place sur ce point du globe plutôt favorisé, pour 14 millions d'habitants à la modeste densité française et pour 22 et même 45 millions à la densité italienne ou belge. La mortalité n'est que de 16 pour mille, une des plus faibles du monde.

Voilà plus de quatre siècles que le pays est connu, plus de deux siècles que la colonisation a commencé à s'y développer; mais ce n'est réellement qu'au cours du dernier demi-siècle que des progrès ont pu se constater dans le peuplement de cette belle contrée. La navigation à vapeur, le chemin de fer, la facilité, le bas prix des déplacements qui en est résulté, expliquent le changement. Voici l'état de la population de l'Uruguay à quelques dates récentes :

1796	30.685
1829	74.000
1852	132.000
1860	223.238
1879	438.245
1892	728.447
1900	936.120
1902	990.158

La Constitution déclare uruguayens tous les individus nés sur le sol oriental. De la sorte, les statistiques officielles constatent que cette population se compose de 770,000 nationaux, dont 121,064 de 17 à 45 ans faisant partie des milices, et de 220,000 étrangers. Si, au point de vue racial, on admet que le nombre des enfants d'étrangers est égal au nombre des parents, on peut en conclure que le pays est assez également divisé par moitié entre nationaux et étrangers. C'est, du reste, la proportion qui existe dans la ville même de Montevideo comme dans la classe des propriétaires du sol. Les étrangers, officiellement reconnus comme tels se divisent ainsi qu'il suit :

Italiens	73.288
Espagnols	57.865
Brésiliens	27.889
Argentins	15.244

Français	12.879
Anglais	2.106
Suisses	2.054
Allemands	1.562

Le colonisation est donc essentiellement d'origine latine et rien de surprenant à cela puisque le climat rappelle surtout le climat méditerranéen. Les émigrés français proviennent presque tous du Midi, Basques qu'ils sont en grande partie. Voici, incidemment, comment nos compatriotes sont répartis dans quelques-uns des dix-neuf départements de l'Uruguay :

Montevideo	8.358
Canelones	730
Colonia	614
Salto	412
Soriano	400
Paysandu	387
San-José	362
Total	12.879

Les éléments d'information font assez défaut sur les occupations des habitants. Toutefois, déduisant du total les personnes qui habitent les villes ou bourgades, on peut conclure que le reste vit surtout du travail des champs. On arrive ainsi à 465,000 pour la population urbaine, ce qui laisse environ un demi-million, soit un peu plus de la moitié, pour la population rurale.

Les villes les plus peuplées sont les suivantes :

Montevideo	225.000
Paysandu	18.830
Salto	17.702
Mercédès	14.532
Florida	12.470
Rocha	12.259
San-José	11.109
Colonia	9.937
Melo	9.522
Minas	8.955
Duranzo	8.906
Canelones	8.391

L'instruction n'est pas aussi répandue qu'elle pourrait l'être; parmi les individus âgés de plus de six ans, on en compte 350,000 qui ne savent ni lire, ni écrire; c'est bien près de la moitié de la population à même de fréquenter ou d'avoir fréquenté l'école. Il est à croire que c'est la population rurale qui souffre le plus du mal ; dans ces vastes campagnes, les écoles sont rares et les distances immenses.

Production. — Comment ce million d'êtres humains arri-

ve-t-il à suffire à ses besoins? En supposant que chacun d'eux consomme par an pour 250 fr., somme des plus modestes, où se procure t-on les 250 millions de francs nécessaires? La population urbaine, affectée aux professions administratives ou libérales, au commerce, aux métiers, à l'industrie naissante, n'intervient guère que pour manipuler, sans la créer, la production nat onale. C'est surtout l'homme des champs qui produit la richeese, et l'extrait du sol.

Le pays est fort mameloné; formé par l'épatement vers le Sud de ramifications montueuses détachées de la grande chaîne qui, de l'Ouest à l'Est, court à travers le Brésil, il comprend de nombreuses vallées au fond desquelles se collecte en ruisseaux ou en rivières l'eau venue des collines. Pas de montagnes, pour ainsi dire; la plus haute, le mont Français, mesure 400 mètres. Pas de forêts, seulement quelques bois sur le bord des cours d'eau. Quelques régions, sous le souffle violent du vent de l'Ouest, le Pampero, se sont dénudées, et apparaissent pierreuses, car le sous-sol est de granit. D'autres, au bord de la mer sont imperméables et marécageuses. On a souvent comparé l'Uruguay, pays de vallées, à la Suisse. Voici un état imparfait de la division des cultures, qui explique cette comparaison :

		Produit 1904.
Élevages	14.515.104 hectares.	»
Blé	328.488 —	205.888 tonnes.
Maïs	145.668 —	77.094 —
Lin	19.079 —	14.046 —
Millet	2.442 —	1.745 —
Orge	754 —	588 —
Avoine	559 —	525 —
Vigne : raisin	4.150 —	13.612 —
Surface utilisée	15.016.244 hectares.	
— du pays	18.700.000 —	
Restent	3.700.000 hectares pour couvrir les propriétés urbaines, le domaine public, les terres inutilisables.	

L'élevage est donc la grande source de production du pays. On cite quelques vastes terres : 70,000 hectares dans une seule famille; les domaines de 20 à 30,000 hectares ne sont pas rares ; la moyenne est de 650 hectares par élevage, puisque l'on compte 22,674 propriétés de ce genre, moitié en mains nationales, moitié en mains étrangères. Voici la composition du cheptel placé sur ces pâturages :

Moutons	18.608.717
Chèvres	20.428
Bœufs	6.827.408
Chevaux	561.408
Mulets	22.992
Porcs	93.923

Je n'ai pas de données précises sur l'industrie laitière, l'industrie maraîchère, l'industrie fruitière. Il n'est, toutefois, pas douteux que la production du beurre, du fromage, des œufs, de la volaille, des légumes, des fruits représente déjà des sommes considérables et suffit, et au delà, à la consommation du pays. C'est, du reste, sur l'excédent de la production générale que l'Uruguay compte pour se procurer au dehors les fonds avec lesquels doivent se payer les articles étrangers nécessaires au pays.

EXPORTATION.

Cet excédent s'est élevé, en 1903, à 37,369,000 piastres. La piastre orientale vaut officiellement 5 fr. 36, en fait, elle se paie presque toujours 5 fr. 40. A ce taux, c'est tout près de 202 millions de francs que l'exportation a atteint, soit 202 fr. par tête d'habitant, proportion notable, l'exportation française représentant par tête seulement 105 fr. Voici comment ces expéditions se divisent entre les deux grands groupes de production, animale et végétale (un troisième groupe comprend le produit peu important des mines, des pêches, les déchets etc.) et comment elles se comparent aux envois : 1° de l'année précédente 1902 ; 2° de la moyenne des cinq années antérieures, de 1898 à 1902. Pour alléger les chiffres l'unité choisie est le millier de piastres dont la valeur est de 5,400 fr.

Ventes au dehors (1,000 piastres).

	Totales.	Animales.	Végétales.	Autres.
	—	—	—	—
1898-1902. . .	31.555	28.830	2.077	647
1902	33.660	30.353	2.460	846
1903	37.369	34.698	1.924	746

Il y a progrès marqué dans les ventes du pays : 20 0/0 de plus-value en quelques années. Il ne manque pas ici de publicistes qui, désirant une colonisation plus large, demandent la division de la grande propriété et la multiplication des petites cultures intensives. Les résultats notés ci-dessus ne semblent pas répondre à ces vœux : la culture des céréales, si elle se développe, ne profite guère au commerce extérieur, alors que la production animale, l'élevage du mouton, du bœuf, du cheval, offre, chaque année, plus de marchandises à exporter. Voici, en détail, la valeur de ces exportations d'origine animale pour les trois périodes comparées :

	1893-02.	1902.	1903.
	—	—	—
Animaux vivants	443	612	859
Viandes et extraits	7.285	6.2.0	7.640
Graisses, suifs	1.671	1.759	2.072
Peaux.	8.233	10.470	10.831

	1893-02.	1902.	1903.
	—	—	—
Crins	336	377	336
Cornes	142	159	153
Os cendres	139	164	151
Engrais	102	103	84
Laine	10.413	10.391	12.462
Divers	64	94	94
Beurre	0	0	13

Les animaux vivants sont surtout les bœufs qui vont généralement dans la province brésilienne voisine. Pourtant, on a pu en expédier vers la colonie du Cap pour la réfection du cheptel du Transvaal. On a pu envoyer également des mules vers les colonies allemandes du Sud de l'Afrique dont nous ne sommes pas fort éloignés. Le bœuf indigène est médiocre, tout en os, il pèse de 250 à 500 kilog. vif; on le croise avec les races anglaises, Durham, Herford, Aberdeen, Angus, de manière à lui donner une chair qui puisse mieux se prêter à l'industrie des conserves, la fabrication actuelle réduite aux extraits, qui absorbent 12 kilogrammes pour un kilogramme de marchandise vendable, est fort peu économique. Les abatteurs de Chicago ont su tirer plus de profit de leur viande sur pied. On dit couramment ici qu'on tue un bœuf pour en utiliser le filet ou pour en vendre la peau, et le relevé ci-dessus prouve que le cuir salé ou sec est le plus net produit de l'élevage oriental. Il vient de se fonder une société frigorifique pour la congélation des viandes à exporter sur le marché de Londres.

Le mouton se croise de Rambouillet, il ne s'élève que pour la toison.

Le porc est à peine connu, il fait la richesse de dix grands États de l'Amérique du Nord qui utilisent, à l'engraisser, le maïs surabondant.

Pour la première fois le beurre se note à la sortie : 70,000 fr. environ. Il s'est fondé dans le pays quelques colonies helvétiques qui s'occupent activement de laiterie : crème, beurre, fromage, se préparent comme en Suisse, avec des procédés perfectionnés.

Le détail de la production d'origine végétale exportée se réduit aux quelques lignes suivantes :

	1898-1902.	1902.	1903.
	—	—	—
Graines de lin	91	266	1.002
Maïs	202	321	458
Blé	1.225	1.395	225
Autres grains	445	338	47
Farines	432	298	27
Pâtes alimentaires	26	1	1
Fruits	15	18	26
Légumes	11	12	64
Fourrages	11	14	31
Divers	71	98	71

Le Brésil ne pouvant produire du blé, on conseille vivement au cultivateur oriental de s'occuper des céréales, qui non seulement sont nécessaires au pays, mais trouveraient, très près, un débouché large et rémunérateur. Il y a une minoterie nationale prospère. La récolte de blé, en 1903, contrariée par la sécheresse n'a pas été abondante. Le grain qui rend 8 quintaux à l'hectare (13,6 en France) ne fournit, d'ailleurs, qu'une semence affaiblie : celle-ci doit donc être importée à nouveau très souvent de pays froids. Le maïs et le lin sont des cultures de grand avenir. Les fruits, depuis l'orange et la banane jusqu'à la pêche, les légumes verts et frais en toute saison, les fourrages s'envoient au grand marché voisin de Buenos-Aires où la demande est inépuisable.

Les produits divers exportés sont fort limités : en voici la liste :

	1898-1902.	1902.	1903.
	—	—	—
Pierres	366	474	394
Or	36	58	51
Loutres	50	49	33
Plumes d'autruche	50	55	68
Produits industriels	4	18	16
Déchets	9	28	11
Provenance de navires	119	152	160

Les carrières sont abondantes et fournissent une pierre de taille, la siénite, rose, or, grise, superbe pour la construction. Les dalles, le pavé se rencontrent partout et trouvent un marché à l'intérieur comme dans les villes de la République voisine. Quelques rivières, le Rio-Negro, par exemple, roulent de belles agates. L'or s'extrait à Cuñapiru en quantité restreinte : une compagnie française exploite ces mines. La pêche vise les loutres ou phoques de l'île Lobos. La baleine n'apparaît plus que de loin en loin et on ne s'en occupe guère ici. On chasse l'autruche pour sa plume, la panthère pour sa peau.

Le résumé succinct suivant indique quelle part les nations étrangères reçoivent de ces envois :

	1898-1902.	1902.	1903.
	—	—	—
Brésil	5.908	4.643	5.316
Argentine	5.194	6.476	6.405
France	5.137	4.655	5.961
Belgique	5.084	4.748	6.163
Allemagne	3.401	3.833	4.777
Angleterre	2.592	3.287	3.338
États-Unis	1.886	3.208	1.729
Italie	663	803	1.062
Espagne	531	750	511

	1892-1902.	1902.	1903.
	—	—	—
Cuba	439	472	1.147
Chili	282	134	371
Portugal	192	306	218
Pays-Bas	35	98	3
Russie	19	»	98

Les relations de voisinage immédiat expliquent que le Brésil et l'Argentine soient les premiers clients de la République orientale. Le Brésil achète surtout des viandes sur pied ou boucannées. L'Argentine demande des laines, des peaux à tanner, des graines de lin, de la viande, des pavés, des pierres, des matériaux de construction. Il n'est pas autrement démontré d'ailleurs que ces envois soient tous absorbés par la rive droite du fleuve : le port de Buenos-Aires, avec ses quais nouveaux, offre pour le chargement des navires d'outre-mer des facilités qui manquent jusqu'ici à Montevideo : il n'y aurait pas lieu de se surprendre si des expéditions vers l'autre côté du Rio de la Plata, beaucoup n'étaient que des opérations de simple transit. La douane ne se préoccupe guère, en effet, des destinations réelles et définitives : elle ne peut tenir compte que des indications apparentes.

Achats français.

Les achats de la France sur ce marché sont très importants et la placent aux premiers rangs parmi les clients de l'Uruguay. Voici le détail des emplettes que nous avons faites ici en 1902 et en 1903 :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Laine	2.428.249	2.900.949
Peaux de mouton	1.047.026	1.550.987
Peaux salées	865.974	1.123.566
Cuirs secs	83.841	38.079
Poils, crins	113.349	95.251
Suif	3.837	73.771
Cornes	31.134	40.532
Os	7.570	8.553
Os calcinés	2.422	7.473
Sabots	6.100	8.399
Viande conservée	5.950	4.670
Sang desséché	4.066	4.632
Glycérine	774	4.384
Boyaux	3.154	3.593
Vessies	21	329
Maïs	6.904	22.307
Tourteaux	279	5.899
Graine de lin	7.179	3.690

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Millet.	»	1.164
Plumes d'autruche. . . .	31.516	46.411
Déchets de tannerie . . .	»	1.482
Agates	»	686

Les laines, les peaux, les dépouilles d'animaux, tels sont les articles que notre commerce se procure ici. Les maisons françaises d'achat sont représentées à Montevideo par des agents à l'année qui, souvent, font des contrats avec l'éleveur pour s'assurer d'avance de sa production. Parmi ces agents se trouvent M. Joseph Charlet, Président de notre Chambre de Commerce; Destombes, J. Galibert, Lorthiois, Masurel, Roux, Wattine-Bossut, tous noms connus à Roubaix, Tourcoing, Mazamet, Paris. Il importe d'être sur place pour vérifier l'uniformité des qualités livrées, surveiller les emballages, stipuler les frets, presser les embarquements et surtout tenir la comptabilité des avances et liquider les règlements.

La Belgique et l'Allemagne accroissent leurs emplettes en Uruguay, de laines principalement. Les États-Unis s'approvisionnent ici de peaux vertes pour les tanneries à production électrique et chromique, rapide et intense de la Nouvelle-Angleterre, du New-Jersey et de la Pennsylvanie. L'Italie prend des peaux et des suifs; Cuba, de la viande boucannée, du tasajo pour la nourriture des noirs employés dans les plantations sucrières.

Grâce aux bas prix de tous ces articles, l'éleveur, le cultivateur oriental est assuré du marché universel. Il lui est loisible de doubler sa production, de l'améliorer surtout; il est certain de se trouver une clientèle : de sorte que la fortune du pays, créée par un travail soigné, et assidu, peut être considérée comme illimitée. Avec plus de variété dans les cultures, d'autres sphères non moins lucratives peuvent s'ouvrir à l'activité orientale : on multiplie la betterave, le tabac, le mûrier, les vergers, la vigne, dans l'espoir de revenus supérieurs qui permettront à la population rurale de s'accroître tout en augmentant son bien-être.

IMPORTATION.

En estimant à 250 millions de francs les besoins annuels de cette population d'un million de personnes, on s'aperçoit que la moitié seulement de cette somme est dépensée à l'étranger; les ressources mêmes du pays parviennent donc déjà à pourvoir l'Oriental de beaucoup de ce qui lui est nécessaire. Il est inutile de s'adresser au dehors pour nombre d'articles d'alimentation céréales et viandes abondent, comme les légumes et les fruits à des prix modérés. Les vins du pays pourront bientôt suffire

On s'occupe un peu d'industrie : on distille le maïs, on raffine du sucre ; on fait du savon médiocre ; il y a une filature de laine et quelques métiers : la tannerie livre d'assez faibles cuirs, mais pour la campagne, bons pour la cordonnerie et la sellerie locales. On fabrique un mobilier de plus d'apparence que de solidité, mais qui s'accepte tel quel. Le charronnage se développe. On manufacture du papier d'emballage. L'attention est appelée sur le jeu commode des tarifs douaniers qui peuvent faire la fortune de quelques particuliers, grâce aux sacrifices imposés à la masse des consommateurs, et les Chambres sont vivement sollicitées pour l'établissement de tarifs non pas simplement fiscaux, mais nettement protecteurs. Une telle politique économique, qui peut s'expliquer dans un pays très peuplé où une consommation large doit aisément absorber toute la fabrication nationale, n'a pas d'application dans un pays de consommation restreinte. L'usine marche trois mois : les frais élevés retombent sur le contribuable en même temps que la recette douanière disparaît : c'est donc ruiner le Trésor et le consommateur.

Durant l'année 1903, les Uruguayens, faute de les avoir dans le pays, ont acheté au dehors des marchandises pour une valeur de 25,104,000 piastres, soit 135 millions et demi de francs. Les importations avaient été de 23,517,000 en 1902 et de 24 millions 325 000, comme moyenne annuelle, durant la période de 1898 à 1902 : les emplettes à l'étranger de 135 fr. par tête, augmentent donc quelque peu, tout en restant inférieures de 67 millions de francs aux ventes.

La statistique officielle, fort bien faite d'après le tarif douanier, divise en seize classes générales, suffisamment précises, sauf la quinzième et la seizième, les produits étrangers introduits dans le pays. Voici comment se répartissent ces arrivages qui indiquent bien le genre des besoins de l'Uruguay :

	1898-1902.	1902.	1903.
Animaux vivants	1.387	801	966
Denrées alimentaires	4.941	5.120	4.922
Boissons	2.359	2.013	1.813
Tabac	217	209	252
Tissus	6.247	6.113	6.882
Corps gras	533	574	661
Couleurs	139	158	180
Produits chimiques	490	507	536
Bois	1.450	1.307	1.371
Papier	496	491	520
Cuir	210	163	193
Sidérurgie	1.727	1.826	2.104
Métallurgie autre	693	681	780
Minéraux, céramique	1.729	1.831	2.077
Objets divers	1.121	1.170	1.347
Articles exempts	725	407	497
	24.325	23.517	25.104

Parmi les aliments que l'Uruguay ne produit pas et qu'il doit se procurer ailleurs figurent le sucre brut ou raffiné, le café, le riz, l'huile, les légumes secs, les pommes de terre, les pâtes alimentaires, les conserves de toutes sortes, la chicorée et cent autres articles inscrits du numéro 13 au numéro 136 du tarif. Ces achats, y compris les animaux amenés du dehors, coûtent environ 30 millions de francs, près du quart de l'importation : c'est à éviter cette dépense que les efforts de ce pays, essentiellement agricole, devraient tendre. On en pourrait dire autant soit des boissons, qui se prennent encore pour un très gros chiffre à l'étranger, en Espagne principalement, soit du tabac, qui réussit très bien dans les régions voisines du Brésil, du Paraguay et qui réussirait sous ce climat analogue à celui du Maryland, de l'Ohio, du Kentuky, dans l'Amérique du Nord,

L'Oriental a besoin de tissus des qualités des plus variées ; les cotonnades lui plaisent quatre fois plus que les lainages : vingt millions de francs des unes contre cinq millions des autres. La soie n'est pas très recherchée : un million et demi à peine, et encore moins le tissu de lin dont les arrivages ne dépassent pas les trois quarts du million. Le bois viendrait très bien dans ce pays ; mais on commence à peine à planter et on continue de payer de ce chef un lourd tribut à l'étranger, aux États-Unis, notamment. La métallurgie, fers en barres, poutres et poutrelles pour construction, rails pour chemins de fer et tramways, machines de tous genres, outils de toutes sortes, sont et seront longtemps encore, sans doute, demandés au dehors, car on n'a découvert sur ce territoire ni minerai de fer, ni trace de charbon. S'il y a de la pierre excellente, l'argile, le ciment, le plâtre, les grès manquent et l'Uruguayen doit chercher à l'étranger la brique, le carreau céramique, vernis ou non, la poterie, la faïence, la porcelaine, les cristaux dont il fait un grand usage. Artificiellement, quelques industries secondaires ont pu être introduites en jouant du tarif, c'est ainsi qu'on fabrique des carreaux, à l'aide de ciments importés, et de la verrerie massive. De la même manière, dans l'industrie du papier, on a pu, en grevant les cahiers brochés, les registres, les factures lithographiées ou en couleur, favoriser quelques papetiers du pays qui coupent ici, à profits énormes, le produit en rame qu'ils font venir du dehors. Ainsi encore pou le vêtement confectionné, des tarifications appropriées permettent l'importation du tricot en pièce, mais gênent le tricot transformé en jersey, en chemisettes ; un coupeur local se charge de fournir, à ses prix, ces articles à ses compatriotes.

Le tarif de 1898 est toujours en vigueur dans son ensemble, bien que modifié, çà et là, de temps à autre, suivant les visées ambitieuses de tel entrepreneur en passe d'obtenir des Chambres une tarification favorable à son intérêt personnel. La douane a produit au cours de l'exercice 1903 une recette de 10,315,293 piastres. Déduction faite des droits d'exportation, assez légers du reste qui subsistent, on peut calculer que l'ar-

ticle étranger est taxé à environ 40 0/0 de sa valeur. Le droit est généralement spécifique, exception faite de quelques taxes additionnelles qui se perçoivent à la valeur, cette valeur étant d'ailleurs officielle et attribuée aux produits par l'administration, comme on le fait en France. Ce sont, du reste, ces valeurs officielles qui font la base de la statistique douanière et tels articles bien différents suivant l'origine, comme le lainage, la cotonnade, sont cotés à des prix identiques quelle qu'en soit la provenance. Angleterre, Allemagne ou France.

Voici l'indication de la part prise par les nations étrangères aux ventes faites en Uruguay durant les trois exercices comparés (en 1,000 piastres) :

	1898-1902.	1902.	1903.
Angleterre	6.447	6.097	6.600
Argentine	3.151	2.841	3.086
Allemagne	2.933	3.292	3.528
France	2.290	2.482	2.742
Italie	2.219	2.114	2.294
États-Unis	2.091	2.061	2.129
Espagne	1.837	1.666	1.461
Brésil	1.519	1.509	1.478
Belgique	1.456	1.074	1.356
Paraguay	145	165	175
Chili	106	89	109
Cuba	106	106	123
Portuagal	15	14	12
Pays-Bas	3	2	8

La douane fixe l'origine d'après le port d'embarquement de la marchandise, fixation parfois trompeuse; si la bimbeloterie de Vienne s'expédie de Hambourg, elle est ici qualifiée d'allemande; si les cotonnades de Saint-Gall sont embarquées à Gênes, elles sont portées ici comme italiennes. C'est ainsi que l'Autriche et la Suisse paraissent n'avoir aucune relation commerciale avec l'Uruguay. Naturellement, les chiffres attribués aux autres puissances sont faussés d'autant. Il n'en est pas moins certain que le commerce extérieur se développe assez bien et dans une mesure à peu près égale entre tous les concurrents. L'Angleterre, par le bon marché de ses tissus, par la forte organisation de ses transports maritimes, centralise toujours les plus vastes opérations. D'un autre côté, il ne faut pas perdre de vue que la rive orientale de l'Uruguay se colonise surtout à l'aide d'éléments méditerranéens qui conservent le goût des produits de la Mère-Patrie ; de là, le trafic important de l'Italie et de l'Espagne avec cette région.

Ventes françaises. — L'importation française en Uruguay ne jouit d'aucune faveur spéciale : elle se fait sous le régime de la convention du 24 juin 1898 qui accorde aux deux républiques

le traitement réciproque de la nation la plus favorisée. Nous n'avons pour nous aider que deux conditions appréciables : une colonie française assez large quoique généralement peu prodigue, faute de grands moyens, et un service fort régulier de transport exercé par trois excellentes compagnies de navigation : les Messageries, les Chargeurs Réunis, les Transports Maritimes. Là où va le pavillon, là va la marchandise. Notre organisation commerciale n'a pas de caractères spéciaux. Nous possédons une Chambre de commerce française, il est vrai, composée de membres très actifs qui s'occupent les uns d'importer, les autres d'exporter, et qui, entre temps, prennent à cœur la défense des intérêts de tous compatriotes exposés à être lésés. Nous possédons quelques bonnes maisons de gros et de détail qui donnent à prix égaux la préférence à nos produits qu'ils connaissent d'ailleurs bien et dont ils vantent à bon droit les qualités. Mais la plus grande partie de nos transactions s'opèrent par les relations que les maisons de commerce établies ici ont avec nos producteurs soit directement pour certains articles (les vins, les boissons, l'épicerie), soit indirectement par l'entremise de commissionnaires parisiens, pour la plupart des objets manufacturés, tissus, articles de Paris, métallurgie fine et précieuse. Le négociant oriental paraît sûr, disposé à régler honorablement ses comptes ; s'il demande quelques crédits, ces sommes ne sont pas trop exposées, à moins de crises politiques qui, fatalement arrêtent les rentrées. Montevideo est le centre de distribution de nos envois et jusqu'à présent peu de relations directes paraissent exister entre la France et les autres villes du rivage ou de l'intérieur.

Le tableau suivant indique assez clairement, quoique brièvement, le genre d'affaires propre à chaque pays, il dispense d'entrer dans de plus grands détails :

Importation en 1903 par nations (1,000 piastres).

Marchandises.	Angleterre.	Allemagne.	France.	Italie.	États-Unis.	Espagne.	Belgique.
Animaux vivants.	63	0	0	0	0	0	0
Denrées	130	921	471	565	105	213	30
Boissons.	21	14	343	363	1	864	14
Tabac	24	20	0	21	15	0	0
Tissus	3.192	953	948	915	248	43	346
Corps gras. . . .	26	29	5	3	572	0	1
Couleurs.	76	38	14	9	9	2	25
Produits chimiques et pharmaceutiques.	133	114	155	51	40	12	9
Bois.	18	96	21	26	621	37	13
Papier.	56	196	27	71	46	18	86
Cuir.	64	13	64	9	11	0	20

Marchandises.	Angleterre.	Allemagne.	France.	Italie.	Etats-Unis.	Espagne.	Belgique.
Sidérurgie	704	424	105	17	266	1	459
Métaux	270	218	101	23	49	4	91
Minéraux, céramiques.	1.372	176	172	82	56	25	152
Objets divers. . .	307	221	247	95	75	428	60
Exempts	138	91	66	42	12	9	47
	6.600	3.529	2.742	2.294	2.129	1.461	1.356

L'Angleterre réussit bien dans la classe des tissus, dans celle des minéraux (elle fournit l'Uruguay de houille), dans la métallurgie du fer et de l'acier. L'Allemagne s'est presque fait un monopole du transport du riz qu'elle ne produit évidemment pas, mais qu'elle introduit ici; le sucre, les métaux, le papier lui appartiennent bien, comme la plupart des tissus sans doute, quoique la Suisse et l'Autriche puissent réclamer sur ce dernier point. On peut aussi avoir du doute sur les tissus attribués à l'Italie, mais non sur les denrées (riz, huiles), ni sur les boissons qu'elle expédie. Des États-Unis viennent le pétrole, les bois et quelques articles du trust de l'acier. C'est aussi la métallurgie de l'acier qui domine dans l'importation belge, à côté des tissus et du verre.

Voici, en piastres, le relevé de nos ventes en Uruguay comme de nos achats et de notre soulte à payer à ce pays à diverses époques :

	Ventes françaises.	Achats français.	Soulte.
		(En piastres.)	
1833. . . .	503.971	?	?
1890. . . .	5.900.000	7.200.000	1.300.000
1898. . . .	2.637.750	5.516.889	2.879.139
1899. . . .	2.188.010	5.796.808	3.608.798
1900. . . .	1.981.685	4.790.871	2.809.186
1901. . . .	2.161.139	4.925.604	2.764.465
1902. . . .	2.482.284	4.655.790	2.173.506
1903. . . .	2.742.065	5.961.309	3.219.244

Tout incertaines que puissent être des évaluations officielles, ces chiffres se rapprochent beaucoup de ceux qui sont attribués par l'administration françaises des douanes à nos opérations de commerce avec l'Uruguay et que voici :

	Envois de France.	Reçu de l'Uruguay.
1902. . . .	11.236.000 francs.	20.027.000 francs.
1903. . . .	12.189.000 —	27.093.000 —

Ces évaluations presque identiques faites à 3,000 lieues de

distance par les autorités des deux pays ne doivent donc pas s'écarter trop de la vérité : nous achetons deux fois plus à l'Uruguay que nous ne lui vendons et, par suite, il nous faut, chaque année, payer ici une soulte de 10 à 16 millions de francs. Au lieu d'envoyer des espèces, nous aurions tout intérêt à voir accroître nos expéditions de marchandises.

Le tableau présenté plus haut des importations par pays indique, d'une manière générale, les sortes d'approvisionnements que nous fournissons à l'Uruguay. J'ai pensé qu'il était peut-être utile de fournir le détail de ces envois, bien que ces informations, fort critiquables, fournissent à nos rivaux des renseignements sur nos efforts et, par suite, des armes pour nous combattre.

Dans la classe des animaux vivants, nous avons vendu un cheval de trait du prix de 5,000 fr., quelque percheron sans doute. Nos moutons Rambouillet, nos bœufs charolais, nos ânes pour la production du mulet, pourraient être recherchés, sans parler de nos animaux de basse-cour à la ponte abondante, à la chair délicate.

Voici, *toujours en piastres*, le détail de nos ventes d'articles alimentaires qui ont à rivaliser contre la production allemande, italienne, espagnole :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Jambon	2.157	1.524
Sardines	10.109	6.752
Tapioca	1.251	1.474
Fécule	188	907
Biscuits	325	2.171
Pommes de terre	52.350	51.606
Conserves	8.625	7.203
Pruneaux	8.011	8.564
Amandes	138	993
Dattes	739	1.235
Sucre raffiné	399.265	281.133
Sucre brut	93.980	28.234
Chocolat	47.380	46.752
Bonbons	3.750	4.748
Confiserie	3.712	2.991
Thé	413	3.878
Café	5.369	1.247
Chicorée	11.088	13.062

Notre sucre tient le premier rang dans ce chapitre. Notre chocolat, la marque Menier, a une bonne clientèle. On importe encore ici beaucoup de pommes de terre et nous en envoyons pour une valeur susceptible de s'accroître avec de bas frets et avec un certain choix de ports et des dates d'expédition pour

empêcher le tubercule de geler au départ et de germer en cours de route, le trajet étant de 21 jours, au minimum, et la route passant d'un tropique à l'autre. Nos pruneaux se recherchent; nos conserves sont coûteuses et pour cette raison luttent mal, notre sardine, par exemple, contre le sprat d'Espagne ou de Portugal. Nous avons le monopole de la chicorée torréfiée.

Sous la rubrique des boissons, nous ne venons qu'après l'Espagne, avec moitié moins d'affaires, et qu'après l'Italie qui nous dépasse d'une centaine de mille francs.

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Vin ordinaire	191.138	185.361
Vin fin	5.256	4.103
Vin de choix	4.327	5.505
Vin mousseux	23.738	25.431
Vermouth	23.738	25.431
Cognac	23.020	23.794
Liqueurs	7.437	6.466
Absinthe	6.595	5.823
Rhum	1.257	1.218
Eau minérale	12.083	15.746

Nos vins fins étant surtaxés (65 fr. l'hectolitre en fûts, 17 fr. 50 les 12 bouteilles), la consommation se rejette sur le vin ordinaire et celui-ci rencontre dès à présent, la concurrence du vin du pays qui se vend de 50 à 75 fr. l'hectolitre. Le champagne est très en honneur; on en sert beaucoup; le chiffre modeste de notre importation indique qu'il doit exister des contrefaçons: du reste, les bouteilles vides font prime. Nos apéritifs se vendent bien. Cognac et liqueurs souffrent des imitations locales faites d'esprit de grain et terribles pour la santé de ceux qui s'y adonnent. Nos eaux minérales, de Vichy surtout, nous valent plus d'affaires que nos boissons fortes. Nous avons ici deux maisons de vins et d'épicerie en gros : MM. Danrée et Bordes, tous deux rue du 25 de Agosto, au 106 le premier, au 124 le second.

La classe des tissus est sans contredit, celle qui présente la plus grande variété d'articles intéressants pour notre industrie: elle constitue le tiers de nos envois en Uruguay, laissant loin derrière elle notre commerce de denrées, notre commerce de boissons et nos autres transactions.

Phénomène curieux également, ce n'est plus l'industrie lyonnaise qui domine ici, ni celle de Reims ou de Roubaix. c'est le tissu de coton qui prend la première place.

Voici, *en piastres*, comment se subdivise ce grand chapitre entre les éléments français qui le composent :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Cotonnades	280.329	380.599
Lainages	186.700	254.383
Soieries	136.846	140.074
Lin	19.359	25.858
Divers	150.225	147.740

Le climat, la vie des champs, les ressources du pays expliquent suffisamment cette répartition des emplettes. Voici la liste de nos ventes d'articles de coton : les chiffres soulignés sont des totaux dont le détail suit :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Coton	180.329	380.599
Fil	5.619	4.412
Mèche d'allumage	6.918	10.126
— autre	2.478	2.832
Toile	171.905	218.390
— à voile	687	1.571
Mouchoirs	4.270	7.334
Tulle	669	1.049
Tricots	2.305	3.072
Bas	20.087	26.583
Gants tricot	829	479
Caleçons tricot	366	283
Chemisette tricot	23.882	31.372
—	1.674	1.392
Flanelle	12.653	40.952
Couvertures	15.750	15.848
Tartan	1.283	3.376
Piqué	3.117	3.785
Chemises	1.758	3.111
Caleçons	1.533	2.320

Le gros produit est la cotonnade en pièce, écrue, imprimée ou teinte. Puis vient le tissu de tricot ; ensuite la flanelle et la couverture. Il s'est créé ici une industrie, très protégée, des allumettes de cire : nous fournissons mèches, cire et phosphore. La maison Guerin frères, établie rue Rincon, importe surtout le tissu de coton.

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Laine	186.700	254.383
Fils	328	1.086
Tissus	72.377	87.192
— mélange	15.931	26.756

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Draps	5.622	13.644
— mélangés	2.102	1.967
Cachemire	47.145	67.074
— mélangé	8.964	10.807
Flanelles	6.694	10.828
Couvertures	919	1.872
Tartan	2.068	2.118
Tricot caleçon	560	430
— chemise	4.514	5.756
— confectionné	1.292	5.380
— gants	427	252
— bas	926	446
— fichu	6.081	7.167
Feutre	2.585	6.786
Chapeaux	7.715	2.648

Les importations de lainages, purs ou mélangés, comprennent principalement des tissus en pièces, des cachemires, du drap, de la bonneterie, de la flanelle et des feutres pour chapellerie. Les maisons Jules Lansac, calle Sarandi, 247 ; Léon Libert, Rincon, 101 ; J.-H. Deville, Sarandi, 237, s'occupent de ces tissus.

Nos soieries n'ont pas le grand marché auquel elles pourraient prétendre. Voici nos expéditions, constituées surtout de tissus en pièces et de rubans :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Soie	136.846	140.074
Fils	2.940	4.670
Tissus	29.738	23.432
— mélangé	31.603	30.725
Tulle	7.379	8.693
Gaze	1.296	1.683
Dentelles	3.920	3.008
Crèpe	2.955	4.395
Rubans	30.691	35.696
— mélangé	2.814	8 452
Mouchoirs	14.728	11.608
Cravates	6.730	5.679

Aucune industrie rivale, du reste, ni celle de Zurich, ni celle de Crefeld, ni celle de Côme ou de Milan, n'est plus favorisée ; l'article est cher. C'est la seule objection, à moins qu'il n'y ait aussi question de mode, le vêtement féminin de la ville étant le costume tailleur.

Voici l'état de nos ventes de tissus de fil, qui ne peuvent évidemment lutter ici contre le tissu de coton :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Lin	19.359	25.858
Toile	14.366	19.339
Mouchoirs	1.633	1.558
Bas	1.696	2.727
Gants	104	486
Chemises	1.270	1.000

Toile, bas de fil et mouchoir, tels sont les trois articles importants de ce genre de tissu demandés en Uruguay.

Le tarif uruguayen se prête sans doute à des déclarations hors classes, car sous la rubrique « tissus divers » figurent, à la statistique douanière, nombre de marchandises qui rentreraient dans les divisions précédentes. En voici la liste :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Divers	150.225	147.740
Fil	2.016	2.011
Corde	5.631	478
Serviettes	3.837	2.109
Torchons	2.451	2.247
Nappes	414	358
Couvertures	1.154	1.160
Dentelles	9.541	14.811
Rideaux	3.552	4.056
Rubans	3.940	3.058
Passementerie	7.570	7.788
Confection homme	222	2.517
— femme	34.610	33.839
Cols	2.343	2.163
Cravates	712	594
Corsets	2.671	2.921
Bonnets	2.300	2.921
Chapeaux homme	31.764	23.022
— femme	2.808	5.529
Modes	6.699	9.417
Toile cirée	1.253	1.718
— imperméable	460	1.861
— jute	11.182	9.499
Sparterie	3.530	4.424
Parapluies	1.295	1.990
Ombrelles	4.736	3.609

Confections pour femmes, rideaux et dentelles, modes, chapellerie pour homme, tissus de jute ou d'alfa, parapluies ou ombrelles constituent les éléments les plus importants de cette division supplémentaire, dont les progrès ne semblent pas très marqués. La maison Caubarère, 405, Sarandi, est le grand magasin de nouveautés de la ville.

Nous n'occupons qu'une place médiocre ou plutôt nulle dans la vente des corps gras. Les États-Unis tiennent presque le marché avec les pétroles ; le reste est pris par l'Allemagne et l'Angleterre. Nous ne sommes pas non plus favorisés en matière de couleurs : nous laissons la place au produit anglais, allemand et belge.

Voici nos ventes sous ces deux rubriques :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Huile machine	355	2.945
— coco	404	2.262
Couleurs	6.793	6.218
Vernis	1.531	1.580
Cirage	1.768	2.560
Encre d'imprimerie	1.623	1.346
Gommes	276	1.096

Nous reprenons le premier rang au chapitre des autres produits chimiques, grâce surtout à nos préparations médicinales et à notre parfumerie. Voici l'état de nos affaires dans cette branche où nous rencontrons la rivalité de l'Angleterre et de l'Allemagne :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Drogues	72.704	85.408
Parfumerie	53.525	51.598
Chlorate de potasse	960	5.233
Gomme	3.159	4.269
Vins médicinaux	4.339	4.507

La meilleure pharmacie de la ville : MM. Roque et Capdeville, Calle Cerrito, 267, est une maison française.

Dans la série des articles en bois, nous cédons le pas aux États-Unis, à l'Allemagne, à l'Espagne. Notre fabrication est sans doute trop luxueuse, notamment celle de nos meubles et de nos voitures.

Voici l'état assez réduit de nos fournitures de cette série :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Bois	1.180	1.209
Bouchons	1.009	4.003
Brosses	2.154	3.250
Meubles	5.345	2.916
Voitures	1.485	2.500
Chapeaux de paille	2.895	3.692
Instruments de musique	1.568	2.893

Il est assez remarquable que nos envois de bouchons soient aujourd'hui le principal article de cette classe, alors que l'Espagne et le Portugal commandent, en général, le marché du liège. Nos producteurs algériens ont fait ici beaucoup d'efforts qui ont, évidemment, réussi à leur ouvrir un débouché.

Notre clientèle papetière était jadis assez large; mais elle s'est, depuis, réduite, le produit allemand à bon marché se substituant au nôtre. Nous vendons encore du papier peint, du papier à cigarettes, des impressions soit sous forme de formules de commerce, soit sous forme de livres brochés. Le serpentin pour le carnaval est peut-être notre plus lucratif article aujourd'hui, puisqu'il représente 25.000 fr., à lui seul, dans le tableau suivant :

	1902.	1903.
	—	—
	(En piastres.)	
Papier à imprimer	7.425	1.182
— à emballage	832	1.888
— à cigarettes	1.576	2.037
— pour écrire	1.011	432
— imprimerie	247	1.316
— peint	988	2.454
Registres	4.430	1.436
Imprimés en couleurs	2.664	3.254
Imprimés brochés	4.527	6.588
Serpentins	240	4.770
Enveloppes	3.411	339
Cartonnages	2.670	770

La papeterie française Soury, calle 25 de Mayo, 304, est une des meilleures de la ville.

De part à demi avec l'Angleterre, nous nous divisons les fournitures de cuir et d'objets en cuir. Il est vrai que ce n'est pas un chapitre bien gros, la chaussure étant aujourd'hui fabriquée à la machine ou à la main, dans le pays.

Voici nos ventes :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Chevreau	20.645	22.070
Veau ciré	4.427	5.627
Veau verni	18	127
Maroquin	11.142	9.702
Semelles	840	936
Vachette vernie	672	876
Chaussures	953	12.252
Pantoufles	902	1.370
Gants	7.206	2.730
Sellerie	1.994	5.905

Du chevreau, du veau ciré ou verni, toujours très apprécié, malgré son prix ; des peaux maroquinées pour la reliure sans doute ; de la chaussure de femme, des gants et de la sellerie. MM. Courtoisie, 18 de Julio, 10, Séré, Uruguay, 171, Estévenet, 25 de Mayo, 242, s'occupent de chaussures ; Hardoy, 18 de Julio, 40, de sellerie.

Le marché de la grosse métallurgie appartient à l'Angleterre, à la Belgique, à l'Allemagne, aux États-Unis. Nous ne venons qu'au cinquième rang avec un demi-million d'affaires.

Voici le relevé de nos transactions :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Acier, barre, tôle	579	13.031
Machines agricoles	4.794	9.621
Machines industrielles	8.205	1.518
Fil de clôture	954	14.932
Boulons	4.831	1.640
Clous	13.116	13.330
Essieux	2.268	4.396
Bandes	318	1.760
Ressorts de voitures	9.968	12.131
Arbres de couche	»	12.503
Vis et écrous	3.933	7.389
Outils divers	6.189	6.296
Grues	2.010	941
Bicyclettes	1.045	780
Coffres-forts	817	1.355
Instruments de chirurgie	296	1.972

A ce total, il conviendrait d'ajouter pour environ 150,000 fr. d'articles en fer de même nature, mais qui, pour des questions de tarif, sans doute, sont présentés dans la classe XV des produits divers. Nos fils de fer pour clôture ont preneurs : les élevages du pays n'ont pas d'autres barrières que ces fils atta-

chés à des pieux. On demande qu'il soit interdit par la loi de se servir de fil de fer ébarbé, au moins le long des chemins, en raison du dommage qu'il cause aux bestiaux.

Nos clous et vis, nos tôles, nos fers de carrosserie, ressorts, essieux, bandes, sont estimés. Nous vendons aussi des outils agricoles ou professionnels ; l'instrument de chirurgie s'achète à Paris que fréquentent les étudiants en médecine du pays. L'entreprise de la construction du port, qui est française, a pris en France partie de son matériel coûteux.

La métallurgie fine des autres métaux est fournie plutôt par l'Angleterre et l'Allemagne. Notre part, qui représente à peine la moitié des fournitures de nos deux grands concurrents, se subdivise comme suit :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Bijouterie	14.162	10.737
Couverts	13.607	12.892
Argenterie	4.043	1.586
Montres	190	1.407
Pendules	1.164	2.447
Chaudronnerie	46.859	57.383
Plomb	12.226	10.068
Zinc	1.270	798

Il est incontestable que ces chiffres ne sont pas en rapport avec la réputation de notre orfèvrerie parisienne. Notre bijou d'imitation, qui appartient à cette classe, y fait à peine figure, bien qu'il dût être très apprécié dans ce pays où on aime ce qui est joli et coûte peu. Les magasins des belles rues Sarandi, 25 de Mai, 18 de Juillet, tiennent ces bijoux faux qui doivent être d'origine allemande. La montre suisse à 12 fr. 50 s'y rencontre partout et aussi la pendule de Nuremberg. Les maisons n'ont pas de cheminées et, par suite, la garniture classique s'y impose moins qu'ailleurs. La chaudronnerie ou quincaillerie est notre seul très bon article de vente de cette classe : elle ne comprend pas la batterie de cuisine (45,000 fr.) qui figure dans la classe XV. MM. Mailhos, 18 de Julio, 27 ; Broqua, Sarandi, 250 ; Destèves, Ituzaingo, 129, tiennent l'orfèvrerie et l'armurerie françaises.

Les fournitures de la classe XIV, minéraux et céramiques, qui nous sont demandés, ne s'éloignent pas trop de 900,000 fr. et constituent une rubrique intéressante pour des industries françaises assez diverses. C'est Marseille qui envoie ici des tuiles, des carreaux céramiques et des ciments ; c'est Saint-Gobain qui nous envoie ses glaces ; c'est Paris qui nous envoie les faïences de Choisy ou de Sarreguemines, les porcelaines de Limoges, les cristaux de Baccarat.

Voici le détail de ces transactions :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Carreaux céramiques	42.056	46.546
Carreaux vernis	1.774	4.896
Tuiles	1.530	2.878
Ciment	27.595	43.872
Ciment romain	6.853	9.306
Craie	12.690	13.296
Bouteilles, siphons	5.420	4.226
Glaces étamées	1.574	3.952
Glaces sans tain	3.719	8.612
Verrerie	2.806	3.054
Vitres	9.019	17.309
Porcelaine	10.845	11.464

La craie dont il est question est importée pour le manufacturier indigène du savon, qui n'a pas tardé à apprendre vite comment on peut fabriquer un mauvais article avec plus de profits.

La classe XV du tarif uruguayen est un peu complexe : elle embrasse maints produits qui rentreraient dans des catégories précédentes, si les taxations ne leur imposaient une division spéciale.

En voici le détail en ce qui concerne nos importations en Uruguay :

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Luzerne	9.785	14.741
Graines	2.364	2.777
Plantes	333	370
Poils de lapin	400	7.065
Tapisserie	1.724	2.449
Élastique	12.185	11.445
Caoutchouc	903	1.047
— tubes	»	661
Mercerie	98.627	128.694
Peignes	7.431	7.117
Couronnes funéraires	842	1.092
Colle	2.229	2.862
Stéarine	9.678	14.710
Bougies	920	796
Savon commun	1.964	1.709
— fin	5.478	3.270
Germicides	2.331	3.211
Pièces de machines	4.482	4.090
Bicyclettes	788	1.036

	1902.	1903.
	(En piastres.)	
Instruments scientifiques	1.279	2.131
— photographiques	4.729	5.914
Armurerie	2.403	3.510
Poudre	180	278
Appareils de confiserie	522	889
Batterie de cuisine	5.463	8.920
Carrosserie	1.953	3.799
Articles de bureau	1.859	3.504
Étuis	1.066	738

Les graines de luzerne et de trèfle pour les prairies artificielles et les arbustes y figurent comme le poil de lapin employé pour la fabrique locale du feutre de chapellerie. On y trouve de la tapisserie et les tissus élastiques comme l'objet en caoutchouc et toute la mercerie (près de 700,000 fr.) qui comprend l'épingle, l'aiguille, l'agrafe, le bouton et mainte autre menue marchandise. La stéarine, la bougie et nos savons fins ou communs rentrent dans cette classe mixte, comme aussi le jus de tabac fort demandé contre la gale du mouton. La bicyclette, qui apparait déjà à la série métallurgique, reparait ici avec les pièces de machines et les instruments scientifiques. Nous faisons plus de 30,000 fr. d'affaires en matériel photographique. Enfin, des transactions en armes, en voitures, en matériel de bureau, complètent ce chapitre un peu hétérogène.

La classe XVI qui représente 350,000 fr. de ventes françaises est également une classe fort mêlée, puisqu'elle comprend tous les achats uruguayens qui, pour une raison ou pour une autre, bénéficient de la franchise douanière : denrées alimentaires, boissons, meubles, voitures pour le service des Légations, fournitures pour le compte des ministères et des œuvres de bienfaisance, matériel de chemin de fer, machines pour toutes les industries nouvelles favorisées (savonnerie, sucrerie, allumettes, etc., etc.). Au surplus, la statistique douanière ne contient aucun détail sur les envois français de ce caractère.

Communications.

Comment et quand s'opèrent ces échanges entre l'Uruguay et ses fournisseurs ou clients ? Quels moyens de communications la rive orientale possède-t-elle pour atteindre débouchés ou marchés ?

La poste fonctionne régulièrement : une fois par semaine, au moins, arrive et part le courrier européen, une semaine par les malles françaises, la suivante par les malles anglaises, italiennes ou allemandes. Le trajet entre Bordeaux, Marseille et Montevideo est généralement de 21 jours ; la Royal Mail, qui prend ou remet nos plis à Cherbourg, n'est pas plus rapide. Il faut

donc, au bas mot, 7 semaines pour avoir réponse à une lettre par retour du courrier. La République orientale fait partie de l'Union postale, mais elle s'est réservé le droit d'appliquer, au départ d'ici, les taxes maxima, et elle les applique, hélas, pour le commerce. Le port d'une lettre de 15 grammes pour la France coûte 10 sous, soit 54 centimes de franc, alors que de France ici on écrit pour 0 fr. 25. Le tarif intérieur est, de même, deux fois plus élevé qu'en France. La distribution à domicile n'est pas de règle : elle n'existe que dans quelques grandes villes. En principe, ont doit aller soi-même à la poste chercher ses plis : les négociants louent, au bureau, un casier fermé où se dépose leur courrier, à l'arrivée, et auquel ils ont accès à leur convenance. Le service est bien fait et donne rarement lieu à des réclamations.

L'Uruguay est rattaché à l'Europe par différents fils télégraphiques privés, anglais pour la plupart, et fort onéreux. Par la voie dite de Madère, le mot coûte 97 sous (5 fr. 20) ; par la voie dite de Talisman, le prix, un peu plus faible, est encore de 89 sous (4 fr. 80). Une nouvelle voie semi-française, dite de Dakar ou de Brest, vient de s'ouvrir, qui se sert des réseaux de l'État oriental et de l'État brésilien jusqu'à Pernambuc et qui, de là, file, sous l'Océan, vers notre colonie africaine. Ce nouveau service n'a, du reste, pas amélioré les prix. En France, le mot pour l'Uruguay est pris par le service de l'État à 4 fr. 80 et 5 fr. 20, suivant la ligne adoptée.

Ces divers services fonctionnent également assez bien, sauf répétition éventuelle de mots estropiés en cours de route.

La République est desservie par quelques lignes de chemin de fer, toutes anglaises, qui mettent Montevideo en communication, à l'Ouest, avec Colonia, Mercedes, Pavsandu et Salto, centres de distribution déjà importants ; au Nord, avec Santa Rosa, San Eugenio et Rivera, sur la frontière brésilienne ; à l'Est, avec Minas et Nico-Perez, chefs-lieux de départements. En tout, 1,730 kilomètres, pour une surface grande comme le tiers de la France où nous possédons 50,000 kilomètres de lignes d'intérêt général ou local. Aux États-Unis, on crée la ligne pour attirer la population et développer la colonisation. Les tarifs sont ici assez élevés : de 3 à 5 sous 1/2 (de 0.17 à 0.30 centimes de franc) la tonne kilométrique pour les produits communs. Les routes sont, de même, plutôt réduites : 3,400 kilomètres de routes nationales et 11,000 kilomètres de chemins de grande communication, contre 38,000 kilomètres des unes et 180,000 des autres en France. Les villes du littoral sont d'ailleurs desservies par des navires de faible tonnage.

Au surplus, ce qui importe au commerce extérieur, c'est le mode de transport outre-mer : le bâtiment transatlantique ne fait pas défaut. Le moment des expéditions est évidemment réglé par les saisons ; la laine s'expédie après la tonte, dès décembre et janvier ; les peaux vertes s'envoient à la suite des

abatages, plus abondants avant l'hiver. A l'importation, les marchandises d'hiver doivent parvenir ici en mars, avril étant le grand mois de la distribution en province où les éleveurs sont alors en fonds. Les marchandises d'été doivent être reçues ici avant octobre.

Si on estime que la marchandise de sortie vaut 150 fr. la tonne, la rive orientale aurait 1,300,000 mètres cubes à expédier dans l'année. Si la marchandise d'arrivée vaut 300 fr. la tonne, c'est un autre élément de fret de 450,000 mètres cubes, en tout 1,750,000 mètres cubes à 25 fr. la tonne en moyenne, soit un trafic d'une quarantaine de millions de francs que se disputent de nombreuses compagnies de navigation anglaises, allemandes, françaises, italiennes et espagnoles.

La statistique douanière indique bien le nombre et le tonnage des navires entrés et sortis, chargés ou sur lest. Mais elle ne dit pas d'une manière concise ce que ces bâtiments ont pris ou laissé dans les ports du pays, dans le port de Montevideo, plus exactement, car ce port absorbe la plus grande part des transactions d'outre-mer de la République. Montevideo n'est pas tête de ligne : c'est plutôt Buenos-Aires ; de sorte que les navires qui viennent ici ne font pour ainsi dire qu'une escale en vue d'alléger leur chargement ou de le compléter.

Voici le relevé général et le tonnage des bâtiments entrés ou sortis, en 1903, dans les ports uruguayens :

Entrée.

	Navires.	Tonnage.
Total	6.838	6.053.631
Chargés	3.871	5.451.539
Lest	2.967	602.092
Vapeurs	3.966	5.650.854
Voiliers	2.872	402.777
Montevideo	3.057	5.565.313

Sortie.

Total	6.656	6.013.905
Chargés	5.014	5.541.610
Lest	1.642	472.295
Vapeurs	3.839	5.588.279
Voiliers	2.817	425.626
Montevideo	3.119	5.578.539

Les 450,000 tonnes arrivées auraient été évidemment fort à l'aise sur les 3,871 navires venus chargés si ces bâtiments n'avaient eu également de la marchandise pour l'Argentine. Les

1,300,000 tonnes supposées exister au départ de la rive orientale ont dû se charger, pour un dixième, sur voiliers venus à Montevideo, 1,200 avec 163,000 tonneaux ; le reste aura trouvé place sur des vapeurs concurrents.

Voici un état des pavillons qui se sont montrés dans les ports du pays en 1903 :

Pavillon.	Navires.	Tonnage.
Anglais	1.371	2.841.896
Allemand	378	984.216
Argentin	3. 78	593 577
Italien	246	466.856
Français	193	428.334
Uruguayen	1.183	268.121
Espagnol	93	190.326
Hollandais	29	74.900
Brésilien	102	62.914
Norvégien	52	57.253
Belge	9	24.135
Danois	19	18.669
Américain	8	13.619
Autrichien	10	12.331
Grec	4	9.342

Sur nos 193 navires, 2 seulement étaient à voiles.

En attribuant la même valeur supposée à la tonne de marchandise échangée entre la France et l'Uruguay, on peut croire que nous avons eu à prendre ici 300,000 tonnes et à y laisser 50,000 tonnes de fret.

Voici, d'après les statistiques douanières, le mouvement direct d'allée et venue des navires entre nos ports et Montevideo :

	Navires.	Tonneaux.
Total	79	169.950
Venant de Bordeaux	25	64.267
— Marseille	24	49.489
— Dunkerque	22	43.359
— Le Havre	7	12.656
— Saint-Nazaire	1	179
Total	138	284.937
Allant à Dunkerque	37	78.542
— Marseille	37	73.469
— Bordeaux	27	68.640

		Navires.	Tonneaux.
Allant à	Le Havre	22	44.025
—	Rouen	2	3.579
—	Cette	3	2.066
—	Nantes	2	1.903
—	Ordre	8	12.713

De ces navires, 77 à l'arrivée, 121 au départ, étaient des vapeurs ; les relevés ne disent pas sous quel pavillon naviguaient ces bâtiments. Ils sont distincts des bâtiments de nos services réguliers, car ceux-ci, faisant tous escale en route, ne sont pas attribués par la douane au port originaire, mais au dernier port touché en cours de route.

Le port de Montevideo avec ses jetées, ses môles, ses quais de déchargement ou de chargement, ne sera pas achevé avant 2 ou 3 ans ; les travaux sont déjà fort avancés ; dès à présent, l'avant-port pourrait offrir un abri contre les vents du Sud et de l'Ouest, si le chenal d'accès, qui n'a encore que 5 m. 80, était assez creusé. En attendant, les navires continuent, comme par le passé, à rester en rade, à 5 ou 6 kilomètres du rivage, exposés à toutes les intempéries. Les pertes, aux opérations de transbordement, sont toujours considérables et il ne se fait pas d'opération qui ne soit suivie en cette Chancellerie de procès-verbal d'avarie ou de perte. Les emballages doivent être soignés pour que la marchandise ne souffre pas de ces opérations en mers démontées. En 1903, on n'a pu travailler que 268 jours : la mer étant trop mauvaise les 97 autres jours. En juin, il n'y a eu que 18 journées de bonnes. Les assurances sont en conséquence assez élevées et arrivent à 1 0/0. Cette taxe et ces frais considérables de déchargement (de 2 fr. 50 à 5 fr. par colis) pèsent lourdement sur le commerce oriental et augmentent le tribut que le consommateur uruguayen doit acquitter pour avoir le privilège de s'approvisionner à l'étranger.

Réglements des comptes.

Ce tribut, du reste, doit être largement couvert par les remises que les nations du dehors doivent faire à ce pays du fait de leurs propres emplettes sur cette rive du grand fleuve de la Plata.

Le relevé suivant montre que la balance commerciale est en faveur de l'Uruguay et parfois pour des sommes considérables (en 1,000 piastres) :

	Exportation.	Importation.	Soulte.
1898	30.310	24.784	5.525
1899	36.601	25.652	10.948
1900	29.442	23.978	5.464

	Exportation.	Importation.	Soulte.
	—	—	—
1901	27.762	23.692	4.070
1902	33.660	23.517	10.143
1903	37.369	25.104	12.265

Les retours métalliques devraient donc être de 54 et de 65 millions de francs environ pour les deux derniers exercices connus, 1902 et 1903. Il convient de noter que le fret d'arrivée, qui se paie à la navigation d'outre-mer presque toute étrangère, diminue cette créance de 12 à 15 millions de francs. D'autre part, l'Uruguay a une dette nationale nominale de 675 millions de francs dont l'intérêt annuel, de 27 millions, se paie en grande partie à Londres, et c'est en Angleterre également que l'État sert la garantie annuelle promise aux chemins de fer britanniques qui desservent la République, soit 4 nouveaux millions. Dans ces conditions, la balance des comptes doit se trouver réduite de 40 à 45 millions.

Voici comment se sont notées en douane les rentrées de monnaies au cours de ces deux récents exercices :

1902.	Entré.	Sorti.	Resté.
—	—	—	—
		(en piastres.)	
Total . .	5.577.987	1.105.045	4.472.942
Or.	5.422.123	943.055	4.479.068
Argent. . .	28.000	500	27.500
Papier. . .	127.864	161.490	33.626
1903.			
—			
Total . .	8.055.559	3.033.620	5.022.139
Or.	7.379.832	2.866.784	4.513.048
Argent. . .	130.800	1.200	129.600
Papier. . .	527.627	165.236	359.391

Les sommes réellement reçues comme soultes atteignent donc de 23 à 26 millions de francs. Elles consistent surtout en or venant soit d'Europe, d'Angleterre particulièrement, où se concentre le grand Clearing house de la République, soit de l'Argentine où s'opèrent de nombreux virements qui apurent les comptes créanciers ou débiteurs. L'argent et le papier s'échangent à la frontière brésilienne. Les sorties métalliques de l'Uruguay vont également en Argentine et au Brésil. Le pays est à l'étalon d'or ; mais la piastre d'or uruguayenne n'existe pas : on la remplace par des livres anglaises et des louis français qui circulent à un taux officiel invariable : 4 piastres 70 les premières. 3 piastres 73 les secondes, ce qui donne à la piastre d'or orien-

tale idéale une valeur de 5 fr. 362. Pour les besoins courants, l'État a fait frapper une monnaie d'argent décimale du type français avec des coupures de 50, 20 et 10 sous. La monnaie d'appoint est de nickel en coupures de 5, 2 et 1 sou. L'argent perd en ce moment 7 du mille sur l'or ; le nickel perd 9. Le papier est émis par trois banques locales deux sur garantie de la contre-valeur en or dans les caisses, l'autre, la Banque Nationale d'État, sur des garanties différentes et moins fortes.

Les règlements particuliers se font, en général, à 90 jours de la réception des marchandises, soit par traites que le vendeur français émet sur son acheteur oriental et qu'il confie à une banque, soit par traites que l'acheteur oriental prend ici et envoie à son vendeur à la date convenue. On fait peu usage de la traite documentaire, le vendeur ayant confiance et adressant sans restriction ni réserve les connaissements au destinataire. Pour les achats faits ici par notre commerce, le paiement comptant et en or est de règle ; on va même jusqu'à faire des avances à l'éleveur à valoir sur ses livraisons ultérieures de laines et de peaux. Nous possédons à Montevideo une banque française, M.M. Supervielle et C° ; les banques anglaises et indigènes sont nombreuses et quelques-unes très solides. La concurrence n'est pourtant pas très vive : pour avoir une piastre locale, il faut généralement payer 5 fr. 41 ou 42, même avec du papier à vue sur les meilleures maisons de Paris ; pour l'opération inverse, on n'obtient de la piastre que 5 fr. 30 au plus sur Paris. Dans les deux cas, c'est 1 0/0 que prend la banque et comme le commerce français dépense ici 27 millions et vend pour 13 millions, soit 40 millions d'échange ou de change, c'est 400.000 fr. de commission qui restent aux banquiers. A New-York, à Londres, le change se fait à 1 8, 1/16 et même à 1/32 de 1 0/0 de commission.

Les banques de Montevideo peuvent disposer d'un encaisse métallique de 150 millions de francs dont elles n'ont guère l'emploi ; aussi n'accordent-elles aux comptes courants qu'un intérêt faible ou nul, 1 0/0 aux gros clients.

Les faillites ne paraissent pas être très fréquentes : elles sont la suite d'infortunes plus que de manœuvres coupables. Les liquidations sont coûteuses et lentes, les officiers ministériels ayant acheté leurs charges de l'État à de très hauts prix. Un mandataire ne demande guère moins de 10 0/0 sur le brut à titre d'honoraires pour son intervention dans les litiges ; mais heureusement les difficultés sont assez rares quand le négociant a eu la prudence de s'éclairer sur la solvabilité et l'honorabilité de son client éventuel.

Conclusions.

La vérité est que le commerce oriental est essentiellement sérieux et honnête. On cite de lui cet exemple remarquable qu'il s'est toujours opposé jusqu'à présent, et avec succès, à l'émis-

sion du papier-monnaie : les efforts de Gouvernements à court de ressources, secondés par l'action judiciaire, n'ont rien pu contre ce louable entêtement à payer les créanciers en bonne et solide monnaie. Ces précieuses qualités et d'autres, sobriété, mesure, ordre, économie, sont la sécurité des correspondants étrangers et la garantie de développements ultérieurs avantageux.

En Uruguay, avec une division plus libérale des grandes terres, avec l'extension des voies de communication, la colonisation doit s'accroître et tirer meilleur parti de cet immense patrimoine de 187,000 kilomètres carrés. Les cultures ne manquent pas : céréales de toutes classes, blé, maïs, avoine, orge, légumes de tous genres, fruits de toute nature, plantes industrielles les plus variées, tout peut venir sous ce climat privilégié, donnant la richesse à ceux qui veulent prendre la peine de la recueillir. Il ne manque qu'une population plus abondante. Nul doute que l'immigration, détournée de terres d'accès déjà plus difficiles aujourd'hui, ne se dirige bientôt vers cette rive de la Plata ; il y a ici place pour un État plus florissant que ne le sont devenus le Massachusetts, le New-York, la Pensylvanie, après un siècle à peine d'efforts soutenus.

En attendant, nos négociants ne sauraient se désintéresser de cette République à la formation, à l'histoire de laquelle bien des courages français ont pris part. Nous avons des sympathies dans le pays ; nous y avons une large colonie. A nous d'en profiter pour accroître, de part et d'autre, nos transactions et notre bien-être. La Légation de France ne faillira pas, du reste, à son devoir de seconder tous les compatriotes qui tourneraient leurs vues vers la rive orientale de l'Uruguay.

Edmond Bruwaert,

Ministre de France.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 1. — Le commerce des huiles d'olive, *Mai 1899*.	2 »	2 35
N° 2. — Le commerce d'importation et d'exportation du Sénégal, *Août 1899*	» 75	» 85
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4) .	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux, Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901*. (*Ce recueil est tenu à jour par des suppléments*)	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*.	» 30	» 40
2e Supplement, *Décembre 1903*. . . .	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. (*Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.*) (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
N° 9. — Itineraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie. *Juillet 1902*.		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905*.		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904*.		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénezuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Bresil, *Novembre 1904*.		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 23 NOVEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX
DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 483

AUTRICHE-HONGRIE

Commerce général en 1904.

VENTE AU NUMÉRO
OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR
3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros		Prix
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904.	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904.	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904 1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brème en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904.	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20

AUTRICHE-HONGRIE

Commerce général en 1904.

Vienne, le 3 septembre 1905... Le « Rapport » annuel que la hambre de commerce de la Basse-Autriche adresse au Minis- ère du Commerce et qui a paru dans les premiers jours du ois d'août, fournit sur les principaux articles exportés et nportés des renseignements de grand intérêt qui permettent e se rendre compte des causes qui ont influé en 1904 sur le ouvement commercial de la monarchie.

On a pu constater une augmentation sensible de la production ns diverses branches d'industrie. Mais cette augmentation n'a s empêché que le profit ne souffrît par l'abaissement général s prix, dû à la concurrence de plus en plus intense. Il faut marquer, à ce sujet que la tendance à diminuer les prix pou- it menacer sérieusement les intérêts du commerce, car les incipales matières premières et les articles mi-fabriqués aient précisément subi, dans cette même année, une hausse table. Dans quelques-unes des grandes branches du com- erce, la hausse s'est produite d'une manière soudaine à ce int que les résultats financiers dépendaient beaucoup plus du oix de l'époque propice aux achats des matières premières e de la quantité des produits vendus. En outre, le rendement s récoltes a eu sa part dans la perturbation générale. Si néan- oins les agriculteurs autrichiens ont subi des pertes par le ficit des fourrages et des produits du sol et de l'élevage du tail, ils ont, par contre, trouvé une ample compensation dans hausse et dans l'abondance des céréales. Pourtant les grandes asses de la population ouvrière ont souffert, durant la seconde itié de l'année, du renchérissement des principaux articles limentation.

Mais ce qui a, plus que tout le reste, pesé sur le commerce, st la crise politique interne, l'insécurité des relations futures c la Hongrie et le début des négociations commerciales pen- ues avec l'étranger. Comme on n'a pas réussi, dans le cou- nt de l'année, à éclaircir la situation, il s'ensuit que l'esprit ntreprise n'a pu se développer.

En ce qui concerne maintenant les diverses branches de l'ac- té commerciale, il faut, tout d'abord, constater que le ren- dement du sol en Autriche et plus encore celui de la Hongrie a tres fâcheusement influencé par l'extrême sécheresse de é de 1904. De grandes régions des pays sudètes, des pathes, des portions de la Haute et de la Basse-Autriche ont

souffert de la sécheresse tandis que la zone alpestre autrichienne reste indemne. Heureusement que le mal n'est survenu que lorsque la récolte du blé était déjà assurée et que les prés et les champs avaient eu un premier fauchage. Mais dans les pays atteints par la sécheresse, la seconde coupe a manqué presque complètement. La betterave, les pommes de terre, le maïs et toutes les plantes dont le développement est tardif, ont entièrement fait défaut. Les pluies survenues beaucoup trop tard ont profité, il est vrai, aux prairies et aux pâturages. Cependant les gouvernements autrichien et hongrois ont dû dès le 10 août, interdire l'exportation de toutes les plantes fourragères. Les principaux produits agricoles ayant pu cependant se maintenir à des prix élevés, les cultivateurs, du moins ceux de l'Autriche, y ont trouvé une compensation à la perte du rendement rural.

La situation des marchés de charbon et de coke s'est à peine améliorée. Si l'on a consommé un peu plus de charbon et de coke pour certaines industries, comme par exemple, pour la fabrication du fer et pour les branches textiles, on en a, d'autre part, employé moins pour les constructions de locomotives, de wagons et de machines, et pour les sucreries. En outre la suspension de la navigation sur l'Elbe qui a rendu impossible le transport par eau, a également pesé sur la consommation. Cette suspension a notamment nui à l'exportation du lignite bohême dont la production annuelle a passé de 18.3 millions de tonnes en 1903 à 18.1 en 1904, pendant que l'exportation accuse une diminution de 444,568 tonnes, de manière que 41 0/0 seulement (contre 43 0/0 dans les années précédentes) ont pu sortir du pays. Le trafic sur l'Elbe qui, de 2.3 millions de tonnes en 1903 est tombé à 1.6 millions, n'a pu être remplacé que partiellement par des transports plus animés sur les voies ferrées. Quant aux prix des charbons, la concurrence entre les régions minières a continué avec la même énergie.

L'industrie du ciment accuse une hausse notable laquelle est due surtout à l'énorme consommation du nouveau réseau ferré des Alpes. De même les briqueteries ont participé à la hausse, car elles ont non seulement dépassé de 5 0/0 la production de 1903, mais elles ont aussi pu élever leurs prix de 1 à 3 couronnes par mille.

L'industrie du fer montre une certaine amélioration. La production du fer brut accuse 9.9 millions de quintaux métriques contre 9.1 en 1903. Le prix s'en est ressenti dans les derniers mois de l'année. La vente du fer en barres a monté, principalement en raison de la construction de nouveaux ponts tandis que celle de rails et de tôles est restée stationnaire par suite du ralentissement dans l'industrie des machines. Cette dernière industrie, sauf pour le matériel agricole et pour quelques branches spéciales, ne s'est pas améliorée. C'est surtout la construction des locomotives et des wagons qui souffre de la pénurie des commandes.

L'industrie électro-technique, quoique encore en souffrance tend à s'améliorer grâce au ralentissement de la concurrence entre les grandes entreprises. L'utilisation de l'énergie hydraulique, dans les pays alpestres où les chutes d'eau abondent, gagne du terrain. Malheureusement le défaut d'une législation spéciale menace de faire un tort grave à l'emploi de l'électricité qui joue pourtant un rôle de plus en plus considérable dans la vie économique.

Le commerce du bois peut s'applaudir du résultat de l'année. La vente ainsi que les prix, ont augmenté par rapport à ceux de 1903. Pour les bois sciés, il est vrai, le rendement n'a pas été aussi favorable, car on n'a pu récupérer suffisamment la différence due au renchérissement de la matière première. De même lesindustries qui travaillent le bois ont été favorisées à la suite de l'activité survenue dans la construction, sans pour cela réaliser des profits en rapport avec l'extension de leurs affaires.

Le commerce des cuirs ne présente aucune amélioration. La situation fâcheuse qui persiste depuis plusieurs années, a continué en 1904. La cause essentielle en est due aux incessantes augmentations des prix des peaux brutes et au renchérissement des matières tannantes et des extraits de tan.

L'industrie cotonnière a été influencée par un événement important, c'est-à-dire par les fluctuations extraordinaires du marché américain. Le coton, qui a débuté avec 7 d. 1/2 par middling, a atteint au commencement d'août 9 d. prix qui n'avait plus été coté depuis la guerre de Sécession. Si l'année a été défavorable au point de vue de l'achat de la matière première, elle a cependant eu cet avantage d'activer la vente alors même que la hausse anormale du coton imposait une certaine retenue. L'industrie linière et celle du jute ont également souffert de la pénurie dans les pays producteurs qui a eu pour effet de renchérir les prix des articles fabriqués.

Le commerce des soieries a été gravement endommagé par la baisse continue du prix de la soie brute dans le premier semestre de 1904, parce que le consommateur, espérant que les prix tomberont encore, n'achète que ce qui lui est nécessaire pour les besoins du moment. Mais comme vers la fin de l'année le marché s'est raffermi et qu'on pouvait s'attendre à une reprise des demandes d'étoffes et de rubans, la situation s'est un peu améliorée, au profit de l'industrie rubannière autrichienne.

L'industrie lainière a été généralement assez active mais ici également la hausse rapide du prix de la matière première n'a guère permis de faire supporter cette hausse par les consommateurs des articles fabriqués.

L'industrie textile tout entière a passé par une crise considérable. Il est certain que, sauf pour les articles mi-fabriqués, la situation n'a cessé de s'aggraver durant ces dernières années. Afin de se rendre compte des causes de cette fâcheuse stagna-

tion, la Chambre de commerce de Vienne avait invité les chambres de Brunn, Eger, Feldkirch, Prague, Olmütz, Reichenberg et Troppau, centres de l'industrie textile, à procéder à une enquête spéciale. Cette enquête qui devait aboutir à des conclusions indiquant le remède à opposer au mal, n'est pas encore achevée.

L'industrie de la confection pour hommes a souffert par suite des nombreuses et importantes faillites en province, et aussi par suite du renchérissement de la main-d'œuvre. La confection pour dames montre un déficit qui a pour cause un retour aux fourrures. La lingerie a eu à souffrir de la concurrence toujours croissante. La cordonnerie viennoise a trouvé de bons débouchés pour sa fabrication principale qui est l'article léger.

L'industrie sucrière a passé par une crise grave due à la sécheresse dont la betterave a grandement souffert, et due aussi à la dissolution du cartel. Un certain nombre de fabriques s'étaient, il est vrai, entendues pour fixer les prix, mais la lutte qu'il a fallu soutenir avec le parti adverse a demandé des sacrifices tels qu'on s'est séparé à la fin de la campagne 1903/1904. L'exportation est restée inférieure à celle de l'année précédente, laquelle avait été forcée en vue de la mise en vigueur de la Convention de Bruxelles. De plus cette Convention avait influé fâcheusement sur l'Autriche en déplacant les marchés étrangers, affectés aux grandes affaires sucrières.

L'industrie chimique a eu à lutter contre le nouveau renchérissement des prix de la plupart des matières premières, de sorte que quoique les ventes fussent nombreuses, les bénéfices ont laissé à désirer.

L'industrie des huiles minérales, après les perturbations des deux dernières années, est entrée dans une période de développement calme. La production du pétrole brut de Galicie a augmenté, les raffineries ont dû compter avec une stagnation de la consommation indigène et avec un affaiblissement des prix d'une série de produits accessoires. Par contre l'exportation du pétrole a considérablement augmenté sans pourtant valoir à l'industrie indigène des profits notables par suite de la concurrence acharnée de l'étranger. Actuellement, les exportateurs autrichiens, ont assuré la vente centrale du pétrole galicien sur la plupart des marchés importants du continent.

Le rapport de la Chambre de Commerce dont ce qui précède a été extrait et résumé, s'occupe également du développement des exploitations industrielles qu'il attribue en partie aux heures supplémentaires permises par l'autorité. Le nombre des usines ou fabriques qui ont profité de cette tolérance s'est élevé de 627 en 1903 à 753 en 1904. Celui des ouvriers ayant fourni ce supplément du travail, a monté de 43,120 à 56,877. En 1903 seulement 4.2 0/0 des exploitations ont obtenu l'autorisation nécessaire, en 1904 5.4 0/0.

Il n'est pas sans intérêt, à la veille du Congrès des assurances

sociales qui va se réunir à Vienne en septembre, de dire quelques mots du mouvement des institutions d'assurance contre les accidents du travail, en 1904. Les contributions versées de ce chef, y compris celles des chemins de fer autrichiens, ont atteint 30.3 millions de couronnes, contre 28 4 millions en 1903 et 27 9 en 1902, chiffres qui accusent une activité plus intense des exploitations assujetties à l'assurance contre les accidents.

Dans un autre ordre d'idées mais qui se rattache cependant à la situation générale du commerce et de l'agriculture, nous avons à mentionner l'émigration, question, qui n'a rien perdu de son intérêt d'actualité. Ce sont surtout les régions à faible développement industriel qui lui fournissent le formidable contingent de 177,156 travailleurs qui en 1904 sont allés chercher une occupation aux États-Unis. De tous les États européens l'Autriche-Hongrie arrive ainsi au second rang, l'Italie se maintenant au premier. Dans les établissements les plus importants des grandes villes de l'Union, pour les constructions de tunnels et de ponts à New York, pour les entreprises dépendant des trusts de l'acier, du charbon et de la viande, on emploie surtout des ouvriers austro-hongrois. Cet immense courant d'émigration enlève, d'année en année, à la monarchie, un grand nombre de bras utiles et diminue du même coup la consommation indigène déjà si réduite. Pourtant, il faut reconnaître que beaucoup d'émigrants, notamment ceux de Galicie et du sud de la monarchie, ne sont pas définitivement perdus pour leur pays natal, car après avoir fait à l'étranger un séjour plus ou moins long, ils rentrent en Autriche, avec les épargnes qu'ils ont pu réaliser durant leur absence.

Le développement économique de l'Autriche s'accuse, pour 1904, par le rendement des chemins de fer. Les grands réseaux et les lignes locales ont transporté 171.3 millions de personnes (contre 167.2 en 1903) et 113.1 millions de tonnes de marchandises (contre 111.5 en 1903) : les recettes ont atteint 659.5 millions de couronnes (contre 648.1 en 1903). Comme la longueur totale des voies ferrées était, en 1904, de 20,629 kilomètres et de 20,280 kilomètres en 1903, la recette kilométrique a monté à 31.974 couronnes contre 31,962 en 1903 ; elle est donc plus forte de 12 couronnes ou de 0.04 0/0.

Ce sont notamment les lignes de l'État, représentant un réseau de 12,217 kilomètres qui, en 1904, accusent une augmentation de recettes. Le trafic s'est accru non seulement par rapport à celui de 1903, mais aussi par rapport aux évaluations budgétaires.

Les lignes appartenant aux compagnies privées ont également eu un accroissement de recettes. Il ne s'est produit aucune augmentation de tarifs, sauf pour le chemin de fer du Nord, qui a élevé les siens dans une certaine mesure. Les résultats financiers montrent presque sans exception une amélioration

notable, les dépenses de « prévoyance sociale » et celles applicables à la sécurité des lignes étant retombées à leur chiffre normal. Les recettes provenant du transport des voyageurs ont cependant souffert de l'impôt sur les billets, créé en 1903. Quant aux marchandises, les transports industriels comprenant l'expédition des matières premières aux usines, ainsi que celle des produits fabriqués à destination des marchés de consommation, ont permis de couvrir les déficits dus aux mauvaises récoltes, et notamment au ralentissement des transports d'origine hongroise. Ajoutons aux causes d'accroissement des recettes, les envois considérables de matériel, de machines et d'ouvriers nécessaires aux travaux entrepris en vue des nouvelles lignes de l'Etat.

En ce qui touche l'importante question des grands canaux dont la construction a été décidée par le Parlement, on se plaint du retard survenu dans l'achèvement des études. Bien que la loi de 1901 ait stipulé que le canal du Danube à l'Oder devait être commencé au plus tard dans le courant de 1904, non seulement on attend encore le premier coup de pioche, mais on n'a même pas avancé les plans de détails, de telle sorte que, pour établir les devis définitifs, il faudra différer de plusieurs années encore le commencement des travaux. Les ajournements successifs dus, paraît-il, à des causes d'ordre financier, alors que la loi a cependant imposé un délai pour la construction du canal, ont provoqué un certain mécontentement dans les provinces que la future voie aquatique doit traverser ; l'on s'est demandé si l'on ne devait pas recourir aux capitaux privés pour obtenir les ressources nécessaires à l'établissement du réseau dont la création est votée depuis quatre ans.

Un fragment intéressant du compte rendu déjà cité concerne la Hongrie. Le mouvement séparatiste qui préoccupe justement le commerce autrichien y est étudié et combattu, tout en reconnaissant la protection que le gouvernement hongrois accorde à l'industrie du pays. Nous voyons tout d'abord qu'après deux années brillantes, la récolte en 1904 a été médiocre et même mauvaise en pommes de terre, en maïs et en plantes fourragères. Le déficit atteindrait presque 500 millions de couronnes, soit un cinquième de la récolte de 1903, extraordinairement favorable, il est vrai. L'industrie en Hongrie s'est augmentée, notamment celle du fer et des machines, quoique les grèves et surtout celle du personnel des chemins de fer aient ralenti les transactions. Le ministère hongrois du commerce a etabli un programme très complet qui indique les mesures à prendre pour développer l'industrie du royaume. Les résultats de l'intervention officielle n'ont pas tardé à se montrer : en 1904, l'Etat a subventionné la construction de 26 usines ou fabriques nouvelles établies avec un capital de 17 millions de couronnes. De plus, 13 fabriqnes existantes ont pu s'agrandir, grâce aux subsides officiels. Il est évident que l'appui considérable que l'administration magyare accorde à

l'industrie, les facilités qu'elle offre aux nouvelles entreprises profitent à la Hongrie au détriment de l'Autriche.

Voici d'ailleurs la statistique de la participation austro-hongroise au commerce mondial en 1904 :

La valeur de l'importation s'est élevée à 2,047.9 millions de couronnes (+ 170.8 contre 1903). Celle de l'exportation est de 2,088.6 millions, soit 41.1 au-dessous de 1903. Ainsi donc, l'exportation a dépassé de 40.7 l'importation, d'où il suit que le bilan de 1904, par rapport à celui de 1903, accuse une différence en moins de 211.9 millions de couronnes. La cause de cette fâcheuse diminution ressort clairement du tableau ci-après, dressé par l'administration :

	Importation.		Exportation.	
	1904.	Contre 1903.	1904.	Contre 1903.
	(Millions de couronnes.)			
Matières premières.	1.250 2	+ 146 7	860 6	— 76 5
Articles mi-fabriqués	257 3	+ 1 3	313 6	+ 15 0
— fabriqués	540 2	+ 22 8	914 4	+ 20 4

Classée selon la production, la statistique inscrit les chiffres suivants :

	Importation.		Exportation.	
	1904.	Contre 1903.	1904.	Contre 1903.
	(Millions de couronnes.)			
Produits de l'agriculture, des forêts et de la pêche	1.048 0	+ 108 8	740 9	— 79 7
dines et métallurgie	218 9	+ 14 2	138 0	+ 0 8
ndustrie.	780 9	+ 47 8	1.209 6	+ 37 8

Cette classification montre que le commerce extérieur de 'Autriche s'est caractérisé, en 1904, par l'accroissement nota- ble des matières premières et par la diminution sensible de 'exportation de ces mêmes matières. La différence pour ce seul groupe est de 223.2 millions de couronnes.

En ce qui touche le mouvement commercial par rapport aux provenances et aux destinations des articles importés et exportés en 1904, la liste suivante nous renseigne sur les pays intéressés :

IMPORTATION.

	1904.	Contre 1903.
	(Millions de couronnes.)	
1 Empire allemand.	764 7	+ 69 4
2 États-Unis d'Amérique. . .	182 5	+ 19 9

		1904.	Contre 1903.
		(Millions de couronnes.)	
3	Grande-Bretagne	154 9	— 0
4	Inde anglaise	130 1	+ 18 7
5	Russie	119 8	+ 5 9
6	Italie	104 6	— 17 4
7	France	67 5	+ 3 1
8	Roumanie	61 3	+ 17 5
9	Serbie	60 3	+ 5 9
10	Suisse	57 6	+ 6 7
11	Brésil	49 6	+ 12 0
12	Turquie	44 5	— 2 7
13	Belgique	37 0	+ 4 7
14	République Argentine	28 6	+ 13 4
15	Égypte	28 0	+ 4 3
16	Pays-Bas	20 1	+ 1 0
17	Grèce	20 1	+ 2 6
18	Inde néerlandaise	18 2	+ 0 8
19	Chili	13 5	+ 1 5
20	Chine	7 9	+ 1 3

EXPORTATION.

		1904.	Contre 1903.
		(Millions de couronnes.)	
1	Empire allemand	961 1	— 47 8
2	Grande-Bretagne	181 5	— 45 6
3	Italie	156 8	+ 4 3
4	Turquie	91 4	+ 14 2
5	Suisse	79 7	— 1 3
6	Roumanie	75 9	+ 11 5
7	Russie	71 7	— 8 6
8	France	63 0	+ 1 4
9	Inde anglaise	62 0	+ 28 0
10	États-Unis d'Amérique	40 8	— 5 0
11	Égypte	38 5	+ 8 3
12	Pays-Bas	33 5	— 4 5
13	Serbie	32 4	— 0 7
14	Bulgarie	26 7	— 5 2
15	Belgique	19 1	+ 3 0
16	Grèce	17 9	+ 3 0
17	Brésil	6 4	— 0 8
18	Espagne	5 2	+ 0 8
19	Danemark	4 9	— 0 2
20	Japon	2 6	— 3 2

Il convient de remarquer que dans les chiffres ci-dessus pour l'importation comme pour l'exportation, la part de la Hongrie est comprise, car, jusqu'à ce jour, les statistiques établies à Vienne n'ont pas traité séparément les deux fractions de l'Em-

pire. Les données relatives au commerce de la Hongrie avec l'Autriche, pour l'année 1904, ne sont pas encore publiées. Elles devront, d'ailleurs, figurer dans le Rapport du Consulat général français de Budapest. Mais, en attendant, on peut constater que les mouvements du commerce autrichien sont gravement contrariés par la crise qui menace de s'éterniser. En effet, dans la préparation des nouveaux traités avec l'étranger, le gouvernement de Vienne doit évidemment prendre pour base le régime douanier commun avec la Hongrie. Or, tant que cette question ne sera pas réglée définitivement, et que les Magyars poursuivront leur politique séparatiste, le gouvernement de Vienne aura les mains liées et se verra contraint de passer des conventions provisoires. C'est le 1er mars 1906 que commencera dans l'Europe centrale, le régime nouveau, conséquence des traités de commerce allemands. Il est donc urgent d'aviser et de régler d'une manière définitive les rapports avec la Hongrie et avec les autres États.

Résumé.

Le commerce général de l'Autriche-Hongrie en 1904 est représenté par les chiffres suivants :

	Quintaux métriques. Millions.		Valeurs en millions de couronnes.	
	1903.	1904.	1903.	1904.
Importation, commerce spécial (sans métaux précieux ni numéraire)	105 1	114 1	1.877 1	2.047 9
Exportation, commerce spécial (sans métaux précieux ni numéraire)	183 6	175 2	2.129 8	2.088 7
Total de l'importation et de l'exportation	288 7	289 3	4.006 9	4.136 6
Différence en faveur de l'exportation			252 7	40 8

D'après la nature des produits, nous trouvons :

	Importation.		Exportation.	
	1903.	1904.	1903.	1904.
	(En millions de couronnes.)			
Matières premières	1.103 5	1.250 3	937 1	860 6
Produits demi-manufacturés	256 2	257 4	298 6	313 7
Produits manufacturés	517 4	540 2	894 1	914 4
Total	1.877 1	2.047 9	2.129 8	2.088 7

non compris métaux précieux, ni numéraire.

D'après l'origine des produits :

	Importation.		Exportation.	
	1903.	1904.	1903.	1904.
	(En millions de couronnes.)			
Produits de l'agriculture, des forêts et de la pêche	939 2	1.048 0	820 6	741 0
Mines, forges et usines.	204 7	218 9	137 3	138 0
Produits de l'industrie .	733 2	781 0	1.171 9	1.209 7
Total. . .	1.877 1	2.047 9	2.129 8	2.088 7

non compris métaux précieux ni numéraire.

On retrouvera les chiffres ci-dessus, afférents à l'année 1903, pour l'importation comme pour l'exportation, dans le rapport de M. Roger Clausse (*Rapports commerciaux*, année 1905, n° 407). Nous avons cru devoir les reproduire ici, en regard de ceux de 1904. La comparaison entre les deux années sera ainsi facile,

En étudiant les causes qui ont influé défavorablement sur le commerce général de l'Autriche en 1904, on constate tout d'abord que la guerre russo-japonaise a eu sa part dans le ralentissement des échanges car elle a entravé les relations habituelles avec l'empire moscovite et l'Asie. Les négociants de Vienne assurent aussi que la campagne présidentielle aux États-Unis a nui aux affaires, non seulement en diminuant les commandes en Europe, mais aussi en forçant l'exportation des produits américains.

Commerce de l'Autriche-Hongrie avec la France en 1904.

Nous n'indiquerons ici que les principaux articles importés ou exportés :

IMPORTATION.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Métaux précieux et numéraire . . .	31.557.000	contre	27.676.00
Soie	12.794.000	—	10.816.00
Soieries.	7.584.000	—	8.049.00
Vin.	3.473.000	—	3.370.00
Vêtements, lingerie	3.202.000	—	3.041.00
Cuir	2.608.000	—	2.940.00
Pierres, y compris pierres précieuses	4.629.000	—	4.780.00
Instruments, horlogerie	3.100.000	—	2.752.00
Huiles grasses.	1.727.000	—	1.746.00
Huiles d'olive, de noyaux d'olives. .	720.000	—	474.00

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Huile de palme	68.000	—	590.000
Huile de sésame	449.000	—	600.000
Cheveux humains	987.000	—	524.000
Peaux brutes	760.000	—	449.000
Graines de trèfle	611.000	—	330.000
Spiritueux	893.000	—	1.162.000
Matières tinctoriales et tannantes	930.000	—	1.266.000
Coton	1.069.000	—	251.000
Articles en coton	1.429.000	—	1.509.000
Laine	1.863.000	—	2.562.000
Fils de laine	546.000	—	647.000
Produits chimiques	1.352.000	—	1.424.000
Œuvres littéraires et artistiques	1.061.000	—	1.011.000
Cognac	693.000	—	844.000
Liqueurs (1)	180.000	—	297.000
Fromages	235.000	—	211.000

EXPORTATION.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Bois et charbon	13.619.000	contre	12.073.000
Douves (2)	5.430.000	—	3.491.000
Produits de nature animale	4.900.000	—	6.320.000
Céréales, blés, farines, riz	4.248.000	—	5.220.000
Instruments, horlogerie	4.787.000	—	3.866.000
Papier et papeterie	4.025.000	—	3.616.000
Verrerie	3.942.000	—	3.867.000
Articles de bois et d'os	2.619.000	—	2.419.000

(1) L'importation des liqueurs françaises a, comme on le voit, notablement baissé. On explique cette baisse par les ventes considérables que la Grande-Chartreuse avait effectuées en 1903, avant le transfert de son établissement en Espagne, et qui ont permis au commerce autrichien de s'approvisionner à l'avance.

On constate également une diminution sensible dans l'importation du cognac français, tombée de 844,000 couronnes en 1903 à 693,000 couronnes en 1904. Si la consommation a ainsi baissé, il faut en rechercher la cause, d'une part, dans la campagne que poursuivent les sociétés anti-alcooliques et, d'autre part, dans les appréhensions auxquelles avait donné naissance le bruit d'une prochaine élévation des droits.

(2) Le commerce des douves, jadis si profitable pour les industriels autrichiens, a beaucoup perdu de son importance par la concurrence russe, roumaine et même américaine. On espère que les consommateurs français seront cependant forcés de faire de notables commandes, la récolte très favorable de 1904 ayant dû épuiser tout le stock des années précédentes.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Bétail	2.462.000	—	3.345.000
Soie et soieries	2.408.000	—	2.114.000
Vêtements, lingerie, articles de modes	2.288.000	—	1.936.000
Métaux précieux et numéraire	2.044.000	—	516.000
Laine et lainages	1.942.000	—	1.914.000
Tabac	1.233.000	—	1.193.000
Métaux et articles en métaux	1.197.000	—	1.016.000
Légumes, fruits et plantes	1.171.000	—	822.000
Fers et articles en fer	1.139.000	—	1.002.000
Boissons	1.096.000	—	1.164.000
Comestibles	1.056 000	—	959.000
Caoutchouc et articles en caoutchouc	956.000	—	1.179.000
Pierres et articles en pierre	910.000	—	892.000
Cuir et articles en cuir	766.000	—	677.000
Produits littéraires et artistiques	724.000	—	689.000
Animaux divers	678.000	—	766.000
Produits chimiques	622.000	—	833.000

Commerce de l'Autriche-Hongrie avec l'Algérie.

IMPORTATION.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Fruits du Midi	34.000	contre	121.000
Varech, crin végétal et autres matières analogues	647.000	—	835.000
Peaux d'agneaux	41.000	—	22.000
Poissons, non autrement dénommés, salés	139.000	—	29.000
Liège	484.000	—	464.000
Terres et minerais bruts	492.000	—	490.000
Substances minérales, terres, etc.	34.000	—	39.000
Laine de mouton en suint ou lavée	30.000	—	5.000
Engrais artificiels	30.000	—	3.000

EXPORTATION.

	1904		1903.
	(En couronnes.)		
Bois	777.000	contre	574.000
Articles en bois	13.000	—	25.000
Eaux minérales	29.000	—	12.000
Tabac en feuilles	90.000	—	"
Huiles minérales	14.000	—	"
Articles en laine	11.000	—	"

Nous n'avons mentionné ici, à l'importation comme à l'expor-

tation, que les principaux articles relevés dans la statistique autrichienne. Le total, pour l'importation des articles de provenance algérienne, est de 2,074,000 couronnes, en 1904, contre 2,045.000 en 1903. Celui de l'exportation atteint 967,000 couronnes contre 745,000 couronnes en 1903.

Indo-Chine française.

Le total de l'importation qui, en 1903, s'élevait encore à 149,000 couronnes, n'atteint plus que 54.000 couronnes en 1904. Dans ce chiffre, l'huile de palme et de noix de coco, solidifiée, figure pour 53,000 couronnes.

L'exportation est presque nulle; elle ne dépasse pas 4,000 couronnes.

Tunisie.

IMPORTATION.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Éponges	68.000	contre	48.000
Graines oléagineuses	64.000	—	38.000
Peaux d'agneaux	54.000	—	85.000
Minerai de plomb	48.000	—	54.000
Minerais, terres brutes	60.000	—	100.000
— — calcinées	40.000	—	2.000
Laine et lainages	42.000	—	38.000
Poissons salés et autres	9.000	—	15.000

L'importation s'est donc augmentée d'environ 7,000 couronnes sur celle de 1903.

EXPORTATION.

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Bois	473.000	contre	324.000
Articles en bois et en os	140.000	—	128.000
Lainages, y compris les fez	16.000	—	84.000
Cuir et articles en cuir	27.000	—	24.000
Verrerie	4.000	—	24.000
Fer et ferraillerie	2.000	—	21.000
Quincaillerie fine	10.000	—	20.000
Instruments, horlogerie	16.000	—	17.000
Fèves	5.000	—	15.000
Farine de blé	7.000	—	11.000
Vêtements, lingerie, etc	6.000	—	13.000
Papier et papeterie	13.000	—	6.000
Pétrole raffiné	5.000	—	»
Eaux minérales	3.000	—	2.000

Avec les articles non mentionnés ici, le total de l'exportation autrichienne pour Tunis, atteint 769,000 couronnes contre 726,000 en 1903. On remarque que l'essai d'introduction du pétrole a réussi, quoique dans de modestes proportions, malgré la forte concurrence américaine. Par contre, d'autres articles jadis très demandés, ne s'expédient plus qu'en petites quantités. C'est ainsi que les fez, qui, en 1903, figurent pour 39,000 couronnes, n'ont atteint que 12,000 couronnes en 1903. Cette diminution est due sans doute aux avantages réservés en Tunisie aux produits français.

Commerce extérieur de l'Autriche-Hongrie en 1904 avec les principaux pays.

Empire d'Allemagne. — A l'importation en Autriche des produits de provenance allemande nous trouvons pour 1904 un total de 764,700,000 couronnes sans métaux précieux ou de 803,647,000 couronnes avec les métaux précieux et le numéraire, contre 757,175,000 en 1903. L'exportation accuse (avec les métaux précieux et le numéraire) 995,970,000 couronnes contre 1,055,278 en 1903. Dans l'importation, le chiffre principal s'applique aux articles de laine, fils, etc., qui figurent pour 95,173,000 couronnes. Puis viennent le bois, charbon et tourbe, 94,736,000 couronnes; œuvres littéraires et artistiques, 52,750,000 couronnes; coton, fils et cotonnades, 48,061,000 couronnes; instruments, horloges, 42,625,000 couronnes; métaux non précieux et articles s'y rapportant, 46,861,000 couronnes. La statistique autrichienne qui comprend 50 classes de marchandises à l'importation comme à l'exportation relève avec un soin minutieux les chiffres pour chacun des articles. Nous avons dû nous borner à mentionner seulement les plus importants.

Pour l'exportation, nous trouvons les céréales, farines, riz, 70,009,000 couronnes (contre 110,258,000 en 1903); les légumes, fruits et plantes, 56,551,000 couronnes (contre 64,139,000 en 1903); les métaux précieux et monnaies, 34,841,000 couronnes (contre 46,384,000 en 1903). Puis viennent les minéraux 27,217,000 couronnes (contre 23,381,000 en 1903); le lin, chanvre, jute et articles, 27,087,000 couronnes (contre 31,253,000 en 1903); cuir et articles en cuir, 21,551,000 couronnes (contre 22,627,000 en 1903).

États-Unis d'Amérique. — A l'importation, qui atteint 182,5 millions (contre 162,5 en 1903) figurent les métaux non précieux et articles s'y rapportant, pour 21 millions (contre 12 en 1903), le tabac pour 4,5 millions (contre 5.2 millions en 1903) les gommes et résines pour 3.7 millions contre 3.6 millions en 1903) les cotons, filés de coton et cotonnades pour 115 millions (contre 104.8 en 1903.)

A l'exportation, qui s'élève seulement à 40,759,000 couronnes

contre 45,773,000 en 1903 nous trouvons : lin, chanvre, jute et filés 5,323,000 couronnes contre 6,671,000 en 1903, légumes, fruits et plantes etc. 3,018,000 (contre 2,325 en 1903). Verrerie 3,932.000 couronnes (contre 4,126,000 en 1903); poterie, 3,932,000 couronnes (contre 5,120,000 en 1903). Les boissons exportées d'Autriche atteignent 1,925,000 couronnes (contre 1,079,000 en 1903). Les laines, filés de laine etc. figurent pour 2,433,000 couronnes (contre 1,353,000 en 1903).

Grande-Bretagne. — Importation 154,9 millions de couronnes contre 155,008 millions en 1903. Les principaux articles importés d'Angleterre sont : laines, filés et lainages 40.010 millions (contre 40,613 en 1903) cotons, filés et cotonnades 25,607 millions (contre 24,995 en 4903) cuirs et articles en cuir 13,148 (contre 13,545) machines et appareils 12,016 (contre 12,253 en 1903), les métaux précieux et monnaies 24,173 (contre 11,570 en 1903), produits animaux 5,592 (contre 4,358 en 1903). Le bois, charbon et tourbe atteint 7,669 (contre 6,660 en 1903).

Exportation, 101,525, couronnes contre 227,083,000 en 1903. La baisse est sensible pour la plupart des articles. Elle est importante notamment pour le sucre qui n'atteint plus que 57 millions (contre 91 millions en 1903). Les cuirs donnent 16 millions (contre 19 millions en 1903), les céréales, légumineuses, farine, riz 20 millions contre 27 millions en 1903. Il n'y d'exceptions que pour la poterie qui est de 4.782,000 couronnes contre 2,667,900 en 1903, pour le papier qui atteint 3,552,000 couronnes contre 2,654,000 en 1903 et pour quelques autres articles de moindre importance.

Inde Anglaise avec Ceylan. — Importation, y compris les métaux précieux et les monnaies 130,436,000 couronnes contre 111,872,000 en 1903. Cette hausse très sensible porte sur les cotons, filés et cotonnades qui se chiffrent par 48 millions contre 40 millions en 1903. Viennent ensuite les produits animaux, 17 millions codtre 13 millions, lins, chanvre, jute etc., fils et articles 17,5 contre 13,5.

A l'exportation, la différence est également très forte puisque en 1904 les articles de provenance autrichienne expédiés aux Indes atteignent 62 millions contre 34 millions en 1903. Le principal produit est le sucre dont on a expédié 921,095 quintaux métriques ayant une valeur de 27,769,000 couronnes contre 5.533,000 en 1903, où la quantité exportée s'est seulement élevée à 230,156 quintaux métriques.

Russie. — L'importation s'est élevée à 119,863,000 couronnes contre 113,994,000 en 1903. Dans ce chiffre, les produits de nature animale venus de l'empire moscovite figurent pour 44,256,000 couronnes contre 43.956,000 en 1903. Les céréales, légumineuses, farines et riz ont plus que doublé car ils s'élèvent à 22,146,000 couronnes alors qu'en 1903 on n'en a introduit que pour 11,101,000 couronnes. Par contre on n'a importé que pour

16,691,000 couronnes de lin, chanvre, jute, fils et articles, tandis qu'en 1903 ces mêmes objets figuraient pour 25 millions 976,000 couronnes.

A l'exportation on constate une diminution sensible : le total en 1904 accuse 71,741,000 couronnes contre 80,281,000 en 1903. Le bois, charbon et tourbe ont à peine varié pour les deux années; le total étant de 24,811,000 couronnes contre 24 millions 218,000 en 1903. L'exportation du fer et des articles en fer a été de 7,309,000 couronnes contre 8,159,000 en 1903. Il y a également baisse sur les machines, 5,017,000 couronnes contre 6,220,000 en 1903, de même que sur les instruments, horlogerie et petite quincaillerie 5,017,000 couronnes en 1904 contre 6 millions 220,000 en 1903.

Italie. — L'importation, 104,617,000 couronnes est en baisse de 17,400,000 sur celle de 1903. L'exportation 156,815,000 couronnes est en hausse de 4,300,000. On a importé pour 18,876,800 couronnes de fruits du Midi contre 20,205,000 en 1903 et pour 18,270,000 de légumes, fruits et plantes contre 14,206,000 en 1903. Sur les boissons la diminution est énorme. Alors qu'en 1903 on en a importé pour 27,878,000 couronnes, cet article est descendu en 1904 à 3,772,000. Pour les soies et soieries importées en Autriche, l'écart est de 2 millions, soit 12,682,000 couronnes en 1904 contre 14,552,000 en 1903.

L'exportation nous donne en bétail et animaux de trait, 28,792,000 couronnes contre 27,762,000 en 1903. Les bois, charbons et tourbe accusent 50,881,000 couronnes contre 45,867,000 en 1903. Les soies et soieries ne comptent que pour 10,810,000 couronnes contre 12,558,000 en 1903. Dans le total ci-dessus de 156,815,000 couronnes ne sont pas compris les métaux précieux et monnaies dont la valeur est de 5,889,000 couronnes contre 3,523,000 en 1903. Sur les autres articles non énumérés ici, mentionnés dans la statistique officielle, les différences entre les deux années ne sont pas sensibles.

Roumanie. — Importation, 61,262,000 couronnes contre 43,848,000 en 1903. Les chiffres les plus forts s'appliquent aux céréales, légumineuses, farines et riz dont on a introduit pour 40,394,000 couronnes contre 23,059,000 en 1903. Les autres articles sont restés stationnaires par rapport à l'année précédente. Au total de 61,262,000 couronnes pour l'importation, il faut ajouter 5,160,000 couronnes, valeur des métaux précieux et monnaies, de sorte que le chiffre réel de l'importation de Roumanie en 1904, est de 66,422,000 couronnes.

L'exportation, 75,868,000 couronnes dépasse de 11,500,000 couronnes celle de 1903. Les bois, charbon et tourbe y figurent pour 13,429,000 couronnes contre 10,659,000 en 1903. Le fer et articles en fer accusent 10,829,000 couronnes contre 6,919,000 en 1903.

Serbie. — Importation, 60,337,000 couronnes contre 54 mil-

lions 374,000 en 1903, sommes auxquelles il faut ajouter 2,674,000 couronnes pour métaux précieux et numéraire. Le bétail et les animaux de trait comptent pour 35,154,000 couronnes contre 37,586,000 en 1903. Les céréales, légumineuses, farine, etc., importés en Autriche comptent pour 41,416,000 couronnes tandis qu'en 1903 on n'en a introduit que pour 3,084 000 couronnes.

L'exportation ne montre qu'une différence de 700,000 couronnes avec celle de 1903. Le total est de 32,423,000 couronnes contre 33,137,000 en 1903.

Suisse. — Importation, 57,644,000 couronnes contre 50 millions 912 000 en 1903. La soie et les soieries figurent pour 22,273,000 couronnes contre 19,056,000 en 1903. Les instruments, l'horlogerie et la quincaillerie, 11,619,000 couronnes contre 10,647 000 en 1903. Comestibles, 4,263,000 couronnes contre 3,925,000 en 1903.

L'exportation, 79,741,000 couronnes, diffère à peine de celle de 1903 (80 982,000 couronnes). Le sucre compte pour 11 millions 857,000 couronnes contre 13,468,000 en 1903, les céréales, etc., etc., pour 10,785,000 couronnes contre 12,079 000 en 1903, les bois, charbon, tourbe, 9,722,000 couronnes contre 8,463,000 en 1903, les boissons, 7,249,000 couronnes contre 5,493,000 en 1903. Les produits de nature animale figurent pour 5,592,000 couronnes contre 6,571,000 en 1903 ; la soie et les soieries pour 3,067,000 couronnes contre 2,513,000 en 1903.

Brésil. — L'importation, 49,647,000 couronnes est en hausse de 12 millions sur 1903. Les denrées coloniales y entrent pour 43 millions contre 32 millions en 1903. Le café figure pour 42 millions contre 31 millions en 1903. Le tabac en feuilles compte pour 4 649,000 couronnes contre 3,087,000 en 1903.

L'exportation n'accuse que 6,438,000 couronnes contre 5,596,000 en 1903. Les céréales, légumineuses, farines, etc., entrent pour moitié dans ce chiffre.

Turquie. — Importation, 44,451,000 couronnes, contre 47,199,000 en 1903. L'Autriche a tiré des pays ottomans pour 17,043,000 couronnes de tabac contre 19,462,000 en 1993. Les produits animaux, peaux d'agneaux, de chevreaux, atteignent 7,809,000 couronnes. Les peaux brutes et autres, 5,987,000 couronnes contre 5,747,000 en 1903. L'écume de mer figure pour 1,109,000 couronnes contre 1,159,000 en 1903. Matières tinctoriales et tannantes vallonées, etc., 3,011,000 couronnes contre 3,859,000 en 1903. Tapis, 1,333,000 couronnes (1,059,000 en 1903). Laine de mouton, en suint ou lavée, 3,493,000 couronnes (même somme en 1903). Métaux précieux et monnaies, 1,292,000 couronnes (702,000 en 1903).

Exportation : Sucre, 30,667,000 couronnes contre 22,965,000 en 1903. Cotons et cotonnades, 5,428,000 couronnes contre

2,473,000 en 1903; laines et lainages, 16,925,000 couronnes contre 15,334,000 en 1903; vêtements, lingerie, 7,846,000 (même chiffre en 1903); vêtements d'hommes, en laine, 6 millions 379,000 couronnes contre 6,554,000 en 1903; papier et papeterie, 4,873,000 couronnes contre 4,084,000 en 1904; fer et articles en fer, 3,446,000 couronnes contre 2,170,000 en 1903; bétail et animaux de trait, 1,006,000 couronnes contre 1,158,000 en 1903; boissons, 1,385,000 couronnes contre 1,181,000 en 1903.

Belgique. — Importation, 36,954,000 couronnes contre 32,315,000 en 1903. Les laines, filés et lainages y figurent pour 23,342,000 couronnes contre 18,579,000 en 1903.

L'exportation n'est que de 19,078,000 couronnes (16,137,000 en 1903. Dans ce chiffre, les charbons, bois et tourbe comptent pour 2,231,000 couronnes contre 1,019,000 en 1903.

République Argentine. — Importation, 28,630,000 couronnes contre 15,167,000 en 1903. L'Autriche a tiré de ce pays pour 11,130,000 couronnes de maïs. En 1903, cet article figure seulement pour 1,112,000 couronnes. La graine de lin compte pour 5,762,000 couronnes contre 2,947,000 en 1903, la laine brute pour 9,544,000 couronnes (même chiffre en 1903), les bois de teinture pour 1,326,000 couronnes (836,000 en 1903).

L'exportation est insignifiante; elle se chiffre par un total de 3,334,000 couronnes (2,625,000 en 1903).

Chili. — La statistique mentionne seulement, à l'importation, le salpêtre, dont l'Autriche a importé pour 13,474,000 couronnes contre 12,024,000 en 1903. L'exportation n'atteint pas 1 million.

Egypte. — Importation, 29,768,000 couronnes contre 23,686,000 en 1903. Le coton, fils et cotonnades figurent pour 22,140,000 couronnes contre 18,669,000 en 1903. Le tabac, 1 million 913,000 couronnes contre 1,629,000 en 1903, les légumes, fruits et plantes pour 1,843,000 couronnes (835,000 en 1903).

L'exportation atteint 38,127.000 couronnes (29,826,000 en 1903) et comprend bois, charbon et tourbe, 8,126,000 couronnes (6,455,000 en 1903); vêtements, lingerie et modes, 4 millions 165,000 couronnes (3,820,000 en 1903); laine, lainages, fils, 4,575,000 couronnes contre 2,998,000 en 1903.

Pays-Bas. — Importation, 20,108,000 conronnes contre 19,078,000 en 1903; pierres (y compris pierres précieuses), 9,002,000 couronnes (même chiffre en 1903); laines, lainages, 3,525,000 couronnes (1,763,000 en 1903).

Exportation, 33,522,000 couronnes contre 37,983,000 en 1903. Principaux articles, céréales, 5,438,000 (9,440,000 en 1903); bois, charbon, 4,829,000 couronnes contre 6,720,000 en 1903. Verrerie, 3,042,000 couronnes (2,944,000 en 1903).

Grèce. — Importation, 20,057,000 couronnes (17,514,000 en 1903). Fruits secs, 6,549,000 (presque comme en 1903); produits animaux, 5,419,000 couronnes (4,585,000 en 1903); laines et laines, fils, 1,782,000 couronnes contre 1,175,000 en 1903.

Exportation, 17,924 000 couronnes (14,894,000 couronnes en 1903), sucre, 4,413,000 couronnes (4,930,000 couronnes en 1903), bois, charbon, tourbe, 2,684,000 couronnes (3,217,000 couronnes en 1903).

Indes néerlandaises. — Importation, 18,170,000 couronnes contre 17,416,000 couronnes en 1903. Le tabac brut compte pour 15,624,000 couronnes (13,546.000 couronnes en 1903), le café pour 1,393,000 couronnes contre 1,718,000 couronnes en 1903.

L'exportation est insignifiante et n'atteint pas même 390,000 couronnes.

Chine. — Importation, 7,911,000 couronnes (6,563,000 en 1903). Sur ce chiffre le thé compte pour 4,775,000 couronnes (4,159,000 couronnes en 1903), les produits animaux (peaux de bœufs, plumes de lit, etc.) figurent pour 1,531.000 couronnes contre 1,002,000 couronnes en 1903.

L'exportation n'arrive qu'à 2,399,000 couronnes (4,747,000 couronnes en 1903),

Japon. — Importation, 6,483,000 couronnes à peu près le même qu'en 1903. Principaux articles : Riz, 1,095,000 couronnes contre 395,000 en 1903. Vannerie, articles en paille, etc 1,361,000 couronnes (1,537,000 couronnes en 1903). Cuivre et déchets, 2,093,000 couronnes (presque le même chiffre en 1903). Papiers et papeterie, 1,226,000 couronnes (même chiffre en 1903).

L'exportation n'accuse que 2,550,000 couronnes contre 5 millions 829,000 couronnes en 1903.

Danemark. — L'importation se borne à 1 million de produits divers, l'exportation atteint 4,859,000 couronnes (5 millions 137,000 couronnes en 1903). Le malt y figure pour 1 million 204,000 couronnes (1,390,000 couronnes en 1903), le cuir et articles en cuir, cordonnerie, gants pour 714,000 couronnes (866,000 couronnes en 1903).

Commerce avec l'Afrique.

Cette désignation exclut l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, le protectorat allemand, l'État du Congo et le Cap. Comme les tables publiées par l'administration ne précisent ni les lieux de provenance ni la destination des articles importés et exportés, nous devons nous borner à enregistrer les principaux articles mentionnés sous la rubrique : « Afrique ».

Le total de l'importation s'élève à 7,348,000 couronnes contre 9,308.000 couronnes en 1903. En voici le détail :

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Graines oléagineuses	5.202.000	contre	7.168.000
Huile de palme et de coco	532.000	—	1.162.000
Caoutchouc brut ou nettoyé	629.000	—	172.000
Écorces à tanner	172.000	—	74.000
Nacre de perles	263.000	—	160.000
Denrées coloniales	143.000	—	55.000
Peaux de bœufs	137.000	—	104.000
Roseaux, joncs, etc.	75.000	—	178.000
Minerais bruts, non dénommés	45.000	—	35.000
Épices	26.000	—	8.000

L'exportation pour ces mêmes régions, non désignées géographiquement, n'a atteint que 795,000 couronnes contre 1,131.000 couronnes en 1903. Elle porte sur les articles ci-après :

	1904.		1903.
	(En couronnes.)		
Bois	214.000	contre	120.000
Malt	114.000	—	41.000
Vêtements, lingerie, etc.	58.000	—	67.000
Instruments, horlogerie	37.000	—	52.000
Articles en bois et en os	37.000	—	82.000
Papier et papeterie	35.000	—	35.000
Eaux minérales	36.000	—	127.000
Cordonnerie (en cuir)	7.000	—	40.000
Sucre	35.000	—	non relevé
Verrerie	28.000	—	20.000
Fer et quincaillerie	21.000	—	28.000
Métaux non précieux et articles	13.000	—	21.000
Cotons et cotonnades	19.000	—	44.000
Laines et lainages	24.000	—	58.000
Bière en bouteilles	19.000	—	31.000
Poterie	7.000	—	19.000

Conclusion.

Il est plus malaisé que jamais, à l'heure actuelle, de porter un jugement d'ensemble sur le mouvement commercial austro-hongrois en 1904, dont le détail vient d'être exposé.

En effet, les velléitées hongroises de création d'une frontière douanière autonome semblent être endormies, du moins pour le moment. Aussi bien la Hongrie ne pourrait-elle en attendre

aujourd'hui que des inconvénients certains. Mais il est hors de doute qu'elle n'a renoncé à reculer l'heure de la séparation économique que pour mieux l'accomplir au moment jugé par elle opportun.

Il s'agit donc d'un symptôme pacifique relatif et les Autrichiens, de leur côté, n'ont pas manqué de faire entendre à la tribune même du Parlement à Vienne, qu'on ne saurait accepter sans contrôle cette « politique du reculer pour mieux sauter » et qu'il conviendrait de prévenir une entente durable incertaine par une immédiate rupture économique.

D'autre part, les nombreux traités de commerce que la monarchie renouvelle ou est sur le point de renouveler avec les différents Etats européens, sont appelé — concurremment avec l'application en Autriche du nouveau tarif douanier qui n'attend pour entrer en vigueur que l'approbation du Parlement — à permettre au Gouvernement Austro-Hongrois de donner un développement tout nouveau à son commerce et à son industrie.

La Hongrie, fatiguée des luttes politiques, ne demandera peut-être aussi qu'à reporter son activité sur le terrain économique. Quoi qu'il en soit, la situation demeure plus indécise que jamais. La solution seule de la crise politique permettra de voir les choses sous leur véritable aspect et justifiera des jugements qu'à vouloir émettre dès à présent, on fausserait par avance.

En ce qui concerne les relations commerciales de l'Autriche-Hongrie avec la France, nous avons constaté qu'il s'était produit en 1904 une légère augmentation, comparativement à l'année précédente, à l'importation comme à l'exportation.

Ces résultats eussent été peut-être plus satisfaisants encore si la crise économique n'avait influé fâcheusement sur le commerce général. Mais le manque d'initiative, la trop grande prudence de nos négociants, la connaissance incomplète qu'ils ont en général des usages étrangers et le peu de désir qu'ils témoignent de la perfectionner, ont sans doute contribué pour leur part à l'insuffisance de ces résultats. Ces fâcheuses tendances ont été signalées souvent. Il n'est pas inopportun de les rappeler encore. On peut regretter que nos négociants ne s'attachent pas à suivre davantage l'exemple de l'Allemagne qui étend dans une très grande mesure le cercle de ses opérations commerciales et industrielles par l'établissement de succursales, par l'envoi constant de nombreux voyageurs, etc.

Il serait toutefois injuste de méconnaître les efforts tentés par quelques-uns de nos compatriotes. Plusieurs maisons d'automobiles, par exemple, ont cherché, malgré la faveur modérée dont jouit en Autriche cette industrie à l'y introduire et à l'y développer. Leur tentative a été couronnée d'un succès qui doit encourager notre industrie tout entière.

Nous pouvons constater encore avec satisfaction la tendance

qui paraît se marquer chez quelques-uns de nos négociants d'envoyer en Autriche des membres de leur famille pour y étudier la langue allemande et se familiariser avec les habitudes du commerce. La récente visite des représentants de la meunerie française qui ont rencontré à Vienne un accueil des plus sympathiques, permet d'espérer aussi que d'autres corporations suivront leur exemple.

Nous serions heureux de trouver dans ces diverses initiatives — pour lesquelles on ne saurait avoir assez d'éloges — les signes précurseurs du développement considérable que sont assurément appelées à prendre les relations commerciales entre les deux pays.

Jules MANCINI,

Secrétaire à l'Ambassade de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 23 NOVEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 484

AUTRICHE-HONGRIE

Commerce de Trieste en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix
464.	— **Espagne** : Commerce, industrie et navigation des Iles Baléares pendant l'année 1904. . . .	» 20
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20

AUTRICHE-HONGRIE

Commerce de Trieste en 1904.

Trieste... 1. — **Mouvement général.** — La valeur du mouvement commercial de Trieste, en 1904, s'est chiffrée par 1,768,892,466 couronnes et a accusé une augmentation de 252.658 628 couronnes sur 1903, année pendant laquelle les transactions se sont traduites par 1,516,233,838 couronnes.

Ce relevé est extrait de la statistique publiée par la Chambre de Commerce, mais les chiffres qui y figurent sont très nombreux et ne sont accompagnés d'aucun commentaire : de plus, cette statistique se borne à indiquer seulement la voie de transport suivie par les marchandises tant à l'importation qu'à l'exportation, ce qui a pour résultat de compliquer les recherches. d'amener des confusions et de rendre, par conséquent, difficile l'analyse de cette statistique.

Ainsi qu'il est dit au début, le résultat général de 1904 a dépassé celui de 1903 de 252.658.628 couronnes.

Résultat général en 1904. . .	1.768.892.466 couronnes.
— 1903. . .	1.516.233.838 —
Progrès en faveur de 1904 . .	252.658.628 —

Le total de 1904 se répartit de la façon suivante :

Voie de mer	906.449.560 couronnes.
Voie de terre	862.442.906 —
Ensemble. . .	1.768.892.466 —

Voici maintenant la part revenant aux importations et aux exportations tant par voie de mer que de terre :

Importation : voie de mer. . .	480.712.313 couronnes.
— voie de terre . .	434.270.339 —
Total. . .	914.982.452 —
Exportation : voie de mer . . .	425.737.247 couronnes.
— voie de terre. . .	428.172.767 —
Total. . .	853.910.014 —

En additionnant ces deux totaux. 914,982,452 couronnes et 853.910,014 couronnes, on retrouve le total global de 1,768,892,466

couronnes, représentant la valeur du mouvement commercial de Trieste pendant l'année écoulée,

II. — Importation par pays de provenance.

1°. — Valeur des marchandises importées par voie de mer et de terre.

Parmi les 57 pays de provenance énumérés dans le relevé officiel, les meilleurs fournisseurs de Trieste ont été choisis et la France y a été ajoutée, bien que son rôle soit, comme toujours, assez effacé si on le compare à celui des autres concurrents.

Principaux pays de provenance.	1904.	1903.
	Valeur en millions de couronnes.	
Autriche-Hongrie	388.4	332.4
Indes orientales anglaises	94.5	70.8
Italie	79.6	74.7
Allemagne	55.0	44.5
Egypte	52.3	41.1
États-Unis	42.8	31.6
Turquie d'Asie	30.7	23.1
Turquie d'Europe	28.8	34.3
Brésil	27.0	30.5
Angleterre	25.0	19.0
Grèce	19.7	17.3
France	7.1	6.0
Totaux généraux	850.9	725.3

2° Quantités des marchandises en millions de quintaux métriques.

Principaux pays de provenance.	1904.	1903.
	Valeur en millions de quintaux métriques.	
Autriche-Hongrie	10.2	9.9
Angleterre	3.8	3.4
Italie	2.3	2.6
Indes orientales anglaises	2.0	1.5
Turquie d'Asie	0.7	0.5
Grèce	0.6	0.6
États-Unis	0.6	0.5
Égypte	0.5	0.4
Turquie d'Europe	0.3	0.3
Brésil	0.3	0.3
Allemagne	0.2	0.3
France	0.1	0.09
Totaux généraux	21 6	20.39

Ces chiffres font ressortir pour les pays de provenance envisagés une plus-value de 125,600,000 couronnes portant sur une augmentation de près d'un million et quart de quintaux métriques en faveur de 1904.

	Millions de couronnes.	Millions de quintaux métriques.
1904	850.900.000	21.600.000
1903	725.300.000	20.390.000
Différence en plus pour 1904	125.600.000	1.210.000

On remarquera, abstraction faite de l'Autriche-Hongrie, toujours placée en tête des statistiques, que le rang occupé par ces différents pays varie suivant la valeur et la quantité des marchandises qu'ils ont introduites. L'Angleterre, par exemple, qui est la première au point de vue des quantités en 1904 et en 1903 n'est plus que la neuvième pour la valeur de ses expéditions. Les Indes orientales anglaises passent du premier rang en 1904, pour la valeur, au troisième pour les quintaux métriques. L'écart pour l'Allemagne est encore plus grand : ce pays troisième en 1904-1903 pour la valeur de ses articles, est le onzième et avant-dernier dans le relevé des quantités. Enfin, la valeur des provenances de France assigne encore en 1904 à notre pays, dans ces tableaux, la position qui convient à sa modeste participation au mouvement des importations de Trieste.

Toutefois, parmi les cinquante-sept pays importateurs énumérés dans la statistique de la Chambre de commerce de Trieste, le treizième rang est dévolu à la France qui laisse derrière elle :

	1904. Millions de couronnes.
Russie	5.700
Roumanie	4.200
Candie	3.600
Pays-Bas	3.090
Malte	0.800
Belgique	0.497
Montenegro	0.125
Portugal	0.095
Suède et Norvège	0.030

On ne cite que pour mémoire :

En Asie : la Chine, les Philippines, le Japon, Aden, dont l'apport total a été estimé environ 15 millions de couronnes.

En Afrique (non compris les colonies françaises) : l'Afrique orientale anglaise, Zanzibar, la colonie d'Érythrée, la Tripoli-

taine, le Cap et Natal qui ont expédié à Trieste pour près de 1,400,000 couronnes de marchandises.

En Amérique : l'Amérique centrale, la République Argentine, Porto-Rico, Haïti, le Chili, la Colombie, le Mexique et Cuba ne figurent ensemble que pour 6 millions de couronnes.

III. — Importation par ordre de valeur des marchandises.

Les principaux articles qui, à l'importation, ont alimenté le marché de Trieste, sont présentés dans le tableau qui fait suite, d'après l'importance de leur valeur. Toutefois, dans ce relevé n'apparaissent que les articles dont la valeur varie entre un et deux millions de couronnes.

Nature des marchandises importées.	1904.	1903.
	Valeur en couronnes.	
Tissus étoffes et filés	161.683.535	119.780.259
Coton brut et déchets	85 248.392	69.041.700
Café	46.348.747	46.969.026
Tabac en feuilles et travaillé	43.117.728	44.478.399
Fruits divers	42.342.998	33.227.786
Sucres	41.860.916	30.027.563
Peaux crues	35.111.808	25.399.760
Métaux communs et travaux en ces métaux	26.963.934	22.235.217
Riz	24.353.857	17.141.005
Fer et travaux en fer	24.306.440	20.032.614
Vêtements, lingerie, modes	22.903.200	13.278.000
Papier, carton, pâte à papier, etc.	21.044.180	18.813.558
Bois	20.698.559	19.224.121
Huiles fixes	18.849.518	•
Quincaillerie	16.973.000	15.194.250
Vin	13.330.176	25.020.628
Verrerie, glaces, cristallerie	11.108 948	8.947.384
Farines	11.030.621	10.847.136
Charbon de terre et coke	10.737.421	9.317.397
Jute	9.776.976	6.448.248
Semences diverses	9.753.240	11.032.222
Objets en bois	9.430.810	9.051.940
Thé	9.412.725	7.565.940
Graines diverses	8.669.527	7.728.293
Animaux bovins	7.904.640	7.010.880
Drogues diverses	7.791.169	5.487.906
Ganterie, cordonnerie, sellerie et similaires	5.903.460	4.960.800
Peaux tannées	5.647.414	4.702.180
Laine brute	5.144.000	5.298.955
Machines et parties de machines	4.886.332	3.530.767
Huile minérale et lubréfiante	4.839.114	2.848.073

Nature des marchandises importées.	1904.	1903.
	Valeur en couronnes.	
Beurre, lard et petit salé	4.409.440	1.950.555
Éponges	3.996.000	2.783.000
Indigo	3.929.460	3.364.610
Caoutchouc, gutta-percha et articles en ces matières	3.884.155	3.105.770
Légumes frais et pommes de terre	3.802.628	3.640.562
Alcool, eaux-de-vie et liqueurs	3.785.500	5.617.850
Allumettes et similaires	3.606.250	2.992.650
Son et recoupette	3.420.604	2.680.630
Vallonée et mirabolan	3.393.938	3.322.272
Poissons frais et préparés	3.262.881	2.755.294
Bière	3.259.296	2.781.414
Viandes fraiches, salées et séchées	3.026.500	2.417.388
Minerais divers	2.945.206	2.427.324
Horlogerie et articles d'horlogerie	2.811.200	1.958.600
Déchets de soie	2.740.050	2.454.800
Chanvre	2.619.000	2.353.440
Gommes et résines diverses	2.465.480	2.304.700
Mercure	2.459.112	2.160.759
Articles d'épicerie, conserves et extraits divers	2.420.880	
Fromages	2.331.600	2.059.050
Huile de palme, de coco, suif végétal	2.295.612	2.090.578
Livres et imprimés	2.239.600	1.574.100
Cacao	2.206.208	2.045.120
Légumes secs	2.169.977	3.304.608
Instruments de musique	2.044.520	1.751.930
Plantes et parties de plantes sèches ou préparées	2.011.440	1.769.840

Si la valeur globale des importations, en 1904, se chiffrant par 914,982,453 couronnes, dépasse de 141,761.817 couronnes celle de 1903, qui atteignait 773,220,635 couronnes, il faut remarquer, toutefois, que la plupart des articles examinés séparément ont peu varié de valeur, sauf les tissus, étoffes et filés, lesquels, depuis plusieurs années, tiennent la tête de la nomenclature avec les cotons bruts et déchets ; en 1903 ils accusaient 119,780.259 et 69,041.700 couronnes et en 1904 on les retrouve les premiers avec 161,683,535 couronnes et les seconds avec 85.248,392 couronnes.

Il n'en est pas de même pour le vin : en effet, par suite de la suppression de la « Clausola », les vins italiens acquittent le même droit du tarif maximum appliqué à tous les vins étrangers, soit 50 fr. par hectolitre, au lieu de 8 fr., taxe de faveur dont ils bénéficiaient auparavant et précisément jusqu'au 31 janvier 1904.

En 1903, les importations de vin se montaient à 759,239 quin-

taux métriques dont 422,026 quintaux métriques provenaient d'Italie, avec une valeur de plus de 25 millions de couronnes; en 1914, ces importations ne sont plus que de 392,064 quintaux métriques, dont 31,425 quintaux métriques provenant de l'Italie et estimées 13 millions de couronnes. Les alcools, eaux-de-vie et liqueurs ont suivi la même marche rétrograde : ces boissons sont tombées de près de six millions à 3 millions 3/4 de couronnes.

IV. — Principaux pays importateurs.

L'Autriche-Hongrie important à Trieste des produits de sa propre industrie ainsi que de son sol, les apports des principaux pays de provenance seront seuls dégagés, à l'exception de ceux de la France et de ses colonies, auxquels une rubrique spéciale est consacrée plus loin.

1° Indes Orientales anglaises.

Le total général des importations est de 2,068,503 quintaux métriques d'une valeur de 94,545,473 couronnes.

Principaux articles importés :

	Quintaux métriques.
Riz	1.050 871
Coton brut et déchets	320.653
Jute	294.446
Graines de sésame	124.327
Graines de lin et chanvre	59.800
Peaux brutes de bœufs	40.432
Noix de coco et de palme	36.860
Mirabolan	35.716
Huile de palme, de caco, suif végétal	26.425

Le riz joue le rôle le plus important dans les échanges entre Trieste et les Indes Orientales Anglaises. Ce produit, qui arrive brut à Trieste, est décortiqué dans les deux grands établissements (Filature di Riso) qui existent dans cette ville. Après le riz, il faut citer le coton et le jute qui sont travaillés également dans des filatures exploitées aux environs de Trieste. L'importation de ces produits s'est relevée en 1904, avec 320,653 quintaux métriques pour le coton et 294,446 quintaux métriques pour le jute contre 315,940 quintaux métriques et 206,146 quintaux métriques en 1903. Les peaux de bœufs et les noix de coco ont également une meilleure situation avec 40,432 quintaux métriques et 36,860 quintaux métriques en 1904, contre 26,507

quintaux métriques et 23,887 quintaux métriques pendant l'année précédente.

2° Italie.

Le total général des importations par mer a été de 2,286,935 quintaux métriques, savoir :

Voie de mer :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Agrumes	703.888
Briques et tuiles	685.415
Soufre	150.146
Figues	72.649
Son et recoupette	68.384
Riz décortiqué	65.806
Légumes frais	36.803
Amandes	35.510
Café	33.825
Huile d'olive	30.599
Vin	30.475

Voie de terre :

Marbre	11.658
Filés de coton	11.082
Articles en coton	8.311
Légumes frais	4.942
Objets en argile	4.474
Coton brut et déchets	4.174
Tissus non spécialement dénommés	4.034
Fromages	3.529
Bois divers européens	3.302
Marrons	2.599
Fûts vides et usés	2.392
Peaux crues	2.359
Vin (pour mémoire)	950

Le total des entrées par la voie de terre a été, en 1904, de 90,680 quintaux métriques. Si l'on ajoute celui des arrivages par la voie de mer, soit 2,286,935 quintaux métriques, on obtient le chiffre global des importations italiennes à Trieste, savoir : 2,377,615 quintaux métriques. En 1903, l'importation avait été de 2,665.078 quintaux métriques, il y a donc une chute de 287,463 quintaux métriques, due principalement à la diminution des expéditions de vin italien depuis la suppression de la « clausola ».

L'énumération qui précède fait ressortir que l'Italie exporte

surtout des produits de son sol, et notamment les agrumes, c'est-à-dire les citrons, oranges et cédrats, qui trouvent une bonne défaite tant à Trieste que dans l'intérieur de la Monarchie et jusqu'en Allemagne, bien que ce pays en reçoive d'énormes quantités qui lui sont envoyées directement.

3° Allemagne.

En 1904, l'importation totale a été, par la voie de mer, de 104.226 quintaux métriques et, par la voie de terre, de 193,689 quintaux métriques. Ces quantités se répartissent ainsi pour les principales marchandises :

Voie de mer :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Café	54.216
Cacao	6.494
Huile de palme, de coco et suif végétal	5.814
Thé	5.708
Vitriol de cuivre et de zinc	5.498
Morue sèche (Baccalà)	3.359
Fer et acier en barres, battu et laminé	3.117

Voie de terre :

Bière	33.245
Articles en coton	17.640
Objets en métal commun	15.491
Objets en fer et en acier non spécialement dénommés	12.438
Quincaillerie	12.196
Papiers de toute qualité	9.723
Tissus non spécialement dénommés	7.674
Verreries de toute sorte	7.211
Machines et appareils divers	6.370
Couleurs préparées diverses	5.946

L'Allemagne, on le voit, exporte deux sortes de produits : d'abord, des produits naturels étrangers destinés eux-mêmes à la réexportation, tels que le café, le cacao et les huiles végétales ; ensuite, les articles fabriqués et manufacturés de son industrie nationale : en premier lieu, la bière, puis et surtout des objets en fer bruts et travaillés, des machines et de la quincaillerie.

4° Égypte.

552,748 quintaux métriques représentent le total des importations de l'Égypte à Trieste, en 1904, contre 488,038 quintaux métriques, en 1903, avec une augmentation de 64,710 quintaux métriques.

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Coton brut et déchets	277.455
Culture maraîchère	190.271
Peaux crues de bœufs	23.643
Thé	8.619
Gomme et résine	7.281
Riz brut	7.228
Café	6.719

Sa production cotonnière fait de l'Égypte un concurrent sérieux pour celle des Indes anglaises et sa culture maraîchère lui permet de lutter avec les fruits et légumes de l'Italie. Mais, à part le coton, qui forme à lui seul plus de la moitié du chiffre des importations égyptiennes, les autres produits n'ont fourni que des quantités pour la plupart infimes.

5° États-Unis.

655,475 quintaux métriques sont l'apport des États-Unis, en 1904, savoir :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Huile de coton	161.681
Colophane et résine	95.169
Cuivre	89.576
Coton brut et déchets	67.939

Le principal facteur est l'huile de coton et la défaite en est toujours facile sur le marché de Trieste. Les prix varient suivant la qualité entre 37 et 44 couronnes par quintal métrique : le stock fin décembre 1904 se montait à près de 34 milliers de quintaux contre 25 milliers à la même époque de 1903 ; malgré cette augmentation la demande a dépassé l'offre.

6° Turquies.

1. Turquie d'Asie : 727,197 quintaux métriques, dont :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Coke	183.000
Raisins secs	90.959
Figues	75.264
Vallonée	68.079
Charbon de terre	63.070
Noix et noisettes	51.342

2. — Turquie d'Europe : 358,193 quintaux métriques, dont :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Minerai de fer	99.290
Tabac en feuilles	45.995
Peaux crues d'agneaux, chèvres et brebis	25.488
Manganèse	20.000
Vallonée	17.478

Comme les années précédentes, le coke, les raisins secs, les figues, les vallonées, les noix et les noisettes ont constitué le principal contingent des importations des deux Turquies à Trieste. Seul le tabac en feuilles présente une diminution très sensible : de 84 milliers de quintaux métriques en 1903, il est descendu à près de 46 milliers de quintaux métriques en 1904.

7°. — Brésil.

Le total général des importations du Brésil accuse 341,470 quintaux métriques dont 340,458 quintaux métriques de café contre 390,322 quintaux métriques en 1903. Les autres articles ne figurent que pour un peu plus d'un quintal.

8°. — Angleterre.

Comme l'indique le tableau des importations, qui figure au début de ce rapport, l'Angleterre occupe le dixième rang pour la valeur en couronnes et le deuxième pour les quantités de ses importations : en effet, celles-ci ont été, en 1904, de 3,884,808 quintaux métriques dont la presque totalité revient au charbon de terre.

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Charbon de terre	3.533.136
Coke	107.650
Café	55.390
Huile de coton	20.628
Briques et tuiles	16.677
Sacs et toile d'emballage	14.530

Il y a peu de différence entre les importations anglaises, en 1904, et celles de l'année précédénte, sauf pour l'importation du charbon de terre qui, de 3,013,970 quintaux métriques en 1903, s'est élevée à 3,533,136 quintaux métriques, en 1904, d'où un gain de 539,166 quintaux métriques.

9°. — Grèce.

Le marché de Trieste a pris à la Grèce 688,831 quintaux métriques de marchandises et de produits divers, savoir :

Principaux articles importés.	Quintaux métriques.
Minerai de fer	167.107
Figues	138.817
Vin	67.615
Raisin sec et pressé	20.482
Peaux crues d'agneaux, de chèvres et de brebis	13.780
Pommes de terre	6.486

De ces données, il ressort une légère augmentation de 11,425 quintaux métriques en faveur de 1904, les importations grecques n'étaient en effet, que de 677,406 quintaux métriques en 1903.

La statistique relative à la France et à ses colonies faisant l'objet d'un relevé séparé, on examinera maintenant le mouvement des exportations dont la valeur, en 1904, a atteint 853,910,014 couronnes.

V. — EXPORTATION PAR PAYS DE DESTINATION.

1° Valeur des marchandises exportées par voie de mer et de terre.

Principaux pays de destination.	1904.	1903.
	Valeur en millions de couronnes.	
Autriche-Hongrie	390.4	333.4
Turquie d'Europe et d'Asie	112.2	89.3

Principaux pays de destination.	1904.	1903.
	Valeur en millions de couronnes.	
Egypte	81.2	75.8
Allemagne	67.2	59.7
Indes Orientales Anglaises	52.3	37.9
Italie	41.8	38.9
Grèce	17.3	15.4
Roumanie	13.8	13.5
États-Unis	11.0	10.4
Russie	11.0	9.2
Bulgarie	9.7	4.7
Suisse	7.4	6.8
Angleterre	5.2	4.2
Malte	5.2	3.6
Chine	4.6	5.0
France	3.0	2.7
Japon	2.9	3.7
Candie	2.5	2.2

2° Quantités des marchandises en millions de quintaux métriques.

Principaux pays de destination.	1904.	1903.
	Valeur en millions de quintaux métriques.	
Autriche-Hongrie	8.0	7.3
Italie	1.9	1.9
Turquie d'Europe et d'Asie	1.2	1.3
Allemagne	1.1	1.1
Égypte	0.6	0.5
Indes Orientales Anglaises	0.5	0.3
États-Unis	0.4	0.6
Grèce	0.4	0.5
Angleterre	0.19	0.15
Russie	0.17	0.21
Suisse	0.13	0.14
Roumanie	0.085	0.11
Bulgarie	0.082	0.058
Malte	0.078	0.092
Candie	0.072	0.083
France	0.068	0.058
Japon	0.057	0.113
Chine	0.050	0.076

Dans les deux tableaux qui précèdent la France occupe,

comme on le remarquera, le seizième rang pour les valeurs comme pour le poids, et c'est afin de faire ressortir cette modeste quote-part que dix-huit pays ont été énumérés.

VI. — EXPORTATION PAR ORDRE DE VALEUR DES MARCHANDISES.

Nature des marchandises exportées.	1904.	1903.
	Valeur en couronnes.	
Tissus, étoffes et filés	135.892.875	102.480.641
Coton brut et déchets	84.830.082	65.905.500
Café	47.054.138	45.939.972
Sucres	41.571.414	29.882.197
Fruits divers	40.412.893	32.216.977
Peaux crues	36.327.970	27.723.860
Or et or monnayé	33.261.550	37.106.400
Riz	28.778.678	22.278.494
Tabac en feuilles et travaillé	28.497.208	31.445.949
Métaux communs ouvrés ou non	26.333.105	21.729.911
Huiles fixes	23.677.920	»
Fer et objets en fer	21.339.265	17.261.595
Papier, pâte à papier, cartons, etc.	21.250.506	18.921.272
Vêtements, lingerie et articles de mode	19.581.600	16.354.800
Bois	19.239.736	18.772.143
Quincaillerie	14.819.500	13.016.250
Vin	10.280.444	22.278.494
Verrerie, cristallerie, glaces	9.685.036	7.849.752
Jute	8.878.683	6.649.562
Ouvrages en bois	8.081.460	6.805.870
Drogues diverses	7.822.739	5.752.616
Thé	7.634.025	6.627.700
Chaussures, gants, sellerie, etc.	7.615.040	5.860.800
Farines	5.824.830	5.473.928
Huile minérale et lubréfiante	5.165.344	4.117.020
Laine brute	5.011.200	4.671.805
Alcool, eaux-de-vie, etc	4.469.975	6.491.860
Comestibles, conserves, confitures, etc	4.289.740	4.768.540
Soie (déchets)	4.250.250	3.548.800
Caoutchouc, gutta-percha et objets en ces matières	4.007.520	2.080.705
Peaux tannées	3.989.170	3.682.620
Graines	3.960.803	2.479.928
Paraffine, cérésine et cire fossile	3.695.727	3.588.175
Son et recoupette	3.681.139	2.219.970
Beurre, lard et petit salé	3.504.610	946.631
Huile de palme, de coco et suif végétal	3.467.908	2.979.100
Machines et parties de machines	3.376.430	2.312.169

Nature des marchandises exportées.	1904.	1903.
	Valeur en couronnes.	
Produits maraîchers, légumes frais et pommes de terre	3.370.249	3.217.662
Vallonée et mirabolan	3.318.601	3.302.346
Crême de tartre	3.293.880	2.726.000
Allumettes et similaires	3.286.200	2.775.900
Indigo	3.205.820	2.663.880
Éponges	2.856.000	2.216.500
Poissons frais et préparés	2.661.166	2.342.110
Bière	2.660.832	2.387.718
Mercure	2.539.692	1.881.792
Montres et objets d'horlogerie	2.488.500	1.764.000
Résidus solides de la fabrication d'huiles fixes	2.461.326	1.763.440
Semences diverses	2.421.956	2.238.662
Charbon de terre et coke	2.325.501	2.044.476
Gommes et résines diverses	2.290.630	2.483.310
Chanvre	2.253.330	1.885.600
Huiles éthérisées, essences aromatiques et parfumerie	2.247.325	2.068.460
Cacao	2.199.936	1.937.740
Plantes et parties de plantes, sèches et préparées	2.148.000	2.112.480

Dans le mouvement des exportations comme dans celui des importations trois articles apparaissent les premiers avec une augmentation sensible sur 1903 : ce sont les tissus, étoffes et filés, le coton brut et le café. Mais on constate une forte chute des vins et des boissons alcooliques résultant du recul de l'importation de ces articles, surtout de ceux de provenance italienne, par suite de la suppression du régime de faveur. Cette diminution aussi bien à l'importation qu'à l'exportation, est d'environ 50 0/0. Presque toutes les autres marchandises ont eu une tendance à l'augmentation sans que, toutefois, leur valeur en 1904 ait dépassé de beaucoup, pour la plupart d'entre elles, celle qui leur avait été attribuée en 1903.

Avant d'analyser les acquisitions faites par les principaux clients de Trieste, il convient de fournir quelques indications sur l'exportation de l'or et de l'argent monnayés. — En 1903, cette exportation a été de 13,491 kilog. seulement pour l'or en lingots et monnayé avec une valeur de 37,106,400 couronnes. L'année dernière cette exportation a diminué de poids et de valeur, car elle est descendue à 12,095 kilog., soit une perte de 1,396 kilog. avec une estimation de 33,261,550 couronnes. Les envois se font principalement en Égypte et en Abyssinie ; dans ce dernier pays, on se sert toujours de « thaler » à l'effigie de Marie-Thérèse, dits « talari ». Les « groups d'or » sont formés de pièces de 20 francs et cette monnaie est la base employée

par le Lloyd pour le règlement de ses comptes dans l'Adriatique.

Enfin, les pays d'Orient ont acheté 81 quintaux métriques, d'une valeur de 496.397 couronnes, d'argent en lingots et monnayé.

VII. Principaux pays exportateurs.

Voici maintenant les principales acquisitions, faites par les plus importants pays de destination des exportations de Trieste. De cette liste est exclue l'Autriche-Hongrie pour les mêmes raisons que celles qui sont exposées dans le chapitre relatif aux importations.

1° Italie.

Voie de mer : 1,848.668 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Bois travaillés divers	1.247.467
Charbon de terre	86.475
Fonte et fer	76.234
Coke	46.991
Café	21.935
Résidus solides d'huiles fixes	19.915
Fer et acier laminés	19.805
Huiles raffinées	16.995
Carton	16.290
Vin	14.597
Bière	12.687

Voie de terre : 100,955 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Charbon de terre	23.188
Coke	15.231
Déchets de soie	6.440
Bière	5.278
Fer et fonte	4.818
Fer et acier (déchets)	4.662

On le voit, les bois travaillés divers, les charbons, le fer, la fonte et le coke ont été les principales commandes de l'Italie.

2° Turquies.

1. Turquie d'Europe : 767,667 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Sucres	408.435
Carton	72.296
Café	29.088
Riz	23.883
Huile minérale raffinée	20.213
Articles en coton	18.280
Objets en fer et acier	15.736

2. Turquie d'Asie : 497,326 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Sucres	249.512
Papier	29.057
Bois travaillés	26.640
Allumettes	16.415
Verrerie	13.809
Café	13.244
Articles en laine	11.306

Parmi les articles reçus par les deux Turquies, les sucres figurent pour un total de 657,947 quintaux métriques, soit un peu plus de la moitié de l'exportation globale de ce produit, qui s'est élevée, en 1904, à 1,261,514 quintaux métriques.

3° Allemagne.

Voie de mer : 46,239 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Riz	8.096
Résidus solides d'huile	5.645
Fruits secs	5.128
Papier	3.879
Farine	2.033

Voie de terre : 1,122,344 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Citrons, oranges, mandarines et cédrats	211.657
Coton brut et déchets	183.291
Son et recoupette	109.248
Produits maraîchers et légumes frais	98.402
Raisins secs	72.779
Huile minérale	50.779
Pommes de terre	50.314
Tabac en feuilles	34.768
Figues	33.564

Bien que Trieste ait fourni, en 1904, à l'Allemagne, comme presque chaque année, de grandes quantités d'agrumes (citrons, oranges, mandarines et cédrats), des produits de la culture maraîchère, du son et de la recoupette, cette exportation a dépassé d'à peine dix mille quintaux métriques celle de 1903.

4° Égypte.

658,130 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Bois travaillé	263.770
Bière	58.092
Papier	54.567
Café	47.368
Sucres	29.643
Verrerie	14.912
Articles en fer et acier	14.457
Meubles	11.664
Articles en coton	11.537
Carton	10.061

Comme en 1903, les bois travaillés, la bière et le papier, dominent dans les exportations de Trieste en Égypte, pendant l'année dernière, avec un gain de 122.310 quintaux métriques portant sur la totalité des articles, dont 70,413 quintaux métriques reviennent aux seuls ouvrages en bois.

5. — **Indes orientales anglaises.** — 580,943 quintaux métriques, dont :

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Sucres	270.478
Papier	55.305

Principaux articles exportés.	Quintaux métriques.
Ciment	50.581
Articles en fer et acier	42.739
Verrerie	28.114
Clous	22.207
Articles en coton	22.078

Les Indes orientales anglaises ont été un des meilleurs preneurs de Trieste en 1904 : en effet, de 318,904 quintaux métriques, chiffre de 1903, l'exportation a passé à 580,943 quintaux métriques, soit un profit de 262,039 quintaux métriques sur lesquels 208,440 quintaux métriques sont revendiqués par les sucres seulement.

De ces relevés ont été omis les pays qui, ainsi que la France, ont acquis moins de 1/2 million de quintaux métriques de marchandises et articles divers sur le marché de Trieste.

VIII. — Commerce des sucres à Trieste.

Avant d'aborder la statistique spéciale aux transactions commerciales de la France et de ses colonies avec Trieste, il est indispensable de consacrer quelques lignes aux sucres qui constituent, comme on le sait, une des principales branches du commerce d'exportation de cette place.

Exportation des sucres :

Voie de terre : 1904, 12,117 quintaux métriques ; 1903, 13,213 quintaux métriques ; 1902, 12,466 quintaux métriques.

Voie de mer : 1904, 1,247,529 quintaux métriques ; 1903, 1,249,704 quintaux métriques ; 1902, 1,988,291 quintaux métriques.

Valeur totale en couronnes, voies de terre et de mer réunies :

1904, 41,571,414 couronnes ; 1903, 29,882,197 couronnes.

Malgré la diminution relevée pour les quintaux métriques de sucres exportés dans certains pays, pendant les trois dernières années, la valeur totale des exportations n'en a pas moins subi une sensible augmentation, en 1904 : elle s'est en effet, chiffrée par 41,571,414 couronnes contre 29,882,197 couronnes, en 1903, d'où un excédent de 11,689,217 couronnes en faveur du dernier exercice.

Pays destinataires.	1904.	1903.
	Valeur en quintaux métriques.	
Turquie d'Europe	408.435	432.551
Indes orientales anglaises	270.478	62.038

Pays destinataires.	1904.	1903.
	Valeur en quintaux métriques.	
Turquie d'Asie	249.512	285.205
Grèce	73.769	85.851
Autriche-Hongrie	44.682	38.293
Bulgarie	34.533	29.970
Malte	29.788	41.767
Égypte	29.643	22.408
Tripoli	23.085	29.408
Aden	19.877	49.992
Candie	13.942	10.083
Italie	10.816	13.062
Maroc	8.876	9.448
Chypre	8.549	9.703
Chine	5.804	24.295
Angleterre	4.032	23.923
Gibraltar	3.533	4.663
Perse	2.270	1.636

Les pays dont les demandes ont été inférieures à 2 millions de quintaux métriques ne sont pas mentionnés dans cette liste.

Les expéditeurs de sucres de Trieste se plaignent de la convention de Bruxelles : ils n'en retireraient, disent-ils, aucun des avantages que cette convention assure aux producteurs du Nord et n'auraient plus pour clients, sauf les Indes orientales anglaises, que les pays où cette convention n'est pas appliquée. Les expéditions au Japon ont été nulles à cause de la guerre. Certains clients se sont même tenus sur la réserve et les exportations de Trieste accusent pour la Turquie une diminution de près de 50,000 quintaux métriques, pour la Grèce de 12,000 quintaux métriques pour Aden et la Chine de 30,000 quintaux métriques et 19,000 quintaux métriques réciproquement.

De plus, le marché de Trieste a des concurrents sérieux dans les pays producteurs, entre autres l'Égypte qui, en 1904, a livré des quantités considérables de sucre aux Indes et à la Turquie.

IX. Commerce de la France et de ses colonies avec Trieste.

Importation de France et de ses colonies a Trieste.

	1904.		1903.	
	Quintaux métriques.	Couronnes.	Quintaux métriques.	Couronnes.
France :				
Voie de mer	106.353	6.872.604	95.364	5.803.320
Voie de terre	3.334	291.060	2.046	212.121
Total	109.687	7.163.664	97.410	6.015.441

	1904.		1903.	
	Quintaux métriques.	Couronnes.	Quintaux métriques.	Couronnes.
Colonies :				
Algérie	156.781	2.839.255	122.286	1.734.076
Tunisie	20.370	540.655	16.233	313.680
Afrique occidentale française	12.200	292.800	"	"
Total	189.351	3.672.710	136.519	2.047.756
Plus total de la France	109.687	7.163.664	97.410	6.015.441
Total général	299.038	10.836.374	235.929	8.063.197

De ces chiffres il ressort pour 1904 sur 1903 une augmentation de 12,277 quintaux métriques et de 1,148,223 couronnes pour la France et de 50,832 quintaux métriques avec une valeur de 1,624,954 couronnes pour les colonies.

Exportation de Trieste en France et dans ses colonies.

	1904.		1903.	
	Quintaux métriques.	Couronnes.	Quintaux métriques.	Couronnes.
France :				
Voie de mer	67.301	2.594.534	55.036	2.310.667
Voie de terre	1.998	473 484	3.030	483.433
Total	69.299	2.068.018	58.066	2.794.100
Colonies :				
Tunisie	24.217	1.212.357	8.028	920.360
Afrique orientale française	1.205	198.562	813	53 125
Algérie	1.658	163.756	1.592	97.231
Indo-Chine française	353	38.225	155	16.440
Indes occidentales françaises	38	1.026	"	"
Total	27.471	1.613.926	10.588	1.087.156
Plus total de la France	69.299	2.068.018	58.066	2.794.100
Total général	96.770	3.681.955	68.654	3.881.256

A l'exportation on trouve également pour la France, en 1904, un gain sur 1903, de 11,233 quintaux métriques mais avec une perte de 726,082 couronnes et de 16,685 quintaux métriques avec une valeur de 504,985 couronnes de plus pour les colonies.

Importations et exportations réunies :

	Quintaux métriques.	Couronnes.
1904.	395.808	14.518.318
1903.	304.583	11.944.453
En plus pour 1904.	91.225	2.573.865

L'augmentation générale des échanges entre la France, ses colonies et Trieste, en 1904, s'est affirmée par 91,225 quintaux métriques et 2,573,865 couronnes sur l'année précedente.

1° France.

Importation de France à Trieste :

Les envois de la métropole, soit 109,687 quintaux métriques évalués 7,163,664 couronnes ont consisté principalement (voies de terre et de mer réunies) en :

Articles importés.	1904.	1903.
	Quintaux métriques.	
Café	23.916	13.786
Huiles fixes non dénommées.	12.514	13.222
Terres et matières minérales.	9.351	11.905
Son et recoupette	8.336	4.404
Matières pour teinturerie et tannerie . .	6.686	2.077
Arachides	6.391	9.081
Huile d'olive	6.383	5.985
Colophane et résine	5.511	3.510
Graines de sésame.	3.016	1.748
Terres colorantes	2.520	2.458
Déchets de soie	2.005	1.077
Huile de ricin	1.779	2.552
Papier	1.490	898
Peaux crues de bœufs	1.343	1.128
Huile de palme, de coco et suif végétal .	1 174	7.112
Liège en planches et rondelles	1.158	261

Sauf les livres et imprimés et les meubles qui sont indiqués par 2 quintaux métriques pour les premiers et 3 quintaux métriques pour les seconds y compris les ouvrages de menuiserie, chiffres absolument dérisoires, la France ne fournit au marché de Trieste que des produits naturels ou communs à toutes les industries. Les vins mêmes n'ont qu'un très faible debouché sur cette place, bien que leur importation soit passée de 337 quintaux métriques en 1903 à 458 quintaux métriques pendant le dernier exercice.

Exportation de Trieste en France :

Les expéditions de Trieste en France (voie de terre et de mer réunies) se sont chiffrées, en 1904, par 69,299 quintaux métriques avec une valeur de 2,068,018 couronnes.

Les principales marchandises exportées étaient notamment :

Articles exportés.	1904.	1903.
	(En quintaux métriques.)	
Vin	39.558	32.334
Haricots	10.823	7.802
Bois travaillé	3.452	5.268
Alcool et similaires	2.230	38
Magnésite	2.013	»
Résidus d'huile	1.454	17
Plantes sèches et préparées	1.308	895
Graines de sésame	1.250	1.748

En 1904, les vins sont en hausse de plus de 7,000 quintaux métriques sur 1903 et les quantités de vin exportées revendiquent près de 60 0/0 de la totalité des exportations de Trieste en France pendant les deux dernières années. Enfin, la hausse affecte aussi les autres articles et surtout les haricots.

2° Algérie.

	1904.		1903.	
	Quintaux métriques.	Couronnes.	Quintaux métriques.	Couronnes.
Importation	156.781	2.839.255	122.286	1.734.076
Exportation	1.658	163.756	1.592	97.231

Importation.

Principaux articles.	1904.	1903.
	(En quintaux métriques.)	
Phosphates	83.272	62.800
Crin végétal	32.939	27.732
Liège	19.953	9.952
Figues	17.848	21.003

Exportation.

Toile d'emballage et sacs	368	129
Meubles	324	207
Objets en fer et acier	222	91
Fer et acier en barres, battu et laminé	204	146
Articles pour tannerie	104	50
Limes et râpes	88	8

Les phosphates, le crin végétal et le liège accusent, comme on le voit, une hausse sensible en 1904 sur 1903. Il faut remarquer que l'Algérie est le meilleur fournisseur de Trieste pour les phosphates et le crin végétal. La Grèce et l'Italie n'ont introduit ici que des quantités infimes du dernier produit, soit 8 quintaux métriques en tout.

En 1904, l'Algérie a reçu de Trieste les mêmes articles qu'en 1903, mais en plus grande quantité surtout des toiles d'emballage et sacs, des meubles et des objets en fer et acier.

3° Tunisie.

	1904.		1903.	
	Quintaux métriques.	Couronnes.	Quintaux métriques.	Couronnes.
Importation	20.370	540.655	16.233	313.680
Exportation	24.217	1.212.357	8.028	920.360

Importation.

Principaux articles.	1904.	1903.
	(En quintaux métriques.)	
Phosphates	16.600	10.200
Minerai de fer	1.800	5.000
Liège	961	»
Peaux crues d'agneaux, chèvres et brebis	494	398

Exportation.

Ouvrages en bois	18.212	695
Riz	629	474
Verrerie	501	254
Quincaillerie	477	255
Alcool et similaires	455	3.232

Avec l'Algérie, la Tunisie se trouve être l'un des deux principaux fournisseurs de Trieste pour les phosphates. Les importations réunies de ces deux colonies, soit près de 100,000 quintaux métriques, laissent loin derrière elles les apports des États-Unis et de la Belgique, qui atteignent à peine 30,000 quintaux métriques.

Le minerai de fer et le liège méritent également d'être notés dans les importations tunisiennes. Les meubles et objets communs en bois d'origine viennoise jouent le rôle principal dans les exportations de Trieste en Tunisie, où ils sont appréciés et

font aux produits similaires de notre industrie nationale une concurrence trop heureuse.

4° **L'Afrique occidentale française** ne figure qu'à l'importation et seulement avec 12,200 quintaux métriques d'arachides.

5° **L'Indo-Chine française** n'a rien importé, en 1904, à Trieste, mais elle en a reçu 353 quintaux métriques d'articles divers, d'une valeur de 38,225 couronnes, notamment : cire minérale, 124 quintaux métriques; articles en papier, 123 quintaux métriques; papier ordinaire, 82 quintaux métriques; paraffine, 20 quintaux métriques, et articles en coton, 3 quintaux métriques.

6° **L'Afrique orientale française** n'a pris aucune participation à l'importation, mais Trieste lui a envoyé 1,205 quintaux métriques de marchandises estimées 198,562 couronnes, dont : bois travaillés, 511 quintaux métriques; bière, 137 quintaux métriques; objets en métal commun, 72 quintaux métriques; papier, 62 quintaux métriques; alcool et similaires, 60 quintaux métriques, et carton, 45 quintaux métriques.

7° **Inde occidentale française.** — Importation nulle. Exportation, 38 quintaux métriques de haricots d'une valeur de 1,026 couronnes.

Aucune place n'est assignée à Madagascar, soit à l'importation, soit à l'exportation pendant les deux dernières années.

Enfin, la valeur totale des importations et des exportations de la France et de ses colonies ne représenterait que la 121e partie de la totalité globale de la valeur du commerce de Trieste en 1904.

X. — Conclusion.

En terminant cette analyse des relations commerciales de Trieste avec les divers pays, on doit exprimer le regret que l'on éprouve de constater que les marchandises dirigées par voie de mer sur le grand port de l'Autriche-Hongrie, y aient été apportées par des bâtiments tous étrangers : en effet, sur les 9,983 navires qui sont entrés dans le port en 1904, aucun n'appartenait à la marine marchande française.

D'autre part, si les résultats obtenus en 1903 et en 1904 par la place de Trieste, et qui atteignent 1,516,233,838 et 1,768,892,466 couronnes, représentant la valeur des échanges pendant les deux années susvisées, font honneur aux Triestins qui, par leur intelligence, leur énergie et leurs capacités commerciales contribuent puissamment au développement du marché, il faut toutefois remarquer que ces chiffres se rapportent surtout à la valeur des marchandises transitées. Ces mar-

chandises, destinées pour la plupart à la réexportation, et ne faisant en général qu'un court séjour dans les entrepôts de « Punto Franco », ne laissent qu'un profit relativement faible au commerce de la ville.

Mais on s'accorde à dire, et nous aimons à le penser nous-même, que l'agrandissement du port et l'achèvement de la nouvelle ligne ferrée transalpine, dont les travaux se poursuivent avec activité, changeront cet état de choses et assureront à Trieste le prestige et la prospérité que mérite ce havre incontestablement le plus beau et le plus grand de l'Adriatique.

E. Bernard,

Consul honoraire. Gérant le Consulat général de France.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 1. — Le commerce des huiles d'olive, *Mai 1899*.	2 »	2 35
N° 2. — Le commerce d'importation et d'exportation du Sénégal, *Août 1899*	» 75	» 85
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4) .	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux, Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901*. (*Ce recueil est tenu à jour par des suppléments*)	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*.	» 30	» 40
2e Supplément, *Décembre 1903*. . . .	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. (*Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.*) (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902*.		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905*.		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904*.		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904*.		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 30 NOVEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 485

PAYS-BAS

Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904.

VENTE AU NUMERO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 40 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
465.	— **Portugal** : Mouvement commercial du Portugal en 1903.	» 20
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 10
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg.	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903 — Transactions françaises.	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20

PAYS-BAS

Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904.

CHAPITRE PREMIER.

Le port de Rotterdam : sa formation, sa description. — Communications fluviales avec le continent, avec la mer (Nieuwe Waterweg). — Etiage et hauteur des quais. — Description des quais et bassins.

Rotterdam, le 20 septembre 1905... **Formation du port de Rotterdam.** — Les eaux de la Meuse, renforcées par celles du Lek et de l'Yssel hollandais, poussées dans la direction du Nord-Ouest, ont creusé le premier port naturel de Rotterdam. Une petite rivière, la Rotte, creusée probablement par les inondations de la Meuse et alimentée ensuite par les polders, a donné son nom à Rotterdam.

Rotterdam signifie, en effet, « digue de la Rotte ». Il est impossible de savoir à quelle époque, au juste, la ville reçut ce nom. Il ne parait dans aucun document officiel avant 1298. Dans cette même année, Jean Ier, comte de Hollande, accorda « à ses bonnes gens de Rotterdam établis dans sa seigneurie », exemption de péage dans tout le comté de Hollande aussi bien par terre que par eau.

Depuis 1298, Rotterdam est donc une ville; mais c'est 300 ans plus tard, en 1580, quelle devient grande ville avec droit de siège dans les États de Hollande, après Dordrecht, Harlem, Delft, Leyde, Amsterdam et Gouda. C'est-à-dire que Rotterdam se trouvait la septième en rang.

Aujourd'hui, trois siècles de nouveau écoulés, Rotterdam est la deuxième ville de Hollande et un des premiers ports de l'Europe occidentale.

Le mouvement de la navigation du port de Rotterdam a augmenté, en 1903, de plus **d'un million de tonnes**. Cet accroissement s'est maintenu en 1904 comme on le verra plus loin. Les six premiers mois de l'année 1905 donnent encore une augmentation de 500.000 tonnes sur 1904.

La ville s'agrandit et s'étend de tous les côtés à la fois. Le 31 décembre, elle comptait :

En 1890.	209.134 habitants.
1900.	332.118 —

1901.	332.185 habitants.
1902.	348.474 —
1903.	357.474 —
1904.	370.388 —

La population a donc augmenté, en 1904, de 12,914 habitants ou de 3.6 0/0.

Communication fluviale avec le continent. — Rotterdam ne doit pas seulement sa prospérité aux travaux considérables qui lui ont assuré une excellente voie fluviale vers la mer, mais aussi à la situation géographique qui lui permet d'entretenir des relations permanentes avec l'intérieur du continent. Situé sur la principale embouchure du Rhin, Rotterdam est en communication avec l'Allemagne par la nouvelle Meuse, le Noord, la Merwede, le Waal et le Rhin supérieur.

Sur territoire néerlandais, on est assuré d'un étiage de 1 m. 50 + 0 à l'échelle de Cologne, dans le Rhin supérieur, d'une profondeur de 3 m. 20, et dans le Waal, d'une profondeur de 2 m. 70.

Jusqu'à Mannheim, le Rhin est navigable pour des vaisseaux de 1,500 tonneaux; de là, jusqu'à Strasbourg, pendant une grande partie de l'année, pour des vaisseaux de 800 tonneaux, jusqu'à Ramberg, pour des navires de 120 tonnes. Le gouvernement allemand se préoccupe d'ailleurs constamment de l'amélioration de ses voies fluviales.

La Meuse, quoique de moindre importance, alimente cependant le port de Rotterdam. Canalisée en France et en Belgique, elle porte des navires de 300 tonnes. Des canaux la relient à la Seine, au Rhin et à la Saône (Bassin du Rhône), de sorte qu'on peut atteindre tout le Nord et le Midi de la France sur des navires de petite dimension.

Rotterdam, point terminus du Rhin et de la Meuse, est donc le port maritime naturel des provinces rhénanes, du Palatinat au Grand-Duché de Bade, de l'Alsace-Lorraine et au besoin d'une partie de la France septentrionale et de la Belgique, à défaut d'Anvers.

« Nieuwe Waterweg », communication fluviale avec la mer. — En 1863, le canal de Voorne, d'une profondeur de 5 mètres environ, qui assurait les communications avec la mer fut jugé insuffisant. Une loi qui décidait en même temps le canal Ymuiden à Amsterdam prescrivit le percement du Hock van Holland (Cap de Hollande). En 1877, lorsque la tranchée fut creusée et mise en communication avec la mer, il se produisit une accumulation de sable telle que la profondeur était seulement de 3 mètres à 3 m. 50 à marée basse. Les travaux ont coûté 15 millions de florins.

Une commission, nommée en 1880, proposa le rétrécissement du lit de la rivière et l'emploi du dragage de façon à obtenir

une profondeur de 9 mètres à marée basse. Les largeurs normales du fleuve furent fixées : 250 mètres devant Krimpen, 350 devant Rotterdam, 450 à Vlaardingen, 550 à Maasluis et ainsi de suite, l'embouchure atteignant 685 mètres.

On estima la dépense à 30 millions de florins, la commune de Rotterdam devant y participer pour un dixième. En 1896, un résultat satisfaisant était enfin obtenu, 20,800,000 florins avaient été dépensés sans compter les frais d'entretien. De sorte qu'en y comprenant les sommes dépensées avant 1882, la nouvelle voie fluviale (Nieuwe Waterweg) a coûté 36,300,000 florins. De Krimpen à la mer, il a été construit 11 kilomètres de digues consécutives, 21 kilomètres 500 de talus en pierre, 1 kilomètre 600 de batardeau de traverse, 22 kilomètres de digues basses en fascinage. La jeté du Nord au Hoek van Holland a 2 kilomètres de longueur, la jetée Sud 2 kilomètres 300, la basse digue entre ces jetées au Sud de l'embouchure 2 kilomètres 300. Enfin il a été extrait 56 millions de mètres cubes de déblais. Les frais annuels d'entretien des travaux que nous venons de décrire y compris les frais de dragage s'élèvent à 450,000 florins par an.

Profondeur obtenue. — La profondeur obtenue aujourd'hui, au-dessous de la moyenne de la marée haute, est de 10 m. 40 à l'embouchure, 10 mètres entre les jetées, 9 mètres à Rotterdam et, dans certaines parties de Maasluis, 8 m. 20. A marée basse, la moindre profondeur du Nieuwe Waterweg est de 6 m. 60.

Cette profondeur n'est pas le dernier mot de l'entreprise. On travaille à obtenir un chenal suffisamment large pour la navigation d'une profondeur continue de 9 mètres. Là où le dragage ne suffit pas on construit des digues en fascines. On espère pouvoir former, ainsi, un chenal entretenu par le flux et le reflux. La ligne des môles des digues est entretenue par des ducd'albes pourvus d'appareils lumineux.

Étiage et hauteur des quais, inondations. — A Rotterdam la moyenne de la marée haute est de 0 84 + N. A. P. (Nieuwe Amsterdamsche Peil. Nouvel étiage d'Amsterdam) ; la moyenne de la marée basse est de 0 47 — N. A. P. Au Hoek van Holland (Cap de la Hollande) embouchure inférieure du percement du Nieuwe Waterweg, ces chiffres sont de 0 81 + N. A. P. et 0 83 + N. A. P.

La différence entre la marée haute et la marée basse est donc respectivement de 1 m. 31 et 1 m. 64 N. A. P. (Nouvel étiage d'Amsterdam). C'est le niveau de comparaison dont se sert le Département du Waterstaat et qui, par des nivellements minutieux, a été reporté sur tout le royaume. Le service municipal des Travaux Publics de Rotterdam se sert ordinairement de l'étiage dont le zéro est désigné par le niveau de la Rotte R. P. (Rotte Peil, étiage de la Rotte). D'après des nivellements exacts,

faits en 1893 par l'ingénieur M. H. de Jongh, R. P. se trouve à 0 m. 603 + N. A. P. Les différentes hauteurs de l'eau à marée haute et à marée basse sont le plus souvent indiquées d'après R. P.

La plus haute marée qui ait jamais été constatée est celle du 22 décembre 1894. L'eau s'éleva alors à 3 m. 75 + R. P. On cite encore, comme marées hautes extraordinaires, celles du février 1825 (3 m. 49+R. P.) et celle du 12 décembre 1883 (3 m. 46 + R. P.). Les marées basses de 1 m. + R. P. sont excessivement rares.

Les anciens quais de la rive droite de la Meuse ont une éélvation de 2 m. 80 + R. P. La hauteur normale du trottoir le long des quais est de 3 m. 40 + R. P. Mais il s'en faut que cette hauteur soit atteinte partout. D'où il résulte que par haute marée, la ville extérieure de Rotterdam, c'est-à-dire tout le quartier situé au Sud du Schielands Hoogenzeedyk, se trouve inondé. L'ancien Delftshaven, où les quais n'ont pas une élévation de plus de 2 m. 50 + R. P. est protégé contre les hautes marées par une écluse à sas qui reste ouverte par les marées ordinaires et dont les portes sont fermées quand la marée atteint l'étiage de 1 m. 40 — R. P.

A Rotterdam le cours des marées dans les circonstances normales est à peu près comme suit :

Durée du flot, 4 heures;
Étale du flot, 1/4 d'heure;
Durée du jusant, 7 h. 1/2 heure;
Étale du jusant, 3/4 d'heure.

Quais et bassins. — La partie de la rivière Nieuwe Maas (Nouvelle Meuse) appartenant au territoire de la ville, ne forme en réalité qu'un seul grand bassin. Entre la limite Ouest de la commune et le Willemsbrug, (Pont Guillaume) une suite de corps morts permet d'amarrer 33 navires. La distance qui sépare chaque paire de bouées varie de 60 à 140 mètres. La profondeur du fleuve près des bouées diffère de 6 mètres à 8 m. 50 + R. P. Trois paires de corps morts, un peu à l'Est de Schiehaven, sont destinées à des bâtiments entrants, auxquels les autoritées du port n'ont pas encore assigné un emplacement. Ils ne peuvent ni charger ni décharger.

La partie supérieure du fleuve en amont du pont Guillaume est surtout utilisée par la batellerie du Rhin qui attend soit des remorqueurs soit des chargements.

Quais rive droite. — En descendant le fleuve de la partie de la ville située en amont, on rencontre les quais et bassins :

1°. Le *quai de la Maasstation*, (Gare de la Meuse) long de 500 mètres, sous la direction du chemin de fer hollandais. Débarcadère en bois où peuvent mouiller des navires d'un tirant d'eau de 6 mètres. Ce quai est exclusivement réservé aux navires

qui chargent directement leurs marchandises dans les wagons de chemin de fer.

2° Le *Oosterkade*, (quai de l'Est) long de 360 mètres, accessible aux navires d'un tirant d'eau de 3 m. 50 au plus. Il est réservé au service régulier des bateaux de rivière pour passagers et marchandises, en amont de Rotterdam.

3° Le *Boompjeskade* (quai des Boompjes), long de 940 mètres;

4° Le *Willemskade* (quai Guillaume), long de 520 mètres;

5° Le *Westerkade* (quai de l'Ouest), long de 350 mètres;

6° Le *Parkkade* (quai du Parc), long de 510 mètres;

Le long de ces derniers quais, 3 à 6 mètres, on trouve une profondeur de 5 à 7 — R. P. C'est là que stationnent les navires faisant un service régulier pour l'Angleterre et le Continent.

Bassins rive droite. — 7° Le *Buizengat* longueur 1,150 mètres, largeur 20 à 40 mètres;

8° Le *Nieuwhaven* (bassin neuf) longueur 500 mètres, largeur 40 mètres;

9° Le *Haringvliet* (bassin aux harengs), longueur 400 mètres, largeur 65 mètres;

10° Le *Oudehaven* (ancien port), longueur 270 mètres, largeur 70 mètres;

11° Le *Kolk*, relié au Oudehaven par deux tunnels, longueur 200 mètres, largeur 20 m. 50;

12° Le *Groenendal* et *Steigersgracht*, longueur 750 mètres, largeur 10 à 15 mètres.

13° Le *Blaak*, longueur 135 mètres, largeur 55 mètres;

14° Le *Wynhaven*, (bassin du vin) longueur 600 mètres, largeur 45 mètres.

15° *Sheepmakershaven*, (bassin du Chantier) longueur 790 mètres, largeur 45 mètres;

16° Le *Leuvehaven*, longueur 860 mètres, largeur 65 mètres.

17° Le *Zalmhaven* (bassin du Saumon) longueur 300 mètres, largeur 120 mètres.

Tous ces bassins ont une profondeur de 1 m. 50 à 3 m. 50 et sont surtout occupés par les bateaux du marché et de l'intérieur.

18° Le *Petit Veerhaven*, longueur 60 mètres, largeur 18 mètres, principalement destiné aux bateaux à rame;

19° Le *Veerhaven*, longueur 200 mètres, largeur 70 mètres, d'une profondeur de 5 mètres — R.P. A été créé en 1854 pour la navigation maritime, mais ne sert plus aujourd'hui qu'aux bateaux du Rhin;

20° Le *Parkkhaven* (bassin du Parc), longueur 480 mètres,

largeur 100 mètres, avant-port des bassins projetés qui devront donner accès dans les canaux de la Hollande méridionale. La profondeur est provisoirement de 3 m. 50 + R.P. On doit construire un mur de quai le long du côté Est de ce port, et on lui donnera plus tard une largeur de 120 mètres avec une profondeur de 6 à 7 mètres + R.P.;

21° Le *Schiehaven* (bassin de la Schie), longueur 60 mètres, largeur 120 mètres, profondeur 6 à 7 mètres + R.P.;

22° Le *Schiemond* (embouchure de la Schie) forme l'entrée du Middenkous;

23° Le *Middenkous*, longueur 510 mètres, largeur 65 mètres, prefondeur 3 à 6 mètres; lors de l'exécution des travaux pour la rectification de la nouvelle voie fluviale (Nieuwe Waterweg), l'île du Ruigeplaat a été reliée par des digues à la rive droite, une tranchée (le Schiemond), pourvue d'une écluse à sas, a été creusée au travers de cette île;

24° Le *Voorhaven*, longueur 380 mètres, largeur 36 mètres et profondeur 2 m. 50 à 3 mètres + R. P. Ce bassin conduit à l'écluse à sas de Aelbrecht qui donne accès aux canaux de la Hollande méridionale;

25° Le *Achterhaven*, longueur 280 mètres, largeur 50 mètres, profondeur 5 mètres + R.P. Sert généralement de refuge aux bateaux hors d'usage;

26° Le *Buizenwaal*, longueur 100 mètres, largeur 80 mètres, profondeur 1 m. 90, reservé aux pilotis et poutres nécessaires à l'entretien du port.

Quais le long du nord Eiland. — 27° Le *Maaskade* O 2 (quai de la Meuse côté Est), longueur 570 mètres, profondeur 3 mètres. C'est là que se trouvent les débarcadères des lignes régulières de bateaux fluviaux pour l'intérieur;

28° Le *Maaskade* W 2 (quai de la Meuse côté Ouest), longueur 600 mètres, profondeur 3 mètres + R. P. dans la partie Est. Ce quai sert au stationnement des navires qui vont en aval et desservent la Hollande méridionale. La partie Ouest du même quai, terminée en 1899, a une profondeur de 6 mètres + R. P. C'est là que s'amarrent les allèges qui font un service régulier entre Rotterdam, Strasbourg, Mannheim, etc.;

29° Le *Prins Hendrikkade* O z (quai du Prince Henri Est) a une longueur de 500 mètres et une profondeur de 5 m. 50 + R.P. Il sert de débarcadère aux bateaux à vapeur des services réguliers pour passagers et marchandises sur l'Allemagne et à ceux qui font le service sur Anvers et Bruxelles;

30° Le *Prins Hendrikkade* W z (quai du Prince Henri Ouest), a une longueur de 800 mètres, une profondeur de 5 m. 50 à 6 mètres + R.P. et est presque toujours occupé par les grands bateaux du Rhin.

Quais sur la rive gauche de la Meuse. — 31° Le

Feijenoordkade (quai de Feijenoord, s'étendant depuis la fabrique de la Société pour la construction de navires et machines Feijenoord jusqu'au Nassauhaven, a une longueur de 300 mètres avec une profondeur de 3 m. 50. Il n'y a pas de mur le long de ce quai. On y trouve des débarcadères tous les 30 mètres. Ils servent à la flottille des bateaux du Rhin qui y stationnent généralement;

32° Le *Nassaukade* (quai de Nassau), longueur 610 mètres, profondeur 6 mètres + R.P., en partie destiné aux lignes régulières de la navigation rhénane;

33° Le *Stieltjeskade*, à l'Est du Binnenhaven, longueur 200 mètres, profondeur 6 mètres + R. P.

Débarcadère des lignes de vapeur sur Hull, Aberdeen, Bilbao (W. M. H. Müller et Cie).

34° Le *Stieltjeskade*, à l'Ouest du Binnenhaven, longueur 125 mètres, profondeur 6 m. 50 + R. P.

Débarcadère des bateaux ayant un service régulier sur Londres (Maison Phs. Van Ommeren).

35e Le *Wilhelminakade* (quai Wilhelmine), longueur 850 mètres, profondeur, 7 à 8 m. 50 + R. P. Débarcadère fixe des bateaux du Rotterdamsche Lloyd (service régulier sur Batavia) et de la ligne Holland-Amerika (service hebdomadaire sur New-York).

36° Le *Katendrechtschekade* (quai de Katendrecht), longueur totale 400 mètres, profondeur 6 à 8 mètres + R. P. Par les deux bassins de Katendrecht, ce quai se trouve divisé en trois parties à peu près égales. Les deux extrémités ne sont pas encore pourvues de murs de quai.

37° Le *St-Janskade* (quai Saint-Jean), longueur 850 mètres, profondeur 6 à 7 mètres. Est loué en entier à trois compagnies de pétrole : la « Deutsch Americanische Petroleumgesellschaft », la maison « Pakhuismeesteren » et « l'American Petroleum-Cy » ce quai n'est pas pourvu de murs. On y trouve des débarcadères en bois et les ducs d'albe nécessaires à l'amarrage des navires.

38° Le *Kortenoordschekade* (quai de Kortenord), longueur 320 mètres, profondeur 7 m. 50 + R. P. On y rencontre les établissements de la « Deutsch-Russische Naphta-Import Gesellschaft » (Société Allemande-russe pour l'importation de naphte); la « Koninklijke Maatschappij tot Exploitatie van Petroleum bronnen in Nederlandsch Indië » (Société Royale pour l'exploitation de sources de pétrole dans les Indes Néerlandaises); la première y a son établissement pour l'emmagasinage du pétrole, l'autre pour celui de la benzine.

Bassins sur la rive gauche de la Meuse.

39° Le *Nassauhaven* (bassin de Nassau), longueur 600 mètres, largeur 80 à 50 mètres, d'une profondeur de 3 à 4 m. 50 + R. P.

La partie étroite de ce bassin d'une longueur de 450 mètres, est entourée, sur ses deux rives, d'entreprises industrielles.

40° Le *Persoonshaven* (bassin de Persoons), longueur 570 mètres, largeur 60 mètres, profondeur 3 m. 50 + R. P.; les bords de ce bassin, creusé en 1904, sont aussi destinés aux besoins de l'industrie. Une partie des terrains qui y sont disponibles ont déjà été vendus ou loués.

41° Le *Binnenhaven* (bassin intérieur), longueur 1,000 mètres, largeur 80 à 40 mètres, profondeur 6 m. 50 à 7 mètres.

La « Rio-Tinto-Maatschappij », possède du côté Est son établissement pour l'emmagasinage et le triage du minerai de cuivre.

42° Le *Entrepôthaven* (bassin de l'Entrepôt), longueur 200 mètres, largeur 60 mètres et profondeur 6 m, 50 + R. P. .

Ce bassin est, de même que les terrains et bâtiments qui l'entourent, sous la surveillance continuelle des Douanes. C'est pourquoi l'accès de ce bassin est fermé par une barrière mobile. Les manipulations de marchandises soumises aux droits sont libres dans ce bassin et sur les terrains qui l'environnent.

43° Le *Spoorweghaven* (bassin du Chemin de fer), longueur 1 ,100 mètres, largeur 115 mètres, profondeur 7 à 7 m. 50 + R.P. Le long du côté Est de ce bassin se trouve toute une suite de hangars.

Le côté Ouest de ce bassin est entièrement occupé par la Compagnie des chemins de fer de l'État.

44° Le *Rynhaven* (bassin du Rhin), profondeur 7 à 8 m. 50 + R. P., d'une superficie de 30 hectares. L'entrée est large de 140 mètres et la plus grande largeur est de 450 mètres.

45° Le *Eerste Katendrechtshaven* (premier bassin du Katendrecht), longueur 180 mètres, largeur 105 mètres, profondeur 7 m. 50 + R. P. Ce bassin est principalement destiné au déchargement des minerais.

46° Le *Twede Katendrechtshaven* (deuxième bassin de Katendrecht) longueur 230 mètres, largeur 130 mètres, profondeur 8 mètres + R. P.

47° Le *Maashaven* (bassin de la Meuse), largeur 320 mètres, superficie 58 hectares. Largeur à l'entrée 140 mètres. La profondeur est en général de 8 5 m. R. P. La partie Est du bassin n'a pas encore été portée à cette profondeur. Les travaux pour la construction des quais sont actuellement en pleine activité.

Dans l'angle Sud-Ouest de ce bassin est situé le nouveau dock flottant de la commune.

48° Le *Dokhaven* (bassin des Docks flottants), longueur 329 mètres, largeur environ 150 mètres, profondeur 6 à 11 mètres + R. P. C'est dans ce bassin que sont installés trois docks flottants d'une largeur respective de 48, 90 et 110 mètres.

49° Le *St-Janshaven* (bassin Saint-Jean), longueur 125 mètres, largeur 60 mètres et profondeur 3 mètres + R. P.

Ce bassin est entouré par les établissements de la Deutsch-Amerikanische-Petroleum-Gesellschaft » ;

50° Le *Petroleumhaven* (bassin à pétrole), longueur 165 mètres, largeur 70 mètres, profondeur 3 à 6 mètres + R. P. ;

51° Le *Kortenoordschehaven* (bassin de Kortenord), longueur 340 mètres, largeur 70 mètres, profondeur 7 m. 50 + R. P. ;

52° Le *Hoogenoordschegracht* (canal de Hoogenoord), longueur 1,200 mètres, largeur 25 mètres avec deux canaux transversaux d'une longueur de 250 mètres chacun et de la même largeur que le canal de Hoogenoord. Ces canaux ont été creusés à l'origine pour faciliter le transport des matériaux de dragage sur les terrains environnants.

La superficie des bassins et la longueur des murs de quai donnent les chiffres suivants :

	Bassins. (Hectares.)	Kilomètres de murs de quai ou de débarcadères en bois.
Rive droite de la Meuse. . . .	49.85	16.31
Rive gauche de la Meuse (avec le Noorder-eiland)	133.49	18.78
	183.34	35.09

On n'a compris dans ces chiffres ni la superficie du fleuve qui forme devant Rotterdam un seul grand bassin, ni celle du Koningshaven.

Nous avons donné ici, aussi brièvement que possible, la description du port, pour répondre aux nombreuses demandes qui nous ont été faites. On trouvera dans l'excellent livre de M. H. Van Ysselseijn, ingénieur, sous-directeur des travaux de la ville, des renseignements techniques plus détaillés sur le port de Rotterdam.

CHAPITRE II.

Mouvement commercial de Rotterdam. — Importations (commerce général). — Importations par provenances. — Désignation des marchandises. — Importations de France et d'Algérie. — Transit.

D'après le rapport annuel de la Chambre de Commerce de cette ville qui vient d'être publié, le poids total des marchandises importées à Rotterdam en 1904, s'est élevé à 12,291,460 tonnes contre 11,846,442 en 1903, soit pour l'année dernière une différence en plus de 445,018 tonnes.

Le transport des marchandises arrivées par mer a été effectué par 7,692 navires d'une jauge collective nette de 7,657,707 tonneaux contre 7,499 bâtiments, d'une contenance totale de 7,626,263 tonneaux, ce qui constitue, pour 1904, une augmentation de 193 bâtiments et de 32,444 tonneaux.

Pour l'ensemble du royaume, le mouvement maritime, en 1904, est représenté à l'entrée par 12,394 navires et 10,910,904 tonneaux, contre 11,989 bâtiments et 10,547,979 tonneaux. La part de Rotterdam a donc été de 62.08 0/0 pour les navires et de 70.18 0/0 pour le tonnage, contre 63.01 0/0 et 72.30 0/0 en 1903.

Les principales marchandises qui ont alimenté le mouvement des importations à Rotterdam ont été les suivantes, les chiffres correspondants de 1903 étant également indiqués :

IMPORTATIONS. *(Commerce général.)*

Produits alimentaires.

Marchandises.	1904.	1903.
	(Poids en tonnes de 1,000 kilogrammes.)	
Froment	1.243.344	1.255.053
Seigle	438.585	551.883
Orge	454.597	435.374
Maïs	287.980	390.109
Farine de froment	73.531	106.435
Café	59.743	85.587
Margarine brute	46.487	45.955
Sucre brut	114.811	75.429
— autre	35.859	35.552
Vins en fûts	29.910	29.508
Vins en bouteilles	11.642	10.935

Autres produits.	1904.	1903.
Minerais	4.352.992	4.197.172
Métaux non ouvrés	434.847	371.908
— ouvrés	139.103	163.531
Huile de graines de coton	36.681	29.695
Sésame et autres huiles comestibles	7.583	7.166
Autres huiles y compris huile de palme	105.647	108.285
Pétrole	339.100	277.042
Houille	583.617	382.898
Tabac et cigares	36.060	38.729
Graines et semences	194.522	166.568
Drogueries, produits chimiques et matières tinctoriales	303.667	293.239

Autres produits.	1904.	1903.
Saindoux	34.777	26.587
Bois de construction	1.030.644	834.517
Engrais	151.332	152.811
Suif, suie et stéarine	33.353	35.116
Résine et poix résine	4.286	5.552
Fruits frais	27.053	27.189
— autres	55.919	51.361
Fourrages	159.677	160.153

Il y a donc lieu de relever des augmentations, notamment pour l'orge, la margarine brute, les sucres, les vins, les minerais, les métaux non ouvrés, l'huile de graine de coton, l'huile de sésame et autre, le pétrole, la houille, les graines et semences, les drogueries et produits chimiques, le saindoux, les bois de construction et, par contre, des diminutions pour le seigle, le maïs, la farine de froment, le café, les tabacs et cigares, les fourrages.

IMPORTATIONS DE FRANCE.

Si l'on examine maintenant le mouvement commercial de la France, en se basant sur les données recueillies auprès de l'administration des douanes de ce port, on constate que les importations de France (commerce général) arrivées par mer à Rotterdam en 1904 sont représentées par 78,809 tonnes contre 99,653 en 1903, soit une différence en moins de 20,844 tonnes.

Voici quelles ont été les principales marchandises comprises dans ce mouvement, les chiffres correspondants de 1903 étant également indiqués :

IMPORTATIONS DE FRANCE.

Produits alimentaires.

Principales marchandises.	1904.	1903.
	(En tonnes.)	
Café	7.773	11.093
Vins en fûts	4.272	4.661
Vins en bouteilles	451	289
Spiritueux	812	537
Sarrazin	132	»
Fèves, pois, lentilles	24	21
Autres céréales comme épeautre non pelé	270	»
Farine de froment	323	598
Margarine brute	50	141
Sucre brut	15	385
Sucre autre	3	226
Fruits frais	1.178	649
Fruits autres	983	155

Autres produits.

Principales marchandises	1904.	1903.
	(En tonnes.)	
Minerais	28.466	43.854
Suif, graisse et stéarine	4.553	4.494
Drogueries et produits chimiques	13.837	18.479
Huile d'arachides	945	1.106
Huile de graine de coton	24	59
Huile de sésame et autres huiles comestibles	352	255
Résine et poix résine	1	1.691
Poterie et porcelaine	53	151
Fourrages	177	209
Tabac et cigares	308	227
Pierres pour pavage	914	271
Coton non filé	193	333
Cendres	74	155
Fils	200	274
Bois de construction	370	305
Bois d'ébénisterie	464	681
Bois de teinture	9	150
Outillage, machines mécaniques	19	53
Chiffons	46	47
Cordes et cordages	24	33
Métaux bruts	778	1.377
Métaux ouvrés	141	70
Graines et semences	1.640	105
Laine	18	5
Tissus	29	15
Épices	494	548
Peaux et cuirs	2.065	1.455

On constate donc, comparativement aux résultats correspondants de 1903, accroissement pour les vins en bouteilles, spiritueux, fruits, suifs, graisses et stéarines, tabac et cigares, pierres pour pavage, bois de construction, métaux ouvrés, graines, et semences, laines, tissus, peaux et cuirs.

Il y a, par contre, diminution pour les cafés, vins en fûts, farine de froment, margarine brute, sucres, minerais, drogueries, huiles d'arachides et de graine de coton, résine, poterie, fourrages, coton, métaux bruts, épices.

Pour ce qui est des marchandises françaises expédiées par chemin de fer, elles figurent dans les documents de la douane néerlandaise comme étant de provenance belge. Ces documents renferment, en effet, la mention suivante : « Pour l'importation « et l'exportation, soit par voie de terre, soit par canaux ou « rivières, le pays frontière, c'est-à-dire la Belgique ou la Prusse « est toujours considéré comme pays de provenance ou de des-

« tination. » Il est absolument impossible, dans ces conditions, de faire connaître les marchandises françaises qui empruntent la voie de terre. Quant aux statistiques annuelles publiées par le ministère des Finances, elles n'indiquent la provenance ou la destination que pour l'ensemble du Royaume et non pour chacun des ports.

IMPORTATIONS D'ALGÉRIE.

Les marchandises importées d'Algérie à Rotterdam représentent 182,468 tonnes contre 235,576 en 1903 soit en moins 51,109 tonnes.

Nous indiquons ci-après les principaux produits importés par ce port en 1904 et 1903.

Principales marchandises.	1904.	1903.
	(En tonnes.)	
Vins en fûts	308	191
Minerais	146.261	198.378
Engrais	34.235	31.135
Laine	»	33
Fourrages	24	105
Drogueries et produits chimiques	17	164
Tabac et cigares	24	107
Peaux et cuirs	79	10
Métaux non ouvrés	2	20
Fruits frais	»	»
Autres	51	13

Les importations de vins en fûts, minerais, engrais, peaux et cuirs, fourrages et fruits, accusent, comme on le voit un accroissement comparativement à 1903; tandis que les fourrages, drogueries et produits chimiques, tabac et cigares, métaux non ouvrés, témoignent d'une différence en moins.

EXPORTATIONS DE ROTTERDAM.

Le mouvement de l'exportation à Rotterdam est représenté en 1904 par 11,413,947, tonnes contre 10,390,463 en 1903. Ce mouvement se décompose comme suit :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Par mer	2.963.613	2.454.665
Par voie fluviale	7.427.786	8.948.405
Par terre	9.064	10.877
	10.390.463	11.413.947

Nous faisons connaître, ci-après, les principales marchandises exportées de Rotterdam par mer, en 1904 et 1903.

Désignation des marchandises.	1904.	1903.
Pommes de terre	29.951	17.480
Fécule de pommes de terre	5.280	7.332
Baryte	7.252	5.515
Cacao en poudre	2.277	2.621
Produits chimiques	10.451	10.019
Copra	3.669	6.287
Drogueries	3.732	4.609
Machines	1.630	1.691
Levure	2.716	2.716
Glycérine	2.240	2.014
Froment	1.063	5.879
Orge	2.199	5.079
Maïs	5.638	4.559
Épeautre (non mondé)	205	»
Riz	31.402	31.435
Farine de froment	1.588	750
Farine de riz	2.555	1.019
Pois et lentilles	10.321	9.369
Légumes frais	37.348	35.985
Foins	11.490	17.424
Peaux salées	5.602	6.744
Fonte	26.722	459 507
Fromage	15.937	16.980
Café	11.776	11.905
Houille	897.074	691.085
Coke	107.319	156.548
Blanc de céruse, de perle	12.215	14.202
Tissus de laine	271	218
Margarine comestible	39.846	39.623
— brute	2.324	1.520
Engrais	40.417	53.182
Huile d'arachides	1.744	1.311
— de palme	3.295	115
Noix de palme	51	1.100
Papier	»	3.000
Zinc ou speautre brut	30.356	23.838
Acier en feuilles et en plaques	39.145	74.160
Rails	22.854	79.833
Stéarine	3.398	2.715
Tabac à priser	1.059	1.064
Cigares	574	499
Suif, suie, graisse	3.101	2.305
Goudron	436	425
Etain brut	3.419	3.639
Corde et cordages	3.089	3.458
Tourbe litière	68.048	65.722

	1904	1903.
	—	—
Harengs	45.218	51.402
Viande de mouton, veau	14.191	14.930
Fruits	5.088	5.919
Spiritueux en fûts (litres)	156.856	763
— en bouteilles	12.747.266	1.218
Liquëurs en fûts	46	45
— en bouteilles	195.052	764

On relève des différences en plus pour les pommes de terre, les barytes, les produits chimiques, maïs, farine de riz et de froment, houille, rails, spiritueux et liqueurs et, par contre, des diminutions pour les copra, drogueries, froment, orge, fonte, suif, suie et graisses.

TRANSIT.

Le mouvement du Transit à Rotterdam, en 1904, s'établit comme suit, les chiffres correspondant de 1903 étant également indiqués :

	1903.	1904.
	—	—
Transit sans transbordement	162.623	153.244
Transit avec transbordement :		
a. Marchandises importées par terre ou par voie fluviale et exportées par mer	267.818	292.737
	(En tonnes de 1,000 kilog.).	
Exportés par voie fluviale	4.955	5.587
— par terre	2.593	2.177
Total	275.336	300.501
b. Marchandises importées par mer et exportées :		
par mer	65.277	33.587
par voie fluviale	267.640	356.502
par terre	28.807	32.875
Total	361.724	422.964

CHAPITRE III.

Revue des principaux marchés: minerais, pyrites, céréales, riz, cacao, café, sucre, margarine, lard neutral, huiles de coton et d'arachides, pétrole, tabac, épices, peaux, phosphates, superphosphates, charbon, vins, traction automobile (1). — Conseils aux commerçants et industriels français.

Nous allons maintenant passer en revue les principaux articles qui ont alimenté le marché de Rotterdam :

Minerais. — Rotterdam occupe le premier rang parmi les ports de l'Europe pour les importations de minerais de fer, 1,750,000 tonnes environ sont vendues chaque année par des maisons établies à Rotterdam soit pour leur propre compte soit en commission. On estime, en outre, à plus d'un million de tonnes les minerais qui sont dirigé de Rotterdam à destination des autres ports du monde. Une partie de ces minerais proviennent de mines exploitées par des maisons de cette ville ou plusieurs entreprises étrangères ont installé des bureaux pour la vente et l'expédition de leur minerais.

Le total des minerais de toute nature importés à Rotterdam en 1904, était de 4,611,000 tonnes, contre 4,192.000 en 1903; soit une augmentation de 419,000 tonnes. Cette augmentation est d'autant plus remarquable que l'importation des minerais de fer par les ports anglais montre pour 1904 une diminution de 214,000 tonnes.

1902, 6,439,757 tonnes; 1903, 6,310,162 tonnes; 1904, 6 millions 100,556 tonnes.

Bien que la production de fonte n'ait pas fait de progrès sensibles en Allemagne (1004 : 10,103,000 tonnes contre 10,018,000 tonnes en 1903), l'importation des minerais par Rotterdam a augmenté. Ceci prouve que l'industrie allemande a de plus en plus besoin de minerais étrangers. L'importation totale des minerais de fer en Allemagne était de :

3,957,000 tonnes en 1002; 5,225,000 tonnes en 1903; 6,061,000 tonnes en 1904.

Le port de Rotterdam prend part à cette importation avec :

2,832,000 tonnes en 1902; 3,710,000 tonnes en 1903; 4,116,000 tonnes en 1904.

Quant à la diminution mentionnée pour l'Angleterre, elle est

---

(1) La partie de ce chapitre relative à la **traction automobile** a ait l'objet d'une publication spéciale au *Moniteur officiel du Commerce* du 2 novembre 1905.

bien en conformité avec la production des fontes qui indique une différence en moins de 250 000 tonnes environ.

1902, 8,653,976 tonnes; 1903, 8.952,183 tonnes; 1904, 8,699,661 tonnes.

Le rôle important de la Suède dans l'approvisionnement des pays européens se manifeste de plus en plus. En Angleterre, où l'importation des minerais a diminué d'environ 214,000 tonnes, les importations des minerais de Suède ont éprouvé une augmentation de 134.050 tonnes (1903, 399,755 tonnes; 1904, 533,805 tonnes), mais le fait caractéristique de l'importance croissante de ces minerais est un achat d'environ 14 millions de tonnes, livrables pendant une période d'années, conclu par un groupe d'usines allemandes.

L'importation des minerais de Suède à Rotterdam s'éleva en 1904 à 1,747,802 tonnes; en 1903, elle était de 1,589.399 tonnes; soit une augmentation en faveur de 1904 de 158,403 tonnes.

L'importation des minerais d'Espagne à Rotterdam a augmenté de 169,472 tonnes; (1903, 1,637,655 tonnes; 1904, 1,807,127 tonnes), mais ce n'est pas de Bilbao que vient cette augmentation; au contraire, ce port figure dans ce chiffre avec 793,459 tonnes (1903, 907,030 tonnes).

L'importance toujours croissante que joue le port de Rotterdam dans le commerce des minerais se révèle dans le tableau suivant :

Importations de minerais viâ Rotterdam.

A. — Minerai de fer.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
Espagne	1.333.275	1.343.824	1.343.176	1.328.516	1.637.655	1.807.127
Suède et Norvège	770.167	802.730	934.365	929.919	1.430.996	1.589.399
Canada	124.015	»	189.460	216.850	175.600	227.064
Grèce	155.293	118.895	129.325	86.587	122.439	176.117
Algérie	213.225	272.678	254.688	136.190	196.632	168.091
France	58.833	79.231	88.157	92.148	49.723	120.338
Russie	»	»	»	»	65.147	17.642
Portugal	200	4 982	980	3.100	7.865	4.180
Etats-Unis	»	»	»	»	»	4.134
Angleterre	»	»	»	»	»	808
Perse	»	»	»	»	»	750
Italie	51.687	54.014	55.811	38.384	23.503	370
Allemagne	»	»	»	»	»	325
Australie	»	»	»	»	»	»
Total	2.706.695	2.676.354	2.995.962	2.831.694	3.709.560	4.116.345

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
B. — Minerai de manganèse.						
Russie	117.107	144.266	125.237	144.137	145.275	174.178
Indes	14.963	23.060	9.980	»	5.050	6.673
Grèce	6.246	3.214	»	6.284	»	»
Brésil	»	»	2.954	»	5.620	»
Turquie	»	»	3.840	»	2.479	6.346
Angleterre	»	»	»	»	»	2.431
Italie	»	»	»	1.150	»	»
Total	138.316	170.540	142.011	151.571	158.424	189.628
C. — Pyrites et pyrites de cuivre						
Espagne	209.210	261.944	261.413	178.851	269.302	256.732
Portugal	47.234	»	»	1.300	»	»
France	»	»	»	»	205	»
Total	256.444	261.944	261.413	180.151	269.507	256.732

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
D. — Minerai de nickel.						
Nouvelle-Calédonie	»	9.280	8.290	13.327	27.815	»
Albany	»	»	2.181	»	»	»
Noumea	»	»	1.970	»	»	»
Angleterre	»	»	772	»	1.385	»
Total	»	9.280	13.213	13.327	29.200	»
E. — Minerai de zinc.						
Amérique	»	»	19.159	24.014	10.212	12.757
Portugal	»	»	»	»	»	11.675
Suède	»	»	»	4.672	4.797	5.088
France	»	»	2.600	»	»	2.675
Angleterre	»	»	»	532	»	»
Total	»	»	21.759	29.218	15 009	32.195
F. — Minerai de plomb.						
Amérique	»	»	»	»	»	8.431
Angleterre	»	»	»	»	»	537
Total	»	»	»	»	»	8.968

	1899.	1900.	1901.	1902.	1903	1904.
G. — Minerai de chrome.						
Angleterre	»	»	»	1.896	2.493	5.669
Turquie	»	»	»	»	7.796	»
Algérie	»	»	»	750	»	»
Grèce	»	»		500	»	»
Amérique	»	»	»		»	269
Malte		»	»	»	»	200
Total	»		»	3.146	10.289	6.138
H. — Minerai de strontiane.						
Angleterre	»	»	»	»		1.108
		Total.				
Minerais de fer et de manganèse	2.845.011	2.846.894	3.137.973	2.983.263	3.867.984	4.305.993
Pyrites et pyrites de cuivre	256.444	261.944	261.413	180.251	269.507	256.732
Minerai de nickel	»	9.280	13.213	13.327	29.200	»
— zinc	»	»	21.759	29.218	15.009	32.195
— plomb	»	»	»	»	»	8.968
— chrome	»	»	»	3.146	10.289	6.138
— strontiane	»	»	»	»	»	1.108
Total	3.101.455	3.118.118	3.434.358	3.209.176	4.191.989	4.611.114

Pyrites de fer et de cuivre importées dans les ports allemands et hollandais pendant l'année 1904.

	Pomaron.	Rio-Tinto.	Tharsis.	S. Pedro.	Perrunal.	Tinto y Sta-Rosa.	Divers.	Total.
	—	—	—	—	—	—	—	—
Hambourg	33.565	54.888	21.468	»	»	10.660	1.887	122.468
Harbourg	7.222	»	1.360	»	»	»	»	8.582
Ports du Wéser	18.775	3.004	»	»	»	»	»	21.779
Stettin	19.564	56.653	13.080	»	»	»	»	89.297
Rendsbourg	»	»	4.682	»	»	»	»	4.682
Dantsick	6.387	»	»	»	»	»	6.432	12.819
Total Allemagne	85.513	114.545	40.590	»	»	10.660	8.319	259.627
Rotterdam	31.345	184.524	4.591	»	34.572	»	»	255.032
Amsterdam	»	4.187	»	3.589	»	»	2.150	9.926
Total Hollande	31.345	188.711	4.591	3.589	34.572		2.150	264.958
Total général	116.858	303.256	45.181	3.589	34.572	10.660	10.469	524.585

Le total général des importations de pyrites de fer et de cuivre en Hollande et en Allemagne a donc été :

En 1904 de	525.000 tonnes.
Contre en 1903.	565.000 —
Soit en moins, environ. . .	40.000 tonnes.

La presque totalité des pyrites importées dans les ports hollandais ont été réexpédiées en Allemagne aux grandes usines du bassin du Rhin. En Hollande, la consommation de pyrites n'est guère que de 8 à 10,000 tonnes. L'acide sulfurique employé en Hollande vient, pour la plus grande partie, de Belgique. Il y a cependant aux Pays-Bas quatre ou cinq usines qui se servent, pour la fabrication de l'acide sulfurique, ou des pyrites ci-dessus, ou des blendes (sulfures de zinc) belges.

Les prix des pyrites de fer en 1904 ont varié de 40 à 50 cents par unité de soufre et par 1,000 kilog.

Céréales. — Les arrivages de céréales aux Pays-Bas ont été de beaucoup inférieurs à ceux de 1903 et les cours ont été sujets à de grandes fluctuations. Les prix de 1 florin 30 pour le seigle et de 1 florin 80 pour le froment, s'élevèrent, en février-mars, respectivement à 1 florin 40 et 1 florin 90, retombèrent en juin à 1 florin 20 et 1 florin 75, et se trouvaient à la fin de l'année à 1 florin 45 et 1 florin 95. Les prix atteignaient leur minimum à l'époque de la sécheresse qui se fit sentir dans la plus grande partie de l'Europe.

La hausse qui suivit cette période fut provoquée en Amérique, mais l'Europe ne suivit pas ce mouvement dans la même mesure. La tendance à la hausse trouva un appui dans l'attitude réservée de la République Argentine, de l'Australie et de l'Inde qui avaient évidemment déjà vendu d'avance des quantités considérables et attendaient le résultat des récoltes d'automne dans les autres pays de production. De plus, on semblait se demander avec une certaine inquiétude si, par suite de sa situation politique, la Russie serait toujours à même d'exporter autant de céréales. On craignait que d'un côté la mobilisation de nouveaux corps d'armée n'enlevât trop de bras à l'agriculture, et d'un autre côté que le matériel des chemins de fer ne fût trop pris par les besoins militaires et que les transports de céréales vers les ports de mer ne restassent, par suite, en souffrance. Ces transports heureusement ne semblent pas avoir été entravés par la guerre.

Dans la seconde moitié de l'année, les prix se sont non seulement maintenus, mais se sont régulièrement élevés. Cela peut être attribué au peu d'importance de l'exportation des États-Unis, qui se virent eux-mêmes dans l'obligation d'importer du froment du Canada pour le mélange, et cela malgré le droit élevé d'entrée de 25 dollarcents par bushel.

La récolte de seigle fut relativement peu considérable en Russie et en Roumanie; elle fut, par contre, très importante en Allemagne.

La convention allemande néerlandaise entra en vigueur dans le courant de 1904, avec le concours des expéditeurs russes et roumains et sous la direction du Congrès commercial allemand. Les articles de cette convention règlent d'une manière satisfaisante toutes les manipulations de céréales arrivant en cargaisons mixtes.

Riz. — Si en 1903 nous eûmes à constater des fluctuations assez importantes, il y eut également, en 1904, d'assez grandes variations, le plus souvent des hausses. Bien que la récolte de Birmah, destinée à l'exportation, eût été évaluée au chiffre élevé de 2,750,000 tonnes, les détenteurs se tinrent continuellement sur la réserve.

La cause de cette attitude ferme fut la guerre russo-japonaise. Le Japon fut, en effet, le principal acheteur du riz de Birmah dont les prix haussèrent jusqu'à environ 4 florins 1/4, malgré l'abondance de la récolte.

La récolte de Java fut bonne et la plus grande partie trouva acquéreur.

En résumé l'année 1904 se termina pour le riz de Java par:

Une tendance ferme pour les qualités non décortiquées; pour le Japon avec peu d'offre et à environ 7 florins; pour le Birmah avec des détenteurs très fermes. Les dernières ventes pour la Hollande se firent à environ 4 florins 30.

Riz mondé. — Les cours du riz de Java restèrent pendant toute l'année à peu près stationnaires. La demande fut régulière et les ventes furent satisfaisantes. Java pour table, 14 à 18 florins; Java blanc, 10 à 12 florins; Java ordinaire, 8 à 9 florins.

Les cours du riz du Bengale ou de Patna varièrent de 9 à 11 florins, suivant la grosseur du grain.

Japon. — Il y eut des transactions à 8 florins 1/4 avant l'arrivée des premiers envois de la récolte de 1903. Mais à mesure que l'époque des arrivages approchait, la tendance devenait plus ferme et les prix haussèrent de 8 florins 1/4 à 9 florins et même pendant l'été à 9 florins 1/4 et 9 florins 1/2.

Birmah. — La demande constante de l'étranger fit monter les cours de 3/4 ou 1 florin.

Cacao. — Les cours du cacao de Java de choix ont réalisé 50, 44, 48, 45 cents. Il n'y a pas eu cette année d'arrivages de Surinam, malgré l'espoir qu'on avait eu à ce sujet; aussi le Gouvernement néerlandais a-t-il nommé un directeur de l'agriculture dans cette colonie pour y ranimer les diverses cultures et empêcher notamment la disparition complète du cacao.

Dans le courant de l'année on a traité en première main 2,028 sacs de Java, 45 de Trinidad, ensemble 2,073 sacs, contre 2,994 en 1903 et 2,510 en 1902.

Beurre de cacao. — La maison C. J. Van Houten et fils, à Weesp, mit en vente environ 850 tonnes qui rapportèrent en moyenne 66 cents 1/2 par livre, contre 845 tonnes et une moyenne de 62 cents en 1903.

Les cours se tinrent en 1904 entre 62 et 74 cents contre 58 et 67 cents en 1903.

Des autres fabriques indigènes, seule la maison « de Jong » se présenta aux ventes périodiques et put livrer 150 tonnes à des prix satisfaisants.

Café. — La Société de commerce a vendu aux enchères en 1904.

	163.113	sacs et	892	caisses.
Il a été vendu en première main. .	249.729	—	1.294	—
Total en 1904.	412.842	sacs et	2.146	caisses.
Contre en 1903. . . .	499.519	—	2.838	—

Les cafés de Santos et d'Afrique vendus à livraison ou sous main ne sont pas compris dans ces ventes.

Enchères. — Comme aux cours des trois années précédentes, la Société de Commerce Néerlandaise ne tint, cette fois encore, que six enchères. La différence de prix entre le Java et le Santos fut moins sensible que les autres années. En 1905, il n'y aura que cinq enchères d'environ 20,000 sacs chacune.

Arrivages. — Les arrivages en Europe furent en 1904 beaucoup plus faibles que l'année dernière. Les États-Unis ayant accaparé de grandes quantités dans les pays de production, on constata à la fin de l'année un déplacement assez important du Stock du monde se répartissant comme suit :

Au 31 décembre 1903, Europe : 467,450 tonnes ;
— — Amérique : 171,230 tonnes ;
— 1904, Europe : 383,860 tonnes ;
— — Amérique : 249,140 tonnes.

Ce qui donne pour l'Europe une diminution de 83,590 tonnes, et pour l'Amérique une augmentation de 77,910 tonnes.

Les arrivages de Java et de Santos sur le marché hollandais furent peu considérables. La Société de Commerce Néerlandaise importa 10,500 sacs de moins, les particuliers importèrent 48,900 sacs de moins des Indes Orientales et 472,700 sacs de moins de Santos. Par contre ils importèrent d'Afrique 6,300 ; de l'Amérique Centrale et du Venezuela 27,300 sacs de plus qu'en 1903.

La production du café de Libéria à Java fut également cette

année un peu moins abondante. Les arrivages et les ventes aux Pays-Bas furent, en 1904, de 57,300 sacs contre 85,200 en 1903.

En somme, les divers arrivages en Hollande pour le compte des particuliers s'élèvent à 872,200 sacs en 1904 contre 1,360,200 en 1903.

Fluctuations des prix. — Les prix dépendaient le plus souvent des mouvements du marché à terme, à l'exception cependant des qualités fines de Java.

A la hausse rapide de janvier, provoquée par la spéculation américaine, succèda, en février déjà, une réaction. En août le terrain perdu fut reconquis parce que les spéculateurs américains revinrent à la charge, et depuis lors les prix restèrent les mêmes pour s'élever encore un peu de nouveau à la fin de l'année.

Sucre. — La récolte des betteraves n'a pas été bonne en raison de la sècheresse de l'été. Les pertes subies de ce chef n'ont été que partiellement compensées par la récolte de la canne à sucre.

La consommation a beaucoup augmenté en raison de la diminution considérable des droits d'accise tombés en France de 64 à 27 fr. les 100 kilog. et en Allemagne de 20 à 14 marks.

La consommation est montée en France de 11 à 12 5/8 kilog. par habitant dans la période de 1900-1901 à 1902-1903 et en Allemagne de 12 7/8 et 13 7/8 kilog. à 19 5/8 kilog. dans le même espace de temps.

Cette augmentation qui semble devoir encore s'accentuer davantage atténue beaucoup la perte subie par le Trésor en raison de la baisse des droits.

La diminution des grandes réserves par l'accroissement de la demande et les apparences défavorables de la récolte des betteraves, d'autre part, ont fait remonter les prix dans de fortes proportions.

Les cours du sucre de betterave sur le marché hollandais débutèrent à 9 3/4 et 10 florins dans le premier semestre; ils montèrent à 11 florins, pour arriver à la fin de l'année jusqu'à 17 florins.

Pour le sucre de Java, le prix du muscarado passe de 4 3/4 à 5 florins; puis, la hausse s'étant produite, réalise 7 florins.

La récolte de 1905 a profité de cette augmentation et était déjà presque entièrement vendue d'avance en 1904, à raison de 5 3/4, 8 et 8 1/2 florins, ainsi qu'une partie même de celle de 1906 au prix de 7 florins.

L'abolition des primes permet au sucre de canne de Java de concurrencer le sucre de betterave; mais il y a encore quelques difficultés à vaincre dans la fabrication de ce produit colonial.

La production du sucre de betterave en Europe a été évaluée à 4,681 tonnes contre 5,875; 5,561 et 6,750 dans les trois dernières années. La récolte semble avoir moins souffert en Hollande que dans les autres pays, le rendement a été meilleur qu'en 1903 et était représenté par 135 contre 124 tonnes.

La récolte de Cuba de 1904-1905 s'éleva à 1,050 tonnes contre 1,177 et 943 en 1905 et 1902. Celle de Java atteignit 16,616,983 picols (1,026 tonnes) contre 14,575,420 picols (900 tonnes) et 13,989,008 picols (864 tonnes).

On estime que la production totale du sucre de canne a été de 3,584 tonnes contre 3,769 et 3,184 en 1903 et 1902.

La production du sucre de betterave aux États-Unis a été évaluée à 209 tonnes contre 208 en 1905 pour les deux dernières années. Cette récolte ne s'élevait en 1895-98 qu'à 30 et 40 tonnes.

Comme en Europe, cette culture profitera de l'élévation des prix. Les résultats ne seront pas les mêmes, par contre, pour la canne à sucre qui reste plus longtemps sur pied.

Les envois de sucre de Java en 1904, représentés par 16 millions 646,918 picols contre 14,317,294 et 13,315,290 pour les deux précédentes années se répartissent comme suit entre les pays de destination :

Pays de destination.	1904.	1903.	1902.
États-Unis et Barbades	5.136.700	3.031.156	6.675.830
Europe et Canal V. O.	1.239.452	428.845	28.559
Méditerranée, Sainte-Hélène et Açores	2.481.610	1.515.978	283.249
Australie	230.578	1.279.707	1.189.162
Chine et Singapour	3.851.124	4.770.237	3.272.912
Japon	2.177.663	2.120.358	1.311.008
Inde Anglaise	1.529.801	1.121.003	554.570

Les importations aux Pays-Bas pour la consommation se sont élevées à 86,146 tonnes de sucre brut contre 81,496 en 1903 et 10,605 tonnes de sucre raffiné contre 11,943 en 1903.

Les exportations sont représentées par 32,874 tonnes de sucre brut contre 5,311 en 1903 et 168,982 de sucre raffiné contre 140,590 en 1903.

Le stock du sucre brut et raffiné au 31 décembre 1904 était de 48,765 tonnes contre 83,984 à la date correspondante de 1903.

Margarine. — Rotterdam, on le sait, est le principal marché de l'Europe pour la margarine, grâce aux fréquentes communications avec les États-Unis, ce commerce s'est concentré à Rotterdam, qui est devenu le siège d'une très importante fabrication de beurre artificiel. L'exportation se fait surtout à destination de l'Angleterre, des Indes Néerlandaises et de l'Afrique du Sud.

La qualité supérieure, cotée le 31 décembre 1903, 45 à 46 florins (1) les 100 kilog. déclinait encore en février pour arriver au commencement de juillet 1904 à 43 florins.

Il faut attribuer cette baisse à l'exportation toujours croissante en Angleterre et ailleurs par le Danemark, l'Australie, la Sibérie, le Canada et l'Argentine, de beurre naturel et aussi à la diminution de la consommation de la margarine en Sibérie par suite de la guerre russo japonaise. D'autre part, la surproduction en Amérique eut pour effet d'augmenter considérablement les arrivages en Hollande. C'est ainsi que fin juin ceux-ci surpassaient de 34,000 tierçons les chiffres de 1903.

Pour ces mêmes raisons, le cours du lard neutral tomba jusqu'à 40 fr. les 100 kilog. Les fabricants de margarine achetèrent alors en masse ce produit et les stocks en magasin, augmentant d'une façon inquiétante, semblaient devoir amener une baisse inévitable.

Les grèves dans les « Packinghouses » et la sécheresse dans une grande partie de l'Europe vinrent modifier la situation. L'industrie hollandaise eut, en effet, à fabriquer une grande quantité de margarine et les prix remontèrent pour la qualité supérieure jusqu'à 54 et 55 florins les 100 kilog. en septembre, pour atteindre 88 florins en novembre et retomber ensuite à 80 florins.

Nous indiquons ci-après les stocks au 31 décembre de chacune des années 1897 à 1904 ainsi que les arrivages des États-Unis pendant la même période. en tierçons (barils de 160 à 170 kilogrammes net).

1904.	1903.	1902.	1901.	1900.	1899.	1890.	1897.
			Stocks au 31 décembre :				
12.500	20.158	13.500	20.670	22.600	10.000	6.800	8.600
			Arrivage des États-Unis :				
223.829	214.135	145.684	218.914	223.200	207.491	226.450	197.555

Les cours pour la qualité de choix ont été comme suit (en florins) :

1904.	1903.	1902.	1901.	1900.	1899.	1898.	1897.
			Cours le plus élevé :				
55/56	66	71	69	60	66	47	48
			Cours le plus bas :				
42	40	57	42	40	42	35	32
			Cours moyen :				
47 1/2	48	66	53 1/2	47	48 1/2	39 1/2	38

Lard neutral. — Les cours du lard neutral ont été encore

(1) Le florin vaut environ 2 fr. 08.

plus bas qu'en 1903, les fabricants néerlandais ayant fait des approvisionnements trop importants de ce produit, les prix baissèrent jusqu'à 44 florins. On a de meilleures prévisions pour 1905.

Les stocks au 31 décembre, de 1897 à 1904, ainsi que les arrivages des États-Unis, pendant la même période, sont indiqués ci-après en tierçons (barils de 160 à 170 kilog. net).

1904.	1903.	1902.	1901.	1900.	1899.	1898.	1897.
—	—	—	—	—	—	—	—
Stocks au 31 décembre :							
9.500	1.700	3.000	3.910	1.600	4.000	2.600	3.000
Arrivage des États-Unis ;							
103.500	72.200	99.000	114.000	142.000	185.000	168.260	143.200

Les cours de la première qualité ont été comme suit (en florins) :

Cours le plus élevé :							
55	76/75	74/73	77	51/52	54/55	41	37/38
Cours le plus bas :							
40	46 1/2	56	48	44	37	34	28
Cours moyen :							
46 1/4	56 1/2	65	55	46 3/4	40 1/4	37 3/4	32

Huile de graine de coton. — Cette huile est devenue un article très important sur le marché de Rotterdam qui, non seulement fournit aux fabriques locales de margarine la qualité supérieure et aux fabriques de savon les qualités inférieures, mais exporte ce produit en Allemagne, en Belgique, en Suisse et dans d'autres pays.

Comme en 1903, les prix de l'huile de graine de coton employée dans l'industrie de la margarine ont été trop élevés en comparaison de ceux des autres matières; aussi la consommation a-t-elle encore diminué.

Pendant les quatre premiers mois de 1904 les prix furent de 30 à 32 florins les 100 kilog.

La nouvelle récolte se vendit au début pour « Choice Butteroil » 28 florins, puis 24,50 à 25 et même 20 florins les 100 kilog. A la fin de l'année, 21 et 21.80 « Choice Butteroil » et 20 et 20.50 pour « prima Summer Yellow ».

Séduits par ces prix peu élevés et dans l'espoir d'une vente avantageuse, les fabricants de beurre de margarine contractèrent d'importants achats, surtout pendant les quatre derniers mois de l'année. Suivant leurs prévisions, la consommation augmenta, en effet, à tel point qu'ils craignirent de ne pouvoir faire face aux commandes.

Les fabricants de savon, en Hollande comme en Allemagne, emploient de grandes quantités d'huile de graine de coton;

mais en 1904 la vente se trouva considérablement réduite au profit de l'huile de lin.

Les stocks dans les entrepôts des Pays-Bas étaient au 1er janvier 1905 de 25,429 barils contre 14,972 et 20,932 à la date correspondante de 1904 et 1903.

Les importations (commerce général), se sont élevées à 32,126 tonnes contre 34,596 en 1903 et 59,701 en 1902.

Les importations pour la consommation ont été de 11,120 tonnes contre 11,428 en 1903 et 20,150 en 1902.

Arachides et huile d'arachides. — La plupart des arrivages d'arachides sont aujourd'hui directs. La fabrique Calvé, de Delft, a ses propres cultures d'arachides en Afrique. Ce qui passe par le marché est donc peu important.

L'importation totale d'arachides s'est élevée à 37,937 tonnes en 1904, contre 32,772 en 1903.

Il n'en vint au marché de Rotterdam, en 1904, que 25 tonnes du Congo et 300 de Mozambique.

Les prix varièrent de 15 à 13 florins avec tendance à la baisse.

L'exportation d'huile d'arachides s'est montée, en 1904, à 2,527 tonnes contre 2,281 en 1903.

Noix palmistes et huile de noix palmistes. — Comparés à ceux de 1903, les cours de 1904 furent très satisfaisants. Les arrivages à Rotterdam se montèrent à 2,720 tonnes contre 2,545 en 1903.

Huile de palme. — Les cours varièrent entre 27 et 29 florins. L'espèce rouge, pour la fabrication du savon, rapporta en moyenne 30 florins.

Les importations se sont élevées à 25,207 tonnes en 1904 contre 27,548 en 1903 ; les exportations respectivement à 8,409 et 10,872 tonneaux.

750 tonnes de la côte Ouest d'Afrique ont passé par le marché de Rotterdam, contre 980 en 1903.

Huile de coco. — L'huile de coco est apparue pour la première fois en 1902, comme matière première, pour la fabrication de la margarine comestible. On est arrivé à neutraliser cette huile, à la débarrasser de son odeur et de son goût de façon à pouvoir l'employer à meilleur compte que les autres matières premières, dans la fabrication du beurre artificiel. Elle est très recherchée par les fabricants.

Les prix subirent différentes fluctuations; cotée 35 florins au début de l'année, elle monta jusqu'à 43 florins en automne à la suite des nouvelles défavorables concernant la récolte des divers pays ; à la fin de l'année, elle était à 42 florins.

Les bas prix, en 1904, des autres matières premières em-

ployées dans la fabrication de la margarine ont fait diminuer la consommation d'huile de coco neutralisée.

Pétrole. — Comme on le verra par les chiffres ci-après, la consommation du pétrole aux Pays-Bas a pris, depuis une dizaine d'années, un développement considérable, les quantités étant données en barils dont la contenance en poids représente 150 kilog. environ.

1895, 970,000; 1896, 970,000; 1897, 1,020,000; 1898, 1,065,000; 1899, 1,060,000; 1900, 1,055,000; 1901, 1,127,000; 1902, 1,170,000; 1903, 1,188,000; 1904, 1,160,000.

Les arrivages à Rotterdam, y compris Flessingue, sont indiqués ci-après :

1895, 1,371,000; 1896, 1928,000; 1897, 1,857,000; 1898, 2 millions 020,000; 1899, 2,010,000; 1900, 1,885,000; 1901, 2,205,000; 1902, 1,955,000; 1903, 2,147,000; 1904, 2,177,000.

Tabac. — Les résultats de la récolte de 1904 ont été plus favorables que ceux de l'année écoulée et, comme on pourra le voir ci-après, les prix des tabacs de Java et de Sumatra ont été supérieurs à ceux de 1903.

Sumatra. — Dans le courant de 1904, 254,168 balles de Sumatra sont parvenues en Hollande, c'est-à-dire 12,000 de plus qu'en 1903. Cette augmentation est due plus à la surproduction qu'à l'extension de la culture. Malgré cela, le prix moyen fut plus élevé, de 7 cents par livre, que pour la récolte précédente.

Comme toujours, l'Amérique fut le principal acheteur et la situation du marché demeura avantageuse pendant toute la saison.

Java. — Les résultats, qui avaient été particulièrement défavorables en 1903, ont été cette année excellents. Les arrivages furent représentés par 339,712 balles à 30 cents la livre, produisant une recette totale de 18 millions de florins, contre 337,129 balles à 30 3/4 cents et de 12,800,000 florins en 1903.

Besoeki. — Le Besoeki fournit, comme d'habitude, la plus grande quantité, savoir : 46,410 balles feuilles et 68,201 ballots coupures; ensemble 114,611 ballots contre 122,000 en 1903.

Borneo. — Les arrivages du Borneo hollandais n'atteignaient que 592 balles, au prix de 44 cents la livre. Ce produit semble s'acheminer vers la ruine complète.

Par contre, la récolte du Borneo anglais fut entièrement vendue en Hollande. Elle comportait 16,603 balles à 81 cents la livre contre 13,000 et 73 cents en 1903. Le produit total des deux récoltes (Borneo hollandais et anglais) a été de deux millions de florins.

Manille. — La situation politique et économique des îles Phi-

lippines demeurant toujours peu satisfaisante, la culture du tabac reste en souffrance. Les arrivages étant irréguliers les fabricants européens eurent recours à d'autres provenances.

En 1904, les arrivages se bornèrent à 1,067 ballots de tabac ayant été longtemps emmagasinés à Manille. Ce tabac ne peut se vendre qu'à très bas prix.

Brésil.— Comme le tabac fort des dernières années ne fut pas du goût des fabricants allemands, ceux-ci prirent de préférence du tabac de Java. Il en résulte une baisse de prix et de grandes quantités furent dirigées sur les Pays-Bas.

Résumé du commerce du tabac à Rotterdam en 1904.

	Stock au 1er janvier 1904.	Arrivages en 1904.	Livraisons en 1904.	Stock au 1er janvier 1905.	Nature de l'emballage.
	—	—	—	—	—
Maryland	333	5.888	5.759	462	boucauts.
Virginie	48	388	391	45	—
Kentucky et Mason Country	65	476	473	68	—
Java	4.309	100.741	101.208	3.842	ballots.
Sumatra	»	28.805	28.805	»	—
Bornéo	»	761	761	»	—
Havane	195	98	212	81	—
Paraguay	»	1.916	1.916	»	—
Grèce, Turquie et Trébizonde	933	9.666	9.320	1.279	—

Arrivages et ventes dans les Pays-Bas en 1904.

	Total des arrivages.	Total des ventes.	Nature de l'emballage.
	—	—	—
Maryland	8.369	8.288	boucauts.
Virginie, Kentucky et Mason County	1.197	1.212	—
Java	389.744	395.476	—
Sumatra	246.867	246.867	ballots.
Bornéo	17.364	17.364	—
Havane	98	212	—
Paraguay	1.916	1.916	—
Grèce, Turquie et Trébizonde	9.678	9.332	—

Épices. — Les cours ont varié comme suit :

Noix muscade (Banda, 110, 115 pièces), par livre : 77, 62, 66, 53 cents.

Macis (Banda 1re qualité), 141, 143, 132, 134, 93 cents.

Clous de girofle (Amboina), 41, 49, 42 1/2, 45 3/4, 35, 43 cents.
— Zanzibar, 38 3/4, 47 1/4, 39 1/2, 45 1/4, 29 cents.

Poivre Lompang, 31 3/0, 26 7/8, 31 1/2, 31 1/8.

Indigo. — Les arrivages d'indigo de Java à Rotterdam de 1900 à 1904, sont indiqués ci-après :

1900, 2,184 caisses ; 1901, 1,654 ; 1902, 1,652 ; 1903, 1,747 ; 1904, 2,569.

La grande concurrence de l'indigo artificiel a fait sensiblement tomber les cours du produit naturel et, d'autre part, la guerre russo-japonaise diminua l'exportation au Japon.

Pendant la même période la récolte d'indigo à Java a donné les résultats suivants :

1900, 595 tonnes ; 1901, 498 ; 1902, 484 ; 1903, 547 ; 1904, 499.

Peaux. — Les importations de peaux à Rotterdam se sont élevées à 185,991 pièces, contre 129,161 en 1903 ; 163,405 en 1902 ; 171,999 en 1901 ; 132,130 en 1900 et 118,276 en 1899.

Les 185,991 pièces arrivées en 1904 se répartissent comme suit :

135,068 peaux de bœufs des Indes Orientales ; 50,100 peaux de buffles des Indes Orientales et 823 peaux de buffles d'Afrique.

Le cours des peaux de bœufs monta cette année de 20 à 30 0/0, celui des peaux de buffles, au contraire, fut inférieur, même pour le première qualité.

Les stocks, pendant la même période, étaient au 31 décembre 1899, 13 026 pièces ; 1900, 19,178 ; 1901, 18,726 ; 1902, 6,087 ; 1903, 13,218 ; 1904, 34,895.

Phosphates. — La situation du marché des phosphates en 1904 a été à peu près la même qu'en 1903.

Voici les cours moyens qui ont été cotés :

Hauts titres (80/95 0/0) de Christmas et Ocean Islands 7 3/4 à 8 d.
— (75/80 0/0) de Floride 6 3/4 à 7 d.
— (75/80 0/0) de Tenesse 5 3/4 à 6 d.
— (63/68 0/0) d'Algérie 5 à 5 1/4 d.
Bas titres (53/63 0/0) d'Algérie 4 3/4 à 5 d.
— (58/63 0/0) de Tunisie 4 3/4 à 5 d.

par unité de phosphate tribasique de chaux et par tonne de 1,015 kilog. cif port hollandais du Weser et de l'Elbe.

Pour la Baltique, les prix ont été de 1/4 à 1/2 deniers plus élevés. L'importation des phosphates à Rotterdam a été de

126,200 tonnes en 1904, contre 101,920 en 1903. Elles se répartissent comme suit entre les différents pays de provenance :

Algérie, 24,680 tonnes ; Tunisie, 9,875 ; Floride, 90,950 ; autres provenances, 695.

L'augmentation importante et régulière de la production des phosphates est contrebalancée par l'accroissement continuel de la consommation dans le monde. C'est la Tunisie qui a augmenté le plus.

Superphosphates. — On peut évaluer la consommation des superphosphates aux Pays-Bas à 55,000 tonnes en 1904, contre 40,000 en 1903, soit une augmentation de 15,000 tonnes.

La plus grande partie est du superphosphate de 14 0/0 d'acide phosphorique soluble dans l'eau.

Environ la moitié de ladite quantité est importée de France et de Belgique, l'autre moitié provient de quatre usines hollandaises.

En général, la situation n'est pas très bonne et les bas prix ne permettent pas aux fabricants de réaliser de bénéfices suffisants.

Charbons. — Les importations de charbons allemands et anglais en Hollande depuis 1900 ont été comme suit :

	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
		(En milliers de tonnes.)			
Allemagne	3.785	3.920	4.521	5.234	6.850
Angleterre	1.820	1.046	745	739	1.357

Les importations de charbons anglais dans le port de Rotterdam étaient, en 1904, de 581,629 tonnes.

La vente de charbon de soute a été, en 1904, d'environ 500,000 tonnes, contre environ 355,000 en 1903. Près de 420,000 tonnes provenaient d'Allemagne et environ 80,000 d'Angleterre, contre 425,000 et 110,000 respectivement en 1903.

Le prix des charbons de soute anglais et allemand était, en 1904, de 14 florins par tonne f.o.b., contre 14/6 en 1903.

Les charbons de ménage anglais étaient vendus environ 30 florins par tonne, les charbons de ménage allemands 20 à 25, suivant qualité.

Bois. — Le marché des bois a été plus animé en 1904 que dans les deux années précédentes.

L'importation se compose de deux parties distinctes ; l'une est donnée en kilogrammes, l'autre suivant la valeur en florins.

L'importation totale de bois en Hollande est représentée par :

1903 : 716,000 tonnes et 41,000,000 de florins.
1904 : 806,843 tonnes et 59,345,000 florins.

Vins. — L'importation pour la consommation donne les chiffres suivants :

a) *en fûts.*

de Belgique	782.400	litres.
de France	4.183.000	—
d'Angleterre	213.000	—
de Hambourg	326.600	—
d'Allemagne	609.700	—
d'Espagne	1.776.700	—
d'autres pays	1.361.400	—
Total en 1904	9.252.800	litres.
— 1903	9.825.800	—
— 1902	10.167.300	—
— 1902	10.489.300	—

b) *en bouteilles.*

de Belgique	383.800	litres.
de France	152.900	—
d'Allemagne	298.900	—
d'autres pays	36.100	—
Total en 1904	871.700	litres.
— 1903	901.000	—
— 1902	911.000	—
— 1901	929.400	—

Total en fûts et en bouteilles.

En 1904	10.124.500
1903	10.726.800
1902	11.078.910
1901	11.418.700

Ces données indiquent que notre apport de vins en fûts dépasse 4 millions de litres par an, ce qui nous assure le premier rang. Quant aux vins en bouteilles, nous en fournissons beaucoup plus que ne le représentent les chiffres ci-dessus, parce que la plus grande partie de ces vins importés en Hollande *viâ* Belgique, par chemin de fer, sont attribués à ce pays qui est porté en 1904 pour 383,800 litres. Mais ce chiffre ne comprenant pas seulement que des vins d'origine française, il n'est guère possible d'avoir de données très exactes à ce sujet.

Pour les vins en tonneaux le chiffre donné ci-dessus comme total, doit être aussi un peu majoré pour les mêmes raisons puisqu'en Belgique on trouve inscrit également 782,4000 litres.

Il n'y a pas de droits d'entrée pour les vins en Hollande mais il y a, par contre, un droit d'accise assez élevé qui est de 0 fl. 20

(environ 42 centimes), par litre quels que soient le degré, la qualité ou le logement.

La communication directe entre Rotterdam et Bordeaux est assurée par des navires de la maison Smith et Cie, Willemskade, qui effectuent le voyage tous les quinze jours. Le fret est d'environ 15 fr. par tonne; on compte 4 bordelaises par tonne. Pour les fûts vides on traite de gré à gré.

Le Consulat de France est journellement consulté au sujet du choix d'un représentant sur place; mais, en raison du nombre très restreint de Français résidant à Rotterdam, il ne lui est guère possible, le plus souvent, de fournir aux négociants des indications sur une aussi délicate désignation qui serait mieux assurée par l'envoi d'un représentant de leur maison en Hollande.

Nous croyons, néanmoins, répondre à un désir maintes fois exprimé en indiquant, ci-après, les noms des principaux commerçants en vins.

Maisons faisant l'importation des vins :

1° A **Rotterdam :**

J. de Bruyn et Zoon; L. F. de Bruyn et Cie; Carp et Cie; Adrs. V. Dorp V. H. E. Suermondt et Zoen et Cie; Hoogewerff, Chabot et Visser; De Kat, de Vrij, Twiss et Cie; A. Milders et Zoon; S. Van Oldenborgh et Cie; Reuchlin et Zoon; Van Straalen, Monsieur et Erkelens.

2° A **Amsterdam :**

G. M. S. Steins Bisschop; S. Boelen; Vve H. Rahder et fils; Berkhoff, Moltzer et Cie; Bicker et Moddermann; Van Oostveen et Cie.

3° A **La Haye :**

S. Unger et Cie; Antonio Aguilar; C. C. Straman et Cie; Voss et Cie.

4° A **Zutphen :**

S. S. Mispelblom Beyer et fils; Ketjen et Cavadino.

5° A **Zwolle :**

Doyer et Pruimers; Hens et Schaepman.

6° A **Leuwarden :**

A. Menalda et fils.

7° A **Groningue :**

Viëtor et Cie; Max Wreesman.

8° A **Harlingen :**

D. Oolgaard et fils.

9° A **Bois-le-Duc :**

Soh. Van Ryckevorsel et fils; Vve C. De Wijs et fils.

A Oosterhout :

S. F. Frencken et Cie.

Quelques grandes maisons de Bordeaux se sont installées en Hollande, traitent leurs affaires sans intermédiaires, et vendent dans les meilleures conditions de sécurité pour le client les excellents crus de France. Elles font de bonnes affaires parce que le Hollandais est bon connaisseur. C'est ainsi que les horribles mixtures fabriquées en Allemagne et vendues sous le nom de champagne n'ont aucun succès ici. Nos grandes marques sont estimées à leur juste valeur.

Le vin de Bordeaux est préféré au vin de Bourgogne comme vin de table. Les maisons françaises, entre autres la maison de Luze et fils de Bordeaux qui vend les meilleurs crus, fournissent, à partir de 60 cents, un vin très honorable comme vin ordinaire. Mais de telles maisons ne s'adressent qu'à la classe aisée et leurs prix naturellement ne sauraient convenir à la population ouvrière et agricole qu'on pourrait chercher à amener à l'usage du vin.

Le vin est un reconstituant nécessaire aux habitants de ce climat humide, et je suis persuadé que la consommation de nos vins ordinaires pourrait être considérablement augmentée en Hollande. Le droit d'accise de 20 cents (0 fr. 42) est certes très élevé, mais l'obstacle n'est pas insurmontable. La difficulté actuelle est que, depuis de longues années, un certain nombre de grandes maisons ont, pour ainsi dire, monopolisé ce commerce qui leur assure un bénéfice considérable. Il suffirait peut-être de mettre à la portée du public, sans intermédiaire, un vin honnête vendu avec un modeste bénéfice pour troubler la quiétude de ces commerçants et réaliser une bonne affaire. On devrait pouvoir livrer un bon vin de France naturel à partir de 50 cents au détail. En opposant à l'alchimie de ces commerçants qui déshonorent nos vins de France par d'habiles et lucratives mixtures, la franchise d'un liquide sans alliage on aurait peut-être la clé du succès.

CHAPITRE IV.

Mouvement industriel hollandais. — Céramique. — Pipes de Gouda. — Briqueteries. — Tourbe. — Sucres. — Féculeries. — Conserves. — Fabriques de tapis. — Huileries, etc. — Chantiers de construction et fabriques de machines. — Dividendes des Compagnies de navigation, etc.

Céramique. — La fabrique de Rozenburg maintient sa bonne réputation et n'arrive pas à suffire aux commandes. La

faïence de Delft a entièrement reconquis la place qu'elle occupait autrefois. Les fabriques faisant l'imitation de la faïence de Delft prospèrent également. La fabrique de Purmerend est devenue Société anonyme et a installé des magasins dans les grandes villes. La faïence ordinaire (poterie et vaisselle), qui se fabrique à Maestricht, souffre de la concurrence étrangère.

L'importation s'est élevée :

	En 1903.	En 1904.
	(En florins.)	
Pour la porcelaine à.	1.016.000	998.000
Pour la faïence à	682.000	635.000
Pour la poterie à	896.000	873.000
Total. . .	2.594.000	2.506.000

L'importation se calcule en florins, parce que le droit d'entrée est de 5 0/0 *ad valorem*. On voit qu'elle se monte chaque année à un peu plus de 2 millions 1/2 de florins.

L'exportation se calcule en kilogrammes. Elle progresse lentement, mais continuellement.

Porcelaine.

En 1901.	53.000	kilogrammes.
— 1902.	70.000	—
— 1903.	129.000	—
— 1904.	355.000	—

Faïence fine.

En 1901.	13.259.000	kilogrammes.
— 1902.	12.061.000	—
— 1903.	12.971.000	—
— 1904.	13.106.000	—

Pipes de Gouda. — En 1904, le nombre des fabriques est tombé de 8 à 7. Dans ces sept fabriques, 225 personnes ont fabriqués environ 11,520.000 pipes. L'exportation, en grande partie absorbée par la Belgique s'est montée à 1,728,000 unités.

Briqueterie et tuilerie. — L'état favorable de la température a permis de fabriquer beaucoup de briques et de tuiles. L'exportation est tout à fait une exception, le débouché à l'intérieur étant suffisant. La production totale a été de 14 0/0 plus grande que celle de 1903.

Fabrication du verre. — La situation de cette industrie, dans les Pays-Bas, en 1904, a été très défavorable. La concurrence étrangère avait fait tellement baisser le prix des bouteilles que l'exportation diminua dans de grandes proportions. Les

fabricants se virent forcés de diminuer le prix de la main-d'œuvre des ouvriers verriers. Il en résulta une grève générale qui éclata le 3 octobre et durait encore le 1er janvier.

L'importation de verre de toute sorte dans les Pays-Bas se montait, en 1904 à 4,001,000 florins contre 4,171,000 en 1903. L'exportation était représentée par 15,373,000 et 11,465,000.

Industrie de la tourbe. — La température a été très favorable à cette industrie. La production a été abondante, sous forme de combustible, de tourbe litière et de poudre pour l'emballage. En 1903, les pluies continuelles avaient obligé certains fabricants à cesser le travail.

Industrie sucrière. — L'industrie sucrière aux Pays-Bas est entrée dans une nouvelle phase par suite de la mise en vigueur de la Convention de Bruxelles. Les chiffres suivants feront voir que la Hollande n'a pas à se plaindre du changement.

Les fabriques ont produit :

En 1900, 178,000 tonnes de sucre de betterave.
En 1901, 203,000 —
En 1902, 102,000 —
En 1903, 125,000 —
En 1904, 135,000 —

L'exportation du sucre brut, provenant des fabriques hollandaises de sucre de betterave, s'est montée :

En 1900 à 17,553 tonnes, en 1901 à 11,850, en 1902 à 10,385, en 1903 à 5,311, en 1904 à 32,874.

Sur ces 32,814 tonnes 143,011 sont allées en Angleterre.

L'exportation de sucre mélis s'est élevée :

En 1902 à 127,498 tonnes, en 1903 à 121,059, en 1904 à 147,591.

Sur ces 147,591 tonnes 143,011 ont été exportées en Angleterre.

Disons encore que l'exportation de sucre candi produit par les trois fabriques existantes, était représentée comme suit :

1900, 721 tonnes ; 1901, 1,040 ; 1902, 1,026 ; 1903, 1,564 ; 1904, 1,739.

Féculerie et glucoserie. — L'importation de fécule est toujours peu importante. Elle s'est montée :

En 1902 à 680 tonnes, en 1903 à 1,123 ; en 1904 à 2,653.

L'exportation, au contraire, est très considérable, savoir :

En 1902, 61,612 tonnes ; en 1903, 78,559 ; en 1904, 69,845.

Il y a lieu de rappeler que les chiffres d'exportation donnés

par le Ministère des Finances sont toujours un peu trop élevés parce qu'ils comprennent les provenances du nord de l'Allemagne expédiées au Rhin viâ Rotterdam.

La glucoserie travailla d'une manière satisfaisante sous la protection du syndicat existant.

Conserves alimentaires. — C'est à cette industrie que la longue sécheresse de 1904 a fait le plus de tort. Les délicieux légumes hollandais ont besoin d'humidité et de soleil.

Les légumes qui eurent le plus à souffrir furent les grands haricots verts et les petits haricots princesses que les fabriques emploient ordinairement en premier lieu.

La production de fruits conservés ou confits a été meilleure de même que celle des pâtés de viande et de gibier de Bréda.

Papeterie. — L'importation et l'exportation ont augmenté l'une et l'autre, mais l'exportation plus que l'importation.

Importation. — Pour papier de toute sorte, droits d'entrée 5 0/0 *ad valorem*, en 1904, 3,948,000 florins contre 3,914,000 en 1903.

Pour papier de tenture, papier à gargousse, etc., droits d'entrée 5 0/0 *ad valorem*, en 1904, 2,357,000 contre 2,315 en 1903.

Exportation. — Papier de toute sorte, 10,049 tonnes, en 1904, contre 8,478 en 1903.

Papier de tenture, papier à gargousse, etc., en 1904, 2,810 tonnes contre 2,901 en 1903.

Industrie textile. — L'année 1904 n'a pas été bonne, surtout pour l'industrie du coton, en raison de trop grandes fluctuations dans les cours des matières premières et les autres industries textiles ont souffert également pour les mêmes raisons. C'est surtout le cas de la laine dont le prix a doublé dans l'espace de deux années (0,75, en 1902, 1 fl. 45 à 1 fl. 50 aujourd'hui).

Néanmoins, la demande pour la consommation intérieure resta assez grande pour que les fabricants eussent régulièrement de l'ouvrage.

Les fabriques de tapis prospèrent à Hilversum, Rotterdam et Deventer. Celle de Deventer, qui fabrique spécialement des tapis imités de Smyrne, a été reconstruite en 1904 sur une échelle beaucoup plus vaste. Elle existe depuis une centaine d'années.

L'exportation de tissus de coton blanc ou imprimé s'éleva en 1904 à 21,091 tonnes contre 21,231 en 1903, celle des tissus de toile à 5,590 tonnes et 3,850.

L'exportation des tissus de laine est représentée, en 1904, par 1,587 tonnes conire 1,389 en 1903.

Les filatures ont pu fournir à l'exportation :

	1.403	tonnes de fil de lin et de chanvre.
	4.637	— coton,
et	233	— laine.
Total. . .	6.273	en 1904,
contre	6.119	en 1903.

Décortiquerie de riz. — Cette industrie marche toujours régulièrement en Hollande.

Huileries. — Les huileries ont de l'ouvrage toute l'année pour fournir les huiles destinées aux fabriques de beurre artificiel. L'huile d'arachides de la fabrique Calvé à Delf fait concurrence à l'huile d'olive comme huile de table.

L'exportation, sauf pour l'huile d'arachides, n'est pas très considérable ; elle s'est élevée en 1904 à 2,527 tonnes contre 2,281 en 1903. Cette huile était destinée à la Belgique, à l'Allemagne et aux États scandinaves.

Fabrication d'alcool et de levure. — Les résultats, quoique moins brillants que l'année précédente, ont été satisfaisants. La plus grande fabrique, celle de Delft, a donné un dividende de 16 0/0 après de très larges amortissements et réserves.

L'exportation de levure, en 1904, a été de 5,369 tonnes contre 5,165 en 1903.

L'exportation des boissons alcoolisées en 1904 s'élevait à 286,980 hectolitres contre 275,680 en 1903.

Brasseries. — L'exportation a diminué d'environ 7,300 hectolitres et l'importation de bière allemande a augmenté de 3,460 hectolitres.

	Exportation.	Importation d'Allemagne.
	(En hectolitres.)	
En 1903.	79.480	31.430
En 1903.	72.170	33.890

Stéarine. — Les fabriques de stéarine et de bougies stéariques de Gouda et de Schiedam, ont non seulement pourvu à toute la consommation intérieure, mais ont aussi exporté des quantités relativement considérables.

L'exportation totale de bougies s'est élevé, en 1904, à 5,506 tonnes contre 5,441 en 1903.

Chantiers de construction et fabriques de machines.

La *Société Feyenoord*, pour la construction de navires et machines à Rotterdam, a construit, en 1904 :

Deux torpilleurs pour le gouvernement hollandais; le navire *Jank Perlak* pour la Société d'exploitation de sources de pétrole dans les Indes néerlandaises; une drague aspiratrice le « *Maashaven* »; une drague aspiratrice pour la République Argentine; une drague aspiratrice pour le port de Scheveningue.

D'importantes réparations furent faites aux machines et aux chaudières de trois navires de guerre hollandais.

Le 31 décembre, on mettait sur chantiers trois torpilleurs pour le gouvernement hollandais, ainsi que deux vapeurs de commerce.

Le *chantier Conrad à Harlem*, si connu pour la construction des dragues pour l'étranger, a livré en 1904 :

A la République Argentine :

1 drague refouleuse à godets; 3 dragues aspiratrices de sable; 2 remorqueurs à hélice.

Au Congo :

1 drague aspiratrice de sable.

Aux Indes néerlandaises :

Une drague laveuse d'or.

Au Portugal :

Une drague à godets.

Au Sénégal :

Une drague à godets.

A la Serbie :

Une drague laveuse d'or.

Le 31 décembre, il y avait, de plus, en construction, 3 dragues et 4 déversoirs pour l'étranger.

La *Rotterdamsche Droogdok Maatschappy*, qui possède aussi un atelier de réparations, a fait construire, au commencement de l'année, un second dock flottant pour les bâtiments de grande dimension.

Le nombre des navires ayant utilisé ces installations a été, en 1904, de 145, avec un tonnage de 305,020, contre 29 et 78,116 tonneaux en 1903.

Dans ce chiffre, les bateaux de rivière ne sont pas compris.

Les *chantiers Wilton* ont reçu 312 navires de mer ou de rivière.

Les affaires de la fabrique de Delishaven se sont beaucoup développées par suite de la création d'un nouveau chantier pour grands bâtiments.

Elle a construit en 1904 :

1 remorqueur de mer pour Londres ; 5 bateaux pour le service des ports intérieurs, plus 5 remorqueurs en construction.

La *maison P. Smit* a construit, au cours de la même période :

1 vapeur pour le service des phares et des signaux pour les Indes néerlandaises ; 1 vapeur pour le service de la police, même destination ; 1 machine et chaudière par bateau-pilote.

Les *chantiers Bonn et Mees :* 2 vapeurs de mer ; 5 chalutiers à vapeur.

En construction : 1 vapeur de mer ; 1 chalutier à vapeur.

Wilton Machinefabriek : 3 dragues ; 5 vapeurs et 2 chalutiers.

Rykée and C° : 4 dragues ; 1 sloop de pêche ; 1 frégate en acier pour Hambourg.

Maison A. F. Smulders : 10 dragues ; 2 hoppers ; 2 transporteurs ; 2 vapeurs ; 2 bateaux de rivière.

Un mot sur la fabrique royale d'instruments de musique à Tilbourg, dont la renommée s'établit de plus en plus.

Comme en 1903, le taux du fret ne fut pas rémunérateur.

Nous indiquons, ci-après, les dividendes payés en 1903 et en 1904, par les principales Compagnies de navigation :

	1903.	1904.
	0/0.	0/0.
Holland Amerika lijn	8	2 1/2
Société Nederland	6.65	8.8
Rotterdamsche Lloyd	4.5	6
Koninklijke Paketvaartmaatschappij	7	7
Koninklijke West-Indische Maildients	6	7
— Nederland Stombootmaatschappij	9	9
Wm H. Müller and C° Maatschappij	7	7
Hollandsche Stombootmaatschappij	7	7
Holland-Golfmaatsch	0	0
Java-China-Japanlijn	0	5
Nederlandsche Lloyd	0	0
Zuid Amerikalijn	0	0
Société Oostzee	0	2 1/2
— Triton	0	0
— Noorwegen	0	0
— Baltic	0	0
— Bothnia	4	3
— Hudig et Veder	0	0
— de Maas	2	2
— Tromp	0	0

Le beurre et le fromage. — La sécheresse de 1904 a nui à la production du lait et, par conséquent, à celle du beurre et

du fromage. On a même dû recourir à l'importation du beurre pour faire face aux besoins de l'exportation.

L'importation du beurre aux Pays-Bas s'est élevée, en 1904, à 1,213 tonnes, contre 2,665 en 1904.

L'exportation a été comme suit :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
en Belgique	2.876	3.156
en Angleterre	12.898	9.602
aux Indes néerlandaises	821	1.009
à Surinam	158	203
Autres pays	6.512	9.737
Total	23.665	23.707

L'exportation de fromage est indiquée dans le tableau suivant :

	1903.	1904.
	(en tonnes.)	
en Belgique	12.996	13.260
en France	3.676	3.519
en Angleterre	17.202	13.416
à Hambourg	9.407	2.183
aux Indes Orientales	311	320
en Allemagne	6.864	8.100
en Russie	6	4
en Suède	19	15
Autres États	5.481	5.926

Pêche du saumon. — La pêche du saumon, aux environs de Rotterdam, n'a pas été très favorable cette année.

Les arrivages au Kralingshe Veer ne furent représentés que par 21,191 saumons, contre 26,944 en 1903.

La production de Kralingsche Veer, Ammerstol, Dordrecht, Hardingsveld, Gorinchem et Woudrichem réunis s'éleva cette année à 27,911 pièces, contre 34,910 en 1903.

Le nombre d'aloses, apportées au marché de Kralingsche Veer, s'est élevé a 26,946, contre 31,357 en 1903 et à tous les marchés réunis 64.791 contre 71,531 en 1903.

Dans les pêcheries de saumons, 57 esturgeons, contre 70 en 1903, furent capturés.

Le prix varia beaucoup. Le 27 août on paya le saumon Saint-Jacques 0 florins 90 le demi kilog. ; le 20 décembre 5 florins 10 pour le saumon d'hiver.

CHAPITRE V.

Mouvement maritime et fluvial dans le port de Rotterdam. — Entrées par mer. — Navigation du port par pays de provenance. — Tableaux comparatifs Hambourg-Anvers-Rotterdam. — Part des différents pavillons dans le mouvement. — Navigation Rhénane. — Lignes régulières de navigation à vapeur de Rotterdam en 1904.

Le mouvement maritime et fluvial en 1903, accusa l'augmentation phénoménale de plus d'un million de tonnes sur l'année précédente ; cette augmentation reste jusqu'à présent unique dans les statistiques des ports.

On ne pouvait espérer pour 1904 un tel accroissement; mais on peut, néanmoins, constater une plus-value de 120,000 tonnes; ce progrès est peu considérable et il convient d'un examiner les causes.

Pour faire cette analyse il faut relever la participation des principales marchandises qui contribuent le plus au mouvement du port de Rotterdam : les minerais, les céréales, les charbons, le bois et le pétrole et voici un tableau comparatif :

	1902.	1903.	1904.
	—	—	—
	(Tonnes de 1,000 kilog.).		
Minerais	3.209.176	4.191.989	4.611.114
Céréales	2.593.902	3.125.177	2.963.276
Charbons anglais	380.747	382.898	581.629
Bois (sauf le bas de teinture	648.263	867.209	1.036.203
Pétrole	293.250	322.050	326.550

Les minerais, cette année encore, ont le plus contribué à cette augmentation avec 420,000 tonnes. Les charbons suivent avec une augmentation de 209,000 tonnes et le bois avec environ 170,000. Le chiffre du pétrole est demeuré stationnaire; mais les céréales paraissent avec une diminution de 162,000 tonnes.

Il en résulte que l'importation des marchandises ci-dessus indiquées a augmenté de 630,000 tonnes de 1,000 kilog. Par contre, nous venons de voir que le total des importations de marchandises de toute nature accuse seulement un accroissement de 120,000 tonnes.

Le tableau suivant donne un aperçu des entrées par mer à Rotterdam et le rapport de ces dernières avec celles de tout le royaume depuis 1850.

Entrées par mer.

Années.	Dans tout le royaume. Nombre de navires.	Dans tout le royaume. Tonneaux de jauge.	A Rotterdam. Nombre de navires.	A Rotterdam. Tonneaux de jauge.	Part de Rotterdam en centièmes. Nombre de navires.	Part de Rotterdam en centièmes. Tonnage.
1850.. .	6.961	967.710	1.940	346.186	27.30	35.77
1860.. .	8.217	1.591.419	2.449	673.839	29.83	42.35
1870.. .	8.351	2.037.491	2.973	1.026.348	35.60	50.37
1880.. .	8.164	3.438.083	3.456	1.681.650	42.33	48.91
1890.. .	9.475	5.446.158	4.535	2.918.425	48.24	53.68
1900.. .	12.307	9.450.710	7.268	6.326.901	59.01	64.94
1901.. .	11.698	9.936.897	6.881	6.382.934	58.86	68.36
1902.. .	11.348	9.516.809	6.755	6.546.473	58.77	68.78
1903.. .	11.989	10.547.979	7.499	7.626.253	62.54	72.30
1904.. .	»	»	7.834	7.746.759	»	»

Le tableau suivant indique l'accroissement des grands ports du Nord de l'Europe dans le cours de ces dix dernières années. Il en résulte que le développement de Rotterdam a dépassé de beaucoup celui de tous les autres ports à l'exception d'Anvers :

	1894. Navires.	1894. Tonnage.	1904. Navires.	1904. Tonnage.	Accroissement relatif.
Rotterdam..	5.109	4.413.403	7.834	7.746.759	75 5 0/0
Anvers (1) .	4.642	4.999.639	5.841	9.385.267	87 5 0/0
Hambourg .	9.156	6.228.821	14.861	9.613.000	54 3 0/0
Brême . . .	3.835	2.093.209	4.242	3.175.078	51 7 0/0
Amsterdam .	1.666	1.281.387	2.072	1.796.986	40 2 0/0
Dunkerque .	2.755	1.473.041	2.377	1.813.890	23 1 0/0
Le Havre . .	6.602	2.834.140	6.123	2.934.629	3 5 0/0
Londres . .	54.309	14.802.808	27.098	17.073.852	15 3 0/0
Liverpool. .	17.115	8.266.446	20.526	11.083.856	34 » 0/0
Cardiff . . .	15.684	8.050.665	13.916	9.918.181	23 » 0/0
Hull	5.767	2.712.625	6.466	3.364.183	24 » 0/0

Sorties. — Le chiffre des sorties est d'une grande importance

(1) Les chiffres donnés pour Anvers doivent être réduits d'au moins 10 0/0 parce qu'en Belgique la réduction de 32 0/0 des tonnes brute en tonnes nettes n'est pas admise.

en raison de l'influence favorable qu'une augmentation aurait pour le port de Rotterdam.

L'année 1903 montra sur l'année précédente une augmentation de presque un million de tonnes. Mais cette avance a été perdue à moitié pendant l'année 1904. Voici d'ailleurs les chiffres :

Sorties :	1902.	1903.	1904.	
Charbons, cokes et briquettes	628.871	918.770	1.046.131	= + 127.361
Fontes et fer marmarchand	611.936	990.780	413.190	= — 577.590
Divers.	1.064.599	1.387.160	1.321.671	= — 65 489
Total des exportations.	2.305.406	3.296.710	2.780.992	= — 515.718

Nous indiquons, ci-après, la navigation de ce port par pays de provenance, ainsi que les augmentations ou diminutions constatées en 1904 sur 1903.

Pays de provenance.	1903. Nombre de navires.	1903. Tonnage brut en mètres cubes.	1904. Nombre de navires.	1904. Tonnage brut en mètres cubes.	Différence en 1904 sur 1903. Nombre de navires.	Différence en 1904 sur 1903. Tonnage brut en mètres cubes.
France	283	630.060	234	483.373	— 49	— 146.687
— possessions d'Afrique	91	539.228	79	480.619	— 12	— 58.609
Grande-Bretagne	2.808	8.570.061	2.823	8.344.638	+ 15	— 225.423
Allemagne, villes hanséatiques	618	2.181.367	623	2.415.341	+ 5	+ 233.974
— Prusse	532	1.172.384	655	1.435.845	+ 123	+ 263.461
Portugal	79	191.720	74	194.689	— 5	+ 2.969
Russie	727	4.809.940	794	5.113.169	+ 67	+ 503.229
Espagne	705	3.784.534	731	3.906.082	+ 26	+ 121.548
Principautés danubiennes	182	1.324.125	156	1.148.905	— 26	— 175.220
Suède et Norvège	576	3.368.560	612	3.552.371	+ 36	+ 183.811
République Argentine	72	643.498	113	949.996	+ 41	— 306.498
Brésil	34	383.435	25	300.782	— 9	— 82.653
États-Unis	422	5.158.965	384	4.738.327	— 38	— 420.638
Indes néerlandaises	46	485.585	53	590.441	+ 7	+ 104.856
Autres pays	324	1.883.484	336	2.013.471	+ 12	+ 129.987
	7.499	35.126.946	7.692	35.668.049	+ 217	+ 541.103

Les provenances de France accusent donc, comparativement aux résultats correspondants de 1903, une diminution de 49 navires et de 146,687 mètres cubes.

Les 234 navires venant de France qui sont entrés à Rotterdam, en 1904, se répartissent comme suit entre les différents ports de provenance, en distinguant les navires chargés des bâtiments sur lest.

Quant aux autres bâtiments en provenance des possessions d'Afrique, leur nombre a passé de 91, en 1903, à 79 en 1904 et leur tonnage collectif de 539,228 mètres cubes à 480,619.

Provenances.	Chargés. Nombre de navires.	Chargés. Tonnage brut en mètres cubes.	Sur lest. Nombre de navires.	Sur lest. Tonnage brut en mètres cubes.	Total. Nombre de navires.	Total. Tonnage brut en mètres cubes.
Bordeaux	26	55.900	»	»	26	55.900
Boulogne	»	»	1	713	1	713
Caen	19	57.740	2	6.790	21	64.540
Calais	»	»	2	9 271	2	9.271
Cette	3	15.043	»	»	3	15.043
Deauville	»	»	1	2.730	1	2.730
Dieppe	1	1.183	11	51.300	12	52.483
Dunkerque	53	37.097	10	25.284	63	62.381
Le Havre	54	80.566	13	37.797	67	126.363
	1	287	»	»	1	207
Saint-Malo	1	734	5	13.228	6	13.962
Marseille	18	70.107	»	»	18	70.107
Rouen	»	»	3	6.348	3	6.348
Sables d'Olonne	»	»	1	3.109	1	3.109
Saint-Servan	1	2.566	»	»	1	2.566
Le Tréport	3	4.164	»	»	3	4.164
Trouville	»	»	5	13.416	5	13.416
	180	333.387	54	149.986	234	483.373

Le tableau suivant fait connaître la proportion pour cent du tonnage collectif à l'entrée, par pays de provenance, de 1900 à 1904 inclusivement :

Provenances.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	(En pour cent.)				
Royaume-Uni	31.66	26.40	25.75	24.39	23.46
Espagne	10.49	10.34	9.55	10.77	10.95
Russie	11.11	11.60	14.06	13.69	14.35
États-Unis	14.85	18.41	15.95	14.68	13.28
Suède et Norvège	6.67	7.66	7.56	9.59	9.68

Provenances.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	(En pour cent.)				
Allemagne-Prusse . .	2.70	2.71	3.25	3.33	4.03
— villes hanséatiques.	3.47	4.88	6.23	6.21	6.77
France	1.56	1.70	1.79	1.79	1.36
Possessions d'Afrique.	2.16	1.96	1.20	1.53	1.35
Colonies néerlandaises	0.93	0.92	1.29	1.38	1.66
République Argentine.	2.54	2.53	1.68	1.82	2.66
Autres provenances. .	11.85	10.89	11.69	10.81	10.45
	100	100	100	100	100

Si l'on examine maintenant la nature des chargements, on constate que ceux venant du Royaume-Uni, comprennent en premier lieu la houille, puis le fer, ensuite les tissus divers, drogueries.

Dans les arrivages des États-Unis ce sont les blés et le pétrole, qui occupent la première place ; viennent après les bois, la farine, les engrais, la margarine.

La presque totalité des arrivages d'Espagne consiste en minerais.

La Suède expédie en Hollande du minerai et du bois.

La Russie envoie ici tant de la mer Noire que de la Baltique, des céréales, puis des bois et du minerai.

Le café, le riz et le tabac sont les principaux articles apportés de Java.

Les provenances de l'Algérie et de nos colonies sont indiquées ci-après :

Vapeurs chargés.

Provenances.	Nombre.	Tonnage en mètres cubes.
Alger.	3	15.629
Benisaf.	24	182.207
Bône	12	76.987
Bougie	3	15.283
Honaine	10	54.207
Rufisque	22	108.591
Sfax	4	21.939
Nouvelle-Calédonie	3	17.302
	81	492.145

Les statistiques suivantes font connaître les augmentations constatées en 1904, dans le mouvement de Hambourg, Anvers,

A msterdam et Rotterdam, comparativement aux résultats correspondants de 1903 :

Entrées.

Ports.	Navires.	Proportion 0/0.	Tonneaux.	Proportion 0/0.
Hambourg . .	+ 833	+ 5.9	+ 407.000	+ 4.9
Anvers	+ 77	+ 1.3	+ 284.963	+ 3.1
Amsterdam. .	+ 146	+ 7.4	+ 157.829	+ 7.4
Rotterdam . .	+ 193	+ 2.5	+ 31.434	+ 0.4

Le tonnage moyen à l'entrée dans les ports de Hambourg, Anvers et Rotterdam a été comme suit, pendant les dix dernières années :

Années.	Hambourg.	Anvers.	Rotterdam.
	(En tonneaux.)		
1895.	662	1.152	803
1896.	615	1.182	838
1897.	600	1.217	870
1898.	587	1.234	902
1899.	583	1.262	917
1900.	613	1.276	906
1901.	652	1.433	927
1902.	654	1.503	969
1903.	653	1.578	1.016
1904.	646	1.606	995

Comme on peut le voir, il y a eu cette année diminution pour Hambourg et Rotterdam, alors que pour Anvers il y a accroissement très marqué.

Les chiffres ci-après permettent d'établir une comparaison entre Rotterdam et Anvers, en ce qui concerne le mouvement des marchandises importées de 1895 à 1904 :

Années.	Rotterdam.	Anvers.
	(En tonnes.)	
1895	6.102.419	5.100.139
1896	7.519.066	5.822.736
1897	8.184.789	5.961.534
1898	9.008.114	6.337.454
1899	9.930.296	7.298.469
1900	10.540.256	7.023.791
1901	10.203.429	7.510.938
1902	10.143.476	8.583.248
1903	11.846.442	10.677.944
1904	12.291.469	9.100.000

Il ressort de ces données que ce mouvemement a passé pour Rotterdam de 6,102,149 tonnes en 1895 à 12,291,460 en 1904, et pour Anvers de 5,100,139 tonnes à 9,100,000.

La part afférente à chaque pavillon dans le mouvement maritime de Rotterdam à l'entrée s'établit comme suit :

Pavillon.	Voiliers. Nombre.	Voiliers. Tonnage brut en mètres cubes.	Vapeurs. Nombre.	Vapeurs. Tonnage brut en mètres cubes.	Total. Nombre.	Total. Tonnage brut en mètres cubes.
Argentine	»	»	1	11.936	1	11.936
Belge	»	»	25	132.893	25	132.593
Danois	7	2.827	187	956.543	194	959.370
Anglais	43	126.649	2.997	12.380.177	3.040	11.506.826
Français	11	66.022	91	172.535	102	238.557
Grec	»	»	55	425.391	55	425.391
Italien	6	23.225	31	289.833	37	313.058
Japonais	»	»	2	33.097	2	33.097
Hollandais	95	38.812	1.399	7.749.365	1.494	7.786.177
Allemand	18	81.080	1.636	6.614.388	1.654	6.695.468
Norvégien	23	52.519	278	1.765.598	301	1.818.117
Autrichien	»	»	57	534.122	57	534.122
Roumain	»	»	23	147.646	23	147.646
Russe	10	10.234	18	83.163	28	93.397
Espagnol	»	»	413	2.628.042	413	2.628.024
Uruguayen	»	»	8	48.188	8	48.188
Suédois	4	5.219	254	1.290.845	258	1.296.064
Total	217	406.587	7.475	35.261.462	7.692	35.668.049

Comme toujours, c'est l'Angleterre qui occupe la première place ; son pavillon ayant couvert en 1904, à l'entrée, 3,040 navires d'une jauge collective de 12.506,826, contre 3,090 navires et 13,651,178 mètres cubes.

Le second rang revient au pavillon allemand avec 1,654 navires et 6,695,468 mètres cubes, contre 1,542 navires et 5,315,861. Le pavillon hollandais vient en troisième ligne.

Nous indiquons ci-après les droits de port acquittés à Rotterdam de 1895 à 1904, tant par la navigation fluviale que par la navigation maritime.

Années.	Montant des droits acquittés. Par la navigation fluviale et de l'intérieur.	Par la navigation maritime.	Total des droits perçus.
		(En florins.)	
1895. .	193.763	709.520	903.203
1896. .	230.902	849.114	1.080.016
1897. .	253.732	936.946	1.193.678
1898. .	271.369	998.169	1.269.538
1899. .	291.089	1.083.488	1.374.577
1900. .	302.246	1.138.297	1.440.543
1901. .	305.176	1.140.717	1.445.893
1902. .	315.554	1.176.512	1.492.066
1903. .	358.477	1.354.312	1.712.789
1904. .	383.331	1.386.911	1.770.243

Le montant des droits perçus par le port de Rotterdam est passé de 903,283 florins en 1895 à 1,770,243 en 1904.

Pendant la même période, ceux acquittés par la navigation maritime se sont élevés de 709.520 florins à 1,386,911 florins et ceux de la navigation fluviale et de l'intérieur de 193.763 florins à 383,331 florins.

NAVIGATION RHÉNANE.

Voici un tableau comparatif de la navigation rhénane sur les ports hollandais dans les trois dernières années (en tonnes de marchandises) :

1902.		1903.		1904.	
Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.	Entrées.	Sorties.
		Rotterdam :			
1.744.566	6.453.423	2.330.821	8.007.470	2.041.064	8.643.197
		Amsterdam :			
199.231	252.705	180.798	256.932	191.350	237.509
		Autres ports :			
2.007.260	100.295	2.362.983	184.484	2.255.477	300.742
		Totaux :			
3.945.057	6.806.423	4.874.602	8.448.826	4.487.891	9.181.448

En 1888, le total du trafic rhénan passant la frontière des Pays-Bas (entrées et sorties) s'élevait à 4,601,198 tonnes, contre 13,669,339 tonnes en 1904. Dans ce dernier chiffre, la navigation rhénane sur Rotterdam a une part de 78 0/0.

En 1904. sur 67,519 bateaux qui passèrent Lobith, il y en avait 46,584 sous pavillon hollandais contre 64,973 et 45,859 en 1903.

Le tableau ci-dessous donne un aperçu comparatif du mouvement de la navigation rhénane d'Amsterdam, de Rotterdam et de la Belgique pendant les cinq dernières années :

Années.	Amsterdam.	Rotterdam.	Belgique.
		(En tonnes.)	
1900.	446.837	7.845.544	2.605.632
1901.	435.838	7.735.307	2.757.330
1902.	451.936	8.197.989	3.238.843
1903.	436.730	10.328.291	3.786.569
1904.	428.859	10.684.261	4.104.306

TRAFIC MARITIME RHÉNAN.

Le trafic desservi par des bateaux spéciaux d'un tirant d'eau leur permettant de remonter le Rhin jusqu'à Ruhrort et Cologne et qui s'étend surtout jusqu'aux ports de Brême, Danzig, Hambourg, Konigsberg, Stettin, Londres, Saint-Petersbourg, n'a pas fait de progrès en 1904. On peut en attribuer la cause notamment à la sécheresse qui rendit le fleuve difficilement navigable.

Cetts navigation est encore peu importante en comparaison du total de la navigation maritime et fluviale.

Voici les chiffres pour les trois dernière années :

1902 : 296,163 tonnes ; 1903 : 347,293 tonnes ; 1904 : 326,036 tonnes.

Le trafic total sur le Rhin, aussi bien celui des ports allemands entre eux que de ceux-ci vers les Pays-Bas et la Belgique et *vice versa*, était représenté en 1903 par 53,064,781 tonnes contre 42,995,661 en 1902.

La flotte marchande hollandaise, d'après les publications du journal *Schecpvaart*, a augmenté :

En 1899 de 15	d'une jauge de	30,899	tonneaux.
En 1900 de 22	—	69,869	—
En 1901 de 10	—	34,512	—
En 1902 de 19	—	60,782	—
En 1903 de 9	—	25,376	—
En 1904 de 8	—	17,300	—

Lignes régulières de navigation à vapeur de Rotterdam en 1904.

Lieux de destination :

Gibraltar, Messine, Palerme, Catane, départ chaque mois.
Glasgow, Grangemouth, départ mardi et vendredi.

Gloucester, départ presque tous les 8 jours.
Grimsby, départ mardi et samedi.
Goole, départ mardi, jeudi et samedi.
Gothembourg, départ chaque semaine.
Hambourg, départ trois fois par semaine.
Le Havre, départ vendredi.
Hull, départ mardi, mercredi et samedi.
Harwich, départ 2 fois par jour.
Java et Sumatra, départ tous les 15 jours (samedi).
Ville du Cap, Melbourne, Werf Sydney, Brisbane et Townsville, départ une fois par mois.
Kiel et Lübeck, départ tous les 10 jours.
Kings-Lynn, départ samedi.
Kœnigsberg-Pillau, départ chaque mercredi.
Copenhague, départ tous les 8 jours.
Leith, Édimbourg-Glasgow, départ mardi et vendredi.
Libau, départ presque tous les 15 jours.
Lisbonne, départ toutes les 2 semaines.
Liverpool, départ mercredi et samedi.
Londres (Compagnie de Navigation Hollandaise, départ tous les jours.
— (General Steam Navigation Cy), départ mardi, mercredi et samedi.
— (*viâ* Hawich), départ tous les jours.
— (Compagnie de Navigation Rotterdam-Londres), départ mercredi et samedi.
Liége, départ jeudi et dimanche.
Malte-Pirée, Salonique, Smyrne. Constantinople, Odessa et Batoum, départ tous les 15 jours.
Malte, Pirée, Smyrne, Constantinople, Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Alexandrette, Messine, Odessa, Batoum, départ presque tous les 7 jours.
Manchester (Cork Steamship Cy), départ chaque vendredi.
Marseille (Rotterdam-Lloyd), départ tous les 15 jours.
Marseille, Gênes, Livourne, départ presque toutes les 2 ou 3 semaines.
Middelsbrough's/Tees et Stockton's/Tees, départ tous les 10 jours.
Montréal, départ presque tous les 15 jours.
New Castle's/Tyne, départ vendredi (en été aussi mardi).
New-York (Ned. Americ. S. Mg), départ samedi.
Aarhuus, départ presque tous les 15 jours.
Aberdeen, départ tous les 10 jours.

Afrique orientale et méridionale : Lisbonne, Marseille, Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Kilindini, Tanga, Dar es Salam, Zanzibar, Mozambique, Beïra, Delagoa-baie et Durban, départ toutes les 4 semaines.

Gênes, Port-Saïd, Suez, Aden, Mombassa, Tanga, Dar es Salam, Zanzibar et Bagamoyo, départ toutes les 4 semaines.

Afrique occidentale, *viâ* Iles Canaries, départ chaque semaine.

Anvers, départ tous les jours, sauf lundi.

Algérie, Venise, Ancône, Bari et Tarente, départ presque tous les 15 jours.

Baltimore, départ tous les 15 jours.

Bergen-Stavanger, départ mercredi.

Belfast-Dublin, départ vendredi.

Brême, départ une fois par semaine.

Bilbao et Santander, départ tous les 15 jours.

Bordeaux, départ tous les 15 jours.

Bruxelles, départ mercredi et dimanche.

Boston, départ presque tous les 15 jours.

Bristol, départ tous les dix jours.

Cardiff, départ presque tous les 15 jours.

Christiania, départ tous les 8 jours (vendredi).

Christiansand, départ tous les 15 jours.

Constantza, Sulina, Galatz et Braïla et par occasion Constantinople, départ tous les 2 à 3 jours.

Cork, départ tous les 15 jours.

Dantzig et Neufahrwasser, départ tous les 8 à 10 jours.

Drontheim, Christiansund, Aalesund, départ toutes les 3 semaines.

Dunkerque, départ mercredi.

Dundee, départ samedi.

Fiume et Trieste, départ presque tous les 15 jours.

Gand, départ mercredi et dimanche.

Gênes, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Naples, départ presque tous les 15 jours.

Newport-News, départ tous les 15 jours.

Newport-Mon, départ tous les 15 jours.

Oporto, départ toutes les 2 semaines.

Philadelphie, départ toutes les 3 semaines.

Saint-Pétersbourg, départ tous les 15 jours.

Plymouth, départ tous les 10 à 15 jours.

Reval (en hiver seulement), départ tous les 10 jours.

Riga, départ chaque semaine.

Penang, Singapour, Chine et Japon, départ deux fois par mois.

Rostock, départ tous les 15 jours.

Southampton, départ chaque semaine.

Stettin, départ chaque semaine.

Swansea; départ tous les 10 à 12 jours.

Wilhelmshaven, départ une fois par semaine.

Stockholm, Malmoe et Helsinborg, départ tous les 15 jours.

Parmi les 77 lignes de navigation à vapeur mentionnées dans la liste qui précède, il y en a quatre qui touchent des ports français : une à Dunkerque, une à Bordeaux, deux à Marseille.

Une autre ligne touche en Algérie. Une seule de ces cinq

lignes bat pavillon français, c'est la petite ligne Rotterdam-Dunkerque qui fait un trafic régulier.

Nous sera-il permis, en terminant, de suggérer aux armateurs français l'idée d'étudier la création d'une ligne Marseille-Rotterdam ? Elle aurait sur ses concurrents étrangers l'avantage de pouvoir caboter en France.

F. Dubail,

Consul de France.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4) .	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux*, *Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901*. (*Ce recueil est tenu à jour par des suppléments*)	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*.	» 30	» 40
2e Supplément, *Décembre 1903*. . . .	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. (*Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.*) (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902*.		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905*.		
4e fascicule : Centre Amérique (Costa-Rica, Nicaragua, Honduras, San Salvador, Guatémala), *Novembre 1905*.		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904*.		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904*.		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 7 DÉCEMBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 486

ITALIE

Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 50 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand Duché de Luxembourg pendant l'année 1904	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904	» 20
485.	— **Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904	» 40

ITALIE

Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904 (1).

Observations générales. — Naples... Les précédents rapports d'ensemble de ce consulat général pour 1902-1903 (*Moniteur officiel du Commerce* des 17 mars 1904, 16 février 1905. Annexes n°s 325 et 419) Commerce et navigation du port de Naples, ont successivement exposé les diverses phases du projet consistant à donner, à ce centre commercial, un développement et une activité industriels qui lui ont jusqu'ici fait défaut.

Une loi spéciale à Naples, votée par le Parlement italien, le 8 juillet 1905 et dont deux textes imprimés (traduits en français) sont annexés au présent rapport, a définitivement consacré pareil projet et il se trouve, actuellement, en cours d'exécution.

Je me bornerai à relever les dispositions de cette loi qui paraissent de nature à intéresser plus particulièrement les commerçants et industriels français. Ceux-ci, outre la publicité, à vingt mille exemplaires en français, donnée par l'Institut Royal d'encouragement de Naples à la loi du 18 juillet précitée, ont eu à leur disposition à l'Office national du Commerce extérieur, les plus amples informations de détail touchant les conditions actuelles des industries de cette région dans la magistrale enquête (2 vol. in-4°) de la Commission Royale pour le développement industriel de Naples (octobre 1903) remise par moi (juillet 1904) à l'Office national du Commerce extérieur, à Paris.

Sommairement, les principaux avantages concédés, par la loi en question, aux industries « en voie de devenir » sont :

a) Exemption du droit d'entrée sur les machines et matériel de première installation ;

b) Exemption d'impôts pour les premiers dix ans d'exercice ;

c) Concessions de terrains expropriés par la ville et à céder à bon marché, aux nouvelles industries ;

d) Promesse de force motrice à bon marché par la canalisation des forces hydrauliques du Volturne.

(1) On peut consulter les tableaux annexés à ce rapport à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau.

Voici, encore à cet égard, des dispositions intéressantes à relever :

Octrois. — Art. 5. — Le Gouvernement du Roi devra, d'ici à la fin de l'année 1908, restreindre l'enceinte de l'octroi de Naples, en tenant compte des propositions qui lui seront faites par la municipalité de Naples.

. . . . . .

Les usines industrielles qui existent actuellement dans la zone à déclarer, ouverte aux effets de l'octroi par suite de la réduction de l'enceinte douanière, jouiront du même traitement, quant à l'octroi, sur leurs produits, des fabriques placées à l'intérieur de l'octroi, en observant les dispositions qui seront imposées par règlement sur la surveillance et le contrôle et pour l'indemnité des produits.

Maisons ouvrières. — Art. 6. — Sont déclarés d'utilité publique les travaux nécessaires à la création d'une zone qui sera déclarée ouverte, aux termes de l'article précédent et destinée à la construction de maisons ouvrières et habitations à bon marché, selon le plan qui sera présenté par la municipalité de Naples, dans un délai qui ne pourra excéder le 30 juin 1906. et qui sera approuvé par décret royal.

En cas d'expropriation, l'indemnité due aux propriétaires sera déterminée de la manière indiquée par l'article 13 de la loi du 15 janvier 1885 pour l'assainissement (Risanamento) de la ville de Naples. Les délais portés par la loi du 25 juin 1865 pour la procédure des expropriations pourront être abrégés par arrêt du préfet.

Droits de douane. — Art. 7. — Les matériaux de construction, les machines et, en général, tout ce qui pourra servir à la première installation des établissements industriels qui surgiront dans le territoire de la commune de Naples, dans le délai de dix ans à partir de la publication de la présente loi, seront exempts du payement des droits de douane (frontière).

Art. 8. — Seront également exempts du payement des droits de douane les machines et les matériaux de toute espèce, destinés à l'agrandissement, dans les délais déterminés par l'article précédent, des établissements industriels, déjà existants dans le susdit territoire.

Entrepôts douaniers. — Art. 9. — Le Gouvernement royal est autorisé à octroyer aux établissements industriels dont à l'article 6, la faculté de bénéficier du régime des entrepôts douaniers (deposito franco).

Dans ce cas, lesdits établissements seront considérés en dehors de la douane-frontière, et leur seront applicables toutes les dispositions de la loi du 6 août 1876. (N° 3264, 2e série).

Franchise du monopole du sel. — Art. 10. — Les établissements industriels auxquels aura été octroyé le droit de se prévaloir du régime de l'entrepôt douanier (deposito franco) auront la faculté de retirer directement des iles non sujettes au monopole de l'État, le sel nécessaire à leur industrie, avec exemption du droit d'exportation, et de tout autre droit en faveur de l'État, sauf les garanties à établir par le ministère des finances.

Franchise d'impôt mobilier et foncier. — Art. 12. — Pour les usines de nouvelle création et techniquement organisées, qui s'établiront dans le territoire de la ville de Naples pendant dix ans à partir de la publication de la présente loi, il est accordé, pour une période de dix ans, à compter de leur mise en exploitation, l'exemption de l'impôt (mobilier) (importa di ricchezza mobile) sur les revenus industriels qui en résulteront.

Art. 13. — Les nouvelles usines (l'article 12) et les terrains qui en feront partie intégrante, seront exempts des impôts (fonciers) sur les édifices et sur les terrains, ainsi que des surimpôts relatifs, pendant le même laps de temps pour lequel ils jouiront de l'exemption de l'impôt (mobilier) sur le revenu.

Art. 14. — Pour les usines actuellement existantes qui se transformeraient ou s'agrandiraient, et pendant le délai de dix ans dont aux articles précédents (à partir de l'agrandissement ou transformation) aucune augmentation ne sera apportée, en dépendance et considération desdites transformations aux revenus respectivement établis pour les impôts sur le revenu et foncier.

Privilèges spéciaux. — Art. 16. — Le Gouvernement royal est autorisé à réserver, pendant une période de dix ans, aux établissements de constructions métalliques existants et à ceux qui s'installeront ou s'agrandiront dans le territoire de la commune de Naples, la construction du matériel roulant de chemin de fer, dans une quantité non moindre d'un huitième du montant de matériel qui sera commandé pour compte de l'État.

Art. 27. — Dans un délai à expirer au 31 décembre 1904, le Gouvernement royal fera usage du droit d'employer au service d'interêt direct ou indirect de la commune de Naples, la force hydraulique à dériver du fleuve Tusciano, et excédant la quantité octroyée en 1901 à la « Societá meridionale di elettricita », à Naples. Toutefois que ladite énergie hydraulique sera employée en service direct des industries de la ville de Naples il en sera fait la concession perpétuelle et gratuite à la municipalité de Naples, aux conditions et procédures indiquées dans les articles précédents, en ce qui concerne les forces hydrauliques dérivées du fleuve Volturno.

Travaux publics dans le port pour 12,500,000 fr.

Art. 29. — Une dépense de 12,500,000 fr. est autorisée pour travaux d'agrandissement et d'aménagement du port de Naples (budgets 1907-16).

La ville de Naples est, depuis une dizaine d'années, en pleine voie de transformation et d'améliorations de toute sorte, on ne saurait le méconnaître « non plus qu'il reste, surtout au point de vue de la propreté » de l'hygiène, de la voirie, énormément à faire.

Les travaux du risanamento non encore terminés, la transformation assez rapide des moyens de transport et d'éclairage, suivant les derniers progrès réalisés en électricité, d'importants travaux de réfection et de pavages des voies les plus fréquentées, la siuftémation enfin, si nécessaire, du service des égouts dans une ville de pareille étendue, de population si dense, aux mœurs si spéciales, constituent, déjà, autant d'étapes parcourues vers des améliorations progressives.

D'autre part, les travaux publics subventionnés par l'État pour l'agrandissement du port, la construction de nouvelles jetées, de bassins de radoub et de carénage se poursuivent assez régulièrement pour faire prévoir que, dans un avenir assez prochain, ce port très fréquenté déjà par les grandes lignes de navigation, de toutes nations, le deviendra davantage encore, à son grand profit.

Des chiffres récemment publiés portaient à environ, 2,104 usines et ateliers utilisant 25,940 H. P. de force et employant 38,750 ouvriers dans l'enceinte même de la ville, l'ensemble des industries de Naples en y comprenant, d'ailleurs, les sociétés d'éclairage, de traction électrique, du service des eaux et l'arsenal maritime. Déduction faite de celles-ci, ce qui peut être porté au compte de la moyenne et de la petite industrie est bien peu de chose.

On peut juger par les chiffres suivants (tableaux nos I à IV et tableaux de A à D) (1) soigneusement relevés, quelle est dans cette ville et dans les diverses agglomérations urbaines l'avoisinant: Resina, Portici, Torre del Greco, Torre Annunziata constituant un groupement de près d'un million d'hommes, la position de quelques-unes de ces industries.

En vue de bénéficier des avantages de la « Loi de Naples » ci-dessus spécifiés et analysés, il résulterait, d'informations transmises, à notre requête, par la municipalité de Naples qu'un assez grand nombre d'établissements et entreprises de toute nature, ont jusqu'à la présente date (30 juin 1905) fait applica-

(1) On peut consulter ces tableaux à l'Office national du commerce extérieur, 3, rue Feydeau.

tion pour obtenir des concessions de terrain, dans la partie de la ville déclarée « Zone franche ».

La plupart de ces demandes émanent d'Italiens, d'industriels du Nord notamment.

Elles se décomposeraient jusqu'à présent ainsi :

Établissements et entreprises.	Nombre des demandes.	Mètres carrés demandés.
Papiers de tenture	1	600
Industries du ciment, de la chaux, couleurs, vernis	8	120.000
Industries de la céramique, majolique, terre cuite	1	2.000
Produits coloniaux, liqueurs	1	1.000
Cordages, sparterie	1	1.500
Constructions mécaniques, fonderies	11	87.900
Appareils frigorifiques	1	5.000
Plâtre et matériaux de construction	1	3.000
Industrie du lait	1	200
Industrie de la laine	1	1.500
Lithographie	1	1.000
Bonneterie	2	10.000
Produits médicinaux	3	26.000
Mobilier	1	1.000
Sociétés coopératives d'épargne	1	33.000
Industrie de la soie	3	3.000
Industrie du sucre	1	2.000
Industrie de la verrerie	1	50.000
Totaux	40	348.700

Soit environ une quarantaine de demandes pour 348,700 mètres carrés. Les maisons étrangères qui ont fait, jusqu'ici, application sont assez rares, il n'en a été relevé qu'une seule française (industrie du ciment, etc.).

A quels égards, cette question de Naples plus industriel, intéresse-t-elle le commerce et l'industrie en France?

A rappeler que déjà et pour des sommes très importantes des capitaux français sont engagés dans l'Italie méridionale, notamment dans des entreprises de services publics (eau, gaz, traction) — (Rapport sur l'évaluation de la fortune française dans l'Italie méridionale direction commerciale, 21 février 1901).

Voici la liste des entreprises étrangères exercées à Naples, d'après le rapport de la commission royale d'enquête — octobre 1903.

Numéros d'ordre.	Dénomination et siège des sociétés.	Nationalité.	Date de la création.	Capital nominatif.	Capital souscrit.	Capital versé.
1.	— Compagnie d'entreprise de conduite d'eau (Liège et San-Giorgio à Cremano)	Belge	17 mai 1894	2.000.000	2.000.000	2.000.000
2.	— Compagnie d'assurance « La Bâloise » Basle et Naples	Suisse	27 septembre 1886	5.000.000	5.000.000	1.000.000
3.	— Compagnie napolitaine du gaz (Paris et Naples)	Franco-Suisse	15 avril 1886	11.500.000	11.500.000	11.500.000
4.	— La Ville de Lyon (Bruxelles-Naples)	Belge	20 juin 1901	1.000.000	1.000.000	300.000
5.	— Norddeutscher Lloyd (Brême-Naples)	Allemande	5 décembre 1901	12.500.000	»	»
6.	— Société anonyme belge des tramways (Bruxelles-Naples)	Belge	1er octobre 1896	1.000.000	1.000.000	1.000.000
7.	British North Atlantic Steam Navigation Limited (Dominion Line) Liverpool-Naples	Anglaise	15 mai 1882	»	»	»
8.	— Société des tramways napolitains (Bruxelles-Naples)	Belge	12 mars 1891	3.000.000	3.000.000	3.000.000
9.	— Compagnie des tramways électriques de Castellammare di Stabia à Sorrente (Lyon-Naples)	Française	31 mai 1900	100.000	100.000	25.000
10.	— Société anonyme des tramways et chemins de fer du centre (Lyon-Naples)	Française	26 janvier 1900	1.125.000	1.125.000	100.000
11.	— Socié anonyme des tramways provinciaux de Naples (Saint-Gilly-Naples)	Belge	5 novembre 1885	817.760	817.760	817.760
12.	— Compagnie des eaux de Naples (Paris-Société générale des eaux)	Française	30 août 1888	37.500.000	37.500.000	37.500.000

Il conviendrait d'examiner, en se reportant aux chiffres concernant le commerce spécial de notre pays avec ce port, relevés plus loin, si nos industries d'exportation, celles notamment qui s'occupent de transformer les produits du sol (filature du chanvre, tissage, traitement de la jute, du caoutchouc, etc., etc. fabrication de produits divers alimentaires) ne trouveraient pas, grâce aux facilitations de la loi du 8 juillet 1904, des conditions particulièrement favorables pour organiser des succursales, des dépôts ou des ateliers de manutention de produits qu'ils auraient directement sous la main avec de nombreux et faciles moyens de transport en concurrence entre eux pour les frets?

Les positions déjà acquises par des affaires suivies, depuis longtemps, sur cette place, ne s'en trouveraient-elles pas consolidées, améliorées? Grâce particulièrement à l'abondance et au bas prix des matières premières, au choix, au nombre et au bon marché de la main-d'œuvre.

Les moyens d'acheminer des produits manufacturés ou agricoles, dans toutes les directions, par une soixantaine de lignes, quelques-unes de premier ordre, sont les suivants :

Destination.	Nombre de lignes de navigation.
1. — Pour le golfe de Naples	6
2. — Pour la Méditerranée	19
3. — Pour la mer Noire	2
4. — Pour les côtes d'Europe	9
5. — Pour l'Afrique du Nord	3
6. — Pour la mer Rouge	1
7. — Pour l'Afrique du Sud	3
8. — Pour les Indes	2
9. — Pour l'Extrême-Orient	1
10. — Pour l'Australie	2
11. — Pour l'Amérique du Sud	3
12. — Pour l'Amérique du Centre	1
13. — Pour l'Amérique du Nord	11

Un marché desservi par un si grand nombre de lignes et de plus en plus fréquenté, dans une position de choix, au centre de la Méditerranée, le plus grand port d'émigration de l'Europe, semblerait, pour l'exportation de produits fabriqués avec des matières premières indigènes ou importées, réservé logiquement à l'avenir industriel qu'on espère pour lui.

Il va sans dire que pareilles entreprises ne sauraient être engagées, par des commerçants ou industriels français, qu'après sérieuse et personnelle enquête sur les *lieux* et en s'entourant de toutes les précautions que nécessite et justifie un milieu très spécial dans ses habitudes commerciales.

NAVIGATION

Observations générales. — Le tableau ci-annexe (annexe n° 2) (1) donne le mouvement général de la navigation, sous tous pavillons, dans le port de Naples, au cours de l'année 1904.

A ce propos, quelques observations générales sur la situation actuelle comparative des principales marines de commerce qui trafiquent dans la Méditerranée, trouveront ici leur place.

Il ne peut être que de l'avantage des nations riveraines de la Méditerranée telles que la France, l'Italie, l'Espagne, pour ne citer que celles-là, dans ces temps de développement et d'activité intensifs de la navigation, de se rendre un compte exact de leur position respective vis-à-vis de celle de concurrents plus éloignés, mais semblerait-il, d'après les chiffres statistiques mieux armés, outillés et organisés, pour la compétition commerciale dans cette mer qualifiée de latine.

Un fait capital, entre autres, est le progrès considérable de la marine marchande allemande qui ne possède aucun port dans la Méditerranée et qui a su y prendre, en très peu de temps, le deuxième rang parmi les marines étrangères dans ces parages.

Quelle a été la différence en progression pour la marine marchande entre 1870 et 1901 ? C'est ce qui ressort des chiffres suivants :

	1870.	1901.
	(En tonneaux.)	
Angleterre	7.140.134	11.120.388
Allemagne	982.355	2.093.033
Suède-Norvège	1.369.377	2.107.300
France	1.072.018	1.110.988
Italie	1.012.164	1.018.807
Espagne	611.071	774.579 (1900).
Hollande	389.611	407.209 (1902).
Autriche	329.377	304.330

Ainsi, la France n'aurait augmenté le tonnage de ses navires de commerce que de 48,970 tonneaux. tandis que l'Angleterre l'a augmenté de 3,980,000 tonneaux, l'Allemagne de 1,110,000, la Suède et Norvège de 1,737,900.

Si, d'autre part, l'Autriche a faibli de 25,047 tonneaux et si l'Italie n'accuse qu'une augmentation de 6,600 tonneaux, il convient d'attribuer cet état de choses au progrès du développement des chemins de fer parallèles aux côtes, et à celui des

(1) On peut consulter ce tableau à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau.

caboteurs à vapeur qui ont rendu inutile le nombre considérable des caboteurs à voiles des deux pays,

Le tonnage des navires construits ou achetés à l'étranger et celui des navires vendus à l'étranger, est un autre élément à relever :

		Tonnage des navires construits ou achetés à l'étranger.		Tonnage des navires vendus à l'étranger.	
		Voiliers.	Vapeurs.	Voiliers.	Vapeurs.
Angleterre.	1878. . .	141.165	287.080	7.108	32.884
—	1902. . .	64.811	735.563	16.253	133.798

		Tonnage des navires construits.	Tonnage des navires achetés à l'étranger.	Tonnage des navires vendus à l'étranger.
France . . .	1878. .	21.367	19.677	12.851
—	1901. .	105.682	31.620	18.452
Allemagne .	1878. .	32.631	40.625	19.259
—	1901. .	101.886	139.038	40.975

Ces chiffres tendraient à démontrer que le matériel naval français est en quelque progrès, mais n'est point à comparer avec celui atteint par les pavillons anglais et allemand, dont l'ensemble est bien supérieur.

L'Italie donne les chiffres suivants de constructions navales :

	Navires à vapeur.	Navires à voiles.	Total.	Nombre de chantiers.
			(En tonneaux.)	
1875. . .	337 nav.		87.691	58
1903. . .	23	223		
	25 366 t.	29.223 t.	54.589	43

Dans ces chiffres sont comprises les constructions en fer et acier qui ont été :

1903.	Voiliers . .	14	14.865 tonneaux.
—	Vapeurs .	15	24.842 —
	Total.	29	39.707 tonneaux.

L'Italie méridionale continentale a construit :

1903	111 navires en bois.	7.432 tonneaux.
—	2 — acier.	954 —

Après ce coup d'œil sur l'état et les conditions des marines

marchandes de ces Etats, considérons les opérations maritimes dans les principaux ports d'Italie et dans quelques ports de la Méditerranee.

Le passage de l'isthme de Suez est un indice de la situation :

En 1903 ont passé :	Vapeurs anglais. . . .	3.278	dont	188	postaux.
	— allemands. . .	494	—	134	—
	— français. . . .	261	—	125	—
	— hollandais . .	223	—	105	—
	— d'autres pays .	505	—	—	
	Total. . .	3.761			

L'Allemagne occupe le deuxième rang avec 233 navires de plus que la France.

Dans les opérations maritimes des ports d'Italie, l'émigration est, peut-être, celle qui a la première importance :

(1903). **Emigrants transportés des ports italiens.**

Nation des Sociétés.	Nombre des voyages.	De Gênes.	De Naples.	De Palerme.	Total.	Passagers de 1re et 2e cl.
Sociétés italiennes .	180	41.358	65.473	6.740	118.530	7.140
— anglaises .	72	718	51.075	7.698	59.491	1.818
— françaises .	56	8.564	21.499	834	30.897	609
— allemandes	66	9.753	38.627	1.235	49.615	4.915
— espagnoles.	29	1.915	5.007	»	6.922	180
Totaux. . .	406	62.308	181.631	16.516	260.505	14.662

A ajouter ceux que la Compagnie française Transatlantique a embarqués au Havre : 14,834,

Emigrants embarqués par chaque voyage et passagers.

	Nombre des émigrants.	Nombre des passagers.
Sur les navires italiens	658	39
— anglais	826	25
— allemands. . .	750	71
— français. . . .	523	10
— espagnols . . .	238	6

Ces chiffres démontrent le grand avantage pris par les navires allemands comme embarquement des passagers sur toutes les autres catégories.

L'infériorité des embarquements sur les navires français est manifeste.

La concurrence par destination le démontre encore, même si on ajoute, au chiffre des embarquements sur navires français à destination des États-Unis, les 14,834 émigaants italiens embarqués au Havre par la Compagnie Transatlantique :

(1903.) Emigrants par destination.

	Plata.	Brésil.	États-Unis.	Amérique centrale.	Pacifique.	Australie
Sociétés italiennes . . .	28.994	8.649	75.497	440	»	»
Sociétés anglaises . . .	»	»	59.491	»	»	»
Sociétés françaises. . . .	6.439	2.186	22.272	»	»	»
Sociétés allemandes. . .	4.343	»	45.049	»	170	53
Sociétés espagnoles . . .	805	»	5.560	557	»	»
	40.581	10.835	207.869	997	170	53

En ajoutant au chiffre de 22,272 émigrants embarqués sur navires français à destination des États-Unis, les 14,834 embarqués au Havre, on obtient 37,106, chiffre inférieur au chiffre des émigrants embarqués sur les navires allemands en Italie.

Voici la comparaison des deux ports de Gênes et de Naples pour les passagers arrivés d'au delà de Gibraltar et de Suez :

Passagers arrivés.

1re cl.	2e cl.	Total.	Plata.	Brésil.	États-Unis.	Amérique centrale.	Pacifique.	Australie.
			Gênes :					
7.387	55.941	63.328	25.954	23.562	5.571	1.050	»	1.191
			Naples :					
5.050	68.649	73.690	859	178	72.662	»	»	»
			Total :					
12.437	124.590	137.027	26.813	29.740	78.233	1.050	»	1.191

Naples embarque le 73 0/0 des émigrants au départ et reçoit presque le 56 0/0 des arrivés.

Pour les marchandises embarquées et débarquées, la France n'occupe que le huitième rang, quoiqu'elle ait le sixième rang

pour le nombre des navires et les tonnes de jauge. Elle n'arrive pas à représenter le 1 0/0 du total des marchandises embarquées et débarquées et reste à 0.88 0/0.

En ce qui concerne les arrivées pour opérations de commerce et marchandises débarquées, et si on met en regard les taxes d'ancrage et les droits maritimes payés en 1903, on remarque que le port de Naples est celui où la tonne de marchandises paye les droits les plus élevés d'Italie. A noter que les droits d'ancrage établis par la loi du 23 juillet 1896, se répartissent ainsi en 1903 :

1° Total des taxes d'ancrage payées par les navires italiens	1.760.235 lires 34
2° Total des taxes d'ancrage payées par les navires étrangers	7.210.852 lires 45
	8.971.087 lires 79

1903. — Arrivées pour opérations de commerce.

Ports.	Tonnage.	Marchandises débarquées.	Taxes et droits maritimes.	Taxe et droit par tonne débarquée.
—	—	—	—	—
			Lires.	
Gênes . . .	5.789.334	4.891.417	3.794.987 85	0.77 7/10
Naples. . .	4.592.472	993.132	1.142.118 89	1.15
Venise . . .	1.619.112	1.691.365	851.919 35	0.50
Livourne. .	2.026.707	740.709	357.435 90	0.48
Savona. . .	643.699	1.025.858	627.670 65	0.61
Palerme . .	2.036.582	444.572	304.636 44	0.68
Messine . .	2.119.423	263.562	275.525 85	1.04
Bari	1.035.242	143.312	81.827 95	0.56
Brindisi . .	1.280.996	179.227	176.437 80	0.98

La cause semble devoir être attribuée à ce que les navires, et surtout les navires dont le tonnage est considérable, n'apportent pas à Naples un plein chargement comme ils le trouvent pour Gênes. La taxe d'ancrage est payée sur la jauge du navire; la différence entre la taxe d'ancrage sur les navires italiens et les navires étrangers est énorme. Aussi, voit-on cette taxe faiblir pour les ports qui reçoivent un petit nombre de navires étrangers.

Il serait plus équitable et plus favorable pour le port de Naples que la taxe fût exigée sur le *tonnage des marchandises*.

A titre de démonstration du progrès respectif des marines marchandes dans la Méditerranée, prenons les mouvements de la navigation de deux ports opposés, l'un en Orient, Alexandrie d'Égypte; l'autre en Occident, Barcelone, en 1902 et en 1903 :

Navires arrivés à Alexandrie d'Egypte.

Nationalités.	1902. Vapeurs.	1902. Voiliers.	1903. Vapeurs.	1903. Voiliers.
Anglais	695	»	716	»
Italiens	165	10	173	9
Français	114	»	115	»
Allemands	60	»	67	»
Ottomans	66	1.407	83	1.806
Russes	71	»	86	»
Austro-Hongrois	104	»	112	»
Grecs	42	87	79	110
D'autres pays	78	33	67	22
Total	1.395	1.527	1.498	1.947

Mouvement de la navigation du port de Barcelone en 1903.

Nationalités.	Voiliers.	Vapeurs.
Espagnols : caboteurs	79	485
— long cours	1.347	2.649
Français	12	80
Anglais	»	288
Danois	4	29
Suédois	»	97
Allemands	»	85
Italiens	309	288
Russes	»	22
Hollandais	»	25
Austro-Hongrois	5	59
Grecs	7	»
Ottomans	»	10
Total	1.763	4.117

A Alexandrie, toutes les principales marines sont en progrès d'une année à l'autre, celle de France reste à peu près stationnaire. A Barcelone, le drapeau marchand français n'est qu'au sixième rang, inférieur même au suédois et à l'allemand, dont les pays n'ont aucun port dans la Méditerranée.

En passant aux principales sociétés de navigation, qui font des opérations dans la Méditerranée, on constate encore la supériorité de la marine allemande :

Noms des sociétés.	Capital nominal.	Nombre des navires.	Tonnage.	Chevaux.	En construction. Nombre des navires.	Tonnage.	Chevaux.
Navigation générale (italienne)	60.000.000 lires.	106	221.673	166.168	»	»	»
Veloce (italienne)	11.000.000 —	»	»	»	3	»	»
Puglia (italienne)	2.000.000 —	18	»	»	»	»	»
Italia (italienne)	5.000.000 —	2	8.504	»	2	9.200	»
Lloyd Autrichien	25.000.000 couronnes.	68	192.954	139.637	2	8.405	7.950
Adria Hongroise	10.000.000 —	32	66.457	»	1	»	»
Norddeutscher Lloyd Brême (allem.)	100.000.000 marks.	121	528.839	431.800	4	19.100	»
Hamburg	100.000.000 —	139	694.460	»	10	»	»
Peninsular Orient (anglaise)	3.500.000 liv. st.	58	337.668	345.750	1	10.500	15.000
Cunard Cy (anglaise)	2.000.000 —	24	139.203	154.608	3	31.500	27.000
Chargeurs réunis (française)	12.500.000 francs.	34	114.823	52.410	9	52.200	25.200
Messageries Maritimes (française)	30.000.000 —	59	244.614	204.850	4	30.000	14.400
Transatlantique (française)	40.000.000 —	54	173.598	204.300	1	»	»

Tout en démontrant l'énorme supériorité des deux sociétés allemandes qui possèdent 260 navires, sans tenir compte de 72 navires pour la navigation fluviale, ces chiffres indiquent un progrès pour la navigation française; on y doit noter les constructions en cours, leur tonnage plus fort et leur forces en chevaux-vapeur.

Les bénéfices nets de ces sociétés auraient été en 1903 :

Navigation générale italienne, 2,929,638 lires.
La Veloce, 645,346 lires.
La Puglia, 376,778 lires.
L'Italia, 631,365 lires.
Lloyd Autrichien, 6,185.457 couronnes.
L'Adria Hongroise, 1,639,499 couronnes.
Norddeutscher Lloyd, 6,459,047 marks.
Hamburg, 6,474,250 marks.
Peninsular Oriental, 219,997 liv. st.
Cunard Cy, 271,966 liv. st.
Chargeurs Réunis, 500,000 fr.
Messageries Maritimes, 6,997,285 fr.
Transatlantique, 7,850,996 fr.

Le chiffre de 500.000 fr., bénéfice net des Chargeurs Reunis, n'est probablement pas celui des recettes et dépenses de navigation; on aura déduit tous les frais d'administration, d'amortissement, etc.

Les compagnies françaises avec un matériel moins nombreux font des recettes et ont des bénéfices égaux et même plus élevés que ceux des compagnies allemandes et même anglaises.

Pour terminer, quelques chiffres statistiques concernant la pêche en Italie, en 1903 :

Barques de pêche.

Poissons.		Corail.		Eponges.		Total.	
Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Tonnage.	Nombre.	Total.
Italie méridionale continentale :							
8.773	20.213	125	1.581	105	1.827	9.003	23.621
Reste de l'Italie :							
14.765	42.675	26	53	92	2.067	14.883	44.795
Total pour l'Italie :							
23.538	62.888	151	1.634	197	3.894	23.886	68.416

La pêche à l'étranger par bateaux italiens est :

	Nombre des bagages.	Tonnage.	Equipage.
Tunisie.	258	1.173	1.302
Adriatique, Grèce, Turquie.	412	4.153	2.302
	670	5.326	3.604

En y ajoutant les barques qui pêchent les mollusques et les crustacés, on arrive aux chiffres de 23,886 barques et 107,862 pêcheurs.

Dans la Méditerranée, l'Italie occupe le premier rang pour les opérations maritimes des ports d'Italie et pour l'émigration. Elle a une nombreuse population qui vit de la mer, ses équipages sont disciplinés, ses capitaines sont prudents et assez habiles et l'avenir paraît devoir lui être favorable.

Des marines étrangères à vapeur, l'anglaise est la première ; l'allemande a pris partout le deuxième rang qu'occupait autrefois la marine française ; la française est descendue au quatrième rang pour l'émigration italienne et au huitième rang pour les marchandises embarquées et débarquées en Italie.

B. — Autres observations spéciales à la navigation sous pavillon français.

Suivant une expression, assez heureuse, d'un publiciste français : « Si les Alpes séparent l'Italie de la France, la Méditerranée les unit », ou du moins devrait-il en être, autant que possible, à certains égards, ainsi.

Pour ce but, si désirable, un courant d'opinions s'est formé, depuis quelque temps, à Gênes, à Marseille, etc , se manifestant, dans ces deux ports et ailleurs par de nombreux articles de journaux, brochures et revues, en français et en italien, concluant tous, avec des arguments divers, à la nécessité, en présence des progrès incessants, considérables, envahissants, réalisés en peu d'années par d'autres marines étrangères d'outre-méditerranée, la marine allemande au premier rang, à la nécessité d'organiser une sorte de « consortium italo-franco espagnol » pour la Méditerranée « plus aux latins ».

A ce mouvement, ce Consulat Général, la Chambre de Commerce française de Naples, entre autres, ont été conviés à apporter la contribution de leurs avis et concours actifs ; ils lui sont, dans la mesure possible et raisonnable, acquis.

Un de mes premiers soins, en arrivant à ce poste, avait été, en réorganisant pour le mieux, avec de très faibles ressources, la Chambre de Commerce française de Naples et en tâchant de faire vraiment de cette Compagnie, un bon instrument de travail, d'utiliser son action, sa représentation collective, pour don-

ner une nouvelle impulsion, dans ce port, au mouvement de la navigation, sous pavillon français, entre la France, ses colonies et l'Italie.

Les rapports de ce consulat général, « sur le commerce général et la navigation du port de Naples pour les années 1901-1902 et 1903 « *Moniteur officiel du Commerce*, nos 63 (1901), 180 (1902), 419 (1904) » ont exactement relevé les modifications successives dans la situation comparative de notre marine marchande, dans ledit port.

Elle avait d'abord accusé de 1900 à 1903, un mouvement assez sensible de progression : 1° par la reprise, ici, sur mes démarches, de l'escale de la Compagnie des Messageries Maritimes (Ligne du Levant et de la mer Noire ; 2° par les voyages pendant une certaine période de l'année des bâtiments de cette même Compagnie de la ligne directe Marseille-Alexandrie d'Égypte et retour ; 3° enfin, par l'établissement d'un service commercial et de passagers, organisé par la Compagnie Touache, de Marseille à Naples et retour avec escales facultatives (Livourne, Gênes, Nice, la Corse).

Cette dernière Compagnie, après deux ans à peine d'essais, a été la première à lâcher prise ; et l'année dernière, les Messageries Maritimes supprimaient, à leur tour, la touchée périodique à Naples, sur la ligne Marseille-Alexandrie d'Égypte.

Entre temps, les vrais et seuls redoutables concurrents des ports de Naples et de Gênes, étaient et restent les grands ports de l'Angleterre, de la Belgique, de la Hollande et surtout de l'Allemagne, leur prospérité étant due, pour la meilleure part, à celle énorme qu'ils prennent dans le trafic international.

Un grand nombre de Compagnies allemandes et hollandaises « Norddeutscher Lloyd », « Hamburg America Line », « Deustch Est Afrika », « Kosmos », « Sloman », « Nederland », etc., pour ne parler que de celles-là, partent de leurs ports d'armement, après avoir touché quelques ports du Nord, pour aborder ensuite en Méditerranée et y compléter leurs chargements pour le Levant, les Indes, l'Afrique du Sud, les Indes anglaises et néerlandaises. — Voyageurs très au long cours, placés de ce fait dans des conditions d'armement, de frais généraux, etc., bien meilleures, que celles des Compagnies, à itinéraire réduit, limitées, italiennes et françaises de Gênes et de Marseille.

Quelques-unes de ces compagnies étrangères, celles allemandes, notamment, ont fini, comme le « Nord deutscher Lloyd », l'« Hamburger Amerika Line », etc., par envoyer dans les ports italiens et français, Gênes, Naples, Marseille, etc., une quantité de navires y faisant tête de ligne, avec agences très bien montées et dirigées, pour les voyages sur l'Amérique et le Levant, sans retourner quelquefois de longtemps à leur port d'armement.

En présence d'une si puissante organisation, appuyée d'im-

menses capitaux, inspirée d'une patience méthodique et d'une énergie que rien ne déconcerte, établie, en quelque sorte « scientifiquement » et, détail d'importance à relever, sure de trouver, à fin d'exercice (en ce qui concerne le pavillon allemand) des compensations importantes de la part de leur gouvernement, dont ils servent le plan politique général, cette « latinisation » prônée de la Méditerranée, simplement à coups d'articles de journaux, de brochures et de discours, n'apparait-elle pas comme un mirage un peu fantatisque ?

Combien plus sérieux parait, du côté allemand, par exemple, cette combinaison si pratique des tarifs, entre eux, des chemins de fer et des compagnies de navigation, telle qu'elle est appliquée sur les lignes du Levant et de l'Est Africain, faisant escale à Naples.

Et n'est-ce pas par de semblables moyens soigneusement étudiés et appliqués, par l'accord si souvent réclamé entre nos compagnies des chemins de fer et de navigation, que le commerce français, à Marseille principalement arriverait à parer les coups successifs que le percement du Gothard hier, celui du Simplon aujourd'hui, lui ont successivement porté.

Si le mouvement général de la navigation dans le port de Naples (Tableau annexe n° 2), accuse une augmentation dans le nombre des vapeurs entrés et leur tonnage :

En 1903, 3,176 vapeurs, 4,313,698 tonneaux ;

En 1904, 3,297 vapeurs, 5,034,428 tonneaux ; soit 121 vapeurs et 720,730 tonnes de plus en 1904, avec une diminution sur le nombre et le tonnage des voiliers ; il n'est qu'attristant, pour nous, de relever que de 207 vapeurs = 312,295 tonnes, en 1903, nous passons, en 1904, à 174 vapeurs représentant 284,739 tonnes, soit une diminution, en 1904, de 33 vapeurs et de 27,556 tonnes.

C. — ÉMIGRATION (1904).

Il résulterait, d'informations publiées par le Commissariat de l'Émigration, que pendant l'année 1904, seraient partis de l'Italie à destination des Amériques, etc., 223,102 émigrants, soit 52,237 émigrants en moins qu'en 1903.

La taxe payée par les agents, en 1904, aurait été de 1 million 651,740 lires, soit une différence en moins, sur 1903, de 407,234 lires.

De ces 223,102 émigrants, 59,964 se seraient rendus à La Plata, 150,119 aux États-Unis, 10,957 au Brésil, 974 dans l'Amérique centrale, 727 en Afrique, 307 dans les pays du Pacifique et 54 en Australie.

De même, en 1903, le plus grand nombre des émigrants s'es

dirigé vers les États-Unis (222,703) et un petit nombre en Australie (53).

En 1904, la plus forte émigration a eu lieu dans le premier trimestre (68,495 émigrants) et la plus faible dans le troisième trimestre 30,791 émigrants). Par contre, en 1903, la plus forte émigration eut lieu pendant le deuxième trimestre (86,175 émigrants).

Un journal spécial la *Gazetta Coloniale* (Naples, février 1905), relevait, d'autre part, qu'aujourd'hui, les vapeurs, d'un tonnage maxima, qui font, dans les ports italiens, le service d'émigration, sont :

Liguria et *Lombardia*, 5,200 tonneaux, 15 nœuds, appartenant à la Compagnie générale (italienne).

August Victoria, 8,479 tonneaux, 17,87 nœuds, appartenant à la Compagnie Hamburg America Line (allemande).

Koning Albert, 10,643 tonneaux, 16 nœuds, appartenant à la Compagnie Nordeutscher Lloyd (allemande).

Prinzess Irene, 10,880 tonneaux, 17,48 nœuds, appartenant à la Compagnie Nordeutscher Lloyd (allemande).

Republic, 15,378 tonneaux, 15 nœuds. (sous pavillon allemand) appartenant à la Compagnie anglaise White Star Line.

Canopie, 12,097 tonnes, 15 nœuds, (sous pavillon allemand) appartenant à la Compagnie anglaise White Star Line.

Carpathie, 13,555 tonneaux, 15 nœuds, (sous pavillon allemand) appartenant à la Compagnie anglaise Cunard Line.

Deutchland, 16,500 tonneaux, 23 nœuds 1/2 appartenant à la Compagnie Hamburg America Line.

Et il ajoutait : « Les compagnies de navigation étrangères étant supérieures en tonnage à celles italiennes, il est tout naturel qu'elles absorbent presque entièrement le transport des émigrants, qui les préfèrent aussi à cause de leur vélocité.

En effet en 1903, sur 275,339 émigrants partis de l'Italie et du Havre pour les Amériques 161,759 émigrants s'embarquèrent sur navires étrangers et 113,580 seulement sur vapeurs italiens.

Des Compagnies françaises de navigation (Transports maritimes, Compagnie Fabre-Patria (franco-italienne) continuent à prendre leur large part à ce trafic d'émigration à destination des deux Amériques.

Cette dernière Compagnie a mis sur la ligne de New-York des bateaux neufs, rapides, admirablement aménagés « le Roma », « la Germanica », « la Madona » qui sont très recherchés par les émigrants et appréciés du bureau d'émigration.

On signale aussi une tendance à acheminer, à l'avenir, ce flot d'émigrants non plus seulement sur le seul port de New-York mais à le répartir aussi et par communication directe sur ceux de Philadelphie, Baltimore. Des frais onéreux, supplémentaires

de chemin de fer etc. seraient ainsi épargnés aux émigrants, et, cela a quelque importance si l'on tient compte qu'à l'automne c'est environ une soixantaine de mille d'Italiens qui, de tous les points de l'Union Américaine, font retour vers la mère Patrie, dont ces émigrants s'éloignent, d'ordinaire, au printemps.

COMMERCE GÉNÉRAL

Importations. — Exportations.

1. — *Observations générales:* Naples étant le grand port de l'Italie méridionale continentale, comme Gênes est celui de l'Italie septentrionale, et, cette circonscription consulaire s'étendant depuis Gaëte jusqu'à Reggio de Calabria, il a paru intéressant de rechercher, en s'aidant des dernières statistiques officielles les plus récentes, 1°) quelle est la part qui reviendrat approximativement aux provinces de l'Italie méridionale continentale dans le mouvement général du commerce d'importation et d'exportation de l'Italie entière. — 2°) quelle est, plus spécialement, la part de la France dans ces échanges.

Notre agent consulaire à Castellammare de Stabia, M. E. Jammy, a adressé, sur ces questions, à ce Consulat général un consciencieux travail de comparaisons statistiques établi avec soin et compétence, d'après des documents officiels : « Statistique du commerce d'importations et d'exportations de l'Italie — 1er janvier, 31 décembre 1904 — annuaire statistique italien 1904 » :

Les provinces de l'Italie méridionale représentent, en superficie et populations :

Provinces méridionales continentales.	Superficie géographique au 1er janvier 1904.	Population résidente légale au 1er février 1901.
—	Kilom. carrés.	—
Abruzes et Molise	16.529	1.527.032
Campanie	16.295	3.219.398
Pouilles	19.109	1.964.180
Basilicata	9.962	401.558
Calabres	15.075	1.429.329
Total	76.970	8.641.497
Sicile	25.739	3.568.124
Ancien royaume de Naples	102.709	12.209.621
Superficie et population de l'Italie	286.682	32.966.307

Il en résulte de ces chiffres, en tenant compte de la Sardaigne, que la superficie des provinces méridionales continentales

correspond au 32,92 0 0 de l'Italie continentale et au 26,80 0 0 de l'Italie entière et que la population des provinces méridionales et continentales correspond au 30,21 0/0 de celle de l'Italie continentale et au 26,21 0/0 de l'Italie entière.

Beaucoup d'échanges sont à calculer en rapport de la population, tels les produits de consommation.

Beaucoup d'autres le doivent être en rapport de la superficie, comme les engrais, les machines agricoles, les productions du sol.

La proportion de la superficie et de la population des provinces méridionales continentales donne deux chiffres très rapprochés, c'est-à-dire 26,80 0/0 et 26,21 0/0 dont la moyenne est 26,50. On peut donc approximativement admettre, saui pour quelques produits spéciaux comme le soufre, le plomb, qu'en général le 26,50 0 0 des échanges appartient aux provinces méridionales continentales.

Ceci établi, en examinant les échanges de l'année 1904, et tout spécialement ceux de la France, on ne s'arrêtera qu'aux chiffres indiquant une forte diminution ou augmentation sur l'année 1904, sans parler de ceux restés stationnaires.

IMPORTATION.

Augmentation : L'importation des produits français en Italie pour 1904, donne une augmentation sur 1903, pour 65 articles, dont il convient de noter les plus importants.

Les acides passent de 8,454 à 15,064 quintaux, laissant en arrière :

L'Allemagne, 7.800 à 8,456 quintaux ;

La Grande-Bretagne, 4.392 à 7,177 quintaux ;

L'Autriche-Hongrie, 4.367 à 6,953 quintaux.

Les carbonates français passent, de 1903 à 1904, au chiffre de 41,804 à 51,206 quintaux.

Les autres pays, Allemagne, Belgique, Autriche-Hongrie et Grande-Bretagne sont en diminution sur l'année précédente.

A noter un léger progrès des vins en bouteilles : 4,070 centaines à 4,604 centaines.

Ainsi que pour les huiles d'olive : 20,740 à 26,732 quintaux.

Les produits français de soies, tirées ou en tissus, n'accusent qu'une faible augmentation.

Pour les peaux crues, la France passe de 23,749 à 28,260 quintaux ;

Les Indes anglaises de 38,673 à 53,747 quintaux ;

L'Amérique centrale et méridionale de 73.448 à 79,148 quintaux ;

La Chine de 6,813 à 13,139 quintaux;
La Grande-Bretagne de 7,225 à 9,955 quintaux.

Les autres pays donnent de faibles augmentations.

Le progrès le plus sensible dans les provenances de France est celui qu'on note dans les métaux, quoiqu'il reste, généralement, inférieur à celui obtenu par les autres pays.

Pour les fers et aciers en morceaux, l'Allemagne, la Suisse, l'Amérique septentrionale, l'Autriche-Hongrie sont en grand progrès, tandis que la France est en diminution.

Pour les fers bruts en masse et les aciers en pains, le progrès est notable :

La France passe de 14,395 à 44,754 quintaux;
L'Allemagne, de 115,488 à 115,616 —
La Grande-Bretagne, de 11,128 à 25,238 —
La Belgique, de 21,068 à 24,304 —
L'Autriche-Hongrie est en diminution de 29,037 à 22,467 quintaux.

Dès qu'il s'agit de produtts où la main-d'œuvre contribue à augmenter le prix de revient, l'infériorité de la France, où la main-d'œuvre est chère, se manifeste :

Fers et aciers laminé en verges ou en fils ou en barres :

La France passe de 6,448 à 8,490 quintaux;
L'Autriche-Hongrie, de 34,457 à 41,949 quintaux;
L'Allemagne descend de 390,549 à 338,158 quintaux;
L'Angleterre passe de 60,615 à 66,715 —

La diminution de ce produit allemand est notable, il faut toutefois considérer, qu'en 1900, elle ne fournissait que 233,458 quintaux.

Pour les rails, la Belgique en envoie le plus gros chiffre, la France n'en a pas envoyé.

Pour les fers et aciers en tubes, l'Allemagne est en tête avec 12,573 quintaux, bien en avant des autres pays, la France n'en fournit pas.

Quoique la Grande-Bretagne et l'Amérique septentrionale fournissent le plus de cuivre, laiton, bronze en pains ou morceaux, la France est en progrès de 4,175 à 12,870 quintaux;

L'Allemagne passe de 3,190 à 7,156 quintaux;
L'Angleterre de 20,683 à 22,856 —
L'Amérique septentrionale, de 28,380 à 55,867 quintaux.

La France est aussi en progrès pour les cuivres, laitons, bronzes en barres, en feuilles, lamières et travaux divers :

Elle passe de 6,102 à 10,384 quintaux;

L'Allemagne de 16,415 à 17,349 quintaux;

L'Angleterre descend de 5,753 à 4,807 quintaux;

La Belgique et l'Autriche descendent, la première à 745, la seconde à 794 quintaux.

La France ne fournit pas de nickel. Elle est en progrès pour le plomb brut de 3.970 à 7,152 quintaux;

L'Angleterre de 880 à 2,490 —

L'Espagne tombe de 13,192 à 5,157 quintaux;

L'Amérique septentrionale, 28,140 à 20,843 quintaux;

L'étain vient presque entièrement des Indes anglaises.

Pour le zinc (zinc en pain), la France est en progrès, elle passe de 1,947 à 6.035 quintaux;

L'Allemagne de 26,307 à 28,015 quintaux;

L'Angleterre, de 3,719 à 4,162 —

La Hollande, de 5,513 à 7,258 —

L'Autriche et la Belgique sont en diminution.

Pour les chaudières, machines et pièces de machines, la France était stationnaire depuis plusieurs années, restant au chiffre un peu moindre ou un peu plus élevé de celui de 1903; son progrès, en 1904, est notable, quoique très inférieur à celui des autres pays :

	1903.	1904.	
France	15.020	30.333	quintaux.
Autriche-Hongrie . . .	24.645	40.047	—
Allemagne	216.616	274.675	—
Angleterre	180.333	205.482	—
Suisse	47.946	61.238	—

La plus grande partie des instruments d'optique et de physique, venait autrefois de France. C'est l'Allemagne qui les fournit aujourd'hui, cependant la France est en progrès :

	1903.	1904.	
France	1.134	2.013	quintaux.
Allemagne	7.813	8.398	—

Les autres pays en fournissent moins que la France.

On constate aussi une amélioration pour la France dans les fournitures des wagons, quoique toujours inférieure à celle des autres pays :

Wagons de chemins de fer : Allemagne de 24,373 à 32,675 quintaux;

— Belgique de 41,113 à 49,846 quintaux;

Wagons de chemins de fer : Autriche-Hongrie, de 12,447 à 24,034 quintaux ;
— France, de 1,524 à 6,145 quintaux.

Pour l'or en lames, feuilles ou fils, la France et l'Allemagne sont à niveau avec, la première 605 kilog., la deuxième 608 ; la Suisse donne 427 kilog.

Pour l'argent brut ou cylindré, etc., la France est encore en progrès et l'Allemagne en perte :

La France passe de 14,098 à 17,644 kilog. ;

L'Allemagne descend de 4,017 à 2,335 kilog.

Mais pour l'orfèvrerie et les bijoux d'or, c'est le contraire : l'Allemagne quoique en perte, a le premier rang :

Allemagne de 10,115 à 8,339 hectogrammes ;

France, de 1,239 à 1,297 —

Le plus grand progrès est pour la Suisse, de 70 à 1,161 hectogrammes.

En horlogerie, la France a une faible amélioration : de 25,749 elle passe à 26,421 nombre ;

La Suisse de 592,867 à 626.353 nombre ;

L'Allemagne descend de 28,549 à 16,885.

Le progrès français pour le plâtre, chaux, etc., est de 6,600 tonneaux.

Pour les porcelaines, faible amélioration :

L'Allemagne passe de 7,350 à 8,879 quintaux ;

L'Autriche-Hongrie de 1,765 à 3,109 —

La France de 919 à 1,256 —

Pour les verres, miroirs et bouteilles, on note pour la France quelque progrès.

Dans les fruits secs, l'Autriche a le premier rang, en grand progrès sur 1903 : 7,100 quintaux ;

La Turquie vient ensuite ;

La France passe de 6,449 à 8,662 quintaux.

Graines oléagineuses. Elles viennent en énorme quantité des Indes anglaises et en forte proportion de l'Amérique centrale et méridionale.

La France en a vu augmenter sa part de 13,689 à 20,812 quintaux ;

Pour les graisses, la France en fournit moins que la Grande-Bretagne et les Amériques Nord et Sud, elle est en progrès cependant car elle est en progrès de 23,449 à 32,141.

Pour les engrais la France vient après la Belgique :

La Belgique passe de 27,853 à 60,676 kilog. ;

La France de 23,704 à 26,313 —

L'Autriche-Hongrie de 6,160 à 10,724 —

La mercerie était, autrefois, fournie presque entièrement par la France; aujourd'hui la lutte est ardente, la France a perdu beaucoup de terrain, qu'elle regagne un peu en 1904 :

La France passe de 299,344 à 324,696 kilog. ;

L'Allemagne, de 639,900 à 763,012 —

L'Autriche-Hongrie, de 206,140 à 242,745 kilog. ;

L'Angleterre descend de 97,014 à 95,127 kilog. ;

Diminutions : Nous allons examiner les diminutions qu'à subies l'importation française en Italie; quoique ces diminutions frappent quarante-quatre articles, dont quelques-uns sont importants, les augmentations se vérifient sur soixante-cinq articles et dénotent un progrès réel de l'importation française en Italie, qui reste cependant inférieure à celle de l'Allemagne et de l'Angleterre et même de l'Autriche-Hongrie, et pour quelques produits, de l'Amérique Nord et Sud et des Indes anglaises.

Les vins en tonneaux sont en perte depuis 1901, année de leur majeure importation en Italie avec 7,771 hectolitres. Ils étaient, en 1903, à 2,321 hectolitres et tombent à 1,847 en 1904.

L'importation générale des vins tombe du reste, de 120,759 à 65,550; cette diminution frappe surtout les vins de Grèce et de Turquie qui fournissent des vins blancs destinés à faire le marsala de Sicile.

La France ne fournit pas de bière en tonneaux, tandis que l'Autriche-Hongrie, l'Allemagne et la Suisse en ont fourni 75,358 hectolitres soit plus de 10,000 hectolitres en plus de 1903. La consommation de la bière a augmenté en Italie; dans les cinq années 1896-1900 elle était de 0.55 par habitant, elle monte dans les années 1901-1903 à 0.72 par habitant.

Une diminution importante a frappé l'importation française, en Italie, des huiles lourdes de goudron, résine, etc. qui descendent de 73,182 quintaux à 59,628, tandis que les provenances d'Autriche, d'Allemagne, de Russie sont en augmentation de 1903 à 1904.

Les alcaloïdes français sont en perte de 11,504 kilog. à 7,572. L'Allemagne qui en fournissait 40,500 kilog. descend à 36,265.

Les oxydes importés faiblissent pour tous les pays, excepté pour la Belgique et la Hollande. Ceux de France descendent de 2,408 à 2,349 quintaux.

Il en est de même des chlorures, la France en fournissait 34,500 quintaux en 1900, elle n'en envoie, en 1903, que 14,022

et, en 1904, 11,802 quintaux. L'Allemagne passe de 40,166 à 48,700, de 1903 à 1904.

Pour les gommes et résines, la France descend de 12,845 quintaux à 8,506. La Grande-Bretagne, l'Autriche, l'Amérique septentrionale sont en forte augmentation.

Là où la diminution française est spécialement à noter, c'est dans les bois et racines de teinture, les produits de France étaient en augmentation progressive d'année en année, le maximum avait été atteint en 1903.

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	41.737	29.117
Amérique centrale et méridionale	156 281	204.570
Espagne	28.684	45.998
Turquie	72.662	100.406
Tunisie	97.598	101.782

Ce commerce semble échapper aux mains françaises.

Les chanvres, lins et jutes français descendent de 10,642 à 6,483 quintaux.

Les lins, jutes des Indes anglaises passent de 228,840 à 305,111 quintaux.

Les lins, jutes de la Grande-Bretagne passent de 7,511 à 15,569 quintaux.

Les cotons français descendent de 30,277 quintaux en 1903, à 14,037 quintaux, en 1904.

Les Indes anglaises donnent 391,791 quintaux en 1903 et 402,605 quintaux en 1904.

L'Égypte donne 62,288 quintaux en 1903 et 99,739 quintaux.

Pour la laine brute la France descend de 60,014 à 55,854 quintaux. Presque tous les autres pays sont en augmentation. Cependant la France occupe, à bonne distance, le premier rang.

Pour les tissus de laine la France de 6,011 quintaux à 5,444.

L'Allemagne monte de 9,888 à 10,556.

Une énorme perte française est celle des soies tirées et teintes. Elle frappe également l'Allemagne et la Suisse :

	1903.	1904.
	(En kilogrammes.)	
France	359.303	230.491
Allemagne	110.160	49.738
Suisse	314.577	286.572

Il est à noter que la France subit la plus grosse perte avec

128.812 kilog., l'Allemagne perd 60,422 kilog. et la Suisse 28,005 kilogrammes.

La France perd pour les fers et aciers en morceaux :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
	454.323	390.030

Les pays en augmentation sont :

L'Angleterre	549.052	563.435
L'Espagne	18.364	77.359
La Suisse	100.037	141.272
Allemagne	425.274	813.736

Pour l'importation, en Italie, des fers de deuxième fabrication, tous les pays sont en perte, et, chose à relever, c'est la France qui subit la moindre diminution :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	22.607	22.379
Belgique	38.010	20.623
Allemagne	143.378	136.312
Angleterre	34.179	23.404
Hollande	17.529	11.750

L'Autriche-Hongrie et la Suisse ont une augmentation ; la première de 2,200 quintaux et la Suisse de 200 quintaux seulement.

Pour la ghise en pains, la France est en perte considérable, l'Allemagne en perte moindre, les autres pays en augmentation :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	66.640	44.049
Allemagne	38.645	26.206
Autriche-Hongrie	146.309	148.469
Belgique	3.059	17.609
Angleterre	982.451	1.159.800
Espagne	27.242	78.013

Le total général de cette importation monte de 1,267,562 à 1,491,304 quintaux.

Pour les ciments hydrauliques la France, quoique en perte, sur 1903, de 634 tonnes, fournit presque toute la quantité importée en Italie, qui est de 15,260 tonnes. (1903 : 15,056 tonnes ; 1904 : 14,422 tonnes.

La houille française a perdu, ainsi que l'allemande :

	1903.	1904.
	—	—
	(En tonnes.)	
France	44.003	38.673
Allemagne	80.971	70.171
Belgique	10.373	18.608
Autriche	121.303	126.891
Angleterre	5.248.043	5.634.427

Les graines non oléagineuses donnent une diminution pour les provenances de France et une augmentation pour celles d'Autriche-Hongrie. L'Australie a une augmentation remarquable :

	1903.	1904.
	—	—
	(En quintaux.)	
France	13.580	6.340
Autriche-Hongrie	10.696	11.146
Australie	18.055	43.945

La France fournissait en 1900 : 26,234 quintaux d'huile de palme et de coco, et l'Angleterre 7,940 quintaux, la situation aujourd'hui est la suivante :

	1903.	1904.
	—	—
	(En quintaux.)	
France	7.802	4.611
Angleterre	15.735	15.806

Le total importé étant de 24,080 quintaux.

Il y a diminution pour la France dans les produits végétaux et augmentation pour l'Autriche-Hongrie, la Suisse et l'Amérique centrale et méridionale.

Mais une perte notable pour la France est celle des poissons préparés. Elle en avait fourni en 1901 : 76,490 quintaux, depuis elle a toujours décliné ; voici la situation actuelle :

	1903.	1904.
	—	—
	(En quintaux.)	
France	52.689	32.594
Angleterre	171.720	171.825
Suède et Norvège	105.108	107.191
Espagne	174.245	164.051
Contrées africaines	24.947	33.523
Amérique septentrionale	58.491	82.805

Le total général a été de 608,055 quintaux en 1903, et 609,117 en 1904.

EXPORTATION.

Augmentations.

On constate une augmentation, quoique faible, des vins en bouteilles pour la France, l'Allemagne et l'Angleterre, mais elle devient importante pour les Amériques.

	1903.	1904.
	(En centaines.)	
France	1.991	2.784
Allemagne	949	1.663
Angleterre	1.022	1.034
Amérique septentrionale	13.906	18.403
Amérique centrale et méridionale	28.924	35.180

Il faut noter la progression suivie d'année en année de cette exportation pour les Amériques.

L'exportation de l'huile d'olive italienne s'est améliorée en 1904, sans atteindre le chiffre de 1902. L'amélioration plus élevée est pour la France:

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	48.458	74.269
Allemagne	15.938	26.111
Autriche-Hongrie	26.265	33.733
Russie	29.687	31.189
Amériques	169.641	215.099

Les tartres et lies de vin à destination de France sont au premier rang :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	39.144	53.092
Autriche-Hongrie	7.109	9.064

Les autres pays sont tous en diminution.

On note une augmentation d'exportation de produits chimiques, dont le total général passe de 108,294 à 130,399 quintaux :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	15.036	16.546
Angleterre	14.374	21.606
Amérique septentrionale	24.948	26.193
Allemagne	18.725	7.514

Il est à remarquer que cette dernière en reçoit toujours moins.

Les chanvres et lins peignés donnent :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	2.928	3.566
Allemagne	4.580	8.436
Suisse	1.420	2.917

Les autres pays restent stationnaires ou sont en diminution.

Les cordages sont en progrès pour tous les pays, sauf la Turquie :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	1.118	2.026
Autriche	8.177	8.183
Angleterre	1.823	2.463
Grèce	7.205	10.478
Amérique centrale et méridionale	16.247	18.773

Les fils de lin et de chanvre ont de faibles augmentations partout, sauf l'Amérique centrale et méridionale :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	6.047	8.293
Allemagne	5.362	6.398
Belgique	2.464	2.597
Angleterre	2.098	2.423
Autriche	4.521	4.967

Les expéditions de soies tirées grèges ont donné :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	9.620	11.603
Allemagne	20.802	17.488
Suisse	29.146	30.536
Autriche	2.513	2.348

Cette diminution pour l'Allemagne et l'Autriche est intéressante.

Constatation bien faite pour arrêter l'attention, c'est celle relative à l'exportation italienne des tissus de soie. L'exportation totale est de 1,204,303 kilog., dont la valeur est pour les velours de 160 fr. par kilog. et pour les tissus de 85 fr. par kilogrammes.

Les plus importantes destinations ont été :

	1903.	1904.
	(En kilogrammes.)	
France	95.533	174.304
Allemagne	52.308	65.286
Autriche-Hongrie	28.588	34.870
Angleterre	222.375	210.347
Suisse	168.193	187.088
Turquie	164.958	209.962
Contrées africaines	107.903	136.786
Amérique centrale et méridionale	65.698	73.121
Amérique septentrionale	85.589	41.651
Indes anglaises	28.580	32.268
Total égal	1.019.725	1.165.683

Les augmentations les plus élevées sont celles à destination de France qui est au premier rang, avec une augmentation de 78,771 kilog., la Turquie vient ensuite avec 45,000 kilog., les contrées africaines viennent en troisième lieu avec 28,883 kilog. Les Indes anglaises sont aussi en progrès. Ce qu'il faut noter c'est la progression continue, d'année en année, de l'exportation à destination de l'Orient et de l'Afrique, et l'énorme augmentation à destination de France.

On note une faible augmentation de l'exportation des meubles à destination de France, d'Allemagne, de Suisse, des contrées africaines et de l'Amérique centrale et méridionale dont le total est de 24,173 quintaux.

Les minéraux métalliques, donnent pour les divers pays, des chiffres curieux à constater :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
France	25.517	36.372
Belgique	81.238	82.208
Angleterre	109.583	13.830

Le total général, en 1903, était de 227,403 tonnes et tombe, en 1904, à 136,654 tonnes.

Pour l'argent brut ou travaillé, la France est au premier rang en grand progrès :

	1903.	1904.
	(En kilogrammes.)	
France	5.885	12.135
Allemagne	2.497	5.613
Suisse	447	5.486

Après l'Amérique septentrionale, la France occupe le premier

rang pour les marbres bruts, suivie de près par la Belgique et l'Allemagne :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
Amérique septentrionale	44.642	40.829
France	18.700	21.195
Belgique	18.258	20.815
Allemagne	19.382	10.316
Angleterre	7.878	7.509

Le soufre est l'objet d'une exportation italienne, dont le total s'élève à 4,370 000 quintaux. C'est la France qui en prend la majeure quantité en Europe :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	854.478	1.120.713
Allemagne	361.005	370.644
Autriche	230.796	317.196
Grèce	144.082	179.035
Angleterre	243.382	209.065
Russie	204.759	153.379
Amérique septentrionale	1.578.478	1.056.089
Belgique	147.475	137.916
Suède et Norvège	256.832	185.806

Pour les verres et cristaux, la France en reçoit davantage :

	1903.	1094.
	(En quintaux.)	
France	8.753	10.605
Autriche	2.710	7.441
Allemagne	2.621	4.092
Indes anglaises	10.002	8.601
Angleterre	7.129	5.340

Les châtaignes vont surtout en France :

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
France	1.376	5.071
Autriche	2.828	3.805
Suisse	2.405	3.547
Allemagne	1.817	2.767

La France prend peu de pommes de terre, l'Allemagne de 10.475 tonnes en 1903, passe en 1904 à 21,205, l'Autriche de 3,387 en 1903, passe en 1904 à 11,153.

L'Amérique centrale et méridionale prend la plus grande

quantité de riz, l'Autriche-Hongrie vient ensuite, la France est en progrès.

	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
France	3.863	4.877
Suisse	3.565	4.728
Autriche	9.019	18.208
Amérique centrale et méridionale.	15.586	20.129

Pour le son, la France est en tête :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	52.988	91.077
Autriche	45.597	57.080
Suisse	17.701	9.588

L'exportation à destination de France, des agrumes (oranges, citrons, etc.) progresse lentement, mais avec continuité, elle reste toutefois très inférieure à celles pour d'autres pays.

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
Amérique septentrionale	708.596	893.040
Angleterre	605.414	647.889
Allemagne	336.225	357.395
Autriche	814.330	830.039
Australie	26.522	77.472
Hollande	78.615	86.398
Russie	279.337	213.760
France	18.700	51.607

L'exportation totale a atteint, en 1904, 3,473,698 quintaux avec 378 quintaux en plus de 1903.

Les produits végétaux exportés donnent :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	62.807	63.898
Autriche	277.397	365.292
Allemagne	290.994	360.066
Angleterre	15.116	25.401
Amérique septentrionale	17.667	28.973
Amérique centrale et méridionale.	4.695	43.571
Hollande	8.181	10.966

La Belgique, la Suisse sont en diminution.

On note une amélioration dans l'expédition à destination de France des bœufs, vaches, moutons, des viandes salées, de la volaille, des poissons frais.

Pour la mercerie, les chiffres sont intéressants à lire :

	1903.	1904.
	(En kilogrammes.)	
France	46.674	57.298
Autriche	53.022	57.913
Angleterre	23.185	5.238
Turquie	127.771	112.988
Amérique méridionale	272.500	190.346
Indes anglaises	127.771	112.988
Allemagne	54.372	35.043

C'est la France qui a, plus que l'Autriche, augmenté ses achats, tandis que tous les autres pays les ont diminués au point que le total général, donne 807,699 kilog. en 1903, et 763,399 en 1904.

L'exportation des chapeaux a presque doublé pour la France et pour l'Angleterre.

	1903.	1904.
	(En centaines.)	
France	1.668	3.115
Angleterre	763	1.333
Allemagne	2.662	1.256
Autriche	6.330	5.410
Suisse	2.734	3.817
Amérique centrale et méridionale.	13.734	15.197

L'exportation des objets d'art et de collections est en progrès.

En 1900, la France en avait acheté pour 2,553,329 fr., elle est au quatrième rang en 1904 :

	1903.	1904.
	(En francs.)	
Amérique septentrionale	2.185.838	2.100.116
Angleterre	1.842.776	2.063.166
Allemagne	1.971.104	1.775.058
France	1.103.836	1.348.177
Suisse	274.586	606.926
Autriche-Hongrie	808.650	767.257
Pays divers	930.405	1.197.817
Total général	9.117.195	9.864.517

Diminutions :

L'exportation des vins en tonneaux a diminué, pour la France

et les autres pays, excepté celle à destination de l'Angleterre et des Amériques :

	1903.	1904.
	(En hectogrammes.)	
France	106.350	50.113
Autriche	990.938	166.500
Allemagne	93.593	76.734
Suisse	435.370	361.703
Angleterre	16.760	21.771
Amérique septentrionale	35.166	42.720
Amérique centrale et méridionale	280.131	303.325

Le total général tombe de 2,088,709 à 1,125,500.

Les essences d'orange et de citron sont en diminution pour la France, l'Allemagne et l'Australie ; en énorme augmentation pour la Grande-Bretagne et l'Amérique septentrionale.

	1903.	1904.
	(En kilogrammes.)	
France	56.521	51.787
Allemagne	16.778	15.414
Grande-Bretagne	150.379	185.079
Amérique septentrionale	194.549	246.882
Autriche	80.874	82.427

Le total général est de 643,903 kilog., en augmentation d'environ 84,500 lires.

Le bois et racines pour teintures diminuent pour la France, l'Autriche, la Belgique, la Russie et la Suisse et augmentent pour les autres pays :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	67.424	59.580
Allemagne	15.914	19.135
Hollande	9.737	10.780
Amérique septentrionale	78.397	94.298

Le chanvre brut est en diminution pour la France et en augmentation pour les autres pays :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	75.498	69.181
Autriche	37.179	42.277
Allemagne	134.020	189.213
Angleterre	81.369	120.781

L'exportation générale est : 545,587, en augmentation de 99,000 quintaux.

On note aussi une diminution à destination de France des laines brutes, des déchets de soies grèges, des bois de construction, des douelles, des meubles, peaux, gants, chaudières et machines, marbres et albâtres travaillés, briques et tuiles.

Pour les pâtes alimentaires, on note :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	8.312	3.960
Autriche	6.882	10.188
Angleterre	25.965	31.268
Allemagne	8.530	6.052
Égypte	16.985	21.183

Le total général, 303,112 quintaux, est en augmentation de 37,208 quintaux, due presque toute à l'Amérique septentrionale (168,881 quintaux, en 1903 ; 195,795, en 1904).

Les fruits frais sont en diminution, excepté pour l'Autriche :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
Autriche	131.173	142.690
France	65.584	39.198
Allemagne	435.411	380.780
Suisse	152.511	109.393

Le total général 706,230 quintaux est en diminution d'environ 96,000 quintaux.

Pour les fruits secs la diminution est encore plus forte :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	89.133	47.325
Autriche	142.480	128.854
Allemagne	78.522	44.746

Le total général, 478,740 quintaux, donne une diminution de 139,000 quintaux sur 1903, diminution due à la sécheresse.

Pour les fromages exportés on trouve :

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
France	17.202	13.151
Allemagne	9.594	4.051
Angleterre	33.042	22.306
Suisse	10.431	17.595

Le total général diminue de 13,000 quintaux.

Les coraux travaillés perdent 11.000 kilog. en 1904. Tous les pays sont en diminution, sauf l'Autriche, qui de 17,598 kilog., en 1903, passe, en 1904, à 25.452. Les Indes anglaises tombent de 71.986 kilog., en 1903, à 58.875, en 1904.

L'exposé comparatif qui précède, des échanges de l'Italie avec la France et les autres pays, amène finalement à constater que sur 133 articles objets d'importation en Italie :

L'Allemagne occupe le premier rang pour		45	articles.
L'Autriche-Hongrie	—	19	—
L'Angleterre	—	18	—
La France	—	15	—
L'Amérique septentrionale	—	9	—
La Belgique	—	6	—

Il apparaitra également que les chiffres élevés qu'offre l'Angleterre pour les charbons, la ghise et les fers, potasse, etc. ; ceux des Indes anglaises pour les cotons, jutes, graines oléagineuses, etc. Les énormes chiffres de l'Amérique septentrionale pour le pétrole, le tabac, les sulfates, gommes et résines, les cotons, etc., font reculer la France au cinquième rang.

L'Allemagne occupe le deuxième rang pour 20 produits et le troisième rang pour 18.

L'Autriche-Hongrie occupe le deuxième rang pour 20 produits et le troisième rang pour 25.

La France occupe le deuxième rang pour 27 produits et le troisième rang pour 33.

L'Angleterre occupe le deuxième rang pour 23 produits et le troisième rang pour 14.

La France vient après l'Allemagne pour la variété des produits importés, mais son infériorité est manifeste quant à leur valeur globale.

En résumé, à l'actif de l'importation française, en Italie, se relève une forte augmentation dans l'huile d'olive, la potasse et soude, les carbonates, les sulfates, les tissus de soie, les peaux crues, les fers et aciers bruts, cuivres laitons et bronze, les chaudières et machines, l'argent en lames ou fils, le plâtre et kaolin, les graines oléagineuses, les fruits secs, les graisses, les engrais, les merceries et quelques améliorations pour d'autres articles.

Les diminutions sur les importations de la France en Italie, ont atteint surtout les huiles de résine et goudrons, le sucre, les alcaloïdes, les chlorures, bois de teinture, cotons, laines, soies tirées teintes, chiffons, fers, aciers en morceaux, ghises en pains, zinc en feuilles, ciments, houilles, graines non oléagineuses, poissons préparés.

A l'exportation d'Italie, sur 101 articles, les pays exportateurs se groupent ainsi :

Pays.	1er rang.	2e rang.	3e rang.	Total.
	(En nombre de fois.)			
Amérique centrale et méridionale	18	5	7	30
Grande-Bretagne	14	13	9	36
Suisse	13	10	14	37
France	14	13	9	36
Autriche-Hongrie	8	22	14	44
Allemagne	8	10	7	25
Amérique septentrionale	10	11	8	29
Turquie	4	5	3	12
Tripoli, etc	2	3	11	16

Les quantités expédiées dans les Amériques sont toujours considérables ; cela tient au chiffre, très élevé d'émigrants qui y sont établis à demeure ou provisoirement. L'Angleterre aussi en reçoit de fortes quantités. La France importerait plus de produits italiens qu'elle n'en exporte en Italie.

Les produits italiens que la France a pris en plus grande quantité, en 1904 sont : les vins en bouteilles, l'huile d'olive, les tartres et lies, les chanvres et lins, les soies grèges et tissus de soie, minéraux métalliques, argent brut ou travaillé, marbres bruts, soufres, vitres et cristaux, son, oranges et citrons, moutons, merceries, chapeaux, objets d'art, et d'autres articles, en quantités moins importantes.

Les produits italiens dont la France a diminué les achats sont : vins en tonneaux, essences d'orange et de citron, jus d'orange. Bois de teinture, laines, déchets de soie, bois de construction, douelles et cercles, racines pour brosses, peaux crues, marbres, pâtes de froment, fruits frais, fruits secs, fromages, œufs et volaille.

Il est bon de tenir compte, d'ailleurs, qu'à l'exportation les poids sont généralement évalués au jugé et sont certainement inférieurs aux poids réels.

COMMERCE GÉNÉRAL DU PORT DE NAPLES.

A considérer spécialement le mouvement général du port de Naples, il ressort des chiffres (annexes nos 3, 4, 5, 6, 7), (1) que si, en 1903, il avait suivi la marche ascendante déjà signalée en 1902, ce mouvement a assez sensiblement diminué, en 1904, pour les importations, et qu'il a continué de progresser aux exportations :

(1) On peut consulter ces annexes à l'Office national du Commerce extérieur, 3, rue Feydeau.

IMPORTATION.

1902.	1903.	1904.	Différence en 1903.	Différence en 1904.
120.920.068	129.913.839	108.367.515	+ 8.993.771	— 21.546.324

EXPORTATION.

52.738.907	77.154.358	82.415.925	+ 24.415.451	+ 5.261.567

Importations. — La plus forte diminution constatée provient entièrement de ce que le port de Naples, surabondamment pourvu, en 1903, de blés étrangers, notamment de provenance russe, n'en a reçu, en 1904, que pour une valeur très inférieure ; de là, variation importante relevée aux chiffres des importations pour la 14e catégorie (céréales, farines, etc.), 53,293,138 lires en 1903 contre 27,155,992 lires en 1904, soit une différence en moins de 26,137,146 lires.

Cinq catégories (5e chanvre, etc., 6e cotons, 11e peaux, 15e animaux et dépouilles, 16e objets divers) ont également perdu, en 1904, l'avance acquise en 1903. Ce mouvement de recul a porté principalement sur la 11e (peaux) qui de 7,038,084 lires est tombée à 2,985,397, soit une moins-value de 4,052,687 lires.

Les onze autres catégories ont, regagné entièrement le terrain perdu en 1903 (1ere vins, etc., 2e denrées coloniales, 3e produits chimiques, 8e soie, 9e bois et paille), ont continué de progresser (4e tannerie, etc., 7e laine, etc., 10e papier, etc., 12e minerais, etc., 13e pierres, etc., 17e or et argent) annexe n° 3 (1).

Exportations. — Sur dix catégories qui ont augmenté de valeur en 1904, deux (2e denrées coloniales, etc., 5e chanvre, etc.), ont suivi, depuis 1902, une marche ascendante régulière ; cinq (1er vins, etc., 3e produits chimiques, etc , 4e tannerie, etc., 6e coton, 8e soie), ont repris une avance sur 1902 ; trois n'ont pu que compenser en partie la perte subie en 1903 (7e laine, 11e peaux, 16e objets divers).

Deux seules catégories ont diminué graduellement depuis 1902 (9e, bois, etc.; 13e, pierres, charbons, etc.).

Quatre (10e, papiers, etc.; 12e, minerais, etc.; 14e, céréales, etc.; 15e, animaux, etc.), tout en ayant reculé en 1904, ont conservé une avance sur 1902.

Importations et exportations par pays d'origine. Commerce comparé de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des Etats-Unis.

Importations. — Si l'on compare le chiffre des importations françaises avec ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre,

principales concurrentes, en Europe, sur le marché de Naples, on trouve, pour l'année 1904, les différences suivantes :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.	Différence générale en 1904.
France . . .	+ 1.743.799	— 3.246.634	— 1.502.835
Allemagne .	+ 1.565.441	+ 351.761	+ 1.917.202
Angleterre .	+ 2.297.082	+ 5.844.240	+ 8.141.322

Notre commerce d'importation, qui avait eu une tendance à se relever en 1903, a donc subi une baisse assez marquée en 1904, tandis que ceux de l'Allemagne et de l'Angleterre ont continué leur marche progressive.

Le tableau ci-joint (annexe n° 5-6) (1) donne, d'ailleurs, par catégories, les variations en plus ou en moins relevées pour chacun de ces pays, pendant les années 1903 et 1904.

Commerce allemand. — La plus-value a porté principalement sur les catégories suivantes : 7e (laine, etc.), avec une majoration de 178,623 lires; 10e (papier, etc.), + 358,333 lires; 12e (minerais, etc.), + 447,464 lires; 14e, + 122,260 lires; 15e + 77,646 lires.

Sur cinq catégories qui ont fléchi en 1904, une seule, la 11e (peaux), qui l'année précédente, avait atteint le chiffre assez important de 1,777,285 lires, est retombée à 183,714 lires, soit une perte de 993,571 lires.

Commerce anglais. — Onze catégories ont sensiblement augmenté en 1904. Parmi celles-ci il faut citer d'une manière spéciale les suivantes :

3e (Produits chimiques, etc.)	+ 733.055
7e (Laine, etc.)	+ 97.979
11e (Peaux).	+ 445.843
12e (Minerais, etc.)	+ 1.892.468
13e (Pierres, charbons, etc.).	+ 2.496.352
15e (Animaux et dépouilles)	+ 100.926

Sur six catégories qui ont diminué de valeur, quatre sont restées en dessous des chiffres atteints en 1902 :

	1902.	1904.
2e (Denrées coloniales, etc.). . . .	259.750	112.394
4e (Tannerie, etc.)	356.712	245.228
16e (Objets divers).	165.840	91.043
17e (Or et argent)	7.550	"

La 1re (vins, boissons, etc.) et la 5e (chanvre, lin, etc.) n'ont perdu qu'une partie de l'avance obtenue en 1903 :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
1re (Vins).	+ 28.973	— 18.441
5e (Chanvre)	+ 112.254	— 7.636

Commerce des Etats-Unis. — Parmi les nations dont le commerce tend à prendre une très large place dans le port de Naples, sont à signaler les États-Unis d'Amérique. Le chiffre global de leurs importatations s'est élevé, en 1904, à 18.442.339 lires, tandis que celui de la France n'a atteint que 8,540.763 lires. A relever principalement la valeur des catégories suivantes :

1re (Huiles, huiles de coton)	1.077.912
2e (Denrées coloniales, etc.)	2.050.924
3e (Produits chimiques, etc.)	1.018.674
6e (Coton)	6.210.018
12e (Minerais, etc.)	2.535.575
15e (Animaux, etc.)	1.165.348

EXPORTATIONS.

Les exportations du port de Naples avec la France, tout en ayant baissé en 1904, conservent une avance sur celles avec l'Allemagne et avec l'Angleterre :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.	Différence générale en 1904.
	—	—	—
France	+ 5.001.930	— 2.676.073	+ 2,325.857
Allemagne	+ 178.666	+ 490.654	+ 669.320
Angleterre	+ 3.452.301	+ 225.807	+ 3.678.108

	Valeur en 1904.
	—
France	12.198.722
Allemagne	2.364.265
Angleterre	10.722.913

Toutefois le mouvement des exportations en Allemagne et en Angleterre tend à s'accroître chaque année.

Allemagne. — Ont progressé principalement les catégories suivantes :

1re (Vins, etc.)	+ 14.174
3e (Produits chimiques)	+ 114.826
7e (Laine, etc.)	+ 437.759
11e (Peaux)	+ 78.118
12e (Minerais, etc)	+ 89.997

D'autre part, cinq catégories ont plus spécialement diminué de valeur en 1904 :

2e (Denrées coloniales, etc.)	— 16.081
5e (Chanvre, etc.)	— 108.264
9e (Bois, etc.)	— 63.360
14e (Céréales, farines, etc.)	— 83.733
15e (Animaux, etc.)	— 31.190

Angleterre. — Il y a eu augmentation sensible aux catégories ci-dessous :

3e (Produits chimiques, etc.)	+ 199.840
5e (Chanvre, etc.)	+ 914.289
7e (Laine, etc.)	+ 249.906
16e (Objets divers)	+ 31.200

Sur six catégories qui ont reculé en 1904, deux seules n'ont pu atteindre les chiffres relevés en 1902 :

	1902.	1904.
10e (Papier, etc.)	111.018	37.492
12e (Minerais, etc.)	189.393	25.818

Ces quatre autres n'ont perdu qu'une partie de l'avance obtenue en 1903 :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
2e (Denrées coloniales, etc.)	+ 128.570	— 36.444
4e (Tannerie, etc.)	+ 10.759	— 6.239
14e (Céréales, etc.)	+ 4.147.735	— 551.902
15e (Animaux, etc.)	+ 558.251	— 238.133

Etats-Unis. — Les exportations du port de Naples à destination des États-Unis ont atteint, en 1904, un chiffre (21,031,217 lires) qui témoigne de l'importance déjà acquise et que pourra encore acquérir ce nouveau débouché commercial.

La valeur des catégories suivantes est principalement à relever :

1re (Vins, boissons, etc.)	2.173.761
3e (Produits chimiques, etc.)	1.690.959
8e (Soie)	2.356.989
14e (Céréales, etc.)	7.866.605
15e (Animaux, etc.)	4.978.851

Commerce spécial de la France avec le port de Naples en 1903-1904.

Ainsi qu'il a été constaté plus haut au chapitre des importations et des exportations par pays d'origine (commerce comparé de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre et des États-Unis), le mouvement commercial du port de Naples avec notre pays a subi en 1904, tant aux importations qu'aux exportations, une baisse qui a son importance.

En effet, la valeur globale des importations françaises qui, en 1903, avait été de 10,153,292 lires, est tombée, en 1904, à 6 millions 906,658 lires, soit une diminution de 3,246,634 lires ; d'autre part, celle des exportations se chiffrait, en 1903, à

14,874,795 lires, tandis qu'elle n'a atteint, en 1904, que le chiffre de 11,083,797 lires, soit une moins-value de 3,790,998 lires.

IMPORTATION.

Sur sept catégories qui ont progressé en 1904, deux seules avaient également augmenté de valeur en 1903 :

	1903.	1904.
1re (Vins, boissons, etc.)	+ 86.415	+ 70.440
9e (Bois, etc.)	+ 5.558	+ 23.470

Deux qui avaient fléchi, en 1903, ont dépassé, en 1904, les chiffres atteints en 1902 :

2e (Denrées coloniales, etc.)	— 25.506	+ 92.967
13e (Pierres, etc.)	— 74.660	+ 659.591

Trois enfin n'ont pu se relever en partie des pertes subies en 1903 :

3e (Produits chimiques, etc.)	— 98.428	+ 58.439
6e (Coton)	— 13.282	+ 9.699
14e (Céréales, etc.)	— 197.752	+ 46.951

La moins-value, qui a porté sur dix catégories, se répartit de la manière suivante :

Diminution progressive depuis 1902, quatre catégories :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
5e (Chanvre, etc.)	— 33.609	— 42.204
8e (Soie)	— 281.638	— 23.167
10e (Papier, etc.)	— 49.869	— 7.541
16e (Objets divers)	— 1.667	— 89.747

Avantage de 1903, complètement effacé par perte subie en 1904, cinq catégories :

4e (Tannerie, etc.)	+ 447.641	— 711.321
11e (Peaux)	+ 238.022	— 1.070.067
12e (Minerais, etc.)	+ 39.919	— 40.048
15e (Animaux, etc.)	+ 1.332.862	— 2.093.196
17e (Or et argent)	+ 4.712	— 9.412

Une catégorie a perdu, en 1904, partie de la plus-value constatée en 1903 :

7e (Laine, etc.)	+ 365.082	— 121.538

EXPORTATION.

Quatre catégories ont progressé en 1904, dont deux ont dépassé les chiffres réalisés en 1902 et deux n'ont pu les atteindre :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
	—	—
1re (Vins, boissons, etc.) . .	+ 883	+ 9.046
4e (Produits cimiques, etc.)	— 9.162	+ 576
8e (Soie)	— 10.165	+ 810
12e (Minerais, etc.).	— 37.601	+ 98.053

En diminution, douze catégories, dont quatre progressives depuis 1902 :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
	—	—
2e (Denrées coloniales, etc.)	— 1.272	— 1.783
10e (Papier, etc.)	— 66.384	— 31.691
11e (Peaux)	— 40.743	— 184.040
13e (Pierres, charbons, etc.	— 38.803	— 1.600

Cinq excédant la plus-value relevée en 1903 :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
	—	—
5e (Chanvre, etc.)	+ 1.178.384	— 1.306.337
6e (Coton)	+ 6.149	— 11.577
7e (Laine, etc.).	+ 82.766	— 269.737
9e (Bois, etc.).	— 14.141	— 156.867
16e (Objets divers)	— 28.633	— 37.360

Trois enfin ont conservé une partie seulement de l'avance acquise en 1903 :

	Différence en 1903.	Différence en 1904.
	—	—
3e (Produits chimiques, etc.)	+ 104.274	— 26.966
14e (Céréales, farines, etc.).	+ 2.976.734	— 1.441.994
15e (Animaux, etc.)	+ 814.096	— 426.531

Fonctionnement de la Chambre de Commerce française de Naples en 1904.

Ainsi qu'il résulte des constatations de chiffres exposées ci-dessus, la légère progression signalée dans le commerce d'importation et d'exportation françaises sur cette place, en 1903, ne s'est pas maintenue et le recul, au contraire, est assez prononcé.

L'enquête sur les causes générales et particulières de ce fait

économique que la Chambre de Commerce française de Naples a été invitée à poursuivre avec soin n'est point encore présentement terminée.

La concurrence progressive des produits manufacturés (soie, lainages, bonneterie, etc.), dans l'Italie du Nord, faite aux produits similaires français, — l'extrême limite de bon marché, atteinte pour ces mêmes articles de provenance allemande, — une diminution très sensible dans le nombre et l'importance des réceptions mondaines, autrefois si brillantes à Naples, etc., seraient les premiers éléments relevés au cours de cette enquête.

Il est arrivé aussi que trop nombreux ont été les négociants français qui, n'ayant pas pris le soin de se renseigner à temps, ou mal renseignés, se sont vus victimes de diverses fraudes et engagés dans des affaires mauvaises ou litigieuses, des affaires de librairie, notamment.

Comme l'année précédente, la Chambre de Commerce française de Naples n'a pu, faute de ressources suffisantes, publier un bulletin annuel récapitulatif de ses travaux en 1904.

Ainsi qu'il résulte des chiffres ci-dessous, cette compagnie n'en a pas moins continué son patient effort en vue de demeurer un instrument utilisable pour notre commerce.

Sa correspondance commerciale, en 1904, a été de 571 lettres reçues et de 763 lettres expédiées :

Demande de renseignements commerciaux, 198.
Demande de renseignements industriels, 25.
Réponse à questionnaires sur sujets industriels, 40.
Demande d'adresses, 175.
Demande de représentants, 35.
Conseils pour affaires litigieuses, 54.
Arbitrage, 5.
Échanges de bulletins, 12.
Expositions (renseignements pour les), 7.
Nouveaux adhérents, 19.

accusant un progrès sensible sur les mêmes chapitres en 1903.

Faute de pouvoir payer un secrétaire rétribué, cette correspondance subit des à coups et des retards contre lesquels ce Consulat général s'est plusieurs fois élevé. La rapidité et l'exactitude en matière d'informations commerciales vont de pair pour obtenir des résultats sérieux.

Des différentes matières traitées, les principales ont été : pailles de maïs; sons et issues; tomates, primeurs; légumes secs; amandes, figues; sumac; sardines; thon mariné; poissons salés et fumés; jus de citron; eaux gazeuses et eaux minérales; huiles; denrées alimentaires; noix, amandes et noisettes; cafés; denrées coloniales; amidons; ganterie et peaux de gant; plâtres et ciments; coutellerie; verrerie; aciers; distillerie; etc.

A noter une déclaration assez intéressante obtenue de la douane classant définitivement l'essence de marjolaine, de provenance française, comme huile essentielle et non comme produit alcoolique.

Production agricole.

Par suite de modifications dans le service de publication des statistiques du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, aucune publication d'ensemble sur la production agricole générale en 1904 n'a, jusqu'ici, été publiée.

Les indications très sommaires ci-dessous ont du, en conséquence, être extraites des bulletins publiés sur l'état des campagnes, prévisions de récoltes, etc., en 1904.

A. **Froment.** — Dans l'Italie méridionale le froment a beaucoup souffert de la sécheresse et des vents du Sud en 1904.

En 1903, les moissons avaient été excellentes ; quoique la superficie cultivée en froment tende à augmenter, la moisson de 1904, bonne dans l'Italie septentrionale, a donné un fort déficit dans l'Italie méridionale, déficit qu'on doit évaluer à 5 millions d'hectolitres, réduisant la production du froment de ces provinces à 12,200,000 hectolitres.

B. **Maïs.** — La sécheresse a fait subir au maïs d'été le sort du froment. Le maïs d'automne a eu, en septembre et octobre 1904, des pluies favorables. Cependant, un déficit notable existe en 1904 et la production doit donner 700,000 hectolitres en moins de l'année précédente, soit 3,750,000 hectolitres pour les provinces méridionales continentales.

C. **Raisins.** — Les raisins ont été abondants en 1904. Ils avaient souffert de la sécheresse ; mais les pluies de septembre et octobre ont fait grossir les grappes et la production du vin a été évaluée, pour 1904, à 12,200,000 hectolitres, supérieure de 2,300,000 hectolitres à celle de 1903.

D. **Agrumes.** — La production des oranges, citrons, etc., en 1904, a été très abondante et supérieure à celle de l'année 1902-1903. On peut évaluer, pour les provinces méridionales continentales 1,450,000 millions de fruits, soit 1,812,500 quintaux (800 fruits par quintal).

Il est à noter que l'exportation italienne a dépassé de 375,000 quintaux celle de 1903.

Les gelées extraordinaires de janvier-février 1905 ont causé la perte presque totale de la récolte courante.

E. **Huile.** — L'année 1904-1905 a donné peu d'huile, soit parce que c'était l'année de faible production biennale, soit à cause de la sécheresse de l'été qui a fait tomber beaucoup d'olives, et des dommages causés, aux autres, par la « mouche olearia ».

On a evalué la récolte des olives et de l'huile à moins de la moitié de l'année précédente qui avait donné 1,856,000 hectolitres, soit environ 850,000 hectolitres pour 1904-1905. Toutefois, dans certaines régions des provinces méridionales continentales, le dommage a été moins sensible. Ainsi, dans la province de Reggio de Calabre, de septembre 1903 à avril 1904, on a obtenu 275,000 quintaux d'huile en 782 établissements, dont 318 munis d'appareils hydrauliques.

F. **Fruits et légumes.** — Sauf pour les amandes et les noisettes, dont la récolte a été faible, les fruits ont été généralement abondants, et principalement les châtaignes, dont l'exportation a passé de 12,870 tonnes en 1903 à 20,492 tonnes en 1904.

Les fourrages, les haricots, pois, etc., les légumes verts, ont grandement souffert en l'année 1904.

G **Commerce d'exportation des fruits, légumes, etc.** — En ce qui concerne le commerce assez important d'exportation de fruits et légumes qui se fait dans la région très cultivée de Naples, la réponse aux questions suivantes pourra, peut-être, présenter quelque intérêt :

1° Quelles sont les principales productions de la région de Naples, en fruits et légumes, donnant lieu à une exportation ?

— Les principales productions en fruits et légumes qui sont exportés du port de Naples sont :

Pommes de terre. — Exportation fin avril-mai, en petits paniers, quelquefois mélangées grosses et petites, pour le Nord de l'Italie, la Suisse, l'Allemagne et, lorsque la production de l'Algérie vient à manquer, aussi en France. Les corbeilles sont de 25 à 50 kilog. Les wagons sont de 6 à 10 tonnes. En juin et juillet l'exportation continue en sacs de 50-100 kilog. Pour Marseille, la Belgique, la Hollande et l'Allemagne, on expédie par vapeur, ainsi que pour les Indes anglaises, jusqu'au mois de novembre.

Aulx. — Exportation fin avril-mai, dans des cages de roseaux qui viennent de l'Égypte, pleines de tomates.

Après avoir été séchées au soleil, les têtes d'ail sont emballées sans tiges. A Marseille, Gênes et Allemagne, par bateaux ou chemin de fer. Il en va aussi à Tunis.

Haricots verts et petits pois. — Exportation en avril pour les pois, en mai pour les haricots : corbeilles de 12-15 kilogrammes par wagons complets et assortis ; destinations : Italie du Nord, Allemagne et quelquefois la France.

Tomates. — En mai, celles qui arrivent d'Égypte. En juin, celles de Torre del Greco, de beaucoup supérieures. Par paniers de 15/20 kilog. Wagons assortis.

Aubergines, poivrons. — Exportation un peu partout, surtout pour l'Italie du Nord, l'Allemagne et la Suisse.

Concombres. — Cultivation fort étendue. Les Allemands accaparent tout le stock disponible.

Haricots secs blancs ou autres. — Exportation en juillet par sacs de 50 à 100 kilog. En très grande quantité en France. Allemagne, Belgique, Hollande, Suisse.

Fèves. — Il s'en exporte d'assez grandes quantités en Toscane et l'Italie du Nord.

Lentilles et pois chiches. — Peu abondants, attaqués par les vers.

Cerises. — Très abondantes et de qualités variées. Pas de bigarreaux. Expsrtation juin pour l'Italie du Nord, Suisse, Égypte, Malte, Tunis. On en expédie aussi soufrées et à l'eau-de-vie, en France, en Suisse, en Relgique. Sèches pour la Hollande et l'Allemagne.

Abricots. — Les bons sont rares et coûtent cher. On en fabrique des pulpes. S'exportent en juin.

Poires. — Deux ou trois variétés. S'expédient en paniers de 15 kilog. environ. Exportation en août. Celles d'hiver, tout l'hiver jusqu'en février.

Pommes. — 1° Rouge et ronde ; 2° Jaune et allongée. Exportation en Suisse, Allemagne, Belgique, Hollande et jusqu'en Suède et Norvège. Octobre.

Prunes. — Grande quantité reine-claude. Exportation juillet. France. En paniers de 15 kilog.

Pêches. — Ne supportent pas un long voyage. La jaune est préférée. S'expédient en juillet, ne durent guère plus d'un mois. La jaune dure jusqu'en septembre.

Coings. — Septembre. Haute-Italie et Allemagne.

Amandes. — Mai, commencement de juin, laiteuses et bonnes à confire. Fin juin, fruit formé.

Noix. — Les meilleures se récoltent à Torrente et font l'objet d'un grand commerce.

Noisettes. — Proviennent des environs de Naples, sont l'objet d'une forte spéculation en octobre.

Châtaignes. — Forte production, en sacs de 50 kilog. pour l'Allemagne. En caisses pour les deux Amériques. Belle grosseur. Ne valent pas les marrons.

Oranges et citrons. — Cultivés partout, on peut faire partir des wagons sur toute la ligne Naples-Rome. Lieux de production principale : Reggio Calabre, Sicile. Exportation en décembre.

Écorces. — En quartiers ou rubans ; partie en saumure, partie sèches.

2° A quelles époques en fait-on l'expédition ?

Les principales expéditions ont été indiquées ci-dessus ; elles sont, suivant les conditions climatologiques, sujettes à variations.

3° Quelles sont les localités principales de provenance ?

Les productions sont disséminées dans des localités assez diverses. Quelques-unes ont été indiquées ci-dessus.

A cause des variations inévitables, il est très utile d'avoir, sur place, des « agents d'achat », des personnes de confiance qui connaissent bien la partie.

4° Quelles sont les destinations vers lesquelles on dirige les produits à l'étranger ?

Elles ont été indiquées plus haut.

5° Quelles sont les quantités exportées pour chacune d'elles ?

Voir les tableaux statistiques ci-annexés.

6° Ces exportations sont-elles en progrès ?

Non, parce que les qualités et les emballages ne sont pas soignés suffisamment. Un agent d'achat spécialiste, est, en conséquence, nécessaire pour veiller à ces deux points importants.

En résumé, l'article qui s'exporte davantage, de novembre en mars, est celui des choux-fleurs. Ensuite viennent les choux et les artichauts.

En avril, mai et juin, on exporte les pommes de terre, oignons, aulx, par chemin de fer ; par mer, on exporte ces produits d'avril en décembre, et les choux au sel.

De juin à août, on exporte les poires, pommes, nèfles, haricots, tomates et aulx.

De septembre à décembre, on exporte les raisins, spécialement les raisins blancs de table nommés Catalaneschi.

D'octobre à mai, on exporte les oranges, les mandarines, les citrons. Ce dernier fruit s'exporte aussi pendant tout l'été, ainsi que les figues.

Plus loin est un tableau statistique des exportations générales italiennes des produits agricoles, exportation dont la majeure partie provient de l'Italie méridionale.

L'exportation actuelle par voie de mer des produits végétaux sortant des ports du golfe de Naples peut être évaluée à environ sept millions de francs en moyenne dans les années de bonnes récoltes.

Les exportations par chemin de fer arrivent à 2,500 wagons, en y calculant ceux expédiés des gares voisines des provinces limitrophes de Naples : Salerne, Avellino et Caserte.

Les poids indiqués dans les statistiques italiennes des expor-

tations maritimes sont inférieurs à la réalité, attendu qu'ils sont établis au jugé. En voici un exemple :

Les essences d'oranges, citrons et variétés sont indiquées comme exportation totale de l'Italie :

	1903.	1904.		Kilog.
(Statistiques officielles) :			Essences :	
Exportation totale .	559.375 kg.	643.963 kg.	Oranges . .	41.745
			Citrons . .	402.332
			Mandarines	25.610
			Bergamotte	134.276
Valeur.	8.390.665 lires	Valeur. 9.659.446 lires		

Une maison allemande (Schimmel et Cie, à Milsite, près Leipzig) donne les chiffres suivants sur le commerce de ces essences provenant des ports suivants :

Provenances (1).	1903. Poids.	1903. Valeur.	1904. Poids.	1904. Valeur.
	Kilog.	Lires.	Kilog.	Lires.
Messine.	740.000	10.360.000	848.300	12.725.000
Reggio Calabre	89.000	1.247.000	104.700	1.503.000
Catane	2.600	26.000	6.800	68.000
Palerme.	33.200	332.000	46.200	462.000
Totaux. . .	864.800	11.965.000	1.006.000	14.758.000

La différence entre les chiffres officiels italiens et ceux de la maison Schimmel et Cie est de 362,037 kilog. pour 1904, soit le 56 0/0 du chiffre italien. Il faut donc admettre que les exportations des produits végétaux italiens sont bien supérieures aux chiffres des statistiques.

La destination des produits végétaux, comme pourcentage, est la suivante pour les wagons de chemin de fer :

Berlin 9 0/0, Budapest 3, Dresde 4, Francfort 4,5, Trufstein 12, Mainz 4, Munich 9, Prague 5,5, Strasbourg 2,1, Vienne (Autriche) 19,5, Zurich 2,4, Hambourg 3,3, Boulogne-sur-Mer 4,2, Lille 0,1, Paris 0,1, Chemnitz 3,8, Koln 2, Londres 2.

Le reste va presque tout dans les villes d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse ou de Belgique.

Boulogne paraît être une destination de transit pour l'Angleterre. Il paraît à peu près certain que le transport par l'Allemagne à destination de la Hollande, Belgique, Suède et Angleterre est plus rapide et moins coûteux que celui par la France.

(1) *Rivista Agraria,* 19 juin 1905.

Exportations des produits végétaux italiens dont la plupart sont méridionaux

Produits végétaux (1).	Valeur unité.	Valeur de l'unité.	1904. Poids.	1904. Valeur.	1903. Poids.	1903. Valeur.
		Lires.		Lires.		Lires.
Châtaignes	Tonnes.	170 »	20.402	3.468.840	12.870	2.187.900
Pommes de terre	—	70 »	50.253	4.147.710	30.795	2.155.650
Oranges	Quintaux.	9 »	1.135.041	10.215.369	986.814	8.881.326
Citrons		8 »	2.332.089	18.656.712	2.084.811	16.678.488
Cédrats	—	31 »	6.508	201.748	203.603	6.311.693
Raisins frais	—	21 »	293.257	6.158.397	296.615	6.228.915
Tomates fraiches	—	8 »	28.833	230.664	13.514	108.112
Fruits frais non dénommés	—	30 »	384.140	11.524.200	492.864	14.785.900
Fruits secs : amandes avec coques	—	70 »	8.063	564.410	13.900	973.000
— — sans coques	—	175 »	92.233	16.140.775	160.209	28.036.575
Noix et noisettes	—	110 »	3.247	357.170	3.671	403.810
Figues sèches	—	32 »	147.477	4.719.264	161.746	5.175.936
Raisins secs	—	50 »	2.161	108.050	2.047	102.350
Prunes	—	50 »	641	32.050	732	36.600
Fruits secs non dénommés	—	42 »	8.693	365.106	8.901	373.842
Fruits, légumes au sel et à l'huile	—	110 »	96.070	10.567.700	118.900	13.088.900
Haricots, petits pois, asperges	—	130 »	9.001	1.170.130	2.980	387.400
— dans l'esprit de vin	—	160 »	5.875	939.680	2.352	376.320
Champignons	—	360 »	2.667	960.120	2.828	1.018.080
Truffes	—	1.500 »	50	65.000	15	19.500
Légumes frais non dénommes	—	25 »	567.520	14.188.000	490.987	12.274.675
Manne	—	300 »	467	140.000	2.555	766.900
Jus cru d'orange	—	11 50	10.536	121.164	9.232	106.168
Jus concentré	—	63 »	21.449	1.351.287	14.428	908.964
Jus de réglisse	—	140 »	13.567	1.899.380	15.649	2.190.860
Conserves de tomates	—	45 »	80.816	3.636.720	81.684	3 675.780
— d'autres produits	—	140 »	122	17.080	131	18.840
				111.786.696		

(1) Statistiques officielles.

La valeur des produits végétaux exportés, en 1904, a été de 111,786,696 lires. On peut évaluer que la part revenant aux provinces méridionales continentales doit être de 45,000,000 et, en tenant compte de ce qu'il a été dit plus haut sur l'inexactitude des chiffres d'exportation, on devrait calculer au 56 0/0 en plus cette valeur, soit 25 millions ; au total, la valeur des exportations napolitaines se rapprocherait de 70,000,000 pour les produits végétaux.

Exportation des fruits et légumes d'Italie par pays de destination.

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
Châtaignes :		
Autriche	2.828	3.808
France	1.376	5.071
Allemagne	1.817	2.737
Suisse	2.405	3.547
Amérique Centrale et Méridionale	1.863	1.841
Autres pays	2.581	3.408
Totaux	12.870	20.412
Pommes de terre :		
Autriche	3.387	11.153
Allemagne	10.473	21.206
Malte	1.322	3.009
Suisse	1.947	2.978
Contrées africaines	6.453	7.667
Autres pays	7.213	13.240
	30.795	59.253
Fruits frais (raisin compris) :		
Autriche	131.143	142.690
France	65.584	39.198
Allemagne	435.411	380.780
Suisse	152.611	109.393
Afrique	4.858	14.261
Pays divers	13.486	19.908
	803.093	706.230
Fruits secs :		
Autriche	142.480	120.854
Belgique	15.287	11.698
Danemark	7.195	3.348
France	89.133	47.325
Allemagne	78.522	44.746

	1903.	1904.
	(En quintaux.)	
Angleterre	17.439	13.859
Hollande	36.602	12.618
Suède et Norvège	1.512	921
Suisse	6.703	7.924
Amérique septentrionale	58.745	43.208
Amérique méridionale et centrale	141.132	14.587
Pays divers	15.990	13.557
	478.740	339.645

Fruits, légumes et herbages préparés :

Autriche	1.425	1.432
Angleterre	86.474	72.306
Malte	2.373	2.949
Contrées africaines	1.470	3.062
Amérique Nord	12.970	17.605
Amérique Sud	5.332	7.932
Pays divers	14.278	5.658
	124.322	110.944

Produits végétaux divers :

Autriche	277.397	365.292
Belgique	27.224	14.875
France	62.807	63.828
Allemagne	290.994	360.066
Angleterre	15.116	25.401
Hollande	8.181	17.966
Suisse	111.683	98.955
Amérique Nord	17.667	28.973
Amérique Sud et Centrale	4.695	43.571
Pays divers	9.671	25.987
	825.435	1.037.834

Autres détails statistiques :

EXPORTATION.

	1903.
	Quintaux.
Fruits secs, châtaignes	2.187.900
Oranges et citrons	26.311.099
Fruits	14.785.920
Raisins	6.228.915
Caroubes	779.229

	1903. — Quintaux.
Herbages et légumes frais :	
Pommes de terre	2.155.650
Tomates fraîches	108.112
Champignons	989.800
Truffes	19.500
Légumes et herbages	12.274.675
Safran	37.810
Fruits secs :	
Amandes	33.014.800
Noix et noisettes	8.927.240
Fruits oléagineux et autres	403.810
Raisins secs	5.175.939
Prunes et autres fruits séchés	410.442
Pistaches	889.200

Exportation de l'Italie de produits alimentaires fabriqués.

	1903. —
Vins	63.936.549
Alcools	3.703.182
Huile d'olive	33.282.873
Pâtes alimentaires	9.771.400
Fruits et légumes :	
Conserves de tomates	3.675.780
Haricots, petits pois, champignons, asperges, etc.	387.400
Autres légumes et herbages au vinaigre, etc.	13.088.900
Fruits et à l'alcool	376.320
Bonbons et confitures	3.099.900
Viande salée, fumée et lard	4.477.200
Beurre	15.853.005
Fromages	25.568.850
	177.221.359

Destinations sur 1,000 wagons partis de Castellamarre, Torre Annunziata, Marigliano, Palma, Nola. Cancello Nocera, Pagani, Angri Scafati, en 1902 :

Bâle	2
Berlin	90
Breslau	12
Budapest	29
Boulogne	42

Bruxelles	13
Brunnen	3
Bochum	4
Bozen	1
Chemnitz	24
Dresde	38
Dusseldorf	5
Freibourg	12
Francfort-sur-Mein	45
Graz	7
Genève	2
Hambourg	33
Koln	19
Frufstein	122
Leipsig	31
Lucerne	11
Lille	1
Londres	18
Mainz	41
Mulhouse	12
Munich	93
Mousern	2
Nuremberg	13
Plauch	12
Paris	1
Prague	54
Pforzheim	3
Strasbourg	21
Stutgard	5
Saarbrucher	3
Constance	3
Ulm	4
Vienne	195
Venloo	11
Zurich	24
Total	1.060

Le nombre des wagons expédiés en 1902 a été de 1,903. En 1903, il a été de 2,060 des gares susindiquées.

Pour 1905, en admettant l'augmentation de 200 wagons par an et en y ajoutant ceux expédiés de Caserte, Avellino, etc., on arrive facilement à 2,500 wagons pour la région autour de Naples.

H. — Production du vin en Italie.

Les provinces méridionales de l'Italie continentale, la Sicile, contribuent pour une très large part à la production vinicole du Royaume ; les chiffres exacts, pour 1904, font défaut. Ceux pour

les années précédentes ont été publiés dans les rapports de ce poste 1902-1903.

Les observations générales suivantes, empruntées au *Bulletin officiel* de l'Union des Chambres de Commerce sur la production vinicole en Italie depuis 1860 jusqu'à 1904, sont assez intéressantes.

Jusque vers l'année 1860, la production du vin en Italie, avait été relativement restreinte, suffisant à peine aux besoins locaux. Dans les années suivantes la culture de la vigne commença à s'étendre, si bien qu'en 1874 on en cultivait deux millions d'hectares et, en 1890, elle atteignait 3,430,000 hectares.

Dans les cinq années suivantes la moyenne de la surface cultivée était de 3,451,000 hectares, soit 12 0/0 de la surface géographique du Royaume.

Les recherches statistiques sur la surface cultivée en vignes, en Italie, s'arrêtent à l'année 1895. Cette surface tendrait, depuis cette époque, a sensiblement diminuer.

Il faut rechercher les causes de cette diminution dans le fait des ravages produits par le phylloxéra et le remplacement de la culture de la vigne par d'autres cultures par irrigation de meilleur rendement qui ont lieu, notamment, dans l'Italie septentrionale.

Dans la période de temps qui s'écoule de 1879 à 1888, la production du vin en Italie a varié entre un minimum de plus de 8 millions d'hectolitres en 1881, à un maximum de 33 millions en 1887.

Dans les cinq années de 1890 à 1894, la moyenne de la production annuelle a été évaluée à 31 millions 600,000 hectolitres (31,600,000 hectolitres) ayant un maximum d'environ 37 millions et un minimum de 26 millions en 1894.

Au cours des cinq années suivantes (1895-1900) la moyenne de la production annuelle serait descendue à 29,200,000 hectolitres ; mais il y a lieu de remarquer que tout en constatant le fait de la diminution de l'activité productive des vignobles due au phylloxéra, les chiffres ci-dessus ne sont pas tout à fait exacts.

L'enquête faite par le ministère de l'agriculture en 1901, et dans les années suivantes ferait osciller de 35 à 45 millions d'hectolitres, la production du vin en Italie.

De toute façon, l'Italie produit, actuellement, une quantité presque égale à celle de la France, elle surpasse l'Espagne et toute autre nation productrice.

La valeur totale de la production italienne est estimée à plus de 700 millions de lire par an.

I. — Commerce et production du chanvre à Naples et dans la province de Naples. (Extraits, en traduction, de la «Rivista agraria» de Naples).

Une des productions la plus importante de la région de Naples, est précisément le chanvre, dont la culture s'étend, de plus en plus, dans la province de Caserte. En effet, cette culture, dont l'étendue il y a 20 ans, se limitait à une bonne partie de la province de Naples et aux communes voisines, telles que Nola, Caserte, a pris pied dans ces dernières communes et même dans une partie de la région d'Avellino et de Palerme.

Dans la Terre de Labour, sont devenus champs de production pour le chanvre, de grandes étendues de terrains qui longent le Volturne, en aval même de Cancello et Arnone, ainsi que dans la plaine de Carniola, qui, jadis, étaient employés pour la production des céréales et comme pâturages. De plus, la culture du chanvre remontant le long de la ligne de Rome a, depuis quelques années, fait son apparition dans les territoires de Sparanise, Pignataro, Maggiore, Teano, etc., où cette culture était inconnue. Ce ne serait pas une erreur de dire — les chiffres sont là — que sa production a doublé dans l'espace de 20 ans.

Il faut rechercher les causes de cette augmentation dans le fait de l'exportation qui a atteint, désormais, plus d'un million de quintaux de chanvre brut, sans tenir compte de 60 à 70,000 quintaux de chanvre filé, de cordages, de tissus etc., et dans la diminution de l'importation de produits, manufacturés aujourd'hui par l'industrie nationale.

En ce qui concerne particulièrement la Campanie, l'augmentation extraordinaire de production du chanvre est dûe à la diffusion de la culture de la betterave qui, dans la zone de l'Italie septentrionale, a remplacé celle de cette plante textile.

La plus grande partie de la production du chanvre de cette région est exploitée par des maisons napolitaines dont les principales sont : Kellner et Lampe, Meuricoffre et Cie, Carpi et figli, Raffaele Mandara, Amédée Berner, Salvatore Ramaglia, Minasi et Arlotta, F. Gargiula et Cie et d'autres encore.

Dans l'ensemble, ces maisons ont exporté en 1903, plus de 300,000 quintaux de chanvre brut et peigné et sous-produits d'étoffes et déchets divers.

En plus, il existe à Sarno un groupe d'établissements de filatures de chanvre, dont les plus importantes sont : Turner and Cie et Buchy réputées notamment pour leur production de fils, ficelle pour cordonniers, vraie spécialité de ces industries

Elles absorbent de 30 à 40,000 quintaux de chanvre par an, sans compter ce qui sert aux petits métiers dont le produit est écoulé aux foires et marchés locaux et par l'industrie très primitive de fabrication de cordes exercée en bien des communes, en plein vent, le long des rues et ailleurs.

Il s'agirait donc d'un mouvement annuel non inférieur à 350 à 360,000 quintaux que l'on peut croire produits par environ 50,000 hectares de surface cultivée.

On peut évaluer la production nationale à 1,000,000 quintaux, quoique les statistiques officielles continuent à l'évaluer, comme il y a 20 ans environ, à 700,000

En effet avec une exportation qui dépasse un demi-million de quintaux et qui va, peut-être jusqu'à 600,000, y compris la quantité de matière brute qui est contenue dans les manufacturés exportés, on ne pourrait pas présumer qu'il ne reste, pour la consommation nationale, à peine un peu plus de 100,000 quintaux.

Le chanvre napolitain a l'avantage d'être long, fin et blanc, il provient de tiges plus minces que celui recueilli dans la province de Bologne et celle de Ferrera, quoique moins haut et son rendement, de la baguette sèche à la tige, atteint le 15-16 0/0 de celle-ci, tandis que dans la Haute-Italie, justement à cause de la grosseur de la tige, on n'obtient que le 12-13.

De plus, le chanvre napolitain, fauché ou arraché vers la moitié de juillet, est roui en grande partie dans le moment le plus chaud et le plus sec de l'année, de façon que le dégât produit par les pluies lorsqu'il est étendu sur les sèchoirs est bien moindre que dans l'Emilie, où la récolte a lieu au moins quinze jours plus tard, et où on est habitué à dire que le chanvre doit, au moins, sentir le soleil d'août.

La fibre est robuste et elle le serait davantage si on ne faisait pas un abus d'engrais organiques ou si, au moins, on ajoutait auxdits engrais une dose de perphosphate.

Sur ce marché sont cotées les suivantes qualités de chanvre : « Paesano extra extra », « paesano vrai », paesano premier, « paesano second ou Marcianise premier et Marcianise second », qui justement sont classés d'après la finesse et la blancheur de la fibre.

On préfère ces deux dernières qualités pour l'industrie des cordes, d'où l'on dit aussi « Cordaggio premier, Cordaggio second » et les autres pour le tissage. Ceux-ci viennent de préférence dans les terrains gras, déliés et profonds de l'arrondissement de Casoria ; toutefois sur la qualité de la tige influe grandement la nature des eaux de rouissage, la façon et la saison dudit rouissageet le temps que l'on a eu pendant cette opération. Il suffit, en effet, d'un peu de pluie tombée sur le chanvre pour avoir une tige foncée et tachée que le commerçant n'achète plus qu'à bas prix.

Cela arrive aussi quand le rouissage a lieu vers la fin de la saison, lorsque les eaux sont relativement froides, la putréfaction des matières à rouisser qui entourent la fibre demeure incomplète et celles-ci ne se détachent pas bien de la baguette et gardent une couleur tendant ou verdâtre.

Le centre du commerce du chanvre produit en ces provinces est Frattamaggiore, pays riche et industrieux où se trouvent les principaux acheteurs, qui après font les classements, attendu que souvent le cultivateur ne peut le faire sur la petite quantité de chanvre par lui produite.

Quelquefois a lieu un accord préalable pour la vente, car ces commerçants avancent de l'argent aux cultivateurs en s'engageant à retirer, dans des conditions déterminées d'avance, la production. Assez souvent ils produisent même la graine.

Il n'est pas improbable qu'a l'avenir le laboureur pourra agir avec l'aide des sociétés agraires et d'associations coopératives de vente en formant des magasins sociaux où l'on fera le classement et où l'on vendra dans l'intérêt des associés en leur faisant gagner à eux, ce que gagnent à présent les intermédiaires.

Cela serait, d'ailleurs, facile car le chanvre étant un produit qui se conserve longuement et qui se prête mieux que tant d'autres produits, qu'il faut négocier dans un laps de temps relativement court, aux opérations d'anticipation sur le dépôt de la marchandise.

Le prix du chanvre a été (1903-1904) assez favorable à la production, s'élevant pour la meilleur qualité, à plus de 82-83 lires le quintal. Il y a eu, toutefois, un moment de dépression, en 1894-1895, et, en général, les prix ont subi, après 1870, une baisse sensible à cause de la production du chanvre dit Canapa di Manilla, c'est-à-dire de la fibre produite par une plante provenant des régions tropicales.

A cette concurrence s'était ajouté le fait de la diminution sensible de la navigation à voile, d'où diminution de l'emploi des cordes de toile de chanvre.

Toutefois, cela n'a pas empêché à l'exportation de cette région d'augmenter toujours, à cause de l'emploi de la matière première relative et pour la bonne et spéciale qualité de ce chanvre, coté sur le marché de Londres, de 5 à 6 lires en plus le quintal que celui de Russie, et autres grands centres de production de cette matière.

D'après des chiffres relevés en douane, l'exportation des chanvres à l'état brut aurait été (janvier à fin novembre 1904).

1° Par voie de mer :

France	5.078.750
Belgique	2.169.880
Autriche	1.203.493
Grande-Bretagne	969.971
Espagne	524.064
Allemagne	190.687
Suède et Norvège	130.431
Amérique du Nord	71.000
Tunisie et Algérie	26.686

Brésil	23.600
Hollande	22.700
Égypte	15.000
Côte d'Afrique	10.000
Ile de Malte	2.000

Une bonne part de ces expéditions auraient été effectuées *viâ* Marseille et Dunkerque.

2° Par voie ferrée.

Les expéditions se seraient élevées pour 1904 :

Destination de Milan et Lombardie à 2,000,000 de kilogrammes.

Allemagne et Autriche-Hongrie à 5,000,000 de kilogrammes.

Il ressortirait de ces chiffres que les principales exportations de chanvre de cette région seraient à destination de France et d'Allemagne.

J. — Élevage des vers à soie.

L'élevage des vers à soie et la production des cocons était autrefois une des plus riches industries de l'Italie méridionale, quoiqu'elle ne fut exercée que d'une façon domestique. Chaque famlle faisait son élevage, encouragée par l'abondance et le bon marché des feuilles et la réussite des cocons.

Les maladies des vers à soie firent abandonner les élevages et la destruction des mûriers suivit. Pour en citer un exemple, dans cette région, à Vico Equeuse, un particulier vendait chaque année pour dix mille ducats de feuilles de mûrier (42,500 fr.).

Aujourd'hui les noyers ont remplacé les mûriers.

Il existe quelques élevages industriels fort bien organisés dans la région calabraise et dans la province de Caserte ; l'élevage domestique se maintient encore, mais sans progrès.

Le versant Adriatique des provinces méridionales continentales a une production minime ; on doit noter, toutefois qu'un faible mais continuel progrès s'y manifeste.

Le versant méditerranéen reste stationnaire.

Production approximative des cocons. (Tonnes de cocons).

	1897.	1898.	1899.	1900.	1901.	1902.	1903.	1904.
	(en tonnes).							
Region méridionale Adriatique	125	120	135	140	150	155	170	180
Région méridionale méditerranéenne	1.874	2.013	2.100	1.951	1.840	1.705	1.523	1.700
Total	1.999	2.133	2.235	2.091	1.990	1.860	1.693	1.880

La production de la Lombardie, en 1904, aurait été de 16,000 tonnes, celle du Piémont de 7,500 tonnes, celle de la Vénétie de 9,000 tonnes.

La production de toute l'Italie aurait été de 42,743 tonnes.

Des évaluations et des appréciations plus exactes portent à croire qu'en 1904, la production des cocons, dans toute l'Italie, a été de 56,000 tonnes, les soies grèges auraient donné 4,900 tonnes et les filatures 5,675 tonnes.

La production méridionale doit participer à l'augmentation signalée par ces évaluations plus exactes, et les chiffres du tableau ci-dessus doivent être augmentés de 24 0/0.

La production de 1904 s'éleverait pour l'Italie méridionale continentale, à 2,331 tonnes

K. **Pisciculture.** — La station italienne de pisciculture qui pourvoit au repeuplement des cours d'eau et des lacs méridionaux, après avoir changé plusieurs fois de résidence, a fini par être installée à Rome, le 1er janvier 1903, dans les locaux de l'acquarium, place M. Fanti.

C'est à partir de cette définitive installation qu'elle a pu déployer une activité plus grande, et afin de pouvoir satisfaire aux demandes des particuliers, elle a même du recourir à l'établissement Visocchi à Atina, à seize kilomètres de Sora et de Cassino pour avoir plus d'alevins disponibles dans le Nord de l'Italie. Les demandes privées ont été faites pour 1,330,000 alevins, dont un million pour le lac Trasimène.

Le tableau suivant fait connaître les immissions d'alevins de 1901 à 1904 dans les cours d'eau méridionaux exécutées pour le compte de la station gouvernementale.

Immissions d'alevins par la station de pisciculture.

Espèces de poissons.	Nombre d'alevins.	Provenance des œufs.	Lieu d'incubation	Cours d'eaux.	Province.	Date de l'immission.
—	—	—	—	—	—	—
Truites de fleuve	15.000	Corbole.	Rome.	Fleuve Sele.	Avellino.	14 mars 1901.
(Salmo fazio)	15.000	—	—	— —	—	—
— —	10.000	—	—	— Ofante.	—	15 —
— —	20.000	—	—	— Calore.	—	15 —
— —	15.000			— Carpino.	Campobasso.	26 —
— —	15.000	—		Lac de Scanno.	Aquila.	2 avril 1901.
Total de l'année 1901	90.000					
— —	10.000	—	—	Fleuve Tronto.	Aquila.	7 mars 1902.
— —	5.000	—	—	Torrent Castellano.	—	—
— —	15.000	—	—	Fleuve Tordino.	Teramo.	15 —
— —	20.000	—	—	— Sele.	Avellino.	22 —
— —	20.000	—	—	— Calore.	—	24 —
— —	10.000	—	—	— Sabato.	—	25 —
— —	15.000	—	—	— —	—	25 —
— —	15.000	—	—	— Melfi.	Caserta	9 avril 1902.
Total des truites en 1902	110.000					

Espèces de poissons.	Nombre d'alevins.	Provenance des œufs.	Lieu d'incubation	Cours d'eaux.	Province.	Date de l'immission.
Truites de fleuve (salmo fario)	15.000	Corbole.	Rome.	Lac de Scanno.	Aquila.	13 février 1903.
—	15.000	—		Fleuve Tanagro.	Salerno.	21 mars 1903.
—	15.000			Ofanto.	Avellino.	21 —
—	10.000			— Sabato.	—	19 avril 1902.
—	10.000	—	—	— —	—	20 —
Total des truites en 1903.	65.000					
Anguille (anguilla vulgaris)	20.000	Fiumicino.	—	— —	—	20 —
—	20.000		—	— —	—	20 —
Total des anguilles en 1903.	40.000					

Total général en 1903 : 105,000, soit 65,000 truites, 40,000 anguilles.

Immissions d'alevins par la station de pisciculture *(suite)*.

Espèces de poissons.	Nombre d'alevins.	Provenance des œufs.	Lieu d'incubation	Cours d'eaux.	Province.	Date de l'immission.
—	—	—	—	—	—	—
Anguilles (anguilla vulgaris)	50.000	Fiumicino.	Rome.	Fleuve Carpino.	Campobasso.	30 janvier 1902.
— —	50.000	—	—	— Sele.	Avellino.	22 mars 1902.
— —	50.000		—	— —	—	22 —
	40.000			Calore.	—	24 —
— —	20.000			Sabato.	—	25 —
— —	20.000	—		— —	—	25 —
Total des anguilles en 1902.	230.000					

Total général en 1902 : 340,000, soit 110,000 truites et 230,000 anguilles.

Immissions d'alevins par la station de pisciculture (*suite*).

Espèces de poissons.	Nombre d'alevins.	Provenance des œufs.	Lieu d'incubation	Cours d'eaux.	Province.	Date de l'immission.
—	—	—	—	—	—	—
Truites de fleuve (salmo fario)	15.000	Corbole.	Rome.	Fleuve Biferno.	Campobasso.	26 février 1904.
— —	20.000	—	—	— Sordo et Carpino	—	—
— —	5.000	—	Atina.	Fleuve Melfi.	Caserta.	12 avril 1904.
— —	20.000		Rome.	— Calore.	Avellino.	15 —
— —	20.000		—	— —	—	16 —
—	4.000	—	—	— Ufita.	—	16
—	10.000			— Velino.	Aquila.	26 —
—	10.000		—	— —	—	27 —
—	10.000	—		Torrent Mollarino.	Caserta.	non indiqué.
Total des truites en 1904.	114.000					
Anguilles (anguilla vulgaris)	100.000	—	—	Fleuve Tanagro.	Salerno.	16 janvier 1904.
	10.000			— Biferno.	Campobasso.	26 février 1904.
	60.000		—	Trigno.		28 —
— —	66.000			— —		28
— —	20.000		—	Ufita.	Avellino.	27 —
Total des anguilles en 1904.	256.000					

Total général en 1904 : 370,000, soit 114,000 truites, 256,000 anguilles.

Pour toute l'Italie, en 1904, on a :

1° Truites de fleuve.	354.000	alevins:
2° Truites arc-en-ciel.	35.000	—
3° Coregon blanc.	400.000	—
4° Truite de lac.	95.000	—
5° Anguilles vulgaires.	1.292.000	—
	2.176.000	alevins.

En outre, de 5,000 œufs de poissons et 20,000 alevins semés dans l'Orsigna et le Reno par la Société « Pro-montibus et sylois » de Bologne.

En résumé, il a été semé dans les cours d'eau des Abruzes et des provinces de Caserta, Avellino et Salerno, 279,000 alevins de truites et 526,000 alevins d'anguilles de 1901 à décembre 1904.

L'activité de la station ne s'est pas bornée à l'œuvre matérielle de repeuplement des cours d'eau. Son directeur a tenu des conférences à Trapani en Sicile, à Perugia, sur la pisciculture du lac Trasimène, il étudie actuellement l'élevage des huîtres et coquillages à Tarente.

L. DE LALANDE,

Consul général de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 14 DÉCEMBR 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 487

ANGLETERRE

Commerce et navigation de Southampton en 1904.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.		Prix.
466.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de la province d'Adana. — Mouvement maritime de la rade de Mersina. — Trafic du chemin de fer de Mersina-Tarsous-Adana pendant l'année 1904.	» 20
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904.	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 20
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises.	» 20
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904.	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20
485.	— **Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1903. . .	» 40
486.	— **Italie** : Mouvement commercial et maritime de Naples en 1903.	» 50

ANGLETERRE

Commerce et navigation de Southampton en 1904.

Southampton, 15 septembre 1905...

PREMIÈRE PARTIE.

Principaux éléments de l'activité de Southampton en 1904.

1° Mouvement des voyageurs.

Le port de ma résidence est, au point de vue du nombre des passagers, tant voyageurs de cabine qu'émigrants, le second du Royaume-Uni, le premier étant Liverpool.

Les chiffres de l'année en cours (1905) seront probablement très considérables; pendant la fin de l'hiver et au printemps le courant d'émigration sur les États-Unis a été plus fort que de coutume, et actuellement les steamers de l'American Line et du North German Lloyd suffisent à peine, me dit-on, à assurer le service des voyageurs de 1re classe regagnant les États-Unis ; de plus, au début d'août, nos compatriotes sont venus en très grand nombre, attirés par les fêtes anglo-françaises et, pendant les vacances, l'affluence des touristes anglais se rendant par Southampton sur les plages françaises a été exceptionnelle.

Voici, d'ailleurs, de 1900 à 1904, les statistiques du mouvement des voyageurs ayant transité par les docks.

1900.	1901.	1902.	1903.	1904 (1)
—	—	—	—	—
213.465	201.114	244.113	248.654	238.837

Ces totaux ne comptent que les voyageurs civils, à l'exclusion des militaires s'embarquant et débarquant ici, et dont le nombre est très considérable.

Le développement des ports concurrents de Douvres, Plymouth, Le Havre et Cherbourg est suivi ici avec une vive attention. Le succès, notamment des escales des lignes transocéaniques à Douvres et à Cherbourg, ne peut s'affirmer sans porter atteinte à la situation que Southampton s'efforce de conserver.

(1) Sur ce nombre, en 1904, 59,566 voyageurs allaient en France ou en revenaient.

d'être le port préféré des passagers en route pour New-York ou en revenant.

Il y a, dans cet ordre d'idées, à signaler le nouveau service que va organiser la « Royal Mail » sur New-York viâ Cherbourg avec escales aux Antilles anglaises.

2° Transit des fruits et légumes et part que notre pays peut prendre à ce trafic.

Si Southampton, malgré ses entrepôts spéciaux, n'a pas encore réussi à être pour le marché londonien de Smithfield un avant-port recevant le bétail vivant par grandes quantités, du moins ses docks continuent de plus en plus à assurer le transport sur Covent Garden des fruits et légumes débarqués de tous les points du monde.

Bientôt, sans doute, ses vastes magasins renfermeront les produits destinés, non plus seulement au seul marché de Londres, mais aussi à l'expédition directe sur les divers centres du Royaume-Uni.

L'expédition des fruits et légumes dure ici toute l'année presque sans ralentissement, les produits exotiques apparaissant pour remplacer les arrivages des régions tempérées, dès que ceux-ci s'interrompent.

Pour ne parler que des produits débarqués ici en quantités considérables, la France est représentée par les fraises de Plougastel, les cerises de l'Anjou, les prunes d'Agen et des environs de Rouen, les poires du Bordelais et de la Normandie, les noix du Périgord et de l'Isère, les pommes de terre de Saint-Malo et de Bordeaux, les tomates des environs de Paris et d'Orléans, les oignons de Roscoff et de Saint-Pol-de-Léon.

Jersey fournit presque exclusivement le raisin, l'Amérique envoie les prunes de Californie, les pommes de Canada, les pêches de l'Argentine, les îles Canaries des bananes et des pommes de terre, l'Afrique australe, des prunes et des pêches.

Les divers rapports que j'ai déjà consacrés à cette question ont tous fait ressortir la valeur atteinte par les provenances françaises et ont toujours constaté que cette valeur pouvait encore s'accroître.

Rien n'égale, en effet, le patient labeur du paysan français secondant heureusement les avantages naturels que notre pays doit à son climat, mais si nos agriculteurs sont des producteurs remarquables, et si leurs concurrents ont encore bien à apprendre d'eux, ils ont peut-être eux-mêmes à se rendre mieux compte des procédés employés ailleurs pour l'emballage, l'expédition et la vente, et aussi des conditions nouvelles du commerce agricole.

Autrefois, le fermier français, sûr d'un débouché rémunérateur sur le marché de Londres, y expédiait ses produits, ou

attendait même le plus souvent, d'être sollicité par des intermédiaires qui venaient les acheter sur place.

Maintenant, les lois de la production agricole ont été profondément modifiées ; l'industrie nouvelle et déjà si développée des « forceries » permet, en produisant la chaleur artificielle, de faire mûrir l'hiver les fruits de l'été ; le froid, créé aussi artificiellement, assure la conservation des produits non vendus qui restent dans de vastes entrepôts réfrigérés à la disposition du marché ; des steamers munis d'appareils frigorifiques apportent des points les plus éloignés des fruits qui viennent faire concurrence aux produits des régions tempérées ou continuer en plein hiver l'abondance de l'été.

Les agriculteurs de notre pays, pour être en mesure de soutenir la concurrence des pays neufs, concurrence que stimule l'application de procédés nouveaux, doivent s'unir de manière à pouvoir, à moins de frais, expédier leurs produits, et à être en meilleure posture pour traiter avantageusement avec les importateurs anglais. Ils doivent aussi chercher le parti qu'eux-mêmes pourraient tirer des industries nouvelles qui favorisent leurs concurrents.

Des wagons réfrigérés et aérés méthodiquement peuvent faciliter beaucoup le transport à travers la France des produits du Midi, jusqu'au navire qui, en peu de temps, les amènerait à Newhaven ou Southampton.

D'autre part, les producteurs ont un grand intérêt à étudier par eux-mêmes les besoins du marché anglais.

Les préférences du consommateur sont peu variées ; il adopte un type de fruits et s'y tient, est disposé à le payer largement à l'exclusion des autres espèces. Il faut connaître ses goûts et s'y plier.

Il y a aussi à recommander aux exportateurs de ne pas viser uniquement le marché de Londres et de tenir compte des grosses agglomérations des provinces, dont le marché est susceptible d'accueillir plus favorablement telle denrée qui lui parviendrait directement. Ainsi, les commerçants ou producteurs étrangers s'affranchiront d'intermédiaires coûteux. Ils s'en affranchiraient encore plus si, par l'organisation coopérative, ils se faisaient représenter directement dans les divers centres constituant des débouchés avantageux.

La partie de ce rapport consacrée au commerce anglo-français *viâ* Southampton constate la part considérable des provenances françaises dans les arrivages de fruits et légumes qui donnent un élément si important d'activité à cette place. On peut aussi espérer que cette part s'accroîtra encore.

Il peut en effet être relativement aisé à nos agriculteurs d'adopter, même de perfectionner les procédés de transport, les méthodes de vente de leurs rivaux ; mais il est difficile à ceux-ci de bénéficier des avantages que nous donnent l'équi-

libre de notre climat, la variété des productions de notre sol, l'aptitude de nos paysans aux travaux agricoles exigeant le soin et la patience et, enfin, le régime de la petite propriété qui domine la vie économique de notre pays.

DEUXIÈME PARTIE.

Commerce anglo-français viâ Southampton.

Le commerce anglo-français *viâ* Southampton représente une valeur qui, exprimée en francs, serait d'environ 176,195,000 fr. à l'importation et de 3,150,000 fr. à l'exportation, ce qui signifie que le mouvement économique est largement dirigé en notre faveur.

Il y a d'autre part, à mon avis, à observer que le total que je relève pour les produits français est bien inférieur à la réalité. En effet, la Chambre de Commerce ne mentionne que les principaux articles, et elle en omet qui devraient être ajoutés à notre actif. Cependant, nos beurres, œufs, pommes de terre, cognacs, nos porcelaines, soieries, lainages et dentelles constituent un élément prépondérant de l'exportation anglaise sur l'Afrique australe et les deux Amériques. S'ils échappent à notre navigation, ils n'en sont pas moins produits par notre sol ou notre activité industrielle.

I.

IMPORTATION.

Produits alimentaires.

Céréales. — Nos apports sont constitués seulement par des envois de farine de froment pour les valeurs suivantes :

1901.	1902.	1903.	1904.
—	—	—	—
	(Livres sterling.)		
4.015	8.437	6.764	10.579

Produits agricoles. — L'accroissement continu des villes, et la diminution constante de la population rurale ne permettent pas au Royaume-Uni de s'affranchir de l'étranger pour des produits que son climat ne lui refuserait pas si le maintien de la petite propriété rurale était comme en France favorable à certaines industries agricoles.

Beurres. — La part de notre pays reste prépondérante et se monte à 1,770,302 livres sterling (soit en monnaie française 44,611,610 fr. 40) sur le total de 1,920,347.

Mais il est nécessaire d'ajouter que Southampton est le grand

port d'arrivages de beurres français et qu'ailleurs la concurrence danoise et australienne se fait sentir davantage.

La ville de ma résidence en importe non seulement pour la consommation du Royaume-Uni mais aussi pour la réexportation au Brésil où nos beurres d'Isigny étaient jusqu'à ces derniers temps l'objet d'un courant de demandes considérable.

Je constate pourtant que l'Argentine augmente d'année en année ses envois de beurres frigorifiés dont j'ai signalé les débuts dans mon rapport de 1902. La première statistique afférente à ces envois, leur attribuait en 1901 une valeur de 17,183 livres sterling; en 1902 cette valeur était de 39,579 livres sterling; en 1903 elle s'élevait à 54,766 livres sterling et le chiffre de l'an dernier est de 132,508 livres sterling.

D'autre part, on m'a assuré que le gouvernement hongrois faisait des efforts pour utiliser les « cold storages » de cette ville en vue de ses produits agricoles. Si, comme il est probable ses envois comprennent des expéditions de beurres, notre exportation pourra en avoir une atteinte assez sensible.

Le commerce de la margarine prend aussi des proportions considérables. Southampton est un grand centre de cette production.

Fromages. — La part de notre pays ne représente que 17,952 livres sterling, ce qui est en augmentation sur l'an dernier (13,462). Les grosses importations viennent de Hollande : 79,791 livres sterling. Les États Unis en envoient pour 9,990 livres sterling.

Lait. — Nos envois se montent à une valeur de 14,932 livres sterling; comme je l'ai exposé l'an dernier ils devraient être plus considérables; sous forme de lait préparé (ou condensé, etc.), nous vendons pour une valeur de 5,707 livres sterling.

Œufs. — Ce produit qui est la base essentielle des repas du matin a été longtemps fourni presque exclusivement par notre pays.

L'an dernier nos envois par Southampton (provenant de l'ouest de la France, de la côte Normande à la vallée de la Loire) ont représenté la valeur élevée de 252,334 livres sterling, en augmentation sur l'an dernier (204,880 livres sterling).

Nous avons peu de concurrence ici, mais pour l'ensemble du Royaume-Uni nous ne venons maintenant qu'au cinquième rang après la Russie, le Danemark (1), l'Allemagne et la Belgique

Les envois des Sociétés coopératives Irlandaises commencent aussi à être appréciés sur les marchés anglais. Ces Sociétés s'occupent avec succès, non seulement de recueillir et d'expédier les œufs, mais d'améliorer la race et de favoriser la repro-

(1) L'an dernier le Danemark a exporté une quantité de 21,200,000 vingtaines d'œufs presque tous destinés au Royaume-Uni.

duction et l'élevage. Il y aurait grand intérêt pour nos fermiers à suivre l'exemple de ces syndicats, qui eux-mêmes, ont pris modèle sur les coopératives Danoises.

Volailles. — Valeur des importations françaises : 20,566 livres sterling en augmentation sur 1903 (19,589).

Le marché de Londres continue à apprécier nos envois (produits de la Sarthe et de la Bresse).

Dans la région de Southampton, ce n'est qu'au moment de Noël qu'on compte sur un bon courant de ventes. Le reste de l'année, la production d'Irlande sert d'appoint à la production locale.

Il y a beaucoup d'éleveurs dans les environs de Southampton. Les États-Unis envoient ici beaucoup de volailles frigorifiées vendues bon marché à des prix qu'il serait difficile d'obtenir de nos producteurs.

Fruits et légumes. — J'ai longuement exposé l'an dernier les avantages dont bénéficient nos producteurs pour conserver le précieux débouché que leur offre le marché anglais; j'avais ajouté quelques conseils qui me semblent avoir été mis déjà à profit, en ce qui concerne le système fécond de l'association qui seul permet à nos exportateurs d'être au courant des besoins des divers centres et d'entrer dans des conditions favorables en relation avec les maisons importatrices anglaises. Il y a à espérer que les frais d'intermédiaire vont de moins en moins grever notre commerce et que l'on s'accoutumera de plus en plus à s'adresser directement aux syndicats de production.

Avant d'examiner les diverses espèces de fruits importées de France, il y a lieu de remarquer que l'an dernier la récolte a été exceptionnellement abondante en Angleterre, et que notre pays ainsi que ses concurrents a seulement envoyé ses produits les plus fins.

Ce rapport mentionne d'abord les fruits de France qui actuellement sont les plus demandés sur les marchés anglais, ensuite ceux que fournissent surtout nos rivaux et que nous pourrions expédier dans les mêmes conditions.

A.) Fruits surtout importés de France.

La douane ne mentionne pas la valeur des cerises qui cependant, surtout de la région d'Angers, sont expédiées en grandes quantités sur Londres par Honfleur et Southampton.

Prunes. — Nos envois prennent une extension de plus en plus remarquable. L'an dernier Southampton a reçu pour une valeur de 45,539 livres sterling en augmentation notable sur l'année précédente (16,036). Nos concurrents sont les États-Unis (Californie) qui en ont expédié pour 4,483 livres sterling et le Cap pour 3,358 livres sterling. Ce dernier pays fait depuis quel-

que temps des envois viâ Southampton sur Paris. Nos exportations de pruneaux sont moins satisfaisantes, je ne relève qu'une valeur de 1,276 livres sterling.

Les noix françaises continuent ici à représenter la presque totalité de l'importation étrangère ; nous en avons expédié pour une valeur de 54,209 livres sterling en 1904 (en 1903, 55,749).

Ce produit de nos régions agricoles du Périgord et de la vallée de l'Isère, est de transport et de conservation faciles. Notre pays qui le fournit presque exclusivement, n'a pas de concurrence à craindre.

L'an dernier, notre récolte qui était très considérable a dû être expédiée en majeure partie sur le Royaume-Uni. Southampton fait une assez forte réexportation de noix sur les États-Unis (valeur 18,251 livres sterling).

Poires. — Nos envois sont considérables, nos produits du Bordelais et de Normandie restent très appréciés malgré la concurrence des États-Unis.

Voici les valeurs de notre exportation depuis 1902.

1902, 76.514 liv. st. ; 1903, 58,313 liv. st. ; 1904, 91,851 liv. st.

Les envois des États-Unis au contraire sont en baisse continue.

B) Fruits que notre pays pourrait fournir en plus grande quantité.

J'examine maintenant les produits dont la vente limitée encore pourrait prendre plus d'extension.

Fraises. — Les produits des environs de Southampton surtout des districts de Swanwick, Sarisbury et Botley sont justement réputés en Angleterre ; la surface réservée à leur culture augmente tous les ans, et leur récolte, lorsqu'elle est abondante comme en 1904 et 1905 fait vivre toute une population employée à la cueillette et à l'expédition. Avant que les fraises indigènes soient arrivées à maturité, nos agriculteurs de Plougastel, pourraient peut-être faire quelques expéditions bien accueillies, le prix des fraises ne baissant qu'après la mise en vente vers la mi-juin des produits du Kent et du Hamspire.

Pêches. — Nos produits sont d'une valeur sans égale, mais l'Argentine et le Cap font des envois de plus en plus nombreux. J'ai constaté que Southampton réexporte de plus en plus des pêches de l'Afrique du Sud sur le marché de Paris (1).

---

(1) On a fait cette année (septembre 1905) avec succès des expéditions de pêches de Perpignan sur les marchés anglais, par l'emploi, pour le transport sur notre territoire de wagons réfrigérés et régulièrement ventilés.

Raisins. — Les forts envois viennent à Southampton de Jersey (69,478 liv. st.) ; le Portugal et le Cap n'envoient ici que des quantités relativement faibles. Il semble que nos producteurs d'Algérie devraient chercher à faire la conquête du marché anglais.

Le gros raisin noir qu'ils produisent est le type recherché en Angleterre. Nos raisins d'Algérie peuvent, je crois, s'exporter dès la fin de juin, et, jusqu'au mois d'août cette exportation pourrait être très rémunératrice.

Pommes. — Southampton doit une partie de son importance aux arrivages de pommes, mais ce sont surtout les États-Unis qui les fournissent.

Voici les valeurs atteintes par cette exportation :

1903, 152,771 liv. st. ; 1904, 95,798 liv. st.

Nos envois sont moins satisfaisants.

Voici depuis quatre ans les valeurs qu'ils représentent .

1901, 32,150 liv. st. ; 1902, 10,373 liv. st. ; 1903, 22,242 liv. st. ; 1904, 11,690 liv. st.

En général la baisse de l'importation est venue de l'abondance de la récolte indigène. C'est dans ces années d'abondance et en prévision d'un relèvement des prix qu'il conviendrait d'utiliser le système des « cold storages » qui en assurant la conservation des fruits permet leur vente ultérieure.

L'an dernier les pommes avaient été chez nous si abondantes que dans certaines régions on renonçait à les vendre.

Nos agriculteurs, en s'associant, pourraient installer des magasins collectifs ou créer des fabriques de fruits secs.

Ainsi que je l'ai déjà constaté, la consommation du cidre augmente d'année en année dans cette région.

Fruits exotiques. — Les **ananas, oranges, bananes** et **limons** arrivent ici en quantités considérables. Les îles Canaries ont envoyé l'an dernier pour une valeur de 62,861 liv. st. de régimes de bananes, en augmentation très considérable sur l'année précédente. Il y a peut-être à espérer que nos établissements de l'Afrique Occidentale en relation avec ce port pourraient aussi contribuer à l'approvisionnement du marché anglais. Les espèces à peau jaune sont les plus connues ; on commence à envoyer sur le marché, les variétés dites « claret skinned ».

Les oranges recherchées comme fruits de table et comme produits de confiserie devraient être fournies aussi en plus grande quantité par l'Algérie.

Légumes.

Depuis plusieurs années l'expédition des légumes de nos provinces de l'Ouest prend ici un développement des plus considérables et de nature à encourager nos producteurs.

J'avais au printemps de l'an dernier fait prévoir que malgré la concurrence de Jersey, nos pommes de terre allaient faire l'objet des demandes considérables.

Voici en effet d'après la douane, les valeurs afférentes à nos envois ici depuis quatre ans :

1901, 243,044 liv. st.; 1902, 264,946 liv. st.; 1903, 322,785 liv. st.; 1904, 354,634 liv. st. (1).

La progression est continuelle et Jersey qui nous fait concurrence n'a présenté l'an dernier qu'une valeur de 116,181 liv. st. Nos autres concurrents sont l'Allemagne et les îles Canaries (2).

Nos **tomates** de la vallée du Rhône et des environs de Paris ne font pas à mon avis une concurrence assez active à Jersey, qui en envoie pour 109,488 liv. st., alors que notre exportation ne présente ici qu'un chiffre d'ensemble de 20,324 liv. st., inférieur même aux envois des Canaries (52,714).

La région de Southampton est d'ailleurs productrice de tomates très estimées, mais la consommation de ce produit est si générale en Angleterre, surtout dans cette région, que l'on peut espérer voir nos exportations s'accroître.

La douane nous attribue pour 44,872 liv. st. de **légumes divers** ; d'après mes renseignements, ce seraient surtout des **oignons** dont l'Angleterre nous achète annuellement pour plus d'un million de francs. Ces oignons sont ici colportés de porte en porte par des paysans de Roscoff et de Saint-Pol-de-Léon.

Les autres légumes, **salades, carottes, choux et choux-fleurs** viennent de France, mais plutôt pour l'expédition dans les grandes villes du nord de l'Angleterre.

Les légumes primeurs d'Algérie (petits pois, artichauts) sont destinés de plus en plus à concourir à l'approvisionnement des marchés anglais à mesure que seront perfectionnés davantage les moyens de les expédier rapidement et dans de bonnes conditions.

Viandes. — Nos envois sont presque insignifiants.

Poissons. — Nous n'envoyons ici que pour 3,208 liv. st. de **sardines**. On sait que la crise qu'éprouvent nos pêcheurs paraît devoir, autant que la concurrence de l'Espagne, réduire nos envois à l'avenir.

---

(1) En monnaie française, 8,936,776 fr. 80.

(2) Southampton réexporte sur l'Afrique du Sud et sur le Brésil de grandes quantités de pommes de terre françaises.

Denrées coloniales. — La douane nous attribue une valeur de 19,701 liv. st pour le **cacao** et de 301,324 pour le **chocolat** (dans ce total est comprise l'importation des produits suisses).

Le **café** ne fournit à notre actif qu'une faible valeur.

Pour le **sucre**, notre exportation reste très faible :

	1903.	1904.
	(En livres sterling.)	
Sucre en pain.	7.452	8.229
Autres formes.	3.119	5.245

Vins et liqueurs.

La consommation se limite de plus de plus sous l'action de causes permanentes. La rigueur des droits frappant les vins en bouteilles, alors que les familles anglaises de classe moyenne ne peuvent avoir chez elles des fûts, est peut être la principale de ces causes. Pour l'ensemble du Royaume-Uni, les quantités importées en 1904 ont été de 10,656,837 gallons pour les vins en fûts et de 1,690,357 gallons pour les vins en bouteilles, soit un total de 12,347,194 gallons, alors qu'en 1903 l'importation était de 13,461,729 gallons. Ici je constate les valeurs suivantes pour les vins français importés pour les consommateurs du Royaume-Uni :

1903, 149,904 liv. st.; 1904, 113,967 liv. st.

Nous avons en plus pour 51,205 liv. st. de vins en entrepôt.

Les vins d'Australie, qui nous font une concurrence assez sérieuse, ne sont pas importés par Southampton. Il n'y a à noter qu'une faible quantité de vins italiens et allemands transitant par les ports hollandais. D'une manière générale, la demande diminue d'une façon continue.

Pour nos **cognacs**, leur vente est aussi moins étendue d'année en année sur le marché anglais. Cependant, aux entrées à Southampton, je relève depuis quelques années une tendance à l'augmentation.

1902, 101,331 liv. st.; 1903, 108,572 liv. st.; 1904, 123,122 livres sterling.

En plus, la valeur de nos cognacs en entrepôt ici est de 108,716 liv. st.

Nos importations de liqueurs, rhums, etc., etc., sont peu satisfaisantes.

Matières premières.

Cette catégorie est moins intéressante pour nous, Southampton n'étant pas une place industrielle et recevant peu de

matières destinées à la fabrication. Je ne mentionne que les produits d'une vente plus étendue.

Les **semences et graines** valent toujours à notre pays un fort courant de vente, ainsi qu'en témoignent les valeurs suivantes :

1902, 39,788 liv. st.; 1903, 55,875 liv. st.; 1904, 52,235 liv. st.

Articles manufacturés.

Les articles de luxe **(soieries, et porcelaines fines)** ou de confection soignée **(cuivreries)** sont toujours ceux qui représentent l'exportation française.

Tissus de soie étoffes larges :

1901, 338,427 liv. st.; 1902, 476,174 liv. st.; 1903, 415,050 liv. sterling; 1904, 360,616 liv. st.

Rubannerie de soie :

1901, 62,743 liv. st.; 1902, 72,627 liv. st.; 1903, 79,138 liv. st.; 1904, 128,214 liv. st.

Il y a à constater une progression constante pour les **lainages.**

1901, 93,459 liv. st.; 1902, 98,181 liv. st.; 1903, 141,476 liv. st.; 1904, 177,773 liv. st.

Le mouvement de progression est aussi continu pour nos ventes de **broderies.**

1901, 34,295 liv. st.; 1902, 59,576 liv. st.; 1903, 65,393 liv. st.; 1904, 95,587 liv. st.

Pour tous ces articles fins nous n'avons pas de concurrence. Je crois que la diffusion des catalogues de nos grands magasins de nouveautés et des journaux de mode aideront à maintenir cette situation favorable.

Alors que la production des **cotonnades** subit à Manchester une crise intense, il y a à noter l'importance relative de nos envois ici. 40,304 livres sterling pour la bonnetterie et 8,386 pour les autres cotonnades.

Pour les **cuirs préparés** nous sommes distancés par les Américains, mais nos ventes de chaussures fines sont satisfaisantes.

1903, 54,054 liv. st.; 1904, 46,906 liv. st.

Nos exportations de **porcelaines** et de **faïences** restent considérables, mais subissent une diminution.

1903, 146,416 liv. st.; 1904, 95,582 liv. st.

Nos **cuivreries** sont toujours celui de nos produits métallurgiques qui est le plus demandé

1903, 181,930 liv. st.; 1904. 148,824 liv. st.

Nos expéditions d'articles en fer et en acier sont peu considérables.

L'industrie anglaise et la concurrence américaine restreignent naturellement nos envois de **quincailleries**.

Si nos expéditions de **cycles, moto-cars, pièces détachées** sont en progression (15,507 livres sterling) leur valeur est peu importante relativement aux envois des États-Unis.

La production du Royaume-Uni pour ces articles se développe d'ailleurs assez rapidement et les maisons établies ici, soit pour la fabrication, soit pour la vente, paraissent prospères.

Parmi les produits divers, susceptibles d'un courant de vente, on peut citer le **papier** dont l'exportation augmente, les **montres** malgré la concurrence de la Suisse et des États-Unis. Les **articles** dits de **Paris** sont concurrencés par les envois similaires d'Autriche, d'Allemagne et des États-Unis.

Nos envois de **bouchons de liège** pourraient être plus considérables, ce produit étant forcément fourni par l'étranger et étant demandé à cause de la mise en bouteille en Angleterre même des vins importés; ils ne représentent à notre actif qu'une valeur de 10,264 livres sterling (en 1903, 9,073).

Parmi les produits manufacturés dont la douane ne fait aucune mention et qui pourraient donner lieu à des achats favorables à notre commerce, je puis citer peut-être les objets servant aux travaux agricoles spéciaux à ce pays, par exemple les paniers et corbeilles destinés à l'empaquetage des fruits, peut-être aussi les articles servant d'ornement aux jardins ou d'accessoires à leur entretien.

Métaux précieux.

Or.

Or monnayé anglais. . . .	2.932	livres sterling.
Or étranger	40.000	—
Lingots d'or	18.452	—

Argent.

Minerai d'argent	1.416	livres sterling.
Argent anglais	241	—
— étranger	3.182	—
Lingots d'argent	2.433	—

II.

EXPORTATION.

D'une manière générale, les exportations de Southampton sur la France sont relativement très faibles, malgré la fréquence des services maritimes qui unissent cette ville à nos ports de la Manche. C'est d'ailleurs ce qui limite forcément ici la navigation sous pavillon français; nos navires n'ont pas intérêt à fréquenter ce port d'où ils repartent presque toujours sur lest.

Voici les principales valeurs que je relève en 1904 :

1° Produits alimentaires :

Biscuits	9.812	livres sterling.
Conserves (surtout de viande)	3.977	—
Poissons (surtout harengs)	12.147	—

2° Matières premières :

Engrais	1.472	livres sterling.
Fer et acier	4.862	—
Autres métaux	5.244	—

3° Produits manufacturés :

Produits dérivés de la houille (briquettes)	12.395	livres sterling.
Produits chimiques	3.392	—
Coutellerie, quincaillerie	2.486	—
Machines	10.739	—

Je ne relève de valeurs appréciables ni pour les exportations de cotonnades ni pour les ventes de bateaux, bien qu'à ma connaissance des yatchs ont été armés ici l'an dernier par des Français.

4° Je ne relève pas de sortie pour les valeurs monnayées et métaux précieux à destination de la France.

IIIe PARTIE.

Commerce de l'Angleterre viâ Southampton avec les pays autres que la France.

I.

IMPORTATION.

Je ne relève que les principales valeurs pour les produits dont il n'a pas été parlé au chapitre précédent.

1° Produits alimentaires.

	Livres sterling.	Principales provenances.
Blé	175.006	Russie et Argentine.
Orge	177.646	Ports russes et roumains de la mer Noire.
Avoine	42.927	Ports russes de la Baltique.
Maïs	68.415	Argentine.
Lard	1.013.620	États-Unis.
Bœuf	1.103.944	États-Unis et Argentine.

2° Matières premières.

Bois	234.673	Ports de la Baltique.
Poils de chèvre	728.426	Le Cap.
Laine de mouton	830.291	—
Peaux de mouton	191.505	—
Peaux de chèvre	117.170	—
Pétroles	122.737	États-Unis.
Plumes	1.050.028	Le Cap.

3° Produits manufacturés.

Les États-Unis envoient ici surtout des machines et des instruments de précision. J'ai déjà parlé des articles qui nous intéressent.

4° Diamants et métaux précieux.

	Livres sterling.	Principales provenances.
Or monnayé anglais	1.260.641	Le Cap et Bombay.
— étranger	54.698	La France.
Lingots d'or	17.111.895	Le Cap (15,669,758), le Brésil, la Colombie et les Indes Occidentales.
Minerai d'argent	87.099	Pérou et Colombie.
Argent monnayé anglais	27.482	Le Cap.
— étranger	202.548	Hong-Kong et Singapore.
Lingots d'argent	1.508.546	États-Unis.
Diamants non montés	37.417	Brésil.

II.

EXPORTATION.

Ainsi qu'en 1903, les exportations sont peu satisfaisantes; les demandes de l'Afrique du Sud, sont loin d'avoir acquis la progression espérée, les États-Unis continuent à restreindre leurs

achats; ainsi les deux facteurs qui auraient un peu stimulé le mouvement économique semblent perdre peu à peu leur action.

Il y a aussi à observer qu'en contrôlant par des renseignements particuliers les statistiques recueillies par la Chambre de commerce, on arrive à constater que beaucoup, sont d'origine étrangère, parmi les articles d'exportation énumérés comme embarqués ici.

Ainsi les œufs, les pommes de terre expédiés sur le Cap viennent de France; les dentelles et la porcelaine qu'achètent les États-Unis ont probablement la même provenance.

Produits alimentaires.

	Livres sterling.	Principales destinations. —
Conserves	134.041	Le Cap.
Œufs	86.773	—

Matières premières.

Peaux préparées ou non	157.873	États-Unis.
Laines	233.307	Allemagne et Belgique.

Produits manufacturés.

Articles d'habillement	1.072.049	Le Cap.
Dentelles	596.541	États-Unis.
Lainages	752.252	Le Cap.
Cotonnades	3.424.282	Le Cap et les Indes Occidentales.
Mercerie	218.566	Le Cap.
Chapeaux	145.738	—
Livres	381.388	—

Presque tous ces articles sont en diminution considérable sur les résultats de 1903 qui eux-mêmes étaient inférieurs à ceux de l'année précédente.

Diamants et métaux précieux.

	Livres sterling.	Principales destinations. —
Monnaie d'or anglaise	5.040.530	Uruguay, Argentine, Brésil, Pérou et Équateur.
Lingots d'or	447.043	États-Unis.
— d'argent	236.861	Hong-Kong et Chine.
Pierres précieuses montées	94.899	États-Unis.
— non montées	70.863	—

QUATRIÈME PARTIE.

NAVIGATION.

Services maritimes sur l'Afrique du Sud.

Le Congrès d'automne des Chambres de commerce d'Angleterre s'est réuni à Manchester, les 28 et 29 septembre 1904; la Chambre de commerce de Southampton s'y trouvait représentée.

Entre autres résolutions on peut signaler la suivante relative aux taux de fret exigés par les lignes de la Conférence pour le transport des marchandises en Afrique du Sud et en Australie :

« En présence des taux de fret des compagnies de navigation faisant le service de l'Afrique du Sud et d'Australie, taux assez élevés dans certains cas pour causer le déplacement de ces transports vers le continent européen ou l'Amérique qui accordent des taux de fret plus raisonnables, un comité doit être nommé avec pouvoir : 1° d'entrer en rapports avec les directions des compagnies intéressées en vue de les décider dans l'intérêt du commerce anglais à réduire les taux de fret; 2° de prendre dans ce but les dispositions jugées nécessaires ».

M. J. T. Hamilton, de Southampton, fit remarquer que les dividendes des compagnies de navigation ne dépassaient pas 5 0/0 en moyenne, et que beaucoup des paquebots du service sud-africain se trouvaient maintenant désarmés.

Après enquête, il fut prouvé que ce ne sont pas les taux de fret des compagnies de navigation qui sont trop élevés, mais les prix de transport par chemins de fer sud-africains entre la côte et les ports de l'intérieur, comme on peut s'en rendre compte par le tableau suivant :

	Viâ Capetown.		Viâ Port-Elizabeth.	
	Tarif de chemin de fer (1) par tonne.	Tarif de mer par tonne.	Tarif de chemin de fer par tonne.	Tarif de mer par tonne.
Distance en milles. .	647.	6.181	485	6.609
Provisions.	242 s. 8	31 s. 3	184 s. 9	31 s. 3
Savon.	242 s. 8	22 s. 6	184 s. 9	22 s. 6
Fer	218 s. 5	22 s. 6	166 s. 2	22 s. 6
Etc., etc.				

(1) Tonne de 2,240 livres (1,016 kilog.) ou 40 pieds cubiques.

Southampton, senior port.

En avril 1904, le port de Southampton a été élevé à la situation de « senior port » par le Board of Trade, ce qui, au point de vue de la marine marchande, le place au même rang que Londres, Liverpool, Manchester et Glasgow.

Le port et les docks.

Les tableaux ci-dessous donnent le détail du tonnage net des navires ayant fréquenté le port de Southampton pendant l'année 1904 :

Tonnage net d'entrée.

Navires venant de l'étranger. (Y compris les navires ayant débarqué des marchandises et les navires à passagers ayant fait escale sans débarquer de marchandises.)		Navires côtiers. Avec chargement.		Navires côtiers. Sur lest et avec passagers.		Total.
Voile.	Vapeur.	Voile.	Vapeur.	Voile.	Vapeur.	
(En tonnes.)						
26.275	2.897.324	63.756	849.690	51.578	527.696	4.416.319
Tonnage des vapeurs ayant opéré leur chargement dans d'autres ports anglais et étant finalement partis de Southampton pour leur voyage à l'étranger						354.099
Tonnage des yachts						10.111
					Total	4.780.529

Ce total se montait à 4,868,545 tonnes en 1903.
— à 5,385,291 tonnes en 1902.
— à 4,871,876 tonnes en 1901.

Tonnage net de sortie.

Navires partant pour l'Etranger. (Y compris les navires ayant embarqué des marchandises et ceux ayant fait escale sans embarquer de marchandises.)		Navires côtiers. Avec chargement.		Navires côtiers. Sur lest et avec passagers.		Total.
Voile.	Vapeur.	Voile.	Vapeur.	Voile.	Vapeur.	
			(En tonnes.)			
28.332	2.692.177	79.952	549.116	31.311	826.224	4.207.112
Navires venant de ports étrangers et dont une partie de la cargaison est destinée à un autre port anglais ; et navires venant d'un autre port anglais, mais partant de Southampton pour des ports étrangers.						468.944
Tonnage de yachts.						10.111
					Total.	4.686.167

Ce total se montait à 5,111,804 tonnes en 1903.

— à 5,331,683 tonnes en 1902.

— à 4,820,121 tonnes en 1901.

Chantiers de construction. — Les steamers, yachts, etc., construits à Southampton pendant l'année 1904 arrivent à former ensemble un tonnage de 1,121 tonnes (2,028 en 1903).

De grandes quantités de machines, de pièces de machines, de chaudières ont été construites aux différents ateliers des rives de l'Itchen.

Mouvement des passagers. — Les tableaux suivants permettent de se rendre compte du mouvement des passagers dans ce port pendant les dix dernières années (le chiffre considérable des années 1901 et 1902 étant dû au passage des troupes pendant et après la guerre sud-africaine).

Nombre des passagers arrivés à Southampton de 1895 à 1904.

Années.	Nombre des passagers arrivés à Southampton et venant de ports autres que Jersey.	Nombre de passagers arrivés de Jersey.	Total général.
1895. . .	70 334	30.500	100.834
1896. . .	74.310	30.274	104.584
1897. . .	81.594	31.784	113.378
1898. . .	82.140	31.474	113.614
1899. . .	96.637	27.915	124.552
1900. . .	122.449	27.776	150.225
1901. . .	146.181	28.766	174.947
1902. . .	253.225	30.104	283.329
1903. . .	121.533	29.770	151.303
1904. . .	108.474	30.376	138.850

Arrivées et départs dans les docks.

Années.	Passagers.	Troupes.	Total.
1895	209.084	21.407	230.491
1896	214.424	25.637	240.061
1897	203.817	38.486	242.303
1898	189.372	50.829	240.264
1899	208.280	90.303	298.583
1900	213.465	132.421	345.886
1901	201.114	151.592	352.706
1902	244.113	243.873	487.986
1903	248.654	77.952	326.606
1904	238.837	89.909	328.746

Nombre de passagers qui se sont embarqués pour des ports autres que ceux d'Europe.

1895	67.253
1896	69.020
1897	60.059
1898	44.034
1899	49.622
1900	64.998
1901	58.829
1902	87.030
1903	88.695
1904	72.296

Nombre de passagers transportés par les steamers de la London and South Western C°.

	1902.	1903.	1904.
De ou pour les îles anglo-normandes	60.123	59.973	61.367
De ou pour les ports français	52.772	59.143	59.566

Service de Southampton à New-York.

Passagers embarqués à Southampton.

Compagnies de navigation.	1901.			1902.			1903.			1904.		
	1re	2e	3e	1re	2e	3e	1re	2e	3e	1re	2e	3e
North German Lloyd.	3.154	220	»	3.442	346	»	3.944	638	»	3.561	676	»
Hamburg American Line (1) . .	2.309	»	»	1.780	»	»	1.815	»	»	»	»	»
American Line	4.097	5.351	11.143	4.964	6.646	19.204	3.232	5.475	13.562	2.553	3.823	23.424

Passagers débarqués à Southampton.

	1901.			1902.			1903.			1904.		
	1re	2e	3e	1re	2e	3e	1re	2e	3e	1re	2e	3e
North German Lloyd.	2.331	252	»	661	86	»	»	»	»	»	»	»
Hamburg American Line (1) . .	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
American Line	4.111	3.389	5.147	4.920	4.472	7.378	2.852	3.187	9.314	1.031	1.492	5.453

(1) La Hamburg American Line a abandonné l'escale de Southampton. — Le North German Lloyd n'y fait escale qu'au voyage d'aller.

Lignes de paquebots desservant le port de Southampton.

Southampton est en correspondance directe avec les escales maritimes suivantes :

1° New-York, deux ou trois fois par semaine, par les steamers du *North German Lloyd* (chaque mercredi, et, de plus, d'avril à octobre chaque second dimanche) et de l'*American Line* ou de l'*International Steamship C°* (chaque samedi). (*La Hamburg American Line* qui autrefois desservait Southampton a adopté l'année dernière l'escale de Douvres.)

2° Cherbourg, Vigo, Lisbonne, Madère, Saint-Vincent du Cap Vert, Pernambouc, Bahia, Rio, Montevideo et Buenos-Aires (Rosario), toutes les deux semaines par les paquebots de la *Royal Mail C°* et la Corogne, Montevideo et Buenos-Aires, chaque mois, par la *Hambourg South America Steam Packet C°*.

3° L'Amérique centrale et les Antilles, toutes les deux semaines, par la *Royal Mail C°*. Une ligne Southampton Antilles New-York, de la même compagnie, commence un service bi-mensuel à partir du 30 septembre 1905.

4° Madère, les iles Canaries, le cap et les ports sud-africains (trois départs par semaine), par les paquebots de l'*Union Castle Line*.

5° Ténériffe, Sierra-Leone, Axim, Sekondi, Cape Coast Castle, Akra, Banana, Boma et Matadi. (Service mensuel par les paquebots *Elder-Dempster and C°*.)

6° Las Palmas, Monrovia, cap Palmas, Cape Coast, Castle Kotonou, Lagos, Cameroun, etc. (Service mensuel par le *Wœrmann Line*.)

7° Les Indes orientales néerlandaises, chaque semaine, par le *Rotterdam Lloyd* ou par la *Nederland Steamship C°*.

8° Gênes, Naples, Port-Saïd, Suez, Aden, Colombo, Singapore, Hong-Kong, Shanghaï, le Japon, deux fois par mois, le mardi, et l'Australie, le lundi, une fois par mois, viâ Colombo, Adélaïde, Melbourne et Sydney, par le *North German Lloyd*.

9° Anvers, Hambourg, Rotterdam, Amsterdam et Brême fréquemment par les lignes allemandes et hollandaises dont il est question plus haut.

18° Le Havre, Saint-Malo, Cherbourg, les Iles Anglo-Normandes, avec services connexes entre Jersey et Saint-Malo d'une part, Jersey et Granville de l'autre par les paquebots de la *London and South Western Railway C°*. (Prière de voir plus loin le détail de ces services.) Cherbourg est aussi relié à Southampton par les lignes du *North German Lloyd* et de l'*American Line*.

La *General Steam Navigation C°* met Bordeaux en relation directe et régulière avec Southampton. De plus il existe des ser-

vices très complets de cabotage réunissant Southampton à Londres, Douvres, New-Haven, Newcastle, Hull, Falmouth, Plymouth, Bristol, Cardiff, Swansea, Liverpool, Manchester, Glascow, Greenock, Dundee, Leith, Aberdeen, Cork, Dublin, Belfast et Waterford par les compagnies suivantes : *British and Irish Steam Packet C°* ; *City of Cork steam Packet C°* ; *Clyde Shipping C°* ; *Laughland and sons steamers* : *Liverpool, Bristol and London Steamship C°, London and Liverpool Steamship C°.*

Un service spécial ayant, été comme hiver, plusieurs départs par jour, fonctionne entre Southampton, les différents ports de l'île de Wight et Portsmouth. L'été ce service augmente le nombre de ses départs pour faciliter les excursions et s'étend en certaines occasions à Brighton, Bournemouth et Cherbourg.

Deux administrations bien distinctes se partagent le port de Southampton. Ce sont :

1° La *London and South Western Railways C°*, concessionnaires des docks ;

2° Le *Harbour Board* ou *Comité du Port* dont la juridiction s'étend sur la rade et sur les parties du port qui n'ont pas été concédées à la susdite compagnie.

Les Docks de la L. and S. W. R. C°.

Les docks comprennent actuellement un bassin à eau profonde, deux bassins à marée et six cales sèches dont l'une, qui vient d'être terminée et sera prochainement inaugurée, ne mesure pas moins de 860 pieds de long, 90 pieds de large et 30 pieds de profondeur.

En dehors des docks proprement dits, les nouveaux quais sur les rives des rivières Itchen et Test sont maintenant terminés.

Le nouveau quai de l'Itchen, ou quai du Prince de Galles, est utilisé pour les arrivées et départs de l'Union Castle Line, du North German Lloyd et d'autres paquebots.

La L. et S. W. R. C° y a élevé des hangars à deux étages conçus d'après les plans les plus modernes.

L'entrée des docks est en droite ligne avec la rivière, ce qui facilite beaucoup l'entrée des navires.

Le chenal qui y même est entretenu à une profondeur de 30 pieds à la plus basse marée et se trouve éclairé la nuit par des bouées à gaz.

L'étendue et la profondeur des docks et l'avantage naturel du phénomène dit « de la double marée », dû à l'île de Wight (marée haute quatre fois par jour), donne les plus grandes facilités pour les mouvements d'entrée, de sortie et d'amarrage des plus grands navires aujourd'hui à flot.

De l'avis d'experts, peu de ports offrent l'avantage d'un accès

aussi facile de jour ou de nuit; peu de rades offrent un mouillage plus sûr quel que soit le temps.

Les docks fournissent aux navires ayant besoin de réparations le moyen de les effectuer rapidement.

De puissants remorqueurs sont au besoin mis à la disposition des capitaines.

Les chargements de toute nature peuvent être débarqués ici par n'importe quel temps et quel que soit le moment de la marée; ils sont mis en magasins ou expédiés par voie ferrée avec rapidité, les docks se trouvant reliés avec Londres, les grands centres de commerce et d'industrie et aussi les régions charbonnières.

Il existe dans les différents docks de spacieux hangars de transit pour la réception des chargements d'importation ou d'exportation ; des entrepôts scellés ou libres pour l'emmagasinage de toutes sortes de marchandises, y compris les tabacs. cigares, etc. ; de vastes caves et magasins pour les vins et spiritueux non dédouanés, avec toutes les facilités pour l'embouteillage.

Des hangars d'une superficie de 20,000 pieds carrés ont été spécialement construits pour les bois.

Des facilités spéciales existent pour le commerce des grains ; plusieurs vastes magasins sont munis de la machinerie la plus moderne, permettant d'emmagasiner par heure 200 tonnes de grains provenant soit de navires, soit de chalands, soit enfin de trucks de chemins de fer.

Deux jetées à charbon, munies d'installations hydrauliques et de grues, ainsi que de spacieux docks pour les chalands, ont été construits sur l'Itchen, afin de permettre d'emmagasiner dans des chalands du charbon destiné à des paquebots en partance. Ces docks peuvent à la fois mettre à flot en chalands 14,000 tonnes de charbon.

Sur le Test Quay, la plus belle installation de Cold storage (magasins réfrigérés) de tout le Royaume-Uni est entrée en service. Un quai pour le débarquement du bétail, des étables et des abattoirs y sont annexé.

Ce Cold storage reçoit et conserve les vivres de toute nature en attendant que leur écoulement soit rémunérateur ou leur destination décidée.

Les docks sont munis d'un système complet d'appareils à vapeur, à force hydraulique ou électrique (machines à mâter, grues, guindants, ascenseurs, cabestans, etc.), dont le pouvoir d'élévation varie de 1 à 30 tonnes, et aussi de grues à vapeur pouvant élever 80 tonnes.

L'ensemble des quais, des hangars et des approches des docks est éclairé à l'électricité.

25 milles de voies ferrées desservent les quais et les hangars,

et les trucks passent directement des docks sur les différentes lignes de chemin de fer du Royaume-Uni et *vice-versa*.

Les vapeurs de servitude sont inutiles pour l'embarquement ou le débarquement.

Des trains spéciaux reliant les docks et Waterloo-Station (Londres), viennent se ranger le long des paquebots-poste et autres, les jours d'arrivée et de départ, épargnant ainsi aux voyageurs les ennuis et les retards d'un trajet en voiture.

La distance des docks à Waterloo-Station, qui est de 78 milles, est parcourue en 1 heure 40.

C'est par suite de ces nombreuses facilités qu'un si grand nombre de compagnies ont choisi Southampton comme tête de ligne ou comme port d'escale et que l'Amirauté lui a donné la préférence pour le départ et l'arrivée de ses transports de troupes.

Le tableau suivant donne une idée de l'activité des docks de Southampton pendant l'année 1904 :

	1903.	1904.
	—	—
Navires entrés dans les docks	3.062	3.174
Leur tonnage net	2.709.614	2.917.039
— brut.	5.302.117	5.693.614
Marchandises entrées	565.467	576.478
— sorties	375.862	360.642
Charbon apporté par mer . .	313.376	417.509
— — rail. . .	97.749	97.353

Harbour-Board.

La *Harbour-Board* ou *Comité du port* a les attributions suivantes :

Établissement et entretien des chenaux et du balisage, construction de quais, jetées et magasins, placement de feux dans les chenaux, réglementation.

Le détail des droits de tonnage, de balisage, de quai, de bigues et grues, de magasinage, de feux de port, etc., était fourni dans un de mes rapports précédents, ainsi que celui des droits payables par les navires utilisant les docks de la L. and S. W. R. C° et celui des droits de pilotage.

Le quai du Harbour-Board est très étendu et peut être utilisé par les navires de fort tirant d'eau ; le long d'une partie de ce quai la profondeur est de 27 pieds à marée haute.

Des grues électriques servent au déchargement et au chargement.

Les navires peuvent charbonner, faire leur provision d'eau et de lest sans quitter leur amarrage.

Il s'y trouve de vastes magasins pour toutes sortes de marchandises, spécialement pour le blé et une voie ferrée établit la communication directe avec la gare principale.

Le Royal-Pier (ou jetée), dépendant aussi du Harbour-Board, est placé dans une très favorable position.

Dix steamers peuvent s'aligner à ses quais à n'importe quel moment de la marée.

C'est le point de départ et d'arrivée des bateaux reliant Southampton aux ports du voisinage, et aussi des bateaux d'excursions.

Les trains de marchandises el de passagers relient l'extrémité du Pier à la gare principale.

NAVIGATION FRANÇAISE.

Comme on peut le voir par le tableau suivant le pavillon français n'a dans la navigation du port qu'une part peu importante.

NAVIGATION GÉNÉRALE.

Navigation française.

	Vapeurs.				Voiliers.				
	Entrées.		Sorties.		Entrées.		Sorties.		Nombre de navires entrés dans les docks.
	Nombre.	Jauge.	Nombre.	Jauge.	Nombre.	Jauge.	Nombre.	Jauge.	
				(En tonnes.)					
Tous pavillons	»	4.628.809	»	4.536.461	»	147.964	»	146.019	6.348
Pavillon français	»	»	»	»	63	3.756	62	3.687	63
Totaux	»	4.628.809	»	4.536.461	»	151.720	»	149.706	6.411

L'année précédente 44 navires français avaient visité ce port, arrivant ensemble à un tonnage de 2,755 tonnes.

La navigation française est ici représentée surtout par de petits voiliers (de 35 à 100 tonnes), venant des ports de l'Ouest, et aussi de Boulogne, du Havre ou de Cherbourg. Ils apportent des pommes de terre, des oignons, du phosphate, des ardoises, des pavés, du gravier. Ils trouvent difficilement du fret de retour ; encore ne consiste-t-il qu'en bitume, argile ou vieille ferraille, marchandises d'un transport peu rémunérateur.

Relations entre la France et Southampton.— Le trafic entre Southampton et la France est en quelque sorte monopolisé par la Compagnie du « London and South Western Railway » dont le réseau de chemins de fer dirige rapidement, sur Londres ou la province, les marchandises apportées ici par ses lignes régulières de vapeurs desservant le Havre, Honfleur, Cherbourg et Saint-Malo.

Cette compagnie, maîtresse à la fois de lignes de paquebots et de voies ferrées, a triomphé des concurrences en accordant sur ses chemins de fer des tarifs réduits aux marchandises du continent apportées par ses navires.

Mais si le port de Southampton ne présente que peu d'importance au point de vue de la navigation française, il en possède beaucoup au point de vue du commerce français ; c'est l'un des ports du Royaume-Uni par lesquels l'admission des marchandises françaises offre le plus de facilités.

Les lignes suivantes appartenant à la « London and South Western C° » établissent des relations suivies avec les ports français et les îles anglo-normandes :

Service des Iles anglo-normandes.

De Southampton aux Iles anglo-normandes :

Service d'été (quotidien, excepté le samedi). — Un départ de nuit (minuit et demi) en correspondance avec le train quittant Londres (Waterloo-Station) à 9 h. 45 du soir (9 h. 50 en juin).

Service d'hiver. — Trois départs par semaine à minuit et demi, en correspondance avec le train quittant Waterloo-Station à 9 h. 50.

Des Iles anglo-normandes à Southampton :

Service d'été. — Un départ quotidien.

Service d'hiver. — Trois départs par semaine.

Service entre Jersey et la France.

En correspondance avec le service de Southampton :

De Jersey à Saint-Malo et *vice versa*, deux ou trois fois par semaine, l'été et une fois par semaine, l'hiver.

De Jersey à Granville et *vice versa*, deux ou trois fois par semaine, l'été et une fois par semaine, l'hiver.

Service express quotidien (excepté le dimanche) sur Paris viâ Southampton-Havre et vice-versa.

Par les rapides steamers à deux hélices « Columbia », « Alma », « Vera » ou par tout autre steamer quittant Southampton à minuit et le Havre à minuit, après l'arrivée du train du soir de Londres et de Paris respectivement.

Ce service de nuit Southampton-Le Havre et vice-versa est en correspondance avec la ligne du North German Lloyd, les lignes américaines sur New-York, les lignes de la Royal Mail sur les Antilles et l'Amérique du Sud ainsi que les lignes de l'Union Castle Mail Steamship C° sur l'Afrique du Sud.

Service direct entre Southampton et Saint-Malo.

De Southampton à Saint-Malo, le lundi, le mercredi et le vendredi.

De Saint-Malo à Southampton le lundi, le mercredi et le vendredi.

Les jours de départ sont modifiés pendant les mois de juillet, août et septembre. Ce service est alors assuré par le steamer à deux hélices « Vera ».

Heures variables suivant la marée.

Service direct entre Southampton et Cherbourg.

De Southampton à Cherbourg, le mardi, le jeudi et le samedi à minuit et demi.

De Cherbourg à Southampton, le lundi, le mercredi et le jeudi à 11 h. 1/2 du soir.

Cherbourg est aussi relié à Southampton chaque semaine par le North German Lloyd et par l'Américan Line, et chaque quinzaine par la ligne de la Royal Mail C°.

Service de Southampton à Honfleur.

Il y a également un service entre Honfleur et Southampton (pour les marchandises seulement, principalement fruits et légumes).

La General Steam Navigation C° met Bordeaux en relation régulière avec Southampton, *viâ* Londres (un départ chaque mardi).

FAUSTIN D'AUTREMONT,

Consul de France.

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 14 DÉCEMBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 488

Possessions anglaises d'Amérique

TERRE-NEUVE

Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904.

VENTE AU NUMÉRO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
467.	— **Italie** : Mouvement commercial et industriel de la province de Port-Maurice pendant l'année 1904	» 20
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. . .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 10
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg.	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises.	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20
485.	— **Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904. . . .	« 40
486.	— **Italie** : Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904.	» 50
487.	— **Angleterre** : Commerce et navigation de Southampton en 1904.	» 20

POSSESSIONS ANGLAISES D'AMÉRIQUE

TERRE-NEUVE.

Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904.

Saint-Jean de Terre-Neuve... L'administration des douanes de Terre-Neuve ayant publié dernièrement les statistiques du commerce de cette colonie, pendant l'exercice fiscal 1903-1904 (1er juillet-30 juin), j'en extrais les données contenues au présent rapport.

COMMERCE GÉNÉRAL.

Le mouvement ascensionnel du commerce Terre-Neuvien signalé dans mes deux précédents rapports (1) a continué l'année dernière et les résultats de l'exercice en question peuvent être considérés comme très satisfaisants, faisant ressortir une activité et un développement constants, dans les importations aussi bien que dans les exportations, mais principalement dans ces dernières.

Le chiffre global des affaires a atteint en 1903-1904 un total de 19,830,561 dollars (2) (103,118,917 fr.) dont 9,448,664 dollars (49,133.053 fr.) à l'importation, et 10,381,897 dollars (53,985,864 francs) à l'exportation; faisant ressortir sur les résultats de l'exercice antérieur, 18,456,448 dollars, ou 95,973,530 fr., une augmentation de 1,374,113 dollars (7,145,388 fr.), dont 968,720 dollars ou 5,037,344 fr. à l'importation, et 405,393 dollars o 2,108,044 fr. à l'exportation.

Le tableau suivant permet d'ailleurs de se rendre compte des progrès réalisés dans la voie commerciale par la colonie de Terre-Neuve, pendant les cinq dernières années :

Importations.		Exportations.		Total.	
Dollars.	Francs.	Dollars.	Francs.	Dollars.	Francs.
		1899-1900.			
7.497.147	38.985.164	8.627.576	44.863.395	16.124.723	83.848.559
		1900-1901.			
7.476.503	38.877.816	8.359.978	43.471.886	15.836.481	82.349.702

(1) Annexes au *Moniteur officiel du Commerce* des 29 octobre 1903 et 22 septembre 1904.

(2) Le dollar est calculé au change de 5 fr. 20.

Importations.		Exportations.		Total.	
Dollars.	Francs.	Dollars.	Francs.	Dollars.	Francs.
		1901-1902.			
7.836.685	40.750.762	9.552.524	49.673.125	17.389.209	90.423.887
		1902-1903.			
8.479.944	44.095.709	9.976.504	51.877.821	18.456.448	95.973.530
		1903-1904.			
9.448.664	49.133.053	10.381.897	53.985.864	19.830.561	103.118.917

Il ressort de ce tableau que, sauf pendant l'exercice 1900-1901 qui s'est traduit par une diminution insignifiante de 107,348 fr., les importations ont constamment et sérieusement augmenté d'une année à l'autre, passant de 38,985,164 fr. en 1900, à 49,133,053 fr. en 1904, soit une augmentation de 10,147,889 fr. ou 26 0/0.

Les exportations progressent également, excepté en 1900-1901, où l'on constate une diminution de 288,242 fr.; et atteignent, en 1904, 53,985,864 fr. contre 44,863,395 seulement en 1900; c'est-à-dire qu'elles sont en augmentation de 9,122,469 fr. ou 20 0/0.

Au total, le mouvement commercial de Terre-Neuve passe de 83,848,559 fr. en 1900 à 103,118,917 fr. en 1904; l'augmentation est donc de 19,270,358 fr. soir 23 0/0.

IMPORTATION.

Les importations de la colonie de Terre-Neuve se sont élevées pendant l'exercice 1903-1904 à la somme totale de 9,448,664 dollars, ou 49,133,053 fr. Ces chiffres comparés avec ceux de l'exercice précédent : 8,479,944 dollars (44,095,709 fr.) font ressortir un bénéfice, en 1904, de 968,720 dollars, ou 5,037,344 fr., soit 11.43 0/0.

Le relevé suivant indique les principales marchandises dont se composent ces totaux; abstraction faite de ceux dont la valeur n'atteint pas 5,000 dollars (26,000 fr.)

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars).			
Amidon	19.675	20.924	1.249	»
Bétail vivant	129.586	162.364	32.778	»
Beurre	111.417	116.352	4.935	»
Fromage	29.149	36.682	7.533	»
Bijouterie	20.024	21.878	1.854	»
Biscuits	7.809	7.636	»	173
Bois débité, planches	63.176	27.827	»	35.349
— douelles	55.471	75.619	20.148	»
— (objets de)	12.735	17.970	5.235	»
— écorce	13.531	15.817	2.286	»
Brosses	6.189	9.449	3.260	»

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
		(En dollars.)		
Café vert et torréfié	7.614	7.690	76	»
Canots et embarcations	6.871	7.276	405	»
Caoutchouc (objets de)	44.433	65.392	20.959	»
Céréales et fourrages :				
Avoine	114.244	142.387	28.143	»
Avoine concassée	17.949	13.909	»	4.040
Farine de froment	1.384.113	1.614.022	229.909	»
Foin	19.523	58.310	38.787	»
Maïs	12.579	8.548	»	4.031
Maïs concassé	7.314	8.971	1.657	»
Riz	14.215	16.315	2.100	»
Chanvre	166.034	181.063	15.029	»
Chapellerie	53.806	60.072	6.266	»
Charbon de terre	426.639	512.355	85.716	»
Ciment	9.008	15.743	6.735	»
Confiserie	11.995	16.894	4.899	»
Gelées, confitures	6.687	6.131	»	556
Cordages	52.477	60.098	7.621	»
Courroies	10.882	18.035	7.153	»
Crépins	6.296	6.131	»	165
Cuirs manufacturés	272.440	297.449	25.009	»
— verts	9.529	8.816	»	713
Culte (objets de)	10.359	39.615	29.256	»
Engrais	7.682	12.796	5.114	»
Epicerie	98.963	120.416	21.453	»
— chocolat	12.993	16.529	3.536	»
Explosifs	7.354	11.700	4.346	»
Fantaisie (articles de)	202.956	237.647	34.691	»
Fer, quincaillerie, outils :				
Barres et plaques	78.157	76.684	»	1.473
Acier	3.926	7.704	3.778	»
Cercles	15.709	15.223	»	486
Clous	35.062	42.281	7.219	»
Fer en saumons	1.795	9.509	7.714	»
Grues, treuils, martinets	143.313	188.096	44.783	»
Instruments agricoles	5.197	8.267	3.070	»
Locomotives	189.143	21.589	»	167.554
Machines	112.571	193.133	80.562	»
Plaques de chaudières	32.291	15.071	»	17.220
Quincaillerie	247.038	229.957	»	17.081
Tubes de chaudières	4.731	12.230	7.499	»
Ferblanterie (articles de)	18.773	18.526	»	247
Filets de pêche	28.701	31.161	2.460	»
Fruits frais	56.576	68.085	11.509	»
— secs et conservés	59.089	76.447	17.358	»
Goudron	14.223	17.726	3.503	»

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
		(En dollars.)		
Harnais	9.629	11.489	1.860	»
Horlogerie	13.554	17.607	4.056	»
Houblon	3.899	5.587	1.688	»
Huiles lubrifiantes	»	13.332	13.332	»
— fixes (lin)	47.328	60.174	12.846	»
— diverses	177.499	121.876	»	55.623
Instruments de précision	2.563	5.135	2.572	»
Légumes frais	50.185	42.541	»	7.644
— secs	42.708	46.783	4.075	»
Liège	4.170	5.025	855	»
Lignes et filins	56.102	46.916	»	9.186
Livres	37.785	38.188	403	»
Malles	5.249	5.889	640	»
Malt	7.981	8.372	391	»
Mâts	»	5.996	5.996	»
Mélasses	236.674	237.936	1.262	»
Meubles	31.065	45.174	14.109	»
Crin (tissus de)	5.262	7.580	2.318	»
Nickel	»	39.900	39.900	»
Numéraire	27.744	127.000	99.256	»
Papeterie	77.695	92.196	14.501	»
Papier d'imprimerie	20.097	23.505	3.408	»
Papier de tenture	20.969	21.749	780	»
Peinture	63.538	67.610	4.072	»
Pétrole (huile de)	82.007	100.527	18.520	»
Pharmaceutiques (produits)	67.383	73.663	6.280	»
Pianos	16.969	18.014	1.045	»
Poissons	22.273	13.000	»	9.273
Porcelaines	31.636	34.902	3.266	»
Savon	29.699	26.522	»	3.177
Sel	116.168	105.406	»	10.762
Sucre	121.136	108.450	»	12.686
Suifs et graisses	47.952	53.811	5.859	»
Tabac en feuilles	36.381	31.977	»	4.404
— manufacturé	53.179	57.563	4.384	»
Cigares	11.339	13.959	2.620	»
Cigarettes	4.032	5.591	1.559	»
Pipes	7.734	7.291	»	443
Thés	159.712	184.176	24.464	»
Tissus : draps, nouveautés	748.764	864.932	116.168	»
— confections	177.472	188.700	11.228	»
— cotonnades	22.490	25.898	3.408	»
— toiles cirées pour vêtements	29.756	26.541	»	3.215
— toiles d'emballage	6.466	5.824	»	642
Tourteaux	56.500	79.633	23.133	»
Tonneaux et barils	7.689	6.741	»	948

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
		(En dollars.)		
Verrerie	30.162	34.607	4.445	»
Viandes : bœuf	266.344	213.485	»	52.859
— lard et jambon	37.820	37.759	»	61
— porc	396.856	395.169	»	1.687
Volaille	8.664	10.285	1.621	»
Diverses	15.277	22.243	6.966	»
Vins et spiritueux	»	»	»	»
Biére	6.690	7.188	498	»
Spiritueux	50.016	56.749	7.733	»
Vins	38.470	28.295	»	10.175
Voiles (toile à)	38.415	42.061	3.646	»
Voitures et accessoires	7.263	8.772	1.509	»
Divers	275.525	351.853	76.328	»
Total	8.479.944	9.448.664	1.400.593	431.873
	Augmentation		968.720 dollars.	

Les principales marchandises dont l'importation à Terre-Neuve a augmenté en 1903-1904 sont :

La farine qui a gagné	229.209	dollars.
Les tissus et nouveautés qui ont gagné	116.168	—
Le numéraire qui a gagné	99.256	—
Le charbon de terre qui a gagné	85.716	—
Les machines qui ont gagné	80.562	—
Les objets divers qui ont gagné	76.328	—
Les grues, treuils, martinets qui ont gagné	44.783	—
Le nickel qui a gagné	39.900	—
Le foin qui a gagné	38.787	—
Les articles de fantaisie qui ont gagné	34.691	—
Le bétail qui a gagné	32.778	—
Les objets de culte qui ont gagné	29.256	—
Les fruits qui ont gagné	28.867	—
L'avoine qui a gagné	28.143	—
Les cuirs manufacturés qui ont gagné	25.009	—
Le thé qui a gagné	24.464	—
Les tourteaux qui ont gagné	23.133	—
L'épicerie qui a gagné	21.453	—
Les douelles qui ont gagné	20.148	—
Le pétrole qui a gagné	18.520	—
Le chanvre qui a gagné	15.029	—
Les meubles qui ont gagné	14.109	—
La papeterie qui a gagné	14.501	—
Les huiles lubrifiantes qui ont gagné	13.332	—
Les huiles fixes qui ont gagné	12.846	—
Les confections qui ont gagné	11.228	—

Les objets qui ont perdu le plus sont :

Les locomotives	en diminution de	167.554	dollars.
Les huiles	—	55.623	—
La viande de bœuf	—	52.859	—
Les planches	—	35.349	—
Les plaques de chaudières	—	17.220	—
La quincaillerie	—	17.081	—
Le sucre	—	12.686	—
Le sel	—	10.762	—
Les lignes et filins	—	9.186	—
Les légumes frais	—	7.649	—

La valeur totale des importations à Terre-Neuve se répartit ainsi qu'il suit par pays d'origine, et par ordre d'importance.

Provenances.	1902-1903.	1903-1904	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars).			
Angleterre	2.143.464	2.479.138	335.674	»
Canada	2.869.897	3.423.225	553.328	»
Antilles anglaises	237.573	236.631	»	942
Indes anglaises	23.462	36.346	12.884	»
Total pour l'Angleterre et ses Colonies	5.274.396	6.175.340	901.886	942
Etats-Unis	2.920.914	2.991.022	70.108	»
Allemagne	95.636	77.363	»	18.273
Espagne	79.207	71.188	»	8.019
Portugal	39.895	37.845	»	2.050
Suède et Norvège	10.335	25.647	15.312	»
Hollande	17.425	21.314	3.889	»
France	12.089	17.373	5.284	»
Colonies françaises	13.958	8.622	»	5.336
Belgique	5.287	13.170	7.883	»
Grèce	3.709	3.791	82	»
Russie	2.814	2.657	»	157
Divers	4.279	3.332	»	947
Total	8.479.944	9.448.664	1.004.444	35.724
	Augmentation		968.720	

Les pays dont les importations à Terre-Neuve ont augmenté en 1903-1904 sont :

Le Canada pour	553.328	dollars.
L'Angleterre pour	335.674	—
Les États-Unis pour	70.108	—
La Suède et Norvège pour	15.312	—
Les Indes anglaises pour	12.884	—

La Belgique pour	7.883	dollars.
La France pour	5.284	—
La Hollande pour	3.889	—

Ceux dont les importations ont diminué sont :

L'Allemagne pour	18.273	dollars.
L'Espagne pour	8.019	—
Les Colonies françaises pour . .	5.336	—
Le Portugal pour.	2.050	—

Le commerce du Canada avec Terre-Neuve occupe le premier rang parmi les importations de cette colonie depuis plus de dix ans; l'augmentation constatée l'année dernière a atteint 553,323 dollars portant sur un grand nombre de produits parmi lesquels :

La farine qui gagne	201.928	dollars.
Le numéraire qui gagne	97.316	—
Le foin qui gagne	40.081	—
Le nickel qui gagne	39.900	—
Le bétail qui gagne	31.162	—
Les machines qui gagnent . . .	25.162	—
L'avoine qui gagne.	22.341	—
Le beurre qui gagne.	12.964	—
Les pommes qui gagnent. . . .	22.208	—
Les viandes qui gagnent	12.209	—
La houille qui gagne.	11.997	—
Les tourteaux qui gagnent . . .	10.807	—
La toile à voile qui gagne . . .	8.267	—
Le caoutchouc qui gagne. . . .	7.646	—
Le tabac et cigares qui gagnent.	7.590	—
Le thé qui gagne.	7.436	—
Les meubles qui gagnent. . . .	7.246	—
La mélasse qui gagne	6.479	—

Sans avoir regagné le terrain perdu depuis 1894, date à laquelle l'importation de l'Angleterre à Terre-Neuve occupait le deuxième rang avec un chiffre de 2,538,942 dollars, son commerce s'est sensiblement relevé en 1903-1904 et a atteint 2,479,138 dollars avec un progrès de 335,328 dollars sur l'exercice précédent, se répartissant ainsi :

Les tissus gagnent.	77.948	dollars.
La houille gagne	44.841	—
Le chanvre gagne.	29.645	—
La quincaillerie gagne.	29.458	—
Les objets de culte gagnent . . .	26.032	—
Les objets fabriqués gagnent. . .	24.352	—
Les fers, aciers, machines gagnent.	20.545	—
L'épicerie et thé gagnent	17.238	—
Les fruits et légumes gagnent. .	9.545	—

Les tubes de chaudières gagnent.	7.892	dollars.
Les modes et chapeaux gagnent.	6.026	—
Les confections gagnent.	6.137	—
Le cuir brut et manufacturé gagne	6.089	—
Les cordages gagnent	4.390	—
Les filets de pêche gagnent . . .	4.433	—
La droguerie gagne	3.487	—

Le bénéfice constaté aux importations des États-Unis à Terre-Neuve, en 1903-1904, a été de 70,108 dollars et a porté principalement sur :

Les tissus qui ont gagné	41.947	dollars.
La quincaillerie qui gagné a	30.801	—
La houille qui a gagné	29.116	—
La farine qui a gagné.	28.032	—
Les cuirs bruts et manufacturés qui ont gagné . . .	23.412	—
Les douelles qui ont gagné	22.855	—
Le pétrole qui a gagné	14.738	—
L'huile de lin qui a gagné	10.505	—
Les clous qui ont gagné.	10.016	—
La papeterie qui a gagné	8.304	—
Les fruits qui ont gagné	7.982	—
L'épicerie qui a gagné	7.439	—
Le sucre qui a gagné.	6.113	—

Par contre, un certain nombre de produits ont légèrement rétrogradé, et deux articles d'importation ont sensiblement diminué :

Les locomotives et machines de.	126.812	dollars.
Les viandes de.	58.516	—

En ce qui concerne la Suède et la Norvège, le gain, 15,312 dollars, se répartit entre :

La quincaillerie qui gagne. . . .	10.741	dollars.
Les cordages qui gagnent	1.934	—
Les machines qui gagnent. . . .	1.116	—
Les explosif qui gagnent	206	—
L'acier qui gagne.	286	—

Le gain de la Belgique, 7,883 dollars, se répartit entre le ciment, 5,200 ; la verrerie, 1,624 ; l'amidon, 803.

La perte de l'Espagne, 8,019 dollars est supportée par le sel, 8,103 ; les fruits, 1,205.

Par contre les vins gagnent 1,517 dollars.

La majeure partie des importations du Portugal à Terre-Neuve est absorbée par le vin de Madère, dont le total s'est élevé cette année à 18,922 dollars seulement, contre 31,360 dollars l'année précédente, soit une diminution de 12,438 dollars.

Par contre, les importations de poisson gagnent 10,219 dollars.

Le commerce total de l'Allemagne est en décroissance de 18,273 dollars sur l'année précédente, les pertes portent sur :

Le sucre	21.809	dollars.
Les haricots	1.799	—
La quincaillerie	1.436	—
La porcelaine	1.017	—
Le ciment	580	—
Les produits alimentaires	517	—
Les objets fabriqués	105	—

Il y a eu par contre progrès sur les articles suivants :

Les fers gagnent	2.870	dollars.
Le riz gagne	1.460	—
Les plaques de chaudières gagnent	1.067	—
Les cordages gagnent	810	—
La verrerie gagne	798	—
Les pianos gagnent	704	—
L'horlogerie gagne	380	—
Les modes gagnent	366	—
Les tissus gagnent	227	—
Le houblon gagne	150	—
Les cigares et cigarettes gagnent	132	—
Les objets divers gagnent	60	—
Les produits pharmaceutiques	10	—

Le relevé suivant indique, par ordre d'importance, le détail des articles dont se compose l'importation allemande à Terre-Neuve, avec comparaison entre les deux derniers exercices :

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Sucre	71.144	49.335	»	21.809
Riz	8.893	10.353	1.460	»
Fers	514	3.384	2.870	»
Pianos	2.493	3.197	704	»
Verrerie	1.135	1.933	798	»
Ciment	2.197	1.617	»	580
Tissus et nouveautés	1.093	1.320	227	»
Plaques de chaudières	»	1.067	1.067	»
Cigares et cigarettes	767	899	132	»
Cordages	»	810	810	»
Porcelaines	1.570	553	»	1.017
Produits pharmaceutiques	455	465	10	»
Objets fabriqués	505	400	»	105
Horlogerie, bijouterie	»	380	380	»
odes et fantaisies	»	366	366	

Désignation des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Haricots	2.068	269	»	1.799
Houblon	630	780	150	»
Quincaillerie	1.516	36	»	1.480
Produits alimentaires	579	62	»	517
Divers	77	137	60	»
	95.636	77.363	9.034	27.307
	Diminution réelle : 18,273 dollars.			

COMMERCE DE LA FRANCE.

Le commerce d'importation des produits français à Terre-Neuve s'est élevé en 1903-1904 au total de 17,373 dollars (90,340 francs) faisant ressortir sur les chiffres correspondants de l'exercice précédent une augmentation de 5,284 dollars (17,477 francs).

Il y a eu progrès constant depuis cinq ans ; les chiffres de nos importations ayant passé de 4,026 dollars (20,935 fr.), en 1899-1900 à 17,373 dollars (90,340 fr.) avec les fluctuations suivantes :

1899-1900	4.026 dollars.	20.935 francs.
1900-1901	6.453 —	33.556 —
1901-1902	7.753 —	40.316 —
1902-1903	12.089 —	62.863 —
1903-1904	17.373 —	90.340 —

Notre commerce a donc plus que quadruplé pendant cette dernière période quinquennale, cependant son extension reste faible comparée à celle de l'Angleterre, du Canada et des États-Unis. Aussi nos affaires ne sortent-elles pas du rang inférieur qu'elles ont toujours occupé à Terre-Neuve.

Les articles dont s'est composée notre importation sont indiqués au tableau suivant, qui fait ressortir la comparaison entre les résultats des deux dernières années :

Articles.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Huiles pour margarine	6.915	8.665	1.750	»
Cognacs	2.532	3.164	632	»
Acier	»	1.258	1.258	»
Vins mousseux	129	188	59	»
— ordinaires	458	858	400	»
Peinture	967	849	»	118

Articles.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Épicerie	177	673	496	»
Saindoux	»	610	610	»
Ornements d'église	»	428	428	»
Tissus et nouveautés	296	467	171	»
Plantes	»	95	95	»
Livres	»	20	20	»
Instruments d'optique	»	18	18	»
Produits pharmaceutiques	»	15	15	»
Porcelaines	372	10	»	362
Verrerie	66	»	»	66
Objets non dénommés	177	55	»	122
	12.089	17.373	5.952	668

Augmentation : 5.284 dollars.

Colonies françaises.

Le commerce d'importation des colonies françaises à Terre-Neuve est limité à la seule colonie de Saint Pierre-et-Miquelon, et a subi les variations suivantes depuis dix ans :

1894-1895	4.558	dollars.	23.702	francs.
1895-1896	10.147	—	52.764	—
1896-1897	8.838	—	45.958	—
1897-1898	8.102	—	42.130	—
1898-1899	11.423	—	59.400	—
1899-1900	14.292	—	74.318	—
1900-1901	16.441	—	85.493	—
1901-1902	14.565	—	75.738	—
1902-1903	13.958	—	72.582	—
1903-1904	8.622	—	44.834	—

Ces chiffres font ressortir une décroissance continue depuis 1900-1901 : la somme des objets achetés dans notre colonie ayant baissé de 48 0/0 pendant ces quatre années.

Ces importations comprennent un grand nombre d'articles dont la plupart sont évidemment d'origine française et pourraient à bon droit figurer au total des provenances de notre pays, le détail en est indiqué au tableau suivant :

Produits.	Sommes.
Bétail vivant	150 dollars.
Beurre	40 —
Bois brut et travaillé	204 —
Céréales	87

Produits.	Sommes.
Comestibles	13 —
Cordages	68 —
Cuir brut et manufacturé	53 —
Embarcations	627 —
Emigrants (Effets d')	915 —
Epicerie	85 —
Farine	286 —
Fer et clous	49 —
Fromage	56 —
Fruits	28 —
Houille	91 —
Laine brute	213 —
Légumes	239 —
Lignes et filets de pêche	279 —
Machines	47 —
Malles	35 —
Mâts	334 —
Meubles	37 —
Objets manufacturés	52 —
Ornements religieux	64 —
Papeterie	19 —
Parfumerie	6 —
Peinture	16 —
Quincaillerie	198 —
Sel	3.434 —
Sucre	48 —
Tabac et cigares	126 —
Thé	212 —
Tissus et nouveautés	70 —
Toile cirée	26 —
Vins et spiritueux	171 —
Voiles et toile à voiles	133 —
Divers	111 —
Total	8.622 dollars.

EXPORTATION.

La valeur des exportations de la colonie de Terre-Neuve se répartit ainsi qu'il suit, pour les cinq dernières années :

Produits.	1890-1900.	1900-1901.	1901-1902.	1902-1903.	1903-1904.
			(En dollars.)		
Pêcheries	7.015.964	6.907.949	7.356.881	7.807.971	8.206.761
Agriculture	15.681	7.294	2.258	2.347	4.830
Forêts	199.101	114.309	168.777	264.116	389.958
Mines	1.047.232	850.720	1.282.311	1.299.058	1.288.565
Peaux et fourrures	207.199	334.081	486.563	422.484	328.326
Gibier	1.602	2.636	3.030	1.789	3.702
Objets manufacturés	»	»	»	13.798	8.474
Objets non dénommés	23.361	15.965	12.033	13.558	19.134
Total	8.150.140	8.232.954	9.311.031	9.825.121	10.249.750
Espèces monnayées	29.247	39.169	50.031	63.626	1.506
Marchandises réexportées	88.189	87.855	190.640	87.757	130.641
Total des exportations	8.627.516	8.359.978	9.552.524	9.976.504	10.381.897

Le progrès constaté l'année dernière sur les exportations terre-neuviennes s'est maintenu au cours du dernier exercice. L'excédent d'une année à l'autre est de 405,393 dollars (2 millions 108,044 fr.) portant sur :

Les pêcheries qui gagnent	398.790 dollars.
Les produits des forêts qui gagnent .	125.842 —
Les réexportations qui gagnent . . .	42.884 —

Par contre, il y a eu diminution sur :

Les peaux et fourrures qui perdent .	94.158 dollars.
Le numéraire qui perd	62.120 —
Les produits des mines qui perdent .	10.493 —
Les objets fabriqués qui perdent. . .	5.324 —

Les principaux pays qui ont pris part au mouvement d'exportation de Terre-Neuve sont les suivants :

Pays de destination.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
		(En dollars.)		
Angleterre.	2.173.090	1.993.995	»	179.095
Canada	1.102.659	1.102.708	49	»
Colonies anglaises . .	1.278.315	1.152.088	»	126.227
Total pour l'Angleterre et ses colonies .	4.554.064	4.248.791	49	305.322
		(En dollars.)		
Portugal.	1.603.431	1.713.636	110.205	»
Brésil	1.294.926	1.578.163	283.237	»
Etats-Unis.	1.357.031	1.410.497	113.466	»
Italie	221.278	464.060	242.782	»
Espagne.	336.243	348.263	12.019	»
Hollande.	200.704	215.984	15.280	»
Allemagne.	224.305	153.510	»	70.795
Antilles américaines .	»	56.169	56.169	»
Grèce	4.400	44.152	39.752	»
France.	52.958	33.547	»	19.411
Saint-Pierre	8.232	6.957	»	1.275
Divers.	118.932	48.169	»	70.763
Total. . .	9.976.504	10.381.897	872.959	467.566
		Augmentation : 405.393 dollars.		

Les produits des pêcheries exportés de Terre-Neuve en 1903-1904, ayant atteint 8,206,761 dollars sur 10,381,897 dollars, représentent 79 0/0 du total.

Viennent ensuite les produits des mines, 12.42 0/0; produits des forêts, 3.80 0/0; produits des peaux et fourrures, 3.20 0/0.

Les produits des pêcheries exportés en pays étrangers ont été les suivants :

Nature des produits.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
—	—	—	—	—
		(En dollars.)		
Morue sèche.	5.633.072	5.943.063	309.991	»
— fraîche	492	371	»	121
— salée	7.187	43.056	35.869	»
Rogues de morue . . .	4.389	10.902	5.813	»
Huile de morue	445.447	287.045	»	158.402
Huile de foie de morue.	37.240	432.792	395.552	»
Total pour la morue . .	6.127.827	6.716.529	747.225	158.528
		(En dollars.)		
Huile de phoque. . . .	453.684	303.067	»	150.617
Homard.	387.466	410.405	22.939	»
Hareng salé.	257.151	234.885	»	22.266
— gelé.	199.376	93.745	»	105.631
— fumé	857	47	»	810
Huile de baleine. . . .	256.372	297.415	41.043	»
Fanons —	9.590	29.557	19.967	»
Guano —	27.171	38.981	11.810	»
Viande —	»	173	173	»
Saumon en conserve. .	53.214	65.400	12.186	»
— frais	11.463	8.768	»	2.695
Truites, turbots, capelans	23.800	7.789	»	16.011
Total. . .	7.807.971	8.206.761	855.343	456.553
			Augmentation : 398.790 dollars.	

Les principales augmentations ressortant de ce tableau sont celles de :

L'huile de foie de morue qui gagne .	395.552	dollars.
La morue sèche qui gagne	309.991	—
La morue salée qui gagne.	35.869	—
La baleine qui gagne.	72.993	—
Le homard qui gagne.	22.939	—

Par contre :

L'huile de foie de morue perd. . . .	158.402	dollars.
L'huile de phoque perd	150.617	—
Le hareng gelé perd	105.631	—
Le hareng salé perd	22.266	—

Par ordre d'importance, les produits des pêcheries à Terre-Neuve sont les suivants :

Morue	6.716.329	dollars.	81.9 0/0
Homard	410.405	—	5 0/0
Baleine	366.126	—	4.4 0/0
Hareng	328.677	—	4 0/0
Phoque	303.067	—	3.7 0/0
Saumon	74.168	—	1 0/0
Divers	7.789	—	1 0/0

Comme on le voit, les produits de la pêche de la morue occupent toujours le premier rang; la saison a d'ailleurs été bonne et les prix se sont maintenus fermes.

D'autre part, la fabrication de l'huile de foie de morue a fait de sensibles progrès à Terre-Neuve dans ces derniers temps.

Les exportations de morue sèche ont eu les destinations suivantes :

Portugal	1.713.535	dollars.
Brésil	1.578.149	—
Gibraltar	760.759	—
Italie	454.971	—
Canada	418.682	—
Espagne	348.218	—
Antilles anglaises	339.419	—
Grande-Bretagne	151.665	—
É.ats-Unis et Antilles	116.614	—
Grèce	43.852	—
Divers	17.199	—
Total	5.943.063	dollars.

La diminution constatée sur l'huile de morue ordinaire a été plus que compensée par les progrès des exportations d'huile de foie de morue.

Les expéditions des deux variétes d'huile ont été les suivantes :

Destinations.	Huile de morue.	Huile de foie de morue.
	(En dollars.)	
États-Unis	138.498	173.291
Grande-Bretagne	119.651	201.833
Canada	19.624	43.930
Divers	9.272	8.738
Total	287.045	432.792

Un léger relèvement a eté constaté en 1903-1904 dans la valeur

des exportations de homard; mais cette amélioration provient principalement de l'affermissement des prix; les chiffres de la production restant inférieurs à ce qu'ils étaient il y a cinq ans, et ayant subi les fluctuations suivantes depuis 1899 :

Années.	Caisses.	Valeur.
		Dollars.
1899-1900	37.553	441.202
1900-1901	36.271	448.501
1901-1902	38.369	412.256
1902-1903	31.881	387.466
1903-1904	31.575	410.405

Les expéditions de homard ont été dirigées sur :

L'Angleterre	12.250	caisses valant	222.336
L'Allemagne	7.505	—	100.019
Le Canada	3.311	—	42.930
La Hollande	1.450	—	18.150
La Belgique	830	—	10.696
Les États-Unis	507	—	7.086
Le Danemark	385	—	4.925
La France	300	—	3.788
Divers	37	—	475
Total	31.575	caisses valant	510.405

La pêche de la baleine s'est considérablement développée à Terre-Neuve depuis l'introduction des procédés brevetés d'un chimiste américain, le Dr Rissmüller, qui permettent d'utiliser la presque totalité des produits du cétacé.

Les exportations ont produit au cours de l'exercice 1903-1904 366,126 dollars, contre 293,133 dollars seulement l'année précédente. On paraît fonder de grandes espérances sur les résultats de cette industrie et jusqu'à l'année dernière les anticipations des capitalistes ont semblé se réaliser.

Exportations des produits de la baleine en 1903-1904 :

Destinations.	Huiles.	Fanons.	Guano.	Viande.	Total.
			(En dollars.)		
Angleterre	267.889	12.023	146	8	280.066
Etats-Unis	17.010	2.702	36.900	99	56.711
Canada	10.803	14.832	1.912	»	27.547
Allemagne	1.713	»	»	»	1.713
Divers	»	»	23	66	»
Total	297.415	29.557	38.981	173	366.126

On a enregistré une sensible diminution en 1903-1904 dans

les exportations de hareng, qui n'ont donné au total que 328,677 dollars contre 457,384 dollars l'année précédente, et 361,324 dollars en 1901-1902.

Le Canada et les États-Unis ont absorbé les exportations de hareng dans les proportions suivantes :

États-Unis	79.537 dollars.
Canada	14.208 —
	93.745 dollars.

Le hareng salé a été expédié :

Au Canada pour	135.475 dollars.
Aux États-Unis pour	52.790 —
Aux Antilles anglaises pour	36.818 —
En Angleterre pour	8.287 —
Divers pour	1.515 —
Total	234.885 dollars.

Les huiles de phoque ont également accusé une sensible diminution dans le chiffre des exportations et n'ont produit au cours du dernier exercice que 303,067 dollars. Sur ce total :

L'Angleterre a pris	152.162 dollars.
L'Allemagne a pris	46.433 —
Les États-Unis ont pris	42.466 —
Le Canada a pris	32.631 —
La France a pris	29.375 —
Total	303.067 dollars.

La pêche du saumon a donné de meilleurs résultats l'année dernière que précédemment et les exportations ont légèrement augmenté sur l'exercice précédent, 74,168 dollars contre 64,677 dollars. Elles restent cependant bien inférieures à ce qu'elles étaient il y a 5 ans et leur valeur ne représente guère que la moitié de celles de 1900-1901 qui avaient atteint 145,811 dollars.

Comme précédemment le saumon frais a éte exclusivement absorbé par les États-Unis et le Canada, dans les proportions suivantes :

Canada	8.431 dollars.
États-Unis	337 —
Total	8.768 dollars.

Le saumon en conserve a été dirigé sur :

L'Angleterre pour.	41.412 dollars.
Le Canada	14.743 —
Les États-Unis	5.303 —
L'Italie.	1.380 —
Divers	2.562 —
Total. . .	65.400 dollars.

La valeur des peaux et fourrures exportées de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904 s'est élevée au total de 328,326 dollars, dont 69,339 pour les fourrures et 258,987 pour les peaux de phoque.

Les fourrures ont été réparties entre :

L'Angleterre	44.309 dollars.
Le Canada	16.003 —
Les États-Unis	9.007 —
Saint-Pierre	20 —
Total. . .	69.339 dollars.

Cet article perd 20,510 dollars sur l'exercice précédent dont les exportations avaient atteint 89,849 dollars.

La pêche des phoques à fourrure de l'île de Terre-Neuve est la plus importante du globe et vient après celle de la morue au point de vue de l'ancienneté. Pendant de longues années, sa production venait elle-même après celle de la morue, mais depuis l'introduction des navires à vapeur et l'abandon des voiliers pour ce genre de pêche, son rendement a une tendance à décliner.

Il n'a été exporté de Terre-Neuve en 1903-1904 que 243,639 peaux de phoques, au lieu de 341,395 l'année précédente, soit une diminution de 97,756 peaux. Pendant la même période la valeur de ce produit a baissé de 325,137 à 258,987 dollars, soit une perte de 66,150 dollars.

Les États-Unis, l'Angleterre et le Canada ont absorbé la totalité de cette exportation dans les proportions suivantes :

États-Unis . . .	147.232 peaux.	152.042 dollars.
Angleterre . . .	96.264 —	106.816 —
Canada	143 —	129 —
Total. . .	243.639 peaux.	258.987 dollars.

Les exportations des produits des forêts ont subi les fluctuations suivantes depuis cinq ans :

1899-1900	199.101 dollars.
1900-1901	114.309 —

1901-1902	168.777 dollars.
1902-1903	264.116 —
1903-1904	389.958 —

Cette exportation a presque doublé depuis 1900; mais les progrès sont remarquables surtout depuis deux ans. Ce sont les bois débités qui en constituent la majeure partie ; il s'en est exporté l'année dernière pour 307.540 dollars avec une augmentation de 75,364 dollars.

Angleterre	270.332 dollars.
Belgique	17.300 —
États-Unis	16.338 —
Canada	3.090 —
Saint-Pierre	480 —
Total	307.540 dollars.

Les forêts de l'île de Terre-Neuve contenant en abondance les bois propres à la préparation de la pulpe, l'administration locale s'est préoccupée depuis longtemps de favoriser et de développer l'exploitation des bois pour la fabrication du papier. Jusqu'à présent ces bois étaient simplement exportés et non travaillés sur place. Au mois de janvier dernier une importante concession a été faite à une compagnie anglaise « The Anglo Newfoundland development » et le contrat intervenu à ce sujet a été ratifié par la législature au cours de la dernière session parlementaire. La compagnie en question représente la maison Harmsworth, un des plus importants établissements de publicité d'Angleterre.

Aux termes de son contrat, elle doit ériger des usines pour préparer la pulpe et fabriquer le papier dans la colonie. La création de cette industrie ne saurait manquer de donner un sérieux essor à la mise en valeur des ressources de Terre-Neuve; elle procurera du travail à de nombreux ouvriers et sera une source appréciable de revenus.

Les produits des mines restent à peu près stationnaires depuis trois ans; les résultats ont été les suivants :

1901-1902	1.282.311 dollars.
1902-1903	1.299.058 —
1903-1904	1.288.565 —

Cette production se répartit ainsi :

	1901-1902.	1902-1903.	1903-1904.
		(En dollars.)	
Fer	730.040	692.825	562.285
Cuivre	480.043	378.041	403.971
Pyrites	49.635	167.439	311.162
Divers	22.593	70.753	11.147
Total	1.282.311	1.299.058	1.288.565

Le rendement du fer n'a pas continué son mouvement ascensionnel et a, au contraire, sérieusement diminué depuis trois ans. Il est en perte de 167.755 dollars depuis 1901.

Le cuivre a également diminué de près de 80,000 dollars.

Les pyrites ont plus que sextuplé de valeur, passant de 49,635 dollars en 1901-1902, à 311,162 dollars en 1903-1904.

Ces minerais ont été exportés ainsi qu'il suit :

	Fer.		Cuivre.		Pyrites.	
	Tonnes.	Dollars.	Tonnes.	Dollars.	Tonnes.	Dollars.
Canada. . .	209.000	209.000	»	»	»	»
Hollande. . .	197.030	197.030	»	»	»	»
Etats-Unis. .	63.680	63.680	38.427	208.885	57.923	311.162
Angleterre. .	56.575	56.575	38.575	199.086	»	»
Total. .	526.285	526.285	77.002	403.971	57.923	311.162

La législation coloniale ayant, pendant sa session de 1904, ouvert un crédit de 10,000 dollars, au Département des Travaux publics, pour la poursuite des travaux précédemment entrepris en vue de la découverte du charbon, les recherches faites dans cette voie ont été poussées avec activité sur différents points de la colonie. Les résultats de ces recherches n'ont pas répondu, jusqu'à présent du moins, aux espérances des pouvoirs publics et des colons.

Finances.

Les finances de la colonie de Terre-Neuve se sont maintenues dans une situation satisfaisante au cours de l'exercice 1903-1904.

Malgré l'exemption des droits de douane concédée l'année dernière, par la législature, sur la farine, la mélasse et l'huile de pétrole, et qui s'est élevée à près de 200,000 dollars, les recettes budgétaires de la colonie se sont soldées par un excédent de 185,589 dollars sur le précédent exercice, portant sur tous les chapitres du budget, ainsi qu'il ressort du relevé ci-dessous :

Chapitres du budget.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Douanes.	2.100.993	2.258.059	157.066	»
Postes et télégraphes. . . .	76.354	82.841	6.487	»
Terres domaniales.	26.704	44.632	17.928	»
Amendes et confiscations. .	2.327	4.549	2.222	»
Patentes sur les spiritueux.	4.463	4.797	334	»
Timbre intérieur.	9.283	14.909	5.626	»

Chapitres du budget.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Intérêts de la dette municipale	37.000	37.000	»	»
Licence de pêche aux étrangers	7.413	7.436	23	»
Travail des prisons	5.892	6.416	524	»
Recettes des établissements publics	1.675	3.852	2.177	»
Divers	55.940	49.142	»	6.798
Total	2.328.044	2.513.633	192.387	6.798
	Excédent : 185.589 dollars.			

Le détail des dépenses de la colonie de Terre-Neuve pendant la même période est indiqué au tableau suivant :

Nature des dépenses.	1902-1903.	1903-1904.	Augmentation.	Diminution.
	(En dollars.)			
Intérêts de la dette publique	778.768	809.900	31.132	»
Gouvernement civil	127.749	129.084	1.335	»
Pensions civiles	13.846	12.753	»	1.093
Justice	152.858	159.428	6.570	»
Législature	29.992	32.322	2.330	»
Instruction publique	176.571	188.730	12.150	»
Assistance publique	218.101	221.976	3.875	»
Phares et signaux	57.052	57.433	381	»
Agriculture et mines	15.920	23.245	7.325	»
Marine et pêcheries	49.973	54.056	4.088	»
Ponts et chaussées, chemins de fer	170.379	167.037	«	3.342
Postes et télégraphes	275.415	294.889	19.474	»
Douanes	102.685	109.459	6.774	»
Divers	100.898	72.298	»	28.601
Liquidation de la dette	«	60.675	60.675	»
	2.270.208	2.393.285	158.847	35.770
Fonds de dépôt	»	50.483	50.483	»
Dépenses extraordinaires :				
Travaux publics	87.919	140.611	52.692	»
Agriculture	6.394	6.431	37	»
	2.364.521	2.590.810	262.059	35.770
			226.289 dollars.	

Il convient de remarquer que les fonds de dépôt ainsi que les

dépenses extraordinaires ayant été prélevés sur ressources spéciales, les recettes : (2,513,633 dollars) ont en réalité laissé sur les dépenses : (2,393,285 dollars) un surplus de 120,348 dollars.

NAVIGATION.

Les tableaux qui suivent font ressortir le mouvement de la navigation dans la colonie de Terre-Neuve, à l'entrée et à la sortie, pendant l'année 1903-1904.

Entrée.

	Navires.		Tonnes.	
Voiliers anglais	1.141		88.250	
Vapeurs anglais	509	1.650	443.847	532.097
Voiliers étrangers	214		20.573	
Vapeurs étrangers	191	405	276.391	296.964
		2.055		829.061

Sortie.

	Navires.		Tonnes.	
Voiliers anglais	1.038		78.093	
Vapeurs anglais	486	1.524	437.802	515.895
Voiliers étrangers	126		12.810	
Vapeurs étrangers	180	306	273.379	286.189
		1.830		802.084

Entrées et sorties réunies : 3,885 navires jaugeant 1,631,145 tonnes.

Le mouvement de l'année précédente avait été de : 4,120 navires, jaugeaut 1,785,049 tonnes.

Il y a donc eu, pendant le dernier exercice, une diminution de : 235 navires, jaugeant 153,904 tonnes.

Le pavillon anglais	perd	230 navires et	104.886	tonnes.
— danois	—	19	—	47.030	—
— américain	—	16	—	1.102	—
— portugais	—	2	—	380	—
— russe	—	2	—	1.328	—
— norvégien		»	—	25.053	tonnes et

gagne 9 navires.

Total	269 navires et	179.770	tonnes.

Le pavillon français . .	gagne	13 navires et	4.401 tonnes.
— allemand . .	—	10 —	16.349 —
— llalien . . .	—	2 —	3.807 —
— hollandais .	—	» —	1.318 —
Total . . .		34 navires et	25.875 tonnes.
Diminution		235 navires et	153.904 tonnes.

J. RIGOREAU,

Consul de France.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

Office National du Commerce extérieur

3, rue Feydeau (2e arr.)

(LOI DU 4 MARS 1898)

TÉLÉPHONE 236-95

Adresse Télégraphique COMEXT-PARIS

Codes Télégraphiques A-Z BRÉVIATOR A

LISTE DES PUBLICATIONS

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
1er fascicule : Colonies et pays de protectorat français. — Suède, Norvège, Danemark et colonies, Pays-Bas et colonies, Belgique, Grand-duché de Luxembourg, *Décembre 1901.*		
2e fascicule : Allemagne et colonies, Suisse, Autriche-Hongrie, *Avril 1902.*		
3e fascicule : Bosnie-Herzégovine, Russie, Roumanie, Serbie, Monténégro, Grèce, Italie, Monaco, Espagne, Portugal, *Août 1902.*		
fascicule : Angleterre et Colonies anglaises, *Mars 1903.*		
fascicule : Zanzibar, Turquie, Bulgarie, Crète, Tripolitaine, Egypte, Maroc, Mascate, Perse, Siam, Chine, Corée, Japon, Ethiopie, Libéria, Congo, *Octobre 1903.*		
fascicule : États-Unis d'Amérique et colonies, *Février 1904.*		
7e fascicule : Etats de l'Amérique centrale et de l'Amériqe du Sud, *Juin 1904.*		
8e fascicule : Colonies et pays de protectorat *(refonte)* Addenda. Erratum. — Tables générales des matières, *Août 1904.*		
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II. Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

Paiement en valeurs sur Paris ou en timbres-poste de 0.25 ou de 0.05.

	Prix.	Par poste.
N° 7. — *Deuxième édition.* — **Indo-Chine, Indes françaises. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses,** *Septembre 1904*	» 50	» 60
N° 46. — Allemagne. — Commerce des œufs, *Avril 1904*	» 30	» 35
N° 47. — Guadeloupe, Guyane, Martinique, Saint-Pierre et Miquelon. — Liste des négociants importateurs et exportateurs et d'entreprises diverses, *Avril 1904*	» 40	» 45
N° 48. — Belgique et Pays-Bas. — Le commerce des fleurs fraîches en Belgique et aux Pays-Bas, *Mai 1904*	» 30	» 35
N° 49. — Allemagne. — Le commerce des fleurs fraîches en Allemagne, *Mai 1904*	» 40	» 45
N° 50. — Angleterre. — Le commerce du beurre en Grande-Bretagne et en Irlande, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 51. — Allemagne. — Le commerce du beurre en Allemagne, *Juillet 1904*	» 30	» 35
N° 52. — Relations commerciales avec les Guyanes et le Bassin de l'Amazone, *Juin 1904*	» 40	» 50
N° 53. — Formalités pour l'introduction des spécialités pharmaceutiques à l'étranger (Asie, Afrique, Amérique et Océanie), *Juillet 1904*	» 20	» 25
N° 54. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Sénégal, Guinée, Côte d'Ivoire, Territoires de la Sénégambie et du Niger, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 55. — Négociants importateurs et exportateurs et entreprises diverses. — Congo français, Dahomey, La Réunion, Côte des Somalis, *Août 1904*	» 30	» 35
N° 56. — **Danemark, Suède et Norvège, Russie.** Le commerce des fleurs fraîches en Danemark, Suède et Norvège, Russie, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 57. — **Grande-Bretagne et Irlande.** — Le commerce des fleurs fraîches en Grande-Bretagne et en Irlande, *Octobre 1904*	» 30	» 35
N° 58. — **Suisse, Autriche-Hongrie.** — Le commerce des fleurs fraîches en Suisse et en Autriche-Hongrie, *Novembre 1904*	» 20	» 25
N° 59. — **Allemagne.** — Le commerce des volailles en Allemagne, *Novembre 1904*	» 40	» 45
N° 60. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des volailles en Grande-Bretagne, *Décembre 1904*	» 20	» 25
N° 61. — **Allemagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 70	» 80
N° 62. — **Grande-Bretagne.** — Le commerce des fruits frais et des primeurs	» 50	» 60
N° 63. — **Afrique du Sud.** — La situation commerciale de l'Afrique du Sud, *Mai 1905*	1 40	1 50

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 21 DÉCEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 489

ALLEMAGNE

Situation économique de l'Allemagne en 1904. L'agriculture et l'élevage en Wurtemberg.

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 30 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
468.	— **Turquie d'Asie** : Le commerce du vilayet de Brousse.	» 20
469.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement commercial de Beyrouth pendant l'année 1904.	» 20
470.	— **Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 10
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg.	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises.	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20
485.	— **Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904. . . .	« 40
486.	— **Italie** : Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904.	» 50
487.	— **Angleterre** : Commerce et navigation de Southampton en 1904.	» 20
488.	— **Possessions anglaises d'Amérique** (Terre-Neuve) : Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904. .	» 20

ALLEMAGNE

Situation économique de l'Allemagne en 1904. L'agriculture et l'élevage en Wurtemberg.

Stuttgart, septembre 1905... **Situation économique de l'Empire.** — Au lendemain de la signature de nouveaux traités de commerce, une revue sommaire du mouvement économique de ces dernières années présente un intérêt spécial et une utilité particulière. Le régime économique qui va prendre fin dans quelques mois aurait été, à n'en croire que la statistique, d'une prospérité sans pareille. Les salaires, par exemple, se sont considérablement élevés, de 1895 à 1903. On a payé en millions de marks :

	1895.	1903.
Dans l'Empire :		
Industrie chimique	97.6	169.3
Papier	88.9	145.2
Cuirs	44.2	66.7
Alimentation	54.8	62.8
Habillement	75.4	158.5
Bois	155	292.3
Imprimerie	74.5	121.6
Construction	527.9	881.3
Dans l'Allemagne du Sud :		
Fer et acier	96	158.6
Métallurgie	34.6	54.5
Industrie textile	21.6	70.8

	1895.	1903.
En Wurtemberg :		
Brasserie	3.9	6.3
Construction	18.5	30.6

Le nombre des machines à vapeur et des grandes machines à gaz a augmenté de 40 0/0 ; celui des chevaux-vapeur de 90 à 100 0/0, soit environ de 5 millions. Les dynamos électriques ont augmenté davantage encore. De 1885 à 1905, on a employé cinq fois plus de machines à vapeur que pendant les 60 années précédentes. En Prusse seulement, l'excédent de ce dernier quart de siècle sur la période antérieure à 1880, est de 27 0/0 pour les machines et de 566 0/0 pour les chevaux-vapeur :

Avant 1880 : 20,780 machines d'une force de 454,900 chevaux.

De 1881 à 1890 : 48,360 machines d'une force de 2,190,500 chevaux.

De 1901 à 1904 : 5,945 machines d'une force de 403,550 chevaux.

Une progression identique est constatée dans l'importation des matières premières :

1896 : 29 millions de tonnes.
1904 : 48,9 —

et le mouvement des ports :

	1877.	1903.
	(En tonneaux de jauge.)	
Entrées	747.000	18.414.000
Sorties	727.000	13.517.000

La statistique comparée des transports par fleuves et canaux pour les années 1882 et 1903, accuse un excédent considérable en faveur de celle-ci. On compte, en milliers de tonnes, pour :

	1882.	1903.	Excédent.
Duisburg	965	6.163	5.198
Ruhrort	1.998	8.325	6.327
Mannheim	959	5.403	4.444
Berlin	3.128	7.494	4.366
Magdeburg	711	1.428	717
Total	7.761	25.813	21.052

Dans les ports du Rhin, le mouvement des importations et exportations pour la même période, exprimé en milliers de tonnes, est, en 1903, en excédent de plus de 450 0/0 sur 1882 :

	1882.	1892.	1903.
Importation	2.900	7.100	20.500
Exportation	3.500	6.800	15.600
Total	6.400	13.900	36.100

Le commerce général de l'Empire a dépassé, en 1904, le chiffre de 12 milliards de marks, soit 15 milliards de francs. De 1889 à 1904, les importations et exportations, déduction faite des métaux précieux, se sont élevées aux chiffres suivants exprimés en milliards de marks :

	1889.	1894.	1899.	1904.
Importation	3.99	3.93	5.48	6.3
Exportation	3.16	2.96	4.20	5.2
Total	7.15	6.89	9.68	11.5

L'importation est en excédent sur l'exportation de 1 milliard de marks en 1903 et 1,1 milliard en 1904. Pendant la période 1895-1904, l'importation a augmenté de 2,37 milliards, l'exportation de 2,24 milliards, et le commerce extérieur de près de 2,75 milliards.

De 1900 à 1904, l'Allemagne a utilisé à elle seule le nombre de millions de tonnes suivant de fer brut :

1900.	7.»	millions de tonnes.
1901.	5.5	—
1902.	5.1	—
1903.	6.58	—
1904.	7.3	—
Total . . .	31.48	millions de tonnes.

La consommation du charbon, qui était de 159,9 millions de tonnes, en 1903 est passée à 166,2 millions l'année suivante.

Le total des recettes des chemins de fer présente un excédent de 67 millions de marks pour le transport des marchandises.

Les recettes mensuelles, qui étaient de 109 millions en février 1902, ont atteint 173 millions en octobre 1904. L'exemple est mal choisi, car février avait 28 jours en 1902 et octobre en a 31, mais l'écart entre les deux chiffres de recettes n'en reste pas moins très important.

Cet extraordinaire développement économique inspire au rapporteur de la Chambre de Commerce de Stuttgart les réflexions suivantes : « Nous devons nous réjouir de voir qu'en ces der-« nières années l'Allemagne a pris la direction industrielle du « continent et a notamment dépassé la France, où « l'esprit de « petit rentier » paralyse l'initiative dans les affaires. Notre « marche en avant est si puissante que la politique commer-« ciale et douanière (des nouveaux traités de commerce) hostile « à l'industrie ne parviendra même pas à l'arrêter.

— « Notre développement économique a pris, dans un laps « de temps étonnamment court, un caractère grandiose et sa « marche en avant est impétueuse (*sic*). »

Cette dernière constatation est d'une rigoureuse exactitude ; le fait en lui-même est indéniable, mais il y a lieu d'en rechercher la genèse et d'en montrer surtout les conséquences. Nous n'ignorons pas la situation qu'a créée « cette impétueuse marche en avant » : la formidable production de ces dernières années, dont témoignent les statistiques précédentes, a abouti à la crise de 1900. Il y aurait certainement lieu de rappeler que, de 1889 à 1904, les importations sont passées de 4 à 6 milliards, les exportations de 3 à 5 milliards, et le commerce général de 7 à 12 milliards, si cette progression globale de 5 milliards, soit 70 0/0, avait été légitimée par une situation exceptionnellement favorable du marché ; si la clientèle mondiale, abandonnant ses

fournisseurs habituels, avait réservé ses commandes aux commerçants et industriels allemands ; si, enfin, cette merveilleuse activité avait été productrice de bénéfices en rapport avec les capitaux engagés : mais cette colossale surproduction ne correspondait pas à une capacité de consommation extraordinaire. L'énorme disproportion entre l'offre et la demande aboutit au résultat que l'on sait : le krach de 1900 a jeté une telle perturbation dans les affaires que les effets s'en font encore sentir cinq ans après. 1901 et 1902 furent des années de crise parfaitement caractérisée. M. Jullemier l'a montré de la façon la plus nette dans ses rapports n° 175 de 1902 et n° 263 de 1903. L'année 1903 fut une année de « maigres bénéfices » (voir mon rapport n° 402 de 1904), mais on la considéra cependant comme très satisfaisante, par rapport aux exercices précédents. Ce précieux aveu des économistes allemands confirmait rétrospectivement la gravité de la situation que mon prédécesseur avait pleinement mise en lumière, malgré les assurances officielles contradictoires et la campagne de presse « ayant pour but de tranquilliser l'opi-« nion publique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. »

L'année 1904 est en légère progression sur 1903, mais elle doit être cotée comme médiocre, contrairement aux assurances optimistes des documents officiels. On constate une hausse générale sur la plupart des matières premières : fer, charbon, bois, papier, alcool, cuir, suif et particulièrement sur le lin, le coton et la laine. Le coton s'est vendu en moyenne 96,3 marks contre 78,3 en 1903 ; le prix de la laine a monté de 40 0/0. Même constatation pour le cuivre et l'étain. L'étain coté 42,5 marks en 1903 s'est vendu 45,5 marks en 1904. Le mouvement à la hausse s'est également manifesté sur le marché des produits alimentaires :

	1903.	1904.
Froment	161.1	174.4
Seigle	132.3	135.1
Pommes de terre	44.9	55.6
Café	56.7	75.7

Mais la plus-value des articles précédents est exclusivement due à la spéculation : « Les matières premières deviennent de « plus en plus articles de bourse ». Cette dangereuse situation préoccupe à juste titre tous les non spéculateurs. « Malgré l'im-« portance des commandes et l'augmentation de la consomma-« tion, constate la Chambre de Commerce de Stuttgart, il n'est « qu'exceptionnellement possible d'obtenir un honnête béné-« fice. »

« On croyait jadis, dit encore le rapporteur wurtembergeois, « qu'en produisant davantage et en réduisant, en même temps, « les frais généraux, on s'assurait une augmentation de bénéfice. « Les dernières expériences montrent, au contraire, que ce calcul basé sur la production en masse est faux. Comme il y

« a surproduction, les matières premières augmentent de prix, « l'offre (des producteurs) devient plus pressante, et les prix de « vente baissent de plus en plus. » Cette constatation tardive n'est que la paraphrase de l'axiome bien connu sur l'équilibre nécessaire entre l'offre et la demande.

La crise de 1900 et des années suivantes n'a pas eu d'autre cause que la violation de ce principe économique élémentaire. Tout a été dit déjà sur cette question, mais il n'était pas inutile de montrer que les intéressés eux-mêmes reconnaissent implicitement les justes critiques qui ont été formulées à ce sujet.

Crédits à long terme. — On attribue quelquefois le developpement du commerce allemand à la longueur des crédits qu'il accorde à sa clientèle. Sans doute, la perspective du paiement à long terme peut, dans certaines circonstances, tenter l'acheteur et faciliter la conclusion d'une affaire, mais ces transactions anormales auraient dû conserver un caractère exceptionnel. Il n'en a pas été ainsi, et, dans cet ordre d'idées, les Allemands ont encore dépassé la mesure. La pratique du crédit à long terme paralyse complètement certaines industries ; on reconnait tardivement qu'elle est pleine de danger pour le vendeur et qu'il est urgent et indispensable de ramener le crédit dans ses limites de durée habituelles. Les industries du cuir, de la cordonnerie, du tricot, du fer et des machines, dont les doléances sont les plus vives, se trouvent dans une situation précaire, par suite des conditions spéciales imprudemment consenties à leur clientèle.

Traités de commerce. — Sous le régime du tarif autonome, le commerce extérieur allemand s'élevait, en 1892, à 2,954 millions de marks. Pendant la période des traités de commerce suivante, qu'on a appelée « l'ère de Caprivi », le chiffre des exportations s'est élevé d'une façon régulière et continue, ainsi qu'en témoignent les chiffres suivants :

1895.	3.424	millions de marks.	1899.	4.200	millions de marks.
1896.	3.753	—	1900.	4.752	—
1897.	3.786	—	1902.	4.812	—
1898.	4.010	—	1904.	5.664	—

Les nouveaux traités de commerce qui entreront en vigueur au printemps prochain, ont un caractère protectionniste plus marqué que les précédents. L'influence prépondérante des agrariens s'est exercée encore à leur avantage, au détriment de l'intérêt général. Des faits récents avaient cependant montré combien leurs revendications sont injustifiées. La disette de viande, par exemple, se fait durement sentir dans l'Allemagne entière. Les boucheries se ferment en grand nombre, les prix continuent à monter, mais les bénéficiaires de la « Fleischnot » ne semblent pas permettre qu'on mette fin à la crise par l'importation du bétail étranger.

Le rapporteur de la Chambre de Commerce de Stuttgart, tout en constatant que les nouveaux traités sont « hostiles à l'industrie allemande » est d'avis que son expansion n'en sera pas arrêtée. Cette affirmation semble au moins imprudente. L'optimisme dont elle fait preuve n'est, en effet, nullement partagé par les cercles industriels qui manifestent, au contraire, de vives appréhensions au sujet des représailles inévitables qu'entraînera la mise en vigueur du nouveau tarif impérial. L'attitude des États-Unis d'Amérique cause de graves inquiétudes. D'après une lettre du président Roosevelt à l'ambassadeur d'Allemagne à Washington, l'insuffisance des concessions allemandes ne serait pas de nature à permettre la conclusion d'un nouveau traité de commerce avec la grande République américaine. Cette information est, il est vrai, démentie par la *Gazette de Cologne*, mais l'officieux *Lokalanzeiger* en garantit l'authenticité. J'ai cru devoir la rappeler, car elle est considérée comme exacte dans les cercles commerciaux où elle a causé une émotion profonde.

Cartels. — La constitution en trust ou cartel des industries similaires est considérée ici comme le seul moyen efficace pour améliorer la situation actuelle. Ces tentatives de groupement des intérêts connexes sont de date récente, et la Chambre de Commerce de Stuttgart reconnaît « qu'on ne peut prévoir « encore les résultats de cette centralisation ». Un certain nombre de cartels ont été renouvelés en 1904 (potasse, charbon et fer brut) et d'autres créés pendant cet exercice (aciéries, cartel européen des rails). Ce mode d'association est sur le point d'être adopté par les industries du fer, de l'électricité, des produits chimiques, de la potasse et du ciment, dont les principaux producteurs se sont syndiqués et s'efforcent d'obtenir l'adhésion de la moyenne et petite industrie.

Il serait imprudent, à mon avis, de formuler dès maintenant un jugement sur ces nouvelles méthodes économiques.

Il est évident que le cartel est de plus en plus en faveur en Allemagne, mais ses effets ne se manifestent pas encore avec une netteté suffisante pour qu'on puisse être définitivement avec ses partisans ou ses adversaires. L'année 1904 ne fournit aucun argument décisif à cet égard, dans l'un ou l'autre sens.

Bilan de la période 1895-1904. — Le bilan de la période décennale qui va prendre fin dans quelques mois, ne présente pas une somme de bénéfices en rapport avec le chiffre d'affaires industrielles et commerciales constaté par la statistique. La production à outrance des cinq premières années avait saturé le marché : une crise était inévitable : elle éclata en 1900. Malgré les pertes énormes qu'elle occasionna, le marché extérieur put être régulièrement alimenté et, de 1900 à 1904, les exportations progressèrent même de plus de 900 millions. Les Allemands ont donné en la circonstance un exemple de vitalité et

d'énergie véritablement admirable, qu'il serait injuste et puéril de ne pas mettre en lumière. Mais on ne retrouve plus les affaires rémunératrices qui précédèrent la crise. L'ère des gros bénéfices semble avoir pris fin. Ce ne sont, depuis quatre ans, que plaintes et doléances : le profit est maigre, incertain ou nul; les crédits à long terme pèsent lourdement sur les transactions, la spéculation sur les matières premières affecte gravement certains compartiments industriels.

L'influence croissante des agrariens était un autre sujet d'inquiétude. Les nouveaux traités de commerce ont montré que les craintes manifestées à cet égard n'étaient que trop justifiées : ils sont nettement défavorables à l'industrie allemande. Le Württemberg, qui est plus agricole qu'industriel, a souffert dans une moindre mesure que d'autres États confédérés, de la situation actuelle, mais le marché de ma résidence est trop intimement lié à celui des autres parties de l'Empire pour ne pas présenter les mêmes caractéristiques. Aussi ne l'ai-je pas spécialement mentionné. En résumé, l'industrie et le commerce allemands se sont depuis dix ans extraordinairement développés, mais cette étonnante expansion économique ne correspondait pas à une capacité de consommation extraordinaire du marché mondial; elle a abouti à la crise qui est la conséquence naturelle de toute surproduction injustifiée. Le développement économique de l'Empire n'a pas produit, pour les raisons qui ont été dites, les résultats qu'on en attendait; les bénéfices n'ont pas été en rapport avec le capital engagé. La période décennale qui se termine n'a donc pas été une ère de prospérité. Ce fut une période d'activité intense, mais nous ne devons pas oublier que la somme de cette activité s'est chiffrée par des pertes considérables et de maigres profits.

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE.

Le Württemberg est divisé administrativement en 4 provinces : Neckar, Jagst, Forêt Noire et Danube, qui se subdivisent en 1,911 communes, dont 1,764 communes rurales avec 1,219,350 habitants, et 147 communes urbaines avec 950,230 habitants. De ses 1,950,000 hectares de superficie, 105,000 hectares sont occupés par la propriété bâtie, les terres incultes, les routes, rivières, etc. Les 1,845,000 hectares restants, soit 63.84 0/0, forment le sol agricole, qui se composait, en 1900, de :

698,790	hectares	de céréales et légumineuses;
600,150	—	bois et forêts;
293,650	—	prairies;
119,320	—	plantes fourragères;
95,610	—	jachères et pâturages;
21,600	—	vignes;
15,880	—	arbres fruitiers.

Deux produits agricoles de ma circonscription, le vin et la

pomme à cidre, intéressent particulièrement le commerce français. La plus grande partie de ce rapport leur est spécialement consacrée, pour répondre aux nombreuses demandes d'information sur la viticulture et la pommiculture qui ont été adressées à ce Consulat. Les renseignements statistiques ont été tirés des publications officielles suivantes : « Die Landwirtschaft in Württemberg » de 1902, les « Württembergische Iahrbücher » 1902-1904 et les « Mitteilungen des Königlichen Statistichen Landesamt » de 1905.

Pommiculture.

D'après les publications officielles précitées, la culture des principaux arbres fruitiers est, depuis 1878, en progression constante. On compte, pour la période de 1878 à 1904, le nombre suivant de pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers, exprimé en 1,000 arbres :

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.	Total.
	—	—	—	—	—
1878	3.299	1.607	2.485	349	7.740
1879	3.343	1.627	2.491	353	7.814
1880	3.086	1.576	2.027	315	7.004
1881	2.968	1.503	1.754	294	6.519
1882	2.921	1.488	1.653	286	6.348
1883	2.920	1.491	1.577	284	6.272
1891	3.382	1.689	1.578	320	6.969
1892	3.453	1.715	1.567	329	7.064
1893	3.568	1.758	1.579	330	7.235
1894	3.664	1.796	1.597	341	7.398
1895	3.589	1.741	1.526	334	7.190
1896	3.639	1.743	1.528	335	7.245
1897	3.701	1.772	1.531	342	7.346
1898	3 748	1.793	1.528	344	7.413
1899	3.846	1.798	1.549	331	7.524
1900	4.310	1.765	1.723	360	8.158
1901	4.402	1.800	1.774	371	8.347
1902	4.498	1.832	1.782	373	8.485
1903	4.554	1.844	1.784	375	8.557
1904	4.632	1.866	1.794	378	8.670

D'après les chiffres précédents, la culture des pommiers, poiriers, pruniers et cerisiers s'est, depuis vingt-cinq ans, normalement développée. On en comptait 7,740,000 en 1878 ; cinq ans après, en 1883, ce chiffre global descendait à 6,272,000 ; mais il remontait à 7,064,000 en 1892, et progressivement, à 7,524,000 de 1892 à 1899. Depuis six ans, le nombre de ces arbres fruitiers n'a cessé de progresser : il était, en 1904, de 8,670,000 arbres, soit près de quatre arbres par tête d'habitant. Le nombre d'arbres fruitiers au kilomètre carré était, en 1900, pour les pays d'empire, de :

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.	Total.
Saxe	169.4	107 »	245.1	95.9	617.4
Württemberg	302.7	119.3	112 »	23.8	557.8
Bade	190.8	117.8	178.8	66 »	553.4
Hesse	210.1	67.1	236.8	24.1	538.1
Alsace-Lorraine	118.2	95.9	240.2	61.7	516 »
Bavière	86.7	45.5	141.6	23.7	297.5
Prusse	77.2	35.1	107.3	39.6	259.2
Moyenne de l'empire	96.8	46.4	128.4	39.9	311.5

La pommiculture, qui est indispensable au paysan souabe pour la confection de sa boisson habituelle, le cidre, a pris en Württemberg un développement spécial. Aussi le nombre des pommiers est-il plus élevé en Württemberg qu'en tout autre pays d'empire. Au point de vue pommicole, les États allemands se trouvent placés dans l'ordre suivant :

Württemberg, 302.7 pommiers par kilomètre carré;
Hesse, 210,1 pommiers par kilomètre carré;
Bade, 190.8 pommiers par kilomètre carré;
Saxe, 169.4 pommiers par kilomètre carré;
Alsace-Lorraine, 118.2 pommiers par kilomètre carré;
Bavière, 86.7 pommiers par kilomètre carré;
Prusse, 77.2 pommiers par kilomètre carré.

De 1878 à 1904, les récoltes annuelles de fruits en Württemberg ont atteint les quantités suivantes, exprimées en 1,000 kilogrammes :

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.	Total.
1878	81.012	7.801	12.668	893	102.374
1879	71.832	19.734	2.906	2.062	96.534
1880	15.483	5.720	1.905	1.407	24.515
1881	67.626	17.982	1.029	2.660	89.397
1882	28.391	23.354	1.163	473	53.381
1883	81.112	19.632	4.894	2.964	108.602
1887	»	»	817	»	»
1888	206.526	109.413	12.389	5.615	333.943
1889	1.412	754	»	»	»
1891	28.116	26.895	3.434	4.700	63.145
1892	77.758	6.320	1.682	4.168	89.928
1893	154.966	77.410	10.937	6.467	249.780
1894	18.898	27.256	5.866	7.381	59.401
1895	5.251	5.705	6.589	2.892	20.437
1896	10.489	4.067	4.085	678	19.319
1897	4.389	7.797	1.458	833	14.477
1898	59.594	21.800	4.665	1.247	87.306
1899	26.533	12.002	2.190	844	41.569
1900	303.651	70.949	18.458	7.945	401.003

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.	Total.
1901.	12.939	13.837	8.865	4.336	39.977
1902.	103.689	20.955	2.815	3.127	130.586
1903.	32.800	19.900	1.700	1.600	56.000
1904.	122.700	44.800	5.400	4.700	177.600

Sept récoltes ont dépassé 100,000 tonnes :

1878.	102.374 tonnes.
1883.	108.602 —
1902.	130.586 —
1904.	177.600 —
1893.	249.780 —
1888.	333.943 —
1900.	401.003 —

Les récoltes des années 1879, 1881, 1882, 1891, 1892, 1894, 1898 et 1903 ont varié entre 53 et 96,000 tonnes; celles des années 1880, 1895, 1896, 1897, 1899 et 1901 entre 14 et 41,000 tonnes. Ces écarts considérables sont dus généralement à des influences météorologiques propices ou défavorables.

D'après la « Landwirtschaft in Württemberg », la production moyenne d'un arbre pour la période décennale 1891-1900 a été de :

18,69 kilog. par pommier.
14,81 — poirier.
11,03 — cerisier.
3,78 — prunier.

Quelle que soit l'importance de la récolte des pommes, elle est toujours insuffisante pour subvenir aux besoins de la cidrification. Le Wurtemberg est donc acheteur de pommes à cidre pour parfaire, en plus ou moins grande quantité, l'insuffisance de sa récolte personnelle. De 1891 à 1904, l'importation des pommes à cidre s'est élevée aux chiffres suivants, exprimés en 1,000 kilogrammes :

	Récolte indigène.	Importations.	Total.
1891.	28.116	70.040	98.156
1892.	77.758	45.700	123.458
1893.	154.966	30.570	185.530
1894.	18.398	64.630	83.528
1895.	5.251	71.200	76.451
1896.	10.489	31.120	41.609
1897.	4.389	62.710	67.099
1898.	59.594	67.110	126.700
1899.	26.533	85.430	111.963
1900.	303.651	20.460	324.111
1901.	12.939	52.000	64.939
1902.	103.689	55.000	158.689
1903.	32.700	61.600	94.300
1904.	122.700	59.800	182.500

En année moyenne, les importations de pommes à cidre en Württemberg proviennent pour un tiers des autres États allemands et pour deux tiers de France, Suisse, Autriche et Italie.

Le prix moyen aux 100 kilog. des pommes, poires, prunes et cerises pendant la période décennale 1891-1900 a été de :

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.
1891	9.46	8.88	9.80	17.82
1892	10.48	10.65	11.77	18.87
1893	5.25	3.62	4.89	14.84
1894	8.21	6.83	5.34	9.03
1895	11.50	10.65	6.57	8.07
1896	10.62	9.94	7.87	20.06
1897	12.43	11.14	11.27	21.25
1898	9.11	8.22	9.03	19.76
1899	12.41	10.93	15.14	26.73
1900	4.60	4.14	5.73	15 50
Moyenne 1891-1900.	6.59	6.01	6.93	14.80

La valeur globale des récoltes en chiffres ronds et en millions de marks a été, pour la période décennale 1891-1900, de :

	Pommes.	Poires.	Prunes.	Cerises.	Total.
1891	2.6	2.4	0.3	0.8	6.1
1892	8.1	0.6	0.2	0.8	9.7
1893	8.1	2.8	0.5	1.0	12.4
1894	1.6	1.9	0.3	0.7	4.5
1895	0.6	0.6	0.4	0.2	1.8
1896	1.1	0.4	0.3	0.1	1.9
1897	0.5	0.9	0.2	0.2	1.8
1898	5.4	1.8	0.4	0.3	7.9
1899	3.3	1.3	0.3	0.2	5.1
1900	14.0	2.9	1.0	1.2	19.1

La récolte des fruits en 1904. — Les 8,670,000 arbres fruitiers sont ainsi répartis dans les quatre provinces du Württemberg :

	Pommiers.	Poiriers.	Pruniers.	Cerisiers.
Neckar	1.475.264	541.652	520.806	144.970
Forêt Noire	974.461	445.588	467.367	102.724
Jagst	911.146	442.175	496.878	61.333
Danube	1.241.538	436.755	309.256	68.758
Total	4.632.409	1.866.170	1.794.307	377.785

Malgré son peu d'étendue, mais grâce à son climat tempéré,

la province du Neckar occupe la première place pour le nombre des arbres fruitiers.

Les quatre provinces sont dans l'ordre suivant :

Neckar	2.682.692	arbres	31 0/0
Danube	2.056.307	—	23.7 0/0
Forêt Noire. . . .	1.990.140	—	22.9 0/0
Jagst	1.941.532	—	22.4 0/0
Total. . .	8.670.671	arbres	= 100 0/0

La récolte a été extrêmement satisfaisante, malgré certaines circonstances défavorables. La floraison s'est produite assez tard, en fin d'avril, mais elle a été plus rapide que d'habitude. Les charençons ont causé peu de dommages aux pommiers; mais, d'autre part, diverses maladies et différents insectes (chenilles, pucerons) ont causé d'assez importants dommages. Enfin, la sécheresse persistante de l'été a fait tomber prématurément beaucoup de fruits.

Le rendement moyen par arbre pour les années 1903-1904 a été de :

	1903.	1904.
	—	—
Pommes	7.2 kilog.	25.78 kilog.
Poires	10.8 —	23.75 —
Prunes.	1.0 —	3.11 —
Cerises	4.4 —	11.39 —

Le rendement moyen par arbre et par province, en 1904, a été de :

	Provinces de			
	Neckar.	Forêt Noire.	Jagst.	Danube.
	—	—	—	—
	(En kilogrammes.)			
Pommes . .	33.35	17.23	28.32	24.23
Poires . . .	28.77	19.69	22.97	23.59
Prunes . .	2.68	1.99	3.77	4.00
Cerises . . .	15.99	13.33	8.09	8.17

Il a été importé, en 1904, 598,000 doubles quintaux de fruits qui, ajoutés à la récolte de pommes (1,227,000 doubles quintaux) donnent un total de 1,825,000 doubles quintaux de fruits consacrés à la cidrification. L'importation, au point de vue de sa provenance, se divise en :

227,000 doubles quintaux = 38.3 0/0 d'Allemagne.
371,000 — = 61.7 0/0 de l'étranger.

L'importation non allemande provenait en majeure partie de Suisse (196,920 doubles quintaux) et de France (103,860 doubles quintaux).

L'excellente récolte de Württemberg a exercé une influence considérable sur le marché des fruits. Aussi, les prix payés à l'importation étrangère en 1904 sont-ils inférieurs à ceux de la période triennale précédente. On a coté en moyenne par 100 kilog. et en marks :

	1904.	1903.	1902.	1901.	1894-1903.
	—	—	—	—	—
Pommes . . .	7.59	12.71	10.71	11.95	7.45
Poires	6.23	10.76	9.62	10.74	7.55
Prunes . . .	8.48	11.36	10.49	6.31	7.22
Cerises . . .	17.56	23.30	21.58	17.92	16.16

Le prix des 100 kilog. pour 1904 correspond à 759 marks le wagon de 10,000 kilog., *franco* gare Stuttgart. Nos pommes françaises n'ont pas atteint cette moyenne et ont été généralement vendues aux environs de 550 marks. Le marché ne leur a pas été favorable pour les raisons que j'ai indiquées en détail dans mes rapports des 17 et 28 novembre 1904, et sur lesquelles j'insisterai plus loin.

La valeur totale de la récolte en millions de marks a été, pour la période de 1901-04, de :

4,3 millions en 1901, 14,1 millions en 1902, 6,9 millions en 1903 et 13,4 millions en 1904.

Elle se répartit ainsi par catégorie d'arbres, pour cette dernière année :

Pommes. . .	9.3	millions de marks	= 69.5 0/0
Poires. . . .	2.8	—	= 20.9 0/0
Prunes . . .	0.5	—	= 3.4 0/0
Cerises . . .	0.8	—	= 6.2 0/0

Le chiffre élevé de 1904 n'a été dépassé que trois fois.

1888 : 14 millions de marks ; 1900 : 19,2 millions de marks ; 1902 : 14 millions de marks.

Tandis qu'en 1903 la récolte d'un seul canton avait une valeur de plus de 400,000 marks (Tettnang, 863,745 marks) ; dix cantons ont, en 1904, dépassé ce chiffre :

Waiblingen	641.233	marks.
Marbach	551.399	—
Ravensburg	465.348	—
Backnang	459.435	—
Tettnang.	454.702	—
Oehringen	438.132	—
Schorndorf.	436.571	—
Cannstatt.	426.892	—
Göppingen	411.610	—
Ludwigsburg.	405.207	—

Le rendement d'un arbre a donc été, en moyenne, et en marks, de :

	1904.	1903.
Pommes	2.01	0.91
Poires	1.50	1.16
Prunes	0.26	0.16
Cerises	2.21	1.02

Si aux 13,395,975 marks, valeur approximative de la récolte de fruits, on ajoute les 20,308,627 marks auxquels a été évaluée la récolte du vin, on obtient pour 1904 un chiffre global de 33 1/2 millions de marks (33,704,602 marks). Une seule année depuis 1878 a donné un chiffre plus élevé : celle de 1900, avec 38,059,052 marks. L'excellente année 1884 elle-même (29 millions 422.695 marks) est dépassée. On peut donc compter l'année 1904 parmi les meilleures pour les fruits et le vin.

Qualité des pommes.

Un grand nombre de pommiculteurs français, le plus grand nombre de ceux qui se sont adressés à ce Consulat, ont une notion tout à fait inexacte du marché würtembergeois. Ils prennent pour base de comparaison les pommes, la fabrication et le cidre français, les pommeraies et les cidres de France les plus réputés, et concluent à leur supériorité sur les cidres de Württemberg. Par conséquence, ils veulent imposer aux acheteurs de Stuttgart nos goûts et nos procédés. C'est une erreur dangereuse que quelques-uns ont chèrement payée l'année dernière. Il ne s'agit pas, en l'espèce, d'imposer nos goûts à l'acheteur qui n'en a cure, mais, au contraire, d'étudier les siens et de s'y soumettre. C'est un axiome économique que l'offre doit satisfaire à toutes les exigences de la demande. L'expansion mondiale du commerce allemand est due principalement à la mise en pratique de ce principe élémentaire si souvent méconnu par les vendeurs d'Europe et particulièrement par nos compatriotes.

Le cidre würtembergeois est légèrement aigrelet et peu chargé en alcool. Les pommes indigènes ont un goût mi-âpre, mi-sur, désagréable à un palais français, mais remplissant exactement les conditions nécessaires pour donner au cidre cette acidité caractéristiqne qu'affectionnent le peuple et les paysans de ma résidence. Encore une fois, il ne saurait être question de comparer ce cidre aux nôtres ni de décider que celui-ci est supérieur à celui-là. Le cidre de würtemberg est aigrelet; c'est un fait matériel que nous n'avons ni à expliquer ni surtout à méconnaitre. Si nos pommiculteurs veulent participer à la fourniture de pommes nécessaire au Württemberg pour assurer sa consommation annuelle, ils doivent tenir compte de ce goût spécial et n'envoyer que des pommes acides. Les fruits fran-

çais bien mûrs ne répondent pas aux exigences de la fabrication locale. Le sucre qu'ils contiennent produit une teneur en alcool qu'on ne désire ni on n'apprécie ici.

La pomme recherchée en Wurtemberg est le gros fruit acide, vert et rouge ou jaune et rouge, juteux et sain. Les expéditions françaises de la campagne 1904 ont été rarement conformes à ce type. Aussi les affaires ont-elles été médiocres ou mauvaises pour nos pommiculteurs. Il ne tient qu'à eux que les prochaines transactions soient plus rémunératrices.

VITICULTURE.

La viticulture en Allemagne en 1904. — Les vignobles respectifs des principaux pays viticoles de l'Europe ont une superficie de :

3,430,000 hectares en Italie; 1,837,000 hectares en France; 1.650,000 hectares en Espagne; 575,000 hectares en Autriche-Hongrie; 200,000 hectares en Portugal.

L'Allemagne vient au 6e rang, avec :

	Total.	Vignobles en plein rapport.	
	(En hectares.)		
En 1878. . . .	133.845	118.964	88.89 0/0
En 1883. . . .	134.618	120.038	89.17 0/0
En 1893. . . .	132.578	115.818	87.36 0/0
En 1900. . . .	135.210	118.845	87.90 0/0

La superficie du sol allemand consacrée à l'agriculture étant de 35,055,398 hectares, la vigne n'en occupe donc que 0,39 0/0. Environ 14,000 hectares, plantés en jeunes vignes ou en vignes trop vieilles sont, de ce fait, improductifs. Depuis 25 ans, le chiffre des hectares de vignes n'a varié que d'un millier environ au bénéfice de 1904, ainsi que le montre le tableau suivant :

Vignobles en plein rapport.

Etats.	1878.	1883.	1893.	1900.	1900. Pourcentage de la superficie consacré à l'agriculture.	1904.	1904. 0/0 des vignobles.	Différence de 1904 sur 1878.
	(En hectares.)					Hectares.		Hectares.
Prusse	17.111	17.206	17.257	17.965	0.08	18.305	15.2	+ 1.194
Bavière	21.920	22.332	21.182	22.276	0.48	22.288	18.5	+ 368
Wurtemberg	18.448	18.458	17.256	16.830	1.36	16.835	14	— 1.613
Bade	20.368	19.953	17.715	17.784	2.08	17.666	14.7	— 2.702
Hesse	9.563	10.192	11.032	12.458	2.53	13.572	11.3	+ 4.009
Alsace-Lorraine	30.085	30.625	30.501	30.985	7.04	30.791	26	+ 706
Autres Etats	1.469	1.272	875	547	»	416	0.3	— 1.053
Empire allemand	118.964	120.038	115.818	118.845	0.34	119.873	100	+ 909

L'Alsace-Lorraine possède le plus important vignoble de l'Empire. Ses 30,000 hectares de vignes representent en effet 26 0/0 des vignes de l'Allemagne entière et 70 0/0 de la superficie consacrée en Alsace-Lorraine à l'agriculture. La proportion entre l'étendue du sol planté en vignes et la superficie du so consacré à l'agriculture est en : Hesse de 2,53 0/0; Bade de 2,08 0/0; Wurtemberg de 1.36 0/0.

Le pourcentage est encore plus faible en Bavière (0,48 0/0) et en Prusse (0,08 0/0). Enfin la superficie des vignobles dans le Palatinat est de 15,369 hectares, en Basse-Franconie de 6,255 hectares, dans la province du Rhin de 12,690 hectares, et en Hesse Nassau de 3,153 hectares. En Saxe et dans quelques États du centre, la viticulture est à peu près inexistante.

La culture de la vigne s'est développée depuis 25 ans de façon très différente dans les États viticoles. Elle est en décroissance constante en Bade et en Wurtemberg, où elle a respectivement diminué, de 1878 à 1904, de 2,702 hectares, soit 13 30/0, et 1,613 hectares, soit 8, 8 0/0. Partout ailleurs elle a progressé, surtout en Hesse, où elle est passée de 9,563 hectares en 1878 à 13,572 hectares en 1904, soit une augmentation de 4,009 hectares ou 41,9 0/0. En Bavière, le Palatinat seul accuse un acccroissement important: 3,264 hectares de 1878 à 1904, soit 27 0 0; par contre, en Basse-Franconie, il y a eu un fléchissement de près d'un tiers (2,726 hectares = 30 4 0/0.

La propriété viticole est très morcelée. D'après le recensement impérial de 1895, les 126,109 hectares alors cultivés en Allemagne étaient répartis entre 344.850 propriétaires, soit environ 0.37 hectare par tête. Ces propriétaires possédaient, en outre, 1,242,187 hectares consacrés à d'autres cultures que celle de la vigne, ce qui représente une superficie presque dix fois plus considérable. Les vignobles se répartissent, d'après leur superficie, en quatre classes :

	Nombre des exploitations.		Superficie des vignobles.		Moyenne par exploitation.	Superficie consacrée à d'autres cultures.
	Hectares.	0/0.	Hectares.	0/0.	Hectares.	
Au-dessous de :						
1 hectare .	321.223	93.2	79.947	63.4	0.25	1.053.341
1 à 2 . . .	17.692	5.1	22.486	17.8	1.27	103.832
2 à 5 . . .	4.850	1.4	12.913	10.3	2.66	54.415
Au-dessus de :						
5 hectares .	1.085	0.3	10.763	8.5	9.92	30.599
Total .	344.850	100.»	126.109	100.»	0.37	1.242.187

Les propriétaires de moins d'un hectare possèdent donc près

des 2/3 (63,4 0/0) de la superficie plantée en vignes. Les propriétaires de plus de 5 hectares n'en possèdent que 8,5 0/0, soit moins d'un dixième.

Répartis par États, les vignobles sont au nombre de :

	Nombre des exploitations.	0/0.	Superficie des vignobles. Hectares.	0/0.	Moyenne par exploitation.
	—	—	—	—	— Hectares.
Prusse	51.581	14.9	25.069	19 9	0.49
Bavière	51.680	14.9	22.652	17.9	0.44
Wurtemberg	57.441	16.7	19.426	15.4	0.34
Bade	71.439	20.7	17.379	13.8	0.24
Hesse	25.513	7.4	13.108	10.4	0.51
Alsace-Lorraine	84.547	24.6	27.458	21.8	0.32
Autres États	2.649	0.8	1.017	0.8	»
Empire allemand	344.850	100.»	126.109	100 »	0.37

Le produit des récoltes est extrêmement variable. La plus faible récolte a été celle de 1880 : 523,560 hectolitres; la plus forte, celle de 1896 : 5,050,874 hectolitres. Les chiffres manquent pour 1899, 1900 et 1901. La moyenne des 24 dernières années, pour tout l'Empire est de 2,582,456 hectolitres, soit 21 hectol. 73 à l'hectare.

La qualité et la valeur de la récolte sont également très variables. La valeur moyenne pour la période 1893-1902 est de 96 millions de marks, soit 31 mks 8 l'hectolitre, pour une récolte moyenne de 3,155,061 hectolitres.

Pour 1904, l'une des meilleures années depuis 24 ans, la récolte est évaluée à :

	Vin récolté. Total en hectolitres.	0/0	Hectolitres à l'hectare.	Valeur de la récolte. Total en marks.	0/0	Prix de l'hectolitre en mks.
	—	—	—	—	—	—
Prusse	604.721	14.3	33.5	36.272.489	25.4	59.8
Bavière	841.183	19.8	37.8	20.191.798	14.1	24 »
Württemberg	512.946	12.1	30.5	20.308.627	14.2	40.9
Bade	694.910	16.4	40.1	25.398.900	17.8	36.6
Hesse	450.218	10.6	33.2	11.237.610	7.9	25 »
Alsace-Lorraine	1.126.204	26.5	34.8	28.985.872	20.3	26.1
Autres États	14.226	0.3	35.4	496.266	0.3	»
Empire allemand	4.244.408	100 »	35.1	142.891.562	100 »	33.9

Le rapport entre la superficie cultivée et son rendement n'est pas identique pour chaque État, car les vignobles n'y sont pas également productifs. En 1904, le rendement à l'hectare était de 40 1 hectolitres en Bade, de 37.8 hectolitres en Bavière et de 30.5 hectolitres seulement en Württemberg. Il a été, pour la période 1893-1904, de :

	1904.	1903.	1902.	1898.	1897.	1896.	1895.	1894.	1893.	Moyenne de 1893/1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					(En hectolitres.)					
Prusse	34	33	24	9	19	34	17	17	22	23.2
Bavière	38	34	20	14	25	61	18	32	35	31.8
Württemberg	31	26	11	4	15	25	20	21	16	18.8
Bade	40	37	25	18	31	39	25	31	36	31.7
Hesse	33	39	22	10	25	59	17	27	33	29.4
Alsace-Lorraine	35	26	23	17	29	49	13	24	47	29.2
Empire allemand	35	32	21	12	24	43	17	24	33	26.8

La moyenne la plus élevée de ces neuf dernières années est donnée par le Palatinat Bavarois et le duché de Bade; viennent ensuite la Hesse, l'Alsace-Lorraine, la Prusse, et, en dernier lieu, le Württemberg, où le rendement, sauf en 1895, est sensiblement inférieur à celui des États voisins, et même à celui de la Prusse (sauf pour 1894 et 1895).

Le prix moyen le plus élevé a été obtenu en Prusse : 60 marks l'hectolitre. Viennent ensuite le Württemberg avec 41 marks, Bade avec 37 marks; la Bavière, la Hesse et l'Alsace-Lorraine avec 24 à 26 marks.

La moyenne du prix de l'hectolitre a été la suivante, pourl a période 1893-1904 (en marks) :

	1904.	1903.	1902	1898.	1897.	1896.	1895.	1894.	1893.	Moyenne de 1893/1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
					(En hectolitres.)					
Prusse	60	36	44	50	53	34	60	35	61	48.1
Bavière	24	24	29	28	25	19	40	20	31	26.6
Württemberg	41	32	39	50	44	24	56	23	47	39.6
Bade	37	30	31	38	30	24	42	23	32	31.9
Hesse	25	23	30	35	28	19	44	23	37	29.3
Alsace-Lorraine	26	23	29	35	22	19	36	24	27	26.8
Empire allemand	34	28	33	36	31	22	46	24	35	32.1

Si on compare enfin la valeur de la récolte à la superficie des vignobles, et si on admet que les frais d'exploitation sont à peu près les mêmes partout, on obtient, en marks, les chiffres suivants de rapport à l'hectare:

	1904.	1903.	1902.	1898.	1897.	1896.	1895.	1894.	1893.	Moyenne de 1893-1904.
	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Prusse	1.982	1.191	1.003	430	1.001	1.154	1.016	591	1.351	1.080
Bavière	902	810	572	385	626	1.151	744	648	1.080	769
Württemberg	1.207	831	428	217	637	611	1.094	471	745	693
Bade	1.438	1.089	735	521	802	727	918	574	1.134	882
Hesse	828	904	643	361	715	1.120	730	622	1.208	792
Alsace-Lorraine	941	611	642	587	637	926	477	569	1.281	741
Empire allemand	1.109	890	669	438	722	941	788	575	1.141	803

C'est encore la Prusse qui accuse le rendement le plus satisfaisant. Viennent ensuite Bade, la Hesse, la Bavière, l'Alsace-Lorraine et le Württemberg.

En 1895 et en 1904 seulement, le rendement à l'hectare en Württemberg a dépassé le chiffre moyen de l'Empire ; il lui a été très inférieur toutes les autres années.

Les vins récoltés en Allemagne ne servent pas seulement à la consommation indigène ; ils constituent aussi un article d'exportation. Il est fait d'autre part une importation considérable de vins et de raisins étrangers. La moyenne des années 1895-1904 donne, pour l'importation et l'exportation des vins, les chiffres suivants (en doubles quintaux).

			Excédent.	
	Importation.	Exportation.	Importation.	Exportation.
Vins en fûts	703.194	132.583	570.611	»
Vins de coupage	108.083	»	108.083	»
Vins en bouteilles	31.753	96.167	»	64.414
Raisins	211.372	89	211.283	»

Pendant la période décennale 1895-1904, l'exportation du vin en fûts a été, en moyenne de 132,583 doubles quintaux ou 113,309 hectolitres, et l'importation de 570,611 doubles quintaux ou 487,702 hectolitres Le pourcentage du vin de coupage est de 15.4 0/0 de l'importation totale. L'importation des raisins destinés à la vinification a atteint, en moyenne, déduction faite de la petite quantité exportée d'Allemagne, 211,283 doubles quintaux, ou 140,855 hectolitres, pendant la même période décennale. Le total de l'importation se chiffre donc par 628,557 hectolitres (environ le quart de la production de l'Empire), payés 32 millions de marks. L'exportation du vin en bouteilles est, au contraire, supérieure à l'importation. L'excédent moyen d'exportation, de 1895 à 1904, a été de 64,414 doubles quintaux, estimés 10 millions de marks.

La viticulture en Wurtemberg de 1827 à 1904. — Le vignoble wurtembergeois qui avait pris un développement considérable au commencement du XVIIe siècle, fut, en grande partie, détruit pendant la guerre de Trente ans. On essaya de le reconstituer au cours du XVIIIe siècle. Le gouvernement s'y employa de son mieux, mais cette tentative de reconstitution échoua pour des raisons diverses. Elle fut reprise plus méthodiquement au XIXe siècle et couronnée de succès. Le vignoble wurtembergeois est cependant en moins-culture et en diminution progressive constante depuis 80 ans, ainsi que l'indique le tableau suivant :

Années.	Hectares plantés.	Hectares en rapport.	Pour cent du vignoble en rapport.
—	—	—	—
1827.	26.030	19.411	74 57
1844.	26.737	18.934	70 82
1854.	24.762	17.087	69 »
1864.	24.839	17.416	70 12
1874.	23.595	18.020	76 37
1884.	23.453	18.546	79 08
1894.	21.672	17.088	78 85
1895.	21.631	17.050	78 82
1896.	21.725	17.002	78 34
1897.	21.704	16.992	78 34
1898.	21.586	16.807	77 77
1899.	21.526	16.761	77 79
1900.	21.600	16.830	77 92
1901.	21.570	16.886	78 28
1902.	21.494	16.826	78 14
1903.	21.411	16.804	78 50
1904.	21.350	16.835	78 89

La superficie du vignoble a donc diminué de 4,680 hectares de 1827 à 1904. Le pourcentage du vignoble productif, par rapport à la superficie totale du vignoble wurtembergeois, descend de 74 0/0 en 1827 à 69 0/0 en 1854, remonte à 70 0/0 en 1864, 76 0/0 en 1874, et atteint le maximum avec 79 0/0 en 1884. Pendant la période de 1894 à 1904, le pourcentage du vignoble en plein rapport reste sensiblement le même, et est en moyenne de 78.33 0/0.

D'après le recensement du 15 juin 1895, les vignobles, classés d'après leur superficie, se trouvaient ainsi répartis :

Vignobles de moins de 1 hectare : 2,731 hectares = 12.6 0/0 de la superficie totale du vignoble wurtembergeois.

Vignobles de 1 à 2 hectares : 4,118 hectares = 19 0/0 de la superficie totale du vignoble wurtembergeois.

Vignobles de 2 à 5 hectares : 8,820 hectares = 40.7 0/0 de la superficie totale du vignoble wurtembergeois.

Vignobles de 5 hectares et au-dessus : 5,982 hectares = 27,6 0/0 de la superficie totale du vignoble wurtembergeois.

Plus de 72 0/0, c'est-à-dire près des 3/4 du vignoble wurtembergeois, sont donc exploités par des propriétaires possédant moins de 5 hectares de vignes. Le tableau suivant, établi en juin 1895, précise le morcellement de la propriété en vignes. Cette statistique date, il est vrai, de dix ans, mais elle est restée exacte dans ses grandes lignes et même dans ses détails. La superficie du vignoble n'a, en effet, varié que de 300 hectares depuis ce recensement.

	Nombre des exploitations.
Exploitations de moins de 5 ares	3.070
— de 5 à 10 ares	8.143
— de 10 à 20 ares	13.430
— de 20 à 50 ares	20.975
— de 50 ares à 1 hectare	9.277
— de 1 hectare à 2 hectares	2.256
— de 2 à 3 hectares	195
— de 3 à 4 hectares	46
— de 4 à 5 hectares	17
— de 5 hectares et au-dessus	32
Total	57.441

Il y avait donc, en Wurtemberg, en 1895, 57,441 viticulteurs, la plupart propriétaires du vignoble qu'ils exploitaient : 45,845 = 79.80 0/0 d'entre eux étaient viticulteurs de profession et représentaient environ le quart des agriculteurs du Royaume. Ces 45,845 viticulteurs possédaient 16.506 hectares de vignes, soit 84.9 0/0 du vignoble total. La plus grande partie des vignobles est exploitée par de très petits vignerons : 2.293 ou 5 0/0 seulement d'entre eux possèdent plus d'un hectare de vignes. La moyenne est exactement de 0.36 hectare par viticulteur.

Le vignoble wurtembergeois est divisé en huit districts dont la superficie était, en 1900, de:

Division du Wurtemberg en districts viticoles.

1. Vallée supérieure du Neckar et Albtrauf	1.371	hectares	34
2. — inférieure du Neckar	10.601	—	91
3. — du Rems	1.969	—	65
4. — de l'Enz	2.204	—	22
5. Zabergäu	1.962	—	96
6. Vallées de Kocher et de Jagst	1.725	—	69
7. Taubergrund	1.632	—	26
8. Région du lac de Constance	131	—	45
Total	21.599	hectares	48

La couche géologique du terrain occupé par le vignoble wurtembergeois est le trias supérieur. Cette couche profonde composée en grande partie de marne, est particulièrement favorable à la viticulture. On reconnait généralement les mêmes qualités fertilisantes au calcaire conchylien, mais cette opinion n'est pas justifiée par les faits. On a constaté en effet que le rendement des vignes y est sensiblement moins élevé. Le calcaire conchylien est peu profond et la marne y est en quantité insuffisante.

Le sol de culture des vignobles du pied de l'« Alpe souabe » jusqu'au Jura brun est très variable. Dans la région du lac de Constance, la vigne est surtout cultivée dans les terrains limoneux et sablonneux à sous-structure molassique.

Les espèces de vignes les plus répandues sont le « sylvaner », l'« elbing », le « riesling blanc », le « trollinger », l'« affenthaler », la « portugaise », les différentes espèces bourguignonnes (clevner, bourgogne bleu, arbst), le « limberger », le « moscatel », le « müllerrebe » (riesling noir) le « gutedel », l'« Urban », le « malvoisie », le « Saint-Laurent », le « laska » et le « tokay ».

Le rajeunissement des vignobles s'obtient habituellement par la mise en jachères pendant six à huit ans. On plante généralement des boutures ou des sautelles.

Depuis quelques années, on a également planté, notamment dans le Taubergrund, de la vigne rampante, mais il n'est pas possible encore d'apprécier les résultats de cette expérience. Les terres sont amendées soit au moyen de fumier animal, soit au moyen d'engrais minéraux. Ces derniers se composent principalement de marne et d'argile schisteuse. On utilise quelquefois aussi les déchets industriels provenant des tanneries, fabriques de colle et les engrais artificiels (farine Thomas et Kaïnit).

Pendant les vendanges, qui commencent généralement vers le 15 octobre, on soigne mieux que par le passé la cueillette et l'assortiment des raisins. Il y a cependant encore beaucoup à faire à cet égard. On foulait autrefois les raisins avec les pieds ou avec des pilons en bois, mais on a abandonné ce foulage primitif pour les meules à raisins ou les egrappoirs. Les anciens pressoirs à barres ont été également remplacés par des pressoirs à pivot. Dans quelques centres viticoles, on se sert même de presses hydrauliques ; enfin, plusieurs sociétés ont installé des locaux de fermentation avec appareils de chauffage. On pratique de plus en plus l'épuration des lies sur le modèle et d'après les procédés de l'école viticole d'application de Weinsberg.

De 1827 à 1904, la récolte du vin a donné les résultats suivants :

	Récolte en hectolitres.	Rendement à l'hectare en hectolitres.	Valeur totale de la récolte en marks.	Rendement à l'hectare en marks.
	—	—	—	—
1827-1830 . .	496.838	25.28	4.390.315	223
1831-1840 . .	515.674	25.90	6.354.553	319
1841-1850 . .	403.072	21.24	5.909.984	311
1851-1860 . .	354.896	20.22	7.018.598	394
1861-1870 . .	452.023	25.75	11.237.293	640
1871-1880 . .	346.816	19.06	11.893.878	654
1881-1890 . .	356.971	19.39	11.880.439	645
1891-1900 . .	253.138	14.78	10.313.426	602

	Récolte en hectolitres.	Rendement à l'hectare en hectolitres.	Valeur totale de la récolte en marks.	Rendement à l'hectare en marks.
	—	—	—	—
1892. . . .	157.142	8.95	9.347.676	532
1893. . . .	276.181	16. »	12.850.715	745
1894. . . .	351.864	20.59	8.057.070	471
1895. . . .	334.430	19.61	18.654.152	1.094
1896. . . .	427.300	25.13	10.382.286	611
1897. . . .	249.851	14.70	10.825.183	637
1898. . . .	74.740	4.45	3.640.766	217
1899. . . .	164.322	9.81	7.670.692	458
1900. . . .	438.044	26.03	18.876.906	1.122
1901. . . .	372.506	22.06	11.988.725	710
1902. . . .	187.448	11.14	7.198.075	428
1903. . . .	437.205	26.02	13.959.986	831
1904. . . .	512.946	30.47	20.308.627	1.246

Le rendement moyen à l'hectare a été, de 1827 à 1904, de 21.30 hectolitres. Si on partage en périodes décennales les soixante ans de 1831 à 1900, c'est la période 1891-1900 qui accuse le plus faible rendement. De 1827 à 1900, le rendement moyen à l'hectare, dans les huit districts viticoles, a été de :

1. Haute Vallée du Neckar et Albtrauf.	24.71	hectolitres.
2. Basse Vallée du Neckar	23.02	—
3. Vallée du Rems	21.76	—
4. Vallée de l'Enz	17.60	—
5. Zabergäu.	23.36	—
6. Vallées de Kocher et Jagst.	17.07	—
7. Taubergrund	13.06	—
8. Région du lac de Constance	42.50	—

Le placement du vin a été facilité par la création d'associations de vignerons pour la vente en commun de leurs produits. Ce système donne aux petits vignerons, qui forment, comme on l'a vu, la grande majorité des viticulteurs, la possibilité de produire des vins de bonne qualité et de profiter, pour la vente de leur récolte, des mêmes avantages que les grands propriétaires. Les premières associations wurtembergeoises de ce genre remontent à l'époque où Reiffeisen, maire de Flammersfeld, dans la province du Rhin, inaugura des caisses de crédit destinées à venir en aide aux populations rurales. La première caisse fut ouverte en 1854 à Asperg, canton de Ludwisgburg. La récolte avait été mauvaise et la vente en était malaisée ; surtout pour les petits producteurs. Pour en tirer le meilleur parti possible, Weiss, maire d'Asperg, fit prendre aux viticulteurs de sa commune les engagements suivants :

1° Les jours de vendange, les viticulteurs remettront leurs

raisins à une commission composée de trois experts choisis parmi eux;

2° Les raisins seront divisés en trois categories, d'après la situation du vignoble dont ils proviennent. leur qualité, leur goût et leur degré de maturité;

3° Les raisins sont acceptés au poids : ils doivent être livrés dans un état irréprochable;

4° Le foulage et le pressage des raisins aura lieu aux frais communs de l'association;

5° Sur un état spécial, et en présence des intéressés, seron inscrits le nom du livreur, le poids et la catégorie des raisins;

6° Après avis préalable, la vente des moûts aura lieu aux enchères publiques, sous la direction de la commission. Le prix obtenu, déduction faite des frais de vinification, sera partagé entre les associés, au prorata du poids des raisins livrés.

Les résultats obtenus à Asperg furent si satisfaisants, que, dès l'année suivante, on procéda de même à Neckarsulm, et, en 1858, à Fellbach. Il existe actuellement dix sociétés pour la vinification et la vente du vin en commun. Elles ont leur siège dans les villes suivantes, et ont été constituées aux dates ci-après :

Neckarsulm (1855); Fellbach (1858); Beilstein (1879); Oberstenfeld (1879); Weinsberg (1880); Untertürkheim (1887); Heilbronn (1888); Ingelfingen (1892); Markelsheim (1898); Mundelsheim (1900).

Les viticulteurs d'Ingelfingen et Markelsheim sont constitués en association régulière, avec acte de société à responsabilité illimitée. Quelques-unes des sociétés précédentes ne se constituent que pour la durée d'un an ou même d'un seul automne et se reforment périodiquement, au moment de la vendange. C'est particulièrement le cas pour les viticulteurs de Neckarsulm. Beilstein et Oberstenfeld. En 1901, 1,002 viticulteurs faisaient partie de ces dix sociétés, c'est-à-dire à peine 2 0/0 du nombre des viticulteurs existant en 1895. Dans les communes mêmes où ces sociétés existent, il n'y a qu'une partie des viticulteurs qui en sont membres. Les statuts de la société fondée à Asperg en 1854, continuent à servir de base à toutes les associations de ce genre. Ces groupements ont donné d'excellents résultats ainsi qu'en témoigne le tableau suivant pour la période triennale 1899-1901 :

Années.	Nombre des sociétés.	Nombre des sociétaires.	Nombre d'hectolitres vendus.	Valeur de la récolte en marks.	Prix moyen de l'hectolitre en marks.
1899. . . .	9	731	2.819	196.557	69.73
1900. . . .	10	983	7.908	469.472	59.37
1901. . . .	10	1.002	6.660	246.919	37.13

Les prix moyens obtenus par les sociétés précédentes ont été plus élevés que ceux auxquels ont vendu les viticulteurs non associés. Grâce à l'appui de la « Zentralstelle », plusieurs de ces sociétés ont apporté de nombreux perfectionnements à leur outillage vinicole. D'autres associations wurtembergeoises ont un autre but que la vente du vin. Celles d'Asperg, Marbach, Künzelsau, par exemple, s'occupent du relèvement de la viticulture en général; celles de Tübingen, Esslingen, Rüdern, Wäldenbronn, Serach, Liebesbronn-Kennenburg utilisent un pressoir commun; celle de Reutlingen achète en commun les engrais, les boutures, les sautelles et en général tous les accessoires nécessaires à la viticulture.

Pendant le siècle dernier, le « Wurtembergischer Weinbauverein » a aussi beaucoup contribué au relèvement de la viticulture. Le 23 janvier 1825, différentes personnes formèrent une association ayant pour but le développement de la viticulture nationale. Cette société prospéra rapidement, grâce à l'activité de ses membres et à l'appui de l'État.

Parmi les mesures d'utilité générale qui furent prises, il convient de signaler : la diffusion des bonnes espèces de vignes (environ 19 millions de pieds de 1825 à 1892), l'allocation de primes pour la constitution de nouveaux vignobles, l'envoi de jeunes vignerons dans les pays vinicoles étrangers, l'exploitation d'un vignoble modèle à Untertürkheim. En 1828, une nouvelle société, le « Weinbauverein » se fonda. Elle acheta des vignobles, les exploita elle-même, et ouvrit des débouchés aux bons vins nationaux. Le « Württembergischer Weinbauverein » et le « Weinbauverein » fusionnèrent en 1864 et, quelques années après, s'affilièrent au « Deutscher Weinbauverein ». Les deux sociétés fusionnées s'occupent de toutes les questions intéressant la viticulture et la vinification; leur budget, pendant la période décennale 1892-1901, et le nombre de leurs membres ont été de :

	Recettes en marks.	Dépenses en marks.	Nombre des membres.
	—	—	—
1892	5.639	4.559	451
1893	8.813	8.591	448
1894	3.711	4.091	459
1895	5.377	5.253	463
1896	4.984	2.668	476
1897	6.363	5.082	481
1898	4.644	2.115	502
1899	6.549	5.583	504
1900	7.508	6.607	524
1901	4.581	2.604	571

Les petits propriétaires restaient cependant encore à l'écart de la Société ou n'y adhéraient qu'en petit nombre. La nécessité

d'une propagande plus active que par le passé, d'une action plus étendue, inspire au conseil de surveillance les résolutions suivantes :

« Création d'un grand comité composé des principaux viticulteurs du royaume; publication d'une revue mensuelle et cotisation spéciale à 2 marks, au lieu de 6 pour les petits vignerons. » Ces résolutions votées en 1901 et mises à exécution l'année suivante ont servi utilement la viticulture wurtembergeoise. Une autre association, les « Landwirtschaftliche Bezirksvereine und Gauverbände » qui a un programme identique aux précédentes, vient en aide aux viticulteurs par des primes et des subventions.

Le gouvernement royal s'est toujours vivement intéressé à la viticulture et lui a donné des preuves nombreuses de sa sollicitude. En 1892, notamment, à la suite de mauvaises récoltes consécutives, le ministre de l'intérieur réunit une commission de spécialistes qui étudia la situation et, en vue d'y remédier, élabora le programme suivant :

« Les vignobles improductifs doivent être remplacés par des cultures plus rémunératrices, les arbres fruitiers, par exemple. Les autorités municipales et cantonales insisteront auprès des propriétaires pour leur faire comprendre la nécessité de ces changements. Seront seuls conservés les vignobles des communes où le sol est particulièrement favorable à la vigne. Pour en augmenter le rendement, les vignobles en dégénérescence seront reconstitués avec des espèces spécialement appropriées à la région. Les communes viticoles dépourvues d'engrais naturels, seront approvisionnées en engrais chimiques dans les meilleures conditions possibles. »

La commission émit ensuite l'avis que la vendange et la vinification devaient être faites avec le plus grand soin, avec l'outillage et d'après les procédés modernes; des associations de viticulteurs devaient être fondées dans toutes les communes et des caisses de secours constituées dans tout le royaume. Enfin, le système des primes était vivement recommandé, ainsi que l'exemption d'impôt pour les plantations nouvelles. Tous ces desiderata ont reçu satisfaction. Si la superficie du vignoble wurtembourgeois est en diminution de quelques centaines d'hectares, le vin récemment récolté est de qualité meilleure, grâce à une vendange faite avec plus de discernement et à une vinification plus parfaite. Ces résultats appréciables font le plus grand honneur aux hommes dévoués, fonctionnaires et simples agriculteurs, qui ont entrepris le perfectionnement de la viticulture würtembourgeoise.

Les maladies habituelles de la vigne sont le peronospora et l'oïdium. Les chenilles causent également des dégâts importants. Mais la maladie la plus dangereuse est le phylloxéra, qui fit son apparition en 1876 à Cannstatt et à Stuttgart. De 1887 à 1895, il

se manifeste à Neckarweihingen, Hoheneck, Poppenweiler, et, depuis 1896, à Neckarsuem, Kochendorf, Oedheim, Niedernhall et Griesbach. On a récemment signalé une tache de 60 hectares de vignes phylloxérées à Endersbach, dans la vallée du Rems, à une vingtaine de kilomètres du N. E. de Stuttgart.

Les mesures prises contre le phylloxéra sont de deux sortes : prophylactiques et curatives. Les mesures ayant pour but d'empêcher la maladie de s'étendre aux vignobles contaminés sont prescrites par la loi d'Empire du 3 juillet 1883, l'ordonnance impériale du 4 juillet 1883 sur l'importation et l'exportation des plants et ustensiles de viticulture, la loi würtembergeoise sur l'exportation du 3 mai 1885, la circulaire du 23 septembre 1885 et l'arrêté du ministère de l'intérieur du 5 avril 1888 sur la surveillance à exercer contre le phylloxéra. Il faut ajouter à ces dispositions légales les deux arrêtés ministériels suivants : ordres de service des chefs de districts et des commissions locales pour la protection de la vigne contre le phylloxéra. De fréquentes inspections sont faites par des surveillants viticoles accompagnés d'aides-experts. Ces fonctionnaires partent d'une ancienne tache de phylloxéra et examinent avec soin toutes les vignes environnantes. L'exploration a lieu dans un rayon assez étendu et ils arrivent ainsi, par des inspections renouvelées aussi fréquemment qu'elles sont nécessaires, à connaître très exactement la situation des vignobles de leur circonscription. Dans des cas graves, comme pour la tache de 60 hectares d'Endersbach, la lutte contre le phylloxéra est dirigée par un fonctionnaire impérial venu spécialement de Berlin à cet effet.

Les mesures curatives consistent à établir une « zone de sûreté » assez étendue autour des ceps phylloxérés Toutes les vignes, malades ou saines, de cette zone sont brûlées avec leurs tuteurs et le terrain est désinfecté avec de l'huile ménérale et du sulfure de carbone à raison de 400 grammes à 3 kilog. par mètre carré. On interdit ensuite de planter dans les champs contaminés, l'année suivante, des plantes à tubercules ou à racines, et, pendant plusieurs années, de la vigne. Enfin, toute la zone de sûreté et les vignobles environnants sont soumis à une surveillance spéciale. De 1876 à 1901, la lutte contre le phylloxera a occasionné les dépenses suivantes :

	Superficie en ares. — des foyers.	Superficie en ares. — de la zone de sûreté.	Nombre des vignes malades.	Nombre des vignes saines arrachées.	Frais de surveillance générale.	Frais de surveillance spéciale et d'arrachage.	Montant des indemnités allouées aux propriétaires.
	—	—	—	—	—	— (En marks.)	—
1876-1895	61 7	782 2	4.901	76.251	103.060	94.843	35.669
1896	110 7	1.627 6	8.987	136.909	21.338	17.480	59.463
1897	69 8	702 8	5.696	53.484	29.357	54.402	23.953
1898	1 1	43 4	100	3.688	35.448	20.227	2.843
1899	7 4	793 5	664	71.172	21.883	24.950	28.335
1900	1 8	699 7	147	54.984	30.561	17.770	34.770
1901	2 4	188 5	203	16.063	26.107	13.975	7.682
Total	254 9	4.837 7	20.698	412.551	267.754	243.648	192.715

La loi impériale du 14 mai 1879 sur les produits alimentaires, contient un certain nombre d'articles relatifs à la répression de la fraude dans la vinification. Elle fut, dans la pratique, reconnue insuffisante, et complétée en 1892 par la loi impériale du 20 avril sur les vins et le décret de la Chancellerie d'Empire du 29 avril suivant. Ces deux dernières dispositions légales ne donnant pas les résultats qu'on en attendait, on promulgua la loi impériale du 24 mai 1901 qui satisfait à tous les desiderata exprimés par les services techniques des États confédérés.

Cette dernière loi protège, en effet, plus efficacement la viticulture et le commerce des vins. Elle interdit, notamment, la fabrication de tous les vins artificiels, même de ceux qui, d'après la loi de 1892, pouvaient être vendus après déclaration spéciale. Elle établit un contrôle sur les viticulteurs et les marchands de vin et a augmenté les sanctions pénales. Le mode d'application de la loi a été fixé par circulaire impériale du 2 juillet 1901, et, en Wurtemberg, par circulaire du ministère de l'intérieur, en date du 8 janvier 1902. Conformément au § 10 de la loi d'Empire précitée, ce département ministériel fait procéder au contrôle des vins au moyen d'experts. Au point de vue du contrôle, le Royaume a été divisé en 7 districts et les échantillons de vins sont analysés dans 4 laboratoires officiels.

La viticulture en Wurtemberg en 1904. — La superficie totale des vignobles en plein rapport était, en 1904, de 16,835 hectares, soit 78.89 0/0 des 21,350 hectares consacrés à la viticulture.

La récolte totale du Royaume a été de 512,946 hectolitres, soit 30.47 hectolitres à l'hectare, contre 26.02 en 1903, et 21.20 en moyenne de 1827 à 1903. Pour la quantité, l'année 1904 est donc, comme la précédente, au-dessus de la moyenne. Le rendement à l'hectare dépasse de près de moitié (43.7 0/0), le rendement moyen des 77 dernières années. C'est le rendement le plus élevé qui ait été obtenu depuis 18 ans. Il n'a été dépassé que 15 fois depuis 1827 : en 1828, 1834/35, 1837, 1840, 1847/48, 1857/58, 1863, 1867/68, 1870, 1875 et 1885.

Comme d'habitude, la région du lac de Constance donne le pourcentage le plus élevé : 43 hectol. 05 à l'hectare.

Le rendement de 1904, comparé au rendement moyen de la période 1827-1903 présente les excédents suivants :

	Rendement à l'hectare.		
	1904.	1827/1903.	Différence.
	(En hectolitres.)		Pour cent.
Haute vallée du Neckar	22.96	24.53	— 6.9
Basse vallée du Neckar	36.09	23.03	+ 36.2
Vallée du Rems	25.62	21.70	+ 15.3
— de l'Enz	19.31	17.46	+ 9.6
Zabergäu	33.91	23.30	+ 31.9
Vallées de Kocher et Jagst	24.21	16.88	+ 30.3
Taubergrund	22.41	13.04	+ 41.9
Région du lac de Constance	43.05	40.87	+ 5.1

Le rendement inférieur de la vallée supérieure du Neckar, provient des dégâts causés par la grêle dans la commune de Reutlingen. 360,418 hectolitres, soit 70.3 0/0 de la récolte totale, ont été vendus au pressoir ou pendant l'automne. On n'avait vendu l'année précédente que 67.5 0/0. La vente au pressoir, répartie par centres vinicoles, a éte de :

	1904.	1903.	Moyenne de 1827/1903.
	(Pour cent.)		
Haute vallée du Neckar . . .	65.5	51.7	54.7
Basse vallée du Neckar.. . .	72 »	68.5	65.9
Vallée du Rems.	87.4	80.5	79.9
— de l'Enz.	63.1	67.5	67.1
Zabergäu.	68.9	66.4	65.7
Vallées de Kocher et Jagst. .	65.6	61.1	57.9
Région du lac de Constance.	61.5	57.2	42.8
Taubergrund. , ...	43.8	61.4	29.2

La vente a dépassé partout la moyenne, sauf dans la vallée de l'Enz ; elle a été très forte dans la vallée du Rems (9/10) et médiocre dans le Taubergrund (moins de la moitié). Par rapport à la moyenne de 1827/1903, elle a cependant sensiblement augmenté, même dans le Taubergrund. Le prix moyen de l'hectolitre a été, pour le Royaume, de 40 mk. 91 contre 32 m. 03 en 1903 et 36 mk. 14 en moyenne de 1827 à 1903. Les prix les plus élevés ont été obtenus dans la vallée du Rems (43 mk. 87) et de l'Enz (43 mk. 70) ; les prix les plus bas, dans les vallées de Kocher et de Jagst (30 mk. 27). Dans certaines communes, le prix de l'hectolitre a dépassé 60 marks :

Besigheim, 70 marks ; Rottenberg, 72 ; Heilbronn, 75 ; Mundelsheim, 75 ; Unterriexingen, 75 ; Weinsberg, 75 ; Hohenstein, 77 ; Neckarsulm, 89 ; Klingenberg, 90 ; Cannstatt, 97 ; Nordheim, 117 ; Schweigern, 117 ; Kleinheppach, 127 ; Lichtenberg, 166 ; Eilfingerberg, 168 ; Untertürkheim, 176.

Le montant du vin vendu au pressoir a atteint 14,744,641 marks contre 9,450,557 en 1903 et 7,414,746 marks en moyenne de 1871 à 1903. La valeur de la récolte n'a été plus élevée que deux fois depuis 1827 : en 1868, avec 15,521,523 marks et en 1875, avec 15,249,929 marks. Dans 15 communes, le montant des ventes au pressoir n'a pas été inférieur à 200,000 marks. A Untertürkheim, Laufen, Fellbach et Heilbronn, les ventes ont été respectivement de 328,000, 329,000, 402,000 et 528,000 marks.

En se basant sur les prix de vente du vin au pressoir, la valeur de la récolte atteint :

En 1904 : 20,308,627 marks contre 13,959,986 en 1903, 18,876,906 en 1900, 18,654,152 en 1895, 12,850,715 en 1893 et 11,334,067 marks en moyenne de 1871 à 1903.

Le chiffre de 1904 n'a été dépassé que trois fois :

En 1868, 25,114,644 marks ; en 1875, 23,760,877 ; en 1884, 20,910,397.

Le rendement brut à l'hectare pour 1904 est de 1,207 marks contre 831 en 1903 et 636 en moyenne de 1871 à 1903.

Importation des vins de coupage. — De 1897 à 1904, on en a importé les quantités suivantes :

1897.	4.132 hectolitres.
1898.	4.203 —
1899.	3.552 —
1900.	3.497 —
1901.	3.890 —
1902.	4.562 —
1903.	3.609 —
1904.	2.834 —

La part de la France dans cette importation est insignifiante : environ 200 hectolitres en 1898 et 1902, 100 hectolitres en 1897, 1899 et 1900, et une cinquantaine d'hectolitres seulement en 1901, 1903, 1904. L'Espagne et l'Italie approvisionnent presque exclusivement le marché wurtembergeois :

	Italie.	Espagne.
	—	—
	(En hectolitres.)	
1897.	3.197	»
1898.	3.551	»
1899.	2.641	240
1900.	1.302	1.573
1901.	727	2.786
1902.	489	3.600
1903.	1.011	1.983
1904.	704	1.697

J'ai indiqué en détail dans des notes insérées au *Moniteur officiel du Commerce* des 12 janvier et 20 avril derniers, les conditions auxquelles se traitent les vins de coupage sur le marché de Stuttgart. La situation ne comporte aucune indication nouvelle.

Importation de vins de table français. — La consommation de vins de table français, vins fins et ordinaires, est extrêmement restreinte. Les nombreuses sociétés de tempérance de ma circonscription s'attaquent non seulement à l'alcool mais aussi au vin et même au cidre et à la bière. L'active propagande des buveurs d'eau gagne chaque jour du terrain, des adhérents leur viennent en nombre appréciable et, parallèlement, se développe le commerce des boissons non alcoolisées. La bourgeoisie résiste mollement et semble se laisser convertir à ces doctrines hygiéniques radicales. Il suffirait d'un exemple venu de haut

pour que la cour et la ville les adoptassent, du moins officiellement.

Le parti œnophile a trouvé dans la médecine un neutre sympathique. Il est admis déjà que les vins rouges sont indigestes ; les vins blancs sont seuls recommandés : l'eau minérale viendra ensuite.

De nombreuses demandes de représentants ont été adressées à ce Consulat pour la vente des vins de table : il n'a pu y être donné suite. Les hôtels et quelques maisons particulières font seuls venir des vins de France ; mais les uns et les autres ont depuis longtemps leurs fournisseurs attitrés.

Les offres nouvelles n'ont donc aucune chance d'être accueillies.

Marché aux arbres. — Le quarante-quatrième marché des arbres de rapport et d'agrément du 21 avril 1905 a été très animé. On y a apporté environ 90,000 arbres. Les prix des principales espèces ont été de :

Pommiers, 0 mk 80 à 1 mk 20 la pièce ;
Poiriers, 0 mk 80 à 1 mk. 40 —
Cerisiers, 0 mk 80 à 1 mark —
Quetsches, 0 mk 70 à 0 mk 90 —
Rosiers, 0 mk 60 à 1 mark —
Groseilles à maquereau, 2 marks à 4 marks les 100 pieds ;
Framboisiers, 3 marks à 4 marks les 100 pieds ;
Affenthaler, 10 marks à 12 marks —
Elevner, 15 marks à 20 marks —
Elbing bleu, 8 marks à 10 marks —
Elbing blanc, 8 marks à 10 marks —
Goutedel, 10 marks à 12 marks —
Saint-Laurent, 12 marks à 15 marks —
Laska américain, 12 marks à 16 marks les 100 pieds ;
Malvoisie, 12 marks à 16 marks les 100 pieds ;
Moscatel, 16 marks à 20 marks —
Portugais, 10 marks à 15 marks —
Riesling noir ou blanc, 8 marks à 10 marks les 100 pieds ;
Sylvaner, 7 marks à 12 marks les 100 pieds ;
Trollinger, 30 marks à 35 marks —
Urban, 18 marks à 20 marks —

ÉLEVAGE.

L'élevage en Wurtemberg en 1904. — Le *Journal Officiel* du 19 juin dernier a reproduit en résumé, et le *Bulletin mensuel de l'office des renseignements agricoles du Ministère de l'Agriculture* in extenso (Fascicules de juillet et suivants) l'étude de ce Consulat sur la situation de l'élévage en Wurtemberg en 1900. Un nouveau recensement du bétail de l'Empire a eu lieu

le 1er décembre 1904. Les résultats, en ce qui concerne le Wurtemberg, sont sous réserve de modifications de détail ultérieures, les suivantes :

	1892.	1897.	1900.	1904.
Equidés	101.679	107.140	112.103	115.062
Bovidés	970.588	992.605	1.021.452	1.048.601
Ovidés.	385.620	341.250	316.346	278.150
Suidés.	394.616	433.507	514.121	549.456
Capridés. . . .	70.305	82.737	82.631	83.478
Oies.	232.778	252.723	237.556	240.541
Canards	139.332	170.330	181.531	187.473
Poulets.	1.939.325	2.326.756	2.479.777	2.702.930

D'après le tableau précédent, les équidés, suidés, capridés et les canards et poulets sont en progression constante. Le chiffre de ces animaux en 1904 est même le plus élevé qui ait été jamais enregistré. Le nombre des ovidés, en diminution depuis 40 ans, continue à fléchir. De 1900 à 1904, les équidés ont augmenté de 2,959 unités, soit 2,64 0/0 = 0,66 0/0 par an, contre 1,53 0/0 de 1897 à 1900. L'augmentation a donc été moins importante pendant ces 4 dernières années. De 1900 à 1904, l'excédent a été de 3,11 0/0 dans la province de la Forêt Noire, de 2,91 0/0 dans celle du Neckar, 2,57 0/0 dans celle du Danube et 2,09 0/0 dans celle de Jagst.

Pendant la même période, les bovidés ont augmenté de 27,149 têtes, soit 2,66 0/0 = 0,67 0/0 par an, contre 2,90 0/0 = 0,97 0/0 par an de 1897 à 1900. De 1834 à 1904, les bovidés ont augmenté d'un tiers, exactement 33,1 0/0.

L'augmentation de 27,149 têtes, de 1900 à 1904, est ainsi répartie :

Province du Neckar : 6,827 têtes = 3,7 0/0.
— de la Forêt Noire : 8,711 têtes = 4,1 0/0.
— du Danube : 15,634 têtes = 4,5 0/0.

La province de Jagst a au contraire perdu 4,023 têtes, soit 1,4 0/0.

Le nombre des suidés était, en 1892 de 433,507, en 1900 de 514,121, soit un excédent de 18,6 0/0. On en compte en 1904 549,456, soit un excédent de 35,335 sur 1900 = 6,87 0/0. De 1897 à 1900, ils ont augmenté de 6,20 0/0 par an, de 1900 à 1904 de 1,72 0/0 seulement. Ce dernier pourcentage est à peu près celui de la période 1892-1897, soit 1,97 0/0. De 1893 à 1904, les suidés ont augmenté de 169,331 têtes, soit 44,5 0/0.

On comptait 82,737 capridés en 1897, et 82,631 en 1900. Ils ont augmenté en 1904 de 847 têtes, soit 1 0/0, par rapport au recensement précédent. On ne constate d'excédent que dans les deux provinces du Neckar (+ 4,3 0/0) et de la Forêt Noire (+ 3,6 0/0), où le morcellement de la propriété favorise l'éle-

vage des capridés. Dans celle de Jagst au contraire, leur nombre a diminué de 5,30 0/0, et dans celle du Danube, il a également fléchi de 2,7 0/0.

Depuis 1900, les ovidés ont diminué de 38,196 têtes, soit 12,1 0/0. La diminution annuelle a été de 2,30 0/0 de 1892 à 1897, de 2,41 0/0 de 1897 à 1900 et de 3,02 0/0 de 1900 à 1904.

La volaille a augmenté de 232,080 unités = 8 0/0, ainsi réparties :

Oies, 2,985 = 1,3 0/0.
Canards, 5,942 = 3,3 0/0.
Poulets, 223,153 = 8,9 0/0,

L'augmentation annuelle a été de 3,8 0/0 de 1892 à 1897, de 1,8 0/0 de 1897 à 1900, et de 2 0/0 de 1900 à 1904.

Pendant ces 4 dernières années, les poulets ont augmenté à peu près également dans les 4 provinces : Neckar : 9,1 0/0, Forêt Noire : 8,7 0/0, Jagst : 8,9 0/0, et Danube : 9,3 0/0. Depuis 1873, la volaille a augmenté de 1,747,436 unités soit 79,2 0/0.

Viande de boucherie. — Le prix de la viande s'est considérablement élevé à Stuttgart pendant la période decennale 1894-1904 ainsi qu'en témoigne le tableau suivant, où les prix sont comptés aux 100 kilog. et en marks :

	Bœuf.	Porc.	Veau.	Mouton.
	—	—	—	—
1895	119 »	90.1	112.8	109 5
1896	112.2	86.2	107.8	102.6
1897	113.1	105 »	115.3	104.8
1898	113.3	111.3	119.7	108.4
1899	115.9	94.8	132.5	110 »
1900	119.1	95.5	128.5	112.3
1901	117.3	112 »	123 »	112.9
1902	121.4	118.8	130.2	120.8
1903	129 »	99.7	139.6	132.9
1904	131.5	98 »	139.2	127.2

L'augmentation du bœuf de 10 0/0, du porc de plus de 11 0/0, ont provoqué un mécontentement extrême dans toute la population. Les prix du porc et du veau ont même monté encore pendant les 4 premiers mois de 1905, où on a coté en moyenne :

Porc, 116 mk. 1 les 100 kilog.
Veau, 140 mk. 1 les 100 kilog.

Par contre, le bœuf a fléchi de 3 pfennigs par 100 kilog. = 131 mk. 2, et le mouton de 5 mk. 2 = 122 marks.

Au 1er septembre, on cotait les prix suivants de vente au détail :

Bœuf (Ochsenfleisch), 1 mk. 60 le kilo.
Bœuf (Rindfleisch 1re qualité), 1 mk. 50 le kilog.
— 2e — 1 — 40 —
— 3e — 1 — 10 —

Veau (1re qualité) 1 mk. 60 le kilog.
— 2e — 1 — 50 —
Porc, 1 mk. 70 le kilog.
Mouton (1re qualité) 1 mk. 26 le kilog.
— 2e — 1 — 06 —

Ces prix élevés vont se maintenir et pourront même monter encore à moins que les réclamations nombreuses et pressantes de tous les États allemands ne parviennent à contrebalancer l'influence du parti agrarien et ne fassent autoriser l'importation du bétail étranger.

Laboratoire Pasteur. — M. Henri Hirsch, auquel a été concédé le monopole pour l'Allemagne de la vente des sérums de l'Institut Pasteur, a créé en 1894 à Stuttgart un établissement appelé « Laboratorium Pasteur ». Le chiffre des vaccinations vétérinaires faites en Allemagne, de 1894 à 1904, avec les sérums français, a été de 300,000 pour les porcs, 110,000 pour les moutons, et 135,000 pour les bœufs et les chevaux. Les excellents résultats obtenus à l'aide des préparations de l'Institut Pasteur les ont fait adopter par la plupart des vétérinaires allemands. L'active propagande de M. Hirsch a également contribué à répandre l'usage de ces vaccins.

Les céréales en 1904. — On a vendu, en 1904, sur 53 marchés wurtembergeois, 42,991 tonnes de céréales contre 43,159 tonnes en 1903. Le prix global obtenu a été de 6,521,286 marks contre 6,190,089 marks l'année précédente. Les prix moyens de vente en 1904, 1903 et de 1889 à 1903 ont été les suivants :

Prix moyen du quintal en :

	1904.	1903.	1889-1903.
		(En marks.)	
Avoine	13.56	13.34	13.99
Orge	15.84	13.94	15.74
Froment de choix	17.50	16.76	18.25
Epeautre	13.08	12.56	13.50
Blé	18.16	16.72	17.85
Seigle	13.80	14.96	15.83

Les transactions ont été plus importantes en 1904 qu'en 1903 pour l'avoine, le froment, le seigle, et moins importantes pour l'orge et l'épeautre. Les prix de 1904 sont supérieurs à ceux de 1903, le seigle excepté. La hausse a été de :

1,7 0/0 pour l'avoine.
13,7 0/0 pour l'orge.
4,4 0/0 pour le froment, de choix.
4,1 0/0 pour l'épeautre.
8,6 0/0 pour le blé.

Gabriel FERRAND,
Consul de France à Stuttgart.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 1. — Le commerce des huiles d'olive, *Mai 1899*.	2 »	2 35
N° 2. — Le commerce d'importation et d'exportation du Sénégal, *Août 1899*	» 75	» 85
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4) .	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux, Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901*. (*Ce recueil est tenu à jour par des suppléments*)	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*.	» 30	» 40
2e Supplément, *Décembre 1903*. . . .	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. (*Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.*) (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule.	3 »	3 25
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902*.		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905*.		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule.	2 »	» 2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904*.		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904*.		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 21 DÉCEMBRE 1905

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 490

BELGIQUE

Situation commerciale et industrielle de la circonscription consulaire de Liège en 1904

VENTE AU NUMÉRO

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

Prix du fascicule : 20 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIÉS

Numéros.			Prix.
470.	—	**Possessions anglaises d'Asie** (Inde) : Trafic maritime du Bengale au cours de l'exercice 1904-1905. — Exportation. — Importation. . .	» 10
471.	—	**Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	—	**Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	—	**Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	—	**Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	—	**Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 20
476.	—	**Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904	» 20
477.	—	**Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	—	**Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	» 30
479.	—	**Grand Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904	» 20
480.	—	**Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904	» 30
481.	—	**Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg	» 20
482.	—	**Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903. — Transactions françaises.	» 20
483.	—	**Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904.	» 20
484.	—	**Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20
485.	—	**Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1903. . .	» 40
486.	—	**Italie** : Mouvement commercial et maritime de Naples en 1903.	» 50
487.	—	**Angleterre** : Commerce et navigation de Southampton en 1904	» 20
488.	—	**Possessions anglaises d'Amérique** (Terre-Neuve) : Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904. .	» 20
489.	—	**Allemagne** : Situation économique de l'Allemagne en 1904. — L'agriculture et l'élevage en Württemberg.	» 30

BELGIQUE

Situation commerciale et industrielle de la circonscription consulaire de Liége en 1904.

Liége, le 25 octobre 1905... **Industries minérales et métallurgiques.** — La situation des industries minérales et métallurgiques continue à être prospère dans la province de Liége. Les fluctuations de la production par rapport à l'année précédente sont insignifiantes pour la plupart des branches de ces industries. On constate cependant de légères diminutions en ce qui concerne la houille et le coke. Quant à la production du fer, elle n'a cessé de diminuer. Cette situation s'explique par l'accroissement constant de la fabrication de l'acier qui remplace le fer dans la plupart des usages. Par contre, il faut noter une augmentation sensible dans la production du zinc qui continue régulièrement sa marche ascensionnelle. Il en est de même pour les produits des carrières. L'extraction des minerais industriels a encore décru pendant l'année 1904; depuis de longues années d'ailleurs, les minerais belges sont remplacés par des minerais étrangers importés.

Quant aux prix, on constate une moins-value des fontes et des fers finis et une légère augmentation pour les aciers finis. Le plomb, le zinc et l'argent ont été en hausse assez prononcée, surtout le zinc.

I.

Mines de houille.

a) **Province de Liége.** — Pendant l'année 1904, l'étendue des concessions houillères n'a pas changé; elle est restée comme les années précédentes de 38,666 hectares; le nombre des concessions, par contre, a été modifié; il est tombé de 83 à 81 par suite de deux réunions de concessions : celle de Hasard-Melen et des Prés de Fléron sous le nom de Hasard-Fléron et celle de Herve-Wergifosse et de Saint-Hadelin sous le nom de Herve-Wergifosse.

39 mines ont été inactives; 40 ont extrait de la houille et deux n'ont donné lieu qu'à des travaux préparatoires ou de premier établissement.

Une modification importante a été apportée cette année dans la confection des statistiques de production des industries minieres. Par arrêté ministériel du 2 mars 1905, la statistique

officielle de l'année 1905 a été dressée en prenant comme base la production nette des houillères, c'est-à-dire la production totale ou brute diminuée des déchets du triage et du lavage. Les quantités indiquées dans les statistiques sont donc celles réellement livrées au commerce ou à la consommation de la mine elle-même.

Cette observation expliquera l'écart brusque entre le chiffre de l'année 1904 et ceux indiqués dans mes précédents rapports. Néanmoins, la production a légèrement diminué depuis l'année précédente. En effet, l'extraction totale nette de 1904 s'est élevée à 5,887,350 tonnes contre 5,999 036 tonnes, soit une diminution de 111,686 tonnes ou 2 0/0 environ. Il faut cependant remarquer que le résultat atteint en 1903 a été exceptionnel, de sorte que le chiffre de 1904 est encore en progrès, comparé à celui des autres années précédentes.

De ces 5,887,350 tonnes, 457,930, soit 8 0/0, ont été consommées dans les houillères mêmes pour les divers services de l'exploitation.

Une autre modification a été apportée dans la façon de dresser les statistiques ; l'ancienne classification belge des charbons en maigres, demi-gras, gras et charbon flénu, a été remplacée par une classification basée sur la teneur de chaque espèce de houille en matières volatiles.

Teneur en matières volatiles.	1904. Production. — Tonnes.	1904. Valeur moyenne par tonne. — Francs.	1903. Production. — Tonnes.	1903. Valeur moyenne par tonne. — Francs.
Moins de 11 0/0 .	1.015.770	12 74	901.235	13 87
11 à 16 0/0 . . .	2.960.640	13 28	2.861.661	14.03
16 à 25 0/0 . . .	1.910.940	13 84	2.236.140	14 10
Totaux et moyennes.	5.887.350	13 37	5.999.036	13 97

Ce tableau montre que les deux premières catégories qui représentent les charbons maigres et demi-gras sont en légère augmentation. Par contre, on constate une diminution de plus de 300,000 tonnes sur la production du charbon gras qui sert à la fabrication du coke.

Il accuse également une diminution de 0 fr. 60 sur le prix moyen de la tonne de houille.

En même temps que le prix de vente diminuait le prix de revient augmentait de 0 fr. 05 par tonne. Cette double cause a réduit le bénéfice global à 1 fr. 27 par tonne nette au lieu de 1 fr. 92 en 1902. Le bénéfice général a naturellement suivi le

même mouvement rétrograde : il est tombé à 7,462,000 fr., soit une diminution dé 4,039,280 fr. sur le chiffre de l'année précédente.

Cependant, 34 mines sont en bénéfice au lieu de 32 en 1903 et 8 seulement sont en déficit, alors qu'en 1903 ce chiffre était de 11.

Ci-après un tableau montrant les fluctuations du prix moyen de la tonne de houille pendant les dix dernières années. On constate un mouvement de hausse jusqu'en 1900, année exceptionnelle pour les charbonnages belges, au cours de laquelle le prix de la tonne de houille atteignit le chiffre considérable de 18 fr. 60 ; depuis, il n'a cessé de baisser ; il a été de 13 fr. 37 en 1904, chiffre cependant encore supérieur à celui de 1899 : 13 fr. 11.

Années.	Production. — Tonnes.	Valeur totale.	Valeur à la tonne.
—	—	—	—
		(En francs.)	
1895.	4.939.965	49.538.170	10 03
1896.	5.120.029	51.729.700	10 10
1897.	5.378.074	58.639.800	10 90
1898.	5.453.766	63.389.880	11 62
1899.	5.520.730	72.395.460	13 11
1900.	5.579.530	107.478.550	18 60
1901.	5.341.036	90.113.490	16 87
1902.	5.783.018	81.815.060	14 15
1903.	5.999.036	83.776.960	13 97
1904.	5.887.350	78.713.300	13 37

Pendant l'année 1904, 34,815 ouvriers ont été employés dans les charbonnages de la province de Liége, se décomposant ainsi : 25,903 ouvriers à l'intérieur des travaux et 8,912 à la surface. Par rapport à l'exercice précédent, le nombre d'ouvriers a diminué de 507. Cette diminution porte uniquement sur le personnel de l'intérieur ; celui de la surface a augmenté de 83 unités. Les salaires ont également diminué pendant l'année écoulée : le salaire moyen journalier a été de 3 fr. 97 au lieu de 4 francs.

Fabrication du coke. — La production du coke a diminué sensiblement par rapport à l'année précédente ; elle est tombée de 656,330 tonnes à 605.170 tonnes, soit une diminution de 51,160 tonnes ou 8 0/0. Le prix moyen a légèrement augmenté, il a passé de 20 fr. 39 à 20 fr. 43 en 1904.

Agglomérés. — La production de cette catégorie de combustible est aussi légèrement inférieure à celle de 1903, elle s'est élevée à 228,730 tonnes d'un valeur totale de 3,656,700 fr., soit 15 fr. 99 par tonne en moyenne. Ce résultat est inférieur de 7,395 tonnes à celui de l'année précédente ; le prix moyen par

tonne est aussi en diminution. Il est tombé de 16 fr. 38 à 15 fr. 99.

Vente et exportation du combustible. — Nous avons vu que la province a produit 5,887,350 tonnes en 1904. De cette production, 1,400,010 tonnes, soit 23 0/0 ont été exportées ; le reste a été consommé par la houillère même ou vendu à l'intérieur.

La France est de loin la principale cliente des exportateurs belges. Elle a importé en 1904 plus de 650.000 tonnes de houille, agglomérés et coke, soit près de la moitié de l'exportation estimée en houille. Ce chiffre est pourtant en diminution sur ceux de 1903 et 1902, mais il est encore supérieur à celui de 1901.

b) **Province de Namur.** — Le bassin houiller de la province de Namur est le moins important de tous les bassins belges. On n'y extrait que du charbon maigre de qualité très médiocre.

Un arrêté royal du 25 novembre 1904 ayant réuni en une seule les trois concessions de Ham-sur Sambre, de Arsimont et de Mornimont, le nombre des concessions houillères de la province qui était de 35 au début de 1904, n'est plus aujourd'hui que de 33. Leur superficie est restée de 12,495 hectares. 12 mines ont été en exploitation.

La production totale des charbonnages de la province s'est élevée en 1904 à 721,520 tonnes, dépassant de 20,400 tonnes celle de 1903. La valeur moyenne des charbons qui avait été de 12 fr. 13 à la tonne en 1903, est tombée à 11 fr. 01 ; elle a donc subi une baisse de 1 fr. 12 à la tonne, soit 9,2 0/0. Il en résulte que malgré l'accroissement notable de l'extraction, la valeur totale de celle-ci est restée inférieure de 560,555 fr. à ce qu'elle était en 1903.

Les houillères ont consommé pour leurs propres besoins, en 1904, 55,460 tonnes de charbon de qualité généralement médiocre évaluées à 441,850 fr., soit 7 fr. 97 la tonne. Cette quantité équivaut à 7,7 0/0 de la production totale.

595,320 tonnes valant 7,155,900 fr. ont été livrées au commerce et 64,680 tonnes estimées à 435,750 fr. ont été traitées par les sociétés charbonnières elles-mêmes pour la fabrication des agglomérés de houille, ce qui donne pour le total de la vente 660,000 tonnes ayant rapporté 7,591,650 fr. Le prix moyen de la tonne de houille vendue s'est élevé à 11 fr. 50, en diminution de 0 fr. 76 sur celui de l'année précédente.

Si la valeur des charbons a diminué en 1904, le prix de revient a baissé également mais dans une proportion beaucoup moindre ; de 12 fr. 66 par tonne, il est descendu à 12 fr. 14, soit une diminution de 0 fr. 52, inférieure de 0 fr. 60 à l'abaissement du prix de la tonne de houille ; d'où il résulte que les opérations de ces charbonnages qui soldaient déjà en déficit en 1903, ont

donné un résultat plus défavorable encore en 1904. En moyenne chaque tonne de charbon extrait laissait une perte de 1 fr. 13. Quatre mines seulement ont été en gain au lieu de huit en 1903. Le bénéfice total s'est élevé à 203,400 fr.; la perte, par contre, a été de 1,021,250 fr.

En 1904, 3,919 ouvriers, soit 21 de plus qu'en 1903, ont été employés dans les mines de houille de la province.

Agglomérés. — Il existe 5 usines pour la fabrication des agglomérés; toutes les 5 ont été en activité en 1903. Elles ont occupé en moyenne 104 ouvriers. Leur production a été sensiblement supérieure à celle de l'année précédente; elle a atteint 105,650 tonnes, soit 21,450 tonnes ou 25 0/0 du total de plus qu'en 1903. Le prix moyen a cependant fléchi de 1 fr. 14 à la tonne, passant de 16 fr. 18 à 15 fr. 04. Malgré cette dépréciation, la valeur totale des agglomérés fabriqués en 1904 par les usines de la province, a dépassé de 226,000 fr. celle de l'année précédente; elle s'est élevée à 1,588,700 fr.

Exportation du combustible. — Comparativement à 1903, les exportations de houille ont diminué de 6,465 tonnes et celles des agglomérés se sont accrues de 9,525 tonnes. C'est surtout vers la France qu'elles ont été dirigées, environ 80 0/0 du total pour la houille et 75 0/0 pour les briquettes. Estimées en houille (agglomérés compris), les exportations totales de combustible se se sont élevées en 1904 à 270,360 tonnes, soit 37,5 0/0 de l'extraction de l'année. Quant aux agglomérés, 44,9 0/0 de leur production a été exportée en 1904.

II.

Exploitations métalliques.

a) **Province de Liège.** — Cette branche de l'industrie extractive devient tout à fait insignifiante dans la province. En effet, les gisements sont presque tous épuisés, ou s'ils ne le sont pas encore, leur exploitation est devenue impossible à cause de la concurrence des minerais étrangers importés et des frais élevés auxquels elle donne lieu. En 1904, la valeur totale des minerais de zinc et de plomb extraits a été de 247,800 fr. tandis que le chiffre des dépenses atteignait 354,400 fr., d'où un déficit de 106,600 fr.

Pour le minerai de fer, il y a eu une exploitation souterraine active, produisant 26,600 tonnes (en diminution sur l'année précédente) et une exploitation à ciel ouvert dans la région de Stavelot qui n'a produit que 150 tonnes d'ocre lavée et a occupé 4 ouvriers.

Cette situation n'empêche pas la Belgique de se trouver en très bonne posture parmi les pays producteurs de ces métaux,

grâce à ce fait que toutes les grandes sociétés métallurgiques ont eu soin d'acquérir des mines à l'étranger. Les minerais de fer importés viennent surtout du Grand-Duché de Luxembourg, de l'Espagne, de la France et de l'Algerie, de Suède, d'Allemagne, etc. Les minerais de zinc proviennent de l'Espagne, de l'Italie, de la France, de l'Algérie, de l'Allemagne, etc.

b) **Province de Namur.** — Toutes les exploitations métalliques de la province, s'étendant sous une superficie totale de 28,547 hectares, sont restées inactives pendant l'année écoulée.

c) **Province de Luxembourg.** — La Société anonyme des Hauts Fourneaux et Mines de Halanzy et la Société des Hauts Fourneaux, Fonderies et Mines de Musson ont continué à exploiter pour les besoins de leurs hauts fourneaux les gisements de minerai de fer oligiste du sud de la province.

Les mines ont fourni 92,100 tonnes de minerai d'une valeur de 164,300 fr., soit 1 fr. 78 à la tonne ; cette extraction est supérieure de 21,500 tonnes, soit 23 0/0 environ, à celle de 1903. Il faut remonter à l'année 1895 pour retrouver un chiffre aussi important.

La concession de manganèse de Bihain, la seule qui ait encore été exploitée dans le courant de 1904, a été abandonnée au mois d'août.

III.

Carrières.

a) **Province de Liége.** — La valeur des produits extraits pendant l'année 1904 est supérieure de 1,201,665 fr. à celle de 1903. Ci-après un tableau montrant les progrès continus (à part quelques fluctuations inévitables) réalisés par cette industrie pendant les 14 dernières années :

Années	Nombre d'ouvriers.	Valeur de la production.
		Francs.
1891	5.562	7 532.620
1892	5.797	6.669.139
1893	6.882	7.882.250
1894	6.460	7.430.055
1895	7.053	7.815.487
1896	6.944	8.049.785
1897	6.744	8.245.676
1898	7.720	9.638.930
1899	8.093	11.187.795
1900	8.481	11.623.480
1901	8.289	11.278.530
1902	8.036	10.868.200
1903	8.372	12.022.365
1904	8.634	13.324.530

La production (pierre de taille bleue, pavés en grès, chaux et moellons, pierrailles et ballast) s'est notablement accrue pendant l'année 1904.

Celle de la pierre de taille bleue s'est élevée à 41,222 mètres cubes d'une valeur de 4,597,270 fr., en augmentation de 3,469 mètres cubes. Le prix moyen du mètre cube est tombé de 116 fr. à 111 fr. 50.

Pour les pavés en grès, l'accroissement a été de 2,709 milles valant 255,880 fr. Cette exploitation a fourni 26,982 milles pavés évalués à 2,775,510 fr. Le prix a également fléchi, il est passé de 103 fr. 80 à 102 fr. 90.

Pour les pavés de calcaire, on constate une diminution de 755 milles pièces.

En ce qui concerne la chaux, la fabrication a produit 402,470 mètres cubes valant 2,742,750 fr., soit une augmentation de 40,820 mètres cubes estimés à 366,500 fr. Le prix de la chaux est en hausse.

Quant aux phosphates de chaux de la Hesbaye, les prix augmentent et l'extraction diminue. On a extrait 125,250 tonnes d'une valeur de 903,660 fr.; il y a donc une diminution de 27,270 tonnes en quantité et de 121,840 fr. en valeur, sur les chiffres de 1903. Le prix de la tonne a été de 7 fr. 21 au lieu de 6 fr. 72.

L'extraction de la craie blanche, matière première de la fabrication du ciment, a augmenté par suite de l'emploi toujours croissant de ce dernier produit. On a extrait 236,950 mètres cubes évalués à 214,320 fr., en augmentation de 32,150 mètres cubes sur le chiffre de l'année précédente. On remarque pourtant une diminution assez sensible dans les prix.

b) **Province de Namur.** — L'exploitation des carrières est le facteur le plus important de l'industrie minérale dans la province de Namur. Elle s'est faite par 436 sièges dont 173 souterrains et 263 à ciel ouvert. Elle a occupé en moyenne pendant l'exercice écoulé 6,430 ouvriers dont 1,126 dans les carrières souterraines et 5,304 dans les carrières à ciel ouvert. La valeur totale des produits extraits a atteint 11,787,150 fr. Comparé à celui de l'exercice précédent, ce chiffre accuse une augmentation de 1,156,000 fr.

La chaux, le marbre, la pierre de taille, les pavés en grès et la terre plastique sont les produits les plus importants de ces exploitations; leur valeur s'est élevée en 1904 à 10,594,750 fr. soit environ 90 0/0 de la production totale. L'augmentation signalée par rapport à 1903 a porté sur chacun de ces 5 produits à l'exception des pavés, pour lesquels on constate une légère diminution de 17,250 fr. Pour les autres, la plus-value s'élève à 1,116,950 fr.; elle est surtout sensible pour la pierre de taille dont la valeur globale a augmenté de 601,150 fr.

Production des carrières de la province.

Années.	Valeur de la production.	Nombre d'ouvriers.
	—	—
	Francs.	
1895	8.128.650	5.807
1896	9.353.850	6.205
1897	9.176.250	6.125
1898	10.141.250	6.601
1899	10.645.330	6.689
1900	11.790.750	6.965
1901	10.439.050	6.660
1902	10.407.350	6.489
1903	10.631.150	6.336
1904	11.787.150	6.430

c) **Province de Luxembourg.** — Cette industrie est assez importante dans la province; elle occupe plus de 1,600 ouvriers et la valeur de l'extraction se chiffre par plus de 2 millions de francs; elle a augmenté de 92,750 fr. par rapport à celle de l'année précédente. Le nombre total des sièges d'exploitation a légèrement diminué ; il est tombé de 106 à 104, mais la population ouvrière s'est accrue de 5 0/0.

L'exploitation la plus importante est celle des gisements d'ardoises dont la production intervient pour 75 0/0 dans la valeur totale. Celle-ci s'est élevée en 1904 à 1,471,250 fr. soit une plus-value de 65,650 fr. par rapport à 1903.

Malgré la forte concurrence des ardoisières françaises de Fumay, cette industrie conserve toute son importance, ainsi que le prouve le tableau suivant :

Années.	Nombre de pièces.	Valeur en francs.
—	—	—
1895	30.077.000	1.095.600
1896	30.950.000	1.147.500
1897	36.682.000	1.484.300
1898	37.649.000	1.586.800
1899	38.363.000	1.598.800
1900	38.315.000	1.446.700
1901	35.640.000	1.319.800
1902	35.760.000	1.306.700
1903	37.130.000	1.405.600
1904	37.445.000	1.471.250

Les procédés de la technique moderne tendent à se répandre dans ces carrières. Plusieurs ardoisières possèdent des appareils électriques pour l'extraction des produits, l'épuisement

des eaux et l'éclairage des travaux; l'emploi de l'acétylène se substitue à celui des anciennes lampes à l'huile.

On constate une plus-value très appréciable pour les pierres de taille, tant les pierres bleues que les pierres blanches. L'extraction des carrières de marbre, peu importante, est restée stationnaire. La production de la chaux et des pavés est en décroissance. L'exploitation du coticule pour la fabrication des pierres à aiguiser a conservé son importance relative. Cette industrie est circonscrite dans une région très limitée s'étendant sur les communes de Vielsalm, Bihain et Lierneux (province de Liège). Elle a occupé, en 1904, 100 ouvriers dans la province de Luxembourg et la valeur des pierres brutes extraites s'est élevée à 85,050 fr., en augmentation de 11,550 fr. sur celle de l'année précédente.

Le quartz pour les faïenceries figurait pour la première fois en 1903 dans les statistiques des carrières de la province. La production a plus que doublé depuis lors : de 2,000 en 1903, elle a passé à 4,500 tonnes en 1904. L'extraction s'en fait uniquement dans la commune de Saint-Médard.

Industries métallurgiques.

I.

INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE.

a) *Province de Liège.* — 1° **Hauts fourneaux.** — Pendant l'année 1904, le nombre de hauts fourneaux de la province de Liège est resté de 16. Ils ont marché pendant 356 jours en donnant 109 tonnes de fonte par jour et par fourneau en moyenne. La production est encore supérieure de 17,346 tonnes à celle de 1903; néanmoins les prix ont subi une moins-value de 1 fr. 67 par tonne, passant de 62 fr. 78 à 61 fr. 11.

La valeur totale des fontes fabriquées s'est élevée à 38,100,900 fr. et a dépassé de 52,750 fr. celle de 1903.

La production de répartit ainsi :

Fonte d'affinage, 3.8 0/0; fonte Bessemer, 34.9 0/0; fonte Thomas, 61.3 0/0.

La production de fonte Thomas s'est accrue de 4.6 0/0 au dépens des deux autres. Elle a augmenté de 38,460 tonnes tandis que les chiffres pour les fontes d'affinage et Bessemer baissaient respectivement de 9,340 et 11,774 tonnes.

Les hauts fourneaux ont consommé 677,780 tonnes de coke dont 506,310 tonnes de coke belge et 171,470 tonnes de coke étranger. Ils ont traité 1,349,805 tonnes de minerais dont

21,650 tonnes seulement de minerais belges et 166,735 tonnes de scories ferrifères, mitrailles et résidus de grillage de pyrites.

Les minerais étrangers importés provenaient surtout du Grand-Duché de Luxembourg : 575,145 tonnes ; de l'Espagne, 358,945 tonnes ; de France et d'Algérie, 144,500 tonnes ; de Suède et Norvège, 85,150 tonnes ; d'Allemagne, 68,460 tonnes.

L'importation de ce dernier pays seule est en diminution : elle était de 86,155 tonnes en 1903. L'importation de la France, au contraire, est en forte augmentation : elle a presque double, passant de 74,068 tonnes à 144,500 tonnes.

2° *Aciéries.* — La création d'un nouvel établissement a porté à 6 le nombre des aciéries de la province. Ces usines possédaient ensemble treize fours à acier, seize convertisseurs et occupaient 5,423 ouvriers. La production des aciers bruts s'est élevée à 604,392 tonnes d'une valeur de 50.854,100 francs ; relativement à l'année 1903. elle est inférieure de 3,020 tonnes en quantité et de 1,534,810 fr. en valeur. Le prix moyen de la tonne a subi une nouvelle et sensible dépréciation en passant de 86 fr. 25 à 84 fr. 14. Cependant il est bon d'ajouter que le chiffre de 1903 était exceptionnel et en augmentation de 79,042 tonnes ou 15 0/0 sur celui de 1902 ; de sorte que malgré la légère diminution constatée en 1904, le résultat atteint est encore considérablement supérieur à celui de 1902.

Il a été consommé 298,550 tonnes de combustible; 571,360 tonnes de fonte belge et 28,140 tonnes ou moins de 5 0/0 de fonte étrangère.

La production de l'acier fini a dépassé de 3,985 tonnes celle de 1903 qui constituait pourtant déjà un maximum relativement aux années antérieures. Le chiffre de 540,341 tonnes est le triple de celui de 1890. Quant à la valeur, elle est supérieure à celles de toutes les années antérieures, même à celle de 1900, où la tonne d'acier atteignait le prix considérable de 179 fr. 83. La valeur moyenne par tonne des aciers finis, 124 fr. 53, dépasse de 0 fr. 29 celle de 1903, mais est encore en diminution sur les autres années précédentes.

c) *Fabriques de fer.* — La décroissance presque continue de la fabrication des fers finis, qui avait subi un temps d'arrêt en 1902 et 1903, s'est fortement accentuée en 1904. La production a été de 65,008 tonnes et est inférieure de 11,095 tonnes à celle de 1903. Sa valeur n'est plus que de 9,123,400 fr. soit 1,894,100 francs de moins qu'en 1903. Les prix ont continué à s'avilir et en général ne se sont maintenus que pour les fers battus, les profilés spéciaux et les fers serpentés.

b) **Province de Namur.** — L'établissement de deux usines sidérurgiques nouvelles, l'une pour le laminage du fer et de l'acier, l'autre pour le moulage de l'acier en première fusion, a donné un certain regain d'activité à l'industrie métallurgique dans la province de Namur.

La fonderie d'acier a occupé en moyenne 74 ouvriers en 1904; elle a consommé dans un petit convertisseur 570 tonnes de fonte et produit 390 tonnes de pièces moulées d'une valeur globale de 135,500 fr.

Cinq usines à ouvrer le fer et l'acier ont été en activité pendant l'année écoulée ; elles ont occupé 200 ouvriers et consommé 5,500 tonnes de charbon. La production de ces usines est indiquée dans le relevé ci-dessous :

	Tonnes.	Valeur. Francs.
Fers marchands.	2.300	264.500
Fers finis.	255	51.300
Fers battus. . . . . Total.	2.555	315.800
Aciers marchands	3.000	340.000
Aciers battus	220	58.950
Aciers finis. . . . . Total.	3.220	398.950

c) **Province de Luxembourg.** — La production de la fonte pendant l'exercice 1904 s'est élevée à 188,550 tonnes, chiffre qui n'avait pas encore été atteint jusqu'ici dans la province ; il a dépassé de 14,700 tonnes, soit plus de 8 0/0 celui de 1903.

Les six hauts fourneaux existants ont été en activité pendant toute l'année. La Société des hauts fourneaux et aciéries d'Athus a commencé la fabrication de la fonte pour acier Thomas ; cette fonte entre pour 24 0/0 dans la production totale de la province. Celle-ci s'est répartie ainsi :

Fonte de moulage : 99,350 tonnes, 53 0/0.
Fonte d'affinage : 43,400 tonnes, 23 0/0.
Fonte Thomas : 45,800 tonnes, 24 0/0.

La valeur moyenne des fontes produites en 1904 a été de 55 fr. 13 par tonne, soit une plus-value de 0 fr. 61 sur l'année précédente. La valeur globale de la production a dépassé de 915,250 fr. celle de l'année 1903. Elle n'a été dépassée elle-même que par celle de 1900, époque où le prix de la tonne avait atteint 71 fr. 52 en moyenne.

Années.	Quantité en tonnes.	Valeur globale en francs.	Prix moyen.
1895. . . .	171.685	7.335.500	42 70
1896. . . .	167.620	8.522.400	50 84
1897. . . .	178.460	9.821.080	55 03
1898. . . .	182.235	9.521.700	52 25
1899. . . .	162.575	9.813.000	60 36
1900. . . .	173.780	12.427.900	71 52
1901. . . .	130.980	6.568.500	50 15
1902. . . .	161.600	8.606.300	53 26
1903. . . .	173.850	9.479.150	54 52
1904. . . .	188.850	10.396.400	55 13

II.

Industrie du zinc.

L'industrie du zinc en Belgique est presque entièrement concentrée dans la province de Liége ; il y a quelques usines dans les provinces d'Anvers, Namur et Limbourg. La production belge est, après celle de l'Allemagne, la plus forte de l'Europe.

D'après une statistique de 1904, sur 458,852 tonnes qui constituent la production totale de l'Europe, 139,847 tonnes ou 31 0/0 sont de provenance belge, dont 125,570 tonnes ou 28 0/0 sont produites par la province de Liége.

La situation de cette industrie continue à être des plus florissantes. D'après la statistique publiée par l'Administration provinciale les quantités produites ont été, pendant l'année 1904, de 122,866 tonnes de zinc brut d'une valeur de 67,854,300 fr., en augmentation de 4,446 tonnes sur la production de 1903. De plus, le prix moyen de la tonne de zinc a fortement augmenté : il a passé de 511 fr. 97 à 552 fr. 17. Aussi, la valeur des zincs fabriqués dépasse-t-elle de 7,226,800 fr. celle de 1903.

La quantité de minerai belge consommé dans les usines a encore diminué par rapport à 1903 : elle est tombée de 5,355 à 3.050 tonnes, c'est-à-dire moins de 1 0/0 de la consommation totale ; 304,320 tonnes de minerais ont été importées.

Voici un tableau montrant la répartition par pays des quantités de minerais transformées :

Provenance.	1902.	1903.	1904.
—		(En tonnes.)	
Italie et Sardaigne . .	74.740	71.674	66.538
France.	25.522	27.268	32.288
Suède et Norvège. . .	19.333	24.388	24.867
Allemagne.	22.365	13.252	12.016
Espagne et Portugal .	52.993	66.566	74.762
Algérie et Tunisie . .	26.511	32.595	37.483
Grèce	361	1.486	4.896
Australie.	5.288	1.114	18.274
Angleterre	9.017	9.200	6.447
Amérique	26.227	31.133	21.806
Turquie	509	789	495
Autres provenances. .	2.146	4.416	4.448
Totaux. . .	265.012	283.880	304.320
Belgique	5.750	5.355	3.050
Totaux. . .	270.762	289.235	307.370

Ce tableau accuse pour les trois dernières années une aug-

mentation régulière et constante des importations de France, d'Algérie et de Tunisie.

La totalité de ces minerais est importée par Anvers, d'où on les transporte aux usines à zinc par voie d'eau.

Laminoirs à zinc. — En 1904, les laminoirs à zinc ont produit 41,492 tonnes de zinc laminé valant 24,576,100 fr., soit 592 fr. 31 en moyenne par tonne. Par rapport à l'année précédente, la production a diminué de 789 tonnes.

Cette diminution est due à l'inactivité d'une usine pendant les sept derniers mois de l'année. Malgré cela, la valeur totale s'est accrue de 603,200 fr., grâce à une augmentation de 25 fr. 32 sur le prix moyen de la tonne.

Usine à blanc de zinc. — Une seule usine pour la fabrication du blanc de zinc existe tant dans la province de Liége que dans la Belgique entière. C'est celle de la Vieille-Montagne (Valentin Cocq), à Jemeppe-sur-Meuse, produisant 8,500 tonnes de blanc de zinc en poudre employé en peinture.

III.

Fabrication du plomb et de l'argent.

Par rapport à l'année 1903, la production du plomb a un peu diminué ; elle s'est élevée à 16,048 tonnes, soit une diminution en quantité de 701 tonnes et en valeur de 7,100 fr., malgré la hausse du prix de la tonne de 12 fr. 08.

Ici encore, la quantité de minerai belge traité est dérisoire, comparée à l'ensemble des importations. En effet, la consommation totale s'élevant à 21,227 tonnes de minerai, on a importé 21,230 tonnes; il reste donc 67 tonnes produites par les mines de la province.

Bien que l'immense majorité provienne d'Australie (88 0/0), on constate cependant une augmentation considérable des minerais français : 1,470 tonnes contre 60 en 1903.

Provenances.	1903.	1904.
	(En tonnes.)	
France	60	1.470
Espagne et Portugal	800	380
Italie et Sardaigne	231	»
Angleterre	315	570
Algérie et Tunisie	»	»
Australie	19.410	18.810
Russie	1.123	»
Allemagne	»	»
Total des importations	21.939	21.230
Belgique	64	67
Total général	22.003	21.297

Quant à l'argent, il est uniquement produit par la désargentation du plomb brut ; on a extrait de cette façon 36,617 kilog., valant 3,134,400 fr. ou 96 fr. 12 par kilog.

Industrie de la fonderie de seconde fusion. — Cette industrie occupe dans la province environ 3,000 ouvriers. Les centres de production sont Liège, Verviers et Huy. Outre 31 établissements ne pratiquant que cette industrie, la plupart des ateliers de construction importants et des grandes usines métallurgiques possèdent leur propre fonderie de fer.

Toutes ces usines réunies fabriquent 100,000 tonnes environ de pièces brutes de machines, tuyaux et fontes d'ornement, par an.

Les fontes de moulage sont produites sur place ou proviennent d'importation soit d'Angleterre, Allemagne, Suède.

Le coke de fonderie est fourni par plusieurs charbonnages du pays de Liège. Certaines fonderies font usage de coke du Hainaut ou de coke allemand.

D'excellents sables de fonderie se trouvent sur les plateaux voisins de Liège.

Les fonderies produisent surtout des pièces de machines cylindres à vapeur, cylindres de moteurs, roues dentée, bâtis de machines) ; des cylindres de laminoirs, des pièces coulées pour le bâtiment, des tuyaux de toutes dimensions pour eau, gaz, etc. Cette industrie exporte à l'étranger, surtout en France et en Allemagne, une notable partie de sa production. Cependant la majorité des usines, vu leur capital modeste, travaillent uniquement pour la consommation locale. Certaines pièces, telles que les conduites d'eau et de gaz, dont la fabrication se fait en grande industrie (Compagnie générale des conduites d'eau des Vennes à Liège) s'exportent dans presque tous les pays du monde.

1° **Fonte malléable.** — La fonte malléable est fabriquée dans dix usines généralement d'importance moyenne occupant environ 1,000 ouvriers. Les matières premières, fonte et charbon, se trouvent sur place.

Ce produit est très employé pour la confection de petites pièces de configuration compliquée, qu'il serait impossible ou coûteux de forger ou d'estampiller. Aussi l'armurerie, l'industrie du cycle et de l'automobile, les ateliers de petite construction mécanique, etc. employent-ils beaucoup la fonte malléable. L'exportation n'en est pas considérable, cette fonte étant consommée sur place ; cependant, nombre d'usines possèdent des ateliers fabriquant des pièces parachevées interchangeables, qui sont exportées par l'intermédiaire de leurs agences à l'étranger.

2° **Moulages d'acier.** — L'agglomération liégeoise a concentré cette industrie des moulages d'acier. Elle y est exercée

spécialement dans quatre usines occupant environ 400 ouvriers. On y pratique les trois méthodes de fabrication de l'acier moulé : au creuset, sur sole aux fours Siemens et au petit convertisseur.

L'acier brut employé est fourni par les usines de la région. Selon la nature du métal que l'on veut obtenir on y fait des additions de ferro-manganèse, ferro-silicium, aluminium, produits achetés généralement en Allemagne. Le sable de moulage existe dans la région.

Ici encore, l'exportation est minime, la production étant en majeure partie absorbée par les ateliers de construction mécanique, l'armurerie, la fabrication d'automobiles et cycles.

3° **Fonderie de métaux.** — En ne comptant pas les fonderies annexées aux établissements de construction mécanique, la province de Liège comporte 53 fonderies de métaux. Ces usines s'occupent de la fabrication des alliages industriels tels que bronze pour pièces frottantes de machines, laiton en fils, feuilles ou coulé en pièces diverses, de bronze phosphoreux et d'alliages pour pièces d'ornement tels que bronze d'art, métal blanc.

L'installation d'une fonderie ne nécessitant pas un capital considérable, cette industrie s'exerce surtout dans de petites usines dont les plus importantes comptent à peine 50 ouvriers et où l'industriel s'occupe lui-même des détails de la fabrication.

De petites fonderies sans atelier fabriquant de menus objets de pacotille pour l'exportation sont exploitées par des familles entières. Souvent la fonderie est une subdivision d'une industrie faisant principalement usage de métaux, telle que la fabrication des appareils pour l'éclairage. Enfin les grands ateliers de construction possèdent généralement leur fondeur de métaux.

L'importation et l'exportation des pièces brutes de fonderie ne sont qu'exceptionnelles. Quant aux pièces parachevées, elles accompagnent les machines dont elles font partie intégrante.

Armurerie. — Cette industrie est aujourd'hui réputée partout pour la variété, l'excellence et le bon marché de ses produits. Elle réclame le concours de peu de machines, presque tout le travail se faisant à la main. Aussi les ouvriers possèdent-ils une grande habileté qui les met à même de créer des modèles nouveaux. C'est cette situation qui protège l'armurerie liégeoise contre la concurrence étrangère où le travail est surtout mécanique.

On constate depuis quelques années une forte augmentation dans l'emploi des machines pour l'industrie armurière. Cette modification était nécessaire pour permettre aux fabricants liégeois de satisfaire aux commandes de plus en plus nombreuses qui leur étaient adressées. Les grandes usines ont acheté des

machines qui ébauchent les pièces de sorte que l'ouvrier, qui auparavant était obligé de les confectionner entièrement, n'a plus qu'à leur donner le coup de main final qui les adaptera parfaitement à l'arme. On conçoit aisément combien la capacité de production de chaque ouvrier se trouve augmentée par ce fait.

La division du travail est très grande dans l'armurerie : le fabricant fournit la matière première aux ouvriers qui travaillent chez eux ; l'arme passe de main en main jusqu'à ce qu'elle soit complètement achevée, puis retourne au fabricant qui la livre au commerce.

Il y a pourtant aussi de grandes usines comme la Fabrique Nationale d'armes de guerre de Herstal et d'autres dans l'agglomération liégeoise. On y observe la même division du travail, seulement l'arme ne quitte pas la fabrique. Ces établissements achètent simplement les bois de fusil et les canons et livrent au commerce les fusils achevés.

Les bois de fusil sont faits en noyer provenant de l'Allemagne et de la vallée du Rhône. Les canons sont de plusieurs sortes: il y a les canons en acier foré qui sont surtout fabriqués à Jupille et à Liége; les canons en damas, confectionnés dans la vallée de la Vesdre entre Chaudfontaine et Nessonvaux. On utilise aussi les canons garnis qui viennent de chez Krupp.

Cette industrie fournit les produits suivants :

Armes de guerre, armes de chasse ou de luxe, armes de chasse pour l'Amérique, armes d'exportation pour l'Amérique du Sud, armes de traite pour l'Afrique, armes de poche, carabines.

Les canons subissent trois épreuves au banc d'épreuves dont le poinçon est comme une signature de garantie pour l'acheteur.

Le banc d'épreuves a contrôlé en 1904 :

990,022 fusils à un coup, 656,327 fusils à deux coups, 82,550 pistolets d'arçon, 549,669 pistolets de poche, 201,368 fusils de guerre.

Soit un total de 2,479,936 épreuves, contre 1,938,470 en 1903.

Il est bon de faire remarquer que les chiffres donnés par le banc d'épreuves, pour différentes raisons, ne peuvent être acceptés que sous bénéfice d'inventaire.

L'exportation des armes se fait surtout par l'intermédiaire de maisons de Hambourg, Londres et Paris. Elles sont dirigées vers le Zollverein, les États-Unis, la France, l'Angleterre, la Russie, etc.

INDUSTRIES CHIMIQUES.

Ces industries comprennent en tout 50 établissements disposant d'une puissance motrice mécanique de 1,700 chevaux-vapeur. Plus de 1,000 ouvriers y sont occupés.

La branche la plus importante est la fabrication des acides minéraux et des phosphates ; c'est ce qu'on est convenu d'appeler la grande industrie chimique.

Acide sulfurique. — On compte dans la province 3 fabriques d'acide sulfurique. Deux des usines font le grillage des blendes et constituent pour ainsi dire des annexes des usines à zinc voisines. La troisième, grille des pyrites ; elle emploie surtout l'acide sulfurique produit à la fabrication des superphosphates.

L'acide sulfurique est surtout vendu pour les besoins du pays; sa principale application réside dans la fabrication des superphosphates.

L'obligation imposée aux fabriques de zinc de condenser les gaz provenant de la désulfuration des blendes a eu pour résultat de développer considérablement la fabrication de l'acide sulfurique dans le pays. La crainte de voir la surproduction amener une crise dans cette industrie a conduit les fabricants belges à s'entendre pour régler la production. Par l'intermédiaire d'un syndicat, les commandes sont réparties chaque année entre les usines au prorata de la capacité des appareils.

Acide nitrique. — Il y a deux fabriques à acide sulfurique qui préparent aussi l'acide nitrique, non seulement pour leurs propres besoins, mais agssi pour la vente. Leur production peut s'élever à environ 2,000 tonnes par an.

Les phosphates extraits dans la Hesbaye donnent lieu à l'industrie des superphosphates qui servent comme engrais. C'est le plus important débouché pour les fabriques d'acide sulfurique de la province. La quantité de superphosphates produits peut être évaluée à 15,000 ou 16,000 tonnes.

Ils sont surtout employés dans le pays même et ne donnent lieu qu'à une faible exportation vers les pays voisins.

Les phosphates basiques forment une autre catégorie d'engrais chimiques obtenus comme résidus de la déphosphoration des fontes dans les aciéries. Les scories provenant des convertisseurs sont concassées, moulues et mises en sacs.

La production peut être évaluée à 100,000 tonnes sur lesquelles plus de la moitié, soit 53,000 tonnes, sont exportées dans divers pays de l'Europe, en Australie, etc.

INDUSTRIE SUCRIÈRE.

Il existe dans la province de Liége 18 fabriques de sucre. Ces fabriques travaillent exclusivement la betterave produite en abondance dans le sol fertile de Hesbaye. La plus grande partie du sucre produit est exportée, surtout par Anvers, et vers l'Angleterre, les Pays-Bas, le Canada, les États-Unis, etc.

L'industrie sucrière belge doit soutenir une concurrence acharnée contre le sucre étranger, surtout allemand et autrichien, concurrence d'autant plus difficile que la betterave se paye en Belgique beaucoup plus cher qu'en Allemagne et en Autriche. Jadis, pour en faciliter les exportations on accordait des décharges de droit d'accise, de sorte qu'en Angleterre, par exemple, le sucre belge revenait beaucoup moins cher qu'en Belgique même. Actuellement, ces dispositions ont été rapportées par suite de la Conférence internationale des sucres de Bruxelles.

INDUSTRIE VERRIÈRE.

Cette industrie est représentée dans la province de Liége par la cristallerie et la gobeleterie. On remarque à côté d'une société anonyme très puissante (Val Saint-Lambert) l'existence d'entreprises beaucoup moins importantes.

La province compte trois établissements comprenant ensemble 4,275 ouvriers; le Val Saint-Lambert, qui seul travaille le cristal, en occupe 3,393. Les deux autres usines ne fabriquent que des articles en verre ou en demi-cristal qui n'est le plus souvent qu'un verre très pur.

La plus grande partie de la production est absorbée par le commerce d'exportation.

INDUSTRIE LAINIÈRE.

L'industrie lainière belge se trouve presque entièrement concentrée dans la région de Verviers et notamment dans les populeuses agglomérations de Verviers, Dison, Hodimont, Ensival, Petit-Rechain, Pepinster, Theux, Stembert, Andrimont, Dolhain, Goé. Toutes les branches de cette industrie y sont représentés : lavage, échardonnage, peignage, cardage. Cette situation est due à ce fait que toutes ces localités sont arrosées les unes par la Vesdre supérieure, les autres par la Hoegne, et que la plupart d'entre elles ont en outre à leur disposition les eaux recueillies dans le magnifique barrage de la Gileppe; ces rivières possèdent au point de vue du lavage de la laine des qualités qui se rencontrent rarement dans les autres cours d'eau de la Belgique. Ces eaux n'abîment par les fibres de la laine; elles leur laissent leur souplesse et leur élasticité.

La laine brute provient en presque totalité de l'étranger, la quantité de laine indigène employée est devenue insignifiante et diminue toujours.

Les laines étrangères arrivent par Anvers, qui est un des grands marchés du continent. Ce port a importé en 1904, 240,021 balles de laine, auxquelles il faut ajouter 10,308 balles de peaux de mouton soit en tout, 250,329 balles. La République Argentine, le Cap et l'Australie sont les principaux fournisseurs.

L industrie lainière traverse depuis plusieurs années une crise très grave qui a comme cause principale la fermeture de certains marchés, notamment ceux des États-Unis où on a établi des droits prohibitifs; c'est aussi la mauvaise situation de certains autres marchés de l'Amérique du Sud et du Levant. Cette crise se manifeste en Belgique par une diminution dans l'exportation; pour les fils de laine elle est tombée de 56,000,000 de francs en 1887 à 29,000,000 de francs en 1904 et pour les tissus de 22,000,000 de francs à 13,000,000 de francs. Depuis cette époque, à part de légères fluctuations, les exportations restent stationnaires ainsi que le prouve le tableau comparatif suivant :

Exportations des tissus de laine, en francs:

1904, 14,254,070; 1903, 14,849,780; 1902, 14,638,010.

On croit, cependant, que cette crise n'est que passagère car sous le rapport de l'outillage, du prix et de la qualité des produits, l'industrie belge peut soutenir la concurrence étrangère.

Commerce de la laine.

1° **Fils cardés.** — Les importations en fils cardés se sont élevées en 1904 à 88,710 kilog. contre 60,740 kilog. en 1903. Ce sont la France et l'Allemagne qui se les sont partagés à peu près par moitiés égales comme le montre le tableau ci-après :

Allemagne, 37,560 kilog.; Angleterre, 10,070; France, 39,910; Pays-Bas, 1,160; Autres pays, 10.

La valeur des exportations en fils cardés a été en 1904 de 8,023,600 fr. contre 7,962,000 en 1903 se répartissant ainsi :

Allemagne	1.231.260	kilogrammes.
Angleterre	6.138.670	—
Autriche	51.900	—
Danemark	85.550	—
Portugal	17.570	—
Autres pays	124.260	—
France	183.710	—
Pays-Bas	32.750	—
Suisse	52.530	—
Etats-Unis	24.140	—
Suède	29.890	—

Les exportations vers l'Allemagne sont en augmentation d'environ 70,000 kilog.; en ce qui concerne la France, elles vont en déclinant à cause des droits de douane élevés qui frappent les fils belges à l'entrée dans ce pays.

2° *Fils peignés.* — Les importations de fils peignés se sont élevées en 1904 à 703,790 kilog. contre 725,430 en 1903 et 712,800 en 1902, provenant de :

L'Allemagne	52.150	kilogrammes.
L'Angleterre	99.260	—
La France	549.820	—
Autres pays	2.700	—
Total	703.930	kilogrammes.

Comme le montre ce tableau, la grande majorité des fils peignés importés vient de France; cependant nos importations sont en diminution.

Importations françaises en kilogrammes :

1904, 549,820; 1903, 571,270; 1902, 591,520.

Les exportations de fils peignés se chiffrent par 1,397,640 kilog. contre 1,708,490 en 1903 et 1,341,830 en 1902. Elles se répartissent ainsi :

Allemagne	774.930	kilogrammes.
Angleterre	3.050	—
Autriche	82.550	—
France	21.340	—
Pays-Bas	170.740	—
Suède	15.320	—
Suisse	136.730	—
Russie	400	—
Autres pays	173.680	—
Total	1.397.640	kilogrammes.

3° *Tissus de laine.* — La valeur des importations de tissus de laine a été de 18,874,970 fr. au lieu de 18,404,470 fr. en 1903 et 19,923,970 fr. en 1902. Cette même année, les exportations ont eu une valeur de 14,254,670 fr. contre 18,849,780 fr. en 1903 et 14,638,010 fr. en 1902.

Tannerie. — La province de Liége renferme 67 tanneries et tanneries-corroieries. Cette industrie est disséminée dans toute la province et nombre de villes et villages comptent un ou deux établissements. Liége et Verviers en possèdent 8 chacun. Stavelot en groupe 34.

La petite industrie prédomine; en effet, tous les établissements, à part 15, emploient moins de 10 ouvriers, 9 en emploient

de 10 à 20, 5 de 20 à 50 et 1 plus de 50. Presque toutes les tanneries de la province sont la propriété d'un particulier ou d'une société. Les sociétés anonymes sont l'exception ou de création toute récente.

On travaille surtout les peaux de bœufs, vaches et taureaux. Les peaux brutes proviennent surtout de la République Argentine et de l'Uruguay, soit directement par le port d'Anvers, soit par les ports français, anglais, allemands, etc.

La proportion de peaux indigènes par rapport à celle de peaux importées est faible et diminue constamment.

	1902.	1903.
	(En kilogrammes.)	
Provenance belge	17.992.504	13.272.940
Provenance étrangère	52.220.917	58.229.198
Totaux	66.513.421	71.571.138

(Ces chiffres s'étendent à la Belgique entière.)

Il en est de même des matières tannantes; elles proviennent surtout de France, Algérie, Allemagne, Angleterre, Grand-Duché de Luxembourg.

Les tanneries de cuir fort travaillent exclusivement pour le marché intérieur. Les principaux articles d'exportation sont les cuirs lissés.

François Crozier,

Consul de France.

PUBLICATIONS DE L'OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e).

MONOGRAPHIES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Paiement en valeurs sur Paris

	Prix.	Par poste.
N° 4. — Le commerce des vins à l'étranger et aux colonies (2e édition.)		
Ouvrage complet (trois volumes et un supplément)	12 »	12 85
Prix de chaque volume acheté séparément :		
Vol. I. — (700 pages) : Europe, *Février 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. II. — (600 pages) : Asie, Afrique, Amérique, Océanie, *Août 1903* (3)	6 »	6 85
Vol. III. — (160 pages) : Colonies françaises, *Décembre 1903* (4)	3 »	3 40
Supplément au tome II (32 pages) : Brésil et Honduras, *Juin 1904*	1 »	1 10
N° 5. — La publicité à l'étranger : *Catalogues et journaux, Février 1901*	2 »	2 25
N° 6. — Recueil de renseignements douaniers concernant les colonies françaises, *Mai 1901. (Ce recueil est tenu à jour par des suppléments)*	4 »	4 30
1er Supplément, *Mars 1902*	» 30	» 40
2e Supplément, *Décembre 1903*	1 »	1 15
N° 7. — Le commerce de la parfumerie à l'étranger, *Octobre 1901*	3 »	3 45
N° 8. — Le recouvrement des créances commerciales à l'étranger et aux colonies. *(Cet ouvrage est divisé en 8 fascicules.)* (L'ouvrage complet)	20 »	20 85
Chaque fascicule	5 »	3 25
N° 9. — Itinéraires et renseignements généraux à l'usage des employés et voyageurs de commerce français à l'étranger.		
Chaque fascicule	1 »	1 15
1er fascicule : Brésil, Uruguay, République Argentine, Chili, *Décembre 1901*		
2e fascicule : I. Chili, Bolivie, Pérou, Équateur ; II Vénézuela, Trinité, Colombie, *Juillet 1902.*		
3e fascicule : Mexique, *Novembre 1905.*		
4e fascicule : Centre Amérique (Costa-Rica, Nicaragua, Honduras, San Salvador, Guatémala), *Novembre 1905.*		
N° 10. — Le commerce de la coutellerie.		
Chaque fascicule	2 »	2 25
1er fascicule : Cuba, Haïti, République Dominicaine, Porto-Rico, Mexique, Guatemala, Honduras, Nicaragua, San Salvador, Costa-Rica, *Septembre 1904.*		
2e fascicule : Colombie, République de Panama, Vénézuéla, Trinidad, Guadeloupe, la Martinique, Guyane française, Brésil, *Novembre 1904.*		
3e fascicule : Uruguay, République Argentine, Chili, Paraguay, Pérou, Bolivie, *Janvier 1905*		
N° 11. — L'exportation des beurres français en Angleterre. — Moyens de la relever et de l'accroître, *Septembre 1905*	1 »	1 10

SUPPLÉMENT AU *Moniteur officiel du Commerce* DU 28 DÉCEMBRE 1905.

RAPPORTS COMMERCIAUX

DES AGENTS DIPLOMATIQUES ET CONSULAIRES DE FRANCE

Année 1905

N° 491

Possessions anglaises d'Europe

MALTE

Situation économique et mouvement commercial et maritime de Malte pendant l'année 1904.

VENTE AU NUMERO :

OFFICE NATIONAL DU COMMERCE EXTÉRIEUR

3, rue Feydeau, Paris (2e)

Prix du fascicule : 40 centimes.

DERNIERS RAPPORTS PUBLIES

Numéros.		Prix.
471.	— **Espagne** : Mouvement commercial de Malaga pendant l'année 1904.	» 20
472.	— **Allemagne** : Le commerce de Brême en 1904. .	» 20
473.	— **Bulgarie** : Commerce extérieur de la Bulgarie en 1904.	» 20
474.	— **Autriche-Hongrie** : Situation économique de la Bohême et de la Moravie. — Commerce spécial de l'Autriche-Hongrie en 1904.	» 30
475.	— **Turquie d'Asie** : Mouvement du commerce, de l'agriculture et de l'industrie dans la circonscription de Damas en 1904.	» 10
476.	— **Italie** : Les importations françaises à Gênes en 1904.	» 20
477.	— **Japon** : Situation économique et commerce extérieur du Japon en 1904.	» 20
478.	— **Possessions anglaises d'Afrique** (Transvaal) : Le commerce d'importation au Transvaal. — Conditions économiques qui le régissent depuis la guerre. — Situation des banques.	», 30
479.	— **Grand-Duché de Luxembourg** : Situation générale du commerce et de l'industrie du Grand-Duché de Luxembourg pendant l'année 1904.	» 20
480.	— **Japon** : Commerce et navigation du port de Kobé en 1904.	» 30
481.	— **Allemagne** : Statistique générale du commerce et de la navigation de Hambourg pour l'année 1904. — Le commerce et la navigation de la France à Hambourg.	» 20
482.	— **Uruguay** : Commerce extérieur de l'Uruguay en 1903 — Transactions françaises.	» 30
483.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce général en 1904	» 20
484.	— **Autriche-Hongrie** : Commerce de Trieste en 1904.	» 20
485.	— **Pays-Bas** : Mouvement commercial, industriel et maritime du port de Rotterdam en 1904. . . .	» 40
486.	— **Italie** : Mouvement commercial et maritime de Naples en 1904.	» 50
487.	— **Angleterre** : Commerce et navigation de Southampton en 1904.	» 20
488.	— **Possessions anglaises d'Amérique** (Terre-Neuve) : Mouvement commercial de la colonie de Terre-Neuve pendant l'exercice 1903-1904. .	» 20
489.	— **Allemagne** : Situation économique de l'Allemagne en 1904. — L'agriculture et l'élevage en Württemberg.	» 30
490.	— **Belgique** : Situation commerciale et industrielle de la circonscription consulaire de Liège en 1904.	» 20

POSSESSIONS ANGLAISES D'EUROPE

MALTE.

Situation économique et mouvement commercial et maritime de Malte pendant l'année 1904.

Malte... **Importance du commerce de Malte en 1904.** — Le commerce de l'archipel maltais, qui comprend principalement les îles de Malte et de Gozo, s'est élevé, pendant l'exercice 1904, à 4,562,206 liv. st., soit114,055,150 fr., se décomposant comme suit :

1° IMPORTATION.

	Livres sterling.	Francs.
a) Produits taxés	1.318.430	32.960.750
b) Produits admis en libre franchise	2.800.000	70.000.000
Total de l'importation	4.118.430	102.960.750

2° EXPORTATION.

a) Produits de l'agriculture	120.000	3.000.000
b) Produits de l'industrie maltaise	200.000	5.000.000
Total de l'exportation	320.000	8.000.000

3° TRANSIT.

Total du transit	123.776	3.094.400

Sur les produits importés soumis à des droits de douane et dont le total pour 1904 a atteint 32,960,750 fr., il y a une augmentation de 1,419,500 fr. par rapport à l'année 1903.

En ce qui concerne les importations des produits admis en libre franchise et dont les statistiques ne sont qu'incomplètement relevées, il n'a pas été possible d'établir de comparaison avec les résultats des années précédentes, ces évaluations n'étant qu'approximatives. Il en est de même pour les exportations. Quant au commerce de transit, on constate un accroissement de 400,800 fr. sur les chiffres de l'exercice 1903.

A côté de ce mouvement, qui se rapporte au commerce local proprement dit et qui seul nous intéresse, il y lieu de signaler, à titre de simple renseignement, celui des marchandises qui n'ont pas été débarquées et ont continué le voyage pour une autre destination. Ce mouvement, qui est la conséquence de la relâche importante des navires dans ce port, s'est traduit en 1904 par les chiffres suivants :

	Livres sterling.	Francs.
	—	—
Importation	5.839.649	145.991.225
Exportation	6.022.107	150.552.675
Total	11.861.756	296.543.900

Ainsi qu'il résulte des statistiques ci-dessus, toute l'importance de Malte réside dans son commerce d'importation. En effet, sa production agricole étant insuffisante et son industrie très peu développée, il a fallu réclamer au dehors tout ce qui était nécessaire :

1° Pour l'occupation anglaise ;

2° Pour une population fort dense qui s'accroît progressivement tous les ans ;

3° Pour un mouvement maritime considérable.

Ce sont là les causes principales de la prospérité commerciale de ce pays.

L'occupation anglaise. — L'occupation anglaise nécessite, à Malte, l'entretien d'une garnison de 10,882 hommes et d'une flotte comprenant 11,694 marins, soit en tout 22,576 hommes. De tels effectifs sont naturellement une source de revenus considérables pour le commerce de cette île. Un cuirassé seul, lorsqu'il stationne à Malte, laisse en moyenne une somme de 15,000 fr. par jour entre les mains des négociants du pays. Mais indépendamment des dépenses individuelles des hommes et de celles résultant du service des approvisionnements, il faut encore compter celles qu'exigent les nombreux travaux que le gouvernement fait exécuter tous les ans. Ce sont généralement des constructions de casernements ou d'hôpitaux, des réparations à faire aux ouvrages de défense, aux arsenaux ou aux autres établissements militaires, etc. Actuellement l'Amirauté fait construire un brise-lames et deux bassins de radoub à l'usage des navires de guerre. Tous ces travaux occupent environ 12,000 ouvriers. Pour les deux dernières entreprises seulement, le Parlement anglais a voté près de 50 millions de francs dont une grande partie ira au commerce maltais.

En outre, l'hiver attire ici un certain nombre de riches familles anglaises qui fréquentent assidûment toutes les réu-

nions mondaines qu'organisent le corps des officiers et contribuent ainsi, dans une large mesure, à la prospérité du commerce de ce pays.

Au total, on estime que le commerce de Malte est redevable à l'occupation anglaise d'une somme d'environ 35 millions de francs par an.

Accroissement progressif de la population. — Les statistiques du gouvernement évaluent actuellement la population civile de Malte et de Gozo à 202,125 habitants. On estime que dans les conditions actuelles cette population s'accroît d'environ 3,000 à 3,500 âmes par an. Cette rapide augmentation tient surtout à l'excédent des naissances sur les décès. L'année 1904 seule accuse un excédent de 2,606 naissances, les chiffres étant les suivants :

Naissances	7.425
Décès	4.819
Différence en faveur des naissances	2.606

Le tableau ci-dessous, qui donne le total de la population civile des précédents recensements à dater de 1842, permettra de se rendre compte de cet accroissement :

Époques des recensements.	Population civile.
1842	114.499 personnes.
1851	123.496 —
1861	134.055 —
1871	141.775 —
1881	149.782 —
1891	165.037 —
1901	184.742 —

La superficie totale de Malte et de Gozo étant de 303 kilomètres carrés, il en résulte que la densité de la population, sans tenir compte de la garnison et de la flotte, est de 650 habitants par kilomètre carré. La Belgique étant le pays d'Europe où la population est la plus dense (environ 210 habitants par kilomètre carré), on peut dire que la densité de l'archipel maltais est la plus forte du monde entier.

En présence de ces faits, la question de la surpopulation va devenir un problème difficile à résoudre le jour où les grands travaux exécutés par les autorités militaires et navales seront achevés. Le gouvernement a déjà mis ce problème à l'étude dont la solution ne parait se trouver que dans l'encouragement à l'émigration.

Le Mouvement maritime. — Il va sans dire que le mouvement maritime considérable de ce port, que nous étudierons en détail au chapitre suivant, est également un des

principaux facteurs de la vitalité commerciale de ce pays. En effet, les nombreux navires marchands qui fréquentent Malte et dont le total pour 1904 a été de 3,965, donnent lieu à un commerce très important principalement en ce qui concerne la fourniture des vivres et boissons et des objets nécessaires à la navigation.

En outre, les opérations de chargement et de déchargement qui se font au moyen de chalands occupent un grand nombre d'ouvriers en même temps qu'elles font vivre une industrie spéciale, celle de la batellerie.

Pour terminer, nous dirons que ce mouvement maritime amène à Malte un contingent annuel d'environ 30,000 passagers auxquels le commerce maltais doit une bonne part de sa prospérité.

MOUVEMENT MARITIME.

La situation géographique de l'île de Malte et les facilités qu'elle offre à la navigation en ont fait l'escale naturelle des navires partant d'Europe à destination de l'Orient ou de l'Extrême-Orient et vice versa. Cette île a néanmoins perdu de l'importance qu'elle avait autrefois. Si on observe, en effet, le mouvement du port de La Vallette pendant la période de 1891-1900, on constate une moyenne annuelle de :

Vapeurs, 2,677 jaugeant 3,431,130 tonneaux ;

Voiliers, 1,258 jaugeant 80,964 tonneaux.

Or, la moyenne des dix années précédentes avait été de :

Vapeurs, 3,997 jaugeant 4,489,930 tonneaux ;

Voiliers, 1,432 jaugeant 126,585 tonneaux.

Cette diminution est attribuée aux causes suivantes :

1° La concurrence faite par Alger comme port charbonnier ;

2° La décroissance du commerce de transit qui occupait jadis une importance considérable à Malte ;

3° Les perfectionnements modernes apportés à la construction maritime, tels que l'accroissement de la vitesse avec une consommation moindre de combustible, qui ont permis à beaucoup de vapeurs venant d'Europe d'atteindre Port-Saïd d'un seul trait et d'éviter ainsi l'escale de Malte toujours fort coûteuse par la perte de temps qu'elle nécessite.

Navigation à vapeur. — Pendant l'année 1904, il est entré dans ce port 2,682 vapeurs jaugeant 4,107,794 tonneaux. Les arrivées de vapeurs pendant les cinq années précédentes s'étaient réparties comme suit :

Années.	Vapeurs.	Jauge.
—	—	—
1899.	2.415	3.236.624 tonneaux.
1900.	2.538	3.446.027 —
1901.	2.526	3.506.538 —
1902.	2.526	3.735.644 —
1903.	2.242	3.106.408 —
Moyenne annuelle. . .	2.449	3.406.648 tonneaux.

Les chiffres de l'année 1904 accusent donc sur l'année 1903 une augmentation de 440 vapeurs et de 1,001,386 tonneaux et de 233 vapeurs et 701,146 tonneaux sur la moyenne des cinq années précédentes. C'est dire que dans le cours de l'exercice 1904, la navigation à vapeur a progressé considérablement dans ce port.

Navigation à voile. — Pendant cette même période, la navigation à voile a été représentée par 1,283 voiliers jaugeant 77,954 tonneaux, contre 1,230 voiliers jaugeant 65,874 tonneaux en 1903. Il y a donc une augmentation de 53 navires et de 12,080 tonneaux.

La statistique suivante permettra de se rendre compte du mouvement de la navigation à voile pendant les cinq dernières années :

Années.	Voiliers.	Jauge.
—	—	—
1899.	1.141	62.151 tonneaux.
1900.	1.232	61.375 —
1901.	1.407	68.787 —
1902.	1.328	68.051 —
1903.	1.230	65.874 —
Moyenne annuelle .	1.276	65.248 tonneaux.

Les arrivées de 1904 sont donc supérieures de 7 voiliers et de 12,706 tonneaux à la moyenne des cinq dernières années.

Comme on le voit, la navigation à voile dans ce port s'est relevée sensiblement pendant cet exercice.

Part des pavillons étrangers dans le mouvement de la navigation.

Les pavillons étrangers qui ont contribué à ce mouvement encore considérable sont, dans l'ordre d'importance, les suivants :

1° Navigation à vapeur.

Pavillons.	Nombre.	Tonnage.
Anglais	1.555	3.004.166 tonneaux.
Austro-hongrois	478	296.673 —
Allemand	234	347.173 —
Italien	169	186.876 —
Français	47	38.523 —
Norvégien	42	74.177 —
Hollandais	39	34.776 —
Maltais	35	18.302 —
Grec	27	35.039 —
Belge	14	16.566 —
Russe	12	12.768 —
Danois	9	15.873 —
Espagnol	9	11.830 —
Suédois	5	7.072 —
Ottoman	4	1.243 —
Roumain	2	2.904 —
Japonais	1	3.833 —
Totaux	2.682	4.107.794 tonneaux.

2° Navigation à voile.

Italien	1.011	52.561 tonneaux.
Grec	159	12.953 —
Ottoman	34	3.914 —
Maltais	29	3.626 —
Tunisien	23	1.312 —
Monténégrin	11	2.045 —
Samiate	7	452 —
Crétois	5	441 —
Anglais	2	425 —
Norvégien	1	126 —
Espagnol	1	99 —
Totaux	1.283	77.954 tonneaux.

3° Yachts à vapeur.

Pavillons.	Nombre.
Anglais	11
Américain	2
Français	2
Allemand	1
Ottoman	1
Russe	1
Total	18

4° Yachts à voile.

Anglais 1

Bâtiments de guerre. — En 1904, le mouvement des bâtiments de guerre dans ce port s'est décomposé comme suit :

Entrées, 333 ; sorties, 282.

Voici le détail de ce mouvement :

Pavillons.	Entrées.	Sorties.
Anglais	306	255
Américain	10	10
Grec	6	6
Italien	3	3
Allemand	3	3
Austro-hongrois	1	1
Hollandais	1	1
Chilien	1	1
Ottoman	1	1
Brésilien	1	1
Totaux	333	282

L'escadre anglaise stationne à Malte pendant près de six mois, du commencement de novembre aux premiers jours de mai. Dans le cours de cette période, elle se composait de 55 bâtiments et on en évaluait les effectifs à environ 11,694 hommes. Actuellement, cette flotte a été réduite par suite de la formation d'une escadre à Gibraltar. Aussi le commerce maltais a déjà subi de ce fait une perte sensible.

Approvisionnement des bâtiments de guerre et de commerce. — L'approvisionnement des bâtiments de guerre et marchands donne lieu à un commerce des plus importants sur cette place.

On évalue à environ 3 millions de francs par an la seule fourniture des vivres et boissons, non compris les vivres frais.

L'eau potable est livrée à bord des bâtiments au prix de 2 fr. par tonneau y compris la location des fûts.

L'armement trouve à Malte, à des prix comparativement peu élevés, tous les articles nécessaires à la navigation. Les provisions de bouche sont vendues à des prix modérés.

Embarquement et débarquement des marchandises. — Les navires ne touchant pas à quai, il est donné aux capitaines toutes les facilités nécessaires pour l'embarquement et le débarquement des marchandises qui se font au moyen de chalands.

Réparations de navires. — Il y a à Malte un bassin de

radoub hydraulique réservé aux navires de commerce. Il est situé dans le port de la quarantaine et est accessible aux bâtiments de toutes dimensions. Il n'y a pas de tarif spécial pour les droits de carénage. Les prix sont débattus de gré à gré et varient suivant le temps que le navire doit passer dans la cale sèche et l'importance du travail à effectuer.

Les bâtiments marchands vont souvent se faire réparer à Messine et à Bizerte.

La Compagnie Péninsulaire et Orientale possède également des ateliers de réparation, mais destinés seulement à ses paquebots.

L'Amirauté, elle aussi, a ses docks de carénage réservés uniquement aux bâtiments de la flotte anglaise ou aux navires de guerre étrangers.

Droits de port et de tonnage. — Les droits de port et de tonnage sont les suivants à Malte :

Vapeurs ne dépassant pas 400 tonnes, 25 fr.
— de 400 à 800 tonnes, 50 fr.
— au-dessus de 800 tonnes, 75 fr.
Voiliers déchargeant des marchandises, 0 fr. 30 par tonne.

Compagnies de navigation faisant escale à Malte. — Les principales compagnies de navigation dont les bâtiments font escale à Malte sont les suivantes :

1° Compagnies anglaises.

La *Compagnie Péninsulaire et Orientale*. Cette compagnie ne fait pas régulièrement l'escale de Malte. Quelquefois ses paquebots-poste retournant d'Extrême-Orient touchent à Malte pour repartir, quelques heures après, soit sur Marseille ou sur Londres.

La *Compagnie Papayanni*, qui fait les voyages de Liverpool à Syra, Smyrne et Constantinople et de Liverpool à Alexandrie et Chypre, par Malte.

La *Prince Line*, ligne de vapeurs entre l'Angleterre et le Levant, touchant à Malte.

La *Compagnie de navigation à vapeur Moss*. Les navires de cette compagnie font les voyages de Liverpool à Alexandrie, touchant aux ports intermédiaires de Gibraltar et Alger, ainsi que les voyages de Liverpool à Constantinople avec escales à Gibraltar, Malte, Syra et Smyrne.

La *Compagnie Ellermann*, dont les navires vont de Liverpool au Levant et Alexandrie, par Gibraltar et Malte.

L'*Ocean Steamship C° Ltd*, de Liverpool à Shanghaï, touchant à Malte à l'aller et au retour.

La *Gulf Line*, de Londres pour l'Australie, par Malte.

La *Clan Line*, d'Angleterre pour l'Inde avec escale à Malte.

La *Compagnie de navigation à vapeur Cunard*, de Liverpool à Constantinople, Smyrne et Alexandrie, par Gibraltar, Malte et Syra.

La *ligne de vapeurs à hélice Thomas Wilson, Sons and C°*, de Londres à Bombay et Calcutta.

La *City Line*, d'Angleterre pour l'Inde.

La *Compagnie Star*, de Londres à Calcutta.

La *Compagnie P. Henderson and C°*, de Londres pour Liverpool et Rangoon.

La *ligne de vapeurs Westcott and Lawrence*, de Londres au Levant et la mer Noire.

La *Ducal Line of Steamships*, de Londres à Calcutta.

L'Union Line Royal Mail Steamers.

2° Compagnies allemandes.

La *Deutsche Levante Linie*, de Hambourg, Anvers, Rotterdam, Newcastle, Hâvre et Bordeaux, pour le Levant, la mer Noire et le Danube.

Ainsi qu'on le voit, cette compagnie a compris le Havre et Bordeaux dans ses itinéraires. Aucun service régulier français n'existant entre ces ports et le Levant, les navires de cette ligne y trouvent toujours une quantité importante de marchandises.

On signale en outre que la Compagnie *Atlas*, de Brême, va bientôt organiser un service de ce port à destination de l'Orient avec escale à Malte.

3° Compagnies italiennes.

La Compagnie de Navigation générale italienne Florio-Rubattino.

Un vapeur de cette compagnie arrive tous les lundis de Tripoli et repart le même jour pour Syracuse, Catane, Messine, Reggio, Naples, Livourne et Gênes.

Un autre navire de la même compagnie revenant de Gênes avec escales, arrive à Malte, le mardi, pour repartir, le mercredi suivant, sur Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse, Tunis, Cagliari, Livourne et Gênes.

Enfin, depuis le 1er juillet 1905, la compagnie a organisé le service suivant :

Un vapeur arrive à Malte, tous les quinze jours, le samedi,

venant de Marseille, Gênes, Palerme, Trapani, Favignana, Marsala, Mazzara, Sciacca, Porto-Empedocle, Palma, Licata, Terranova, Scoglietti, Marsamemi et Syracuse, pour repartir, le dimanche suivant, sur Tripoli de Barbarie, Benghazi, Misurata, Derna et La Canée, et un autre, venant de La Canée et les escales ci-dessus, arrive à Malte, le mercredi, pour en repartir, le jeudi suivant, à destination de Marseille, par les ports intermédiaires déjà signalés.

Grâce à ce nouveau service, la Tripolitaine et la Crète vont se trouver en communication directe avec Marseille.

4° Compagnies austro-hongroises.

La *Compagnie Adria, de Fiume*. Cette compagnie est chargée du service postal entre Malte et le continent et reçoit, à cet effet, une subvention annuelle du Gouvernement local de 5,000 liv.st.

Le vapeur « Carola », qui a été mis sur cette ligne et prend également des passagers, arrive tous les soirs à minuit de Syracuse et repart deux heures plus tard, lundis exceptés, pour cette même destination.

Le bail de cette compagnie prenant fin en 1907, le Gouvernement va, dans le courant de cette année, provoquer les soumissions des armateurs. On prétend que l'on exigera de la compagnie de navigation concessionnaire un vapeur d'une vitesse d'au moins 16 nœuds et bien aménagé pour le transport des passagers.

La même compagnie a encore un service hebdomadaire pour Reggio et Catane et un autre de Fiume à Alger et Glasgow, par Malte.

En outre, tous les étés, elle organise un service hebdomadaire sur Marseille *viâ* Messine et Naples.

5° Compagnies américaines.

La *Norddeutscher Lloyd* et *Hamburg American Line of fast express steamers*, de Gênes à Naples et New-York *viâ* Gibraltar.

Philps' Direct Line de New-York à Malte.

6° Compagnies hollandaises.

La *Royal Netherland steam Navigation C°*, communications entre la Hollande et la Méditerranée.

7° Compagnies maltaises.

Parmi les lignes ayant leur siège principal à Malte nous devons signaler :

La *ligne des vapeurs maltais*, armateur Francesco Pace, qui

fait les voyages de Malte aux Échelles du Levant (2 vapeurs), et la *ligne postale de Malte à Gozo* (2 vapeurs).

Il y a, en outre, 3 petits voiliers faisant le cabotage avec les pays voisins.

A l'époque où le commerce de transit était prospère, la flotte maltaise était importante. C'est ainsi qu'en 1840 elle comptait 161 bâtiments jaugeant 17,923 tonneaux. A la fin de 1872 elle comprenait encore 118 navires d'une jauge totale de 22,042 tonneaux, dont 6 vapeurs ayant 1,450 tonneaux. Les chiffres d'aujourd'hui, donnés ci-dessus, sont le résultat de la décadence de ce commerce et de la concurrence faite par les grandes compagnies de navigation.

8° Compagnies françaises.

Pour terminer cette nomenclature, il ne nous reste plus qu'à parler de la *Compagnie générale Transatlantique* dont les paquebots-poste font un service régulier hebdomadaire entre Marseille et Malte *viâ* Tunis et retour à Marseille par la même voie. Le paquebot, qui part de Marseille le lundi à midi arrive à Malte le jeudi matin et en repart le même jour, à 5 heures du soir, pour être de retour à Marseille le dimanche matin de très bonne heure.

La navigation française à Malte se résume à peu près dans les 52 bâtiments que nous envoie cette Compagnie. En 1904, les grèves de Marseille ayant interrompu le service à deux reprises différentes, le trafic a été moins important. Pendant cette période, les 41 navires que ce port a reçus ont débarqué 5,600 tonnes de marchandises et embarqué 900 tonnes.

Le mouvement des passagers a été de 2,300 à l'arrivée et de 2,800 au départ.

Nous devons signaler que la Compagnie vient, à partir du 13 juillet 1905, de réduire comme suit le prix des passages de Malte à Marseille :

Classe.	Ancien tarif.	Nouveau tarif.
	Francs.	
1re classe, aller	170	140
1re — aller et retour	306	252
2e — aller	115	95
2e — aller et retour	207	171

Cette mesure assurera plus que jamais à la Compagnie Générale Transatlantique la suprématie pour le transport des passagers sur cette ligne en même temps qu'elle lui amènera une nouvelle clientèle pour laquelle les anciens prix étaient trop élevés.

Les communications avec Marseille.

De l'examen des divers services des différentes Compagnies de navigation, il résulte que Marseille est en communication avec Malte par les services suivants :

1° La *Compagnie Générale Transatlantique* dont nous donnons ci-dessus les renseignements détaillés relatifs à sa ligne de Malte à Marseille *vià* Tunis ;

2° La *Compagnie hongroise Adria* qui, tous les ans, organise un service d'été à prix réduits de Malte sur Marseille *vià* Messine et Naples. Le voyage se fait en 114 heures, y compris une escale de 6 heures à Messine et de 26 heures à Naples. Ce service, qui commence le 1er juin et prend fin le 31 octobre, est hebdomadaire. Le départ de Malte a lieu tous les mercredis à 5 heures du soir ;

3° La *Compagnie Péninsulaire et Orientale* dont les paquebots qui font escale à Malte se rendent quelquefois directement à Marseille ;

4° La *Compagnie de Navigation générale italienne Florio-Rubattino*. Cette Compagnie a, depuis le 1er juillet 1905, organisé un nouveau service bi-mensuel pour le transport des marchandises et des passagers :

1° De Marseille à Malte par Gênes, Palerme, Trapani, Favignana, Marsala, Mazzara, Sciacca, Porto Empedocle, Palma, Licata, Terranova, Scoglietti, Marsamemi et Syracuse ;

2° De Malte à La Canée par Tripoli de Barbarie, Benghazi, Misurata et Derna.

Le retour de La Canée à Marseille a lieu par les mêmes escales.

On remarquera qu'il n'existe pas de ligne circulaire :

1° Marseille, Tunis, les ports de la côte tunisienne, Tripoli, Malte, Naples et Marseille ;

2° Marseille, Naples, Malte, Tripoli, les ports de la côte tunisienne, Tunis et Marseille.

La Compagnie Touache, qui dessert déjà Tripoli, semble toute indiquée pour organiser ce nouveau service qui, d'après ce que l'on croit, pourrait donner de bons résultats tant au point de vue du transport des passagers que des marchandises.

Un service direct Malte-Naples-Marseille serait fort apprécié de la population maltaise, surtout en ce qui concerne Naples, vu qu'on ne peut atteindre ce port sans de nombreuses escales qui retardent considérablement le voyage.

Mouvement des passagers. — Pendant l'année 1904, près de 29,000 passagers civils ou militaires ont débarqué dans ce port et environ 25,000 se sont embarqués, dont la majeure par-

tie pour les destinations d'Europe. En 1903, les arrivées n'avaient été que de 26.000.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, la Compagnie Générale Transatlantique a contribué à ce mouvement pour 2.300 passagers à l'arrivée et 2.800 au départ.

IMPORTATION.

a) *Produits taxés.*

Les importations des marchandises soumises à des droits de douane se sont élevées, en 1904, à 1,318,430 liv. st., soit 32 millions 960.750 fr.

Voici, par ordre d'importance, les pays qui ont contribué à ce mouvement :

Pays.	Valeur de l'importation.
Angleterre et possessions anglaises	328 724 livres sterling.
Russie	238.452 —
Italie	157.483 —
Turquie	147.170 —
Autriche-Hongrie	111.275 —
Tripolitaine	99.364 —
Amérique	73.735 —
Grèce	56.676 —
Tunisie	35.227 —
France et Algérie	21.060 —
Espagne	17.700 —
Belgique et Hollande	10.688 —
Roumanie	10.671 —
Allemagne	9.737 —
Égypte	468 —
Total	1.318.430 livres sterling.

Voici maintenant le détail de ces importations :

Blé. — Les importations de blé, en 1904, ont été de 304.766 hectolitres provenant des pays suivants :

Russie	301.214 hectolitres.
Amérique du Nord	3.068 —
Tripolitaine et autres pays	484 —
Total	304.766 hectolitres.

En 1903, ces importations avaient atteint 217.418 hectolitres et pendant les cinq années précédentes, elles s'étaient réparties comme suit :

Années.	Quantités.
1898	325.127 hectolitres.
1899	290.974 —
1900	225.817 —
1901	198.241 —
1902	178.323 —
Moyenne annuelle	243.695 hectolitres.

Il y a une plus-value de 87,348 hectolitres ou de 40.17 0/0 sur le chiffre de l'exercice 1903 et de 61,071 hectolitres ou de 25.06 pour cent sur la moyenne des cinq années précédentes. Cette augmentation, si bien soutenue, est attribuée, d'abord, à l'accroissement progressif de la population et, ensuite à la création récente de l'industrie de la minoterie à Malte.

Le prix moyen du blé en 1904 a été d'environ 14 fr. par hectolitre non compris les droits d'entrée qui sont de 12 fr. 50 par salme, mesure qui vaut 2 hectol. 90.

Orge. — En 1904, les importations de cette céréale ont été de 15,303 hectolitres, contre 16,814 hectolitres en 1903, soit une diminution de 1,511 hectolitres ou de 8.99 0/0.

Les pays qui ont contribué à cette importation sont, dans l'ordre, les suivants :

Tripolitaine	8.622 hectolitres.
Russie	2.062 —
Autriche-Hongrie	1.917 —
Turquie	1.760 —
Autres pays	942 —
Total	15.303 hectolitres.

Les importations, pendant les 4 années antérieures à 1903, avaient été les suivantes :

Années.	Quantités.
1899	6.655 hectolitres.
1900	6.879 —
1901	5.608 —
1902	1.737 —
Moyenne annuelle	5.220 hectolitres.

Ainsi qu'on le voit, le chiffre des importations de 1904, bien qu'inférieur à celui de 1903, accuse, sur la moyenne des quatre années précédentes, une augmentation de 10,083 hectolitres ou de 193,16 0/0.

Le prix moyen de l'orge en 1904 a été d'environ 7 fr. 50 par

hectolitre. Les droits d'entrée sont de 5 fr. par salme (2 hectolitres 90).

Maïs. — En 1904, il a été importé 2,331 hectolitres de maïs, comparativement à 2,018 hectolitres en 1903. C'est donc, en faveur de l'exercice 1904, une augmentation de 313 hectolitres ou de 15,51 0/0. Il vient surtout de Turquie, de Tripolitaine et de Grèce.

L'importation de cette céréale n'a pas eu à Malte tout le développement qu'elle aurait pu atteindre à cause des droits fort élevés qui la frappent. Ces droits sont de 7 fr. 50 par salme (2 hectol. 90),

Daris. — Les importations de daris, en 1904, sont en augmentation de 6,862 hectolitres ou de 22,33 0/0 sur celles de 1903, les quantités reçues ayant été les suivantes :

1904, 37,578 hectolitres ; 1903, 30,716 hectolitres.

Voici les provenances par ordre d'importance :

Turquie	31.854 hectolitres.
France.	1.810 —
Tripolitaine	1.662 —
Italie	1.632 —
Grèce et autres pays	620 —
Total	37.578 hectolitres.

Les exercices précédents avaient donné les résultats suivants :

1899.	28.684 hectolitres.
1900.	30.290 —
1901.	339 —
1902.	37.010 —
Moyenne annuelle.	24.079 hectolitres.

L'importation pour l'année que nous examinons est donc supérieure à la moyenne de 13,499 hectolitres ou de 56,06 0/0.

Les daris servent à nourrir les animaux.

Le prix moyen des daris en 1904 a été d'environ 10 fr. par hectolitre. Les droits d'entrée sont de 3 fr.75 par salme (2 hectolitres 90,

Grain manufacturé. — Sous cette dénomination on comprend les farines ainsi que les pâtes et les biscuits.

En 1904, les importations de grain manufacturé se sont élevées à 108,925 quintaux métriques provenant, dans l'ordre, des pays suivants :

Royaume-Uni	45.110	quintaux métriques.
Amérique du Nord. .	37.471	—
France	15.660	—
Italie	8.316	—
Allemagne	1.574	—
Autriche-Hongrie . .	592	—
Grèce.	202	—
Total.	108.925	quintaux métriques.

Il y a une diminution de 23.454 quintaux métriques, c'est-à dire de 17,71 0/0, sur les chiffres de l'exercice précédent.

La statistique ci-dessous permettra de se rendre compte du mouvement des importations de grain manufacturé pendant les cinq années précédentes :

1898.	38.539	quintaux métriques.
1899.	58.676	—
1900.	108.915	—
1901.	129.170	—
1902.	138.372	—
Moyenne annuelle.	94.735	quintaux métriques.

Comparée à cette moyenne, l'importation de 1904 accuse encore une augmentation de 14,190 quintaux métriques ou de 14,97 0/0.

Cependant, le fait à remarquer est la diminution sensible des importations de farine par rapport à l'année 1903. C'est là le résultat de la création toute récente à Malte d'une industrie nouvelle, celle de la minoterie, qui est appelée à prendre une certaine importance, en raison de l'augmentation progressive de la population.

Au 1er juillet 1905 on cotait en France les gruaux à 23 fr. 50 les 100 kilog., quai Marseille. A ce prix il faut ajouter :

1 fr. 50 de fret ; 0 fr. 25 de frais de débarquement ; 0 fr. 20 pour le pesage ; 9 fr. de droits de douane ; 0 fr. 20 de camionnage et autres frais.

De sorte qu'à Malte les 100 kilos reviennent à 34 fr. 65.

Les farines d'Angleterre et des États-Unis sont les mêmes que celles de France, sauf quelque petite différence pour les qualités extra.

Vins. — L'importation des vins, en 1904, a été de 136,156 hectolitres, tandis qu'en 1903 elle s'était élevée à 141,902 hectolitres. Il y a donc eu une petite diminution de 5,747 hectolitres ou de 4.04 0/0.

Les vins consommés à Malte proviennent des pays suivants, classés d'après leur importance :

Grèce	85.417 hectolitres.
Italie	17.660 —
Turquie	11.037 —
Espagne	8.516 —
Autriche-Hongrie	6.326 —
Tripolitaine	6.136 —
France	592 —
Autres provenances	472 —
Total	136.156 hectolitres.

Pendant les cinq années précédentes, les importations de vins s'étaient réparties comme suit :

Années.	Quantités.
1898	129.326 hectolitres.
1899	112.266 —
1900	119.939 —
1901	128.294 —
1902	131.148 —
Moyenne annuelle	124.195 hectolitres.

Les chiffres de l'exercice 1904 accusent sur cette moyenne une augmentation de 11.960 hectolitres ou de 9.63 0/0. Tout compte fait, ces importations restent à peu près stationnaires.

Comme on le voit, c'est la Grèce qui est le principal fournisseur de Malte. Le vin qu'elle envoie coûte de 10 fr. 50 à 11 fr. l'hectolitre, bord Le Pirée. Le fret, de ce port à Malte est de 2 fr. à 2 fr. 50 l'hectolitre. Il y a, en outre, à payer le coût, fret et assurance, les droits d'entrée et les frais de Malte, tels que magasinage, mesurage, courtage, etc., etc.

Le négociant en gros vend ces vins à raison de 25 fr. l'hectolitre. A Malte, la vente se fait par baril, mesure locale qui vaut exactement 43 litres 16, mais dont la valeur commerciale est de 43 litres 50. Les droits d'entrée sont de 3 shillings (3 fr. 75) par baril maltais pour les vins ne contenant pas plus de 15 degrés d'alcool. A 16 degrés, ils paient 7 sh. 11 d. (9 fr. 90) par baril. Aussi n'importe-t-on que des vins de 15 degrés. Tous ces vins sont détaillés à bon marché, mais leur qualité est mauvaise. Elle convient cependant aux Maltais, qui en font une consommation journalière évaluée à 1,000 barils, soit 43,160 litres.

L'Italie fournit surtout ses vins de Sicile (Marsala). Ces vins doux, forts et sans acides, sont très appréciés ici, mais ne peuvent pas lutter avec les vins de Grèce revenant bien meilleur marché.

La Turquie envoie des vins de Macédoine qui sont livrés

franco Malte à 11 fr. 50 l'hectolitre, non compris les droits de douane.

Autrefois, l'Espagne, qui expédiait beaucoup de vins de la région d'Alicante, a vu son commerce diminuer considérablement pendant ces dernières années à cause de la faveur accordée aux vins grecs.

La France ne figure dans ces statistiques qu'avec un contingent insignifiant de 592 hectol. C'est dire que nos vins ordinaires ne trouvent pas de débouché sur cette place, pas plus, d'ailleurs, que les vins d'Algérie et de Tunisie. Il n'est pas douteux que certains de nos vins du Midi seraient appréciés à Malte, mais ils n'arriveront jamais à s'introduire sur ce marché en présence des prix des vins de Grèce et même de Sicile qui défient toute concurrence. Ce ne sont que nos vins fins qui se consomment à Malte. La plupart proviennent de France, mais une certaine quantité est réexportée d'Angleterre par l'intermédiaire de maisons ayant des entrepôts où elles peuvent garder leurs marchandises en franchise.

Spiritueux. — En 1904, on a importé 6,656 hectolitres de spiritueux, contre 6.363 hectolitres en 1903, soit une augmentation de 293 hectolitres ou de 4.59 0/0.

Voici les provenances par ordre d'importance :

Autriche-Hongrie	2.566 hectolitres.
Royaume-Uni	2.387 —
France	802 —
Allemagne	492 —
Autres provenances	409 —
Total	6.656 hectolitres.

La statistique ci-dessous, qui donne le chiffre des importations des cinq années précédentes, permettra de se rendre compte de la marche de ce commerce :

Années.	Quantités
1898	9.099 hectolitres.
1899	9.285 —
1900	12.354 —
1901	4 604 —
1902	5.878 —
Moyenne annuelle	8.252 hectolitres.

Il y a une diminution de 1,596 hectolitres ou de 19.34 0/0 sur la moyenne ci-dessus. Cette baisse notable est attribuable à l'augmentation des droits d'entrée sur les alcools. A ce sujet, la Chambre de Commerce n'a pas manqué d'appeler l'attention du Gouvernement sur la situation ainsi créée aux spiritueux qui

ne peut résulter qu'en une diminution notable des importations et par contre en une baisse au point de vue fiscal. Les statistiques de l'exercice actuellement en cours nous permettront de mieux juger les conséquences de cette élévation des droits d'entrée. Actuellement ces droits sont de 59 fr. 35 par baril maltais (43 litres 16) pour les spiritueux dont la force n'excède pas le degré constaté par l'hydromètre de Syke, de Londres, et ils augmentent ensuite en proportion avec le degré.

Les spiritueux consommés ici sont principalement le whisky, les eaux-de-vie, le rhum, le gin, etc.

La France envoie surtout des cognacs et des liqueurs de marque.

Bière. — Pendant l'année 1904, il a été importé 78,430 hectolitres de bière provenant des pays suivants :

Royaume-Uni	78.138 hectolitres.
Allemagne	158 —
Autres pays	134 —
Total	78.430 hectolitres.

En 1903, les importations ne s'étaient élevées qu'à 77,149 hectolitres. L'augmentation a donc été de 989 hectolitres ou de 1.66 0/0.

Voici le mouvement des importations pendant les cinq années précédentes :

Années.	Quantités.
1898	39.661 hectolitres.
1899	43.093 —
1900	49.539 —
1901	56.900 —
1902	62.047 —
Moyenne annuelle	50.248 hectolitres.

Les importations de l'exercice 1904 restent supérieures de 28.182 hectolitres, c'est-à-dire de 56.08 0/0 à la moyenne des cinq années précédentes.

C'est l'Angleterre qui a, jusqu'à présent, le monopole de ce commerce. La bière consommée est le pale-ale et le stout. La flotte et la garnison en consomment la plus grande quantité.

Les droits d'entrée sont de 0 fr. 45 par gallon (4 litres 54).

Huile d'olive. — L'importation de ce liquide, en 1904, s'est élevée à 7,000 hectolitres provenant des pays suivants :

Italie	3.097 hectolitres.
Tripolitaine	1.933 —
Espagne	1.508 —

Autriche-Hongrie	200 hectolitres.
France	92 —
Autres pays	170 —
Total	7.000 hectolitres.

En 1903, les importations avaient été de 6,811 hectolitres, il y a donc, en faveur de l'exercice 1904, une augmentation de 189 hectolitres, soit 2.77 0/0.

Voici quelles avaient été les importations d'huile d'olive pendant les cinq années précédentes :

Années.	Quantités.
1898	6.807 hectolitres.
1899	4.263 —
1900	4.610 —
1901	3.804 —
1902	5.041 —
Moyenne annuelle	4.905 hectolitres.

Comparée à cette moyenne, l'importation de 1904 accuse un excédent de 2,095 hectolitres ou de 42.69 0/0.

Le prix moyen a été d'environ 20 fr. par « caffiso », mesure maltaise qui vaut 20 litres 445, non compris les droits d'entrée qui sont de 0 fr. 60 pour cette même quantité.

Huile de coton. — Les importations d'huile de coton, en 1904, ont été de 9,604 hectolitres, contre 9,239 hectolitres en 1903, accusant ainsi une augmentation de 365 hectolitres, c'est-à-dire de 3.94 0/0.

Cet article provient des pays suivants :

Amérique	7.734 hectolitres.
Royaume-Uni	1.072 —
Autriche-Hongrie	457 —
Autres pays	341 —
Total	9.604 hectolitres.

Dans les cinq années précédentes, l'importalion avait été comme suit :

Années.	Quantités.
1898	3.108 hectolitres.
1899	9.569 —
1900	9.553 —
1901	10.332 —
1902	9.883 —
Moyenne annuelle	8.489 hectolitres.

Le chiffre de l'exercice 1904 reste encore supérieur à cette moyenne de 1,115 hectolitres ou de 13,13 0/0.

Les huiles de coton sont fréquemment mélangées à l'huile d'olive. La Chambre de Commerce a déjà appelé l'attention du Gouvernement sur cette pratique abusive, et, ces derniers temps, des mesures auraient été prises en vue de la faire cesser.

Le prix moyen a été d'environ 61 fr. par hectolitre. Les droits d'entrée, qui ont été augmentés en 1897, sont de 1 fr. 25 par caffiso (20 litres 445).

Caroubes et graines de coton. — Cette importation a atteint, en 1904, 81,480 quintaux métriques se répartissant comme suit, d'après les provenances :

Italie	49.573 quintaux métriques.
Turquie	26.451 —
Grèce	4.310 —
Tripolitaine	1.146 —
Total	81.480 quintaux métriques.

Comparativement à l'exercice précédent, il y a une diminution de 8,148 quintaux métriques ou 9,09 0/0.

Pendant les quatres années précédentes, ce commerce avait donné les résultats suivants :

Années.	Quantités.
1899	78.802 quintaux métriques.
1900	72.428 —
1901	80.773 —
1902	80.481 —
Moyenne annuelle	78.121 quintaux métriques.

Les chiffres de 1904 accusent sur cette moyenne une augmentation de 3,359 quintaux métriques ou de 4,30 0/0.

Le prix moyen a été d'environ 10 fr. par 100 kilog.

Les droits d'entrée sont de 0 fr. 60 par « cantaro » mesure maltaise qui vaut 79 kilog. 378.

Légumes secs. — Les différentes sortes de légumes secs qui, sous cette dénomination, sont passées par la douane ont atteint, en 1904, 162,087 hectolitres, se répartissant comme suit, d'après les provenances :

Italie	106.392 hectolitres.
Turquie	33.800 —
Tripoli de Barbarie	7.842 —
Grèce	6.273 —

France	4.701	—
Autriche-Hongrie	1.496	—
Autres pays	1.583	—
Total.	162.087	hectolitres.

Ces importations sont en diminution de 3,863 hectolitres, soit 2,32 0/0. sur celles de 1903.

Voici les quantités qui sont rentrées pendant les quatre années précédentes :

Années.	Quantités.
1899	126.452 hectolitres.
1900	119.961 —
1901	153.709 —
1902	142.117 —
Moyenne annuelle	135.558 hectolitres.

L'importation de 1904, comparée à cette moyenne, s'est accrue de 19,57 0/0.

Les droits d'entrée sur cette marchandises sont de 2 fr. 50 par salme (2 hectol. 90).

Pommes de terre. — Les importations de pommes de terre pour semences ainsi que pour l'alimentation se sont élevées en 1904 à 66.900 quintaux métriques qui proviennent des pays suivants :

Royaume-Uni	37.134	quintaux métriques.
Italie.	23.120	—
Autriche-Hongrie . .	5.454	—
Tripolitaine.	802	—
Autres pays.	390	—
Total.	66.900	quintaux métriques.

Il y a une augmentation de 3,690 quintaux métriques, soit 5,83 0/0. sur les importations de 1903 qui avaient été de 63,210 quintaux métriques.

Voici la statistique des quatre années précédentes :

Années.	Quantités.
1899	54.348 quintaux métriques.
1900	59.787 —
1901	49.925 —
1902	64.615 —
Moyenne annuelle.	57.168 quintaux métriques.

Sur cette moyenne, les importations de 1904 accusent une augmentation de 9,732 quintaux métriques ou de 17,02 0/0.

Le prix moyen a été d'environ 7 fr. 25 par « cantaro » (79 kilog. 378).

Les droits perçus à l'entrée sont de 1 fr. par « cantaro ».

Sucre. — L'importation des sucres, en 1904, a été de 5,034,369 kilog. qui proviennent, par ordre d'importance, des pays suivants :

Autriche-Hongrie	4.290.722	kilog.
Royaume-Uni	373.619	—
Allemagne	279.108	—
Belgique et Hollande	60.982	—
Italie	15.140	—
Turquie	9.160	—
Autres provenances	5.638	—
Total	5.034.369	kilog.

Les importations de l'année 1903 s'étaient élevées à 4,066,339 kilog., soit, en faveur de l'exercice 1904, une augmentation de 968,030 kilog. ou de 23.80 0/0.

Les droits d'entrée sur les sucres raffinés sont de 1/4 de penny par rotolo, mesure maltaise qui vaut 0 kg. 793, et de 0 fr. 006 sur les sucres bruts.

Vinaigre. — Les importations de vinaigre, en 1904, ont été de 384 hectolitres, dont 238 hectolitres viennent d'Italie, 136 hectolitres viennent d'Angleterre, et 10 hectolitres viennent d'Espagne.

Les droits perçus à l'entrée sont de 2 fr. 50 par baril maltais (43 l. 16).

Tabac. — L'importation du tabac en feuilles accuse, en 1904, le total de 310,432 kilog.

Les pays qui ont contribué à ce commerce sont, par ordre d'importance, les suivants :

Amérique	168.528	kilog.
France	47.213	—
Turquie	43.735	—
Italie	19.652	—
Grèce	14.646	—
Tripolitaine	7.553	—
Angleterre	6.528	—
Allemagne	1.930	—
Autres pays	647	—
Total	310.432	kilog.

Il y a une augmentation de 174,281 kilog. ou de 128 0/0 sur les importations de 1903 qui avaient été seulement de 136,151 kilog. Cet accroissement s'explique par l'épuisement du stock important reçu avant l'imposition des droits de douane de 1901.

Les importations des différentes sortes de tabac manufacturé ont été, en 1904, de 54,341 kilog. En voici la répartition :

1° Suivant l'espèce :

Cigares et cigarettes	27.011 kilog.
Cavendish	20.318 —
Autres qualités	7.012 —
Total	54.341 kilog.

2° Suivant la provenance :

Royaume-Uni	25.960 kilog.
Amérique	20.224 —
Belgique et Hollande	2.395 —
France	2.269 —
Inde	1.599 —
Allemagne	1.460 —
Autres pays	434 —
Total	54.341 kilog.

Les importations de 1903 s'étant élevées à 43,278 kilog., il y a, en faveur de l'exercice 1904, un accroissement de 11,063 kilog. ou de 25.56 0/0.

Les droits d'entrée sont de 0 fr. 35 par rotolo (0 kg. 793) sur le tabac en feuilles; de 2 fr. 15 par rotolo sur les cigares et les cigarettes; de 2 fr. 55 sur le Cavendish; de 1 fr. 45 sur les autres qualités manufacturées, et de 1 fr. 625 sur le tabac à priser.

Le tabac en feuilles est travaillé ici, ainsi que nous le verrons au paragraphe spécial concernant les industries maltaises.

Bœufs. — En 1904, l'île de Malte a importé 23,489 bœufs provenant des pays suivants :

Turquie	9.312 têtes.
Tripolitaine	7.931 —
Tunisie	3.260 —
Russie	1.303 —
Roumanie	909 —
Autriche-Hongrie	644 —
Algérie	110 —
Autres pays	20 —
Total	23.489 têtes.

Ces importations diffèrent à peu de chose près de celles des deux années précédentes.

Les droits d'entrée sont de 5 fr. par cantaro (79 kg. 378).

Moutons. — Pendant cette même période, on a reçu 3,543 moutons qui ont été expédiés par les pays suivants :

Tripolitaine	2.779 têtes.
Autriche-Hongrie	338 —
Roumanie	245
Turquie	178 —
Autres pays	3 —
Total	3.543 têtes.

Ces importations ont sensiblement diminué sur celles de l'année précédente.

Les droits d'entrée sont de 5 fr. par « cantaro » (79 kg. 378).

Chevaux. — Le nombre de chevaux importés, en 1904, s'est élevé à 690. Voici la part revenant aux différents pays :

Tunisie	231 têtes.
Turquie	214 —
Tripolitaine	211 —
Autres pays	34 —
Total	690 —

Ces importations sont supérieures de 110 à celles de l'année précédente.

Les chevaux importés de Tunis valent de 3 à 400 fr. chacun.

Les droits d'entrée sont de 25 fr. par tête.

Mules. — 56 mules ont été importées, en 1904, des pays suivants :

Tunisie	42 têtes.
Turquie	14 —
Total	56 têtes.

Les droits d'entrée sont de 25 fr. par tête.

Viande congelée. — Les importations totales de viande congelée, qui, en 1903, avaient atteint 10,241 quintaux métriques, ne se sont élevées, en 1904, qu'à 8,116 quintaux métriques, accusant ainsi une diminution de 2,125 quintaux métriques ou 20.74 0/0.

Cette viande est importée d'Australie et consiste en bœuf et mouton.

Les droits d'entrée sont de 12 fr. 50 par « cantaro » (79 kg. 378).

Pétrole. — La quantité de pétrole importée, en 1904, a été de 55,431 hectolitres provenant des pays suivants :

Russie	54.309 hectolitres.
Roumanie	1.113 —
Autres pays	9 —
Total	55.431 hectolitres.

Cette importation s'est accrue de 4,911 hectolitres, soit 9.71 0/0, par rapport à celle de 1903.

Il y a à Malte de grands dépôts de pétrole.

Les droits d'entrée sont de 1 penny par gallon (4 l. 54).

b). Produits admis en libre franchise.

Ainsi que nous le faisions remarquer tout au début de ce rapport, il n'est pas fait de statistique d'ensemble pour les importations classées sous cette rubrique. Aussi le chiffre de 70 millions de francs que nous avons donné et qui a été fixé d'après les nombreuses enquêtes faites par ce Consulat auprès des négociants importateurs, n'est-il qu'approximatif et ne peut être comparé aux évaluations toujours fictives des années précédentes.

Charbon de terre. — Le mouvement maritime considérable de ce pays et les besoins de l'escadre anglaise de la Méditerranée, qui stationne à Malte, donnent lieu à un commerce d'importation de charbon de terre des plus importants. Néanmoins, dans le cours de ces dernières années, ce pays a eu à souffrir de la concurrence que lui ont faite Alger, Port-Saïd et Gibraltar où l'on a installé des dépôts très bien fournis.

Cependant, disons tout de suite que les résultats de l'exercice 1904 ont été des plus satisfaisants par suite de l'accroissement de la navigation à vapeur dans ce port.

Pendant cette période, on a reçu 579,772 tonnes de houille, dont 379,400 tonnes pour les particuliers et 200,372 tonnes pour le compte de l'Amirauté anglaise. En 1903, il n'avait été importé que 378,084 tonnes. C'est donc, en faveur de l'exercice 1904, une augmentation de 201,688 tonnes.

Cette houille est toute fournie par l'Angleterre et provient, par ordre d'importance, des districts houillers suivants :

Cardiff	378.889 tonnes.
Newport	163.742 —
Newcaste	13.442 —
Liverpool	8.277 —
Hull	3.269 —
North-Shields	2.770 —

South-Shields	2.498 tonnes.
Blyth	2.460 —
Glasgow	2.300 —
Tyne	2.125 —
Total	579.772 tonnes.

La statistique suivante permettra de juger le mouvement de ces importations pendant les cinq dernières années :

Années.	Quantités.
1899	430.529 tonnes.
1900	501.148 —
1901	483.685 —
1902	521.197 —
1903	378.084 —
Moyenne annuelle	462.929 tonnes.

L'année 1904 est donc supérieure à cette moyenne de 116,843 tonnes.

La navigation trouve à Malte toutes les facilités pour l'embarquement des charbons. On peut charger de 800 à 1.200 tonnes par jour. En vue du chargement rapide des navires, chaque agent tient en préparation de 800 à 900 tonnes de charbon sur des chalands qui sont dans un port spécial et prêts à se ranger le long des flancs du vapeur ayant besoin de combustible. Le prix de location des chalands est de 3 fr. par jour. Quant aux remorqueurs, ils se paient à raison de 6 fr. par chaland pour tous les mouvements que nécessite le chargement. Ils remorquent de 8 à 10 chalands et par un temps calme jusqu'à 20 à la fois. Plus de 800 ouvriers sont employés au chargement et au déchargement du charbon. Leur salaire moyen est de 3 shillings par jour.

Charbon de bois. — Le charbon de bois est fourni par l'Italie et la Turquie dans les proportions suivantes pour 1904 :

Italie	118.523 hectolitres.
Grèce	49.909 —
Total	168.432 hectolitres.

Bois à brûler. — Le bois à brûler provient de l'Italie, de la Turquie et de la Grèce dont on a reçu, en 1904, les quantités suivantes :

Italie	14.594 charges de 240 kilogrammes.
Turquie	2.570 —
Grèce	772 —
Total	17.936 charges de 240 kilogrammes.

ou 43,046 quintaux métriques.

Bois de construction. — Les bois de construction importés à Malte proviennent principalement d'Autriche-Hongrie par les ports de Trieste et de Fiume et aussi de Venise. On reçoit des poutres et des planches de chêne de diverses dimensions, ainsi que des bois de sapin et de hêtre débités sous diverses formes.

L'acajou et autres bois précieux proviennent de la Grande-Bretagne.

La Suède, l'Italie et les États-Unis envoient également une certaine quantité de bois divers.

Ce commerce est évalué à environ 700,000 fr.

Fers, aciers et métaux. — La consommation du fer et de l'acier a tendance à augmenter. L'Angleterre était jadis le principal fournisseur. Actuellement elle est supplantée par l'Allemagne, la Belgique et surtout les États-Unis pour tout ce qui est fer ouvré, tôles, aciers, pièces de machines, etc.

L'Angleterre fournit des fers ouvrés et non ouvrés, des machines et du fer-blanc. Les États-Unis envoient également des fers-blancs.

Les autres métaux, tels que le plomb, le cuivre, l'étain et le zinc, viennent d'Allemagne et des États-Unis.

Quincaillerie. — La quincaillerie vient des États-Unis, d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique. Ces pays fournissent principalement des ustensiles de cuisine, des fourneaux, des plaques et tous les autres articles de quincaillerie.

L'Angleterre envoie pour environ 170,000 fr. de quincaillerie et 35,000 fr. de coutellerie de Sheffield.

Machines à coudre. — Les machines à coudre sont presque exclusivement vendues par la maison américaine Singer qui possède ici plusieurs magasins de vente.

On trouve également d'autres marques représentées sur cette place.

Tissus. — L'importation des tissus de coton, de laine, de fil et de soie représente une valeur d'environ 9 millions de francs. Les deux principaux pays qui contribuent à ce commerce sont l'Allemagne et l'Italie dont les importations suivent une progression croissante.

L'Angleterre qui occupait le premier rang pour la vente des tissus, il y a une trentaine d'années, ne vient plus aujourd'hui qu'après ces deux contrées. Ensuite, c'est la France et la Suisse.

C'est par le bon marché et les facilités de paiement accordées à la clientèle que l'Allemagne et l'Italie sont parvenues à accaparer ce marché.

La France envoie à Malte des draps, des soieries, des lainages

de Roubaix, de Tourcoing et de Reims, des mérinos, des couvertures de coton, de la lingerie, etc.

La plupart de ces articles rencontrent une concurrence redoutable dans les produits similaires allemands, italiens et suisses reproduisant les dessins de nos fabricants.

En ce qui concerne les draps, notre commerce avec Malte est insignifiant ; on leur préfère l'article allemand ou italien qui est meilleur marché et possède une belle apparence, beaucoup de souplesse et est ordinairement bien tendu.

Nos soieries de luxe ne se vendent pas ici. On n'achète que les étoffes unies et ce sont encore l'Allemagne, l'Italie et la Suisse qui nous font, quant aux prix, une guerre insoutenable. L'Italie s'est acquis, en outre, le monopole de la vente de la soie noire de qualité ordinaire, de 0 m. 95 à 1 m. 50 de large, pour les « faldettas ». Cette soie vient de Côme.

De même, notre passementerie est trop chère et là aussi nous trouvons la concurrence allemande et italienne.

Le seul moyen de reprendre notre place sur le marché maltais serait de parvenir à livrer nos produits au même prix que nos rivaux. Mais c'est là un problème difficile à résoudre vu la cherté de la main-d'œuvre dans notre pays.

Articles de Paris. Modes et mercerie. — Dans ce commerce la France trouve encore la concurrence sérieuse de l'Allemagne, de l'Italie, de la Suisse et de l'Autriche.

Nous vendons des fleurs artificielles, des plumes, des rubans, de la mercerie fine, des fournitures pour modes, etc.

Les chapeaux de femme sont de provenance française, italienne et allemande.

Les fils de coton sont fournis par les maisons de Manchester, d'Allemagne et d'Italie.

Vêtements confectionnés. — Les vêtements confectionnés viennent principalement d'Italie. Ce pays livre, en effet, ces articles à très bon marché.

L'Angleterre en expédie cependant une certaine quantité.

Chapellerie. — Les chapeaux de toutes sortes sont fournis par l'Italie, l'Angleterre et la France.

La France envoie principalement des chapeaux de paille.

Chaussures. — Pour les chaussures, c'est surtout la forme anglaise que l'on vend à Malte. Elles viennent d'Italie, et un certain nombre sont fabriquées sur place. Certains magasins tiennent des chaussures de fabrication étrangère qui sont surtout beaucoup plus élégantes, mais d'une vente moins courante. On trouve également un stock important de chaussures fabriquées en Angleterre ; cet article, de bonne vente, atteint toujours des prix plus élevés que les produits similaires italiens ou maltais.

Cuirs. — Les cuirs de diverses qualités sont importés de France, d'Allemagne et d'Italie.

La France expédie des cuirs dits de boucherie, des veaux cirés, des vachettes et des basanes. Tous ces articles sont fort estimés sur ce marché.

Droguerie et produits pharmaceutiques. — La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre se partagent cette importation.

On trouve dans les pharmacies la plupart des spécialités françaises. En outre, nous vendons des instruments de chirurgie et des bandages de toutes sortes.

Parfumerie. — La parfumerie que l'on vend à Malte est de provenance anglaise, allemande et française.

Presque toutes les marques françaises sont représentées sur cette place.

Savon. — Le savon provient d'Angleterre, d'Italie, d'Allemagne, de Tunisie et d'Algérie. La France envoie des savons fins. L'Algérie et la Tunisie fournissent environ 1,200 tonnes de savon ordinaire évaluées 600,000 fr.

Stéarines, cierges et bougies. — Les cierges et les bougies sont importés d'Angleterre et de France. L'Autriche envoie des stéarines.

Cristaux, verrerie, faïences et porcelaines. — La Belgique importe surtout des verres à vitres. L'Autriche envoie de la cristallerie commune et des verres de lampes. La France fournit les glaces et les articles de cristallerie fine. Les faïences et porcelaines viennent d'Italie, d'Allemagne, d'Angleterre et quelque peu de France.

Ciments et chaux. On importe annuellement à Malte environ 18,000 tonnes de ciment et 4,000 tonnes de chaux. Actuellement cette importation est beaucoup plus élevée, par suite des grands travaux éxécutés pour le compte de l'Amirauté Anglaise et qui consistent en un brise-lames et deux grands « dry-docks » à l'usage des navires de guerre. Ces entreprises consomment d'énormes quantités de ciment anglais.

Les ciments proviennent, par ordre d'importance, des pays suivants :

France, 12,000 tonnes ; Angleterre, 3,500 tonnes ; Belgique, 2,500 tonnes.

La totalité des chaux est fournie par la France qui en expédie environ 4,000 tonnes.

Les ciments et chaux de France sont expédiés en sacs de 50 kilog. et sont presque exclusivement employés à la fabrication des carreaux en ciment.

Les ciments anglais sont utilisés par toutes les entreprises gouvernementales.

Les ciments belges, qui sont expédiés en barils, servent aux travaux de construction et à la fabrication des tuyaux de drainage.

Les ciments valent actuellement de 38 à 45 fr. la tonne.

Les chaux sont vendues de 32 à 38 fr. la tonne.

Ameublement. — Beaucoup de meubles vendus à Malte sont de fabrication italienne et quelque peu anglaise.

Les maisons de la place ont adopté le mode des paiements mensuels réglés d'après l'importance des achats. Certaines d'entre-elles se chargent même de la location du mobilier.

Papiers et articles de papeterie. — Les papiers de toutes sortes proviennent d'Allemagne, d'Italie et d'Angleterre, ainsi que les articles de papeterie.

Instruments de musique. — On trouve, à Malte, à peu près toutes les marques de pianos. Beaucoup de ces instruments sont vendus à longue échéance par paiements fractionnés à la portée de toutes les bourses. Toutes les maisons font, en outre, la location.

Les instruments de cuivre viennent surtout d'Allemagne ; ceux de bois sont de provenance italienne.

Horlogerie et bijouterie. — L'horlogerie est principalement importée de Suisse. Les États-Unis envoient ici des montres et des pendules bon marché. La France vend également des montres et des pendules.

La bijouterie fine est fournie par des maisons anglaises et allemandes. On vend, en outre, une quantite considérable de bijouterie commune, au titre de 9 carats, provenant d'Allemagne et nombreux sont les magasins qui se sont spécialisés dans ce genre d'articles.

L'orfèvrerie et les grandes pièces d'argenterie sont également fournies par l'Allemagne.

Denrées coloniales et articles d'épicerie. — Les denrées coloniales et les articles d'épicerie donnent lieu à un commerce des plus importants. La plupart de ces marchandises proviennent des entrepôts de la Grande-Bretagne.

En voici le résumé :

Thé noir, 40,000 kilog. valant 136,000 fr.; cacao, 170 caisses à 100 fr. la caisse, 17,000 fr.; indigo, 10,000 kilog. valant 106,000 francs, et, en outre, du café, des épices, de la cannelle, des clous de girofle, de la vanille, etc.

Le riz est importé de Trieste et de Gênes. On en reçoit environ 1,100,000 kilog. estimés 308,000 fr.

Le chocolat provient de France, de Suisse, d'Angleterre et d'Italie. La confiserie est fournie par ces mêmes pays et, en outre, l'Autriche et l'Allemagne.

Les conserves alimentaires sont importées d'Angleterre et de France. L'Angleterre envoie surtout des confitures, des fruits en conserves, des pickles, des sauces, du saumon, etc., et la France, des sardines à l'huile, des conserves de thon, de la moutarde, etc.

Porcs. — En 1904, 8,718 porcs ont été importés des pays suivants :

Turquie	4.529 têtes.
Grèce	4.189 —
Total	8.718 têtes.

Volaille. — 33,012 têtes de volailles ont été reçues, en 1904, se répartissant comme suit :

Russie	12.420 têtes.
Turquie	12.147 —
Tripolitaine	4.975 —
Italie	3.470 —
Total	33.012 têtes.

Thon. — Pendant cette même période, 1,109 thons ont été importés de Sicile. La Tunisie a, en outre, expédié pour une valeur d'environ 100,000 fr. de thon salé.

EXPORTATION.

Au total, on estime les exportations de cette île à environ 8 millions de francs, dont 3 millions pour les produits de l'agriculture et 5 millions pour les produits de l'industrie maltaise. En voici le détail.

a). Exportation des produits de l'agriculture.

Pommes de terre. — Parmi tous les produits cultivés à Malte, la pomme de terre est le seul dont la culture soit faite sur une échelle relativement importante.

En 1904, ce pays en a expédié 12,000 tonnes à destination des pays suivants :

Belgique et Hollande	3.700 tonnes.
Autriche-Hongrie	3.600 —
Allemagne	2.200 —
Royaume-Uni	400 —
Italie	100 —
Total	12.000 tonnes.

Ces exportations sont supérieures de 1,337 tonnes à celles de l'année précédente. Comparées à celles des quatre exercices précédents, elles accusent une forte augmentation, comme en fait foi la statistique ci-dessous.

Années.	Quantités.
1899	4.198 tonnes.
1900	1.414 —
1901	4.408 —
1902	7.392 —
1903	10.663 —
1904	12.000 —

C'est dire que pendant les deux dernières années cette culture s'est encore développée.

La pomme de terre donne à Malte deux récoltes par an : celle d'hiver et celle d'été. La pomme de terre d'hiver vaut à peu près 75 fr. la tonne, et celle d'été de 125 à 175 fr. la tonne.

Oignons. — L'exportation des oignons, qui avait une certaine importance il y a de cela six ans, a décliné considérablement ces derniers temps.

En 1904 on en a exporté 261 tonnes, expédiées à destination de l'Angleterre, de la Hollande et de la Tripolitaine. En 1898 cette exportation s'était élevée à 3,267 tonnes, et depuis cette époque ce niveau n'a jamais été atteint.

Cumin. — Le commerce de cette graine a tendance à diminuer.

En 1904, on en a exporté 2,730 quintaux métriques dont la plus grande partie a été dirigée sur l'Allemagne. Les autres pays qui en ont reçu sont l'Italie, la Belgique, la Hollande et l'Angleterre.

Le cumin vaut de 60 à 75 fr. les 100 kilog.

Autres produits. — En outre, Malte exporte des tomates, de l'ail, des artichauts, des graines et des semences, des oranges, des mandarines et des citrons, quelques fruits, des peaux brutes, des chèvres, des ânes et des mulets, et enfin un fourrage spécial appelé « sulla » qui croît dans l'île et est expédié à Tripoli et à Tunis.

b.) Exportations de l'industrie maltaise.

Tissus. — Cette industrie qui tend à disparaître n'a exporté en 1904 que 114 balles pesant 538 quintaux métriques et représentant 188,158 cannes (la canne vaut 2 m. 10). En 1903, ces exportations avaient été de 211,338 cannes. Il y a donc sur cet exercice une diminution de 23,180 cannes ou de 10,96 0/0.

Pendant les cinq années précédentes, les exportations de tissus de Malte avaient donné les résultats suivants :

Années.	Quantités.
1898	362.459 cannes.
1899	378.924 —
1900	254.766 —
1901	415.014 —
1902	352.507 —
Moyenne annuelle	352.734 cannes.

Les exportations de 1904 sont, par conséquent, inférieures à cette moyenne de 164,576 cannes ou de 46,65 0/0.

Les tissus de Malte sont des produits grossiers fabriqués sur des métiers à la main et consistent en toile à voiles, chemises de marins, etc. Ils ont été à peu près abandonnés aujourd'hui pour les articles similaires fournis par les maisons de Manchester et autres fabriques européennes.

Dentelles. — Les dentelles de Malte ont une réputation universelle et sont toujours de vente facile. La majeure partie de ces dentelles est fabriquée en soie blanche. On en fait également en soie noire et quelque peu en fils de coton. On évalue cette exportation à environ 1,500,000 fr. L'année 1904 a été particulièrement prospère. L'exercice en cours, au contraire, ne promet pas de si beaux résultats.

Les principaux pays acheteurs sont les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Suède et Norvège.

La France ne fait qu'un commerce très restreint de ces articles à cause des droits très élevés qui les frappent.

Le placement des dentelles se fait par l'intermédiaire de représentants établis sur cette place. Il y a également dans le pays un commerce de détail très important qui trouve une clientèle précieuse dans les nombreux touristes visitant cette île.

Bijouterie. — La spécialité de cette industrie est le filigrane d'or ou d'argent. Les articles les plus courants sont les croix de Malte, les chaînes et les broches qui sont généralement vendus sur place comme souvenirs.

Il n'y a qu'une exportation très minime de ces objets.

Tabac manufacturé. — Les manufactures de tabacs établies à Malte exportent à peu près la moitié de leur production qui consiste principalement en cigarettes. Cette exportation est surtout faite à destination de la Tunisie, de l'Algérie, de l'Italie et de l'Égypte. Les produits vendus correspondent à la qualité dite « cigarettes égyptiennes ».

Pierre calcaire. — L'île de Malte fournit 7 qualités diffé-

rentes de pierre calcaire dont 3 seulement résistent à l'action corrosive de l'air. On les emploie pour la construction qui se développe d'année en année dans ce pays.

L'extraction, qui est très abondante, donne lieu à un commerce d'exportation évalué à environ 1,500,000 fr., dont voici le détail pour l'année 1904.

Pays de destination.	Blocs.	Tonnes.	Dalles.
Italie	»	500	20.500
Grèce	»	»	15.045
Turquie	»	357	17.500
Égypte	»	»	12.200
Hollande	344	»	»
Totaux	344	857	65.245

COMMERCE DE TRANSIT.

Le commerce de transit, qui jusqu'en 1883 a eu une importance considérable à Malte, a, aujourd'hui, presque complètement disparu. Ce trafic se faisait surtout avec la Tunisie, la Tripolitaine et la Sicile. Malte était l'entrepôt général où l'on recevait les produits de ces pays pour les diriger ensuite vers l'Europe ; on leur expédiait en retour tous les articles européens.

La Tunisie envoyait de l'huile, de la laine, des peaux de mouton, des éponges, des dattes, etc.; la Tripolitaine, des plumes d'autruche, de l'ivoire, des peaux, des laines brutes, de l'huile, etc., etc., et la Sicile, des vins et des fruits secs.

Les exportations de Malte consistaient en céréales, farines, produits d'alimentation, tissus, mercerie, quincaillerie, etc.

De tous ces produits, les céréales étaient certainement le plus important, voici, d'ailleurs, à ce sujet, les statistiques de la Chambre de Commerce pour les années 1880-81-82 :

Importation des céréales à Malte.

1° Consommation locale :

1880	322.165	hectolitres.
1881	207.640	—
1882	263.357	—

2° En transit :

1880	6.143.018	hectolitres.
1881	10.381.408	—
1882	16.765.475	—

En 1904, les importations de blé à Malte ont été de :

1° Consommation locale :

1904 . . . . . 304.766 hectolitres.

2° En transit :

1904 . . . . . néant.

Il en est de même pour l'huile d'olive qui donnait lieu également à un trafic des plus importants et qui aujourd'hui ne s'élève plus qu'à 340,750 fr.

La disparition de ce commerce de transit résulte de ce que la Tripolitaine, la Tunisie et la Sicile sont aujourd'hui en communication directe avec les pays d'Europe et évitent ainsi l'intermédiaire inutile de Malte.

Le seul transit qui existe à Malte actuellement consiste dans la réexportation d'une certaine quantité des produits taxés. En 1904, ce commerce s'est élevé à 123,776 liv. st., soit 3,094,400 francs, se répartissant comme suit :

Tripolitaine.	1.611.650 francs.
Flotte anglaise	474.750 —
Égypte	225.475 —
Tunisie.	187.775 —
Turquie.	105.475 —
Italie.	77.550 —
Grèce.	29.500 —
Autres pays.	382.225 —
	3.094.400 francs.

Résumé des importations et des exportations.

Les tableaux ci-dessous nous donnent le résumé des importations et des exportations pendant l'année 1904 :

1° Importation.

a) *Produits taxés.*

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en francs.
Blé.	304.766 hectol.	4.785.125
Orge	15.303 —	260.200
Maïs	2.331 —	22.525
Daris.	37.578 —	286.875
Grain inférieur ou avarié	762 —	6.025
Farines, pâtes et biscuits.	108.925 qx mét.	3.427.625
— avariés.	61 —	475

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en francs.
Vins	136.156 hectol.	2.968.275
Spiritueux	6.363 —	824.275
Bière	78.430 —	3.008.975
Huile d'olive	7.000 —	1.382.750
Huile de coton	9 604 —	851.150
Caroubes et graines de coton	81.480 qx mét.	801.075
Légumes secs	162.087 hectol.	2.259.875
Pommes de terre	66.900 qx mét.	679.725
Sucres	5.034.369 kilog.	2.654.175
Vinaigre	384 hectol.	11.875
Tabac en feuilles	310.432 kilog.	465.300
Tabac manufacturé	54.341 —	840.575
Bœufs	23.489 têtes.	5.363.325
Moutons	3.543 —	67.675
Chevaux	690 —	197.550
Mules	56 —	15.050
Viande congelée	8.116 qx mét.	895.475
Pétrole	55.431 hectol.	884.800
	Total	32.960.750

b) *Produits admis en libre franchise.*

Houille	579.772 tonnes	12.500.000
Charbon de bois	168.432 hectol.	»
Bois à brûler	43.046 qx mét.	»
Bois de construction	»	700.000
Fers, acier et métaux	pas de statistique.	
Quincaillerie	—	
Machines à coudre	—	
Tissus	»	9.000.000
Articles de Paris, modes, mercerie	pas de statistique.	
Vêtements confectionnés	—	
Chapellerie	—	
Chaussures	—	
Cuirs	—	
Droguerie et produits pharmaceutiques	—	
Parfumerie	—	
Savon	—	
Stéarines, cierges et bougies	—	
Cristaux, verrerie, faïences et porcelaines	—	
Ciments et chaux	22.000 tonnes	950.000
Ameublement	pas de statistique.	
Papiers et articles de papeterie	—	
Instruments de musique	—	
Horlogerie et bijouterie	—	

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en francs.
Thé noir	40.000 kilog.	136.000
Poivre	»	128.000
Cacao	170 caisses	17.000
Indigo	10.000 kilog.	100.000
Riz	1.100.000 —	308.000
Porcs	8.718 têtes.	»
Volailles	33.012 —	»
Thons	1.109 poissons	»
Thon salé	»	100.000
Total approximatif		70.000.000

2° Exportation.

a) *Produits de l'agriculture.*

Pommes de terre	12.000 tonnes	1.200.000
Oignons	261 —	»
Cumin	273 —	190.000
Légumes, graines et semences	pas de statistique.	
Oranges, mandarines et citrons	—	
Fruits, fourrages	—	
Chèvres, ânes, mulets, peaux brutes	—	
Total approximatif		3.000.000

b) *Produits de l'industrie maltaise.*

Tissus	395.132 mètres	»
Dentelles	»	1.500.000
Bijouterie, filigrames d'or et d'argent	pas de statistique.	
Pierre calcaire	»	1.500.000
Tabac manufacturé	pas de statistique.	
Total approximatif		5.000.000

3° Transit.

Farines	9.455 qx mét.	260.500
Huile d'olive	3.981 hectol.	340.750
Bière	4.281 —	147.300
Vins	3.527 —	86.800
Spiritueux	2.580 —	134.450
Sucre	3.581.757 kilog.	1.409.700
Pommes de terre	609 tonnes	52.400
Légumes secs	2.221 hectol.	28.700
Pétrole	3.655 —	58.675

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en francs.
Tabacs non manufacturés	149.081 kilog.	117.350
Tabacs manufacturés	65.114 —	400.150
Autres produits	» —	57.625
	Total . . .	3.094.400

Résultats obtenus en comparaison avec l'exercice précédent.

Ainsi qu'il résulte des statistiques qui précèdent, voici quels ont été, pendant l'année 1904, les résultats du commerce de Malte en comparaison avec l'exercice 1903.

IMPORTATION.

a) *Produits taxés.*

1° Sur les produits ci-dessous on constate les augmentations suivantes :

Désignation des produits.	Augmentation.	0/0.
Blé.	87.348 hectol.	40.17
Maïs	313 —	15.51
Daris.	6.862 —	22.33
Spiritueux	293 —	4.59
Bière.	989 —	1.66
Huile d'olive	189 —	2.77
Huile de coton	365 —	3.94
Pommes de terre	3.690 qx mét.	5.83
Sucre.	968.030 kilog.	23.80
Tabac non manufacturé . .	174.281 —	128 »
Tabac manufacturé	11.063 —	25.56
Bœufs	»	2.77
Chevaux	110 têtes.	18.89
Pétrole	4.911 —	9.71

2° Sur les produits ci-dessous on constate les diminutions suivantes :

Désignation des produits.	Diminution.	0/0.
Orge	1.511 hectol.	8.99
Farines, pâtes et biscuits. .	23.454 qx mét.	17.71
Vins	5.747 hectol.	4.04
Caroubes et graines de coton	8.148 qx mét.	9.09
Légumes secs.	3.863 hectol.	2.32
Moutons	331 qx mét.	19.88
Viande congelée.	2.125 —	20.74

La balance entre les augmentations et les diminutions donne, en faveur de l'exercice 1904, un excédent de 1,419,500 fr. ou de 4.50 0/0.

b) *Produits admis en libre franchise.*

Il y a augmentation sur les produits suivants :

Désignation des produits.	Augmentation.
Houille	201.688 tonnes
Fers, aciers et métaux	pas de statistique
Porcs et volailles	—
Denrées coloniales et conserves	—
Tissus	—
Modes et mercerie	—
Cuirs	—
Ciments et chaux	—
Droguerie et produits pharmaceut.	—
Savon	—

Le commerce des autres articles passés en revue sous cette rubrique est à peu près stationnaire.

EXPORTATION.

a) *Produits de l'agriculture.*

Pommes de terre, augmentation de 1,337 tonnes.
Oignons, cette exportation est en décroissance.
Cumin, en diminution.

Commerce à peu près stationnaire pour les autres légumes, les fruits, les oranges, mandarines et citrons et les fourrages.

b) *Produits de l'industrie maltaise.*

Tissus. Cette industrie est à son déclin. Diminution de 10.96 0/0.
Dentelles. Augmentation générale sur tous les articles.
Bijouterie. Stationnaire.
Pierre calcaire. En augmentation.
Tabacs manufacturés. En augmentation.

TRANSIT.

Ce commerce a perdu toute l'importance qu'il avait autrefois. En ce qui concerne l'exercice 1904, il y a une augmentation de 400,800 fr. par rapport à l'année 1903.

Commerce avec la France.

Le commerce de Malte avec la France ne peut être évalué par suite du manque de statistiques. C'est essentiellement un commerce d'exportation que nous entretenons avec ce pays.

En ce qui concerne les produits taxés, nos envois se sont élevés à 499.600 fr. En voici le détail :

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en francs.
Farines	15.660 qx mét.	277.275
Daris	1.810 hectol.	15.600
Vins	592 —	44.150
Spiritueux (liqueurs, cognacs)	802 —	88.250
Tabac en feuilles	47.213 kilog.	34.275
Tabac manufacturé	2.269 —	24.325
Produits divers consistant en huile d'olive, légumes secs, céréales et sucre	»	15.725
	Total	499.600

Ces chiffres ne sont encore qu'approximatifs. Il faut, en effet, remarquer qu'une quantité relativement importante de ces produits fournis par la France vient directement des entrepôts de la Grande-Bretagne ; ce sont principalement les spiritueux et le sucre qui sont ainsi importés de seconde main.

Aux marchandises ci-dessus il faut ajouter les articles admis en libre franchise et dont le total représente une somme beaucoup plus élevée que celle se rapportant aux produits taxés. Ce sont :

1° Les tissus de luxe, comprenant les draps, les soieries, les lainages de Roubaix, de Tourcoing, de Reims, de Rouen, d'Épinal et d'Amiens, les mérinos et la passementerie, les couvertures de coton, la lingerie, etc ;

2° Les articles de Paris, les modes et la mercerie fine ;

3° La chapellerie ;

4° La droguerie, les produits pharmaceutiques, les instruments de chirurgie et les bandages ;

5° La parfumerie ;

6° Les ciments et chaux ;

8° Les cuirs ;

9° Les conserves alimentaires et le chocolat ;

10° La cristallerie fine ;

11° L'horlogerie ;

12° Les instruments de musique.

Pour tout ce qui est tissus, articles de Paris, modes et mercerie, notre commerce a plutôt tendance à diminuer au profit de l'Allemagne, de l'Italie et de la Suisse, qui, grâce au bon marché excessif de leur main-d'œuvre, parviennent à livrer les mêmes articles à bien meilleur compte. En outre, ces pays ont pour

principe d'accorder à leurs clients toutes les facilités nécessaires quant au paiement des marchandises, et cette manière de procéder est fort appréciée des négociants. L'Allemagne accorde des crédits variant de 6 à 9 mois. C'est pourquoi dans les conditions actuelles la lutte est insoutenable. Seuls, nos articles de luxe ont, à égalité de prix, la préférence sur leurs concurrents.

Le commerce des autres produits se maintient à peu près. Pour la parfumerie et les produits pharmaceutiques nous nous en tenons à nos marques connues. Nos ciments et chaux trouvent à Malte un bon débouché. Nos cuirs sont fort appréciés ; ce sont généralement des commissionnaires établis sur la place de Marseille qui s'occupent de leur placement sur ce marché. Les conserves vendues ici consistent principalement en sardines et thon à l'huile. Il y a encore quelques chocolats de marque. On trouve en outre des pianos de nos meilleurs facteurs, des pendules et des montres de fabrication française et quelques articles de cristallerie fine.

Commerce avec l'Algérie.

Ce commerce est sans importance. En 1904 il s'est élevé à 1,076 liv. st., soit 26,900 fr. et porte entièrement sur les produits suivants expédiés par notre colonie :

Bœufs, 110 têtes estimées	23.375	francs.
Sucre, 2,160 kilos estimés	850	—
Tabac non manufacturé, 5,120 kilog. estimés	2.675	—
Total	26.900	francs.

Depuis un certain temps on reçoit d'Algérie du savon. On estime que la quantité que l'on recevra annuellement sera d'environ 800 tonnes valant 400,000 fr.

Commerce avec la Tunisie.

Le commerce de Malte avec la Tunisie a donné en 1904 les résultats suivants :

	Livres sterling.	Francs.
Importation	35.227	880.675
Exportation	7.511	187.775
Totaux	42.738	1.068.450

1° IMPORTATION.

Bœufs, 3,260 têtes évaluées	733.500	francs.
Chevaux, 231 têtes évaluées	69.300	—
Mules, 42 têtes évaluées	11.550	—
Huile d'olive, 125 hectolitres évalués	12.250	—
Grains, légumes secs et autres produits	54.075	—
Total des importations	880.675	francs.

2° EXPORTATION.

Cigares, 6,950 kilog. valant	54.300	francs.
Tabac non manufacturé, 93,009 kilog. valant	72.675	—
Mules, 47 têtes valant	12.925	—
Grain manufacturé, 5.849 qx mét. valant	15.975	—
Autres produits, valant	31.900	—
Total des exportations	187.775	francs.

Aux chiffres concernant les importations ci-dessus il faut encore ajouter une valeur de près de 100,000 fr. de thon salé ainsi que les expéditions hebdomadaires, en hiver, de poisson frais, la vente des dattes et les envois de savon. On évalue la fourniture du savon à 400 tonnes, soit 200,000 fr.

Commerce avec l'Angleterre.

Le commerce de Malte avec l'Angleterre s'élève à environ 1,099,763 liv. st., soit 27,494,075 fr.

Les tableaux ci-dessous donnent le détail approximatif des importations de la Métropole :

a) *Produits taxés.*

Désignation des produits.	Quantités.	Valeur en livres sterling.
Blé (en transit)	15.990 hectol.	8.271
Grain manufacturé : consommation locale	45.110 qx mét.	64.240
— en transit	7.846 —	11.033
Vins : consommation locale	388 hectol.	2.250
— en transit	284 —	1.645
Spiritueux : consommation locale	2.387 —	8.295
— en transit	3.958 —	13.758
Bière : consommation locale	78.138 —	107.497
— en transit	2.616 —	3.602
Huile de coton : consommation locale	1.072 —	2.620
— en transit	5.250 —	12.389
Pommes de terre : consommation locale	37.134 qx mét.	13.646
— en transit	1.390 —	507
Légumes secs	1.249 hectol.	905
Sucre raffiné : consommation locale	373.619 kilog.	6.865
— en transit	621.800 —	11.335
Tabac non manufacturé :		
consommation locale	6.528 —	240
en transit	36.605 —	1.334
Tabac manufacturé : consommation locale	25.960 —	20.361
— en transit	31.021 —	

Désignation des produits.		Valeur en livres sterling.
Vinaigre : consommation locale	136 hectol.	126
— en transit	297 —	275
Bœuf et mouton en conserve	4.400 kilog.	220
Chevaux	20 têtes.	500
Divers	»	119
Total		292.483

b) *Produits admis en libre franchise.*

Houille (579,772 tonnes)	500.000
Acajou et autres bois précieux	10.000
Fer ouvré et non ouvré	35.000
Machines de toutes sortes	20.000
Quincaillerie	6.800
Coutellerie	1.400
Tissus de toutes sortes	60.000
Coton filé	5.000
Mercerie et vêtements	16.000
Chapeaux de toutes sortes	2.000
Chaussures	3.000
Droguerie, produits pharmaceutiques, parfumerie, etc.	7.000
Bougies et cierges	2.000
Savon	4.000
Faïences et porcelaines	8.000
Ciments	6.100
Papiers et articles de papeterie	6.500
Thé	5.440
Poivre	5.120
Cacao	680
Indigo	4.240
Café, épices, cannelle, clous de girofle	6.000
Pickles, sauces, etc.	5.000
Produits d'alimentation	14.000
Confiserie, chocolats, confitures et fruits en conserves	9.000
Poissons en conserves et autres sortes	5.000
Produits divers non désignés	60.000
Total	807.280

Résumé :

a) Produits taxés	292.483	livres sterling.
b) Produits admis en libre franchise	807.280	—
Total général	1.099.763	livres sterling.

Prix moyen des denrées.

Le prix moyen des denrées pendant l'année 1904 a été le suivant :

Denrées.	Prix moyen en francs.	Mesures.
Farine de blé	26 90	par baril de 88 k. 788.
Blé	6 »	par boisseau (36 l. 347)
Pain	0 15	par lbs (0 k. 453).
Bœufs	290 »	par tête.
Chevaux	215 »	—
Moutons	37 »	—
Chèvres	19 »	—
Porcs	68 »	—
Lait	1 45	par gallon (4 l. 54).
Beurre frais	2 »	par lbs (0 k. 453).
— salé	1 35	—
Fromage anglais	1 15	—
— de Sicile	0 85	—
Viande de bœuf	0 80	—
— de mouton	0 70	—
— de porc	0 70	—
Riz	0 15	—
Café	0 55	—
Thé	1 25	—
Sucre	0 15	—
Sel	0 05	—
Vin ordinaire	1 25	par gallon (4 l. 54).
Eau-de-vie ordinaire	11 25	—
Bière ordinaire	2 05	—
Tabac ordinaire	0 80	par lbs (0 k. 453).

Les droits de douane.

Pendant l'exercice 1904, la douane a perçu un total de 274,252 liv. st., soit 6,856,300 fr., sur les marchandises importées. Ces chiffres accusent sur l'année précédente une augmentation de 12,153 liv. st., ou 303,825 fr.

Voici le détail des produits ainsi que des droits perçus :

Désignation des produits.	Taxation en francs.	Unité de taxation.
Blé	12 50	par salme (2 h. 90).
Maïs	7 50	—
Orge	5 »	—
Daris	3 75	—
Grains inférieurs	6 25	—
Grains avariés et impropres à la consommation	2 50	—

Désignation des produits.	Taxation en francs.	Unité de taxation.
—	—	—
Grain manufacturé. . . .	7 50	par cantaro (79 k. 378).
Grain manufacturé avarié impropre à la consommation	2 50	—
Pommes de terre	1 05	par salme (2 h. 90).
Caroubes et graines de coton.	0 625	par cantaro (79 k. 378).
Légumes secs et semences	2 50	par salme (2 h. 90).
Vins en barils.	de 3.10 à 28.10	par baril maltais (43 l. 162).
Vins en bouteilles	de 0.90 à 3.75	par douzaine de bouteilles.
Vins :		
contenant 15° d'alcool.	3 75	par baril maltais (43 l. 162).
— 16° — .	9 90	—
— 17° — .	16 »	—
— 18° — .	22 25	—
— 19° — .	28 40	—
— 20° — .	34 55	—
— 21° — .	40 80	—
— 22° — .	46 95	—
— 23° — .	53 10	—
— de 24° à 57°.	59 35	—
Les vins importés en bouteilles, jarres ou autres récipients autres que des barriques paieront un droit additionnel comme suit :		
Vins mousseux	3 75	par gallon (4 l. 54).
Vins non mousseux . .	1 25	—
Spiritueux dont la force n'excède pas le degré de preuve constaté par l'hydromètre de Syke, de Londres, et ainsi proportionnellement pr les spiritueux dont la force dépasse ce chiffre	59 35	par baril maltais (43 l. 162).
Bière.	3 75	—
Bière contenant 1 0/0 d'alcool et au-dessus . . .	0 45	par gallon (4 l. 54).
Bière ne contenant pas 1 0/0 d'alcool.	0 10	—
Vinaigre	2 50	par baril maltais (43 l. 162).
Huile d'olive	0 625	par caffiso (20 l. 445).
Huile de coton	1 25	—
Pétrole	0 10	par gallon (4 l. 54).
Sucre raffiné	0 025	par rotolo (0 k. 7937).
Sucre brut	0 006	—

Désignation des produits.	Taxation en francs.	Unité de taxation.
Tabac manufacturé, savoir :		
Cigares et cigarettes . .	2 15	par rotolo (0 k. 7937).
Cavendish.	2 55	—
Autres sortes	1 45	—
Tabac à priser contenant plus de 13 lb. d'humidité sur 100 lbs . . .	1 275	—
Tabac à priser ne contenant pas plus de 13 lb. d'humidité sur 100 lbs	1 625	—
Tabac non manufacturé, savoir :		
Américain	0 35	—
Levant et autres provenances	0 35	—
Bœufs et moutons	5 »	par cantaro (79 k. 378).
Chevaux et mules	25 »	par tête.
Viande congelée ou de conserves (bœuf et mouton), exception faite des viandes salées.	12 50	par cantaro (79 k. 378).

Les mesures maltaises.

Les principales mesures maltaises en usage dans ce pays sont :

Noms des mesures.	Equivalent en mesures françaises.
1° Longueurs :	
Pollice	2 cent. 18
Palmo	26 cent. 18
Canna	2 m. 10
2° Surfaces :	
Mondello	1 are 87
Tumolo.	11 ares 20
Salma	180 ares
3° Capacités :	
a) Bière, vins et spiritueux :	
Terzo.	0 l. 283
Mezzo.	0 l. 567
Quarta	5 l. 394
Barile.	43 l. 162

Noms des mesures.	Équivalent en mesures françaises.
b) Huile et lait :	
Terzo	0 l. 325
Mezzo	0 l. 640
Quarta	5 l. 110
Caffiso	20 l. 445
c) Matières sèches :	
Tumolo	18 l. 172
Saco	72 l. 695
Salma	2 h. 907
4° poids :	
Rotolo	0 kilog. 7937
Pese	3 kilog. 968
Cantaro	79 kilog. 378
Pesate	240 kilog.

Agriculture.

Il y a à Malte et à Gozo une étendue de terrains cultivés d'environ 17,000 hectares, occupant près de 14,000 personnes. Les deux tiers de ces terres sont des champs de blé et d'orge. Le reste est occupé par des jardins potagers et des vergers.

Voici la distribution des cultures :

Désignation des cultures.	Superficie en hectares.
Blé	3.292
Orge	852
Blé et orge	1.267
Trèfle	2.945
Pommes de terre de printemps	1.374
— d'hiver	492
Autres fourrages	1.024
Fèves et autres légumes	615
Cumin	559
Légumes potagers	491
Melons	381
Coton	283
Oignons	156
Maïs	34
Sésame	21
Anis	3

Arbres fruitiers.	Nombre de pieds.
Vigne	1.143.168
Figues de Barbarie	133.764
Figuiers	83.073

Arbres fruitiers.	Nombre de pieds.
Pêchers, poiriers et pruniers	63.698
Orangers et citronniers	31.678
Caroubiers	29.885
Grenadiers	20.778
Oliviers	4 839
Nefliers	2.857
Mûriers	496

La culture du coton était jadis beaucoup plus importante. Elle a diminué ainsi que celle de l'olivier. Le raisin ne sert que pour la table. Les seuls produits qui donnent lieu à une exportation notable sont les pommes de terre, les oignons, le cumin et les oranges, citrons et mandarines. La production agricole n'en reste pas moins insuffisante pour l'alimentation de la population.

Il n'y a à proprement parler pas d'élevage à Malte. La chèvre est l'unique type indigène élevé pour son lait abondant. On en expédie un certain nombre vers la Sicile, la Tunisie et la Tripolitaine.

Au total, on estime que l'industrie agricole donne une production d'environ 10 millions de francs, en majeure partie consommée sur place et par les nompreux navires fréquentant ce port.

Production minérale. — La seule production minérale importante est celle de la pierre.

L'île entière est formée d'une profonde couche de calcaire. Les carrières sont donc nombreuses et plus d'un millier de personnes y travaillent. Cette pierre est employée pour les constructions locales. En outre, on en exporte des quantités importantes dans le bassin méditerranéen.

Comme autre production minérale, on pourrait encore citer celle du sel naturel évaluée de 12 à 16,000 quintaux métriques, mais qui ne donne lieu qu'à un commerce local insignifiant.

Industries locales.

Minoteries. — L'industrie de la minoterie à Malte a pris pendant ces dernières années un important développement qui a eu pour résultat d'augmenter l'importation des grains et de diminuer l'entrée des farines.

Actuellement il existe ici 5 grandes minoteries produisant journellement 136,190 kilog.

Sous peu, un sixième établissement, en ce moment en voie de construction, viendra s'ajouter à cette liste. Sa production journalière sera, dit-on, de 24,970 kilog.

Les produits fabriqués par ces minoteries sont les semoules

et les farines de première, deuxième et troisième qualité. Les semoules ainsi que les farines de première qualité sont vendues sur place. Les farines de 2e et 3e qualité sont exportées sur la Tripolitaine et sur La Canée.

Au 1er juillet 1905 on cotait ces produits comme suit :

Semoules, 31 fr. 20 les 100 kilog.

Farines 1re qualité, 29 fr. 50 les 100 kilog., tandis que les gruaux de Marseille revenaient à 34 fr. 65 rendus à Malte.

Dentelles. — Cette industrie a son centre principal à l'île de Gozo où elle occupe une grande partie de l'élément féminin. Chaque ouvrière travaille chez elle soit pour son compte personnel ou pour celui d'agents qui lui fournissent la soie et les modèles et lui paient sa façon d'après les articles livrés.

Dans tous les couvents et orphelinats on enseigne aux petites filles l'art de fabriquer les dentelles. On a même créé une école dentelière.

Bijouterie. — Cette industrie produit surtout les filigranes et croix de Malte en or ou en argent qui sont vendus comme souvenir aux étrangers de passage. On fabrique également quelques menus objets d'argenterie qui sont mis en vente sur place.

Manufactures de tabacs. — Il existe à Malte plusieurs manufactures de tabacs qui produisent principalement des cigarettes. Il y a également une fabrique de cigares communs. La moitié des produits fabriqués est consommée dans l'île ; l'autre moitié est exportée en Tunisie, Algérie, Italie et Égypte.

Cette industrie donne de l'occupation à environ un millier de personnes. Le prix moyen de la main-d'œuvre y est de 3 fr. par jour.

Depuis quelques années, on importe ici des cigarettes de tabac américain qui, étant fort appréciées dans la flotte et dans l'armée, font au commerce local une sérieuse concurrence.

Tissus. — L'industrie des tissus de coton qui occupait jadis une place importante à Malte tend à disparaître à cause de la concurrence européenne. Ces tissus, produits sur des métiers à la main, sont très grossiers et ne s'exportent plus aujourd'hui qu'en minime quantité, à destination de la Tripolitaine et de l'Orient. Les articles fabriqués consistent en toile à voiles, chemises de marins, etc.

Les carreaux en ciment. — Depuis quelques années il s'est créé à Malte un certain nombre de petites fabriques de carreaux en ciment imitant la mosaïque et qui sont destinés au pavage des appartements. Cette industrie consomme environ 12,000 tonnes de ciment et 4,000 tonnes de chaux provenant presque exclusivement de France.

Les fabriques de meubles. — On fabrique à Malte une certaine quantité de meubles lourds qui ont sur cette place une vente courante. Cette industrie a son centre principal à Cospicua.

Industries diverses. — Les autres industries qui existent à Malte sont quelques petites savonneries, des fabriques de biscuits pour la marine, de pâtes alimentaires, d'objets divers en terre cuite, de chapeaux de paille communs, de nattes, de glace, une usine à gaz exploitée par une Compagnie anglaise, une usine électrique destinée à l'éclairage de la ville et qui est la propriété du Gouvernement, une usine de traction électrique qui appartient à la Compagnie des tramways, une fabrique de pianos et quelques ateliers où l'on travaille le marbre et les albâtres.

Travaux en cours.

Le brise-lames. — En vue de faciliter l'accès du grand port de la Valette et de le garantir contre les vents du large qui gênent considérablement la navigation, l'Amirauté fait construire en ce moment un brise-lames à deux bras.

Du fort Saint-Elme partira le bras extérieur se dirigeant vers le Nord-Ouest ; il aura 1,240 pieds de longueur sur une largeur variant entre 48 et 32 pieds.

Du fort Ricasoli partira le bras intérieur, dont les travaux sont déjà très avancés, qui s'étendra vers le Nord-Est sur 400 pieds de longueur et sur une largeur variant entre 38 et 40 pieds. Ces deux bras se termineront par un phare. Près de 500 ouvriers, la plupart Siciliens, travaillent à ce brise-lames pour la construction duquel le Parlement anglais a voté un million de livres sterling. La concession de cette vaste entreprise, dont le projet remonte à 1872, a été donnée à la maison Pearson and Son Limited, de Londres. C'est le roi d'Angleterre lui-même qui a posé la première pierre de cette double jetée, le 16 avril 1903.

Reste à savoir si le Gouvernement n'augmentera pas les droits de tonnage à Malte comme certains le prétendent. Une telle mesure porterait un tort énorme au mouvement maritime de l'île qui semble déjà rester stationnaire.

Les bassins de radoub pour les navires de guerre. — La maison Pearson et Son Limited a également obtenu la concession de la construction dans le grand port de deux bassins de radoub à l'usage de la flotte anglaise. Le Parlement Britannique a voté à cet effet 935,000 liv. st. L'un de ces bassins aura 300 pieds de long et l'autre 900, mais ce dernier pourra contenir à la fois deux cuirassés placés l'un près l'autre. Ces travaux sont déjà en bonne voie d'exécution et seront probablement terminés à la fin de 1906 Plusieurs milliers d'ouvriers y travaillent. La main-d'œuvre locale n'ayant pas suffi, les entrepreneurs ont dû recourir à des terrassiers italiens et espagnols.

Les tramways.—La maison américaine Macartney Mc Elroy and C°, qui a entrepris l'exploitation des tramways à Malte, a inauguré cette année même ses premières lignes reliant La Valette :

1° à Hamrun et Birchircara ;

2° à Casal Paula ;

3° à Casal Zebbug.

En tout 16 tramways sont employés à ce trafic et on estime que les recettes brutes s'élèvent à environ 3 liv. st. par voiture et par jour.

Les travaux se poursuivent activement pour les autres lignes, et sous peu les communications seront établies avec Cospicua, Senglea et Vittoriosa. Ces trois cités, qui ont une population d'environ 30,000 habitants, sont situées sur le grand port et renferment tous les établissements maritimes, l'arsenal y compris. Le mouvement entre La Vallette et ces centres est très important.

La Compagnie a également demandé la concession d'une nouvelle ligne qui relierait La Valette à Sliema, ville importante comptant une population d'environ 9,000 habitants.

L'ascenseur électrique. — La même compagnie exploitant les tramways a également entrepris la construction d'un ascenseur électrique qui doit relier La Vallette aux quais de la Douane. La ville étant très élevée, cet ascenseur facilitera les communications avec le port. Les travaux sont menés activement et on espère pouvoir l'ouvrir au public dans le courant du mois prochain.

Les câbles sous-marins.

Les communications télégraphiques avec le monde entier sont assurées à Malte par l'« Eastern Telegraph C° Limited » de Londres qui a fait de cette île le point de départ de ses principaux câbles sous-marins de la Méditerranée.

Il y a à Malte :

3	câbles sur	Alexandrie.
2	—	Bône et Marseille.
3	—	Gibraltar.
2	—	La Sicile.
1	—	Zante.
1	—	Tripoli de Barbarie.

Voici le tarif actuel par mot pour l'Europe et quelques autres destinations :

Destinations.	Tarif par mot en argent anglais.
Algérie	3 d.
Autriche-Hongrie	3 1/2
Belgique	4 1/2
Bosnie-Herzégovine	4 1/2
Bulgarie	4 1/2
Iles Canaries	10 1/2
Danemark	4 1/2
France	4
Allemagne	4 1/2
Gibraltar	3 1/2
Grande-Bretagne	4 1/2
Grèce	6 1/2
Hollande	4 1/2
Italie	2
Luxembourg	4 1/2
Norvège	6
Portugal	4
Roumanie	4 1/2
Russie d'Europe	6 1/2
Serbie	4 1/2
Espagne	4 1/2
Suède	5 1/2
Monténégro	4 1/2
Suisse	3 1/2
Tripoli de Barbarie	4
Tunis	4
Turquie	6 1/2

La Chambre de Commerce a souvent réclamé contre la cherté du tarif télégraphique. Jusqu'à présent la seule concession qui ait été faite date du 1er juillet 1904 : depuis cette époque le mot pour la Grande-Bretagne coûte 4 pence 1/2 au lieu de 6 pence et celui pour l'Italie, 2 pence au lieu de 3 pence.

Communications téléphoniques.

Le téléphone existe aussi à Malte. Actuellement les communications téléphoniques ont été établies entre La Vallette, Floriana, Cospicua, Sliema et Hamrun.

Les banques.

Les principales banques établies ou ayant des succursales sur cette place sont :

La Banque de Malte.
La Banque Anglo-Maltaise.

L'Anglo-Égyptian Bank (Limited) Malta.
G. Scicluna et fils.
B. Tagliaferro and Sons.
Turnbull Junior and Somerville.
James Bell and C°.
Paolo Ellul.

Plusieurs de ces banques sont les correspondants attitrés d'un certain nombre d'établissements de crédit étrangers qui n'ont pas de succursale ici.

Mode d'opérer des voyageurs de commerce.

La plupart des maisons de commerce exploitant cette place ont, indépendamment de leurs voyageurs, un bon représentant à poste fixe duquel dépend souvent la bonne marche de leurs affaires. Ces agents sont les auxiliaires indispensables du voyageur. En effet, ils lui fournissent toutes les informations dont il a besoin, préviennent de sa présence les négociants intéressés dont l'honorabilité leur paraît établie et les amènent dans leurs bureaux où les échantillons leur sont soumis et où toutes les affaires sont traitées. Souvent ils se mettent eux-mêmes à la disposition du voyageur lorsqu'il s'agit d'aller voir le client et au besoin lui procurent un interprète au service de leur agence. Entre-temps ils sont autorisés à faire des affaires pour le compte de la maison qu'ils représentent et même, quelquefois, sont chargés des recouvrements. Ils surveillent constamment le solvabilité des clients et représentent la maison dans toutes les affaires litigieuses relevant des tribunaux du pays.

Élio Garès,

Gérant du Consulat de France.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 086519730